Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1905unse_1

HJ
2

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XXVII. — 1er MAI 1905.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

SCOLASTICAT
SOC. DE M

TOME VINGT-SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1905

THE GETTY CENTER
LIBRARY

L'ISOLÉE

DEUXIÈME PARTIE (1)

Ce furent alors les dix derniers jours. D'un accord tacite, Pascale et son père ne parlaient plus de l'imminente séparation. Lui, il s'était promis d'être brave, « pour mériter; » elle s'appliquait à être charmante, pour remercier le vieux Mouvand. Elle y réussissait. Elle achevait de se faire aimer. Ce furent, pour l'ouvrier et pour sa fille, des jours tout remplis de la joie amère d'être ensemble pour peu de temps, d'une joie qu'on exprimait, sur laquelle on revenait, qu'on aurait voulu augmenter encore, parce qu'on sentait en dessous la secrète douleur de la fin prochaine. Quand ils se regardaient l'un l'autre, chacun, dans les yeux qu'il interrogeait, apercevait la même date ineffaçable, et chacun souriait, pour faire croire : « Je ne la vois pas. » Pascale était gaie à cause de lui, et elle arrivait à lui faire illusion. Elle voulait lui laisser la vision intacte d'une Pascale heureuse jusqu'au bout. Un matin, elle avait étendu, sur la table de sa commode, les deux robes d'été qu'elle possédait, l'une pauvre et usée, en laine légère de deux gris, l'autre de cotonnade blanche à fleurs mauves, presque élégante, tuyautée au col et aux manches. Voulait-elle les revoir? Les toucher une fois encore? Les donner? Son père qui, depuis le retour de Nîmes, quittait souvent le métier pour venir faire un « brin de causette » dans la cuisine

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

ou dans la chambre, surprit Pascale qui pliait les manches, les ramenait sur le corsage, et, de la main, soulevait la retombée d'étoffe pendante le long du meuble. Il eut un mouvement de recul. Pascale s'en aperçut, et dit très vite : « Elle a besoin d'être repassée, vous voyez, et je suis maladroite pour tuyauter. Je la confierai à la lingère. » Il calcula que la lingère rendrait la robe dans quatre ou cinq jours, eut un plissement des lèvres qui fit s'abaisser les moustaches dans la barbe, ne dit pas pourquoi il était venu, et s'en alla.

Adieux innombrables et muets ! Ils remplissaient les heures de Pascale. Elle touchait un objet, et elle pensait : « Je n'y toucherai plus. » Elle serrait, dans un tiroir, son dé d'argent, et elle disait : « Je ne le mettrai plus à mon doigt. » Elle parcourait, au bras de son père, sous prétexte de se promener, les rues de son quartier, et elle considérait avec une attention passionnée les maisons, les enseignes, les échappées qu'on a, par-dessus le quai Saint-Clair, sur le Rhône et le parc de la Tête-d'Or; elle quittait aussi, en pensée, beaucoup de gens qui ne s'en doutaient pas. Comme elle n'avait point divulgué son projet, plusieurs des habitans du quartier s'étonnaient de l'insistance qu'elle mettait à les regarder, à leur serrer la main quand ils étaient pressés et qu'elle les rencontrait dans la rue, ou sur le seuil des portes : « Elle a donc du temps à perdre, cette Pascale ? » disaient-ils. Non, elle retenait un peu de sa jeunesse qui allait la quitter. Elle ne pouvait pas leur dire : « Vous ne me verrez plus; adieu, la grosse marchande de lait qui me trouviez jolie, et me le faisiez comprendre en me faisant la mesure un peu plus pleine qu'aux autres; adieu, les ménagères époumonées qui considériez votre jeunesse dans la mienne, et me jalousiez; adieu, visage d'infirme qui te collais aux vitres et les couvrais de la buée de tes lèvres quand je passais; adieu, la fontaine où les petits gars des écoles font gicler l'eau; adieu, les bandes de promeneurs et de promeneuses du dimanche, qui ne savez pas qu'il y aura, dimanche prochain, une jeune fille de moins parmi vous; adieu, les habituées de la messe matinale, qui ne m'aurez plus pour voisine; adieu, les yeux, les voix, les cœurs, les mots, les cris, ma joie, mes peines, mon ennui d'ici : vous êtes durs à quitter tous ! »

Elle puisait sa force dans la longue réflexion où sa décision s'était mûrie, et aussi dans le courage de son père. Car il lui fallait toujours un exemple, et comme une rampe où tenir sa

main. Le canut avait fait de cette question une espèce d'affaire d'honneur, entre lui et Dieu. Il s'était dit : « Ne mollissons pas! J'ai mes idées, eh bien! il ne faut pas que je me défile parce qu'elles me demandent un sacrifice; il ne faut pas non plus que les camarades, qui ne pensent pas comme moi, puissent dire que je suis bigot tant que ça ne me gêne pas. Ils verront si je suis ou si je ne suis pas de Saint-Irénée, moi, de père en fils chrétien de cœur et tisseur de belle soie!... Et puis, quand il n'y aurait pas d'autre raison : je dois ça à Dieu, pour mes péchés. Je lui donne Pascale, comme je donnerais mon sang : goutte à goutte. »

Pas un moment, il n'avait faibli, il n'avait cessé de montrer à tous, et à sa fille d'abord, sa même humeur taciturne, que secouait tout à coup un accès de gaîté facile. S'il pleurait, tout au fond, il n'en paraissait rien. Pascale pensait quelquefois : « Il a une nature plus heureuse que la mienne. » Il avait surtout une nature plus robuste.

Les deux derniers jours, ils se promenèrent beaucoup, au bras l'un de l'autre, faisant quelques visites. Le temps était devenu doux : trois heures de soleil humide et tiède entre les brumes du matin et celles du soir. Ils ne motivaient pas ces visites, et elles étonnaient ceux qui les recevaient. A quoi bon parler? Les gens ne seraient pas longtemps dans leur surprise.

La veille au soir, Adolphe Mouvand et sa fille firent la prière ensemble. Pascale commençait, le père répondait. Et la voix de l'homme était mal assurée, parce qu'il venait d'écouter celle de l'enfant, la voix qui allait se taire dans la maison. Avant de se retirer chacun dans sa chambre, ils s'embrassèrent plus longuement et plus fort que de coutume.

Et le matin se leva, presque pur, le matin de Noël. Ils n'eurent, ni l'un ni l'autre, la force de se rencontrer et de se dire bonjour. Quand il fut prêt, Adolphe Mouvand ouvrit la porte du palier, et appela : « Pascale? » Elle vint, portant à la main un sac de toile brune, où elle avait serré quatre paires de bas noirs et six chemises : tout le trousseau et toute la dot qu'elle apportait aux sœurs de Sainte-Hildegarde. Quand le père l'aperçut, il prit la fuite, et, de peur de s'effondrer, là, sur le palier, sentant la douleur qui lui serrait la gorge, il descendit la moitié de l'étage en toute hâte. Pascale alla jusqu'à la première marche. Elle était très pâle et très droite, elle marchait lentement. Comme si elle avait oublié quelque chose, tout à coup, elle

déposa le sac sur le palier, et rentra dans l'appartement. Elle n'avait rien oublié. Elle ne voulait pas être vue. En courant elle pénétra dans sa chambre, et, fermant la porte derrière elle, elle regarda, une dernière fois, tout autour de cette petite pièce nue et fanée, où elle avait vécu dix-huit ans, et, tendrement, elle baisa les quatre murs. Puis elle sortit en courant, ayant dit adieu à sa jeunesse et à ses années non troublées.

Adolphe Mouvand était au bas de l'escalier. Il ne se retourna pas, quand il entendit, derrière lui, descendre une femme qui tâchait d'étouffer ses sanglots.

Tous deux, pâles, redressés, le regard perdu en avant, ils se mirent en route. De loin en loin, le canut passait la main sur sa barbe, que le givre frangeait de glaçons. Les larmes ne coulaient pas. Les voisins ne remarquèrent pas l'air singulièrement grave qu'avaient ces Mouvand, le père et la fille, et le peu de soin qu'ils prenaient d'assurer leurs pieds sur les entailles de la montée de la Grande-Côte, un jour de gel. Puis ce fut un couple sans nom, sans histoire, dans la grande ville qui s'éveillait. Ils ne se disaient que des mots, ces pauvres gens, et de ceux qui n'avouent pas la tendresse dont ils sont pleins : « Tu n'as pas froid? » « Prends garde au ruisseau, il est glacé. » Une fois, le canut dit : « Allons par ici, ce sera plus long, » et son visage se déforma, dans une grimace douloureuse qui lui tordit la mâchoire. Ils ne pouvaient tarder beaucoup à arriver, Pascale ayant promis d'entrer avant huit heures au parloir d'une école que les sœurs de Sainte-Hildegarde avaient à la Guillotière. Deux autres fois, Mouvand parla. Au moment où il commença d'entrer dans le quartier de la Guillotière, il arrêta Pascale, sur le quai, au bord du Rhône, et lui qui avait une grosse voix rude, il demanda, du ton d'un enfant, humblement, tendrement : « Pascale, veux-tu t'en revenir chez nous? » Pascale, qui n'avait point cessé de regarder dans le vague, loin devant elle, murmura « non » très bas, et reprit son chemin dans le brouillard léger. Le père suivit. Quand il aperçut la place de l'Abondance, ouverte devant lui et si libre, et qui serait si courte à traverser, il répéta, comme un mendiant qui ne croit plus qu'on lui donnera : « Veux-tu t'en revenir? » Mais elle ne répondit rien. Peut-être n'entendait-elle pas. Il lui avait dit, la veille : « Je ne veux pas voir la supérieure. Je te conduirai comme quand tu étais petite, jusqu'à la porte. » L'école, non loin de là, levait sur la rue son

fronton triangulaire surmonté de la croix. Pascale sonna d'abord, afin qu'il y eût de l'irréparable. Puis, dès qu'elle eut entendu le son de la sonnette usée, debout sur la première marche et aussi grande que son père, elle se tourna vers lui, lui jeta les bras autour du cou, et fondit en larmes, couvrant de baisers les joues du vieux tisseur : « Je vous aime! je vous aime! je vous aime! je vous aimerai toute ma vie! » Elle s'écarta, elle le considéra, avec ses yeux ardens et lourds de larmes, comme pour photographier à jamais et imprimer en elle l'image de cet être cher. D'un geste de mère, elle attira contre sa poitrine la grosse tête poilue du tisseur, et la baisa au front, lentement. La porte avait été ouverte. Une tourière jeune avait dit gaiement : « C'est notre nouvelle sœur! » puis s'était tue, apitoyée. Pascale murmura, tandis que le père fermait les yeux, vaincu à la fois et éperdu : « Je vous remercie d'avoir été généreux. Je vous aime! Adieu! Adieu! » Elle sourit à celle qui attendait, monta deux marches, et la porte retomba, entre elle et le père.

Alors, Mouvand s'assit sur une marche, et pleura librement.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Deux ans se passèrent, pendant lesquels Pascale vécut à la maison mère de Clermont-Ferrand, et fit son noviciat. Le canut s'habitua à l'absence de sa fille, ou du moins personne ne put dire, dans le quartier de la Croix-Rousse, qu'il ne s'y habituait pas. On parla huit jours de l'entrée de Pascale en religion, et de la décision du canut de prendre un apprenti. Seulement, l'apprenti ne logea pas dans la maison. Il venait le matin, et, à quelque heure qu'il arrivât, il apercevait les épaules énormes de Mouvand courbées sur le métier. Le canut n'avait jamais tant travaillé. Il n'avait jamais vieilli plus vite non plus. Sa voix de basse était devenue caverneuse, et chaque ride, un sillon. A ceux qui le plaisantaient sur la vocation de Pascale, il répondait : « Puisqu'il y a des filles de plaisir, il faut qu'il y ait des filles de prière, c'est mon avis. »

Quand il reçut, à la fin de décembre 1899, la nouvelle que Pascale allait être envoyée, comme auxiliaire, à l'école de la place Saint-Pontique, il eut une joie, car la petite aurait pu ne jamais revenir à Lyon. Et il dit à l'apprenti, un jeune gars imberbe, et pâle comme une lumière qu'on a oublié d'éteindre en

plein jour : « J'aurai un beau dimanche, Joannès, j'irai voir ma fille à Saint-Pontique ! » Il pensa : « Comme elle sera jolie, avec ses vingt ans, sous la cornette ! »

Il pensait juste. Dans le petit parloir aux murs blancs, il la revit, et, après l'avoir embrassée de tout son cœur et de toute la force de ses bras, il la contempla. Il était assis sur une chaise, elle sur une autre, et il la reconnaissait, trait par trait :

— Tu as toujours tes yeux fleuris, tes yeux jaunes comme des cœurs de marguerite.

Elle riait comme autrefois, même d'une voix plus claire, ne l'ayant pas encore usée à faire la classe.

— Tu n'as plus tes cheveux. Moi qui les chérissais ! Tiens, si, on en voit encore un petit bout doré, à l'endroit où l'oreille tourne...

— Ils échappent toujours !

— C'est comme de l'or. Tu aurais dû m'en laisser une mèche... Tu as le teint plus rose, tu as la bouche lisse comme un berlingot.

— Papa ! on ne nous dit pas ces choses-là !

— Ce n'est que moi, Pascale ! Et il y a deux ans !

Oh ! les douces cinq premières minutes ! Puis ils avaient essayé de causer. Elle lui parla de ses compagnes qu'il ne connaissait pas ; de Clermont-Ferrand où il n'était jamais allé ; des méthodes de classe auxquelles il ne prenait aucun intérêt. Très bonnement, elle l'interrogea sur le quartier, et sur le métier. Mais déjà, dans l'esprit de Pascale, bien des détails s'étaient effacés ; des figures avaient disparu ; toutes les petites nouveautés de la maison ou de la rue, elle ne les avait pas vues. Le vieux Mouvand vit qu'elle faisait effort pour imaginer les rues nouvelles qu'il lui nommait, le métier nouveau, et le dessin du papier qu'il avait acheté « pour que la chambre fût moins froide : » elle n'y réussissait pas, et, d'ailleurs, tout cela n'intéressait que sa bonté, pas sa vie. Mouvand comprit qu'il n'y avait de commun entre eux, désormais, ni maison, ni quartier, ni occupations, plus rien que le passé, qu'il n'y aurait plus même de congé ensemble qu'au delà de la tombe. Mouvand sentit que tout le sacrifice n'était pas fait. Il demanda :

— Es-tu heureuse dans ta position, Pascale ?

— Tout à fait.

— Comme autrefois ?

Elle ne voulut pas répondre « plus ; » elle fit seulement un signe de tête. Elle était heureuse évidemment, d'une manière qu'il comprenait mal, heureuse sans lui et loin de lui. Il se leva, bien que l'heure de la récréation ne fût pas finie. Il caressa, du bout des doigts, le bandeau qui cachait l'or, et le voile noir, et les mains de l'enfant. Il dit : « Je reviendrai. C'est le dimanche qu'on te voit ? »

Mais il laissa passer plusieurs mois sans revenir. Ses camarades, les joueurs de boules des Pierres-Plantées, remarquèrent qu'il avait moins de force pour « tirer, » et que sa boule était souvent « courte. » Le vin du chef de groupe n'égayait plus qu'un peu celui qu'il épanouissait jadis. Le printemps vint, puis l'été. Mouvand ne renonça point à aller voir Pascale, mais il la voyait rarement et peu de temps. Sa foi robuste avait grandi dans la solitude. Il n'était point triste : il n'aimait plus la vie, voilà tout. Il disait, dans ses prières : « Je suis vieux, je suis laid, je suis abandonné, personne ne peut plus m'aimer, excepté Dieu ! *Gloria ! Alleluia !* Mon âme est à demi sauvée ! » Depuis que sa fille avait pris le voile, il saluait toutes les religieuses, dans la rue. Mais il évitait les occasions de leur parler, à cause de la petite qu'elles lui rappelaient trop. Il devenait sensible à l'excès. Probablement il l'avait été toute sa vie, mais en dedans, à la manière des forts, sans que les femmes et les indiscrets pussent s'en douter. A présent que sa force avait diminué, jusqu'à l'empêcher de travailler plus de huit heures par jour, les nerfs « avaient pris le dessus, » et il se sentait commandé par ses impressions qu'autrefois personne n'aurait seulement soupçonnées. Plus régulièrement que jamais, il assistait aux réunions des Hospitaliers-veilleurs, et, le dimanche, avec ses camarades de l'œuvre, il se rendait aux hospices, le matin, et, dans les deux salles de fiévreux confiés à sa « colonne, » on le voyait s'approcher des lits, causer avec les malades, les soulever, leur tailler les cheveux et la barbe. Cette antique forme de la charité lyonnaise lui plaisait. Il rencontrait, dans cette confrérie, des hommes de son métier et des croyans de sa trempe. Il avait aussi, jadis, et selon les règlemens de l'œuvre, assisté et veillé à domicile les malades pauvres. Il ne pouvait plus le faire. Un matin de la fin de l'été, pendant que, vêtu de son tablier blanc à grande poche, jeté par-dessus sa jaquette, il rasait les joues d'un malade, une des sœurs des hospices de Lyon passa au pied du lit, et dit :

— Monsieur Mouvand, votre chef de colonne vous demande, dans la salle à côté.

Elle continua de glisser sur le parquet, de son pas muet et léger. Sa coiffure toute blanche, bonnet, cornette et bride, s'évanouit dans la salle voisine, derrière la porte qui se referma, et retira de la salle un rayon de jour. Le canut avait appuyé sa main gauche qui tenait le linge à barbe sur le lit du malade, et, son rasoir pendant au bout de l'autre main, il demeura penché de ce côté, immobile, sa grosse tête en avant, comme un chien en arrêt. Ce ne fut qu'au bout d'une minute qu'il sembla reprendre conscience de ce qu'il devait faire, et se redressa. Il se hâta d'accommoder son « client, » serra son rasoir dans son tablier, et passa dans la salle, où le « conducteur » de la colonne l'attendait pour lui demander un renseignement. Quand il eut répondu, il commença d'enlever son tablier de barbier volontaire.

— Tu as l'air plus malade que tous ceux qui sont ici, Mouvand. Tu as raison d'aller faire un tour dehors, ça te remettra, mon vieux!

Le canut hocha la tête, deux ou trois fois, comme il faisait souvent, avant de répondre. Puis il dit :

— Je ne reviendrai plus.

— Avant la prochaine fois!

— Non, jamais!

— Tu te sens usé?

— Oui, je suis presque fini, je ne peux plus être de rien, voilà ce que tu diras aux confrères... Mais il y a autre chose.

— Quoi donc?

— Je ne veux plus voir la sœur qui a passé tout à l'heure : elle ressemble trop à ma fille Pascale... Et voilà pour toi... Adieu.

Il ne revint plus, en effet. On ne le vit plus, le dimanche, qu'aux offices, et sur le boulevard de la Croix-Rousse, jouant aux boules. Ses camarades, pour le ménager, lançaient moins loin « le petit, » et quelquefois, quand il avait le dos tourné, du bout du pied, rapprochaient sa boule, pour qu'il eût encore la joie de gagner.

Au printemps de 1902, il était très absorbé par un grand travail : une pièce de soie blanche magnifique, pour la fabrication de laquelle il avait été choisi, parmi des centaines d'ouvriers, par le successeur de M. Talier-Décapy, le grand fabricant lyon-

nais. Il y travaillait avec un soin extrême, se lavait les mains vingt fois par jour, afin de ne pas salir l'étoffe : une soie épaisse et souple, couleur de neige, semée de couronnes de feuilles brodées en fil d'argent. Il mettait de l'amour et de l'orgueil à tisser cette lumière. Le 16 mai, qui est la veille de Saint-Pascal, il revenait de voir sa fille, et le vieil homme avait au cœur deux joies, toutes deux voilées : il avait trouvé Pascale moins pâle, et elle lui avait dit : « J'irai vous voir, et quêter chez vous, avec notre mère supérieure, parce que la communauté est pleine de sœurs chassées, à Clermont-Ferrand, elle ne peut pas nous venir en aide, et il nous faut plusieurs cents francs pour vivre jusqu'à la fin de l'année.

— Plusieurs cents francs ! Je ne t'en donnerai qu'un morceau : viens tout de même.

Était-ce bon, ce rêve ! Pascale à la Croix-Rousse ! Pascale montant la Grande-Côte, Pascale dont on verrait, par la fenêtre, le voile noir, et la robe bleue en mouvement, et les yeux regardant en l'air ! La voix de Pascale dans la chambre d'où elle avait, si longtemps, éloigné la vieillesse ! Les yeux de Pascale reflétant les choses de la maison et le portrait du père au travail, comme jadis, quand elle arrivait derrière le canut, et le surprenait en disant : « On ne s'embrasse donc pas, aujourd'hui ? » La seconde joie, qui n'était qu'un accompagnement de la première, Adolphe Mouvand l'éprouvait à revenir le long de la Saône par un temps doux, les mains dans les poches, à sentir tourbillonner dans sa barbe le vent d'été, qui n'est frais que quand il court. Et puis, sur le quai, il y avait de la verdure, oui, ce qu'il en faut pour qu'un canut ait une impression de campagne.

Mouvand se hâtait. Il avait chaud, quand il s'assit devant le métier, et qu'il enleva le papier qui couvrait la pièce. Avec plus de goût que de coutume, avec plus de force, il donna le coup de pédale, sa main gauche poussa le battant, sa main droite lança la navette. Il travaillait depuis une heure, et le jour était splendide dans l'atelier ; l'apprenti s'était reposé trois fois ; Mouvand, excité par la beauté de cette matière qu'il maniait et du tissu qu'il voyait se former entre ses doigts, courbait en mesure ses épaules et sa tête chenue coiffée d'une vieille casquette à oreilles relevées, qu'il portait d'ordinaire à la maison. Un coup de sonnette ne le fit pas suspendre son travail, pas plus que l'entrée d'un employé de la fabrique Talier-Décapy, qui servait

de guide à un industriel italien, client de la maison. Celui-ci, figure mince et osseuse, allongée par une barbiche en pointe, s'approcha du canut, l'observa un moment, étudia l'étoffe, et, touchant l'épaule du tisseur :

— C'est admirable! dit-il.

Mouvand arrêta le battant au point où les fils de la chaîne, exactement tendus, prolongeaient en rayons séparés la lumière pleine de la soie déjà tissée. Il toucha même d'un doigt le bord de sa casquette.

— J'amène chez vous, monsieur Mouvand, un connaisseur, le plus important des exportateurs de soie de l'Italie... Vous pouvez juger, monsieur, de l'habileté de nos ouvriers lyonnais. Celui-ci est un des plus habiles.

— Le dernier! dit la grosse voix du canut. Jamais de camelote! Jamais de ruban, chez moi!

L'Italien admirait vraiment. Il touchait l'étoffe; il lui souriait, il avait envie de lui parler.

— Vous êtes un artiste, dit-il. Vous tissez un chef-d'œuvre; c'est une robe de bal?

Le vieux canut, content d'être loué devant Joannès l'apprenti, mais plus encore de voir reconnu son mérite si longuement acquis, enleva sa casquette, et proclama :

— Robe de cour, pour le sacre du roi d'Angleterre!

Les mots frappèrent les murs fanés de l'atelier, et les poutrelles dansantes, et les vitres rousselées aux angles par les fumées d'hiver.

Toute la fierté des vieux pères, créateurs, pour une part, de l'œuvre lyonnaise, artisans qui comprenaient la beauté de leur travail, qui s'en réjouissaient, toute l'émotion d'une vie renfermée, pauvre et goûtant la richesse qu'elle ouvrait, tout cela passa dans ses paroles.

Quand les visiteurs furent partis, de la même voix, le canut dit à l'apprenti libéré et goguenard, qui regagnait sa banquette après avoir fermé la porte :

— Retiens son jugement, Joannès. Tu es dans la maison d'un artiste. Et j'ai eu à peu près raison, va, quand j'ai dit : du dernier!

Il travailla jusqu'à la nuit, afin d'achever la pièce, s'il le pouvait. La visite l'avait ému, et ce fut la troisième joie, profonde aussi, de sa journée.

Le lendemain, à sept heures, quand Joannès entra dans l'ate-

lier, il trouva le maître assis près du métier et les bras étendus en croix sur l'étoffe, à laquelle il ne manquait plus, pour être achevée, qu'un quart de mètre.

Adolphe Mouvand était mort.

. . . . . .

Pascale eut, de cette mort, une douleur qui acheva de troubler sa santé déjà éprouvée par la fatigue, par la privation d'exercice et d'air. Ses compagnes, dans cette occasion, furent prodigues d'attentions, de paroles tendres, de silences respectueux et amis. Elles furent divinatrices, étant toutes habituées, filles de ferme, ou d'atelier, ou de bureau, à méditer sur la Passion du Maître qui rend habile à connaître et à plaindre les autres souffrances. Pascale avait, vraiment, parmi elles, le conseil et l'appui. Sans doute, elle luttait, mais aidée et soutenue. Elle était adorée des enfans, qui la sentaient faible, qui lisaient dans le mouvement de ses cils abaissés tendrement dès qu'elle répondait « bonjour, » dans la caresse prompte de sa main, dans la contraction de son visage à la nouvelle d'un accident ou à la vue d'une plaie, la toute-puissance des affections et des émotions sur cette jeune maîtresse. Les plus petites couraient vers elle, dès qu'elles l'apercevaient, sur la cour ou dans les corridors; il y en avait qui lui baisaient les mains; elles se pendaient à ses jupes maternelles, et, pendant la récréation du patronage, le dimanche, quand sœur Pascale surveillait, les grandes venaient lui dire ce qui leur coûtait le plus à avouer : les misères de la toilette et celles du cœur. Elle n'aimait pas ces confidences qui la rejetaient dans l'agitation de la vie. Elle disait en riant : « Pourquoi moi, mes chéries? Je n'ai pas d'expérience; je ne puis vous dire que ce que j'aurais fait, quand j'étais la fille d'un canut, dans le quartier de la Croix-Rousse. » Ce qui lui plaisait avant tout, c'était, après le jour, l'office du soir récité en commun, la récréation, la prière, le silence, l'apaisement où l'on entre avec le souvenir de la vie encore frémissante et le sentiment persistant des âmes qui veillent sur la vôtre, puissances redoutables aux forces de séduction ou d'épouvante qui rôdent dans la nuit. Elle aimait le silence jusqu'après la messe du matin : quel rafraîchissement et quel renouvellement de force! « La grâce descend dans le silence, » disait Pascale. Elle n'était pas mystique, mais elle avait de vifs élans de piété, des gestes d'âme qui sait le chemin, et qui ne peut se maintenir au vol,

mais qui saute, et touche les grappes pleines, et retombe avec un parfum qui demeure. Elle était exacte, et même minutieusement, dans l'observation du règlement. Elle aimait ses élèves, les jolies encore de préférence, mais l'amour grandissait avec le devoir accompli. Une sainte naîtrait peut-être de sa faiblesse défendue par quatre femmes saintes.

Voilà pourquoi la nouvelle que la communauté était menacée, troubla jusqu'au fond de l'être sœur Pascale. Toute la nuit, le passé traversa l'esprit de la religieuse, elle revit la route parcourue, et elle essaya, mais vainement, d'imaginer, dans l'épouvante, ce lendemain qui était comme la nuit, mystérieux, pressant, dangereux. Et elle se leva brisée de fatigue.

III. — LA VOIX DOULOUREUSE

La matinée du mardi s'avançait. Dans le jour radieux, les enfans de l'école, prisonnières comme des guêpes dans une serre, commençaient à s'énerver : trente petites de six à huit ans, qui écrivaient, le dos courbé et les yeux souvent levés vers la maîtresse. Pascale dictait : « Une voix s'est fait entendre dans Rama, des pleurs et des cris lamentables ; c'est Rachel qui pleure ses enfans, et elle ne veut pas se consoler, parce qu'ils ne sont plus. »

Pauvre voix, à laquelle les enfans étaient habituées, sourde et faible.

— Vous avez compris ? Relisez vos dictées. Je les corrigerai tout à l'heure. Mélie, viens me trouver.

Une enfant se leva, d'une seule détente de ses muscles agiles, et vint près du bureau de la maîtresse. C'était une roussotte, aux yeux bleus, durs et mobiles, aux lèvres larges, aux dents aiguës, — tête de petite louve, sortant d'une robe grise, de toute saison ; — l'élève la plus vieille de la classe (dix ans), la plus dissipée. Elle monta sur la première marche du marchepied, et planta son regard assuré dans les yeux las de sœur Pascale. La maîtresse était tournée vers la fenêtre, et l'enfant avait le visage dans l'ombre. Les autres élèves, presque toutes, essayaient d'entendre. Quelques-unes relisaient leur copie.

A voix basse, sœur Pascale demanda :

— Ma petite, j'ai encore une observation à te faire.

Mélie eut un mouvement d'épaules du plus parfait irrespect.

— Pourquoi donc? J'ai écrit comme les autres!

— Ce n'est pas cela que je veux dire.

— J'ai pas causé!

— C'est vrai.

— Quoi alors?

— Tu n'es pas venue à la messe avant-hier?

L'enfant fronçait les sourcils, et regardait du côté de ses compagnes, qui levèrent le nez, et se mirent à rire, en voyant que la sœur grondait encore Mélie, la paresseuse, la désordonnée, la mauvaise tête.

Mélie, par-dessus ses compagnes, avec un air de révolte, regardait très loin, chez elle, dans le taudis paternel. Et elle se taisait.

Sœur Pascale se pencha, et, bien bas:

— Tu veux donc me faire de la peine?

— Sûr que non!

En un instant, la petite tête farouche se trouva nez à nez avec le visage de la maîtresse, et elle était sombre encore, et irritée, mais d'une autre chose, de se voir méconnue, de ce que cette sœur Pascale ne comprenait pas qu'on l'aimait, elle, qu'on lui sauterait au cou, en pleine classe, si on n'avait pas peur de se faire renvoyer... L'ardent reproche de ce regard n'échappa pas à Pascale, dont les lèvres s'allongèrent un peu. Aussitôt l'enfant parla, résolue.

— Je vas vous le dire, mais rien qu'à vous: j'ai pas pu venir.

— Explique.

— Samedi soir, papa et maman sont rentrés tous deux brindezingues: il a fallu que je les couche. Ils ont fait le train toute la nuit. Le matin, je dormais.

La main de sœur Pascale se posa, comme pour absoudre, sur la tignasse rebelle de Mélie. L'enfant se haussa sur la pointe des pieds, pour mieux rencontrer cette caresse, elle, la battue, la privée de mère, la rebutée.

— Va, dit sœur Pascale...

En disant cela, une idée de faubourienne lui vint.

— Ils n'auront pas leur plumet tous les samedis, il faut l'espérer. Et alors tu viendras dimanche prochain, et puis les autres...

Elle s'arrêta brusquement. Que disait-elle? Dimanche pro-

chain, les autres? Deux larmes rapides, dans ses yeux jeunes, apparurent au bord des cils.

Et Mélie descendit la marche en disant:

— Sœur Pascale a un chagrin : elle n'a pas pu rire.

Les élèves n'avaient rien entendu ; mais elles avaient vu. « Que t'a-t-elle dit? Elle pleure? Tu as menti? — Non. — Pourquoi pleure-t-elle? — Est-ce qu'on sait? — Elle a un chagrin, dis, Mélie? — Bien sûr. — Qu'est-ce que c'est? » Le soleil chauffait les arbres et les maisons de la place ; les petites filles s'agitaient; sœur Pascale cherchait à reprendre sa voix de professeur: « Nous allons corriger la dictée... »

Elle fut libérée par la cloche qui sonna la récréation. Sœur Pascale croyait pouvoir enfin rejoindre la supérieure, et connaître un peu plus du destin qui la menaçait, savoir ce qu'on allait faire, et à quelle résolution sœur Justine s'arrêtait.

— Ma sœur Pascale, dit celle-ci, en la rencontrant dans le couloir, vous surveillerez le déjeuner des « lointaines. » Vous avez une mine de carême. Quel roseau vous êtes!

Sœur Pascale, pendant la récréation, essaya de jouer, essaya d'être gaie, et d'obéir comme elle le devait, amoureusement. Elle sentait en elle comme un poids de larmes qui l'oppressait. Autour d'elle, les enfans couraient, glissaient, croisaient leurs routes, bruissaient comme des moucherons d'été. Mais la jeune maîtresse se faisait battre aux barres comme une vieille. De loin, elle apercevait, allant et venant, sœur Léonide, pressée comme à l'habitude, et trottant, et qui riait, de ses lèvres sans dents, aux gamines qui l'appelaient, ou bien elle voyait encore, sage, calme dans sa robe bleue, sœur Edwige qui, debout dans l'embrasure d'une fenêtre, corrigeait un cahier de devoirs.

A quatre heures et demie, à « l'heure des parens, » les quatre femmes se retrouvèrent,— la cuisinière était à la cuisine, — derrière la porte d'entrée qui venait de se fermer sur la dernière élève.

— Eh bien? dit anxieusement sœur Pascale. Qu'avez-vous décidé, notre mère? Qu'allons-nous devenir? Avez-vous une idée? Que faites-vous?

La vieille sœur Justine, qui jouissait infiniment d'être « en communauté, » adressa d'abord un signe amical de sa grosse tête crevassée de rides à sœur Danielle, à sœur Edwige, à sœur Pascale. « Bonjour, mes enfans! Les classes sont finies. Les poitrines se cicatrisent. Bonjour, mes grandes filles! »

— Ce que j'ai fait ? dit-elle ensuite, j'ai commencé une lettre.

— Et après ?

— Je la terminerai, et je la ferai mettre à la poste ce soir, par sœur Léonide.

— C'est tout ?

— Non, j'attendrai la réponse de notre mère générale, qui répondra sans doute jeudi à notre supérieur M. le chanoine Le Suet, ou à moi.

— Et d'ici là ?

— Deux jours ? Nous ferons la classe et nous prierons.

— Et si...

Sœur Pascale hésita un moment, mais comme on lui pardonnait les hardiesses de parole qu'elle avait apportées de la Croix-Rousse, elle continua :

—... Si personne ne nous dit rien ?

Les yeux fermes de sœur Justine s'arrêtèrent sur la raisonneuse :

— Alors seulement, ma petite Pascale, nous agirons de nous-mêmes.

Le surlendemain, tout de suite après le dîner de midi, — préparé en vingt minutes et mangé en quinze, — sœur Justine, et celle qui, dans les jours d'exception, prenait le rôle d'assistante, sœur Danielle, traversaient le quartier de Saint-Pontique, passaient sous la gare de Perrache, et, sur le cours du Midi, montaient dans un tramway, car elles étaient pressées, et elles allaient loin. Assises l'une à côté de l'autre dans la voiture, elles échangeaient quelques mots, dans le bruit des roues et des vitres dansantes.

— M. le supérieur doit avoir des ordres ?

— Je le pense, puisque je n'ai rien reçu de la mère générale.

— Il va nous dire de partir pour Clermont-Ferrand. C'est sûr !

— C'est infiniment probable.

— Il faudra lui demander l'heure des trains ? M. le supérieur voyage quelquefois, nous jamais.

— Voyons, sœur Danielle, notre sœur Léonide sait ces choses-là parfaitement... Les demander à M. le supérieur ? A quoi pensez-vous ?

Pendant une partie du trajet, elles restèrent ensuite silencieuses, chacune songeant à Clermont-Ferrand. Comme le tramway débouchait en vue du pont de Tilsitt, sœur Danielle se pencha vers la supérieure :

— Je retrouverai, là-bas, plusieurs de celles avec lesquelles j'ai fait mon noviciat. Je ne pourrai pas m'empêcher d'en être heureuse... Mais qu'est-ce que nous ferons, si nombreuses, dans la maison, chassées de tant d'écoles, de tous les coins de la France, et rassemblées là? Comment se loger toutes? Comment vivre? S'il y avait seulement, pour notre congrégation, des missions au delà de la mer, dans un pays dangereux...

Elles avaient traversé la Saône. Elles étaient rendues. Vivement elles descendirent de la voiture, et longèrent, pendant quelques pas, le quai Fulchiron, jusqu'à la maison carrée, respectable et cossue, où habitait le chanoine Le Suet.

C'était un grand abbé qui, dans sa soutane, était de même largeur, en haut, en bas, et au milieu, de quelque côté qu'on le regardât. Il n'était pas gros, il n'était pas maigre; il avait de la dignité dans l'allure, de l'onction et même de la nonchalance dans le débit, une grande tiédeur de zèle, une correction de vie parfaite, une confiance en soi non apparente mais sans limite. Tout le clergé de Lyon le connaissait. Il avait monté sur place. Prêtre concordataire s'il en fut, il ne comprenait que l'accord, et le prix lui paraissait toujours abordable, parce que le besoin de la paix n'avait chez lui aucun rival : pas même l'honneur de la religion en laquelle il croyait. L'œil profond, les cheveux demi-longs et rares sur le sommet du crâne, les sourcils épais, la lèvre inférieure lourde et cotonneuse, le nez souvent pâli par une aspiration émue, l'abbé Le Suet était un consultant sans remède, mais écouté. On venait à lui pour lui raconter ses ennuis. On le quittait sans autre provision de voyage que des paroles qu'on aurait pu lire dans les journaux : « Les temps sont pénibles. Avec de la bonne volonté, tout s'arrangera, bonne volonté de part et d'autre. Les catholiques ne sont pas exempts de fautes. Assurément, vous avez raison de vous plaindre, et je vous plains; mais il aurait fallu prévoir, et faire ceci, et faire cela, en temps utile, vous comprenez bien, utile, etc. » Quant à savoir au juste ce qu'il avait conseillé, ceux qui le connaissaient, de nouvelle ou d'ancienne date, n'auraient pas pu le dire : il avait toujours blâmé ses amis et craint quelque chose. Sa fonction avait

été de tirer en arrière, sur ses troupes. Surtout, il ne conseillait rien pour aujourd'hui. Les opérations les plus nettes de son esprit s'exerçaient sur les petites affaires locales et ecclésiastiques du passé. Là-dessus, il ne tarissait pas. Il avait toutes les mémoires. Il citait des vicaires qui avaient eu des mots malheureux avant le concile, c'est-à-dire des mots trop ultramontains, avant la définition. On n'en citait aucun de lui, ni dans un sens, ni dans l'autre. Son aumône était normale. On le disait riche, ce qui est toujours bien relatif quand il s'agit d'un prêtre français. Quelques confrères étaient éblouis par le confortable de sa salle d'attente, meublée de chaises recouvertes de reps gros bleu, de gravures anciennes représentant des scènes de l'histoire sainte d'après quelque Poussin, de vases de fleurs artificielles, — don de la communauté, — sous verre, et d'une pendule coucou, rapportée de la Forêt-Noire. Son salon était encore plus admiré. L'abbé Le Suet prêchait d'anciens sermons, de ses jeunes années, ravivés par des citations extrêmement modernes. Il avait été nommé chanoine honoraire vers 1885. On avait parlé de sa candidature à l'épiscopat. On n'en parlait plus. Sa vanité l'y eût poussé, et la conviction qu'il eût été « administrateur. » Sa bonne foi était entière. C'était un bon laïque tonsuré, orthodoxe, de caractère appauvri, d'esprit moyen, incapable de trahison, devenu incapable d'action et souhaitant vainement la paix en pleine guerre, un traînard jouant de la flûte sur le derrière de l'armée.

Quand sœur Justine sonna chez l'abbé, la bonne, cette vieille Zoé proprette, plate et froide, qui avait l'œil d'un inspecteur de police, la reconnut, et dit sèchement :

— Je ne sais pas si monsieur le supérieur va pouvoir vous recevoir ;... ça m'étonnerait : il part ce soir.

— Pour Paris, peut-être ? demanda sœur Justine.

— Non, pour les eaux de Vichy.

Elle revint, après cinq minutes.

— Entrez, mais ne restez pas longtemps.

Elle leur montra, de l'épaule soulevée, la porte, qu'elles avaient plus d'une fois franchie, de la salle d'attente, et rentra dans sa cuisine.

L'abbé parut presque aussitôt, venant de son salon, ne s'excusa pas de recevoir les sœurs dans la salle d'attente, s'assit dans le fauteuil Voltaire en tapisserie conventuelle, et dit :

— Je vous écoute.

Puis il ferma les yeux.

Elles avaient pris les deux seules chaises de paille de la pièce. L'abbé, dans le fauteuil, penché en avant, le coude appuyé sur les genoux, dodelinait la tête et grognait aux explications de sœur Justine, pour faire voir qu'il ne dormait pas.

— Que faire, monsieur le supérieur? demanda celle-ci en terminant. Nous sommes averties que notre école sera fermée après-demain. Devons-nous résister?

— Assurément non! dit l'abbé en ouvrant les yeux et la bouche en même temps, et en parlant d'un air d'autorité. Je m'y oppose! Et la maison mère? Vous voulez donc faire fermer la maison mère?

— Non, monsieur le supérieur, mais affirmer notre droit. Si on n'entend pas tomber les pierres du mur, qui se doutera que l'on démolit, qu'on fait des ruines, et que ce n'est pas volontairement que nous quittons nos enfans?

L'abbé dit :

— Ne provoquons pas...

— Mais, monsieur le supérieur, on nous vole, on nous met à la porte, on nous arrache nos enfans, on nous interdit la vie en commun...

— Permettez!

— ... La vie en commun, à Lyon tout au moins, monsieur le supérieur. Nous devons avoir quitté l'école après-demain, et nous retirer à la maison mère.

— Qui vous a dit cela?

— Mais, les gens de la police! Où voulez-vous que nous allions?

— Il n'est pas possible, fit l'abbé, en rajustant ses lunettes, et en regardant, l'une après l'autre, les deux religieuses, il n'est pas possible, vous entendez bien, à la maison mère de vous recevoir... Elle est comble...

Les deux femmes avaient sursauté. Elles dirent ensemble :

— Comment! ne pas rejoindre nos mères?

— J'en suis avisé, reprit l'abbé, par une lettre de la supérieure générale, lettre désolée,... et j'allais vous en écrire moi-même, avant mon départ : on n'a plus de place.

— Mais alors?

Il leva les deux mains, pour dire : « Évidemment! »

— C'est la séparation?

Il inclina la tête.

— Se laïciser?

Il s'inclina de nouveau.

— Quitter sœur Danielle, sœur Edwige, sœur Léonide, sœur Pascale?

— Ma chère fille...

— Ne plus enseigner nos enfans, retourner au monde, tout perdre! Vous ne l'avez pas dit? Il nous est permis de télégraphier à la maison mère! Elle pourra...

— Je sais ce qu'elle pourra faire, interrompit l'abbé Le Suet, et c'est peu de chose.

Il ouvrit un tiroir, et prit, entre l'index et le pouce, quelques pièces de monnaie enveloppées dans un fragment de journal.

— Très peu de chose... La maison mère est très pauvre; elle a trois mille religieuses à nourrir quotidiennement, et inutilement. Je suis chargé de vous remettre, à chacune, quarante francs. Ce sera la petite provision, le petit viatique... Une dame généreuse a préparé, je le sais aussi, des costumes pour laïcisées. Vous passerez chez elle, en quittant l'école, et vous recevrez un vêtement complet.

— Et nous irons?

L'abbé se leva, et, faisant une grimace triste, à cause de l'embarras où cette conversation le mettait :

— Où vous pourrez, hélas!... Tout est plus fort que nous, mes pauvres filles... Je regrette d'avoir en vain prophétisé ce qui se passe... Sacrifiez-vous... Laissez passer la tourmente...

Il souffrait, sincèrement, de voir, devant lui, les deux femmes qui s'étaient levées, pâles comme leur guimpe. Sœur Justine hésita un moment, puis elle se décida à ne pas insister, et balbutia:

— Adieu, monsieur le supérieur, nous n'oublierons pas vos bontés... Nous nous recommandons à vos prières.

Elles s'inclinèrent avec déférence, et repassèrent la porte.

Au tournant de la rue, sœur Danielle, sans s'arrêter, dit :

— *Passio Domini nostri Jesu Christi...*

Sa parole était ferme, tremblante d'énergie et d'indignation. La religieuse regardait le quai, les maisons, la ville, et en eux elle voyait le monde, auquel elle venait d'être rejetée et ramenée violemment, contre lequel elle protestait de toute la

force de sa volonté, parce qu'il était le trouble, l'impureté, le blasphème, l'orgueil de la parure, le contraire de la paix. Elle sentait en elle la révolte de la vierge, de la femme, de la paysanne de race énergique, et elle dominait tout, sauf l'émotion de ses nerfs qui chassaient le sang de sa belle figure de médaille romaine, et l'amassaient dans son cœur angoissé. Sœur Justine pensait déjà aux mesures qu'elle devait prendre. Il y avait longtemps qu'elle avait jugé les hommes, et pardonné d'avance ce qu'ils lui feraient subir d'injustices et d'affronts. Là, dans la rue, dès le premier pas, elle avait pris une résolution; elle en méditait d'autres. Et le seul signe auquel on eût pu reconnaître son émotion, c'était la vigueur inusitée de son allure. La vieille religieuse allait grand train, délibérément, les yeux à vingt pas en avant, comme un soldat.

— Où allons-nous? demanda sœur Danielle.

— Mais, chercher conseil! dit la supérieure, avec cette sorte de rire bref qui enveloppait son autorité et la rendait bon enfant. Ce n'est pas un conseil que nous avons reçu là!

— C'est la fin de l'Institut, murmura sœur Danielle.

— Il ne faut pas que cela soit la fin des sœurs, ma chère fille.

— Et qui peut donner un conseil, ma mère?

— Les saints : il y en a toujours, et il n'y a qu'eux.

L'autre comprit tout de suite qu'elles allaient trouver l'abbé Monechal. En effet, arrivée à l'extrémité de la place Bellecour, sœur Justine tourna à gauche, et continua de marcher jusqu'au pied des hauteurs de la Croix-Rousse...

L'abbé Monechal habitait une de ces rues surhabitées du quartier des Terreaux, qui renferment, derrière des façades plates, enfumées, léprosées par la pluie et par l'ombre, les magasins et les bureaux de nombreux marchands et fabricans de soie.

Entre deux de ces comptoirs, au-dessus desquels logent des ménages de commis et d'ouvriers, dans un immeuble banal, indéfiniment réparé, cloisonné et resali au cours des temps, il avait fait choix d'un rez-de-chaussée qui eût convenu à une famille de miséreux. Le logement convenait au prêtre ami des pauvres et tout dévoué à leur service. On montait trois marches; la porte n'avait pas de sonnette, et on entrait dans une pièce à peine meublée, aux murs revêtus de plâtre, qui ouvrait elle-même sur une seconde pièce, plus petite, sans porte, où l'abbé,

le soir, disposait lui-même un lit de camp, dissimulé dans un placard. Il recevait là, tous les matins et une partie de l'après-midi, la clientèle énorme de la misère, de la faim, de la plainte, de la rouerie, du vice et souvent de la vertu qui s'ignore et qu'on ne sait comment soulager. On attendait dans ce qu'il appelait le salon; et, à son tour, chacun allait quêter le prêtre, ancien « soyeux » devenu missionnaire libre, et déjà aux trois quarts ruiné par cette cause exceptionnelle et superbe de ruine : la charité.

Sœur Justine et sœur Danielle n'eurent pas besoin d'attendre, il n'y avait personne dans le « salon. »

Quand elles furent dans la seconde pièce, elles virent, au-dessus de la table de bois blanc, l'échine ployée, courbée, affalée de l'abbé qui dormait. Sur les deux bras croisés et formant giron, le front était caché, et l'on n'apercevait, en arrivant, que deux manches de soutane, un occiput large, sans tonsure, aux cheveux drus, blancs, coupés ras, et un dos voûté que la respiration soulevait en mesure. Les deux religieuses, par respect, s'arrêtèrent à trois pas de la table, sans rien dire. D'autres eussent fait un peu de bruit. Sans s'être consultées, elles remuèrent ensemble les lèvres, priant tout bas pour l'homme las de ce lourd fardeau de la vie d'œuvre, plus las qu'elles-mêmes, et tout seul. L'épreuve de la solitude leur paraissait déjà plus rude. Mais il y a de mystérieuses cloches, dans les âmes ardentes. La partie de l'âme qui ne dort jamais, le veilleur du navire à l'ancre, éveilla l'équipage. Le prêtre releva la tête, regarda devant lui, passa la main sur ses paupières, et dit, sans embarras :

— Pardon, mes sœurs, cela m'arrive quelquefois; je vieillis.

Sa mémoire ne lui rappelait pas encore qui étaient ses visiteuses.

Le nom lui revint. Une petite inclination de tête en témoigna.

— Sœur Justine, je crois, et sœur Danielle ?... Oui,... asseyez-vous donc... Vous venez me recommander quelqu'un, mes bonnes filles ?

Elles demeurèrent debout, les mains rentrées dans leurs manches. Elles se ressemblaient presque, en ce moment, leurs deux visages étant pétris par la même idée souveraine et douloureuse. On eût dit, à leur attitude, qu'elles comparaissaient devant le tribunal de Dieu.

— Nous avons un grand malheur, dit sœur Justine, et nous venons à vous pour savoir que faire.

Elle commença de raconter les événemens des derniers jours. L'abbé Monechal écoutait, les yeux demi-clos et attentifs, les mains posées à plat sur la table. Son front découvert, bossué, ridé, son gros nez ferme du haut, souple au bout et dévié à gauche, sa mâchoire large et en relief, ses joues creusées là où les dents manquaient, ses lèvres fanées, tombantes aux angles, marquées du pli de la pitié, disaient à la fois la vigueur et la fatigue de cet homme, qui n'était pas encore un vieil homme, mais dont l'esprit, le cœur, les mains, les lèvres, et ces yeux avaient beaucoup travaillé pour l'amour, si rare, des autres hommes.

En écoutant sœur Justine, l'abbé pensait : « Encore les pauvres qui vont souffrir! Comme l'impiété les déteste, ces amis de Jésus-Christ! C'est contre eux que tout se fait. »

Et comme c'étaient là des pensées habituelles pour lui, ses traits ne changèrent pas.

Mais, quand la supérieure en fut venue à dire : « Nous sortons de chez M. le chanoine Le Suet, il nous a dit que la maison mère ne pouvait plus nous recevoir, et qu'il fallait quitter l'habit, et rentrer dans le monde...

— Rentrer dans le monde! s'écria l'abbé.

Ses yeux s'ouvrirent tout grands, et il y parut une force qui n'a pas d'âge, une lumière nette, bleu foncé, en faisceau droit, comme le regard des phares, qui va chercher au loin ceux qui se perdent.

— Rentrer dans le monde! Ah! mes pauvres, que j'en souffre avec vous! Votre communauté agonise, et vos ennemis s'en réjouissent, quand vos amis ne le voient pas encore! Des âmes parfaites! Des saintes! Vous en aviez parmi vous! C'était l'œuvre d'un siècle et de la grâce quotidienne. Combien faudra-t-il de temps pour qu'elle se reconstitue, la source des saints? Et combien, pour que les saints s'affadissent? Car c'est vite dit : rentrez dans le monde! Mais vous n'y avez jamais vécu en somme! Vous n'êtes pas faites pour lui. Vous n'avez pas fait de noviciat pour cette vie-là. Vous n'êtes pas appelées, vous n'êtes pas préparées. Ah! mes filles, mes pauvres filles!...

Elles baissaient la tête.

— Oui, je crains pour plusieurs! continua-t-il. Les fleurs

délicates sont les plus vites roussies. Il y aura des âmes ruinées. Et parmi celles qui résisteront, combien peu ne seront pas abaissées!

Il vit que sœur Danielle pleurait, et il leva ses épaules lasses.

— Excusez-moi, dit-il, ce n'est pas bien, à moi, de vous faire pleurer ; ce n'est pas mon rôle. Ce que je viens de vous dire ne sera, j'espère, pas vrai pour vous.

— Que devons-nous faire? répéta sœur Justine.

— Vous n'avez pas le choix. Vous serez relevées de vos vœux d'obéissance et de pauvreté; vous vivrez dans la vie médiocre et par conséquent dangereuse... Tâchez, vous, la supérieure, d'abriter vos filles le plus possible...

— J'en ai de jeunes.

— Je le sais ; vous prierez deux fois pour les jeunes et une fois pour les vieilles. Vous prierez dans la perpétuelle contrariété de la vie. C'est une prière puissante. Il faut qu'elle le soit, pour que la somme des mérites ne diminue pas en France...

Il se leva, et marcha dans l'étroite cellule, le long de la table, la tête penchée.

— Faites attention encore, sœur Justine, que si vous n'êtes plus supérieure, vous restez responsable.

— Oui, monsieur l'abbé.

— Vous me promettez de n'en abandonner aucune?

— Je les aime toutes. Et pour le présent, monsieur l'abbé?

— Pour le présent, je veux vous voir partir dignement, comme on meurt.

— C'est bien cela! murmura sœur Danielle.

— D'abord, il faut faire une distribution des prix...

— Dire adieu à nos petites, aux mères, aux anciennes de chez nous, n'est-ce pas? J'y pensais, interrompit sœur Justine. Ah ! que je suis contente que vous soyez d'avis...

Et les voyant déjà toutes, elle avait repris son expression de joie robuste.

— Vous n'avez pas la force de résister, reprit l'abbé, mais il faut au moins que le droit meure bien, comme ceux qui doivent ressusciter. Vous ne vous en irez pas de vous-mêmes; vous céderez à la violence. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait du bruit et des coups, mais il est nécessaire qu'il y ait des témoins pour dire un jour : « Elles ne nous ont pas quittés; on les a chassées; elles voudront bien revenir : rappelons-les! »

Il se tourna brusquement du côté des deux femmes :

— Vous n'avez pas le sou ? demanda-t-il.

— Pardon, monsieur l'abbé, quarante francs chacune, que M. l'abbé Le Suet nous a remis, de la part de la communauté. Elle ne peut pas faire plus.

L'abbé les considéra un moment, sans dire ce qu'il pensait. Puis il leva la main. Elles s'agenouillèrent toutes les deux, d'un même mouvement.

— Je vous bénis, dit le prêtre.

Elles se relevèrent, saluèrent, et, l'une derrière l'autre, quittèrent la maison et descendirent dans la rue.

Dix minutes plus tard, l'abbé Monechal sortait à son tour, et, prenant son chapeau, qui avait de longs poils ébouriffés, sauf sur le bord tout usé, rasé et meurtri par la pression des doigts, — l'abbé saluait tant de petit monde ! — il se dirigeait vers la Saône. Le vent chaud promenait dans les rues de la poussière, et dans le ciel de gros nuages, violets et lourds comme des figues mûres. L'abbé suivit le quai Saint-Vincent, au pied de la colline de la Croix-Rousse, et, parvenu à l'endroit où le fleuve est étroit entre deux rives abruptes, s'engagea dans le Cours des Chartreux, avenue qui monte en tournant, et qui sertit la hauteur.

Presque au sommet, dans une maison sévère, reste d'un vaste hôtel en partie détruit. M. Talier-Décapy habitait depuis l'époque, déjà lointaine, où il avait perdu sa femme. Il vivait seul. Il s'était retiré des affaires depuis quelques mois. Il en mourait. Avec lui allait s'éteindre un grand nom, une des gloires de l'industrie de la soie.

Laborieux, absorbé par le travail dès sa jeunesse, méditant longuement une résolution, ce qui pouvait le faire passer pour irrésolu, mais prodigieux de hardiesse et de ténacité dans l'œuvre commencée, créateur de fabriques ou de comptoirs en Perse, aux Indes, au Japon et aux États-Unis, attentif au mouvement commercial dans le monde entier, très informé et très sûr de lui-même dans ces questions qui, presque seules, l'intéressaient, il avait triplé, par son labeur, les capitaux considérables hérités de son père. Ayant vécu, en outre, pendant soixante-dix ans, sur le revenu de son revenu, il avait ajouté une fortune d'épargne à ses gains d'industrie. Le goût de la dépense lui manquait, mais il n'était pas avare. Il avait même le sentiment de la responsabilité de la richesse. Et c'est une des deux raisons qui lui avaient

fait dire, un jour, cinq ans plus tôt, à l'abbé Monechal : « Quand tu me verras sur le point de mourir, avertis-moi. » L'autre raison était d'ordre religieux.

L'abbé Monechal n'avait jamais douté de l'affection, ni de l'énergie morale de M. Talier-Décapy. Il montait cependant la côte avec plus de lenteur et d'essoufflement que de coutume, pensant qu'il allait rendre à son ami un service difficile et cruel.

Quand il fut devant la porte, sans se donner le temps de respirer, il sonna. Le valet de chambre dit tout de suite, avant la question :

— Oui, monsieur.

— Comment va-t-il ?

— Mal, monsieur l'abbé. Il a le cœur qui lui saute. Il se promène encore, mais il dort dans son fauteuil...

— On n'y dort jamais longtemps, hélas ! dit l'abbé, qui avait dû s'arrêter lui-même, le cou gonflé de sang, au bas de l'escalier, car il était de ceux que l'émotion détruit peu à peu.

Au second étage, le valet de chambre l'introduisit dans une vaste chambre éclairée par quatre fenêtres, deux ouvertes à l'occident, et deux au sud.

— Tiens, c'est l'abbé ! dit une voix encore ferme.

Un homme de petite taille, mince, autour duquel flottait une redingote, se leva en trois temps, en trois efforts prudens, du fauteuil placé devant une des fenêtres du sud. M. Talier-Décapy ressemblait à une ablette ; il en avait les joues plates, et l'œil vitreux ; il en avait eu la vivacité, autrefois, car quelque chose à présent domptait ses mouvemens.

— Eh bien ! Monechal, dit-il après avoir pris difficilement sa respiration ; tu n'es pas venu me voir depuis trois mois. Je suis cependant malade, va !

— J'ai trop de pauvres, mon ami, les riches ont des aises.

— Pas moi ! Je n'ai que la vue de Lyon. Cela, oui, je le confesse, c'est une satisfaction pour un impotent. Viens voir ?

Il s'inclina, d'une façon cérémonieuse qui contrastait avec le tutoiement, laissa l'abbé s'approcher de la fenêtre et se mettre en pleine lumière, tandis que lui-même, un peu en retrait, il considérait avec attention les yeux de son ami qui regardait la Saône, et la ville toute violette sous les nuées d'orage.

L'abbé était debout. Son visage avait pris une expression recueillie

— Dans tes yeux je vois tout Lyon, l'abbé!

Le prêtre ne bougea pas.

— Je vois la Saône dans tes yeux, elle brille. Tiens, il doit y avoir des chalands, remontés par le *Scorpion*, vers Vaise; je vois la flèche de Saint-Paul, les flèches jumelles de Saint-Nizier, le dôme de l'Hôtel-Dieu, les toits innombrables des Terreaux et de Bellecour... Comme tu es grave, l'abbé! Que cherches-tu? Le Mont-Blanc? Il n'est pas visible aujourd'hui.

— Je cherche à compter les églises, et les hosties qui veillent sur Lyon... Veux-tu te mettre à genoux avec moi?

M. Talier-Décapy connaissait l'abbé depuis trop longtemps pour s'étonner : il s'agenouilla.

Pendant une minute, on n'entendit aucun bruit dans la chambre du Cours des Chartreux. L'abbé se releva le premier, et, faisant asseoir M. Talier-Décapy, tandis que lui-même il restait debout, dans la lumière, appuyé au chambranle de la fenêtre :

— Comme cela, dit-il, tu ne vas pas mieux?

— Le médecin voudrait me le faire dire; pour ne pas le contrarier, je le laisse m'expliquer les signes du mieux; au fond, je me sens très malade...

— Tu as raison, dit l'abbé.

L'autre eut un éblouissement rapide, et il ferma les yeux, comme si une lumière trop forte l'avait offensé. Il accusa le coup, mais il n'eut pas un geste, pas un recul, pas une pâleur plus grande, pas un changement de voix. Seulement son regard s'attacha passionnément aux yeux de l'abbé, qui ne se détournèrent pas, et n'essayèrent point d'atténuer les mots, mais qui se troublèrent, et, tout autour des paupières, devinrent brillans. Des deux hommes en présence, il semblait que le plus atteint fût le prêtre.

— Je t'ai promis de t'avertir, dit celui-ci. Je le fais.

— Les autres m'auraient trompé jusqu'au bout, répondit l'industriel. Je te remercie. Crois-tu que ce soit long?

— Fais comme si ça ne devait pas l'être.

Il y eut un temps de muettes communications entre les deux hommes. L'idée de la mort, celle de leur amitié, les unissaient en ce moment, et remplissaient les secondes silencieuses qu'ils vivaient. Par la fenêtre, le murmure de l'immense ville entrait, et très loin, à l'horizon, un nuage comme un sac de grain, laissait couler sa pluie.

M. Talier-Décapy redressa, avec brusquerie, son buste appuyé au dossier du fauteuil, et, saisissant les mains de l'abbé, le fit asseoir à sa gauche.

— Mon ami, dit-il, que dois-je faire de la lourde fortune que je vais quitter?

Il ajouta, avec mélancolie :

— Elle m'a été difficile à acquérir et à défendre, j'aimerais la bien distribuer; je ne déshérite pas mes cousins, je veux qu'ils aient seulement le raisonnable. Il y a tant de placemens utiles, quand on en est où j'en suis! Veux-tu m'aider?

— Non, dit nettement l'abbé. Il me reste assez pour mes œuvres. Non, si j'ai un conseil à te donner, c'est de suivre, en cela, ton cœur de Lyonnais.

— Et encore?

— Va à travers les rues, mon ami, regarde, souviens-toi, laisse-toi toucher... Quand tu auras fait ta provision de légataires, ajoute une pauvre femme.

— Laquelle?

— Tu sais que les sœurs de la place Saint-Pontique vont être chassées?

— Non.

— Dans quelques jours.

— Ah! Monechal, je suis content de quitter ce monde pour retrouver la justice!... Tu dis que je dois donner à l'une de ces femmes?

— Oui, ce serait bien; à la supérieure; une petite somme; elles sont toutes pauvres; il ne faut pas qu'elles soient riches : il faut que l'épreuve reste l'épreuve, mais pas trop rude, tout de même. Promets-moi de passer chez elles?

— Je te le promets... Tu reviendras me voir?... Je dois avoir avec toi une conversation finale... Il faut un peu de préparation. Tu reviendras, n'est-ce pas?

L'abbé ne se sentit pas la force de répondre. Il se leva. Les deux amis se séparèrent sans effusion, gravement, pénétrés, l'un pour l'autre, d'une admiration qui ne parut pas. Et, à peine M. Monechal avait-il franchi la porte, que M. Talier-Décapy donna l'ordre de téléphoner pour avoir un fiacre à sa disposition.

Deux heures plus tard, épuisé de fatigue, ayant parcouru une partie de la ville, et dressé une longue liste de légataires, —

œuvres et hommes, — entre lesquels il partageait sa fortune, l'industriel s'arrêtait, devant la porte de l'école, sur la place Saint-Pontique.

Il avait de la peine à se tenir aussi droit que de coutume.

Ce fut sœur Justine qui le reçut, dans le petit parloir, à droite de l'entrée.

Elle arriva, pressée, agile et sereine.

M. Talier-Décapy ne la connaissait pas. Il s'attendait à voir une femme inquiète ou en larmes. Et il ne put s'empêcher de le marquer.

— Est-ce que vous n'êtes pas chassée de votre école, ma sœur?

— Hélas! si, monsieur...

— Sera-ce bientôt?

— Sûrement.

— C'est que je voudrais savoir quelle sera votre adresse, après l'événement... J'aurai peut-être à vous reparler,... ou à vous faire remettre un petit secours... Je suppose que vous en aurez besoin?

— Ma foi, monsieur, si vous pouviez me dire où je logerai dans huit jours, vous me feriez plaisir! dit en riant sœur Justine... Pas une de nous ne sait ce qu'elle deviendra... Envoyez-moi, par la poste, ce que vous voudrez : cela me suivra...

— A moins qu'on n'arrête l'argent au passage? Ma pauvre sœur, laissez-moi vous dire que vous n'êtes pas forte en affaires!

— En effet, monsieur, mais aussi, ce n'est guère ma vocation de me défendre.

M. Talier-Décapy se borna à prendre par écrit le nom de famille de sœur Justine, et, rentré chez lui, il ajouta ces lignes à une longue suite d'autres legs : « Mes héritiers feront en sorte de retrouver Mme Marie Mathis, en religion sœur Justine, supérieure de l'école de la place Saint-Pontique, et lui feront parvenir la somme de trois mille francs, dont elle disposera, pour le bien de ses sœurs dispersées. »

Il ne se doutait pas qu'il venait, indirectement, de secourir cette petite Pascale, la fille du maître canut qu'il avait si longtemps fait travailler, et qui était mort en tissant une robe de cour, pour le couronnement du roi d'Angleterre.

Le soir du même jour, et dans ce même parloir où elles

étaient venues se réfugier, à cause du violent orage qui rendait impossible l'habituelle récréation dans la cour ou sous le préau, les cinq religieuses se retrouvaient réunies. Elles avaient pris des chaises et s'étaient assises, formant un petit cercle, près de la fenêtre, dans la pénombre subitement rompue par les éclairs. Chaque fois que la cellule s'illuminait, avant que la grisaille de la nuit fût retombée sur les murs, on voyait une ou deux mains qui se levaient, et qui signaient un front et une poitrine voilés de blanc. La supérieure, tournant le dos à la rue, racontait les deux visites qu'elle avait faites, l'après-midi. Elle disait la fin de tout espoir de vie commune, l'obligation, pour chacune des pauvres femmes présentes, de rentrer dans le monde, qu'elles avaient quitté depuis cinq ans, depuis dix ans, depuis vingt ans ou plus, et de chercher l'asile, la protection, le pain qui manquaient tout à coup. Et, à mesure qu'elle parlait, les mains promptes au geste divin se levaient moins fréquemment.

Personne ne bougeait plus, quand sœur Justine acheva son récit.

Personne ne lui répondit, ni ne l'interrogea. Les gouttes de pluie, cinglantes comme la grêle, faisaient sonner les vitres Après un silence, la supérieure dit :

— Vous allez écrire tout de suite, mes filles, et vous prierez vos familles de vous recueillir, en attendant que j'aie trouvé une place, pour une ou deux peut-être, dans une école. Mais il faudra un peu de temps.

Sœur Danielle et sœur Edwige baissèrent la tête, pour dire qu'elles obéiraient.

— Je n'ai plus du tout de famille, dit sœur Léonide.

— Moi, dit sœur Pascale, je n'ai qu'une cousine, et loin d'ici.

— Je voulais vous parler de cela, justement, répondit sœur Justine. Restez, pendant que les autres iront faire leurs lettres.

La supérieure et sœur Pascale demeurèrent seules, l'une en face de l'autre. Ce qui survivait de jour, ce qui se levait de clarté d'étoiles, entre les nuages divisés, baignait le visage et le haut du voile de sœur Pascale. Ses mains étaient dans l'ombre, jointes sur ses genoux. Ses lèvres s'entr'ouvraient, à cause de l'émotion qui la rendait haletante.

— Ma petite sœur Pascale, dit la vieille femme, c'est pour vous que mon inquiétude est la plus grande. Vous êtes si jeune!

Elle pensait tristement : « Et si jolie! »

— Vous n'avez plus que de lointains parens, à Nîmes, n'est-ce pas? Oui. Mais, avant de vous confier à eux, vous, mon trésor le plus fragile, je veux savoir... Sont-ils de bonnes gens, serez-vous en sûreté près d'eux, si je vous laisse aller?

— Où voulez-vous que j'aille, ma mère, si ce n'est pas chez eux? Je n'ai pas de métier.

Elle avait rougi. En apprenant, tout à l'heure, que la dispersion était décidée, dans le plus vif de son chagrin, au milieu de ses sœurs atterrées, elle avait senti surgir et grandir en elle cette pensée de Nîmes; elle avait revu, en une seconde, la maison des Prayou, la colline de Montauri, la ville prochaine, et revécu les jours où on l'avait comblée d'amitiés et de gâteries. Et comme sa jeunesse aussitôt, à peine la porte ouverte au rêve, avait frissonné, Pascale, habituée à discerner les mouvemens de l'esprit, était avertie qu'il y avait là un attrait de plaisir et par conséquent, pour elle, un danger. Elle y cédait déjà, en répondant évasivement.

— Je sais bien, reprit sœur Justine, que vous n'avez pas de métier, et que, de toutes mes filles, vous êtes celle qui a le plus grand besoin de se reposer. La poitrine est faible. En attendant que je puisse vous replacer dans une école, — si je le puis, — ce serait parfait, pour vous, de vivre à la campagne, et dans le Midi. Mais, avant toute chose, dites-moi que l'âme n'en souffrira pas?

Sœur Pascale ne regardait plus les yeux de sœur Justine, attentifs dans l'ombre et inquiets; elle regardait, par la haute vitre de la fenêtre, les nuages en fuite, qui voilaient puis laissaient derrière eux les étoiles. Et elle dit, ne voulant pas se déjuger, mais troublée d'être prise pour juge de sa propre vie :

— Je ne le crois pas dangereux pour moi... Il saura qui je suis. Peut-être même est-il marié... Quant à ma tante Prayou, elle s'était montrée comme une mère.

La pluie tombait moins fort. Les ruisseaux faisaient un bruit de cascade sur la place déserte.

— Alors, vous écrirez à Nîmes, dit sœur Justine.

Et les deux femmes se levèrent.

Dès le lendemain, qui était le vingt juin, et un vendredi, les sœurs connurent le jour qui serait le dernier de leur petite communauté, et la manière dont on procéderait envers elle. Ursule

Magre avait renseigné la police. On pouvait, avec un peu de diplomatie, éviter l'ennui d'un déploiement de forces contre des femmes, ce spectacle des portes brisées à coups de hache, des perquisitions dans les cellules crochetées, ce bruit, ces protestations, toute cette apparence de vol à main armée, avec laquelle on risque d'indisposer les foules. Il suffirait de reparler habilement de la maison mère. Un commissaire vint tout exprès trouver la supérieure. C'était un homme d'aspect bourgeois et jovial qu'à distance on devinait familier et qui l'était, en effet. Il le prit sur ce ton, d'abord, avec sœur Justine, qui le recevait debout, dans le corridor, à quelques pas de la porte. « Ma pauvre dame, dit-il, mon métier n'est pas toujours drôle... — Le mien ne l'est jamais, interrompit sœur Justine. Vous venez pour m'expulser? — Non, madame, remettez-vous, et causons sans nous fâcher, si c'est possible. Je viens vous notifier le décret de fermeture de l'école et l'ordre de quitter l'immeuble. — Qui est à nous. — Cela ne me regarde pas. Il faut le quitter. Je ne suis pas un méchant homme. Je veux bien prendre votre jour, mais à condition qu'il n'y ait pas d'esclandre, pas de manifestation... Vous avez dans vos mains le sort... — Je sais... — Alors, entendons-nous? » Humiliée, les mains pendantes et croisées sur sa robe, surveillant ses paroles pour ne pas compromettre cette maison de Clermont où la race des saintes pourrait peut-être se former encore, mais ne baissant point les yeux, et n'avilissant pas sa défaite par le ton de la prière ou de la peur, sœur Justine exposa ses résolutions très réfléchies à l'homme de la police. Elle voulait un délai de huit jours, pour préparer le départ de ses sœurs. Elle voulait faire la distribution des prix. Elle voulait que cette distribution eût lieu le vendredi, jour de la Passion. Elle voulait enfin qu'un agent vînt lui mettre la main au collet, comme à un malfaiteur. Après quoi elle partirait, le soir même. Elle s'engageait, d'ailleurs, à ne pas répandre le bruit de la dispersion prochaine, à ne pas révéler l'heure où les religieuses de Sainte-Hildegarde quitteraient le quartier.

L'homme discuta pour la forme, et accepta.

Il avait obtenu ce qu'il était venu chercher.

La semaine qui suivit ressembla aux dernières semaines de chaque année scolaire. Quand les maîtresses annoncèrent aux élèves que, par extraordinaire, la distribution aurait lieu le

27 juin, il y eut des étonnemens. Le lendemain, les parens réclamèrent ; plusieurs menacèrent de retirer leurs enfans, à cause de la trop grande longueur des vacances ; quelques-uns comprirent. Puis la rumeur parut se calmer. A l'école, on composait, on faisait passer des examens, on dressait des listes, et les sœurs se couchaient tard, afin de corriger et de classer les copies. On essayait de parler de « la fête, » comme on faisait d'ordinaire. Sœur Pascale et sœur Edwige durent même préparer, par ordre de sœur Justine, des guirlandes de buis, qu'il était d'usage de suspendre autour de la salle, le jour de la distribution. Jusqu'au dernier moment, la tradition réglait la vie du couvent. Elles furent aidées, dans ce travail, par une jeune fille du quartier, de la place même, Louise Casale, repasseuse de son état, anémiée en ce moment, et incapable de reprendre le fer et de respirer l'oxyde de carbone du fourneau. Les sœurs ne l'avaient point élevée. Elle était une ancienne élève de l'école laïque, très ignorante de la religion, mais attirée vers elle, mystérieusement, et qui avait cherché, depuis plusieurs mois, gentiment, les occasions de causer avec les sœurs, et de leur montrer sa claire sympathie. En rapportant du linge à l'école, un jour, puis un autre, elle avait connu, peu à peu, les cinq religieuses ; elle venait de s'offrir, ayant appris que la distribution serait prochaine, pour travailler « aux décorations. »

— Je connais un jardin, avait-elle dit avec son accent de Méridionale, où il y a trop de buis. Le jardinier est de mes amis... Oh ! vous entendez : un simple ami. On a beau avoir été élevée à la laïque, on est quand même une honnête fille !

— Tu en as les yeux, va, la Louise, avait répondu sœur Justine, et personne ne te prendra pour ce que tu n'es pas. Veux-tu la preuve ? Je vais te prêter sœur Léonide une demi-journée.

Louise Casale avait battu des mains.

— Pas plus ; vous irez couper le buis, et vous trouverez bien quelque autre ami qui nous l'apportera ?

— Oui, oui ! ça m'amusera, puisque je ne peux pas travailler !

Elle avait fait amener à l'école une charrette à bras toute pleine de feuillages, et maintenant, dans la grande salle, nue comme les autres, — salle de réunion générale, salle de récréation quand il pleuvait, salle de spectacle, une fois par an, le mardi gras, où les petites jouaient une comédie, — trois femmes,

debout et ayant entre elles un gros tas de verdure qui sentait la garrigue chaude, liaient des brindilles de buis sur des cordes tendues. Elles portaient une provision de feuillages dans le pli de leurs robes relevées. C'étaient sœur Edwige, sœur Pascale, et Louise Casale. Celle-ci, grande, brune, élancée, large d'épaules et à laquelle manquait seulement, pour s'épanouir en beauté, la richesse du sang, ne souffrait que de son métier, sûrement. Ses joues maigres et d'une pâleur bleue, son nez étroit, portaient, comme des colonnes trop minces, ce front blanc, et ces yeux démesurés de longueur et enveloppés d'ombre.

C'était la veille de la distribution. On se hâtait. Louise Casale, et les autres, de distance en distance, sur les guirlandes de buis, fixaient une rose en papier, de celles qui avaient servi à dix décorations semblables, et n'étaient fleurs que de bien loin.

— J'en ai vingt mètres au moins, dit Louise. Encore deux mètres, et j'aurai fini. Quelle heure est-il?

— Cinq heures et demie, dit sœur Pascale. Moi, j'ai les doigts verts. Heureusement nous ne posons les guirlandes que demain matin.

Elle ajouta, d'une voix changée :

— Ce sera joli, n'est-ce pas?

Elle ne reçut pas de réponse. On entendit, mêlé au bruit des buis froissés, le roulement des camions dans les rues voisines. Puis Louise Casale reprit, résolument et à voix basse :

— Sœur Pascale, je vous en prie,... dites-moi,... mais ne me trompez pas !

— Que voulez-vous que je vous dise?

— Eh bien ! n'est-ce pas que vous partez? Qu'il y a quelque chose? Qu'on vous chasse? N'est-ce pas que j'ai deviné?

Elles étaient l'une près de l'autre, comme deux tisserandes au bout de leur câble. Elles avaient cessé de travailler. Sœur Edwige elle-même fut atteinte par ces mots. Elle ne se détourna pas. Mais ses doigts cessèrent de serrer les brins de buis sur l'axe de la guirlande.

Sœur Pascale ne pouvait rien dire. Mais elle pouvait regarder cette enfant que le hasard, et je ne sais quoi de plus, rapprochait d'elle en cette heure suprême. Et c'est ce qu'elle fit. Et à peine leurs yeux s'étaient-ils rencontrés, qu'elles se tendirent les bras l'une à l'autre, et qu'elles se pressèrent, cœur contre cœur, en pleurant. Désespérante amitié ! Étrangères la veille,

venues de si loin l'une vers l'autre, elles se seraient aimées, elles allaient se quitter.

— Excusez-moi, sœur Pascale, dit Louise en se séparant de la religieuse : cela me fait tant de peine ! Vous me plaisiez tant !

Sœur Pascale avait repris, dans le pli de sa robe, quelques brins de feuillage, mais elle ne voyait plus, sans doute, la guirlande, malgré le jour doré qui emplissait l'appartement, car ses mains ne faisaient plus que lisser machinalement les rameaux, comme si ç'avaient été des plumes frisées qu'elle caressait pour les remettre en forme. Sous sa guimpe, sa poitrine se soulevait. Sœur Pascale penchait la tête. Louise Casale, plus grande, se pencha aussi vers elle, et dit, approchant ses lèvres du voile noir :

— Je ne suis pas dévote comme vous, mais j'aimais à venir chez vous... Il m'est passé des idées par l'esprit... Il y a seulement six mois, je ne vous connaissais pas, et j'en disais du mal, des sœurs, oui, je ne m'en gênais pas... A présent, quand je pense à me marier;... vous y avez pensé, aussi vous, avant d'être sœur ?

— Oui, dit Pascale en redressant la tête : comme nous toutes.

— Je voudrais, quelquefois, pas toujours, un mariage qu'on ne regrette jamais...

— Ce n'est pas facile.

— Vous ne comprenez pas : un mariage comme le vôtre,... qu'on ne regrette pas au fond de sa vraie âme...

— Oh ! ma petite, dit Pascale, en quel moment vous me dites cela !

La repasseuse leva les épaules. Un rire triste siffla dans ses dents.

— Oui, n'est-ce pas?... Ce sont des bêtises que j'aurais dû garder pour moi. C'est bien fini, allez... Quand vous serez parties, je serai pareille aux autres...

Sœur Edwige s'était détournée. Une grosse personne, roulant sur ses jambes, entrait.

— Allons ! mes enfans, dans deux minutes vous arrêterez les guirlandes... Ce sera la récréation... Je ne te chasse pas, Louise !... Qu'as-tu, avec ton air de tragédie ?

Louise jetait à terre le buis qu'elle avait serré dans sa robe.

— Que je m'en vais ! Adieu les sœurs !

— Est-ce qu'elle sait? demanda sœur Justine.

— Oui, répondit sœur Edwige.

La supérieure cria, dans le corridor, espérant que la voix rattraperait la visiteuse et son secret :

— Ne dis rien, Louise, par amitié pour nous!

Une réponse incertaine arriva, le long des murs, et, rompue par les échos, ne put être comprise.

— Venez en récréation, mes enfans, ordonna la supérieure

Sœur Edwige et sœur Pascale lâchèrent ensemble la guirlande qu'elles venaient de nouer, et ensemble, elles dirent :

— C'est la dernière récréation!

Et comme sœur Justine avait déjà pris le chemin de la terrasse, elles la suivirent, se retrouvèrent l'une près de l'autre, sortirent en se donnant la main, ce qu'elles ne faisaient jamais, et marchèrent ainsi, sans se parler, jusqu'au bout de l'allée cimentée où attendaient les trois autres religieuses.

Elles se rangèrent encore trois d'un côté, deux de l'autre, se faisant vis-à-vis. Les deux c'étaient Edwige et Pascale. Mais elles ne restèrent pas sous le toit du préau, et descendirent dans la cour. C'était la loi de leur vie et leur vocation qui les appelaient là. Comme les amans qui reviennent aux choses et aux sites témoins de leurs amours et refont, dans les traces anciennes, le chemin qu'ils firent une fois, elles avaient besoin de passer leur dernière heure de liberté là où avaient vécu, toutes à la fois et de leur vie pleine, les enfans auxquelles elles s'étaient dévouées, les raisons de leur sacrifice, et les causes innocentes de toutes leurs souffrances. En sortant de là, elles savaient que, tout à l'heure, elles iraient à l'église, et, que ce soir, il n'y aurait pas de veillée générale, à cause des derniers préparatifs pour le lendemain.

Le soleil, très incliné, dorait toute la poussière de l'air, et il n'y avait pas un atome, pas un débris informe qui ne devînt de la lumière dès qu'il était soulevé au-dessus du sol. Le quartier travaillait, suait, souffrait, et achevait son jour d'été semblable aux autres jours d'été. Tous les ouvriers étaient à leur poste, les employés à leur bureau, les patrons devant leur téléphone ou leur table de travail, donnant des ordres. Cependant une perte immense se préparait pour eux tous : cinq femmes faisaient, dans cette cour, leur dernière promenade avant de quitter le

quartier, et la ville. Elles parties, c'étaient d'innombrables existences moralement appauvries, modifiées, méconnaissables, privées de l'éducation, de l'influence, de l'exemple qui les eût faites bonnes ou meilleures. Une richesse, à laquelle beaucoup s'intéressaient moins qu'à l'autre, finissait. Une douleur que peu de personnes pouvaient plaindre groupait et troublait, malgré l'habitude qu'elles avaient de se vaincre, cinq créatures supérieures au monde.

Sœur Léonide elle-même était là, ayant laissé s'éteindre son fourneau, qu'elle ne rallumerait plus. Toutes elles avaient l'âme débordante d'émotion ; mais, pour ne pas accroître la peine des autres, chacune tâchait de contenir la sienne : sœur Justine, les traits plus tirés que de coutume, essayait de conserver cette allure enjouée et ce ton de mère résolue qui lui donnaient tant d'ascendant sur son royaume de quatre religieuses et de mille pauvresses ; sœur Danielle, crucifiée au silence, attachée par sa volonté à cette croix plus dure aujourd'hui, et donc plus méritoire, s'exerçait à réprimer les cris d'indignation et de révolte qui emplissaient de tumulte son cœur, et, sur ses lèvres droites, elle réussissait à ne mettre que des mots calmes, et un sourire héroïque et joli, comme un ruban à la garde de l'épée ; sœur Edwige avait perdu de sa sérénité, et on eût dit qu'elle avait vieilli, et que, dans la nuit, au coin de ses deux yeux mauves, sur ses joues délicates, des rides s'étaient formées, légères encore ; sœur Léonide, alerte, avait gardé son air de tous les jours ; son gros oignon de nickel, retenu par un cordon, dépassait de presque toute sa hauteur la poche ouverte à la ceinture, et elle le consultait, comme si son office de réglementaire eût été sa plus importante préoccupation ; sœur Pascale pleurait, dès qu'elle regardait une de ses compagnes. Demain sœur Danielle et sœur Edwige partiraient pour rentrer dans la famille ancienne, loin d'ici, et loin l'une de l'autre ; demain, sœur Léonide irait rejoindre le village où, à la dernière heure, on lui avait offert le poste d'adjointe dans une école libre ; demain, elle-même, la Lyonnaise, elle quitterait Lyon pour Nîmes, où l'attendait sa tante Prayou.

Les cinq femmes se promenaient dans la cour, allant d'un mur à l'autre.

— Mes filles, dit sœur Justine, vous devez penser, comme moi, à toutes les générations de petites que nous avons connues ici... Ont-elles joué là où nous sommes !

Les cinq maîtresses marchaient dans la poussière piétinée par les « petites, » et l'une regardait ce sable, où les empreintes de pieds d'enfans étaient innombrables; l'autre, les vitres des classes; l'autre, une troupe de moineaux, maîtres de la cour toutes les fois que les élèves n'étaient pas en récréation, et qui s'étonnaient, alignés et pépiant. Elles pensaient toutes aux filles d'ouvriers pour lesquelles tous ces matériaux avaient été employés, les pierres dressées en murs, les ardoises posées sur les toits, la terre nivelée, leur vie à elles dépensée, presque entière, à moitié, ou un peu moins. Les voix, les regards, les mots doux et profonds, les confidences reçues, les mensonges réparés, les ardeurs dont on tremble, celles qui réjouissent, toutes les enfances qui avaient passé là ressuscitaient.

— Il faudra prier pour elles, chaque jour que vous vivrez... Ce sera votre présence muette et éternelle ici... Promettez-le !

Il n'y eut que des signes de tête. Sœur Justine tenait en sa puissance les larmes et la faiblesse de ces quatre femmes plus jeunes qui marchaient à côté d'elle. Et comme son sang de soldat la poussait aux commandemens ou aux ménagemens, selon les heures, comme un vrai chef, elle comprit qu'il n'y avait point, en ses filles, de danger d'oubli, mais plutôt qu'il fallait les protéger contre l'attendrissement, contre leur amour douloureux pour « leurs » enfans.

— Demain, dit-elle aussitôt, réveil à cinq heures moins cinq, sœur Léonide. Nous commencerons par la messe, comme il convient, un jour d'épreuves... Puis, vous irez clouer les guirlandes. Il faut que les enfans gardent le souvenir d'un peu de joie autour de nous, puisqu'il sera si difficile d'en montrer, ce jour-là, sur nos visages. A neuf heures moins dix, vous placez les parens et les enfans ; vous, sœur Pascale, les petites ; vous, sœur Edwige, les parens...

— Et nous quitterons l'école?

— Je vous le dirai.

— Par quelle rue?... Serons-nous ensemble? Où nous mènerez-vous, notre mère?

Toutes sortes de questions sur le lendemain abondaient sur les lèvres des sœurs.

Le soleil s'inclina tout à fait... Sœur Léonide tira entièrement sa montre, à deux reprises, de peur que le soir ne la surprît en

défaut; les questions cessèrent : une même pensée, qui n'avait jamais été loin, envahit ces âmes qui n'avaient pas tout souffert. C'était la minute brève où il fallait se dire le véritable adieu. Demain, personne ne devrait pleurer. On le pouvait ce soir, si on était faible. Les cinq femmes s'étaient arrêtées, dans l'angle de la cour, à l'orient. Elles s'étaient rapprochées en cercle. A peine si, des fenêtres d'une maison faisant suite à l'école, là-bas, on aurait pu voir le groupe de robes bleues et de voiles noirs dans le carré pelé de la cour. Et puis, qu'importait? La supérieure dit, en ouvrant les bras :

— Venez, mes chères filles, que je vous embrasse... Puis, si vous avez quelque recommandation à vous faire, les unes aux autres, profitez du peu de temps qui reste...

Elle ouvrit les bras. Les quatre religieuses, l'une après l'autre, par rang d'ancienneté, vinrent recevoir le baiser de paix. Sœur Justine les embrassait sur les deux joues, fortement, puis, avec l'ongle du pouce, traçait une petite croix sur leur front. Cela signifiait tout : sa tendresse humaine et religieuse. Quand elle eut serré dans ses bras la dernière de ses filles qui était Pascale, elle la retint, et lui dit, ne pouvant en dire plus long, car les sanglots l'étouffaient :

— Oh! très chère! très chère!

Aussitôt après, elle se détourna, suivie de la réglementaire, que le devoir ramenait une dernière fois vers sa cloche.

Les trois autres demeurèrent. La sage, la prudente sœur Danielle prit par le bras la plus jeune des sœurs, cette Pascale qui faisait pitié, et, l'accompagnant quelques pas, l'emmenant du côté de l'école :

— Je vous aimais tendrement... Je continuerai en priant... Je ne vous l'aurais pas dit, si nous n'étions pas à la fin de la vie commune... Adieu, petite Pascale... Gardez-vous à Dieu.

Elle pressa, de la main, avec force, le bras de sœur Pascale, à laquelle les larmes faisaient du bien, et qui disait : « Moi aussi;... j'avais une admiration;... je n'entendrai jamais votre nom sans être fortifiée dans ma faiblesse;... je ne penserai jamais à vous sans me sentir meilleure, à cause de l'exemple... »

Mais déjà la haute silhouette mince s'écartait, la femme mortifiée s'arrachait à l'émotion inutile, et regagnait la solitude, laissant la jeune sœur au milieu de la cour. Et une autre avait pris sa place près de sœur Pascale, une qui avait beaucoup de

mal à ne pas éclater en sanglots, une moins vaillante, une qui n'avait cessé de témoigner, depuis deux ans et demi, son amitié de préférence à sœur Pascale.

— Si nous ne sommes pas trop pauvres, si je puis vous appeler près de moi, je le ferai, disait sœur Edwige.

— Vous êtes inquiète à cause de moi?

— Oh! oui, dit la voix prenante de sœur Edwige.

— Ne vous inquiétez pas. Je serai bien où je serai... je l'espère...

— Pas comme ici.

— Où serai-je comme ici?... Je souffre bien... Le repos de mon âme, en entrant à Sainte-Hildegarde, c'était de penser : « C'est pour toujours! » Et maintenant! maintenant!...

La cloche sonna la dernière rentrée. Deux femmes jeunes, lentes, courbées sur leur peine, traversèrent, à quelques mètres l'une de l'autre, sans plus se parler, la cour, où leurs pas effaçaient encore des pas d'enfans.

Quand la nuit fut venue, celle qui, depuis vingt-cinq ans, avait la charge de diriger cette maison d'école, sœurs, élèves, anciennes, clientèle d'occasion, retirée dans sa chambre, une mansarde de domestique, meublée d'un lit de fer, de deux chaises et d'une table de bois noir, celle qui, à soixante ans, allait quitter, sans doute pour n'y pas revenir, ce domicile de son long sacrifice, avant d'enlever les épingles de son voile se tint debout, devant le crucifix de plâtre bronzé pendu au mur, et s'interrogea, les yeux levés.

« Ai-je laissé s'affadir, chez nous, la règle de notre ordre? diminué la prière? augmenté le loisir? enfreint sans nécessité le silence du soir ou du matin?... Non, je ne crois pas l'avoir fait.

« Ai-je tenu mon âme égale entre mes filles et entre mes enfans? Mon Dieu, je me souviens des mortes que j'ai aimées, des vivantes que j'aime. Et j'ai été portée, assurément, par une sympathie, vers plusieurs; mais là où elle n'était pas, vous avez mis la charité, et, vous aidant ma faiblesse, je ne crois pas avoir été injuste dans le partage de moi-même. J'ai eu le dégoût de la fréquente hypocrisie, de la saleté, de l'odeur, de l'insistance de la misère : il en a peu paru au dehors.

« Ai-je défendu les vierges réfugiées ici, confiées à ma garde et à celle de leur maternité adoptive? Il y a bien sœur Léonide,

qui court la ville, et sœur Danielle qui m'accompagne souvent chez les pauvres : mais elles passeraient dans le feu sans s'y roussir. Les autres n'ont eu du monde que le vent qui souffle sous les portes. Je le vois à leurs yeux qui sont clairs, et à leur gaîté qui est plus jeune que chacune d'elles. Même sœur Danielle est gaie; si elle se prive de l'être en paroles, vous savez qu'elle achète ainsi la joie des heures silencieuses. Même Pascale, qui n'est forte que parce qu'elle s'appuie, est restée bien libre d'esprit, et bien heureuse, je crois, parmi nous, jusqu'à ces derniers jours. Il y a plusieurs de mes filles qui ont sûrement encore leur âme de baptême. Moi, je suis vieille; je n'ai jamais eu peur des mots, même gros, et vous m'avez donné cette grâce d'oublier très vite, en pensant au remède, le mal qu'il faut que je voie. Mes filles ont eu la protection de nos murs, du grand travail, de la fatigue, des enfans, de la règle, de la prière, celle de ma présence, et de la vôtre avant tout.

« Peut-être ai-je manqué, en quelque chose, à mon devoir d'institutrice? J'ai eu la vanité trop vive des examens; j'ai cherché, en y croyant trop, les certificats, les belles pages d'écriture, les analyses sans faute, les lectures sans arrêt : mes petites ont pu croire, parfois, que c'était là le principal. Et le principal, c'était Vous. C'est Vous qui leur manquez, dans leur ménage, et dans leurs peines, et dans leur mort... Non, je ne l'ai pas assez fait voir, que j'étais, avant tout, maîtresse de divin, professeur de l'énergie et de la joie qui viennent de Vous. Mes petites ont si grand besoin de votre aide! Elles meurent si tôt, à leur deuxième enfant, trop souvent; elles n'apprennent plus rien qui les relève et les fortifie, quand elles sortent d'ici ; elles ont tant de bonne volonté, tant d'honneur mystérieux dans leurs pauvres veines pâles, tant de goût caché pour Vous qu'elles aperçoivent parfois, qu'elles reconnaissent alors avec adoration, comme quelqu'un de la famille ancienne, qui sait tout ce qu'on a souffert, et ce qu'il aurait fallu pour qu'on fût tout à fait bien!... Je ne sais ce que je vais devenir. Si je dois enseigner encore, j'aurai moins de vanité de nos succès humains, et plus d'intelligence de la vraie détresse de mon quartier nouveau. Je vous demande pardon... C'est si difficile de ne jamais nous aimer! Je ferai mieux. »

Elle s'interrompit, et dit :

« Vingt-cinq ans... Je croyais que je mourrais ici... Vous

ne voulez pas. Je viens d'examiner le passé... Je ne découvre qu'un peu trop d'humanité en moi... Mon Dieu n'a pas été offensé ; ce n'est qu'une épreuve : j'accepte. »

Quelques minutes avant neuf heures, sœur Pascale et sœur Edwige, montées dans des échelles, un marteau à la main, et tenant des clous de réserve entre leurs lèvres, accrochaient, clouaient, les guirlandes de buis, rectifiaient la courbe des arcs, repiquaient, dans le feuillage, des roses tombées à terre. Le dernier coup de marteau donné, elles descendirent. Trois petites d'une douzaine d'années, — deux chèvres tristes et une grosse fille joufflue, — qui les aidaient, allèrent ouvrir la porte de la salle, puis, en suivant le corridor, celle de la maison d'école. Aussitôt, on entendit un grand bruit de pas, des glissades, des heurts, des voix criant, grondant, appelant : « Ne poussez pas ! — Amélie? Où est-elle donc? Tu déchires ta robe! — Bonjour... Oh ! là là, est-on pressé ! ça me serre !... — Eh bien ! il y en a de la guirlande! — Et du joli buis !... En a fallu de la patience ! — Et les prix, ils sont beaux !... En auras-tu, toi, Marie ? — Peut-être pas de gros ? — Va à ta place, là-bas, tiens, la sœur Pascale qui te fait signe. » Sœur Pascale se trouvait à droite de l'estrade, à droite des prix rouge, bleu et or, rangés dans des tiroirs de commode, et posés sur des tables de toilette. Les grandes se mettaient à gauche, sur des bancs parallèles à ceux des petites. On entrait, on se groupait par familles, par sympathies, toutes causantes, sur les chaises que les sœurs avaient placées en lignes, et qui offrirent bientôt le spectacle d'arabesques compliquées. Les mères, les grandes sœurs, des grand'mères, des tantes, des voisines, quelques hommes, malgré cette date du vendredi, remplissaient la salle rapidement, le milieu d'abord, puis les premiers rangs, puis le fond, toujours grouillant, houleux et disputant. Les enfans se séparaient des groupes familiaux, dès la porte d'entrée, et l'on entendait les baisers. Les premières couraient dans les allées ménagées le long des murs ; les dernières se faufilaient : « Pardon, madame. — Ah ! c'est toi, Joséphine. Bonne chance ! » Mais, dans le nombre des curieux et des indifférens, il y avait des groupes attentifs, qui observaient, et qu'une rumeur, répandue dans le quartier depuis l'avant-veille, inquiétait. « Il paraît qu'il va se passer quelque chose... Avez-vous entendu dire que l'école va

être fermée?... — Non... Ça en serait un malheur! — Regardez donc sœur Pascale... — Où donc? — Au fond à droite, au milieu des petites... Elle rougit... Qui est-ce qui lui parle? La petite Burel? — Non, Aurélie Dubrugeot. Elle lui apporte un cadeau? Oui, qu'est-ce que c'est?... — Un coussin? — Non, ça s'ouvre! Une valise. Dites donc, mère Chupin, c'est donc vrai, ce qu'on a dit que les sœurs vont partir? — Mais non, mon bonhomme, ils disent ça pour monter le monde contre le gouvernement. — Pourtant, elle a l'air tout triste, la sœur Pascale! — Pauvre petite sœur Pascale, en voilà une qui a le cœur doux, comme une cerise confite, père Goubaud! — Tenez, elle met la malle dans le coin, avec un tapis dessus... Aurélie pleure. — Que voulez-vous? Mon avis, à moi, c'est qu'elles ne s'en vont pas, nos sœurs. Pourquoi les renverrait-on? »

Goubaud restait dur de visage, soulevé au-dessus de sa chaise, les sourcils rapprochés, la main gauche tordant sa longue barbe noire mêlée de poils gris. Il regardait obstinément le coin à droite, où, dans les plis mouvans de trente petites blondes ou brunes qui l'entouraient, sœur Pascale se débattait, essayant de mettre de l'ordre, de s'arracher à leurs mains, qui prenaient les siennes et les baisaient : « Ne partez pas! Ne partez pas! Sœur, petite sœur! » Les yeux dorés, les yeux tendres de sœur Pascale se mouillaient. Aurélie, de la part de ses parens, avait apporté une petite valise, carton recouvert de toile, qui ne servait guère chez les Thiolouse. Une autre, une pâlotte de six ans, qui avait un œil mort, et l'autre œil beau comme le bleu du ciel, s'approchait, les deux mains formant le nid, et cachant un objet précieux. Et elle criait, plus haut que ses compagnes : « Ma sœur Pascale! Prenez : je l'ai apporté pour vous. Je l'ai pris sur la cheminée. » Sœur Pascale tendait la main. La petite, radieuse, y posait avec hâte un coquillage à lèvres roses, armé d'épines flamboyantes. « C'est pour vous, parce que je vous aime. » Elle aussi, elle croyait au départ. On avait dû en parler chez elle. D'autres riaient. Le père Goubaud disait à son entourage : « On va savoir, peut-être. Voilà la sœur supérieure... Elle n'a pas l'air triste. — Jamais. Avec elle, ça ne dit rien, l'air. Elle est forte. — Oui, mais pas de ne rien faire, répondait la voisine sans comprendre; ce n'est pas de la graisse, c'est de l'âge, père Goubaud. » Celle qui parlait avait soixante ans, elle était plate comme une planche, et ressemblait à une belette habillée

de noir. « N'y a pas de curé sur l'estrade ; et je n'ai jamais vu ça. »

Il n'y avait pas de curé, en effet. Sœur Justine, d'un effort puissant, se hissa sur le plancher, élevé d'un pied, qui formait l'estrade. On toussa ; les chaises furent remuées. Sœur Danielle, pâle comme la Justice qui entrerait parmi les hommes, entra la dernière et, droite, le long du mur, s'assit, tandis que la supérieure, à demi cachée par la table et les tiroirs pleins de livres, levait le bras pour parler; que sœur Pascale se débattait et tâchait de renvoyer à leurs bancs les petites pendues à ses bras et aux plis de sa robe, et que sœur Edwige, souple, mélancolique, et dame malgré elle, sortant du milieu de la foule qu'elle avait contribué à tasser également partout, s'avançait pour se placer à gauche de l'estrade, et tirait de sa poche un cahier de papier, couvert d'une belle écriture en ronde : le palmarès à un seul exemplaire. Sœur Léonide devait être occupée à clouer des caisses et à fermer des portes : on ne la voyait point.

— Je veux expliquer aux parens, dit sœur Justine, dont la voix de commandement fit taire les conversations, sauf sur les bancs de droite, que nous n'avons pas avancé la distribution de notre plein gré... Elle ne sera pas solennelle, comme d'habitude... Il n'y aura pas de chansons... Nous regrettons beaucoup de vous remettre si tôt vos enfans;... on nous l'a demandé, à cause des circonstances...

— Vous allez être expulsées, dites-le donc !

Un murmure de voix s'éleva, des aiguës, des graves, des irritées, des conciliantes.

— Taisez-vous, Goubaud ! — Elles ne s'en vont pas ! — Mais si ! — Écoutez la sœur — Est-il mal élevé, tout de même !

Sœur Justine domina le tumulte, en criant :

— Pas de tapage. Tous ceux qui sont nos amis écouteront en silence la lecture du palmarès, et puis s'en retourneront chez eux. Pour nous, j'ai conscience que nous vous avons servis de notre mieux...

— Oui, ma sœur, c'est la vérité ! — Alors, vous vous en allez ? — Mais non ! — T'as rien compris ! — Silence !

Des enfans pleuraient tout haut.

Une fois encore la supérieure éleva la voix :

— Lisez le palmarès, ma sœur Edwige.

On eût dit qu'ils se taisaient, tous et toutes, pour entendre une

musique. Et c'était la voix de sœur Edwige appelant leurs noms. Et ils se taisaient encore parce que les lauréates se levaient trois, quatre, six à la fois, allaient chercher un volume, une couronne de papier vert, et, perçant la foule, à droite, à gauche, jusqu'au milieu, jusqu'au fond de la salle, creusaient des sillages de gaîté, de souvenirs, d'amour, d'orgueil qui bruissaient longtemps derrière elles.

Et cela dura jusque vers onze heures et demie. Alors, le bruit assourdissant des pas et des voix s'éleva de nouveau, dans l'air lourd, et saturé de l'odeur de misère. Ils partaient. Le quartier avait fait sa dernière visite à l'école. Il s'éloignait, il rassemblait ses enfans, et, sans doute, il n'oubliait pas les maîtresses; mais la hâte de rentrer, le travail, le besoin de respirer mieux, l'attrait de la rue, l'attrait du cabaret, le simple exemple des autres qui se dirigeaient vers la porte, tous ces pauvres motifs, ajoutés à la timidité, à l'absence complète d'initiative, chez beaucoup d'assistans, rendaient minime le nombre des parens qui remontaient vers le haut de la salle, vers l'estrade où quelques élèves, plus affectueuses, ou plus fières de leur succès, ou plus misérables et abandonnées, formaient, autour des quatre religieuses, massées sur l'estrade, un groupe diminuant. « Au revoir, ma sœur Justine ! Au revoir, ma sœur Danielle, ma sœur Edwige, ma sœur Pascale ! » Les religieuses se penchaient plus ou moins, baisaient des fronts d'enfans, serraient la main des mères, répondaient des mots vagues aux questions embarrassantes. Et bientôt, elles furent seules sur l'estrade. Par lassitude, par besoin d'appuyer leurs épaules et leurs têtes lasses, elles s'étaient reculées jusqu'au mur, et elles étaient là, immobiles, les mains jointes, désormais délivrées de la contrainte du sourire, et elles regardaient ces nuques, ces dos d'hommes et de femmes, serrés en lignes, sur toute la longueur de la pièce, et qui s'éloignaient à jamais. C'était leur bien qui s'en allait, leur richesse, leurs obligés, ceux qui avaient eu faim et soif, ceux qui avaient pleuré. Elles reconnaissaient encore, dans le lointain, quelques mères, quelques enfans, au mouvement du cou, à des vêtemens qui ne changeaient pas avec les saisons. Elles les nommaient dans leur cœur. Elles goûtaient chacune, avec effroi, la cruauté des reconnaissances humaines ; elles pensaient à ce qu'il avait fallu de souffrance, de patience, et d'élan, et d'oubli, et envers combien d'enfans, pour acheter le baiser, ou le

regard attendri, ou la pensée amie d'un seul de ceux qui disparaissaient, par paquets de trois ou quatre, dans le corridor, et qui ne reviendraient plus. Sous leurs yeux, leur œuvre s'effondrait.

Une caresse légère tira Pascale de cette vision du passé. Le long de l'estrade, une élève était restée, la toute jeune, qui n'avait pas de parens, et dont l'œil droit était mort. Personne ne lui ayant fait signe « viens-t'en ! » elle s'était cachée là, tout près de celles qui avaient été bonnes, et, les devinant malheureuses, les voyant immobiles, pour leur rendre le regard et la vie, timidement, du bout des doigts, elle caressait la main pendante de sœur Pascale.

— C'est Marie, dit sœur Pascale. Si je pouvais l'emporter avec moi !

Elles sortaient de leur songe. L'enfant passa dans leurs bras, et s'en alla toute seule, la dernière, sabotant, et se retournant pour faire signe : « Je vous vois encore ! » Puis la porte retomba, fermant la salle des fêtes.

— L'heure est venue, ou elle va venir bientôt, dit sœur Justine.

Les sœurs écoutaient déjà, croyant que le policier exécuteur des hautes œuvres allait sonner. Sœur Danielle, que l'émotion troublait, courut même, à l'étonnement de ses compagnes, jusque dans le parloir dont la fenêtre ouvrait sur la place, revint, et dit :

— Il n'y a presque plus personne devant l'école. Ils sont allés dîner...

Les religieuses, n'ayant plus d'enfans, plus d'école, plus d'habitudes à suivre, hésitaient, et se demandaient comment employer l'heure ou les deux heures qu'elles avaient encore à passer chez elles. Tout le devoir était rempli. Le dernier mot de Danielle leur rappela qu'elles n'avaient pris, depuis le matin, qu'un peu de café, et sœur Justine demanda :

— Nous n'avons pas de quoi déjeuner en ville ; reste-t-il des provisions, ma sœur Léonide ? Où êtes-vous donc, sœur Léonide ?

La tourière apparut.

— Notre mère, il reste encore une demi-bouteille de vin, de l'eau et du pain.

— Nous ferons donc notre dernier déjeuner ici, répondit sœur Justine.

Et elle fit le geste qu'elle faisait si souvent, ouvrant à demi les bras pour rassembler ses filles et les pousser en avant. Déjà sœur Léonide avait quitté la salle, pour « mettre le couvert, » là-bas, dans le petit réfectoire qui faisait suite à la salle longue où mangeaient, nourries par la charité de ces pauvresses, pendant les mois d'hiver, et souvent même pendant les mois d'été, les enfans très misérables, ou qui demeuraient trop loin de l'école.

Les sœurs, autour de la table ronde, mangèrent une tranche de pain, et burent un doigt de vin. Elles avaient retrouvé leur liberté d'esprit. Elles causaient, sans faire allusion à ce qui allait venir. Pour elles, le drame était fini ; du moins elles le croyaient, puisqu'elles avaient accepté et souffert la séparation d'avec « nos filles et les mères de nos filles. »

Quand elles eurent achevé, elles restèrent assises autour de la table, sauf sœur Léonide, qui se mit à desservir.

Et presque aussitôt, on sonna à la porte d'entrée. Sœur Justine devint très pâle, et commanda :

— Allons !

Rapidement, elle se leva, suivit le couloir, et, se raidissant, d'un geste ferme, elle ouvrit la porte de son école et de sa maison.

Deux hommes saluèrent, l'un en levant son chapeau melon, en s'inclinant un peu, avec l'évident désir d'être correct, l'autre d'un signe de sa tête bilieuse et chafouine. C'était le commissaire de police et son greffier.

Sœur Justine se recula de deux pas.

— Vous me permettez d'entrer ? demanda le gros homme, serré dans sa redingote, et il s'avança, sans attendre la réponse, l'épaule droite en avant, à cause de la largeur de son buste. Il ne se souciait pas de s'expliquer sur le seuil, et d'ameuter les passans autour des groupes déjà formés sur la place. Le secrétaire se glissa derrière lui, et ferma la porte presque entièrement.

— Vous êtes ici chez deux de mes sœurs de Clermont-Ferrand, dit la supérieure. Vous venez prendre leur bien.

— Je vous l'ai dit, ça ne me regarde pas.

— Je proteste en leur nom, monsieur.

— Pas longuement, n'est-ce pas? dit le faux bourgeois, qui n'en était pas à sa première opération.

Sœur Justine fit signe de la main : « Taisez-vous! »

— Oh! dit-elle plus fortement, je ne vous ferai pas de discours, allez! Mais je vous dis, pour que vous le répétiez, que vous commettez trois injustices : en détruisant mon école, qui est celle des pauvres et des chrétiens, en prenant notre bien, et en nous chassant de notre domicile, comme vous allez le faire. Expulsez-moi, maintenant.

Le policier eut une moue de déplaisir.

— J'aimerais mieux que vous ne m'obligiez pas à ce simulacre de violence.

— J'y tiens. Je ne cède qu'à elle.

— Comme vous voudrez.

Sœur Justine détourna la tête.

— Êtes-vous là, mes sœurs?... Où est encore sœur Léonide?... Mais venez donc!

La voix résonna dans les couloirs. Et sœur Léonide accourut, confuse, haletante, entr'ouvrant sa bouche édentée, et rabaissant, de la main, son voile qu'elle avait dû relever.

— Qu'est-ce que vous faisiez?

— Ma mère, je balayais la place.

Elle se mit au dernier rang, avec sœur Pascale.

Sœur Justine regarda le policier.

— Faites votre métier.

La main de l'homme se posa, avec une certaine timidité, sur le voile noir qui couvrait l'épaule et le haut du bras de sœur Justine, et, à la suite de la supérieure, que le commissaire précédait, les quatre sœurs apparurent sur le perron, et descendirent les marches.

Un groupe d'élèves et de parens, qui avaient un soupçon plus ferme que les autres, étaient restés à cinquante mètres de là, près du mur de l'église. Ils n'étaient guère qu'une trentaine. L'arrivée du commissairs de police avait fait s'arrêter, en outre, devant l'école, des passans et des errans. Quand on vit les sœurs, il y eut un saisissement, chez tous ces spectateurs, dont aucun n'attendait exactement ce tableau, ni à cette minute. Un cri de femme s'éleva :

— Vivent les sœurs!

Puis, tout ce qui vivait sur la place s'approcha, d'un mou-

vement rapide. On vit des agens au coin des rues, à droite, à gauche, en avant.

— Otez la main! commanda sœur Justine.

Le commissaire obéit à l'ordre, et lâcha la religieuse, puis remonta les marches.

On entourait déjà les sœurs; les abords de la maison noircissaient à vue d'œil.

Le gros homme, entendant un coup de sifflet, cria, du haut du perron :

— Que personne ne manifeste! Je fais arrêter le premier qui manifeste! Et vous, les nonnes, défilez-vous, et vite!

Il rentra, ferma la porte, et vint se poster dans la porterie de sœur Léonide, derrière le rideau qui s'agita. Mais ni sœur Léonide ni les autres ne le virent. Une rumeur enveloppait le groupe des cinq femmes aux robes bleues; on se pressait autour d'elles; on cherchait leurs mains, on disait : « Venez chez nous! Venez avec nous! » Sœur Justine écartait son monde de ses deux bras : « Laissez passer, mes bons amis! » Une voix cria : « Vive la liberté! » Elle n'eut pas d'écho, comme si tous ces pauvres avaient ignoré ce que c'était. Les agens bousculèrent les femmes, et injurièrent celle qui venait de crier. « Merci, Louise Casale, merci, ma petite! » dit sœur Justine qui l'avait reconnue. Elle continua de foncer dans les remous d'une foule mêlée. Des hommes, à droite, autour d'un arbre, hurlaient: « Hou! hou! à bas la calotte! » Sœur Justine avançait toujours. Derrière elle, dans le sillage, marchait sœur Danielle, les yeux à hauteur d'homme, les bras croisés, frémissante aux cris dont le nombre et le bruit grossissaient; puis sœur Edwige, rouge, confuse de cette exposition en public, les yeux baissés, retirant ses mains que des petites de l'école baisaient en pleurant; puis sœur Pascale, souriant à des amis, énervée, apeurée, et à côté d'elle, lui tenant le bras, sœur Léonide, aussi calme que si elle allait « faire son marché, » dans la cohue des halles.

Le petit groupe avait traversé la place. Les agens, voyant que le cortège allait s'engager dans le large cours qui mène à la gare, et que la démonstration pouvait devenir une manifestation, se jetèrent sur la grappe de femmes et d'enfans qui enveloppaient les expulsées, et l'émiettèrent. Puis, un brigadier, s'adressant à sœur Justine :

— Trois seulement par le Cours Charlemagne! cria-t-il.

Les deux autres par ici! Vous vous retrouverez plus tard!

En même temps, il poussait sœur Pascale et sa compagne la tourière dans la direction des quais de la Saône.

Ce fut la fin des protestations. Quelques femmes, deux ou trois enfans, franchirent la barrière des agens, et rejoignirent les trois religieuses qui remontaient le Cours vers Perrache; quelques lointains amis crièrent : « Vivent les chères sœurs! » Des insultes leur répondirent. Puis le calme apparent se rétablit. La « loi » avait triomphé. Quelques pauvres pleuraient seuls, en regagnant leur logement.

Les deux tronçons de la « communauté » se réunissaient, une demi-heure plus tard, devant la porte d'un vieil hôtel de la rue de la Charité.

— Mme Borménat? Quel est l'étage? demanda sœur Justine.

— Deuxième, pardine! répondit, sans attendre, sœur Léonide.

Après la seconde volée d'escalier, les voyageuses s'arrêtèrent et, des profondeurs d'un vaste appartement, on entendit venir le pas d'une domestique. Celle-ci était évidemment prévenue.

— Entrez, mes pauvres chères sœurs... Madame va venir à l'instant.

Elle poussait, en parlant, une porte de chêne ciré, haute, tournant sur des gonds de cuivre, et qui ouvrait, ainsi que trois autres du même style, sur le vestibule. Les sœurs pénétrèrent dans une longue salle, parquetée, lambrissée de chêne. Une quinzaine de chaises carrées, recouvertes d'un tissu de crin, étaient disposées, à distance égale, le long des murs; et deux fenêtres étroites, prenant jour sur une cour, laissaient couler sur le parquet deux longues traînées de lumière, qui se relevaient le long des murs et coupaient l'atmosphère blonde et brumeuse de la pièce. C'était l'ancienne salle à manger de l'appartement. Les sœurs s'étaient avancées jusqu'au milieu, et s'y tenaient debout. Elles auraient pu se croire dans un couvent riche, dans cette demeure de vieux Lyonnais. Par l'autre extrémité, une femme âgée entra, de moyenne taille, mince, myope, et qui ressemblait étonnamment aux têtes de cire représentant les vieilles dames et exposées aux vitrines des coiffeurs : bandeaux soufflés, blancs et lisses, visage petit, très peu ridé, encore parcouru, çà et là, par le sang demeuré jeune, et un sourire égal, avec peu de vie dans des yeux très luisans. Elle fit une révérence.

— Bonjour, mes pauvres sœurs! Vous venez au vestiaire des sécularisées? N'avez-vous pas été trop brutalement jetées hors de chez vous?

— Non, madame, dit sœur Justine, mais la vie est brisée quand même. C'est là la violence.

— Le martyre, mes sœurs.

— Une espèce.

— Voyons les tailles, dit, sans transition, Mme Borménat...

Et, désignant sœur Danielle, puis les autres religieuses :

— Une grande, quatre moyennes... Sœur Pascale, je crois, celle-ci?... Oui... Ma pauvre petite sœur, vous devez avoir la taille mince... J'ai justement là le costume de deuil d'une jeune fille de nos amies...

Elle semblait faire l'article pour une maison de modes. Vivement, sans bruit, avec une adresse de femme qui fut autrefois du monde, Mme Borménat avait ouvert deux placards dissimulés derrière les panneaux de boiseries, et transformés en penderies profondes, d'où s'échappait un nuage d'odeur de naphtaline; elle avait pris et disposé, sur les chaises les plus proches, cinq robes, cinq corsages, cinq manteaux noirs, qui rappelaient les modes des trois dernières années, bien qu'on eût essayé de retoucher les manches des manteaux et les cols.

Aucune des cinq religieuses n'avait commencé à se dévêtir. Elles considéraient ces vêtemens « de monde, » jetés sur les chaises, le long des boiseries, et elles pensaient toutes à la cérémonie, si émouvante, de leur vêture; à ce jour, autrefois attendu, où elles avaient pris la livrée de leur vocation, ces vêtemens purs, dont chacun est un symbole, figure une grâce, et appelle une prière liturgique. Elles attendaient maintenant, sans le dire, l'ordre de quitter le vêtement béni. Un regard de sœur Justine, un signe du menton indiquant les places, distribua les quatre femmes devant les chaises, et l'on vit, à la pâleur des visages, que l'ordre était dur à suivre. Puis les mains se levèrent, pour détacher les voiles et les coiffes, pour dégrafer les robes de bure, qui tombèrent d'une pièce sur le parquet. Il n'y eut plus, à la place des cinq religieuses que beaucoup de passans, dans la rue, saluaient d'une inclination de tête, ou d'une pensée de haine, que cinq femmes vêtues d'une chemise montante, d'un jupon de laine grise, et dont les cheveux, blancs, châtains ou blonds, coupés au bas de la nuque comme ceux des pages d'au-

trefois, se répandaient en cloche autour de la tête, jeune ou vieille. La domestique, rappelée par sa maîtresse, et qui avait déjà l'habitude de ce service, s'empressa avec Mme Borménat, autour des « sécularisées, » allant de l'une à l'autre, essayant une robe, un corsage, faisant un point, lâchant une couture, déplaçant un crochet, et après un quart d'heure, la lamentable transformation était accomplie. Avec des épingles et des rubans noirs, on avait relevé les cheveux tant bien que mal, puis on les avait cachés sous les formes défraîchies de chapeaux de deuil, ou de demi-deuil. Sœur Justine, les épaules couvertes d'un manteau demi-long, malgré la saison, considérait ses filles, qui venaient, une à une, se placer devant le miroir, entre les deux fenêtres : sœur Danielle, navrée, semblable à une veuve qui vient de perdre son époux; sœur Edwige, intimidée, humiliée, triste; sœur Léonide disant :

— Je suis joliment laide « en monde! » J'ai l'air d'une marchande à la toilette... C'est peut-être simplement que je n'avais pas l'habitude de me regarder dans une glace.

Et elle se mit à rire.

Sœur Pascale se laissait coiffer par la domestique, tandis que Mme Borménat tâchait de rassembler et de nouer les rares cheveux de la supérieure. Celle-ci, qui se taisait, assaillie par trop d'émotions successives qu'elle ne voulait pas dire, arrêta son regard sur la chevelure mutilée, mais admirable encore, de la fille du vieil Adolphe Mouvand. Vit-elle, repoussée, dressée en chignon, lustrée par le vent et le soleil, cette paille dorée et ardente? Trouva-t-elle trop jolie, en ce moment même, dans son costume de demoiselle, cette enfant qu'elle aimait? Sœur Pascale souriait affectueusement en la regardant. Elle lui disait, évidemment : « Voyez en quel état ils ont mis votre fille! Je n'ai pas l'air aussi navré que sœur Danielle, mais c'est moi qui ai le cœur le plus désemparé, moi, la créature faible dont vous étiez toutes, et vous surtout, le soutien. » Sœur Justine, qui était séparée d'elle par le groupe des sœurs déjà habillées et coiffées, n'avait-elle plus sa force ordinaire pour résister à la morsure douloureuse de ce sourire? Elle échappa aux mains de son habilleuse, et, une de ses mèches dressée au-dessus de son crâne et attachée avec un cordon noir, une autre tombant sur l'oreille droite, elle vint, les traits tirés, jusqu'à la jeune fille.

— Ma petite sœur, dit-elle très bas, gardez cette pauvre robe le plus longtemps possible...

Sœur Justine devait s'avancer plus profondément dans la région des rêves douloureux, car elle ajouta :

— Pourquoi ai-je consenti à me séparer de vous? Allons, mon enfant, venez mettre votre chapeau, nous sommes les dernières.

Il y avait encore deux chapeaux sur la console, à côté du miroir, un de paille noire, orné d'une couronne de petites paquerettes artificielles, très flétries et retombant sur leurs tiges, et une capote de tulle ruché, poussiéreuse et lourde.

— Tenez, dit-elle, ma sœur Pascale, prenez celui-ci.

Elle désignait la capote de deuil. Sœur Pascale prit ce paquet noir.

— Vous n'allez pas vous mettre des pâquerettes sur la tête, madame? dit Mme Borménat. Ce serait ridicule.

— Moins que vous ne pensez, dit sœur Justine.

Et elle piqua, sur ses cheveux blancs, la forme de paille noire garnie de vieilles fleurs pendantes.

Elle eût été ridicule, en effet, pour d'autres; elle le serait dans la rue. Que lui importait? Elle reprit son humeur ferme, sa parole toute simple et sans embarras, pour remercier l'intendante du vestiaire des laïcisées. La vieille dame salua, sourit avec réserve et compassion, et elle regarda descendre, dans la spirale de pierre de l'escalier, les cinq femmes dépoétisées, et qui n'avaient plus, pour se défendre contre le monde, ce voile, cette bure, ce rosaire qui disent que c'est une chair pénitente et vouée à Dieu qui passe. Deux d'entre elles emportaient, roulée dans une enveloppe de toile, leur robe, leur voile et leur coiffe de filles de Sainte-Hildegarde : sœur Danielle et sœur Léonide. Les autres, trop incertaines de leur destinée, avaient confié, à la garde de l'œuvre, ces reliques de leur vie d'élection et de leur passé heureux.

Elles sortirent. Elles ne se parlaient plus l'une à l'autre.

N'ayant plus de maison, elles se rendirent à la gare, et demandèrent la salle d'attente des voyageurs de troisième classe. Le coin du fond, près de la baie vitrée, était libre. Elles s'y installèrent, trois sur une banquette, deux sur une autre, aussi rapprochées que possible et se faisant presque vis-à-vis. La supérieure était assise entre sœur Pascale et sœur Léonide. Elle

avait en face d'elle sœur Danielle et sœur Edwige. Que de fois elles s'étaient promenées, formant ainsi deux groupes à un pas de distance, dans la cour de la chère école ! En ce temps-là, si proche d'elles encore, elles pouvaient causer. A présent elles n'en avaient plus la force. Elles n'étaient plus que des êtres déprimés, aux yeux rougis par les larmes, si malheureuses que leur affection même leur défendait de parler. D'ailleurs, aucune ne put même en former la pensée. Dès qu'elle se vit entourée de ses filles, la vieille Alsacienne dit :

— Mes bien-aimées, il faut que la communauté finisse dans ce qui était le grand acte, et le lien, et le bien de notre vie commune, dans ce qui sera la force de chacune de nous, séparée des autres. Nous allons réciter le rosaire. La prière ne cessera que quand je resterai seule.

Elles cherchèrent et trouvèrent avec difficulté, dans leurs poches de robes laïques, leur rosaire. Et le *Pater*, puis les *Ave* formèrent, entre les cinq femmes en deuil, un murmure à peine perceptible, que traversait, sans l'interrompre, tantôt le sifflet d'une locomotive, le roulement d'un train, tantôt le claquement des portes, le pas précipité des voyageurs traversant la salle. *Ave Maria, gratia plena*... Personne ne s'occupait de ces voyageuses mal fagotées, si pauvres, immobiles, penchées sans doute pour écouter le récit d'une mort. Les voyageurs les prenaient pour une famille en deuil. Et ils ne se trompaient pas... *Benedicta tu in mulieribus*... C'était sœur Danielle qui disait la première partie de la prière, et les autres sœurs répondaient... Quelquefois, l'une d'elles portait la main à ses yeux, les cachait une minute, et pleurait en silence, puis reprenait sa partie dans le concert des dernières supplications, des derniers vœux exprimés devant celles qui en étaient l'objet. De temps à autre, un employé apparaissait à l'entrée de la salle, du côté du quai, et jetait le nom des villes vers lesquelles un train allait partir... Les sœurs frémissaient toutes, et les mots se ralentissaient sur leurs lèvres. Mais ce n'était pas l'heure encore... Les noms fatals, Mâcon, Marseille, Ambérieu, n'avaient pas été prononcés. Il y avait encore un peu de temps. L'homme se retirait, ne sachant pas qu'il était, pour ces femmes, comme le bourreau qui appelait dans les prisons, sous la Terreur, les condamnés, un à un. Il s'éloignait, et la prière continuait. Sœur Pascale récita le second chapelet, et sa voix lasse, sourde, avait un accent si tragique que, par affec-

tion et par pitié, toutes celles qui étaient là se sentirent portées à son secours, et offrirent pour elle, qui était si désolée, la grâce de leur prière. *Ora pro nobis, peccatoribus, nunc et in hora mortis nostræ*... Dans la salle trépidante, poussiéreuse, bruyante, les cinq sœurs de Sainte-Hildegarde disaient adieu à la prière en commun... Un employé cria : « Direction de Mâcon en voiture ! » Et deux des cinq femmes se levèrent, celles qui étaient assises en face de la supérieure, sœur Danielle et sœur Edwige. Un instant, elles se demandèrent si la prière allait s'interrompre; mais sœur Justine ayant repris, avec intention : *Sancta Maria, mater Dei*, elles comprirent que l'adieu ne serait d'aucune manière plus digne de leur état, et, s'inclinant vers les trois sœurs qui demeuraient assises, elles les laissèrent achever seules l'*Ave Maria* commencé. Un autre *Ave* succéda à celui-là. Pascale avait fermé complètement les yeux, depuis que, devant elle, elle n'avait plus ni sœur Edwige, ni sœur Danielle. Quelques minutes s'écoulèrent, et ce fut son tour de partir, et elle se leva, et s'inclina, et sortit en sanglotant. Derrière elle, deux voix psalmodiaient encore, dans la désolation de deux âmes, la prière à la Vierge. Et ce fut le tour, alors, de sœur Léonide, qui prenait le train dans la direction du Bugey et de Genève. La vieille supérieure la salua de la tête, acheva seule l'*Ave* commencé, puis resta comme anéantie, sur la banquette, pendant que les trains s'éloignaient, emmenant ses compagnes dans l'immense inconnu.

René Bazin.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LA
CONJURATION DE CATILINA

III [1]

LES CATILINAIRES

I

Pendant que Catilina travaillait à organiser sa conspiration à Rome et dans l'Italie, il avait pris une résolution dont nous sommes d'abord un peu étonnés : il s'était décidé, avant de prendre les armes, à essayer encore une fois la fortune d'une élection. Peut être avait-il tort de mêler ensemble un complot et une candidature, mais on a vu quel était le prestige de la dignité consulaire et que les plus audacieux conspirateurs hésitaient à tenter leur entreprise tant qu'ils n'en avaient pas été revêtus. Catilina d'ailleurs avait toujours les yeux sur Sylla, qui était son maître et son modèle, et il espérait arriver comme lui par le consulat au pouvoir suprême. Il se mit donc de nouveau sur les rangs aux comices électoraux pour 692.

La lutte était sérieuse, et les concurrens redoutables. Nous connaissons parmi eux Servius Sulpicius, le plus grand jurisconsulte de ce temps ; D. Junius Silanus, un honnête homme, sans grand éclat, mais riche et généreux qui, pendant qu'il était édile,

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 1er avril.

avait donné des jeux dont on se souvenait, enfin Licinius Murena, lieutenant de Pompée, dont le père avait servi avec honneur sous Sylla en Asie, et triomphé de Mithridate. Le succès de Silanus paraissait certain : c'était un de ces hommes de second ordre qui n'inquiètent personne. Sulpicius l'emportait par son illustration sur tous ses rivaux, mais il était surtout apprécié des gens instruits et des lettrés, qui lui savaient gré d'avoir essayé d'introduire un peu de philosophie dans le droit romain. Malheureusement c'est un genre de mérite auquel le suffrage universel devait être peu sensible. De plus, on lui reprochait quelques-uns des défauts de sa profession, un respect peut-être trop scrupuleux de la légalité et un esprit de chicane. Il voyait des délits partout et menaçait sans cesse les gens de leur faire des procès. Il obtint que Cicéron, son ami, fît voter une loi nouvelle et plus rigoureuse contre la brigue, quoiqu'il y en eût déjà un très grand nombre qui ne passaient pas pour très douces. Cette loi, qui prit le nom de son auteur (*lex Tullia, de ambitu*), aggravait les peines prononcées contre les candidats qui se permettaient de donner des jeux et des festins au peuple, ou payaient les pauvres gens pour leur faire cortège, et, s'ils en étaient convaincus, les condamnait à l'exil. Malgré ses menaces, la loi *Tullia* ne fut pas plus efficace que les autres, — on n'a pas encore trouvé le moyen de supprimer les fraudes électorales ; — elle n'eut d'autre résultat que de montrer les inquiétudes de Sulpicius et d'éloigner de lui ceux qui ne votent volontiers que pour les candidats qui ont des chances. Murena, au contraire, qui était un soldat, menait la campagne électorale avec plus de rondeur et d'adresse ; il devait plaire à la populace par l'ascendant qu'exerce toujours sur elle la décision et la belle humeur. Il est bien probable aussi qu'il avait moins de répugnance à répandre sur ceux qui en avaient besoin quelques libéralités opportunes. Habile à se tenir sur les confins de la loi, il fit donner des jeux et offrir des repas au peuple par ses amis et ses parens ; enfin, il sut se servir à propos du nom de Pompée, son général, qui était alors très populaire, et du prestige de la guerre d'Orient, qui venait de s'achever d'une manière si glorieuse.

La lutte électorale, dont nous ne connaissons pas tous les incidens, dut être très vive. Catilina payait d'audace. Soit par une sorte de forfanterie qui lui était naturelle, soit qu'il entrât dans ses vues d'effrayer de plus en plus les peureux, il ne prenait pas la peine

de dissimuler ses projets. Dans une séance du Sénat. Caton l'ayant menacé de le traduire devant les tribunaux, il répondit fièrement : « Si l'on essaye de mettre le feu à l'édifice de ma fortune, j'éteindrai l'incendie sous les ruines. » Vers le même temps circulèrent des propos violens, pleins de menaces, qu'il aurait tenus dans une réunion des gens de son parti, et qui répandirent l'alarme dans Rome. Cicéron, qui était parfaitement informé de tout, résolut d'en profiter. C'était justement la veille de l'élection ; il demanda qu'elle fût retardée, alléguant sans doute qu'il pourrait être dangereux d'y procéder le lendemain. Le Sénat y consentit avec empressement. Il paraissait plein de bonne volonté, décidé à prendre des mesures énergiques ; mais quand, deux jours après, il se réunit de nouveau, ses dispositions n'étaient plus les mêmes : la nuit avait porté conseil. Cicéron ayant demandé à Catilina de s'expliquer sur les paroles qu'on l'accusait d'avoir dites, il ne prit pas la peine de les démentir ou de nier les desseins qu'on lui prêtait, et répondit avec arrogance « : Il y a deux corps, dans la république, l'un qui est faible, avec une tête qui ne vaut pas mieux que lui ; l'autre est plein de force, mais il n'a point de tête. En reconnaissance de ce qu'il a fait pour moi, c'est mon devoir de lui en servir, tant que je vivrai. » Ces provocations furent accueillies par des murmures unanimes, mais personne n'osa proposer de le mettre en jugement, et il sortit avec un air de triomphe.

On ignore l'époque où se fit l'élection, mais du moment que Catilina n'était pas poursuivi, il n'y avait pas de raison de la reculer indéfiniment ; elle dut avoir lieu au mois d'août ou de septembre. Catilina conserva jusqu'à la fin son assurance. Il marchait la tête haute, la figure joyeuse, au milieu de cette brillante jeunesse qui le suivait partout, escorté de délateurs et d'assassins, fier de traîner après lui tout une armée de gens qui lui étaient arrivés d'Arretium et de Fæsulæ ; car il avait fait venir d'Étrurie pour la circonstance Manlius avec une partie des siens. Il espérait bien que l'élection ne se passerait pas sans quelque bataille, et surtout, il avait donné l'ordre que le consul n'en sortît pas vivant. Mais Cicéron était prévenu et il avait pris ses précautions ; tous les jeunes chevaliers formaient comme une garde autour de lui. Pour montrer aux conjurés qu'il n'ignorait pas leurs projets et faire connaître aux bons citoyens que sa vie était menacée, il s'était couvert d'une cuirasse brillante qu'on entrevoyait sous sa

toge. Est-ce, comme il se plaît à le supposer, la sympathie qu'on éprouvait pour lui et le sentiment du danger qu'il venait de courir qui décida les électeurs? toujours est-il qu'avec l'inévitable Silanus ils nommèrent Murena, et que Catilina fut encore une fois battu.

La lutte eut un épilogue. Sulpicius, qui avait naturellement une très bonne opinion de lui-même et regardait la science où il excellait comme fort au-dessus de tout le reste, ne pouvait pas comprendre comment on avait préféré un soldat à un jurisconsulte, et il se persuada très vite que Murena ne pouvait devoir son succès qu'à des manœuvres coupables. Avec l'aide de Caton, un grand homme de bien, mais un assez petit esprit, il s'empressa de le déférer aux tribunaux. Cicéron, qui avait jusque-là soutenu Sulpicius, une fois Murena nommé, n'hésita pas à prendre sa défense. Il avait raison : on ne devait pas faire courir de nouveau la chance à la république de tomber dans les mains de Catilina; il fallait qu'aux calendes de janvier elle eût ses deux consuls pour la protéger. Ce plaidoyer était donc une bonne action, ce fut en même temps un fort beau discours; il n'en a guère prononcé de meilleur. On ne revient pas de la surprise qu'on éprouve en le voyant dans des circonstances si graves (c'était fort probablement entre la seconde et la troisième *Catilinaire*), au milieu des inquiétudes mortelles que lui causait la conjuration, quand sa vie était à chaque instant menacée, se charger d'une affaire criminelle et la plaider avec tant de verve et de bonne humeur. Mais ce n'était pas une charge pour lui, c'était un divertissement et une distraction qu'il se donnait. Il était heureux de s'évader un moment de la politique pour retourner à ces débats judiciaires qui étaient son domaine naturel; du premier coup, dès qu'il y mettait le pied, il retrouvait sa liberté d'esprit, sa gaîté, sa malice, et oubliait tout le reste. Sans doute Sulpicius et Caton étaient ses amis; mais n'est-ce pas de ses meilleurs amis qu'on connaît le mieux les défauts? Il savait, par une expérience de tous les jours, qu'il y avait chez le bon Sulpicius un fond de légiste vétilleux et de doctrinaire gourmé, que l'honnête Caton était le plus têtu et le plus maladroit des hommes, et il ne résista pas au plaisir de le dire. On dut rire de bon cœur au Forum, en entendant ces portraits du jurisconsulte qui débite solennellement ses petites formules, et du stoïcien rigoureux qui proclame « que, toutes les fautes étant égales, on n'est pas plus coupable d'étrangler son père que de

saigner un poulet sans nécessité. » On oubliait que, dans ce charmant discours, il semblait que l'orateur prît plaisir à se démentir à chaque instant ; qu'il y plaidait pour un homme qu'on accusait d'avoir violé la loi *Tullia*, c'est-à-dire une loi qu'il venait lui-même de faire et qui portait son nom ; qu'il y soutenait fort spirituellement qu'un soldat est plus important pour la République qu'un homme qui ne s'occupe que des arts de la paix, à la veille du jour où il allait écrire le fameux vers : *Cedant arma togæ*. Mais les contradictions ne lui coûtaient guère, et on ne lui en tenait pas rigueur ; Murena fut acquitté.

La lutte était donc finie ; Catilina n'avait plus aucun moyen de rester dans la légalité, et il se trouvait définitivement enfermé dans sa conjuration.

II

Puisqu'elle va devenir désormais sa seule occupation et sa dernière ressource, c'est le moment, à ce qu'il me semble, de l'étudier de plus près, et d'en préciser, s'il se peut, le véritable caractère.

Le programme de Catilina n'a pas été probablement conçu d'un seul coup et il a dû se modifier selon les circonstances. On peut soupçonner, par exemple, qu'il n'était pas tout à fait le même pendant ses candidatures qu'après son échec. Cependant Salluste laisse entendre qu'au fond ses intentions n'ont guère changé, et que, candidat ou non, il se proposait d'aller reprendre à cette poignée de privilégiés qui s'était installée dans les hautes charges de l'État la fortune qu'elle y avait gagnée, pour la donner à ses amis : « Voilà, lui fait-il dire, quand il les réunit pour la première fois, ce que je ferai avec votre aide, quand je serai consul. » Ce qui signifie clairement que le consulat n'était pour lui qu'un moyen de réaliser plus aisément ses projets antérieurs. Mais si au fond les projets restaient les mêmes, il est évident qu'étant au pouvoir, tout lui eût été plus facile, et qu'il n'aurait pas eu besoin de recourir aux mêmes violences. Dans tous les cas, s'il a changé, il ne nous est pas possible de tenir compte de ces variations que nous ignorons entièrement. Bornons-nous à connaître ses derniers desseins, ceux qu'il a formés quand il n'avait plus aucun ménagement à garder.

Les contemporains, quand ils nous parlent de la conjuration,

se contentent de lui prodiguer les qualifications les plus dures; ils l'appellent *atrox*, *nefaria*, *tetra*, *horribilis*, ce qui ne nous apprend guère que la frayeur qu'elle leur cause. Salluste pourtant nous donne un renseignement plus précis, et dont nous pouvons profiter, quand il nous dit, au début de son livre, qu'il a été décidé à choisir le sujet qu'il va traiter par la nouveauté du crime qui fut alors tenté, et du péril que courut la république, *sceleris et periculi novitate*. Il lui semblait donc que la conjuration de Catilina avait ce caractère particulier de différer des précédentes, et, pour la connaître, il nous faut avant tout chercher à savoir ce qu'elle avait de nouveau.

On est d'abord frappé de voir que, contrairement à ce qui était arrivé jusque-là, la politique proprement dite y tienne si peu de place. Cicéron soutient, dans un de ses momens d'optimisme, qu'après toutes les concessions que le peuple a obtenues, il n'y a rien qui puisse le séparer des chefs de l'État, qu'il ne lui reste plus rien à désirer, et qu'il n'a pas de motif de faire des révolutions nouvelles. C'est aller bien loin, d'autant mieux qu'on fait souvent des révolutions sans motif. Il est pourtant certain qu'en ce moment les graves questions de politique intérieure, pour lesquelles on avait livré tant de batailles, étaient résolues ou près de l'être. Depuis longtemps la plèbe avait conquis l'accès à toutes les fonctions publiques, et si l'aristocratie, grâce au prestige dont elle jouissait encore, continuait d'accaparer les plus hautes dignités, le succès de Marius et de Cicéron aux comices consulaires prouve qu'il n'était pas impossible de les lui arracher. A la suite de la guerre sociale, qui venait de finir, les Italiens avaient obtenu le droit de cité romaine, et les quelques pays, comme la Gaule cisalpine, qui ne le possédaient pas encore, ne devaient pas tarder à le recevoir. Le peuple était donc à demi satisfait, et il était naturel qu'il commençât à se désintéresser des questions qui passionnaient ses pères. Aussi n'en trouve-t-on aucune trace dans les programmes qu'on prête à Catilina. Il n'y est fait aucune allusion ni aux lois agraires, ni à la puissance tribunitienne, ni aux privilèges des classes, ni à des réformes dans la constitution. On ne voit pas non plus qu'il se soit abrité sous quelque grand nom populaire, comme ses prédécesseurs le faisaient volontiers. Ils y trouvaient ce double avantage d'hériter des partisans que le personnage avait laissés et de résumer tout leur programme en un seul mot. Il avait suffi à

César de dire qu'il venait venger Marius pour se trouver tout de suite à la tête d'un parti. Catilina ne semble pas s'être mis derrière personne. Qui donc en effet aurait-il choisi pour patron? Il ne pouvait songer à Marius dont il avait si cruellement traité les derniers amis; quant à Sylla, son ancien maître, quoique évidemment il procède de lui et s'inspire de son souvenir, il ne pouvait pas s'autoriser de son nom, au moment même où il venait combattre cette faction aristocratique qui prétendait sauver ce qui restait de son œuvre et continuer sa politique.

Que voulait-il donc faire? Pour en être parfaitement informé, il aurait fallu se glisser, avec ceux de ses partisans dont il était le plus sûr, dans cette partie retirée de sa maison où il les réunissait, assister à cette assemblée de famille, *concio domestica*, comme l'appelle Cicéron, l'entendre exposer ses plans avec cette fermeté et cette franchise auxquelles ses adversaires mêmes rendent hommage. Par malheur, nous sommes réduits à recueillir et à reproduire, en essayant de l'interpréter, ce que les écrivains de ce temps en ont pu savoir et ce qu'ils veulent bien nous en dire.

Dans deux passages très importans de son petit livre, Salluste nous renseigne sur les projets de Catilina. L'un est la lettre de Manlius, le chef des conjurés d'Étrurie, à Q. Marcius Rex, ancien consul. Le ton en est respectueux et modéré : c'est un centurion qui s'adresse à un général. Il n'y faut chercher que la plainte un peu affaiblie de petites gens que la misère a poussés à la révolte et qui s'en excusent. Ils prennent les dieux et les hommes à témoin de leurs bonnes intentions; leur requête est modeste; il ne s'agit plus, comme du temps où les plébéiens se retiraient sur le Mont Sacré, de demander une part dans le gouvernement de la cité; il leur suffit qu'on ne les mette plus en prison, quand ils ne peuvent pas payer leurs dettes. La loi le défend, mais ni les usuriers, ni le préteur, ne respectent la loi. Ce sont, au moins en apparence, des révoltés timides et qui paraissent décidés autant que possible à ne pas sortir de la légalité.

Catilina parle d'une autre façon dans le discours que Salluste lui fait tenir aux conjurés de Rome, à l'époque de sa candidature consulaire. Il n'a autour de lui que des amis sûrs; il peut leur dire ce qu'il pense et leur annoncer ce qu'il veut faire. Pourquoi la lecture de ce discours, dont la réputation a été si

grande autrefois parmi les lettrés, nous produit-elle aujourd'hui moins d'effet ? C'est qu'en réalité, ce n'est pas Catilina lui-même que nous entendons, mais Salluste, et qu'il s'exprime en orateur d'école plus qu'en conspirateur. Il n'y a plus rien à dire sur cette habitude des historiens de l'antiquité de prêter à leurs personnages des discours de leur invention. Nous la condamnons aujourd'hui, mais les gens de leur époque leur en faisaient de grands complimens, et il est bien probable que les histoires de Salluste étaient surtout lues à cause des discours qu'elles contenaient. Celui de Catilina, qui est l'un des plus renommés, peut nous faire comprendre de quelle façon ils étaient ordinairement composés. Les écrivains, qui n'étaient que de purs rhéteurs, se contentaient de fabriquer des pièces d'éloquence pour faire admirer leur talent; les autres, comme Salluste et Tacite, cherchent à les accommoder à la situation véritable; ils font dire à celui qui parle, sinon ce qu'il a dit réellement, au moins ce qu'il a dû dire, en sorte que ces discours ne sont pas sans utilité pour les historiens de nos jours et qu'ils peuvent être consultés avec profit, pourvu qu'ils le soient avec précaution. C'est ce que nous montre fort bien celui de Catilina. Il s'y trouve certainement de la rhétorique, c'est-à-dire une certaine façon de remplacer le détail exact par des généralités et d'avoir moins de souci de la vérité précise que de la vraisemblance. Il arrive, par exemple, qu'à un moment, l'orateur paraît oublier le genre particulier de griefs dont se plaignent ceux qui l'écoutent, et, comme d'ordinaire on ne se révolte que pour échapper à une oppression, il les excite, en phrases retentissantes, à reconquérir leur liberté : *En illa, illa, quam sæpe optastis libertas!* mais il ne s'agissait pas pour eux de briser leurs fers : ni Lentulus, ni Autronius, qui avaient été consuls, ni les autres n'étaient esclaves. Dans l'état de désorganisation sociale où l'on se trouvait, la liberté était ce qui leur manquait le moins; ils avaient besoin d'autre chose. On le voit bien, du reste, dans le discours lui-même, tel qu'il est, si l'on néglige les formes oratoires, qui sont une nécessité du genre, et qu'on aille droit au fond des choses. Que reproche en réalité Catilina à cette faction d'aristocrates qui détiennent le pouvoir, sinon d'accaparer la fortune publique et de ne pas lui en laisser une part ? S'il leur en veut d'occuper les plus hautes dignités, c'est qu'ils y trouvent l'occasion de s'approprier tout l'argent que les rois, les tétrarques, les nations

vaincues paient à la république. « Qui peut souffrir qu'ils regorgent de richesses et qu'ils les dépensent sans compter à couvrir la mer de constructions, à aplanir des montagnes, tandis que nous manquons des choses les plus nécessaires à la vie? Ils bâtissent plusieurs palais qui se suivent, et nous autres, nous n'avons pas même quelque part un foyer de famille. Ils ont beau faire toutes les folies, acheter des tableaux, des statues, des vases ciselés, démolir les maisons qu'ils viennent de construire pour en élever d'autres, ces bourreaux d'argent, malgré leurs efforts, ne réussissent pas à venir à bout de leur fortune. Et nous, quel est notre lot? La misère chez nous, des dettes au dehors, un triste présent, un avenir plus triste encore ; c'est à peine s'il nous reste ce misérable souffle qui nous fait vivre. » Il me semble donc que ce discours, quand on sait le lire, contient la pensée de Catilina. Elle est plus visible encore dans les quelques lignes dont Salluste le fait suivre. Il suppose que quelques-uns des conjurés, à qui sans doute la rhétorique était un peu suspecte, et qui tenaient à bien savoir à quoi ils s'engageaient et sur quels profits ils pouvaient compter, demandèrent au chef de parler plus nettement et sans phrase. « Il leur promit alors, dit Salluste, la diminution ou l'abolition des dettes (1), la proscription des riches, la possession des sacerdoces, des magistratures, le pillage, et tout ce que peut se permettre, dans des luttes pareilles, le caprice du vainqueur. » Voilà en quelques mots, et sans artifice, le programme de Catilina.

Nous souhaiterions sans doute que ce programme nous fût parvenu dans la forme qu'il lui avait donnée. Nous saisirions mieux la portée de ce qu'il préparait, nous entrerions plus avant dans sa pensée, si nous l'entendions lui-même dans ces entretiens avec ses amis, dont parle Salluste, quand il déblatérait contre les honnêtes gens, et qu'ensuite, prenant chacun des siens à partie, il adressait des complimens aux uns, rappelait aux autres leurs misères, ou leur passion favorite, ou les dangers et l'infamie auxquels les exposaient leurs affaires embarrassées,

(1) Par ce mot *tabulæ novæ*, ou réfection des registres, il faut entendre une sorte de banqueroute légale. On détruisait les registres anciens sur lesquels les dettes étaient inscrites, et, sur les nouveaux, les dettes étaient diminuées ou entièrement supprimées. L'État était intervenu déjà plusieurs fois pour régler de cette manière les différends entre les créanciers et les débiteurs. On se souvenait qu'en 668, le consul Valerius Flaccus avait réduit les dettes d'un quart. C'est probablement ce que Catilina se proposait de faire.

qu'enfin il faisait des tableaux séduisans de la victoire de Sylla, dont les plus anciens d'entre eux avaient profité; et comme, en même temps, il annonçait que ce qui s'était passé alors pourrait revenir et que la république leur serait de nouveau livrée comme une proie, on comprend la joie de cette bande d'affamés qui écoutait ces promesses réconfortantes. Par malheur, nous n'avons de Catilina que deux lettres de quelques lignes. Dans l'une d'elles, qu'il adresse à Catulus en quittant Rome, on lit ces mots très significatifs : « Rebuté par les injustices et les affronts, privé du fruit de mes travaux, je me suis fait, selon mon habitude, le défenseur public des misérables. » Voilà une véritable profession de foi. Elle est expliquée et commentée par quelques propos qu'il avait tenus dans une réunion de ses partisans, et que Cicéron a rapportés. « Les malheureux, disait-il, ne peuvent être fidèlement défendus que par quelqu'un qui soit misérable comme eux. Les promesses des gens riches et puissans ne doivent pas inspirer de confiance aux citoyens pauvres et ruinés. Que ceux qui veulent réparer leurs pertes et rentrer dans leurs biens tiennent surtout compte, dans celui qui doit les conduire, de ce qu'il a perdu, de ce qui lui reste, de ce qu'il est capable d'oser. A des misérables, il faut un chef misérable et audacieux, qui marche à leur tête. » Cicéron nous dit que ce langage frappa Rome de terreur. Ce n'était pas celui des agitateurs ordinaires, et même ceux qui avaient dit à peu près les mêmes choses les disaient d'un autre ton. En parlant ainsi, Catilina répudie la tradition des Gracques, ces démagogues du grand monde; il se sépare avec éclat de César et de Crassus, qu'il déclare impropres à soutenir la cause populaire; il tient à marquer l'originalité de son œuvre. Il ne s'adresse plus, comme ses prédécesseurs, aux passions politiques : c'est un mouvement social qu'il veut soulever.

Mais qui sont les « misérables, » sur lesquels il insiste avec tant de complaisance, et dont il tient à se déclarer le chef? Aujourd'hui, nous ne serions pas en peine pour le dire. L'idée nous viendrait tout de suite qu'il veut parler de ces gens si nombreux dans notre société, qui vivent péniblement de leur salaire quotidien, ouvriers des ateliers, des fabriques, des manufactures, employés du petit commerce, travailleurs des champs, qui, après avoir été longtemps les opprimés, sont en train de devenir les maîtres, et seront demain peut-être les oppresseurs. Mais n'oublions pas que nous sommes à Rome, où il y a peu de com-

merce et presque pas d'industrie, que, dans ces pays d'esclavage, où le travail manuel est déconsidéré, parmi ces aristocrates dédaigneux, on se moque volontiers de ces pauvres gens qui restent tout le jour sur leur chaise (*sellularii*), en face de leur travail, et font de mauvais soldats. Ce n'est pas pour eux que Catilina risquerait sa vie. Ceux qu'il appelle des « misérables » sont les gens ruinés, sans ressources, qui ont fait des dettes et ne peuvent pas les payer. Cicéron nous dit qu'il n'y en a jamais eu autant à Rome qu'à cette époque; il s'en trouve à tous les rangs de la société. En bas, sont les victimes de la petite usure, ces paysans qu'on a peu à peu chassés de leur champ, ces colons, à qui l'on a distribué des terres, mais qui n'ont pas su les cultiver, et sont vite devenus la proie des usuriers de village, les plus malhonnêtes et les plus cruels de tous. Manlius s'est fait leur interprète dans cette lettre à Q. Marcius Rex, dont il vient d'être question. Quant à Catilina, on comprend qu'il s'intéresse surtout aux « misérables » du grand monde, ces blessés de la vie, comme Cicéron les appelle, qui ont connu l'opulence, ce qui leur rend la détresse plus pénible. Comme ils ont mené grandement l'existence, qu'ils étaient joueurs, prodigues, débauchés, ils ont eu bientôt fait de dissiper leur patrimoine et de perdre leur crédit. C'est à ceux-là que songe Catilina dans ses discours, et ils l'écoutent avec transport parce qu'il leur apporte le moyen de refaire d'un seul coup leur fortune.

Comment espère-t-il y arriver? Il n'a jamais varié dans les moyens qu'il indique. Comme il sait que ceux qui possèdent le pouvoir et la fortune ne se laisseront pas dépouiller sans résister, il ne peut espérer réussir que par la violence. Ses moyens de succès sont l'assassinat et l'incendie. Voici, dans ses détails, le dernier plan qu'il ait imaginé, tel qu'il l'envoyait à ses complices de Rome, par un de ses émissaires, T. Volturcius, qui se fit prendre au pont Milvius. Catilina devait amener ses troupes de Fæsulæ jusque sous les murs de la ville; il en occuperait les portes au moment même où les conjurés mettraient le feu à Rome. Tout était préparé et réglé d'avance. L'incendie devait être allumé dans douze quartiers différens, de façon que tout flambât à la fois. Plutarque ajoute qu'on devait tuer tous ceux qui essayeraient de l'éteindre, et, pour leur en ôter le moyen, boucher les prises d'eau. Il était facile de profiter du tumulte et de l'épouvante générale pour frapper les gens dont on voulait

se défaire. Chacun avait ses victimes désignées; Céthégus s'était chargé de Cicéron. Pendant ce temps, les soldats de Catilina arrêteraient ceux qui tenteraient de fuir, en sorte que personne ne pourrait échapper. La besogne ainsi mise en train, les conjurés de l'intérieur se réuniraient à ceux qui entouraient la ville, et tous s'avançant ensemble, la curée commencerait.

Je sais bien que l'atrocité du projet a fait naître des doutes sur sa réalité; on a cru y voir ou bien une invention de l'imagination populaire affolée par la peur, ou quelque manœuvre des ennemis de Catilina qui ont exagéré la faute pour faire excuser la rigueur de la répression. Mais je ne crois pas qu'ici ces hypothèses puissent être acceptées. Non seulement tous les écrivains de l'antiquité rapportent ces projets sinistres et donnent sur eux des détails précis, mais Cicéron les a reprochés à Catilina lui-même en plein Sénat, dans une séance solennelle, et nous ne voyons pas que Catilina s'en soit défendu. Le lendemain, quand il venait de partir, Cicéron a repris les mêmes accusations, en présence de ses complices, qu'il semblait désigner de son geste vengeur: « Je les vois, disait-il, ceux qui ont réclamé pour eux cet horrible office comme un honneur. » Aurait-il parlé avec tant d'assurance s'il avait craint d'être démenti? Quelques jours plus tard, dans le sénatus-consulte où l'on décrétait des supplications aux dieux à propos de l'affaire des Allobroges, Cicéron était remercié solennellement « d'avoir préservé la ville et ses citoyens du massacre et de l'incendie. » Il semble bien qu'à ce moment personne ne doutât des crimes dont le consul accusait Catilina, et même ce qu'ils avaient d'excessif et presque de grandiose, et qui a fait naître de nos jours quelques défiances, paraissait convenir tout à fait à celui dont Salluste nous dit « que son âme vaste nourrissait sans cesse des projets démesurés, incroyables, gigantesques. » A la vérité, ceux qui se refusent à l'en croire capable répondent qu'il n'était pas homme à commettre des crimes inutiles et qu'ils ont peine à comprendre de quelle utilité ceux-là étaient pour lui. « Catilina, disait Napoléon III en 1865, ne pouvait méditer une chose aussi insensée: c'eût été vouloir régner sur des ruines et des tombeaux (1). » Il est probable que six ans plus tard, après la Commune et les événemens qui ont suivi, l'auteur de la *Vie de*

(1) *Histoire de Jules César*, I, 275.

César n'aurait pas parlé tout à fait ainsi. Il aurait vu toute une école révolutionnaire employer des moyens terribles, incendier et tuer sans scrupule et au hasard, pour épouvanter la société, et, grâce à ces sinistres avertissemens, lui arracher le triomphe de leurs doctrines. On peut croire que c'était aussi le dessein de Catilina. Même quand on prouverait qu'en soi la destruction de quelques maisons et la mort de quelques personnes n'étaient pas pour lui d'un grand profit, il est sûr qu'il y gagnait de faire peur à tout le monde, de paralyser les résistances, de rendre facile le grand bouleversement qu'il préparait. Nous avons trouvé tout à l'heure dans certains de ses propos l'accent des socialistes de nos jours. Ne peut-on pas dire que ces incendies et ces massacres ressemblent de quelque façon aux procédés ordinaires de nos anarchistes ? Ces rapprochemens, qui viennent naturellement à l'esprit, font comprendre comment l'histoire d'aujourd'hui explique celle d'autrefois.

III

Si l'on en croit Salluste, Catilina redoubla d'activité après son second échec. « A Rome, il se multiplie ; il tend des pièges au consul, il prépare l'incendie de la ville, il fait occuper les postes avantageux. Lui-même ne sort plus qu'armé (1), et il invite ses amis à faire comme lui. Il les exhorte à être toujours attentifs et préparés. Nuit et jour, il se démène, sans que l'insomnie et le travail puissent un seul instant l'abattre. » Il semble bien cependant que, cette fois, son insuccès lui ait ôté quelque chose de sa confiance. Comme il apprend qu'un jeune homme, L. Æmilius Paulus, va le traduire devant le tribunal qui est chargé de punir les séditieux (*lege Plautia, de vi*), lui, qui a si fièrement bravé deux fois ses accusateurs, paraît se troubler. Pour faire croire qu'il n'a rien à se reprocher et qu'il défie les soupçons, il offre de devancer l'accusation et de se constituer prisonnier. On sait qu'à Rome, certaines personnes avaient le privilège de n'être pas enfermées dans la prison commune. On les donnait à garder à des magistrats, ou même à des particuliers, qui en répondaient. Catilina demanda à être interné chez M. Lepidus, puis chez le préteur Marcellus, et, comme ils re-

(1) « C'était une chose hors d'usage à Rome, dit le président de Brosses, où les officiers militaires mêmes ne portaient jamais d'arme. »

fusaient de le recevoir, il alla bravement trouver Cicéron et lui fit la même demande. On comprend l'épouvante de Cicéron à cette proposition. Comment lui, qui ne se croyait pas en sûreté dans la même ville que Catilina, aurait-il accepté de vivre dans la même maison? Repoussé de toutes les honnêtes gens qui ne voulaient pas se charger d'un prisonnier aussi dangereux, il fut réduit à s'installer chez un compère, M. Marcellus, où tout le monde savait bien qu'il serait libre de faire ce qu'il voudrait, en sorte que cette manifestation, sur laquelle il comptait pour persuader les gens crédules de son innocence, ne lui servit qu'à diminuer le prestige que lui donnait son audace.

Rien en ce moment ne semblait lui réussir. Les pièges qu'il tendait au consul étaient déjoués; il ne pouvait former quelque projet qui ne fût aussitôt découvert et prévenu. Ces contretemps devaient lui être très sensibles et le faisaient douter pour la première fois du succès de son entreprise. Est-ce dans un de ces momens d'irritation et de découragement que Salluste a voulu le peindre quand il nous dit « que ses nuits et ses journées étaient troublées par le souvenir des crimes qu'il avait commis, que ses remords se lisaient sur son teint pâle, dans ses yeux injectés de sang, dans sa démarche tantôt lente, tantôt précipitée, qui trahissait le désordre de son âme? » En même temps nous apercevons à certains signes qu'il avait beaucoup perdu de la confiance qu'il témoignait jusque-là à ces grands seigneurs de Rome, qui s'étaient faits ses complices. Il ne leur parle plus du même ton. Il leur disait, au début, « qu'il connaissait leur courage et leur fidélité, et qu'il les tenait pour des gens de cœur; » la dernière fois qu'il les réunit, il n'hésita pas à leur reprocher leur lâcheté. Au contraire, les vieux soldats qui lui arrivaient de tous les côtés de l'Étrurie lui paraissaient braves, résolus. Il ne comptait plus que sur eux pour tenter la fortune; il s'apprêtait à les aller trouver au plus tôt et à se mettre à leur tête. Surtout il avait une hâte fébrile d'en finir. Il semble bien que son parti était pris avant même qu'il ne connût le résultat définitif de la dernière élection, et qu'il avait décidé que l'insurrection, quoi qu'il arrivât, éclaterait dans les derniers mois de l'année.

Cicéron était au courant de tout ce qui se préparait. Le 21 octobre, il annonça au Sénat que tout était prêt pour une prise d'armes : six jours plus tard, Manlius devait commencer les hostilités en Étrurie; le lendemain, à Rome, on procéderait aux

massacres; le 1er novembre, pendant la nuit, on tenterait de surprendre Préneste, une ville fortifiée, facile à défendre, qui avait déjà servi de place d'armes, du temps du jeune Marius, et qui le redevint pendant la guerre d'Antoine et d'Octave. Ces nouvelles, dont il attestait la certitude, remplirent les sénateurs d'indignation et de terreur. Il en profita pour leur faire voter le fameux sénatus-consulte dont César dit que, c'est celui auquel on a recours, dans les cas extrêmes et désespérés, quand tout est en feu et qu'on ne peut plus sauver l'État que par des moyens extraordinaires (*extremum atque ultimum senatusconsultum*). C'était la célèbre formule qui ordonnait aux consuls de veiller au salut de la République et leur conférait l'autorité nécessaire pour la sauver.

Il semble que Cicéron, aussitôt qu'il fut armé de ces pouvoirs, aurait dû s'en servir. Il n'avait pas de temps à perdre; en frappant sans retard le chef du complot et ses partisans, il pouvait prévenir la guerre civile. Quelques-uns de ses amis trouvaient qu'il n'en avait pas seulement le droit, mais que c'était son devoir. Lui-même, quand il se rappelait les exemples qu'avaient donnés les aïeux, se faisait d'amers reproches. « Je m'accuse d'inertie; je rougis de ma lâcheté. » Il s'en voulait de laisser ce précieux sénatus-consulte enfermé dans sa gaine « comme une épée dans son fourreau. » Pourquoi donc n'a-t-il pas pris à ce moment une initiative plus vigoureuse? D'abord, il faut bien l'avouer, les résolutions énergiques n'étaient pas dans son caractère; mais, de plus, il avait ici des raisons d'hésiter qui se seraient imposées à de plus fermes que lui. Dans les circonstances graves où il se trouvait, quand il savait que tant de gens étaient prêts à se mettre du côté de Catilina, il ne pouvait tenter un coup d'autorité qu'à la condition d'être sûr qu'il serait approuvé et suivi de tout son parti. Or ce parti était celui des modérés, des conservateurs, et la pratique des affaires lui avait appris que l'énergie, la persistance, la décision ne sont pas leurs qualités ordinaires, et que, comme il le dit, le gouvernement est en général mieux attaqué qu'il n'est défendu. Il connaissait ses amis à merveille, et les divisait en deux catégories, très différentes entre elles, mais également dangereuses pour la République. « Il y a, disait-il, ceux qui ont peur de tout, et ceux qui n'ont peur de rien. » Quel fond pouvait-on faire sur les premiers, qui restent chez eux dans les momens décisifs ou quittent Rome quand il faudrait aller voter

au Sénat? Mais peut-être fallait-il se méfier encore plus des autres. Ce sont ceux qui, sous le prétexte qu'ils n'ont pas peur, ne veulent pas croire aux dangers qu'on leur signale, et empêchent de prendre des précautions pour les éviter. Ils étaient fort nombreux dans l'entourage de Cicéron, parmi ces hommes d'esprit et ces gens du monde auxquels convient un air de scepticisme élégant, et qui craignent avant tout de paraître crédules et dupés. Ils avaient cette tactique ordinaire de fermer les yeux aux complots qu'on leur signalait, soit pour n'avoir pas l'air de les craindre, soit pour échapper à l'ennui d'en être d'avance préoccupés. Cicéron s'irritait de cette obstination d'incrédulité. Mais il comprenait bien qu'en présence de tant d'ennemis déclarés ou secrets, de tant de gens faibles et complaisans disposés d'avance à tout excuser, il ne pouvait entrer en campagne qu'avec un parti uni et convaincu. « Tu ne mourras, disait-il à Catilina, que quand il ne se trouvera plus un seul homme qui puisse croire que ta mort est injuste. » C'est ce qui explique les efforts désespérés qu'il a faits pour qu'il ne restât aucun doute dans l'esprit de personne. Il lui fut très difficile d'y réussir; peut-être a-t-il eu moins de peine à vaincre la conjuration qu'à en démontrer l'existence.

Il était pourtant inévitable qu'elle fût un jour ou l'autre découverte de façon à convaincre les plus incrédules. En supposant même que Catilina pût dissimuler les réunions qu'il tenait à Rome, le rassemblement de troupes qui se formait à Fæsulæ ne pouvait passer inaperçu. De sinistres avertissemens arrivaient de tous les côtés. Une nuit, Cicéron fut réveillé par une visite fort inattendue. C'était Crassus, qui semblait jusque-là soutenir Catilina, mais qui avait pris peur depuis qu'il voyait clairement que les conjurés en voulaient à la propriété et à la fortune. Crassus venait apporter à Cicéron des lettres qu'il avait reçues. Il y en avait une pour lui, qu'il avait lue; d'autres pour des sénateurs, qu'il n'avait pas voulu ouvrir, de peur de se compromettre. Celle qui lui était adressée et qui ne portait pas de signature, annonçait qu'il se préparait un grand massacre et lui conseillait de s'éloigner de Rome. En même temps on reçut de graves nouvelles de l'Étrurie. « Un sénateur, L. Suenius, apporta dans le Sénat des lettres qu'il disait arriver de Fæsulæ, dans lesquelles on lui mandait que Manlius avait pris les armes le 27 octobre et qu'il avait avec lui une troupe nombreuse. » Aucun

doute n'était plus possible; il ne restait à Catilina qu'à rejoindre ses soldats au plus vite.

Avant de partir, il réunit une dernière fois ses partisans, non pas chez lui, où la réunion pouvait être surprise et dispersée, mais chez Porcius Læca, un de ses amis, qui demeurait dans la rue des Taillandiers, située probablement dans quelque faubourg solitaire. C'était pendant la nuit du 6 novembre. Après avoir arrêté les dernières dispositions et distribué les rôles à chacun pour la grande prise d'armes; il ajouta qu'il ne partirait content que si on le débarrassait d'abord de Cicéron, « qui était un grand obstacle à tous ses desseins. » La proposition fut assez froidement accueillie; on savait que Cicéron était sur ses gardes. Mais enfin, après quelque hésitation, deux des conjurés, C. Cornelius, un chevalier romain et le sénateur Vargunteius s'offrirent à tenter l'entreprise. Ils promirent d'aller cette nuit même, au petit jour, avec des hommes armés, comme pour saluer le consul, et de le frapper dans son atrium, tandis que, selon l'habitude, il recevrait ses cliens. Le danger était pressant, mais Curius, l'espion de Cicéron, l'avait fait prévenir, et il avait pris ses précautions. Quand les assassins se présentèrent, malgré leur insistance pour entrer, on leur ferma la porte (1), et ils s'en retournèrent chez eux.

En même temps qu'il échappait à ce péril, le consul était informé des résolutions qu'avaient arrêtées les conjurés pendant la nuit. Il fallait, avant tout, prendre des mesures pour les déjouer et convoquer immédiatement le Sénat. C'est ce qu'on fit sans retard. Le Sénat se réunit donc dans l'après-midi du 7 novembre, et Cicéron y prononça la première *Catilinaire*.

IV

La première *Catilinaire* est la plus célèbre de toutes. C'est la seule que Salluste ait mentionnée; c'est celle que, du temps de

(1) *Exclusi sunt,* dit simplement Cicéron, et Salluste : *janua prohibiti.* Ces expressions étranges me font souvenir d'un mot piquant de Sieyès. Pendant le Directoire, époque de désorganisation sociale qui rappelle les derniers temps de la république romaine, un certain Poulle avait pénétré dans la maison de Sieyès et lui avait tiré sans résultat un coup de pistolet. Quand l'affaire vint en jugement, comme Sieyès voyait que le tribunal ne paraissait pas disposé à condamner son assassin, il rentra tranquillement chez lui et dit à son concierge : « Si Poulle revient, vous lui direz que je n'y suis pas. » — Cicéron attribue la tentative d'assassinat à deux chevaliers, mais comme Salluste cite les noms, il est probable qu'il a été mieux renseigné.

nos pères, on lisait le plus pieusement dans les collèges, dont on se souvenait volontiers et qu'on aimait à citer, quand on en était sorti. A l'époque où nous n'avions pas encore l'expérience des révolutions populaires, nous en demandions le spectacle à l'antiquité, et l'on comprend bien que cette lutte dramatique d'un grand orateur et d'un grand agitateur, avec le Sénat pour témoin et la République pour enjeu, ait passionné les imaginations. Encore aujourd'hui, quoique les scènes de ce genre aient beaucoup perdu pour nous de leur nouveauté, nous ne lisons pas ce beau discours sans émotion. Mais nous ne pourrons le goûter tout à fait que s'il n'y reste rien d'obscur, et, pour dissiper toutes les obscurités, quelques explications sont nécessaires.

Il faut d'abord se bien pénétrer de la situation de l'orateur et de ceux devant lesquels il va parler. Cicéron tient tous les fils de la conjuration. A plusieurs reprises, il a communiqué ce qu'il savait au Sénat, mais il n'a réussi à provoquer, parmi les défenseurs de l'ordre établi, qu'un mouvement éphémère ; après quelques velléités de résistance énergique, ils sont retombés dans leur apathie. Cette fois, l'occasion lui paraît bonne pour achever de les entraîner. Il sait que les sénateurs arrivent à la séance pleins d'émotion et de colère. Ce qui s'était passé la veille chez Læca, le matin chez le consul, commençait à être connu. On avait remarqué que, pendant la nuit, les patrouilles avaient été plus nombreuses. Le Sénat devait se tenir dans le temple de Jupiter Stator, une sorte de forteresse, vers le haut de la Voie Sacrée, qu'il était facile de défendre contre une surprise. Au-dessus, le long des rampes du Palatin, on avait rangé ce que Rome possédait de troupes de police ; les chevaliers romains, ces fidèles alliés du consul qui lui rendirent tant de services pendant les derniers mois, entouraient le temple. On nous dit que cette jeunesse ardente, quand elle voyait passer quelque personnage, qu'on soupçonnait d'être favorable aux conjurés, l'accueillait par des murmures et qu'on avait grand'peine à l'empêcher de se jeter sur lui. C'est au milieu de ces agitations, devant un auditoire inquiet, tumultueux, de gens effrayés ou menaçans, que Cicéron prit la parole.

Avant de nous occuper de la première *Catilinaire* telle que nous l'avons aujourd'hui, il y a une question qu'il faut vider. Ce discours n'est certainement pas tout à fait celui que le Sénat entendit dans la journée du 7 novembre. Salluste dit que Cicé-

ron l'écrivit après l'avoir prononcé, et nous tenons de Cicéron lui-même que c'est seulement trois ans après qu'il le publia. Ainsi le premier, le véritable discours avait été improvisé. Dans l'éloquence politique des Romains, l'improvisation était la règle. Rome étant un pays libre, la parole y a toujours joui d'un grand crédit, et un homme qui ne savait pas parler n'y pouvait arriver à rien. Mais parler, c'était proprement agir (1), et la parole n'avait de prix qu'autant qu'elle pouvait amener un résultat. Le résultat obtenu et l'affaire finie, le discours qui avait produit son effet ne conservait aucune raison d'être, et, dans les premiers temps surtout, on n'y songeait plus. C'est un peu plus tard, quand la cité se fut étendue au delà des premières limites, qu'il y eut des Romains dans les municipes et les colonies des environs, et qu'il fut utile de les mettre au courant de ce qui se passait à Rome, qu'on dut avoir l'idée d'y répandre les discours qui avaient obtenu quelque succès au Forum. On les écrivit donc, mais après qu'ils avaient été prononcés, et dans leur forme primitive, en les modifiant surtout pour les abréger et les réduire à l'essentiel. Quant à écrire d'avance un plaidoyer, un discours politique, pour le lire ou le réciter, c'était si peu l'usage qu'on remarqua, comme une chose singulière, qu'Hortensius l'eût fait lorsqu'il défendit Messala. Cicéron s'est donc conduit ici comme à son ordinaire, il a improvisé d'abord son discours, et ne l'a écrit que pour le donner au public. Si cette fois il a tardé trois ans avant de le publier, il faut l'attribuer sans doute aux événemens qui ont suivi et qui lui laissèrent peu de liberté. Qu'il ne se soit pas fait beaucoup de scrupules de le modifier en l'écrivant, on n'en peut guère douter; c'était son habitude. L'important serait de savoir quelle est la nature de ces modifications, et si elles allaient jusqu'à altérer d'une manière grave la forme ou le fond de l'ancien discours.

De ce discours primitif, il ne reste rien ; et pourtant nous avons la chance de pouvoir nous en faire quelque idée. Le lendemain du jour où s'était tenue la séance du Sénat, Cicéron crut devoir raconter au peuple ce qu'on y avait fait, et voici, d'après ce récit, comment les choses ont dû se passer. Au début, au lieu de proposer un ordre du jour, comme c'était l'usage, et de demander à chaque sénateur son opinion, Cicéron crut devoir user

(1) De là sans doute l'expression *agere causam*, pour signifier plaider un procès, et le mot d'*actio* pour dire un plaidoyer.

de son droit de président pour les entretenir de la situation présente. Il est probable qu'on croyait que Catilina n'aurait pas l'audace de se présenter, mais il tenait à donner le change jusqu'au bout et il voulait se justifier s'il était attaqué. Quand on le vit entrer, personne ne s'approcha de lui pour l'entretenir, personne ne répondit à son salut. On s'éloignait à son approche, et sur le banc où il s'assit, il se trouva seul. Cet accueil, auquel il n'était pas accoutumé, dut le surprendre et l'intimider; Cicéron au contraire, y puisa une énergie qui ne lui était pas ordinaire. S'adressant à Catilina et le faisant lever, il lui demanda ce qu'il avait fait la veille et s'il n'avait pas assisté à la réunion qui s'était tenue chez Læca. Catilina, troublé par la vivacité de l'attaque, et encore plus par l'attitude de ses collègues, ne répondit rien. Ce silence d'un homme si audacieux d'ordinaire était déjà un grand succès pour Cicéron, et il en a triomphé plus tard. « Catilina s'est tu devant moi! » disait-il avec orgueil. Aussitôt il en profite pour le presser de questions: il lui met devant les yeux ses projets qu'il a découverts, il détaille tout le plan de la guerre civile qu'il prépare. Catilina, de plus en plus troublé, n'oppose à ces violentes attaques que des réponses embarrassées. « Il hésitait, il était pris. » Le consul entame alors un discours suivi, il cherche à lui démontrer qu'il ne peut plus rester à Rome, où tout le monde le regarde comme un mauvais citoyen ou plutôt comme un mortel ennemi. « Il lui demande pourquoi il paraît balancer à partir pour ces lieux où depuis si longtemps il était décidé à se rendre, puisqu'il y avait envoyé devant lui une provision d'armes, des faisceaux, des haches, des trompettes, des drapeaux, et cette aigle d'argent de Marius, à laquelle il rendait un culte secret dans sa maison et qu'il honorait par des crimes. » Il le presse d'aller retrouver ses soldats, qui campent à Fæsulæ, et le centurion Manlius qui l'attend pour déclarer la guerre au peuple romain. C'est, comme on le voit, le sujet même et presque les expressions de la première *Catilinaire*. La seule différence est que cette partie avait été précédée dans le discours original par une sorte de combat singulier entre les deux adversaires, qui ne se retrouve plus, au moins sous cette forme, dans celui que nous possédons.

Chez nous, dans nos assemblées politiques, les luttes personnelles sont sévèrement défendues. Le règlement les interdit, et dès qu'elles menacent de se produire, le président, sans y réus-

sir toujours, s'efforce de les arrêter. A Rome, on leur laissait une pleine liberté. Sous le nom d'*altercatio* ou d'*interrogatio*, elles avaient pris une place régulière, officielle, dans les combats de la parole; tantôt elles précédaient le discours suivi (*oratio perpetua*), tantôt elles lui succédaient ; il y avait même des cas où elles étaient tout le discours, par exemple dans les affaires criminelles, où le témoin était livré à l'avocat de l'adversaire, qui l'embarrassait de questions insidieuses, le troublait, le raillait, pour le rendre ridicule ou suspect. Les lettres de Cicéron montrent que, dans le Sénat lui-même, malgré la gravité qu'on attribue d'ordinaire à cette auguste assemblée, ces combats corps à corps, qui n'existaient pas à l'origine, étaient devenus très fréquens. Avec la vivacité de son esprit et sa verve mordante, il devait y être incomparable.

Mais quand plus tard il donnait son discours au public, il comprenait bien que l'*altercatio* n'y pouvait guère avoir de place. « Ces dialogues passionnés, disait-il, ces vives ripostes, n'ont toute leur force et tout leur agrément que quand on assiste au débat et qu'on participe à la chaleur de la discussion; » et il les fondait habilement dans le discours. C'est ce qu'il a fait pour la première Catilinaire. L'*altercatio* en a disparu, et pourtant il semble qu'en cherchant bien, on en retrouve quelque trace. L'ardeur de la lutte y est restée, et même dans ces phrases qui se suivent, le dialogue parfois se devine. L'orateur presse son adversaire d'interrogations passionnées : « Te souviens-tu?... peux-tu nier?... » Il note ses réponses, quand il en fait : « Tu me dis : Fais une proposition au Sénat. » Il triomphe encore plus de son silence : « Pourquoi donc te taire? essaie de me contredire; je te convaincrai de mensonge. » Par momens, il paraît comme enivré de son succès, et sa joie se trahit par cet air d'insolence d'un homme qui brandirait bravement une épée contre l'ennemi qui se dérobe : *non feram, non patiar, non sinam!* Si dans cette partie même, où il ne pouvait pas reproduire exactement le discours primitif, il tient encore à s'en rapprocher, s'il veut au moins de quelque manière en rappeler le souvenir, pourquoi s'en éloignerait-il ailleurs sans nécessité? il n'avait aucune raison de refaire ce qui avait si parfaitement réussi et obtenu tout le résultat qu'il souhaitait. Il est donc naturel qu'il ait fidèlement reproduit ses paroles, et, pour les reproduire, il lui suffisait de consulter les notes que ses secrétaires avaient prises soit pendant

qu'il parlait, soit plus tard, ou de se fier à sa mémoire dont on connaît la merveilleuse fidélité. C'est ce qu'il a fait pour ses autres discours, c'est ce qu'il a dû faire pour celui-ci. Sans doute, il n'est pas impossible qu'il ait cru devoir appuyer sur quelques points, qu'il avait plus rapidement traités la première fois, encore que la première *Catilinaire* soit assez courte et dans les limites ordinaires d'un discours sénatorial; peut-être aussi a-t-il arrondi quelques périodes, ajouté quelque trait piquant, quelque épithète élégante, par amour-propre incurable de lettré ; mais ces changemens ont dû être de fort peu d'importance, et l'on est en droit de croire que, pour l'essentiel, le discours que nous lisons aujourd'hui est à peu près le même que celui qui fut prononcé devant le Sénat romain dans cette glorieuse journée.

Ce point acquis, abordons le discours lui-même. Rien de plus délicat, de plus compliqué que les circonstances dans lesquelles Cicéron prend la parole. Il veut obtenir de Catilina qu'il s'éloigne volontairement de Rome. Il emploie, pour le convaincre, toutes les ressources de son art; il mêle les menaces aux prières; il énumère, avec une franchise qui ne paraît pas toujours fort adroite, les raisons qu'il a de le lui demander. On ne sera pas surpris qu'il songe à sa sécurité personnelle. Souvenons-nous que le matin même il avait été l'objet d'une tentative d'assassinat, et que ce n'était pas la première. Après avoir essayé plusieurs fois de le faire tuer sur la voie publique, on venait d'envoyer des gens l'assassiner chez lui. Son émotion, et même sa frayeur se comprennent. Entre lui et cet ennemi, qui ne lui laisse aucun répit, il lui faut mettre une barrière, ou, comme il dit, « placer un mur » qui lui permette de respirer en paix. Mais, s'il est préoccupé de ses dangers, on comprend bien qu'il insiste encore plus sur ceux que courent ses concitoyens. Il est convaincu qu'en éloignant Catilina, il assure la tranquillité publique. Ce qu'il y a de curieux dans la situation, c'est que Catilina est aussi désireux de s'en aller que Cicéron de le voir partir. On pense bien que leurs raisons ne sont pas les mêmes. Cicéron croit que le départ de Catilina est le salut de la république, et Catilina qu'il en sera la perte, et les motifs qui le leur font croire sont faciles à comprendre. Catilina est avant tout un soldat; il a peu de confiance dans ses partisans de Rome, qui parlent tant et agissent si peu. Il lui tarde de se trouver au milieu de ces vieilles bandes qui lui semblent la véritable force de la conju-

ration. Pour Cicéron, que la politique a occupé toute sa vie, qui ne jette guère les yeux au delà de cette ville qu'il n'a presque jamais quittée, la conjuration est toute à Rome, et c'est là qu'il faut la combattre et la vaincre. Le reste sera l'affaire des légions dont la victoire ne lui paraît pas douteuse. D'ailleurs il connaît aussi bien que Catilina ce que valent les conjurés de Rome. Il sait que leur chef seul est à craindre, et il pense qu'une fois qu'il n'y sera plus, on aura facilement raison des autres. Voilà pourquoi il souhaite si ardemment son départ.

On dira sans doute qu'il n'avait pas besoin de le prier avec tant d'instances de partir, puisqu'il pouvait l'y contraindre. Le sénatus-consulte dont il était armé lui en donnait le pouvoir, et si, comme on l'a vu, il répugnait à se charger seul d'une initiative aussi redoutable, il pouvait demander franchement au Sénat de partager la responsabilité avec lui. Mais il pouvait craindre aussi que le Sénat s'y refusât; il n'ignorait pas qu'un grand nombre de sénateurs, la majorité peut-être, n'était pas disposée à prendre des mesures compromettantes. Ce qui prouve qu'il le savait, c'est un incident curieux qui se passa pendant la lutte. A un moment où Cicéron pressait le plus vivement son adversaire de partir de lui-même et de ne pas attendre que le Sénat le condamnât à l'exil, Catilina, payant d'audace, répondit qu'au contraire il voulait lui faire décider la question. « Fais-en la proposition, dit-il au consul, et s'il me condamne, j'obéirai. » Pour parler avec cette assurance, il fallait qu'il ne doutât pas que le Sénat n'en ferait rien. Cicéron aussi le soupçonnait, et, comme il ne voulait pas s'exposer à un refus, il s'en tira par un expédient habile. « Non, lui répondit-il, je ne ferai pas une proposition formelle, qui répugne à mon caractère (1), mais tu vas savoir tout de même ce que le Sénat pense de toi; » puis, s'adressant encore plus directement à lui et avec plus de force : « Catilina, lui dit-il, sors de Rome, délivre la république de ses terreurs, et,

(1) *Cat.*, 1, 8 : *non feram id quod abhorret a meis moribus.* — Mérimée, dans sa *Conjuration de Catilina*, suppose que Cicéron veut dire qu'il est contraire à ses principes politiques de prendre l'avis du Sénat pour la condamnation des conjurés, et l'accuse de s'être mis en contradiction avec lui-même lorsque, quelques jours plus tard, il appela le Sénat à juger Lentulus et ses complices. C'est une erreur. Cicéron parle de ses principes d'humanité, de la douceur naturelle de son caractère qui lui rend ce rôle d'accusateur odieux. C'est ce qu'il répète dans tous les discours qu'il a prononcés à cette époque, même dans ceux où il est forcé, malgré lui, de demander des mesures de rigueur.

si c'est ce mot que tu attends, pars pour l'exil. » Le mot lâché, il se tut. Le Sénat ne répondit rien. Aucune approbation ne se fit entendre, mais aussi aucun murmure. Alors Cicéron reprenant la parole : « Tu vois, dit-il, ils m'ont entendu et ils se taisent. Qu'est-il besoin que leur voix te bannisse, quand leur silence te dit leur sentiment? » et il continua sur ce ton. Il était donc convaincu qu'il ne pouvait demander aux sénateurs d'autre manifestation que de ne rien dire; leur courage n'allait pas plus loin que le silence. Cette scène est caractéristique; il faut s'en souvenir quand on est tenté d'accuser Cicéron de faiblesse. Que pouvait-il faire, n'ayant pour appui que des gens qu'il savait incapables de résolutions viriles? Puisqu'il n'ose pas imposer l'exil à Catilina, il se voit réduit à le lui conseiller (1). Il lui montre, avec toute l'habileté de son éloquence insinuante, la honte qu'il y a pour lui à vivre parmi des concitoyens qui le redoutent et qui le détestent. Il va jusqu'à s'attendrir sur le sort que lui fait cette haine générale. Il lui demande, à plusieurs reprises, de s'en aller, comme un service personnel, et suppose que Rome elle-même prend la parole pour l'en prier, quoiqu'il sache très bien que Catilina n'avait aucun désir de rendre service à ses ennemis, et qu'un homme comme lui, qu'il accuse de vouloir mettre le feu à la ville, ne pouvait pas être très sensible à la prosopopée de la Patrie. Il faut avouer que tout ce pathétique ne paraît guère de nature à toucher Catilina, et même qu'il risquait d'amener un résultat contraire. N'était-il pas à craindre qu'à force de le presser de partir on ne lui inspirât, malgré la décision qu'il avait prise, quelque velléité de rester (2)? Mais puisque Cicéron ne croyait pas pouvoir employer la violence, il était bien obligé de recourir à la persuasion.

Il est vrai qu'il avait un moyen plus facile de sortir d'embarras : il lui suffisait de se taire; il savait que Catilina était décidé à s'en aller, et que tous ses préparatifs étaient faits, il n'avait donc qu'à le laisser partir. Mais c'est précisément ce qu'il ne voulait pas. Il fallait qu'il ne partît que dans certaines conditions qui lui rendraient le retour impossible. S'il paraissait céder

(1) I *Catil.*, 5 : *non jubeo, sed, si me consulis, suadeo.*

(2) Je serais assez tenté de croire que, s'il a vraiment ajouté quelque chose à son discours en le publiant, ce doit être ces adjurations réitérées qui ne nous paraissent pas toujours fort adroites. Mais il avait intérêt à leur donner plus d'importance pour faire croire qu'il avait eu plus de part à la fuite de Catilina.

à la force, on pouvait croire qu'il était victime d'un abus d'autorité, et il se serait trouvé des gens pour le plaindre. Au contraire en partant de lui-même, sous les reproches des honnêtes gens, et parce qu'il sentait bien qu'il ne lui était plus possible de rester, il semblait reconnaître les crimes dont on l'accusait; et il devenait impossible d'en douter puisqu'il les avouait lui-même. De cette façon il ne restait plus d'incrédules et on obtenait ainsi cette unanimité d'opinion qui devait sauver la république. Mais pour y réussir, pour amener ce départ à la fois volontaire et forcé, il fallait que le discours de l'orateur flottât sans cesse entre la menace et la prière. C'est le caractère de la première *Catilinaire*, et voilà pourquoi elle est au premier abord si difficile à comprendre. L'embarras de la situation s'y reflète, et cet embarras est tel que Cicéron lui-même, quand, le lendemain, il raconta au peuple ce qui venait de se passer, manquait de termes pour expliquer comment il s'était fait que Catilina fût parti. « Nous l'avons chassé, disait-il, ou, si vous aimez mieux, nous lui avons ouvert les portes, ou, mieux encore, nous l'avons accompagné de nos paroles pendant qu'il s'en allait. » La première expression (*ejecimus*) est évidemment trop forte, et Cicéron s'est défendu lui-même, un peu plus loin, de l'avoir mis dehors; ce n'est que plus tard qu'il s'en est fait honneur comme d'un titre de gloire. Le second mot (*emisimus*) est déjà plus juste; on ne lui a pas seulement tenu la porte ouverte, on l'a un peu poussé pour qu'il sortît, comme on faisait aux bêtes qu'on lançait dans l'arène; mais le dernier (*egredientem verbis prosecuti sumus*) est la vérité même. Catilina partait; Cicéron l'a accompagné de ses invectives. On ne devait pas le laisser quitter Rome fièrement, la tête haute, comme un de ces généraux de l'ancien temps auquel ses amis faisaient cortège du Capitole aux portes de la ville, lorsqu'il allait prendre le commandement d'une armée. Il fallait qu'au dernier moment une voix éloquente soulevât contre lui l'indignation des honnêtes gens, et qu'il s'en allât le front courbé sous les anathèmes du consul. Tel était le dessein de Cicéron dans sa première *Catilinaire*, et puisqu'il y a réussi, Salluste a bien raison de dire « qu'elle fut utile à la république. »

V

Pendant le discours de Cicéron, Catilina s'était ressaisi ; quand le consul se rassit, il prit la parole pour lui répondre. Il voyait bien que l'assemblée ne lui était pas favorable et qu'il fallait d'abord la ramener. Au lieu de ce ton insolent qu'il avait pris dans la séance où il répondit à Caton, Salluste dit « qu'il baissa les yeux et parla d'une voix suppliante ; » ce n'était pas son habitude. Mais il n'avait pas les mêmes raisons de ménager Cicéron ; au contraire, il chercha en le malmenant à flatter les passions aristocratiques de son auditoire. Il parla de la *gens Sergia,* des services de ses aïeux et des siens et « demanda s'il était possible de croire qu'un patricien, comme lui, issu d'une telle race, eût voulu perdre la république, tandis qu'elle serait sauvée par M. Tullius, un citoyen de la veille, presque un étranger (1). » Il voulait continuer sur ce ton, mais on ne le laissa pas poursuivre ; les belles paroles du consul résonnaient encore à toutes les oreilles. Il fut interrompu, traité par tout le monde d'ennemi public et sortit furieux de la curie.

Il ne lui restait plus qu'à quitter Rome. On a vu qu'il y était décidé. Il paraît bien pourtant qu'au dernier moment il hésita, puisqu'on dit « qu'il roulait mille projets dans son esprit. » Il allait jouer la partie suprême et pouvait se demander si vraiment il avait raison de s'éloigner du Forum et du Sénat et de laisser à d'autres la direction de son entreprise. Mais, d'un autre côté, il voyait que le gouvernement se préparait à la lutte et qu'il allait lever des troupes. Il avait intérêt à le devancer et à mettre sa petite armée en mouvement, avant qu'on eût le temps de réunir des légions. De plus, la scène à laquelle il venait d'assister devait lui donner à réfléchir. Il ne pouvait plus douter du changement qui se faisait dans l'opinion publique. Ses projets commençaient à être connus et condamnés. Le consul et le Sénat avaient, pour la première fois, donné quelques preuves d'énergie : on pouvait s'attendre à tout. Au milieu de la nuit, pendant qu'il écrivait à Catulus pour l'informer de ses résolutions, on vint lui dire qu'on se préparait à l'arrêter (2). Il le crut, et se hâta de partir avec quelques fidèles.

(1) Le terme dont se servit Catilina est plus vif. Il dit que Cicéron était à Rome un simple locataire, *inquilinus.*

(1) Sall., 35 : *plura quum scribere vellem, nuntiatum est vim mihi parari.*

L'émotion dut être grande à Rome le lendemain, quand on apprit son départ. Depuis quelques jours, la ville était en train de changer d'aspect. Les précautions prises par le consul, et qu'il se gardait bien de dissimuler, avaient tout d'un coup révélé le danger. Des jouissances d'une longue paix, on se trouvait brusquement jeté dans les terreurs d'une guerre civile. Tout le monde était inquiet, agité. « Les femmes surtout, pour qui, en raison de la puissance de la république, les craintes de la guerre étaient chose inconnue, se livraient à une douleur bruyante ; elles tendaient les mains au ciel, s'apitoyaient sur leurs enfans, pressaient les passans de questions et s'effrayaient de tout. » Quand on vit Catilina sortir de Rome, personne ne douta plus que les hostilités allaient commencer.

Cicéron en doutait moins que tous les autres. Aussi s'empressa-t-il de prendre les mesures les plus urgentes pour mettre la ville à l'abri d'un coup de main. Avec les hommes dont il disposait, quoiqu'ils fussent peu nombreux, il croyait pouvoir répondre de la sûreté des rues. Il recommanda plus que jamais aux citoyens de veiller à la défense de leurs maisons. Dès la première heure, les colonies, les municipes de l'Italie furent prévenus de fermer leurs portes et de se tenir sur leurs gardes. Ce n'était pas assez ; pour avoir raison de Catilina, il fallait songer à réunir des forces sérieuses. Par un hasard heureux, il y avait aux portes de Rome deux généraux, Q. Marcius Rex et Q. Metellus Creticus, qui demandaient les honneurs du triomphe, auxquels ils avaient droit, et qu'on leur contestait. En attendant qu'on les leur accordât, ils avaient gardé quelques troupes, selon l'usage, pour accompagner leur char triomphal, quand on leur permettrait de monter au Capitole. On usa sans retard de ces soldats qu'on avait sous la main : Metellus fut envoyé dans l'Apulie, où les esclaves remuaient, Marcius Rex à Fæsulæ, et même ce dernier, qui était parti avant la séance du 7 novembre, parvint à y devancer l'arrivée de Catilina. En même temps, on ordonna des levées autour de Rome, et on décida d'en former une armée, qui serait placée sous le commandement de l'autre consul, Antoine. Les deux préteurs, Q. Pompeius Rufus et Q. Metellus Celer, furent envoyés en toute hâte, l'un à Capoue, l'autre dans le Picenum, au pied de l'Apennin. Là, se trouvaient trois légions qui probablement surveillaient les mouvemens des Gaulois (*legiones gallicanæ*). Metellus reçut l'ordre de les compléter et d'empêcher Cati-

lina de se jeter dans la Gaule cisalpine. Ces mesures étaient habiles et elles devaient avoir un plein succès. Elles font grand honneur aux hommes de guerre qui conseillaient Cicéron, et à Cicéron lui-même, qui les adopta résolument et les fit exécuter. Il faut reconnaître que cet homme de parole s'est montré ici un homme d'action.

Comme il fallait les faire agréer par le Sénat, le Sénat fut immédiatement convoqué (1). Mais, afin qu'il n'y eût pas de temps perdu, pendant que les sénateurs se rendaient à la curie, Cicéron réunit le peuple autour de la tribune et prononça ce qu'on appelle la seconde *Catilinaire*.

Ce discours a une grande qualité, la plus grande qu'un discours puisse avoir : il est vivant. C'est du reste le caractère de presque tous ceux que Cicéron a prononcés devant le peuple. Ses harangues sénatoriales ont plus de magnificence, mais elles sont aussi plus froides, plus apprêtées. Quand il parle au peuple, on sent qu'il est tout à fait à son aise, il y met plus de gaîté et d'entrain. Il avait bien raison, dans sa polémique avec Brutus, à propos des Attiques, de prétendre qu'il était un orateur populaire.

Cicéron montait à la tribune pour apprendre au peuple ce qui venait de se passer, mais son dessein était surtout de l'empêcher d'en concevoir quelque alarme, et il lui devait être d'autant plus facile de le rassurer qu'en ce moment il avait lui-même une pleine confiance. Comme il arrive souvent aux timides, il était tenté de croire qu'on supprime un danger quand on l'éloigne. Le départ de Catilina lui paraît être le salut définitif de la république : aussi sent-on, au début de son discours, sa joie qui déborde. C'est vraiment un chant de triomphe qu'il entonne : *exultat, triumphat oratio mea;* les mots se pressent sur ses lèvres pour dire que l'ennemi public n'est plus à Rome : *abiit, excessit, evasit, erupit*. Il vient à peine d'en sortir, et il lui semble déjà que tout a pris un air nouveau : *relevata mihi et recreata respublica videtur*. Pour achever de convaincre ceux qui l'écoutent que le succès est certain, ne suffit-il pas d'opposer les uns aux autres les défenseurs de la république et ses adversaires ? Ce parallèle est l'occasion pour lui de nous faire de ces peintures où il excelle. Tout le parti de Catilina, avec ses divi-

(1) La convocation du Sénat pouvait se faire très vite. Il était de règle que jamais un sénateur ne s'éloignait de chez lui sans dire où l'on pourrait le trouver si les huissiers, qu'on appelait *viatores*, venaient le chercher.

sions et ses subdivisions, passe devant nos yeux. Le peuple devait trouver un grand plaisir à ces portraits si vivans et sous lesquels il était aisé de mettre des noms propres. Cicéron insiste moins sur l'armée de l'ordre; une courte énumération lui suffit : il se contente de rappeler qu'elle comprend le Sénat, les chevaliers, le véritable peuple romain, les colonies, les municipes, « la fleur et la force de l'Italie. » S'il n'en dit pas davantage, c'est qu'il n'a pas beaucoup de bien à en dire; il conserve peu d'illusions sur ses partisans : il sait par expérience qu'on ne les retrouve pas toujours au moment du danger, qu'ils sont timides, irrésolus, attachés à leur intérêt, qu'ils craignent de se compromettre, qu'ils tiennent surtout à n'être pas troublés dans leur tranquillité. Ce qui prouve qu'il les connaît, c'est qu'à deux reprises, il leur promet qu'il conservera la paix « sans qu'ils se donnent aucun embarras et que leur repos soit troublé (1). » Ils n'étaient pas gens à sacrifier la régularité de leurs habitudes et de leurs plaisirs au salut de la république.

Une des raisons qui rendaient Cicéron si heureux du départ de Catilina, c'est qu'il lui semblait que désormais il ne pouvait rester de doute sur ses projets. « Enfin, disait-il, nous allons combattre au grand jour; le voilà réduit à faire ouvertement son métier de brigand. Le but que je me proposais, je l'ai atteint, il n'y a plus personne qui ne soit forcé d'avouer l'existence de la conjuration. » Il se trompait, tout le monde ne fut pas convaincu. Il restait des gens, — en petit nombre sans doute, — qui affectaient de croire, ou de dire, que Catilina n'était pas coupable et qui accusaient le Sénat de l'avoir exilé sans jugement. Ils disaient que cet homme de bien avait accepté sans se plaindre un arrêt injuste, pour ne pas troubler la tranquillité publique; qu'il n'était pas vrai, comme on le prétendait, qu'il se rendît au camp de Manlius; qu'au lieu d'aller prendre le commandement de troupes révoltées, il se dirigeait tout simplement vers Marseille, c'est-à-dire vers la ville que les grands personnages bannis de Rome choisissaient de préférence pour y passer le temps de leur exil. C'est ce qu'avait prétendu Catilina lui-même en partant, et ce qu'il écrivit à quelques-uns de ses amis, sans doute pour qu'on n'eût pas l'idée de le poursuivre. Cicéron se contentait de répondre qu'il voudrait bien que ce fût

(1) II *Catil.*, 12 : *Sine vestro motu, sine ullo tumultu.* — 13 : *Minimo motu, nullo tumultu.*

vrai, et qu'en bon citoyen, il serait heureux qu'on pût éviter ainsi une guerre civile, mais que malheureusement il n'était que trop sûr de ce que Catilina voulait faire. « Dans trois jours, disait-il, vous saurez où il est allé. » Il était parti par la voie Aurelia, qui en effet pouvait mener à Marseille comme à Fæsulæ. Il semblait s'éloigner à regret et marchait lentement. Il s'arrêta même pendant trois jours à Arretium, chez un ami. De là, il se rendit au camp de Manlius où il revêtit les ornemens consulaires et se fit précéder par les faisceaux. C'était jeter le masque. Le Sénat, en l'apprenant, les déclara, lui et Manlius, ennemis de la patrie ; c'était les mettre tous les deux hors la loi.

Le jour de son départ, il se passa un événement qui dut faire une impression profonde dans Rome. Un jeune homme, A. Fulvius, fils d'un sénateur, qu'entraînait sans doute cet empire que Catilina exerçait sur la jeunesse, se mit en route pour le suivre ; mais il fut rejoint par son père, qui le ramena chez lui, le condamna à mourir et le fit exécuter. On n'était plus accoutumé à ces sévérités d'autrefois, et il est probable que beaucoup en furent épouvantés. Salluste, qui a raconté le fait, n'ajoute pas un mot d'éloge ou de blâme. Quelques années plus tard, Virgile, dans le souvenir qu'il donne aux grands Romains de la république ayant à dépeindre le consul Brutus, juge et bourreau de ses enfans, se demande quel jugement la postérité portera sur cette action que les aïeux ont glorifiée. Quant à lui, il ne peut s'empêcher de jeter un cri d'immense pitié :

Infelix ! utcumque ferent ea facta nepotes,
Vincet amor patriæ !

GASTON BOISSIER.

LE
MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

PORCELAINES ET FAÏENCES

Les Français d'aujourd'hui mangent tous dans la même assiette, je veux dire dans des assiettes à peu près pareilles. La science et l'industrie ont assez renouvelé le domaine de la vaisselle et en ont assez démocratisé le luxe pour que, de l'archimillionnaire au paysan, les assiettes qui paraissent sur nos tables, depuis les plus chères jusqu'à celles qui coûtent le meilleur marché, semblent de matière et d'aspect peu différens les unes des autres.

Il n'en allait pas ainsi autrefois ; chaque classe usait de types nettement tranchés : les riches, de l'assiette d'argent ; les bourgeois, de l'assiette d'étain ; le peuple, des assiettes de terre ou de bois. La domesticité n'en avait pas d'autres chez les princes. A la réception de Philippe de Valois par le Duc de Bourgogne, il est acheté 20 000 écuelles de bois « pour la suite. » Ces quatre sortes de vaisselles ont été universellement abandonnées. Et, comme toutes les bonnes révolutions dues à la science et à l'industrie, celle-ci s'est faite sans violence ni contrainte, sans lois somptuaires ni préoccupations de nivellement. Elle s'est faite spontanément, parce que chacun, grand ou petit, y trouvait avantage. Certes il subsiste encore, quant à la valeur vénale et au mérite artistique, autant de distance, et peut-être davantage,

dans notre république entre la pâte tendre de vieux Sèvres et le biscuit blanc d'une faïencerie actuelle, qu'il pouvait y en avoir au XIVe siècle entre le « bassin » — plat creux — d'argent doré, appartenant à une princesse, et l'écuelle de bois — de « fût, » disait-on — appartenant à un vilain. Le premier se vendait jusqu'à 1 700 francs *de notre monnaie présente;* la seconde se payait 0 fr. 15. Il est ainsi de nos jours des porcelaines si rares et si chères, lorsqu'elles sont authentiques, que ceux-là mêmes qui les possèdent, quelque opulens qu'ils puissent être, n'oseraient s'en servir pour boire ou pour manger. Ce sont des objets de vitrine, dont le rôle actif est terminé. La céramique dont se servent journellement les ouvriers du XXe siècle ne leur coûte pas plus que la vaisselle de bois ne coûtait au moyen âge et que la poterie de terre brune ne coûtait aux prolétaires à la fin de l'ancien régime. Comme elle est bien plus propre et plus attrayante à l'œil, elle leur procure une jouissance positive de confortable; tandis que les privilégiés de l'argent n'ont plus à cet égard, par-dessus le populaire, qu'un agrément assez artificiel de vanité.

Et l'on apercevra, pour peu qu'on y réfléchisse, que c'est là le caractère du très grand luxe contemporain d'être condamné à devenir, en beaucoup de ses manifestations, assez conventionnel et comme imaginaire, parce que le progrès le chasse du domaine effectif des réalités, en donnant chaque jour à la masse un peu plus de bien-être absolu.

I

Si les riches ont renoncé à se servir d'assiettes d'argent, dans l'ordinaire de la vie ; s'ils les réservent désormais, lorsqu'ils en possèdent, aux dîners de cérémonie, ce n'est pas qu'ils soient moins fastueux que les seigneurs de jadis. C'est au contraire qu'ils sont plus délicats, et que l'émail de la porcelaine offre à leurs yeux et à leur goût un charme supérieur au métal de la vaisselle plate.

Dans ces longs repas, où les mets et les convives étaient si nombreux, nos pères changeaient très rarement d'assiettes. Nous en trouvons la preuve dans ce fait qu'ils avaient assez peu d'argenterie pour des gens qui mangeaient exclusivement dans de l'argent. Aussi bien y tiennent-ils fort, à cet argent, et le traitent-ils avec respect : le roi Charles VI voyageait en Languedoc lors-

qu'un jour on égara sa salière d'argent. Aussitôt la cour s'arrête à Béziers et l'on envoie des courriers à Narbonne et à Valence, « pour faire crier la salière du Roi qui était perdue. »

Un état de la vaisselle d'argent de l'archiduc Philippe le Beau, roi d'Espagne, en 1501, monte à cent kilogrammes environ; l'inventaire du Comte d'Angoulême, père de François Ier, en 1497, accuse un poids de 88 kilogrammes d'argenterie. Mme de La Trémoïlle, dont le mari est un des plus riches personnages de France, fait réparer en 1396 sa vieille vaisselle qui pèse seulement 38 kilos; quand il faisait réparer la sienne, le Duc de Bourgogne, Jean sans Peur, ne dédaignait pas de manger dans des plats d'étain; sans doute parce qu'il n'avait pas grande abondance d'orfèvrerie. Comme l'assiette de moyenne taille pèse plus d'une livre, cent kilogrammes d'argenterie, — dont il faut déduire les aiguières, bassins, sauciers, tasses et coupes, — ne représentent pas beaucoup d'« écuelles. »

Voisin et voisine mangeaient à deux dans la même, « à la mode de France, » et on ne la changeait guère au long du festin. Dans l'intervalle des repas, quoique les châtelains cossus eussent des argentiers, ceux-ci n'avaient pas le loisir de se livrer à cet entretien minutieux, faute duquel l'assiette d'argent, livide et mal débarbouillée, rayée en tous sens et balafrée par les traces du couteau, devient une somptuosité assez malpropre.

L'ennui d'un travail constant, assez parfait et assez bien dissimulé pour que les ingrédiens et les outils qu'il exige ne communiquent aucun mauvais goût au métal, a détrôné l'argent au profit de la porcelaine, chez les riches, et, pour les mêmes motifs, l'étain a été abandonné par la classe moyenne, devenue plus raffinée. Quant à la masse de la nation, quelle que fût sa délicatesse sur ce chapitre, elle eût bien été forcée de s'en tenir à sa vaisselle de bois, aux graillons tenaces, à ses grossiers et fragiles vases de terre, si la baisse des prix n'eût mis à sa portée les produits de la céramique moderne.

Celle-ci, quelque nom qu'elle porte, est d'hier ou d'avant-hier. Transparente ou opaque, elle se fabrique avec des substances inconnues ou inusitées dans le passé. Ce que nous nommons aujourd'hui « faïence fine » est de composition et de caractère plus voisins de la porcelaine que des anciennes faïences. Quant à la « porcelaine, » ce qu'on appelait ainsi jusqu'à l'introduction en Europe, à la fin du moyen âge, des produits de la

Chine, c'était la nacre; et elle n'était pas à bon marché : telle coupe, en « coquille de perle, » se paie 5 000 francs *de notre monnaie*, au XIVe siècle.

Quoique l'argile, cette terre molle qui prend sous l'effort de la main et conserve les formes les plus variées, soit répandue en masses énormes sur la surface du globe, négligemment foulée au pied du passant, et quoique toutes les poteries, depuis le fétiche africain jusqu'à la figurine de Saxe, soient à base d'argile, — si bien que l'art du potier semble de tous le plus universel autant que le plus antique, — c'est pourtant la vaisselle d'argile, faïence et porcelaine, qui de toutes est chez nous la plus récente. C'est la dernière du moins dont on a découvert et discerné les mérites, et que l'on a su fabriquer assez parfaitement pour lui permettre d'entrer d'abord en concurrence avec les vaisselles métalliques ou ligneuses et de les supplanter.

Cette industrie, où les Chinois débutaient cent ans avant l'ère chrétienne, où ils excellaient au XVe siècle, était chez eux si développée, il y a deux cents ans, qu'une seule ville — King-té-Tchin — comptait 3 000 fours à porcelaine, au moment même où se fondait chez nous la manufacture de Sèvres. La Corée, le Japon, partageaient alors avec la Chine la suprématie céramique dans le monde; pour la pureté de la matière et l'éclat des « couvertes, » ils n'avaient pas de rivaux. Fils des empires du « Milieu, » du « Matin Calme » et du « Soleil Levant » sont aujourd'hui rejoints par nos concitoyens de l'Occident. Sous le rapport scientifique, ils seraient même dépassés, n'était l'ardeur que mettent les Japonais à s'approvisionner en nos usines des appareils mécaniques les plus perfectionnés et à se tenir au courant des applications de la chimie actuelle.

Il y a quatre ans, deux Japonais, autorisés à suivre une cuisson de porcelaines à Sèvres, essayaient, durant la nuit passée auprès du four, de communiquer leurs idées sur la fabrication à M. Vogt, le savant directeur des travaux techniques. Mais les rudimens de français qu'ils possédaient étaient insuffisans pour arriver à se faire comprendre. Parmi les mots qu'ils répétaient avec insistance, — *sili*, *silik*, — plus ou moins bien articulés pour nos oreilles européennes, « je crus reconnaître, raconte M. Vogt, le mot silice. J'écrivis, à tout hasard, la formule SiO^2 et la leur présentai. A cette vue, le visage des Japonais

devint souriant ; ils comprenaient. Nous pûmes, à partir de ce moment, nous entretenir des pâtes et des « couvertes » en écrivant des formules chimiques. » Le temps est loin, au Japon, où d'audacieux Portugais exportaient les potiches au péril de leur vie.

Nous remboursons aux Orientaux la théorie de ce dont nous leur avions emprunté la pratique. Car nous avons cherché à faire de la porcelaine, avec des formules, bien longtemps avant de savoir en faire avec du kaolin, qui nous manquait. Alchimistes italiens et français y travaillèrent avec patience ; nos plus illustres faïenciers, à commencer par Bernard Palissy, géologue et chimiste autant qu'émailleur, furent des savans, et le nom d'« arcaniste » désignait encore, dans les ateliers d'il y a cent ans, le technicien précieux qui connaissait le « secret » du métier, ignoré des profanes.

Ignoré de ces « arcanistes » eux-mêmes, le plus utile « secret, » le plus profitable, eût consisté à abaisser le prix des porcelaines et des faïences pour les faire pénétrer dans la consommation courante. Si l'on rencontre, dans les inventaires bourgeois des XVIIe et XVIIIe siècles, peu de services en faïence proportionnellement aux services en étain ; si nous constatons que la faïence, bien que fabriquée industriellement depuis plus de cent cinquante ans, n'avait pu parvenir à se faire préférer au métal, c'est que ses qualités, à l'usage, ne compensaient pas ses défauts. Fragiles, promptes à casser ou à s'écorner, aisément déplaisantes à la vue lorsque leur émail éraillé laissait apparaître la terre jaune ou rouge dont elles étaient faites, ces charmantes faïences, dont les collectionneurs se disputent à prix d'or les rares exemplaires demeurés intacts, revenaient beaucoup plus cher que la vaisselle d'étain, inusable et perpétuelle.

Des temps féodaux aux temps monarchiques l'étain avait baissé de prix ; de sorte que les classes moyennes avaient une première fois changé leurs assiettes : tel qui eût hésité à se payer des assiettes d'étain sous Louis XI, ou même sous François Ier, lorsqu'elles coûtaient 4 et 5 francs *de notre monnaie*, et qui se contentait de les louer 5 centimes la pièce, pour un grand dîner, se décida à en acheter sous Louis XV, lorsqu'elles ne se vendaient plus que 2 francs ou 2 fr. 50 centimes ; et même moitié de ce prix si, au lieu d'étain fin ou « tonnant, » on employait un alliage commun. D'ailleurs l'étain pur, à 7 fr. 50 cen-

times le kilogramme au xve siècle, tombé au xviiie à 4 francs, se refondait indéfiniment en vaisselle neuve, moyennant une dépense assez modeste de façon.

Peu différent était le prix d'une assiette de Nevers, — 2 fr. 50 sous Henri IV. — Sous Louis XV l'assiette de Rouen, décorée, valait encore 5 francs, et l'assiette blanche 2 francs. Moins solide que l'étain, elle était par là même plus coûteuse. Quant à la porcelaine, c'était, en ce temps-là, un luxe plus onéreux que l'argenterie : six tasses avec leurs soucoupes se payaient 120 francs sous la Régence, et un service à thé en pâte de Saint-Cloud était vendu 1400 francs par le fabricant.

Ces chiffres élevés ne tenaient pas seulement au prix de la matière première, quoique au xviiie siècle la pâte tendre de Sèvres coûtât 5 francs le kilo, tandis que la pâte actuelle de l'industrie vaut 12 centimes. Or le poids d'une assiette varie de 420 grammes, en type bourgeois, à 750 grammes pour le modèle épais, dit « limonade, » destiné aux cafés et restaurans qui redoutent la casse. C'étaient surtout les déceptions et les hasards de la mise en œuvre, qui renchérissaient le produit prêt à être livré au public. Le manufacturier aujourd'hui, à Limoges, établit ainsi son prix de revient pour cent assiettes creuses : 2 fr. 52 de pâte, 2 fr. 90 de façon, 11 fr. 58 de cuisson et de frais généraux. Elles lui coûtent ainsi 17 centimes l'une. Et quoiqu'il enfourne du même coup 7000 assiettes en 90 files juxtaposées, la cuisson et ses accessoires absorbent 70 pour 100 de la dépense. A l'ancien Sèvres, commandité par le Roi et par Mme de Pompadour, qui espérait surtout faire une bonne affaire, les fours avaient une contenance de 12 mètres cubes, — au lieu de cent de nos jours; — la cuisson durait quatre fois plus longtemps, — jusqu'à 112 heures; — elle exigeait en moyenne 17 000 kilos de bois et, à la sortie du four, on brisait les trois quarts ou les deux tiers des pièces. Un quart, un tiers au plus, n'étaient pas endommagées.

Nos usiniers modernes, en classant leurs produits après la cuisson, ont un lot inévitable de « rebuts ; » mais ce dernier est de peu d'importance, comparé au « premier choix » susceptible d'être livré en blanc, comble de la perfection en porcelaine, et à l' « inférieur, » dont la décoration suffit à masquer les défauts. D'ailleurs, le polissage au « boucheton » où à la « tournette » parvient à corriger les aspérités, à effacer les grains

causés par des bulles d'air, par des corps durs ou du sable resté dans la pâte.

Sous l'influence des progrès multiples réalisés dans la fabrication, les prix se sont partout abaissés : l'assiette de Sèvres, dorée et chiffrée, se vend à la manufacture de 5 fr. 50 à 5 francs, suivant qu'elle est creuse ou plate. A Limoges le même service de douze couverts, en porcelaine fine décorée de fleurs, qui valait 300 francs en 1870, et 120 francs il y a quinze ans, coûte aujourd'hui 60 francs. En faïence, où la solution du problème complexe de faire beau, utile et bon marché, semblait plus difficile parce qu'il y avait moins de marge à la baisse, on est parvenu à établir de jolis services à 25 francs, et la *douzaine* d'assiettes blanches communes, que l'on cotait 3 francs en gros, il y a un tiers de siècle, est maintenant cédée pour 1 fr. 25.

Cependant, cette « faïence fine, » qui de l'ancienne n'a rien conservé, ni la substance ni la « couverte, » est d'une tout autre solidité. Malgré leurs efforts, malgré l'exportation qui s'élève annuellement à 65 millions de francs, pour les poteries et les cristaux, la concurrence internationale oblige nos industriels à s'ingénier sans cesse pour conserver le terrain conquis. Encore est-ce à grand'peine : jusqu'à 1870, nous fournissions l'Allemagne, jusqu'à 1885, la Russie, jusqu'à 1895, l'Amérique. Nos cliens se font producteurs à leur tour et quelques-uns rivaux. Vainement un « cartel » s'est noué entre les six grandes faïenceries : Sarreguemines, Lunéville, Longwy, Choisy-le-Roi, Gien et Montereau, qui représentent ensemble les deux tiers de la production française, en vue de maintenir quelque peu les cours.

L'Angleterre fabrique deux fois plus de faïences que nous; en Allemagne poussent des sociétés géantes comme celle de Villeroy et Boch, la plus puissante du monde, qui occupe 7 000 ouvriers en divers établissemens. Ces deux pays luttent avec nous, au dehors et jusque sur notre propre marché, avec des armes qui nous manquent : l'un a le charbon moins cher, l'autre la main-d'œuvre à meilleur marché. Il ne nous suffirait pas de multiplier les machines et de perfectionner l'outillage, pour réduire les frais de façon, si nous ne conservions encore la supériorité sur le terrain artistique, pour la forme et la décoration. Grâce à elle, la céramique, avec les 23 000 ouvriers qu'elle occupe, réalise en France un chiffre de plus de 80 millions de francs, répartis à peu près par moitié entre la faïence et la porcelaine.

II

C'est dire que nos marques sont partout recherchées et que la plus illustre, celle de Sèvres, est l'objet de falsifications si nombreuses et si adroites, qu'il ne reste vraiment aux amateurs prudens d'autre ressource, pour se défendre des tromperies, que d'exiger du marchand l'insertion sur sa facture de ce libellé : « L'achat de toute pièce, déclarée fausse à la manufacture, sera résilié. » Il est d'ailleurs probable que peu de magasins accéderaient à cette clause redoutable ; car, à l'estime des techniciens compétens, parmi les Sèvres mis en vente, il s'en voit environ 95 pour 100 de faux, aussi bien en pâte tendre qu'en pâte moderne.

Les perfidies du truquage, révélées en des ouvrages spéciaux, sont jeux d'enfans pour les imitateurs, qui apposent les marques de toutes les époques et savent vieillir artificiellement leurs œuvres, sans recourir au craquelage, à la suie ou au mijotage dans le jus de fumier. Il est tels artistes parisiens, aussi loyaux qu'habiles, qui poinçonnent leurs reproductions d'une signature convenue pour éviter toute méprise. Mais leurs cliens ne sont pas si scrupuleux et les enchérisseurs naïfs, qui poussent aux grandes ventes de l'hôtel Drouot des objets présumés authentiques, seraient fort déconcertés, après le coup de marteau du commissaire-priseur, d'apprendre que ce petit S ou cet humble B, dissimulé dans quelque coin de leur vase du Barry, est l'initiale d'un porcelainier contemporain domicilié dans le voisinage des grands boulevards.

A côté de ces copies rares et si parfaites qu'elles ne sont pas indignes des originaux, exécutées comme elles sont par des peintres employés parfois à Sèvres même, il se fait de grossières décorations sur des pièces sorties naguère *en blanc* de la manufacture nationale. Pour y obvier, Sèvres ne vend plus de blanc depuis 1880 ; mais l'Assistance publique détient encore des milliers d'assiettes blanches, provenant des rebuts de Sèvres, qui lui avaient été données par l'État et qui coulent doucement dans le commerce. Les rebuts sont frappés, au sortir du four, par un trait de roue qui coupe en travers la marque usagère ; le faussaire comble ce trait infamant avec un peu d'émail qu'il passe au feu.

Sèvres, dédaigneux de poursuivre, répugne à pratiquer des saisies chez les marchands. La manufacture royale de Saxe, plus commerciale, est moins débonnaire; elle a gagné plusieurs procès contre ses contrefacteurs. Mais ceux-ci lui ont reproché, non sans fondement, de se contrefaire elle-même, lorsqu'elle fait revivre et appose *ses anciennes marques*, — telle que l' « Augustus Rex » vénérée des collectionneurs, sur des pastiches du XVIIIe siècle récemment livrés par elle au public.

La seule pénalité appliquée jusqu'ici aux simulateurs de vieux Sèvres, de vieux Saxe, de vieux Berlin et de vieux Chine, a été l'exclusion de toute récompense aux dernières Expositions universelles. Il fut assez piquant de voir des objets porteurs de fausses marques, ostensiblement présentés en nombre assez important par leurs auteurs, qui sollicitaient une médaille à titre d'encouragement de leur supercherie avouée. Ces industriels affirmaient que leur clientèle exigeait cette tromperie par un pur sentiment de vanité. Le jury, tout en louant le mérite de ces pâtes tendres, n'a pu se résoudre à sanctionner l'incorrection de leur certificat d'origine.

Seulement, c'est de leur certificat d'origine que ces porcelaines tirent tout leur prix, aux yeux du plus grand nombre des acheteurs, incapables de distinguer la pâte tendre de la pâte dure. Et comment d'ailleurs le pourraient-ils? La première se signale à l'œil exercé du céramiste par certaines qualités d'éclat et de coloris; c'est un verre incomplet qui, par sa nature, se laisse décorer exclusivement avec des émaux alcalins, riches de tons, limpides et lumineux. Mais, une fois habillée au sortir du four et incorporée à sa « couverte » cristalline, elle ressemble tellement à la pâte dure que, pour connaître *sûrement* sa composition, il faut... la casser. On s'aperçoit alors qu'elle est plus grenue et moins résistante que la porcelaine de kaolin.

Pour le riche bourgeois du XXe siècle, la pâte tendre est le symbole d'une aristocratie abolie, dont il entrevoit à travers les tableaux et les Mémoires l'existence galante et dorée, et dont il a conscience de tenir le rang, puisqu'il boit, ou pourrait boire, dans les mêmes tasses qu'elle. Pour le gros public, la pâte tendre est quelque chose de légendaire et de mystérieux, qui ne se fait plus, même à Sèvres, parce que « les procédés ont été perdus à la Révolution, » ou, disent d'aucuns, « parce que la mine est épuisée. » Pour le savant ou le manufacturier français

du XVIIIe siècle, la pâte tendre fut le résultat d'efforts compliqués en vue d'imiter la pâte de Chine, dont le principal élément, le kaolin, nous était inconnu.

Et quoique plus tard on ait donné le nom de « porcelaine artificielle » aux mélanges laborieusement cuisinés du génial Chicoineau, cet inventeur de la pâte tendre, fondateur de la manufacture de Saint-Cloud, vers la fin du règne de Louis XIV, ainsi que ses continuateurs, dépositaires de son « secret, » à Vincennes, puis à Sèvres, entendaient bien fabriquer la véritable porcelaine, et même *la seule* digne de ce nom. Le chimiste Hellot, membre de l'Académie des Sciences, écrivait en 1753 : « Le Saxe n'est pas une porcelaine, si ce n'est à l'extérieur ; lorsqu'on le casse, on reconnaît que ce n'est qu'un émail blanc semblable à celui des peintres, mais plus dur. » Au fait, peut-on soutenir qu'il existe une porcelaine plus « naturelle » que les autres, puisque toutes sont des combinaisons d'argile et de sables à doses variées ?

Mais ce qu'on peut affirmer c'est que, parmi tous les composés qualifiés aujourd'hui de « porcelaines, » il n'en est pas dont la préparation exige autant d'ingrédiens que la « pâte tendre. » Un manuscrit officiel, conservé à la bibliothèque de Sèvres, nous donne par le menu la recette des procédés et des matières mises en œuvre pour sa confection, « décrits pour le Roi, Sa Majesté s'en étant réservé le secret. » Il y entrait du « sel gris de gabelle » — c'est-à-dire commun, — de l'alun de roche, de la soude d'Alicante, du gypse de Montmartre et du cristal minéral. Le tout, mêlé avec du sable pilé, cuit et calciné, constituait la « fritte, » la partie vitrifiée qui fournissait la transparence ; tandis que le « corps, » la plasticité, était représenté par du blanc d'Espagne et de la terre fine, ou grosse marne, tirée de la carrière d'Argenteuil. On l'additionnait de ce qu'on nommait « la chimie, » dissolution gommeuse de colle de parchemin et de savon noir, chargée de procurer la ténacité et d'empêcher la gerçure.

Tel fut le « biscuit » ou porcelaine mate après cuisson. Une fois émaillée, la pâte tendre, par sa substance autant que par sa « couverte, » se laissait, autrement et mieux que la pâte dure, pénétrer par la décoration. Les couleurs et l'or moulu se fixaient, s'incorporaient à son émail cristallin avec un glacé incomparable. Seulement cette pâte tendre était, au premier chef, anti-

industrielle; peu plastique et très pénible à façonner, à cuire, dangereuse même pour la santé des ouvriers, beaucoup plus coûteuse que la pâte dure, qui rivalisait avec elle depuis 1769 et finit par la supplanter en 1804.

Bien qu'il ait été maintes fois question de la ressusciter, aucun des projets formés en ce sens ne s'est jusqu'ici réalisé. Ils ont même perdu beaucoup de leur intérêt depuis la création, par MM. Vogt et Lauth, d'une nouvelle porcelaine à émail tendre, analogue à celui de la Chine et, comme lui, plus accueillant à la couleur.

Tandis que la France, vers 1700, venait d'imaginer cette « porcelaine de verre, » œuvre exquise, mais produit d'élite, voué par son prix à ne jamais franchir le seuil des foyers modestes; tandis que, partout en Europe, chacun avait, ou croyait avoir, son secret, témoin ce Hollandais qui annonçait en 1724, dans le *Mercure de France* « une porcelaine de papier pour raccommoder la véritable, » un maître de forges saxon, chevauchant un jour aux environs de l'Aue, s'aperçut que sa monture s'empêtrait dans une terre pâteuse et blanchâtre. En l'examinant, il reconnut que cette substance, onctueuse au toucher, se réduisait facilement en une poussière impalpable, susceptible de remplacer avec avantage la farine d'amidon, alors utilisée pour le poudrage des perruques. Il mit son idée en pratique, et le nouveau produit, d'un ton neige immaculé, offert à bas prix, ne tarda pas à se répandre dans les principales villes de l'Allemagne du Nord.

Au même temps, un « faiseur d'or, » ancien élève en pharmacie de Berlin, nommé Bœttger, accueilli en Saxe par l'Électeur-roi de Pologne, travaillait dans un bâtiment des remparts de Dresde, nommé le « bastion de la Jeune Fille, » à la transmutation des métaux. D'une moralité douteuse, ce jeune homme de vingt-cinq ans, qui passait pour initié au Grand Art et avait eu celui de duper le roi de Prusse Frédéric-Guillaume, n'apportait peut-être pas grande conviction dans ses recherches; mais son nouveau maître n'entendait pas raillerie et, ne voyant rien venir, s'impatientait. De sorte que Bœttger courait grand risque, si le prince poussait la chose au tragique, d'être pendu à la *potence dorée*, supplice réservé aux alchimistes fallacieux. La légende, — car peut-être n'est-ce qu'une légende, — veut qu'un matin Bœttger, en se coiffant, trouvât sa perruque plus lourde

que de coutume. Son valet de chambre, interrogé, suggéra qu'elle devait ce supplément de poids à la poudre nouvelle, la terre d'Aue, près de Schneeberg. Frappé de ce mot, le chimiste se fait apporter une provision de cette substance et, après plusieurs expériences, reconnaît dans cette argile le fameux kaolin des Chinois.

En Chine, l'invention avait, paraît-il, coûté la vie à son auteur, le « dieu de la porcelaine, » qui, pour réussir une cuisson, se jeta dans le four. En Europe, elle sauva l'inventeur. Quoiqu'il ne se porte plus de perruques poudrées, le kaolin n'en a pas moins conservé son rôle dans la toilette : nos parfumeurs en font aujourd'hui de la poudre de riz. Les papetiers l'introduisaient aussi dans leurs papiers ordinaires pour en diminuer le prix de revient, jusqu'à l'apparition de la pâte de bois, dont l'usage procure des résultats meilleurs.

Auguste II, sur le rapport d'une commission favorable, s'empressa d'acquérir le monopole d'exploitation du kaolin, enfermé, au fur et à mesure de son extraction, dans des tonneaux scellés du sceau de l'État que surveillaient des agens assermentés. Quoique nul, en dehors de la citadelle de Meissen convertie en fabrique, ne pût utiliser la précieuse argile « sous peine de mort, » moins de dix ans après, les secrets s'étaient envolés, vendus par Bœttger lui-même, disent les uns, en tous cas successivement dérobés d'une ville à l'autre de l'Allemagne : le Hollandais Dupasquier séduit un « arcaniste » de Meissen et fonde, grâce à lui, la manufacture de Vienne (1718). Il est à son tour volé par Ringler qui crée les ateliers de Hœchst (1740). Ringler enfin, habile chimiste mais un peu ivrogne, est volé par Caspar Vegely qui le grise, profite de son ivresse pour prendre copie des recettes qu'il portait toujours sur lui et établit la fabrique de Berlin. Le Grand Frédéric lui fournit des ouvriers, enlevés en Saxe à la baïonnette.

En France les recherches continuaient sans profit. Nos potiers blanchissaient l'argile avec du soufre, de l'arsenic, du nitre, du mercure précipité, du tartre et du sel marin. Tantôt la transparence était trop grande, tantôt la couleur trop bise. Réaumur, après analyse des céramiques chinoises, avait nettement établi quelle sorte de terre infusible convenait à la porcelaine; seulement, cette terre, on ne la trouvait pas, jusqu'à ce qu'une dame Darnet, femme d'un chirurgien de Saint-Yrieix, eût ramassé, au

cours d'une promenade, quelques poignées d'une matière savonneuse, qui lui paraît pouvoir être économiquement employée pour la lessive. Son mari fit part de la découverte à un pharmacien de Bordeaux, qui eut l'idée de soumettre l'échantillon à la manufacture de Sèvres. C'était le kaolin, connu d'abord sous le nom de « terre lavée de Saint-Yrieix. »

III

Le kaolin, à lui seul, n'est pas la porcelaine, puisque la faïence moderne en contient beaucoup et que l'ancienne pâte tendre n'en contenait pas. A lui seul, il ne saurait donner à la porcelaine deux de ses caractères distinctifs : la transparence et la vitrification. Mais il est indispensable pour la blancheur. De toutes ces terres grasses que le vulgaire nomme « argiles » et le chimiste « silicates d'alumine, » le kaolin seul est pur. Dans ce laboratoire qu'est la nature constamment en travail, les roches de « feldspath, » composées de silice, d'alumine et de potasse, se désagrègent. La potasse se dissout; elle est remplacée dans une combinaison nouvelle par de l'eau, qui ne s'évaporera qu'à 750 degrés de chaleur.

Tel qu'il se recueille en des gisemens assez nombreux aujourd'hui en France, dans l'Allier, en Bretagne, dans les Pyrénées, surtout en Limousin, le kaolin est plus ou moins mélangé au feldspath dont il est issu. On les sépare soigneusement l'un de l'autre par des lavages, au sortir de la carrière. Ce ne sera pas pour longtemps, car le porcelainier ne peut pas plus se passer de feldspath que de kaolin. Celui-ci est l'élément onctueux et infusible, qui permet le façonnage en donnant la *plasticité*. Celui-là, fusible à haute température, donne la transparence à la pâte, comme de l'huile à du papier. Un troisième élément, le quartz, ou sable siliceux, est indispensable; il n'est ni plastique, ni fusible, mais permet de varier la composition et la rend solide. Avec trop de feldspath, les pièces se déforment à la cuisson et tombent; tandis qu'elles ont une teinte jaunâtre et manquent de translucidité avec trop de kaolin.

Les industriels de Limoges en mettent pratiquement de 40 à 50 pour 100; à Sèvres, jusqu'à 1880, la pâte dure en contenait 83 pour 100; la nouvelle aujourd'hui n'en contient plus que la moitié mêlée à la craie de Bougival et au sable de Fontaine-

bleau. L'ancienne, excellente pour le service de table, résiste à toutes les variations de température, et l'acier du couteau ne parvient pas à la rayer; mais elle se décore mal. La nouvelle pâte est plus tendre, mais fusionne mieux avec la couleur.

Sauf ces différences dans les proportions, les porcelainiers emploient les mêmes matières premières qu'il y a cent ans, lorsque Limoges, à ses débuts, ne comptait qu'une fabrique, vendue, le 13 vendémiaire an V, à deux ouvriers qui ne réussirent pas. Les faïenciers d'alors, au contraire, avaient, depuis deux siècles, lentement édifié leur industrie; ils avaient produit des chefs-d'œuvre. Plusieurs s'étaient enrichis, anoblis même, témoin la permission donnée par la duchesse de Nevers, en 1638, à « noble A. de Conrade, faïencier, de tirer de la terre propre à faire de la vaisselle dans toutes les places communes des environs. » A Moûtiers, le dernier de la dynastie des Clérissy, maîtres-potiers de père en fils depuis 1632, devint baron en 1750, puis comte de Trévans et portait d'argent à trois pinceaux de sable.

Pourtant cette industrie de la faïence a presque totalement disparu au XIXe siècle, remplacée par une industrie nouvelle qui n'a de commun avec elle que le nom. C'avait été un grand progrès, sur la terre cuite primitive, que d'envelopper les poreuses argiles, rouges ou grisâtres, d'un émail imperméable et opaque à base d'oxyde d'étain, qui acquérait après fusion la blancheur et le poli. Les peintures « sur cru, » auxquelles il se prêtait, cuisaient avec l'émail. Les traits risquaient de perdre un peu de leur finesse, de s'élargir ou même de se déplacer, lorsque la couche de farine métallique qui revêtait la pièce se transformait, par fusion, en un enduit glacé. Mais ces inconvéniens étaient bien compensés par le flou précieux du décor et la douce harmonie des tons. La matière toutefois restait lourde, fragile et relativement coûteuse.

Pendant que sur le continent on s'occupait de la porcelaine, en Angleterre on perfectionnait l'ancienne « terre de pipe. » L'introduction du silex broyé rendait la pâte plus blanche et plus dure; le vernis, grâce aux travaux de Wegdwood, devenait moins plombeux et plus résistant. Le traité de commerce de 1783 permit l'introduction en France de la « terre d'Angleterre. » La tradition veut que deux Anglais, les frères Leigh, victimes de la persécution religieuse dans leur pays, aient im-

porté à Douai, vers cette époque, la fabrication de la faïence fine et que de chez eux soient sortis, un à un, les contremaîtres qui, à leur tour, créèrent les manufactures actuelles. Car presque toutes celles qui sont florissantes aujourd'hui sont modernes : celle de Gien a été fondée en 1820, celle de Choisy-le-Roi en 1804; tandis que dans les anciens centres renommés de Nevers, Strasbourg, Rouen ou Marseille, les patrons, fidèles à des méthodes vieillies qu'ils se refusaient à changer, durent fermer peu à peu leurs fabriques.

A Rouen, on comptait 18 faïenciers en 1786; à la fin du premier Empire, il n'en restait plus. A la belle époque (1650), il se trouvait à Delft 43 manufactures occupant 10000 ouvriers; en 1764, il y en avait encore 29; en 1794, il n'en subsistait plus que 10. Il n'y en a qu'une aujourd'hui, elle est récente et l'on y fait... de la « faïence fine. » C'est aussi à cet « ironstone, » ou pierre de fer, à ce « granitpearl, » comme on l'appela d'abord, que s'est consacrée la seule des célèbres marques françaises de jadis qui ait survécu à l'ancien régime : celle de Lunéville, fondée en 1731, qui, depuis cent vingt ans, continue d'être dirigée de père en fils par les descendans de Sébastien Keller, son propriétaire d'avant la Révolution. Ici les générations nouvelles, immuablement attachées à la cité lorraine, à l'administration de laquelle elles président encore de par le vœu populaire, ont assez élargi les ateliers ancestraux pour faire aujourd'hui trois millions d'affaires et occuper 1200 ouvriers; mais ç'a été au prix de transformations radicales que la maison Keller et Guérin s'est maintenue et développée à Lunéville.

Blanche comme la porcelaine, comme elle composée de kaolin, de sable et de feldspath, et vitrifiée parfois comme elle, la « faïence fine, » la seule à peu près qui se fabrique de nos jours, ne conserve son caractère que par la proportion d'argile étrangère ou champenoise qu'elle contient et qui s'oppose à la transparence. Pour en faire une vraie « porcelaine, » il suffirait, sans rien retrancher de ses autres élémens, d'y ajouter du phosphate de chaux, sous forme d'os de mouton, dégraissés, calcinés et broyés. Ce serait alors de la « porcelaine anglaise, » suivant le type que créèrent chez nos voisins Spode ou Thomas Minton, qui n'a pas varié depuis un siècle. C'est en grande partie avec les squelettes des ruminans du Nouveau Monde que se fait la pâte des tasses où les Anglais boivent leur thé. Les os viennent en

général d'Amérique; leur qualité a grande influence sur la beauté de la porcelaine, dans laquelle ils entrent pour près de moitié On a tenté de substituer aux os de mouton un minéral contenant du phosphate de chaux, mais jusqu'ici sans succès; d'autant que déjà le bon marché des produits ainsi obtenus est extraordinaire.

IV

Porcelaine ou faïence, le travail de façonnage est le même et exige les mêmes outils. La matière une fois dosée, la poussière sèche du quartz mélangée, au sortir des « bocards, » des « tordoirs, » des moulins à galets, à la poudre collante du kaolin, et le tout délayé de façon à former une crème blanche, cette « barbotine » se raffermit au filtre-presse et va s'homogénéifier sous la « marcheuse. » Ainsi nomme-t-on le malaxeur, composé de lourds cylindres cannelés, tournant autour d'un axe, qui imitent le manège ancien de l'ouvrier. Une fois « marchée, » la pâte se repose au « pourrissoir; » non pas cent ans, comme on croyait naguère que faisaient les Chinois afin de mieux assurer sa fermentation, mais quelques mois.

Elle est prête alors à devenir assiette ou pot à eau, statuette ou saladier. Elle le devient par des voies diverses : tantôt tournée, tantôt moulée, tantôt coulée, suivant le procédé le plus pratique. Le tour primitif, vieux de douze cents ans avant l'ère chrétienne, dont la tête ou « girelle » repose sur un axe vertical, traversé par le disque de bois qu'actionnait le pied de l'ouvrier, est depuis longtemps remplacé par des tours mécaniques. Le potier ébauche son œuvre en jouant avec la poignée de pâte qu'il caresse, allonge en boudin ou aplatit en crêpe, tandis qu'elle tourne sur la plate-forme devant lui.

Il faut que sa main soit sûre et qu'il serre très également; surtout il faut qu'il maintienne un accord parfait entre la vitesse de rotation de son tour et la vitesse d'ascension de ses mains, pour éviter le « vissage, » ces sillons plus ou moins apparens, dus à des pressions inégales, qui s'élèvent en spirales à partir de la base comme le pas d'une vis. Après une dessiccation appropriée, qui permettra de la raboter sans la réduire en poussière, l'ébauche passe au « tournassage. » Fixée sur le « mandrin » de bois qui la supporte, elle est dégrossie, taillée, découpée au calibre par ces « tournassins » d'acier qui l'égratignent au pas-

sage, la pèlent ou même lui tranchent doucement de longs copeaux de chair. C'est ainsi que s'obtiennent, sur la pâte à demi molle, les gorges, les filets ou les moulures saillantes, avec une netteté supérieure à tout autre procédé.

Seulement ce procédé-là est cher et, de plus en plus, la main du potier disparaît devant le moule. Avec un modèle on faisait un moule autrefois; on en fait cent aujourd'hui et de ces cent moules on tire des milliers d'exemplaires du même objet, tous pareils, suivant l'objectif visé par nos contemporains de la multiplication indéfinie des choses. Les pièces que l'on ne pouvait tourner parce qu'elles n'étaient pas rondes, et qu'il fallait pétrir à la main, sont maintenant moulées à la machine. On est parvenu à vaincre une difficulté considérée longtemps comme insurmontable : la fabrication mécanique des pièces ovales ou elliptiques, ayant deux axes inégaux.

Moulages « à la balle, » « à la croûte » ou « à la housse, » c'est-à-dire par l'introduction de la pâte à l'intérieur ou par son application à l'extérieur du gabarit, dont elle doit épouser les contours, se feront un jour sans doute à la presse, dans des moules métalliques qui aboliront alors le tournage. Dès à présent, avec les machines à assiettes, inventées par M. Faure, l'ouvrier n'a plus qu'à poser sur le tour la quantité de pâte nécessaire à la pièce et tout le façonnage se fait mécaniquement, sans intervention de l'homme.

Le coulage des porcelaines est fondé sur la propriété, que possèdent les moules en plâtre sec, de boire l'eau d'une « barbotine, » ou pâte liquide, dont la partie solide se fige d'elle-même sur les parois internes du moule et en prend exactement la forme. On vide ensuite l'excédent de cette crème de porcelaine. Au séchage, la pâte éprouve un retrait régulier qui permet de la démouler facilement. Sa minceur étant proportionnelle à la faculté d'absorption, c'est-à-dire à l'épaisseur des parois en plâtre, rien de plus simple que d'obtenir ainsi des tasses à thé, à café et autres pièces de « petit creux » extrêmement fines : ce qu'on nomme des « coquilles d'œufs. »

Avant les perfectionnemens modernes, lorsqu'on entreprenait de faire un vase à collet rétréci et qu'il avait acquis la consistance voulue, à peine la barbotine inutile était-elle évacuée que la pâte mal raffermie, ne pouvant se supporter elle-même, s'affaissait, et la pièce était perdue. On imagina d'abord, pour

soutenir la pâte encore molle, jusqu'à ce qu'elle se consolide en séchant, d'injecter de l'air comprimé dans le vase au moment où s'écoulait la solution aqueuse. Ce système, par pression interne, obligeait à tenir le moule clos et ne permettait pas de voir comment se comportait la pièce en œuvre. Maintenant on fait au contraire le vide tout autour du moule, dans un espace clos soumis à l'action d'une machine pneumatique, et la différence atmosphérique qui en résulte, entre le dedans aéré et le dehors privé d'air, suffit pour maintenir la pâte adhérente aux parois du moule, quelles que soient ses courbures, jusqu'à sa complète dessiccation. La faïence se coule comme la porcelaine, depuis l'invention, par un savant tchèque, du procédé consistant à additionner de silicate de soude la bouillie blanchâtre qui va prendre un corps.

Machines et coulages se sont tellement développés qu'il devient très difficile de trouver un ouvrier tourneur, capable de bien exécuter, avec le seul secours des mains, une pièce d'une certaine importance. Les derniers objets que l'on ait faits, que l'on fasse encore à la main, dans quelques ateliers, sont les pots de chambre et les soupières. A celles-ci trois hommes collaborent : un « presseur » fait le fond; un tournasseur moule le haut sur mandrin; un garnisseur prépare les anses et colle le pied. Le coulage comporte une fabrication intense ou du moins active, pour payer les moules coûteux et encombrans qu'il exige: grosse dépense dans une manufacture d'art comme Sèvres qui, depuis quelques années, abandonnant les anciens profils et les reproductions de l'argent et du bronze, a étudié plus de 140 modèles nouveaux, simples et purement « céramiques. » Le goût change souvent en fait de services de table, et peu de pièces jouissent d'une vogue aussi durable que la tasse à café cylindrique, dite « quarrée, » parce que sa hauteur est égale à son diamètre. Elle passe pour être de style Empire, mais fut créée sous Louis XV, en 1745, par le dessinateur Duplessis et a depuis résisté au temps et à la critique.

Les reliefs donnés aux assiettes par l' « estèque, » ou calibre mécanique, les « coutures » des objets moulés, doivent, avant la cuisson, passer au « rachevage. » C'est là que l'on rebouche les trous produits dans la pâte par la sortie des bulles d'air, que l'on pose les becs de théière ou les anses de coupe. C'est là aussi que les « réparateurs » font les retouches et assemblent les dif-

férens morceaux, coulés ou moulés séparément, d'une même pièce. Or il est des groupes en biscuit qui exigent jusqu'à 200 moules.

Le « biscuit, » ou pâte nue à l'aspect d'albâtre, dont le charme fut d'abord méconnu et que l'on ne se résigna, dans le principe, à vendre ainsi inachevé, que faute de pouvoir l'émailler et le peindre aussi bien qu'on le souhaitait, est l'état définitif de la plupart des statuettes. Pour les autres porcelaines, ce n'est qu'un état transitoire, entre le « dégourdi » et le « grand feu. » Les pièces, une fois prêtes pour la cuisson, sont placées dans des boîtes ou « gazettes » en terre réfractaire. Cet « encastage » est indispensable, parce que la porcelaine au four s'attendrit comme une pâte de guimauve et, pour fabriquer des étuis qu'une chaleur de 1 800 degrés ne fût pas susceptible d'amollir, la matière première, que l'on tire aujourd'hui d'Auvergne où elle coûte 13 francs les mille kilos, se paya longtemps 200 francs en Eure-et-Loir, à la carrière d'Abondant.

V

Ce nombreux matériel de « gazettes, » de « cerces » ou boîtes sans fond et de « rondeaux » ou disques sur lesquels on place les pièces à cuire, sont une des charges onéreuses de la fabrication. On les dispose de manière à utiliser le plus de place possible dans le four, et plus ou moins près des foyers, suivant le plus ou moins de chaleur qu'il leur faut. Les piles d'assiettes par exemple en exigent peu. Les pièces cuisent sur leur pied, lorsqu'il est assez solide pour les porter sans déviation, ou sur leur plus large ouverture. Cette installation de chaque objet dans sa « gazette, » puis de chaque colonne de gazettes superposées et calées par une ouvrière spéciale, la « colombineuse, » demande des précautions extrêmes. Il faut une symétrie parfaite entre les piles verticales, sur la sole du four, pour régulariser la cuisson et permettre la libre circulation des gaz.

Le four complètement rempli, on le ferme par deux murs de briques, enduits d'argile et séparés par du sable sec et fin. Tour ronde de 15 mètres de haut, compris la cheminée, aux murailles épaisses d'un mètre, divisée en deux étages de chacun une chambre ou « laboratoire » voûté, tel est le four moderne à porcelaines. Il est flanqué à sa base d'une dizaine de poches ex-

térieures, régulièrement espacées à l'entour : les « alandiers » ou foyers, bourrés de houille, qui portent la température à 1 500 degrés dans la salle du rez-de-chaussée, à 1 000 dans la salle supérieure : le « dôme » ou « globe. » C'est ici que séjourne la pâte crue, avant l'émaillage. Sa première cuisson, sans être trop « tendre, » ne doit pas être poussée au blanc ; elle y perdrait toute porosité et ne pourrait absorber l'enduit liquide dans lequel on la plongera.

Le chef-enfourneur a donc une lourde responsabilité. Une fournée manquée, en la supposant de valeur moyenne, ce serait 12 ou 15 000 francs de perdus, et il suffirait pour cela d'un moment d'inattention. Cependant, jusqu'à une date récente, il n'exista, pour diriger la marche du four, que des moyens empiriques : des « témoins » ou « montres, » morceaux de porcelaine que l'on retirait de temps en temps. L'appareil de Wedgwood, fondé sur la puissance de contraction que subit l'argile aux températures de plus en plus élevées, avait fini par tomber dans l'oubli. C'est seulement il y a quinze ans que fut inventé par M. Le Chatelier, professeur au Collège de France, suivant la théorie proposée naguère par Becquerel, un pyromètre capable de mesurer les forces électromotrices de deux soudures semblables opposées l'une à l'autre. Cet instrument, dont la précision est due à de savantes recherches sur la nature des métaux qu'il convient de mettre en contact, permet aux industriels d'apprécier la chaleur exacte de leurs fours jusqu'à 1 800 degrés.

Il est aussi très important, pour être guidé dans le réglage des feux, de connaître à chaque moment l'intensité du tirage, dont dépend la combustion plus ou moins parfaite du charbon. Un appareil très simple, créé dans ces dernières années d'après le principe du manomètre de Kretz, est si sensible qu'on se rend compte avec lui d'une dépression de 1 centième de millimètre. Pour mener à bien une cuisson, il faut en outre être renseigné sur la nature des gaz qui circulent dans le four : grâce à la découverte de l'appareil Orsat, la composition chimique de ces gaz, qui exigeait précédemment une analyse de laboratoire, est déterminée en quelques minutes dans la salle même des fours.

Or ici la « qualité, » si l'on peut dire, de la flamme a tout autant d'importance que l'intensité de la chaleur. Suivant le combustible employé et suivant qu'il circule plus ou moins d'air dans le four, la flamme peut être « oxydante » ou « réductrice. »

Pour la cuisson des anciennes faïences, par exemple, on n'a jamais pu employer la houille, parce que sa flamme est susceptible de devenir « réductrice, » de réduire, c'est-à-dire de ramener à l'état métallique, les oxydes d'étain qui constituaient leur émail. Au contraire, la flamme oxydante communique à la porcelaine une transparence brune, ce qu'on nomme « le jaune » ou « l'enfumage, » défaut tellement grave qu'il peut perdre quelquefois des fournées entières.

La houille d'ailleurs donne à volonté une flamme « oxydante, » lorsque l'oxygène, l'air, largement introduit par le foyer, domine dans les produits de la combustion ; ou « réductrice, » lorsque le combustible, en excès, forme de l'oxyde de carbone ou des carbures d'hydrogène. Seulement, en ce dernier cas, les gaz, incapables de brûler faute d'air, ne donnent pas de calorique ; et si l'ouvrier habile ne savait pas, d'abord faire marcher son four à l'une ou l'autre allure, ensuite obtenir l'atmosphère neutre, ni réductrice, ni oxydante, qui donne le maximum de température sans influer sur la pâte, il n'arriverait jamais à cuire convenablement sa porcelaine. La difficulté, en cette partie de la fabrication, ne tient pas tant, comme on le verra tout à l'heure, à la pâte elle-même qu'aux couleurs employées à sa décoration.

Les différens métaux qui entrent dans la composition de ces peintures, sur ou sous émail, se comportent au four chacun à sa manière. L'on est parvenu toutefois à donner tour à tour, à chacun d'eux, les traitemens opposés qui leur conviennent : la manufacture royale de Berlin a trouvé récemment la marche à suivre pour développer industriellement, *dans la même cuisson, sur une même pièce*, le rouge sang de bœuf ou rouge de cuivre, qui exige un feu réducteur, et le jaune d'urane qui ne se produit que dans un milieu oxydant.

Ces changemens d'allure de la flamme sont devenus faciles et presque instantanés, depuis l'application des gazogènes à la céramique. Le four que j'ai décrit tout à l'heure, parce qu'il est encore en usage dans la plupart des manufactures, sera demain en effet un outil arriéré. Les usines nouvelles, ou soucieuses du progrès, lui ont déjà substitué le four « à circulation » ou four continu chauffé au gaz. Ce dernier, par sa construction autant que par ses combustibles, diffère complètement des anciens types, avec lesquels l'air chaud qui s'échappe par la cheminée, pendant la cuisson, celui que dégagent les gazettes encore

rouges, pendant la durée du refroidissement, était totalement perdu. Les porcelainiers et faïenciers avaient depuis longtemps cherché sans succès à en tirer parti.

Il est pleinement utilisé par le nouveau four, tunnel demi-circulaire dont la sole mobile glisse sur de petites roues. A mesure qu'une section de cette piste ronde en terre réfractaire, qui porte les pièces à cuire, s'engage dans la galerie souterraine et se rapproche du foyer central, une autre section, portant les pièces déjà cuites et en partie refroidies, sort par l'autre extrémité du tunnel. L'air indispensable à la combustion décrit une courbe contraire ; il s'échauffe, à son entrée, sur les produits brûlans qui viennent d'être cuits et, après avoir traversé le foyer, commence à cuire ou à sécher, en sortant, les produits qui attendent leur tour. De là grande économie ; d'autant plus qu'en substituant la flamme du gaz au chauffage direct par le charbon, on peut utiliser des combustibles inférieurs et de bas prix, des lignites, de la tourbe, voire des pommes de pin.

C'est durant la deuxième et dernière cuisson que doit se faire, pour les porcelaines et les faïences, l'accord entre la pâte et la « couverte. » Si la couverte se contracte sur une poterie pendant le refroidissement plus que la pâte, il y aura « tressaillure » ou craquelé, — défaut dont les Chinois ont su faire un agrément ; — si elle se contracte moins, il y a « écaillage, » elle se soulève. La science a depuis peu aplani les difficultés que rencontrait, de ce chef, le faïencier, par des travaux précis sur la dilatation irrégulière du sable, ou quartz, employé par lui.

La « couverte » ou émail est sans contredit la partie la plus délicate de l'art céramique ; elle doit s'étendre sans « retiremens » ni « bouillonnures. » Trop fusible, elle pénétrerait dans la pâte, et la glaçure deviendrait terne, « ressuyée ; » trop dure à fondre, elle se recouvre de petits trous que l'on désigne sous le nom de coque d'œuf. L'émaillage des grès communs, de ceux dont on fabrique des tuyaux et des cruchons, s'opère simplement par la volatilisation du sel marin jeté dans les fours à la fin de la cuisson. La couverte des faïences modernes est une glaçure transparente, faite d'acide borique, de feldspath et de plomb, en tout semblable à celle des porcelaines anglaises. A Limoges, on ajoute au feldspath et au quartz broyé des tessons de porcelaine cuite et un peu de kaolin cru.

Partout ailleurs, en Europe aussi bien qu'en Chine, on met

dans la couverte jusqu'à 16 pour 100 de chaux ; ce qui l'expose aux rayures de l'acier, mais la rend plus accessible au décor parce qu'elle n'a besoin, pour cuire, que de 1 350 degrés de chaleur. La couverte, composée, moitié d'eau, moitié de matières solides finement broyées, ressemble au moment de son emploi à du lait fraîchement trait. Trente ou quarante secondes durant on y plonge les petites pièces ; les grosses séjournent une minute ou quatre-vingts secondes dans ce bain, au sortir duquel on fait la retouche en régularisant l'épaisseur du dépôt. Au lieu de l'immersion, les Chinois procèdent par aspersion ; Sèvres fait de même pour les couvertes colorées qui s'y posent maintenant à l'aide d'insufflateurs. Quant au « bleu de Sèvres, » ce célèbre enduit s'étend par couche au pinceau, parce qu'il se superpose à un émail déjà cuit au four.

La peinture s'exécute aussi, tantôt sur pâte crue, — c'est la décoration au « grand feu, » — tantôt sur biscuit ; en ce cas, une fois l'œuvre terminée, on la revêt d'une « couverte » qui, dans la moufle, entre en fusion et active les couleurs. Les moufles sont des fours de très petite dimension, sortes de boîtes à étages, en terre réfractaire, posées chacune sur un fourneau. C'est le « petit feu, » — 600 à 1 000 degrés, — qui dépasse rarement le point de fusion de l'argent, 935 degrés. Il suffit à cuire la couleur, à la fixer et ne risque pas de la dissoudre.

VI

Les couleurs de porcelaine sont un mélange de divers métaux avec des fondans à base de sable, de minium et de borax : le cobalt donne les bleus dont on varie le ton par l'addition d'oxyde de zinc ; le nickel fournit des nuances violâtres ; le jaune de Naples vient de l'antimoine de plomb, le vert de l'oxyde de chrome, pur ou combiné à l'aluminium. Avec la mousse de platine on obtient du gris et avec l'iridium du noir. De ces mixtures, amenées à un grand état de ténuité pour se laisser manier au pinceau, on exige autant que possible, avant leur emploi, le ton qu'elles prendront après la cuisson. Mais ce ton parfois, comme on l'a dit plus haut, dépend de l'allure du feu : le céladon, issu du fer, ne s'affirme qu'avec la flamme réductrice ; tandis que, seule, la flamme oxydante crée le brun de manganèse ou le rose d'étain.

L'élaboration de tel alliage qui, pour nos céramistes contemporains, n'est qu'un jeu, semblait fort compliqué à leurs arrière-grands-pères : le « pourpre de Cassius, » dissolution d'or précipité par le protochlorure d'étain, passait naguère pour devoir être exclusivement fabriqué avec certains ducats d'Espagne. Le « service aux ducats, » dans la vieille faïence de Lunéville, tire son nom des pièces d'or remises au chimiste qui savait l'art de transmuer cette monnaie en peinture. Quant à l'« or brillant, » à 1 800 francs le kilo, ce fut jusqu'à nos jours le monopole d'une famille allemande, qui possédait le secret de tenir ce métal, liquéfié, en suspension dans du baume de soufre.

L'or, en effet, pour s'appliquer sur la porcelaine, doit être absolument fluide. Mais, au lieu de l'employer battu en feuilles et broyé ensuite avec du miel, comme nos ancêtres, nous le dissolvons dans l'eau régale, — acides chlorhydrique et nitrique mêlés. — Puis on le revivifie en forme de poudre brune, impalpable, sous l'action de la couperose verte, — sulfate de protoxyde de fer, — à raison de 100 grammes d'or par dix litres de liqueur. Enfin, pour le coller à l'émail pendant la cuisson, on y ajoute un corps facile à fondre : l'oxyde de bismuth. L'or ne prend son éclat métallique, au sortir de la moufle, que par le « brunissage, » frottement prolongé à l'agate, à la sanguine ou autre pierre dure.

Ni l'or ni ses dérivés, tels que les roses au carmin, ni d'ailleurs la plupart des oxydes colorans, ne supportent les hautes températures. La palette du « grand feu » est donc très restreinte. Malheureusement, la porcelaine dure, après avoir subi ce grand feu, est impénétrable. La décoration qu'elle reçoit ensuite garde, après cuisson à la moufle, l'aspect de pains à cacheter adhérant à la surface; souvent elle reste mate et opaque. Toutes différentes sont les peintures chinoises : jaune d'anguille ou « foie de mulet, » « poil de lièvre » ou « thé en poudre, » aubergine, poirier du Japon ou « bleu du ciel après la pluie, » ces couleurs aux noms conventionnels prennent, sous l'émail des Célestes, une transparence pure et vibrante. C'est que leur couverte calcaire est plus tendre et leurs fours moins chauffés. Sèvres et Berlin imitent depuis peu les Orientaux, mais l'industrie privée reste fidèle à la pâte dure.

Limoges ne peut oublier qu'elle dut à cette pâte son succès, lorsqu'un commissionnaire en marchandises à New-York, entre

les mains duquel une tasse de fabrication française était tombée, reconnut la supériorité de notre émail plus résistant que celui des produits anglais. Cet Américain, dont les fils rivalisent aujourd'hui à la tête de deux de nos plus importantes manufactures, — les maisons Charles et Théodore Haviland, — traversa l'Atlantique, — c'était un voyage en 1839 — pour s'entendre avec les porcelainiers de notre pays. Une fois à Paris, il eut quelque peine à apprendre que la tasse qu'il avait vue venait de Limoges et, une fois à Limoges, au lieu d'y trouver une organisation prête à répondre à ses demandes, il se vit en présence d'une dizaine de petites « fabriques » que l'on nommerait aujourd'hui des « ateliers. »

Celles-ci ne faisaient alors que le « blanc » et travaillaient exclusivement pour le compte de grands marchands parisiens, propriétaires des modèles, qui les faisaient décorer sur place suivant les ordres de leurs clientèles par des artistes en chambre. Parmi ces « chambrelans, » — c'était leur nom, — se distinguaient Schœlcher, père du futur député de la troisième République, et Boucot, qui joignait à sa profession de dessinateur et graveur « au bruni, » où il était passé maître, celle de danseur à l'Opéra en 1845. Ils peignaient sur commande, suivant la mode de l'époque, l'apothéose d'Anacréon, l'enterrement d'Atala ou des portraits officiels au fond des assiettes à potage et, sur les saladiers ou les saucières, ils représentaient des marines exaspérées, des vues de châteaux et des chevaliers armés de pied en cap.

C'était le temps où les faïences interprétaient les fastes de l'histoire militaire, sociale ou politique; où Fleur-de-Marie, le Chourineur et tous les héros des *Mystères de Paris*, des *Trois Mousquetaires* et des chansons de Béranger, alternaient avec le maréchal Bugeaud et Abd-el-Kader, le tout aggravé de légendes belliqueuses ou attendries. Lorsque, parvenu à l'apogée, incapable d'aller plus loin, le mauvais goût déclina et que commença la renaissance céramique, vers le milieu du second Empire, avec Avisseau et les frères Deck, la peinture sur porcelaine fut sérieusement atteinte par la découverte de la chromolithographie.

Des dîners du « pique-nique » chez Th. Deck, où les convives, plus tard illustres, comme Bartholdi ou Harpignies, étaient tenus, non seulement d'apporter leur plat, mais surtout de le

peindre, devait sortir un renouvellement artistique; mais de la « décalcomanie, » innocente récréation tout d'abord, une révolution industrielle allait procéder.

Sèvres, sous une impulsion nouvelle, a, depuis vingt ans, échappé à l'obsession de faire des vases de plus en plus vastes, de plus en plus hauts. Malgré les servitudes d'État qui pèsent sur lui et lui font payer chèrement la subvention, sans laquelle une fabrique d'art ne peut vivre; malgré la plaie des « bons, » ces concessions gratuites de porcelaines avec quoi les personnages ministériels rémunèrent divers services, et qui, négociés et revendus à vil prix par leurs donataires primitifs, — chanteurs ou danseuses, — vont échouer dans les grands bazars; malgré les dons et cadeaux aux loteries, œuvres de bienfaisance et concours de toute sorte qui, bien que vulgaires, constituent par leur nombre une charge annuelle de plusieurs centaines de mille francs et une production commerciale dénuée d'intérêt, malgré tout cela notre grand établissement national se montre soucieux du rôle qui lui incombe d' « entraîneur » de la céramique.

Il a changé sa technique et s'efforce, dans ses recherches de décors, d'imiter la nature. Par là, il fait de la porcelaine, non plus un accessoire sur lequel on fixe plus ou moins bien une peinture, mais une matière précieuse enrichie par des couleurs faisant corps avec elle. Sèvres, en effet, est avant tout *une école*. Comparé à celui d'autres manufactures d'État, son personnel ouvrier est des plus restreints; il n'a pas 30 décorateurs, tandis que Meissen, en Saxe, en a 300, parmi lesquels des femmes payées 12 centimes et demi pour l'assiette bleue unie, et qui en peignent trente par jour. Aussi Meissen rapporte-t-il un bon revenu à son royal propriétaire; les amours joufflus dans leur cadre rocaille, les marquises mignardes, à hauts talons, enguirlandées de fleurs, les bergères nourries de roses, à la chair épanouie jaillissant du corsage, auxquels ce souverain reste invariablement fidèle, lui procurent un bénéfice moyen d'un million, le double du budget tout entier de Sèvres.

Partout ailleurs, le peintre « sur porcelaine » se fait de plus en plus rare. Les fleurs de quelques faïences sont coloriées à la main, suivant un cadre d'avance imprimé en noir; en général le spécialiste est remplacé par l'« aérographe » ou par la machine à décalquer. L'aérographe, au moyen de l'air comprimé, vaporise et distribue mécaniquement la couleur sur la pâte. C'est un

procédé plus soigné mais plus coûteux que l'impression. La presse à cylindres tire facilement 200 chromos à l'heure, en feuilles minces comme du papier à cigarettes qui, appliquées ensuite sur des assiettes, y déchargent leur dessin. Une cuisson sommaire, à 700 degrés, suffit au dégraissage, brûle l'huile et sèche la couleur.

Celle-ci ne peut être mise en quantité suffisante pour résister à la lente cuisson de la couverte dans les anciens fours. Elle se posait donc sur émail cuit et restait par là même peu brillante; maintenant, grâce aux fours continus, plus rapides, elle s'imprime directement sur biscuit, — du moins pour les faïences, — que l'on recouvre ensuite d'une nappe d'émail uniforme et glacée.

Chacune de ces découvertes, chacun de ces progrès de fabrication, dus à la physique, à la chimie, à la science de l'ingénieur, qui peu à peu transformaient l'industrie céramique, ont eu pour conséquence un accroissement énorme de la production depuis vingt-cinq ans. Elle a doublé de 1880 à 1890 et doublé encore de 1890 à 1904. Cependant, évalués en argent, les chiffres accusent une hausse beaucoup moindre : c'est que chaque objet a singulièrement baissé de prix. Limoges compte aujourd'hui 40 manufactures, dont une seule fabrique chaque jour 20 000 assiettes et pièces rondes diverses. Il en résulte un supplément de bien-être pour la classe la plus nombreuse. Puisque la loi de nature oblige l'humanité à manger son pain à la sueur de son front, c'est quelque chose de le pouvoir manger dans une assiette propre.

Vte G. d'Avenel.

LE MOUVEMENT RITUALISTE

DANS L'ÉGLISE ANGLICANE[1]

II

LA PERSÉCUTION

I

Les adversaires du Ritualisme en appelèrent d'abord à l'épiscopat. Au commencement de 1866, une députation vint dénoncer à l'archevêque de Canterbury « l'introduction, dans le service divin, de pratiques qui, par leur diversité, par leur contradiction avec la loi et avec un usage établi de longue date, troublaient la paix et compromettaient l'action de l'Église. » Des consultations furent demandées à des jurisconsultes considérables, pour établir l'illégalité de ces pratiques. L'*English Church Union* y répondit aussitôt par des adresses et des consultations en sens contraire. Cette agitation ne permettait pas aux évêques de se dérober, et la question se trouva naturellement portée à l'ordre du jour de la « Convocation » de la province de Canterbury, en février 1866 (2).

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

(2) La Convocation ou plutôt les Convocations, — car il y en avait une dans chacune des deux provinces de Canterbury et d'York, — constituaient une sorte de parlement ecclésiastique, divisé en Chambre haute, où siégeaient les évêques, et en Chambre basse, composée des représentans du clergé inférieur. Longtemps muettes et réduites à n'être plus qu'une simple formalité, elles avaient repris un peu de vie à partir de 1852. Il y était délibéré sur les questions diverses intéressant l'Église.

La question n'était pas sans embarrasser les évêques. Ils étaient loin d'être d'accord. Chacun d'eux savait-il même bien ce qu'il voulait? Il n'était pas jusqu'aux deux prélats les plus en vue et qu'on était habitué alors à considérer comme les chefs de file des deux partis opposés dans l'épiscopat, Wilberforce, évêque d'Oxford, et Tait, évêque de Londres, chez lesquels on ne constatât alors, en cette matière, une sorte d'incertitude et de tâtonnement. Wilberforce sentait le besoin et avait le goût d'un développement du cérémonial, mais il tremblait à la pensée de se voir compromis dans un mouvement romanisant. « Vous vous trompez, écrivait-il à l'un de ceux qui l'attaquaient à ce sujet, en pensant que j'aime les rites et le cérémonial romains. Tout ce qui est romain est une puanteur pour mes narines (1). » De là, dans son attitude, une sorte de va-et-vient : tantôt il paraissait encourager le Ritualisme, tantôt il le désavouait (2). Quant à Tait, par ses origines presbytériennes, par ses idées mi-*evangelical*, mi-*broad*, et jusque par le tour peu imaginatif de sa piété, il était réfractaire au Ritualisme plus encore qu'il ne l'avait été au Tractarianisme. Aussi, depuis qu'il gouvernait le diocèse de Londres, n'avait-il pas manqué une occasion, privée ou publique, de s'exprimer avec une sévérité dédaigneuse sur ces « folies, » sur ces « mimiques enfantines, » sur « ces innovations ou retours à d'anciens usages, tendant à renverser les barrières qui marquent, dans l'esprit des gens simples, la distinction entre notre culte et celui de Rome (3). » Seulement, sur le moyen de les réprimer, il était beaucoup moins résolu qu'on ne pourrait le supposer d'après son caractère et d'après la conduite qu'il devait tenir plus tard. Il repoussait alors, ainsi qu'il s'en expliqua à plusieurs reprises, toute idée de poursuites judiciaires contre les novateurs; il redoutait l'agitation qui en résulterait et jugeait fort déplaisant le rôle qu'il aurait à y jouer. « Je me refuse, disait-il, à suivre de tels procès de cour en cour, pour plusieurs raisons : la moindre de ces raisons n'est pas que je ne me fais pas à l'idée que celui qui a nom, dans l'Église, « père en Dieu, » poursuivrait les hommes même pour lesquels il a un profond respect (4). » Ce dernier trait est remarquable. C'est qu'en effet

(1) *Life of Wilberforce*, t. II, p. 359.
(2) *Ibid.*, t. III, p. 187 à 190, 198 à 200.
(3) *Life of Tait*, t. I, p. 220, 241. Voir aussi son mandement de décembre 1866, p. 441 à 443.
(4) *Ibid.*, t. I, p. 404. — Cf. aussi *ibid.*, p. 221, 419.

l'antipathie naturelle de Tait pour les Ritualistes était combattue par l'estime et l'admiration qu'il ne pouvait s'empêcher de ressentir pour leur zèle apostolique (1). Un jour, en 1863, à un évêque américain qui lui demandait pourquoi il permettait les pratiques ritualistes du clergé dans *East London*, il répondit, avec un accent pénétré et des larmes dans les yeux : « Ces hommes obtiennent ce résultat que de pauvres âmes perdues peuvent être sauvées et que notre béni Seigneur est leur Sauveur comme il est le nôtre. Qui suis-je pour m'ingérer dans l'œuvre qu'ils sont en train de faire, suivant la voie qu'ils pensent la meilleure, afin de sauver ceux qui menacent de tomber dans la mort (2) ? » A défaut des poursuites judiciaires, Tait ne se connaissait pas d'autre moyen d'action que l'exercice pacifique et discret du pouvoir d'admonition dont chaque évêque était divinement investi, action un peu platonique, car il confessait être sans moyen légal de contrainte, pour le cas où le *clergyman* se refuserait à avoir égard à ses avertissemens (3). En fin de compte, ne voyant partout que danger, difficultés et impuissance, il aboutissait à cette conclusion, dont ses opinions résolument érastiennes ne s'effarouchaient pas, que le salut ne pouvait venir que des pouvoirs publics et du Parlement, et que c'était à eux de fournir des armes nouvelles pour dompter le Ritualisme (4).

Dans ces conditions, il n'y avait presque rien à attendre de la Chambre haute de la Convocation. Après une première délibération sans résultat, en 1866 (5), elle ne put aboutir, en février 1867, qu'à cette déclaration générale, précédée d'un préambule assez peu favorable aux innovations ritualistes : « Notre jugement est qu'aucune altération au rituel consacré par un long usage ne doit être faite, tant que l'on n'a pas obtenu, pour ce changement, la sanction de l'évêque (6). » Mais, sur ce que l'évêque devait ou non sanctionner, la délibération était muette. Et surtout il n'apparaissait pas que cette invitation d'en référer à l'évêque eût aucune force coercitive qui pût avoir rai-

(1) *Life of Tait*, t. I, p. 404, 438, 497.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 586.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 240 à 243, 413.
(4) *Ibid.*, t. I, p. 432.
(5) *Life of Wilberforce*, t. III, p. 191 à 194.
(6) *Life of Tait*, t. I, p. 406.

son de l'habitude, depuis longtemps prise par les Ritualistes, d'en faire à leur tête, sans avoir égard aux opinions des évêques. Aussi, dans le public et chez les intéressés des deux partis, personne ne crut que la question eût fait un pas. Le *Times* constatait les irrémédiables divisions de l'épiscopat et compatissait, avec une ironie dédaigneuse, à son impuissance (1). Les évêques eux-mêmes ne se faisaient pas d'illusion, et, à la Convocation de l'année suivante, Tait se plaignit que « les recommandations faites par la Convocation précédente fussent tombées dans des oreilles sourdes. » « Je suis effrayé de constater, ajoutait-il, que, pour ce qui concerne certaines personnes qui sont les promoteurs de ce rituel, nous devons considérer comme acquis, par leurs propres déclarations, qu'elles ne regardent pas la décision à laquelle est arrivée cette Chambre, comme les liant en quoi que ce soit. Elles refusent manifestement d'être guidées par leur évêque particulier; elles refusent aussi d'être guidées par la voix collective des évêques... Il a été prouvé que notre effort avait échoué. Le mal, quoi qu'on en pense, subsiste entier; l'inquiétude de l'esprit public augmente, et aussi, j'ai regret de le dire, les contentions (2). »

L'indocilité dénoncée par Tait n'était que trop évidente. Il l'avait rencontrée lui-même, plus d'une fois, dans ses rapports avec le clergé de son diocèse, et elle s'était manifestée dès l'origine du mouvement ritualiste. N'est-ce pas l'un des premiers initiateurs de ce mouvement, le Rev. Neale, renommé pour son zèle et sa piété, qui, en 1863, après seize ans de contestations avec son évêque, se vantait « de n'avoir jamais retiré un seul mot ni modifié aucune pratique, si ce n'est, dans certains cas, pour aller plus loin (3)? » Les Ritualistes ne se faisaient aucun scrupule de ce manque absolu d'obéissance, qui leur paraissait justifié par le discrédit même des évêques. S'il eût fallu suivre ceux-ci, disaient-ils, aucun progrès religieux n'eût été possible; et il ne se fût jamais produit aucun mouvement dans l'Église.

Cette impuissance de l'action épiscopale conduisit les adversaires du Ritualisme à se tourner vers l'État et à lui demander la répression qu'ils jugeaient nécessaire. Un projet de bill sur les « vêtemens cléricaux » fut déposé, en 1867, par lord Shaf-

(1) Voyez notamment un article du 21 février 1868.
(2) *Life of Tait*, t. I, p. 411, 412.
(3) *The Anglican Revival*, par Overton, p. 141.

tesbury. Mais le premier ministre, lord Derby, poussé par l'évêque Wilberforce, détourna le coup en nommant une Commission royale, chargée de faire une enquête sur toutes les questions de rubriques (1). Après deux mois employés à entendre des témoins dans chaque sens, les commissaires aboutirent, en août, à un premier rapport qui ne traitait que de la question des vêtemens. Leur conclusion était « qu'il convenait de restreindre, dans les services publics, tout ce qui, en matière de vêtemens, s'éloignerait de ce qui était depuis longtemps en usage dans l'Église, et que le mieux, pour cela, serait de fournir aux paroissiens lésés un moyen facile et efficace de plainte et de redressement. » Ils ajoutaient « n'être pas encore en mesure de recommander à la Reine le meilleur moyen de donner effet à ces conclusions. » Bien que témoignant de sentimens défavorables aux Ritualistes, cette décision était loin de donner pleine satisfaction à leurs ennemis. On remarquait qu'elle parlait seulement de « restreindre, » non de prohiber l'usage des vêtemens; qu'elle ne supposait cette restriction qu'au cas de plainte des paroissiens, et qu'elle n'indiquait aucun moyen d'exécution. Wilberforce se vantait de cette solution comme d'un succès inespéré. « La commission, écrivait-il à un ami, nous a sauvés de l'intervention parlementaire. J'y ai poussé dans ce dessein, car intervention parlementaire signifie persécution et séparation (2). »

II

Aucune mesure efficace n'ayant pu être obtenue des évêques ni du Parlement contre les Ritualistes, la *Church Association* se demanda si elle n'aurait pas plus de chance de les atteindre en les déférant aux tribunaux; et elle entreprit alors cette campagne judiciaire qui devait se prolonger pendant plus de vingt ans et donner une physionomie si singulière à la lutte religieuse. Les tribunaux compétens en la matière étaient ceux qu'on avait vus naguère à l'œuvre dans la fameuse affaire Gorham et dans celle des *Essays and Reviews* : en première instance, la Cour des Arches, juridiction nominalement ecclésiastique par ses origines, mais exercée, depuis quelque temps, par un juge unique et

(1) *Life of Wilberforce*, t. III, p. 205 à 211.
(2) *Ibid.*, t. III, p. 214 à 218, 229, 237. — *Life of Pusey*, t. IV, p. 215, 216. — *A. H. Mackonochie, A memoir*, p. 146.

laïque ; en appel, le Comité judiciaire du Conseil privé, composé de légistes, auxquels, en certaines causes, on adjoignait, à titre d'assesseurs, quelques évêques, tribunal purement civil, politique même, dont l'évêque de Manchester disait, pour le louer, que ses membres « considéraient les choses, non pas seulement avec des yeux de légistes, mais avec des yeux d'hommes d'État (1). » Qu'un tel tribunal décidât souverainement de la discipline intérieure et de la liturgie de l'Église, cela n'était pas pour embarrasser les *Low churchmen*, étrangers aux aspirations vers l'indépendance spirituelle qui commençaient à se faire jour dans d'autres parties de l'Église anglicane ; ils ne voyaient qu'une chose, c'est que les décisions antérieures du Conseil privé avaient témoigné de peu de bienveillance pour le *High Church*, et ils se sentaient par là encouragés à provoquer de nouveau son intervention.

La manœuvre cependant n'était pas sans présenter quelque difficulté. La poursuite ne pouvait être intentée qu'au nom d'un paroissien se prétendant lésé par les innovations rituelles de son pasteur, et l'instrument à mettre en mouvement était singulièrement coûteux ; les frais de ces procédures s'élevaient à des chiffres énormes, 50, 100, 200 et même 300 000 francs ; si, en cas de condamnation, ces frais devaient être écrasans pour les *clergymen* poursuivis, ils risquaient, en cas d'acquittement, de retomber à la charge du poursuivant. Un particulier ne se fût pas exposé à une telle dépense, s'il n'eût été couvert par la *Church Association*. Aussi les prétendus paroissiens qui vont prendre l'initiative des diverses poursuites, ne seront-ils toujours que les prête-noms de cette association. Celle-ci, dès le début de la campagne, décida, dans une conférence tenue à Willis's Rooms, de réunir un fonds de garantie de 1 250 000 francs. A la fin, elle se vantera d'avoir dépensé deux millions et d'avoir, à ce prix, obtenu soixante condamnations contre les Ritualistes (2).

La première de ces poursuites fut dirigée contre le Rev. Mackonochie, *vicar* de S. Alban Holborn. Ainsi commençait la longue lutte judiciaire que ce *clergyman* devait soutenir pendant seize ans, avec une indomptable ténacité, et qui a fait de lui le personnage le plus représentatif du parti ritualiste à cette époque.

(1) Cité par Church, *Occasional papers*, t. II, p. 58.

(2) Cf. les nombreux tracts publiés par cette association, notamment *The past labours of the Church Association*, par M. Greaves Bagshawe.

Né en 1825 (1), de sang écossais, élevé dans une atmosphère de rigidité calviniste, Mackonochie était arrivé à Oxford, au commencement de 1845, à l'heure où la menace de la « sécession » de Newman jetait le désarroi dans l'école tractarienne. Toutefois, par besoin d'une foi solide, d'une piété active et intense, il ne tarda pas à subir l'influence de Marriott, ancien disciple de Newman, devenu le principal lieutenant de Pusey. Ordonné en 1849, ses premières charges l'avaient conduit d'abord à Westbury, ensuite à Wantage, foyer de *High-churchism* et siège de l'une des premières communautés de religieuses anglicanes. Mais il aspirait à une vie plus militante ; rêvant de missions, il entendit parler de l'apostolat tenté par les Ritualistes, à Londres, dans la misérable et populeuse paroisse de S. George in the East. Il y accourut en volontaire, au moment même où éclataient les émeutes de 1858, et s'y fit remarquer par l'énergie et l'efficacité de son zèle. Les personnages les plus éloignés de ses idées en rendaient témoignage. « Je n'ai pas un homme meilleur dans mon diocèse, » disait l'évêque Tait. Aussi, quand, en 1863, fut achevée, dans un autre quartier non moins déshérité de la grande ville, la belle église de S. Alban, Mackonochie fut appelé par le fondateur à en être le *vicar*.

Il se donna aussitôt à son nouveau troupeau, tout à tous, particulièrement aux plus misérables, secondé par de zélés collaborateurs avec lesquels il menait une sorte de vie de communauté. Les résultats qu'il obtint sur un terrain qui semblait très ingrat, frappèrent l'opinion. Non qu'il fût remarquable par sa culture littéraire, ou par son éloquence ; mais il avait l'ardeur et le dévouement d'un apôtre, en imposait par sa vie ascétique, désintéressée, volontairement sevrée de toutes jouissances. Sa qualité maîtresse était une volonté indomptable, une ténacité qui allait jusqu'à l'obstination. Que les autres l'approuvassent ou non, il ne s'en inquiétait nullement et allait droit devant lui, comme conduit par une idée fixe, sans se laisser détourner par aucun obstacle, troubler par aucune tempête, avec quelque chose de ce qui animait et soutenait autrefois, dans les combats, ses ancêtres des Highlands. Chez lui, l'esprit était plutôt un peu court et étroit, incapable d'entrer dans les vues d'autrui et de se rendre compte par où il pouvait errer. Il proclamait volontiers son

(1) Cf. *passim*, *Alexander Heriot Mackonochie, A memoir*.

aversion pour les « compromis, » et parlant un jour, en 1865, d'un homme qu'on qualifiait devant lui de « modéré, » il disait : « J'abhorre cela, parce qu'il me semble que cela veut dire d'ordinaire un homme qui manque de courage moral ou spirituel pour donner à ses principes leur issue légitime (1). » Bien qu'étranger personnellement à toute tentation d'aller à l'Église romaine, il ne craignait pas de chercher l'aliment de sa piété, qui était sincère et profonde, dans les pratiques de cette Église. L'un de ses livres préférés était les *Exercices spirituels* de saint Ignace. Dans ses voyages en terre catholique, il fréquentait les lieux de prière, vénérait les souvenirs de nos saints, s'attendrissait, par exemple, à la visite des lieux où avait vécu le curé d'Ars. Il avait la dévotion de la Croix; un artiste ami lui ayant offert de peindre pour lui un tableau : « Peignez-moi, pour ma chambre, lui dit-il, une grande figure de Jésus crucifié, et peignez-la autant que possible fidèle à la réalité. Que cette figure soit, comme elle était, meurtrie, couverte de blessures, labourée par les coups de fouet. » Et c'est aux pieds de cet austère crucifix, devant cette image ensanglantée, qu'il faisait sa méditation journalière et disait ses prières. Quand le service des autres l'appelait au dehors, on le voyait marcher dans les rues, récitant son office, à ce point absorbé qu'il lui en advint plus d'une fois des heurts douloureux (2). Il avait été l'un des premiers associés de la Confrérie du Saint-Sacrement. *Master* de la Société de la Sainte-Croix, il s'était volontairement soumis à ce qu'il y avait de plus strict dans les règles de cette société, notamment au célibat.

Mackonochie avait tout de suite introduit, dans sa paroisse, un ritualisme fort avancé, si bien que les services de S. Alban passèrent bientôt pour être le type du genre. Ce n'était pas, de sa part, préoccupation d'esthétisme ; il n'était rien moins qu'artiste ou poète ; les formes ne l'intéressaient qu'en tant qu'elles lui paraissaient une manifestation nécessaire et efficace des vérités qu'il voulait restaurer dans l'âme du peuple, particulièrement du culte eucharistique et du sacrement de pénitence. Rendre les célébrations de l'Eucharistie plus nombreuses et plus solennelles, les communions plus fréquentes et plus ferventes, propager l'habitude de la confession, était sa grande préoccupation.

(1) *A. H. Mackonochie, A memoir*, p. 75 et 136.
(2) *Memories of a Sister of S. Saviour's Priory*, p. 179-180.

Il obtenait, sous ce rapport, des résultats qui donnaient à son église une physionomie à part. On venait, d'assez loin, assister aux grand'messes chantées de S. Alban, et son confessionnal attirait de nombreux pénitens de toutes conditions. Il se souciait peu de ce que pouvaient en penser les autorités religieuses. Il avait fini par rétablir l'usage de l'onction pour les malades. « Mais, lui demandait-on à ce propos, où vous procurez-vous les saintes huiles qui doivent être bénies par un évêque? — L'évêque faisant défaut, répondait-il, le devoir incombe au prêtre. » Et, tout en faisant cette réponse, il versait dans son flacon de poche, un peu de l'huile d'olive contenue dans une bouteille.

Dès le début, le rituel suivi à S. Alban avait suscité des plaintes et des réclamations de la part du fondateur de cette église. L'évêque de Londres, Tait, sollicité d'intervenir, adressa des représentations qu'il fit bienveillantes à cause de l'estime qu'il ne pouvait s'empêcher de ressentir pour l'œuvre de Mackonochie; celui-ci répondit, sur un ton non moins amical, mais sans changer un iota à ses pratiques (1). C'est alors, au cours de 1867, que la *Church Association* se décida à engager des poursuites (2). Elle ne trouva, pour en assumer la responsabilité, aucun paroissien résidant, et dut se rabattre sur un M. Martin, non résidant, mais qui s'était intéressé autrefois aux écoles du quartier. L'évêque Tait, appelé à donner les « lettres de requête » qui saisissaient la Cour des Arches, ne le fit pas sans tristesse. « Voilà, dit-il, un homme qui fait la plus noble des œuvres dans la partie la plus dégradée de Londres, et cependant, je ne puis refuser mon assentiment aux poursuites engagées pour obtenir sa suspension (3). » Le juge des Arches rendit sa sentence, le 28 mars 1868 : prenant un terme moyen, il déclarait l'illégalité de l'encensement, de l'élévation du Sacrement au-dessus de la tête du célébrant, du mélange de l'eau dans le calice durant le service, mais il admettait les cierges allumés; quant à la génuflexion du célébrant, il ne la jugeait pas illégale et laissait la chose à la discrétion de l'évêque. Mackonochie se montra disposé à accepter cette décision, mais la *Church Asso-*

(1) *A. H. Mackonochie, A memoir*, p. 68 à 80, *Life of Tait*, t. I, p. 423 à 428.

(2) Sur ce procès et ceux qui devaient suivre, voir *A. H. Mackonochie, A memoir*, p. 138 et sq. *Life of Tait*, t. I, p. 428 et sq. Bayfield, *History of the English Church Union*, passim.

(3) *Memorials of dean Lake*, p. 103.

ciation ne se contentait pas d'un succès partagé et elle en appela au Conseil privé. Celui-ci justifia la confiance qu'on lui témoignait. Son jugement du 23 décembre 1868 donna, sur tous les points, tort à Mackonochie et le condamna à tous les dépens, même à ceux de première instance. Wilberforce lui-même, bien que peu sympathique au Ritualisme extrême, ne pouvait s'empêcher de constater l'évidente « partialité » de ce jugement qui semblait « fait, disait-il, pour plaire au *Times*. » A l'en croire, les membres laïques de la Cour avaient été également partagés, et c'était l'archevêque d'York, adjoint à la Cour pour cette cause ecclésiastique, qui avait fait la majorité dans le sens restrictif (1).

Dès le 19 janvier 1869, le *vicar* de S. Alban reçut un monitoire dont la seule rédaction suffisait à montrer ce qu'avait de choquant et de ridicule l'intervention, en semblable matière, d'une haute cour politique. Dans cette pièce, c'était la reine Victoria elle-même qui, s'adressant nommément au Rev. Mackonochie, lui faisait commandement exprès de s'abstenir, dans l'avenir, d'élever le calice et la patène, d'encenser, de mêler l'eau et le vin, de s'agenouiller durant la consécration et d'user de cierges allumés. « Et à cela ne manquez pas, » disait en finissant le monitoire. Faut-il s'étonner que l'*English Church Union* trouvât là matière à protestation, qu'elle déniât l'autorité d'une Cour qui n'avait rien d'ecclésiastique et rappelât l'urgente nécessité de la réforme, déjà plusieurs fois réclamée dans ces derniers temps, de la juridiction suprême en matière religieuse (2).

Ces plaintes n'étaient pas pour arrêter la *Church Association* qui, toujours sous le nom de M. Martin, poursuivit de nouveau Mackonochie, en décembre 1868, pour n'avoir pas obéi au monitoire. Vainement celui-ci se défendit-il en exposant que, durant la consécration, il n'élevait pas les élémens au-dessus de sa tête, seule pratique défendue, et se contentait de l'élévation moindre permise par la Cour des Arches, vainement ajoutait-il qu'il ne s'agenouillait pas, ne se prosternait pas, mais seulement fléchissait le genou, le Conseil privé ne parut pas embarrassé d'avoir à mesurer ces gestes liturgiques ; il voulut bien reconnaître que l'accusé n'avait pas élevé les élémens trop haut, mais il estima qu'il s'était agenouillé trop bas, et, suivant son habitude, il le condamna à tous les dépens.

(1) *Life of Wilberforce*, t. III, p. 294.
(2) Bayfield, *History of the E. C. U.*, p. 109-110.

Ce jugement n'était pas rendu depuis dix jours que la *Church Association*, toujours acharnée, envoyait à S. Alban des espions, gagés à raison de deux guinées par jour, et, sur leur rapport, poursuivait de nouveau Mackonochie pour élévation et génuflexion illicites. En dépit des attestations contraires, le Conseil privé jugea, le 25 novembre 1870, que l'inculpé avait dépassé la mesure permise dans l'élévation des élémens, qu'en substituant à la génuflexion une « humble prosternation du corps en signe de respect, » il avait désobéi au monitoire, et que, pour ce crime, il ne suffisait plus, comme naguère, de le condamner à tous les frais, mais qu'il devait être suspendu de son office et de son bénéfice pour trois mois. Le jugement lui faisait ce reproche singulier « d'avoir soigneusement épluché le monitoire et l'ordre du Conseil pour voir jusqu'où il pourrait conserver les cérémonies prohibées, sans désobéir à la loi, » et il constatait qu'il avait échoué de nouveau dans « sa tentative de satisfaire sa conscience, tout en s'abritant derrière une obéissance strictement littérale. » Ce jugement porta au comble l'émoi et l'indignation d'une partie du monde religieux. Un cri s'éleva, dans tous les rangs de l'*English Church Union*, qu'à de telles décisions l'obéissance était impossible. Des adresses furent envoyées à Mackonochie, déniant au Conseil privé « le droit de suspendre l'exercice des pouvoirs spirituels conférés par l'autorité divine de l'Épiscopat, » et témoignant de la volonté « d'user de tous les moyens pour faire recouvrer, par l'Église d'Angleterre, ce pouvoir de décider les causes spirituelles, qui est son droit essentiel (1). »

Si acharnée qu'eût été la poursuite, on ne voit pas qu'elle fût arrivée à un résultat bien efficace. Durant la suspension de Mackonochie, les services continuèrent à S. Alban, comme par le passé, et lui-même, en reprenant ses fonctions au bout de trois mois, ne changea rien à ses habitudes. Ses adversaires étaient-ils un peu las? Toujours est-il que, pour le moment, ils se tinrent cois. Ils n'avaient pas cependant définitivement désarmé, comme on le verra par la suite.

Au milieu de ces épreuves, Mackonochie demeurait imperturbable. Vainement était-il traqué par les poursuites, ruiné par les frais, bruyamment attaqué par presque tous les journaux,

(1) *History of the English Church Union*, p. 130-131.

dénoncé, jusque sur les murs de son quartier, comme « un prêtre démoralisateur, un émissaire astucieux de Rome, un traître à son Église, une honte pour l'Angleterre qui lui avait donné naissance, » vainement une bonne partie du public voyait-elle en lui une sorte de maniaque en état de rébellion obstinée, tout, poursuites, persécutions, monitoires, invectives, railleries, calomnies, impopularité, « glissait, a-t-on pu dire, sur cette robuste constitution, *like water off a duck's back* (1). » Et, tout en faisant tête à l'attaque, il continuait son œuvre d'apostolat et de prière, aussi dévoué à ses ouailles, surtout aux plus misérables, aussi fervent dans ses exercices de piété. De se trouver en contradiction avec les autorités religieuses, particulièrement avec Tait, son évêque, il n'était pas un instant troublé. Répondant à une lettre de forme bienveillante que celui-ci lui avait adressée, il lui écrivait :

Le nouveau témoignage d'amitié que me donne Votre Seigneurie me rend très pénible de vous chagriner, en étant obligé d'agir suivant les convictions que je me suis faites, après pleine et soigneuse étude, sur l'enseignement de l'Église d'Angleterre, de l'Église catholique entière, et, par-dessus tout, de l'Évangile du Christ... J'ose penser que Votre Seigneurie est un des derniers hommes en Angleterre à désirer de me voir agir contrairement à mes convictions, ou cacher à ceux que j'ai charge d'enseigner, aucune partie de ce que je conçois être l'Évangile du Christ. Je ne puis pas ignorer que la pleine affirmation de ce que je suis convaincu être la vérité, peut m'attirer de sérieux inconvéniens, mais j'espère que le même Dieu qui m'a fait cette révélation, me portera, par sa grâce, à travers toutes les difficultés qu'il laissera surgir sur mon chemin (2).

Un autre procès retentissant de cette époque fut celui du Rev. Purchas, *perpetual curate* de *S. Jame's chapel* à Brighton, auteur du *Directorium anglicanum*, sorte de manuel liturgique suivant les vues des Ritualistes les plus avancés. Cité en 1869, à raison des très nombreuses innovations cérémonielles qu'il avait introduites dans sa chapelle, il refusa de se défendre, en alléguant sa pauvreté et son état de maladie. Le juge n'en instruisit pas moins l'affaire et rendit sa décision, le 3 février 1870 ; il condamnait comme illégales vingt-neuf des pratiques incriminées, entre autres les processions, les lumières sur l'autel, l'encens,

(1) « Comme l'eau sur le dos d'un canard. » (*A. H. Mackonochie, A memoir*, p. 103-104.)

(2) *Life of Tait*, t. I, p. 434.

le mélange de l'eau dans le calice quand il se fait durant le service, l'élévation de l'hostie, les génuflexions, l'*Agnus Dei*, le crucifix de métal, etc. ; mais il admettait la légalité de quelques autres pratiques, telles que les vêtemens eucharistiques, le mélange de l'eau dans le calice quand il se fait avant le service, les vases de fleurs, et surtout l'*eastward position* : on entendait par là l'habitude prise par les ministres ritualistes, à l'instar des prêtres catholiques, de se placer, pour le service eucharistique, au milieu de l'autel, en tournant le dos à l'assistance, au lieu de continuer à se tenir de profil, au petit bout (*north end*) de la table de communion. Dans la pensée de ses partisans comme de ses adversaires, l'*eastward position* apparaissait étroitement associée à l'idée catholique d'un prêtre opérant un sacrifice au nom et à la tête de l'assemblée des fidèles ; de là, l'importance que, des deux côtés, on y attachait (1).

Le poursuivant, c'est-à-dire en réalité la *Church Association*, n'accepta pas le jugement et le déféra au Conseil privé, qui, le 23 février 1871, sans que l'accusé se fût défendu, déclara illégales toutes les pratiques admises par le juge des Arches, notamment l'*eastward position*, et condamna Purchas aux dépens non seulement de l'appel, mais de la première instance. Purchas, qui avait eu la précaution de mettre tous ses biens sous le nom de sa femme, ne paya rien et ne changea pas ses pratiques. Vainement le Conseil privé prononça-t-il alors sa suspension pour douze mois, et cet ordre fut-il affiché sur la porte de la chapelle, Purchas continua comme si toutes ces décisions n'existaient pas. On ne sait ce qu'il en fût advenu, si ce *clergyman* ne fût mort le 18 octobre 1872.

Cette décision du Conseil privé, s'ajoutant à celles qui venaient d'être rendues contre Mackonochie, causa une vive émotion, surtout en ce qui concernait l'*eastward position :* on y opposa les termes du *Prayer Book*, d'après lesquels le célébrant « se tenait *devant* la table ; » on s'indigna de cette rigueur à rétrécir la liberté du cérémonial, alors que ce même tribunal s'était montré, lors des *Essays and Reviews*, si latitudinaire en matière de doc-

(1) Pusey a dit, dans un meeting, en 1874 : « Le fait de se tenir devant l'autel signifie la doctrine primitive du *Sacrifice eucharistique.* » Un de ses amis, le chanoine Selwyn, écrivait, à la même époque : « Il est notoire que la position *eastward* est l'expression de la croyance que le ministre consécrateur accomplit *a sacrifical act.* »

trine; enfin, dans la prétention de suspendre directement un ecclésiastique, on dénonça une usurpation sur le pouvoir épiscopal. Ce mécontentement débordait hors du groupe des Ritualistes extrêmes et gagnait la masse des *High churchmen*. Près de cinq mille *clergymen* signèrent une protestation où ils demandaient aux évêques de ne pas appliquer la décision relative à la position du célébrant (1). Deux chanoines de S. Paul, dont le célèbre prédicateur Liddon, écrivirent à l'évêque de Londres qu'ils continueraient à célébrer dans la position qui leur paraissait imposée par les rubriques, et demandèrent à être compris dans les poursuites que l'on jugerait à propos de faire pour assurer l'exécution du jugement. Il fut question, un moment, de relever ce défi; mais on jugea plus prudent de ne pas le faire (2). Pusey déclara, dans une lettre publique à Liddon, que la résistance lui semblait un mal moindre que l'obéissance, et lui-même, qui n'avait pas eu jusqu'alors, sur ce point, de pratique bien arrêtée, adopta l'*eastward position* pour ne pas se séparer de ceux qu'on prétendait frapper (3). Des esprits modérés, comme Church et Coleridge, publièrent des critiques sévères du jugement (4). Aussi l'évêque Wilberforce, écrivant à l'archevêque de Canterbury, alors absent, ne pouvait cacher l'alarme que lui causait l'agitation des esprits : « La simple suppression des vêtemens, disait-il, aurait passé assez tranquillement, mais l'injonction impérative de consacrer au *north end* atteint beaucoup plus profondément et ne sera pas obéie... C'est un temps bien troublant, et, à moins que Dieu n'écoute nos prières, cela finira par un grand schisme (5). » Cette impression pessimiste n'était pas nouvelle chez Wilberforce. Quelques années auparavant, en présence des premières difficultés suscitées par le Ritualisme, il écrivait déjà : « Dans cette crise, je suis souvent tenté de croire que les jours de notre Établissement sont comptés et qu'ils sont en petit nombre (6). »

C'est qu'en effet ceux qui avaient à se plaindre des interventions vexatoires et oppressives des cours civiles, en venaient à

(1) *Life of Tait*, t. II, p. 96-97.
(2) *Life and letters of Liddon*, par Johnston, p. 45 à 151.
(3) *Life of Pusey*, t. IV, p. 223 à 225.
(4) Church, *Occasional papers*, t. II, p. 48 et sq.
(5) *Life of Tait*, t. II, p. 94-95.
(6) *Life of Wilberforce*, t. III, p. 229.

se demander si l'Église ne devrait pas acheter son indépendance, en sacrifiant les avantages matériels que lui valait sa situation d'Église d'État. L'idée du « désétablissement » gagnait non seulement chez les impatiens du parti ritualiste, mais chez les vieux Tractariens. Pusey pressentait une inévitable révolution religieuse et, lui aussi, il croyait que « les jours de l'Établissement étaient comptés. » Il lui semblait qu'il fallait, « à tout prix, délivrer l'Église de la tyrannie de l'État. » Et, si la crainte du mal temporel et spirituel qui résulterait, pour les paroisses de campagne, du « désétablissement, » l'empêchait de coopérer avec ceux qui le poursuivaient, il ajoutait cependant : « Nous pouvons être conduits, et Dieu seul sait si ce sera bientôt, à décider si nous pouvons, en toute droiture et loyauté vis-à-vis de notre Dieu, *propter vitam, vivendi perdere causas*, et, par égard pour un Établissement qui a une existence si précaire, nous voir arracher ce qui seul donne aux Établissemens leur valeur (1). » Liddon exprimait des sentimens analogues. Church, tout en s'efforçant, dans ses écrits publics, de mettre en garde ses amis contre la tentation de chercher, dans le « désétablissement, » un remède aux empiétemens de l'État, et en insistant sur les déboires que leur réserverait une telle transformation (2), ne croyait pas cependant, au fond, qu'il fût possible de longtemps la retarder, et, dans une lettre privée où il s'exprimait avec plus d'abandon, il écrivait : « Je pense quelquefois que nous sommes plus proches que nous ne le pensons d'un grand brisement. On commence à se rendre chaque jour mieux compte de la difficulté de concilier une Église en possession de grands privilèges avec les conditions générales de la politique moderne, de combiner une Église nationale avec une Église qui ait la raison d'être d'une société religieuse, qui croie en une religion définie et qui l'enseigne (3). »

La *Church Association* ne voyait pas les choses à si longue distance. Peu lui importaient l'émoi des consciences et le péril

(1) *Life of Pusey*, t. IV, p. 199 à 202, 207-208, 223-224. — A la réflexion, cependant, Pusey semble avoir plus tard répudié toute velléité de désétablissement. En effet, en 1877, ayant appris qu'un millier de *clergymen* s'étaient prononcés pour cette mesure, il écrivait : « Ils doivent avoir très courte vue, ou être aveuglés par *self contemplation*, s'ils ne voient pas que le désétablissement les laisserait à l'état de petite minorité ou d'*ecclesiola*... Le désétablissement serait une rupture sans espoir, à laquelle Rome serait seule à gagner. » (*Ibid.*, p. 289.)

(2) *Occasional papers*, par Church, t. II, p. 48, 49, 59 à 61.

(3) *Life and letters of dean Church*, p. 186-187.

qui en résulterait, dans l'avenir, pour l'existence même de l'Église anglicane. Loin de se modérer, elle ne songeait qu'à profiter de sa victoire pour pousser plus avant et pour obtenir d'autres condamnations. Elle invitait ses adhérens à redoubler de vigilance à l'égard des Ritualistes, à n'épargner personne, à multiplier les plaintes, à en faire grand bruit, et elle engageait de nouvelles poursuites dans divers diocèses. Et cependant, à regarder les choses avec un peu de sang-froid, elle eût pu se convaincre à quel piètre résultat aboutissait ce grand effort de persécution. Loin d'abattre les Ritualistes, il semblait les fortifier. Sur ce point encore, je me plais à citer le sage Church dont le témoignage a d'autant plus de prix que, personnellement, il avait peu de goût pour la forme nouvelle du *High-Churchism*. Il écrivait, dans un article publié en avril 1871 :

La position du parti *High Church* est vraiment remarquable. Il a eu contre lui plus que ses rivaux; cependant il est probablement le plus fort de tous. On dit, sans doute avec raison, que c'est le parti impopulaire. Il a été en butte aux injures et aux sarcasmes d'une grande portion de la presse. Il a été également odieux aux petits boutiquiers radicaux et aux *true blue* fermiers et à leurs *squires*. Il a été assailli par l'émeute dans les églises et censuré dans le Parlement. Les choses ont tourné contre lui, presque uniformément, devant les tribunaux. Et malheureusement on ne peut pas dire qu'il n'ait pas eu sa pleine part de folie et d'extravagance chez quelques-uns de ses membres. Cependant, c'est le parti qui a grandi, qui a attiré à soi quelques-uns de ses antagonistes, et qui a réagi sur les idées et les habitudes des autres; ses membres se sont graduellement et comme naturellement élevés en importance et en pouvoir (1).

Pusey, tout en continuant à prendre publiquement parti pour les Ritualistes persécutés, ne laissait pas, à part lui, que d'être toujours un peu étonné, effarouché, impatienté de leurs procédés. Il eût préféré qu'au lieu de se battre sur des formes de culte, on se battît sur les doctrines que ces formes représentaient, particulièrement sur la doctrine eucharistique que paraissaient avoir en vue les adversaires aussi bien que les tenans du Ritualisme. Était-ce donc impossible? La *Church Association* ne répétait-elle pas à satiété que, si elle repoussait le nouveau cérémonial, c'est qu'il impliquait, qu'il exprimait la doctrine de la présence, du sacrifice et de l'adoration eucharistiques (2)?

(1) *Occasional papers*, par Church, t. II, p. 61-62.

(2) Cette affirmation se retrouve presque à chaque page des *tracts* publiés par cette association.

Plusieurs défis portés dans ce sens par Pusey n'avaient pas d'abord été relevés (1). Ce fut seulement en 1868 que la *Church Association*, consentant à s'avancer un moment sur le terrain doctrinal où elle était provoquée, fit poursuivre le Rev. Bennett (2), à raison de la doctrine qu'il avait exposée, sur la présence réelle, dans une lettre publique à Pusey. Celui-ci, à son grand regret, ne put obtenir d'être impliqué dans la poursuite. Il n'en prit pas moins l'affaire très à cœur et en suivit avec anxiété les longues péripéties. La Cour des Arches, qui ne statua que le 23 juillet 1870, jugea qu'il était loisible, dans l'Église d'Angleterre, d'enseigner la présence « objective réelle, actuelle et spirituelle, » et que les assertions de M. Bennett sur le sacrifice eucharistique et sur le culte eucharistique n'outrepassaient pas la liberté résultant des formulaires et du langage des théologiens. Appel fut fait au Conseil privé : l'anxiété de Pusey redoubla. Enfin, le 8 juin 1872, ce tribunal suprême confirma la décision de la Cour des Arches. Pusey triompha. « C'est, en vérité, une grande défaite pour la *Church Association*, » avait-il déjà écrit, au lendemain de la décision de première instance. Que le Conseil privé, dont on connaissait les sentimens hostiles à tout ce qui semblait catholique, se fût prononcé dans le même sens, n'était-ce pas plus considérable encore? Pusey se rappelait le temps où, en 1843, pour avoir exposé ces mêmes doctrines dans un sermon, les autorités d'Oxford l'avaient privé, pendant deux ans, du droit de prêcher dans l'Université. Il constatait le terrain gagné depuis lors et s'en félicitait (3). Et cependant, à y bien regarder, y avait-il bien sujet de triompher? Pusey n'obtenait, pour cette vérité, primordiale à ses yeux, de la présence réelle, qu'une sorte de tolérance, accordée également à la doctrine contraire, qu'il estimait être la pire des hérésies. Était-ce de quoi satisfaire des hommes qui se piquaient de restaurer l'autorité du dogme? Qu'était-ce que cette Église, où, sur un tel sujet, l'arbitre suprême déclarait licite d'enseigner le pour et le contre? Pusey n'en paraissait pas troublé, et sa confiance dans la situation de l'anglicanisme demeurait entière.

(1) *Life of Pusey*, t. IV, p. 214, 215.

(2) C'est le même *clergyman* dont il a été question lors des troubles suscités en 1850, dans l'église S. Barnabas.

(3) *Life of Pusey*, t. IV, p. 216 à 219 et 225-226.

III

Sur ce terrain doctrinal, les adversaires les plus prononcés et les plus redoutables que rencontrait Pusey n'étaient pas les *Low churchmen*, mais les hommes du *Broad Church* qui poursuivaient audacieusement leur campagne anti-dogmatique. Depuis que le Conseil privé leur avait donné raison, dans l'affaire des *Essays and Reviews* et dans celle de Colenso, ils portaient la tête haute. Les ministres, qu'ils fussent tories ou libéraux, se montraient disposés à faire large part, dans le gouvernement de l'Église, aux personnages qui passaient pour être plus ou moins ouvertement favorables à cette école. En 1868, Disraëli élevait Tait au siège primatial de Canterbury. A la fin de 1869, Gladstone lui-même nommait à l'évêché d'Exeter l'un des auteurs des *Essays*, le docteur Temple, non, il est vrai, sans soulever dans le monde religieux une tempête plus violente encore que celle qui avait accueilli, vingt-deux ans auparavant, la promotion épiscopale du docteur Hampden. *High churchmen* et *Low churchmen* se retrouvèrent momentanément unis dans une commune indignation, comme aux jours de la lutte contre les *Essays*. Un comité de protestation se constitua, avec lord Shaftesbury pour président et Pusey pour vice-président. Ce dernier était à ce point ému qu'il rompit avec Gladstone. « S'il n'est pas fait quelque vigoureuse résistance, disait-il, des milliers de personnes quitteront une Église *Essays and Rewievs* et chercheront un refuge à Rome (1). » Tous les moyens de procédure furent tentés pour s'opposer à la consécration du docteur Temple; ils échouèrent, comme dans le cas de Hampden, devant l'omnipotence ministérielle, et le nouvel évêque prit possession de son diocèse. Il devait monter plus haut encore et devenir, en 1885, évêque de Londres, puis, en 1896, archevêque primat de Canterbury. A la surprise de ceux qu'avait tant effarouchés sa première promotion, il se montrera, dans ces hautes fonctions, administrateur énergique, intègre, impartial, de doctrines plutôt conservatrices et faisant la part large aux *High churchmen*.

Ce qui témoignait mieux encore des progrès du *Broad Church*, c'était l'importance croissante des hommes qui en étaient la per-

(1) *Life of Pusey*, t. IV, p. 207-208.

sonnification la plus accentuée. Jowett, naguère si contesté à Oxford, y exerçait maintenant une influence prépondérante. En 1870, le *mastership* de Balliol étant devenu vacant, il s'emparait, sans aucune difficulté, de ce poste qu'en 1854 il avait brigué sans succès. Jusqu'à sa mort, il devait régner, avec une autorité reconnue, parfois même un peu dominatrice et arrogante, sur le vieux collège, et, par lui, sur une bonne partie de l'Université. Mais plus grandissait sa situation, moins il se sentait en mesure de formuler ses croyances, toujours en voie de dissolution. La critique, à laquelle il avait pris l'habitude de ne jamais opposer de résistance, ne laissait à peu près rien subsister de ses croyances théologiques. Il entreprit une *Vie du Christ*, avec le dessein de substituer au Christ historique et personnel, qui n'avait plus de réalité dans son esprit, un Christ purement idéal; mais il ne put parvenir à préciser sa pensée; et à qui lui demandait pourquoi il ne finissait pas cet ouvrage, il répondait, avec des larmes dans les yeux : « Parce que je ne peux pas : Dieu ne m'a pas donné le pouvoir de le faire (1). » Obligé par situation à prêcher, il évitait les sujets dogmatiques ou pieux, parlait de philosophie et de morale toute séculière, ou même transformait les sermons en conférences biographiques sur les personnages souvent les plus étrangers au christianisme. Il faisait profession d'admirer Renan et de partager beaucoup de ses idées, avec cette différence que, grâce au latitudinarisme de l'Église d'Angleterre, il ne s'était pas senti obligé d'en sortir; bien au contraire, il tenait plus que jamais à y conserver sa situation ecclésiastique. Il se piquait d'ailleurs d'être religieux, pieux même, fort occupé à sa manière de la pensée de Dieu et de l'amour du Christ, bien qu'il s'avouât impuissant à les prier. L'un des traits inattendus de la physionomie de Jowett, à cette époque de son apogée sociale, était ses velléités mondaines : le vieux *scholar*, timide et gauche, qu'on voyait à toute heure, à la campagne comme à la ville, circuler en habit noir et cravate blanche, se montrait friand de relations aristocratiques, et usait d'une diplomatie qui n'était pas sans finesse pour se les assurer, jamais plus heureux que quand il recevait de belles dames qu'une sorte de snobisme intellectuel rendait, à leur tour, fières de fréquenter chez le fameux *master of Balliol*.

(1) *Life and letters of Benj. Jowett*, t. II, p. 440.

Pendant que Jowett exerçait sa maîtrise à Oxford, son ami Stanley, nommé, par la faveur de la Reine dont il avait épousé l'amie, doyen de Westminster, devenait l'un des personnages les plus en vue de l'Angleterre (1). En possession d'un opulent bénéfice qui l'exemptait de toute juridiction épiscopale, il en profitait pour faire de son abbaye la citadelle du *Broad Church*. Désormais, c'était avec une sorte de désinvolture indifférente aux mécontentemens de l'autorité ecclésiastique ou aux effarouchemens de l'opinion religieuse, qu'il pratiquait et accentuait le latitudinarisme anti-dogmatique qui était depuis longtemps le fond de ses idées. Un personnage suspect d'hérésie se voyait-il interdire la prédication par son évêque, Stanley se hâtait de l'appeler à prêcher dans son église : c'était sa façon de protester contre ce qu'il détestait par-dessus tout, l intolérance orthodoxe. Dans son désir d' « élargir l'Église chrétienne, » il imaginait de faire faire, dans la nef de l'Abbaye, des *lectures* par des ministres non conformistes, ou même par des savans non chrétiens. En une circonstance solennelle, en 1870, à l'inauguration des travaux de la Commission chargée de reviser la traduction de l'Ancien Testament, il admettait à la communion un ministre unitarien qui, comme tel, rejetait la divinité du Christ : le scandale fut si grand que la Convocation vota une motion de blâme, dont du reste Stanley ne s'inquiéta guère. Quelques années auparavant, en 1867, l'archevêque de Canterbury lui ayant exprimé le désir de célébrer à Westminster le service de clôture de l'assemblée à laquelle avaient été convoqués les évêques anglicans du monde entier, il s'y était refusé, parce qu'il se méfiait des décisions prises par cette assemblée sur l'affaire Colenso. Dans toutes les communions religieuses, c'était aux révoltés que ses sympathies allaient de préférence; ainsi les témoignait-il très vives à l'ex-père Hyacinthe, à Renan, à Döllinger. Cette attitude et l'ardeur souvent un peu âpre avec laquelle il se jetait dans les polémiques lui valaient d'être de plus en plus suspect aux orthodoxes, qui, en 1872, essayèrent, vainement il est vrai, d'empêcher son inscription sur la liste des *select preachers* de l'Université d'Oxford. Mais, en même temps, grâce au charme de son esprit et de son commerce, à l'attrait de son salon où il groupait les hommes distingués de tout pays et de toute opinion,

(1) *Life and letters of dean Stanley*, t. II, *passim*.

à la bonne grâce avec laquelle il faisait à chacun les honneurs de sa chère abbaye, ce *clergyman* si contesté jouissait d'une universelle popularité mondaine, telle que n'en a connue aucun autre dignitaire de l'Église anglicane; il était devenu, comme l'a dit Jowett, *a delight of society*, et Tait a écrit de lui : « Aucun ecclésiastique n'a exercé sur le grand public, particulièrement sur la partie lettrée et pensante de ce public, une influence aussi fascinante. »

Il en fut ainsi jusqu'à sa mort qui arriva en 1881. Et pourtant, vers la fin de sa vie, la pensée de cet homme, en apparence si heureux, semble se voiler d'une sorte de mélancolie découragée. Il s'aperçoit qu'il n'a plus l'oreille des générations nouvelles, que l'avenir, au moins le plus prochain, qu'il croyait acquis à ses idées de latitudinarisme compréhensif et tolérant, de sérénité dans l'indifférence dogmatique, lui échappe; que le monde religieux redevient plus que jamais le champ de bataille où se heurtent les croyans et les non-croyans, les hommes d'affirmation nette et ceux de négation brutale. C'est ce qu'il donne à entendre quand, en 1877, dans une adresse à l'Université de S. Andrews, il déclare que « le jour présent appartient aux destructeurs, aux cyniques, aux hommes de parti. » En octobre 1880, au retour d'une visite à Oxford, il dit : « Cette visite m'a rempli de pensées tristes; je sens combien complètement j'appartiens à une autre période d'existence. » Il ajoute plus tard : « Les gens ne se soucient d'aucune des choses que j'entreprends ou que je soutiens. » Ou encore : « Tout ce que je fais est sûr d'échouer; le public a cessé de lire ou d'écouter ce dont je puis lui parler. » Enfin, peu avant sa mort : « Cette génération est perdue; elle est plongée, soit dans le dogmatisme, soit dans l'agnosticisme (1). » En effet Stanley, à la différence de ses adversaires du *High Church*, ne devait pas laisser derrière lui de descendance, d'école, de parti bien déterminé et ayant force de propagande. De la brillante figure du doyen de Westminster, il n'est resté qu'un souvenir charmant, mais stérile. Non certes que le doute et l'indifférence dogmatique, qui étaient la caractéristique de son état religieux, aient aujourd'hui disparu de l'Église anglicane. Mais ce qui tend à disparaître, à raison même de la façon plus sérieuse et plus profonde dont le Mouvement d'Oxford

(1) *Life and letters of dean Stanley*, t. II, p. 11, 463, 534, 550.

a fait concevoir la vie chrétienne, c'est cette tranquillité dans la ruine des croyances positives, grâce à laquelle Stanley ne s'était pas un moment demandé s'il pouvait correctement conserver ses dignités ecclésiastiques. Aujourd'hui, la plupart de ceux qui pensent comme lui n'entrent plus dans les ordres, ou, s'ils y sont, en sortent, comme Robert Elsmere, le héros du roman de Mme Humphry Ward.

Les hommes du *Broad Church* n'avaient naturellement aucun goût pour les innovations cérémonielles des Ritualistes. Toutefois ils n'apportaient pas à les combattre l'acharnement des *Low churchmen*. Ils étaient plutôt disposés à considérer ces querelles avec une indifférence quelque peu méprisante. Tel était entre autres le sentiment de Stanley à l'égard de ce qu'il appelait « le matérialisme de l'autel et de la sacristie. » Un jour que ce sujet était discuté dans la Convocation, il déclarait « n'avoir pas à intervenir, d'une façon sérieuse, dans un débat aussi ridicule. » « Voilà sept ans, ajoutait-il, que la Convocation, négligeant beaucoup de réformes importantes, anxieusement attendues par l'Église, s'arrête à la question des vêtemens ecclésiastiques... Quand nous entendons parler de cela comme d'une des choses essentielles de la religion, cela nous montre à quel point notre religion s'est abaissée. Je ne désire rien de plus que d'appeler votre attention sur ce nouvel et lamentable fait. » Toutefois, son aversion sincère de toute intolérance le faisait protester contre les violences populaires dont les Ritualistes étaient victimes, et, empruntant une expression de Calvin, il qualifiait leurs pratiques de *tolerabiles ineptiæ* (1). Quant à Jowett, Tait écrivait de lui à un moment où les questions ritualistes étaient le plus brûlantes : « Il a un étrange esprit ; c'est amusant d'observer à quel point il ne prend absolument aucun intérêt à tous les sujets particuliers qui maintenant occupent l'esprit du clergé ; il vit à part, dans une région de théologie critique et métaphysique (2). »

Chaque fois, au contraire, que les controverses soulevaient, outre la question de forme, une question de doctrine et de dogme, les *Broad churchmen* se montraient d'humeur fort batailleuse, et les Ritualistes les rencontraient au premier rang de leurs adversaires. On le vit alors dans ce qu'on a appelé la « question du Symbole d'Athanase. » Ce symbole qu'on reconnaît aujour-

(1) *Life and letters of Stanley*, t. II, p. 184-185 et 208 à 214.
(2) *Life of Tait*, t. II, p, 430.

d'hui être l'œuvre, non du saint évêque d'Alexandrie, mais d'un auteur inconnu ayant vécu probablement entre la fin du ve siècle et le viie, est consacré, par la tradition de l'Église latine et de l'Église grecque, comme l'un des monumens primitifs de la foi catholique, à peu près au même titre que les Symboles dits « des Apôtres » et « de Nicée. » Il avait eu spécialement pour objet d'établir, avec une précision rigoureuse, à l'encontre des hérétiques du ve siècle, la doctrine de la Trinité et de l'Incarnation, telle qu'elle avait été définie par les conciles. Pour donner plus de force à cet exposé, le rédacteur du Symbole y avait ajouté ce qu'on a appelé les « clauses damnatoires, » c'est-à-dire l'affirmation solennelle et répétée que « quiconque veut être sauvé, doit croire à ces vérités, » et que « celui qui ne les conserverait pas entières et inviolées, périrait sans aucun doute éternellement : » affirmation qui, après tout, n'était pas pour surprendre les esprits tant soit peu familiarisés avec le langage théologique, et qui n'était rien autre chose que l'équivalent des anathèmes accompagnant d'ordinaire les définitions conciliaires. Dans la liturgie romaine, ce symbole est récité à l'office de prime, le dimanche, quand il n'y a pas de fête plus considérable. D'après les rubriques du *Prayer book* anglican, il doit être récité au moins vingt-trois fois par an, au service du matin (1).

De bonne heure, des réclamations s'étaient élevées, dans le sein de l'Église d'Angleterre, contre la récitation publique d'un document dont la rigueur dogmatique effarouchait le latitudinarisme plus ou moins avoué de ses membres. Si vives que ces réclamations eussent été à certaines époques, elles n'étaient pas parvenues à faire modifier les rubriques; mais, en fait, dans beaucoup de paroisses, l'usage s'était introduit peu à peu d'omettre ce symbole jugé gênant. Le Mouvement d'Oxford, en réchauffant le zèle du clergé, amena une réaction contre cette négligence. Le Symbole d'Athanase fut plus régulièrement récité, non sans fournir, du même coup, aux réclamations de plus

(1) Ceux qui veulent faire supprimer de la liturgie anglicane ce symbole, ont souvent argué de ce que seule cette liturgie lui donne place dans les offices publics, tandis que, d'après la liturgie romaine, il ne figure que dans le bréviaire récité privément par les prêtres. C'est une erreur qui vient de ce que, dans l'Église anglicane, le service du matin est devenu, au détriment de la célébration de l'Eucharistie, l'office principal, suivi de préférence par les fidèles, tandis que, chez les catholiques, l'office de prime n'est célébré que dans certaines églises, et devant une assistance généralement peu nombreuse.

nombreuses occasions de se produire. Des assistans, en signe de protestation, s'asseyaient et fermaient ostensiblement leur livre, quand on en venait à cette récitation. Ce n'était pas le seul point par où ce symbole faisait difficulté. Parmi les trente-neuf Articles que devaient souscrire tous les candidats aux ordres, il en était un, le huitième, qui obligeait à recevoir et à croire en entier les trois Symboles de Nicée, d'Athanase et des Apôtres. Or, plusieurs de ces candidats témoignaient scrupule à souscrire le Symbole d'Athanase, parce que, disaient-ils, ils ne pouvaient croire à toutes ses assertions ni surtout s'associer à ses anathèmes ; tout au plus consentaient-ils, avec Arnold, à le conserver dans les archives de l'Église, comme un témoignage historique de l'ancienne foi de la société chrétienne. De cette difficulté de conscience, ils ne se tiraient que par des restrictions mentales dont des hommes comme Stanley et Jowett étaient les premiers à donner l'exemple et qui réduisaient cette souscription à une formalité sans sérieux et sans conséquence. Toutefois, on ne laissait pas que d'être gêné d'avoir à user de ces équivoques, et il y avait là un grief de plus contre le malencontreux Symbole.

La réunion de la Commission royale d'enquête sur les rubriques parut aux adversaires du Symbole d'Athanase une occasion d'obtenir qu'il fût écarté de la liturgie ou tout au moins amputé de ses clauses damnatoires (1). La commission, sous l'influence de l'évêque Wilberforce, refusa d'entrer dans cette voie et se borna, dans son quatrième rapport, publié en 1870, à proposer d'ajouter au Symbole une rubrique portant que « les condamnations de cette confession de foi ne doivent pas être entendues autrement que comme un solennel avertissement à ceux qui rejettent volontairement la foi catholique. » Trente-sept membres de la Commission signèrent le rapport, mais dix-sept dissidens, dont le primat Tait, formulèrent une protestation par laquelle ils se prononçaient pour la suppression du Symbole dans les offices de l'Église. Du coup la question était posée et livrée aux controverses publiques.

La polémique s'engagea tout de suite, avec une vivacité singulière. Contre le Symbole, les plus ardens étaient les *Broad churchmen*, Stanley en tête. Ils parlaient, en termes méprisans,

(1) Sur cette question et sur les incidens qui vont suivre, voyez *Life of Tait*, t. II, p. 125 à 162; *Life of Pusey*, t. IV, p. 228 à 260; *Life and letters of Stanley*, t. II, p. 222 à 235; *Life of Wilberforce*, t. III, p. 388 à 393.

de cette « production barbare d'une époque barbare, » de ces « formules qui ne pouvaient plus représenter à l'esprit aucune idée intelligible, » et ils réclamaient la libération des consciences torturées par l'obligation de souscrire et de réciter une profession de foi à laquelle personne ne pouvait adhérer sincèrement; ils insistaient sur les « clauses damnatoires » qu'ils affectaient d'entendre dans un sens excessif qu'aucun théologien n'aurait admis; le fond de leur opposition était que l'ancienne rigueur théologique ne leur paraissait plus de mise, que les dogmes ne devaient plus être considérés comme une partie essentielle de la religion, qu'il importait peu au salut d'avoir telle ou telle croyance, que dès lors il était abusif de condamner quelqu'un de ce chef. Face aux *Broad churchmen*, se dressaient, comme défenseurs du Symbole intégral, Pusey et ses amis du *High Church*. Ils dénonçaient, chez leurs contradicteurs, « l'hérésie du jour, » suivant laquelle il était « indifférent de croire une chose ou l'autre. » Si l'un des *Credo* était abandonné, disaient-ils, les autres le seraient bientôt; on aurait « donné au tigre le premier goût du sang. » Pourquoi donc « ceux qui ont la foi, seraient-ils toujours sacrifiés à ceux qui n'en ont aucune? » En cherchant à satisfaire ces derniers, ne risquerait-on pas d'écarter les premiers de l'Église d'Angleterre et de les précipiter en masse vers Rome? Pusey refusait de prendre au sérieux l'effarouchement causé par les « clauses damnatoires; » il ne voyait pas autre chose, dans ces clauses, que ce que le Seigneur avait dit maintes fois, dans l'Évangile, contre ceux qui refusaient de croire à ce qu'il enseignait. Il ne faisait pas du reste d'objection à une note explicative, où il serait indiqué que le Symbole n'entendait pas condamner ceux qui « étaient empêchés de croire par ignorance involontaire ou invincible préjugé. »

Les défenseurs du Symbole en voulaient surtout à Stanley, d'autant que c'était à cette même époque qu'il scandalisait les croyans par ce qu'on appelait, dans le monde orthodoxe, la « communion sacrilège de Westminster, » celle à laquelle il avait admis un ministre unitarien. Pusey le traitait « d'ennemi fanatique de tout dogme, » et, en pleine Convocation, un autre de ses contradicteurs l'accusait de trahison envers l'Église et l'avertissait que « s'il s'était conduit au service d'un souverain de la terre avec le même dérèglement, il aurait été inévitablement traduit en cour martiale et fusillé. » Tait n'était guère jugé avec

moins de sévérité ; on le taxait publiquement d'infidélité, et des pétitions se signaient, dans le clergé, pour protester contre son attitude ; un des personnages respectés du *High Church*, le doyen Burgon, déclarait, dans le *Guardian*, « être contraint de voir dans l'archevêque l'un des ennemis de l'Église. »

Pusey s'était un moment flatté d'avoir pour alliés, dans cette question, comme lors de la publication des *Essays and Reviews* ou lors de la promotion épiscopale du docteur Temple, les *Low churchmen*. Lord Shaftesbury ne déclarait-il pas « qu'il regardait le Symbole d'Athanase comme un document presque divin et qu'il en croyait chaque mot de la première à la dernière syllabe? » Mais il était alors si échauffé contre les Ritualistes qu'il ne put se faire à l'idée de se trouver dans le même camp qu'eux, et il finit par faire signer, à sept mille de ses partisans, un mémoire adressé aux deux archevêques, pour demander que la récitation du Symbole dans les offices publics ne fût plus obligatoire.

Trois ans durant, cette controverse se prolongea, de plus en plus passionnée et confuse. Meetings, pétitions, articles de journaux, brochures, volumineux traités se succédaient, se mêlaient, se heurtaient. A plusieurs reprises, la question fut débattue dans les deux Chambres des Convocations. On essaya même d'en saisir le Parlement. Les évêques, auxquels il semblait appartenir de dire le mot décisif, abasourdis par le tapage des polémiques, divisés entre eux, embarrassés souvent de savoir que penser eux-mêmes, multipliaient leurs délibérations et y agitaient, sans aboutir, les diverses solutions proposées : suppression radicale du Symbole d'Athanase dans les services publics, récitation facultative ou réduite à un jour par an, omission des clauses damnatoires, revision de la traduction, maintien avec rubrique explicative. Sous la poussée de l'opinion du dehors, les prélats les plus favorables au *High Church*, étaient ébranlés ; l'un d'eux, Moberly, capitulait ; Wilberforce lui-même hésitait.

C'est devant ce danger que deux des plus zélés défenseurs du Symbole prirent un parti extrême ; Pusey et son ami et disciple, Liddon, annoncèrent, pour le cas où le Symbole serait supprimé ou altéré, leur résolution de se démettre de leurs prébendes et de se retirer du ministère de l'Église d'Angleterre. Pusey ne se dissimulait pas la gravité de cette déclaration. « Je joue mon tout, écrivait-il, sur le Symbole d'Athanase. » Il ne croyait pas

pouvoir faire autrement. « J'ai combattu le combat de la Foi, disait-il, pendant plus de la moitié de ma vie; je me suis efforcé de rallier les gens à l'Église, quand d'autres courages défaillaient; mais si le Symbole d'Athanase est touché, je ne vois rien à faire que résigner mon canonicat et abandonner mon combat pour l'Église d'Angleterre. Ce ne serait plus la même Église que celle pour laquelle j'ai combattu jusqu'ici;... le terrain me serait coupé sous les pieds. » Seulement, que ferait-il, après avoir résigné ses fonctions? Quelques personnes, dont le primat, avaient cru pouvoir augurer qu'il rentrerait dans la vie laïque. Il protesta, dans une lettre au *Times*, contre une telle hypothèse. « Ce qui serait mis en question, disait-il, ce ne serait pas l'exercice des ordres que j'ai reçus; ce serait le caractère de l'Église d'Angleterre. » Et il ajoutait, non seulement dans cette lettre publique, mais dans une autre adressée, en même temps, à l'évêque Wilberforce : « Je n'ai considéré que le premier pas à faire, c'est-à-dire que je devrais abandonner la défense de l'Église d'Angleterre et, avec cela, la position que j'y occupe. Ce que serait le pas suivant, je ne le sais pas encore. » Toutefois, à l'entendre rappeler que « des politiques avisés s'étaient complètement trompés dans leurs calculs, au sujet de l'affaire beaucoup moins importante qui avait donné naissance à la *Free Kirk*, » on pouvait entrevoir chez lui l'arrière-pensée de fonder une Église indépendante (1). Pensa-t-il, un moment, à chercher un refuge chez les Vieux catholiques? Liddon lui écrivait, à ce propos, en février 1872 : « Moi aussi, je ne puis devenir un catholique romain, parce que je me refuse à croire à l'infaillibilité du Pape et à d'autres choses encore. Et, comme vous, j'ai pensé sérieusement au mouvement Vieux catholique. Si, par exemple, je suis à la côte au milieu de l'été (les choses ne me paraissent pas devoir en venir à un dénouement avant cette date), j'irai, je pense, à Munich, je ferai ce que je pourrai pour Döllinger et j'acquerrai ainsi les connaissances qui pourront m'être utiles plus tard en Angleterre (2). » En tous cas, Pusey croyait au grand effet que pro-

(1) *Life of Pusey*, t. IV, p. 233 à 248.

(2) *Life and letters of Liddon*, p. 167. Cet engouement pour les Vieux catholiques devait persister quelque temps chez Liddon. Il croyait trouver là une satisfaction à la fois pour ses aspirations catholiques et pour ses préjugés antipapistes; il s'imaginait en outre que, par une alliance de ce genre, l'anglicanisme aurait occasion de sortir de son isolement insulaire et de se rapprocher de l'Église

duirait, dans le monde religieux, la sécession « d'un homme en pleine force, comme Liddon, et d'un vétéran qui, comme lui-même, avait supporté tant de tempêtes. » « Ce serait, disait-il, la répétition de l'écroulement de foi survenu à la suite de la résignation de Newman. Ce serait même davantage, parce que nous avons été très en vue dans la défense de la foi. » Il prévoyait que « beaucoup de ceux qui étaient en train de venir à la foi, s'en iraient à la dérive, les uns à l'incrédulité, les autres à Rome. » Aussi, dans sa lettre au *Times*, ne craignait-il pas de faire entrevoir, dans la crise dont souffrait l'Église d'Angleterre, le risque « d'un déchirement plus profond qu'aucun de ceux qui s'étaient produits depuis 1688. » L'« Établissement » résisterait-il à ce choc ? C'est, disait-il, ce que seul l'événement pourra montrer (1).

La menace de Pusey et de Liddon eut un effet considérable, notamment sur l'épiscopat. Elle raffermit les défenseurs ébranlés du Symbole, intimida les adversaires. Tait, fort dépité de voir ainsi faire échec à son dessein, « réprouva, » dans un mandement, « la conduite déraisonnable de certaines personnes éminentes qui déclaraient qu'elles briseraient l'Église en deux, si l'on adoptait un moyen autre que le leur de résoudre une grave difficulté ; » mais il n'en sentit pas moins la nécessité de battre en retraite, et, au risque de se faire reprocher sa couardise par Stanley, il finit par se rallier à l'expédient, proposé par Pusey dès l'origine, d'une note explicative. Comment la rédiger ? Plusieurs formules furent examinées. Pusey suivit de près ce travail, fort attentif à ne rien laisser passer qui affaiblît la portée dogmatique du Symbole. Il est curieux de le voir, dans l'exercice de cette sorte de surveillance, tenir à prendre l'avis de Newman et à s'assurer par lui que telle interprétation serait admise dans l'Église romaine. Newman, de son côté, en dépit de la séparation accomplie, s'intéressait aux honnêtes efforts de son ancien ami, pour défendre la part de vérité dont l'anglicanisme était resté en possession, et il avouait ressentir « un véritable attendrissement, en voyant un homme qui avait fait tant de bien à l'Église d'An-

universelle. Ainsi prit-il part, en 1874, non sans être critiqué à ce sujet par Pusey, aux conférences de Bonn, et témoigna-t-il à l'ex-père Hyacinthe sympathie et désir de seconder sa propagande. Toutefois, avec le temps, vint la désillusion, et, en 1888, il dut reconnaître que la secte ne justifiait pas l'espoir qu'il avait un moment fondé sur elle. (*Life and letters of Liddon*, p. 183 à 190, 265, 359.)

(1) *Life of Pusey*, t. IV, p. 240-241.

gleterre, contraindre un homme comme Tait à suspendre sa main (1). » Enfin, en mai 1873, les évêques adoptèrent, sous la forme d'une déclaration synodale, la note suivante :

Pour écarter les doutes et prévenir l'inquiétude dans l'usage du Symbole appelé communément le Symbole de saint Athanase, ce synode fait solennellement cette déclaration :

1° Que la confession de notre foi chrétienne, communément appelée le Symbole de saint Athanase, ne fait aucune addition à la foi telle qu'elle est contenue dans la Sainte Écriture, mais met en garde contre les erreurs qui, de temps à autre, se sont élevées dans l'Église du Christ.

2° Que, comme la Sainte Écriture, en diverses places, promet la vie à ceux qui croient et déclare la condamnation de ceux qui ne croient pas, de même l'Église, dans cette confession, déclare la nécessité, pour tous ceux qui veulent être dans l'état de salut, de garder fermement la foi chrétienne, et le grand péril de rejeter cette foi. Aussi les avertissemens de cette confession de foi ne doivent-ils pas être compris autrement que les avertissemens semblables qui sont dans la Sainte Écriture; car nous devons recevoir les menaces de Dieu, de même que ses promesses, de la manière qu'elles sont généralement présentées dans les Saintes Lettres. D'ailleurs l'Église ne prononce pas là de jugement sur une ou des personnes en particulier, Dieu étant seul le juge de tous.

Le succès était grand pour Pusey qui, avec son ami Liddon, et par la seule menace de leur départ, avait sauvé le Symbole en péril, et rien ne pouvait faire mieux mesurer quelle autorité il avait acquise dans l'Église d'Angleterre, depuis ces jours où, au lendemain de la sécession de Newman, ses coreligionnaires le regardaient comme un suspect à écarter ou tout au moins à surveiller. On ne saurait affirmer cependant que ce fût un succès définitif et sans retour. Les adversaires du Symbole ne désarmaient pas, et, dans la suite, on devait les voir, à plusieurs reprises, revenir à la charge. Jusqu'à présent, il est vrai, leurs tentatives ont échoué (2).

(1) *Life of Pusey*, t. IV, p. 252, 256 à 258.

(2) Dans la réunion des Convocations, en mai 1904, la question du Symbole d'Athanase a été soulevée. L'évêque de Bristol a proposé la suppression des clauses damnatoires, et, fait plus grave, le prélat qu'on regardait, malgré certaines idées particulières, comme le porte-parole le plus autorisé du *High Church*, le Dr Gore, évêque de Worcester, a proposé une résolution où, tout en affirmant la doctrine du Symbole, il arguait des objections élevées contre la récitation publique de ce Symbole, pour proposer d'y renoncer. Les évêques de la province de Canterbury ont admis cette résolution par 9 voix contre 8, et ceux de la province d'York y ont adhéré. Ultérieurement, l'archevêque de Canterbury, répondant à une députation ecclésiastique s'est hautement prononcé dans le même sens, et n'a fait de

IV

Les Ritualistes étaient évidemment de cœur avec les défenseurs du Symbole d'Athanase. Toutefois, dans cette controverse, ils étaient demeurés au second plan et avaient laissé à Pusey et aux anciens Tractariens la charge et l'honneur de faire tête aux *Broad churchmen*. Ce n'était pas que leur ardeur fût affaiblie et qu'ils eussent tentation de s'effacer. Bien au contraire. En mai 1873, au moment précis où la décision synodale clôturait, au moins provisoirement, le débat sur le Symbole, ils soulevaient eux-mêmes avec hardiesse, on dirait même avec une témérité inconsciente, la question irritante entre toutes du confessionnal.

C'était sans en faire aucun bruit, qu'à l'origine les Tractariens s'étaient peu à peu mis à entendre les confessions de quelques-uns de leurs fidèles les plus pieux. Encore leur réserve n'avait-elle pas suffi à éviter tout éclat fâcheux. On l'avait vu, en 1852, à Plymouth, quand des agitateurs protestans avaient tâché de provoquer un bruyant scandale au sujet du *sisterhood* de miss Sellon et de la façon dont la confession y était pratiquée sous l'autorité de Pusey (1). Plus tard les Ritualistes avaient continué à propager la confession, sans s'astreindre à la même discrétion. Il était apparu tout de suite que la restauration du sacrement de pénitence était, avec celle du culte eucharistique, leur grand instrument d'apostolat et de rénovation religieuse, et cela non seulement pour quelques rares consciences délicates et affinées, mais pour la plèbe grossièrement pécheresse des faubourgs de Londres. Dans leurs nouvelles églises, ils ne se montraient pas moins empressés de rétablir le confessionnal que de relever l'autel. D'après les statuts de la Société de la Sainte-Croix, fondée par eux en 1855, les ecclésiastiques qui en étaient membres

réserves que sur les difficultés d'exécution. Chose singulière, presque tous ceux qui se sont déclarés contre la récitation du Symbole, ont affirmé qu'ils adhéraient personnellement à toutes les propositions de ce Symbole, et ont allégué seulement le déplaisir que causait cette récitation à des laïques non habitués au langage théologique. L'attitude des évêques a soulevé, parmi les croyans, notamment au sein de l'*English Church Union*, des protestations si vives que, dans sa réunion de juillet 1904, la Chambre haute de la Convocation a décidé de ne pas donner suite, pour le moment, à sa précédente résolution. Cet ajournement a été confirmé dans les réunions de février 1905.

(1) *Life of Pusey*, t. III, p. 187 à 200.

s'engageaient non seulement à « fréquenter » eux-mêmes « le sacrement de pénitence, » mais aussi « à se vouer diligemment à la science du soin des âmes et à s'efforcer de faire comprendre aux jeunes et vieux placés sous leur influence, la valeur de ce sacrement (1). »

Plus ces idées s'affichaient et entraient dans les faits, plus s'irritait le vieux préjugé protestant, habitué à voir, dans le confessionnal, l'instrument mystérieux de toutes sortes d'infamies, ou, pour le moins, une atteinte à l'indépendance chère à tout Anglais, une intrusion indiscrète et abusive du sacerdotalisme dans les rapports de l'âme avec Dieu; et ce préjugé était si fort qu'un *clergyman*, du haut de la chaire, dénonçait cette pratique comme une offense capitale pour laquelle la transportation ne suffisait pas et qui méritait la peine de mort : « *That is my sober conviction*, » disait-il (2). En 1858, l'un des *curates* de cette église de S. Barnabas, où, dans les années précédentes, les pratiques ritualistes des Rev. Bennett et Liddell avaient donné lieu à des poursuites, le Rev. Poole, était dénoncé pour la façon indiscrète et inconvenante dont, en confession, il avait interrogé ses pénitentes; l'accusation était démontrée fausse; mais Poole, convaincu de chercher à inculquer aux fidèles l'habitude de la confession, avait été, de ce chef, blâmé par son évêque, Tait; celui-ci saisissait cette occasion d'exposer, dans un mandement solennel, combien cette pratique lui paraissait contraire aux traditions de l'Église anglicane, et il retirait au *curate* sa licence. Cette décision, déférée au primat, avait été approuvée par lui. Elle avait, il est vrai, suscité de vives protestations de la part non seulement de Liddell et d'autres *clergymen* ritualistes, mais aussi des paroissiens de S. Barnabas qui revendiquaient, pour le peuple chrétien, le droit d'obliger le clergé à entendre les confessions (3).

A la suite de ces incidens, pendant plusieurs années, un silence relatif se fit sur la question: non que le progrès des confessions se fût arrêté; mais d'autres querelles occupaient l'opinion. Tout à coup, en mai 1873, sans que rien eût fait prévoir cette démarche, quatre cent quatre-vingt-trois *clergymen* ritua-

(1) *Secret History of the Oxford Movement*, p. 54 à 58.
(2) *William Ward and the Catholic revival*, par Wilfrid Ward, p. 3.
(3) *Life of Tait*, t. I, p. 222 à 228; *History of the Romeward Movement*, p. 374 à 381.

listes adressèrent à la Convocation de la province de Canterbury une pétition où, arguant « de l'usage de plus en plus répandu de la confession sacramentelle, » ils invitaient « la très révérende Chambre à examiner s'il ne conviendrait pas de pourvoir à l'éducation, au choix et à l'institution de confesseurs dûment qualifiés, en accord avec les prévisions de la loi canonique. » Quels motifs avaient déterminé les pétitionnaires? Voulaient-ils répondre par une sorte de bravade aux démonstrations de leurs adversaires? Ou bien était-ce seulement souci de remédier aux inconvéniens, très réels en effet, du défaut de préparation des confesseurs? Quoi qu'il en soit, l'effet produit dépassa sûrement leur attente. Les protestans furent à la fois stupéfaits et indignés de voir présenter la confession comme une pratique admise dont il ne s'agissait plus que de régler les détails d'exécution (1). Il ne leur sembla pas être seulement en face d'une erreur à combattre, mais d'une insolence à châtier. Parmi les Ritualistes eux-mêmes, beaucoup et des plus graves n'avaient pas signé la pétition des 483, et s'ils consentaient à reconnaître que cette démarche était crâne, ils ne la jugeaient ni adroite ni prudente; un de leurs journaux y appliquait le mot prononcé à l'occasion de la charge de Balaklava, au début de la guerre de Crimée : « C'est magnifique, mais ce n'est pas la guerre. »

Des évêques auxquels ils s'adressaient, les pétitionnaires n'avaient rien à espérer. Les prélats, qui s'étaient déjà expliqués sur ce sujet, n'avaient pas caché leur hostilité. Celui même d'entre eux qui était le plus favorable aux idées *High Church*, Wilberforce, avait souvent reproché à ceux qui pratiquaient la confession, d'imiter plus ou moins les habitudes romaines (2). Aussi la Chambre haute de la Convocation, dès qu'elle fut saisie de la pétition, témoigna-t-elle de son mauvais vouloir, et le primat, Tait, put-il, sans soulever de contradiction, faire tout d'abord cette déclaration : « Je suis heureux de savoir que tous

(1) Sur toute l'agitation qui va suivre; cf. *Life of Tait*, t. II, p. 163 à 170; *Life of Pusey*, t. IV, p. 261 à 270, *Life of Wilberforce*, t. III, p. 418 à 420, *Life of Shaftesbury*, p. 678, 679.

(2) Parfois cependant, dans ses entretiens particuliers, Wilberforce paraissait encourager ses jeunes *clergymen* à user de la confession, qu'il laissait pratiquer dans son collège théologique de Cuddesdon. Quelques personnes n'ont pas cru pouvoir expliquer ce double langage à l'honneur du prélat. Cf. *L'Ame anglicane*, par M. Chapman, ministre anglican converti, traduction du P. Ragey, p. 122 à 125 et 129 à 135.

les membres ici présens de ce synode sont d'accord pour répudier la pratique de la confession habituelle, et qu'ils professent tous, de la façon la plus nette, que la notion sacramentelle de la confession est une très grave erreur. » Toutefois, les évêques ne se crurent pas en mesure de répondre immédiatement à la pétition, et ils se bornèrent, pour le moment, à nommer un comité chargé de préparer un rapport qui leur serait soumis, à leur prochaine réunion, en juillet. Si désireux qu'ils fussent, comme disait Tait, de « jeter bas la confession sacramentelle, *to put down sacramental confession*, » si convaincus qu'ils fussent d'être ainsi en accord avec l'usage de l'Anglicanisme et avec plusieurs de ses formulaires, ils ne pouvaient ignorer que le *Prayer Book*, dans l'Office « pour la Visite des malades, » prévoyait expressément cette confession et l'absolution qui la suivait ; de là, pour la rédaction de leur réponse, une difficulté qui leur parut sans doute exiger quelques semaines de réflexion.

En attendant, les protestans se démenèrent pour ameuter l'opinion. La presse fit rage. Des contre-pétitions furent présentées aux deux archevêques qui se déclarèrent en communion d'idées avec les adversaires du « système du confessionnal » et affirmèrent leur résolution de « faire tout ce qui serait en leur pouvoir pour en décourager l'introduction dans l'Église d'Angleterre. » Partout se tinrent des *anti-confessional meetings* où les orateurs rivalisèrent de violence souvent grossière. Fait curieux, ces orateurs ne s'en prenaient pas seulement aux « prêtres traîtres » qui avaient osé, par leur pétition, « insulter à la parole de Dieu ; » ils en voulaient presque autant aux évêques, qui, à leurs yeux, étaient trop mous et trop lents. Lord Shaftesbury, dans une immense réunion, à Exeter Hall, leur reprochait d'avoir consenti à examiner la pétition des 483, au lieu d'avoir rejeté aussitôt, avec un mépris indigné, ce « document dégoûtant » et de s'être écriés : « Au loin cet immonde chiffon, cette pollution de la femme écarlate de l'Apocalypse ! » Ce mécontentement contre les évêques trouvait écho à la Chambre des lords où l'archevêque de Canterbury était obligé, pour se défendre, de faire observer que la question n'était pas aussi simple que se plaisaient à le croire ceux qui critiquaient l'épiscopat. Bien qu'un peu étourdis par la violence des attaques, les défenseurs du confessional ne demeuraient pas bouche close. Eux aussi signaient des adresses et tenaient des *meetings* où ils revendiquaient pour les prêtres

le pouvoir d'absoudre, et déniaient aux évêques, qui personnellement ne pratiquaient pas la confession, toute compétence pour en apprécier le bienfait.

Pendant ce temps, le comité, nommé par la Chambre haute de la Convocation, était à l'œuvre, et préparait le rapport qu'on attendait de lui. Plusieurs évêques concoururent à ce travail, entre autres Tait et Wilberforce, cette fois d'accord. Leur rédaction, soumise, le 23 juillet 1873, aux évêques assemblés, rencontra une approbation unanime. Le dessein manifeste du rapport était de restreindre le plus possible ce que le *Prayer Book* obligeait à laisser subsister en fait de confession. Il commençait par rappeler que le « trente-cinquième Article affirmait que la pénitence ne devait pas être comptée comme un sacrement de l'Évangile » et « qu'à en juger par ses formulaires, l'Église ne connaissait pas les expressions de confession sacramentelle. » Il indiquait qu'aux yeux de l'Église, le moyen normal pour le pécheur d'obtenir le pardon de ses péchés, par le sang de Jésus-Christ, et de trouver la paix, était de les déplorer et de les confesser soi-même au Dieu tout-puissant, avec volonté de s'amender ; ce n'était qu'exceptionnellement et au cas où quelques-uns ne parvenaient pas à rassurer leur conscience, qu'ils pouvaient s'ouvrir au ministre, et recevoir de lui, avec des conseils et avis spirituels, le bienfait de l'absolution. Encore faisait-on remarquer que, pour ce cas, le *Prayer Book* n'avait prévu aucune forme d'absolution. Obligé de constater que, d'après ce *Prayer Book*, le malade pouvait, s'il se sentait troublé, faire une confession spéciale de ses péchés, le rapport déclarait que l'absolution ne devait être donnée que quand le malade le désirait. Il ajoutait que « le ministre ne pouvait requérir du pénitent une énumération particulière ou détaillée de ses péchés, qu'il ne pouvait non plus requérir une confession privée préalablement à la communion, ni enjoindre ou même encourager la confession habituelle, qu'il ne pouvait enfin enseigner que cette pratique de la confession habituelle et la soumission à ce qu'on appelait la direction du prêtre étaient une condition pour atteindre à la plus haute vie spirituelle. »

Cette déclaration des évêques fut naturellement fort critiquée du côté ritualiste. Les laïques eux-mêmes joignirent leur protestation à celle des *clergymen*. Pusey assistait non sans angoisse à cette crise. « C'est une terrible tempête, écrivait-il... Le vais-

seau la supportera-t-il, lui que tant de gens voudraient briser en morceaux? O Seigneur, vous le savez (1)! » Cette fois encore, comme en plusieurs autres circonstances, il jugeait la conduite de ceux qu'il appelait les « ultra-ritualistes » excessive et compromettante, et, en même temps, il sentait que, dans leur cause, étaient engagés des principes qui lui étaient très chers. Il lui répugnait à la fois de se confondre avec eux et de paraître abandonner les vérités qu'on prétendait atteindre en leurs personnes. Dès le début de l'agitation, il avait été question, entre lui et ses amis, de faire une déclaration où ils auraient manifesté leurs opinions sur la question controversée; mais on n'avait pu se mettre d'accord sur l'opportunité de cette démarche. Après la publication du rapport épiscopal, en juillet 1873, la déclaration ne parut plus pouvoir être retardée. La rédaction en fut laborieuse et quatre mois furent employés à en peser les termes. Pusey comprenait quelle était, en face des préjugés régnans, la difficulté de la tâche. « Il nous faut, ajoutait-il, regagner la confiance du vrai peuple anglais, et, pour cela, nous devons, je pense, appuyer notre proposition sur des autorités anglaises, le *Prayer Book* ou secondairement les *Homélies*, et aussi sur le sens commun. » La déclaration fut publiée le 6 décembre 1873, signée seulement de vingt-neuf noms, mais tous de personnages très considérés et appartenant presque exclusivement à l'ancienne école tractarienne. « Nous avons exclu les hommes de l'école avancée, écrivait Pusey. Mackonochie est le seul ritualiste parmi les signataires. C'est en fait un ralliement de la vieille école (2). »

Dans ce document assez étendu, Pusey et ses co-signataires déclarent « croire que Notre-Seigneur Jésus-Christ a institué, dans son Église, des moyens spéciaux pour la rémission du péché après le baptême et pour le soulagement des consciences, moyens spéciaux que l'Église d'Angleterre conserve et met en œuvre comme une part de son héritage catholique. » Ils s'efforcent d'établir, en s'appuyant sur les formulaires de l'Église et sur les paroles de l'ordination, le pouvoir d'absolution conféré aux prêtres. Des passages du *Prayer Book* relatifs à la confession des malades, ils concluent qu'il est dans l'esprit de l'Église de ne pas retarder jusqu'au lit de mort ce qui serait reconnu bon pour les âmes. Ils affirment que les ministres ont le droit

(1) *Life of Pusey*, t. IV, p. 266.
(2) *Ibid.*, t. IV, p. 266

et le devoir d'offrir aux consciences troublées le secours de la confession, et que « l'usage de cette confession peut, au moins dans certains cas, être assez fréquent. » Ils estiment que « l'Église laisse à la conscience des individus le soin de décider, suivant le sentiment qu'ils ont de leurs besoins, s'ils veulent ou non se confesser. » Ils ajoutent que « l'Église d'Angleterre n'a nulle part limité les occasions dans lesquelles ses prêtres exerceraient leur office de confesseurs. » Enfin, s'ils admettent que « les prêtres ne sont pas autorisés à enseigner que la confession est une condition indispensable pour le pardon du péché après le baptême, ou à l'exiger comme une condition à la réception de la communion, » ils professent que « tous ceux qui réclament le privilège de la confession privée, y ont droit, et que les membres du clergé ont charge, dans certaines circonstances, de pousser les personnes à faire de semblables confessions. »

Si circonspecte qu'en fût la rédaction, ce document s'inspirait manifestement d'un esprit contraire à celui de la déclaration épiscopale et il la contredisait formellement sur des points importans. Que pouvaient les évêques pour détruire l'effet de cette contradiction? Ils n'étaient ni d'humeur ni de force à mettre hors l'Église les plus respectés de ses membres. Il ne leur restait alors qu'à subir cette affirmation, faite à leur face, du droit et du fait de la confession. Aussi bien, celle-ci continuait-elle à se pratiquer dans les églises ritualistes, absolument comme si les évêques n'avaient pas parlé.

La constatation de ce fait, jointe à plusieurs autres symptômes dénotant le progrès constant du nouveau cérémonial, n'était pas pour calmer les passions protestantes, chauffées à blanc par les dernières polémiques. On entendait chaque jour retentir plus haut le cri : « Les Ritualistes à la porte de l'Église! A Rome, les Papistes déguisés! Qu'on nous délivre des traîtres! » Seulement, comment y arriver? Les évêques et les cours de justice venaient de démontrer une fois de plus leur impuissance. Il ne restait, semblait-il, qu'à demander au Parlement d'intervenir et de forger exprès une arme nouvelle contre ceux qu'on voulait abattre.

PAUL THUREAU DANGIN.

THÉODORE ROUSSEAU

ET

LES PEINTRES DE BARBISON

Il semble qu'on soit maintenant à bonne distance des débuts de notre école moderne de paysage pour parler d'elle, et pour noter, avec un recul suffisant, les principaux traits qui font sa véritable originalité. Entre tous les maîtres qui l'ont honorée, Théodore Rousseau mérite d'être cité au premier rang. S'il n'est pas permis de le compter, comme Corot, Paul Huet, Decamps, Flers et Isabey, parmi les précurseurs, du moins il est juste de constater qu'après avoir avec eux mené le bon combat, il a puissamment contribué à la victoire. Il marque en tout cas l'apogée de cette école.

Je voudrais essayer de faire revivre ici cette intéressante figure d'un artiste que le privilège peu enviable de mon âge m'a permis d'approcher et de connaître, dans ce village de Barbison, où il vivait alors près de François Millet, son ami. C'est là que, lassés tous deux des agitations parisiennes, ils avaient trouvé la studieuse retraite où ils se sont révélés à eux-mêmes. Leur souvenir ne saurait être séparé de cette forêt de Fontainebleau qui a été l'atelier de Rousseau et l'inspiratrice de ses meilleures œuvres. Par son absolue sincérité, par son amour de la nature et de son art, par sa ténacité au travail et cet ardent désir de perfection qui fut à la fois le charme et le tourment de toute son existence, notre grand paysagiste a manifesté un ensemble de rares qualités qu'il sera toujours bon, et qu'aujourd'hui surtout il peut être utile de proposer comme exemple.

I

Né le 15 avril 1812 à Paris, seize ans après Corot, Théodore Rousseau allait manifester dans sa façon de comprendre et d'exprimer le paysage des visées très personnelles. Il était le fils d'un tailleur originaire de Salins, dans le Jura; mais sa famille n'était pas tout à fait étrangère au goût, ni même à la pratique des arts, et, parmi ses ascendans, du côté de sa mère, on comptait des peintres et des sculpteurs. Après avoir reçu quelque instruction, l'enfant avait été envoyé, à l'âge de treize ans, pour fortifier sa santé, chez des parens qui habitaient la campagne, en Franche-Comté. Il y avait passé une année, vivant au grand air, au milieu des forêts, parmi des bûcherons et des charbonniers. Frappé par la beauté du pays, il essayait déjà de crayonner naïvement quelques-uns des aspects de cette contrée sauvage. A son retour à Paris, son père, préoccupé de son avenir, rêva un moment de le voir entrer à l'École polytechnique. Mais les souvenirs, restés très vivaces, de son séjour en Franche-Comté revenaient sans cesse à l'esprit du jeune homme et lui inspiraient le désir ardent de se faire paysagiste. Tout en continuant ses classes, il était parvenu, sans en rien dire à personne, à acheter sur ses petites économies une boîte de couleurs; et ainsi muni, il se mit à peindre, pendant l'été de 1826, d'après le cimetière et le télégraphe de la Butte-Montmartre, une petite étude que plus tard il ne jugeait pas indigne de figurer à l'Exposition Universelle de 1867.

Ses parens, pleins de tendresse pour lui, cédèrent alors à ses instances et lui permirent de suivre sa vocation. Après une saison passée à Compiègne, chez un cousin de sa mère, le peintre Pau de Saint-Martin, Rousseau était, sur ses conseils, entré dans l'atelier de J. Joseph-Rémond qui, avec un *Enlèvement de Proserpine*, avait en 1821 obtenu le grand prix de Rome pour le paysage historique. Élève de Bertin, Rémond était alors considéré comme un des représentans les plus accrédités des doctrines académiques; mais jusqu'à la fin de sa longue carrière, — il mourut le 15 juillet 1875, à l'âge de quatre-vingts ans, — il ne devait pas cesser de s'inspirer de la nature, en cherchant les motifs de ses tableaux, soit dans le midi de la France, soit en Suisse ou en Italie. Avec les leçons de Rémond, Rousseau avait même, un

moment, reçu celles du peintre d'histoire Guillon-Lethière, afin d'être mieux en état de concourir pour le prix de Rome.

Plein de déférence envers ses maîtres, Rousseau suivit d'abord avec docilité des enseignemens qui cependant ne répondaient guère à ses propres aspirations. Afin de leur complaire, tout en apprenant les élémens de son métier, il s'appropriait les procédés de composition en vogue à cette époque. L'année où il affrontait le concours, le sujet donné était : *le Cadavre de Zénobie recueilli dans les flots de l'Araxe par des pêcheurs*, et l'on conçoit qu'un pareil programme fût peu fait pour stimuler l'imagination d'un artiste assez illettré, auquel le nom de Zénobie était aussi inconnu que celui de l'Araxe. Pour se dédommager de ces contraintes, Rousseau, dès qu'il le pouvait, gagnait les champs et retrouvait la nature. Il n'avait pas à la chercher bien loin. Partout, dans la banlieue, à Saint-Cloud, au Bas-Meudon, à Saint-Ouen, et à Paris même, dans les grands jardins et les terrains vagues qu'on y voyait encore en maint endroit, bien des coins pittoresques sollicitaient ses pinceaux. Il goûtait, en pleine liberté, les jouissances que lui procuraient ces études et sentait que c'était là sa vraie voie. Bientôt même, comprenant qu'entre les deux directions qui s'offraient à lui l'écart était trop grand pour dédoubler ainsi sa vie, il se séparait de ses maîtres et, dans la belle saison, en 1828 et 1829, il s'installait à Moret, sur les bords du Loing, puis sur les confins de la forêt de Compiègne et dans la vallée de Chevreuse, à portée des études les plus variées.

Celles qu'il peignit alors, très serrées, mais un peu menues dans les formes, un peu ternes et opaques dans les colorations, témoignent de sa sincérité. L'hiver le ramenait à Paris, où il faisait au Louvre des copies, notamment d'après Claude Lorrain et Karel Du Jardin. Autour de lui, la lutte romantique était déjà engagée et ses aînés prenaient une part active à la mêlée. Rousseau, avec son caractère doux et pacifique, était peu fait pour la bataille. Loin des discussions violentes où se dépensaient les ardens, il vivait à l'écart et travaillait sans relâche. Perdu dans la grande ville, il s'y sentait encore plus isolé qu'à la campagne.

Sur la foi de renseignemens qu'on lui avait donnés, il gagnait l'Auvergne au mois de juin 1830, tenté par la sauvagerie de cette région, alors tout à fait retirée. Il y trouvait amplement de quoi satisfaire ses admirations. Au cœur même de notre France, sur ce vieux sol volcanique, il rencontrait partout des

beautés qui le passionnaient. Les endroits les plus farouches l'attiraient : vastes horizons de montagnes austères, pâturages immenses des hauts plateaux, nappes des lacs tranquilles, endormis au fond des anciens cratères, terrains fortement construits avec leurs reliefs logiques et très nettement accusés, forêts de sapins séculaires et, sous leur couvert impénétrable, les eaux écumantes et sonores des cascades, il y avait là de quoi ravir les enthousiasmes du jeune peintre. Mais la vie n'était pas commode dans les gîtes de hasard dont il devait se contenter. Sa santé cependant s'était fortifiée et, partageant la nourriture frugale et les installations sommaires des fromagers et des sabotiers, il ne craignait plus ni la fatigue, ni les privations. Capable de longues courses sous la pluie ou le soleil, il s'oubliait, tant que durait le jour, à travailler en plein air, avec un opiniâtre désir de s'instruire, s'appliquant de son mieux à copier très naïvement ce qu'il voyait. Les abords du lac Chambon, les environs de Thiers, ceux surtout de cette merveilleuse ville du Puy que des touristes étrangers proclament la plus pittoresque de l'univers, — l'avaient retenu tour à tour et les loyales images qu'il rapportait de ces différentes stations d'étude en marquent les étapes successives.

Rentré à Paris, il y retrouvait chaque soir, après son travail quotidien, le petit cercle d'artistes qu'il connaissait déjà, entre autres Decamps, Diaz et Ary Scheffer. Ce dernier, frappé de ses progrès rapides, lui témoignait de bonne heure une sympathie qui, grâce aux relations qu'il comptait dans la haute société, devait lui être très utile. Mais, timide et réservé comme il l'était, Rousseau se sentait toujours plus dépaysé parmi les militans du romantisme. Avec sa parole un peu embarrassée et zézayante, il n'avait aucun goût à se mêler à leurs tapageuses revendications. Son langage était la peinture, et c'est par ses œuvres seules qu'il entendait formuler ses convictions. En 1831, il envoyait pour la première fois au Salon un *Site d'Auvergne*, dans lequel il essayait de donner un résumé de son talent. Comme il ne se contentait pas d'à-peu-près, il avait insisté un peu lourdement sur les détails et amoindri d'autant la franchise de l'impression. Aussi cette œuvre portait-elle la trace trop visible de ses efforts et, parmi les toiles qu'exposaient cette année Jules Dupré, Paul Huet et Flers, elle ne fut guère remarquée.

Avec les premiers soleils, la nature allait le consoler de son

insuccès. Suivant le cours de la Seine, il descendait le fleuve, de la Normandie jusqu'à la mer. C'était là pour lui une contrée bien différente de celles qu'il avait explorées jusqu'alors. Aussi, en présence de ses ciels plus lumineux et plus animés, de ses herbages éclatans et plantureux, de ses cours d'eau s'écoulant paisiblement dans de riantes vallées, il avait éclairci sa palette un peu assombrie par l'Auvergne. Ses principales stations nous sont connues par les nombreuses études qu'il fit à ce moment et qu'il garda dans son atelier jusque vers la fin de sa vie : les Andelys avec le Château-Gaillard et les belles sinuosités de la Seine; les environs de Rouen; Granville et sa plage mélancolique, semée de rochers épars et bordée de falaises dont les folles herbes, ondulant sous la brise, veloutent les contours.

Ravi de cette première campagne, Rousseau retournait l'année d'après en Normandie, et poussait jusqu'au Mont-Saint-Michel où il faisait un séjour. La sauvage beauté de cet îlot surgissant au milieu de la grève et la majesté des constructions étagées sur ses pentes l'avaient profondément frappé. Avec une conscience extrême, il s'appliquait à exprimer l'accord de cette nature grandiose et de cette architecture à la fois si riche dans ses détails et si imposante par sa masse. C'est au Mont-Saint-Michel qu'il faisait la connaissance du paysagiste Ch. de La Berge (1805 + 1842), et la ténacité, les scrupules d'exactitude que celui-ci apportait dans le rendu minutieux de la réalité ne laissaient pas d'avoir sur lui quelque influence. A son exemple, mais avec plus d'ampleur, Rousseau s'efforçait de pousser plus à fond ses études. Sans perdre de sa précision, sa facture, jusque-là un peu âpre, devenait plus souple. Il apprenait aussi à mieux choisir ses motifs, à conserver nettement à chacun d'eux son caractère particulier. Le labeur obstiné auquel il s'était livré devait porter ses fruits, et la *Côte de Granville*, qu'il exposait en 1833, attirait très justement sur lui l'attention ; il n'avait alors que vingt et un ans. Mais le jeune artiste n'était pas homme à exploiter la faveur publique. Il se croyait, par ce succès même, engagé à des efforts plus opiniâtres pour développer son talent.

Jusque-là, dans ses œuvres, le côté décoratif avait tenu une grande place. C'étaient le plus souvent des vues pittoresques, des panoramas où les arbres ne jouaient qu'un rôle secondaire et n'apparaissaient qu'en masse, aux arrière-plans. Avec le temps, il s'était mis à les aimer de plus en plus, et l'ambition

lui vint de mieux exprimer leur beauté propre, d'en faire le sujet principal de ses tableaux. Il avait déjà peint quelques études dans ce sens, mais afin de les pousser plus avant, il était allé s'installer dans la forêt de Compiègne. Là, tout entier à son travail, il s'exaltait dans sa griserie solitaire. Ses lettres débordent d'un enthousiasme lyrique : « Il a besoin de se cacher plus obscurément que jamais, » d'oublier tout pour ne pas se laisser détourner de sa tâche. En même temps que ses futaies de hêtres et de chênes, la forêt lui offre d'ailleurs ses étangs, les villages perdus dans ses profondeurs, les ruines encore abandonnées du château de Pierrefonds. Frappé de cette poésie des grands bois, l'idée lui vint alors de retourner dans la forêt de Fontainebleau, qu'il n'avait guère fait qu'entrevoir à l'époque de son premier séjour à Moret. Mieux renseigné cette fois, c'est par un autre côté qu'il l'aborde, et il trouve à Chailly, chez la mère Lemoine, la nourriture et le gîte pour quarante sous par jour. L'automne étalait à ce moment la splendeur de ses colorations dans la vieille forêt. Comme Senancour, qui le premier avait goûté ses magnificences, il est avide d'en découvrir les aspects variés. Sans se lasser, marchant fiévreusement des journées entières, il la parcourt dans toutes les directions, s'égarant parfois dans des courses folles qu'il poursuit jusqu'à la nuit close.

Mais si modique que fût le prix de la pension à l'auberge de Chailly, les faibles ressources de Rousseau s'étaient épuisées avant qu'il eût le temps de se mettre sérieusement à la besogne. Avec l'hiver, il avait fallu retourner à Paris pour essayer d'y gagner quelque argent. Ce fut alors une période de gêne et de vie misérable. Par bonheur, au sixième étage de la maison où il logeait, rue Taitbout, un jeune critique, ardent comme lui, épris comme lui d'art et de nature, T. Thoré, habitait une mansarde voisine de la sienne. Leur détresse et la communauté de leurs goûts les avaient rapprochés. Ils échangeaient leurs idées, ils fréquentaient ensemble le Louvre, où les œuvres des maîtres flamands et hollandais les attiraient de préférence. Thoré qui, par ses prédications chaleureuses, devait les remettre en honneur, exhalait en leur présence toute sa verve et ne croyait pas les louer assez s'il ne leur sacrifiait, avec une férocité inconsciente, les Italiens les plus illustres, et les représentans les plus en vue du style et des doctrines académiques. Des théories politiques et des plans de réforme sociale se mêlaient souvent à ces

diatribes passionnées, et il gourmandait Rousseau de sa tiédeur et de son indifférence à ce sujet. Mais leur amour sincère de la nature les unissait et leur faisait oublier ces divergences passagères. De leurs taudis, la vue s'étendait au loin sur le vaste horizon des toits et des cheminées de la grande ville. « Assis sur les rebords des fenêtres étroites, les pieds pendans au-dessus du vide, » c'est à peine si, en se penchant, ils découvraient, à travers une échancrure, un morceau de l'hôtel de Rothschild et un petit peuplier qui, avide d'air et de lumière, allongeait vers le ciel ses bras dépouillés. Cet arbre, pour les deux jeunes gens, était toute la nature.

« Te rappelles-tu, disait plus tard Thoré, en dédiant à son ami une étude sur le Salon de 1844 (1); te rappelles-tu ce petit arbre du jardin Rothschild que nous apercevions entre deux toits?... Au printemps, nous nous intéressions à la pousse de ses feuilles et nous comptions celles qui tombaient à l'automne. Et avec cet arbre, avec un coin de ciel brumeux, avec cette forêt de maisons entassées, tu créais des mirages qui te trompaient souvent dans ta peinture sur la réalité des effets naturels. Tu te débattais ainsi par excès de puissance, te nourrissant de ta propre invention que la vue de la nature ne venait pas renouveler. La nuit, tourmenté d'images sans cesse variées et flottantes, tu te relevais, fiévreux et désespéré. A la clarté d'une lampe hâtive, tu essayais de nouveaux effets sur ta toile déjà couverte bien des fois, et le matin, je te retrouvais fatigué, triste comme la veille, mais toujours ardent et misérable. »

Thoré essayait en vain de protéger contre les destructions de l'artiste ces ébauches successives, « caprices chéris pendant vingt-quatre heures et caressés avec passion, » auxquels les nobles inquiétudes d'un idéal toujours fuyant faisaient bientôt succéder d'autres visions. Parfois, aux jours heureux, lassés de ces excitations stériles et poussés par le même besoin de se retremper au contact de la vraie nature, tous deux s'échappaient aux champs. « Te rappelles-tu encore, écrivait Thoré, nos rares promenades aux bois de Meudon ou sur les bords de la Seine, quand en fouillant dans tous les tiroirs, nous pouvions réunir à nous deux une pièce de cinquante sous? Alors, c'était une fête presque folle au départ. On mettait ses plus gros souliers, comme s'il s'agissait de partir pour un voyage à pied autour du monde, car

(1) *Salons* de Th. Thoré, 2e édit., 2 vol. in-12, 1870.

nous avions toujours l'idée de ne plus revenir. Mais la misère tenait le bout du cordon de nos souliers et nous rattirait de force vers la mansarde, condamnés à ne voir dehors qu'un seul tour de soleil. Notre bourse ne durait guère. L'air de la Seine est bien vif et il faisait faim sous les bois. » Du moins, la nature offrait à ces affamés « des orages gratis et des spectacles imprévus, disposés exprès pour eux. »

C'étaient là des occasions mémorables, trop rares, mais dont le souvenir les réconfortait longtemps. Au retour, il fallait se replonger dans les labeurs ingrats, gagner péniblement, l'un avec sa plume, l'autre avec son pinceau, de quoi suffire à leur chétive existence.

II

Rousseau s'était aussi, vers cette époque, lié avec Jules Dupré qui, tout à fait de son âge, avait les mêmes goûts que lui, et il était fort tenté de l'accompagner dans la Creuse dont celui-ci lui avait vanté les merveilles. Mais le désir de revoir le Jura, d'y retrouver ces premières impressions d'enfance qui avaient décidé de sa vocation, l'emporta.

Les enchantemens que lui réservait la montagne le retinrent pendant quatre mois aux Faucilles, dans une petite auberge située à plus de 1300 mètres d'altitude. C'est de là qu'il écrivait à sa mère pour lui parler joyeusement de la vie qu'il menait, « toujours la même et heureuse vie, toujours aussi ardent pour voir que vigoureux pour courir (17 août 1834). » Si la nourriture était des plus simples, l'artiste avait comme compensation « ses régals de fraises et de framboises parfumées, qu'il cueillait lui-même en abondance sur les hauteurs. » Cette fois, au lieu de se disperser en des études de hasard, sans but déterminé, il se propose de résumer dans quelques œuvres mûrement préparées le caractère dominant de ce pays et « de donner sur ses toiles une idée de l'immensité qui l'environne. » Il cherche donc, il épie tous les momens où cette nature, déjà grande par elle-même, apparaît plus grandiose encore, avec les superbes mouvemens des nuages et les jeux variés de l'atmosphère. Levers et couchers du soleil, déchaînemens dramatiques des orages, nuits silencieuses sous les profondeurs du ciel étoilé, il se repaît de tous ces spectacles augustes.

En rentrant à Paris, il rapportait une vingtaine d'études faites le long de la chaîne des Alpes. Outre une *Vue du Mont-Blanc*, à laquelle il travailla toute sa vie, il avait entrepris de retracer une des scènes qui l'avaient le plus frappé et dont il avait été témoin, du balcon de la sous-préfecture, à Gex, où résidait un de ses amis. C'était la *Descente des Vaches* dans une haute vallée du Jura, œuvre d'un aspect un peu rude, mais pleine de force et de grandeur. Les animaux y occupaient une large place, et, bien que chacun d'eux ne fût pas dessiné avec une correction parfaite, le mouvement de ces troupeaux était, dans son ensemble, assez fidèlement rendu (1). Le tableau, envoyé au Salon de 1836, avait été refusé par le jury. Mais Ary Scheffer, fort épris du talent de Rousseau, le lui avait acheté et l'exposait dans son atelier où de nombreux visiteurs, conviés par lui, étaient venus l'admirer.

L'artiste n'était pas seul alors à subir les rigueurs du jury : à ce même Salon de 1836, Paul Huet, Marilhat, Delacroix et bien d'autres encore avaient éprouvé le même sort. Pendant douze années consécutives, il devait être victime d'injustices pareilles. Mais il ne s'abandonnait pas au découragement, et loin de nuire à sa réputation, ces exclusions systématiques lui attiraient bien des sympathies. Il était désormais apprécié de ses confrères les plus en vue et, un certain jour, Delacroix avait amené George Sand dans son atelier pour y voir ses études. Le travail d'ailleurs procurait à Rousseau les satisfactions qu'il goûtait par-dessus tout. Attiré de nouveau par la forêt de Fontainebleau, vers la fin de l'automne, il avait appris à la mieux connaître, à ce moment de l'année où à ses splendeurs s'ajoute le charme de son entière solitude. Installé cette fois à Barbison, chez le père Ganne, il y passait l'hiver de 1836-1837. Captivé par la sauvage beauté de cette saison, il dessinait et peignait courageusement en plein air, par tous les temps, les doigts roidis par le froid. Comme il le disait, « il voulait jouer sur le grand clavier et toucher à toutes les harmonies. »

A la suite de la mort de sa mère, qui l'avait profondément remué, il cédait aux sollicitations d'un de ses admirateurs,

(1) Cette toile, de dimensions assez grandes appartient à M. Mesdag, le célèbre peintre de marines et fait partie de la belle collection d'œuvres modernes qu'il vient de donner à la Hollande ; malheureusement, l'emploi immodéré du bitume a un peu noirci l'aspect et altéré la conservation de cet important ouvrage.

Charles Le Roux, devenu son ami et son élève, et il faisait près de lui un séjour en Vendée. Connaissant à fond la contrée où il résidait, Le Roux en révélait à son hôte les coins les plus pittoresques et, profitant de ses conseils, il arrivait à en exprimer lui-même quelques-uns des aspects les plus caractéristiques. Dans une telle compagnie, se sentant ainsi entouré d'affection, Rousseau devenait très expansif. Sans autre souci que celui de son art, il amassait de nombreuses études qu'il conserva longtemps dans son atelier, comme le *Marais en Vendée*, le *Château de Bressuire*, et il peignit sur place, dans des proportions un peu plus grandes, sa célèbre *Allée de Châtaigniers*. C'était une avenue conduisant au château de Soulier, près de Cerisaye, et se présentant presque de face avec les cimes des vieux arbres qui se rejoignent de part et d'autre pour former une voûte de verdure presque impénétrable. La simplicité même du motif imposait à Rousseau l'obligation de le traiter avec toute la conscience dont il était capable.

Suivant une habitude à laquelle il demeura fidèle, après avoir avec soin choisi sa place, il commençait par faire sur sa toile même une esquisse très exacte qu'il peignait ensuite d'un ton de bistre. Il trouvait à cette manière de procéder l'avantage de fractionner les difficultés de sa tâche, en établissant d'abord, avec toute la correction possible, la charpente de son œuvre et la mise en place des masses principales. C'était pour lui l'occasion de se familiariser avec les formes qu'il avait sous les yeux et en même temps de se rendre compte des conditions d'éclairage les plus favorables, afin d'arrêter l'heure précise de l'effet et les valeurs respectives des divers élémens pittoresques de son œuvre.

Telle fut la marche qu'il suivit pour cette *Allée de Châtaigniers*, sur laquelle, d'ailleurs, il devait, par un excès de conscience, trop longtemps s'obstiner. Mais si l'exagération des contrastes et la rigidité des silhouettes accusaient dans son œuvre l'opiniâtreté de l'effort, l'effet, du moins, était très puissant et la nouveauté de ces recherches témoignait hautement de la conscience et du talent de Rousseau. La peinture, très sage, très loyale, n'avait d'ailleurs rien d'agressif; elle commandait l'attention et elle aurait dû, tout au moins, mériter quelque sympathie à son auteur. Envoyée au Salon, l'*Allée de Châtaigniers* fut cependant refusée. Mais l'injustice de cette rigueur

souleva de nombreuses et très vives protestations. Un amateur éclairé de cette époque, M. Paul Périer, acheta pour 2 000 francs, somme alors importante, l'œuvre que la brutale décision du jury avait contribué à rendre plus célèbre encore et qui marque une date dans la carrière du paysagiste.

C'est également en Vendée, sur les bords de la Sèvre Nantaise, que Rousseau avait réuni les élémens d'un de ses tableaux les plus réputés, cette *Vallée de Tiffauges* qui, après avoir longtemps appartenu au baron Papeleu, a passé ensuite dans diverses collections avant d'atteindre en vente publique, il y a quelques années, le chiffre respectable de 75 000 francs. Bordée de peupliers, de saules et de frênes élancés, dominée au centre par une colline boisée, la modeste rivière occupe tout le premier plan de la toile, et son eau peu profonde laisse entrevoir dans sa transparence les grandes herbes qui tapissent son lit et qui, semblables à de vertes chevelures, se tordent, mollement agitées, au gré du courant. Cette eau, qui s'écoule lentement au milieu d'une riche végétation, parmi des roches moussues, est une merveille d'exécution. Le peintre a su indiquer à la fois sa couleur propre, les reflets des arbres voisins et du ciel qui s'y mirent, les plantes qui flottent à sa surface et celles qui plongent dans ses profondeurs. Malgré la complication d'une pareille tâche, l'œuvre paraît simple et comme produite spontanément. On peut, en sa présence, s'absorber dans sa contemplation, comme en face de la nature elle-même; un examen prolongé n'y fait découvrir que des motifs toujours plus nombreux d'admiration.

De semblables recherches étaient alors trop nouvelles, et le public y était trop peu préparé pour qu'il goûtât beaucoup l'art de Rousseau. Un amour de la nature aussi sincère était tenu pour révolutionnaire. Mais la constance et la loyauté du paysagiste lui valaient parmi ses confrères des sympathies bien faites pour le toucher. Entre tous, Jules Dupré se montrait un de ses plus ardens défenseurs, et il ne laissait passer aucune occasion de lui témoigner la camaraderie la plus dévouée. Un peu plus favorisé de la fortune, sans être cependant mieux traité par le jury, il réconfortait Rousseau dans ses disgrâces. Voyant le souci de perfection toujours inquiet qui le poussait à retoucher indéfiniment ses tableaux, il le sermonnait à cet égard, essayant de sauver de ses propres mains des œuvres excellentes dont des

remaniemens trop fréquens alourdissaient la facture et assombrissaient la tonalité. Rousseau sentait la justesse de ces conseils et s'en montrait reconnaissant. Sur les indications de son ami, il se décidait à faire un séjour dans l'Indre, puis sur les bords de la Creuse, dont les beaux arbres et les étangs l'avaient surtout séduit. Ainsi que d'habitude, il se livrait à un travail acharné; mais abandonné à lui-même, il regrettait la société de Dupré et le soutien qu'il trouvait en lui. Les lettres qu'il lui écrivait trahissent parfois son découragement. « Avec notre malheureuse passion pour l'art, lui disait-il, nous sommes voués à un tourment perpétuel; sans cesse, nous croyons toucher à une vérité qui nous échappe. » L'indifférence du public et l'état de gêne dont il ne pouvait sortir lui inspiraient, par momens, la tentation de revenir au paysage historique, et il songea à peindre Jeanne d'Arc écoutant ses voix au milieu d'une forêt. Mais bien vite, en présence de la nature, il reprenait confiance et poursuivait sa tâche accoutumée. « L'arbre qui bruit, la bruyère qui pousse, voilà pour moi la grande histoire, celle qui ne changera pas. Si je parle bien leur langage, j'aurai parlé la langue de tous les temps... Notre art, ajoutait-il, n'est capable d'atteindre au pathétique que par la sincérité de la portraiture. »

Dès son retour à Paris, il avait eu hâte de revoir Dupré. Las de la ville et pris tous deux d'un même accès de misanthropie, ils avaient formé le projet de faire ensemble un séjour dans les Landes qu'on leur dépeignait comme une contrée tout à fait sauvage. « Ça doit être beau, disait Dupré, et puisqu'on fuit ce pays, c'est là qu'il faut aller. » Ils ne pouvaient guère, en effet, trouver une région qui fût demeurée aussi primitive et qui répondît mieux à leurs goûts de retraite et de travail. Ils en avaient cherché les coins les plus écartés et, sans aucun souci du confortable, ils partageaient la rude existence des paysans, vivant de pain noir, couchant sur la dure, poursuivant avec entrain leur intrépide labeur. Plus opiniâtre encore que Dupré, plus sévère pour lui-même, Rousseau s'appliquait à découvrir les motifs les plus caractéristiques, à en exprimer de son mieux l'âpre et farouche poésie. C'étaient de misérables chaumières tapies sous de grands chênes, qui, se dressant au milieu de ces plaines nues, paraissent encore plus gigantesques; des cours d'eau solitaires; de larges chemins aux ornières creusées profondément, s'étendant à perte de vue dans la campagne déserte.

De quelques-uns de ces humbles motifs l'artiste a tiré des tableaux justement réputés, comme le *Four banal*, une pauvre construction en briques, au-dessus de laquelle des buissons de chênes rabougris tordent leurs bras noueux, et de part et d'autre sous le ciel morne, la bande étroite d'un lointain bleuâtre qui, sous la chaleur accablante de cet après-midi d'été, semble vibrer d'un tremblement continu. Le *Marais* du Louvre, qui a fait partie de la collection Hartman, est encore plus célèbre. C'est une vue de la plaine immense qui des Landes se déroule jusqu'au pied des Pyrénées, dont les cimes neigeuses se découpent à l'horizon. Le ciel, d'un gris terne, manque, il est vrai, de transparence et de profondeur, et le premier plan sombre, peu reflété, et disposé en repoussoir avec une complaisance trop évidente, pèse lourdement sur le cadre. En revanche, le centre du paysage est traité d'une façon magistrale. La chaîne des montagnes et la dentelure de leurs sommets, les plans successifs des terrains et le marais surtout, avec sa végétation flottante de nénufars dont les feuilles d'un vert tendre se mêlent au bleu sourd de l'eau, en un mot, tout ce qui peut faire l'intérêt du motif choisi est si vrai, si imprégné de lumière, d'un dessin si savant et d'une exécution si loyale, qu'en présence de ces vastes étendues silencieuses, on se sent pénétré de paix et de recueillement. On songe aux satisfactions qu'a dû goûter l'artiste au milieu de cette contrée grandiose, dont il a si bien rendu l'attachante poésie.

Ce furent là pour lui des momens privilégiés; mais l'idéal qu'il poursuivait était trop complexe, trop inaccessible pour qu'ils pussent durer bien longtemps. Cet art, en effet, suppose une telle continuité, une telle concentration d'efforts, qu'il est peu compatible avec le calme et la sérénité de la vie. Aimant profondément la nature, l'admirant jusque dans ses moindres détails, Rousseau aurait voulu que chacune de ses œuvres en exprimât toutes les beautés. Jamais satisfait, il ne les croyait jamais finies. Elles perdaient, en somme, plus qu'elles ne gagnaient, à ses remaniemens répétés. Poussé par l'illusion du mieux, il détruisait ce qu'il avait fait, sans être assuré de retrouver les qualités dont il ne s'était pas contenté. Alors commençaient pour lui des désespoirs profonds. A force de peiner sur son œuvre, il devenait incapable de la juger et, en dépit de son énergie, il tombait dans ces accès de découragement aux-

quels, dès sa jeunesse, Thoré l'avait vu en proie. C'est en de telles circonstances que les sages conseils de Dupré étaient les bienvenus et avaient le plus de chance d'être écoutés. Très judicieusement, son ami le suppliait de s'arrêter à temps dans son travail, de se résoudre à certaines imperfections, gages parfois de mérites supérieurs. Si l'entrain faiblissait, il devait retourner au mur son tableau, tâcher de l'oublier afin d'obtenir ainsi la faculté de le juger, de savoir où il en était de sa tâche, et ce qu'il convenait de faire pour la mener à bien.

Rousseau sentait tout le prix de cette amicale franchise et désireux à la fois de prolonger sa campagne d'études au dehors et de ne point se séparer de Dupré, il était allé, au mois d'octobre 1845, s'établir près de lui, à Monsoult, sur la lisière de la forêt de l'Isle-Adam. Il y trouvait un pays agréable, de beaux arbres élégans, penchés sur le cours de l'Oise ou semés dans les gracieuses vallées qui y débouchent. Quelques-uns des tableaux qu'il peignit alors, contrastent par la clarté de leur aspect et l'aisance de leur facture avec ses œuvres précédentes. A voir ces grands peupliers épars sur les berges de la paresseuse rivière, leurs feuillages dorés qui s'élèvent dans l'azur du ciel, les eaux calmes qui les reflètent, la brume violacée qui, vers le déclin des belles journées, estompe l'horizon, on dirait que la nature déjà alanguie s'est parée de ses grâces les plus séduisantes avant d'entrer dans les longs sommeils qui vont suivre.

Les froids venus, les bois voisins offraient à Rousseau leurs austères solitudes. Frappé par la beauté d'un effet fugitif, il avait retracé dans le *Givre* le spectacle vraiment féerique auquel il assistait, l'aspect étrange de ces bois saisis par la gelée qui en dessinait délicatement toutes les formes et jusqu'à leurs brindilles les plus menues. N'ayant sous la main qu'une toile déjà utilisée, il avait su, sous les légers glacis de blanc dont il la recouvrait, en laisser çà et là transparaître les dessous. Il tirait ainsi parti des heureux hasards que lui offrait cette pratique pour obtenir les tons opalins, finement nuancés, dont la forêt s'était parée. L'entrain avec lequel il enlevait cette peinture lui conservait une vivacité et une franchise d'impression qui se retrouvent rarement à ce degré dans ses ouvrages plus longuement travaillés.

A côté de ces improvisations, il se proposait de fixer dans des compositions plus importantes et mûries à loisir le souvenir de beautés moins passagères. C'est alors qu'il commença cette *Forêt*

en hiver, souvent reprise et interrompue, et qu'il ne devait jamais finir : des chênes immenses, espacés dans les profondeurs d'une forêt séculaire et à travers le lacis de leurs branchages dépouillés, le soleil qui va disparaître dans un ciel en feu. La donnée était superbe; mais toujours inquiet d'y mettre plus de grandeur et plus de force, le maître ne cessa pas, au cours des années, de remanier son œuvre et d'en amoindrir ainsi l'impression.

Si endurcis qu'ils fussent aux intempéries, les rigueurs de la saison avaient à la fin chassé les deux peintres. En rentrant à la ville, Rousseau ne voulut pas s'éloigner de son ami, et il vint se loger place Pigalle, à deux pas de l'avenue Frochot où habitait Dupré. Étranger aux distractions de la vie mondaine, il continuait à travailler à l'écart des intrigues et des agitations des coteries. Après un séjour fait en 1846 dans le Berry, où il rendait visite à George Sand, il se sentit de nouveau attiré par la forêt de Fontainebleau. Ayant désormais satisfait cette fièvre de curiosité à laquelle il avait si souvent cédé, il était pris du désir impérieux de se fixer dans une contrée qui lui plût et à l'étude de laquelle il pourrait se consacrer sans partage.

III

A peu près respectée jusqu'alors, la forêt de Fontainebleau allait lui offrir les incomparables ressources d'étude qui font d'elle comme un immense domaine réservé aux paysagistes. La vieille forêt avait encore, au commencement du siècle dernier, conservé sa sauvagerie primitive. Elle ne prenait accidentellement un peu d'animation que pendant les séjours de chasse qu'y faisaient les rois de France, depuis saint Louis, qui avait une prédilection particulière pour « ses chers déserts, » jusqu'à Louis XIV qui y forçait jusqu'à trois cerfs dans la même journée. Fuyant les agitations de la Cour et les ennuis de la politique, Louis XVI aimait à s'y réfugier en plein hiver, et son journal nous apprend qu'un jour, par la neige, « il n'y avait rencontré que des sangliers et le peintre Georges Bruandet. » Il convient d'ajouter que les soi-disant représentations que ce dernier nous a laissées de la forêt ne sont que de fades pastiches des Hollandais, aussi insignifians que fantaisistes. A l'exemple d'Aligny et de Bertin, Corot et, après lui, Paul Huet et Decamps y avaient déjà fait, il est vrai, quelques

études passagères; mais Rousseau entendait s'y fixer d'une manière définitive. C'est à Barbison qu'il s'installait en 1847, dans une maisonnette louée à un paysan. Une grange attenante était, à peu de frais, convertie par lui en atelier. Il était là bien placé, au centre même des sites dont il devait rendre célèbres les vieilles appellations : le *Bas-Bréau*, *Jean de Paris*, la *Reine-Blanche*, les *Monts-Girard*, la *Vallée*, et les *Gorges d'Apremont*. Alors commença pour lui une vie remplie de travail et d'enchantemens. La grande forêt lui appartenait; à tous les momens de l'année, à toutes les heures du jour, il pouvait voir et revoir ses coins favoris, y choisir ses motifs, chercher quel ciel, quelle lumière, quel effet s'accordaient le mieux avec leur caractère.

Muni du *pochon* de toile qui contenait son frugal repas, il partait de bon matin et, durant des journées entières, absorbé dans sa tâche, il goûtait les fécondes ivresses de ce travail en plein air qui, à chaque instant, lui révélait autour de lui des beautés nouvelles. A la nuit tombante, il ne se décidait qu'à regret à regagner son gîte et, au retour, sous la lumière décroissante, la haute futaie prenait des aspects encore plus mystérieux et plus imposans. Il avait un culte pour les vieux arbres et ne se lassait pas de les dessiner. Souffrant, comme d'offenses personnelles, des injures qui leur étaient faites, il vouait aux Dieux infernaux les agens forestiers quand il les voyait marquer, pour une destruction prochaine, des chênes séculaires, présider aux plantations de pins dans les cantons rocheux, ou diriger les prétendus assainissemens de la *Mare aux Évées*.

Dans ce milieu si nettement caractérisé et si bien fait pour lui, son talent prenait plus de force et d'autorité. La nature seule lui semblait intéressante et il pensait qu'elle doit se suffire. Suivant lui, tous les élémens d'un paysage doivent être liés étroitement entre eux et former un tout d'une homogénéité parfaite. Pour qui sait voir et observer, un arbre raconte son histoire; il est tel que l'ont fait le terrain où il a poussé, les abris qui le protègent ou les intempéries auxquelles il est exposé. Toutes ces conditions comportent leurs conséquences logiques; toutes, quand l'artiste les respecte, marquent la loyauté de l'image et la gravent plus profondément dans l'esprit du spectateur. Elles impliquent un idéal en apparence très simple et, de fait, très compliqué. Il faut que, sans se lasser, celui qui s'y conforme sollicite incessamment de la nature les enseignemens nouveaux

qu'elle doit lui fournir pour chaque œuvre nouvelle. De plus, il est nécessaire que ces études assidues embrassent toutes les parties de son art. Si, suivant son tempérament particulier, chacun incline vers les moyens d'expression, — dessin, couleur ou effet, — qui lui agréent le plus, Rousseau, lui, aspirait à user pleinement de toutes les ressources dont la peinture peut disposer. Il voulait que le dessin eût assez de souplesse et de pénétration pour rendre la diversité infinie des formes; que la couleur possédât toute sa puissance et son éclat; la lumière toute la vérité et la vie de ses contrastes. Pour lui, ce n'était pas seulement l'accord, mais l'exaltation de tous ces élémens de la technique du peintre qui doivent donner à son œuvre sa complète signification.

La Révolution de 1848 et les modifications qu'elle apporta dans le recrutement du jury des Salons de peinture allaient enfin fournir à Rousseau l'occasion de manifester tout son talent. Toutes les toiles envoyées par lui au Salon de 1849 y furent admises. C'étaient des œuvres exécutées déjà depuis plusieurs années et dont les motifs étaient empruntés aux études faites pendant son séjour à l'Isle-Adam : l'*Avenue*, les *Terrains d'automne*, et surtout cette délicieuse *Lisière de forêt*, d'après laquelle Français lithographiait plus tard, pour la collection des *Artistes contemporains*, une fidèle et excellente reproduction. Un jeune chêne resté seul debout, au milieu d'une coupe, profile sur le ciel sa silhouette nerveuse; à côté, les cadavres de quelques arbres jonchent le premier plan et dans les ornières d'un chemin frayé pour l'exploitation de la coupe, des flaques d'eau reflètent çà et là l'or du couchant. Au loin, s'étend la profondeur des grands bois déjà envahis par les ombres du soir, et il semble que dans l'atmosphère humide, on perçoive les âcres senteurs qui se dégagent des troncs abattus et des terrains détrempés par la pluie.

C'était là comme une révélation bien faite pour ravir tous ceux qui aiment la nature dans sa simplicité et son abandon. Sans être encore compris du grand public, ces ouvrages furent très appréciés par les peintres, et Rousseau fut acclamé comme le chef de notre école de paysagistes. Au sortir de l'isolement où il avait vécu, son âme s'ouvrait aux marques de sympathie qui lui étaient données et qui le dédommageaient amplement des injustices passées. On lui avait fait espérer que la décoration de la Légion d'honneur serait la consécration officielle de ce succès; mais, vers la fin de l'exposition, un de ses tableaux, d'abord

placé dans le Salon d'honneur, en avait été retiré et, le jour de la distribution des récompenses, Jules Dupré seul fut décoré. Avec la conscience qu'il avait de sa valeur et sa susceptibilité un peu maladive, Rousseau, bien qu'il eût obtenu une médaille de première classe, fut froissé de n'être pas promu à côté de Dupré. Quelques propos fâcheux, plus ou moins véridiques, colportés de l'un à l'autre, envenimèrent encore les sentimens d'aigreur qui en étaient résultés et qui aboutirent malheureusement à une brouille entre les deux amis.

Dès qu'il eut quitté Paris, les joies du travail dans la grande forêt firent bien vite oublier au peintre les blessures de son amour-propre. Une autre amitié, d'ailleurs, allait remplacer pour lui celle de Dupré. Sur les conseils de Diaz, François Millet s'était, dans l'été de 1849, installé à Barbison avec sa femme et ses enfans. La vie ne lui avait pas été clémente. De bonne heure, il avait connu la misère qui, sans rémission, devait rester la compagne de sa rude existence. Condamné à accepter toutes les tâches pour subvenir à l'entretien de sa famille, il avait pendant longtemps hésité, incertain des voies où il s'engagerait, peignant, à l'occasion, quelques portraits, des tableaux mythologiques et même des bergeries à la manière de Boucher. Mais il était lassé de ces tentatives qui, sans lui procurer des ressources suffisantes, répondaient si peu à ses aspirations. De plus en plus, il se sentait porté vers la représentation des travaux et des scènes rustiques, au milieu desquels s'était passée son enfance, dans le pauvre hameau de Gruchy où il avait été élevé, parmi ces paysans ou ces matelots à qui la mer, souvent hargneuse en ces parages, et une terre ingrate, disputée à la lande, ne fournissent qu'à grand'peine les moyens de subsister. Ses parens étaient de braves gens, pliant parfois sous le faix de leur dur labeur, mais dont l'âme courageuse restait supérieure à la fortune. Ils n'étaient pas d'ailleurs sans quelque culture, et leur souvenir, ainsi que leurs exemples, devaient soutenir Millet dans la lutte terrible que, comme eux, il eut à supporter durant toute sa carrière.

Dégoûté du séjour de Paris et des sujets qu'il avait traités jusque-là, le vaillant artiste, sans plus se soucier des caprices du public, était maintenant résolu à peindre exclusivement les humbles motifs qui l'attiraient. En se fixant lui-même à la campagne, il serait à même d'étudier de plus près les occupations et les mœurs de ces paysans que les conditions de sa propre vie,

pareille à la leur, et le caractère même de son talent, plus farouche que gracieux, le préparaient à représenter, dans la vérité familière de leurs types et de leurs allures, en insistant sur les côtés douloureux de leur destinée.

Un tel compagnon arrivait à point pour Rousseau. Presque du même âge, — Millet avait deux ans de moins que lui, — ils avaient entre eux assez d'affinités pour se convenir, assez de dissemblances pour s'apprécier mutuellement et trouver un intérêt égal à se fréquenter. Bien qu'ils cherchassent tous deux la solitude, il n'est guère probable qu'ils l'auraient supportée, absolue comme elle aurait été pour eux pendant les longues réclusions de l'hiver. Les plus forts ne résistent pas toujours à cette épreuve. Avec sa vive sensibilité et son besoin d'expansion, Rousseau était plus exposé qu'aucun autre à la torpeur et au découragement qui résultent le plus souvent d'une retraite aussi austère. Il avait donc tout à gagner au contact de Millet qui, avec un esprit plus cultivé et plus réfléchi, s'intéressait à plus de choses. Épris d'un même idéal de vérité, ils aimaient d'ailleurs également la nature et leur art, et comme leur programme s'appliquait à des objets différens, ils allaient, sans se porter ombrage, se prêter le soutien réciproque de leurs conseils et se servir l'un à l'autre à la fois de critique et de public. Tandis que Millet voulait exprimer la lutte de l'homme contre la nature, c'était celle de l'arbre contre le sol que Rousseau se proposait de peindre.

Bien des raisons, on le voit, les portaient à se rapprocher. Ils ne s'étaient cependant pas abandonnés tout de suite aux douceurs que ce commerce pouvait leur offrir. Timides et fiers, ils avaient eu à vaincre la réserve qu'ils tenaient de leur pauvreté et du sentiment de leur valeur personnelle. Mais, après s'être un peu observés, la simplicité et la droiture de leur vie devaient les réunir et amener bientôt entre eux cette affection profonde qui, toujours croissante, ne se démentit pas un seul instant jusqu'à la fin de leur vie commune. Si Rousseau, un peu plus favorisé de la fortune, connut le premier le succès, il n'en profita guère pour lui-même; mais il s'en servit pour venir délicatement en aide à Millet et adoucir de son mieux la gêne à laquelle le condamnait l'entretien d'une très nombreuse famille.

Rousseau était à ce moment dans sa pleine maturité. En initiant Millet à la connaissance de la forêt, il ravivait en lui-même l'admiration de ses beautés. Avec plus de conscience et d'ardeur,

il s'appliquait à montrer la diversité de ses aspects et à faire ainsi de l'ensemble de ses œuvres comme un grand poème composé en son honneur. C'est de cette époque que datent quelques-uns de ses meilleurs ouvrages. Nous nous bornerons à citer les principaux, ceux qui peuvent, en quelque sorte, servir de types. Dans les *Chênes*, qui, provenant de la galerie d'Édouard André, sont entrés au Louvre avec la collection Thomy-Thiéry, le paysagiste a représenté, en plein été, les grands arbres qui se dressaient au milieu de la plaine bordée par les coteaux d'Apremont. Du haut d'un ciel pommelé, le soleil dardant ses rayons sur les vieux chênes découpe nettement sur le terrain leurs ombres fortes et courtes. Il a plu la veille et quelques flaques d'eau persistent encore dans les gazons dont la verdure rafraîchie contraste avec le sombre feuillage des arbres. C'est à la fois l'opposition de ces verts si différens et celle de la lumière éclatante avec l'intensité des ombres qui a tenté le peintre et qu'il a su exprimer avec une puissance singulière.

C'est aussi en plein été que Rousseau a peint le *Vieux Dormoir du Bas-Bréau*, qui appartient également au Louvre. Mais ici les arbres, au lieu de nous être montrés tout entiers, sont coupés à mi-hauteur par le cadre. L'idée première de ces *Sous-Bois*, jusqu'alors négligés par les paysagistes, a été suggérée au maître par la nature elle-même. En nous permettant de mieux apprécier les imposantes proportions de ces arbres gigantesques qui, enveloppés de fourrés épais, ne peuvent être embrassés dans toute leur hauteur par le regard, ces compositions, ainsi délimitées, nous placent au cœur même de la forêt et nous font pénétrer dans son intimité.

Tous les arrangemens pittoresques de lignes, de tonalités et d'effets que peut offrir la nature, Rousseau les a expérimentés et pratiqués. En les combinant entre eux, il en a tiré un merveilleux parti. C'est ainsi que dans la *Sortie de forêt du côté de Brôle* (Musée du Louvre), qui fut exposée au Salon de 1851, il sait très heureusement associer deux dispositions décoratives très différentes pour exprimer à la fois le calme de la forêt et celui de la campagne au déclin du jour. Groupés sur la lisière du bois, quelques troncs de chênes et de hêtres séculaires se détachent en vigueur sur un ciel doré où flottent de légers nuages empourprés par le couchant. Placés au premier rang et plus exposés aux intempéries, ces vétérans, fracassés par la foudre ou déchirés par

le vent, font encore bonne contenance et portent glorieusement, avec leurs cicatrices, leur épaisse frondaison. Sous la voûte de leurs ramures entrelacées, s'encadre une plaine immense, semée de quelques buissons. Le disque à moitié entamé du soleil, va bientôt disparaître à l'horizon, et la brume rosée qui envahit la plaine estompe déjà et noie peu à peu les silhouettes des broussailles éparses. Par sa construction et sa tenue magnifique, ce tableau compte parmi les chefs-d'œuvre de l'artiste.

Rousseau aimait les espaces vagues qui avoisinent la forêt et permettent ainsi de voir à bonne distance ses grands arbres, de mesurer leur hauteur, et de jouir de la diversité de leurs formes. Cet arrangement qui lui plaisait lui a fourni de nombreux motifs. Dans plusieurs d'entre eux, nous retrouvons cette silhouette disposée en éventail qu'il avait déjà donnée au *Four banal* et à la *Lisière de bois à l'Isle-Adam*. Par des inflexions légères et délicatement rythmées, qui ôtent à une pareille disposition ce qu'elle pourrait avoir de trop régulier, il a su en tirer un très heureux parti. Dans le tableau *Après la pluie*, le piquant de l'effet ajoute au pittoresque de la composition. Des chênes élancés, encore dans l'ombre, se détachent en vigueur sur les nuées assombries, et derrière eux, d'autres arbres, baignés de lumière, étalent leurs brillantes colorations sur le ciel rasséréné. Il y a là un de ces contrastes imprévus dont le spectacle nous frappe toujours vivement dans la réalité et que l'artiste a su rendre d'une manière très saisissante.

Parfois aussi, pour donner au ciel et aux terrains plus d'importance, Rousseau relègue la forêt au second plan et il nous montre les cimes étagées de ses arbres s'abaissant par degrés jusqu'à l'horizon, le long d'un chemin qui, à perte de vue, en borde les contours. Ou bien, ce sont les chaumières de Barbison, serrées les unes contre les autres et entourées des cultures du petit village, avec la parure printanière de ses vergers en fleurs. Mais ces sourires de la nature sont rares dans son œuvre. Le plus souvent, c'est l'âpre sauvagerie de la forêt qui l'attire vers ses coins les plus désolés. Sous un jour brumeux, il aime à peindre les mornes solitudes des Gorges d'Apremont, ou la plaine sablonneuse de Franchart, avec ses amoncellemens de rochers et ses rudes broussailles, parmi lesquelles s'élèvent, çà et là, quelques bouleaux malingres, secoués par le vent. Cette lutte de la végétation contre l'aridité et la pauvreté du terrain lui a même inspiré

un de ses plus beaux ouvrages, un de ceux qui résument le mieux le caractère même de la forêt et celui de son propre talent : *Le Chêne de roche* exposé au Salon de 1861, un vieil arbre ragot, meurtri et ravagé par le temps, fortement cramponné au sol par des racines noueuses et tendant vers le ciel ses branches convulsivement tordues, avides d'air et de lumière. Les rochers qui l'étreignent de toutes parts, les cicatrices et les plaies béantes de son écorce tourmentée, sa tête décapitée et ses bras rompus ou fracassés attestent éloquemment sa lamentable existence et les terribles assauts qu'au cours de sa longue carrière il a dû supporter. Aujourd'hui, la saison est plus clémente au pauvre lutteur et dans l'air tranquille, il étale au soleil ses membres endoloris et son robuste feuillage que troue par places le bleu du ciel étincelant, vibrant comme l'azur radieux d'un vitrail. En réalité, le chêne qui a fourni à l'artiste le motif de ce tableau n'était, paraît-il, qu'un arbre chétif et assez insignifiant, près duquel il était passé plus d'une fois sans le remarquer, jusqu'à ce que, par une belle journée d'été, s'avisant tout à coup du parti dramatique qu'il en pouvait tirer, il l'eût ainsi transfiguré.

Comme Flaubert et Taine, dans les courtes descriptions qu'ils nous ont laissées de la forêt, comme Michelet qui a beaucoup pratiqué et admiré « cette contrée étrange, sombre, fantastique et stérile, » Rousseau ne se lasse pas d'insister sur les aspects de farouche rudesse et de force qui l'ont surtout frappé. Bien mieux que le hêtre à l'écorce lisse et blanchâtre, et aux masses de feuillage mollement arrondies, le chêne était son arbre de prédilection ; il en aimait le port plus volontaire, la ramure nerveuse, la silhouette capricieusement découpée. Parmi les humbles végétations de la forêt, c'étaient les plus hérissées : les houx, les genévriers, les bruyères, les genêts, qu'il représentait le plus volontiers, de sa touche ferme et incisive. Détail curieux, dans ses *Sous-Bois*, vous ne rencontrerez jamais les tapis de fougères qui abondent sous le couvert des futaies : leurs frondes souples, légères et délicatement évidées n'ont jamais tenté ses pinceaux. Dans ses conversations, dans ses lettres, Rousseau revenait souvent sur cette idée de force qu'il cherchait surtout à exprimer et sur l'isolement qui convient à la vie laborieuse de l'artiste. On dirait que c'est de lui-même qu'il veut parler quand, sous une forme un peu subtile et embarrassée, mais avec autant de sincérité que de justesse, il écrit à un ami : « Il faut qu'un sauvageon

ait crû dans la paix et la rudesse des solitudes pour qu'il y ait de beaux fruits et de beaux rosiers dans nos jardins. De même, il faut que l'âme de l'artiste ait pris sa plénitude dans l'infini de la nature pour que nous ayons profit à la représentation qu'il fera d'un type particulier approprié à nos usages de civilisation. »

Millet, d'ailleurs, était sur ce point en parfaite conformité de sentiment avec Rousseau. Ce qu'il aimait surtout de la forêt, c'était « son calme et sa terrible grandeur. » Dédaigneux de la banale virtuosité des peintres à la mode, il pensait « que l'art est une langue et qu'il ne faut s'en servir que pour dire quelque chose. » Dans une lettre à M. Siméon Luce, son compatriote, il le presse de faire, en plein hiver, le voyage de Barbison, car « les tristesses des bois valent bien la peine qu'on vienne les voir. » Il voudrait que, dans ses tableaux, « les choses n'aient pas l'air amalgamées au hasard et pour l'occasion; mais qu'elles aient entre elles une liaison indispensable et forcée... Je crois, ajoute-t-il, qu'il vaudrait presque mieux que les choses faiblement dites ne fussent pas dites, parce qu'elles en sont comme déflorées et gâtées. » Dans ses œuvres, ainsi que dans celles de son ami, c'est le caractère de force qui prévaut et qui donne à ses figures cette concision en quelque sorte sculpturale qui les grave profondément dans notre esprit.

C'était une douceur et une sécurité pour Rousseau de voir ses idées ainsi partagées. De plus en plus, il s'intéressait aux travaux de Millet, à cet art dont les aspirations étaient si proches des siennes. Devenu son confident, il suivait, plein de sympathie, l'éclosion de ces œuvres dans lesquelles se déroule la vie misérable du paysan, avec la rudesse de ses types familiers et la dureté de son labeur. Le plus souvent, le paysage n'intervient que très discrètement dans les compositions de Millet; mais, réduit à ses traits les plus saisissans, il sert de commentaire expressif aux épisodes agrestes dont il précise la signification. On y sent toujours la liaison étroite, indestructible, du travailleur rustique avec la terre nourricière. C'est la campagne nue, avec ses longs sillons dans lesquels le semeur, au pas rythmé, jette, d'un geste auguste, la semence; c'est, au loin, le petit village où, dans l'apaisement de la journée finie, l'Angelus tinte lentement; c'est la plaine moissonnée, avec les hautes meules près desquelles de pauvres femmes courbées glanent à grand'peine quelques épis oubliés; c'est le sol pierreux que l'homme à la

houe, hébété sous les ardeurs du soleil, s'épuise à purger des mauvaises herbes; c'est la forêt, couverte de son linceul de neige, à travers laquelle deux paysannes ploient sous leur faix de branches mortes, ou encore l'horizon monotone des champs alignés sous la pluie, avec la silhouette du vieux berger trempé, au milieu de ses moutons, têtes basses, serrés les uns contre les autres, inertes et résignés.

De temps à autre, quelques scènes moins austères s'encadrent d'un décor plus aimable : comme cette haie rougie par l'automne, près de laquelle deux fillettes interrompent leur tricot pour suivre, au haut du ciel, le vol triangulaire des oiseaux émigrans; ce bois où s'engage la jeune pastoure rapportant affectueusement dans ses bras le petit agneau qui vient de naître et que sa mère accompagne de ses bêlemens inquiets; ou bien l'humble jardinet témoin des premiers pas d'un marmot, sous les regards de ses parens émerveillés. Quelquefois la part faite par Millet à la nature est moins restreinte, et il s'est même essayé au paysage pur. Malhabile à nous en montrer les gaietés, il n'est arrivé dans le *Printemps* du Louvre qu'à une œuvre incohérente et gauche, d'un dessin à la fois mou et appuyé, d'une couleur criarde et diaprée à l'excès. Si, avec des données mieux faites pour l'inspirer, la lourdeur de sa main le trahit encore, il rachète du moins ses défaillances par la sincérité de l'expression. Son *Hiver*, avec la campagne désolée et déserte, au milieu de laquelle une herse et une charrue gisent abandonnées, avec son ciel pluvieux où tournoie le vol innombrable des corbeaux croassans, est d'une impression aussi vraie que dramatique. Quant au *Parc à moutons*, c'est un pur chef-d'œuvre, et jamais le silence de la nuit et les vagues étendues de l'espace n'ont été rendus avec plus de poésie. Les attitudes des bêtes endormies, les clartés éparses sur leurs toisons blanchâtres et sur les terrains fuyans, la profondeur infinie du ciel où monte dans une auréole le disque échancré de la lune, avec ces humbles élémens, avec ces tons effacés et ces formes indécises, l'artiste a su composer un tableau inoubliable. Grâce à la sûreté de son instinct et à la justesse de son observation, les hésitations et même le tremblement de son pinceau l'ont ici bien servi, en communiquant à son travail je ne sais quoi de voilé, de flottant et d'immatériel et en donnant à ce simple motif un caractère ineffable de grandeur et de mystère.

Dans le choix des données qui les attirent, Rousseau et Millet, on le voit, obéissent à un idéal pareil et visent tous deux plus à la force qu'à la grâce et à l'élégance. Leur amitié était devenue de plus en plus étroite; ils avaient besoin l'un de l'autre et se complétaient mutuellement. Leur fécondité s'affirmait d'ailleurs par des œuvres nombreuses, fruit d'un travail assidu et mûri par la réflexion. Autour d'eux, une colonie d'artistes, attirés par leur réputation croissante ou par le charme de la forêt, s'était peu à peu fixée à Barbison. Un des premiers, et même avant Millet, avec lequel il était antérieurement en relations, Charles Jacque s'y était établi, déjà en pleine possession d'un talent très original, mais qui, à raison de sa vie assez aventureuse et de ses tentatives très diverses, ne devait que tardivement être apprécié à sa valeur. Il avait de bonne heure manifesté un goût très marqué pour la peinture; cependant, tout en s'y livrant, il essayait successivement de professions bien différentes. Tour à tour saute-ruisseau chez un notaire, apprenti dans l'atelier d'un graveur de cartes géographiques, engagé volontaire et assistant en cette qualité au siège d'Anvers, il s'adonnait ensuite à l'élevage des volailles et consignait les résultats de son expérience à cet égard dans un livre excellent, le *Poulailler*, dont il rédigeait le texte et dessinait les illustrations. Plus tard, il s'occupait de la culture des asperges, de la fabrication des meubles et d'un commerce de bric-à-brac. Enfin, dans les dernières années de sa vie, pris de la manie de la truelle, il construisait et exploitait des maisons d'habitation à Bois-Colombes, au Croisic, à Paris et à Pau.

En dépit de cette mobilité d'esprit et grâce à une prodigieuse activité, il n'avait jamais cessé de progresser comme graveur et comme peintre, car ses aptitudes étaient remarquables. L'étude du paysage et celle des animaux, pour laquelle il était particulièrement doué, l'avaient tout d'abord séduit. Vivant à la campagne, il s'était intéressé à la vie des paysans, et dans de nombreuses eaux-fortes qui attestent sa justesse d'observation et la sûreté de son dessin, il s'appliquait à représenter la suite des travaux rustiques que ramène chaque année le cours des saisons. Moins âpre que Millet, Charles Jacque, qui l'avait précédé dans ces sortes de sujets, n'atteint ni la grandeur de son style, ni sa profondeur de sentiment. Cependant, même à côté du maître, il a son originalité.

Sans croire que le travail soit une condamnation et sans insister sur ses côtés douloureux, il cherche à montrer l'existence du campagnard telle qu'il la voit, avec ses duretés et ses tristesses inévitables, et aussi avec ses légitimes rémunérations. Pour lui, la nature n'est pas uniquement une marâtre : elle a pour l'homme des fleurs et des fruits. Si elle est parfois difficile, l'existence de ceux qui vivent en contact avec elle, n'est pas toujours dépourvue de douceur. Les habitans de nos campagnes ne sont pas forcément rustauds et grossiers, déformés par l'effort et abrutis par la misère; les femmes n'y sont pas inévitablement vouées à la laideur ou à la malpropreté. Au village, comme ailleurs, le renouveau y succède à l'hiver; l'enfance et la jeunesse ont leur grâce; la vieillesse peut avoir sa dignité. Dans les compositions de Jacque, ses travailleurs font bravement leur besogne : robustes et bien découplés, ils plantent, ils bêchent, ils fauchent ou moissonnent, en gens qui savent leur métier. Ses filles de ferme, alertes et accortes, portent, sans broncher, les eaux grasses et la pâtée aux porcs; les gamins s'ébattent près des chaumières; et, au seuil de la forêt, bergers et bergères gardent solitairement leurs troupeaux ou se réunissent pour deviser entre eux. C'est dans les acceptions moyennes que s'est maintenu l'artiste et par l'aisance et la souplesse de son talent, il mérite une place à part dans l'histoire du paysage. Il dit nettement ce qu'il veut dire et groupe avec goût ses figures ou ses animaux bien campés, bien dessinés dans la vérité de leurs allures. Autour d'eux, les bois, les champs, les ruisseaux, les cours de ferme, la terre avec ses riantes cultures, ou triste et dépouillée, nous sont présentés sous leur aspect le plus pittoresque. Comme sa façon de comprendre la nature, la peinture de Jacque est saine et facile, franche et robuste, sans rudesse comme sans mièvrerie. Les prix toujours croissans de ses tableaux, grassement empâtés, bien conduits, et d'un même souffle, jusqu'au bout, témoignent de la légitime faveur dont ils jouissent aujourd'hui. Quant au mérite de son œuvre gravé, il est encore supérieur et, en le feuilletant à la Bibliothèque Nationale, qui possède des exemplaires de choix de ses eaux-fortes, notamment de sa grande planche de la *Bergerie*, on estime à leur valeur la fermeté et la sûreté de son burin, la vie et le charme de ses compositions.

Admis aussi dans la société intime de Rousseau et de Millet, Diaz, un peu plus âgé qu'eux (1809 + 1876), avait le privilège

de les dérider tous deux par la verve de ses saillies imprévues. A certains momens, la jovialité de son humeur lui suggérait des charges d'une bouffonnerie irrésistible et l'incitait même à danser, en clochant de la manière la plus grotesque sur sa jambe de bois, son *pilon*, comme il l'appelait. C'étaient là de courtes diversions au labeur incessant de ces bons ouvriers. Profitant des exemples que lui donnait Rousseau, Diaz était parvenu à rendre, avec un sens très personnel, quelques-uns des aspects pittoresques de la forêt dont peu à peu il s'était aussi épris. Son dessin hésitant, peu correct, trahissait l'insuffisance de son instruction première; mais, avec une adresse merveilleuse, il savait tirer parti des hasards d'une exécution spirituelle, pour exprimer le désordre touffu de ces clairières ou de ces fourrés à travers lesquels les rayons du soleil, capricieusement tamisés par le feuillage, sèment, çà et là, quelques accrocs de lumière sur le velours des mousses, sur les rochers grisâtres, ou sur les troncs blancs des bouleaux. Son *Sous-Bois*, de la collection Thomy-Thiéry, peint en 1853, est, en ce genre, un de ses meilleurs ouvrages. Bien mieux que ses *Orientales* de rencontre ou ses molles figures allégoriques, insignifians pastiches du Corrège et de Prud'hon qui tiennent dans son œuvre une trop large place, ses intérieurs de forêt et même ses déserts sablonneux méritent de faire vivre son nom. Diaz avait trouvé sa voie à Barbison, et quand, après chacun de ses séjours, rentrant à Paris avec sa moisson d'études et de tableautins, les artistes lui faisaient fête, modestement, en bon camarade, il reportait aux enseignemens de Rousseau l'honneur de ces succès et ne se lassait pas de vanter le talent du maître : « Ce que je fais est peu de chose, disait-il; mais il y a là-bas un solitaire qui fait des merveilles. »

IV

L'Exposition universelle de 1855, où Rousseau n'avait pas moins de treize paysages et où il obtint la médaille d'or, acheva de consacrer sa réputation. Avec des œuvres récentes comme la *Lisière des Monts-Girard*, les *Chênes d'Apremont* et deux *Sorties de bois*, on y retrouvait d'autres tableaux plus anciens dont les motifs étaient pris dans la forêt de l'Isle-Adam, en Normandie, dans les Landes et le Berri. L'ensemble donnait bien l'idée de la force et de la diversité des productions de l'artiste. Grâce à son

succès, les achats des amateurs et des marchands étaient devenus plus nombreux, et une aisance relative succédait à la gêne d'autrefois. Avec sa bonté habituelle, Rousseau avait hâte d'en faire profiter Millet, moins favorisé par la fortune. Pour lui venir en aide, tout en ménageant sa fierté, il usait d'un procédé aussi ingénieux que délicat et, sous le nom d'un soi-disant Américain, il achetait lui-même pour 4000 francs le *Greffeur*, qui figurait également à l'Exposition de 1855. Le secret fut si bien gardé que Millet ne découvrit que trois ans plus tard la généreuse supercherie imaginée par son ami.

En même temps, Rousseau se donnait la satisfaction d'orner un peu sa modeste demeure de Barbison, qu'il n'aimait plus guère à quitter. Un toit de tuiles avait remplacé le chaume dont elle était jusque-là couverte, et l'artiste cherchait à peupler son atelier d'objets faits pour l'intéresser ou pour charmer ses regards. Amoureux des couleurs brillantes, il s'était donné des colibris au plumage éclatant; il achetait des médailles, des estampes japonaises qu'il prenait plaisir à feuilleter, des eaux-fortes et des dessins de maîtres, entre autres une étude à la plume et à la sépia exécutée par Rembrandt pour la *Pièce aux cent florins* (1), et même un tableau de van Goyen. A l'un de ses élèves qui copiait ce tableau, il en expliquait les mérites. « Celui-là, disait-il, n'a pas besoin de beaucoup de couleurs pour donner l'idée de l'espace. A la rigueur, on peut se passer de couleurs; mais on ne peut rien faire sans l'harmonie. » Aussi recommandait-il avant tout de procéder par masses et de bien respecter les valeurs, afin de conserver l'unité d'impression. « Ce qui finit un tableau, ajoutait-il, ce n'est pas la quantité des détails; c'est la justesse de l'ensemble. Le tableau n'est pas seulement limité par le cadre; n'importe dans quel sujet, il y a un objet principal sur lequel vos yeux se reposent; les autres objets n'en sont que le complément; ils vous intéressent moins... Cet objet principal devra aussi frapper davantage celui qui regarde votre œuvre. Si, au contraire, votre tableau est exécuté avec un fini précieux d'un bout à l'autre de la toile, le spectateur le regardera avec indifférence. Tout l'intéressant, rien ne l'intéressera. »

Ainsi qu'il arrive souvent, en donnant ces conseils à son élève, Rousseau se les donnait aussi à lui-même; car, bien que

(1) Cette étude appartient aujourd'hui au Musée de Berlin.

préoccupé de l'unité de l'aspect de ses tableaux, il arrivait souvent qu'à force de les reprendre, il s'écartait graduellement de l'impression initiale et l'affaiblissait. Toujours désireux du mieux, il ne savait pas plus qu'autrefois s'arrêter à temps. Aussi essayait-il de se mettre en garde contre cette disposition invétérée et, invoquant tour à tour l'autorité de Rembrandt et de Claude Lorrain, il revenait sans cesse sur ce grand principe de l'unité que, sous des formes différentes, tous les maîtres ont affirmé.

Afin de sortir de lui-même et de se renouveler, Rousseau avait compris que, de temps à autre, il lui serait utile de changer un peu d'horizon et de quitter momentanément la forêt, ne fût-ce que pour revenir à elle avec plus de plaisir. C'est ainsi qu'en 1857, il faisait un séjour d'étude à Picquigny, en Picardie, et qu'il passait l'automne de 1863 dans le Jura et les Faucilles, où l'attiraient les souvenirs de sa jeunesse. Un grand dessin qu'il fit d'après les sources du Liron, un petit cours d'eau encaissé, sortant d'un cirque de montagnes, lui avait procuré des jouissances de travail délicieuses. « Voyez ce Liron, disait-il en montrant ce dessin à des amis, ne vaut-il pas l'Eurotas? » En 1865, il s'installait dans l'Artois, avec l'intention, qu'il ne put réaliser, de pousser jusqu'à Boulogne, pour y peindre des marines.

Les étangs de la Sologne l'avaient aussi attiré. Il aimait l'eau, qui lui manquait un peu dans la forêt. Toutes les mares qu'elle renferme lui étaient connues et, pour la plupart, il les avait peintes. Rarement il se faisait faute de placer quelque flaque d'eau dans ses compositions. En même temps que cette introduction d'un des élémens les plus pittoresques dans ses paysages lui permettait d'en mieux établir l'assiette, il leur donnait aussi plus de vie. Le ciel et les arbres voisins reflétés dans ce tranquille miroir s'y paraient de colorations plus savoureuses, qui, étalées au centre même de ses compositions, y ajoutaient un charme piquant.

Bien que le prix de ses tableaux se fût graduellement élevé, la situation de Rousseau ne s'était guère améliorée. Sans être dépensier, il ne comptait guère, et l'argent glissait entre ses doigts. Il avait donc traversé encore des périodes de gêne passagère, et il eut même un instant la pensée de quitter la France pour s'établir à Amsterdam où il comptait des admirateurs fervens, puis en Angleterre ou en Amérique. Mais des ventes successives avaient permis à l'artiste de payer quelques dettes

anciennes et de vivre un peu plus largement. En 1866, il était nommé membre du jury du Salon et, dans l'automne de cette même année, il avait été compris sur la liste des invitations faites par l'Empereur pour un séjour au palais de Compiègne. Flatté de cet honneur, il crut que c'était pour lui l'occasion de faire connaître en haut lieu ses idées sur l'art, sur les musées, sur les rapports de l'administration avec les artistes, etc. Il s'était donc efforcé de réunir et de relier entre elles ses opinions à cet égard et de les condenser en un programme qu'il exposerait de son mieux à son hôte. Il se promettait de lui parler très librement. « Ah ! je lui en dirai de bonnes, en bons termes, dignes, graves et fermes ! » Il avait été écouté avec une patience indifférente qu'il avait prise pour de la sympathie et, dans sa candeur, il se flattait, bien vainement, que cet entretien, auquel il attachait une extrême importance, porterait ses fruits. L'année d'après, la réputation toujours croissante du maître le désignait au choix du gouvernement pour le jury de l'Exposition universelle, et ses collègues, qui le tenaient en haute estime, l'appelaient à la présidence de ce jury. Il avait pris à cœur de justifier leurs suffrages en s'appliquant à assurer l'équité des jugemens dans la distribution des récompenses et, oublieux de ses anciens griefs contre Dupré, il s'était employé de son mieux à lui obtenir une première médaille, mais sans pouvoir y parvenir. Malgré la peine qu'il avait prise, malgré le succès des dix-sept tableaux qui constituaient son propre envoi, et d'une centaine d'études qui furent en même temps exposées au Cercle des Arts, sa promotion comme officier de la Légion d'honneur avait un peu tardé. Il demeurait profondément froissé de ce retard et humilié à ce point qu'il songea un moment à écrire à l'Empereur pour protester contre ce qu'il considérait « comme une injustice et un manque d'égards vis-à-vis du jury. » Cette omission incompréhensible avait été d'ailleurs réparée le 7 août 1867.

A côté de cette légère faiblesse de caractère, qu'on est étonné de rencontrer chez une nature aussi élevée, Rousseau a donné, durant toute sa vie, des preuves évidentes de générosité et de droiture. Parlant peu de lui-même, il semblait assez froid au premier abord ; mais, quand on avait gagné sa confiance, il se montrait tel qu'il était, affectueux et très expansif. Millet et sa nombreuse famille ont reçu des témoignages réitérés de son iné-

puisable bonté. Non content d'aider son ami de sa bourse, toutes les fois qu'il le pouvait et sans compter, il le soutenait dans ses momens de découragement et lui envoyait des amateurs et des marchands pour acheter ses œuvres. Il avait aussi recueilli sous son toit une femme, ou, comme il le disait lui-même, « un pauvre oiseau battu de l'orage, » qu'il garda près de lui jusqu'à la fin de sa vie, sans jamais consacrer légalement les liens qui existaient entre eux. Cette femme qui, aux mauvais jours, lui avait montré beaucoup de dévouement, était sujette à des crises nerveuses qui avaient fini par troubler sa raison. Dans ses accès, de plus en plus fréquens, elle remplissait la maison de ses cris et son état nécessitait une surveillance assidue. La tristesse d'avoir toujours sous les yeux cette malheureuse folle et les instances de ses amis qui le pressaient de la mettre dans un établissement où elle aurait reçu tous les soins désirables ne purent décider Rousseau à se séparer d'elle. Il ne consentait pas « à faire son repos aux dépens de son cœur, » et il resta pour elle plein d'égards, la traitant toujours avec la plus constante douceur.

Cependant sa propre santé, autrefois si robuste, s'était peu à peu altérée. Sans trop y prendre garde, il continuait à affronter tous les dangers qui menacent les paysagistes. Atteint de douleurs rhumatismales contractées durant ses stations prolongées au froid et à l'humidité, parmi les moiteurs pénétrantes du matin et du soir, il n'était pas devenu plus prudent. A la suite de son dernier séjour dans les Faucilles, en 1863, il revenait à Barbison très affaibli et très changé. Depuis lors, les fatigues et les ennuis de l'Exposition de 1867 l'avaient fort éprouvé. Rentré chez lui au mois d'août, il avait eu une attaque de paralysie partielle et, pour être plus à portée des soins que réclamait sa situation, Millet l'avait conduit à Paris ; mais Rousseau ne pouvant supporter d'être éloigné de Barbison, il l'y ramenait bientôt. Pendant quelques jours, il sembla que le bon air et le voisinage de la forêt ranimaient un peu le malade. Le 4 septembre, il faisait en voiture une promenade qu'il dirigeait vers ses coins préférés. Il était heureux de retrouver les bruyères, en pleines fleurs à ce moment. « C'est beau ; c'est bon ; c'est frais, » disait-il. Le 24 septembre, dans une nouvelle promenade, la dernière qu'il fit, il s'attendrissait en admirant ses vieux chênes : « Voyez-vous ces arbres-là, je les ai tous dessinés depuis trente ans ; j'ai leurs portraits dans mes cartons ! » Deux jours après, des

attaques consécutives ôtaient tout espoir d'un rétablissement. Il avait alors traîné misérablement, mais jusqu'au bout, il ne cessait pas de parler de « sa chère forêt. » Cloué sur son lit, déjà en proie au délire et sentant la mort prochaine, il disait le 20 décembre à Sensier : « Il va y avoir une nouvelle crise; puis viendra la Grande-Harmonie ! » A la suite d'une dernière attaque, il mourait le 22 décembre, entre les bras de ses amis, Tillot et Millet. La douleur de celui-ci fut extrême; il restait « consterné et abîmé. C'était un brave ami, écrivait-il, et une haute intelligence. Quel grand espace vide se fait autour de nous ! » Rousseau était enterré dans le petit cimetière de Chailly, où sept ans après, par un jour d'hiver (24 janvier 1875), Millet devait le rejoindre. Depuis, un modeste monument leur a été élevé à la sortie de Barbison, et Chapu, l'éminent sculpteur, qui les avait connus tous deux, a rapproché sur la même plaque de bronze les images fraternellement accouplées des deux amis, au seuil même de cette forêt qu'ils avaient tant aimée.

Avec le temps, dans les nombreuses études dont les deux artistes ont été et sont encore fréquemment l'objet, leurs noms continuent à être inséparables, et leur gloire n'a pas cessé de grandir, celle de Millet surtout, comme si, pour être plus tardive à lui venir, elle devait, après sa mort, le venger des rigueurs qui avaient accablé sa vie. Au déclin de la sienne, Rousseau avait déjà connu la célébrité. Mais pourquoi ne pas le dire? Il semble qu'en ces dernières années, l'éclat de sa réputation se soit un peu amoindri. Quelques restrictions se glissent parmi les éloges qu'il méritera toujours d'inspirer, et l'inégalité de ses œuvres explique ces fluctuations dans les jugemens qu'on en porte. Tandis que quelques-unes d'entre elles, faites plus facilement et comme d'un premier jet, ont conservé leur transparence et leur spontanéité, la plupart, trop souvent remaniées, ont beaucoup noirci. Alors que, par une réaction inévitable, la peinture claire et facile tendait de plus en plus à prévaloir, leur opacité et leur exécution trop appuyée devaient nécessairement les déprécier.

Ces œuvres d'ailleurs sont restées éparses, disséminées dans les collections particulières, non seulement en France et dans les pays voisins, mais surtout en Amérique. On ne les a guère vues qu'isolées, dans les ventes où elles apparaissaient successivement. A l'inverse de ce qui est arrivé pour Corot et Millet, elles n'ont jamais été réunies dans des expositions spéciales faites en

l'honneur de Rousseau. Aux deux Expositions Universelles de 1889 et de 1900, qui fournissaient l'occasion d'en rassembler un choix, le maître était mal représenté, par des tableaux peu nombreux et pris comme au hasard. Fort heureusement, le Louvre, qui déjà possédait de lui des toiles importantes et remarquables, s'est récemment enrichi de quelques-uns de ses meilleurs ouvrages. Le legs de la collection Thomy-Thiéry a fait entrer, en effet, dans notre musée. une dizaine de tableaux parmi lesquels, à côté d'œuvres justement fameuses, comme les *Chênes* (ancienne collection Édouard André), d'autres de petites dimensions, telles que les *Bords de la Loire* ou la *Plaine des Pyrénées*, et même minuscules, *le Passeur* et *le Coteau*, nous montrent l'artiste appropriant sa touche aux proportions les plus exiguës, tout en conservant l'ampleur de son exécution. Dans le *Village sous les arbres*, la tonalité générale est montée à un tel degré d'intensité que, pour y bien apprécier la diversité des colorations, il faut l'examiner sous un jour très lumineux. Enfin, tandis que les fonds du *Printemps* sont charmans de fraîcheur et de légèreté, les terrains du premier plan, durs et noirâtres, se découpent impitoyablement sur les lointains.

Comme Rousseau n'a jamais daté ses tableaux et qu'il les a souvent repris, à différentes époques, on comprend qu'il est presque impossible d'établir d'une manière bien précise leur chronologie. Par la ténacité et la conscience qu'il y a mises, par ce désir ardent de perfection qui le portait à ne jamais les considérer comme terminées, ces œuvres de mérites si divers commandent le respect. Mais, en dépit de ses fortes qualités, cet art décèle un effort trop marqué, une tension trop continue de la volonté, la constante inquiétude de celui que Paul Mantz appelle très justement « un grand tourmenté. » Une vague odeur d'huile s'y mêle aux parfums de la nature, et la vivacité, le charme de l'impression en sont diminués d'autant. On est obligé de proclamer bien haut la puissance et la loyauté du bon ouvrier, l'opiniâtreté de ses recherches, la vaillance de cette lutte incessante où il se débat contre un métier trop compliqué. Malgré soi, on pense à l'aimable abandon, à l'heureuse sérénité, à la poésie ingénue et toujours souriante du « père Corot. »

ÉMILE MICHEL.

LA POLITIQUE NOUVELLE

DE

L'AMIRAUTÉ ANGLAISE

Le 22 mars dernier, à la Chambre des lords, un débat d'une assez grande allure sur la politique navale de l'Angleterre mettait en présence les trois personnalités qui se sont succédé depuis douze années au poste de premier lord de l'Amirauté : lord Spencer, le vicomte Goschen et lord Selborne. Le spectacle ne manqua pas de grandeur. En ces trois hommes s'était incarnée la très haute idée que la nation anglaise s'est faite, dans les dernières années du XIXe siècle, de son rôle dans le monde, de la place qu'elle doit tenir au milieu du développement rapide de forces navales toutes nouvelles et déjà redoutables. L'un avait à peu près commencé l'œuvre, le second la continua, le troisième vient de l'achever, de la mettre au point. Le premier parut exprimer un certain étonnement des proportions prises après lui par l'entreprise dont il avait été le pionnier. En fait, il voulut sans doute fournir à lord Selborne, prêt à passer la main, à son tour, à un autre chef de l'Amirauté (1), l'occasion d'exposer la

(1) Lord Selborne a été nommé, en mars dernier, commissaire général dans l'Afrique du Sud en remplacement de lord Milner. Son successeur est lord Cawdor, qui n'a jamais jusqu'à présent occupé une fonction publique. Membre de la Chambre des communes de 1874 à 1885, il s'était retiré de la vie publique, mais il prit, en 1895, la présidence de la Compagnie du chemin de fer Great Western, et c'est dans ce poste que le gouvernement de M. Balfour est allé le chercher pour lui confier la direction des affaires navales. Une telle nomination est peu conforme aux précédens. L'hypothèse la plus naturelle est que l'on a voulu avant tout mettre à la tête du département, si vigoureusement administré par lord Selborne, un homme

philosophie du mouvement formidable d'expansion des forces navales britanniques, dont on peut fixer le point de départ au vote du *Naval Defence Act* en 1889 et le point d'arrivée aux innovations radicales annoncées par le *memorandum* du 6 décembre 1904, et aujourd'hui en plein cours d'exécution.

A ces innovations lord Spencer présentait pour la forme quelques vagues objections, qui semblaient solliciter elles-mêmes d'être réfutées, et elles le furent sans peine en effet par lord Selborne, initiateur responsable des changemens survenus, et par le vicomte Goschen qui se fit l'avocat chaleureux de l'œuvre de son successeur. Dans tout le cours du débat, ce qui fut parfaitement visible, c'est que les trois hommes étaient d'accord indissolublement sur un point, et qu'ils représentaient ensemble la politique d' « une grande marine pour un empire mondial » en face de la politique d'« une petite marine pour une petite Angleterre (1). »

On ne saurait contester aux Anglais, et on ne l'a jamais fait, au surplus, une qualité, précieuse pour les individus, plus précieuse encore pour les nations, la tenace persévérance dans un dessein une fois adopté, *tenacem propositi populum*. Nous avons montré à cette place, dans une étude antérieure (2), comment l'opinion publique en Angleterre, sortant brusquement, en 1889, d'une trompeuse sécurité, eut le sentiment qu'elle était à la veille de perdre sa traditionnelle suprématie maritime, si ce n'était déjà chose faite, et comment elle imposa aux gouvernans de l'époque, qui n'y songeaient guère, l'obligation de reconstituer une marine britannique digne de ce nom. L'élan ainsi donné subit un certain ralentissement à l'arrivée des libéraux au pouvoir quatre années plus tard, et lord Spencer, ministre de la marine dans le cabinet Gladstone, ne paraissait point disposé à signaler son administration par le moindre coup d'éclat, lorsqu'une nouvelle et très vigoureuse poussée de l'opinion publique l'obligea à faire contresigner par M. Gladstone et à présenter au parlement le

d'affaires de haut rang, un administrateur consommé, qui dirige le ministère de la marine sous l'empire de considérations économiques et techniques (*on businesslike lines*), avec la préoccupation exclusive de porter au plus haut point, sans gaspillage inutile, l'*efficiency* ou force réelle de la marine britannique.

(1) *The Fortnightly Review*, avril 1905. *Admiralty Policy and its Critics*, by Archibald S. Hurd.

(2) Voyez dans la *Revue* du 1er mars 1904, *La Grande-Bretagne et la suprématie maritime*.

plus formidable programme de constructions neuves pour une flotte de guerre que l'Angleterre eût jamais connu. A partir de ce moment, il n'y eut plus d'arrêt dans le mouvement d'expansion. Lorsque lord Spencer était entré en fonctions, le personnel de la marine anglaise, matelots, mousses et fusiliers marins, s'élevait à environ 72 000 hommes. Il le porta à 85 000. M. Goschen (vicomte Goschen depuis 1901) l'établit après lui à 118 000. Il s'est encore accru sous l'administration de lord Selborne jusqu'à 131 000. Cet énorme grossissement de l'effectif, — presque 100 pour 100, — était rendu naturellement nécessaire par l'augmentation parallèle du nombre des navires de guerre en service actif, et l'on peut juger en effet de l'impulsion donnée aux constructions neuves en considérant qu'à l'époque du *Naval Defence Act*, le total des crédits concernant ces constructions était de £ 2 300 000, que lord Spencer le porta à £ 4 771 000, M. Goschen à £ 7 millions, lord Selborne, dans le budget en cours d'exécution, à £ 11 millions. Quant au total du budget naval, il a doublé dans les quinze dernières années, comme l'effectif du personnel marin.

Quelle est la tâche que doit remplir la marine britannique? Lord Spencer a rappelé les termes dans lesquels cette tâche se trouvait définie dans un passage du rapport de la Commission royale sur les stations de charbon, présidée par lord Carnarvon : « La marine, disait ce rapport, n'a pas pour objet d'assurer une protection locale directe à nos ports de mer. Elle a pour devoir de bloquer les ports de l'ennemi, de détruire son commerce, d'attaquer ses navires en haute mer, d'empêcher une entreprise en grande force contre un point déterminé des possessions de la couronne. » Lord Selborne a cru devoir compléter cette définition, qu'il trouvait insuffisante : « Le devoir de la marine n'est pas seulement de préserver de l'invasion toutes les parties de l'empire britannique et la métropole elle-même, et d'apparaître ainsi comme l'unique barrière entre la population mâle de l'Angleterre et la conscription. Elle a une autre tâche encore : si elle n'était pas aussi forte qu'elle est aujourd'hui, tout le système fiscal de l'Angleterre croulerait ; seule elle garantit le travail, les salaires, la nourriture quotidienne, l'apport constant du pain aux ouvriers, du coton aux filatures, du minerai aux forges. C'est l'énormité de la tâche que la marine a à remplir qu'il faut considérer lorsque s'agite la question des sommes qu'elle nous coûte. »

Comme la tâche qui lui incombe, la mesure de la force navale nécessaire n'a cessé de s'élargir. Pendant quelques années, on s'en tint à la mesure du *two-power standard*, mesure déjà ancienne, puisqu'elle avait été préconisée par Cobden lui-même, et qui est la force que peuvent aligner ensemble les deux plus puissantes marines étrangères. Ces deux plus puissantes marines étrangères étaient, il y a peu de temps encore, celles de la France et de l'Italie. Puis la marine de l'Italie resta stationnaire, et bientôt les forces navales de la Russie prirent un tel développement que l'Amirauté anglaise dut établir ses plans et devis, non plus sur la mesure des forces combinées de la France et de l'Italie, mais sur la force totale que représentaient les flottes réunies de la France et de la Russie.

Le *two-power standard* cependant ne tarda pas à être suranné. Il n'avait jamais eu en réalité d'application que pour les cuirassés, selon les uns, pour les cuirassés et les croiseurs, d'après les autres. Quelle qu'eût été sa limite d'application, il n'eut plus de valeur, dès que l'on vit surgir trois nouvelles forces navales que quelques années suffirent à rendre inquiétantes : la marine japonaise dans l'Extrême-Orient, la marine américaine dans l'Occident; la marine allemande aux portes mêmes de la Grande-Bretagne. On imagina de substituer un *three-power standard* au *two-power standard*. Il fallait que désormais l'Angleterre fût en état de résister à une coalition des trois plus puissantes marines étrangères. La nouvelle mesure ne fut pas aisément admise, d'autant que résister ne pouvait suffire, l'Angleterre sur mer ne devant en aucun cas se résigner à la défensive, qui ne peut signifier pour elle que la ruine ou la capitulation à bref délai. On ne parla plus que pour la forme d'une mesure de valeur, et le principe nouveau peut se formuler ainsi : quel que soit le nombre et quelle que soit la force de ses ennemis possibles sur mer, il faut que l'Angleterre soit en état de les attaquer, de les battre, de les pourchasser, de tenir la mer libre pour l'immense flotte de commerce chargée d'apporter au peuple anglais et à l'industrie anglaise leur nourriture quotidienne (1).

(1) « La dépense pour la marine est énorme, mais la seule question à examiner est celle-ci : cette dépense donne-t-elle à l'Angleterre la sécurité? L'ancienne mesure de balance du pouvoir naval a été altérée par le fait que de nouvelles marines d'une puissance formidable ont surgi à l'existence. Il ne s'agit plus d'avoir une

L'Angleterre a supprimé le danger que lui pouvait faire courir une des nouvelles marines, en contractant, en 1902, une alliance avec le Japon. La guerre russo-japonaise de 1904 a annihilé pour moitié une autre de ces nouvelles marines, celle de la Russie. Il reste la flotte française, encore la première parmi les rivales de la force britannique, la marine américaine dont l'accroissement se poursuit avec une merveilleuse rapidité, et plus près, tout près, la marine allemande, admirable machine de précision, merveille de mécanisme et de science, qui se développe méthodiquement d'année en année, et dont les élémens demeurent tapis, en état de préparation complète, dans des ports situés à quelques journées des côtes de l'Angleterre.

La Grande-Bretagne aura-t-elle un jour à lutter contre deux ou contre trois de ces puissances à la fois? C'est le secret de l'avenir. Dès maintenant, et d'une façon continue, il faut que les flottes anglaises soient prêtes à faire face au péril le plus grand, et pour cela, à porter des coups décisifs, immédiats. De là cette tension constante de la pensée britannique vers la grandeur, la puissance, l'efficacité de la flotte, le grossissement énorme du budget naval en l'espace de quinze années, la continuité de la politique maritime sous le gouvernement des libéraux comme sous la direction conservatrice.

La besogne confiée par le pays aux trois derniers ministres de la marine a été bien faite. L'Angleterre possède aujourd'hui assez de cuirassés, assez de croiseurs cuirassés, de croiseurs protégés, et de croiseurs éclaireurs (*scouts*), assez de destroyers de haute mer ou côtiers, assez de sous-marins, pour que la marine puisse

marine égale aux marines combinées des deux plus fortes puissances navales; cette ancienne base de proportion ne peut plus suffire. » (Réponse de lord Selborne, août 1904, à la Chambre des lords, à un discours de lord Brassey.) — « A l'époque où il y avait encore peu de puissances maritimes, le *two-power standard* était suffisant. Que l'Angleterre eût assez de navires et assez de marins pour être à peu près assurée de pouvoir triompher des marines de deux puissances coalisées, elle pouvait se tenir pour satisfaite. Mais les dernières guerres ont montré quelles difficultés l'exercice des usages et des privilèges de l'état de guerre peut faire surgir entre les belligérans et les neutres. C'est l'intervention possible de puissances navales neutres dans un conflit éventuel de la Grande-Bretagne avec une, deux ou trois puissances, qui peut modifier brusquement la balance à son détriment et la livrer aux périls extrêmes. Aujourd'hui, il n'est plus de mesure fixe, car l'Angleterre doit être prête non seulement à lutter contre tous les antagonistes européens avec lesquels elle peut être en conflit, mais à maintenir encore son attitude à l'égard des neutres. » (Vicomte Goschen, Chambre des lords, 22 mars 1905.)

se tirer avec honneur de la tâche qui lui est dévolue. 130 000 hommes, officiers, matelots et fusiliers, montent ces innombrables bâtimens. Le matériel et le personnel se valent. On aurait pu croire qu'il n'y avait plus qu'à maintenir, sans plus de changement, l'instrument de guerre dans son état de perfection. Or, dans les derniers mois, l'administration navale a surpris l'opinion par l'annonce de transformations si radicales, si profondes, que le mot de révolution a été prononcé. Celui d'évolution suffisait bien, car les mesures adoptées par l'Amirauté et portées à la connaissance du public, sous une forme un peu théâtrale peut-être, par le premier lord, ne sont, en réalité que des conséquences naturelles, logiques, de l'expansion de la flotte.

Les mesures énoncées dans le mémorandum du 6 décembre 1904, au sujet desquelles lord Spencer interrogeait le 22 mars à la Chambre haute son progressif successeur, se ramènent aux trois points suivans : radiation de la flotte de tous les navires démodés, sans valeur de combat; répartition nouvelle des forces navales actives en Europe et dans les autres parties du monde; nouvelle organisation de la réserve navale et nouveaux procédés de mobilisation de la flotte de réserve. Le résultat de ces grandes transformations, a dit avec assurance lord Selborne, sera, avec moins de dépenses, une plus grande efficacité de la flotte. En effet, l'Angleterre, en 1905, va dépenser 88 millions de francs de moins pour sa marine qu'en 1904 (843 millions au lieu de 931), et cependant sa flotte sera plus en état qu'elle ne l'a jamais été de battre tous ses ennemis possibles (1).

(1) Le budget naval pour 1904-1905 s'élevait à £ 36 889 000, non compris les crédits spéciaux pour les *Naval Works* ou travaux de fortifications maritimes (pour Gibraltar principalement, aussi pour Rosyth, la nouvelle base navale sur la côte écossaise dans la mer du Nord), qui portaient le total à plus de £ 40 millions (un milliard de francs). Le budget de 1905-1906, qui fut présenté, le 2 mars dernier, au Parlement avec l'exposé habituel du premier lord de l'Amirauté, ne s'élève qu'à £ 33 389 000, présentant sur l'ensemble des crédits de l'année précédente une diminution de £ 3 500 000 ou près de 90 millions de francs. Ainsi se vérifiait la déclaration faite par lord Selborne dans son mémorandum de décembre 1904, que la nouvelle organisation et le nouveau système de répartition de la flotte auraient pour résultat une économie importante dans le budget de la marine, en même temps que serait augmentée dans une large mesure la force de combat (*fighting efficiency*) de la flotte. Sur cet engagement, l'opinion s'était attendue à une diminution du total des crédits, mais on n'avait pas supposé qu'elle pût être aussi forte.

Les mesures annoncées sont actuellement en voie de pleine exécution. Elles ont soulevé de vives critiques, elles ont suggéré maintes hypothèses, elles ont posé maints points d'interrogation, elles déconcertent et elles inquiètent. Malgré tout, le peuple anglais laisse faire, ayant une confiance aveugle, ou plutôt raisonnée, dans l'esprit qui préside depuis quinze ans à la direction de ses affaires maritimes. Le moment est donc opportun pour examiner d'un peu près le grand bouleversement qui s'opère depuis trois mois dans toutes les parties de l'organisation des forces navales britanniques; pour se demander quelle est la signification, la portée des changemens effectués; pour rechercher à quelle politique nouvelle ou à quelle phase récente et prévue d'une politique ancienne ils répondent, quels desseins les ont inspirés, quelles indications il est possible d'en tirer sur l'orientation générale de la politique anglaise.

I

Le mémorandum du 6 décembre 1904 est un document présenté par lord Selborne au Parlement. Le premier lord de l'Amirauté y explique, dans un très court exposé de motifs, la nature et la raison de certains changemens que le département de la marine avait décidé de faire « dans la répartition de la flotte et dans les arrangemens pour la mobilisation. » Le mémorandum a été complété par quelques autres documens de même nature : une lettre circulaire aux commandans en chef des escadres sur la constitution de la flotte de réserve et sur la mobilisation; une ordonnance relative aux manœuvres navales de 1905; un nouveau mémorandum daté du 15 mars dernier sur l'exécution des mesures annoncées le 6 décembre précédent. Il y a deux années, une première publication du même genre, de lord Selborne, et dont la *Revue* a signalé en son temps l'importance, avait fortement intéressé l'opinion publique par la hardiesse des conceptions nouvelles dont elle annonçait la réalisation. Il s'agissait alors de réformer les méthodes d'instruction des officiers et des équipages. La réalisation du programme devait exiger de longues années. Des mesures initiales furent prises. A l'heure actuelle, les mousses, les cadets, les apprentis mécaniciens et les futurs officiers sont instruits et exercés dans des écoles réorganisées et avec des méthodes transformées conformément aux nouveaux

plans d'instruction navale. Cette réforme appliquée au personnel n'était que la première partie d'un programme général dont l'objet est de mettre immédiatement, en temps de paix, la marine britannique à la hauteur des devoirs qui lui incomberont en temps de guerre. Elle appelait un complément, une meilleure utilisation des unités de la flotte, partant, une répartition nouvelle des forces navales de l'Empire sur toute la surface du globe, et de nouveaux procédés de mobilisation. Tel a été l'objet du second mémorandum, publié en décembre dernier.

Cet objet est précisé magistralement par lord Selborne : « Il est essentiel que nous ayons une flotte constamment prête à la guerre, c'est-à-dire prête à porter des coups immédiats à la force ennemie; un instrument qui, dans chacune de ses parties, commande la confiance des amiraux qui auront à s'en servir, donne aux amiraux l'assurance qu'ils ont en main une arme sur l'efficacité de laquelle ils n'ont point à concevoir le plus faible doute. L'idéal que le département de la marine s'est proposé repose sur ces deux principes : que la répartition de la flotte en temps de paix doit être la meilleure répartition stratégique en temps de guerre, et que les navires à mobiliser doivent être en aussi parfaite condition d'appropriation pour la guerre que le sont les navires en service. » Et lord Selborne dit encore dans le dernier paragraphe de son mémorandum, que l'objet unique du plan de réorganisation adopté par l'Amirauté est que, « lors d'une déclaration de guerre, la disposition efficace de la flotte pour le combat soit complète et instantanée. »

Les forces navales anglaises étaient jusqu'à présent réparties comme suit. La flotte la plus importante était celle de la Méditerranée. Dans les derniers temps, elle compta parfois jusqu'à 20 cuirassés et 15 ou 20 croiseurs de toute taille. Une autre flotte était entretenue dans la Manche, sous le nom de *Channel fleet*, moins forte en cuirassés et en croiseurs que celle de la Méditerranée. Assez récemment, cette flotte n'avait plus pour champ d'action la Manche, où elle était remplacée par une création nouvelle, une troisième flotte active, la *Home fleet* ou escadre des Iles Britanniques, ayant une force à peu près égale à celle de la *Channel fleet*. Les deux dernières avaient leur base en Angleterre; la flotte de la Méditerranée avait sa base à Malte. Hors d'Europe, les forces navales secondaires de la Grande-Bretagne étaient disséminées entre un grand nombre de stations dont la

plus importante était celle de Chine, et une autre, importante également, celle des Indes Occidentales.

A l'époque des premiers développemens de sa marine, l'Angleterre concentrait ses forces principales dans la Manche. Puis le commandement de l'escadre qui gardait les approches de la métropole perdit peu à peu de son prestige, tandis que celui de la flotte de la Méditerranée prenait de plus en plus d'importance. Aujourd'hui, nouvelle oscillation du pendule vers le Nord : le commandement de l'escadre de la Manche reprend son ancienne primauté, et la raison en éclate aux yeux de tout le monde. C'est l'accroissement de la flotte allemande, son homogénéité, sa concentration dans quelques ports de la mer du Nord et de la Baltique, qui ont provoqué une modification des combinaisons stratégiques.

Le changement était pressenti depuis un certain temps. Dans des revues anglaises avaient paru des articles posant la question de la valeur de la Méditerranée dans les conditions nouvelles des forces navales mondiales. Sir William Laird Clowes, une autorité dans les questions maritimes, était l'auteur d'un de ces articles, intitulé : « Devons-nous abandonner la Méditerranée ? *Should we abandon the Mediterranean?* » C'était aller un peu loin que de parler d'abandon. D'après l'auteur, la Méditerranée n'était plus l'admirable champ de manœuvres qu'elle était au temps de la navigation à voiles, et l'occupation de cette mer intérieure par la partie principale des forces navales de l'Angleterre ne conservait que la valeur d'une tradition historique. Il y a un siècle, le grand intérêt était le Levant, Constantinople, la Syrie, l'Égypte, le protectorat de l'Italie et de la Turquie. La vapeur, l'électricité, la torpille, le développement de l'Australasie et des colonies sud-africaines, les intérêts nouveaux dans le golfe Persique, en Extrême-Orient, dans la vallée du Yang-tsé, des accords internationaux naguère imprévus, la naissance de nouvelles marines de guerre, ont modifié les conditions stratégiques. Désormais, l'Égypte et Aden seront défendus par des troupes de l'Inde. Chypre n'a aucune valeur militaire ou économique. Malte est un point d'appui pour une flotte d'importance moyenne, formant chaînon entre le canal de Suez et Gibraltar. En temps de guerre, les torpilleurs français sortis de Toulon et de Bizerte rendraient impossible toute navigation commerciale britannique dans la Méditerranée occidentale. L'intérêt commercial ne peut

donc plus commander le maintien d'une flotte considérable dans la Méditerranée centrale. C'est à Gibraltar, dont des travaux récens ont doublé l'importance, que doit être préparée la concentration de grandes forces, et c'est aussi la mer du Nord qui doit captiver l'attention.

On eut, dans les derniers mois de 1904, la preuve indéniable de l'ascendant que ces considérations avaient pris à l'Amirauté. Des nominations annoncées en novembre dans le haut personnel du commandement des escadres firent pressentir que l'on allait passer de la conception à l'exécution. Sir Arthur Wilson, commandant en chef de la *Home fleet*, actuellement l'officier de mer le plus hautement estimé de l'Angleterre, si lord Charles Beresford en est l'officier de mer le plus populaire, aurait été promu au commandement de la flotte de la Méditerranée, en remplacement de sir Compton Domvile, si cette flotte avait dû conserver, parmi les commandemens d'Europe, l'importance qui lui avait été attribuée jusqu'alors. Il fut maintenu dans son commandement de la *Home fleet*, qu'il n'abandonnera qu'en 1907 pour prendre sa retraite. Lord Charles Beresford, plus jeune que sir Arthur Wilson, passait du commandement de la *Channel fleet* à celui de la flotte de la Méditerranée, et avait pour successeur le contre-amiral May, membre du bureau d'Amirauté.

Personne ne se méprit sur la signification de ces nominations, qui fut bientôt mise en pleine lumière par la nouvelle répartition des escadres édictée dans le mémorandum publié quelques jours plus tard, le 6 décembre. La flotte qui portait le nom de *Home fleet*, ou flotte des Iles Britanniques, sera appelée désormais *Channel fleet* ou flotte de la Manche. Elle aura son quartier général en Angleterre, et sera considérablement augmentée, comprenant douze cuirassés, alors qu'elle n'en avait que huit sous son ancien nom. Elle aura en outre un nombre suffisant de croiseurs, et sera commandée par un officier du plus haut rang, le rang d'amiral. Ses ports d'attache seront Chatham, Portsmouth, Devonport, sa zone d'action sera la Manche et la mer du Nord.

L'escadre qui portait le nom de *Channel fleet* ou flotte de la Manche sera réorganisée sous le nom de flotte de l'Atlantique et aura sa base permanente à Gibraltar. Elle comprendra huit cuirassés et un nombre suffisant de croiseurs. Son commandant,

un vice-amiral, portera le titre de commandant en chef de la flotte de l'Atlantique.

Il y aura, affiliées aux flottes de la Manche et de l'Atlantique, mais distinctes d'elles, deux escadres de croiseurs, composées chacune de cinq, un peu plus tard six croiseurs cuirassés. Chacune d'elles sera commandée par un contre-amiral. Ces escadres pourront être détachées, pour des services spéciaux, des flottes auxquelles elles sont affiliées. L'escadre de croiseurs de la Manche sera dénommée la « première escadre » de croiseurs, l'escadre de l'Atlantique, la « seconde escadre » de croiseurs.

La flotte de la Méditerranée ne sera plus composée que de huit cuirassés et d'un nombre suffisant de croiseurs. Elle aura sa base à Malte, et sera commandée en chef par un amiral, avec un commandant en second qui sera un vice-amiral. Une escadre de croiseurs cuirassés sera attachée à l'escadre de la Méditerranée et portera le titre de « troisième escadre » de croiseurs ; elle sera commandée, comme les deux autres, par un contre-amiral et pourra, comme elles, être détachée pour des missions spéciales.

Toutes les réparations de la flotte de la Manche seront effectuées dans les arsenaux de la métropole, celles de la flotte de l'Atlantique le seront à Gibraltar, celles de la flotte de la Méditerranée le seront à Malte. Il n'y aura jamais plus de deux cuirassés en réparation dans le même temps pour la flotte de la Manche et jamais plus d'un pour les deux autres flottes.

La flotte de l'Atlantique sera mise deux fois par an sous les ordres du commandant en chef de la Méditerranée, une fois par an sous les ordres du commandant en chef de la flotte de la Manche, pour des exercices combinés.

Lorsque M. Pretyman, le secrétaire parlementaire de l'Amirauté, fit, le 6 mars 1905, à la Chambre des communes, son exposé sur le budget naval de 1905-1906, sorte de commentaire ou de complément de l'exposé présenté par lord Selborne lui-même, quelques jours auparavant, à l'occasion de la soumission de ce budget au Parlement, il parla de l'accueil très favorable fait par la presse et par l'opinion publique en Angleterre aux innovations résolues par l'Amirauté. Il fit observer que toutefois l'opinion avait été un peu trop portée à considérer comme des réformes distinctes les trois dispositions essentielles du document : la nouvelle répartition des flottes, l'élimination des anciens bâtimens plus ou moins impropres à la guerre, et les dis-

positions nouvelles pour la constitution de la flotte de réserve et pour sa mobilisation au moment d'une déclaration de guerre. Ces trois points, dit-il, ne peuvent être examinés ni appréciés séparément ; ils constituent un tout homogène, indivisible, sur lequel il convient de porter un jugement d'ensemble.

Le secrétaire permanent de l'Amirauté avait pleinement raison. Ce qui caractérise le nouveau plan de répartition des flottes, c'est une méthode plus sûre et plus rapide de concentration des forces navales, facilitée par une plus grande mobilité des unités, résultant elle-même de divers facteurs, comme la découverte et les multiples applications de la télégraphie sans fil, et l'adjonction à la flotte d'un grand nombre de croiseurs cuirassés. Un autre facteur devait intervenir pour accroître cette mobilité des unités propres au combat, c'est la radiation des listes de la flotte d'une multitude de bâtimens n'ayant plus qu'une faible valeur militaire ou n'en ayant plus aucune, et la division de toutes les unités conservées sur les listes de la flotte en deux groupes uniques : la flotte armée à flot (*fleet in commission at sea*) et la flotte armée en réserve (*fleet in commission in reserve*). Tout cela se tient en effet.

On ne peut apprécier sainement la mesure qui fait disparaître d'un seul trait de plume plus de 120 bâtimens de la flotte britannique et les condamne, les uns à l'ignominie de la vente aux enchères, les autres à l'abandon dans quelque recoin de tel ou tel port de la métropole, — en d'autres termes, les uns à la mort immédiate, les autres à la mort lente, — que si l'on tient compte des mesures nouvelles adoptées pour la constitution de la flotte de réserve et pour sa mobilisation éventuelle. Et de même, ce n'est qu'à la lumière de ces dernières innovations que l'on peut porter un jugement raisonné sur la nouvelle répartition des forces navales britanniques, bien que ce soit cette partie du plan général de réorganisation qui ait le plus vivement frappé l'opinion publique.

Il est donc indispensable de dire ici quelques mots de la grande mesure de radiation en bloc et du nouveau système de mobilisation de la réserve. Le mémorandum et la lettre circulaire aux commandans en chef des escadres annonçaient que tous les bâtimens de guerre qui ne présentaient plus une valeur suffisante de combat allaient être retirés du service et cesser, à partir du 1er janvier 1905, de compter parmi les navires suscep-

tibles d'être atteints par la mobilisation. On estima à une centaine le nombre des bâtimens condamnés. Des listes furent publiées. On y trouvait de tout : des croiseurs cuirassés, des croiseurs protégés, des cuirassés de la première époque du fer, des canonnières, des torpilleurs, des navires construits il y a moins de quinze ans, et de nobles vétérans de la marine en bois, vieux de plus de cinquante ou soixante ans. Quelques-uns des bâtimens, portés sur la liste des déchus, portaient des noms illustres, le *Collingwood*, le *Sans-Pareil*, le *Superb;* parmi les croiseurs cuirassés, il y avait tous les bâtimens de la classe *Orlando*, lancés en 1887. Tous ces navires ne seront pas sacrifiés. Il en est qui, ayant encore quelque valeur, seront conservés à proximité des grands arsenaux, et pourront éventuellement être mis, dans un délai de trois mois, en état de service, mais ils ne seront plus l'objet d'aucuns travaux de réparation en temps de paix. Les autres seront vendus aux enchères (1).

Cette liquidation brutale de l'ancienne flotte a soulevé de nombreuses critiques en Angleterre. Elle apparut à l'opinion publique d'autant plus singulière qu'elle embrasse des navires qui passaient, il y a fort peu d'années, pour des merveilles d'architecture navale, et pour lesquels on trouverait inscrits dans de tout récens budgets des crédits importans, visant certaines réparations qui devaient moderniser ces bâtimens et les rendre tout à fait capables de fournir encore un excellent service. Ces crédits ont été dépensés, les réparations et améliorations ont été effectuées, et maintenant, ces bateaux modernisés sont mis pêle-mêle au rebut avec des unités démodées, legs sans valeur d'une génération précédente.

Dura lex, sed lex, répondit lord Selborne aux critiques. Oui, des sommes importantes ont été ainsi dépensées, dont l'utilité

(1) Le 4 avril 1905, ont été mis en vente dans le port de Chatham, et adjugés au plus offrant, 29 bâtimens, dont un cuirassé et douze croiseurs, toute une flotte de guerre représentant une valeur initiale de 75 millions de francs. Parmi les croiseurs figuraient des bâtimens, comme le *Warspite* de 8 500 tonneaux, qui avaient été l'objet d'importans travaux de réfection depuis 1895. Une loi inexorable les rejetait avec leurs congénères dans le lot des inutilités. Les bâtimens ainsi mis en vente ne peuvent être adjugés à une puissance étrangère. Les acquéreurs s'engagent à ne point faire usage des bâtimens achetés, ils doivent les démolir dans le délai d'une année. Le produit total de la vente a été de £ 138 000 (environ 3 500 000 fr.).

Le nombre des bâtimens qui seront conservés, pour être remis éventuellement, dans le cas de guerre, en état de prendre la mer, est de 63. Celui de ceux qui sont définitivement condamnés est de 64.

n'apparaît plus. Il y a cinq ou six ans, comme aujourd'hui, on voulait faire de la flotte britannique un instrument de guerre constamment efficace et constamment prêt; mais comme on n'avait pas assez de cuirassés et de croiseurs cuirassés neufs à flot, on s'est servi des anciens, et, afin qu'ils pussent être réellement utiles, on a dépensé de grosses sommes pour les moderniser. Et, pendant un certain temps, ils ont rempli honorablement l'office auquel ils étaient destinés. Aujourd'hui, l'Amirauté possède assez de navires neufs; elle n'a plus besoin des anciens; qu'ils disparaissent donc! Et l'on se représente l'énergique amiral sir John Fisher, le premier lord naval, l'éminence grise de lord Selborne, dans son bureau de l'Amirauté, rayant, d'un trait de son impitoyable crayon, et les vieux croiseurs cuirassés de 1887, et le beau *Collingwood* inutilement rajeuni, et tant d'autres unités regrettées des vieux marins (1).

Il ne serait pas exact d'attribuer à la mesure de radiation la totalité de l'économie de 90 millions de francs dont le budget maritime de 1905-1906 se trouve réduit par comparaison avec le budget précédent. On ne peut évaluer à plus de 40 millions la réduction que procurera la suppression des dépenses de maintien en service, d'entretien et de réparation des bâtimens rayés de la flotte. Les 50 autres millions ont été économisés par une diminution positive d'égale importance dans le montant des crédits à affecter en 1905-1906 aux constructions neuves (2).

(1) « Lord Selborne est un personnage qui a été heureux à tous égards, mais il ne l'a jamais plus été que lorsqu'il a appelé sir John Fisher à l'Amirauté. C'est sir John Fisher qui a suggéré tous ces mémorandums qui ont rendu illustre le nom de lord Selborne, et c'est lui qui a provoqué tout le bouleversement de la politique navale. L'influence de sir John Fisher s'est exercée sous la forme d'une tyrannie très bienfaisante, mais enfin d'une tyrannie, à laquelle on comprend que lord Selborne ait cherché à échapper en se réfugiant dans l'Afrique du Sud. Et maintenant on attend lord Cawdor, que l'on a fait venir du Chemin de fer Great Western pour lui donner la direction des affaires navales, et qui sera, sans doute, un excellent premier lord. » (Discours de M. Gibson Bowles, Chambre des communes, séance du 7 mars 1905.) La parole de M. Gibson Bowles est une des plus acérées de la Chambre des communes.

(2) En 1904-1905, les crédits pour les constructions neuves s'élevaient à £ 11 654 000. Pour 1905-1906 (l'exercice fiscal anglais va du 1er avril au 31 mars), ils ne sont plus que de £ 9 566 000, soit une réduction de £ 2 088 000. Il est vrai que, dans le chiffre de £ 11 654 000 était comprise la somme consacrée à l'achat des deux cuirassés chiliens qui ont reçu les noms de *Triumph* et *Swiftsure*. En outre, la destruction de l'escadre de Port-Arthur a décidé l'Amirauté à ajourner la mise en chantier du quatrième croiseur-cuirassé et de quelques-uns des destroyers du programme de 1904-1905. Quant au programme de l'exercice en cours, il ne comporte la mise en chantier que d'un seul cuirassé. Il sera en outre com-

Lord Selborne s'est expliqué très résolument à cet égard. Il a été construit un très grand nombre de cuirassés et de croiseurs cuirassés en Angleterre dans les dernières années. Il y en a en ce moment un nombre très respectable en cours de construction ou en état d'achèvement. Or il s'est produit, en 1904, un fait d'une grande importance. L'escadre russe du Pacifique a été détruite. Six cuirassés et six croiseurs sont à déduire du nombre des navires de guerre étrangers que la flotte anglaise peut être appelée un jour à détruire éventuellement. C'est ce fait qui a permis à l'Amirauté de proposer de mettre en chantier un croiseur cuirassé de moins en 1904-1905 que dans les années précédentes et de ne commencer qu'un cuirassé en 1905-1906. C'est le triomphe de l'amiral Togo qui permet au Trésor anglais de réaliser une économie de 50 millions, ce qui démontre une fois de plus que l'amitié des forts est un bienfait des dieux.

La mesure de radiation a rendu possible la refonte de tout le système de mobilisation navale. Nous nous bornerons sur ce point aux strictes indications indispensables pour notre étude.

Les forces navales de la Grande-Bretagne ne se composent plus que de bâtimens neufs, propres au combat; on les divise, en temps de paix, ainsi qu'il a été dit plus haut, en deux parts : la flotte active et la flotte de réserve. Celle-ci comprendra tous les bâtimens qui ne sont point en service à flot, à l'exception de ceux qui auraient besoin de réfections d'une longue durée et seraient, pour ce fait, provisoirement rayés. Chaque navire, armé en réserve, aura en permanence son état-major, comprenant une proportion suffisante d'officiers de toutes branches, et les deux cinquièmes de l'équipage réglementaire pour le temps de guerre. Sur un ordre de mobilisation, les équipages seront complétés et les bâtimens prendront la mer. On aura toujours ainsi, prêts pour la mobilisation, des navires sur lesquels pourront compter les chefs d'escadres, et, sur chacun de ces navires, une proportion notable de matelots et d'officiers le connaissant, et assurant son bon fonctionnement avec l'aide des nouveaux embarqués (1).

mencé quatre croiseurs cuirassés, dix-huit destroyers et onze sous-marins. La politique adoptée, pour un certain temps du moins, est d'avoir un nombre plus restreint de bâtimens en construction simultanément, mais d'abréger le plus possible la période d'achèvement de chaque unité.

(1) Pourquoi cette organisation n'avait-elle pas été adoptée plus tôt? Le mémorandum en donne l'explication. Il a été remarqué, dit-il, que toutes les fois qu'une

Les navires de la réserve seront répartis dans trois ports de la métropole. Chacun des trois groupes sera commandé par un officier supérieur (*flag officer*), qui dirigera lui-même en temps de guerre ses bâtimens mobilisés vers la flotte à renforcer. Six cuirassés et six croiseurs cuirassés tout modernes, faisant partie de la réserve, deux de chaque catégorie dans chacun des trois ports, devront recevoir, avant tous autres, leur complément d'équipage au premier signal et se trouver ainsi prêts à prendre immédiatement la mer. Ils seront les bâtimens de première alerte (*emergency ships*) ; ils constitueront l'avant-garde de la flotte de réserve.

II

Nous avons exposé la nouvelle disposition des divers élémens de la flotte britannique destinée à rester en temps de paix, et par cela même aussi, selon toute vraisemblance, en temps de guerre, dans les eaux européennes : 12 cuirassés dans la Manche, 8 entre la Manche et Gibraltar, 8 dans la Méditerranée, 18 croiseurs cuirassés répartis entre les trois groupes, voilà pour la première ligne. Une force à peu près égale, concentrée dans les ports de la métropole, composée de navires entièrement prêts matériellement, avec des équipages réduits, mais permanens,

portion de la flotte avait été mobilisée spécialement pour les manœuvres, il s'était produit, pendant la durée de ces opérations, de nombreux accidens de machinerie, plus ou moins sérieux, sur les bâtimens mobilisés, dépassant fortement la proportion des accidens du même genre qui se produisent sur les bâtimens en service régulier.

La cause de cette différence n'a rien de mystérieux. Pendant les quinze années qu'a duré l'expansion de la flotte, l'Amirauté n'a jamais pu conserver dans les ports une proportion du personnel marin suffisante pour tenir les navires de la réserve de la flotte dans une condition tout à fait satisfaisante. Les équipages commissionnés au moment de la mobilisation, c'est-à-dire improvisés, n'avaient point le temps de se familiariser avec les innombrables détails qui constituent ce que l'on peut appeler l' « individualité » d'un bâtiment.

L'Amirauté a essayé chaque année de remédier à cet inconvénient en proposant de larges additions au personnel de la flotte, et c'est ainsi qu'en moins de quinze années, le personnel a plus que doublé. Mais l'accroissement du nombre, des dimensions et de la force des navires mis en commission régulière a plus que dévoré cette augmentation du personnel.

Les auteurs de la nouvelle organisation espèrent qu'elle remédiera à ces défectuosités. L'élimination des vieux bâtimens a permis de disposer d'un personnel considérable pour constituer des équipages, réduits, mais à effectif permanent, sur les navires en réserve, comme elle permet de ne soumettre à la mobilisation que des bâtimens en excellente condition et prêts pour le combat.

voilà pour la seconde ligne ou ligne de réserve. Disons maintenant de quelle façon seront répartis, dans les diverses parties du monde, les bâtimens chargés d'y promener le pavillon britannique.

Les croiseurs cuirassés ou protégés, envoyés dans les eaux extra-européennes, formeront trois groupes distincts: l'escadre d'Extrême-Orient qui réunira les bâtimens des stations de Chine, d'Australie et des Indes Orientales avec Hong-Kong pour base navale; l'escadre de l'Afrique méridionale qui aura son point d'attache au Cap; et un troisième groupe, dit du « service spécial » ou escadre d'instruction.

Tous les navires qui composeront le groupe d'Orient seront placés sous le commandement en chef de la station de Chine, qui, chaque année, réunira à Singapour, pour des manœuvres combinées, les divisions distinctes de son commandement. Le groupe du Cap aura pour mission principale de servir de lien entre l'escadre d'Extrême-Orient et la flotte de la Méditerranée.

Jusqu'ici, tout est simple, intelligible à première vue. Ce qui l'est moins, c'est la substitution de l'escadre du « service spécial » à toutes les divisions navales existantes d'Amérique.

Il n'est plus question, en effet, dans la nouvelle organisation, de la station de l'Amérique du Nord, de la station des Antilles, de la division de l'Atlantique Sud, de la division du Pacifique Américain, ou il n'en est question que pour dire que tout cela est supprimé. Les bases navales et les stations de charbon établies autour du vaste continent de l'Ouest seront, non pas abandonnées matériellement, mais inutilisées. Dans les arsenaux d'Halifax (Nouvelle-Écosse), de Port-Royal (Jamaïque), d'Esquimalt (Vancouver), qui ont coûté des sommes considérables, on ne maintiendra que des cadres; les travaux y seront interrompus. Non seulement on retire les navires des stations, mais on rappelle en même temps les troupes de terre qui tenaient garnison à la Barbade, à Antigua, à Santa-Lucia, comme à la Jamaïque, à Halifax et à Esquimalt.

L'escadre du « service spécial » remplacera-t-elle les divisions supprimées? Elle ne les remplacera pas. Création nouvelle, elle constitue un quatrième groupe de croiseurs, rattaché aux escadres de croiseurs des mers d'Europe; elle aura son port d'attache en Angleterre et présentera cette particularité qu'elle se composera de navires d'instruction.

Jusqu'à présent, les cadets et les mousses recevaient leur instruction en groupes séparés sur le *Britannia*, l'*Isis*, l'*Aurora*, et divers autres bâtimens anciens. Ils seront désormais embarqués sur des bâtimens modernes, ayant une valeur de combat, et qui seront groupés en une escadre dite du « service spécial. » Cette escadre aura pour chef le commandant actuel de la station de l'Amérique du Nord et des Indes Occidentales, supprimée. Elle se composera de six bâtimens et formera la « quatrième escadre » de croiseurs. Elle aura sa base non plus en Amérique, mais en Angleterre, à Devonport. Chaque année, elle fera trois croisières d'exercices pour les cadets et les mousses dans les Antilles ou sur les côtes des États-Unis et du Canada; mais, après chaque croisière, elle reviendra dans la métropole, et les arrangemens seront pris pour qu'elle passe annuellement 22 semaines en Angleterre et 30 semaines en croisière. Si une guerre éclatait, les mousses et les cadets seraient immédiatement transférés dans la métropole, et les équipages des bâtimens ainsi affectés à l'instruction seraient complétés dans le plus bref délai. L'escadre serait mise à la disposition des commandans de flottes pour participer aux opérations actives.

La suppression de la division du Pacifique, qui avait sa base à Esquimalt, de la division de l'Atlantique Sud, qui n'avait point de base permanente, de la division de l'Amérique du Nord et des Antilles, qui avait pour bases Port-Royal (Jamaïque) et Halifax (Nouvelle-Écosse), a causé en Angleterre un profond étonnement. Si un principe naval paraissait bien établi, c'est celui de la nécessité, pour l'efficacité d'une flotte et sa puissance de rayonnement, de l'existence dans toutes les mers d'un grand nombre de stations de charbon et de bases maritimes, avec toutes les installations nécessaires pour le ravitaillement et les réparations. La pensée de tous s'est immédiatement reportée aux conclusions de la grande commission royale, présidée par lord Carnarvon, où était proclamée l'importance de la Jamaïque comme centre de tous les intérêts anglais dans les mers de l'Amérique centrale.

Comment expliquer un tel changement de politique? Pourquoi ces suppressions? N'y avait-il pas là une étrange déperdition de force réelle, et quelle cause pouvait la justifier? Abandonner la station de la Jamaïque, n'était-ce pas renoncer publiquement à la défense des îles dans les Indes Occidentales?

Abandonner Esquimalt, n'était-ce pas renoncer à toute action dans l'Océan Pacifique? Aurions-nous donc, dit le 7 mars dernier, aux Communes, le terrible M. Gibson Bowles, conclu un arrangement avec les États-Unis?

Les anciens du Parlement rappelèrent des réductions analogues, opérées par M. Childers au temps de M. Gladstone, et qui avaient porté à l'efficacité des forces navales britanniques une atteinte dont elles n'avaient pu se remettre qu'après un grand nombre d'années. Quelle folie que cette diminution volontaire des réserves de combustible, d'approvisionnemens et de munitions, c'est-à-dire de l'énergie potentielle de la flotte dans les mers lointaines!

Diverses explications furent données par les défenseurs de la politique de l'Amirauté. Elles ne parurent point convaincantes, étant trop contraires aux idées acquises. L'une d'elles, assez plausible, fut que la guerre navale en Extrême-Orient venait de démontrer l'inutilité, le danger même ou le grand inconvénient de la multiplicité des bases navales subsidiaires, objet de dépenses continuelles en temps de paix, entraves en temps de guerre pour une flotte dont tous les mouvemens doivent être complètement libres. Ces bases navales permanentes seront remplacées avec profit par l'installation en temps de guerre de bases volantes comme celles que les Japonais ont organisées pour le blocus de Port-Arthur. Ces raisons étaient peu démonstratives. Mais on eut, le 22 mars dernier, de lord Selborne lui-même, dans la Chambre des lords, une justification des mesures adoptées pour les Indes Occidentales.

« La vraie cause, dit-il, est que la situation navale, dans ces parages, a été complètement « révolutionnée. » Un changement s'est produit, un des plus merveilleux dans l'histoire moderne, l'essor de la marine américaine. A l'époque où la commission de lord Carnarvon sur les stations de charbon préconisait la multiplicité des bases navales en Amérique, cette marine des États-Unis avait une histoire glorieuse, mais elle était faible en nombre de navires et en nombre d'hommes. Elle a pris en quelques années un développement prodigieux. Déjà une flotte magnifique est en service, et il y a en chantier ou en achèvement treize cuirassés et six croiseurs cuirassés (1). Le budget de la

(1) De ces bâtimens, cinq cuirassés de 14600 tonnes, deux cuirassés de 16000 tonnes, deux croiseurs cuirassés de 13400 tonnes, un croiseur cuirassé de

marine a été porté au-dessus de 500 millions de francs. Et ce n'est qu'un commencement. Les préparatifs pour la marine de l'avenir ont des proportions gigantesques. En Angleterre, l'Amirauté a dépensé 15 millions de francs pour ses nouveaux établissemens d'instruction navale, et on l'a accusée d'extravagance. Aux États-Unis, le Congrès a voté 55 millions pour le nouveau collège des cadets. »

Il semble que l'explication donnée par lord Selborne a tout justement rendu le problème un peu plus obscur. Si la marine des États-Unis est devenue aussi menaçante, et le premier lord de l'Amirauté n'a certes rien exagéré, ne devait-on pas supposer que les arrangemens nouveaux de répartition des escadres chercheraient à parer au péril? N'était-il pas évident, comme M. de Lanessan, notre ancien ministre de la marine, le dit un jour à un interviewer, que les États-Unis sont l'une des trois puissances, avec la France et l'Allemagne, que l'Angleterre peut se trouver amenée un jour à menacer de ses flottes? Et n'est-ce donc pas dans cette vue qu'aurait été créée cette escadre de l'Atlantique, qui apparaît pour la première fois, au moins avec cette importance, dans l'énumération des escadres britanniques? Mais comment concilier une telle interprétation avec le fait que l'Angleterre retire d'Amérique les forces navales et militaires, si peu importantes qu'elles fussent, qu'elle croyait jusqu'ici devoir y entretenir?

Il convient d'abord de ne pas se laisser abuser par ce nom de « flotte de l'Atlantique » donné à l'ancienne flotte ou escadre de la Manche. Après comme avant, sa tâche est la même : renforcer tour à tour, selon l'occurrence, la flotte de la Méditerranée ou celle des Iles Britanniques. Elle a, il est vrai, désormais pour base Gibraltar et non plus les ports métropolitains. C'est parce que les énormes travaux qui avaient été entrepris à Gibraltar, pour améliorer le port et le mieux protéger, sont maintenant terminés et que la place est en état aujourd'hui, et ne l'était pas auparavant, de servir de point d'attache à une flotte puissante.

Plus on étudie les détails de ce nouveau plan de répartition des flottes, plus on est amené à croire que peut-être, loin de

14500 tonnes, ensemble dix unités de combat de premier rang et du plus fort tonnage, ont été lancés dans le cours de l'année 1904. Le temps qui s'est écoulé pour ces dix bâtimens entre la mise en chantier et le lancement a varié entre dix-huit et trente mois.

viser la puissante flotte des États-Unis, celle du présent ou celle de l'avenir, évoquée par lord Selborne, ce plan a été en grande partie inspiré par des considérations d'un ordre tout contraire.

On sait comment le gouvernement américain entend interpréter aujourd'hui la vénérable doctrine de Monroe. Le maintien du *statu quo* dans le nouveau monde, en ce qui regarde les puissances européennes, est le principe directeur de cette interprétation. Les États-Unis ne permettront pas à une puissance de l'ancien monde d'acquérir de nouvelles possessions territoriales en Amérique. Dès lors, les Antilles anglaises ne se trouvent-elles pas aussi bien protégées (contre une agression européenne, bien entendu) que le sont Cuba et Porto-Rico, et ne devient-il pas inutile d'y entretenir des stations navales et des garnisons?

Ceci peut paraître une boutade. Protégées de cette façon contre une agression européenne, bien problématique, que deviennent les Antilles anglaises devant les États-Unis? Elles ne courront aucun risque, si, avec M. Archibald S. Hurd, fort compétent sur les choses navales d'Angleterre, on admet que le plan nouveau de répartition des flottes est fondé : sur une appréciation raisonnée de la situation stratégique en Europe ; sur une conception toute moderne de la mobilité des nouvelles forces navales ; enfin *sur la reconnaissance de l'amitié des États-Unis*. C'est ce dernier point qui vaut d'être examiné.

Il n'y a pas de limite pratiquement assignable à l'énorme accroissement de la flotte de l'Ouest. Les États-Unis ont déjà douze grands cuirassés en service et un budget naval d'un demi-milliard de francs. Rien ne les empêchera, s'ils le veulent absolument, d'avoir, d'ici quelques années, cinquante cuirassés et un budget de 1 200 millions. Mais le peuple américain est un peuple pratique, et, s'il peut concilier ses ambitions impérialistes avec une sage économie, il le fera. Or le *Sun*, un journal de New-York, publia, dans les derniers jours de décembre 1904, un article dans lequel il suggérait une coopération des marines des États-Unis et de la Grande-Bretagne dans des conditions analogues à celles qui régissent l'alliance entre la Grande-Bretagne et le Japon.

Le *Times*, commentant cet article sur un ton de satisfaction bien naturelle, dit que l'on y pouvait trouver un témoignage de sympathie du peuple américain pour le peuple anglais.

Le *Sun* répondit le 27 décembre que c'était là une erreur, qu'il n'était pas du tout question de sympathie, et que son premier article ne visait qu'à établir le côté *avantageux* qu'aurait un tel arrangement pour les deux parties, en leur permettant de réaliser une forte économie. En effet, aux termes d'un tel arrangement, les États-Unis s'engageraient à maintenir une marine égale à celle de l'Allemagne, et tout ce que l'Angleterre aurait à faire désormais serait de maintenir une marine égale aux forces navales combinées de France et de Russie. La combinaison aurait pour résultat la suppression, au point de vue anglais, de l'Allemagne comme facteur maritime, et, par là même, le spectre de l'invasion, dont l'esprit des Anglais est si fortement hanté à l'heure actuelle, se trouverait exorcisé pour jamais. L'arrangement, ajoute le *Sun*, ne serait impraticable que si les États-Unis pouvaient se trouver impliqués un jour dans un duel maritime, soit avec la Grande-Bretagne, soit avec la France, ce qui est tout simplement *inconcevable*. L'objet réel de crainte pour les Anglais, raisonnant sur des prévisions à longue portée, doit être la coalition hostile de la Russie, de la France et de l'Allemagne, coalition devant laquelle le Japon dut s'incliner après la guerre contre la Chine, et devant laquelle peuvent se trouver un jour l'Angleterre et les États-Unis.

Ainsi parlait le *Sun*, de New-York, quelques jours après la publication du mémorandum de décembre 1904, et l'on peut encore citer, à titre symptomatique, ce commentaire de M. Archibald S. Hurd, sur l'inutilité, pour les Anglais, du maintien de forces navales en Amérique : « Le sang est plus épais que l'eau, et l'intérêt bien entendu est encore plus fort que le sang. Aucune puissance européenne ne pourrait menacer la Jamaïque sans trouver devant elle les escadres des États-Unis. Dans une dizaine d'années, d'ailleurs, *les deux marines anglo-saxonnes* auront acquis une telle supériorité sur toutes les autres qu'une sorte quelconque d'alliance défensive aura été sûrement conclue entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. »

Qu'aurait donc fait ou voulu faire l'Amirauté en opérant ce vaste mouvement de concentration stratégique des flottes britanniques dans les eaux européennes, et dans celles de ses eaux qui sont le plus rapprochées de la métropole? L'intention doit paraître assez claire désormais, et la mer du Nord semble un champ clos désigné. Les Allemands ne s'y sont pas trompés, et l'ont

bien fait voir lors du petit incident Lee, qui a fait un certain bruit au commencement de 1905.

M. Arthur Lee, lord civil de l'Amirauté, assistant le 27 janvier dernier à un dîner de l'Association conservatrice et unioniste de Fareham, parla des changemens qui venaient d'être opérés dans l'organisation des forces navales de l'Empire et qui en doublaient la puissance et l'efficacité pour le combat. Il fit, à cette occasion, l'éloge de son chef, le premier lord de l'Amirauté et aussi celle du First Sea Lord (premier lord naval), sir John Fisher, dont le génie et l'énergie enthousiastes constituaient, avec la largeur de vues et la clairvoyance de lord Selborne, une combinaison magnifique, qui n'avait pas été égalée jusqu'ici. M. Lee, qui aime parler, prononça sur le même sujet, le 2 février, un discours à Eastleigh, devant ses électeurs. Ses paroles furent reproduites, le 4, dans les journaux de Londres, et des comptes rendus télégraphiques en parurent en Allemagne, où ils eurent le don de provoquer une grosse émotion dans la presse. Des journaux de toutes opinions, la *Vossische Zeitung*, la *Post*, le *Berliner Tagblatt*, et d'autres, interprétèrent les explications données par M. Lee sur la nouvelle répartition des flottes anglaises comme une menace directe à l'adresse de l'Allemagne.

Le lord civil n'avait pu, en effet, éviter dans ces explications de parler de la mer du Nord, dont l'importance stratégique ne cesse de s'accroître. Membre subordonné de l'Amirauté, fraction de ministre, ce personnage, que le hasard avait mis en situation de causer en Allemagne, par quelques paroles, une émotion comparable à celle qu'eût pu provoquer un discours agressif de M. Chamberlain, essaya d'atténuer, le 7 février, toujours à Eastleigh, la portée de ses premières déclarations. Il n'avait jamais eu l'intention de menacer l'empire germanique. Il avait simplement constaté le fait que « la Grande-Bretagne attend avec un sentiment d'anxiété un conflit qui aurait pour théâtre la mer du Nord, mais *qu'elle a maintenant* la consolation de penser que, si ce conflit venait à se produire avant longtemps, elle serait en situation de porter les premiers coups. »

Il y a certaines façons d'excuser une offense qui ne réussissent qu'à l'aggraver. On prétendit que les paroles de M. Lee avaient été exactement celles-ci : « Au cas où, par malheur, la guerre viendrait à être déclarée, la flotte britannique, dans les conditions actuelles, serait en état de porter le premier coup,

avant même que l'adversaire ait eu le temps de lire dans les journaux la déclaration de guerre. » En Allemagne les journaux fulminèrent de nouveau. N'est-ce pas l'un d'eux qui exprima le regret qu'on ne fût plus au temps où un lord civil de l'Amirauté, ayant parlé comme l'avait fait M. Lee, aurait été invité par le premier ministre à donner sa démission, avant même qu'il eût eu le temps de lire dans les journaux des commentaires sur son discours?

Il fallut que le gouvernement anglais infligeât une sorte de désaveu à l'intempérant orateur d'Eastleigh, et l'on eut enfin une version officielle des déclarations qui avaient déchaîné ce petit orage international : « La flotte britannique est maintenant, au point de vue stratégique, prête pour toute éventualité, car nous devons supposer que toutes les puissances navales sont pour nous des adversaires possibles. Par suite du développement des nouvelles puissances maritimes, nous avons malheureusement plus d'ennemis possibles qu'autrefois, et nous devons regarder anxieusement, non seulement du côté de la Méditerranée et de l'Atlantique, mais aussi du côté de la mer du Nord. » Ce qui ressort avec netteté de cet incident, c'est que, dans l'esprit des Anglais en général, et dans celui de M. Lee en particulier, la pensée du fameux exploit accompli dans la rade de Port-Arthur par les torpilleurs japonais, au cours de la nuit du 7 au 8 février 1904, agit avec la puissance d'une obsession, d'une hantise obstinée, d'une sorte de suggestion hypnotique. Il ne suffit plus d'être prêt pour la guerre. Il faut être en mesure de porter le premier coup, et un premier coup d'une telle force, que le destin de toute la guerre en soit fixé.

AUGUSTE MOIREAU.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Le Duel*, pièce en trois actes, par M. Henri Lavedan. — Vaudeville : *L'Armature*, pièce en cinq actes tirée du roman de M. Paul Hervieu, par M. Eugène Brieux.

Était-il possible, en plein vingtième siècle, de mettre à la scène une pièce qui, à la manière des moralités de notre ancien théâtre, ne serait qu'un dialogue entre l'esprit et la chair, le ciel et l'enfer, Dieu et Satan? Dans cette pièce qui emprunterait sa substance à la morale religieuse et qui ne tirerait son action que du progrès d'une analyse de plus en plus aiguë, pourrait-on introduire tous les élémens du drame, un intérêt humain, des êtres vivans pour ou contre qui nous prendrions parti? La tentative était pour déconcerter les plus audacieux; d'autant qu'il ne suffisait pas de la mener honorablement à bonne fin : il fallait y réussir avec éclat, y triompher de haute lutte. C'est ce que vient de faire M. Henri Lavedan. Sa nouvelle comédie est une des plus originales et des plus hardies que nous eussions entendues depuis bien longtemps. Elle forme une espèce de contraste violent avec les platitudes où se traîne si souvent le théâtre d'aujourd'hui. Elle nous transporte, d'une poussée vigoureuse, dans la région des belles discussions, de la philosophie et de l'éloquence, sans rien abandonner des exigences de la scène. L'auteur du *Prince d'Aurec* et du *Marquis de Priola* ne nous avait encore rien donné qui lui fît tant d'honneur.

Le « duel » auquel on va nous faire assister est celui de l'idéal chrétien contre l'idéal païen. La morale chrétienne n'envisage que le devoir, celui qui s'impose à tous, absolument, sans concessions et sans compromis, et ne tient compte ni des révoltes ni des souffrances de l'individu. Ou, pour mieux dire, ces révoltes, elle ne les ignore pas, ces souffrances, elle ne refuse pas de les prendre en pitié, mais elle les

change en mérites et en fait jaillir toute pure la source inépuisable des joies mystiques. La morale païenne envisage d'abord la jouissance de l'individu. Elle nous dit : « Parmi toutes les aspirations que la nature, consciente de ses fins, a mises en nous, il en est une qui prime les autres : c'est l'aspiration au bonheur. Quand toutes les forces de notre être, toutes les puissances de notre instinct nous sollicitent dans le même sens et nous crient que notre bonheur est là et non pas ailleurs, comment et pourquoi résister au plus impérieux des appels? Ce n'est pas impunément qu'on s'écarte de la vérité, pour suivre des chimères forgées par l'esprit : l'heure est bientôt venue où, dans le regret de la jeunesse envolée, il ne reste plus qu'à faire le compte des biens dont on s'est volontairement privé. » Telles sont les deux conceptions de la vie que nous allons voir se heurter. Ce duel est par lui-même éminemment dramatique, puisque la lutte est l'élément essentiel du drame : il suffira qu'il s'engage à propos d'une question d'amour et dans un cœur de femme.

La duchesse de Chailles est infiniment malheureuse. On l'a mariée au triste représentant d'un grand nom, à un dégénéré, rongé de vices et de maladies, et que la manie de la morphine mène grand train à la folie. Ce misérable est soigné dans un asile que dirige le docteur Morey. Rapprochés par les soins quotidiens qu'exige le malade, la duchesse de Chailles et le docteur Morey en sont venus à éprouver l'un pour l'autre un amour passionné; et bien que la duchesse s'efforce encore de cacher le trouble de son âme et de faire une belle résistance, nous voyons clairement qu'elle est à bout de courage. Je m'empresse de noter qu'il y a, dans l'amour de cette grande dame pour le médecin de son mari, quelque chose qui nous déplaît et qui nous choque. En entrant dans une salle de théâtre, nous commençons par nous y imprégner de préjugés, dont l'un des premiers est le préjugé nobiliaire. Cela nous gêne de voir une duchesse haleter d'amour pour le médecin des fous.

Si encore l'auteur avait prêté à ce docteur Morey quelque séduction! Mais il l'a rendu continûment antipathique; et c'est le principal défaut de l'ouvrage. Certes, l'amour est l'amour, il se suffit à lui-même, on le constate et on ne l'explique pas; mais s'il en est ainsi dans la vie, il n'en va pas tout à fait de même au théâtre. Ici l'homme aimé doit encore nous paraître aimable. Il aurait fallu faire de Morey le docteur irrésistible, l'adorable athée, l'aliéniste délicieux. Cela même servait à la thèse de l'auteur et contribuait à renforcer le drame. Plus nous aurions partagé la sympathie de la duchesse de Chailles pour l'ineffable directeur de l'asile Morey, plus nous au-

rions été touchés par la souffrance de ce cœur déchiré, plus nous aurions apprécié l'intensité de la lutte qui s'y livre. C'était par la vertu de son charme, par l'humanité de ses discours que Morey pouvait triompher des résistances de la femme délicate et tendre dont il s'est épris. Mais on nous montre en lui une espèce d'âpre sectaire et de farouche anticlérical. Il est tout à la fois brutal et fat. Il a une façon qui n'est qu'à lui de faire sa cour. Dans l'amour de la femme qu'il convoite, il poursuit principalement le triomphe de ses doctrines philosophiques, et ne s'en cache pas. En couronnant sa flamme, c'est son athéisme que la duchesse réjouira. Au surplus, il la prévient qu'elle n'aura pas à s'en repentir : en le repoussant, elle ne sait pas ce qu'elle refuse! Ce Morey a une superbe confiance en lui pour faire le bonheur d'une femme. Il y a des gens qui ne manquent jamais une occasion de dire une sottise; c'est chez eux un don de nature, c'est une fonction : ils la remplissent avec la sûreté de l'instinct. Morey est de ces gens-là. Ses actes sont en conformité avec son langage. Ce qu'il accomplit de vilenies sous nos yeux dépasse sensiblement la mesure ordinaire. Tout concourt à nous le faire prendre en grippe, et, partant, à rendre tout à fait désobligeant l'amour de la duchesse pour ce butor.

Le docteur Morey est le représentant de la morale païenne; l'idée chrétienne est représentée par l'abbé Daniel et Mgr de Bolène. C'est ici qu'était le principal écueil de la pièce, et que l'auteur a dû se sentir guetté par le redoutable poncif. M. Lavedan l'a évité aussi complètement qu'il était possible; c'est son principal mérite. Ces deux types de prêtres sont différens, au point de former contraste; et ils sont, l'un et l'autre, pris sur le vif. L'abbé Daniel, un très jeune prêtre, a vécu dans le monde : il en a partagé les erreurs, à telles enseignes qu'il a été un fort mauvais sujet. Il s'est converti à la suite d'un drame de famille; il est entré dans les ordres; mais son âme, pour avoir été purifiée, n'a pas été changée. Il est resté un esprit inquiet; il a conservé un culte presque païen pour la beauté, pour ce qui est distingué, raffiné, aristocratique. Sa piété, toute sincère qu'elle soit, se complique de dilettantisme, et peut-être n'est-elle qu'une forme supérieure et particulièrement noble du dilettantisme. Ne lui demandez ni la simplicité, ni l'onction : il est de son temps. Ces inquiétudes et ces complications, Mgr de Bolène affirme que lui-même il les a connues. Nous avons quelque peine à l'en croire. Ce missionnaire dont les Chinois ont fait un martyr, et le gouvernement de la République un chevalier de la Légion d'honneur, a mis dans sa foi la carrure ro-

buste, l'assurance et la vigueur tranquille de son tempérament de lutteur. Il traite par le mépris les mièvreries de l'âme moderne. Il sauve le pécheur en le rudoyant. Sa piété est la forme que prend chez cet apôtre taillé en athlète l'énergie combative.

Comme il faut bien que tous ces personnages en viennent à se rencontrer et qu'ils soient mis aux prises, nous les verrons défiler dans le cabinet du docteur Morey où les amènent divers prétextes. Pour rendre le duel plus âpre, l'auteur imaginera que l'abbé et le docteur sont deux frères ennemis. La duchesse de Chailles, médiocrement croyante, mais chez qui se réveille une ancienne religiosité, se sera agenouillée au confessionnal, sans savoir que le prêtre auquel elle s'est adressée fût précisément le frère de l'homme qu'elle aime... Cela sans doute est un peu artificiel; mais plus l'essence morale de la pièce était subtile, et plus les ressorts du drame devaient être tendus.

Le deuxième acte, qui est celui des rencontres et des reconnaissances, est de tous points admirable pour la vigueur, la franchise et l'emportement. Nous avions quitté la duchesse de Chailles au moment où elle avait promis sa visite à Morey pour le lendemain. Comme elle s'acheminait déjà au rendez-vous, elle a été reprise de scrupules; elle a obliqué, elle est retournée s'abîmer dans la confession et dans la prière. N'ayant pas rencontré le prêtre à l'église, elle est, dans son ignorance des règles ecclésiastiques, allée le trouver chez lui. Morey la rejoint, et, l'abbé ayant été appelé auprès d'un mourant, il reste seul avec elle pour cette explication décisive, que nous attendions et qui s'imposait. C'est une des scènes maîtresses de la pièce ; car c'est ici que chacun des deux personnages nous livre le fond de son âme, que se heurtent les deux morales, et que se répondent les argumens vivifiés par la passion. Cette scène en aura pour pendant une autre de même ordre et de même beauté : celle où les deux frères seront mis en présence et en antagonisme. Quel intérêt peut avoir le prêtre à empêcher que la duchesse de Chailles ne devienne la maîtresse de l'homme qu'elle aime et qui l'aime? Il y a un infâme soupçon, il y a une basse accusation : Morey n'hésite pas à la ramasser pour la jeter à la tête de son frère. Cet abbé, s'il veut si fort le salut de sa pénitente, c'est qu'il éprouve pour elle un sentiment où la charité chrétienne n'est que le masque de l'amour profane. Il est jaloux, tout bêtement; et c'est le vrai secret de sa sévérité. Morey ne s'est-il servi de cette atroce insinuation que comme d'une arme? Ou bien est-il de ceux qui, naturellement et par habitude de manie antireligieuse, salissent les rapports du prêtre et de la femme? Dans les deux cas,

son procédé nous paraît également inqualifiable. Mais pendant qu'il subit l'invective de son frère, nous sentons que quelque chose faiblit chez l'abbé Daniel, qu'un doute, une appréhension, une terreur s'éveille en lui. C'est la pièce qui rebondit, et c'est l'intérêt de psychologie qui se renouvelle.

Car on a reproché au début du troisième acte d'être languissant; on s'est plaint que tour à tour la duchesse de Chailles et l'abbé Daniel vinssent nous faire entendre une confession inutile. Tout au contraire, ces deux morceaux étaient nécessaires dans un drame qui est celui de la conscience religieuse. Nous sommes, cette fois, dans le salon des Missions. Quinze jours se sont passés. La duchesse de Chailles, qui n'a plus revu ni l'abbé Daniel ni le docteur Morey, est venue trouver Mgr de Bolène. Elle lui fait part de la résolution qui, maintenant, est la sienne : elle veillera jusqu'au bout sur l'infortuné dont on a fait son mari ; elle assistera à cette agonie, qui d'ailleurs ne peut plus guère se prolonger. Après cela, elle entrera dans la vie religieuse; l'ordre le plus austère est celui qu'elle choisira : il n'est humiliations et tortures par lesquelles il ne lui tarde de se mortifier. Le missionnaire écoute ces paroles ardentes sans étonnement et sans émoi : dans cette fureur de s'humilier, il n'a pas eu de peine à reconnaître un des caractères que prend volontiers la piété chez certaines âmes, encore neuves à la dévotion, et qui est l'orgueil. De son côté, l'abbé Daniel déclare qu'il est désormais indigne d'être prêtre, qu'il a perdu non seulement la quiétude de l'esprit, mais la foi elle-même et qu'il est un grand coupable. Avec la même bonhomie bien portante et souriante, le missionnaire accueille ces plaintes dont l'accent ne lui est pas nouveau. L'abbé Daniel souffre de cette maladie du scrupule, à laquelle les plus pieuses entre les âmes sont sujettes. Il a besoin de changer de milieu : il ira faire un tour chez les sauvages, à titre de missionnaire; cela est souverain comme remède à nos maux d'extrêmes civilisés.

Il faut conclure. Tout nous achemine à un dénouement, qui était le seul possible, et qu'au surplus on avait eu soin de nous faire prévoir dès les premières scènes. Si on a fait du duc de Chailles un malade parfaitement incurable et condamné sans appel, c'est apparemment qu'on avait besoin de sa mort. Au début du troisième acte, nous apprenons en effet que cet enragé morphinomane, dans un accès de délire, s'est jeté par la fenêtre de son hôtel, et qu'on est occupé, en lavant le pavé de la cour, à effacer les dernières traces de cette inutile destinée. La duchesse de Chailles est libre. Et elle est, aussi peu que personne, faite pour la vie religieuse. Elle doit être femme et mère :

l'unique rosaire qu'elle doive égrener, ce sont les dix petits doigts d'un enfant. Donc, elle va porter un deuil décent, après quoi elle épousera le docteur Morey : c'est l'abbé Daniel lui-même qui lui en donne le conseil et qui lui prescrit ainsi son devoir. Souhaitons que ce devoir ne soit pas une pénitence et que cette pénitence ne soit pas trop rude ! Que cette jeune veuve épouse le rébarbatif aliéniste, puisqu'il n'y a pas moyen qu'elle fasse autrement ! Et peut-être, après tout, le bonheur apprivoisera-t-il cet ours.

J'ai signalé au passage les imperfections du *Duel*. La plus grave réside dans le rôle de Morey. Nous aurions voulu que la balance fût tenue plus égale entre l'avocat de Dieu et l'avocat du diable. Et puisque, à la fin, l'athée devait être récompensé, nous aurions aimé qu'on nous le montrât moins indigne d'une récompense d'ailleurs si charmante. Les événemens paraissent trop arrangés, trop combinés; et il faut bien que ce soit l'avis de M. Lavedan, puisqu'il fait dire par un de ses acteurs que les choses n'auraient pu se passer ainsi sans une intervention de la Providence et s'il n'y avait du miracle dans l'affaire. Disons encore que les personnages de M. Lavedan parlent très bien, mais qu'ils s'écoutent parler, et que si la pièce est très bien écrite, on s'en aperçoit un peu trop. Ces réserves faites, il reste que le *Duel* est une pièce d'un rare mérite. Elle tranche heureusement sur la production courante de notre théâtre. Elle entre dans le vif des préoccupations d'aujourd'hui, tout en remuant des questions qui sont de tous les temps. Et, après l'avoir entendue, on sait gré à l'auteur qui nous a fait goûter avec tant de vivacité un plaisir d'une qualité si relevée.

L'interprétation du *Duel* a été un triomphe pour M. Le Bargy et pour M. Paul Mounet. M. Le Bargy a dessiné avec une justesse et une finesse de trait des plus remarquables la figure, si difficile à mettre à la scène, de l'abbé Daniel. Et non seulement il nous a fait deviner ce travail intérieur qui donne au rôle un grand intérêt psychologique, mais il a eu, à certains momens, des accens d'une largeur, d'une puissance et d'une simplicité qui sont le dernier mot de l'art. Cette création restera au nombre de ses plus belles, si même elle n'est jusqu'à présent la plus complète que nous lui devions.

M. Paul Mounet a été excellent de bonhomie et de dignité. Il n'a pas mis une fausse note dans ce rôle, où il nous a plus d'une fois fait sourire, et qui est comme l'heureuse détente de la pièce.

Mme Bartet, la duchesse de Chailles, avait un rôle bien décevant et qu'elle n'a dû aborder qu'avec tremblement. Elle s'en est tirée à son

grand honneur, et nous a fait une fois de plus admirer l'intelligence, la souplesse et l'incomparable distinction de son jeu.

Quant à M. Duflos, je crains qu'il ne soit, pour une bonne part, coupable de la fâcheuse impression que nous a faite le personnage de Morey. Il est continûment raide, dur, maussade. Déchaîné dès les premières scènes, il traverse toute la pièce en proie à une sombre fureur et à une agitation forcenée.

Nos lecteurs ont sans doute trop présent à l'esprit le beau roman publié ici même par M. Paul Hervieu, *l'Armature*, pour qu'il y ait lieu de leur en rappeler le sujet. L'auteur s'était proposé de montrer comment l'argent est « l'armature » de notre société, et il avait exécuté son dessein avec cette âpreté qui est la marque de son talent. L'aventure, dans ce qu'elle avait d'essentiel, était celle d'une femme qui trompe son mari, par amour conjugal. Pour sauver de la ruine et de la misère ce mari trop aimé, Mme d'Exireuil se donnait au financier Saffre. C'est cette aventure que M. Brieux a mise en scène dans la pièce qu'il a tirée du roman de M. Hervieu et que joue en ce moment le Vaudeville. Le drame atteint toute son intensité au quatrième acte, lorsque d'Exireuil fait avouer à sa femme la faute qu'elle a commise par une aberration si particulière de l'esprit de sacrifice. La toile tombe sur ce mot que Mme d'Exireuil jette à son mari déjà prêt à sortir pour aller trouver le baron Saffre : « Tue-le! » Mais il aura beau courir, d'Exireuil n'ira pas si vite que la destinée. Le baron Saffre, qui a fait de mauvaises affaires, est frappé d'apoplexie, et comme nous avons assisté, pendant une bonne partie du dernier acte, à son agonie, quand d'Exireuil arrive, nous savons bien qu'il est trop tard : le mari outragé ne pourra tirer de son offenseur une juste vengeance : il faudra qu'il reste avec son déshonneur.

Mlle Cerny a été dans le rôle de Mme d'Exireuil aussi émouvante que la situation le comportait. M. Grand a été terrible, comme toujours. M. Chelles est un baron Saffre beaucoup trop paterne.

René Doumic.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA VIE DANS LES TUNNELS

Il y a tunnels et tunnels, comme il y a fagots et fagots. Il y a les longs et les courts, les géans et les nains. Les petits n'ont pas d'histoire. Les grands en ont une qui est universellement connue. C'est le cas pour les trois grandes percées des Alpes : le tunnel du Mont-Cenis qui atteint une longueur de 12 kilomètres et a exigé onze années de travail, de 1859 à 1870 ; celui du Saint-Gothard qui a quinze kilomètres et dont la construction a duré huit ans ; et le plus récent, celui du Simplon, qui n'a guère moins de vingt kilomètres de développement et a été achevé en sept ans, de 1898 à 1905. Ce sont là des œuvres colossales. Elles offrent un intérêt évident pour l'art de l'ingénieur; elles ont une portée considérable et aperçue de tous au point de vue économique et commercial. Elles facilitent les relations de peuple à peuple ; elles suppriment les barrières, par lesquelles la nature séparait les nations.

Cette façon de circuler ainsi sous terre, dans des galeries de taupe, au lieu de cheminer à ciel nu, dans la pure atmosphère, pour contraire qu'elle soit au vœu de la nature, n'en a pas plus d'inconvéniens. La grande majorité des voyageurs n'éprouve ni incommodité ni malaise : ils sortent parfaitement indemnes de cette courte épreuve, et précisément parce qu'elle est courte. Mais si l'épreuve se prolonge ou se répète, ce qui est le cas pour les employés des trains et pour les ouvriers de la voie, alors les inconvéniens apparaissent; la défectuosité du milieu, l'insuffisance de l'atmosphère ambiante produisent leurs effets. Les conditions nouvelles et anormales où l'homme se

trouve placé exercent une action sur sa constitution et sa santé. Elles créent des risques particuliers ; elles engendrent des maladies professionnelles. Les voyageurs très rarement, mais habituellement le personnel des trains, les employés chargés de la garde et de l'entretien des galeries sont exposés à des accidens sur lesquels a dû s'arrêter l'attention des physiologistes et des médecins.

I

Les tunnels ordinaires n'ont pas de droits sérieux à la sollicitude des hygiénistes. Longs de quelques mètres, ou, au plus, de quelques centaines de mètres, les trains les parcourent en un petit nombre de secondes ou de minutes. Ces ouvrages d'art sont des couloirs obscurs, humides, chauds, souvent remplis d'une fumée étouffante ; mais ils ont le mérite d'être courts. On en est sorti avant d'en avoir éprouvé d'incommodité sérieuse.

La ventilation de la plupart des tunnels est mal assurée ou pas assurée du tout. Le soin d'y renouveler l'air est confié à la bonne nature, aux lois de la physique, à l'intervention providentielle de la météorologie. L'ingénieur a escompté les vents, les courans d'air possibles, la lente diffusion qui mélange les gaz du dehors et du dedans. Le calcul est justifié pour les tunnels courts : il est en défaut pour les tunnels longs.

Dans ceux-ci, chaque convoi laisse les gaz de combustion et la fumée de sa machine : de l'acide carbonique, un peu d'oxyde de carbone, de l'aldéhyde formique, de l'acide sulfureux provenant des pyrites mêlées au charbon, de l'acétylène, et d'autres encore. La quantité d'oxygène y est moindre que dans l'air du dehors, puisqu'une partie a été consommée par le foyer au cours de la traversée. Le convoi suivant chasse devant lui cette colonne d'air usé déposée par son prédécesseur ; il la refoule comme fait un piston pour le contenu d'un corps de pompe ; et il la remplace par ses propres déchets gazeux. Si les trains se succèdent à de brefs intervalles, la viciation s'aggrave à chaque fois, puisque le convoi nouveau opère, au moins en partie, sur le résidu du précédent. Les gaz toxiques provenant de la combustion incomplète s'accumulent dans l'atmosphère du conduit souterrain. Les longs tunnels, à cause de cela, ne se prêtent pas à une très active circulation.

Dès que le tunnel dépasse une certaine étendue, la viciation de l'atmosphère ambiante par les gaz du charbon peut créer un

danger plus ou moins grave. On est donc autorisé à juger sévèrement la négligence du constructeur qui n'a rien prévu pour le renouvellement de l'air. C'était, de sa part, un faux calcul de compter sur la chasse d'air produite par le passage des convois. A la vérité, le train pousse la colonne gazeuse viciée qui lui fait front et aspire celle plus ou moins pure qui lui fait suite; mais ce jeu de seringue ne suffit pas à purger complètement le souterrain de l'atmosphère malsaine qu'il contenait. Indépendamment des remous qui se produisent fatalement et qui s'opposent, en partie, à la pénétration de l'atmosphère pure de l'arrière, il faut tenir compte de la quantité d'air qui passe à chaque instant dans le foyer et s'y charge des produits d'une combustion de plus en plus imparfaite. Il y a des circonstances qui aggravent cette viciation : c'est, par exemple, la lenteur de la marche des convois, l'usage de deux machines, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière, le patinage et l'essoufflement des locomotives dans la montée des tunnels à pente marquée. Il y a, en revanche, des précautions qui en atténuent ou en écartent les inconvéniens : c'est d'abord l'existence, dans un grand nombre de tunnels, de cheminées d'appel, toujours trop rares; d'autres fois, c'est l'installation de ventilateurs qui dissipent les tourbillons de fumée et dessèchent l'air; d'autres fois encore, c'est, comme au Simplon, la création d'une *galerie parallèle;* ou enfin, le procédé préconisé par MM. A. Mosso, Piutti et les membres de la commission italienne, et qui consiste dans l'emploi de l'oxygène comprimé pour l'alimentation des chaudières dans les parties dangereuses des galeries.

Les dangers du séjour prolongé dans les grands tunnels en exploitation, ou même les inconvéniens d'une simple traversée opérée sans précaution, ne sont point imaginaires. Les accidens sont si réels, ils se sont multipliés à tel point sur certaines lignes que les gouvernemens ont dû s'en préoccuper. Ils ont chargé des commissions scientifiques, composées surtout de physiologistes, d'en poursuivre l'étude, d'en faire connaître les mécanismes, les causes et les remèdes. Le gouvernement britannique s'est adressé au professeur Haldane d'Oxford. Le gouvernement italien, en 1899, a chargé M. Mosso, le physiologiste bien connu, d'examiner, de concert avec le professeur A. Piutti, les conditions de respirabilité des tunnels du réseau péninsulaire.

Ce sont les résultats de ces enquêtes que nous nous proposons de résumer ici. L'achèvement du souterrain du Simplon, l'accident fatal qui en a marqué l'inauguration et qui a coûté la vie à l'un des ingénieurs donnent à ces questions un intérêt nouveau.

II

Les accidens morbides causés par le séjour dans les tunnels sont dus à deux causes : à la viciation de l'air comme cause principale, à la chaleur, comme cause accessoire. Ce sont les employés, mécaniciens, chauffeurs, serre-freins qui en sont les plus fréquentes victimes. Les voyageurs y échappent habituellement. L'air est surtout rendu nuisible par la présence d'une petite quantité d'oxyde de carbone. M. Mosso et ses collaborateurs ont étudié la composition du gaz qui s'échappait de la cheminée dans un cas où la machine peinait et où le mécanicien poussait le feu pour entraîner le convoi sur la voie montante. Ils y ont trouvé à peine 4 pour 100 d'oxygène. C'est un air qui a perdu les trois quarts du gaz essentiel à la respiration. En revanche, il contenait jusqu'à 3 pour 100 d'oxyde de carbone, c'est-à-dire une proportion considérable d'un gaz toxique. On sait, en effet, d'après les expériences de Haldane, de Gréhant et de beaucoup d'autres physiologistes qu'un air qui renferme une proportion de ce gaz cinquante à cent fois moindre (0,05 pour 100) est capable de faire sentir ses effets toxiques sur l'homme, à la condition d'être respiré suffisamment longtemps.

La chaleur augmente cette toxicité de l'air ou, tout au moins, en aggrave les effets. Nous devons à M. U. Mosso une description des malaises qui sont engendrés par cette fâcheuse collaboration. Ils ont été observés dans le tunnel de Ronco sur la ligne de Gênes à Turin. La température sur la plate-forme de la machine de tête atteignait 50°. Ce sont là des conditions presque intolérables pour le mécanicien et le chauffeur parce qu'il s'agit d'une chaleur humide. L'homme supporte des températures beaucoup plus élevées si le milieu est sec : l'organisme lutte alors contre l'échauffement par l'évaporation qui se produit à la surface du corps. Si l'air est humide, cette ressource fait défaut : l'évaporation est empêchée, l'organisme est surchauffé et les effets désastreux de cette surchauffe se développent et se superposent à l'intoxication oxycarbonique.

Le mécanicien et le chauffeur sont ainsi enveloppés d'une sorte de nuage asphyxique et brûlant, formé par l'air qui, sorti de la cheminée, est allé frapper la voûte et s'est renversé sur les malheureux agens L'irrespirabilité de cette atmosphere se manifeste souvent par un signe qui émeut, inquiète et affecte profondément le personnel des machines. La lumière qui éclaire le manomètre et permet de lire la pression

de vapeur dans la chaudière faiblit et s'éteint. Cette extinction des lampes est un signe funèbre.

La condition des gardes-freins n'est pas meilleure, bien qu'ils soient éloignés de la machine, c'est-à-dire du foyer d'échauffement et de viciation. Juchés dans une guérite, à la partie supérieure de l'une des dernières voitures, ils sont près de la voûte où s'accumule l'air le plus altéré et le plus chaud. Quant aux voyageurs, leur position est beaucoup meilleure : aussi échappent-ils plus ou moins complètement aux accidens qui frappent le personnel.

Les conséquences de cette action combinée de la chaleur et de la corruption de l'air par l'oxyde de carbone pourraient être très graves et même mortelles, si la situation se prolongeait, si, par exemple, la locomotive patinait longtemps sans pouvoir avancer. En fait, ces circonstances aggravantes se présentent assez rarement. Le pire que l'on observe, ce sont des évanouissemens, des pertes de connaissance, des symptômes d'asphyxie à son début. La situation s'améliore rapidement par suite du mouvement du train et de sa sortie du tunnel.

Le plus souvent, l'empoisonnement en est resté au premier degré. Les employés ont seulement ressenti un violent mal de tête; ils ont éprouvé des sensations pénibles de nausée et enfin une fatigue, une impression d'épuisement musculaire qui s'exagère au moindre effort et met l'homme hors d'état d'accomplir un travail fatigant. L'ensemble de ces malaises est connu, dans le langage des employés de chemins de fer, sous le nom de *caldana*. Les médecins ont constaté ces symptômes et consacré leur groupement, — leur syndrome, comme on dit en médecine, — en une sorte d'entité morbide qui pourrait être appelée le *mal des tunnels*. Il y aurait donc un mal des tunnels comme il y a un mal des montagnes et un mal des ballons. On verra, dans un instant, que, précisément, ces trois mots n'en forment qu'un seul.

A côté de cet empoisonnement aigu et passager dont sont particulièrement victimes les employés de la traction, on a constaté, dans ces mêmes tunnels des Apennins, de Ronco, et dei Govi, une sorte d'empoisonnement chronique. Les victimes de cette affection sont surtout les ouvriers chargés des travaux d'entretien et qui séjournent dans les galeries pendant quatre ou cinq heures par jour, et enfin les employés de la voie, gardiens et surveillans, dont le service quotidien a une durée de huit heures. Un certain nombre d'entre eux se plaignent de maux de tête habituels, de perte d'appétit et de faiblesse.

Ils maigrissent, deviennent pâles et anémiés. Très fréquemment, ils sont empêchés de continuer le service et doivent être remplacés au bout de quelques mois ou d'une année ou deux.

III

La fréquence des accidens du *caldana*, c'est-à-dire du *mal des tunnels* observés par la commission italienne sur les lignes dei Govi tient à l'intensité du trafic sur ces voies ferrées. Ce sont deux lignes qui courent à peu près parallèlement l'une à l'autre, du Sud-Ouest au Nord-Est, du golfe de Gênes vers la vallée du Pô. La plus ancienne date de 1853; l'autre, relativement nouvelle, a été créée en 1889 pour soulager la première, devenue insuffisante. Elles relient le port de Gênes à Turin et à la vallée du Pô et centralisent à peu près tout le trafic du grand port méditerranéen avec l'Italie du Nord.

Ces deux lignes ferrées traversent la ceinture montagneuse que l'Apennin dessine autour de Gênes; elles la franchissent au moyen d'une multitude d'ouvrages d'art, viaducs et galeries. Sur l'ancienne ligne se trouve le tunnel dei Govi, qui offre un développement de 3258 mètres avec une seule cheminée d'appel : il y passe chaque jour dix-huit trains de marchandises et sept trains de voyageurs dans l'espace de vingt heures : les quatre heures restantes étant consacrées à l'examen et à la réparation des voies. La ligne nouvelle présente le tunnel de Ronco, qui a 8291 mètres de longueur et huit puits d'appel et qui est sans doute la plus longue des galeries souterraines du réseau italien. Elle donne passage quotidiennement à trente-deux trains de marchandises et à dix trains de voyageurs. L'une et l'autre présentent donc les conditions les mieux faites pour la production des accidens typiques du mal des tunnels. Et, en effet, c'est la fréquence de ces accidens qui a fourni un point de départ aux études que nous résumons en ce moment.

C'est dans le tunnel de Ronco que M. U. Mosso, frère et collaborateur du chef de la mission, a voulu éprouver les conditions de respirabilité de l'air. Il y descendit le 11 avril 1900 par l'un des puits-cheminées, celui qui, de la station de Busalla, aboutit à peu près au milieu du tunnel. Un escalier de 284 mètres de hauteur permet la descente. Au bas de cet escalier, dans le souterrain, l'air est bon, renouvelé; il fait éprouver une sensation de fraîcheur. D'ailleurs la température du tunnel n'est jamais très élevée : elle se maintient entre 19° et 20°. En parcourant cette galerie souterraine, entre deux

puits d'appel, on trouve, longtemps encore après le passage d'un train, que la composition de la colonne d'air est très différente d'un point à l'autre. On rencontre des régions où la fumée est épaisse, l'air immobile et chaud : il est opaque au point que l'on ne peut apercevoir les fanaux disposés de distance en distance. Ailleurs, au contraire, entre deux autres cheminées d'appel, l'air est transparent, léger et bien mélangé.

Pendant les sept heures que le savant italien a passées dans le tunnel, il n'éprouva que des troubles relativement bénins : un affaiblissement de la mémoire, un peu de surdité, une augmentation de température du corps, un peu de moiteur de la peau, un état de fatigue disproportionné à l'exercice accompli, le défaut d'appétit. Ce sont là des manifestations très atténuées du *mal des tunnels*. Les symptômes confirmés ne se sont bien développés qu'au moment de la sortie et dans les heures qui suivirent. Le mal de tête d'abord léger devint bientôt pénible : des sensations de nausée s'y joignirent, qui aboutirent à des vomissemens : la faiblesse, l'abattement, le malaise furent extrêmes et se prolongèrent jusqu'au lendemain matin.

Il est vraisemblable que si l'observateur avait répété l'épreuve, il n'en aurait pas éprouvé, toutes les fois, des suites aussi pénibles. Beaucoup d'employés qui ont eu un aussi mauvais début se sont habitués ensuite plus ou moins facilement à ces conditions nouvelles. Il n'en est pas moins vrai que cette première tentative s'était liquidée par un véritable empoisonnement, où l'observateur pouvait reconnaître les caractères du *caldana*.

L'organe qui ressent les premiers effets de l'air des tunnels, c'est le cerveau. Le mal de tête n'est que le signe d'un trouble dans le fonctionnement et la nutrition de cet organe. La douleur, en effet, s'accompagne ici d'absence de mémoire, d'incapacité de travail, de confusion dans les idées. Les employés des tunnels constatent chez leurs camarades, quand ceux-ci ont respiré la fumée d'un train, cette paresse de l'esprit qui entraîne des erreurs d'appréciation et de direction, cet affaiblissement de la mémoire et cette obnubilation des sens, et particulièrement de l'ouïe, que l'observateur italien a notés sur lui-même. C'est au même ordre de phénomènes que se rattache le vertige, qui est un des symptômes fréquens et dangereux de l'empoisonnement des tunnels. C'est celui que redoutent le plus les mécaniciens, les chauffeurs et les serre-freins. Ce vertige est quelquefois l'avant-coureur d'une perte complète de connaissance, d'un évanouissement d'où les sujets sortent au bout d'un temps plus ou moins long.

L'impression d'une extrême faiblesse est un second symptôme très général du mal des tunnels. M. U. Mosso, en quittant la galerie de Ronco, ne put remonter l'escalier sans s'arrêter à quatre reprises : il se sentait abattu, sans force. Il faut noter que l'impotence et la lassitude sont particulièrement localisées aux membres inférieurs. Tandis que les mains et les bras sont parfaitement en état d'agir, les jambes semblent incapables de soutenir le corps.

IV

Les études des physiologistes ont mis en évidence ce fait remarquable que le mal des tunnels est simplement un empoisonnement par l'oxyde de carbone diversement compliqué par des facteurs accessoires tels que la chaleur. Dans l'air du tunnel de Ronco analysé par Benedicenti, on trouvait après le passage d'un train une proportion d'oxyde de carbone d'environ 6 pour 1 000 : trois heures après que le mouvement des convois avait cessé, il n'y en avait plus que 1 pour 1 000 : dans les parties les plus élevées, près de la voûte, la quantité du gaz toxique était de 3 millièmes. A mesure que l'on se rapproche du foyer de la locomotive, la proportion s'accroît : elle est, par exemple, de 8 millièmes sur la plate-forme de la machine, de 18 à 36 millièmes dans la fumée qui s'en échappe. On voit distinctement les accidens et le péril s'aggraver avec le voisinage du foyer. C'est la fumée de la locomotive qui recèle l'agent toxique. Il n'y a pas de doute que celui-ci soit l'oxyde de carbone. Et cela pour deux raisons.

La première c'est que si l'on analyse cette fumée on n'y trouve que des gaz dont l'innocuité ou le mode d'action sont, par ailleurs, parfaitement connus, et dont les effets propres ne peuvent être confondus avec les symptômes observés dans les galeries souterraines. La seconde c'est que, inversement, l'empoisonnement par l'oxyde de carbone à doses comparables à celles qui existent dans la fumée de locomotive réalise précisément le tableau offert par les malades des tunnels.

M. U. Mosso s'en est assuré en reproduisant sur l'homme dans le Laboratoire de physiologie de l'Université de Turin des expériences d'intoxication par l'oxyde de carbone. Des collaborateurs dévoués se soumirent bénévolement à ces périlleuses épreuves. C'est avec des mélanges contenant entre 3 et 4 millièmes du gaz toxique et respirés pendant une heure, que la nocivité commence à se manifester. Elle se traduit par la sensation du mal de tête ; celle-ci est accompa-

gnée d'un léger accroissement du nombre des battemens du cœur et d'une diminution de la fréquence des respirations. Dans un cas où l'on avait employé une proportion de 43 millièmes, le sujet soumis à l'expérience, qui était un homme jeune et vigoureux, éprouva, au bout d'une demi-heure, une sensation très nette de vertige. La tête lui tournait. Il tomba dans une véritable torpeur d'où l'on eut quelque difficulté à le tirer. Il avait perdu la conscience de ce qui se passait autour de lui.

Le second symptôme du mal des tunnels, à savoir la faiblesse des muscles et la fatigue, se retrouve également dans l'empoisonnement oxycarbonique. La diminution de l'énergie musculaire en est une manifestation caractéristique.

La question de l'irrespirabilité de l'air dans les galeries de mines ou dans les tunnels a conduit ainsi les physiologistes, anglais, français et italiens, Haldane, N. Gréhant, Mosso et ses élèves, à reprendre l'étude des effets toxiques de l'oxyde de carbone sur les animaux. Ils ont examiné l'action des doses massives et celle des doses atténuées. Il est admis maintenant d'un commun accord que si l'air contient de 25 à 30 pour 100 du gaz, la mort peut survenir d'une manière foudroyante. Le cœur subit, dans ce cas, un arrêt réflexe analogue à celui que provoque l'asphyxie brusque ou l'excitation des nerfs vagues. — Avec des proportions de 20 à 6 pour 100 l'issue fatale survient dans l'espace d'un quart d'heure à 20 minutes. — Avec les mélanges qui contiennent de 5 pour 100 à 3 ou 5 millièmes, la mort tarde davantage et de plus en plus à mesure que la concentration du gaz toxique diminue. Mais, chose remarquable! il n'y a pas de gradation correspondante dans l'intensité des phénomènes d'empoisonnement. Ils tardent seulement plus ou moins. L'état asphyxique du sang atteint plus ou moins vite le degré qui est incompatible avec la conservation de la vie. L'oxyde de carbone est un poison à action cumulative. Chaque masse gazeuse qui pénètre dans le sang neutralise un certain nombre de globules rouges en s'y fixant. Ceux qui ne sont pas encore atteints suppléent ceux qui sont hors de combat, et accomplissent leur besogne d'oxygénation. Les choses vont ainsi jusqu'au moment où l'insuffisance de la troupe restante apparaît brusquement. Il y a une limite fixe qui ne peut être dépassée. D'après les expériences de Haldane, de Benedicenti et de Trèves, l'oxyde de carbone agit d'une manière rapide et profonde lorsqu'un certain degré de saturation du sang est atteint.

La cause qui fait perdre le sens aux mécaniciens et aux serre-

freins, dans les tunnels des chemins de fer, est donc une véritable asphyxie. L'oxyde de carbone en est l'agent. Il ne possède aucune malignité spéciale, aucune subtile toxicité. Il enlève simplement au sang la propriété de se combiner avec l'oxygène. A cet égard, on peut dire que c'est un poison négatif. Il agit sur le voyageur des tunnels comme la dépression barométrique sur l'ascensionniste et l'aéronaute. C'est avec un étonnement qui n'est pas médiocre qu'il nous faut constater que le *mal des tunnels*, qui frappe l'homme lorsqu'il chemine sous la montagne, est le même que le *mal des ballons* et le *mal des montagnes* qui l'atteint lorsqu'il en escalade les sommets ou qu'il plane trop haut au-dessus d'elle.

V

Et maintenant il faut nous demander si, de ces études, il ressort quelque remède au danger des tunnels. C'est là ce que l'on attend. C'est là ce qu'espérait le ministre des Travaux publics d'Italie, lorsque, au mois de mars 1899, il instituait la commission de physiologistes chargée d'étudier la respirabilité de l'air dans les galeries souterraines des principaux réseaux du royaume. Cette mission était motivée par l'urgence des mesures à prendre pour éviter la répétition des cas d'asphyxie trop souvent observés dans les tunnels dei Giovi.

Les moyens de remédier à de tels accidens existent, en effet. Ils sont de deux ordres : d'ordre prophylactique et d'ordre curatif ; ils consistent à prévenir l'événement ou à en réparer les conséquences. — Le moyen curatif a été indiqué par M. A. Mosso. Il est très intéressant en lui-même, mais d'une application évidemment très restreinte. L'éminent physiologiste italien a constaté que l'oxygène comprimé corrigeait les effets nocifs de l'oxyde de carbone : le mélange est inoffensif. Il y a mieux. On peut, au moyen de l'oxygène comprimé empêcher la mort des animaux empoisonnés par l'oxyde de carbone. On les ressuscite en quelque sorte. M. A. Mosso a rappelé à la vie des animaux dont la respiration avait cessé et dont le cœur s'était arrêté depuis plusieurs minutes. Il faut pour cela les placer dans l'appareil à compression avec de l'air à huit atmosphères ou de l'oxygène à deux atmosphères. C'est le moyen d'introduire dans la partie liquide du sang et d'y dissoudre, à la faveur de la surpression, une plus grande quantité d'oxygène que celle qu'elle contient sous la pression barométrique normale. Cet excès d'oxygène dissous dans le plasma compense bien incomplètement celui que les globules trans-

portent normalement aux tissus. Si minime que soit cette ressource, elle suffit pourtant, l'expérience le prouve, à alimenter en oxygène, en gaz vital nécessaire, les organes et les tissus pendant tout le temps que les globules sanguins ne fonctionnent plus, et en attendant qu'ils fonctionnent à nouveau. On donne ainsi le temps à ces petits corpuscules sanguins de se débarrasser de l'oxyde de carbone qu'ils avaient absorbé. Celui-ci n'étant pas réellement toxique, mais simplement indifférent n'a pas commis, entre temps, de dégât irréparable; les globules une fois rendus à leur devoir, il n'y a rien de changé dans l'organisme. Le train de vie reprend *ut ante*. Ainsi s'explique que les animaux puissent vivre dans des doses formidables d'oxyde de carbone, si on leur fournit un autre moyen de se ravitailler en oxygène.

Ce n'est pas seulement d'une curiosité physiologique qu'il s'agit ici. Il est clair que l'homme lui-même peut être sauvé d'un empoisonnement oxycarbonique plus ou moins avancé par l'emploi de l'oxygène comprimé. S'il y avait à l'orifice des puits une chambre à compression, on ne serait plus exposé à voir des mineurs qui, retirés vivans des galeries après une explosion, succombent quelques momens après qu'ils ont été ramenés à l'air.

Les moyens prophylactiques ou de précaution sont ceux qui s'opposent à la production de l'oxyde de carbone dans les tunnels ou qui l'écartent des poumons de l'homme.

M. A. Mosso a proposé de munir les trains traversant le tunnel de quelques cylindres d'air comprimé et d'oxygène comprimé. Ces cylindres d'acier, qu'un homme peut facilement manier, se trouvent dans le commerce à un prix minime : ils contiennent environ cinq kilogrammes de gaz comprimé à 120 atmosphères. Deux de ces réservoirs sont disposés sur le tender; ils sont destinés au mécanicien et au chauffeur; un autre est placé dans la logette du serre-frein. Chacun peut fournir un courant d'air abondant qui crée une atmosphère respirable et fraîche autour de ces hommes pendant la traversée du tunnel. D'autre part, l'oxygène comprimé est injecté dans le foyer pour activer la combustion et empêcher la production de l'oxyde de carbone qui est le gaz toxique. Avec une dépense insignifiante, ces moyens réalisent parfaitement la protection souhaitée. Les expériences officielles du 14 avril 1900 l'ont amplement prouvé. La fumée qui enveloppe habituellement le tender était immédiatement dissipée et l'atmosphère rafraîchie dès que l'on ouvrait les cylindres : d'autre part, la proportion d'oxyde de carbone dans la fumée de la machine avait considérablement diminué.

A ce procédé très simple, mais qui exige l'intervention plus ou moins attentive du personnel du train, les compagnies en ont préféré un autre qu'elles ont trouvé plus pratique. Elles ont installé dans les tunnels dei Govi de puissans ventilateurs qui renouvellent activement l'atmosphère souterraine et assurent également bien la protection du personnel.

Il n'est pas douteux que quelques-uns de ces moyens perfectionnés seront appliqués lors de la mise en exploitation prochaine de la ligne du Simplon. Ils y seront particulièrement nécessaires, parce qu'en effet les difficultés d'aération et de rafraîchissement y seront plus grandes que sur toute autre, en raison de son étendue et de sa profondeur souterraine. La longueur du tunnel atteint, en effet, près de 20 kilomètres, dépassant de 8 kilomètres la galerie du Mont-Cenis et de 5 kilomètres celle du Saint-Gothard. D'autre part, il attaque le massif montagneux des Alpes à 600 mètres plus bas que la percée du Mont-Cenis, à 450 mètres au-dessous de celle du Saint-Gothard. La température, qui s'accroît, comme on sait, en raison de la profondeur comptée de la surface, y sera donc plus élevée que dans les tunnels précédens. Pendant le percement, elle aurait atteint des proportions intolérables, s'il n'y avait été avisé par des moyens à la fois ingénieux et puissans. A 6 kilomètres à partir du front d'attaque Nord, la température était déjà de 40° : au kilomètre 8, elle était de 55°; on prévoyait des élévations de 60°, et même de 65°. Mais, fait curieux et encore inexpliqué! ces prévisions fondées sur les lois connues ont été démenties par l'expérience. La température ne s'est pas accrue, à mesure que l'on s'avançait. Les difficultés créées par l'échauffement de l'air, tout en restant moindres que l'on n'avait pu le craindre, n'en restent pas moins très considérables. La viciation de l'air y ajoutera les siennes. Mais, d'autre part, la direction de l'entreprise saura profiter des études que nous venons de résumer. En tenant compte de ces enseignemens, elle assurera aux voyageurs des conditions meilleures que les entreprises précédentes, comme elle a réussi à en assurer de meilleures aux ouvriers qui ont été employés au percement et à la construction. Désormais, la santé et la vie des hommes qui sont employés dans les galeries souterraines, et à plus forte raison des voyageurs qui les parcourent, sont mises à l'abri de tout accident.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

29 avril.

La grève de Limoges a duré vingt-quatre jours, et n'a pris fin qu'après une échauffourée où, par malheur, le sang a coulé : un ouvrier a été tué d'un coup de feu. Le sang-froid de nos officiers, la patience de nos soldats ont empêché l'accident de prendre des proportions plus considérables. La cause véritable de l'agitation est assez difficile à déterminer ; il semble bien que celle qu'on donne ne soit qu'un prétexte. Les ouvriers d'une usine se plaignaient, à tort ou à raison, d'un contre-maître dont ils exigeaient le renvoi. Le patron, M. Théodore Haviland, ne jugeait pas cette mesure justifiée et refusait de s'y prêter. Les autres patrons ont fait cause commune avec lui : il s'agissait, à leurs yeux, d'une atteinte portée à leur autorité et à leur liberté communes. En conséquence, à la grève des ouvriers a répondu une grève des patrons, ce qu'on appelle un *lock-out :* — singulière manie, soit dit entre parenthèses, d'introduire dans notre langue des mots anglais pour désigner des choses qui sont de tous les pays. — Le travail a donc été interrompu partout, et il en est résulté, au bout de quelques jours, des souffrances qui ont été sensibles dans le monde du capital, mais qui l'ont été encore davantage dans celui du travail.

Il est à croire que rien de tout cela ne serait arrivé, si la ville de Limoges n'était pas entretenue depuis longtemps dans le plus déplorable état d'esprit. La municipalité y est socialiste, et les expériences de municipalités socialistes réussissent généralement assez mal, comme on a déjà pu le voir à Roubaix. A Limoges, le désordre matériel et moral a pris rapidement des proportions inquiétantes. Les imaginations ont été vivement surexcitées; les ouvriers se sont crus à la

veille de la réalisation de l'âge d'or. La police est devenue singulièrement lâche et flottante : en réalité, il n'y en a presque plus à Limoges depuis plusieurs mois. Dans un milieu aussi bien préparé à la recevoir, la propagande anti-militariste a fait de rapides progrès : nulle part ailleurs, peut-être, les mauvais sentimens contre l'armée ne se sont développés d'une manière plus redoutable. On a pu s'en apercevoir lorsque le général Tournier, mis à la tête du 12e corps d'armée, a pris possession de son commandement. Le général Tournier avait été une des victimes du général André, la principale même : il a été relevé d'une disgrâce imméritée par M. Berteaux, et c'est peut-être même la meilleure mesure qu'ait prise le nouveau ministre de la Guerre; c'est celle dont tous ceux qui aiment et qui respectent l'armée lui ont su le plus de gré. Le général Tournier, en effet, avait été frappé parce qu'il n'avait pas voulu se prêter au régime de la délation, ni subir le joug de la franc-maçonnerie. La ville de Limoges se serait honorée en lui faisant un accueil courtois et sympathique; elle lui en a fait un tout différent. Il a été reçu avec des cris, des vociférations, des outrages : pendant plusieurs jours, des manifestations bruyantes ont eu lieu au siège de l'état-major général, et les officiers ont été publiquement menacés et insultés. Aucun d'eux n'a bronché. Que faisait, pendant que se déroulaient ces scènes brutales, la municipalité de Limoges, chargée de la police de la ville? Rien : elle se croisait les bras. Le maire, M. Labussière, a raconté, alors et depuis, qu'il s'était opposé de toutes ses forces à l'envoi du général Tournier à Limoges, en assurant que l'ordre serait troublé si on ne tenait pas compte de ses avertissemens. On n'en a pas tenu compte; il fallait donc bien que l'ordre fût troublé, et cela n'a pas manqué d'arriver. La grève de Limoges, qui, dans des circonstances ordinaires, aurait été une grève comme une autre, a pris tout de suite un caractère alarmant. On sentait couver, on entendait gronder l'incendie qui allait éclater. Le maire, toujours chargé de la police en vertu de la loi, n'avait ni l'autorité nécessaire pour l'exercer, ni peut-être une assez forte volonté de le faire, car il avait des ménagemens à garder envers sa clientèle. Et puis, il conservait une idée fixe : c'est que l'ordre, à Limoges, était incompatible avec la présence du général Tournier. L'attitude de celui-ci était pourtant parfaite. A la veille de l'émeute, il a adressé à ses troupes un ordre du jour qui pourrait servir de modèle : la correction en était telle que les journaux socialistes eux-mêmes n'ont trouvé rien à y reprendre. N'importe : l'agitation continuait, redou-

blait, s'aggravait en vertu de causes lointaines et multiples, faites de la violence des uns et de la complaisance des autres. Le moment est venu où des actes de sauvagerie et de pillage ont été commis. Des bandes ouvrières se sont portées sur une usine où une automobile a été brûlée. C'était peu de chose encore : la foule se sentait désarmée. Tout d'un coup, elle s'est jetée sur plusieurs boutiques d'armuriers et les a dévalisées. Le préfet n'a pas hésité. Il a enlevé la direction de la police au maire pour s'en charger lui-même et, dans la nuit, quelques-uns des meneurs qui s'étaient emparé de fusils et de revolvers ont été arrêtés.

La journée du lendemain a été décisive, mais, hélas! sanglante. Le préfet avait interdit par un arrêté les promenades en bandes dans la rue : son arrêté n'a empêché les bandes ni de se former, ni de grossir sans cesse, ni d'envahir la voie publique. Bientôt le préfet a été sommé de le retirer. En même temps, on lui demandait impérativement la mise en liberté des prisonniers, qui étaient d'ailleurs des repris de justice. Le préfet, se rendant compte de la gravité de la situation, n'a pas voulu prendre sur lui la responsabilité de la réponse à faire à ces injonctions : il en a référé au ministre de l'Intérieur. Celui-ci n'a pas hésité. Le retrait de l'arrêté préfectoral, la libération des prisonniers auraient été une abdication : il n'aurait pas valu la peine d'avoir enlevé la police au maire pour faire pis que lui. Par malheur, les imaginations s'étaient de plus en plus montées en attendant la réponse de la préfecture, et lorsqu'elle est venue à la nuit tombante, négative comme elle devait l'être, la foule s'est abandonnée à une explosion de colère. Elle s'est précipitée sur la prison avec des poutres pour enfoncer les portes, et les portes ont été, en effet, à moitié enfoncées. Alors il a bien fallu faire intervenir la force armée. Sur certains points de la ville, les charges de cavalerie ont été impuissantes ; on a eu recours à l'infanterie. La nuit était venue ; on ne se voyait pas ; nos malheureux soldats recevaient une pluie de projectiles divers, dont quelques-uns auraient pu être meurtriers. Au milieu de l'émotion à laquelle tous étaient en proie, quelques coups de fusil ont été tirés sans ordre et un homme est tombé mortellement atteint. La foule s'est dispersée aussitôt. Lorsque le triste événement a été connu, il y a eu partout une véritable stupeur. Personne, à coup sûr, n'avait voulu ce qui venait d'avoir lieu ; mais qui peut dire, qui peut mesurer et surtout qui peut arrêter les mouvemens inconsciens qui se produisent en pareils cas ? Il y a vraiment alors des fatalités inéluctables. On est encore heureux lorsque, comme à Limoges,

le premier sang versé crie si haut dans les cœurs, que tout le monde s'arrête. A partir de ce moment, la grève était finie : la nécessité de la conciliation s'imposait. Le juge de paix a pu intervenir utilement entre les deux parties, et M. Théodore Haviland a fait savoir qu'il était prêt à rouvrir son usine sans le contre-maître dont la situation était devenue trop difficile. Les ouvriers se sont empressés de crier victoire : c'est une satisfaction qu'il faut leur laisser. Le gouvernement avait fait son devoir : la Chambre l'a reconnu à une grande majorité et lui a donné un ordre du jour de confiance. Les socialistes avaient demandé et proposé une enquête parlementaire sur les événemens de Limoges : le gouvernement fera l'enquête lui-même, la Chambre l'en a chargé. Elle ne révélera probablement pas de faits nouveaux : tout le monde sait à quoi s'en tenir sur ce qui s'est passé.

Un seul fait, s'il est exact, mériterait d'être éclairci. La municipalité de Limoges a déclaré que des inconnus à mine suspecte avaient été aperçus dans la foule qu'ils excitaient. Qui étaient-ils ? D'où venaient-ils ? Peut-être ont-ils été de simples mythes ; mais, en constatant leur présence, la municipalité avouait qu'il y avait eu des violences commises et des coupables pour les commettre. Seulement, disait-elle, ces coupables n'étaient pas de Limoges. Nous voulons le croire : mais n'y a-t-il pas là un enseignement pour les ouvriers ? Qu'ils soient de l'endroit même ou qu'ils viennent d'ailleurs, on trouve toujours dans toutes les foules, lorsqu'elles sont arrivées à un certain degré d'exaltation, des hommes que tout le monde désavoue par la suite, mais que beaucoup de gens suivent sur le moment. Ce qui s'est passé à Limoges est une leçon pour tout le monde. Nous n'incriminons les intentions de personne. La municipalité et le maire ont certainement voulu épargner à la ville un malheur, quoiqu'ils s'y soient mal pris. Mais quand on a tout fait, et depuis longtemps, pour préparer les événemens, les événemens surviennent et se déchaînent. La force morale ne suffit plus alors pour les arrêter.

La Chambre s'est séparée jusqu'au 15 mai, après avoir voté les quatre premiers articles de la loi sur la séparation de l'Église et de l'État. L'article 4 est très important : c'est un de ceux sur lesquels devaient avoir lieu les batailles décisives. Aussi, lorsqu'il a été voté par une majorité considérable, M. Jaurès s'est-il écrié : « La séparation est faite. » Il a voulu sans doute que ce mot retentît dans le pays, et il y retentira peut-être, bien qu'il soit prématuré. La séparation n'est pas faite : il s'en faut même de beaucoup. Nous reconnaissons toutefois

que l'idée en a fait des progrès sensibles, et que ces progrès tiennent en partie aux dernières discussions et aux derniers votes de la Chambre.

La séparation est, dès aujourd'hui, acceptée par trois catégories de personnes. La première est celle des résignés qui, en principe, n'en sont pas partisans et qui rassurent leur conscience en y mettant certaines conditions : si ces conditions n'étaient pas admises, ils sortiraient, disent-ils, de leur résignation et deviendraient des opposans. Quelques-uns le feraient sans doute. La seconde catégorie est composée des radicaux sectaires et jacobins, qui veulent séparer l'Église de l'État pour la détruire, et qui ont introduit sournoisement dans la loi toutes sortes de pièges où ils espèrent bien la voir tomber et périr. La troisième catégorie comprend des hommes plus intelligens et plus politiques, adversaires de l'Église, sans doute, et n'ayant rien de commun avec elle, ennemis même de toute religion, mais qui, plus sincères, plus consciens dans leur désir de séparation, entendent n'avoir le lendemain aucun rapport avec l'Église, pas plus pour la persécuter que pour la soutenir. Après avoir rompu avec elle, ils se soucient médiocrement de ce qu'elle deviendra. Leur conviction est qu'elle cessera peu à peu, et peut-être même assez vite, de trouver l'air respirable autour d'elle et qu'elle mourra dès lors de dépérissement : mais c'est son affaire et non pas la leur. Cette troisième catégorie est composée de socialistes. Tous les socialistes n'en font pas partie; il y en a qui se rapprochent beaucoup des radicaux et se confondent même avec eux; mais d'autres et des plus qualifiés, comme M. Jaurès et M. Briand, déclarent très haut que, libres penseurs véritables, ils respectent la croyance des catholiques, des protestans et des israélites, comme ils demandent qu'on respecte leurs propres convictions. Que veulent-ils, en somme? Enlever aux Églises l'espèce de garantie du gouvernement que leur donne le Concordat. Cela fait, ils sont contens et ne demandent pas davantage. Avons-nous besoin de dire que, partisans du Concordat, nous ne sommes d'accord ni avec les uns, ni avec les autres; mais que, si le Concordat doit périr, nous sommes, en qualité de libéraux, beaucoup plus près des socialistes de la troisième catégorie que des jacobins de la seconde. Entre eux et nous, il peut y avoir des ententes partielles et provisoires.

C'est ce qui est arrivé au cours de la discussion de l'article 4, relatif à ce qu'on a appelé la dévolution des biens. Il existe en ce moment une somme plus ou moins considérable de biens mobiliers ou immobiliers qui, sous des dénominations différentes, appartiennent aux

Églises : à qui seront-ils dévolus ? Aux futures associations cultuelles. Comme la première dévolution ou transmission se fera par l'intermédiaire des fabriques, elle présentera toutes les garanties désirables. Il est infiniment probable, en effet, que, dans la plupart des cas, les associations cultuelles ressembleront aux fabriques, à s'y méprendre, ou plutôt qu'elles seront les fabriques elles-mêmes sous une dénomination nouvelle. Les cardinaux français ont écrit une lettre à M. le Président de la République pour attirer, avec la sienne, l'attention des pouvoirs publics sur cette institution des associations cultuelles, qui aura d'après eux, et qui pourrait effectivement avoir un jour pour conséquence de faire prévaloir dans l'Église catholique l'élément laïque sur l'élément ecclésiastique, ce qui est contraire au principe de cette Église et la livrerait aux entreprises schismatiques. Nous sommes loin de méconnaître ce qu'il y a de très sérieux dans la préoccupation de nos cardinaux ; nous espérons cependant que toutes leurs craintes ne se réaliseront pas. Mais il faut, pour cela, prendre quelques dispositions préventives, et c'est la pensée qui est venue à un certain nombre d'esprits à propos de l'article 4 de la loi.

La première dévolution des biens, avons-nous dit, se fera sans difficultés ; mais qu'arrivera-t-il plus tard si plusieurs associations cultuelles se mettent en concurrence et élèvent des prétentions sur les mêmes biens ? On demande comment cela pourrait arriver ? Rien n'est plus simple. Il suffirait, par exemple, qu'un prêtre schismatique, suivi d'une poignée d'adhérens, revendiquât une part des biens de l'Église à laquelle il prétendrait toujours appartenir. Il suffirait encore qu'une association cultuelle composée de personnes ayant été baptisées à l'église catholique, et dès lors catholiques elles-mêmes ou en droit de soutenir qu'elles le sont, élevassent une prétention du même genre. Qui en déciderait, et en vertu de quelle règle ? La commission avait pensé d'abord, ce qui était, en vérité, un peu trop simple, que ce devait être le préfet, en vertu de son bon plaisir ; mais elle s'est ravisée à temps ; elle a compris qu'une pareille disposition ne tiendrait pas cinq minutes devant la Chambre, et elle a mis les tribunaux à la place du préfet. C'était mieux, assurément : restait toutefois à savoir quelle loi les tribunaux auraient à appliquer. Il n'y avait dans le texte primitif rien qui pût les en éclairer. Le groupe progressiste s'est préoccupé de combler cette lacune, et il a présenté un amendement d'après lequel la dévolution des biens devrait être faite aux associations cultuelles qui se conformeraient aux règles générales d'organisation du culte dont elles auraient pour but d'assurer l'exercice. Cet

amendement a été accepté par la commission qui l'a fait sien. On en aperçoit les conséquences.

Les règles d'organisation de chaque culte, et en particulier du culte catholique, car c'est de lui surtout qu'il s'agissait, sont parfaitement connues. Les expressions dont s'est servie la commission sont très générales, mais le sens n'en est pas moins très précis. Au surplus, il a été éclairé par la discussion, dont tout le poids a été soutenu par M. Ribot, par M. Briand et par M. Jaurès. M. Ribot, le véritable auteur de l'amendement du groupe progressiste, en a fort bien expliqué l'intention. Les règles d'organisation du culte catholique, a-t-il dit, sont que le simple prêtre, le curé, dépend de l'évêque, et que l'évêque dépend du pape. Veut-on savoir si un curé est orthodoxe? Il y aurait quelque chose de ridicule à le demander à un tribunal qui n'a aucune qualité pour le dire, surtout dans le régime de la séparation : il faut donc le demander à l'évêque. C'est, si l'on veut, le système des signes extérieurs appliqué à l'orthodoxie. — Eh quoi! demandait-on à M. Ribot, vous allez vous en remettre à la décision épiscopale quand il s'agit d'une question de propriété? — Il s'agit de savoir, répondait-il, entre deux associations quelle est celle qui est vraiment catholique : auprès de qui puis-je m'en enquérir, sinon auprès de l'évêque? — Et, en effet, toute autre procédure conduirait à l'absurde à travers des complications infinies. Mais l'opposition qui a été faite à l'amendement a montré le fond des cœurs, et on y a vu des choses curieuses. Il est bientôt devenu manifeste, devant leur déception et leur colère, que les radicaux jacobins avaient espéré l'émiettement des biens de l'Église entre une grande quantité de mains, et aussi que chaque dévolution nouvelle servirait de support et d'aliment à un schisme nouveau. Il semblait qu'on leur arrachât le pain de la bouche en décidant que ces biens seraient dévolus aux associations conformes aux règles générales du culte, et que l'évêque déciderait de cette conformité. C'était, pour eux, la fin de grandes espérances!

On ne saurait rendre trop de justice à l'élévation de pensée, à la présence d'esprit continuelle, à la vigueur de ton que M. Ribot a déployées pendant tout ce débat. Mais il faut être juste aussi pour les socialistes qui y ont pris une part si considérable. MM. Jaurès et Briand, partis d'un point de vue très différent et très éloigné de celui de M. Ribot, se sont rencontrés avec lui sur le terrain de la tolérance et de la liberté. M. Briand a déclaré très fermement que, si on avait compté sur lui pour tendre des pièges à l'Église et la faire tomber de

degré en degré jusqu'à la chute finale, on s'était trompé sur son caractère et sur ses dispositions. Il ne cherche ni à détruire l'Église par le schisme, ni à la dépouiller au profit de prêtres schismatiques, qui ont le droit, a-t-il dit, de sortir de la maison, mais non pas d'en emporter les meubles. Quant à M. Jaurès, il a traité le schisme avec un certain dédain, et s'est consolé rétrospectivement que la France, au moment de la Réforme, soit restée catholique, en pensant qu'elle s'était réservée et conservée tout entière pour la libre pensée. Son génie, s'est-il écrié, n'est pas schismatique, mais révolutionnaire. Et ce n'est pas là seulement une phrase sonore, comme il y en a parfois dans son éloquence. Cette fois, M. Jaurès a raison : tout ce que perd une religion en France n'est pas gagné par une autre, mais bien par la libre pensée. Les schismes, qui ont échoué au XVIe siècle, auraient peut-être pu y réussir si telle ou telle circonstance s'était présentée; il est du moins permis de le soutenir; mais, aujourd'hui, les hommes qui s'émancipent d'une religion s'affranchissent de toutes. L'ère des grandes conversions est passée, au moins en France, où chacun est placé entre la foi de ses pères et la négation religieuse. C'est entre ces deux termes qu'on choisit.

Mais il y aurait trop à dire sur ce sujet. Nous avons seulement voulu marquer le point où en est restée la discussion au moment où la Chambre s'est séparée. Il y a encore tant de batailles à livrer, et peut-être même sur le point qui vient d'être réglé, mais contre lequel les Jacobins se proposent de faire un retour offensif, que nous sommes loin de regarder, avec M. Jaurès, la séparation comme faite. Nous sommes même convaincu qu'elle ne le sera pas avant les élections prochaines. Mais il y aura alors un projet de séparation voté par la Chambre, sinon par le Sénat, et le pays sera mis en présence d'une réforme concrète dont il connaîtra tous les élémens. En comprendra-t-il toujours très bien le sens et la portée? c'est une autre affaire. En tout cas, il sera mis à même de se prononcer.

Nous constatons avec regret que la difficulté qui s'est élevée entre l'Allemagne et nous à propos du Maroc ne s'est pas dissipée; mais, cette fois, il ne semble vraiment pas qu'il y ait de notre faute, et tel sera, nous n'en doutons pas, le sentiment du monde politique au dehors.

L'Allemagne nous a adressé, par la voix de ses journaux évidemment inspirés, le reproche de lui avoir manqué d'égards ou de confiance en ne lui notifiant pas l'arrangement anglo-français du

8 avril 1904; et elle a exprimé publiquement, par la voix du chancelier de l'empire, des craintes au sujet de ses intérêts commerciaux au Maroc. Cette double manifestation devait nous frapper. Nous nous sommes donc demandé si, en effet, notre gouvernement avait donné à l'Allemagne l'impression qu'il ne voulait pas causer avec elle, et l'opinion générale, ou peu s'en faut, a été que si, à tort ou à raison, cette impression avait existé à Berlin, il convenait de la faire disparaître par une explication franche et complète.

On sait qu'à la date du 13 avril, notre ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a eu une conversation avec l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, le prince Radolin, et qu'il s'est mis complètement à sa disposition pour lui donner toutes les explications que son gouvernement pourrait désirer sur le passé, sur le présent et sur l'avenir. Nous ne connaissons pas les termes dont a usé M. le ministre des Affaires étrangères, mais le sens ne saurait en être douteux. Au reste, une discussion a eu lieu à ce propos à la Chambre. M. Jaurès a fait un long discours pour exposer une fois de plus ses vues politiques sur les rapports que nous avions ou que nous devions avoir avec toutes les puissances, discours qui, à notre sens, était peu propre à faciliter à notre diplomatie une tâche que la nouvelle attitude de l'Allemagne avait rendue très difficile. M. Delcassé a répondu en termes très nets. M. Rouvier, président du Conseil, a pris la parole à son tour, et il a encore précisé les déclarations de M. le ministre des Affaires étrangères. « On nous demande, a-t-il dit, de respecter l'égalité de traitement entre toutes les nations; cela est acquis. Demande-t-on autre chose? Qu'on le dise, nous examinerons. » Mais, depuis lors, le gouvernement allemand n'a rien dit. Il s'est enfermé dans un silence absolu, comme s'il attendait encore quelque chose de nous. Qu'attend-il et que peut-il attendre? Si nous le savions, nous pourrions aller au-devant de ses désirs, et nous le ferions sans doute. La difficulté est de le savoir. La France n'a rien à demander à l'Allemagne; son attitude nous avait fait croire que celle-ci avait, au contraire, quelque chose à demander à la France. Quoi donc? Si elle refuse de le dire, des nuages obscurs continueront de peser sur la situation. Nous n'y gagnerons rien, et c'est pourquoi nous le regrettons sincèrement; mais qu'y gagnera l'Allemagne? Elle peut sans doute nous susciter des embarras au Maroc; elle peut nous y disputer quelques lambeaux d'influence, et peut-être nous les arracher; mais nous doutons fort qu'elle trouve plus de profit dans cette politique pénible et laborieuse, que dans une entente franche, loyale et aisée avec nous.

Quoi qu'il en soit, nous attendons : que pouvons-nous faire de plus?

Si le gouvernement allemand affecte de se taire, ses journaux parlent beaucoup; mais ils hésitent entre deux combinaisons. La première, celle qui semble avoir leurs préférences, consiste à européaniser la question marocaine en la soumettant à une conférence. Ils abusent singulièrement de ce qu'il y a eu une conférence à Madrid, en 1880, à propos d'une question spéciale qui intéressait toutes les puissances, et ils en concluent que désormais toutes les questions relatives au Maroc doivent être soumises à la même procédure. Il n'y a aucune raison à cela, et, en tout cas, il est un peu tard, pour le dire à un moment où, sinon toutes, au moins la plupart des puissances qui étaient représentées à la conférence de Madrid, se sont entendues entre elles suivant un autre mode. Rien ne les obligeait de s'en tenir à une règle unique, et il n'avait été nullement convenu, en 1880, qu'on le ferait. Nous ne croyons, d'ailleurs, ni à l'utilité, ni à la possibilité d'y revenir aujourd'hui; à l'utilité, parce que les autres nations accepteraient volontiers ce sur quoi l'Allemagne et la France se seraient mises directement d'accord, si leurs propres arrangemens n'en étaient point altérés; à la possibilité, parce que certaines au moins des puissances qui ont déjà contracté des accords particuliers refuseraient d'aller à une conférence, quand bien même nous consentirions à nous y rendre nous-mêmes. C'est pourquoi ce projet de conférence nous a paru, dès le premier moment, n'avoir aucune chance de succès, et cette impression a été confirmée par celles qui se sont déjà manifestées ailleurs. Le gouvernement allemand n'ignore pas qu'on ne veut à peu près nulle part d'une conférence internationale, et cela nous dispense de pousser plus loin nos réflexions à ce sujet. La seconde combinaison de l'Allemagne est à l'état de préparation : elle consiste à envoyer une mission à Fez pour faire concurrence et peut-être échec à la nôtre. M. le comte de Tattenbach, ministre en Portugal, mais qui a été autrefois au Maroc et qui est un spécialiste dans les questions marocaines, est revenu de Lisbonne à Tanger où il s'occupe activement à former la mission dont la direction lui est confiée. M. de Tattenbach est, paraît-il, un homme plein d'intelligence et de résolution; mais, quelles que soient ses qualités, nous persistons à croire qu'il n'obtiendra qu'un succès restreint et relatif, en mettant pour lui les choses au mieux. Et qui sait si d'autres puissances que l'Allemagne ne suivront pas son exemple et n'enverront pas, elles aussi, des missions à Fez? M. de Tattenbach irait là contrarier la nôtre; d'autres iraient contrarier la sienne. Peut-être l'Allemagne

aurait-elle ainsi la satisfaction d'avoir européanisé la question; mais elle l'aurait surtout fortement embrouillée, et, encore une fois, rien ne prouve que ce fût à son avantage.

M. Delcassé s'est demandé s'il n'était pas devenu, en raison sans doute des omissions qu'on lui reprochait, un obstacle à un arrangement direct entre l'Allemagne et nous : et il a fait tout de suite le sacrifice de sa personne en remettant sa démission entre les mains de M. le président du Conseil. Celui-ci ne l'a pas acceptée, en quoi il mérite d'être approuvé. Les hommes politiques mêmes et les journaux qui s'étaient montrés le plus hostiles à M. le ministre des Affaires étrangères ont compris qu'il y aurait une faute grave à se séparer de lui en ce moment. On pourrait croire, en effet, qu'il a été victime, soit d'une intrigue radicale socialiste au dedans, soit d'influences venues du dehors : ni notre politique intérieure, ni notre politique extérieure n'en seraient améliorées. Quelle serait d'ailleurs la situation du successeur de M. Delcassé, s'il arrivait à ce qu'on appelle, parfois si improprement, le pouvoir dans des conditions qui atteindraient du même coup son autorité et notre dignité? Parmi les journaux étrangers, les uns, suivant les pays, ont violemment attaqué et les autres véhémentement défendu M. Delcassé : nous les écoutons les uns et les autres, nous tenons compte des renseignemens qu'ils nous donnent, mais nous ne prenons nos inspirations ni auprès de ceux-ci, ni auprès de ceux-là. M. Delcassé est l'auteur d'une politique qui a ses avantages et ses inconvéniens. Les avantages en paraissaient plus sensibles hier, et les inconvéniens en paraissent plus sensibles aujourd'hui. Sans préjuger ce que sera demain, nous estimons qu'à l'heure actuelle M. Delcassé est mieux à même que personne de faire face à l'orage qui s'est formé sur sa tête et sur la nôtre. S'il a des adversaires au dehors, il y a aussi des amis. Il tient en main les fils de beaucoup de choses. Il a montré, dans diverses circonstances, beaucoup de souplesse à se tirer des difficultés où il s'était mis. Enfin, comme dit un vieux proverbe, ce n'est pas au milieu du gué qu'il faut changer ses chevaux. Les Anglais en ont fait tout récemment une application que nous ne nous sommes pas bornés à admirer platoniquement; nous en avons compris la sagesse pratique et aussi la convenance. Le départ de M. Delcassé aujourd'hui, quand bien même le ministre aurait commis les fautes qu'on lui reproche, serait pour nous un affaiblissement. Ses collègues ont donc bien fait de lui demander de revenir sur sa décision, et il a bien fait de les écouter. On n'aurait compris sa retraite que s'il avait été en désaccord avec eux sur la

politique à suivre; mais il ne l'est pas, et, s'il l'a été un moment, il ne l'est plus. Le gouvernement est uni et solidaire. C'est comme tel qu'il s'est présenté à la Chambre, et c'est comme tel qu'il doit continuer d'apparaître aux yeux du monde.

L'affaire de Camranh, dont on a aussi beaucoup parlé ces derniers jours, ne paraît pas avoir eu l'importance que quelques journaux lui ont attribuée. La flotte de l'amiral Rodjestvensky était-elle vraiment entrée dans les eaux territoriales françaises en Indo-Chine? On l'a cru au Japon, et l'opinion publique en a été assez vivement émue. Quoi qu'il en soit, ou quoi qu'il en ait été, il n'a jamais été dans nos intentions, ni dans celles de la Russie, de laisser porter ou de porter atteinte à notre neutralité. La Russie en a d'ailleurs donné la preuve immédiate, puisque l'empereur Nicolas a envoyé des ordres à l'amiral Rodjestvensky pour qu'il prît à cet égard toutes les précautions nécessaires. L'amiral a immédiatement quitté la baie de Camranh. Le fait d'y être entré n'est pas par lui-même une violation de notre neutralité : on n'aurait pu attribuer ce caractère qu'au fait d'y rester pour faire des préparatifs de combat.

Ces questions de neutralité, et de passage ou de séjour de navires de guerre dans les eaux territoriales d'un pays neutre sont l'objet de beaucoup de controverses, qui viennent en partie de ce que toutes les nations n'ont pas à ce sujet les mêmes règles. Les nôtres sont très larges; mais elles sont ce qu'elles sont; nous les avons toujours défendues, et on conviendra qu'il n'y aurait pas une raison suffisante d'en changer au cours de la guerre actuelle dans le seul fait qu'elles profiteraient à la Russie. La limite de trois milles en mer à partir du rivage est universellement adoptée comme étant celle des eaux territoriales. Peut-être est-elle trop courte, étant donnée la portée nouvelle des armes de guerre; mais, en attendant qu'on l'ait changée, nous ne pouvons évidemment pas demander aux Russes de se tenir encore plus loin. Pendant les deux mois et demi qu'elle a passés dans le voisinage de Madagascar, nous avons de sérieuses raisons de croire que la flotte russe s'est tenue soigneusement en dehors de nos eaux territoriales. Mais, encore une fois, quand même elle y serait entrée, on n'aurait pas eu le droit de dire que notre neutralité aurait été violée *ipso facto*. Nos règles de droit public autorisent, en effet, comme le font d'ailleurs celles de toutes les autres nations, l'entrée de navires de guerre dans nos eaux territoriales, et, contrairement à quelques autres, elles n'imposent à leur séjour aucune limitation de durée.

Nous sommes libres de fixer nous-mêmes cette durée, en nous inspirant des circonstances. Hâtons-nous de le dire, c'est là une question de bon sens et de bonne foi. Il y aurait quelque chose d'abusif, de peu sincère, de peu loyal, à invoquer nos règles spéciales pour autoriser une grande flotte belligérante à séjourner dans nos eaux territoriales, surtout à proximité du théâtre de la guerre, et si nous ne l'avons pas fait à Diego-Suarez, comment aurions-nous pu le faire à Camranh? Les Japonais auraient eu raison de s'en plaindre: aussi sommes-nous convaincu que l'occasion ne leur en a pas été donnée, et que si l'amiral Rodjestvensky a, pour un motif quelconque, relâché un moment dans les eaux françaises, ce n'était pas avec l'intention d'y demeurer.

Rien n'est plus naturel que l'état d'esprit qui se manifeste à Tokio. Si nous étions à la place du Japon, nous éprouverions sans doute la même sensibilité, la même susceptibilité que lui. Toutefois, avant de céder à ces sentimens, il faut en contrôler la légitimité en s'assurant de l'exactitude des faits qui y donnent naissance ou prétexte. On sait où vont nos sympathies dans la guerre actuelle; elles vont aux Russes qui sont nos alliés en Europe, et nous ne le cachons nullement. Mais nous n'oublions pas que nous avons toujours eu de bons rapports avec les Japonais, et, sans parler de l'estime que méritent les grandes qualités qu'ils viennent de déployer, nous conservons à leur égard les mêmes dispositions amicales que par le passé. La guerre qui se déroule nous émeut et nous afflige; elle ne nous atteint pas; nous sommes en dehors d'elle. L'attitude que nous avons prise dès le début et que nous entendons garder jusqu'à la fin est celle de la neutralité. Puissions-nous, en nous y tenant avec une correction absolue, inspirer assez de confiance aux Japonais comme aux Russes pour aider un jour à leur réconciliation!

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'ISOLÉE

TROISIÈME PARTIE (1)

I. — JUSTINE

L'âpre vent d'automne soufflait sur les glacis des fortifications, et sur les champs de blé gelés, et sur la ville, manufactures tassées contre des forts, maisons qui écoutent les sifflets des usines ou les sonneries de clairon. Le soir tombait, et il faisait sombre déjà à l'intérieur des maisons. Cependant, quelques minutes plus tôt, au-dessus du lion sculpté dans le roc, une dernière lueur de couchant illuminait, du côté de la France, la citadelle de Belfort. Dans l'office d'un hôtel sans style et sans jardin, mais largement et solidement bâti, que louait le commandant de Roinnet, un vieux domestique familial, — un legs du père, — achevait de préparer l'argenterie que tout à l'heure il disposerait sur la table. Par-dessus son habit noir, il avait noué son tablier, et, tout en inspectant, d'un œil sévère, les cuillers, les fourchettes et les couteaux disposés sur une console, il se penchait vers un petit groom en veste courte, tête blonde et rasée, qui l'écoutait avec tremblement. Dans un angle, une ordonnance, en manches de chemise et gilet jaune, fier de sa taille fine et de ses moustaches, dressait des fruits dans des compotiers, et riait, afin de vexer l'ancien, chaque fois que celui-ci donnait un conseil à l'apprenti valet de chambre.

— Tu comprends, disait le bonhomme, vingt-cinq personnes, c'est un grand dîner; M. le baron reçoit ses supérieurs : il faudra mettre des gants, et ne pas les quitter.

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

— Oui, monsieur Francis.

— Aujourd'hui et d'ici longtemps, tu ne passeras pas les plats, c'est entendu; il faut une habitude; tu enlèveras les assiettes; mais, pour plus tard, regarde-moi faire.

— Oui, monsieur Francis.

— C'est qu'il est ferme, M. le baron...

— Oh! là là! ferme, interrompait l'ordonnance; ferme, le commandant! Il a peur de tout!... Même de nous...

— Pas de moi, dit le vieux tranquillement. Laisse-moi parler au petit... Tu n'es pas chargé de lui.

La porte donnant sur le palier s'ouvrit. L'ordonnance se détourna.

— Tiens! voilà l'Allemande à présent! Ne laissez donc pas la porte ouverte! Vous me faites geler.

La femme qui entrait, eut l'air de ne pas entendre; elle soufflait, et dénouait le fichu dont elle avait enveloppé, par-dessus son chapeau noir, sa tête congestionnée par le froid. Mais, derrière elle, un jeune homme extrêmement mince et extrêmement pâle était entré. La nervosité dont il souffrait se traduisit par une grimace de tous les muscles du visage. Il répondit avec violence :

— Taisez-vous, Moriot! Ne l'insultez pas! Elle est dix fois plus Française que vous! Jamais, je vous l'ordonne, jamais!... Ou bien, je préviens le commandant!

Le soldat s'était remis à tapoter une couche de mousse qui devait garnir le fond d'un compotier. Il se tut; mais un mouvement de sourcils, et le sourire gouailleur qui ne quitta pas ses moustaches, montrèrent le peu de cas qu'il faisait des menaces du jeune homme. Celui-ci, saisi par ce qu'on appelait chez lui « une crise d'asthme, » s'était jeté sur le bras de la vieille femme, qu'il serrait violemment, et ayant toussé trois ou quatre fois, d'une toux sèche, il demeura hagard, hypnotisé par l'appréhension d'un mal qu'il sentait imminent et horrible, les paupières dilatées, la bouche ouverte et ne buvant plus l'air, la poitrine battant à vide. La vieille femme, habituée, lui soutint la tête, doucement, entre ses deux mains, disant : « Allons! mon petit Guy, ce n'est rien, cela va passer, calmez-vous! » Et, en effet, cela passa. Un peu d'air entra en sifflant dans la poitrine; la peur quitta les yeux; les paupières s'allongèrent; les lèvres se rapprochèrent, un pâle sourire remercia : « Je suis mieux, c'est fini; attendez encore. » En face, la porte du billard fut poussée

au même moment, et, dans la demi-clarté de lumières éloignées, la silhouette d'une femme s'encadra, élégante, penchée, jeune encore de ligne et de mouvemens.

— C'est vous, madame Justine? C'est toi, Guy? J'étais inquiète. Pourquoi si tard? demanda Mme de Roinnet.

Elle ne voulait pas dire que son inquiétude venait d'autre chose que du retard; qu'elle avait entendu la toux, qu'elle était accourue.

— Où avez-vous été vous promener? reprit-elle.

— Sur le glacis du fort des Barres, comme d'habitude, répondit la vieille femme. Il faisait presque chaud, il y avait du soleil, et puis, tout à coup, le vent d'est s'est levé, nous sommes revenus vite, peut-être trop vite.

Mme de Roinnet ne prêtait aucune attention à la réponse. Question, réponse, attitude, tout faisait partie de la tragédie maternelle que chacun tâchait de jouer de son mieux. Elle vit que son fils se tenait seul à présent, au milieu de l'office, entre la promeneuse et le maître d'hôtel; qu'il respirait; qu'il souffrait encore; qu'il hésitait à s'approcher d'elle, à cause de ce sifflement des bronches qui persistait.

— Tu feras bien de monter dans ta chambre, Guy, et de te chauffer... Va, mon ami... Venez, vous, madame Justine, j'ai à vous parler.

Les deux femmes se retrouvèrent à l'extrémité de la salle de billard, l'une en toilette décolletée, soie mauve et guipure, l'autre vêtue de noir, sans élégance et sans archaïsme, comme les vieilles dames de fortune modeste, qui ne sont jamais ni tout près, ni très loin de la mode.

— Madame Justine, dit Mme de Roinnet, penchant sur son épaule sa jolie tête de blonde grisonnante, — bandeaux ondulés, joues encore fermes et jeunesse des yeux bleus, — madame Justine, je n'ai pas fait mettre le couvert de Guy à la grande table, ce soir.

Elle sous-entendait: « ni le vôtre non plus. » Mme Justine comprit, et, faisant une moue triste :

— Il en aura un peu de chagrin, le pauvre enfant! Il me disait, tout à l'heure, qu'il se réjouissait... Pour moi, ça m'est parfaitement indifférent, madame. Même, je préfère... Où dînerons-nous?

— L'office est impossible. Dans la lingerie?... Seulement,

pour le service?... Francis ne peut pas quitter la table, l'ordonnance non plus, Mathilde...

— Ce n'est que cela, madame? Vous n'avez personne pour nous servir?

— Mais... non.

— Je me servirai moi-même, et je servirai monsieur Guy... Nous avions l'habitude, au couvent... Je dînais tous les jours avec notre cuisinière. Et je l'aimais bien. C'était sœur Léonide...

Mme de Roinnet releva la tête, et regarda fixement les bougies d'une applique. On eût dit qu'elle voulait sécher, à leur flamme, une larme qui était montée à ses paupières, et qui ne coula pas.

— Je vous remercie, dit-elle, de m'aider comme vous faites... La vie est souvent si difficile!...

Et, reprenant sa tournée d'inspection, saisissant à pleine main la traîne de sa robe, redressant et cambrant sa taille de jeune fille, elle passa dans la salle à manger. Mme Justine était déjà sortie par l'autre porte.

A la même heure, au café du cercle militaire, un officier de race évidente, nerveux, serré dans son dolman, et dont la tête ronde, aux cheveux soufflés sur les tempes, les yeux gris, le nez courbé, les lèvres sèches, les joues sans un atome de graisse, rappelaient des masques de guerriers italiens ciselés au pommeau d'une épée, se levait de la place où il venait de parcourir les journaux du soir, et traversait la salle. Arrivé à quelques pas de la porte, sur un signe, il tourna vivement à gauche, s'approcha d'une table où un autre officier supérieur était assis, et, saluant :

— Mon colonel?

Celui auquel il s'adressait continua d'enfoncer, avec une cuiller, la tranche de citron qui nageait à la surface d'un verre de grog. C'était un homme de haute taille également, aux traits plus droits et plus épais, aux yeux noirs qui regardaient fixement et appuyaient tous les mots qu'il disait, mais qui ne parlaient jamais seuls ni autrement que les lèvres : un autre type d'officier, brave certainement, plus fermé.

— Je serai enchanté de me retrouver tout à l'heure chez vous, monsieur.

— Mon colonel!

— Mme la baronne de Roinnet est en bonne santé, je suppose. Je l'ai aperçue cet après-midi. Et votre fils?

Le commandant fit un geste évasif.

— Oh! lui!

— A propos, je voulais vous demander : est-ce que vous avez toujours, chez vous, cette personne,... cette...

— Promeneuse? mon colonel. Elle est promeneuse. Vous voulez parler de Mme Justine?

— Précisément. C'est une ancienne religieuse, m'a-t-on dit?

Une petite secousse nerveuse agitant tout le corps, un mouvement de la tête qui se rejette en arrière, comme touchée au fleuret, et le commandant répond :

— Oui, mon colonel.

— Une ancienne supérieure?

— Laïcisée.

— Évidemment. Et elle instruit vos enfans?

— Non, mon colonel; j'ai eu l'honneur de vous le dire, elle promène Guy, dont la santé laisse beaucoup à désirer; Mme de Roinnet lui confie quelquefois la petite...

— Et elle l'instruit en la promenant, cela va de soi...

Le commandant avait rougi. Tous les muscles de son visage s'étaient raidis et dessinaient plus étroitement le masque légendaire des Roinnet.

— Si je savais qu'elle les instruisît, mon colonel...

Il s'arrêta. Il sentit qu'il était sur une pente; qu'il allait désavouer sa femme, sa foi cachée, son propre exemple, sa race. Tous les Roinnet du passé lui soufflèrent à l'oreille : « Que vas-tu dire là? » Il se ressaisit, et dit :

— Si elle les instruisait, mon colonel,... je vous le dirais.

— C'est bien, monsieur. Au reste, si je vous en parle, c'est dans votre intérêt. Vous êtes ambitieux, très justement. Vous devez être averti de ce qui pourrait vous nuire.

Les deux officiers se saluèrent.

En rentrant chez lui, dix minutes plus tard, M. de Roinnet croisa sa femme qui traversait le vestibule.

— Je voudrais vous demander une chose, Marie?

— Quoi? Je suis très pressée.

— J'espère que vous n'avez pas fait mettre, à la grande table, le couvert de Mme Justine? Il y a des différences d'éducation, de situation, de tenue, qui ne permettent guère...

Il déjeunait et dînait quotidiennement à la même table que l'ancienne supérieure de l'école. Mme de Roinnet le laissa continuer :

— Elle-même se trouverait gênée, s'il en était autrement.

Mme de Roinnet eut un sourire vague, qui jugeait bien des choses.

— Je n'ai pas voulu imposer à Guy la fatigue d'un grand dîner, répondit-elle. Il ne paraîtra pas, ni Mme Justine non plus. Tout est arrangé : ne craignez rien.

Mme Justine, dans la maison, n'était que tolérée, et elle ne l'ignorait pas. Des faits nombreux, des mots, des silences le lui avaient appris, dès les premières semaines de son arrivée, qui datait du milieu d'août. Après trois semaines, passées à Lyon, en sollicitations vaines, elle avait dû renoncer à diriger une des écoles que les catholiques cherchaient à relever sur les ruines des écoles détruites. On la trouvait trop vieille. Les places, d'ailleurs, étaient bien moins nombreuses que les religieuses chassées des écoles ou des communautés, et cherchant à vivre. Des cinq femmes qui avaient habité ensemble la maison de la place Saint-Pontique, à Lyon, une seule était redevenue éducatrice : la tourière, sœur Léonide. La supérieure, ayant dépensé les quarante francs qui formaient toute sa retraite de sœur de Sainte-Hildegarde, avait accepté le poste de « gouvernante et dame de compagnie » chez Mme de Roinnet. En réalité, elle était promeneuse et garde-malade. Son rôle, — elle ne le jugeait ni indigne d'elle, ni trop assujettissant, — consistait à sortir, dès qu'il faisait beau, avec l'adolescent incurablement atteint par la phtisie, être douloureux, corps et âme, qu'il fallait à la fois soigner et consoler. Causer peu avec lui et cependant le distraire; varier les promenades; éviter les rencontres qui obligent à parler et qui provoquent la toux; savoir s'arrêter à temps et choisir le banc le moins exposé au vent; pressentir la minute où il faudra repartir; ne pas oublier le plaid, ni les caoutchoucs; ne jamais laisser voir l'inquiétude, ni même la trop vive pitié quand la crise éclatait; ne pas craindre la contagion; faire croire au condamné qu'il verra le printemps, puis l'été, puis l'année suivante, et d'autres, et d'autres : le programme était trop chargé, semblait-il, pour qu'une autre qu'une mère pût le remplir. Mme de Roinnet avait essayé, mais elle avait une tendresse trop inquiète, elle était trop peu maîtresse de son chagrin, de ses larmes, de ses joies subites, et trop prisonnière aussi de ses obligations mondaines : elle se devait au monde, à la carrière, à l'avancement de M. de Roinnet, à sa fille que les

médecins conseillaient de ne pas laisser constamment auprès de Guy. Après elle, dix domestiques avaient renoncé, successivement, à cette tâche difficile et épuisante, qui occupait non seulement le temps de la promenade, mais tout le jour, et, souvent, bien des heures de veille. On avait appelé Mme Justine.

Elle résistait à la fatigue; elle avait la patience et l'autorité qu'il fallait; elle réussissait à se faire aimer de cet enfant ombrageux et aigri, elle y réussissait même trop bien, car elle devenait l'irremplaçable, l'unique ressource, et le malade s'inquiétait et s'exaspérait, dès qu'il savait que Mme Justine était sortie, qu'elle ne répondrait pas à son appel, en cas de crise, et qu'il serait « seul, » comme il disait cruellement. Le chef, la femme de chambre, ne manquaient pas une occasion de faire sentir à Mme Justine la situation intermédiaire et fausse qu'avait, dans la maison, cette vieille femme, supérieure par l'esprit, moyenne par la culture, tout à fait du peuple par l'éducation première, et qui n'était pas une dame, et qu'on devait appeler Madame, et qui disait simplement « monsieur » à celui qu'ils appelaient « monsieur le baron. » L'ordonnance, soldat peu sûr, serviteur peu scrupuleux, et qui se défiait de la clairvoyance de la promeneuse, répandait le bruit absurde, mais qui rencontrait des crédulités dans les casernes, que le commandant confiait ses enfans à une espionne allemande. Mme de Roinnet la défendait sans doute, et, plusieurs fois déjà, elle avait dû s'opposer au renvoi de l'ancienne religieuse, depuis que l'on disait, dans le monde militaire de Belfort : « Vous savez, cette Justine qui est chez les Roinnet : eh bien! c'est une sécularisée, une sœur de Sainte-Hildegarde. » Mais elle luttait contre tant d'autres lâchetés; elle était si profondément atteinte par la claire vue du mal qui ne lâcherait pas l'enfant, et par le perpétuel souci d'une fortune compromise, qu'elle n'eût pas été de force à protéger, contre un renvoi, la garde-malade de son fils. Le seul défenseur véritable de Mme Justine, c'était Guy. Presque chaque jour, dans les réunions de famille, au salon, ou à table, Guy se dressait subitement. Il étouffait. Son visage s'angoissait, sa poitrine se levait, ses doigts s'écartaient au bout de ses bras tendus. L'enfant était près de défaillir. Le père se détournait, ne pouvant supporter ce spectacle, ou bien il sortait en faisant claquer les portes, ou bien, saisi lui-même d'une espèce de crise nerveuse et d'une sorte de colère de désespoir, il criait de sa voix de commandement :

« Encore! Tu sais bien que je ne veux pas! Arrête-toi tout de suite! Ou va-t'en! » La mère accourait. L'enfant cherchait Mme Justine, et, dès qu'elle paraissait, il se jetait vers elle, il appuyait sa tête en sueur contre la robe noire, et la toux, qu'il avait essayé de vaincre, le secouait, tandis qu'il s'éloignait, soutenu, guidé, fermant les yeux. M. de Roinnet, à mesure que les semaines s'écoulaient, comprenait mieux qu'il lui serait impossible de remplacer Mme Justine, que la santé de Guy permettait de moins en moins d'y songer, que l'enfant ne supporterait pas cette séparation. Et cela encore l'irritait, comme un obstacle que sa propre raison et son amour paternel mettaient à son ambition.

Mme Justine eût vécu tranquille parmi ces contradictions, si les soucis ne lui fussent venus d'ailleurs. Dans les momens de loisir, incertains et courts, que lui laissait le malade, retirée dans la petite chambre où elle habitait, elle écrivait à « ses filles, » elle souffrait de leurs traverses et de leurs difficultés, et sa pensée, plusieurs fois par jour, visitait les quatre coins de France où vivaient, si loin l'une de l'autre, et dans des conditions différentes, celles qui lui manquaient toutes : ma sœur Danielle, ma sœur Edwige, ma sœur Léonide, ma sœur Pascale. Cette dernière seule l'inquiétait. Aux premières lettres, en août et en septembre, Pascale avait répondu, brièvement. Elle était bien accueillie à Nîmes; on la traitait avec une affection dont elle était touchée et gênée, disait-elle, car on lui donnait peu de travail à faire à la maison, et trop souvent, la sachant souffrante, Jules Prayou, pour la distraire, essayait de l'emmener dans les parties de promenade, aux courses de taureaux, au théâtre même. Elle résistait, le plus souvent, ne voulant pas être une occasion de dépenses excessives, pour des parens qui n'étaient pas aussi riches qu'elle l'avait cru, et qui dépensaient pour elle sans compter. « Croiriez-vous, notre mère, avait-elle écrit, qu'à la foire de Beaucaire, qui est le 22 juillet, Jules a déboursé, pour moi qui n'ai pas un sou vaillant, plus de trente francs, voyages, cadeaux, plaisirs, et que je n'ai pu l'en empêcher! Plus récemment, à Arles, il a fait de même. Personne dans la ville ne sait ce que j'ai été autrefois. On croit que je me soigne, et je me soigne en effet. Le grand chaud, et plus encore le repos, commencent à guérir ma poitrine. Il paraît que la peau de mes joues a bruni; mais, malgré le soleil, mes cheveux repoussent aussi blonds qu'avant. Je suis un peu regardée,

à cause d'eux sans doute, et bien des idées me reviennent, que je ne connaissais plus à l'école, où il n'y avait pas même un miroir pour nous cinq. Priez pour moi. Ce qui est le plus faible, ce n'est pas ma poitrine que je soigne, c'est le cœur qui est dedans, et que vous ne soignez plus. » Sœur Justine avait recommandé la prudence, et même la défiance. Elle s'était montrée plus affectueuse encore que de coutume dans ses réponses. Mais la dernière lettre de Pascale était de la fin de septembre. Depuis lors, aucune nouvelle n'était venue de Nîmes. On était au 15 octobre, pas un mot de réponse. Mme Danielle, Mme Edwige écrivaient : « Elle ne nous répond pas plus qu'à vous. »

Que devenait cette enfant si lointaine? C'était là une angoisse qu'on ne pouvait dire. Elle assaillait Mme Justine, dans les longs silences des promenades sur le glacis ou sur les routes. L'esprit de l'ancienne supérieure s'emplissait de regrets et de projets. Ils ne lui laissaient pas plus de trêve que jadis les enfans et les pauvres du quartier lyonnais; mais, comme eux, ils la rappelaient au sentiment de sa charge. Quelquefois, en effet, quand elle voyait, devant elle, ces campagnes nues, aux larges ondulations fuyant vers la frontière, le souvenir du pays natal lui revenait, dans la marée du vent qui passait le détroit. « A quelques lieues d'ici, j'ai encore des parens. Ils me recevraient. Ils me l'ont écrit. J'ai ma sœur, la femme du vigneron, qui a un clos fameux, près de Saint-Léonard; j'ai mon frère, qui habite dans son bien, aux portes de Colmar, où j'ai été élevée. Pour rentrer, je n'aurais qu'une demande à faire au Kreisdirector; ils me l'ont dit, et je n'aurais plus qu'à vieillir et à mourir en paix... » Elle n'achevait jamais cette pensée; elle ne l'approuvait jamais. Une voix se levait contre, une voix sûre d'être écoutée : « Tu resteras dans l'épreuve de France, parce qu'elle est la tienne, et que tes filles y sont restées. »

II. — LÉONIDE

L'hiver était fini pour les habitans des plaines, et les blés, déjà drus, tentaient, pour le nid futur, les perdrix en amour. Mais la neige couvrait encore les montagnes. Elle mollissait l'après-midi, dans la haute région du Bugey où vivait à présent l'ancienne tourière de l'école de Lyon, puis la nuit tombait, le vent coulait par-dessus le col des Traînes, et la terre gelait de

nouveau, sous son tapis blanc en maint endroit piétiné et troué. Le village, exposé au sud-ouest, était bâti sur une pente rapide, au-dessous d'une forêt de sapins que les paysans pillaient, dont la foudre étêtait les arbres, et qu'achevaient de ruiner les torrens. Mais la forêt ne touchait le village que de sa pointe inférieure, et partout ailleurs, c'étaient des prés ravinés et rocheux, des éboulis minés par l'eau, qui, dans leurs plis déserts, enveloppaient les maisons. Tout en bas, dans la vallée, des champs formaient le creux, tout entourés de clôtures d'épines, pareils de loin à des dominos bordés de gris. Et la distance était si grande, de cette campagne des semailles jusqu'aux cimes, que le cri des toucheurs de bœufs, en arrivant là-haut, y troublait moins le silence que le vol d'une sauterelle.

Là, dans une école libre nouvellement construite, Léonide était venue s'installer comme adjointe, dès le mois de juillet précédent. Une dame riche, qui avait donné le terrain pour l'école et qui supportait, à elle seule, la moitié des frais d'entretien, dont les habitans de la montagne payaient le reste, avait fait venir, de Lyon à Bourg-en-Bresse, la cuisinière tourière, et, après avoir causé un quart d'heure avec elle :

— Ma petite sœur, vous me plaisez.

— Tant mieux, madame.

— Je vous engage.

— Ah! si vous aviez connu ma sœur Pascale, c'est elle que vous auriez engagée,... ou ma sœur Edwige, ou...

— Non, non, c'est vous, je n'ai pas de regrets. Vous logerez dans une chambre au nord, par exemple?

— Ça m'est égal.

— Les gens du pays ne sont pas dévots.

— Tout Lyon non plus.

— Je ne vous vois qu'un défaut, ma petite sœur.

— Vous comptez mal, madame.

— C'est que vous n'avez plus de dents, et ce n'est pas joli...

Léonide s'était mise à rire de bon cœur.

— Je vais en acheter, madame! Dans quinze jours, j'en aurai trente-deux!

Elle s'était fait faire un dentier, en effet, avant de quitter Bourg-en-Bresse, et elle était montée au village, non pas plus jolie assurément, mais plus jeune qu'elle n'était à Lyon. « Vous ne me reconnaîtriez pas, écrivait-elle à Mme Justine, si vous me

rencontriez dans les lacets de la route, avec mes galoches, ma belle jupe neuve, rayée noir et blanc, mon chapeau de paille et toutes mes dents : mais, comme je ne pourrais pas m'empêcher de vous sauter au cou, alors, vous me reconnaîtriez. » L'ardente petite institutrice était bien loin du quartier et des ouvriers de Saint-Pontique. Elle courait, parlait, catéchisait bravement, comme autrefois, mais sans réussir de même. Tout l'été, tout l'automne, tout l'hiver, dans la neige ou dans la boue, aux heures libres et aux jours de congé, elle avait monté et descendu les sentiers, pour rendre visite « aux parens » et aux autres. Les autres étaient hostiles, les parens n'avaient pas la bonhomie gouailleuse ni la promptitude d'émotion des faubouriens qu'elle avait connus et aimés. C'était une population travaillée par l'envie, mise en défiance contre le dévouement même, à cause de toutes les contrefaçons qu'elle en voyait, intelligente et d'esprit vif pour acheter ou vendre, mais comme fermée à tout l'éternel. On eût dit que la partie la meilleure ne se composait que d'indifférence remuée et de très ancienne foi chancelante. « Comme ils ont dû être abandonnés par leurs curés dans les temps anciens! pensait Léonide. C'est à peine s'ils regardent en l'air avant de mourir! Je ne suis pas toujours bien reçue. Mais ils ne me résisteront pas indéfiniment; je prendrai le grand moyen avec eux : je veux les aimer; je les aime! » Elle avait tant couru, et par des temps si durs, qu'au commencement du mois de mars, elle était tombée gravement malade, atteinte aux deux poumons par une fluxion de poitrine. Sa robuste constitution avait résisté. Mme Léonide, très pâle, immobile, était assise dans un fauteuil de paille, enveloppée de laine noire, les pieds posés sur une chaufferette, près de la cheminée de la grande chambre du premier, au-dessus de la classe. Les enfans étaient partis. Le soir mettait sa cendre grise sur les quatre murs blancs. Il n'y avait que les rideaux de cretonne rouge du lit qui fussent tout à fait sombres. On entendait le sabotement d'un homme sur la place, et, dans la chambre, le tic tac enfiévré d'un réveil qui servait d'horloge à la maison. Une femme monta l'escalier, et entra.

— Bonjour, Léonide, comment êtes-vous ce soir?

Du milieu des châles et des capelines qui l'enveloppaient, la malade répondit :

— De mieux en mieux.

La voix était faible, mais les yeux brillaient, vifs, dans le cré-

puscule. Léonide, avec la joie reconnaissante des enfermés qui reçoivent une visite, regardait la directrice de l'école, une jeune fille élégante et mince, au long visage d'un rose égal, aux yeux myopes et bridés par l'effort, et qui arrivait, les mains enfoncées dans les poches d'un tablier bleu à bretelles, et s'asseyait de l'autre côté de la cheminée.

— Les petites ont encore demandé de vos nouvelles, reprit la directrice. Vous voyez qu'elles ne vous oublient pas. Moi, je venais voir si vous voulez vous recoucher. Voulez-vous que je vous aide?

— Non, merci, laissez-moi dans le noir, comme à présent, encore une heure.

— C'est que le froid est vif, dehors.

— Le dedans c'est tout, voyez-vous, répondit Léonide en écartant ses châles et en sortant le menton; je me sens revivre. Savez-vous ce que je pensais, ici, pendant que j'étais seule? Je pensais d'abord que j'avais bien failli m'en aller chez nous...

Voyant l'étonnement de sa compagne, elle eut un sourire lent à se développer comme un long geste, et elle leva le doigt vers le toit.

— Je veux dire là-haut, reprit-elle. Mais le danger est passé. C'est remis à une autre fois. Je pensais aussi à la vie que j'ai menée pendant dix ans, au milieu de mes sœurs... Je vous ennuie en vous parlant de ça?

— Mais non, mais non, dit mollement la jeune fille.

Et elle tendit ses mains longues et noueuses vers le feu, avec le soupir des patiences déjà lasses.

— Je vous garantis que je ne perdais pas mon temps! Vous me reprochiez de me donner trop de mal ici, mais, là-bas aussi, j'étais toujours sur pied : porterie, balayage, cuisine, laveries, j'étais chargée de beaucoup de travail, bonne à tout faire dans une communauté, mais, comprenez-moi bien, elles me traitaient quand même comme leur sœur...

— Oui.

— C'est une amitié meilleure que celle du monde...

— Autre, en tout cas...

— Vous avez raison.

— Plus triste!

— Comment, triste? mais nous étions toutes de belle humeur! Je le suis encore... Tristes, ma sœur Justine! ma sœur

Edwige ! ma sœur Pascale !... Vous pensez sérieusement ce que vous dites ?

— Mais oui. Je ne comprends pas qu'on puisse vivre heureuse dans un endroit dont on ne peut pas sortir à toute heure, quand il vous plaît.

Un rire de tout l'être, un rire populaire auquel manquait seulement l'ampleur de la vie, étonna la directrice et toutes les choses qui l'entouraient.

— Êtes-vous heureuse, ici, vous, mademoiselle ? demanda Mme Léonide.

— Mais oui, moyennement.

— Et pourtant, vous ne pouvez pas sortir du village, avec votre peur de la neige, votre classe à faire, et moi malade !

Un silence long, comme la distance qui séparait les deux esprits, suivit cette plaisanterie. Puis la directrice se leva, remit les mains dans les poches de son tablier bleu à pois blancs, et dit :

— Je vais faire mon dîner et le vôtre ; dans une demi-heure, je viendrai vous aider à vous coucher.

Léonide resta seule. Malgré l'épaisseur de ses châles, elle eut l'impression que le froid du dehors, qui saisissait la terre, les arbres, les herbes, traversait le toit et les murs, et se glissait en elle. Elle appuya ses épaules et sa tête contre le dossier du fauteuil, et, dans l'épuisement de ses forces physiques, avec la netteté d'un esprit presque dégagé de son corps, elle mesura la profondeur de sa solitude. Pendant la période de début, au soir des courses dans la montagne, des visites aux hameaux et aux granges, elle s'endormait de lassitude, sans voir du lendemain autre chose que la tâche qui restait à faire. En ce moment, elle jugeait l'inutilité, apparente du moins, de son effort. Dans ces maisons invisibles pour elle, muettes dans le noir et dans le froid qui rôdaient de compagnie, avait-elle une amie ? une seule personne qui comprît pourquoi elle était venue, pourquoi elle resterait là, pourquoi elle ne songerait ni à changer, ni à se marier, ni à se plaindre ? non, pas même cette honnête jeune fille qui dirigeait l'école, et qui avait surtout besoin de gagner et le désir d'échapper, par le mariage ou l'avancement, aux rigueurs d'un internement à 800 mètres d'altitude. Toutes les portes étaient closes, tous les cœurs fermés. Le réveille-matin battait la charge des secondes qui se précipitaient, vides dans l'éternité. Par l'unique fenêtre, en face, sans y attacher sa pensée, mais rece-

vant quand même l'influence de leur image, la malade apercevait des cimes de sapins étagées et pressées, sur lesquelles roulaient en se déchirant les volutes de brume montant de la vallée. Cependant rien ne se troublait en elle. Immobile, paisible, les yeux fixés sur ce carré de la fenêtre, où la terre ne tenait qu'une petite place d'angle, les lèvres essayant de sourire, elle répétait : « J'accepte l'insuccès, l'abandon, la maladie tant que vous voudrez, pour le salut de mes sœurs et surtout de la petite. »

Elle avait appris, vaguement, que sœur Justine avait des inquiétudes au sujet de Pascale. On ne lui avait rien raconté. A quoi bon ? Elle n'avait jamais été « du conseil » de la communauté. Et qu'aurait-elle pu faire ? Mais dans les lettres, courtes et vives, de Mme Justine, elle avait deviné une tristesse. Et c'est pourquoi, à cette heure désenchantée et déserte, n'ayant de force que pour une seule pensée, elle disait, dans la paix, en accueillant l'épreuve : « J'accepte l'insuccès, tant que vous voudrez, pour le salut de mes sœurs et surtout de la petite. »

La nuit formidable enveloppait la montagne, la forêt, le village et, dans une maison qu'un sapin eût couverte de son ombre, il y avait un être chétif, qui traitait avec Dieu pour le rachat d'une âme en détresse.

III. — EDWIGE

L'été printanier, la saison déjà chaude où tout n'est pas encore poussé, où les feuilles sont humides et renvoient de la lumière, l'été de la fin de mai faisait trembler l'air doux au-dessus de la Loire. Dans un renflement de la vallée, à droite du fleuve, et presque au milieu des terres d'alluvion, une maison de garde-barrière levait sa façade étroite. Elle était construite à quelques mètres du remblai du chemin de fer de Paris à Nantes, au bord d'une route qui descendait des collines du Nord, traversait des champs et des prairies, coupait à angle droit la voie ferrée, et qui, un peu plus loin, passait la Loire sur les arches d'un pont. Des voitures de paysans ou de marchands, quelques automobiles visitant les châteaux de la Loire, se présentaient, à toute heure de jour ou de nuit, pour franchir le passage à niveau. Il fallait sortir de la maison et ouvrir les barrières ; il fallait aussi se trouver devant la porte, au passage des trains. Le métier

n'était pas fatigant; il ne demandait qu'une grande exactitude, un sommeil léger, pour entendre, la nuit, l'appel des voituriers ou la corne des automobiles, et l'ignorance de la peur, ou une certaine fermeté de caractère. Car le poste de guetteur de routes était loin de toute habitation, la vallée comptant peu de fermes dans ces terres basses, à cause de la crainte des grandes eaux.

Il était trois heures de l'après-midi. Une vieille femme chétivement vêtue et bien coiffée, avec des bandeaux ondulés sur les tempes, était accroupie près d'une plate-bande, à quelques pas de la maison, le long des rails. Elle arrachait les mauvaises herbes poussées dans le sable. Ses mouvemens étaient d'une extrême lenteur. On pouvait juger qu'ils excédaient néanmoins ses forces, car la femme n'avait pas sarclé la largeur de ses deux mains, qu'elle s'arrêtait et se reposait, en regardant les quatre rubans d'acier qui filaient, droits, luisans, séparés de moins en moins, jusqu'à l'horizon où ils se fondaient comme des fils tendus sur un métier et serrés par un bout. Les champs, aux deux côtés de la voie, remuaient lentement leur poil nouveau dans la lumière. Entre des peupliers, à d'énormes distances, des grèves étincelaient : un peu d'eau et de sable qui étaient comme de l'argent et de l'or.

La femme se remettait au travail, puis s'interrompait de nouveau, et interrogeait du regard la ligne dont elle avait la garde. A trois heures et demie, elle appela :

— Voilà le 717 !

Rien ne répondit, pendant plusieurs minutes, à son appel, et elle s'était couchée de nouveau vers la planche de pois, quand une femme beaucoup plus jeune ouvrit la porte de la maison, et se tint debout, dans la lumière.

C'était Edwige. Elle était encore plus jolie que du temps où elle habitait l'école de la place Saint-Pontique, parce que l'on pouvait voir ses cheveux châtains, et qu'il y avait, dans ses yeux bleus, le reflet d'un plus large ciel. Mais son regard et son sourire de miséricorde ne rencontraient plus guère qu'une vieille femme indifférente, des blés, des herbes et des saules. Elle était vêtue d'un corsage clair et d'une jupe noire, comme beaucoup d'ouvrières de campagne; elle avait jeté sur sa tête, pour se garantir du soleil, une cape de batiste blanche, de fabrication anglaise, un reste de l'ancienne aisance, du temps du père. Quand le train, qui était un train de marchandises, s'engagea

dans la partie de la voie que bordait la saulaie voisine de la maison, elle leva le drapeau roulé qu'elle portait à la main. Pendant deux minutes, le sol trembla; les saules eurent leurs feuilles retroussées; dix pies vécurent en l'air; des grognemens de bétail enfermé, des grincemens de ferraille et de planches, effarèrent, dans le couvert des moissons proches, toute la faune invisible; puis la dernière voiture dépassa la route, et diminua, cahotante, sur les rails, tandis qu'une pluie de sable retombait sur le remblai, les légumes et les cinq groseilliers du potager.

La sarcleuse aux bandeaux ondulés ne s'était pas détournée. Edwige regarda de ce côté, puis vers l'Est où, très loin, l'eau des grèves portait le globe du soleil. Elle avait toujours cet air d'aimer répandu dans tout son être. Elle rentra.

Dans la salle carrelée et claire, elle rapprocha de la table la chaise qu'elle avait écartée tout à l'heure, s'assit, et, sur la toile cirée, reprit le bas de laine noire qu'elle tricotait. Les aiguilles se croisèrent, silencieuses. La campagne, au dehors, était muette. Près du coude que la jeune fille appuyait sur la table, un livre d'heures était ouvert, un livre relié et usé. Edwige se penchait au-dessus quelquefois, lisait sans interrompre son travail, et méditait.

C'est dans cette maison qu'elle habitait avec sa mère. Celle-ci, veuve depuis quelques années d'un chef de station de la compagnie, aurait pu prétendre à tenir une bibliothèque dans une gare. « J'y ai droit, disait-elle, je demande mon droit. » C'était une personne susceptible et contentieuse. Mais les places vacantes étaient rares, et les « droits » antérieurs au sien ne l'étaient pas. Après avoir vécu pauvrement, seule d'abord, puis avec sa fille chassée de l'école, dans un village du Blaisois, elle avait fini par accepter, au commencement de l'hiver, un poste de garde-barrière. Elle ne s'y serait pas déplu, si la pensée de la déchéance ne l'avait pas hantée. Comme elle était très rhumatisante, et que le médecin lui avait recommandé d'éviter les refroidissemens, elle confiait à sa fille, presque toujours, le soin d'ouvrir la barrière et de présenter le drapeau au passage des trains, se bornant à veiller et à dire, de jour ou de nuit : « Il est l'heure, » ou bien : « Il y a du monde aux barrières. » Elle avait l'oreille fine, et dormait peu.

Edwige, désormais, pour un temps indéterminé, se sentait obligée de vivre là, puisque c'est elle qui faisait vivre l'autre.

Elle y consentait, de toute sa volonté exercée au sacrifice et forte jusqu'au sourire. Elle était de ces veuves qui se taisent. Jamais un mot sur les séparations anciennes. On ne la surprenait point en larmes. Toute sa tendresse semblait aller au jour présent, et y trouver la réponse qui suffit. Cependant, deux douleurs quotidiennes s'ajoutaient à la grande peine profonde qui ne finirait point, et l'une était du matin, et l'autre du soir. Le matin, en s'éveillant, elle entendait, à travers les prés, sonner les cloches, et, la plupart du temps, elle, la consacrée, elle, l'assoiffée d'amour divin, elle ne pouvait se rendre à l'église, qui était distante de trois kilomètres. Le soir, une autre épreuve, cruelle, déchirante, l'attendait. Et la mère ne pouvait se douter ni de l'une, ni de l'autre.

L'heure approchait, justement. Plusieurs fois, sur le cadran de la pendule plate pendue au mur, Edwige avait regardé l'aiguille des minutes : quatre heures, quatre heures cinq, quatre heures dix, et, à chaque fois, elle avait interrogé, d'un coup d'œil inquiet, la route, qu'on apercevait à droite, jaune entre deux bourrelets d'herbe.

Quelques minutes encore, et la voix de la mère s'éleva du jardin :

— Edwige ! vite, les voilà ! Dépêche-toi ! L'express est en vue !

La jeune fille sortit en hâte, tête nue, et courut aux barrières. Elle ne souriait plus. Son visage n'était plus rose ni tendre, mais pâle et contracté. Elle aurait voulu ne pas venir, ne pas être là.

Ce qu'il y avait ? Il y avait trente écoliers, des garçons et des filles, qui revenaient de l'école, et accouraient, pour traverser la voie, et qui criaient :

— Mademoiselle ! Bonjour, mademoiselle ! Vite, mademoiselle !

Les garçons levaient leur béret ou leur casquette ; les petites filles levaient leurs mains, les doigts écartés ; quelques-uns jetaient en l'air leur cartable ; toutes les mines éveillées, tout le luisant des yeux, toutes les lèvres tendues piaillaient :

— Ouvrez, mademoiselle !

Elle ouvrit. Au galop, les enfans passèrent sur les rails, deux ou trois toutes petites trottant à l'arrière, entraînées par une sœur grande. Et derrière eux, les barrières furent fermées. Pas un ne resta près d'Edwige.

Ils continuaient leur chemin; ils s'éloignèrent; ils ne furent bientôt plus, sur la route amincie, qu'une chose indistincte, et qui flotte, comme un troupeau de moutons avec de la poussière au-dessus.

Edwige, le cœur battant, penchée, souffrant le martyre de l'inutile amour, suivait du regard les enfans de l'école.

En voyant disparaître, chaque soir, ceux qu'elle aimait, elle pensait à Lyon, puis à Nîmes, puis à Dieu.

IV. — DANIELLE

L'aube se lève, et il fait chaud déjà. Sur toutes les pentes exposées au midi des hautes collines de la Corrèze, les herbes, les buissons, les bois lourds de rosée, commencent à fumer. C'est l'heure où les bêtes vont à la pâture. A mi-côte, plus près d'Uzerche que de Brive, une ferme s'éveille. Elle est longue, vieille, bâtie à l'endroit où les champs de maïs, d'avoine et de pommes de terre, succèdent à la forêt des châtaigniers et l'entament avec leurs pointes. Plus bas, il y a des trèfles, des prairies, un torrent, puis, de l'autre côté, une semblable colline qui se relève, vêtue d'herbe d'abord, puis de moissons, puis de grands arbres, et couronnée de roches nues. La vallée est profonde, et le bruit des eaux qui courent n'atteint pas les sommets. Devant la ferme, dans le soleil, un homme encore jeune attelle un cheval à une carriole; sa femme l'aide à charger, derrière le siège, une demi-douzaine de petits cochons de lait; puis, tous les deux, ils se hissent dans la voiture.

— Au revoir, le père! Ne nous espérez pas avant la nuit!

Les mots, en patois limousin, chantés sur un ton aigu, frappaient encore les vitres et le toit en ardoises d'Allayac, que déjà les voyageurs avaient pris le chemin qui tourne derrière la ferme et descend en lacets.

Une porte s'ouvrit, tout au bout de la maison, à gauche, et une vache sortit; tendant son mufle à l'odeur d'herbe mouillée qui passait, une vache couleur de froment clair, puis une autre, puis une autre encore. Quand les sept bêtes du troupeau furent dehors, la vachère apparut sur le seuil. Elle était vêtue comme une pauvresse et chaussée de sabots, mais, sous la coiffe limousine, aux deux ailes roulées, son visage avait gardé sa beauté religieuse, son reflet de la vie intérieure. Elle tenait à la main, et

laissait traîner sur le sol une baguette de frêne, qui avait des feuilles au bout. Quand elle leva les yeux, ils regardèrent au-dessus de la colline d'en face.

— Ah! c'est toi, Danielle! C'est pas trop tôt! De mon temps, les vachères montaient là-haut avant le soleil.

— Les vaches ne voulaient pas se laisser traire, répondit Danielle.

Elle ajouta, à demi détournée vers la maison :

— Bonjour, grand-père! Avez-vous dormi cette nuit?

— Tu sais bien que non. Je ne dors jamais bien. Quelle idée de me demander ça tous les matins?

Celui qui parlait ainsi était un vieillard dont on n'apercevait, dans l'ouverture d'une fenêtre étroite et haute, que la tête coiffée d'un bonnet de coton bleu, le cou et le haut du buste, tout velu entre les bords déboutonnés de la chemise et du gilet. La figure sèche, rasée, creusée, où ne vivaient que deux yeux durs dans des paupières saignantes, exprimait une rancune méditée et haineuse. Il reprit:

— Mes enfans sont partis, tous deux. Tu les as vus!

— Ils descendent la côte.

— Eh oui! ça ne te fait rien, à toi, de rester seule! Mais moi, je ne suis pas de même!

— Pauvre grand-père!

— Ne dis pas : pauvre grand-père! C'est toi qui me prives de tout! C'est parce que tu es revenue de ton couvent que je suis délaissé, à présent! Je suis dans la maison comme un harnais de rebut, qu'on ne regarde seulement pas!

— Est-ce que je ne vous soigne pas?

— Quand tu n'étais pas là, ton frère avait encore de l'attention pour moi. Il m'emmenait dans les foires. J'allais boire avec lui. Il n'emmenait pas ma bru. Maintenant qu'il peut carrioler sa femme à la ville, il faut que je reste! Dis donc le contraire?

Elle se taisait.

— Quand tu n'étais pas là, la maison vivait mieux.

— Hélas! je le veux bien!

— Il me donnait de l'argent pour mon tabac... Il me rapportait, des fois, un chapeau ou une veste... A présent, plus rien... Je ne sais pas quand il remplacera mes sabots qui sont usés... Il me dit : « Faut que je nourrisse Danielle. » Et moi, je te dis : « Il ne fallait pas revenir! »

— Où aller?

— Fallait trouver une place!

— On ne m'a rien proposé.

— Fallait te marier!

— Grand-père!

— Fallait pas revenir, pour nous priver tous.

— C'est vous qui m'avez rappelée.

— C'est le tort qu'on a eu! On croyait que tu rapporterais au moins l'argent.

— Quel argent?

— Les trois cents francs de hardes que je t'avais donnés quand tu es partie de chez nous...

Elle se remit à marcher hâtivement.

— Adieu, grand-père! Mes vaches sont déjà loin!... Adieu!

Les reproches du vieux la suivirent un moment. Puis le silence l'enveloppa. Elle montait une sorte d'avenue, entrée architecturale de forêt, large voie piétinée par les gens et les bêtes, bordée de châtaigniers, et qui, barrée à deux cents mètres de la ferme par d'autres grands vieux arbres, avait l'air d'une nef aux voûtes rompues, menant à des chapelles encore toutes pleines d'ombre. Danielle s'avançait dans la piste du milieu, forme élancée et nette, et sobre de mouvement. Elle songeait. Le jour était tout levé. Les vaches, couleur de blé, allaient devant, et ridaient leurs flancs attaqués par les mouches, ou les fouettaient à coups de queue. Elles se mirent en file pour pénétrer sous bois. Puis elles disparurent, refoulant avec leur poitrail les fougères nouvelles, et cachées par les branches qui retombaient derrière elles et luisaient, immobiles.

Quelle maison différente de l'ancienne Danielle avait retrouvée! Le père ni la mère n'étaient plus là, depuis de longues années. Le grand-père avait vieilli à tel point que sa petite-fille ne le reconnaissait qu'avec peine. Usé, incapable de travail, aigri par l'insomnie et plus encore par le regret d'avoir, de son vivant, partagé tout son bien entre ses deux enfans, le père de Pierre qui dirigeait la ferme, et l'oncle Jacques établi à trois lieues de là, dans la vallée, il ne cessait de récriminer contre sa vie recluse, dépendante et gênée. Peu écouté par son petit-fils, et par la femme de celui-ci, qui ne le craignaient plus, il avait en Danielle une victime résignée. Il l'accablait de ses reproches. Il aurait voulu la faire partir, afin de retrouver les petites

douceurs, les menus cadeaux que ses enfans lui refusaient, à présent, sous prétexte que Danielle coûtait cher. Et tantôt il l'accusait de négligence et de mollesse, bien qu'elle fût la première levée et la dernière couchée tous les jours, tantôt il se plaignait d'être privé de tout à cause d'elle. Il ne pouvait plus la voir sans qu'une espèce d'irritation maladive s'emparât de lui, et le fît déraisonner à moitié. Rien ne l'apaisait, ni les protestations, ni la patience, ni les attentions multipliées de Danielle. Il se sentait même soutenu, hypocritement, par le jeune ménage, par les maîtres actuels de la ferme, qui avaient bien voulu recevoir, pour quelques semaines, la religieuse sans asile, mais qui trouvaient que la générosité durait trop, qui redoutaient, surtout, que Danielle ne vînt un jour leur dire : « Rendez-moi la part d'héritage à laquelle j'ai renoncé, parce que j'étais religieuse; je reprends ma place ancienne dans la maison, et je reprends mes droits. » Crainte chimérique, mais qui ne quittait pas l'esprit calculateur de Pierre et de sa femme.

Danielle ne répondait rien. Elle acceptait d'être soupçonnée, méconnue, injuriée, dans sa propre maison. Elle ne s'étonnait même pas, ayant souffert, pour entrer au couvent, d'autres violences, en sens contraire de celles qu'elle souffrait à présent. Là comme à l'école de la place Saint-Pontique, elle était la silencieuse, la mortifiée, qui saisit comme un bien l'épreuve quotidienne. Elle attendait l'heure, si l'heure devait venir jamais, où elle pourrait reprendre, dans un poste de maîtresse adjointe, comme sœur Léonide, une part de sa vocation, tout le reste étant mort avec la vie en commun.

Depuis la séparation, Danielle avait reçu, de l'ancienne supérieure, plus de lettres qu'aucune autre des maîtresses de l'école. Elle était demeurée la confidente, la conseillère aussi elle savait, presque aussi bien que sœur Justine le savait elle-même, ce qui advenait à sœur Léonide, à sœur Edwige, à sœur Pascale, comme elle les nommait encore. Ces lettres que le facteur, irrégulièrement, apportait à la ferme, étaient pour Danielle l'événement, l'espoir, la consolation, et la cause également des plus profondes douleurs qu'elle eût jamais ressenties. Car, au milieu des souvenirs, des mots de tendresse et des récits qui la rassuraient sur le sort des compagnes exilées à Belfort, dans les montagnes de l'Ain et dans la vallée de la Loire, il y avait, d'ordinaire, un passage sur celle qui habitait Nîmes. Et

Danielle, tremblante depuis toujours pour cette âme très aimée, avait senti grandir chaque fois son inquiétude, et puis sa peine, et puis son ardente volonté d'être victime et d'expier. Oh! les cruelles lettres, qu'elle serrait dans un petit coffret de bois, qu'elle cachait sous la paillasse du mauvais lit qu'elle occupait, lit de bouvier suspendu dans l'étable, accroché à une cloison de planches, au-dessus de la croupe des bœufs, des vaches, et des chevaux! Les cruelles lettres dont elle savait par cœur des phrases et des phrases, et qu'elle méditait avec tant de compassion, qu'il ne lui restait plus de larmes ni d'apitoiement pour elle-même! Quelle forte amitié l'agitait! Quel violent désir d'arracher au ciel le salut de Pascale! En ce moment surtout, depuis la lettre de la veille! Et combien de fois, dans les clairières des sommets où elle gardait ses vaches, dans les solitudes brûlées par le soleil ou fouettées par la pluie ou le vent, Danielle avait prié, offrant sa vie à Dieu, pour cette sœur lointaine et qu'elle ne verrait plus!

12 août 1902.

« ... Que vous dirais-je à présent de notre plus jeune sœur? Je voudrais pouvoir vous rassurer sur le compte de celle que nous aimons toutes. Je ne le puis. J'ai reçu d'elle, voilà cinq jours, une lettre trop mondaine de ton pour ne pas être inquiétante. Pascale se loue, trop et trop fréquemment, de la manière dont on la traite dans sa famille de Nîmes. Il est évident qu'on la flatte, qu'on la gâte, qu'on l'amuse, et qu'on se sert, pour l'entraîner, pour lui faire accepter tant de distractions peu convenables pour son état, de cette sensibilité excessive que nous tâchions de combattre en elle. Elle se sent déjà liée par la reconnaissance envers ces gens qui l'ont recueillie. Mais que les motifs sont déplacés! Vous allez la reconnaître. Elle m'écrit : « Ne vous fâchez pas, notre mère. Surtout ne me grondez pas. Je n'ai pas le droit de refuser quand je vois qu'en refusant je leur ferais de la peine. Ils sont si bons pour moi! Et cependant, à bien des signes, j'ai vu déjà qu'ils ne sont pas si riches que je le croyais. La robe que je porte, — celle du vestiaire des expulsées était trop chaude, — c'est eux qui ont voulu l'acheter pour moi. Et de même, tout ce qui me sert, je le tiens d'eux. Ma tante ne résiste guère aux volontés de son fils, quand il dit : « J'ai organisé une partie de promenade, et vous en êtes, maman. » Comment pour-

rais-je faire autrement que de suivre ? Ils ne me demandent presque pas de travail, ils me trouvent encore malade. Je n'ai pas engraissé, en effet, malgré le repos. Je tousse toujours un peu le matin. Si j'étais sûre que vous êtes contente de moi, que vous ne me désapprouvez pas, tout au moins, je serais presque tranquille d'esprit. Car l'être tout à fait, cela dépendait de vous, et je ne vous ai plus! »

« Ces lignes de notre Pascale suffiront pour vous faire partager mes inquiétudes, ma chère sœur Danielle. Je ne connais pas le milieu où elle vit, mais je suis sûre maintenant qu'il est, pour elle, détestable. Et que de choses je devine qu'elle ne me dit pas, qu'elle me dira, j'espère, car je viens de le lui demander. Personne, ici, ne peut savoir mon angoisse, personne peut-être ne la comprendrait. Mon poitrinaire, que je promène, me dit quelquefois : « A quoi pensez-vous? » J'ai envie de crier : « A mes quatre enfans, qui sont toutes quatre loin de moi! » Adieu! adieu! »

« *P.-S.* — M. Talier-Décapy est mort. Ce brave homme, avec lequel je n'ai causé qu'une fois dans ma vie, m'a fait un legs. Je l'ai appris par une lettre d'un notaire, qui met à ma disposition trois mille francs. Si vous étiez en trop grande misère, prévenez-moi. »

18 octobre.

« Croiriez-vous que je n'ai plus de nouvelles de Pascale, depuis la fin de septembre. Je suis terriblement inquiète. Est-elle plus malade? Je n'ose pas formuler d'autres suppositions. Je lui ai adressé depuis lors deux lettres, la seconde très pressante, toutes deux très affectueuses. Aucune réponse. J'ai écrit, malgré certaine répugnance, à la veuve Prayou. Elle ne m'a pas répondu. Je ne puis rester dans le doute. Je suis malheureuse. Conseillez-moi à votre tour. Voici ce que j'ai fait. Vous souvenez-vous que nous avons eu, parmi les amies de notre école, Louise Casale, dont la famille était originaire des environs de Nîmes, une anémiée qui avait passé par la laïque, et qui venait chez nous, avec son cœur un peu prévenu, mais tout jeune et tout pur? J'ai demandé à Louise Casale : « Renseigne-moi! Trouve, dans ton pays, une parente, une amie discrète, qui me rassure ou qui me fasse de la peine, mais qui me dise ce qu'est devenue mon enfant! » Et j'attends encore. Et je me repens, et je m'accuse, et

je pleure, parce que j'ai permis trop légèrement, dans un jour de trouble, à cette pauvre petite Pascale, de quitter mon ombre. J'aurais dû la mener avec moi, coûte que coûte, dans la misère, au froid, au travail dur, à la mort, mais je l'aurais sauvée. Où est-elle ? Priez pour nous deux ! »

3 novembre.

« Ah ! ma sœur Danielle, il faut que je revienne à vous ! Je suis désemparée ! Celle que nous aimons ! celle qui n'avait contre elle que la faiblesse de son cœur ! celle qui était accourue vers nous ! celle que nous ne pouvons plus protéger ! Je rougis de vous le dire ; je ne peux tracer les mots ; pourtant j'y suis obligée. Oh ! ma sœur Danielle, elle s'est laissé tromper, elle l'aime ! Elle est tombée d'auprès de Dieu ! Je ne puis plus douter. J'ai tout appris, hier, par une parente de la petite Casale, une veuve Rioul, qui habite Montauri. C'est une des voisines ; elle ignorait le passé de notre enfant ; mais elle a vu comment ils l'ont attirée, — c'était si facile, elle venait si vite aux mots tendres ! — en lui témoignant une affection que Pascale a cru d'abord innocente ; comment ils l'ont flattée, amusée, liée aussi par leurs attentions et leurs cadeaux, jusqu'à ce qu'elle fût à leur merci. Ils ont été complices l'un de l'autre, ces deux Prayou, gens tarés et redoutés. La mère n'est pas seulement incapable de résister aux pires volontés de son fils ; elle a fait un calcul affreux ; elle a été une fausse protection ; elle a permis à la tentation de se développer toute ; elle savait que, dans cette enfant qu'elle laissait corrompre, elle aurait bientôt une servante à laquelle tout chemin de retour serait fermé et qu'elle ne paierait pas... Pascale tombée, sœur Danielle ! Pascale, presque sainte, livrée aux bêtes ! Combien elle va souffrir ! Et combien plus que celles qui n'étaient point appelées ! J'ai cru, toute la journée, l'entendre crier au secours ! Est-ce vrai, est-ce vrai ?

8 novembre.

« Vous me dites : « Mais allez donc à elle ! Parlez-lui ! Arrachez-la ? » Croyez-vous donc que je n'y ai pas pensé tout de suite ! Est-ce que je serais une mère, si je n'y avais pas pensé ? La veuve Rioul a déjà essayé, timidement, d'interroger Pascale et de la ramener, et elle a été repoussée. Mais elle n'est pas moi. Dès que j'ai connu l'affreuse nouvelle, voilà six jours, j'ai voulu

prendre le train. J'ai couru jusqu'à la chambre de Mme de Roinnet, pour demander la permission de partir. Je ne pouvais expliquer mes raisons, vous le devinez! Elle l'a pris nerveusement. Elle m'a dit : « Si vous nous quittez, même pour un jour, je ne réponds plus de rien. Voilà trois mois que vous êtes ici, et vous me demandez déjà un congé! M. de Roinnet va en profiter pour vous remercier, et que deviendrai-je, sans vous?... » J'allais dire : « Je pars quand même! » Guy est entré, brusquement. Il écoutait. A la nouvelle que j'allais le quitter, il a eu une crise terrible. J'ai été obligée de briser là l'entretien, pour m'occuper de mon malade. Puis j'ai été consulter. On m'a répondu : « Vous abandonnez un devoir de charité certain, pour une œuvre sûrement condamnée à l'insuccès. L'heure où l'on vous entendra n'est pas la première. Si elle doit venir, les sanglots l'annonceront, et les cris. Attendez. »

« Et j'attends, mais comment vivre dans ce tourment! Je ne pense plus ici; je ne suis plus à moi; je ne suis plus même à vous : je me sens toute à elle qui est indigne! »

22 novembre.

« J'ai reçu une nouvelle lettre de Nîmes; hélas! pas de Pascale. Mais, d'abord, pardonnez-moi : j'ai dit un mot trop dur. Indigne, oui, elle l'est. Mais, n'est-ce pas, vous avez déjà songé à toutes les causes qui ont amené sa faute et qui diminuent son péché? Elle ne s'est pas jetée dans le mal; on l'y a précipitée : des lois iniques l'ont mise à la rue, l'ont ramenée de force aux dangers qu'elle avait fuis; elle a été le pauvre gibier que les chiens et les valets de chiens obligent à sortir du bois, et rabattent vers les chasseurs. Elle est coupable; mais le Juge qu'on n'abuse pas, qui punira-t-il le plus, d'elle ou des autres? Moi, je vous le dis, ce seront les autres. Vous vous souvenez : elle était crédule de cœur, émue de tout, reconnaissante ou troublée pour un regard, et ces Prayou l'ont prise, d'abord, par cette faiblesse; elle était sans mère, et elle a pu croire qu'elle retrouverait en eux une famille; elle m'avait demandé une permission, et, pendant un temps, elle a pu se dire : « J'obéis. » Sa fragilité a fait le reste. La pauvre Pascale avait à se défendre, d'ailleurs, contre un homme rompu à ces manèges autour des femmes, assez joli garçon, paraît-il, rusé, cruel sous des dehors câlins, et qui par-

lait cent fois mieux qu'un Lyonnais. Elle était toute jeune aussi, et ils habitaient sous le même toit.

« Je ne vous répète pas les détails qu'on m'a racontés. Je n'en ai pas la force. Et puis, vous les connaissez. C'est l'histoire de tant de milliers d'autres. C'est la séduction commune et lamentable, avec ses prétextes honnêtes, avec ses troubles diffus, avec ses défaites momentanées, ses reprises et sa domination. Je ne vous apprendrais rien, à vous qui avez visité, avec moi, toute la misère des rues. L'affreuse chose, c'est de penser qu'il s'agit de Pascale, et qu'il n'y a point de remède, en ce moment! »

Dimanche, 18 janvier 1903.

« Il paraît qu'elle parle à peine, qu'elle est sombre et irritable, elle qui était de la joie vivante. Personne ne sait, dans le quartier de Montauri, quelle créature bénie elle a été. Prayou s'est bien gardé de le révéler. Le scandale eût été trop grand, car c'est un de ceux que la foi obscurcie des incrédules ou des indifférens ne pardonne pas. On me dit aussi que Pascale est surveillée de près, qu'elle ne sort presque plus de sa maison, et que le temps des promenades, des cadeaux et des parties de plaisir est depuis longtemps fini. »

Février.

« Le cercle se rétrécit de plus en plus autour de notre pauvre enfant. Prayou l'a déjà délaissée pour d'autres femmes. Elle est la servante de la mère, celle qui fait toute la besogne lourde de la maison, et qu'on paie en mépris, et qui use sa force en se taisant. Pas une larme, pas une confidence à ses voisins. Ah! si elle pouvait parler et appeler! Ne souffre-t-elle pas assez pour crier au secours? Ou plutôt, ne souffre-t-elle pas trop pour penser encore à cela? Qui me dira? »

Vendredi, 27 mars 1903.

« Les voisins racontent qu'elle est souvent injuriée et battue par le misérable qui l'a séduite. Mais l'heure ne vient pas. Cette veuve Rioul, voilà quatre jours, rencontrant Pascale dans la rue, lui a dit : « Vous avez l'air malade? — Quand ce serait? Qui cela regarde-t-il? — Mais ceux qui vous veulent du bien, moi, par exemple, et sœur Justine... » L'autre a pâli encore, et elle

a tourné la tête en répondant : « Je n'ai rien de commun avec la personne que vous dites. »

D'autres fragmens de lettres, pendant le printemps et au début de l'été, n'avaient apporté à Danielle que l'expression renouvelée de cette douleur vaine.

Puis, tout à coup, en cette fin de juillet, une lettre désespérée était venue de Belfort. La veille même de ce matin qui se levait, puissant et pur, sur les forêts de Corrèze, Danielle avait reçu dix lignes écrites en toute hâte par sœur Justine et qui disaient :

« Je prends le train pour Nîmes ; je voudrais être rendue : mon enfant ne m'a pas appelée, mais je sais qu'elle a pleuré, qu'on l'a réduite, par la force, aux dernières hontes, qu'elle n'est plus qu'une esclave et qu'une chose. Et je veux la libérer ! D'ici deux jours, n'ayez de pensée et de prière que pour nous deux.

« JUSTINE. »

Dans la forêt, derrière ses bêtes, Danielle continue de monter. Elle n'a pas besoin de faire effort pour se souvenir de la recommandation de sœur Justine. Aucune pensée ne la suit dans les solitudes où elle marche, si ce n'est celle du drame qui se passe loin d'elle, en ce moment, pour le salut ou la perte d'une âme aimée. La pente devient abrupte ; le sentier tourne parmi des pierres éboulées ; les arbres s'écartent, et ne nouent plus leurs branches, et les plus vieux ont la tête fracassée par les orages. Danielle, se sentant seule avec Dieu, dans l'encens du matin, s'en va, le regard en haut et les bras étendus, priant comme Jeanne de Domrémy, comme Germaine, comme Geneviève. Son amour se répand en supplications. Et parfois, entre deux châtaigniers géans, une crête de roche, exposée au midi, apparaît flamboyante, pareille à un autel.

RENÉ BAZIN

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE TRAVAIL

DANS

LA GRANDE INDUSTRIE

LE COTON

S'il est vrai que les industries se localisent en raison des circonstances naturelles, et si, de toutes les circonstances naturelles qui contribuent à les localiser, la plus forte est la production sur place, ou dans le voisinage, de la matière première, il semble tout d'abord que, le coton ne poussant nulle part en France, l'industrie du coton ait pu, presque à égalité de chances, s'y établir n'importe où. Elle occupe pourtant sur la carte trois points nettement déterminés : l'Est, le Nord et l'Ouest ; elle anime et enrichit trois régions en dehors desquelles, — sauf pour quelques sous-industries spéciales, — on ne la retrouve guère plus : les Vosges, la Flandre et la Normandie. C'est que la production de la matière première est bien sans doute la plus puissante des circonstances susceptibles d'agir sur la formation et le développement d'une industrie, mais elle n'est pas la seule, il y en a d'autres ; et, par exemple, étant donnée l'usine contemporaine, mue par la vapeur, il y a aussi la production sur place ou à proximité, aux moindres frais de transport, du combustible, qui en toute industrie est, pour ainsi dire, « la seconde des matières premières. » Et voilà pourquoi la Flandre, en plein bassin houil-

ler du Nord et du Pas-de-Calais, est pour l'industrie textile, — lin, coton, laine ou jute, — une terre d'élection. D'autre part, l'abondance et le bon marché de la main-d'œuvre ; une sorte d'aptitude transmise ou d'adaptation héréditaire qui résulte d'un long exercice de la profession, à travers les siècles, par des générations d'ancêtres fileurs ou tisserands ; l'habitude d'une vie simple, à besoins élémentaires, qui maintient des salaires médiocres, suffisant pour ce qu'on en veut tirer, dans ces vallées ou sur ces pentes de montagne : voilà ce qui explique la fortune cotonnière des Vosges. Enfin, des communications faciles, des débouchés assurés, la mer toute voisine, cette grande « charrieuse » qui transporte, importe et exporte, comme par un flux et reflux économique du même rythme que son flux et reflux physique ; plus encore peut-être, jusqu'à l'humidité de l'air, si favorable à ce genre de travail (ainsi que le prouve, en Angleterre, le rang prééminent du Lancashire), et la fécondité généreuse du sol, et toute la richesse ambiante, et toutes les qualités de la race, cet esprit à la fois subtil et hardi, d'entreprise et de calcul, remarquablement doué pour un commerce que ses conditions mêmes obligent à se mêler de « spéculation : » voilà le secret, qui n'a rien de secret, voilà le motif de l'avance prise par la Normandie sur des provinces moins bien douées ou simplement moins bien situées. La Flandre a Anzin, la Normandie a le Havre, les Vosges sont déjà, — ou sont encore, — l'Alsace. Aussi, des 150 000 personnes que nourrit en France l'industrie du coton, les trois quarts travaillent-elles dans les fabriques des trois départemens du Nord, des Vosges et de la Seine-Inférieure. Quatre autres départemens, quatre autres seulement et en tout, figurent ensuite sur la liste, à titre subsidiaire ou succédané : ce sont la Seine et la Sarthe (fabriques d'ouate), la Somme (fabriques de mèches) et la Loire (fabriques de cotonnades, calicots, coutils). En 1896, — date du dernier recensement publié (1), — il existait, dans l'industrie du coton, 45 établissemens occupant chacun plus de 500 personnes. Sept faisaient la filature, effilochage, peignage, cardage, etc., 38 étaient des tissages. C'est la *très grande industrie textile*. A côté d'eux, 162 établissemens pour la filature, 317 pour le tissage, occupaient de 50 à 500 per-

(1) *Résultats statistiques du recensement des industries et professions* (dénombrement général de la population du 29 mars 1896), t. IV, *Résultats généraux*, p. XXXV et XXXVI.

sonnes ; et, aux environs de 500, il est certain que l'on touche à la *grande industrie*. C'est donc là, aux environs et le plus près possible de 500 ouvriers, afin de ne pas nous écarter du champ ordinaire de nos observations, que nous irons chercher les matériaux de cette étude.

Pour la filature du coton, nous avons une bonne fortune qui ne nous est échue que trop rarement ailleurs : on sait avec précision en quel lieu et à quel moment est apparu chez nous le type de la manufacture moderne, caractérisé par la machine à vapeur. « En 1818, la première machine à vapeur, que l'on appelait alors *pompe à feu*, ayant pour destination la mise en mouvement d'une filature à Lille, fut commandée en Angleterre par M. Auguste Mille. M. Pierre Boyer fut envoyé en France par ses patrons pour monter cette machine (ce genre d'opérations prenait alors plus d'une année). En 1820, ce fut aussi M. Boyer qui monta une machine à vapeur dans la fabrique de cardes de M. Scrive-Labbe ; puis, ayant reçu des encouragemens et des commandes, il vint s'installer définitivement à Lille, où il fonda un atelier de construction pour son propre compte (1). »

Auparavant, avant 1818, le Nord ne manquait point de filatures, puisqu'en 1817, on comptait, dans Lille même ou dans ses alentours immédiats, 86 établissemens où l'on travaillait le coton, mais il n'y avait alors d'autre moteur que le moteur animal, c'est-à-dire des chevaux attelés, des manèges ; et souvent le moteur humain, l'ouvrier « attelé, » dans toute la rigueur du terme, à la besogne, non seulement pour conduire, mais pour produire la force. Ainsi et pareillement, on filait le coton avant le *Mull Jenny*, mais on se servait du grand rouet. D'âge en âge, l'histoire ancienne du coton, si l'on voulait en croire certains auteurs, remonterait, bien loin par delà les Croisades, jusqu'aux Indiens selon Pline et Hérodote, ou jusqu'à la Bible. Toutefois, durant les seize premiers siècles de l'ère chrétienne, c'est une histoire orientale. Par-ci par-là, il vient en Occident, comme un objet curieux et précieux, quelques livres de coton : quatre livres, vers 1280, « pour rembourrer le matelas du roi, » ou quelques aunes

(1) Renseignemens pour servir à l'enquête, ouverte le 12 décembre 1853, au Ministère du Commerce, fournis par M. Henri Loyer, *Archives du Comité des filateurs de coton*, Lille, 1873 ; document cité par M. Jules Houdoy, *la Filature de coton dans le Nord de la France, Histoire, monographies, conditions du travail* (thèse pour le doctorat en droit), 1903, Arthur Rousseau.

d'étoffes tissées à Venise, avec des fils du Levant, de Smyrne ou d'Alep. Mais ce n'est qu'au XVIIe siècle que le coton entre ordinairement dans l'histoire industrielle de l'Occident; au XVIIIe, qu'il commence à y prendre une place de jour en jour plus grande, à y jouer un rôle de jour en jour plus bienfaisant. En 1700, fut essayé pour la première fois, à Rouen, l'emploi au tissage du coton brut importé d'Amérique; en 1756, un Suisse, du nom de Gronus, crée au Puy une manufacture royale de cotonnades avec, successivement, treize, quarante et soixante-quatre métiers; en 1759, Oberkampf va fonder à Jouy, près de Versailles, sa célèbre fabrique de toiles peintes ou indiennes. La noblesse et le clergé s'en mêlent : la duchesse de Choiseul-Gouffier s'intéresse à la filature d'Heilly ; le curé d'Auxy-le-Château n'épargne ni soins ni dépenses pour introduire dans son village l'art de travailler le coton. Le roi approuve et encourage par des gratifications, des pensions, des avances. L'autorité n'entrave pas, excite et soutient. Comme résultat de tous ces efforts, comme fruit de toutes ces bonnes volontés, la France importe, en 1786, 11 millions de livres, et, en 1789, 33 millions de livres de coton, qu'elle transforme en fils et en tissus. Des manufactures de velours de coton s'élèvent à Rouen, à Dieppe, à Bolbec, à Yvetot, à Louviers, à Évreux, à Vernon, à Amiens ; des manufactures d'indiennes, à Jouy, à Lille, à Saint-Denis, en Lorraine, en Bourgogne; des filatures à Rouen, à Coutances, à Honfleur. La bonneterie de coton fait battre ou tourner 15 000 métiers (1). Pauvres métiers, et pauvres manufactures, au prix de nos mécaniques perfectionnées et de nos usines géantes, mais où des troupes d'hommes et de femmes, peu nombreuses au prix de nos foules ouvrières, vivent d'une vie misérable et lourde que nos syndicats ne supporteraient plus, — mais enfin trouvent de quoi vivre, au moins de quoi ne pas mourir.

C'est, d'autre part, une bonne fortune que, presque dès le début de la grande industrie textile et sans interruption jusqu'à présent, du docteur Villermé à Frédéric Le Play et à Jules Simon, en passant par Louis Reybaud et Audiganne, les ouvriers qui filent ou qui tissent le coton n'aient cessé d'éveiller la sollicitude des économistes et des moralistes, des philosophes et des philanthropes. Mais, en même temps, de leur côté, les patrons

(1) D'après M. Jules Houdoy, *ouv. cité.*

ne se lassent jamais d'appeler celle des pouvoirs publics, sur eux et sur leurs entreprises, à propos de traités de commerce et de tarifs de douanes. De là, doublant la série des enquêtes scientifiques ou académiques, une série d'enquêtes politiques ou administratives, parlementaires et extra-parlementaires : enquête locale de M. Dieudonné, préfet du Nord, en l'an IX (1801); enquêtes générales de 1829 (1); de 1853 (2); de 1870 (3); enquête ouverte l'an dernier et qui n'est pas close encore; dans l'intervalle, réunions, meetings, démarches, délibérations, protestations et réclamations, en sorte que, depuis cent ans, l'enquête a été permanente. Il n'y a qu'à se reconnaître, dans cette masse de documens, à en faire la critique, à en éliminer, autant qu'on le peut, le sentiment et l'intérêt, pour être renseigné à la fois sur la situation de l'industrie cotonnière et sur la condition des ouvriers de la filature et du tissage, par périodes chronologiques, aux différens échelons du temps, entre 1801 et 1905.

I

L'opération peut se définir ainsi : d'une livre de fibres dont la longueur varie entre 10 et 40 millimètres, offrant une résistance inégale, rugueuses et cassantes, extraire un fil de 200 ou 250, quelquefois de 400, et peut-être de 600 kilomètres de longueur, uni, uniformément résistant, aussi peu cassant que possible ; pour obtenir un fil de cette longueur, multiplier dix millions de fois par elle-même, et davantage, la longueur du brin, en additionnant les brins et comme en les fusionnant. Lorsque le célèbre Arkwright, ayant pris d'une main, entre le pouce et l'index fortement serrés, un flocon de coton, eut remarqué que si, avec les mêmes doigts de l'autre main, il tirait les filamens en plaçant la partie ôtée sur la partie restée, et s'il continuait ou recommençait à le faire plusieurs fois, de ces brins emmêlés et divergens, il formait à la fin un faisceau de brins bien redressés

(1) Rapport sur l'enquête relative à l'état actuel de l'industrie du coton en France, 1829; Paris, imprimerie de Selligne.

(2) Renseignemens pour servir à l'enquête ouverte le 12 décembre 1853 au ministère du Commerce, fournis par M. Henri Loyer, *Archives du Comité des filateurs de coton;* Lille.

(3) La Commission fut nommée le 7 février 1870. L'enquête elle-même forme quatorze fascicules des *Documens parlementaires*, 1870.

et parallélisés (1), il eut vite conçu l'idée de « laminer » ce ruban imparfait qui sortait de la carde, il eut vite trouvé et construit le « banc d'étirage. » Laminer... Étirer... Je ne sais pourquoi, — ou plutôt, si, je le sais ; c'est le retour des mêmes mots, — l'usine que je visite me rappelle d'autres usines que j'ai visitées. La *filature* me fait penser à la *tréfilerie*. Là-bas, assurément, le spectacle avait quelque chose de plus saisissant, on pourrait dire quelque chose de dramatique ou de tragique. Avec quel intérêt, là-bas, l'œil suivait « cette barre de fer qui s'engage, longue d'un mètre peut-être et large de 8 à 10 centimètres, dans la première cannelure du laminoir, et qui bientôt sort de la dernière, longue d'une trentaine, d'une quarantaine de mètres, plus petite que le petit doigt ;... qui se tord en anneaux, se replie, court à terre comme un serpent de feu... » puis qui, refroidie et roidie, donne la *machine* ou le fil de fer ébauché ! « Mais, le laminoir n'étant pas un instrument assez délicat pour en réduire l'épaisseur au-dessous de 6 à 7 millimètres de diamètre, si l'on veut faire de la « machine » un fil fin, on l'« étire » à travers des filières, c'est-à-dire à travers des plaques d'acier percées de trous. Le fil, enroulé sur une bobine, est aminci à la lime par une de ses extrémités, engagé dans la filière, happé avec une pince, fixé à une autre bobine à laquelle on imprime une rotation et sur laquelle il vient s'enrouler au fur et à mesure que la première se déroule. Ainsi, à froid, — en suivant la filière, — et après un grand nombre de passages par des trous de plus en plus étroits, la « machine » devient le fil fin, et le câble un fil télégraphique, qui va courir des kilomètres au bord des routes. » Ainsi encore, et tout de même, en est-il du « ruban » comme de la « machine. » La carde, comme le laminoir, n'est pas un instrument assez délicat pour produire le fil fin, et, comme la « machine » passe par la filière, il faut que le « ruban » passe par le « banc d'étirage. » C'est le même procédé, la même marche ; ce sont les mêmes mots ; et pourtant, lorsqu'il s'agit du coton, ces mots d' « étirage » et de « laminage » ne sonnent-ils pas étrangement ? Il semble que les puissans outils à briser les rébellions de la matière dure n'aient rien à faire avec cette matière molle, inconsistante, et docile. Mais, sans eux ou sans des outils aussi puissans qui s'en rapprochent assez pour que leur

(1) Delessart, *la Filature de coton par les machines modernes*. Paris, 1900.

travail porte le même nom, cette matière, si docile qu'elle soit, ne rendrait pas ce qu'elle rend, et la filature ne ferait pas ce qu'elle fait.

Des États-Unis ou d'Égypte, par Le Havre ou par Marseille, en balles de 500 ou de 600 livres, le coton vient d'arriver à la fabrique. On l'a, avant de l'expédier, comprimé à la presse hydraulique, pour en réduire le volume et en diminuer par conséquent les frais de transport. Les *feuillards*, ou bandes de fer plat, dont sont encerclées les toiles de la balle, l'ont empêché de se regonfler et redilater. Empaqueté de la sorte, il occupe la moindre place qu'il puisse tenir. Tout à l'heure, il s'amoncellera en tas sur le pavé. Mais, à son entrée à la filature, « la balle de coton contient une matière qui n'est point homogène. On y trouve des parties longues et nerveuses très blanches, d'autres très chargées de poussières, de graines, et enfin des fibres courtes constituant le duvet ou *coton mort*. Les diverses balles, provenant de la même origine, peuvent avoir des compositions diverses, et enfin il peut être nécessaire de pratiquer des mélanges pour obtenir un produit satisfaisant dans des conditions de prix déterminées... Le *mélange* s'obtient en ouvrant les balles et en les étalant dans une salle spéciale, autant que possible, sèche, chauffée et bien ventilée (1). » Les tas formés, on laisse passer quelques jours, au bout desquels, soit qu'on le fasse à la main, soit qu'on se serve d'un râteau à dents de fer, on a soin d'enlever le coton par tranches verticales, afin que chaque tranche enlevée contienne un échantillon de chaque balle étalée. On procède ensuite au « battage. » Mélangé, le coton reste encore fortement comprimé, les filamens sont agrégés et la masse renferme des impuretés nombreuses. Ce ne sont donc pas seulement les balles qu'il faut « ouvrir, » c'est le coton lui-même, afin de l'amener à l'état floconneux et de le nettoyer. L'« ouvreur » et le « batteur » mécaniques y pourvoient. Après quoi, l'on « carde » et l'on « peigne. » Le *cardage* « est l'opération fondamentale de la filature. Il a pour but de dénouer les fibres, de les isoler les unes des autres et de les redresser en les parallélisant et en faisant disparaître les inégalités. Autrefois il s'opérait à la main, ce qui donnait un produit très défectueux; aujourd'hui, il se fait toujours au moyen des machines appelées

(1) Jules Houdoy, *ouvrage cité*, p. 233.

cardes. Le principe de la *carde* est très simple, c'est un peigne métallique. Dans les machines, ce peigne est continu, fait de rubans, plaques de cuir ou de caoutchouc armées de dents en fil de fer ou d'acier formant crochet. Il est enroulé sur un tambour qui tourne sans intermittence. Le coton est retenu par les dents du peigne au « grand tambour » autour duquel tournent avec des vitesses inégales, des « cylindres ou « petits tambours » dont la fonction est d'enlever le coton au « grand tambour. » D'autres organes ajoutés : les *chapeaux*, le *briseur* et le *peigne* détachent complètement l'ensemble de la carde et ont pour mission de nettoyer les fibres et de les transformer en un ruban homogène. Le ruban ainsi produit est enfin débarrassé de ces « boutons » et parfaitement régularisé par les « peigneuses; » celles-ci arrivent au résultat désiré en faisant passer successivement sur le ruban, — préalablement tendu à chaque extrémité par des pinces, — des peignes de plus en plus fins; leur action est complétée par le rattachement du ruban peigné au ruban précédent, pour obtenir un ruban continu (1). » Le peignage fini, c'est le moment de l'*étirage* ou *laminage* qui termine la *préparation*.

Aussitôt commence le *filage*. Il a pour but « de transformer les mèches produites par les bancs à broches, en les soumettant à un dernier laminage et à la torsion nécessaire pour donner au produit le degré de finesse et de solidité voulues, puis de l'enrouler à mesure sur une bobine, qui remplisse deux conditions essentielles : celles d'être facilement transportables et de se dévider avec le moins de déchet possible, soit au dévidage pour en faire des écheveaux, soit au tissage, dans les différentes opérations (2). » « Le procédé de filage varie selon l'emploi auquel est destiné le fil : tantôt on exige de lui une grande résistance à la traction et une élasticité particulière, c'est le fil destiné à *la chaîne ;* tantôt la torsion est moins importante, mais le fil doit être cependant assez résistant pour supporter les opérations du filage et du tissage, c'est le fil de *trame* (3). » Le filage, qui se faisait autrefois à la main, se fait à présent au moyen de métiers qu'on peut ranger sous deux catégories, *métiers continus*, *métiers renvideurs*, mais que nous n'avons point à

(1) Jules Houdoy, *ouvrage cité*, p. 237 et 238.
(2) Saladin, *la Filature de coton*.
(3) Jules Houdoy, *ouvrage cité*, p. 239.

décrire ici. Quant à ce qui est spécialement de la *torsion*, « elle a pour effet de donner au fil la solidité et la résistance voulues, tout en lui conservant l'intégralité de son élasticité; si elle est insuffisante, le fil sera sans consistance, et il y aura rupture; si elle est trop forte, au contraire, le fil deviendra sec et cassant. Il faut, pour obtenir un bon fil, fort et suffisamment élastique, se tenir dans les limites moyennes de la torsion (1). » La torsion s'opère d'ailleurs à toutes les phases de la fabrication, ainsi que les *doublages*, qui se pratiquent en nombre d'autant plus considérable que l'on veut obtenir un fil plus parfait.

Restent les opérations accessoires ou complémentaires : l'*emballage*, le *vaporisage* (2), le *dévidage*, l'*empaquetage*. En somme, la préparation et la fabrication se décomposent en sept temps ou sept mouvemens :

1° Mélange du coton;

2° Division des fibres et nettoyage par l'« ouvrage » et le « battage; »

3° Nettoyage et confection de nappes par le cardage;

4° Parallélisation des fibres et transformation des nappes en rubans par l'étirage;

5° Régularisation du ruban par le peignage;

6° Première torsion par les bancs à broches;

7° Étirage, torsion et confection du fil par le filage.

Voilà le travail : voici maintenant l'ouvrier.

II

Les deux premiers exemples sont pris dans la région du Nord et dans la même ville de cette région, Armentières. L'usine

(1) Dupont, *Filature du coton*, p. 185 et suivantes. — Je profite de cette occasion pour signaler deux très intéressans ouvrages de M. Paul Dupont, en collaboration, l'un : *Filature du coton*, avec M. J. B. Haeffelé; l'autre : *Tissage mécanique*, avec M. V. Schlumberger.

(2) « C'est l'opération qui consiste à exposer les fils à la vapeur d'eau ou à l'action de certains gaz, le gaz d'éclairage, par exemple. De même que le coton brut, les filés absorbent des quantités d'eau variables; de plus, le filage demande une certaine humidité de la matière travaillée. Avec les énormes vitesses données aux broches des métiers, il se produit par la ventilation une véritable dessiccation des fibres et il est impossible d'employer tout de suite les filés sans leur avoir rendu une certaine proportion d'eau. » On le fait par le *vaporisage*. Jules Houdoy, *ouvr. cité*, p. 247.

que nous appellerons l'usine A occupe en tout 405 ouvriers et ouvrières. Le travail y est réparti en sept ateliers, qui correspondent aux opérations qu'on vient de décrire, et qui sont :

1° L'atelier des mélanges et des batteurs;
2° — de la carderie;
3° — des préparations;
4° — des continus;
5° — du dévidage et du doublage;
6° — de l'encaissage et du paquetage;
7° — des mécaniciens et des menuisiers.

Quatre de ces ateliers, les mélanges et les batteurs, avec la carderie, d'une part, et, d'autre part, l'encaissage et le paquetage, avec l'atelier des mécaniciens et des menuisiers, emploient des hommes et des jeunes gens : dans les trois autres, aux préparations, aux métiers continus, au dévidage et au doublage, ce sont des hommes et des jeunes filles.

Sur les 405 ouvriers et ouvrières de l'usine A, 233 jeunes hommes ou jeunes filles ont moins de dix-huit ans. Mais il paraît que, sauf pour les hommes chargés de la manutention ou du service des batteurs et des cardes, — et encore, pour ceux-là mêmes, l'effort n'aurait-il rien d'intensif, — en général, dans la filature, le travail n'exige point d'effort musculaire. C'est ce qui permet aux femmes, nous dit-on, de remplir aisément tous les postes sans qu'il y ait lieu de tenir compte de leur âge : il est rare pourtant qu'une ouvrière ait assez d'habileté professionnelle pour diriger un métier et travailler à la tâche avant quinze ans. Nous sommes, heureusement, loin du temps où l'on parlait sans rire, — ou sans pleurer, — de l' « habileté professionnelle » d'un enfant de six ans (1)!

La journée de travail est de dix heures, durée légale pour les ateliers mixtes, c'est-à-dire pour les ateliers où travaillent à la fois des hommes, et des femmes ou des enfans. L'usine ouvre ses portes le matin, à six heures et demie; elle les ferme le soir à six heures : il y a, dans l'intervalle, deux arrêts, l'un, de huit heures à huit heures et quart pour le petit déjeuner; l'autre, de midi à une heure et quart pour le déjeuner, ou,

(1) Voyez Jules Houdoy, *ouvr. cité.* — Cf. Jules Simon, *l'Ouvrier de huit ans.*

comme on dit, dans le Nord, le dîner. On se repose le dimanche. Ou, si l'on ne se repose pas, on se divertit, soit en famille, soit au cabaret, soit à toutes sortes de distractions qui abondent en ce pays de Flandre; mais, le lundi, « la reprise du travail se fait sans à-coups ni difficultés : » il n'est constaté que très peu d'absences.

En ce qui concerne les salaires, les renseignemens qui nous viennent de l'usine A manquent de précision ou de détail. Nous savons seulement qu'en 1904, le salaire moyen était, pour les hommes de peine, de 975 francs, pour les ouvriers de machine, de 1050 francs par an. Les ouvrières, payées à la tâche, gagnaient de 15 à 22 francs par semaine; la moyenne oscillait entre 18 et 19 francs. En outre, — et c'est là une particularité qui mérite d'être signalée, — « afin de bien montrer que l'intérêt du patron et celui de l'ouvrier sont solidaires et identiques quant à la production, » il est distribué dans chaque atelier des primes aux ouvrières qui ont « gagné les plus fortes semaines, » si bien que certaines d'entre elles arrivent, avec ces primes, à un salaire moyen de 24 francs environ. Malgré tout, ce qu'on nous apprend des salaires dans l'usine A demeurerait vague, et nous n'aurions que ces fameuses et fâcheuses « moyennes, » si les patrons de cette usine, très pénétrés de leur devoir social, n'avaient eu l'idée, avant la grève de 1903, qui troubla si profondément la ville d'Armentières, de procéder à une enquête en vue de connaître le « salaire de famille, » le plus important et peut-être le plus « réel » à leur avis. Ici encore, nous n'aurons que des moyennes, mais, pour divers motifs, elles nous rapprochent toutefois de la réalité.

Il ressort des recherches faites sur le personnel de l'usine A que le nombre moyen des membres de la famille est de cinq personnes, le père et la mère compris, « gagnant 42 fr. 43 par semaine, soit plus de 2000 francs par an, car il n'y a de chômage sur la place d'Armentières qu'à l'état d'infime exception : dans une usine qui fonctionne depuis vingt-sept ans, le chômage des hommes n'a pas dépassé trois heures par an. » Mais le tableau est assez instructif pour que nous le reproduisions tel qu'il nous est donné.

De l'usine A, et autour d'elle, vivaient donc, en 1903 :

Familles.	Nombre de personnes par famille.	Salaire hebdomadaire moyen. fr. c.
21	2	34 68
41	3	36 70
35	4	40 75
36	5	47 60
33	6	45 22
32	7	58 69
21	8	54 18
20	9	53 87
6	10	59 39
3	11	59 75
3	12	82 88

Total des familles	251
Total des personnes	1 384
Moyenne des membres	5,51
Salaire moyen par famille	46 fr. 79
Salaire moyen pour 5 personnes	42 fr. 43

Bien que la paye se fasse régulièrement à la semaine, ce qui, dans l'industrie, est le plus court intervalle, à l'occasion, on n'en consent pas moins des avances. Les retenues ou amendes infligées pour retard, malfaçon, ou négligence dans le travail ne s'élèvent pas à plus de un franc par tête et n'atteignent pas 0,001 de la somme des salaires payés. Pas de forme spéciale du contrat de travail; les patrons embauchent l'ouvrier : le « délai de prévenance, » en cas de renvoi ou de départ, est fixé à quinze jours; il est réciproque; mais on ne nous dit pas si, en fait, il est observé.

L'usine B est un magnifique établissement, dont les salles sont vastes, hautes, bien ventilées. Des courans d'air, habilement dirigés, entraînent et chassent le principal ennemi de l'ouvrier en toute filature : la poussière. Sauf dans l'atelier des premières manutentions, où encore il n'y en a presque pas, on pourrait dire qu'il n'y en a pas. La température y est réglée et rendue supportable. L'autorité y est douce, la sollicitude constante, et les ouvriers y vieillissent, sûrs de ne point manquer de pain quand ils ne travailleront plus. L'usine n'a pas subi de grève depuis longtemps, pour ainsi dire jamais : du moins pas de grève particulière, et seulement, dans les grands mouvemens plus révolutionnaires qu'ouvriers, le contre-coup des grèves générales.

Le travail s'y fait en quatre ateliers, qui sont :

1° Mélanges et batteurs;

2° Cardes et préparation;

3° Salle de filature;

4° Dévidage, bobinage et paquetage.

Pour le coton, comme pour le lin, les catégories d'ouvriers sont peu nombreuses, en tout cas beaucoup moins nombreuses que dans les mines, la métallurgie, ou la construction mécanique. On distingue cependant :

Dans la première salle, des soigneurs de batteurs et mélanges;

Dans la deuxième salle, des soigneurs de cardes, des soigneuses d'étirage, des banc-brocheuses en gros, intermédiaire et fin;

Dans la troisième salle, des soigneuses de continus, des fileurs pour renvideurs, des rattacheurs, des bâcleurs;

Dans la quatrième salle, des dévideuses, des bobineuses, des moulineuses, des paqueteurs, emballeurs et magasiniers.

Le personnel dirigeant et sous-dirigeant comprend : 1 directeur, 5 contre-maîtres, 3 surveillans (1), pour 447 ouvriers et ouvrières ainsi répartis par âge et par spécialités :

NOMBRE TOTAL DES OUVRIERS

Répartition par âge dans les diverses catégories ou spécialités.

Batteurs et Mélanges. . . .		19	Hommes au-dessus de 18 ans.
Cardes.		25	Hommes au-dessus de 18 ans.
Banc-broches. Gros, Intermédiaire et Fin.		100	Femmes et filles au-dessus de 18 ans.
Filature.	Continus. . . .	22	Femmes et filles au-dessus de 18 ans.
	—	15	Filles au-dessous de 18 ans.
Journaliers.		45	Hommes au-dessus de 18 ans.
Renvideurs.		81	Hommes au-dessus de 18 ans.
—		26	Garçons au-dessous de 18 ans.
Dévideuses, Moulineuses, Bobineuses.		81	Femmes et filles au-dessus de 18 ans.
		10	Filles au-dessous de 18 ans.
Paqueteurs et Magasiniers.		19	Hommes au-dessus de 18 ans.
—	—	4	Garçons au-dessous de 18 ans.
Total.		447	ouvriers et ouvrières.

(1) A l'usine A, pour un nombre d'ouvriers et d'ouvrières à peu près égal (405), il est de : 1 directeur, 3 contre-maîtres chefs, 6 surveillans. « Le directeur reçoit les ordres des patrons, les contre-maîtres obéissent au directeur, les surveillans sont sous la dépendance des contre-maîtres et en rapports directs avec le per-

L'usine B est un établissement mixte, la durée du travail y est donc uniformément de dix heures pour tout le personnel, depuis que la loi du 30 mars 1900 a atteint, au 1er avril 1904, son second « palier. » Mais ce sont dix heures de travail effectif, prises sur une durée de onze heures et demie, en défalquant une heure et demie pour le « dîner, » de midi à une heure et demie. Le reste comme à l'usine A; même repos du dimanche, employé de la même façon; travail à une seule équipe, pas continu, jamais de nuit; rien de particulièrement dur pour aucune catégorie d'ouvriers ou d'ouvrières. La paye se fait non à la semaine, mais à la quinzaine : aussi consent-on des avances sous tous les prétextes. Les retenues s'opèrent par petites fractions; les amendes sont extrêmement rares, on ne les applique que pour cause de malfaçon, d'absence, d'irrégularité ou d'inexactitude au travail; elles sont intégralement versées à la caisse de secours. Il n'y a point de forme spéciale du contrat de travail, ni même de contrat de travail : les patrons embauchent l'ouvrier ou reçoivent l'apprenti; apprenti, du reste, ou ouvrier, ils le payent dès son entrée à l'usine. S'ils veulent le renvoyer, ils le préviennent quinze jours à l'avance, mais c'est un souci que, de son côté, lorsqu'il veut quitter la fabrique, l'ouvrier n'a pas d'ordinaire, et, pour toute sorte de motifs, on préfère n'y pas tenir la main.

Les salaires moyens, par catégories ou spécialités, sont les suivans :

		Salaires.	
		Par jour.	Par quinzaine.
		fr. c. fr. c.	francs.
Journaliers, Magasiniers, Batteurs, Cardes, Paqueteurs.		3 »	36
Surveillans et Régleurs		5 »	60
Ouvrières étirageuses		3 »	36
Banc-brocheuses. Gros, Intermédiaire et Fin.		3 » à 3 75	36 à 45
Renvideurs	Fileurs	6 50 à 7 40	78 à 88
	Rattacheurs	3 50 à 4 »	42 à 48
	Bâcleurs	1 75 à 2 »	21 à 24
Soigneuses de continus		3 25 à 3 40	39 à 40
Dévideuses. Moulineuses. Bobineuses		3 »	36

sonnel, qui conserve le droit, en cas de difficulté, de recourir aux patrons sans intermédiaire. » Je transcris ici les termes mêmes de la note qui m'a été remise.

Il faut remarquer que la plus grande partie des ouvriers ou ouvrières attachés au « soin, » à la surveillance des machines, — le mot « machines » signifiant ici, au sens large, la machine-outil, le métier, — est payée aux pièces, suivant les conditions et tarifs établis, au moyen de compteurs mécaniques qui mesurent la quantité de travail ou de matière fabriquée. On ne saurait trop souhaiter de voir se répandre l'usage du compteur mécanique servant à mesurer l'ouvrage et à déterminer rigoureusement le salaire, car la loi du 7 mars 1850, par laquelle on a voulu y pourvoir, est très imparfaite et insuffisante : les contestations sont fréquentes, irritantes, difficiles à trancher ; et l'écho en parvenait tout récemment encore à la commission d'enquête sur l'industrie textile nommée par la Chambre des députés. Si l'on ne doit pas, sans examen, admettre ces réclamations comme bien fondées, on ne doit pas non plus les rejeter par indignation : le meilleur moyen de les juger, c'est de les rendre impossibles ; et il n'est sans doute pas d'arbitre qui vaille pour cela le compteur mécanique.

III

405 ouvriers et ouvrières à l'usine A, 447 à l'usine B, il s'en manque de peu que nous touchions les 500, et c'est réellement la grande industrie textile. Non pas qu'il n'y en ait point une plus grande. D'après les statistiques de l'Office du travail, deux filatures, dans le département du Nord, occuperaient de 500 à 1 000, et deux encore de 1 000 à 2 000 ouvriers et employés. Mais, en revanche, seize en occupant seulement de 200 à 500, quinze de 100 à 200, dix pas plus de 100, la moyenne demeure entre 100 et 200. — D'une manière générale, pourtant, on peut dire que la moyenne industrie du Nord est la grande industrie des Vosges.

Dans la région vosgienne, l'industrie textile du coton se divise en trois branches ou se compose de trois branches : la filature, le tissage, et le finissage, consistant dans le blanchiment, la teinture, l'impression, les apprêts divers. Mais le finissage n'est pratiqué, — ainsi d'ailleurs que dans le Nord, — qu'en de très vastes établissemens, au nombre de deux ou trois pour toute la région ; c'est moins une branche d'industrie

qu'une industrie spéciale ; et nous le laisserons donc à part, pour ne retenir que ce qui regarde expressément la filature et le tissage.

Ces deux dernières branches d'industrie sont le plus souvent séparées ; toutefois, il y a tendance à les réunir, et cette tendance s'affirme de plus en plus. Dans ce cas, chacune d'elles, filature d'un côté, tissage de l'autre, constitue, dans la même usine, un atelier distinct. Certaines conditions sont communes à la filature et au tissage, d'autres sont particulières à celui-ci ou à celle-là.

A proprement parler, filature ou tissage, l'usine tout entière ne forme qu'un seul atelier. Cependant si, par « ateliers divers, » on entend « phases diverses » du travail industriel, on discerne :

a) Dans la filature : 1° la *préparation*, comprenant partout (et dans les Vosges comme dans le Nord ou en Normandie) le mélange et le battage des cotons, le cardage, le peignage (pour les cotons à longue soie), l'étirage sans torsion, l'étirage avec torsion ou *banc-brocheuse ;* 2° le *filage*, qui s'opère soit sur des métiers renvideurs ou *self acting*, soit sur des métiers continus ou à anneau ;

b) Dans le tissage : 1° la *préparation*, comprenant le bobinage, l'ourdissage et l'encollage (ou parage) des chaînes ; 2° le tissage, la fabrication de la toile.

Préparation d'un côté, filage ou tissage de l'autre, voilà bien, si l'on veut, deux ateliers distincts, mais logés matériellement en un seul ; voilà plutôt deux opérations distinctes, en un seul atelier, en une seule salle fort spacieuse, surtout pour les usines à rez-de-chaussée unique, lesquelles sont, dans les Vosges, le type couramment adopté.

Les catégories ou spécialités d'ouvriers et ouvrières sont, dans les Vosges, comme dans le Nord et partout :

Filature.

Préparation. — Au battage : des soigneurs de batteurs, — hommes ;

Au cardage : des soigneurs et des aiguiseurs de cardes, — hommes ;

A l'étirage (avec ou sans torsion) : des soigneuses d'étirage, des banc-brocheuses, des bobineuses, — femmes ;

Au filage : sur le *self-acting*, des fileurs, des rattacheurs, des bobineurs, — hommes;

Sur le métier continu : des soigneurs ou soigneuses de continu, — hommes ou femmes, mais, à l'habitude, femmes.

Tissage.

A la préparation : des bobineuses, des ourdisseuses, des encolleurs avec aides-encolleurs, — hommes et femmes;

Au tissage proprement dit : le tisserand ou la tisserande, — indifféremment homme ou femme.

Comme partout encore, s'y joignent les ouvriers ou équipes accessoires, soit pour la filature, soit pour le tissage; manœuvres employés aux différentes manutentions d'avant et d'après le travail : à « l'amenée » au lieu voulu des balles de coton, des caisses de filés, des pièces de tissu, à la distribution de la chaîne ou de la trame, à la réception et à l'examen des produits fabriqués, au pliage des pièces dans les tissages, à l'encaissage des filés dans les filatures. Joignons-y enfin les chauffeurs, machinistes, électriciens, graisseurs, le portier et le gardien de nuit, les ouvriers forgerons et mécaniciens d'un petit atelier de réparations annexé à l'usine, en tout un dixième à peu près, — ou un peu moins, — de l'effectif total.

Le personnel dirigeant, dans les Vosges comme dans le Nord, même pour une assez grosse usine, est des plus restreints, et pourquoi ne le serait-il pas? La direction d'une filature de coton consiste principalement « dans l'emploi judicieux, dans l'exploitation intensive d'une machine compliquée, mais dont le type est fixé; dans l'application minutieuse de règles bien connues de tous les praticiens, et non dans une sorte d'initiative quotidienne poursuivant sans cesse des changemens et des perfectionnemens de quelque importance. Cette machine, chef-d'œuvre de précision, — et l'on serait tenté de dire d'intelligence, — a été imaginée et construite par un habile ingénieur chez un grand constructeur d'Alsace ou d'Angleterre. Une fois construite et montée, un manœuvre, le premier venu, ou presque, suffit à la faire marcher. Pour le tissage, le caractère mécanique et rigide de l'industrie est moins accusé que pour la filature. Il y a matière à plus d'initiative, mais à une initiative qui s'exercera de préférence à varier les tissus entrepris, à créer des modèles et

trouver des dessins nouveaux. Dans les Vosges (1), la plupart des tissages se bornent à la fabrication des genres les plus simples; et par conséquent aussi le personnel dirigeant peut se restreindre, en dehors du patron ou, dans les sociétés anonymes, du gérant, qui se réservent le contrôle général de l'usine et sa gestion commerciale, à un *directeur* pour la partie technique et mécanique, assisté, s'il est nécessaire, d'un *sous-directeur;* un ou plusieurs contre-maîtres de préparation; un ou plusieurs contre-maîtres de filage (ou de tissage), avec quelques surveillans, qui doublent en quelque sorte les contre-maîtres, et qui ont pour rôle de veiller à ce qu'aucune machine ne chôme sans motif, d'activer le travail, d'empêcher les flâneries d'un personnel ouvrier composé souvent de gamins et de fillettes.

Du reste, ce n'est pas seulement par leur organisation technique, mais bien par l'organisation du travail, par la distribution de la main-d'œuvre, que toutes les fabriques de la région vosgienne se ressemblent. Le nombre des ouvriers est le même, à quelques unités près, pour des usines de même importance, et, pour des usines d'importance variable, il est à peu près proportionnel au nombre de broches dans les filatures, au nombre de métiers dans les tissages: environ 6 ouvriers par 1 000 broches, et 60 ouvriers par 100 métiers. Ainsi une filature de 36 500 broches emploie, contre-maîtres et surveillans compris, 220 personnes. Elle pourrait alimenter de 900 à 1 000 métiers, travaillant dans les genres moyens de tissus qu'on fait dans les Vosges (calicot, shirting, cretonne). Le tissage où seraient réunis ces mille métiers occuperait de 500 à 600 ouvriers environ.

Au point de vue de l'âge, les 110 ouvriers et ouvrières de l'usine C se répartissent ou se groupent ainsi (2) :

	Hommes.	Femmes.
De 13 à 18 ans.	16	15
De 18 à 50 ans.	35	39
Au-dessus de 50 ans. . . .	5	»
	56	54

(1) C'est un devoir pour moi de remercier, entre autres personnes qui se sont mises avec tant d'obligeance à ma disposition, M. Léon Gautier, député des Vosges et manufacturier à Golbey, dont les notes m'ont été du plus grand secours.

(2) Pour cette usine, M. Léon Gautier a bien voulu dresser, année par année, le tableau de l'âge des ouvriers et ouvrières. Je crois inutile de le donner tout au long, me contentant de faire observer que deux jeunes garçons seulement com-

Les manufactures des Vosges étant, comme celles du Nord et de la Normandie, des ateliers mixtes, et la durée de la journée de travail dans ces ateliers étant par la loi uniformément fixée à dix heures, la durée en est ici de dix heures, comme partout en France depuis l'application de la loi du 30 mars 1900. Elle n'est coupée que par un seul repos vers midi, pour le déjeuner; repos dont la durée varie suivant les besoins des établissemens, les coutumes locales, les convenances des ouvriers, le plus ou moins d'éloignement de leurs demeures, mais peut, en général, être estimée à une heure et demie, par exemple de onze heures et demie à une heure ou de onze heures trois quarts à une heure un quart. Avant que la loi eût imposé le régime de dix heures, quand la journée était ordinairement de onze ou douze heures, il y avait, dans beaucoup d'usines, vers huit heures du matin, un arrêt de 15 à 20 minutes, arrêt complet (machines arrêtées) pour permettre aux ouvriers de prendre leur petit déjeuner, ce que les mineurs nomment « faire briquet. » La réduction légale à dix heures sans exception ni dérogation a eu pour conséquence d'amener, dans presque tous les établissemens, la suppression de ce premier arrêt. Ce n'est d'ailleurs pas le seul changement que la législation ait produit dans l'organisation et la marche de l'industrie textile, laquelle est, par excellence et comme par définition, une industrie à ateliers mixtes. Il y a quelques années, le travail de nuit, s'il n'était jamais usité dans les tissages, était au contraire assez répandu dans les filatures. On y employait alors deux équipes, de composition semblable, l'une de jour, l'autre de nuit, et qui se relayaient alternativement par quinzaine. Sur ce point, la première conséquence de la loi du 30 mars 1900 a été de faire totalement disparaître le travail de nuit, et de faire, par là même, dissoudre les équipes de nuit : il est permis de penser que tout n'en est pas mauvais, et d'autant moins mauvais que cette double suppression a amené, à son tour, l'installation de nouvelles broches destinées à compenser, par leur production, la demi-inaction de celles qui cessaient de tourner la nuit.

Quant à la peine du travail, la réponse est toujours pareille.

mencent à travailler à treize ans, âge légal; aucune fillette. De même, au-dessus de cinquante ans, il reste à la fabrique un homme de cinquante-deux ans, un de cinquante-trois, un de cinquante-cinq, un de cinquante-neuf, un de soixante-quatre; aucune femme. Il n'y a du reste pas de conclusion bien directe et bien sûre à tirer de cette circonstance, due en grande partie au hasard.

Ni dans la filature, ni dans le tissage, cette peine n'est particulièrement dure (1). S'il y a fatigue, et il y en a partout où il y travail, elle vient du caractère fastidieux et machinal de l'ouvrage, beaucoup plus que de la dépense musculaire qu'il exige. C'est le sort commun, non seulement de toute industrie textile, mais de toute industrie quelle qu'elle soit, depuis que la machine est souveraine et conduit l'ouvrier. Car il m'est arrivé de dire et de répéter qu'avec elle, l'ouvrier n'est plus, ou qu'il est moins, un producteur qu'un conducteur de force, mais ce n'était pas encore assez dire; en même temps qu'il conduit la force, en même temps il est conduit par elle ; et elle se fait payer par lui le service qu'elle lui rend, en substituant une fatigue à une autre et la monotonie du geste à l'énergie de l'effort; de lui à elle, et d'elle à lui, il y a échange et remplacement; et il la fait chaque jour un peu plus homme, mais elle le fait chaque jour un peu plus machine. Même à effort égal, — et l'effort est moindre, — dix heures pèsent cependant moins que douze, et les ouvriers le constatent et s'en félicitent, avec une pointe de malice : « Maintenant, disait un ouvrier après l'application de la loi, nous voici comme des employés de préfecture ! »

En outre, le repos du dimanche est religieusement, ou rigoureusement observé. Tout au plus, et par mesure exceptionnelle, emploie-t-on parfois ce jour-là quelques ouvriers spéciaux à des travaux urgens de nettoyage ou de réparation, qu'on ne peut exécuter en semaine, tant que les machines marchent. Ce repos du dimanche est-il, au surplus, toujours un repos ? Les hommes vont au cabaret, et peut-être y vont-ils un peu trop; mais, dans ce pays de grandes forêts et d'eaux courantes, ils ne négligent pas tout à fait des exercices plus sains. Ils jouent volontiers aux quilles, font de longues promenades, ramassent du bois mort pour leur foyer, pêchent à la ligne, et, qui sait? se livrent, si l'occasion les tente, à un innocent et peu destructif braconnage. Les femmes rangent le logis, soignent les hardes, bavardent entre elles. Le soir, beaucoup de filles vont danser dans les bals publics.

(1) Les fileurs et les rattacheurs des métiers *self acting*, astreints à suivre le continuel mouvement de va-et-vient du chariot, sont peut-être ceux qui ont à fournir la plus grande somme d'efforts physiques ; mais c'est, paraît-il, affaire d'entraînement, et d'entraînement assez facile. Notons aussi, d'une part, que ces ouvriers sont les plus robustes ; d'autre part, qu'ils sont les mieux payés.

La peine du travail est donc la même, mais le prix du travail est un peu moins élevé, ou, si l'on le préfère, un peu plus bas dans les Vosges que dans le Nord, à cause des circonstances extérieures, pour des raisons qui tiennent au milieu. Ainsi, dans les usines des Vosges, les ouvriers et ouvrières touchent par jour :

Filature.

Manœuvres, ouvriers du mélange, soigneurs de batteurs, soigneurs de carde.	2 fr. 75 à 3 fr.
Rattacheurs de *self-acting*.	3 fr. 25 à 3 fr. 50
Fileurs.	5 fr. à 5 fr. 25
Soigneuses d'étirage.	2 fr. 50
Banc-brocheuses	3 fr. à 3 fr. 50
Fileuses de continu.	3 fr. à 3 fr. 25

Les filles et garçons de treize à seize et dix-huit ans, qui n'ont pas encore de fonctions bien définies, reçoivent de 1 franc à 2 francs, suivant leur âge et le travail auquel on les occupe. Les contre-maîtres ont de 150 à 180 francs par mois, quelquefois plus : c'est le salaire des fileurs, mais ils sont au mois.

Tissage.

Bobineuses.	1 fr. à 2 fr.
Ourdisseuses.	4 fr.
Encolleurs.	5 fr. quelquefois davantage.
Tisserands ou tisserandes.	2 fr. 50 à 4 fr. et au delà (suivant qu'ils ou qu'elles conduisent 2, 3 ou 4 métiers. Les tarifs sont toujours les mêmes pour les hommes et les femmes. Ce qui fait la différence de salaire entre eux ou entre elles, c'est le plus ou moins grand nombre de métiers conduits.)

On peut compter dans l'année 300 journées de travail, jamais moins, sauf les cas de chômage extraordinaire, provenant soit de l'ouvrier lui-même (maladies ou absences pour motifs personnels), soit de l'entrepreneur forcé de suspendre par suite d'une situation mauvaise ou d'une crise de l'industrie. Ces chômages de crise étaient pour ainsi dire inconnus jadis dans les Vosges. Mais, au cours des dernières années, et surtout de la dernière année 1904, les patrons, après s'être concertés, ont dû avoir recours à ce procédé extrême pour alléger les stocks considérables de marchandises fabriquées et enrayer la baisse des

prix. Ils se sont alors, disons-le à leur louange, senti comme une obligation morale de venir en aide aux ouvriers qu'ils frappaient autant et plus encore peut-être qu'eux-mêmes étaient frappés, et ils ont pris l'habitude de leur verser, pour les journées de chômage que leur imposait aux uns et aux autres cette espèce de fatalité économique, la moitié, et, dans certains établissemens, plus de la moitié de leur salaire quotidien (1).

A part les manœuvres et les ouvriers du battage et du cardage, tous les ouvriers de la filature travaillent aux pièces, ils sont payés *à la production*, c'est-à-dire au nombre de kilogrammes produits, d'après un tarif établi en raison de la marche de la machine et de la nature, indiquée par le numéro de la mèche ou du fil fabriqué. Dans les Vosges comme dans le Nord, quelques machines sont munies de compteurs mécaniques, mais trop peu, si c'est, ainsi que nous l'avons déjà dit, le meilleur moyen de prévenir et d'éviter les discussions ou les suspicions. Dans le tissage, les ouvriers sont également payés à la production, mais il y a pour eux divers poids et mesures : les bobineuses et les ourdisseuses ont leur salaire réglé au kilogramme, les tisserands à la longueur de la pièce produite, d'après un tarif établi en raison de la nature du tissu, et notamment, en raison du *duitage*, autrement dit du nombre de *duites* ou fils de trame par centimètre, qui est en effet le principal facteur de la production sur les métiers à tisser, du moins pour les tissus unis ou à armure peu compliquée.

La paye se fait, dans les filatures des Vosges, à la quinzaine, laquelle, quand elle est une quinzaine pleine, comporte douze jours de travail effectif, mais, quant aux nécessités de la vie, est toujours une quinzaine pleine : il faut bien vivre quinze jours, ne travaillât-on que douze, ou même moins de douze. Dans les tissages, les comptes sont plus longs et plus difficiles : aussi ne les fait-on généralement que tous les mois ou toutes les quatre semaines. Mais on sait bien que c'est plus que l'ouvrier, sans avances et sans crédit, ne peut attendre, et, vers le milieu du mois, on lui donne un acompte rapidement calculé sur le travail déjà fait.

Il en est des amendes et des retenues dans les Vosges comme dans le Nord. Leurs motifs sont les mêmes : malfaçons (on a

(1) Notes de M. Léon Gautier.

même dressé une sorte de tarif qui prévoit les cas les plus fréquens de malfaçon) et menus désordres : retards, troubles dans le travail, gamineries. Ici encore, elles sont « assez minimes » et, sauf de rares exceptions, ne diminuent que d'une fraction peu sensible le salaire de l'ouvrier. Ici encore, elles sont « reversées » à une caisse de secours, ou « rendues sous une forme quelconque à la collectivité des ouvriers; » les amendes de police intérieure, toujours, et souvent, à ce qu'on nous assure, les retenues elles-mêmes pour malfaçon.

C'est l'usage de l'industrie, et tout le monde s'y conforme, puisqu'il n'y a pas de contrat de travail, au sens précis et juridique du mot. Le règlement de la fabrique fait loi. Quand on embauche un ouvrier, on lui montre le règlement, qui l'intéresse peu et qu'il ne regarde pas, car il le connaît déjà, comme étant à peu près le même partout, dans la même industrie et dans la même région. Ici, il est engagé définitivement, à partir du septième jour, et ne peut plus dès lors quitter l'usine, sans avoir prévenu quatre semaines à l'avance. Le même délai est obligatoire pour le patron qui veut renvoyer l'ouvrier. Ailleurs, il suffit de deux semaines, et les tribunaux s'en contentent, en particulier les prud'hommes, lorsqu'il y a litige. L'ouvrier, venu pour s'embaucher, présente ou ne présente pas son livret, presque indifféremment; de part et d'autre, on semble à présent n'y attacher que peu d'intérêt. L'apprentissage, selon l'ancienne formule, n'existe plus. Il n'y a plus d'apprentis : il y a tout de suite de jeunes ouvriers et de jeunes ouvrières, ayant, aux termes de la loi, au moins treize ans révolus, et qui gagnent en entrant : 1 franc par jour pendant les deux ou trois premières quinzaines, 1 fr. 25 après ce temps-là; puis qui deviennent *bobineurs* ou se casent dans un autre poste vacant, au bout, tout au plus, de quatre à cinq mois. Le jeune ouvrier est alors ouvrier, et son salaire s'élève assez vite. Les chiffres que nous avons cités montrent jusqu'où il peut atteindre, à quel âge il y atteint, et jusqu'à quel âge il y reste.

IV

Telle est, quant à l'organisation du travail, à sa peine et à son prix, la condition de l'ouvrier ou de l'ouvrière des filatures et tissages de coton dans le Nord et dans les Vosges : elle n'est

point autre en Normandie. Est-il besoin de faire observer qu'elle s'est améliorée depuis le commencement du siècle? Le progrès, dans l'espèce, a une mesure certaine; c'est l'échelle des salaires, qu'il est aisé de comparer, d'autrefois à aujourd'hui, par suite, justement, de cette enquête perpétuelle ouverte dès 1801 et continuée sans interruption à travers cent ans. De ces comparaisons, dont le moindre tort est d'embrouiller les choses en entassant les chiffres, nous ne voudrions point abuser. Mais il est nécessaire de relever trois points et de marquer trois étapes. En 1801, dans une filature du Nord, d'après le rapport du préfet Dieudonné, les ouvriers se divisaient en deux classes : la première travaillait aux pièces. C'étaient des hommes faits, intelligens et laborieux, pouvant gagner par jour de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 et même 3 francs; quelquefois des enfans de douze à seize ans, gagnant de 0 fr. 90 à 1 fr. 10. Dans la seconde catégorie figuraient des hommes, des femmes et des enfans, moins capables, travaillant à la journée ; les salaires sont alors pour les hommes de 1 fr. 10 à 1 fr. 30, pour les enfans, de l'un et l'autre sexe, très souvent au-dessous de douze ans, de 0 fr. 30 à 0 fr. 75 (1). En 1835, le Conseil de prud'hommes de Lille fournissait à M. Villermé des renseignemens d'où il résulte que, dans les filatures de coton de la région du Nord, les hommes gagnaient de 2 fr. 50 à 3 francs; les femmes, première classe, de 1 franc à 1 fr. 75, deuxième classe, de 0 fr. 75 à 1 fr. 25; les enfans, de 0 fr. 50 à 0 fr. 60. Dans la région de l'Est (fabrique de Mulhouse), les salaires étaient, en cette même année 1835, pour les fileurs et fileuses proprement dits, de 2 fr. à 3 francs; pour les rattacheurs (enfans des deux sexes,) de 0 fr. 50 à 1 franc; pour les bobineurs, de 0 fr. 35 ; pour les débourreurs, de 1 fr. 50 à 1 fr. 75; pour les ouvriers employés au battage, de 1 fr. 25 ; pour les soigneuses de cardes, les dévideuses et femmes à la journée, de 0 fr. 75 à 1 fr. 10; pour les manœuvres et journaliers, aux environs d'un franc. Au tissage mécanique, les pareurs gagnaient de 2 fr. 50 à 3 francs; les tisserands des deux sexes, de 1 fr. 50 à 1 fr. 75, contre 1 fr. 50 ou 2 fr. 50 aux tisserands du tissage à la main; les enfans et les femmes employés aux préparations du fil touchaient de 0 fr. 50 à 0 fr. 70, les contre-maîtres, les ourdisseuses et les teinturiers, 2 francs. Non

(1) Rapport de M. Dieudonné. Voyez le livre de M. Jules Houdoy, p. 22.

loin de là, à Sainte-Marie-aux-Mines, les gains ordinaires étaient : pour les tisserands, communément de 8 à 10 francs, 10 francs et quelques centimes par semaine, et, terme moyen, de 9 francs. Au-dessous de 7 et au-dessus de 12 francs, ce sont des exceptions. Mais, sur ces salaires, le dévidage ou bobinage de la trame était partout aux frais du tisserand, du moins du tisserand à domicile ; ce qui les réduisait de quarante sous par semaine. Une dévideuse de trame, payée par les tisserands, recevait de 4 francs à 4 fr. 50, et une dévideuse de chaîne, payée par les fabricans, de 4 à 6 francs, également par semaine. Un enfant avait depuis trente sous jusqu'à 3 francs par semaine, quelquefois 4 francs, suivant son âge, sa force et la nature de l'ouvrage qu'on lui confiait (1). Louis Reybaud, reprenant, vingt ans plus tard (1859), pour l'Académie des sciences morales et politiques, l'enquête du docteur Villermé, estimait que le salaire des fileurs, qui, suivant lui, aurait été en 1840, de 1 fr. 75, 1 fr. 80, et, pour les meilleurs ouvriers, de 2 fr. 25, était, en 1860, pour les bons fileurs, de 3 fr. 50 à 4 francs, et, par exception, 5 francs. En parcourant l'ouvrage de Louis Reybaud, j'ai noté, pour Lille et Roubaix, les prix de : 3 fr. 50 à 4 francs par jour (fileur d'élite), 3 francs (fileur ordinaire) ; 1 fr. 50 à 1 fr. 75 (tissage dans les campagnes), 2 francs à 2 fr. 25 (tissage dans les faubourgs des villes) ; 1 fr. 25 à 1 fr. 50 (femmes), 0 fr. 40 à 0 fr. 75 (enfans) ; soit des salaires annuels, pour les hommes, de 600 à 1 200 francs ; pour les femmes, de 375 à 450, et pour les enfans, de 120 à 225 francs. Dans la région de l'Est, un bon tisseur, gagnant, en 1836, suivant Villermé, 1 fr. 50 par jour, aurait, en 1859, gagné, suivant Louis Reybaud, 2 francs ou 2 fr. 25 : la moyenne des ouvriers « formés » recevait 1 fr. 75. Mais, dans la même région, le salaire variait sensiblement d'un lieu à un autre, non seulement de la ville à la campagne, mais de la montagne à la plaine. Le même fileur mécanique et le même tisserand qui, à Saulxure, gagnaient respectivement 2 fr. 50 et 1 fr. 80, gagnaient, à Mulhouse, 3 fr. 50 et 2 fr. 25 ; mais le prix de la vie variait en proportion, et tandis qu'à Saulxure on pouvait vivre pour 0 fr. 30 ou 0 fr. 35 par jour, il

(1) *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers* employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie, ouvrage entrepris par ordre et sous les auspices de l'Académie des Sciences morales et politiques, par M. Villermé, Paris, 1840, t. Ier, p. 39, 65, 93, etc.

y fallait mettre, à Mulhouse, 0 fr. 65 ou 0 fr. 70. En Normandie, à la même date (1860), un bon fileur reçoit de 4 francs à 4 fr. 50 par jour; une femme ou une jeune fille, dans les tissages, de 1 fr. 65 à 2 fr. 75. Autour de Rouen et dans le pays de Caux, l'industrie est encore, à cette date, disséminée entre 601 fabricans, qui emploient 110 000 ouvriers ruraux : c'est le tissage à bras; un ourdisseur y gagne de 2 francs à 2 fr. 50; une bobineuse (ou un bobineur, enfant ou vieillard) de 0 fr. 25 à 0 fr. 30; un tisserand, de 0 fr. 90 à 0 fr. 95. Le tissage mécanique occupe, pour sa part, 32 000 ouvriers; les femmes et les jeunes filles y gagnent, par jour, de 1 fr. 25 à 2 fr. 50. En somme, les salaires sont ou assez bas dans le tissage mécanique ou très bas dans le tissage à bras; la seule explication possible des prix qui ne dépassent guère une moyenne de 0 fr. 75 est que ce sont, pour beaucoup, des salaires d'appoint. Il y a, par compensation, de hauts salaires, qui sont, dans la filature, de 3 fr. 70 pour les fileurs, et, dans le tissage, de 3 fr. 50 pour les pareurs.

Mais c'étaient là, en 1860, les sommités de la main-d'œuvre du coton, que l'on citait quand on voulait faire voir la profession en beau. Pour le commun, c'est-à-dire pour la masse, pour la très grande majorité des ouvriers, on peut tenir que la moyenne générale était : hommes, 2 francs; femmes, 1 fr. 50; enfans, 0 fr. 75. A trois cents jours de travail par an, c'eût été un salaire annuel de 600 francs, 450 francs, 225 francs; mais il y a lieu de déduire pour chômages, arrêts, etc., une cinquantaine de francs; restaient donc : aux hommes, 550 francs; 400 francs aux femmes, et 175 aux enfans. Rappelons d'un mot qu'on nous donne maintenant comme assurés des salaires annuels de 975 à 1 050 francs par an pour les hommes (usine A); que les fileurs gagnent de 6 fr. 50 à 7 fr. 40 par jour (usine B, région du Nord) de 5 francs à 5 fr. 25 (usine C, région des Vosges), au lieu des 3 fr. 70 auxquels parvenaient difficilement, voilà quarante-cinq ans, les plus habiles de la profession. Comparés aux salaires d'autres industries, les salaires de l'industrie textile (filature et tissage du coton) ne sont sans doute pas de hauts salaires, mais comparés à eux-mêmes, aux mêmes lieux, à différentes époques, par périodes et comme par tranches de tiers ou de quart de siècle, ils ont certainement et très sensiblement haussé, plus et plus vite que ne haussait le prix de la vie, ce qui laisse au total

un accroissement de bien-être pour quelques-uns, pour tous une diminution de gêne ou de souffrance.

Ce n'est pas d'ailleurs l'unique amélioration que l'on puisse et l'on doive constater. D'autres, qui ne sont pas moins appréciables, ont découlé de la réduction du temps de travail ; de la protection légalement accordée aux enfans ; des perfectionnemens de la mécanique en général, et, en particulier, de la mécanique des métiers ; de la préoccupation plus grande de la sécurité et de l'hygiène. On ne connaît plus les journées de quinze et seize heures dont parlait Villermé, les journées de douze ou treize heures dont parlait Louis Reybaud. On ne voit plus (et il faut dire que personne ne souffrirait plus qu'on le vît) l'ouvrier de huit ans que connut Jules Simon, l'ouvrier de six ans, ou même de *quatre ans et demi*, que connut Villermé. On ne travaille plus dans les caves de Lille, et, chaque jour, l'air, la lumière, pénètrent à flots dans les ateliers. La machine est de moins en moins traîtresse, de plus en plus sûre, de plus en plus soumise. Le mieux n'est donc pas douteux : et si ce n'est pas encore tout à fait le bien, comme les patrons sont les premiers à le reconnaître, c'est du moins de quoi l'attendre, dans la paix, et n'en point désespérer.

CHARLES BENOIST.

LE MOUVEMENT RITUALISTE

DANS L'ÉGLISE ANGLICANE

III[1]

SUITE DE LA PERSÉCUTION

I

L'idée d'appeler le législateur à la rescousse, dans la bataille livrée au Ritualisme, n'était pas nouvelle chez les tenans du protestantisme anglican. Depuis plusieurs années, presque à chaque session, lord Shaftesbury, parfois appuyé plus ou moins ouvertement par le primat, avait présenté des bills dans ce sens, à la Chambre des lords, sans avoir jamais pu, il est vrai, les conduire à terme (2). A la fin de 1873, la grande excitation des esprits ne donnait-elle pas plus de chances de réussir? L'archevêque Tait le crut et n'hésita pas à se découvrir, en prenant lui-même l'initiative d'une proposition. Un autre fait était de nature à l'encourager; la mort de Wilberforce, qui venait de succomber, le 19 juillet 1873, aux suites d'une chute de cheval, l'avait débarrassé de son plus puissant antagoniste au sein de l'épiscopat. Malgré sa faiblesse de caractère et l'aveuglement passionné de ses préventions antiromaines (3), l'ancien évêque

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril et 1er mai.

(2) *Life of Shaftesbury*, p. 681; *Life of Tait*, t. II, p. 110 à 114, 188 et 189.

(3) Quatre jours avant sa mort, Wilberforce protestait encore, à la Chambre des lords, qu'il « haïssait et abhorrait la tentative faite de romaniser l'Église d'Angleterre. » *Life of Wilberforce*, t. III, p. 422.

d'Oxford, devenu depuis 1870, évêque de Winchester, avait, en plus d'une circonstance, fait prévaloir, contre Tait, des idées issues du Mouvement d'Oxford; il se faisait, des droits de l'Église et de la mission de l'évêque, une idée plus haute que celle qui avait cours avant lui, idée absolument contraire aux thèses érastiennes du primat. Il ne se fût évidemment pas prêté à provoquer l'intervention du Parlement dans les difficultés religieuses. Lui disparu, personne ne se rencontra, dans l'épiscopat, pour faire échec à Tait, et quand celui-ci, dans les premiers jours de janvier 1874, soumit à ses collègues du *Bench*, le projet qu'il avait préparé d'accord avec l'archevêque d'York et qu'il comptait déposer à la Chambre des lords, au nom de tous les évêques, il ne rencontra à peu près aucune opposition (1).

Ce projet s'appliquait seulement aux poursuites pour « irrégularité rituelle, » non pour fixer ce qui constituait cette irrégularité, mais pour rendre la procédure plus simple, plus efficace et moins dispendieuse. D'après ses dispositions, les poursuites pouvaient être entreprises par un *churchwarden* ou par trois paroissiens se disant lésés. L'évêque était investi d'un droit de *veto* pour arrêter les procès abusifs. Le projet limitait à deux les degrés de juridiction, auparavant si compliqués : pour le premier, il créait un tribunal nouveau, le conseil diocésain, présidé par l'évêque; pour la décision en dernier ressort, il n'innovait pas et la laissait au Comité judiciaire du Conseil privé. Tait, en effet, n'était pas de ceux qui avaient objection à voir une cour civile exercer l'arbitrage suprême dans les procès ecclésiastiques.

Les circonstances politiques se trouvèrent aider au dessein de Tait. Le 17 février 1874, Gladstone qui était premier ministre depuis 1868 et qui se serait difficilement associé à une mesure de combat contre un parti religieux, particulièrement contre les Ritualistes, fut contraint de se démettre, après des élections malheureuses. Il fut remplacé par Disraëli, dont la politique ecclésiastique se pliait volontiers aux exigences de la tactique parlementaire (2). Tait vit, dans ce changement de cabinet, un

(1) Sur ces faits et sur ceux qui vont suivre jusqu'au vote du Bill, cf. *Life of Tait*, t. II, p. 186 à 235; *Life of Pusey*, t. IV, p. 272 à 282; *Memorials personal and political*, par Roundell, earl of Selborne, vol. I, p. 337 à 354; *Life of Shaftesbury*, p. 682 à 684.

(2) C'était Disraëli qui, à la fin de 1868, avait nommé Tait au siège primatial de Canterbury.

motif de pousser vivement les choses, et il se mit aussitôt en rapports avec le chef du nouveau ministère, cherchant à lui persuader que l'opinion serait bien aise d'une action contre les Ritualistes.

Dans les premiers jours de mars 1874, une indiscrétion, voulue ou non, du *Times* fit connaître le projet préparé par les évêques. L'émotion fut vive dans le monde religieux. Des protestations s'élevèrent, non seulement chez les ultra-ritualistes, directement visés, mais aussi chez les anciens Tractariens. Pusey en donna le signal dans trois lettres publiées par le *Times*, les 19, 24 et 30 mars ; il y dénonçait, avec une gravité attristée, la façon dont les évêques avaient, depuis l'origine du Mouvement d'Oxford, failli à leur mission, et exprimait le vœu qu'ils retrouvassent enfin « le sentiment de leur office, » reprissent « des relations paternelles avec tout le clergé, » et méritassent leur beau nom de *fathers in God*. Cette attitude de Pusey était d'autant plus remarquable qu'au fond il était alors plus agacé que jamais de ce qu'il appelait les « extravagances » des ultra-ritualistes (1), et qu'il leur en voulait de ne se prêter à aucun compromis sur les questions de cérémonial (2). Mais aussitôt qu'il les voyait injustement attaqués, il oubliait volontairement ses griefs, pour courir à leur défense. Ainsi combattu par tous les *High churchmen*, le projet du primat était loin de pleinement satisfaire les partisans du *Low Church*. Plusieurs de ceux-ci, entre autres lord Shaftesbury, lui reprochaient d'être trop doux, de faire la part trop grande aux évêques, et de se borner à régler la procédure, sans interdire expressément les pratiques ritualistes, notamment la confession.

Tait, dédaigneux de cette double critique, se hâta de saisir la Chambre des lords, et y fit procéder à la première lecture de son projet, le 20 avril 1874, sans attendre que la Convocation, qui devait siéger quelques jours plus tard, eût pu faire connaître le sentiment du clergé. La défiance et le sans-gène quelque peu méprisant que révélait cette précipitation, n'étaient pas de nature

(1) Pusey écrivait, le 28 juillet 1873, au Dr Bright : « J'ai une profonde défiance à l'égard du parti ultra-ritualiste. ... Je crains que les Ritualistes et les vieux Tractariens ne diffèrent à la fois sur le principe et sur le but. » (*Life of Pusey*, t. IV, p. 271.)

(2) Voir la correspondance échangée, à ce sujet, avec Mackonochie, en mars 1874. (*A. H. Mackonochie, A Memoir.*, p. 221 à 226.)

à bien disposer le monde ecclésiastique. Aussi, quand la Convocation se réunit le 28 avril, la Chambre basse, organe du clergé du second ordre, décida, après une chaude et longue discussion, qu'il « lui était impossible de recommander le bill. » Tait ne vit là qu'une raison de plus de chercher, auprès des hommes politiques, l'appui que lui refusait le clergé. Sans cesse en conférence avec quelque personnage important, il déployait, dans cette campagne, beaucoup d'activité et d'énergie. L'épiscopat continuait à le suivre docilement. Dès le 11 mai, son bill revenait devant la Chambre des lords et, malgré les vives critiques de quelques pairs, franchissait le défilé de la seconde lecture, à la forte majorité de 137 voix contre 28; dix-neuf évêques avaient voté avec la majorité, un contre, et deux s'étaient abstenus.

Au dehors, l'émotion, loin de se calmer, allait grandissant. « L'excitation, au sujet du bill, est énorme, écrivait Tait sur son journal. O Seigneur, dirige tout pour le bien de ton Église! » Les esprits les plus modérés du *High Church* se prononçaient contre le projet. Les meetings de protestation se multipliaient. L'un d'eux, tenu le 16 juin, dans S. Jame's Hall, eut un retentissement plus grand que les autres par le nombre des assistans, par l'importance des orateurs et par la véhémence des discours où les évêques ne furent pas ménagés. Tractariens et Ritualistes y fraternisèrent, unis dans le même effort. Quand Pusey se leva pour prendre la parole, l'assemblée entière, debout, l'acclama longuement. Toutefois, au moment même où il manifestait ainsi, en face des menaces de l'ennemi commun, sa solidarité avec les Ritualistes, Pusey essayait de glisser à leur adresse quelques avertissemens : il les mettait en garde contre les innovations arbitraires, contre les fantaisies individuelles, et leur recommandait l'union. « Il y a eu, de notre côté, disait-il, trop de guerre de guerilla, chacun faisant ce qu'il jugeait bien à son point de vue particulier. » Pusey se flattait que ses conseils avaient été entendus. « Le ton du meeting de S. James a été délicieux, écrivait-il peu de jours après; puissions-nous seulement demeurer uns, comme nous l'étions ce soir-là (1) ! »

A la fin de juin 1874, la discussion des articles du bill commença à la Chambre des lords. Elle se prolongea durant cinq

(1) *Life of Pusey*, t. IV, p. 276-277.

jours. De nombreux amendemens furent proposés, les uns pour atténuer la rigueur du bill, les autres pour l'aggraver. Les premiers, entre autres ceux qui étaient présentés par lord Selborne (1), furent rejetés. Les autres rencontrèrent un meilleur accueil, notamment un amendement de lord Shaftesbury, que l'un des principaux ministres soutenait sous main et auquel Tait dut se résigner par crainte de perdre les appuis dont il avait besoin. Cet amendement, expression d'une méfiance anticléricale, substituait aux cours diocésaines, jugeant sous la présidence et l'autorité de l'évêque, un juge laïque unique, pour toute l'Angleterre, désigné sans doute par les deux archevêques, mais en fait soustrait à toute influence ecclésiastique. C'était altérer gravement le projet primitif dont l'esprit était de faire des évêques les arbitres des procès, au moins en première instance. Dans le même ordre d'idées, lord Shaftesbury essaya en outre de faire supprimer le *veto* suspensif de l'évêque : sur ce point du moins, Tait put résister.

Si changé que fût son projet primitif, le primat ne s'en montra pas moins impatient de le faire aboutir. Sur ses instances, la Chambre des communes fut saisie, le 12 juillet, du projet voté par les lords. M. Gladstone, venu exprès de la campagne, prononça, contre le projet, un courageux et éloquent discours, où il rappela le « scandaleux » état du culte anglican, au commencement du siècle, et les « merveilleuses transformations » qu'y avait opérées le Mouvement contre lequel on voulait user de rigueurs contraires à l'esprit de l'Église d'Angleterre. Telle était l'excitation des préjugés protestans, que la plupart de ses amis politiques refusèrent de le suivre ; quelques-uns ne lui ménagèrent, dans le débat, ni les critiques, ni les sarcasmes. Quant à lord Shaftesbury, il déclarait gravement que Gladstone avait fait un discours tout à fait « ultramontain, romain et révolutionnaire (2). » Disraëli, qui jusqu'alors ne s'était pas ouvertement compromis, et qui avait gardé, avec les autres membres du gouvernement, une attitude de spectateur, vit là l'occasion

(1) Roundell Palmer, devenu en 1872 lord Selborne, juriconsulte éminent, esprit élevé, était un *High churchman* convaincu, ami de Pusey et de Gladstone. Influencé par ses idées de légiste; il avait accepté le principe du bill, mais il eût voulu l'améliorer. (*Memorials personal and political*, vol. I, p. 336 à 350.)

(2) Ce fut peu après que ce même Gladstone entama une violente campagne contre le catholicisme, en publiant ses retentissantes brochures contre ce qu'il appelait le « *Vaticanism.* »

d'un succès parlementaire contre son prédécesseur et se jeta dans la bataille. Déchirant brutalement les voiles dont les défenseurs prudens du bill l'avaient d'abord enveloppé, il proclama très haut que ce projet avait pour objet de « jeter bas, d'étouffer le Ritualisme. » A l'entendre, l'Église anglicane « pouvait renfermer les opinions les plus diverses, sauf le Ritualisme, parce qu'il menait à Rome. » Et il ajoutait : « Je respecte les convictions des catholiques, mais, ce que je ne puis supporter, c'est le ministre protestant jouant au prêtre catholique, c'est la messe devenue une farce et une mascarade. » D'autres orateurs s'appliquèrent à bien mettre en lumière la subordination de l'Église au Parlement, dont ce projet était une nouvelle preuve. En réponse à ceux qui se plaignaient qu'on n'eût pas consulté préalablement la Convocation, ils déclaraient que « le clergé devait être écarté de ces débats, que, mis en demeure de faire quelque chose, il n'avait rien fait, que d'ailleurs les 39 Articles avaient reçu leur rédaction définitive sans son concours. » Les évêques eux-mêmes obtenaient une singulière récompense de leur zèle à présenter et à soutenir ce bill, quand sir William Harcourt disait à leur adresse :

Non, ce n'est point par le droit divin que l'autorité des évêques a été établie dans ce pays, mais par la loi commune et par les statuts... La juridiction n'est jamais divine; elle est essentiellement humaine. Que les évêques en pensent ce qu'ils voudront, le Parlement les regarde comme les inspecteurs d'une Église qui, établie par l'État, doit être soumise à l'État. Henri VIII s'est déclaré son chef; les Articles ont été rédigés non seulement en dehors de la Convocation du clergé, mais contre son avis. Pratiquement, la solution des conflits a toujours été réservée à des cours laïques.

Sous l'impression de ces discours, la Chambre adopta le projet, sans que l'opposition osât même se compter. « La Chambre était en délire, écrivait Church à un ami, et si on lui avait proposé de couper les mains de tous les *clergymen* en faute, elle l'eût voté (1). » Le 7 août 1874, après quelques allées et venues entre les deux Chambres, la loi nouvelle fut définitivement promulguée, sous ce titre d'ailleurs trop large et peu exact : *Public worship regulation Act.*

L'opinion apprécia tout de suite la loi nouvelle, moins d'après

(1) *Life and Letters of dean Church*, p. 245.

les dispositions, après tout assez limitées, de ses articles, que d'après la pensée dont elle était née, qui l'avait fait voter et que Disraëli, dans la discussion, venait de crier assez haut pour que tout le monde l'entendît : elle apparaissait comme une déclaration de guerre, un signal de persécution, salué par les uns avec une passion sauvage, soulevant les récriminations indignées des autres. Ce trouble et cette excitation suggéraient les prévisions les plus sombres aux observateurs de sang-froid. Church écrivait de Londres à son frère :

Vous avez choisi le bon parti, en ne venant pas ici. Vous y auriez trouvé seulement une chaleur accablante et, dans l'Église, les commencemens d'un brisement intérieur, provenant de l'impatience et de la folie des gouvernans et des gouvernés. L'Église d'Angleterre, au début de l'année, apparaissait comme la plus forte et la plus riche en espérances des Églises de la Chrétienté, avec beaucoup d'excès et de folies en elle, comme dans toute chose humaine qui a vie, mais croissant dans la seule œuvre pour laquelle une Église doit vivre, ramenant, consolant, unissant les hommes, leur enseignant à adorer la Beauté et la Gloire invisibles et à se réjouir en elles. L'ignorance de quelques-uns, l'orgueil des autres, l'injustice soupçonneuse d'hommes même sages et bons a conduit les choses à un point tel que ceux qui, depuis cinquante ans, s'étaient constamment refusés à croire à un brisement, en sont venus à le considérer en face (1).

Malgré tout, l'auteur principal de la mesure, Tait, ne songeait qu'à se réjouir d'avoir fait enfin passer ce qu'il appelait avec insistance « *son* bill; » et sa satisfaction était d'autant plus vive, qu'il s'était donné beaucoup de mal et avait traversé de nombreuses et inquiétantes péripéties. Aussitôt le vote dernier acquis, il avait écrit, de la Chambre des lords, à la Reine : « Grâces soient rendues à Dieu, le bill a passé. » Il ajoutait sur son journal : « J'ai reçu des félicitations de tous côtés. Ainsi finit un travail qui ne m'a laissé aucun repos pendant six mois. » Et dans un autre passage de ce journal : « En vérité les événemens de ces derniers temps nous donnent des motifs de gratitude envers le Dieu tout-puissant. J'ai confiance que l'excitation va maintenant mourir et que l'Église reviendra de cette agitation à son œuvre légitime qui est de gagner les âmes... Puisse Dieu bénir cette œuvre (2) ! » On verra bientôt quelle mortifiante déception les faits réservaient au primat et à ceux qui l'avaient suivi.

(1) *Life and Letters of dean Church*, p. 244.
(2) *Life of Tait*, t. II, p. 234 et 235.

II

Le *Public worship regulation Act*, ou, comme on disait, le *P. W. R. A.*, ne devait entrer en vigueur que le 1er juillet 1875. Tait se flattait que cette année d'attente suffirait à calmer les esprits et les préparerait à la soumission. Rien cependant ne semblait l'annoncer. Les polémiques continuaient plus vives, plus âpres que jamais. La *Church Association* était si peu disposée, pour sa part, à désarmer que, sans attendre l'application de la loi qui venait d'être votée, elle engageait de nouveaux procès en vertu de l'ancienne. Mackonochie était, une fois de plus, poursuivi pour rituel illégal, et, en dépit des protestations de ses paroissiens qui, en masse, se déclaraient d'accord avec lui, il était condamné à une suspension de six semaines et aux dépens. Le primat, mis en demeure par les paroissiens d'arrêter les effets de cette suspension, s'y refusa (1). L'évêque de Londres ayant interdit au *curate*, durant la suspension, de célébrer l'Eucharistie avec les rites auxquels les paroissiens étaient habitués, ceux-ci se transportèrent, au nombre de 1 500 ou 2 000, dans l'église ritualiste de S. Vedast, où ces rites étaient observés.

De tels faits n'étaient pas pour produire l'apaisement que Tait désirait. Les Ritualistes affichaient hautement leur volonté de résister. Une déclaration publique dans ce sens était lue, le 27 juin 1875, dans plusieurs églises de Londres. Sur la proposition d'un *clergyman* fort considéré, le Rev. Carter, l'*English Church Union* formulait, le 15 juin, comme le minimum sur lequel on ne pouvait céder : 1° *Eastward position*, 2° Vêtemens eucharistiques, 3° Cierges à l'autel, 4° Eau mêlée au vin dans le calice, 5° Pain azyme, 6° Encens (2). C'étaient les fameux « Six Points » sur lesquels devaient être publiés tant d'écrits divers. On comptait, vers la fin de 1873, à Londres, 74 Églises où était adoptée l'*Eastward position;* il y en avait 119, en 1875 (3).

Ce qui frappe, dans l'attitude que prennent alors les Ritualistes, c'est le sentiment de plus en plus vif qu'ils ont de l'indépendance nécessaire de l'Église. La persécution, en se pro-

(1) *A. H. Mackonochie, A memoir*, p. 160 à 172. — *History of the English Church Union*, p. 168 à 170, 175, 176.

(2) *History of the E. C. U.*, p. 173.

(3) Ces chiffres étaient relevés dans un *Guide* aux églises de Londres.

longeant, a éclairci sur ce point leurs idées, à l'origine un peu incertaines. Ils n'admettent plus que « l'Église ne soit que le département ecclésiastique d'un État sans croyance (1). » Ils proclament que l'une des grandes « erreurs » des réformateurs anglais a été « l'acceptation de la doctrine de la suprématie royale (2). » Il leur paraît notamment insupportable que les questions religieuses soient jugées par des cours civiles et réglées législativement par le Parlement. « Le Parlement, dit Liddon devant un grand meeting, avec ses mécréans de toute espèce, est absolument incapable de discuter aucune question ecclésiastique (3). » On se révolte contre des affirmations qui eussent passé autrefois sans difficulté, par exemple quand sir William Harcourt dit à la Chambre des communes : « L'Établissement est la propriété de la nation; c'est la nation qui lui a donné naissance et lui a confié l'autorité, » ou quand un journal très répandu, le *Daily Telegraph*, ajoute : « L'Église d'Angleterre appartient au peuple anglais, et le peuple anglais est déterminé à être maître chez lui. » Lord John Russell ayant rappelé, dans une lettre au *Times*, le texte du serment que les évêques anglicans prononcent à genoux devant la Reine, et où ils déclarent qu'elle est « le seul gouverneur suprême, en ce royaume, des choses tant spirituelles que temporelles, » et reconnaissent « tenir d'elle leur évêché aussi bien au spirituel qu'au temporel, » beaucoup d'esprits en sont scandalisés et troublés, comme d'une révélation humiliante du vice de leur Église (4). Une société s'était fondée « *for the liberation of religion from State patronage and control ;* » d'après le compte rendu de ses opérations en mai 1875, elle avait tenu déjà plus de 700 meetings et distribué plus d'un million de *tracts*.

Le besoin d'indépendance spirituelle, allait, chez quelques-uns, jusqu'à désirer le « desétablissement » de l'Église d'Angleterre ou tout au moins à s'y résigner. J'ai déjà eu occasion de noter cette tendance; mais, avec le temps, elle s'affirmait davantage. « Nous avons toujours considéré l'Etablissement, comme un embarras... disait le *Church Times*, le desétablissement ne nous fait pas peur; nous saurions à peine le considérer comme

(1) *Church Review*, 15 août 1874.
(2) *Ibid.*, 3, 10 et 17 octobre 1874.
(3) Meeting à S. Jame's Hall, du 16 juin 1874.
(4) *L'Ame anglicane*, par le Rev. Chapman, trad. du R. P. Ragey, p. 168 à 171.

un mal (1). » M. Gladstone, fort occupé des choses religieuses depuis qu'il était tombé du pouvoir, n'épuisait pas toute son ardeur à batailler contre le *Vaticanism;* il se jetait aussi dans les controverses sur le Ritualisme, et publiait à ce propos, dans le *Contemporary* de juillet 1875, un article sous ce titre : « L'Église d'Angleterre vaut-elle d'être maintenue? » Oui, répondait-il, mais à une condition, c'est que les opinions très diverses renfermées dans cette Église se supportent mutuellement, et il déclarait que la continuation des conflits intérieurs mettrait son existence en péril. Dans ses lettres intimes, il confessait plus ouvertement encore que « l'Établissement n'était pas assez fort pour supporter une sécession sérieuse et une agitation parlementaire prolongée (2). » Il inquiétait quelques-uns de ses amis, en leur laissant voir qu'il commençait à envisager cette éventualité du « desétablissement », et il déclarait que les récentes mesures du gouvernement conservateur, notamment le *Public worship regulation Act*, l'avaient avancée de dix ans (3). Les dissidens, ennemis séculaires de l'Église d'État, se réjouissaient de voir que, jusque dans ses rangs, on commençait à parler de sa déchéance, et ils croyaient le moment venu d'y pousser de toutes leurs forces.

III

Les esprits étaient donc loin d'être apaisés quand, en juillet 1875, le *P. W. R. A.* commença à être appliqué et que le nouveau juge de première instance, désigné par les deux archevêques, lord Penzance, installa son tribunal au palais primatial de Lambeth. Il avait été auparavant juge de la Cour des Divorces : était-ce un titre à exercer cette juridiction ecclésiastique? On ne tarda pas à lui donner de la besogne. Le premier inculpé fut le révérend Ridsdale, homme de grand zèle, titulaire de l'église S. Pierre à Folkestone. Il avait déjà eu maille à partir avec Tait, au sujet d'un chemin de croix et d'autres dévotions. Cette fois, il était accusé d'une douzaine d'infractions rituelles. Les trois paroissiens qui le poursuivaient, les *Aggrieved parishioners*, dont l'intervention était exigée pour mettre l'instance en mou-

(1) 1er janvier 1875.
(2) *Life of Gladstone*, par Morley, t. II, p. 501-502.
(3) *Memorials personal and political*, par lord Selborne, t. I, p. 355 à 363.

vement, étaient notoirement des hommes de paille, étrangers à toute pratique religieuse, soudoyés par la *Church Association* pour tenir ce rôle, et prêts à y renoncer si on les eût payés davantage de l'autre part (1). Le juge ne leur en donna pas moins raison sur tous les points, par décision rendue en février 1876.

Le Rev. Ridsdale fit appel au Conseil privé, sur quatre points, dont deux surtout, l'*eastward position* et les vêtemens eucharistiques, paraissaient fort importans aux Ritualistes. Diverses circonstances leur faisaient espérer que la Cour suprême, dans sa composition nouvelle, reviendrait sur la jurisprudence appliquée dans l'affaire Purchas. Les débats commencèrent en janvier 1877 et durèrent longtemps. Les Ritualistes, aux écoutes de tout ce qui leur revenait sur les divisions des juges, étaient agités et anxieux. Pusey oubliait, une fois de plus, ses griefs contre les Ritualistes (2), pour ne voir que la menace dirigée contre la partie du cérémonial qui lui tenait le plus au cœur, parce qu'il y trouvait l'expression de la doctrine eucharistique, et il s'efforçait d'agir sur les juges pour prévenir une condamnation qui, disait-il, serait un « désastre national (3). » Le 12 mai 1877, par un jugement très développé, dont la lecture ne dura pas moins de deux heures et demie, la Cour décida que l'*eastward position* n'était pas illicite, à la condition que les « actes manuels » du célébrant ne fussent pas invisibles à la congrégation, mais il rejeta l'appel sur tous les autres points Cette décision n'imposa pas la paix aux combattans. Dans les deux camps, on fut mécontent. Une pétition protestataire, lancée par les Ritualistes, fut signée par Pusey (4). Le Rev. Ridsdale commença par annoncer l'intention de ne pas obéir ; une cour, sans autorité spirituelle, ne pouvait, disait-il, le dispenser d'observer les rubriques du *Prayer book* sur les ornemens ; une telle dispense n'eût pu lui être accordée que par ses supérieurs ecclésiastiques. Tait, qui désirait avant tout en finir, se hâta de faire savoir au Rev. Ridsdale qu'il lui accordait la dispense dont sa conscience paraissait avoir besoin, et celui-ci consentit à cet

(1) *History of the English Church Union*, par Bayfield, p. 192.

(2) Pusey, peu auparavant, était à ce point offusqué de la conduite des Ritualistes, qu'il avait voulu donner sa démission de membre et de vice-président de l'*English Church Union*. — *Life of Pusey*, t. IV, p. 278 à 288.

(3) *Ibid.*, p. 288, — *Life of Tait*, t. II, p. 291. — *Memorials personal and political*, par lord Selborne, t. I, p. 383 à 386.

(4) *Life of Pusey*, t. IV, p. 289-290.

expédient qui lui épargnait les risques d'une résistance ouverte, sans l'obliger à adhérer à un jugement dont il contestait l'autorité (1).

Vers la même époque, d'autres poursuites, suscitées par la *Church Association*, aboutirent, après divers accidens de procédure, à la suspension du Rev. Dale, *vicar* de S. Vedast à Londres (2) et du Rev. Edwards, *vicar* de Prestbury (3), ou au retrait de la licence du Rev. Ward, *curate* de la *Sailors' Chapel* à Bristol. A l'acharnement de la *Church Association*, l'*English Church Union* répondait, en multipliant ses protestations contre l'intrusion des cours civiles dans les affaires spirituelles, en témoignant de ses sympathies pour les *clergymen* persécutés, en les aidant à soutenir leurs procès et à en payer les frais (4)? Les évêques, bien que d'ordinaire favorables ou dociles aux persécuteurs, trouvaient parfois que ceux-ci allaient trop loin et interposaient leur *veto*. Ainsi firent l'évêque d'Oxford, quand on voulut poursuivre le chanoine Carter (5), et Tait lui-même, dans le cas du Rev. Bodington (6). Un autre prélat, le plus *High Church* du *Bench*, le docteur Moberly, annonçant à l'un des ecclésiastiques de son diocèse la dénonciation dont il était l'objet, ne cachait pas l'embarras et l'ennui qu'il en éprouvait : « Puisse-je, lui disait-il, me conduire envers vous en évêque ! Mais je ne le puis pas. Je suis convaincu qu'il est impossible à un évêque anglican de désobéir à la loi, quoique le jour puisse venir où il aura à renoncer à son siège (7). »

Le procès le plus retentissant de cette époque fut celui du Rev. Tooth, *vicar* de la paroisse de Hatcham, l'un des faubourgs de Londres. Il s'était désigné lui-même aux hostilités de la *Church Association*, en protestant, dès la promulgation du *P. W. R. A.*, par une lettre publique adressée à son évêque, l'évêque de Rochester, contre les atteintes portées à l'indépendance spirituelle de l'Église (8). Poursuivi, peu après, pour les infractions

(1) *Life of Tait*, t. II, p. 240-245.
(2) *History of the English Church Union*, p. 185, 193, 197, 209.
(3) *Ibid.*, p. 198, 207, 208.
(4) *Ibid.*, p. 187, 188, 194, 195, 202, 203, 211.
(5) *Ibid.*, p. 209, 210.
(6) *Ibid.*, p. 197, 198. — *Life of Tait*, t. II, p. 254 à 263.
(7) *L'Ame anglicane*, par Chapman, trad. par le P. Ragey, p. 241.
(8) Lettre du 1er septembre 1875, publiée dans la *Church Review* et dans le *Church Times* de l'époque.

rituelles accoutumées, il déclara, en prenant toujours à partie son évêque, « ne pas reconnaître l'autorité d'une loi qui n'avait jamais été acceptée par l'Église. » « Les évêques, ajoutait-il, ont renoncé au droit d'avoir des tribunaux et ont abdiqué leurs fonctions judiciaires. C'est là un abus de confiance dirigé contre la vie sociale de l'Église en Angleterre, dont les évêques sont seuls responsables et dans lequel le clergé inférieur n'a point de part. Aussi, maintenant que les difficultés commencent à se faire sentir, les évêques ne réussiront pas à transférer notre obéissance canonique à une autorité séculière et nouvelle. » Il annonçait son intention de ne point se défendre et sa « résolution de ne pas obéir s'il était condamné (1). » Les paroissiens se déclaraient en masse d'accord avec leur *vicar*. L'évêque se borna à répondre, en invoquant l'obligation d'obéir à la loi (2), et lord Penzance, par jugement en date du 2 décembre 1876, condamna le Rev. Tooth à une suspension de trois mois. Les paroissiens, s'unissant à la protestation du *vicar*, refusèrent de recevoir le *clergyman* délégué par l'évêque pour remplacer le ministre suspendu, et le Rev. Tooth continua son ministère, comme si rien n'était survenu. Dans un *meeting* du 7 décembre, l'*English Church Union* votait, aux acclamations d'une nombreuse assistance, les deux résolutions suivantes, dont la première était présentée par le docteur Phillimore, chancelier de la cathédrale de Lincoln :

1° Le *meeting* déclare qu'à son avis toute sentence de suspension, prononcée par la Cour, en vertu du *P. W. R. A.*, est *spirituellement* nulle et sans valeur. C'est pourquoi tout prêtre qui croirait de son devoir de continuer à s'acquitter de ses fonctions, malgré une pareille sentence, peut compter sur la sympathie de ce *meeting*, ainsi que sur son assistance, autant que les circonstances le permettront.

2° Le *meeting*, plein de sympathies pour le Rev. Tooth, se déclare satisfait de la ligne de conduite qu'il a adoptée,... et s'engage à lui prêter tout l'appui dont il dispose (3).

La *Church Association*, fort irritée, mobilisa la populace des quartiers voisins ; plusieurs dimanches de suite, en décembre 1876 et janvier 1877, l'église d'Hatcham fut assiégée par l'émeute. En même temps, le ministre rebelle, cité de nouveau devant lord

(1) Lettres des 11 et 22 mars 1876 (*Ibid.*).
(2) Lettre du 17 mars 1876 (*Ibid.*)
(3) *History of the E. C. U.*, p. 186, 187.

Penzance, était arrêté et jeté en prison, le 22 janvier, « *for contempt of the Court* (1). »

C'était trop pour l'opinion anglaise. Le Rev. Tooth devenait populaire. Dans les conversations, dans les journaux, il n'était question que de lui. Ce n'étaient pas seulement ses partisans dont l'émoi et l'excitation se trouvaient portés à l'extrême ; les spectateurs eux-mêmes, jusque-là un peu railleurs et dédaigneux à l'égard du Ritualisme, finissaient par trouver que ses adversaires dépassaient la mesure. Recourir à la prison en pareil cas, leur paraissait à la fois odieux et un peu ridicule. Les journaux illustrés représentaient le Rev. Tooth derrière les grilles de sa prison, avec des légendes plutôt favorables (2). La *Church Association* elle-même se rendit compte qu'en dehors de quelques fanatiques, on ne la suivait pas jusque-là, et qu'elle aboutissait seulement à faire de celui qu'elle poursuivait un martyr, avec tous les avantages attachés à cette situation. Aussi, au bout de quelques semaines, saisit-elle le premier prétexte de provoquer l'élargissement du condamné, qui sortit de prison, le 17 février 1877, avec les honneurs de la guerre (3).

Bien qu'obligé par sa santé à faire un séjour en Italie, le Rev. Tooth était moins que jamais disposé à céder. Les paroissiens décourageaient d'ailleurs, par leur attitude hostile, tous les ecclésiastiques que l'évêque déléguait successivement pour le suppléer. En juin 1877, l'évêché de Rochester étant devenu vacant, l'archevêque Tait fut provisoirement chargé d'y exercer l'autorité épiscopale. Il se hâta d'en profiter pour tâcher d'amener le Rev. Tooth à composition, par quelque habileté du genre de celle qui venait de lui réussir avec le Rev. Ridsdale. Mais il eut beau retourner la question sous toutes les formes, présentant la soumission qu'il demandait comme faite à l'autorité religieuse, l'obstiné *clergyman* ne se laissait pas leurrer, et, derrière l'argumentation épiscopale, il découvrait toujours la décision du juge civil à laquelle il était résolu à refuser obéissance. L'habile archevêque dut s'avouer impuissant à vaincre cette résistance. Le *Guardian* , en publiant peu après la longue correspondance échangée à ce sujet entre le prélat et le *vicar* , la comparait au « jeu d'un chat de palais avec une souris d'Église. » Il ne s'alar-

(1) *History of the E. C. U.*, p. 188.
(2) *Life and Letters of dean Church*, p. 255.
(3) *History of the E. C. U.*, p. 193.

mait pas trop cependant pour la petite souris, « car, disait-il, la peau de M. Tooth est d'une telle substance que la pointe de la logique archiépiscopale, quelles que soient sa force et sa valeur, est tout à fait incapable de pénétrer jusqu'à ses nerfs sensitifs (1). »

Cependant le Rev. Tooth, aux prises avec de nouveaux débats judiciaires, se sentait à bout de forces. Le 21 novembre 1877, il adressa sa démission à l'archevêque ; il alléguait « sa santé brisée, » et ajoutait « qu'ayant rempli son devoir envers l'Église, en refusant d'obéir à une juridiction étrangère, il sentait maintenant de son devoir de relever sa congrégation de la situation difficile où elle se trouvait, et de résigner la conduite de la paroisse, dans l'espoir qu'elle pourrait ainsi être préservée d'un nouveau procès (2). »

IV

Comme si ce n'était pas assez des querelles sur le rituel, la question, irritante entre toutes, de la confession, qui sommeillait depuis la crise de 1873 (3), fut soudainement réveillée, en juin 1877, par la dénonciation faite, à la Chambre des lords, d'un livre intitulé : *The Priest in absolution*. C'était un manuel destiné aux *clergymen* qui « désiraient avoir une sorte de *vade-mecum* auquel ils pussent se référer aisément dans l'accomplissement de leurs devoirs de confesseurs. » Des citations faites par lui du livre, le dénonciateur concluait que la confession habituelle était préconisée par des ministres anglicans, notamment pour les enfans, et que le confesseur se livrait à des inquisitions indécentes sur les péchés contre la pureté. La haute assemblée s'en montra fort scandalisée. Plusieurs orateurs, dont le primat, exprimèrent leur réprobation. Aucune voix n'osa s'élever en sens contraire.

Qu'y avait-il donc de si épouvantable dans ce livre? Depuis que la confession avait repris place dans une partie de l'Anglicanisme, le besoin s'était fait sentir d'un manuel qui aidât l'inexpérience des confesseurs à connaître les plaies secrètes de l'âme et à décider des cas de conscience. L'attention s'était alors naturellement tournée vers les ouvrages de ce genre, en usage dans

(1) *Life of Tait*, t. II, p. 245 à 254.
(2) *History of the E. C. U.*, p. 197.
(3) Voyez la *Revue* du 1er mai.

l'Église de Rome, et Pusey avait commencé, à cette fin, l'adaptation d'un manuel de l'abbé Gaume. Diverses circonstances ayant retardé la conclusion de ce travail, le Rev. Chambers, Ritualiste de marque, *master* de la Société de la Sainte-Croix, fort considéré pour le zèle apostolique déployé par lui dans les quartiers populaires de Londres, entreprit et mena à bonne fin une autre adaptation du même ouvrage; après sa mort, la Société de la Sainte-Croix le fit imprimer, en ayant soin de ne pas le mettre dans le commerce et de ne le distribuer qu'aux *clergymen* qui justifiaient pratiquer la confession. C'est le propre des livres de ce genre qu'on est condamné à y aborder certains sujets répugnans. Il n'y a pas plus à en être choqué que des livres de médecine où l'on traite forcément des maladies honteuses. L'important est que l'ouvrage ne serve qu'à son objet déterminé et ne soit pas à la portée des curiosités malsaines; aussi est-il, chez les catholiques, d'ordinaire écrit en latin, et la circulation en est-elle soigneusement limitée. Mais on conçoit que certaines citations isolées, jetées dans un public non préparé, puissent étonner et fournir matière à des indignations sincères ou non. C'est une arme de polémique, connue de longue date des adversaires du clergé, et dont, en tous pays, notamment en France (1), ils ont fait plusieurs fois usage, non sans un succès momentané. L'effet en était plus facile encore en Angleterre, où, depuis trois siècles, l'esprit public était habitué à considérer la confession comme une pratique détestable et contraire à l'esprit anglais. Aussi le cri de scandale, poussé à la Chambre des lords, eut-il une longue et puissante répercussion dans le Parlement, dans la presse, dans les presbytères, dans les salons et dans le peuple. L'opinion était plus excitée encore qu'elle ne l'avait été sur le même sujet, en 1873. Des pétitions sommaient l'épiscopat de sévir. Le *Times* décrétait :

Le peuple anglais, dans son ensemble, n'a qu'une chose à dire sur un pareil système... Il s'inquiète peu des raisons qu'on peut faire valoir en sa faveur... Sa résolution est prise : il n'en veut pas; il n'en veut à aucun prix. Il n'est pas d'institution qu'il ne fût disposé à sacrifier, pas de système qu'il ne répudiât, s'ils devenaient le refuge et l'asile de telles pratiques... Si

(1) Ainsi avait-il été fait, en 1843, lors des débats sur la liberté d'enseignement (cf. mon *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. V, p. 498). Trente-six ans plus tard, la même campagne était reprise par M. Paul Bert, à la tribune de la Chambre républicaine.

le Ritualisme signifie l'imposition de la confession habituelle avec toutes ses conséquences, M. Mackonochie et ses amis doivent partir, et il faut que l'Église établie rompe avec eux. Le Ritualisme, en tant qu'il est représenté par ces personnes, n'est rien moins qu'une conspiration contre les mœurs publiques. C'est un devoir, pour les amis de l'Église, de la délivrer d'un pareil poison.

La Convocation qui se réunissait peu après, en juillet 1877, fut naturellement saisie de la question. Tait profita de l'émotion régnante pour arracher à la Chambre basse de cette Convocation une adhésion, consentie de plus ou moins bon gré (1), à la déclaration votée, en 1873, par la Chambre épiscopale, sur la confession. Il fit en outre voter, à l'unanimité, par les évêques, un blâme à l'adresse de la Société de la Sainte-Croix et une « forte condamnation de toute doctrine ou pratique de la confession, rendant nécessaire ou utile un semblable livre. » En terminant le discours prononcé, à cette occasion, devant ses collègues, le primat exprimait sans doute le regret d'avoir à dénoncer des hommes dont il approuvait les vertus, mais il n'hésitait pas à qualifier leur conduite de « conspiration fomentée, dans le sein même de l'Église, contre sa doctrine, sa discipline et sa pratique (2). » Cette accusation de « conspiration, » tombée de si haut, servit de mot d'ordre à la polémique. Sous ce titre : *Ritualistic conspiracy*, était publiée une brochure contenant les noms de tous les *clergymen* affiliés à la Société de la Sainte-Croix, à la Confrérie du Saint-Sacrement, ou ayant signé la pétition des 483 en 1873. Des mesures vexatoires étaient prises contre ceux de ces ecclésiastiques que l'autorité épiscopale pouvait atteindre.

Les Ritualistes ne laissaient pas que d'être un peu abasourdis et intimidés par la nature de l'accusation, par la violence et le nombre de leurs accusateurs. C'était d'ailleurs, pour eux, un sujet difficile à traiter devant le gros public et où la défense était moins aisée que l'attaque. Si les plus hardis, comme Mackonochie, avouaient hautement le livre dénoncé, d'autres jugeaient prudent de louvoyer un peu devant l'orage (3). Tous du moins étaient profondément blessés de l'accusation outrageante du

(1) *Life of Pusey*, t. IV, p. 311.

(2) *Life of Tait*, t. II, p. 175 à 178. *The secret History of the Oxford Movement* p. 110 à 116.

(3) *The secret History of the Oxford Movement*, p. 98 à 111, et 123 à 146.

primat. Celui-ci recevait de nombreuses lettres de protestation, tristes ou irritées, écrites par des ecclésiastiques accoutumés à entendre des confessions. Pusey insistait, auprès de l'archevêque, sur les avantages constatés de l'usage systématique de la confession dans les réunions de jeunes garçons, et il lui envoyait des statistiques relevées, à ce sujet, dans d'importantes écoles. Un *clergyman*, depuis longtemps voué au ministère paroissial, déclarait que, « sans l'usage habituel du confessionnal, ce ministère perdrait la moitié de son pouvoir. » D'autres, dont l'apostolat s'exerçait dans les quartiers misérables, en contact avec les formes les plus grossières du vice, envoyaient à Tait un compte détaillé de leurs expériences, et lui demandaient, non sans quelque amertume, « si, en présence de ces péchés si horribles, les seuls gens à blâmer et à entraver étaient ceux qui s'efforçaient de connaître le mal et de le saisir. » « Sachant ce que je sais, écrivait l'un d'eux, de l'extension de l'impureté et du remède qu'y apporte la confession, je ne puis m'étonner que le diable s'efforce de murer Bethsaïda et dise au malade qu'il n'a besoin de recourir à aucun homme pour l'aider. » Un autre écrivait :

Tandis que le public, excité par nos évêques et nos nobles, lève les bras en l'air à la seule idée que « nous touchons à ces choses, » qu'advient-il des *choses* elles-mêmes qui sont en train de ronger, comme un cancer, le cœur de la société haute et basse, d'enlever la virilité aux cœurs des hommes d'Angleterre, et la pureté aux cœurs des femmes? J'ose prier Votre Grâce et les autres évêques, — s'ils veulent lutter contre l'invasion des péchés mortels dans le troupeau du Christ, au lieu de l'ignorer, — non seulement de ne pas condamner, mais au contraire de déclarer publiquement nécessaires, pour l'usage approprié et discret qu'en feront les ministres de la Parole de Dieu, quelques ouvrages du genre du *Priest in Absolution* (1).

Ces témoignages, venant d'hommes dont il était le premier à reconnaître le méritoire et efficace apostolat, n'eussent-ils pas dû faire réfléchir Tait et lui inspirer quelque regret de la violence de ses condamnations? Ils lui montraient, en tout cas, quelle émotion ses paroles avaient suscitée dans les esprits et comme, par son fait même, on s'éloignait chaque jour davantage de la pacification rêvée. Aussi notait-il mélancoliquement sur son journal : « Cette question a soulevé, dans l'Église d'Angle-

(1) *Life of Tait*, t. II, p. 181 à 184.

terre, une tempête dont nous ne verrons pas la fin avant longtemps (1). »

Pusey ne se contenta pas de protester par lettres privées à l'archevêque. Il lui parut nécessaire de faire savoir au public que, dans la bataille engagée, les défenseurs de la confession ne baissaient pas pavillon. Dans ce dessein, et pour remplacer le livre dénoncé et flétri, il reprit et mit au point sa propre adaptation du Manuel de Gaume qu'il avait commencée dix ans auparavant et qu'il regrettait d'avoir laissée en souffrance. A la fin de décembre 1877, il la faisait paraître, sous forme d' « Avis pour entendre les confessions, » avec une longue préface historique et apologétique. Il s'était préoccupé, dans son adaptation, d'élaguer ce qui était dévotion trop exclusivement romaine, mais il entendait bien avoir conservé la substance du Manuel français, où il se félicitait de retrouver les paroles mêmes d'hommes tels que saint Charles Borromée et saint François de Sales (2).

V

Les révélations faites sur les progrès de la confession parmi les Ritualistes, servaient naturellement d'argument à ceux qui les accusaient d'engager leurs adeptes dans une voie qui les conduisait à Rome. A vrai dire, l'accusation n'était pas sans fondement. En appelant l'attention sur ce qui manquait à l'intégrité doctrinale ou à l'indépendance de l'Église anglicane, ne suscitait-on pas, dans les âmes, un sentiment de malaise et de trouble, ne les portait-on pas à se tourner vers l'Église qui ne méritait pas le même reproche? En les familiarisant avec les idées, les pratiques, les dévotions, les livres et même avec les gestes, les costumes, les décors du catholicisme, n'éveillait-on pas des attraits qui ne pouvaient être pleinement satisfaits que dans la communion romaine? Aussi, en fait, plusieurs avaient-ils été amenés, par des chemins plus ou moins rapides et directs, à quitter une Église pour l'autre. Tel avait été, entre beaucoup, le cas, dès le début du Mouvement, en 1867, d'un des apôtres des quartiers populaires de Londres, le Rev. Tuke, et, à sa suite, de tout un couvent de religieuses très ferventes, établies sur la paroisse de

(1) *Life of Tait*, t. II, p. 183.
(2) *Life of Pusey*, t. IV, p. 303 à 306.

S. Alban (1). Peu après, une conversion, non moins retentissante, avait été celle du personnage qui présidait l'*English Church Union* depuis sa fondation, M. Lindsay (2). Cette conversion, qui n'était pas la première dans les rangs de cette association, devait y être suivie de beaucoup d'autres : un adversaire des Ritualistes a pu dresser une liste de soixante-dix-sept *clergymen*, membres de l'*E. C. U*, ayant passé à l'Église romaine (3). Quelques-uns ont raconté leur exode (4). Les incidens en ont pu varier; les convertis ont mis plus ou moins longtemps, ont eu plus ou moins de peine à soulever les préjugés séculaires qui pesaient si lourdement sur leur volonté, mais il apparaît que, pour tous, le Ritualisme a été la voie qui les a conduits à Rome. Un journal catholique a donné, comme un fait notoire, que, « sur chaque douzaine de conversions, neuf étaient le résultat de la formation ritualiste. » Les prêtres catholiques étaient les premiers à reconnaître qu'ils n'étaient généralement pour rien dans ces conversions, que les Ritualistes en étaient les seuls auteurs, et ils ajoutaient ne pouvoir « désirer de meilleure préparation pour attirer à l'Église catholique que l'*école préparatoire* du Ritualisme (5). »

Que les protestans vissent dans ces conversions un sujet d'attaques contre les Ritualistes, on le conçoit. Ce que l'on conçoit moins, c'est l'esprit dans lequel certains catholiques se mêlaient à ces polémiques et appuyaient, avec une sorte de malice, sur tout ce qui pouvait le plus compromettre ces Ritualistes aux yeux de leurs coreligionnaires. Tel Mgr Capel, personnage, il est vrai, de peu de jugement et qui, après avoir joui d'une faveur excessive auprès de Manning, devait avoir avec lui des différends retentissans et être suspendu *a divinis* par le Saint-Office : à la fin de 1874, au moment où les Ritualistes étaient le plus persécutés, il publiait des lettres où il venait en quelque sorte témoigner, devant l'opinion anglaise si vivement excitée, que ces Ritualistes étaient bien en effet coupables de soutenir des opinions romaines et de conduire les âmes à Rome. Liddon, personnellement pris à partie par cette polémique au moins peu opportune, écrivait à ce sujet : « Je ne puis com-

(1) *Memories of a Sister of S. Saviour's Priory*, p. 92, 93.

(2) *History of the E. C. U.*, p. 105, 106.

(3) *History of the Romeward Movement*, par Walsh, p. 419, 420.

(4) Cf. *The City of Peace, by Those who have entered it ;* et *l'Ame anglicane*, par M. Chapman, traduction du P. Ragey.

(5) Cf. un *tract* de la *Church Association*, intitulé *Does Ritualism lead to Rome?*

prendre pourquoi, si vraiment les Ritualistes travaillent, quoique involontairement, pour l'Église de Rome, le champion le plus en vue de cette Église en ce pays se mettrait tant en peine d'appeler l'attention sur eux (1). »

Si émus que fussent les *leaders* du *High Church* des attaques dirigées contre eux à l'occasion de ces conversions, ils croyaient avoir réponse à ceux qui les leur reprochaient. Ils soutenaient que ce qui les rendait possibles, c'étaient les déformations que les influences protestantes avaient fait subir à l'Anglicanisme, et que la meilleure manière de retenir ces âmes était de leur procurer, dans le sein même de l'Église d'Angleterre, les satisfactions de piété et la sécurité doctrinale qu'elles étaient tentées de chercher à Rome (2). Ils se faisaient honneur du zèle et du succès avec lesquels ils parvenaient à raffermir, autour d'eux, beaucoup de fidélités ébranlées. Quelques-uns des confesseurs ritualistes avaient, sous ce rapport, une sorte de réputation, et passaient pour être particulièrement experts dans le traitement de cette maladie connue qu'on appelait *the roman fever :* leur méthode n'était pas ordinairement de s'attaquer de front aux doutes soulevés ; ils préféraient user d'une sorte de fin de non recevoir ou de diversion, soit qu'à la suite de Keble et de Pusey, ils soutinssent que, dans la division malheureuse de l'Église du Christ, Dieu nous faisait un devoir de le servir dans la communion particulière où il nous a placés, sans prétendre nous ériger en juge de ses mérites ; soit qu'ils poussassent à chercher, dans l'activité du ministère, dans les œuvres d'apostolat et de charité, l'oubli et l'apaisement des troubles de conscience. J'ai déjà eu, d'ailleurs, souvent à noter comment plusieurs d'entre eux, d'esprit moins pénétrant, moins chercheur, moins inquiet que Newman, étaient parvenus, de très bonne foi, à se faire une réponse telle quelle aux objections qui avaient ruiné, chez ce dernier, la foi dans l'Anglicanisme, ou tout au moins à se persuader qu'ils avaient le droit de négliger ces objections. En dépit de la « suspension » momentanée que les accidens malheureux du XVIe siècle avaient produite dans les rapports de leur Église avec le siège romain, ils demeuraient sincèrement convaincus qu'ils n'en continuaient pas moins à faire partie de l'Église catholique universelle.

(1) *Life and Letters of Liddon*, p. 180, 181.

(2) C'est la thèse soutenue notamment dans l'écrit d'un Ritualiste fort ardent, le Dr Littledale : *Defence of Church principles; Secessions to Rome.*

Les Ritualistes les plus ardens n'étaient pas ceux qui dépensaient le moins de zèle à empêcher les conversions. Quand, sur la paroisse de S. Alban, tout un couvent de religieuses ritualistes était, à la suite de son chapelain, passé au catholicisme, c'était Mackonochie qui avait entrepris de retenir et de raffermir les compagnes désorientées et désolées des défectionnaires, et qui avait fait venir plusieurs d'entre elles de province, pour fonder un nouveau couvent dans le même quartier. Ces religieuses, ainsi dirigées par lui, défendues contre la tentation d'imiter ce qu'il leur présentait comme une désertion coupable, reprenaient l'œuvre désorganisée et la menaient à bien, en dépit des suspicions qui les enveloppaient et des difficultés de toutes sortes auxquelles elles se heurtaient (1). Mackonochie, en effet, si catholique, si romain qu'il parût être par ses doctrines, par les formes de sa piété, si mécontent qu'il fût des chefs de son Église, n'avait cependant jamais eu l'ombre d'un doute sur la situation de cette Église et sur la fidélité qui lui était due. L'idée d'une sécession lui faisait horreur. Cet état d'esprit était celui de beaucoup d'autres Ritualistes « avancés. » L'un de leurs premiers champions, le Rev. Bennett, avait publié des *Lectures on the distinctive errors of Romanism*. Les sentimens contradictoires qui éloignaient ces hommes du catholicisme, tout en les attirant vers ses dévotions, aboutissaient parfois à des bizarreries qui eussent été impossibles en un pays où la logique aurait eu plus d'empire. Le même *clergyman* qui, sur le sol anglais, se faisait un cas de conscience de ne pas mettre le pied dans une église catholique romaine, parce que là les catholiques lui paraissaient des intrus, *papal schismatics in England*, ou comme on disait encore, « la mission italienne en Angleterre, » jugeait louable, une fois sur le continent, de fréquenter les églises de ces catholiques qu'il considérait, sur ce terrain, comme les héritiers légitimes de la tradition apostolique; et on le voyait se hâter, aussitôt les vacances arrivées, de traverser la Manche, pour goûter, en sécurité de conscience, les pieuses jouissances qu'il ne trouvait que dans la participation aux offices et aux dévotions catholiques (2). On ne semblait pas supposer qu'il pût y avoir là quelque inconséquence.

(1) *Memories of a Sister of S. Saviour's Priory*, p. 94, 98 à 109. *A. H. Mackonochie, A Memoir*, p. 132 à 136.

2) *City of Peace*, p. 16 et 25.

Plusieurs Ritualistes se gardaient et gardaient les autres de la tentation d'aller à l'Église romaine, sans, pour cela, cesser de parler d'elle avec convenance et même avec respect et sympathie. De ce nombre était, au premier rang, le personnage qui, après la sécession de M. Lindsay, l'avait remplacé à la présidence de l'*English Church Union*, et qui la préside encore aujourd'hui, après trente-six ans, n'ayant pas peu contribué, par son dévouement exclusif à la cause religieuse, et aussi par la droiture et le charme de son caractère, au grand développement de cette association. Issu d'une famille dont les membres avaient souvent joué un rôle dans les affaires d'Angleterre, neveu d'un des premiers amis de Newman, qui était mort prématurément en 1843, il s'appelait, au moment de son élévation à la présidence, Charles Lindley Wood, et devait prendre, en 1885, le titre de vicomte Halifax. Si vif qu'il ait eu souvent le sentiment des « insuffisances » et de la « fausse situation » de son Église, il ne paraît pas avoir jamais été tenté de l'abandonner. Une lettre, adressée par lui à son ami, le doyen Lake, à l'occasion d'une lecture qui l'amenait à comparer la conduite différente de Newman et de Pusey, nous éclaire assez bien sur son état d'âme :

Je ne puis blâmer le docteur Newman, écrivait-il ; humainement parlant, il était justifié. De plus, je ne doute pas que la détermination du docteur Pusey de voir toujours le mieux de chaque chose et de faire bonne figure aux faits les plus défavorables, ne doive avoir paru fausse au docteur Newman, et qu'elle n'ait été en outre, pour lui, extrêmement provocante. Le docteur Newman avait besoin d'une théorie qui pût complètement justifier sa propre position, qui pût rendre cette position intellectuellement complète et sûre. Des faits, — actes des évêques, — lui parurent inconciliables avec la théorie à l'abri de laquelle il avait espéré se mettre en sûreté ; et alors, trouvant la théorie renversée, les prétentions de l'Église d'Angleterre lui parurent également renversées. Je ne puis le blâmer. Je suis forcé d'admettre qu'humainement parlant, il y avait beaucoup à dire pour le parti qu'il a pris, et cependant, quoique je dise cela, j'ai aussi le sentiment que ce qui n'était pas révélé au sage et au prudent, était révélé à la simplicité d'enfant et à la bonté du docteur Pusey ; que les événemens ont justifié le jugement porté par le docteur Pusey sur la situation et ont condamné celui de Newman.

Puis, après avoir rappelé le changement qui, depuis la conversion de Newman, s'est accompli partout dans la vie religieuse et dans le culte de l'Église anglicane, lord Halifax ajoutait :

Certainement, nos scandales actuels sont déplorables... Mais, cela dit, je dois dire aussi que je suis reconnaissant d'être où je suis. Nous avons une grande œuvre devant nous. Combien grande, nous le saurons seulement après coup, et, en attendant, se désespérer ou se décourager me paraît le comble de l'ingratitude et du manque de foi envers le Dieu tout-puissant qui nous a si merveilleusement aidés et bénis jusqu'ici.

Mais, si fidèle qu'il se montrât à son Église, lord Halifax déclarait n'avoir aucun goût pour « l'étroitesse anglicane. » Il blâmait notamment ceux qui affectaient d'appeler l'Église catholique romaine d'Angleterre, la « mission italienne. »

Je trouve tout cela faux, disait-il; je trouve injuste, quand on considère notre propre conduite et notre histoire, d'accuser les adhérens de l'Église romaine d'être en état de schisme en Angleterre. *Il y a un schisme*, avec beaucoup de blâme pour les deux côtés. Mais parler, comme le font nombre d'Anglicans sur ce sujet, est, à mon avis, grandement injuste, en désaccord avec le fait historique, et contraire à l'équité comme au sens commun.

Lake lui répondait :

Je suis entièrement d'accord avec vous, pour détester cette misérable blague d'une mission italienne, comme si les catholiques romains n'étaient pas, sous tous les rapports, une partie aussi véritable et beaucoup plus grande que nous-mêmes, de l'Église du Christ. Considérez leurs meilleurs hommes, leurs missions, etc.! Pourquoi ne pas nous accorder, pour travailler chacun dans notre ligne distincte (1)? »

Tel était même le sentiment du président de l'*E. C. U.* à l'égard de l'Église de Rome, qu'en 1885, dans un meeting de son association, préludant à l'œuvre qu'il devait tenter de réaliser dix ans plus tard, il ne craignait pas, au grand scandale des protestans, d'exprimer le vœu de voir « rétablir l'unité visible avec les membres de l'Église au dehors, et par-dessus tout avec le grand siège apostolique de l'Occident, qui a tant fait pour garder la vraie foi dans l'Incarnation de N. S. et dans la réalité de ses sacremens vivifians (*his live-giving Sacraments*) (2). » Et, l'année suivante, en réponse aux critiques qui lui avaient été adressées, il insistait sur le désir qu'il avait exprimé, d'une union avec l'Église romaine, et il disait : « Est-il un seul chrétien instruit qui ne préférerait (comme juge d'appel dans les questions religieuses) Léon XIII au Conseil privé (3)? »

(1) *Memorials of dean Lake*, p. 314 à 316.
(2) *Annual meeting*, à Londres, de l'*E. C. U.* en 1885.
(3) *Annual meeting* en 1886. — C'est à la suite de ces discours que le doyen

D'autres Ritualistes, au contraire, exaspérés par les conversions qui se faisaient autour d'eux, et craignant d'en être compromis, les attaquaient avec une âpreté extrême, et se montraient, dans leurs écrits, plus passionnément anti-papistes que les plus protestans des *Low churchmen*. Entre tous, dans ce genre, il convient de citer le Rev. Littledale (1). Champion ardent du nouveau cérémonial, membre important de la Société de la Sainte-Croix, ami et protecteur des *sisterhoods*, ayant multiplié les écrits pour défendre et propager les idées du Ritualisme extrême, à ce point résolu à répudier la tradition protestante qu'il proclamait la « scélératesse absolue » de ces réformateurs anglais que les *evangelicals* honoraient comme des saints et des martyrs (2), il publiait cependant, en 1879, sous ce titre : *Plain reasons against joining the Church of Rome*, un écrit qui eut une action considérable et que des écrivains catholiques durent s'appliquer à réfuter (3). Peu de livres témoignent d'une animosité plus âpre et plus habile à ranimer les préventions de l'opinion anglaise contre l'Église de Rome et à éloigner de cette Église ceux qui se sentaient attirés vers elle. Ne faut-il pas d'ailleurs se rappeler que si les Ritualistes, par certains côtés, semblaient si près du catholicisme, ils en demeuraient, par d'autres, plus éloignés que personne. Il suffisait de les voir à l'œuvre, se faisant leur *Credo* et leur culte suivant la volonté ou même le caprice de chacun, n'acceptant le contrôle d'aucune autorité religieuse, pour reconnaître en eux, poussé souvent à l'extrême, le

Lake publiait, dans le *Church Times* du 2 juillet 1886, une lettre où il louait lord Halifax d'avoir surmonté la « fausse timidité » qui empêche trop souvent les Anglicans « de reconnaître ce qu'ils doivent, dans le passé et le présent, à l'Église romaine. » Il énumérait tous les services rendus autrefois et il ajoutait que « nul ne pouvait avoir étudié l'Église romaine, particulièrement au dehors, sans avoir été très frappé de son œuvre. » « Nous pouvons, disait-il, différer sur des points importans; nous pouvons indiquer le manque de sagesse qui nous semble parfois marquer la conduite de la cour de Rome; nous pouvons, par-dessus tout, croire que notre propre branche de l'Église est plus propre à faire l'œuvre de Dieu en Angleterre que toute autre branche ; mais, quant à moi, je ne cacherai jamais ma chaude sympathie pour cette Église à laquelle la Chrétienté a été si redevable, l'Église qui a été, dans le passé, l'Église de l'évêque Fisher et de sir Thomas Moore, et, dans le présent, celle de Lacordaire et de Newman. » (*Memorials of dean Lake*, p. 278, 279.)

(1) Sur le rôle ritualiste de Littledale, cf. *Memories of a Sister of S. Saviour's Priory*, p. 188 à 206.

(2) *A Lecture delivered in the Assembly Rooms*, Liverpool, 25 avril 1868.

(3) Cf. notamment *A Reply to Littledale's Plain Reasons*, par le Rev. P. Ryder, supérieur de l'Oratoire de Birmingham.

principe essentiellement protestant que chacun doit, en matière religieuse, s'en fier exclusivement à son jugement privé.

VI

L'émotion soulevée par les polémiques sur la confession était loin d'être calmée, quand, au milieu de 1878, eut lieu, au palais de Lambeth, sur la convocation et sous la présidence de l'archevêque de Canterbury, la seconde réunion plénière des évêques anglicans, venus non seulement du Royaume-Uni, mais des colonies anglaises, des pays de mission et des États-Unis. La première, sans précédent dans l'histoire de l'Anglicanisme, s'était tenue en 1867 et avait été à peu près absorbée par un débat sur le différend entre l'archevêque du Cap et son suffragant Colenso. On s'était décidé, non sans quelque hésitation, à en convoquer une nouvelle, et Tait avait envoyé les invitations, en mars 1876. L'idée de rivaliser avec les imposantes assemblées d'évêques catholiques qui avaient eu lieu naguère à Rome, notamment avec le concile du Vatican, et de se donner, à son tour, une apparence d'universalité, n'avait pas été sans doute étrangère à la décision prise. Non que cette réunion pût, à aucun degré, prétendre à l'autorité d'un concile ou d'un synode. La Couronne, jalouse de sa suprématie, ne l'eût pas permis, et, parmi les Églises représentées, plusieurs n'entendaient pas aliéner leur indépendance. Aussi les promoteurs de la réunion avaient-ils jugé prudent de répéter, avec insistance, qu'il n'y serait question de prendre, sur le dogme ou sur la discipline, aucune décision ayant force obligatoire, et qu'on désirait seulement faciliter un échange de vues, une sorte de conversation solennelle entre des évêques venus de pays différens (1). Le public usait donc d'une expression impropre, quand il parlait du *Pan-anglican Synod;* le titre officiel, plus modeste, était : « Conférence des évêques de la communion anglicane, tenue au palais de Lambeth. » Y avait-il, chez l'archevêque de Canterbury, quelque arrière-pensée? En travaillant à rendre ces réunions périodiques, se flattait-il qu'il en sortirait, pour son siège, une suprématie, non seulement honorifique, mais plus ou moins réelle, sur les évêques anglicans du monde entier, quelque chose comme une sorte de

(1) *Life of Tait*, t. II, p. 363 à 368.

patriarcat, *alterius orbis papa?* Peut-être. En tous cas, il se rendait compte que, pour que ce rêve eût chance de se réaliser dans l'avenir, la première condition était de n'en pas parler dans le présent.

Cent évêques, venus des pays les plus divers, se rendirent à la convocation. Leurs travaux commencèrent par un pèlerinage à Canterbury où Tait, assis dans l'antique chaire de Saint-Augustin, évoqua solennellement, et sans en paraître gêné, le souvenir de la mission donnée par le pape Grégoire au moine dont il se posait comme le successeur (1). Puis les délibérations s'ouvrirent au palais de Lambeth. Dans le discours d'inauguration, le primat crut nécessaire d'insister sur l'indépendance respective des différens corps représentés dans la réunion, et sur la diversité de leurs formes de gouvernement; précisant ce qu'était le gouvernement de l'Église d'Angleterre tel qu'il avait été établi à la Réforme, il s'exprimait ainsi :

> Le souverain du royaume a réclamé pour lui, — et, à mon avis du moins, — a justement réclamé que cette Église nationale ne dépendît d'aucun pouvoir étranger, qu'aucun pouvoir, au dedans ou au dehors, ecclésiastique ou tout autre, ne pût aller à l'encontre du grand pouvoir civil que Dieu a établi et sanctionné dès l'origine... Quoi ! direz-vous, le souverain intervenant en une matière ecclésiastique ? Grâces en soient rendues à Dieu, dans ce pays, la théorie est que le Souverain, en sa qualité de représentant du pouvoir civil, est intimement lié à l'Église du Christ établie dans ces royaumes... Je ne dis pas que vous deviez adopter cela en Amérique, mais je dis que telle est la constitution de l'Église d'Angleterre (2).

Ce langage devait en effet sonner étrangement aux oreilles des prélats des États-Unis. Cela seul suffisait à démontrer qu'un primat, si empressé à proclamer sa subordination au gouvernement anglais, ne pouvait prétendre à être le patriarche d'Églises non anglaises, et l'Anglicanisme, ainsi défini, devait renoncer à sortir de cette situation insulaire qui commençait à peser à plusieurs de ses membres, comme étant incompatible avec la notion de la véritable Église. Ce n'était donc qu'un trompe-l'œil que cette parade de Lambeth, par laquelle on cherchait à manifester une sorte de catholicité, rivale de la catholicité romaine.

L'ordre du jour, envoyé à l'avance, avait indiqué divers

(1) *Life of Tait*, p. 369, 370.
(2) *Ibid.*, p. 371 à 375.

sujets qui furent l'objet de débats et de rapports adoptés par la réunion. Tait s'arrangea, contre l'avis de plusieurs de ses collègues, pour introduire après coup, dans les délibérations, les deux questions du rituel et de la confession. Il se flattait qu'une manifestation d'opinion émanant d'une aussi imposante assemblée lui donnerait la force de surmonter les difficultés au milieu desquelles il se sentait de plus en plus embarrassé. Sur la première question, il obtint assez facilement que la conférence exprimât l'avis « qu'aucun changement à un rituel d'usage ancien ne devait être fait contrairement à l'admonition de l'évêque. » Sur la confession, les choses allèrent moins facilement ; le primat, cependant, triompha des oppositions et fit voter une résolution dont la rédaction un peu confuse témoignait sans doute de la difficulté où l'on avait été de concilier des opinions divergentes, mais qui, dans son ensemble, n'en paraissait pas moins s'inspirer de la déclaration par laquelle les évêques d'Angleterre avaient condamné, en 1873, la confession telle que la pratiquaient les Ritualistes (1).

Pusey en fut fort ému. La conduite que lui et ses amis avaient suivie, depuis de longues années, en matière de confession, était-elle ainsi censurée ? « Agir contre ce qui semble être le sentiment d'une centaine d'évêques, disait-il, est chose difficile... Un acte comme celui de ces évêques eût fait sortir le cher J. H. N. (2) hors de l'Église d'Angleterre, s'il n'en était sorti auparavant. » Après avoir vainement essayé, par lettre privée, d'obtenir du primat une explication satisfaisante des ambiguïtés de la résolution votée par la conférence, il se décida, en septembre 1878, à lui adresser une lettre publique, qu'il intitula : « La Confession habituelle non découragée par la Résolution qu'a acceptée la Conférence de Lambeth. » Dans cet écrit, il exposait qu'il recevait habituellement les confessions depuis trente-cinq ans, et qu'il désirait savoir s'il était censuré par la Résolution ; il déclarait ne pouvoir le croire, quelque embarras que lui causât l'ambiguïté des termes ; il terminait par ces mots : « Rien ne satisfera l'esprit puritain, si ce n'est notre extirpation ; mais, de même que la confession a commencé dans le renouveau de ferveur qui a été l'œuvre du Saint-Esprit dans ce siècle, de même elle croîtra avec la croissance de cette ferveur. Cela peut

(1) *Life of Pusey*, t. IV, p. 310 à 312 ; *Life of Tait*, t. II, p. 413, 414.
(2) Newman.

être dirigé, cela ne peut être étouffé. » Aucun évêque ne répondit à cette mise en demeure. « Nos évêques, écrivait à ce propos Pusey, semblent paralysés par notre « presbyterianisant » archevêque de Canterbury. Pas un ne souffle mot, pour adoucir la Déclaration de ces cent évêques à Lambeth. Cependant aucun n'a fait objection à ma façon de « minimiser » leurs paroles, et, de cela, je leur suis reconnaissant... J'ai bon espoir d'avoir ainsi empêché quelques âmes tendres de quitter notre Communion, hors de laquelle l'archevêque Tait les eût fait sortir (1). »

En somme, la Résolution de la conférence ne donna qu'une satisfaction platonique aux sentimens des adversaires de la confession. Celle-ci continua, en fait, à se pratiquer et à se développer, comme auparavant, dans une partie de l'Église anglicane. La Résolution eut-elle plus d'effet en ce qui concernait le rituel ? Tait essaya de s'en servir pour obtenir, de la Convocation de la province de Canterbury, ce à quoi jusqu'alors elle s'était refusée. A la suite des travaux de la Commission royale d'enquête sur les rubriques, nommée en 1867, la Convocation avait été autorisée en 1872, par la *Royal Letter of business*, à délibérer sur les changemens désirables dans les rubriques du *Prayer Book*, « spécialement en ce qui concernait les ornemens et les vêtemens. » On se rappelle en effet que, d'après la lettre de ces rubriques, ces ornemens et vêtemens devaient être tels qu'ils avaient été spécifiés dans la seconde année du règne d'Édouard VI. C'est sur ce texte que s'appuyaient les Ritualistes. Les cours de justice l'avaient déclaré caduc et avaient fait prévaloir l'usage contraire. Toutefois une prescription si formelle paraissait gênante aux adversaires des Ritualistes, et ils désiraient vivement que la Convocation en proposât la modification. D'autre part, les *High churchmen*, dans les meetings de l'*E. C. U.* et ailleurs, protestaient hautement contre toute altération de ce genre. Leur protestation avait été entendue de la Chambre basse de la Convocation qui avait persévéramment repoussé toutes les propositions de modification adoptées par la Chambre haute (2). C'est cette résistance que Tait, au printemps de 1879, entreprit de vaincre, en s'appuyant sur le sentiment exprimé par la conférence de Lambeth. Une première proposition qu'il fit adopter par la Chambre haute de la Convocation de la province de Can-

(1) *Life of Pusey*, t. IV, p. 312 à 315.
(2) *Life of Tait*, t. II, p. 277 à 281. *History of the E. C. U.*, p. 166 à 168.

terbury, fut rejetée, dans la Chambre basse, à la forte majorité de 63 voix contre 13. Il ne se découragea pas, revint à la charge avec une proposition transactionnelle plus modeste, et pesa tellement sur l'assemblée que celle-ci se résigna à la voter par 39 voix contre 24. Cette proposition laissait intacte la rubrique à laquelle elle ajoutait seulement ces mots : « jusqu'à ce que de nouvelles prescriptions aient été établies par l'autorité légale. » Elle spécifiait, comme minimum obligatoire du costume, le surplis, l'étole et le chaperon, mais n'excluait pas les autres vêtemens, pourvu que l'évêque du diocèse ne les eût pas interdits par un monitoire formel. Ces déclarations furent insérées dans le rapport adressé au gouvernement, en réponse à la *Letter of business* (1). Tait tâcha de se persuader qu'il avait ainsi fait œuvre efficace pour l'écrasement du Ritualisme, et il s'épancha, dans son journal, en actions de grâces à Dieu (2). Au fond, le vote était loin d'avoir tranché nettement la question; il n'était qu'un avis n'ayant, pour le moment, aucune force exécutoire. Le Conseil de l'*E. C. U.*, après examen, fit observer que la Convocation n'avait pas adopté l'interprétation du Conseil privé, qu'elle laissait subsister la rubrique des ornemens, et que son avis se bornait à proposer que cette rubrique fût facultative au lieu d'être obligatoire. Aussi continuait-il à protester plus hautement que jamais contre toute altération du *Prayer Book*, déclarant que ce serait un suicide (3). Peu après, dans la Convocation de la province d'York, la Chambre basse se refusait, par 25 voix contre 20, à modifier la rubrique (4).

VII

Pendant que Tait tâchait, vainement, de mettre fin, par des manifestations épiscopales, au trouble qu'il avait eu l'imprudence de susciter, la *Church Association*, imperturbablement agressive, poussait, avec plus d'âpreté que jamais, sa campagne de procès. Entre tous, elle continuait à s'acharner contre le Rev. Mackonochie, que son ardeur, son indomptable obstination, son action sur les âmes désignaient particulièrement à l'animosité des per-

(1) *Life of Tait*, t. II, p. 415 à 419. *History of the E. C. U.*, p. 214 à 218.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 419.
(3) *History of the E. C. U.*, p. 218.
(4) *Ibid.*

sécuteurs. Sous la direction de cet ecclésiastique et au mépris de tous les jugemens antérieurs, l'église de S. Alban Holborn était toujours, par l'éclat, par le symbolisme et par le caractère ouvertement catholique de sa décoration et de ses offices, le type le plus complet de l'Église ritualiste. Chaque dimanche, la grand'messe, — *High mass*, c'est le nom qu'on ne craignait pas de lui donner, — était célébrée avec une pompe dans le cérémonial, dans les chants et dans la musique, qui attirait de toutes parts une nombreuse assistance. La *Church Association* voyait là une sorte de défi insupportable, et, en mars 1878, un nouveau procès fut intenté à Mackonochie, pour ne s'être pas conformé aux injonctions précédentes. Ce procès se poursuivit à travers des détours de procédure, des enchevêtremens de juridictions tels qu'on en rencontre seulement en Angleterre; on devait y voir intervenir, outre le tribunal de lord Penzance, la Cour du Banc de la Reine, la Cour d'appel, le Comité judiciaire du Conseil privé, la Chambre des Lords, le tout non sans accumuler des frais énormes qui retombèrent en fin de compte à la charge du condamné. La première phase de cette instance aboutit, en novembre 1879, à un jugement de lord Penzance suspendant Mackonochie de ses fonctions ecclésiastiques pendant trois ans; la sentence fut affichée sur la porte de l'église; mais quand le Rev. Sinclair, désigné par l'évêque pour remplacer le *vicar* suspendu, se présenta à S.Alban, Mackonochie lui signifia courtoisement qu'il ne reconnaissait pas la validité de sa suspension et qu'il entendait continuer à officier lui-même, ce qu'il fit sur-le-champ : le Rev. Sinclair se retira sans insister davantage (1).

L'énergie avec laquelle Mackonochie faisait tête aux attaques judiciaires ne ralentissait en rien son activité apostolique. Jamais il n'était plus heureux que quand quelques momens de trêve lui permettaient de se consacrer entièrement à sa paroisse. Il s'y dépensait sans compter sa peine ni sa fatigue. Dans une de ses lettres, il racontait avoir prêché vingt-trois sermons en sept jours; ajoutez les offices solennels, les exercices personnels de piété, les longues séances au confessionnal, les visites incessantes aux paroissiens, surtout aux pauvres et aux malades, le soin des nombreuses institutions de charité, des écoles populaires, des œuvres de persévérance et de récréation pour les

(1) *A. H. Mackonochie, A Memoir*, p. 175 à 177, 227. *History of the E. C. U.*, p. 205 à 208, 222.

jeunes gens, pour les ouvriers, pour les employés, la direction spirituelle des religieuses. Il s'était acquis la collaboration de *clergymen* animés de son zèle et de son esprit, comme lui voués au célibat, menant avec lui, au presbytère, une sorte de vie de communauté ; tels étaient Stanton, Russell, et plus récemment ce *father* Dolling, comme on devait s'habituer à l'appeler, apôtre populaire, à propos duquel les Anglicans ne craignent pas d'évoquer le souvenir de S. François d'Assise et de S. Vincent de Paul (1). Les résultats obtenus étaient considérables : le quartier, autrefois moralement et matériellement misérable, était en partie transformé. Les paroissiens étaient en pleine et ardente sympathie avec leur pasteur, s'édifiant de son zèle, prenant part à ses épreuves et lui fournissant de larges subsides (2).

Ces faits, connus de tous, rendaient plus choquante l'âpreté avec laquelle des hommes, en réalité étrangers à la paroisse, poursuivaient l'expulsion d'un pasteur dont l'action était goûtée et bienfaisante. Aussi bien, même dans le camp opposé aux Ritualistes, plusieurs commençaient-ils à éprouver quelque embarras et quelque honte de cet acharnement. M. Martin, qui avait jusqu'alors consenti à prêter son nom pour intenter les poursuites, écrivit à l'évêque de Londres qu'il ne voulait plus figurer comme le *prosecutor* de Mackonochie. Mais la *Church Association* n'avait pas de ces scrupules et elle ne songeait qu'à pousser à bout sa victoire. En janvier 1880, une nouvelle instance fut engagée, tendant à la destitution définitive du *vicar* de S. Alban. Divers incidens de procédure retardèrent la solution pendant plus de deux ans (3). En attendant, Mackonochie continuait ses fonctions et se déclarait résolu à ne pas reculer d'un pas, non cependant sans laisser voir, malgré son courage, quelques signes de lassitude morale et physique. Vers la fin de 1882, il fut visible que la destitution ne tarderait pas à être prononcée. Les esprits étaient fort excités. Tait, alors malade, préoccupé du fâcheux effet que produirait cette violence judiciaire, conséquence de sa propre politique, dicta, en novembre 1882, à l'adresse de Mackonochie, une lettre pleine d'affectueux ménagemens, où, « sans vouloir lui rien dicter, » il lui demandait s'il

(1) Cf. *Life of Father Dolling*, par Osborne.

(2) *A. H. Mackonochie, A Memoir, passim.*

(3) *A. H. Mackonochie*, p. 178. *History of the E. C. U.*, p. 222, 223, 329, 330, 246 à 248, 256.

ne jugerait pas possible, dans l'intérêt de l'Église, de prévenir la décision imminente, par la résignation volontaire de son bénéfice. Moitié fatigue, moitié déférence envers l'archevêque malade avec lequel, en dépit des dissidences, il avait toujours entretenu des relations amicales, et qu'il crut être, en cette circonstance, l'interprète de la volonté divine, Mackonochie finit par se décider au sacrifice qu'on lui suggérait, et donna sa démission, le 1er décembre 1882. La séparation d'avec ceux auxquels il se dévouait, depuis près de vingt ans, fut, de part et d'autre, douloureuse. Il prit, pour sujet de son sermon d'adieu, la nécessité et la joie du sacrifice. Ses anciens paroissiens, voulant lui donner une marque tangible de leur reconnaissance et de leur attachement, lui remirent une adresse avec une somme de 45 000 francs. L'archevêque de Canterbury, l'évêque de Londres, beaucoup d'autres personnages ecclésiastiques lui adressèrent des félicitations émues (1).

Il avait été convenu avec l'archevêque de Canterbury et l'évêque de Londres, qu'en place de la cure qu'il abandonnait, le *vicar* démissionnaire en recevrait une autre, également située dans un quartier populaire de Londres, celle de S. Peter in Docks, où il avait fait ses premières armes, en 1858. Il y fut en effet nommé, en janvier 1883. Mais à peine en avait-il pris possession qu'il y fut relancé par ses implacables poursuivans qui se refusaient à ratifier les promesses épiscopales et qui n'admettaient pas qu'une démission et un changement de poste pussent leur soustraire une victime qu'ils étaient sur le point de frapper. Lord Penzance leur donna raison et décida, en juillet 1883, que « M. Mackonochie était privé de toutes ses promotions ecclésiastiques dans la province de Canterbury. » L'évêque, en conséquence, fit mettre sous séquestre les revenus de la cure de S. Peter. Mackonochie n'était plus de force à résister à un pareil coup. Aussi bien, le vrai sacrifice, pour lui, avait-il été de quitter S. Alban, et ne s'était-il remis que tristement à l'œuvre dans sa nouvelle paroisse. Ajoutons que celle-ci n'était pas en état de supporter la perte que lui causait le séquestre de ses revenus. Mackonochie déclara donc, le 31 décembre 1883, qu'il ne croyait pas « devoir plus longtemps appauvrir une paroisse, déjà trop appauvrie par les conditions où elle se trou-

(1) *Life of Tait*, t. II, p. 473 à 480. *A. H. Mackonochie*, p. 249 à 265.

vait, » et il résigna son bénéfice entièrement et sans réserve (1).

Après une lutte de seize années, Mackonochie était donc définitivement terrassé. Il succombait, non sans recevoir de nombreux témoignages de sympathie, même de ceux qui n'étaient pas de ses amis naturels (2). Dans la façon dont il venait d'être frappé après sa démission, il y avait comme un mélange de cruauté et de traîtrise qui blessait la conscience publique. Le *Saturday Review*, qui n'avait cependant aucun lien avec les Ritualistes, déclarait que « c'était, pour le *Public worship Act*, une condamnation morale dont il ne se relèverait pas. » Mackonochie avait du reste cette consolation, que seule sa personne était vaincue, mais que le Ritualisme pour lequel il avait lutté, loin d'être abattu, était plus vivace que jamais, notamment dans son ancienne et chère église de S. Alban, et le *Guardian* exprimait un sentiment assez répandu, quand il disait, le 2 janvier 1884 :

Dans la retraite à laquelle il a été contraint d'une façon si cruelle et, après l'acte de l'archevêque, si inattendu, M. Mackonochie emportera le respect qui est dû à un homme qui fait un grand sacrifice. Quoique, dans la longue lutte que clôt cet événement, il ait été en réalité le vainqueur, il est le seul à ne recueillir aucun fruit de son succès. Les cours qui l'ont condamné voient leur besogne finie; les congrégations qu'il a servies possèdent la liberté qui lui a été déniée. Le triomphe de la *Church Association* est strictement personnel. Ils ont réduit au silence un *clergyman* plein d'abnégation et dur au travail. Mais, en ce qui regarde la fin plus étendue pour laquelle la poursuite était intentée, ils n'ont rien gagné.

Tout en n'ayant plus de fonctions déterminées, Mackonochie essaya encore, pendant quelque temps, d'apporter, à ceux qui continuaient ses œuvres, un concours que sa fatigue croissante rendait de jour en jour plus restreint et plus intermittent. Dans les combats si rudes qu'il avait soutenus, le corps n'avait pas seul souffert; il y avait eu aussi quelque chose de brisé dans l'intelligence qui, par momens, chancelait. En ses heures d'impuissance, il aimait à chercher du repos dans sa chère Écosse, auprès de son ami, l'évêque d'Argyll. Ce fut là que la mort vint le prendre. Le 15 décembre 1887, il était, suivant son habitude, parti en promenade, suivi des deux chiens de l'évêque qui lui étaient fort attachés. Comme il n'était pas rentré le soir, on se

(1) *A. H. Mackonochie*, p. 258 à 260, 266 à 273. *History of the E. C. U.*, p. 266, 267.

(2) *A. H. Mackonochie*, p. 270, 271.

mit à sa recherche : ce ne fut qu'au bout de quarante-huit heures qu'on le trouva mort, à demi recouvert d'un linceul de neige, les deux chiens gardant fidèlement son cadavre. Divers indices donnèrent à supposer qu'il s'était mis à genoux, pour adresser à Dieu une prière suprême. Il n'avait que soixante-deux ans. Une complète défaillance de mémoire, comme il lui en survenait depuis quelque temps, avait dû l'empêcher de retrouver son chemin dans un pays qui lui était cependant très familier. On l'ensevelit, avec un crucifix et son bréviaire sur la poitrine, revêtu de ces « vêtemens eucharistiques, » pour lesquels il avait tant combattu et souffert. Le corps fut ramené à S. Alban ; les obsèques y furent célébrées avec un grand déploiement de ce cérémonial catholique qu'il avait voulu restaurer. L'affluence fut énorme, notamment des pauvres gens qu'il avait évangélisés avec tant de dévouement. Les circonstances tragiques de cette mort ajoutaient à l'émotion générale, et on eût dit qu'il y avait, dans le peuple, comme un besoin inconscient de racheter, par ces hommages posthumes, la défaveur dont ce rude lutteur avait été longtemps poursuivi durant sa vie. Après les offices, le cercueil traversa la ville, salué respectueusement par la foule. A voir la longue et solennelle procession qui l'accompagnait, le grand crucifix d'argent porté en tête avec les acolytes en costume, les nombreux membres du clergé en surplis, les religieuses, les diverses confréries et associations pieuses de la paroisse S. Alban, les enfans des écoles, il semblait à chacun que, pour lui, se réalisait à la lettre cette parole : « Ses œuvres l'ont suivi (1). »

Pour avoir été le plus en vue de ceux auxquels s'attaquait la *Church Association*, Mackonochie n'était pas le seul. D'autres *clergymen*, appartenant à divers diocèses, quelques-uns qui avaient été déjà antérieurement sur la sellette, comme MM. Dale et Edwards, d'autres, mis en cause pour la première fois, comme MM. Enraght et Green, se virent intenter, pour infractions rituelles, des procès qui se poursuivirent, à travers diverses juridictions, de 1879 à 1884, et qui aboutirent à des suspensions de fonctions ecclésiastiques, à des fermetures d'églises, à des contraintes pour paiement de frais énormes, et même à des emprisonnemens. Dans le cas de M. Green, qui estima de sa conscience de se refuser à toute soumission, cet emprisonnement

(1) *A. H. Mackonochie*, p. 280 à 296. *Memoirs of a Sister of S. Saviour's Priory*, p. 181 à 187.

dura plus de deux ans. Presque toujours, les *clergymen* pourchassés furent acculés à résigner leurs bénéfices (1).

La passion des poursuivans ne reculait pas devant les procédés les plus faits pour révolter la conscience de leurs adversaires. Dans le procès dirigé contre le Rev. Enraght, accusé, entre autres méfaits, de s'être servi de pain azyme pour la célébration eucharistique, avait figuré, comme pièce à conviction, une hostie consacrée, qu'un des agens de la poursuite s'était procurée en se présentant à la communion avec les autres fidèles, et cette hostie était restée au greffe, jointe aux autres pièces du dossier, en vue de l'appel. Quant le fait, d'abord inaperçu, fut révélé, un cri d'horreur s'éleva chez tous ceux qui faisaient profession de croire à la persistance de la Présence réelle, et ils commençaient à devenir nombreux. L'archevêque de Canterbury fut, de toutes parts, conjuré, sommé d'intervenir pour mettre fin à cette profanation sacrilège. Tait, qui en était demeuré aux idées protestantes sur la Présence réelle, trouvait qu'on donnait à cette irrévérence une importance exagérée; toutefois, il s'employa, non sans rencontrer plus d'une difficulté de procédure, à se faire remettre l'hostie, et il veilla à ce qu'elle fût « respectueusement consommée (2). »

Ces violences contre leurs personnes, ces outrages à leur croyance exaspéraient les Ritualistes; mais ils n'en étaient ni intimidés, ni abattus. La pensée qu'ils souffraient pour leur foi, les exaltait. Ils répandaient des placards où l'on dénonçait la *Victorian persecution* et où les *clergymen* emprisonnés étaient rapprochés des martyrs de tous les temps, depuis Daniel dans la fosse aux lions, jusqu'à Cranmer, brûlé vif sous Marie Tudor (3). L'*English Church Union*, dont les adhérens étaient d'année en année plus nombreux, multipliait ses protestations contre les cours de justice, ses témoignages de sympathie aux condamnés, encourageait ceux-ci à résister et les y aidait par ses subsides (4). Jamais on n'avait été plus loin du but que s'étaient proposé ceux qui, en votant le *Public Worship Regulation Act*, parlaient d'abattre le Ritualisme.

PAUL THUREAU DANGIN.

(1) *History of the E. C. U., passim*, p. 209 à 268.
(2) *Life of Tait*, t. II, p. 263 à 266.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 422.
(4) *History of the E. C. U.*, p. 214 à 253.

LA
CONJURATION DE CATILINA

IV [1]

LES NONES DE DÉCEMBRE

I

La joie de Cicéron, quand il apprit le départ de Catilina, n'était pas sans quelques nuages. Il avait espéré qu'il emmènerait tout son monde avec lui, et il fut très mécontent de voir qu'il n'était suivi que de quelques inconnus. Aussi employa-t-il toute son éloquence pour persuader aux autres de l'aller retrouver : « Les portes sont ouvertes, leur disait-il ; les chemins sont libres, leur chef les attend ; le laisseront-ils se consumer de désirs ? » Dans tous les cas, s'ils s'obstinent à rester, il leur conseille de se tenir tranquilles. « Au moindre mouvement qu'ils feront, ils verront bien que Rome possède des consuls vigilans, des magistrats dévoués, un Sénat ferme et vigoureux ; qu'elle a des armes et une prison que les ancêtres ont bâtie pour la punition des grands crimes. »

Ils ne partirent pas et continuèrent à conspirer. Peut-être le départ du chef fut-il un soulagement pour plusieurs d'entre eux. On ne s'entendait plus tout à fait dans le parti. Il y avait des ambitieux qui supportaient mal la supériorité de Catilina et entendaient travailler pour leur compte. Ceux-là n'étaient pas fâchés d'être délivrés d'une autorité gênante et de pouvoir agir

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars, du 1er avril et du 1er mai.

à leur fantaisie. Catilina parti, le premier rang, parmi les conjurés, appartenait sans conteste à P. Cornelius Lentulus Sura, d'une des premières familles de Rome, dont la vie politique avait été assez accidentée. Son nom, et sans doute aussi la faveur de Sylla, l'avaient amené très vite au consulat. Mais il s'était montré, dans ses magistratures, si effronté voleur, qu'il finit par indisposer contre lui son protecteur lui-même, quoique fort indulgent pour ces sortes de méfaits. A tous les reproches qu'on lui faisait, il répondait par des bons mots. Accusé de malversation manifeste, il acheta ses juges, et, comme il fut absous à deux voix de majorité : « J'en ai payé un de trop, » dit-il. Il en fit tant que les censeurs, en 685, l'exclurent du Sénat. Il y rentra seulement l'année du consulat de Cicéron, en se faisant renommer préteur. C'était un beau parleur, qui plaisait à la foule par sa belle mine et sa voix puissante, mais un esprit médiocre, qui croyait aux devins, un homme irrésolu, qui ne savait pas prendre une décision ; Cicéron l'appelait un endormi. Ses lenteurs contrastaient avec les témérités folles de Cethegus, qui, après Lentulus, occupait dans la conspiration la seconde place. Celui-là était un de ces conspirateurs d'habitude et de tempérament, comme nous en avons connu plusieurs de notre temps, toujours prêts à se jeter dans quelque aventure. Quand il était décidé à tenter un coup de main, il ne souffrait pas qu'on y mît aucun retard, et traitait de lâches tous ceux qui se permettaient de présenter quelque observation. La conjuration était donc ballottée entre ces deux extrêmes d'audace et de timidité, et il était naturel qu'on ne s'y entendît guère. On finit pourtant par se mettre d'accord sur le moment où le coup se ferait. Ce devait être vers les derniers jours du mois de décembre, pendant les saturnales, qui étaient une sorte de carnaval pour les Romains. Cethegus ne manquait pas de trouver, selon son habitude, qu'on attendait trop longtemps, mais on lui répondit que le massacre serait plus facile au milieu du tumulte d'une fête ; que les tribuns entraient en charge le 10 décembre, et que l'un d'eux, Calpurnius Bestia, avait promis d'exciter les passions populaires contre Cicéron en l'attaquant à la tribune. La véritable raison était sans doute que Catilina devait intervenir dans la lutte et qu'il fallait lui laisser le temps de se préparer.

En attendant le jour fixé, les conjurés cherchaient à faire des recrues. On les prenait un peu partout, et sans beaucoup de

choix. En même temps que des citoyens, il parut bon d'enrôler aussi des étrangers; et précisément, il y avait alors à Rome une députation des Allobroges avec laquelle on pensa qu'on pourrait s'entendre. C'était une nation gauloise, qui habitait entre le Rhône et l'Isère, dans les pays qui ont formé plus tard le Dauphiné et la Savoie. Il y avait quelques années à peine que les Romains les avaient soumis, et, en leur qualité de nouveaux venus, on les exploitait sans miséricorde. Ils étaient accablés d'impôts de toute sorte, impôts pour le logement et le passage des troupes qui allaient en Espagne, impôts pour l'entretien des soldats qu'on levait chez eux, surtout impôts sur le transport des vins, qui étaient la richesse du pays, — la gabelle a été de tout temps la ressource des maîtres et la ruine des sujets. — Mais le plus grand de tous les fléaux de la province, c'était encore l'invasion des trafiquans romains (*negociatores*). Ils étaient arrivés, comme toujours, sur les pas des légions et avaient pris tout de suite une grande importance; Cicéron dit qu'il ne circule pas un écu dans la Gaule qui n'ait passé par leurs mains. Les trafiquans se chargeaient de procurer de l'argent aux cités ruinées par l'impôt, et, comme on ne leur prêtait qu'à de très gros intérêts, ils rendaient ainsi leur ruine plus certaine. Les Allobroges ne cessaient de se plaindre, mais on ne prenait pas la peine de les écouter. La députation qui se trouvait à Rome en ce moment n'avait pas été plus heureuse que les précédentes. Le Sénat était sourd à toutes leurs réclamations, ce qui les avait réduits à un tel désespoir qu'ils disaient qu'il ne leur restait plus qu'à mourir.

On pensa qu'en cet état, ils prêteraient volontiers l'oreille aux propositions qu'on pourrait leur faire. Leur aide n'était pas à dédaigner; c'était une nation guerrière, qui pouvait surtout fournir à Catilina des cavaliers, c'est-à-dire ce qui manque le plus à une armée improvisée. Un affranchi, Umbrenus, qui avait fait des affaires en Gaule et y connaissait les hommes les plus importans, fut chargé de leur faire des ouvertures. Il les aborda au Forum, probablement pendant qu'ils étaient dans le Grécostase, un portique où se tenaient les ambassadeurs des peuples étrangers auxquels le Sénat donnait audience. Il parut écouter leurs plaintes avec sympathie et leur dit que, s'ils étaient des gens de cœur, il leur fournirait un moyen de se délivrer de leurs misères. Puis, il les amena chez Sempronia, dans

la maison de D. Brutus, qui était voisine, et les mit en relation avec Gabinius, un conjuré d'importance, qu'on envoya chercher.

Quand ils surent d'une manière encore vague de quoi il s'agissait et ce qu'on demandait d'eux, ils furent pris d'une grande incertitude. Ce n'étaient pas des motifs d'honneur qui les faisaient hésiter : ils se demandaient simplement ce qui leur serait le plus utile, et s'ils gagneraient davantage à participer à la conjuration ou à la trahir. Ils consultèrent Fabius Sanga, leur patron, qui leur montra que c'était le gouvernement qui avait le plus de chance de réussir, et n'eut pas de peine à les décider à se mettre avec les plus forts. Cicéron fut aussitôt averti, et il demanda aux députés de continuer la négociation. C'était un merveilleux moyen de connaître les plans des conjurés et de les prendre tous à la fois, du même coup de filet. Avant de s'engager, les Allobroges avaient besoin de savoir si le complot était sérieux. Il était naturel qu'on leur fît connaître les noms et les projets de ceux auxquels on leur demandait de s'associer. Ils étaient en droit d'exiger des assurances formelles, des promesses écrites, qu'ils pourraient communiquer à leurs compatriotes pour obtenir leur adhésion. Rien ne leur fut refusé. C'est ainsi qu'ils furent mis au courant de tout ce qui se préparait et qu'ils obtinrent des lettres des principaux conjurés écrites de leur main, avec leur nom, et leur sceau. — Ces barbares étaient des gens avisés et qui surent parfaitement jouer leur rôle.

Quand tout fut prêt, ils annoncèrent leur départ pour le 3 décembre, au matin. Ils devaient suivre la voie Flaminienne, qui passe le Tibre sur le pont Milvius (ponte Molle). Cicéron avait eu soin de prévenir deux préteurs qui lui étaient dévoués, L. Valerius Flaccus et C. Pomptinus; ils amenèrent sans bruit des soldats dont ils étaient sûrs et les cachèrent dans deux fermes, des deux côtés du pont. Les Allobroges arrivèrent à la fin de la troisième veille de la nuit (vers quatre heures). Ils avaient avec eux T. Volturcius de Crotone, chargé de les accompagner au camp de Catilina où ils devaient s'arrêter en passant, et quelques conjurés qui leur faisaient la conduite. Quand ils furent engagés sur le pont, les troupes sortirent de leurs cachettes en poussant de grands cris. Les Allobroges, comme on pense, ne se défendirent pas; les autres, voyant la résistance impossible, se laissèrent prendre, et tout le monde fut ramené à Rome.

Aussitôt on avertit le consul qui, au petit jour, manda les

plus compromis parmi les conspirateurs. Il était décidé à n'en poursuivre que neuf; sur ce nombre, quatre seulement furent trouvés chez eux, un cinquième se sauva au dernier moment, mais il fut repris dans la journée. On les tint sous bonne garde, en attendant que le Sénat décidât de leur sort. Le consul l'avait immédiatement convoqué, et il devait se réunir sans retard dans le temple de la Concorde, dont il reste quelques débris, au pied du Capitole. Cicéron se doutait bien que la séance allait être très importante; il n'ignorait pas qu'elle pouvait avoir pour lui les conséquences les plus graves, et que ses ennemis iraient y chercher un jour des raisons de le perdre. Il voulut donc, dans son intérêt et dans celui de la république, qu'il restât un souvenir exact de ce qui allait s'y passer. Les procès-verbaux des séances du Sénat étaient rédigés d'ordinaire avec quelque négligence. Il prit ses précautions pour rendre celui-là plus fidèle que les autres, et voulut qu'il ne fût pas possible d'en contester la véracité. « Ce fut, a-t-il dit plus tard, une inspiration du ciel. » Il choisit, parmi les sénateurs qui avaient l'habitude et la facilité d'écrire vite, quelques hommes irréprochables, qui étaient en même temps des gens d'esprit, — car il faut avoir de l'esprit pour saisir la parole au vol, et recueillir dans ce qu'on entend ce qu'il importe de conserver, — et il les chargea de noter avec soin ce qui se dirait dans la séance. C'étaient entre autres un préteur en exercice, Q. Cosconius, des personnages de la plus haute noblesse, un Messalla, un Appius Claudius, et Nigidius Figulus, l'un des premiers savans de ce temps, qu'on mettait presque sur la même ligne que Varron. Cicéron avait bien raison de dire que personne n'oserait jamais les accuser de manquer d'intelligence ou de droiture pour transcrire la vérité.

La séance du Sénat ne fut presque qu'un long interrogatoire. On introduisit d'abord Volturcius avec les députés des Allobroges. Il tremblait de peur, mais on lui promit qu'il ne serait pas poursuivi, et il dit tout ce qu'on voulait savoir. Comme on l'envoyait chez Catilina pour prendre les dernières dispositions, il était au courant de tous les projets, et les fit connaître. Les députés, auxquels on n'avait rien caché, furent intarissables de détails. Quand vint le tour des inculpés, il ne fut pas difficile d'obtenir un aveu de Gabinius et de Statilius. Cethegus opposa plus de résistance. On avait fait une perquisition chez lui et on y avait trouvé une grande quantité de poignards et d'épées; il

répondit, pour se justifier, qu'il avait toujours été amateur de belles lames. Mais quand on lui mit sous les yeux sa lettre aux chefs des Gaulois, signée de sa main, il se troubla et cessa de nier. Lentulus s'était plus compromis que les autres par ses vantardises. Pour se donner de l'importance, il avait entretenu les députés d'un oracle sibyllin, qui annonçait que trois personnes de la famille des Cornelii occuperaient à Rome le pouvoir souverain. Cinna et Sylla avaient été les deux premiers; il ne doutait pas qu'il dût être le troisième, d'autant plus que les haruspices, qu'il consultait aussi, lui affirmaient que le temps était arrivé où l'oracle allait s'accomplir. Dans la séance du Sénat, lorsqu'on lui présenta sa lettre aux Allobroges, il nia l'avoir écrite; mais il fut bien forcé d'avouer que le sceau était le sien. « En effet, lui dit Cicéron, cette empreinte est facile à reconnaître : c'est l'image de ton aïeul, un grand homme de bien, qui aimait sa patrie avec passion. Toute muette qu'elle est, elle aurait dû t'empêcher de commettre un crime si abominable. » Confronté avec les députés, il le prit d'abord de très haut, et il eut l'air de ne pas les connaître. Mais quand ils lui demandèrent s'il ne se souvenait pas de leur avoir parlé des livres sibyllins, son assurance tomba tout d'un coup, et, à la surprise générale, il avoua en balbutiant tout ce qu'on lui reprochait. Il se reconnut même l'auteur d'une lettre qu'il avait remise, sans la signer, à Volturcius pour Catilina, et qui était ainsi conçue : « Tu sauras qui je suis par celui que je t'envoie. Sois homme de cœur; songe à la situation où tu t'es mis, et vois à quoi la nécessité t'oblige; prends des auxiliaires partout, même dans les rangs les plus bas. » Cette lettre, presque impertinente, prouve qu'entre le chef et les complices il y avait des dissentimens graves. Elle faisait allusion à la répugnance qu'éprouvait Catilina à enrôler des esclaves parmi ses soldats; Lentulus n'avait pas les mêmes scrupules. Après ces interrogatoires, aucun doute ne pouvait rester. Les lettres, les cachets, l'écriture, l'aveu des accusés fournissaient une preuve irrécusable du crime. Mais Cicéron ajoute que ceux qui assistaient à la scène en avaient sous les yeux des indices encore plus certains. « A voir la pâleur des coupables, leurs yeux baissés vers la terre, leur attitude morne, leur consternation, les regards furtifs qu'ils se lançaient mutuellement, ils semblaient moins des malheureux qu'on accuse que des criminels qui se dénoncent eux-mêmes. »

La délibération fut courte. A l'unanimité, on décida que les neuf prévenus étaient coupables et que ceux qu'on avait pu saisir resteraient prisonniers jusqu'à leur condamnation définitive. Lentulus était préteur et, les magistrats étant inviolables, ne pouvait être poursuivi qu'après être sorti de charge. On venait de voir le consul, respectant jusqu'à la fin la dignité dont l'accusé était revêtu, le conduire au Sénat par la main, tandis que ses complices y étaient amenés entre des soldats. Pour supprimer toute apparence d'illégalité, Lentulus fut pressé d'abdiquer, et il y consentit. On vota ensuite des remerciemens au consul « pour avoir préservé la ville de l'incendie, les citoyens du massacre, l'Italie de la guerre civile. » Des éloges furent accordés aux préteurs pour leur conduite dans l'affaire du pont Milvius. Antoine lui-même, l'autre consul, eut aussi sa part : on ne pouvait pas le féliciter du bien qu'il avait fait; on le remercia de s'être abstenu de faire du mal. Les Dieux ne furent pas oubliés; on décida de leur adresser ces prières solennelles d'actions de grâces qu'on appelait des *supplications*. On ne les votait jusque-là qu'après quelque victoire, et pour glorifier le général qui l'avait remportée; c'était la première fois qu'on faisait cet honneur à un citoyen qui ne commandait pas des armées et n'avait pas cessé de porter la toge. On comprend que Cicéron ne manque pas de le faire remarquer.

Le jour baissait; il était accablé de fatigue, et pourtant il lui restait quelque chose à faire. Il sortit du Sénat pendant qu'on achevait de rédiger les derniers décrets, et parut au Forum, où une foule immense était réunie : elle attendait qu'on lui fît savoir ce qui venait de se passer. Remarquons à cette occasion à quel point la vie politique était intense dans ces républiques anciennes. Les communications ne cessaient jamais entre le peuple et ses magistrats. Directement, sans intermédiaire, sans aucun retard, il était tenu par eux au courant de ce qui pouvait l'intéresser dans ses affaires. Rome, au moment même où elle devenait maîtresse du monde, était encore une ville municipale, comme les petites communes du Latium et de la Sabine, et elle en avait conservé toutes les habitudes. Pour contenter l'impatience des citoyens affamés de nouvelles, Cicéron monta immédiatement à la tribune et prononça la troisième *Catilinaire*.

Elle a le même intérêt que la seconde; vivante, comme elle, passionnée, populaire, elle contient d'abord le résumé de la

séance du Sénat qui vient de finir, résumé qui en reproduit le mouvement et en donne l'impression. L'orateur, dans un récit qui dut égayer l'assemblée, montre l'attitude piteuse des prévenus; il insiste sur les maladresses qu'ils ont commises, sur les confidences qu'ils avaient faites sans précaution à des inconnus, sur les lettres qu'ils leur ont remises et qui devaient servir contre eux de témoignages irrécusables. « Jamais, dit-il, des voleurs qui dévalisaient une maison bourgeoise ne se sont fait prendre plus sottement. » La dernière partie du discours a un caractère tout religieux. Il faut se rappeler, pour la comprendre, que, chez les Romains, la religion était une partie du patriotisme. Ils étaient si persuadés que leurs dieux s'occupaient de leurs affaires et ne cessaient pas de travailler pour eux qu'ils ne pouvaient imaginer qu'il leur arrivât un événement heureux ou triste où ils ne seraient pas intervenus. Le peuple n'aurait pas cru à l'importance réelle de la conjuration s'il avait pensé que les dieux s'en fussent désintéressés. Aussi Cicéron a-t-il grand soin de rappeler tous les présages que les prêtres avaient notés, et par lesquels la république était prévenue des dangers qui la menaçaient. C'était, comme à l'ordinaire, des orages effrayans qui éclataient tout d'un coup, la terre qui tremblait, des voix merveilleuses qu'on croyait entendre, le ciel qui s'éclairait de lueurs sinistres. Mais, à ces prodiges auxquels on était accoutumé, il s'en joignait cette fois de plus significatifs. L'année précédente, la foudre avait plusieurs fois dévasté le Capitole, renversant la statue de Jupiter, frappant le groupe doré, objet de la vénération publique, qui représentait la louve allaitant les jumeaux divins. On avait célébré des expiations solennelles et décidé de remplacer au plus vite la statue détruite par une autre qui serait plus grande et plus belle. Mais l'ouvrage marcha lentement. La statue ne fut prête que dans les derniers jours du consulat de Cicéron, et il se trouva qu'elle ne put être installée que le 3 décembre, le jour même où les conjurés comparurent devant le Sénat. Cette coïncidence était de nature à frapper le peuple; Cicéron, quoiqu'il eût peu de confiance dans les présages et qu'il dût composer plus tard un livre contre la divination, ne négligea pas d'en tirer cette fois un grand effet oratoire, et nous pouvons être sûrs que ce fut un des passages les plus applaudis de son discours. Il le termina par ces quelques mots : « La nuit tombe, citoyens; allez adresser vos hommages à Jupiter, le gar-

dien de cette ville et le vôtre. Retirez-vous ensuite dans vos maisons, et quoique le danger soit passé, ne laissez pas de veiller à votre sûreté comme la nuit précédente. Quant à vous délivrer de ces soucis et à vous permettre de jouir enfin d'une paix solide, fiez-vous à moi, Romains; j'en fais mon affaire. »

II

Ce soir-là, Cicéron ne rentra pas chez lui : c'était la fête de la *Bonne Déesse*, un des restes de la plus vieille religion romaine. On la célébrait tous les ans la nuit du 3 décembre, dans la maison du consul. Elle était présidée par sa femme, assistée de quelques dames de haut rang et du collège des Vestales; les hommes en étaient rigoureusement exclus. La *Bonne Déesse* cette fois daigna faire un miracle. Le feu sacré, qui s'était presque entièrement éteint sur l'autel, se ralluma tout d'un coup avec une telle intensité que la flamme s'éleva jusqu'au faîte de la maison. Terentia s'empressa d'aller annoncer cette bonne nouvelle à son mari. Comme elle était superstitieuse, on pense bien que le miracle, avec l'interprétation que les Vestales lui donnaient, l'avait beaucoup frappée et qu'elle en tirait les présages les plus favorables. Les dames, qui en avaient été témoins, ne manquèrent pas de le raconter, et le récit en dut être assez diversement accueilli. Un sceptique, comme Cicéron, qui faisait profession de ne pas croire aux oracles et aux prodiges, devenu l'objet d'une manifestation céleste, pouvait prêter à sourire, et les malins ne durent pas s'en faire faute. On plaisanta sans doute aussi de l'empressement que Terentia avait mis à l'en prévenir, comme si elle sentait qu'il eût besoin, en cette occasion, qu'on lui donnât du cœur. On savait qu'elle formait avec lui un parfait contraste. Si elle était d'un esprit médiocre et d'un caractère peu aimable, en revanche elle possédait la qualité dont il manquait le plus, la décision. Ambitieuse, dominatrice, jalouse de son autorité domestique qu'elle désirait même étendre au delà de sa maison, elle était, disait son mari, plus disposée à participer aux affaires publiques qu'à lui faire une part dans les affaires privées. Elle voyait combien les circonstances étaient graves et voulait ne pas laisser cet esprit vif et mobile passer trop vite, comme il en avait l'habitude, de la joie à l'inquiétude, de l'assurance à la crainte. Du reste, elle ne fut pas seule à s'y employer. On nous dit que Q. Cicéron, si

inférieur à son frère, mais plus énergique que lui, et le savant Nigidius Figulus, qui était aussi un homme de grand cœur, furent fort préoccupés d'empêcher qu'il ne cédât à quelque défaillance fâcheuse.

La journée du 3 décembre n'avait été qu'un triomphe pour Cicéron. Celle du lendemain fut mêlée d'incidens moins heureux. Dans la séance que tint le Sénat, on décerna des récompenses publiques à T. Volturcius et aux Allobroges, qui avaient révélé les projets des conjurés. Est-ce ce qui encouragea le zèle des dénonciateurs? Ils étaient nombreux à Rome et formaient une véritable corporation. On les voyait se promener auprès des tribunaux avec leurs dossiers sous le bras, toujours prêts à accuser les gens pour toucher le quart de leurs biens qu'on leur allouait, quand ils les faisaient condamner. On les estimait très peu, mais on s'en servait beaucoup, et il fallait bien qu'on s'en servît puisqu'il n'y avait pas à Rome, comme chez nous, d'accusateurs publics. Un certain L. Tarquinius, qu'on avait arrêté sur la route pendant qu'il allait retrouver Catilina, promit de donner sur la conjuration de nouveaux renseignemens, pourvu qu'on l'assurât qu'il ne serait pas poursuivi. Il ajouta quelques détails à ce qu'on savait déjà, et nomma Crassus parmi les conjurés. Mais à peine eut-il prononcé ce nom que des cris d'indignation s'élevèrent de tous les côtés. Crassus avait beaucoup d'amis et d'obligés. Il était le créancier d'une partie de la noble assemblée ; il ne pouvait pas être coupable. Il fut donc décidé sans autre recherche que Tarquinius mentait et qu'on le tiendrait en prison jusqu'à ce qu'il eût dit qui lui avait conseillé ce mensonge.

Le tour de César vint ensuite. Il fut accusé, dans le Sénat, par Curius, en même temps que Vettius, un dénonciateur de profession, le traduisait devant le questeur Novius Niger. Ils prétendaient tous deux tenir de Catilina lui-même la preuve qu'il était coupable. César ne répondit à Vettius qu'en ameutant le peuple contre lui et le faisant jeter en prison. Mais devant le Sénat, il lui fallut s'expliquer. Il fit appel au témoignage de Cicéron et se défendit si bien que les sénateurs privèrent l'accusateur de la récompense qu'on lui avait promise. A ce propos, Salluste rapporte que Q. Catulus et Cn. Piso essayèrent d'obtenir de Cicéron, par tous les moyens, et même en lui offrant de l'argent, qu'il fît accuser César par les Allobroges ou par

quelque autre, et que, ne pouvant l'y décider, ils se chargèrent eux-mêmes de répandre des bruits calomnieux, qu'ils attribuaient à Volturcius ou à d'autres personnes bien informées. Ces bruits habilement colportés finirent par exciter contre César une colère furieuse, si bien que le lendemain, quand il sortit du Sénat, les chevaliers, qui montaient la garde, se jetèrent sur lui et l'auraient tué, s'il n'eût été protégé par le dévouement de ses amis et l'intervention opportune de Cicéron.

Cicéron se conduisit ce jour-là en honnête homme, s'il était convaincu que César ne faisait pas partie de la conjuration ; mais il s'est conduit surtout en politique avisé. Il n'était pas sage de se mettre trop d'ennemis sur les bras, et surtout des ennemis si redoutables. Les cinq qu'on avait retenus lui créaient déjà beaucoup d'embarras. Le Sénat ayant décidé, dans la séance de la veille, qu'on les garderait prisonniers, on les avait soumis à cette sorte d'emprisonnement qu'on appelait *custodia libera*, et qui était en effet un mélange de servitude et de liberté. Il consistait à les confier à la garde de quelques personnes de leur connaissance, qui en étaient responsables, et chez lesquels ils attendaient avec plus de patience le moment d'être jugés. De cette façon la prison préventive, qui déplaisait aux Romains, se trouvait adoucie et presque supprimée. Crassus et César étaient du nombre de ceux à qui la garde des conjurés était remise : le Sénat tenait à leur donner une marque publique de sa confiance. On pense bien que cette sorte de surveillance n'était pas très rigoureuse et que les prisonniers pouvaient facilement s'y soustraire ; mais depuis que la peine de mort n'était presque plus appliquée, ils n'avaient aucun intérêt à s'enfuir, puisqu'ils pouvaient toujours au dernier moment prévenir une sentence trop dure par un exil volontaire. Cette fois pourtant, dans les circonstances graves où l'on se trouvait, les choses pouvaient plus mal tourner qu'à l'ordinaire. Les prévenus et leurs amis s'en inquiétaient. Cethegus faisait dire à ses esclaves et à ses cliens, qui étaient ardens et résolus comme lui, de se réunir et de venir en masse donner l'assaut à la maison de Cornificius où il était retenu. Les gens de Lentulus se donnaient aussi beaucoup de mal. On voyait l'un d'eux, qui était une sorte de bas complaisant (*leno*), qu'il avait préposé à ses plaisirs, entrer dans les boutiques et offrir de l'argent à ceux qui voudraient le suivre. D'autres s'adressaient aux meneurs des sociétés populaires, dont

c'était le métier de se faire payer pour soulever des émeutes. Cicéron comprit que, s'il voulait empêcher qu'on ne fît sauver les prisonniers, il n'avait pas de temps à perdre, et qu'il fallait prendre au plus tôt les dernières mesures. Il convoqua le Sénat pour le lendemain.

III

Le 5 décembre, ou, comme disaient les Romains, le jour des nones de décembre de l'année 691, a été une des plus grandes journées parlementaires de Rome. La question qu'on allait débattre ce jour-là devant le Sénat, le droit de punir, est peut-être la plus grave que puisse agiter une assemblée délibérante. Ce fut aussi une journée révolutionnaire; elle rappelle certaines séances de notre Convention nationale, celles où les sections en armes, et venant demander quelques têtes, remplissaient la place du Carrousel, où les cris de la foule pénétraient jusque dans la salle enflammée par les déclamations des orateurs et venaient épouvanter les députés sur leurs bancs. On va voir se produire à Rome quelque chose de ces scènes violentes.

L'animation était grande depuis qu'on avait découvert la conjuration ; mais elle dut redoubler quand on sut qu'on allait décider du sort des conjurés. De tous les quartiers de la ville on se rendit au Forum, qui était le centre de la vie politique. Cicéron affirme que cette foule était favorable au Sénat et prête à le défendre, et sur ce point Salluste est d'accord avec lui ; il prétend que depuis deux jours il s'était produit un revirement complet dans l'opinion publique, et tous les deux l'attribuent à la même cause. Une révolution n'était pas pour effrayer la populace de Rome tant qu'elle put croire qu'elle n'avait rien à y perdre, et même qu'elle pouvait y gagner. Elle prit peur lorsqu'elle sut qu'au pillage on se proposait de joindre l'incendie. Le pillage menace surtout les palais des grands seigneurs, mais l'incendie atteint aussi la maison du pauvre, et il tient d'autant plus à sa maison qu'elle contient toute sa fortune. « Tout ce petit monde des artisans, dit Cicéron, est par sa situation même ami de la tranquillité. La paix alimente leur industrie. Ils ont besoin pour vivre qu'il leur vienne des acheteurs en grand nombre. Si leurs profits diminuent les jours d'émeute, quand ils

sont forcés de fermer leurs boutiques, que sera-ce lorsqu'elles seront brûlées? » Voilà pourquoi il pense que la classe des affranchis, aux mains desquels se trouve le commerce de détail, est entièrement dévouée au gouvernement et que même il n'y a pas un esclave, pour peu que sa condition soit tolérable, qui ne fasse des vœux pour son succès. Il faut bien croire pourtant que si les partisans du Sénat étaient les plus nombreux, il se trouvait aussi, dans la foule, des gens d'une opinion contraire; quelques-uns, qui peut-être le dissimulaient, étaient préoccupés du sort des prisonniers; d'autres, plus ouvertement, s'intéressaient à César et craignaient qu'il ne courût quelque danger, si bien que, dans un moment d'émotion, il fut obligé de se faire voir pour les rassurer.

Cicéron, quoi qu'il dise, ne l'ignore pas. Il sait que le parti vaincu s'agite et craint qu'il ne tente un coup de main. Ce qui le prouve, ce sont les précautions qu'il prend pour lui résister. D'abord il a convoqué le Sénat dans le temple de la Concorde, et ce temple, comme celui de Jupiter Stator, où se tint la séance du 7 novembre, est dans une situation excellente qui le met à l'abri d'une surprise. On peut être étonné que le Sénat se soit si souvent assemblé ailleurs que dans la curie, qui lui était spécialement affectée; mais c'est précisément qu'on avait l'habitude d'accommoder aux circonstances le lieu où il devait se réunir. Les préparatifs étaient bientôt faits, et l'on pouvait sans inconvénient se décider à la dernière heure. Comme chacun parlait de sa place, il n'y avait pas de tribune à installer. Il suffisait qu'on disposât d'une salle spacieuse et vide, ce qui arrivait dans presque tous les édifices sacrés. Quand on avait placé au fond la chaise curule du président, préparé des sièges, des deux côtés, avec un passage au milieu, l'installation était terminée. Le temple de la Concorde avait cet avantage d'être adossé au rocher, en sorte qu'il ne pouvait pas être pris par les derrières. Pour en défendre les abords des autres côtés, Cicéron disposait des chevaliers romains, ses auxiliaires dévoués, des fonctionnaires du trésor (*tribuni ærarii*), des commis aux écritures (*scribæ*), qui formaient un ordre (nous dirions aujourd'hui un syndicat) que Cicéron appelle « un ordre honorable. » Ces employés inférieurs, probablement en relations d'affaires avec les chevaliers, et situés, comme eux, entre le peuple et l'aristocratie, subissaient aussi l'influence du consul et s'étaient rangés dans

son parti. Ils furent placés dans cet endroit de la Voie Sacrée qu'on appelait la montée du Capitole (*clivus Capitolinus*). C'était une rampe escarpée, qui commandait le Forum, une sorte de position stratégique qu'il était difficile de forcer. Il n'est pas douteux qu'on n'ait su gré ce jour-là au consul de tout cet appareil de guerre qui maintint la paix publique. On le lui reprocha plus tard, et, vingt ans après, dans les *Philippiques*, il était encore obligé de s'en défendre. Les jeunes chevaliers, animés par la lutte, ne durent pas s'abstenir de provocations et de menaces : on vient de voir comment ils traitèrent César à sa sortie de la séance. Il est naturel que des conflits se soient souvent élevés entre ces groupes d'opinions contraires. Le bruit en arrivait jusqu'au Sénat, dont la porte devait toujours rester ouverte. Quoique les sénateurs les plus peureux ne se fussent pas hasardés à venir, il restait pourtant « dans cette assemblée de rois » beaucoup de vieillards timides, et, à un moment, la frayeur y fut si forte que le consul, qui parlait, interrompit son discours, pour démontrer qu'on n'avait rien à craindre. Ajoutons que, de temps en temps, on recevait des nouvelles alarmantes des divers quartiers de la ville. On racontait que des tentatives étaient faites pour délivrer les prisonniers, et il fallut que le consul donnât l'ordre de renforcer les postes dans les maisons où ils étaient retenus.

C'est au milieu de ces agitations extérieures que se tint la séance du 5 décembre ; elle ne fut pas moins animée à l'intérieur. Nous avons cette chance de savoir exactement tout ce qui s'y passa. Cicéron ne se trompait pas quand il disait « que le souvenir s'en conserverait toujours dans la mémoire et dans les discours des hommes. » Les historiens nous en ont raconté tous les détails, et il n'y en a pas d'autre qui nous soit aussi parfaitement connue. Si nous voulons nous donner le spectacle d'une séance du Sénat romain, nous n'avons qu'à relire le récit qu'ils nous en ont laissé.

IV

Mais auparavant, quelques explications ne seront pas inutiles. Nous ne pouvons bien comprendre les incidens de cette journée mémorable qu'à la condition de ne pas oublier quel était le rôle particulier du Sénat, la place qu'il tenait dans la constitution et

la manière dont les débats y étaient conduits. Quelques mots suffiront pour le rappeler. Seulement, il faut consentir d'abord à remonter un peu haut dans l'histoire. On ne se rend compte du caractère véritable des institutions romaines qu'en les prenant à leur origine; elles en ont toujours gardé la marque malgré les modifications qu'elles ont reçues, et c'est ce qui nous frappe d'abord chez elles. Nous avons peine à nous figurer, nous qui avons tant de fois changé de régime en un siècle, que, pour le fond et l'essentiel, la constitution des Romains se soit conservée sans trop de dommage pendant six ou sept cents ans. Mais ce qui nous cause encore plus de surprise, c'est que dès cette époque lointaine d'où elle date, et que l'on appelle « le temps des Rois, » il y ait eu des sages, capables de faire des lois si durables, de résoudre des problèmes qui, chez nous, n'ont pas encore trouvé de solution, d'accorder des intérêts contraires, de concilier la souveraineté de l'État avec le respect des droits de l'individu, de maintenir l'autorité de la tradition sans rendre le progrès impossible. Ce n'étaient assurément pas des barbares, des gens nés du tronc d'un chêne, comme Virgile nous les représente, des bandits enfermés dans leur *burg*, et guettant du haut des murailles les passans pour les détrousser, comme les imagine Niebuhr. Où donc ont-ils pu prendre cette connaissance, ou, si l'on veut, cette divination des principes les plus délicats de la politique? Puisque ce n'était pas dans les écoles ou dans les livres, il faut bien croire qu'ils la tenaient d'une longue expérience. Cette race sensée, sérieuse, opiniâtre, devait avoir derrière elle tout un passé de révolutions dont elle avait profité. Il ne faut donc pas croire que Rome ait commencé le jour où les Sabins du Quirinal et les Latins descendus du Palatin se rencontrèrent et s'unirent dans cette plaine marécageuse qui devint le Forum. Il a dû y avoir sur le même sol des villes antérieures dont la dernière a effacé le souvenir. Elles n'ont pas cependant tout à fait disparu, puisque, dans des fouilles récentes, M. Boni en a retrouvé quelques débris. Il n'en reste guère que des pierres noircies et quelques lettres qu'on a peine à déchiffrer; et pourtant, ce sont des ruines respectables, car c'est là que la race romaine s'est lentement formée, c'est là qu'elle a dû faire l'apprentissage de l'art difficile d'accommoder ensemble l'ordre et la liberté.

L'institution du Sénat remonte à cette antiquité lointaine; il avait été créé pour être le conseil du Roi. A Rome, il est de règle

que celui qui possède l'autorité souveraine, le Roi dans l'État, le père dans la famille, la possède entière; mais ce pouvoir, absolu dans son essence, est limité par l'usage. Le chef de l'État, s'il ne le partage avec personne, ne doit pas l'exercer à sa fantaisie. Il faut qu'avant d'agir il prenne l'avis des anciens (*Patres*), qui peuvent l'éclairer. Ce principe posé, tout en découle; le conseil des anciens (*Senatus*) n'a d'autre mission que de répondre au chef de l'État qui le consulte; il ne possède donc aucune initiative par lui-même. Il se réunit quand on le convoque, il parle quand on l'interroge; il ne fait pas des lois, comme l'assemblée du peuple dans ses comices, il donne des avis (*senatusconsulta*), et ces avis n'imposent pas une rigoureuse obéissance; ils ont seulement l'importance que leur donnent l'âge et la situation de ceux à qui on les a demandés (*auctoritas*); mais cette importance est très grande et grandira de plus en plus, car le chef de l'État n'est pas tout à fait libre de les choisir comme il lui plaît. Il est tenu de prendre d'abord ceux que le peuple a nommés à quelque magistrature, en sorte que l'élection populaire en est la première origine. Quand il les a réunis pour les consulter, il demande successivement l'opinion de chacun d'eux, mais il ne le fait pas au hasard; il suit l'ordre dans lequel ils sont rangés sur la liste qui contient tous leurs noms, et cet ordre est celui des fonctions qu'ils ont occupées. Comme chacun parle à son tour, quand on lui a demandé de parler, et qu'il ne parle qu'une fois, les discussions où l'on s'attaque et l'on se répond ne sont pas possibles. Le Sénat romain est donc uniquement, au moins dans son principe, une assemblée consultative, et ne ressemble en rien à celles qui, de nos jours, en France et en Amérique, portent le même nom.

Avec le temps, des modifications importantes furent introduites dans la vieille institution. Le président de l'assemblée, au début de la séance, quand les circonstances étaient graves, se permit d'exposer la situation, ou d'interpeller directement un des membres du Sénat, comme le fit Cicéron le 7 novembre, ou même d'indiquer par avance son sentiment, pour influencer celui des autres, comme il allait le faire le 5 décembre. On admit aussi que celui qui présidait pourrait user plus fréquemment du droit de prendre la parole quand il le voulait, ce qui introduisait plus d'imprévu et plus de vie dans les délibérations. En même temps, les membres de l'assemblée trouvèrent un moyen détourné de

sortir de ce rôle passif où on les avait enfermés. Ils conquirent en quelque façon ce que nous appelons l'initiative parlementaire. Seulement, ils ne l'exerçaient pas franchement, comme on fait de nos jours ; ils n'adressaient pas une demande au président pour introduire une question nouvelle. Quand leur tour de parler était venu, ils pouvaient ne pas s'en tenir à l'ordre du jour (*egredi relationem*), et traiter un sujet différent. Comme ils parlaient aussi longuement qu'ils le voulaient et que personne n'avait le droit de les interrompre, ils pouvaient développer leur opinion à leur aise. Mais, le plus souvent, ce n'était qu'une manifestation isolée qui n'avait pas de suite, et l'ordre du jour était repris, après cet incident de séance. Ce qui fut plus grave, c'est qu'on permit aux orateurs en certaines circonstances, lorsqu'il leur semblait que leur opinion n'avait pas été bien comprise, ou qu'on l'altérait en la réfutant, de reprendre la parole pour l'expliquer. Cette concession en amena d'autres ; comme il était difficile de refuser à celui qu'on venait de combattre le droit de répondre, il arriva que l'ancienne manière de délibérer, régulière et calme, où chacun ne parlait qu'à son tour et une seule fois, devint par momens une discussion véritable, où l'on se répondait l'un à l'autre. C'est ainsi que l'*altercatio*, qui triomphait devant les tribunaux judiciaires, pendant les interrogatoires des témoins, pénétra dans le Sénat. Mais ce n'étaient que des exceptions, et malgré tout, le caractère primitif de l'institution persista jusqu'à la fin. A la façon dont tout s'y passait ordinairement on pouvait croire qu'il était encore le Sénat de la royauté et des premiers temps de la République. Ce qui complétait l'illusion, c'est que même les vieilles formules s'y étaient religieusement conservées. Après les prières adressées aux dieux de la patrie par lesquelles s'ouvrent à Rome toutes les réunions politiques, quand le président a indiqué brièvement l'ordre du jour, il demande successivement dans le même ordre, et dans les mêmes termes, à chacun des sénateurs de dire son opinion : *Dic, quid censes?* Lorsque la liste de ceux qui ont le droit de parler est épuisée, on procède au vote. Le président l'annonce en disant : « Que ceux qui sont de cette opinion passent de ce côté ; que ceux qui sont d'une opinion différente passent de l'autre, *Qui hoc censetis illic transite ; qui alia omnia, in hanc partem,* » et en même temps il doit montrer l'endroit avec la main (1). Le vote fini, il en proclame le

(1) M. Mispoulet, dans son ouvrage intitulé : *la Vie parlementaire à Rome*, fait

résultat en ces termes : *Hæc pars major videtur*, puis il leur dit pour les congédier : *Nihil vos teneo, Quirites*, et la séance est levée.

Après ces explications très sommaires, il nous sera, je crois, plus facile de comprendre ce que les historiens nous racontent de la séance du 5 décembre.

V

Au début, le consul, selon l'usage, fit connaître l'ordre du jour.

Il aurait pu n'y être question que de la peine à infliger aux conjurés. Le Sénat, l'avant-veille, en les retenant en prison, en obligeant Lentulus d'abdiquer la préture, en votant des remerciemens et des félicitations à ceux qui venaient de les arrêter, avait suffisamment montré qu'il les trouvait coupables; il semble qu'il n'y avait pas à y revenir. Cependant Cicéron voulut que la question fût posée tout entière afin qu'il ne restât aucune obscurité dans une affaire aussi grave. Il nous a conservé le texte de son ordre du jour. Il y demandait à l'assemblée de se prononcer à la fois sur le crime et sur le châtiment : *de facto quid judicetis et de pœna quid censeatis*. Il ajouta, pour bien préciser la situation, quelques paroles dans lesquelles il laissait voir ce qu'il y avait à faire. Il est très probable que ce sont à peu près celles dont nous retrouvons le sens, sinon les mots eux-mêmes, dans la quatrième *Catilinaire*, et qu'il est important de reproduire. « Avant de prendre vos suffrages, disait-il, je veux vous parler comme doit le faire un consul. Je m'étais bien aperçu depuis longtemps des passions furieuses qui s'agitaient au cœur de la République; je pressentais les troubles et les malheurs qui la menaçaient; mais qu'il pût naître parmi les citoyens une conjuration si vaste, si effroyable, je ne l'aurais jamais imaginé. Maintenant que tout est découvert, quels que soient vos sentimens, quelque parti que vous deviez prendre, il faut vous prononcer avant la nuit. Vous voyez la gravité du crime qu'on vous dénonce; si vous pensez n'avoir devant vous que peu de coupables, vous vous trompez. Le mal est plus étendu qu'on ne croit. Non

remarquer que ce procédé de vote, qu'on appelait *discessio*, est encore pratiqué dans les Chambres anglaises où les votans, à l'appel du président, se partagent entre deux couloirs disposés des deux côtés de la salle.

seulement il a envahi toute l'Italie, mais il a passé les Alpes et se glisse dans les provinces. N'espérez pas l'étouffer en le ménageant. Quel que soit le remède qu'on y apporte, il ne réussira que s'il est appliqué sans retard. » Ces paroles dites, il demanda l'opinion de Decimus Silanus, qui, en sa qualité de consul désigné, devait opiner le premier. Silanus, après quelques mots pour flétrir la grandeur du crime et rappeler l'exemple des aïeux, conclut que les inculpés devaient être punis « du dernier supplice. » Évidemment c'est de la mort qu'il voulait parler, et tout le monde l'entendit ainsi; mais il ne dut pas prononcer ce mot, qui causait une certaine répugnance aux gens superstitieux, ce qui lui permit plus tard, comme on le verra, de se rétracter. Ceux qui votèrent après lui furent tous de son opinion, jusqu'à César, qui prit la parole à son rang comme préteur désigné.

La situation de César était fort délicate. On le soupçonnait d'être du complot et il en avait été formellement accusé la veille. Il n'ignorait pas qu'il avait beaucoup d'ennemis qui ne cherchaient qu'une occasion de le perdre. Un autre n'aurait pas couru le risque de ranimer des soupçons dont il avait eu tant de peine à se défendre. Il aurait fait comme Crassus, qui resta chez lui pour ne pas se compromettre, ou, au moins, il aurait voté en silence, sans attirer l'attention. Mais il n'était pas de ceux qui se dérobent au moment du danger. Il savait que le parti populaire avait les yeux sur lui; il voulait lui donner l'exemple du courage et n'hésita pas à combattre, quoi qu'il pût arriver, l'opinion de Silanus.

Salluste nous donne son discours, et c'est un des plus beaux que nous ayons conservés de l'antiquité. Mais peut-on croire que ce soit vraiment le discours de César, celui que Cicéron avait fait recueillir par ses sténographes et qui était transcrit dans les procès-verbaux du Sénat? Mérimée l'a soutenu après beaucoup d'autres, sans que les raisons qu'il a données aient convaincu les lettrés et les savans; l'opinion générale continue à croire que Salluste a fait ici ce qu'il faisait partout, ce que faisaient sans aucun scrupule tous les historiens anciens. Sans doute il avait sous les yeux le discours véritable et nous pouvons affirmer qu'il s'en est servi pour composer le sien, puisque nous y retrouvons ce que Cicéron rapporte de l'original. Il en a conservé les principales idées, mais la disposition et le style lui appartiennent; il l'a refait à sa manière, comme il refaisait tous les

autres, et je ne crois pas qu'il lui fût possible d'agir autrement. Souvenons-nous que le livre de Salluste est avant tout une œuvre de littérateur, destinée aux délicats : auraient-ils souffert un mélange de tons qui pouvait nuire à l'unité de l'ouvrage? Passe pour une lettre de quelques lignes qu'on reproduit exactement, comme une curiosité; mais le discours d'un personnage célèbre, dans une circonstance importante, c'est autre chose. Les lettrés l'attendent au passage et s'apprêtent à juger le talent de l'auteur sur la manière dont il exécutera son travail. Soyons sûrs qu'un homme d'esprit comme Salluste, et qui tenait à sa renommée, n'aura pas laissé échapper cette occasion de montrer ce qu'il savait faire.

Salluste avait approché César, et, comme il le connaissait bien, il pouvait le faire bien parler. Le discours qu'il lui prête est peut-être ce qui a le plus servi à fixer pour nous sa figure. On y trouve de grandes pensées exprimées simplement, des vues nouvelles et profondes, et point de pédantisme politique, de la finesse sans aucun étalage d'esprit. Celui qui parle est à la fois un homme d'État et un homme du monde. Il connaît parfaitement les gens qui l'écoutent, et sait le moyen de les prendre; mais son adresse n'a pas le caractère de ces petites habiletés de rhéteur qui aiment à se faire voir et dont on tire vanité. Au contraire, elle se dissimule pour être accueillie sans méfiance. Il profite à merveille de la situation qui le fait cette fois le défenseur des vieilles lois et des anciennes traditions. Contre ses adversaires, qui sont les partisans obstinés du passé, il invoque les exemples des aïeux, et les désarme ainsi par avance de leurs argumens ordinaires. Est-ce bien lui, est-ce Caton qui dit : « Certainement la vertu et la sagesse étaient plus grandes chez nos pères, qui avec de si faibles ressources ont créé un si grand empire, que chez nous qui avons tant de peine à conserver ce bel héritage? » Le début de son discours est surtout d'une adresse remarquable. Il n'ignore pas qu'il parle à des gens passionnés, furieux, qui ne sont plus maîtres d'eux-mêmes. Il se garde bien de les exciter encore davantage en les contredisant ouvertement. Il commence par des paroles graves et calmes, pour les ramener à la raison. Il semble que ces anecdotes historiques longuement rappelées, ces vérités générales, qui sont presque des banalités, sur la nécessité pour ceux qui gouvernent les États de se posséder, de se contenir, de ne pas céder à leurs emportemens, con-

viennent aussi peu que possible à un auditoire aussi enflammé; mais il compte qu'elles produiront le résultat qu'il souhaite par l'opposition même et le contraste. On voit bien qu'il veut refroidir ses auditeurs; et il n'entame son discours véritable que quand il croit les avoir mis en état de l'écouter.

Il n'y a guère de doute que Salluste n'ait conservé les argumens dont César s'était servi; ils avaient produit tant d'effet, ils étaient si connus, qu'on n'y pouvait rien changer. César avait résolu ce problème d'être indulgent aux conjurés en paraissant sévère. Il se garde bien de justifier leur crime. Au contraire, il part de cette idée qu'aucun supplice n'est assez cruel pour eux, et s'il contredit Silanus, qui les condamne à mourir, c'est qu'il veut aller plus loin que lui. « La mort, dit-il, n'est pas un châtiment; c'est le repos après les peines de la vie, le terme de nos travaux et de nos misères. Au delà, il n'y a plus ni souci, ni joie. » Il nous semble un peu étrange d'entendre un grand pontife, le chef de la religion romaine, nier si résolument l'autre vie; mais alors on n'en parut pas fort surpris, et tout ce que Cicéron, qui était augure, trouve à lui répondre, c'est qu'il est peut-être dangereux de renoncer aux enfers et au Tartare « que les anciens ont imaginés pour faire peur aux méchans. » Puisque la mort, au lieu d'être le plus rigoureux des supplices, est souvent une délivrance, César propose de condamner les coupables à la détention perpétuelle. N'oublions pas que la prison faisait horreur aux Romains, et que l'adoucissement des mœurs publiques a consisté chez eux à la remplacer par l'exil. Ils seront donc rigoureusement emprisonnés, non pas à Rome, où ils pourraient être dangereux, mais dans les municipes importans, qui seront tenus sous les peines les plus sévères de ne pas les laisser s'échapper. De plus, leurs biens seront confisqués, et pour qu'on soit sûr qu'ils ne seront pas remis en liberté, on défendra de faire jamais aucune proposition au Sénat ou au peuple de reviser leur procès. « Quiconque contreviendra à cette défense sera déclaré ennemi de l'État et du repos public. »

César n'était pas assez naïf pour croire que toutes ces précautions serviraient à quelque chose. Il n'espérait pas non plus convaincre le Sénat de leur efficacité. Tout le monde était certain que cette détention à laquelle on les condamnait pour toujours ne durerait guère. On savait bien que, s'ils n'arrivaient pas à se sauver dès les premiers jours pour aller rejoindre Catilina,

il se trouverait au bout de peu de temps quelque agitateur populaire qui, malgré toutes les défenses, obtiendrait qu'on les remît en liberté, et qu'ils reviendraient tranquillement à Rome reprendre leurs anciennes pratiques. Mais César avait un moyen infaillible d'amener à son opinion ceux que n'auraient pas convaincus ses argumens; c'était de leur faire peur. Aussi cherche-t-il à les effrayer sur les suites de la résolution qu'ils vont prendre. Lentulus et ses complices, leur dit-il, sont certainement de grands coupables. Mais les hommes sont ainsi faits que la dernière impression est chez eux la seule qui reste. On oubliera leurs crimes pour ne se souvenir que de leur supplice, et, pour peu qu'il paraisse avoir dépassé la mesure, on voudra le venger. « On se trouve toujours mal à sortir de la légalité. Il est dangereux qu'on prenne l'habitude des mesures d'exception. Elles paraissent légitimes lorsqu'on les applique aux criminels, mais, quand les circonstances changent, elles finissent par atteindre les innocens. Ceux qui en ont usé les premiers en deviennent souvent victimes, et il est d'autant plus facile de les frapper qu'on n'a qu'à se servir du précédent qu'ils ont créé eux-mêmes. » Tous ces raisonnemens, qui sont fort justes, César les appuie sur des exemples tirés de l'histoire, et il n'a pas à chercher bien loin pour les trouver. Vingt ans à peine séparent l'époque où il parle de la dictature de Sylla. Tous ceux qui l'écoutent ont vu ces temps affreux, et aucun ne les a oubliés. Cicéron dit bien « qu'on en a gardé une telle horreur que personne, pas même les bêtes, n'en pourrait souffrir le retour. » Mais c'est l'éternelle illusion des honnêtes gens, avec leur optimisme tenace, de croire à chaque fois que ces crises violentes sont finies pour jamais et pourtant de craindre toujours qu'elles reviennent. César le savait bien, et voilà pourquoi froidement, sans phrases, avec des faits, il rappelle ces souvenirs effrayans, il les raconte avec complaisance, il les montre à l'horizon comme une menace, et l'on comprend bien que cette annonce de proscriptions nouvelles, devant des gens qui les redoutent, sans le dire, et dont plusieurs devaient en être les victimes, ait fait courir un frisson dans toute l'assemblée.

Nous aurions peine à nous figurer, si on ne nous l'avait pas dit, l'effet que produisit le discours de César. Tout le parti, qui jusque-là votait avec un si bel ensemble, en fut déconcerté. On eut tout d'un coup le sentiment de responsabilités qu'on ne pa-

raissait pas soupçonner, et même il sembla que le péril lointain que dénonçait César s'était subitement rapproché et qu'il allait éclater. Les amis, les parens du consul, quittant leurs sièges, se groupèrent autour de lui, comme pour le défendre. Cicéron nous dit qu'ils pleuraient. Ce dut être une de ces scènes dont nous n'avons guère l'idée aujourd'hui, et qu'explique la vivacité démonstrative de ces natures méridionales. La situation était vraiment étrange : le Sénat se trouvait entre deux dangers, celui qui le menaçait de la part des conjurés, s'il était trop indulgent, et celui que César lui faisait entrevoir, s'il était trop sévère ; il avait l'alternative d'être victime de Lentulus et de ses complices, ou des vengeurs de Lentulus, et il ne savait quel parti prendre. Dans cette incertitude, tous les yeux se tournaient vers le consul. On s'était habitué à le voir, depuis quelques mois et surtout dans ces dernières semaines, conduire les événemens; c'était lui, et lui seul, qui venait de tirer la république de tous ses embarras. On comptait sur sa parole souveraine pour faire la lumière et rendre le calme; tout le monde souhaitait qu'il parlât. C'est dans ces conditions que fut prononcée la quatrième *Catilinaire*.

Par malheur Cicéron n'était pas exempt de ces inquiétudes qu'on lui demandait de calmer. Il était même naturel qu'il les éprouvât plus que les autres, puisqu'il comprenait bien que sa situation rendait sa responsabilité plus lourde. Avec son bon sens perspicace, il était convaincu d'avance qu'il paierait pour tout le monde. Sans doute il était décidé à faire son devoir jusqu'au bout, mais au moment même où il en prenait la ferme résolution, sa vive et mobile imagination le mettait en présence de l'avenir, et il ne pouvait s'empêcher d'en être effrayé. De là ces rapides successions de courage et de faiblesse qui se rencontrent déjà dans les premières *Catilinaires*, mais qui sont plus fréquentes dans la quatrième. Il est sous l'impression des menaces de César quand il prend la parole, et ne parvient pas tout à fait à cacher l'émotion qu'elles lui ont causée. Cependant son début est énergique; il supplie ceux qui l'entourent et qui viennent de lui témoigner leur sympathie d'une façon si bruyante de ne pas s'occuper de lui, et de ne songer qu'à la république : « quoi qu'il m'arrive, je le supporterai sans me plaindre, et même avec plaisir, si mes malheurs servent à la gloire et au salut du peuple romain. » Sa vie même, tant de fois menacée par Catilina, il est prêt, s'il le faut, à en faire le sacrifice. C'est à

cette occasion qu'il prononça cette phrase qu'on a si souvent citée dans les rhétoriques, comme un modèle de période bien faite : « la mort ne peut-être ni honteuse pour un homme de cœur, ni prématurée pour un consulaire, ni misérable pour un sage, *neque enim turpis mors forti viro potest accidere, neque immatura consulari, nec misera sapienti.* » Après tout, ce n'étaient pas seulement de belles paroles ; ce qu'il a dit, il le pensait. N'oublions pas qu'il est mort pour la république ; sachons-lui gré de l'avoir prévu et de s'y être résigné d'avance. Mais aussitôt après ces résolutions viriles, les inquiétudes le reprennent, et il ne nous les cache pas. Elles se manifestent par un tableau de sa famille éplorée, dont les larmes paralysent ses forces. « Je ne suis pas de fer, » nous dit-il, et il nous dépeint d'une façon touchante, mais assez peu opportune, la douleur de son frère et de son gendre, Pison, qu'il a sous les yeux, celle de sa femme et de sa fille, « désolées, éperdues, » dans sa maison, où il nous transporte. Ces alternatives se reproduisent dans tout le discours. Nous avons vu que c'est par elles qu'il l'a commencé ; c'est par elles aussi qu'il l'achève. Après avoir, dans ses dernières paroles, fièrement annoncé que son parti continuera d'être triomphant, « et que la ligue sacrée des honnêtes gens aura toujours raison de la violence des factieux, » il se ravise tout d'un coup pour laisser entendre qu'il est bien possible qu'il se trompe et pour recommander, si les méchans l'emportent, son fils, qui vient de naître, à la reconnaissance du Sénat. Nous sommes surpris et choqués de ces passages subits de la confiance à la frayeur ; il est très vraisemblable que ceux qui l'entendirent ce jour-là en furent moins étonnés que nous. Ces sentimens contraires se combattaient dans leur âme comme dans la sienne ; mais il faut bien reconnaître que ce n'est pas un bon moyen, pour dissiper les alarmes des autres, de leur montrer qu'on les partage.

Ce qui est encore moins fait pour amener des gens irrésolus à prendre nettement un parti et à s'y tenir, c'est de leur laisser voir qu'on n'est pas décidé soi-même. Or Cicéron, pendant tout son discours, n'a pas dit une seule fois d'une manière claire, définitive, ce qu'il conseille de faire. Deux opinions sont en présence, qui sont au fond très différentes ; toutes les deux paraissent le satisfaire également, parce qu'elles ont l'une et l'autre la prétention d'appliquer aux prévenus la peine la plus grave. Il

est vrai que cette peine est pour Silanus la mort, pour César la prison. Mais qu'importe? « Tous les deux ont tenu le langage qui convenait à leur rang et fait voir une sévérité proportionnée à la grandeur de la faute. » Le raisonnement de César est pris tout à fait au sérieux. Il le complimente de la rigueur avec laquelle il traite les conjurés. Il y voit « le gage éternel de son attachement à la patrie; » elle suffit pour lui faire comprendre « quelle distance sépare les orateurs de réunions publiques (*concionatores*) des véritables amis du peuple. » Plutarque a raison de dire que Cicéron ne s'est pas prononcé entre César et Silanus, et même d'insinuer qu'il semblait pencher plutôt du côté de César. Il dit très nettement « que c'est le parti qui lui fait courir le moins de risques et que son intérêt se trouve de ce côté. » En somme, il pense que, quoi qu'on fasse, la situation est bonne pour lui. « S'ils sont condamnés à la prison, il n'aura rien à craindre du peuple, puisque c'est l'avis de César; et s'ils sont punis de mort, il lui restera la ressource de rappeler que César a soutenu que la mort était un supplice plus doux que la prison. » La conclusion de son discours paraît donc être que chacun peut voter comme il lui plaira; ou si, par momens, la violence de ses invectives contre les accusés semble faire entendre qu'il incline vers l'opinion de Silanus, il ne lui arrive jamais de le dire d'une manière assez franche et assez forte pour entraîner des irrésolus.

On nous dit, il est vrai, pour justifier cette attitude hésitante, qu'il a voulu se tenir dans son rôle de président, et qu'il ne lui était pas permis, en faisant connaître son sentiment, de peser sur les gens qu'il allait consulter. Mais alors pourquoi prendre la parole si c'était pour ne rien dire? Ses amis attendaient évidemment autre chose, quand ils le sollicitaient de parler. Ce n'était pas assez, dans une situation aussi grave, de leur donner quelques vagues conseils de fermeté et de courage. Aussi la quatrième *Catilinaire*, malgré l'éclat de la forme et quelques beaux élans d'éloquence, paraît-elle avoir produit peu d'impression quand elle fut prononcée. Non seulement Salluste n'en dit rien, mais Cicéron lui-même, quand il rappelle à son ami Atticus les services qu'il a rendus pendant le grand consulat et qu'on semble oublier, l'a passée sous silence.

Les sénateurs étaient donc, après le discours de Cicéron, plus inquiets et plus incertains que jamais. Quand le consul se remit

à prendre l'avis des anciens préteurs, on vit bien que le désarroi s'était mis dans la majorité. Ce n'était plus cet accord des consulaires, qui avaient tous suivi fidèlement Silanus; chacun allait de son côté. La confusion augmenta encore après que Tiberius Nero, l'aïeul de l'empereur Tibère, eut donné son opinion. Elle était à peu près la même que celle de César. Il voulait, comme lui, qu'on gardât les prévenus en prison; seulement, il rendait la prison plus rigoureuse, et il renvoyait le jugement définitif après la défaite de Catilina. Cette modification, qui était au fond assez insignifiante, sembla mettre toutes les consciences à l'aise. Elle fut adoptée par Quintus Cicéron, et Silanus lui-même, demandant à expliquer son vote, déclara que, par ces mots « le dernier supplice, » il avait entendu la détention jusqu'à la mort. Dès lors il était certain que l'opinion de T. Nero allait l'emporter et que la plupart des sénateurs qui restaient voteraient comme lui, quand vint le tour de Caton, qui était tribun du peuple désigné.

Le discours véritable de Caton existait du temps de Plutarque, qui nous dit que, de tous ceux qu'il avait prononcés, on ne possédait que celui-là. Ce n'était pas lui qui l'avait conservé : il ne prenait pas la peine, comme la plupart de ses collègues, de les faire transcrire après qu'il avait parlé, de les corriger et de les donner au public. Ce sont évidemment les sténographes de Cicéron qui avaient recueilli celui-là, comme tout ce qui s'était dit dans ces séances mémorables. Salluste certainement n'a pas négligé de le lire, et il a dû en conserver quelque chose; mais il ne s'est pas astreint à le reproduire fidèlement. Nous en sommes encore plus sûrs que pour celui de César, car nous n'y retrouvons pas tout ce que nous savons avoir existé dans l'original : rien de Silanus, auquel il reprochait sa palinodie; rien de Cicéron, qu'il comblait d'éloges; un mot à peine de César, qu'il traitait en ennemi public. Salluste a supprimé ces personnalités, il a gardé ce qui peignait l'homme, ce ton de moraliste grondeur, ces violences contre les défauts des gens de son temps, et il y a même peut-être ajouté pour que la figure ressortît davantage. Il en a fait l'antithèse vivante de César; il a voulu qu'avant de lire le beau parallèle qu'il a composé de ces deux grands personnages, on trouvât dans leur parole les mêmes contrastes que dans leur portrait.

Il a bien eu raison de s'attacher à mettre avant tout en relief

le caractère de l'orateur dans le discours qu'il lui fait tenir. Caton, en cette circonstance, a dû son succès à son caractère encore plus qu'à son talent. Il parlait bien sans doute, mais Cicéron parlait mieux que lui ; ce n'est donc pas uniquement par son éloquence qu'il est parvenu à entraîner ceux que la parole de Cicéron avait laissés indifférens. Il ne leur a pas donné de raisons nouvelles ; presque toutes celles dont il s'est servi se trouvent dans la quatrième *Catilinaire ;* mais elles produisent chez lui un autre effet. D'abord il avait tellement à cœur, quand il parlait, le salut de la république, qu'il ne songeait pas à lui-même. Cicéron lui en fait de grands éloges. Il aurait bien voulu qu'on en dît autant de lui, car il savait que, pour convaincre des auditeurs, il n'y a rien de tel que de les persuader qu'on ne pense qu'à eux, et qu'on n'a de souci que de leurs intérêts. Il se donne quelquefois l'illusion de paraître croire lui-même qu'il ressemble à Caton par cette qualité, et il voudrait bien le faire croire aux autres. Assurément il est sincère quand il dit aux sénateurs : « Vous avez un chef qui s'oublie lui-même et ne songe qu'à vous. » Mais le moyen qu'ils puissent en être convaincus, lorsque aussitôt il les entretient de tous les siens, de son frère, de sa femme, de son fils, de sa gloire, de ses dangers ? Caton, dans tout son discours, ne parle de lui qu'une fois, pour rappeler qu'il est un grondeur insupportable et que sa mauvaise humeur lui fait beaucoup d'ennemis. Quant aux dangers auxquels il s'expose en parlant librement, il n'en dit pas un mot. Pourquoi s'en préoccuperait-il ? En quelque situation que sa franchise puisse un jour le mettre, il sait le moyen d'en sortir.

Il va donc parler résolument, sans habiles préparations, sans réticences calculées. Pour tout exorde il se contente de dire brusquement, presque brutalement, qu'il pense tout le contraire de ceux qui ont opiné avant lui : *Longe mihi alia mens est, Patres conscripti.* Comme le temps n'est pas aux belles paroles, il ne s'attarde pas à discuter leurs opinions. Pour répondre à César, un mot lui suffit : César veut qu'on emprisonne les condamnés dans les villes italiennes, de peur qu'à Rome on ne paie quelques malhonnêtes gens pour les délivrer, « comme s'il n'y avait de coquins qu'à Rome et non dans toute l'Italie, et que l'audace des malfaiteurs ne fût pas plus à craindre quand il y a moins de ressources pour la réprimer. » Quant au fameux argument sur les enfers et sur l'autre vie, il le mentionne à peine en passant : et il

lui paraît si singulier qu'il se demande s'il l'a bien compris. En deux mots, et sans phrases, la question qui se débat est nettement exposée : « Des citoyens de la plus haute naissance ont comploté de mettre le feu à Rome; ils appellent aux armes la nation gauloise, notre plus terrible ennemie; le chef des révoltés avec ses soldats est prêt à tomber sur nous; et vous hésitez encore, vous demandant ce qu'il faut faire de ces traîtres qui se sont laissé prendre dans vos murs! » En vérité, il semble qu'on ignore quelle est la situation véritable. On parle comme si la bataille était définitivement gagnée et la lutte terminée. On oublie qu'elle dure encore : et qu'elle peut mal finir : « Nous sommes entourés de tous les côtés; Catilina nous tient à la gorge avec une armée. Ici même, au cœur de Rome, d'autres ennemis surveillent tous nos mouvemens. Nous ne pouvons rien faire qu'ils n'en soient aussitôt avertis. » Pour peu qu'on hésite, tout sera perdu. Il ne s'agit pas d'attendre que le crime qui se prépare ait été commis pour le punir. Si on ne le prévient pas, Rome, avec tout ce qu'elle renferme, est menacée de périr. « Au nom des dieux immortels, c'est à vous que je m'adresse, à vous qui tenez plus à vos maisons, à vos villas, à vos statues, à vos tableaux qu'à votre patrie. Si ces biens, quels qu'ils soient, auxquels vous êtes si attachés, vous tenez à les conserver, si vous voulez continuer à jouir de ce repos favorable à vos plaisirs, réveillez-vous à la fin, et prenez en main l'intérêt public. Tout peut être sauvé par un acte de vigueur. Plus on montrera d'énergie, plus ils perdront de courage. Pour peu qu'on faiblisse, on les verra se lever de tous les côtés et l'on ne pourra plus leur tenir tête. Qu'on songe bien que ce n'est pas seulement du sort de Lentulus et de ses compagnons, c'est de Catilina et de tous les siens que le Sénat va décider. » — « Voici donc, dit-il en finissant, quelle est mon opinion : Puisque ces misérables ont fait courir à la république les plus grands dangers, qu'ils sont convaincus par le témoignage de T. Volturcius et des députés Allobroges, ainsi que par leurs propres aveux, d'avoir préparé le meurtre, l'incendie et d'autres attentats abominables contre leur patrie et leurs concitoyens, j'opine qu'ils ont mérité la peine qu'on inflige aux gens saisis en flagrant délit d'un crime capital et qu'il faut les punir, selon l'usage des ancêtres, du dernier supplice. »

« Il s'assit, dit Salluste; aussitôt tous les consulaires ainsi

qu'une grande partie des simples sénateurs approuvent son vote, élèvent jusqu'au ciel son courage; s'accusant l'un l'autre et se reprochant leur faiblesse, ils proclament sa gloire et sa grandeur d'âme. » C'est qu'aussi il venait de leur rendre le plus grand de tous les services. Ils flottaient entre leur colère contre les conjurés et la frayeur que leur avait inspirée le discours de César. Mécontens d'eux-mêmes, mais incapables de prendre un parti, ils étaient dans cet état d'esprit où l'on aspire à recevoir de quelqu'un une résolution qu'on ne trouve pas en soi-même. Caton leur rendit la force de se décider.

Les cinq prévenus furent donc condamnés à mourir, et l'arrêt disait expressément que c'était sur l'avis de Caton, *in sententiam Catonis*.

VI

La sentence était juste; tous les partis reconnaissaient que les condamnés méritaient leur sort. Mais était-elle conforme à la loi? Sur ce point, les opinions ont différé dès le premier jour, et l'on n'est pas plus d'accord aujourd'hui que du temps de Cicéron.

Ceux qui blâment le supplice qui leur fut infligé affirment qu'en principe le droit de prononcer la peine de mort n'appartenait qu'aux comices centuriates, c'est-à-dire à l'assemblée du peuple entier. Dès les premières années de la république, un consul populaire avait établi ce qu'on appelait la *provocatio*, c'est-à-dire l'appel au peuple réuni dans ses comices de la sentence capitale rendue par un magistrat. Cette loi protectrice fut dans la suite confirmée par plusieurs autres, et elle resta en vigueur pendant des siècles, sauf les cas exceptionnels où le dictateur, dans l'intérêt du salut public, qui était à Rome la loi suprême, croyait devoir supprimer la *provocatio* et prononcer lui-même le jugement. Plus tard, quand la peine de mort se trouva à peu près abolie et remplacée par l'exil, on eut moins l'occasion d'user des vieilles lois, et elles tombèrent en désuétude. Cependant elles existaient toujours; on ne les appliquait pas, mais on en parlait avec vénération, on les appelait « la sauvegarde de la république, le palladium de la liberté. » Cicéron les invoquait en termes émus dans ses invectives contre Verrès, et même, pendant qu'il était consul, il traitait fort mal un tribun du peuple qu'il accusait de vouloir les enfreindre. On comprend

que des historiens et des légistes éminens lui aient sévèrement reproché de n'en avoir lui-même tenu aucun compte aux nones de décembre. Laboulaye déclare que, quelque grand que fût le crime des complices de Catilina, Cicéron était coupable d'employer contre eux d'autre peine que celles qui étaient prévues par la constitution. « Il eut le tort, dit-il, pour détourner de la république les dangers qui la menaçaient, d'entrer dans la voie la plus périlleuse, celle qui fraye le chemin à toutes les tyrannies. La violation des lois dans un but d'intérêt public prépare trop souvent la violation des lois dans un intérêt privé (1). » On pense bien que Mommsen, qui déteste Cicéron, est beaucoup plus dur. Le jugement des nones de décembre lui paraît « le plus brutal et le plus tyrannique des forfaits, et il trouve plaisant qu'il soit l'ouvrage du plus inconséquent, du plus timoré des hommes, de celui qui se glorifiait d'être un « consul populaire! »

Ceux qui au contraire approuvent la mort des conjurés rappellent que, le 21 octobre, un sénatus-consulte avait chargé officiellement les consuls « d'empêcher que la république ne reçût aucun dommage. » Cicéron pouvait penser que, puisqu'on lui en imposait le devoir, on lui en fournissait les moyens. Il ne doutait pas que cette petite phrase de quelques mots, comme il l'appelle, ne lui conférât tous les pouvoirs qu'avait possédés l'ancienne dictature, et, parmi eux, le plus important de tous, celui de juger sans appel. A la vérité, la démocratie n'en convenait pas, et César n'a poursuivi Rabirius avec tant d'acharnement que pour qu'il fût bien établi que « le sénatus-consulte des derniers momens, » comme il l'appelle, ne peut pas suspendre l'effet des lois qui protègent la liberté des citoyens. Mais, même dans son parti, tout le monde n'est pas de son opinion. Salluste n'hésite pas à reconnaître que le magistrat, qui est armé par le Sénat de la formule souveraine, jouit de la plénitude du pouvoir judiciaire (*summum judicium*), et il est probable que plusieurs, qui n'appartenaient pas à la faction aristocratique, pensaient comme lui. Quoiqu'ils eussent peu de goût pour les mesures d'exception, il ne leur semblait pas, dans cette anarchie qu'on traversait depuis un demi-siècle, qu'on pût maintenir autrement une apparence de paix publique.

(1) Laboulaye, *Essai sur les lois criminelles des Romains*, p. 125.

Il y avait donc, à ce moment, un conflit sur le droit de punir, non seulement entre des lois différentes, mais entre des principes opposés, les démocrates voulant le réserver tout entier au peuple, les autres, plus préoccupés des nécessités de salut public, admettant que, dans certaines circonstances, il pût être conféré au magistrat. C'est en réalité sur cette question que devait s'engager le débat du 5 novembre. Il semble qu'elle aurait dû faire le fond de tous les discours qui furent alors prononcés; aussi notre surprise est-elle profonde de voir que nulle part, dans ce qui nous en reste, elle ne soit franchement traitée.

Elle aurait dû l'être surtout dans le discours de César. C'est lui qui représente la tradition démocratique. Elle est menacée: c'est son rôle de la défendre, et tout d'abord il semble le faire résolument. Il reproche à Silanus « de décerner un genre de peine nouveau, » et affirme que, puisqu'on ne peut trouver un châtiment qui réponde à la grandeur du crime, il faut s'en tenir à ceux qui sont autorisés par les lois. — Voilà la question bien posée. — Mais de quelles lois veut-il parler? S'agit-il de l'antique *provocatio*, comme elle était aux premiers temps de la république? Demande-t-il qu'on réunisse le peuple au Forum pour juger les coupables? Il sait bien que toutes ces formalités ne sont plus en usage. En réalité, toutes ces lois qu'on invoque, qu'on glorifie, n'ont plus de raison d'être, au moins sous leur forme ancienne, depuis qu'on a permis à l'inculpé de prévenir la sentence par un exil volontaire; dès lors, c'est cette permission qui est devenue la loi. César le proclame à deux reprises. La conclusion naturelle de ce raisonnement est qu'il va demander que les accusés soient punis de l'exil. Mais quand il en vient à conclure, il s'aperçoit bien que l'exil n'est pas possible. Les renvoyer de Rome, c'est les envoyer à Catilina; il les attend, il les désire; ils iront grossir le nombre de ses soldats et augmenter les périls de la république. C'est une solution qu'on ne peut pas admettre. Il supprime donc l'exil, qui serait, selon lui, la seule peine légale, et le remplace par la prison perpétuelle, dont la constitution ne parle pas. Il décerne donc, lui aussi, « un genre de peine nouveau, » et fait justement ce qu'il blâme chez Silanus. Il me semble que, puisqu'il n'est pas resté lui-même dans la légalité, il n'avait pas le droit d'accuser les autres d'en être sortis.

Ceux qui répondent à César traitent encore moins que lui la

question de légalité. Caton ne permet pas même qu'on la pose. Il ne comprend pas qu'on parle de jugement et de justice. On est en pleine bataille, en face d'un ennemi en armes, qui menace la patrie. Le frapper avant qu'il ne vous frappe est un acte de légitime défense. Dans le discours de Cicéron, la légalité occupe juste trois lignes. « César, dit-il, invoque la loi Sempronia ; mais il n'ignore pas qu'elle a été faite en faveur des citoyens romains, et qu'un ennemi public n'est pas un citoyen. » Voilà tout. Dans le reste, on ne saisit pas le moindre doute sur l'étendue de son pouvoir. Il est tout à fait convaincu que le décret du Sénat l'a revêtu d'une autorité illimitée, ou, selon son expression, qu'il lui a livré la république. « Voilà longtemps, disait-il à Catilina, dans la première *Catilinaire*, que le consul aurait dû t'envoyer à la mort, et te faire subir le sort dont tu nous menaces. » Et ailleurs, il se fait dire par la Patrie : « Pourquoi n'ordonnes-tu pas qu'il soit jeté en prison, traîné à la mort, livré au supplice ? Qui t'en empêche ? » L'assurance avec laquelle il parle montre bien qu'il ne craint pas qu'on lui en conteste le droit. Soyons certains que tout ce qu'il a fait, il était convaincu qu'il pouvait le faire.

Est-ce à dire qu'en le faisant il fut tout à fait tranquille ? Assurément, non ; nous avons vu que la lecture des *Catilinaires* trahit à chaque instant ses inquiétudes. Il sait que les vieilles lois qui protègent la vie des citoyens existent toujours, puisqu'il les a lui-même invoquées. Il sait que la démocratie conteste la légalité de ce pouvoir d'exception dont il est revêtu, quoiqu'elle en ait usé sans remords quand elle était maîtresse. Il sait que ses ennemis ne demandent qu'un prétexte pour le poursuivre, lorsqu'il sera redevenu simple citoyen, et que la mort des conjurés le leur fournira. C'est contre ce danger que, tout en faisant ce qu'il regarde comme son devoir et son droit, il cherche à se prémunir. Voilà pourquoi il veut que le Sénat partage la responsabilité des mesures qu'ils ont prises ensemble. Après tout, les sénateurs les ont votées, et il a bien raison de leur dire, à la fin de la quatrième *Catilinaire*, « qu'il n'a fait qu'exécuter leur arrêt. » Il n'ignorait pas qu'ils étaient prêts à tout rejeter sur lui, et il prenait ses précautions d'avance. Je ne sais pourquoi on le lui a si durement reproché. N'était-il pas juste que chacun eût sa part d'un péril auquel il s'était exposé pour tous ?

Il me semble qu'on saisit dans les *Catilinaires* une autre inquiétude qui même paraît avoir été plus forte chez lui qu'au-

eun scrupule de légalité : il craint avant tout, en punissant de mort les conjurés, qu'on l'accuse d'être cruel, et c'est bien ce qui montre chez lui, jusque dans le politique, l'homme de lettres et l'homme du monde. La société lettrée et polie de ce temps tenait surtout à paraître pénétrée de la civilisation grecque, et, parmi les vertus qu'elle s'attribuait, il n'y en avait pas dont elle fût plus fière que de celle qu'on appelait l'*humanité*, un beau nom, qui signifiait à la fois la douceur de l'âme et le savoir-vivre le plus élégant. Caton, qui était pourtant un homme bien élevé et un disciple des philosophes de la Grèce, s'irritait contre ces âmes tendres qui parlent de clémence et de pitié à propos d'un homme comme Lentulus. « Plaignez-le, disait-il ; je vous le conseille ! » Et il ajoutait : « Voilà longtemps que nous avons perdu l'habitude d'appeler les choses par leur nom. La clémence, quand il s'agit de vieux conspirateurs, qui ont usé leur vie dans les complots, est une duperie et une lâcheté. » Cicéron est plus timoré. Nous le voyons, dans tous les discours de ce temps, revenir avec une insistance singulière sur cette idée que la nature l'avait fait le plus doux des hommes et que, s'il est devenu sévère, c'est l'intérêt de la république qui l'a forcé de l'être. On voit bien qu'il ne veut pas qu'on puisse douter un moment de son *humanité;* il serait inconsolable de passer pour un barbare. Or, en ce moment, il en court d'autant plus le risque que les sages de la Grèce savent surtout gré aux Romains d'avoir diminué l'atrocité des supplices. Polybe remarque qu'ils ont aboli la peine de mort en matière politique et leur en fait de grands complimens. « Il n'y a pas de nation au monde, dit avec fierté Tite-Live, qui en use avec plus de douceur que nous dans le châtiment des coupables. » Et justement il se trouve qu'un lettré, un disciple des Grecs, un philosophe nourri de leurs doctrines, qui devrait être plus *humain* que les autres, est amené par les circonstances à faire mourir des citoyens des meilleures familles de Rome. Cicéron craint que cette façon de se contredire ne lui fasse le plus grand tort auprès de ceux dont il tient le plus à être considéré. Aussi a-t-il fait tout son possible pour atténuer la rigueur des mesures qu'il était contraint de prendre. D'abord, elles n'atteindront que peu de personnes. Les coupables sont en grand nombre ; neuf seulement, les plus compromis, ceux qui devaient mettre le feu à Rome, seront poursuivis, et l'on peut soupçonner qu'on mit quelque négligence à s'assurer

d'eux, puisqu'on n'en put saisir que cinq. Ces cinq, qui se sont laissé prendre, il pouvait les envoyer sans autre formalité à la mort. Il les en a menacés plusieurs fois dans les *Catilinaires*. Mais, le moment venu d'exécuter ses menaces, il hésite à employer ces procédés expéditifs, il aime mieux recourir à une apparence de jugement, et il demande aux sénateurs de prononcer une sentence. Enfin, pour achever de se convaincre lui-même et de persuader aux autres qu'ils méritaient d'être condamnés, il éprouve le besoin d'énumérer tous les crimes qu'ils ont commis, de les développer complaisamment, de les orner de toutes les couleurs de son éloquence. Ces lieux communs, que César a si cruellement raillés, qui nous paraissent excessifs, ne sont pas chez lui, comme on le dit, de purs ornemens de rhétorique que le temps a fanés. Ce qui les explique, ce qui jusqu'à un certain point les excuse, c'est le besoin qu'il éprouve de justifier des mesures extraordinaires par le tableau de crimes exceptionnels.

Toutes ces précautions ne servirent guère à Cicéron. On lui sut peu de gré d'avoir voulu éviter ce qu'avait de brutal une exécution sommaire; et, en effet, il est possible qu'en ôtant à cette mesure de salut public son caractère de franche violence nécessitée par un danger pressant, on risquât de lui faire perdre ce qui pouvait la légitimer. Il ne fut pas plus heureux dans son désir de diminuer sa responsabilité propre en y associant de plus près celle du Sénat. Il eut beau faire; c'est sur lui seul que tout retomba. L'opinion publique aime à personnifier un événement dans un homme, surtout quand il porte un nom illustre et qu'il a pris une grande part à ce qui s'est passé. L'éclat même de son éloquence fit qu'en toute l'affaire on ne voulut voir que lui, et comme enfin, par suite de ses fonctions, il présida au supplice des condamnés, son souvenir resta désormais attaché à cette grande et lugubre scène.

C'était, en effet, au consul qu'une fois l'arrêt rendu il appartenait de le faire exécuter. Cicéron n'y voulut mettre aucun retard; il craignait de laisser aux amis, aux complices des condamnés le temps de se concerter et d'agir. Il donna l'ordre aux *triumviri capitales* de tout préparer pour le supplice; puis, accompagné d'une partie du Sénat et d'une troupe nombreuse de gens armés, il s'en alla prendre Lentulus chez un de ses parens, à la garde duquel il avait été confié, et qui habitait le Palatin. Le cortège suivit la Voie Sacrée, traversa le Forum, au milieu d'une

foule silencieuse, et arriva à la prison publique, où les autres avaient été amenés par les préteurs. Cette prison, voisine du temple de la Concorde, sur une des rampes du Capitole, avait été bâtie, dit-on, du temps des rois. On y montait par un escalier qui porte un nom sinistre. C'étaient ces *gémonies* où l'on jetait les cadavres des suppliciés et dont il est souvent question à l'époque impériale. « Elle contient, dit Salluste, une salle basse, nommée *Tullianum*, qui s'enfonce à douze pieds sous terre. Elle est fermée de murs épais et couverte d'une voûte de pierre. C'est un cachot malpropre, obscur, infect, dont l'aspect a quelque chose d'effrayant et d'horrible. Après qu'on y eut précipité Lentulus, les bourreaux, conformément aux ordres qu'ils avaient reçus, lui passant une corde autour du cou, l'étranglèrent. Ainsi finit ce patricien, de la grande famille des Cornelii, qui avait été honoré de la dignité consulaire. Après lui, ses complices furent exécutés de la même façon. » En sortant de la prison, Cicéron retrouva sur son chemin la foule inquiète, agitée de sentimens divers, qui ne savait pas le sort des conjurés et souhaitait l'apprendre. Se tournant vers elle, et ne voulant pas prononcer un mot de mauvais augure, il se contenta de dire : « Ils ont vécu. » Comme ses amis étaient en plus grand nombre, les applaudissemens éclatèrent. La nuit était venue ; les torches s'allumèrent de tous les côtés, les maisons s'illuminaient sur sa route, les femmes se mettaient aux fenêtres pour le voir passer, les hommes l'accompagnaient de leurs acclamations, l'appelant le sauveur, le second fondateur de la ville, et Catulus, le plus illustre des Romains de ce temps, le salua du titre de Père de la patrie. Ce nom fut, dans la suite, prodigué aux Césars, même à ceux qui méritaient le moins de le porter. Mais Juvénal fait remarquer que, la première fois que Rome l'a donné à l'un de ses citoyens, elle était libre, et que ce citoyen s'appelait Cicéron,

Roma patrem patriæ Ciceronem libera dixit.

VII

La conjuration était vaincue.

Cicéron avait bien raison de croire que la lutte se déciderait à Rome, et Catilina, en la quittant, commit une faute qui lui coûta la partie. Pendant qu'on étranglait ses amis dans le *Tul-*

lianum, il prenait beaucoup de peine pour organiser sa petite troupe. Il en formait des cohortes et des légions, il lui procurait des armes, il cherchait à lui donner l'apparence d'une armée. Il y aurait réussi sans doute, car il avait les qualités d'un soldat et d'un général; mais dès qu'on connut à Fæsulæ ce qui venait de se passer à Rome, ce fut une débandade. Les plus timides, les moins compromis s'en allèrent; il ne resta que ceux qui étaient décidés à se battre et à mourir. En même temps arrivaient les troupes de la république. Q. Metellus, accouru de la Gaule avec ses trois légions, fermait le passage à Catilina, s'il voulait s'échapper par les Apennins. En face de lui, on amenait celles qu'on avait levées en toute hâte autour de Rome, et dont, selon l'usage, on avait donné le commandement à l'autre consul, Antoine. On allait donc voir les deux complices qui avaient trempé ouvertement dans les mêmes complots, en venir aux mains. Mais Antoine, au dernier moment, trouva un prétexte pour s'éloigner, et abandonner le commandement à Petreius, un officier de fortune qui fut lieutenant de Pompée en Espagne. Catilina et ses soldats, serrés des deux côtés et ne trouvant pas d'issue pour s'échapper dans cette plaine étroite, se firent bravement tuer jusqu'au dernier. Après la bataille, quand on releva les morts, on put se rendre compte de l'audace et du courage qu'ils avaient déployés. « Le corps de chacun d'eux couvrait encore la place qu'il occupait de son vivant. Ils étaient tous tombés à leur rang et frappés à la face. Quant à Catilina, on le trouva un peu en avant, entouré d'un tas de cadavres. Il respirait encore et son visage gardait cette indomptable fierté qu'il avait toujours eue pendant sa vie. »

Cicéron ne jouit pas longtemps de sa victoire. Il avait toujours eu beaucoup d'ennemis; l'éclat de son consulat en augmenta le nombre. L'aristocratie aurait dû le soutenir; mais elle ne l'avait jamais aimé et, en la débarrassant de ses ennemis, il lui permit d'être impunément ingrate. Le peuple lui en voulait d'avoir abandonné son parti. On eut soin d'exciter et d'entretenir son ressentiment en rejetant sur lui seul la punition des conjurés. Un mois ne s'était pas écoulé depuis les nones de décembre, Cicéron se préparait, à sa sortie de charge, à haranguer le peuple pour lui rappeler ce qu'il avait fait; un tribun l'en empêcha, sous prétexte qu'on ne devait pas permettre de parler à celui qui n'avait pas laissé des citoyens se défendre, et il ne l'autorisa qu'à

prêter le serment d'usage. Cicéron, aux acclamations de la foule, jura qu'il avait sauvé la république.

Il avait le droit de le dire. Sans doute, dans la première ivresse de son succès, il a pu en exagérer la portée; il a cru, il a dit que la paix publique en serait désormais mieux assurée et le gouvernement plus solide. Il semble au contraire que cette crise violente, qu'on venait de traverser, en alarmant les gens paisibles, n'ait fait que précipiter le mouvement qui portait Rome à la monarchie. Le lendemain de la défaite de Catilina, César reprenait sa marche hardie et régulière vers le pouvoir souverain. Il était préteur, il allait être consul, en attendant qu'il devînt dictateur, et la république était plus que jamais malade. Il n'en est pas moins vrai que Cicéron a sauvé son pays d'une conjuration dont on ne savait pas quelles seraient les conséquences, car elle était quelque chose d'inconnu. Il y avait certainement à Rome, plus qu'ailleurs peut-être, les élémens d'une révolution sociale et anarchiste. Avec sa population servile, aussi nombreuse au moins que l'autre, ses trois cent vingt mille fainéans que l'État se chargeait de nourrir et d'amuser, sa multitude d'affranchis, dont beaucoup gardaient au cœur la rancune de l'esclavage, on pouvait craindre tous les jours qu'il n'éclatât un de ces soulèvemens qui, n'étant pas ennoblis par une revendication politique et n'ayant d'autre mobile que de satisfaire les appétits ou la vengeance, ne procèdent que par le massacre, le pillage et l'incendie. Il est tout à fait surprenant qu'à Rome, pendant des siècles, rien de pareil ne se soit produit. La seule fois qu'elle ait été menacée de ces horreurs, ce n'est pas à des esclaves que l'idée en est venue, mais à une bande de grands seigneurs ruinés. Cette tentative redoutable, Cicéron l'a si bien réprimée qu'elle ne s'est jamais plus renouvelée dans la suite. Il pouvait donc se glorifier d'avoir sauvé Rome, et il est juste de redire avec Sénèque, à propos de son consulat, que s'il l'a vanté sans mesure, il ne l'a pas loué sans raison : *consulatus sine fine, non sine causa laudatus.*

GASTON BOISSIER.

LES MOMIES ANIMALES

DE

L'ANCIENNE ÉGYPTE

Entre toutes les contrées formant le bassin oriental de la Méditerranée et qui constituent le centre privilégié où sont nées les civilisations antiques les plus importantes, l'Égypte se présente comme un monde unique, avec ses coutumes et ses usages qui ne se retrouvent nulle part ailleurs : pays captivant, attachant, forçant le voyageur à revenir, confirmant, de nos jours encore, cet ancien dicton : « Lorsqu'il a bu l'eau du Nil, l'étranger ne saurait en oublier la séduisante douceur. » A peine est-il revenu dans les contrées brumeuses du Nord, il ne peut s'empêcher de rêver constamment à cette merveilleuse contrée. Il revoit, par la pensée, le spectacle magique qui se renouvelle tous les soirs, lorsque le soleil, le grand dieu Râ des Égyptiens, disparaît à l'occident, dans les déserts de la Libye, dans une gloire, que nulle plume ne saurait décrire, et dont les traînées lumineuses, semblables à de l'or en fusion, éclairent le ciel jusqu'au milieu de la nuit.

Dans cette région bénie entre toutes, le soleil est étincelant, le firmament toujours d'un bleu pâle, diaphane même pendant l'obscurité, toujours éclairé en dessous par les reflets des déserts immenses. Grâce à sa transparence, il se constelle de myriades d'étoiles qui brillent d'un éclat extraordinaire; au milieu de ces mondes de diamans, Canope, l'étoile aimée des anciens Égyptiens, laissant tomber sur le Nil des traînées d'argent, semble guider vers le Sud, pendant les semaines d'une navigation char-

mante, le voyageur qui remonte le fleuve sacré pour se rendre au milieu des rochers de la Nubie. Le spectacle admirable de ce ciel merveilleux est représenté sur tous les plafonds des temples de la Haute-Égypte.

Le sol, d'une fertilité prodigieuse, est irrigué sans relâche par la plus laborieuse des races humaines qui semble même, bien souvent, ignorer le repos de la nuit. Chaque année, ces plaines toujours verdoyantes sont recouvertes d'un limon, véritable engrais, apporté des plaines équatoriales du continent, par le plus grand fleuve du monde, long de six à huit mille kilomètres, débordant chaque année, avec une précision mathématique. Cette terre fortunée est entourée d'une large ceinture de déserts formés quelquefois de sables d'un jaune d'or, souvent par des rochers calcaires ou des grès recouverts d'une couche épaisse de rognons de silex, teints en violet foncé par des oxydes de manganèse. La vallée, partout très bien arrosée, est verte comme la Hollande, et les récoltes abondantes : cannes à sucre, coton, doura, maïs, blé, orges, trèfles, etc., s'y succèdent sans interruption.

C'est dans cette région, certainement unique au monde, que naquit, à une époque très reculée, la race égyptienne, agricole avant tout, d'une intelligence hors ligne et douée d'un génie créateur en toutes choses. Elle sut bientôt trouver, par son talent d'observation et son esprit patient, la solution des problèmes scientifiques de premier ordre qui préoccupaient alors le monde antique. Elle a édifié avec un art incomparable ces monumens majestueux, temples et tombeaux qui, après tant de siècles écoulés, s'élèvent encore fièrement à la surface du sol, ou ceux plus grandioses encore qui ont été creusés dans les rochers, décorés avec une patience sans nom et qu'on ne peut admirer qu'en pénétrant profondément dans le flanc des montagnes.

Ce sont ces hommes, déjà doués d'une conscience vraiment moderne qui, les premiers sur la terre, au milieu d'un monde encore barbare, ont trouvé et enseigné les admirables préceptes d'une morale qui régit encore de nos jours la vie des peuples civilisés. Ils ont été des astronomes et des artistes de premier ordre, des agriculteurs et des ingénieurs singulièrement habiles dans l'art des irrigations, de savans architectes, des philosophes et des penseurs profonds.

Il n'est donc pas indifférent de rechercher pourquoi, après

avoir inventé la momification des corps de leurs concitoyens en vue d'une conservation indéfinie qui leur permît d'attendre la résurrection ou la transformation future, ils momifiaient avec autant de soin et par des procédés presque aussi parfaits, tous les animaux morts qui avaient vécu autour d'eux, et non pas seulement certaines espèces considérées comme sacrées au dire d'Hérodote. Ces sages, auprès desquels les Grecs et les Romains instruits venaient terminer leur éducation, ne devaient point se livrer à une pratique aussi extraordinaire sans en avoir de sérieuses raisons religieuses ou philosophiques. Et c'est pourquoi l'étude des momies animales entassées par milliards dans les puits funéraires et les hypogées, ou bien cachées dans les sables des nécropoles, peut contribuer à la solution d'un mystérieux problème d'ordre psychique auquel, jusqu'à ce jour, on n'a su trouver aucune réponse entièrement satisfaisante.

On voit assez, d'un autre côté, l'intérêt que peuvent présenter ces recherches, au point de vue du transformisme. L'illustre Jomard, pendant l'expédition de Bonaparte, probablement sous l'influence de Geoffroy Saint-Hilaire, avait déjà entrevu ce côté de la question. Dans la description de Thèbes, il dit en effet, avec une clairvoyance bien digne d'être rappelée : « Ces diverses momies et ces débris d'animaux serviront aux naturalistes à reconnaître les espèces qui habitaient l'Égypte à une époque reculée. Il n'existe aucun autre moyen pour constater sûrement la différence ou l'identité des individus actuels avec les anciens, et pour prononcer sur une grave question, savoir : l'invariabilité que conservent les formes spécifiques et essentielles des animaux à travers la durée des siècles. » En effet, nous admettons aujourd'hui, depuis les admirables travaux de Darwin, que les êtres vivans doivent tous se transformer dans leur morphologie et leur structure intime, lorsque les conditions climatériques au milieu desquelles ils vivent se modifient dans le cours des temps; ou bien si la lutte pour l'existence leur impose certaines dispositions anatomiques ou physiologiques favorables pour l'attaque ou la défense. Les éléphans de la Sibérie se sont couverts d'une laine protectrice contre le froid, longue de près de cinquante centimètres, tandis que leurs congénères qui vivent dans les régions tropicales ont gardé une peau à peu près nue, parsemée seulement de poils très espacés, ne pouvant être d'aucune utilité pour résister à l'abaissement de la température. Les insectes, les

arachnides, les crustacés habitant les grottes privées de lumière, ainsi que les anciennes catacombes de Paris, ont perdu, en assez peu de temps probablement, les organes de la vision devenus absolument inutiles dans un milieu tout à fait privé de lumière. Les animaux qui vivent dans les régions désertiques de l'Égypte prennent tous une coloration jaunâtre, protectrice, qui leur permet d'échapper aux regards de leurs ennemis, et aussi de surprendre plus facilement, et sans être aperçus, les espèces dont ils font leur nourriture. L'adaptation des êtres vivans aux milieux qui les entourent est une règle générale qui ne souffre point d'exception. L'animal ainsi que la plante, dans certaines conditions, doit se transformer ou mourir.

Mais il n'en est pas moins intéressant de constater que la morphologie des êtres vivans, et notamment celle des vertébrés, est restée la même, depuis des milliers d'années, dans une région terrestre dont la climatologie paraît n'avoir subi aucun changement depuis l'époque reculée que les géologues appellent quaternaire. Les momies animales de l'ancienne Égypte, à ce point de vue, nous fournissent les documens les plus positifs, puisque beaucoup d'entre eux peuvent être datés avec une très grande approximation, grâce aux inscriptions si nombreuses sur tous les monumens.

Depuis plus de vingt ans, à la suite de nombreux voyages et de longs séjours en Égypte, j'avais fait d'innombrables démarches, officieuses ou officielles, auprès de tous les ministres compétens d'Égypte, de France et d'Angleterre afin d'obtenir en grand nombre ces intéressantes momies dont je soupçonnais la valeur. Mais, pendant des années, ces demandes ont été vaines; je n'obtenais que de bonnes paroles, et rien de plus. On aimait mieux laisser détruire ces momies, les laisser transformer en engrais par certains industriels, que de prendre la peine de les faire rechercher afin d'en permettre une étude sérieuse. Cette question n'intéressait point les égyptologues. Ce n'est que grâce à M. Maspero depuis sa nomination à la direction générale du service des antiquités en Égypte, que j'ai pu enfin obtenir ce que je désirais depuis si longtemps. Dans différentes localités, les galeries et les puits, entièrement obstrués et la plupart du temps profonds de plus de trente mètres, ont pu être rouverts aux frais de la ville de Lyon; le sable fin et coulant en a été retiré non sans difficultés, et un nombre considérable de momies

d'animaux nous ont été expédiées. Beaucoup des squelettes qui en ont été retirés ont pu être aussi bien montés que s'ils provenaient d'une espèce fraîchement tuée. Ces belles pièces, uniques jusqu'à ce jour, ont été renvoyées presque toutes au Caire où M. Maspero leur a donné un asile convenable dans une des salles du nouveau musée Égyptien. Là, elles sont mises sous les yeux du public et peuvent facilement être étudiées par les naturalistes et les égyptologues que ces questions intéressent. C'est donc à notre éminent et savant compatriote que le monde civilisé sera redevable de la conservation de ces documens aussi précieux au point de vue des croyances religieuses et philosophiques qu'à celui des sciences naturelles.

Les mammifères embaumés sont en petit nombre, la contrée n'en ayant jamais nourri beaucoup ni dans l'antiquité, ni pendant l'époque actuelle. Les chiens momifiés, comme ceux qui occupent par bandes à moitié sauvages les ruelles de tous les villages égyptiens, nous présentent, ainsi que ceux de la plupart des régions européennes, des types absolument différens les uns des autres, depuis le chien fauve des bazars d'Orient, si répandu dans tous les pays de langue arabe, jusqu'au singulier lévrier dont la queue contournée en trompette décrit une circonférence et demie sur elle-même. Cet animal est souvent peint ou sculpté sur les monumens. Je l'ai encore rencontré plusieurs fois vivant dans les carrefours écartés de Louxor, mais sans avoir jamais pu parvenir à m'en emparer à cause de sa sauvagerie.

Les squelettes de bœufs qui ont été exhumés en très grand nombre des nécropoles spéciales de Sakkara et d'Aboukir, et dont j'ai pu aussi retrouver quelques restes dans certains hypogées de Gourna près de Thèbes, appartiennent tous à une même espèce, que nous assimilons au *Bos africanus* et qui se trouve encore aujourd'hui en troupeaux immenses dans le Soudan et l'Afrique centrale. C'est évidemment cette race qui fournissait aux prêtres les animaux vénérés dans les temples sous le nom d'Apis ou de Mnœvis. Plusieurs momies complètes de ces bovidés nous ont été envoyées de Sakkara ou d'Abousir, ainsi que beaucoup de crânes séparés. Ces animaux sont tous des mâles et ont pu être entièrement remontés. Ils ont dû être préalablement, comme le raconte Hérodote, enterrés dans le sable; puis les ossemens ont été exhumés lorsque les chairs étaient tombées en putréfaction; et c'est alors seulement, comme l'indiquent tous les ossemens

que nous avons entre les mains, que les différentes pièces du corps et des membres, ont été badigeonnées avec du bitume étendu par de larges coups de pinceau et irrégulièrement distribuées. « Les Égyptiens font aux bœufs morts des funérailles de la manière suivante : ils jettent les femelles dans le fleuve, et ils inhument les mâles dans leurs faubourgs, laissant passer hors de terre une corne ou deux comme monument indicateur. Quand la putréfaction est complète, et que le temps prescrit est écoulé, un bateau arrive pour prendre les squelettes que l'on enterre tous au même endroit. » A Sakkara et à Abousir, lieux de sépulture pour les bœufs, ces squelettes, entourés de nombreuses bandelettes, présentent la forme d'un bœuf vivant, la tête haute, les jambes de devant repliées sous le ventre ainsi que celles de derrière. C'est la position des énormes taureaux de marbre qui couronnent les hautes colonnes de Suze. Un seul animal n'est pas renfermé dans une de ces momies factices, qui contient ordinairement les ossemens plus ou moins complets de cinq à huit individus. Ainsi se trouvent absolument confirmées les affirmations d'Hérodote.

Le bœuf Apis, à sa mort, est toujours momifié séparément et sa momie est facilement reconnaissable au triangle isocèle en toile brune, cousu sur les bandelettes recouvrant la région frontale. Les lieux de sépulture où l'on ensevelissait les restes des bœufs mâles étaient nombreux, car on rencontre un peu partout des cimetières à l'usage de ces animaux renfermant une immense quantité de momies entassées dans de longues galeries creusées à l'extrémité de puits profonds. Les principales de ces nécropoles sont très certainement celles de Sakkara et d'Abousir où les premiers voyageurs qui ont exploré cette région ont vu d'innombrables momies qui, malheureusement, ont été souvent recueillies pour le service des raffineries de sucre. A côté de ces tombes des bœufs vulgaires se trouvaient les Serapeum où étaient ensevelis avec de grands honneurs les restes des Apis sacrés, honorés surtout à Memphis. Les bœufs Apis, comme on le sait par Hérodote, étaient de couleur noire avec des taches blanches disposées régulièrement. Ils avaient sur le front un triangle blanc, et du côté droit, une autre tache en forme de croissant. Les taureaux sacrés, de couleur claire, appelés Mnœvis étaient voués à l'Atoum ou soleil couchant, dieu d'Héliopolis près du Caire. Les nécropoles bovines de cette an-

cienne ville n'ont pas encore pu être découvertes; on ignore donc à quelle race pouvait appartenir le bœuf Mnœvis adoré dans cette localité comme étant l'incarnation du dieu Rà. Cependant, d'après quelques ossemens dorés, trouvés dans un tombeau par M. Maspero, on peut croire que le bœuf Mnœvis était de tout autre race que celle de l'Apis.

Les bœufs dessinés sur les monumens de l'ancienne Égypte, temples ou tombeaux, montrent des animaux de deux formes différentes; la première, la plus commune, est représentée par de grands animaux, toujours très hauts sur jambes, à cornes bien développées, dirigées suivant le plan du front en demi-circonférence, ou disposées en forme de lyre, comme le disent les égyptologues. La seconde race est figurée par des animaux également élancés, mais pourvus de cornes très courtes, dirigées en dehors et en haut. Presque tous ces animaux sont porteurs d'une bosse plus ou moins développée sur le garrot. Dans certains bas-reliefs, les Égyptiens ont figuré une espèce sans cornes, portant une extrémité supérieure de la tête ou chignon très élevé, et qui donne à ces animaux une apparence des plus singulières. Cette année même, nous avons eu la bonne fortune de recevoir des crânes d'animaux analogues renfermés dans la tombe d'une prêtresse de la déesse Hathor. Les Égyptiens avaient donc su, à une époque très reculée, créer, par une sélection habile et judicieuse, une race de bœufs sans cornes, semblable à celle d'Angus si recherchée actuellement par certains éleveurs anglais et normands.

Il est intéressant à noter que, de nos jours, depuis le Caire jusqu'à Wady Halfa, c'est le bœuf à petites cornes (*Bos brachyceros*), de couleur ordinairement rouge foncé, rarement noir et blanc, qui domine dans toutes les campagnes. En Haute-Égypte, nous n'avons pu voir un seul animal à grandes cornes, tel qu'il est si souvent représenté sur les monumens, et semblable à ceux d'Abousir ou de Sakkara. Partout on ne rencontre, aujourd'hui, que le bœuf à petites cornes, de même forme que celui qui se trouve communément dans les vallées du Liban, à la Bekaà ou en Mésopotamie. Seulement, en Égypte, le pelage est généralement noir avec des taches blanches. A cause du manque absolu de bons pâturages, il est toujours d'une taille très inférieure à celui d'Égypte. D'après tous les squelettes momifiés reçus par nous, on peut affirmer que cette race à petites cornes n'était élevée que

très rarement par les habitans de l'ancien Empire. Ces éleveurs distingués ne l'ont point trouvée digne d'être consacrée à la divinité et d'être momifiée avec soin. Ainsi que nous l'avons dit, le bœuf à courtes cornes, représenté sur certaines sculptures, appartient à une autre espèce que celle du *Bos brachyceros* vrai, puisqu'il est représenté portant toujours une bosse très marquée dans la région du garrot. De cette dernière race il n'a jamais été trouvé aucun débris dans les galeries à momies; on peut cependant affirmer que ce n'est pas un zébu importé de l'Inde.

Dans le delta égyptien, depuis le Caire jusqu'à Alexandrie, j'ai rencontré quelquefois des animaux qui m'ont rappelé de loin les bœufs à cornes en lyre des anciennes sculptures. Mais il est certain que ces animaux ont été importés récemment du Soudan où cette espèce se rencontre partout. On a quelquefois affirmé que le bétail égyptien à longues cornes avait été importé à une époque très reculée par une race humaine primitive qui, venant du nord de l'Inde, aurait traversé la Mer-Rouge pour se répandre sur toute l'Afrique orientale. Plus tard, une partie de cette population, faisant une migration nouvelle vers le Nord, serait venue se précipiter sur la population primitive de l'Égypte qui ne possédait pas encore de bœufs à longues cornes. J'avoue que, jusqu'à nouvel ordre, nous ne pouvons pas être partisan de cette hypothèse, qui ne paraît reposer sur aucune donnée positive. Sans preuves bien sérieuses aussi, on a prétendu que les races humaines, les différentes formes animales domestiques, les plantes alimentaires étaient venues de l'Inde pour se répandre dans le monde entier, notamment en Afrique. C'est une affirmation qui ne se fonde que sur des traditions d'une pauvre valeur scientifique, et qui est en contradiction formelle avec la doctrine de l'évolution, montrant que, sans l'aide de migrations, la nature a fait naître, dans des régions très éloignées les unes des autres, par des forces mystérieuses et inconnues, les mêmes types animaux : éléphans, chevaux, bœufs, etc. Ce ne sont pas des migrations qui peuvent expliquer la présence de l'éléphant d'Asie aux Indes, et de l'éléphant à larges oreilles dans le continent africain. Il en est de même pour la race humaine. Jusqu'à ce jour, rien ne prouve que les Proto-Égyptiens préhistoriques soient venus d'Asie. Tous les crânes attribués aux Égyptiens préhistoriques, trouvés dans les anciennes nécropoles de Negadah, de Beith-Allam, de Kawamil, de Silsileh qui m'ont

presque tous passé entre les mains, sont tout simplement, quoi qu'on en ait dit, des crânes de vrais Égyptiens. Il ne peut y avoir de doute à cet égard. Les cadavres de ces anciennes races, dont la haute antiquité n'est pas contestable, sont enterrés sans être embaumés, et dans une attitude spéciale : il ne découle cependant point forcément de ce fait que ces restes humains appartiennent à une race différente de celle des vrais Égyptiens. Cette invasion d'une population asiatique, que nie aussi la linguistique, amenant avec elle des bœufs à longues cornes, est donc une supposition qui nous semble absolument gratuite, que rien jusqu'ici ne semble sérieusement justifier. La vallée du Nil, ainsi que le centre de l'Afrique, jusqu'au lac Tanganika, a joui très probablement, depuis l'époque crétacée, des mêmes conditions climatériques qu'elle présente aujourd'hui, et qu'on ne rencontre nulle part ailleurs à la surface du globe. Dans un tel milieu, d'une stabilité si constante, races humaines et races animales ont dû acquérir des caractères tout à fait spéciaux, en harmonie avec des influences climatériques si remarquables.

On peut donc croire que les prédécesseurs des Égyptiens de Rhamsès se sont formés de toutes pièces, dans la vallée du Nil, de même que leurs bœufs et leurs moutons. Aux époques reculées où se sont déposées les couches les plus superficielles de la période tertiaire, des forces à nous inconnues ont fait naître des Égyptiens dans la vallée du Nil, des nègres dans une partie de l'Afrique centrale, des Berbers dans l'Afrique antérieure, des bœufs à longues cornes qui ont pu à cette époque, naître sur place aussi facilement que dans les montagnes de l'Inde, les plaines de la Perse ou celles de la Mésopotamie. Toute la paléontologie des chevaux et des bœufs, ainsi que les découvertes récentes faites en Égypte sur les formes ancestrales des éléphans africains, semblent prouver cette dernière hypothèse, qui est d'autant plus admissible que les lèvres grosses et fortement retournées, donnent aux Égyptiens anciens ou actuels un caractère africain hors de doute.

Le seul fait indiscutable et important que nous devions retenir ici, après ce long exposé des origines bovines, est que les Égyptiens élevaient presque exclusivement des bœufs à longues cornes de provenance africaine, et que, seulement aujourd'hui, cette race a été remplacée presque partout par celle du bœuf à courtes cornes arrivant d'Asie. Ces bœufs à longues

cornes des anciens Égyptiens sont tout simplement ceux qui habitent par millions depuis Khartoum jusque dans la région des grands lacs et peut-être plus loin encore dans l'Afrique centrale. C'est certainement la race qui est très bien représentée par Schweinfurth dans son célèbre ouvrage sur l'Afrique du centre, de grands bœufs, hauts sur jambes, portant une bosse plus ou moins prononcée, à cornes longues disposées en lyre ou en croissant.

Originaire des régions centrales de l'Afrique, ce bœuf à longues cornes a dû descendre la vallée du Nil, absolument comme le crocodile, l'hippopotame, certains poissons, — ou encore comme les papyrus qui se trouvent dans le bassin du Jourdain, à Tibériade, — quoique ces animaux et ces plantes ne fassent point partie de la faune ou de la flore asiatique. Ils ont dû émigrer dans la région du Nord en suivant tout simplement la vallée du grand fleuve. Et nous savons bien qu'un certain nombre d'égyptologues ne croient pas que les Égyptiens ainsi que leurs bœufs eussent le droit de se considérer comme des autochtones de la vallée du Nil, engendrés les uns les autres par le puissant dieu Rà sur le sol même qu'ils habitaient. Mais nous pensons au contraire que les anciens Égyptiens avaient raison de croire qu'ils s'étaient formés par voie d'évolution naturelle, dans cette étroite vallée du Nil, toujours et partout si semblable à elle-même, de même que leurs bœufs, leurs ânes, et toute la faune qui les entourait dans cette partie privilégiée du continent.

Il est à remarquer que les ânes, si nombreux dans la contrée, figurés partout en longues théories, n'ont jamais été momifiés. Leurs ossemens mêmes, contrairement à ce qui se faisait pour toutes les autres espèces, n'ont pas été recueillis pour recevoir quelque part une sépulture honorable. On n'en a jamais retrouvé aucune trace, et parmi les milliers d'ossemens de mammifères qui nous ont passé sous les yeux, aucun ne pouvait se rapporter à l'âne, ou même au cheval, arrivé bien plus tard en Égypte. On ne peut comprendre la raison de cet ostracisme contre un serviteur si dévoué et si utile. Les ânes étaient-ils trop méprisés pour être momifiés ou même ensevelis? Étaient-ils considérés comme vils ou impurs? Leurs cadavres, comme ceux des vaches, étaient-ils tout simplement jetés dans le grand fleuve, ou bien trouverons-nous peut-être, un jour, quelque vaste nécropole ayant servi à ensevelir les restes de ces animaux?

La gazelle, le bubale, le mouflon à manchettes, les chèvres

et les moutons ont été fréquemment momifiés et présentent la similitude de formes la plus complète avec les espèces actuellement vivantes dans la région. Des milliers de ces animaux, enduits de bitume après la putréfaction des chairs, ou trempés dans des solutions de natron résineux, ont été entourés de bandelettes antiseptiques pour être entassés dans certaines galeries annexées aux temples ou aux nécropoles humaines. L'examen de la denture de beaucoup de ces espèces prouve, avec la dernière évidence, que la plupart de ces animaux, primitivement sauvages dans le pays, vivaient apprivoisés dans des enclos sacrés. Les Égyptiens paraissent avoir eu une véritable passion pour les chats. Ces animaux étaient élevés partout en nombre immense, et leurs momies, remplissent dans certaines localités de vastes galeries, tandis qu'ailleurs, à Beni-Hassan par exemple, elles sont ensevelies au milieu des sables dans une nécropole qui a probablement plusieurs kilomètres de longueur. Dans les maisons vivaient deux espèces différentes : le chat domestique tout à fait semblable au nôtre, mais surtout la grande espèce appelée *Felis maniculata* par les zoologistes et qui vit encore à l'état sauvage dans les forêts du Fayoum, sur les rives de la Mer-Rouge, ainsi qu'en Tripolitaine et en Tunisie. Cet animal, véritable petit tigre, de forte taille, très haut sur jambes, présente un front bombé tout à fait caractéristique. On l'entretenait par milliers dans les villes et les campagnes, non seulement pour faire la chasse aux rats, mais surtout en l'honneur de la déesse Bast dont il était la représentation vivante. Les momies, toujours très soignées, entourées de bandelettes élégamment entre-croisées, renferment des individus de tout âge; des milliers de fœtus sont attachés en paquets, emmaillotés et placés les uns à côté des autres. De petits nouveau-nés remplissent quelquefois la cavité abdominale de grandes chattes admirablement sculptées dans un morceau de bois ou bien reposent dans de minuscules sarcophages, à couvercles cintrés, très grossièrement travaillés et qui semblent avoir été construits par des mains enfantines. Quelquefois les momies portent de grandes oreilles factices qui surmontent de la façon la plus drôle les yeux et la bouche dessinés sur la toile en couleur noire. Ce beau chat maniculé n'est actuellement domestiqué nulle part en Afrique.

Les musaraignes, petits mammifères insectivores qu'on trouve actuellement vivant dans la contrée, ont été fréquemment momi-

fiées, quelquefois isolément, souvent accolées à des hirondelles, des oiseaux de proie, des grenouilles ou même des insectes. Nous les avons rencontrées plusieurs fois dans les gros fuseaux renfermant des oiseaux rapaces englués dans le bitume et provenant de Sakkara. Dans cette même localité on a trouvé des crânes de musaraignes sacrées (*Crocidura religiosa*) dans une momie conique, élégamment enveloppée, imitant celle d'un d'ibis, mais ne contenant que des ossemens brisés du petit mammifère mêlés à des plumes blanches de l'oiseau sacré. Enfin à Thèbes, les momies de cette musaraigne sacrée ont été fréquemment abritées dans de minuscules sarcophages, creusés dans un morceau de bois de sycomore. Cette boîte, d'une seule pièce, est fermée sur le côté par une planchette qui glisse dans des rainures. La momie, soigneusement entourée de bandelettes antiseptiques, fortement dorée, repose dans le fond du sarcophage, qui porte toujours sur sa face supérieure, sculptée en plein bois, une musaraigne de grandeur naturelle, représentant très fidèlement l'animal sacré, et dorée elle-même comme la momie. Souvent, à l'époque gréco-romaine, ces momies sont déposées dans des sarcophages de bronze portant aussi une musaraigne dorée sur une des faces. Il est vraiment bien difficile d'expliquer la raison pour laquelle les Égyptiens ont momifié si soigneusement une grande quantité de ces insectivores absolument insignifians par eux-mêmes. On ne sait si la musaraigne était l'attribut de quelque divinité domestique. Ce petit animal, probablement à cause de sa vie essentiellement nocturne et de son odeur très pénétrante, n'est que très rarement capturé par les chats. Peut-être est-ce la raison qui l'a fait considérer comme animal sacré, tandis que les rats chassés et dévorés par les félins devaient être regardés comme des animaux immondes et par cela même laissés sans sépulture. Il est possible aussi que les musaraignes fussent respectées parce qu'on les croyait hantées par des âmes humaines occupées à accomplir leurs pérégrinations.

Beaucoup d'espèces d'oiseaux, les rapaces surtout, ont été trouvées momifiées en quantités innombrables. Plus de mille individus ont pu être étudiés avec soin au Muséum de Lyon. Les milans, éperviers, aigles et faucons, ordinairement conservés séparément, ont été plongés dans le bitume liquide, puis enveloppés de bandelettes. Les yeux sont figurés à l'extérieur par deux petits disques en étoffe d'une couleur différente. Lorsque l'oiseau

est débarrassé de son enveloppe, il apparaît les ailes serrées contre le corps, les pattes allongées. D'autres fois, les torses étant repliés sur les jambes, les doigts se trouvent ramenés au niveau du sternum entre le corps et les ailes. Souvent les oiseaux rapaces, au nombre de vingt à quarante individus, sont momifiés en formant une masse compacte. Ils sont alors serrés les uns contre les autres, solidement collés par une sauce bitumineuse appliquée à chaud, et disposés en énormes fuseaux longs d'un mètre et demi environ. Les plumes, quoique tachées par le bitume, sont toujours très bien conservées. Ordinairement au milieu de ce fuseau se trouve un oiseau d'un autre ordre, une hirondelle accompagnée d'une dent de crocodile. La plupart des squelettes de ces animaux, montés avec le plus grand soin, ont pu être comparés à ceux des espèces congénères de l'époque actuelle. Le résultat de cette confrontation a été absolument négatif au point de vue d'un changement morphologique dans le système osseux. Ces espèces ressemblent entièrement à celles qui vivent encore en Égypte et qui, à certaines époques de l'année, apparaissent en grand nombre dans les plaines cultivées ou sur les rochers des déserts. On peut se demander par quels procédés les Égyptiens réussissaient à se procurer tant d'oiseaux rapaces diurnes ou nocturnes, dont les différentes espèces, toujours extrêmement sauvages, se laissent approcher si difficilement. Quelques-uns ont pu être tués avec de courts bâtons courbes, lancés avec force, sorte de *boomerangs*, presque semblables à ceux dont se servent les Australiens : des blessures profondes, ainsi que des fractures faciles à constater en font foi. D'autres étaient probablement pris avec des filets ou des pièges très ingénieux qui sont souvent figurés dans les tombes. Récemment nous avons reçu un envoi très intéressant de M. Maspero. Il consiste en un nombre considérable d'ossemens de vautours, provenant de cinquante individus au moins, trouvés dans un tombeau très ancien, découvert à Zaouiet el Aryan, non loin de Sakkara. Ces os étaient placés à côté de vases en albâtre très grossièrement travaillés. Ils ne provenaient pas d'animaux momifiés, mais ils avaient été certainement extraits d'oiseaux ayant été enterrés et dont les chairs tombées en putréfaction ont laissé les squelettes désarticulés, mais parfaitement propres. Ceux-ci n'ont pas été badigeonnés de bitume, ni trempés dans la solution antiseptique de natron résineux. Nous avons pu reconnaître, dans ce mélange

d'ossemens de vautours, les restes du Percnoptère, espèce très commune de nos jours; ceux du vautour jaune qu'on voit partout dépecer les animaux morts déposés sur les délaissés du Nil; et ceux de l'énorme Otogyps auriculaire dont l'envergure mesure près de six pieds. Cet animal paraît actuellement rare en Égypte; je ne l'ai vu que deux fois sur le Nil Bleu dans les environs de Khartoum. Il a un bec fort comme celui du condor, et son crâne absolument chauve a un diamètre de près de dix centimètres. Il est impossible de deviner pour quelle raison tous ces restes de vautours ont été ensevelis dans la tombe de Zaouiet el Aryan.

Les ibis sacrés, momifiés en nombre immense dans toute l'Égypte, sont entourés de fines bandelettes formant des losanges élégans de teintes différentes. Beaucoup de ces momies isolées sont fausses. Lorsqu'on les déroule, on trouve des plumes de pigeons recouvrant un fragment de brique, tandis que la tête, factice aussi, est modelée en chiffons enroulés présentant les deux yeux dessinés à l'encre noire et portant en avant un long morceau de roseau figurant le bec de l'oiseau appliqué contre la région ventrale. Dans d'autres localités, les corps de plusieurs de ces ibis, simplement trempés dans une solution de natron résineux, ont été enfermés dans de grandes jarres, d'une forme particulière, en terre rougeâtre, grossièrement tournées et fermées par une couche de plâtre très habilement appliquée. Dans certaines galeries, à Sakkara par exemple, ces pots placés les uns à côté des autres en nombreuses couches superposées, remplissent par milliers de longues galeries. Quelques-uns de ces vases renferment exclusivement des œufs d'ibis encore très bien conservés. L'examen attentif d'un très grand nombre d'ossemens nous a fait voir que l'ibis actuel, qui ne se trouve plus que sur le Nil Bleu du côté de l'Abyssinie et sur le Nil Blanc dans la région de Fachoda, a les tarses bien moins longs que ceux de l'ibis antique. On peut croire que cette modification anatomique importante est due à des conditions d'existence spéciales. Peut-être le grand développement des membres postérieurs chez l'ibis ancien était-il dû au genre de vie de cet oiseau dans l'Égypte Pharaonique où cet animal se multipliait librement et en grand nombre, respecté des habitans. Confiant dans la sécurité complète dont il jouissait, il nichait jusque dans les villes et trouvait une nourriture facile sur les bords des canaux et des lacs. L'ibis paraît s'être peu à peu habitué à cette vie et a dû rester très cer-

tainement, en Égypte, pendant des siècles, dans un état de demi-domestication. Chez cet oiseau pourvu d'une nourriture abondante, marchant plus qu'il ne volait, il semble naturel de trouver les membres postérieurs plus développés que chez les ibis actuels, traqués par les chasseurs, obligés de se déplacer constamment à la recherche de la nourriture.

Les anciens Égyptiens semblent avoir eu la plus grande vénération pour un superbe poisson de la famille des Percoïdes, le *Lates Niloticus*, qui habite encore en quantités prodigieuses les eaux du grand fleuve dans la Haute-Égypte. Certaines villes, entre autres Esnèh, vouaient un culte spécial à cette espèce. Non seulement les habitans honoraient le poisson vivant, mais encore, par d'ingénieux procédés de momification, ils s'efforçaient de le préserver de toute destruction lorsqu'il était capturé. Et cependant, par une contradiction singulière, cet animal passait dans certaines localités pour un aliment impur, dont l'usage était interdit aux prêtres, probablement parce que ces animaux étaient accusés d'avoir dévoré certaines parties du corps d'Osiris. Ainsi réduits à l'état de momies, entourés soigneusement de bandelettes de lin trempées dans du natron antiseptique, ils présentent toutes les tailles, depuis quelques centimètres jusqu'à deux mètres de longueur. On trouve aussi, enterrées dans le sable, à côté des poissons adultes, des sphères de la grosseur des deux poings, formées de tiges de papyrus entrelacées avec des bandelettes ; ces boules sont creuses et renferment plusieurs centaines et quelquefois plusieurs milliers d'alevins de lates dont beaucoup, longs de quelques millimètres seulement, viennent à peine de sortir de l'œuf. Ces poissons, qui sont admirablement conservés et dont la chair renferme encore beaucoup de substances nutritives, ne présentent aucune différence avec les lates actuellement pêchés dans le Nil, surtout au milieu des rochers de la seconde cataracte, où leur taille devient énorme et où ils servent à l'alimentation des crocodiles encore nombreux dans cette localité.

Le crocodile était consacré au dieu Sebek. Les anciens Égyptiens, quand bien même ils en nourrissaient un très grand nombre dans les lacs sacrés situés près des sanctuaires, paraissent l'avoir beaucoup redouté et le conjuraient à l'aide de formules magiques. Ce saurien, toujours affamé, devait dévorer beaucoup de femmes et d'enfans. Il pullulait dans les eaux du Nil ou dans les canaux jusqu'à l'extrémité nord du Delta où il se ren-

contrait encore au commencement du siècle passé. Sa férocité n'empêchait point les Égyptiens de le momifier en très grandes quantités, mais on ne sait encore dans quelle intention. Ses dépouilles remplissent d'immenses galeries, quelquefois des grottes naturelles comme à Màabdé près de Monfalout, où une caverne, qui s'enfonce profondément dans la montagne, en renferme probablement des centaines de mille mêlés à des momies humaines. A côté de ces grands et gros animaux, on trouve d'innombrables paquets en forme de fuseaux, maintenus par des tiges de papyrus, renfermant vingt-cinq petits crocodiles collés ensemble par le bitume; quelquefois ils sont placés sur de petites corbeilles tissées en écorces contenant des œufs du saurien et dans l'intérieur desquels on trouve encore les embryons bien conservés. Ces animaux, malgré leur haute antiquité, ne montrent aucune différence avec ceux qui vivent actuellement au milieu des rapides de la seconde cataracte ainsi que dans les régions supérieures des deux Nils. Le régime et la température des eaux n'ayant probablement jamais changé depuis des milliers d'années, le type du crocodile est resté absolument le même.

Les momies de singes sont presque toujours des momies de cynocéphale ou d'une petite espèce de cercopithèque. Le premier était consacré au dieu Thot, l'écrivain des paroles divines, et aussi le dieu des écrivains, toujours présent à la scène du jugement dernier au moment où l'on pèse dans les balances divines les bonnes et les mauvaises actions de l'âme du défunt. Thot était représenté le plus souvent sous la forme d'un singe cynocéphale, mais quelquefois aussi sous celle d'un singe cercopithèque à longue queue. Quoique les Égyptiens paraissent avoir élevé fréquemment des singes soit chez des particuliers, soit dans les enceintes sacrées, les momies en sont cependant très rares; elles étaient souvent conservées dans des cavités creusées dans le dos de gros singes sculptés en pierre ou en granit et toujours assis dans une attitude contemplative comme ceux que l'on peut encore voir au Musée du Caire. Nous avons reçu récemment une momie de singe contenue dans un sarcophage en bois représentant un cynocéphale assis. La radiographie nous a bien montré qu'elle renfermait un singe, mais un singe privé de crâne et de cou. Nous avons alors, sur la partie antérieure de la momie, coupé avec soin les nombreuses bandelettes résineuses, fortement collées, formant une paroi protectrice très épaisse. Quelle

n'a pas été notre satisfaction, de mettre à nu un petit singe admirablement momifié, et dont le corps ainsi que les membres étaient recouverts séparément de bandelettes très bien enroulées ! Mais le cou, la tête et la queue manquaient. Un cou et une tête savamment modelés en toile gommée remplaçaient ces organes absens. Le profil de la face, absolument humain, ressemble d'une manière frappante à celui d'un Indien de l'Amérique du Sud, avec un grand nez fortement busqué. Les avant-bras et les mains sont croisés sur la poitrine, les jambes fléchies comme celles d'un fœtus. La radiographie ainsi que la forme des ongles nous ont fait voir que nous n'avions pas sous les yeux une momie d'un jeune enfant, mais bien celle d'un *Cercopithecus sabaeus*, petite espèce simienne qui habite actuellement le Soudan et le Sennar, d'où on l'apporte fréquemment en Égypte.

Une autre momie de singe cercopithèque est encore plus intéressante. Les membres sont simplement recouverts par la peau desséchée. Les bras sont croisés sur la poitrine, tandis que les jambes rapprochées et étendues sont terminées par de véritables pieds humains admirablement modelés et fixés par des chevilles enfoncées dans les cous-de-pied.

Malgré la rareté des momies de singes dans les musées, nous pensions bien qu'il devait se trouver quelque part une nécropole réservée à leur ensevelissement. On citait Hermopolis, près de Roda, où cependant aucune fouille régulière n'avait été tentée. Dans sa grande carte des montagnes thébaines, Wilkinson indiquait trois tombes de singes au sud de ces collines rocheuses. Mais personne ne savait où pouvait bien se trouver cet emplacement assez vaguement dessiné sur une carte souvent incomplète et inexacte. Cette année même, au mois de février, après plusieurs jours de recherches et de sondages infructueux dans les nombreux vallons situés au sud de la vallée des Reines, nous avons eu l'heureuse chance de découvrir la nécropole des représentans du dieu Thot dans un ravin extrêmement sauvage qui se trouve tout au sud des rochers thébains, immédiatement avant la grande dépression dans laquelle passe la route de Farchout.

Cette vallée, des plus pittoresques, est bornée à droite et à gauche par d'énormes falaises formées de conglomérats quaternaires. C'est à la base de ces rochers que nous avons découvert des centaines de tombes renfermant des restes de singes cyno-

céphales. Ces fosses, malheureusement peu profondes, ont été à certaines époques envahies par les eaux : aussi les momies simiennes sont-elles la plupart du temps très altérées. Toutes semblent avoir été préparées avec assez peu de soin. Quelques-unes sont ensevelies simplement dans les débris pierreux qui tombent de la montagne, ou bien sont renfermées dans de grossières caisses en bois, dans des sarcophages en terre cuite; enfin d'autres, embaumées plus convenablement, après avoir été entourées de bandelettes trempées dans le bitume, ont été placées accroupies dans de grandes jarres, à la manière des momies péruviennes, les bras ramenés sur la poitrine et les genoux repliés à la hauteur du ventre. Dans ces sarcophages, nous avons trouvé souvent des fleurs et presque toujours de nombreuses graines de *Balanites egyptiaca*, dont les germes ont été soigneusement enlevés avec un instrument perforant, comme si on avait voulu éviter qu'une graine vivante pût germer dans un lieu habité par la mort.

Aucun objet, aucune inscription, dans cette vallée déserte et qui n'est jamais visitée aujourd'hui, ne nous a permis de préciser même approximativement la date de ces tombes. Nous avons trouvé cependant au milieu des rochers, non loin de là, une stèle d'offrandes brisée, sur le rebord de laquelle les égyptologues ont lu les cartouches du roi éthiopien *Kaschta* et de sa fille *Amenritis* de la XXVIe dynastie. Cette pièce, actuellement au musée du Caire, a-t-elle quelque rapport avec la nécropole des singes, c'est ce que nous n'avons pu savoir.

Dans le tombeau de Maher-Pra, à Thèbes, datant de l'époque d'Amenophis III, de la XVIIIe dynastie, on a trouvé une quantité d'offrandes funéraires constituées par des corps d'oiseaux ou par des fragmens de chair musculaire de mammifères momifiés par le trempage dans des solutions de natron résineux. Ces offrandes sont disposées dans neuf boîtes ayant la forme de petits sarcophages à couvercles, taillés dans des blocs de bois de figuiers sycomores. L'un d'eux renferme une oie de moyenne taille, privée de tête, mais qu'on peut très exactement rapporter à l'espèce encore commune en Égypte, appelée *Anser albifrons*. Les avant-bras et les tarses, le cou et la tête ont été enlevés absolument comme le font les cuisinières de nos jours, lorsqu'elles vont mettre une oie à la broche. L'animal a été entièrement vidé, et, dans l'intérieur de la cavité du corps, on a placé le gésier, le foie

et le cœur attachés l'un à l'autre par des ficelles tordues qui ont dû servir à les tremper dans la solution antiseptique. La momification de cette oie est vraiment extraordinaire; elle date de 4 000 ans au moins, et cependant la peau a conservé toute sa souplesse et présente les papilles épidermiques avec toute leur netteté. L'épiderme est coloré en jaune clair par le natron résineux. Les bandelettes entourant cette pièce remarquable sont en toile d'une longueur de trois mètres et demi. Dans des coffres grossiers placés sur le sol sablonneux se trouvaient plus de deux cents pièces de viande conservées par le trempage dans le natron et présentant à peu près la même disposition que celles qui sont actuellement débitées par nos bouchers. Elles se composent exclusivement de quartiers de veau, de bœuf et de quelques fragmens d'os et de chair d'oiseau. Ces derniers ossemens et muscles plus ou moins brisés appartiennent tous à des oies. Parmi ces débris, on trouve des os de toutes les parties du corps, à l'exception de la tête, du cou, des extrémités des ailes et des pattes. Le bœuf et le veau ont fourni toutes les autres offrandes qui se composent de blocs de chair et d'os empruntés à presque toutes les régions du corps. Un certain nombre de muscles ou de fragmens de muscles ont été préparés isolément, c'est-à-dire détachés des os préalablement à leur mise en conserve. Ce sont des quartiers de chair salés et desséchés, portant, le plus souvent, la trace des liens qui ont servi à les suspendre pendant le trempage dans les saumures antiseptiques. La plupart des ossemens appartiennent à un bœuf de petite race, environ de la taille de celle de Syrie.

La tombe de Maher-Pra renfermait un mobilier funéraire des plus riches et des plus intéressans qui remplit actuellement plusieurs grandes vitrines du Musée du Caire. Mais elle contenait encore dix grandes jarres en terre, bouchées avec soin, pleines d'une matière pulvérulente jaunâtre qu'on soupçonnait être employée à la momification. Mon collègue à la faculté de Lyon, M. le professeur Hugounenq, a bien voulu en faire l'analyse exacte. Cette substance est ainsi composée :

Résine odorante		19
Débris organiques		3
Sable et argile		12
Natron, c'est-à-dire	Chlorure de potassium	14
	Sulfate de sodium	22
	Sesquicarbonate de sodium	17

Il a été facile de séparer la résine mêlée au natron. En tenant compte des modifications que le milieu et le temps ont dû apporter à son odeur, on peut cependant affirmer que cette substance n'est pas de la résine de cèdre, qui du reste n'a jamais vécu en Égypte. Elle paraît plutôt être un extrait de diverses substances aromatiques. La myrrhe devait dominer dans ce mélange, mais accompagnée d'oliban et de bdellium. Les Balsamodendron et Roswellia, arbres producteurs de ces gommes-résines, vivent en Nubie, Abyssinie et Arabie Heureuse. Ils fournissent cette myrrhe si recherchée, dès la plus haute antiquité, par les populations de l'Orient. La poudre antiseptique en question renferme des débris de tissus parenchymateux; ces tissus contiennent de nombreux grains d'amidon, appartenant certainement à des rhizomes odorans du cyperus rond qui se rencontre encore aujourd'hui en très grande quantité en Égypte et en Libye. La poudre odorante renfermée dans les amphores de Maher-Pra, lorsqu'on la dissout dans l'eau, colore en brun les morceaux de toile qu'on y plonge. Ces tissus présentent alors la même coloration que les bandelettes des momies, coloration et odeur dues au savon alcalin produit par la résine mélangée au natron.

D'après tout ce qu'il nous a été possible de constater, les Égyptiens momifiaient non seulement certaines espèces animales directement consacrées aux divinités, mais presque tous les animaux qui vivaient autour d'eux. Ce qu'il a été dépensé de toile de lin pour entourer les momies humaines ainsi que celles des animaux, qui pendant tant de milliers d'années ont été cachées dans les sables des déserts ou dans les galeries des nécropoles, est quelque chose de vraiment prodigieux. Pour habiller une seule momie humaine, il faut au moins, d'après mes mesures, 70 mètres d'une toile large de 30 centimètres. Pour les momies des bœufs, on employait près de 200 mètres d'une toile de même largeur. Les tisserands devaient donc être très nombreux dans l'ancienne Égypte, et leurs métiers si simples et si ingénieux ne devaient point chômer souvent.

On doit se demander à quelle fin ce peuple si intelligent s'est livré, seul au monde, à une pratique aussi extraordinaire; quelles sont les idées philosophiques ou religieuses qui lui ont fait trouver les moyens les plus pratiques, les plus scientifiques pour empêcher la disparition des cadavres des hommes et des

animaux par le travail des microbes de la putréfaction. Les inscriptions murales comme les papyrus sont muets sur ce point et ne peuvent en rien faciliter la solution de ce problème obscur. Il nous est malheureusement presque impossible, au xxe siècle, de pénétrer dans les idées ou la foi religieuse des hommes qui vivaient il y a sept ou huit mille ans; qui se trouvaient dans des conditions biologiques absolument différentes de celles où nous vivons actuellement; et chez lesquels la vitalité des croyances premières devait se transmettre de générations en générations avec une énergie toute spéciale. Nous ne pouvons admettre, comme le fait remarquer M. Pierret, que ce peuple, dont les anciens sont unanimes à vanter la sagesse, ait adoré les animaux. Aucun texte, aucune inscription ne peut faire croire à une pratique aussi absurde pour des hommes si bien doués. Quelques savans pensent que les Égyptiens n'étant pas capables de différencier par l'expression du visage humain les membres de leur Panthéon, ont placé sur les statues de leurs dieux des têtes d'animaux afin de mieux les distinguer les uns des autres. Ces animaux seraient ainsi devenus sacrés et auraient été l'objet d'un culte superstitieux, exploité plus tard par la classe des prêtres. Il n'est évidemment pas possible d'accepter cette explication. Les Égyptiens, de tout temps, ont été d'habiles sculpteurs, des artistes de premier ordre. La statuette du scribe du Louvre, celle du Cheik el Beled du Caire, ainsi que les admirables bas-reliefs de la tombe de Ti, ou ceux du temple de Nefertari à Abou Simbel, ne permettent pas de croire que ce soit par impuissance à différencier les traits de leurs dieux, que les Égyptiens ont affublé ces derniers de têtes d'animaux. Je crois que c'est bien plutôt le privilège attribué aux dieux de pouvoir revêtir telle ou telle forme animale, qui les a fait représenter avec ces masques bizarres, à peu près toujours les mêmes, mais pouvant cependant changer suivant les localités ou les époques de la vie du peuple. Les dieux, comme les hommes, pouvaient s'incarner dans certains êtres; cela résulte directement du dogme de la métempsycose, auquel on a paru jusqu'ici attacher trop peu d'importance.

Les Égyptiens, en effet, croyaient à la transmigration de l'âme humaine dans le corps des animaux. Certains chapitres du *Livre des Morts* sont consacrés à la transformation de l'homme en épervier, vanneau, hirondelle, serpent, crocodile, lotus, etc.

Les élus avaient la faculté de prendre toutes les formes qu'ils désiraient et de revenir ainsi sur la terre. Ce que rapporte Hérodote est très explicite à cet égard : « Les Égyptiens, dit-il, sont les premiers qui aient parlé de cette doctrine selon laquelle l'âme humaine est immortelle et, après la destruction du corps, entre toujours en un autre être naissant. Lorsqu'elle a parcouru tous les animaux de la terre, de la mer, et tous les oiseaux, elle rentre dans un corps humain ; le circuit complet dure trois mille ans. » L'affirmation formelle d'Hérodote ne peut laisser aucun doute à l'égard de la croyance générale des Égyptiens à la métempsycose. Cet historien est trop exact pour ne pas avoir rapporté très fidèlement ce que les prêtres lui ont enseigné à Héliopolis, à Memphis et à Thèbes.

Le corps du riche, après avoir été momifié suivant les indications du chacal Anubis, l'inventeur des pratiques de l'embaumement, était donc placé très profondément sous terre, dans une chambre funéraire admirablement cachée, à l'abri des atteintes de l'air et des tentatives sacrilèges des violateurs de sépultures. L'âme du mort n'était pas tourmentée par la crainte de voir le corps tomber en poussière sous l'influence des agens destructeurs. Elle restait dans la tombe, tout près de la momie que ne pouvait plus faire disparaître la putréfaction, et, comme le dit M. Maspero, « l'âme vivait à côté de la momie comme dans une maison éternelle qu'elle possédait sur les confins du monde invisible et du monde réel. »

Mais de leur côté, que devenaient les âmes des pauvres hères dont les momies, grossièrement protégées, étaient entassées les unes sur les autres avec celles des crocodiles ou des bœufs, dans des grottes ou des galeries profondes? Il est bien probable que ces âmes passaient, comme le dit Hérodote, dans un animal quelconque, et successivement, pendant un cycle de trois mille ans, habitaient les corps de certaines espèces vivant sur la terre, dans les eaux ou dans les airs. Cette croyance explique aussi l'embaumement des sphères creuses remplies de jeunes alevins du poisson *Lates*. Hérodote, en effet, dit : « L'âme entre dans un être naissant. » Ces petits poissons, dont beaucoup viennent à peine de sortir de l'œuf, devaient donc être hantés par des âmes humaines. De là cette momification tout à fait extraordinaire de ces êtres à peine nés. Les Égyptiens ne devaient donc pas laisser disparaître par la putréfaction les corps de ces animaux habités

par les esprits de leurs parens, de leurs amis, de leurs concitoyens. C'est la raison, croyons-nous, pour laquelle ils momifiaient par différens procédés presque tous les animaux, à l'exception de quelques espèces dont nous n'avons retrouvé aucune trace, tels que les ânes, les porcs, les chameaux, etc.

Les découvertes futures pourront peut-être mieux nous faire comprendre les idées qui poussaient les Égyptiens, seuls dans le monde antique, à se livrer à cette bizarre pratique de l'embaumement des animaux. Le travail que nous venons de faire n'est que le début de recherches qui devront se poursuivre en Haute-Égypte, à Abydos, à Behnesa, l'antique Oxyrrhynchos, à Thèbes surtout où les galeries souterraines doivent renfermer des richesses absolument inconnues, parmi lesquelles se trouveront certainement nombre d'espèces animales momifiées, que nous n'avons pas rencontrées dans les nécropoles de la Basse-Égypte, de Sakkara, d'Abousir et d'Esnèh. Nous espérons pouvoir entreprendre prochainement ces nouvelles fouilles, grâce à l'amicale bienveillance de M. Maspero qui a bien voulu, depuis deux ans, seconder nos efforts, nous aider de sa grande expérience, et aplanir, pour nous, tous les obstacles qui pouvaient entraver nos travaux.

Dr Lortet.

GEORGE SAND ET SA FILLE

D'APRÈS LEUR CORRESPONDANCE INÉDITE [1]

III

APRÈS LE DEUIL. — VOYAGES. — ESSAIS LITTÉRAIRES DERNIÈRES LETTRES (1855-1873).

« Je l'ai mise au monde, je l'ai nourrie, fouettée, adorée, gâtée, grondée, punie, pardonnée, et avec tout cela je ne la connais pas du tout... »
(G. Sand à Solange, 16 juin 1858.)

I

La mort subite de Jeanne Clésinger (13 janvier 1855), au début d'une année qui semblait pleine de promesses, avait foudroyé la mère et la grand'mère. La correspondance de George Sand et de Solange nous montre la persistance de cette prostration. « Je vais tous les jours pleurer dans le chalet toute seule, écrit George Sand le 12 février. Je ne peux pas prendre le dessus. Je suis trop vieille pour me consoler. » Encore la grand'mère est-elle moins à plaindre que la mère. Car cette mère, en perdant son enfant, a perdu la direction même de sa vie. Elle est libre, il est vrai, après avoir été esclave de son mari, et esclave maltraitée. Mais cette liberté, qu'en faire désormais? L'ennui, le dévorant ennui, cet ennemi personnel qui la poursuit depuis l'adolescence ne va-t-il pas de nouveau s'abattre sur elle? Quel but assigner à sa

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er mars.

vie? Quelle activité lui prescrire? Ce cœur brisé ne va-t-il pas glisser peu à peu au culte amollissant, inerte, de sa propre souffrance?

George Sand le craint; mais elle veille. Sans vouloir détourner sa fille d'une douleur trop naturelle, elle la met en garde à l'occasion contre certaines complaisances inutilement accordées à son deuil. Son regard redresse et élève le regard de Solange. Si sa fille lui envoie le moulage des mains de l'enfant chérie, elle comprend et remercie, mais regrette « que cela soit comme poli et arrangé après coup par le mouleur. Cela n'a pas la vérité des deux charmantes petites menottes de son premier âge. Chère petite fille! Je ne crois pas que notre esprit aille en dormant dans un autre monde: mais il ira pour tout à fait, et nous l'y retrouverons grande, belle, et se souvenant de nous. Nous ne devrions donc pas avoir tant de chagrin; mais Dieu veut que nous en ayons et que nous le bénissions quand même (20 février 1855). » Ces lignes peuvent servir à dater les pages où elle raconte la vision qu'elle eut d'une Jeanne grande, belle, habitant un monde supérieur, et tout étonnée des larmes de sa grand'mère (1). Pages elles-mêmes inachevées, comme sont nos douleurs, imprécises comme sont nos espoirs! Si tout commence ici-bas, tout finit ailleurs. La force de cette conviction soutint George Sand, et l'éleva au-dessus de ces manifestations dont la piété ne déguise pas toujours assez la petitesse.

Son souvenir, à elle, était fait de transfiguration et d'idéal. Elle poursuivait, ai-je dit plus haut, crayon en main, les traits de l'enfant disparue. Était-ce pour la certitude de les saisir, ou pour la douceur de les caresser? Solange lui offre une précision, et quelle précision! le visage moulé de la petite morte.

Ne m'apporte pas *ce masque*, non! je ne veux pas le voir! Je cherche et retrouve sa figure sur des petits bouts de papier avec Manceau. Nous la voyons sous tous ses aspects différens. (24 février 1855.)

Il ne faut donc point s'étonner qu'au mois de janvier suivant, voyant Solange préparer un voyage à Nohant pour le triste anniversaire, elle s'attache à l'en détourner :

Laisse-moi te déconseiller ce voyage. Il te fatiguera et te fera du mal. L'âme de notre chère enfant est avec nous, partout et à toute heure. Sa

(1) *Souvenirs et Idées*, 1904.

tombe n'est qu'un objet à respecter. *Le respect des tombeaux, oui, mais pas le culte.* Il serait puéril. Et cette visite où tu n'auras aucun de nous pour partager ta douleur [George Sand est à Paris quand elle écrit ces lignes] sera une souffrance sans fruit pour ton âme. Ajoute à cela le froid, la lassitude. Si tu veux me rendre moins triste ce jour-là, tu y renonceras. D'ailleurs, que signifie un anniversaire? Est-ce parce que le temps a marqué un certain nombre de jours et d'heures, que nous devons sentir une perte plus cruelle? N'est-ce pas tous les jours l'anniversaire d'un tel malheur? Les regrets sérieux n'ont pas de préjugés, et ne recherchent pas les crises à heure fixe.

Je t'embrasse. Viens dîner aujourd'hui, si tu es libre. (9 janvier 1856.)

Solange ne se laissa pas convaincre. La douleur est individuelle, comme la maladie : chacun la traite suivant son tempérament. Elle alla donc à Nohant. Comme elle s'attarde, sa mère la rappelle :

Laisse les choses dans l'état où elles sont, ma chère fille. Laisse dans cet endroit la croix que tu as apportée. Je la ferai placer pour le mieux quand j'y serai. Jusque-là, j'ai défendu aux ouvriers et au jardinier de rien faire sans mon ordre. Reviens, car tu ne fais que t'enrhumer là-bas. Je t'embrasse. (15 janvier 1856.)

L'année suivante, même intention chez Solange, même souhait exprimé par sa mère avec quelque chose de plus.

Je te prie de ne pas venir pour cet anniversaire dont *l'établissement* me serait douloureux, et contrarierait toutes mes notions et toutes mes idées. Tu le sais. Et tu sais aussi que j'ai d'autres raisons pour éloigner ton retour ici. Tu me ferais beaucoup de chagrin en insistant et en venant au pays dans les circonstances actuelles. J'espère que tu ne trouverais aucune satisfaction à m'affliger. Je ne veux pas croire que cela soit possible.

Je t'embrasse et pense te revoir à Paris, bientôt, bien que je ne m'annonce encore à personne. (3 janvier 1857.)

L'insistance particulière de George Sand s'explique cette fois par la disposition du cimetière de famille, qui ouvrait sur la propriété de Nohant; le terrain avait été pris en enclave sur cette propriété. Il était cependant contigu au cimetière du village : seule une légère haie vive l'en séparait. Il fallait donc passer par l'habitation et par le jardin, pour gagner la porte privée ; sinon, éviter ostensiblement le château, faire le tour, traverser tout le champ du repos, et franchir la haie pour arriver à la petite tombe. Cette double alternative peinait également George Sand. Sa lettre d'ailleurs peina non moins Solange, qui accomplit en

dépit de sa mère, cette fois encore, son pèlerinage. Mais ce ne fut pas, comme George Sand le craignait, une chose « établie. » Nous ne retrouvons plus trace, désormais, de ces démonstrations à jour fixe. Solange était occupée ailleurs, ou voyageait, ou se distrayait. Elle n'oubliait pas pour cela. Elle n'oublia jamais. Jusqu'à la fin de sa vie assez incohérente, ce fut la plaie vive de son cœur. Elle renonça simplement à cette pratique extérieure, comme à d'autres. Elle donnait ainsi raison à sa mère, avec le temps. Mais le temps n'adoucit jamais la souffrance intérieure qui la poignait à la vue des enfans des autres. Toute sa vie, elle fut la mère douloureuse qui écrivait, en 1856 :

J'ai, au moment où je m'en gare le moins, des émotions violentes qui ressemblent à des coups de poignard. Il y en a qui ont des jupes courtes, des petites démarches cambrées qui me font illusion. Je les suis pendant un temps comme si c'était à moi, et puis je me précipite pour voir leur visage : et, en découvrant que ce n'est pas celui que je cherche, je deviens si féroce que j'étranglerais volontiers l'enfant qui m'a fait illusion.

Nous n'avons pas la réponse de George Sand à cette lettre. Sûrement, elle ne laissa point passer sans remontrance une telle violence de regrets. Mais quoi ! si Solange n'était point personnelle et emportée jusque dans un sentiment désintéressé par nature, elle ne serait point Solange. Elle souffrit assez de cette disposition pour qu'on lui soit indulgent.

Un indice plus grave est dans la phrase que l'on a lue plus haut : « Tu sais aussi que j'ai d'autres raisons pour éloigner ton retour ici. » Plus tard, en 1861, quand Solange voudra acheter un coin de terrain en Berry, et s'établir aux portes de Nohant, sa mère s'y refusera, et lui intimera en quelque sorte l'ordre de n'en rien faire. Pourtant, toutes les fois qu'elle le peut, entre 1855 et 1861, elle laisse venir, et même appelle sa fille chez elle. Ce sont les bons momens de Solange ; ce sont aussi les seuls où sa mère n'a pas d'inquiétudes à son sujet. Mais George Sand, dont la vie est chargée de travail et d'obligations, n'entend point être à la merci d'un coup de tête, d'une fantaisie. Elle choisit ses momens, elle fixe ses dates, et parfois ses conditions. Solange est à Nohant « chez sa mère, » et non chez elle ; on l'invite, elle ne s'invite pas. Précaution que George Sand jugea indispensable, et non pas seulement pour sauvegarder la liberté de son travail. Elle voulait aussi que Solange méritât Nohant, et reconnût par

un effort de caractère la faveur qui lui était accordée. Les raisons de cette politique maternelle se devinent, et nous n'y toucherons que d'une main légère. Il suffit d'indiquer que George Sand « retint » longtemps Solange par Nohant; et que la fréquence ou la rareté des apparitions de Solange à Nohant, à partir d'une certaine date, fixe en quelque sorte le baromètre de sa vie morale. Trop de lettres ont d'ailleurs disparu, sur la période dangereuse, dans cette double correspondance, pour que nous puissions faire autre chose que donner à ce sujet une simple indication.

Ainsi, très vite après la mort de l'enfant, nous percevons avec netteté ce qui unira toujours ces deux femmes, soit dans la communauté du souvenir, soit dans l'affection naturelle, et ce qui les empêchera toujours d'être cœur contre cœur, et surtout conscience contre conscience. Bientôt, il y aura tout un côté de la vie de sa fille que sa mère désirera ignorer, et la distance s'allongera entre elles. George Sand déclarera expressément à sa fille ne pas vouloir connaître l'usage qu'elle fait de sa liberté, trop sûre qu'elle serait d'avoir à blâmer; et la conversation, détournée du terrain moral où la mère l'avait longtemps maintenue, oscillera désormais vers les voyages, la politique, pour se fixer enfin, avec une insistance significative, sur les sujets de littérature. Mais n'anticipons point, et voyons comment, de ces deux âmes accablées par l'épreuve, l'une se releva assez rapidement dans un sursaut d'énergie, tandis que l'autre, après avoir longtemps plié sous son dolent ennui, promenait en divers lieux sa tristesse et finissait par s'imposer d'utiles distractions.

II

Après six semaines de torpeur, George Sand comprit qu'il lui fallait s'arracher de Nohant. Une diversion violente pouvait seule la ranimer. Elle résolut de retourner en Italie, dans cette Italie dont son imagination toujours fraîche avait gardé, malgré vingt ans écoulés, un véritable éblouissement. Cette fois, elle voulait faire connaissance avec Rome et ses environs. Ce n'était pas petite affaire qu'un tel voyage; car elle ne se séparait point de ses compagnons habituels : son fils d'abord, puis Manceau, son factotum, devenu indispensable à sa vie par ses offices de tous les instans, et même, du moins une partie du trajet, ses hôtes

ordinaires, le journaliste Victor Borie, et le peintre Eugène Lambert. Ce fut sans doute l'*Histoire de ma vie*, qu'elle appelle quelque part « une assez bonne affaire, » qui défraya ce déplacement. Elle comptait néanmoins, autant qu'il était dans sa nature de le faire; sa dépense, calculée à l'avance, laissait le moins possible à l'imprévu.

Le 18 mars au soir, elle arrivait à Rome. Son plan était de n'y séjourner que huit jours, puis de visiter Florence, et enfin de s'établir à la Spezzia, pour une station de repos. Maurice espérait pousser une pointe à Naples. Mais les finances le permettraient-elles? (Lettre du 19 mars.) Là-dessus Maurice prend la fièvre romaine, souffre de la gorge, de la tête. Il faut partir. La colonie quitte Rome sur les instances du médecin, et gagne Frascati. Là Maurice se remet peu à peu, et George Sand fait part à sa fille de ses impressions. Solange avait dû faire, à la même date, un voyage en Belgique, ce qui explique pourquoi sa mère ne l'avait point prise dans sa caravane.

Frascati, 1er avril 1855.

... Nous avons quitté les splendeurs de la semaine sainte au moment où l'univers s'y précipitait. Nous sommes venus nous installer à Frascati, ce qui n'est pas la chose la plus facile du monde quand on n'est pas muni de beaucoup de piastres. Cependant nous avons trouvé pour un prix modeste le rez-de-chaussée de la villa Piccolomini. Un palais, rien que ça; mais quel palais! des fresques partout et des meubles nulle part; pas mal de puces; enfin, l'Italie de cette région et Majorque, ça se ressemble sous beaucoup de rapports. Ceci *pourtant* est plus beau comme nature; et comme *aspect*, les habitations sont autrement seigneuriales. Mais elles ne sont guère plus closes, guère plus propres, et guère plus habitables par conséquent. Pourtant, nous arrangeons notre campement le mieux possible, et, au milieu des armoiries et des chapeaux de cardinal représentés sur tous les murs, nous commençons à goûter les délices du *Chine vert* [le thé?]. Je me porte bien et Manceau aussi, ce qui nous rend très tolérans sur l'absence de bien-être. Maurice seul pourrait s'en plaindre, mais il s'en amuse tant que j'espère voir nos petites misères tourner bientôt à sa parfaite guérison.

Le pays est d'une beauté dont aucun récit ne pourra jamais donner l'idée. Frascati est une toute petite ville sur un des mamelons qui forment les premières assises des Apennins. L'endroit est assez élevé pour que de plain-pied, dans le jardin, nous voyions toute la campagne de Rome, et toute la chaîne des Apennins, de la Toscane aux Abruzzes; et, au delà de cette zone, nous voyons encore les têtes couvertes de neige de ces dernières. De l'autre côté, au delà des plaines sans fin et tout unies de la campagne romaine, désertes, incultes, semées de troupeaux et criblées de ruines de tous les temps, nous voyons le Tibre se jeter dans la mer. Autour de nous

les collines sont couvertes de villas abandonnées ou peu s'en faut, ouvertes à tout le monde, car il n'y a rien à voler : et les arbres monstrueux, les fontaines jaillissantes, les rochers, les cascades ne peuvent être emportés. Nous cueillons des anémones de toutes couleurs, des cyclamens, des hépatiques ravissantes en plein bois et en plein champ. Tous les arbres sont en fleur, et il fait déjà très chaud dehors, quoique très froid dans nos grandes salles voûtées disposées pour l'été, et peu garnies de cheminées (outre qu'on ne peut pas avoir de bois). Mais, avec ce temps doux, il tombe des torrens de pluie tous les soirs et presque tous les jours, depuis que nous avons mis les pieds sur les États du Pape. Nous nous promenons ici depuis hier avec une pluie continue ; mais on peut voir la fin de ses jambes pour marcher avant de trouver celle des grandes allées de chênes verts, trapus, énormes, tortillés et voûtés en impénétrables berceaux. Partout sautillent et courent follement des eaux qu'on peut bien appeler cristallines sans métaphore aucune. En un mot, c'est ici le paradis terrestre, et, s'il y avait moins d'Italiens, il faudrait y passer sa vie. Mais trois inconvéniens sont graves. Presque tous les Italiens sont ou voleurs, ou mendians, ou habitués à faire leurs besoins n'importe où et n'importe devant qui ils se trouvent. De cette dernière habitude il résulte que les fleurs sont partout mêlées à autre chose, et qu'il faut s'éloigner de tout lieu habité pour ne voir pas les émotions poétiques singulièrement refroidies par le côté hideux et grotesque d'une barbarie connue tout au plus à La Châtre.

Je t'ai écrit de Rome, il y a une dizaine de jours ; tu as dû recevoir ma lettre. Je n'ai pu t'écrire plus tôt, ne m'étant pas reposée une heure ailleurs ; et depuis, je n'aurais pas voulu t'écrire que ton frère était malade, car donner de ses nouvelles de si loin pour n'en pas donner d'agréables, c'est inutile en pareil cas. Sa maladie n'avait rien de grave, étant prise à temps comme elle l'a été. Mais nous avons passé quelques jours très ennuyés, comme tu peux croire.

Sur ce, bonsoir, ma mignonne. Voilà une longue lettre pour quelqu'un qui se lève de bonne heure, et qui ne s'arrête de courir que pour dîner. Aussi les lits plus ou moins granitiques des auberges d'Italie me semblent-ils délicieux. Je t'embrasse mille fois, et ton frère aussi. Dis à Mme de Girardin, ou au Prince [Napoléon] si tu le vois, que j'ai reçu les lettres et que je les remercie d'avoir pensé à moi. — J'avais déjà fait connaissance avec Mme de Rayneval avant d'avoir ma lettre de créance, car le paquet qui contenait ces lettres et les tiennes a été très longtemps en route de Gênes à Rome (1). Ladite ambassadrice est fort aimable. J'ai vu aussi le Pape... dire sa messe, et je le verrai, dimanche prochain, donner sa grande bénédiction de Pâques à Saint-Pierre, s'il ne pleut pas des hallebardes. J'ai vu les cascades de Tivoli, paysage qui passe pour gracieux, et qui est sublime, mais effroyable. J'ai vu des ruines fantastiques à Rome. Mais il y en a trop. Enfin j'ai mille belles choses à te raconter. Et pourtant je ne te conseillerai pas ce voyage dans les conditions où je le fais, car il faut des jambes, de la volonté, de la patience, ou des sommes fabuleuses.

(1) Pendant son séjour à Rome, George Sand s'était fait adresser son courrier sous le couvert d'Adolfo Parodi, agent de change, à Gênes.

Donne-moi de tes nouvelles *de suite* [Solange était malade de son côté], car les lettres ne vont pas vite par ici, sous le couvert de M. Gustave Boulanger, à l'Académie de France, à Rome. Mille belles révérences du graveur [Manceau]. — Embrasse pour moi Mme d'Oribeau, et remercie-la de son bon souvenir. — Je ne sais pas du tout s'il faut affranchir. Je t'envoie mes lettres par le Préfet de police.

Quelques jours après, elle était à la Spezzia. Nouvelle lettre, non moins piquante que la précédente, et qui évoque, après cinquante années, une Italie bien différente de celle d'aujourd'hui. Cette lettre, écrite au crayon sur un chiffon de papier, a dû être griffonnée en plein air.

Ma chère mignonne, je t'écris perchée sur une montagne au fond du golfe de la Spezzia. C'est un endroit tranquille et délicieux, un climat très doux et un terrain très praticable pour la promenade. Car nous sommes venus ici hier par une journée de pluie battante. Nous avons passé, en bateau, un torrent dont le lit a une demi-lieue de largeur, et qu'avant-hier on passait en voiture sur les cailloux. Aujourd'hui nous voilà à travers champs, passant les ravins et grimpant partout à pied sec. Je suis assise par terre sur un sable chaud tout rempli de fleurs; encore des bruyères blanches, des orchys superbes aussi, dont je ne sais pas les noms. La vie est à très bon marché, sauf le vin, qui est gâté dans presque toute l'Italie, depuis quelques années. Ainsi je pense que tout le monde avait raison de me dire que c'est ici qu'il fallait s'arrêter pour trouver du repos, pas de froid, de la propreté et de la promenade. J'ajoute que les gens du pays paraissent charmans, qu'ils vous disent tous un bonjour amical et pas servile, en passant, et qu'ils ne vous demandent pas l'aumône, chose dont on est stupéfié en sortant des autres provinces de l'Italie où, sur cent personnes que l'on rencontre, quatre-vingt-dix-huit vous poursuivent avec une obstination inouïe. Cette mendicité hideuse est un fléau qui vous gâte les plus beaux endroits.

Donc, si je reviens faire une saison l'année prochaine, c'est là probablement que je me fixerai; et, si on te conseille un voyage de santé, ne te lance jamais dans les États du Pape, où l'on manque de tout et où le climat est dur comme le reste. Nous avons passé trois jours à Florence. C'est aussi un agréable séjour pour qui aime les villes. C'est même aussi peu ville que possible pour qui aime la campagne. Il y a tant de belles choses à voir que nous [nous] y sommes éreintés. Mais pour ceux qui y restent et qui prennent leur temps, ce doit être délicieux. La ville est belle en certains endroits, propre partout, et civilisée complètement. A Rome on ne trouve pas une paire de pantoufles. C'est à la lettre.

Lambert a dû te donner de nos nouvelles, il y a quelques jours; je l'en avais chargé. Ceci est notre bulletin pour une huitaine. Alors nous serons à Gênes et en retour pour Paris, soit que nous prenions le Mont-Cenis, soit que nous reprenions la mer, ce qui est le plus économique parce que c'est le plus prompt.

J'espère avoir demain de tes nouvelles par M. Parodi à qui je viens

d'écrire de m'expédier mon courrier. Je t'embrasse de cœur ainsi que ton frère. Manceau t'envoie tous ses hommages. Je te quitte. Le temps se couvre un peu, et il faut que je retrouve mes chasseurs de papillons (1), disparus à travers les myrtes et les éricas. Lesdites bruyères blanches embaument et ont quinze et vingt pieds de haut. Je voudrais t'en porter une. Adieu, tâche d'avoir de bonnes nouvelles à me donner de toi. Moi, je vais sensiblement mieux. J'ai tant forcé mon poumon à grimper, que je crois qu'il s'est beaucoup amélioré. Il faudrait pouvoir rester encore deux ou trois mois à ne rien faire que courir et dormir. Mais c'est impossible, et je crains fort que mon bourreau M. Plon (2) ne crie déjà après moi. Encore bonsoir, car en rentrant je t'achève cette page. (Fin avril ou début de mai 1855) (3).

Il serait intéressant de suivre ainsi George Sand dans tout son voyage, et de cueillir toutes fraîches les impressions qu'elle mettra au compte de Jean Valreg dans *la Daniella* (4), en les accommodant au caractère de son personnage. Malheureusement, ses autres lettres d'Italie, s'il y en eut, ne nous ont pas été conservées. Dès le début de juin, George Sand était rentrée à Nohant. Un énorme arriéré de besogne l'y attendait. Diversion salutaire, qui combattit l'assaut redoutable des souvenirs :

Oui, j'ai le cœur gros ici, mais il faut bien que je m'y fasse. Je suis écrasée d'un travail forcé qui m'est peut-être bon dans la circonstance... Bonsoir, ma toquée. Je me replonge dans l'encrier. (6 juin.)

Maurice était à Guillery, chez son père. Solange avait pu, entre temps, accomplir son voyage en Belgique ; elle n'en avait pas rapporté de la gaîté. Sa santé était comme son humeur, très inégale ; et elle la traitait encore plus inégalement. Elle méditait des fugues de diverses sortes, cherchant à sortir de Paris pour sortir d'elle-même. « Viens à Nohant, lui écrit sa mère (9 juin), c'est ici que tu reposerais le mieux. » Mais le repos tout plat, ce n'est pas ce que cherche sa fille. Il faut qu'on s'occupe d'elle, qu'on l'excite, qu'on l'entraîne ; sinon elle souffre, se plaint d'être

(1) Maurice et Manceau. Maurice était un entomologiste très distingué. Il préluda à ses études sur les papillons par *Deux jours dans le monde des papillons*, essai pour lequel sa mère écrivit une *préface*, publiée dans la *Revue de Paris*, le 15 février 1855. Plus tard, après de longues recherches et des voyages en Afrique et en Amérique, il publia, en 1860, *le Monde des Papillons*, bel ouvrage illustré qui fait autant d'honneur à son talent d'artiste qu'à son savoir et à son goût.

(2) Plon éditait alors l'*Histoire de ma vie*.

(3) La lettre porte, sur la feuille de garde : « Mille millions d'amitiés de la part des facteurs de poste aux lettres. Victor Borie, E. Lambert. »

(4) *La Daniella* parut dans la *Presse*, à partir du 6 janvier 1857.

délaissée, ou donne à comprendre que quiconque n'est point constitué comme elle ne sait ni aimer ni souffrir. Réponse :

Je travaille comme douze nègres, et je ne m'en plains pas. Cela m'arrache de force à tant de souvenirs qui se pressent ici à toute heure. Mais je n'oublie pas pour cela, et je vois bien que depuis beaucoup de jours tu ne m'as pas écrit. (25 juin.)

Solange a des crises de nerfs. Pourquoi? lui demande sa clairvoyante mère :

Ne vis-tu pas, de parti pris, dans des causes d'excitation où la tête est plus en jeu que le cœur? Tu ne m'en diras rien, je le sais; mais au moins dis-toi à toi-même tout ce que j'aurais à te dire. Tu as bien assez d'intelligence pour cela.

Et elle lui conseille de voir Mme de Girardin, relation précieuse pour Solange, mais que la mort allait rompre incessamment. (Lettre du 29 juin.) Là-dessus Solange parle d'un voyage en Angleterre, d'où George Sand conclut que, par un de ces retours inopinés dont elle est coutumière, c'est un voyage à Nohant qui s'annonce. En effet, elle vient, repart pour Paris, court sans motif à Boulogne (18 juillet), et revient sans plus de motif. George Sand la raille, mais au fond s'inquiète.

J'ai eu envie de rire de tes caprices de voyage, que tu racontes si drôlement; mais je crains toujours que sous toutes ces gaîtés il n'y ait des chagrins ou des folies. Te voilà bien en peine de savoir où tu promèneras tes pas, comme si Nohant ne te valait pas beaucoup mieux, au moral et au physique. Je supporterais même le chien-veau [une des bêtes de Solange; d'ordinaire George Sand exigeait que sa fille se séparât chez elle de sa ménagerie], à condition que tu penserais à le faire boire. Mais le diable te pousse je ne sais où. Au moins dis-moi toujours ce que tu fais. Et, quand tu seras bien lasse de ne pas t'amuser, viens au moins t'ennuyer avec quelque chance de repos et de santé. (25 juillet.)

Ces sages avis n'empêchaient pas Solange d'aller griller à Aix-les-Bains le 5 août, et d'en revenir toute penaude. Toute cette agitation ne profite pas à sa santé. George Sand la voit à Paris, au mois de septembre, en mauvais état. Elle insiste pour qu'elle vienne en Berry. De Nohant, le 4 octobre, elle insiste encore. Qu'elle vienne, à une seule condition : pas de cheval. George Sand n'est plus d'âge à l'accompagner (récemment son cheval l'avait jetée rudement par terre), et la folle témérité de

sa fille lui est trop connue pour qu'elle la laisse aller seule. Mais Solange ne veut pas se réduire à des occupations de vieille femme, et à « faire de la tapisserie. » Sa vive réponse est une peinture de son caractère :

Je t'avouerai franchement que le Berry perd beaucoup de charmes pour moi à être vu à pied. Je crois même que l'hiver là-bas sans cheval, avec la meilleure volonté du monde, me serait impossible. Je n'ai malheureusement que vingt-sept ans, et, tout en étant souvent malade, je n'en ai pas moins le sang et les nerfs trop jeunes pour pouvoir tout un hiver faire de la tapisserie, jouer du piano et me livrer à ma *vaste correspondance*. J'ai besoin d'une activité quelconque, soit de l'activité des salons, des spectacles, des courses, etc., soit de l'activité du cheval, qui est la plus calmante de toutes...

On dit ensuite que je fais des bêtises, à Paris, quand on me voit au théâtre avec des femmes et des hommes de mon âge. Il ne peut guère en être autrement, vivant complètement seule, n'ayant aucune espèce de protection ni de loin ni de près, et portant avec moi un profond chagrin. Que je m'étourdisse; que j'épuise ma jeunesse et ma santé en me grisant de bruit et de mouvement, c'est tout simple, et je suis plus à plaindre qu'à blâmer. On ne sait pas souvent quelle nuit passe une femme qui s'amusait beaucoup le soir!... (6 octobre 1855.)

La fin de cette lettre amère met en cause George Sand bien injustement. A Nohant, on ne la voit pas! elle travaille tout le temps! Sinon, on ne la voit qu'en compagnie de ses commensaux, Maurice, Manceau, etc.; et l'intimité est impossible. Mais quelle « intimité » Solange avait-elle recherchée avec sa mère, et quelle mère, en dépit de toutes les bourrasques, avait moins donné sujet à sa fille de se déclarer « sans aucune protection, ni de loin ni de près? » Certes, la souffrance de Solange est réelle, et sa destinée fut à plaindre. Mais la principale cause de ses souffrances, et jusqu'à un certain point de ses malheurs, elle la portait dans son propre caractère. Et les fatals effets de son mariage se faisaient encore sentir dans la séparation. Qui donc, sinon Clésinger, avait développé les côtés impérieux et violens de ce caractère par ses odieux sévices? Quel régime moral, d'autre part, que cette vie en l'air qu'elle avait menée durant les courtes accalmies de leurs querelles? Après ces folles traverses, Solange devait connaître la plus terrible des épreuves, sans s'y mûrir; du reste, elle ne mûrit jamais. Et son unique règle, dès lors, fut un systématique « étourdissement. »

George Sand en souffrit, et se tut. A l'occasion, elle risquait

encore une remarque, enveloppée de circonspection. Une fois, après une frasque qui en faisait prévoir une série d'autres, elle lui adressa la grave et forte admonestation que son devoir de mère lui imposait. Ce fut, de sa part, l'avertissement suprême. Après, elle feignit d'ignorer, et détourna la tête. Cette attitude était la seule qui convînt à sa dignité.

... Quant à toi, mauvaise tête, je crois sans peine que tu as des succès de chic et d'originalité, et qu'en ne faisant pas trop de gambades au bord des précipices, tu pourrais à Turin (1), et encore mieux à Florence, où la tolérance est l'âme de la société, nonobstant les cancans, te faire une petite cour comme tu les aimes. Mais je crains pour toi ces brusques fantaisies, qui, je crois, renversent de temps en temps tes édifices, quelque bien construits qu'ils soient selon toi. Je ne sais rien de ta véritable vie, et ne veux pas savoir, puisque tes explications aboutissent toujours pour moi à une désapprobation dont tu te fâches et que tu as l'air de ne pas comprendre. Je croyais m'être dix fois bien expliquée sur ce que je crois permis dans ta situation, et non permis dans quelque situation que ce soit. Mais comme je ne veux pas savoir ce qu'on peut dire, et que tu ne me dis que ce que tu veux (quelquefois avec trop d'esprit pour que je comprenne), je suis forcée de m'abstenir de juger. Le jour où tu serais réellement explicite, je te donnerais peut-être une bonne clé pour sortir du labyrinthe où tu te fatigues à chercher. Mais cette clé, voudrais-tu la prendre ? Ce n'est pas sûr.

Ce que je vois, c'est que le milieu que tu t'étais choisi à Paris, et dont tu parlais avec beaucoup de satisfaction et de fierté, t'a ennuyée ou [t'a] manqué tout à coup un beau matin, puisque tu as transporté ailleurs tes projets et tes chiffons. Pour ta santé, j'en suis contente. Pour l'avenir, je ne sais qu'en dire. Un milieu nouveau est très bon, quand on sait profiter de l'expérience acquise dans celui que l'on quitte. Mais nous avons deux points de vue si différens, que tu m'as donné auprès de toi, dès le commencement de ta vie, le rôle de l'impuissance, la responsabilité sans l'autorité; situation impossible ! Tu ne veux pas de ce qui fait tout accepter et tout supporter, les satisfactions du cœur, ou les déceptions du cœur, *n'importe*. Mais enfin le rôle du cœur à tout prix, sans l'accompagnement des fanfreluches, des fusées et des fumées. Toi, tu t'es fait je ne sais quel idéal de toutes sortes de sauces de haut goût, au milieu desquelles je vois des truffes, du piment, des dragées, de la glace, du feu, et rien à manger pour se nourrir et digérer comme tout le monde. Et pourtant tu as du cœur, du dévouement et de la charité, et même beaucoup plus que la plupart des femmes. Mais le beau Pâris de Troie, aux cheveux frisés, passe, et te voilà partie pour le pays des flûtes, des rubans et des grelots, affichant des airs de don Juan femelle et disant avec de grands éclats de rire : « Mon Dieu ! que j'étais bête, hier, d'être bonne et raisonnable ! » Pourquoi tout cela ? Je l'ai dit souvent : je l'ai mise au monde, je l'ai nourrie, fouettée, adorée,

(1) Solange était alors à Turin.

gâtée, grondée, punie, pardonnée, et avec tout cela je ne la connais pas du tout, ne pouvant jamais deviner ni comprendre pourquoi elle fait ou veut faire telle ou telle chose qui pour moi n'a pas sa raison d'être. (16 juin 1858.)

III

George Sand semble désespérer d'amender ce caractère déconcertant. Au fond, elle espère toujours. C'est que, dans la riche nature de Solange, le remède est à côté du mal. Il ne lui manque que de vouloir. Déjà, lors de ses accès de folle mondanité coupés de dégoûts et de lassitude, la mère avait jeté à sa fille cet avertissement : « Je ne croirai jamais que cela [tes qualités] doive aboutir à faire de toi une *lionne*. » Dès 1851, elle la pique, elle la stimule, elle l'entraîne au travail. Dans la crise morale, autrement grave, qui suivit la mort de Jeanne, George Sand attendait le moment propice pour tenter, par le travail encore, une cure définitive. Hérédité à part, toutes sortes de raisons conseillaient à la femme séparée, si intelligente et si désœuvrée, une occupation sérieuse. Jusqu'à un certain point même, les circonstances lui commandaient une tâche lucrative. Le budget de Solange était alors des plus minces. Son mari, — disparu en Italie, — n'avait garde de payer les intérêts de la dot dissipée, quoique tenu par un jugement de le faire ; son père, malgré ses bonnes intentions, comptait très irrégulièrement la petite pension dont il l'aidait (1) ; le plus clair des ressources de Solange venait de Nohant, et, à Nohant même, on n'était pas très au large. Les années 1857 à 1860 furent terribles pour la librairie. L'attentat d'Orsini avait provoqué des mesures draconiennes envers la presse. Malgré ses relations personnellement bonnes avec le prince Napoléon et même avec l'Empereur, George Sand subissait le contre-coup de ces « rudes avertissemens » suivis de suspensions, qui équivalaient souvent à une ruine. Elle en fit l'épreuve pour *la Daniella* et même pour *les Beaux Messieurs de Bois-Doré* (2). En 1859, la situation était très précaire, et la tâcheronne de Nohant l'établissait ainsi, à la fois pour elle et pour sa fille :

... Tu m'as parlé de ta situation, qui n'est pas satisfaisante et que j'ai le chagrin de ne pouvoir améliorer. Que faire ? J'ai cinquante-cinq ans et ne

(1) Voyez *Correspondance*, IV, p. 41.
(2) *Ibid.*, p. 117, et p. 119, la lettre à l'impératrice Eugénie

puis renouveler les forces que la nature va sans doute bientôt me refuser. Je n'ai pas placé un centime, je ne l'ai jamais pu. Il eût fallu me retirer dans un petit coin et vivre absolument seule, n'en jamais sortir, et faire des économies. Il n'a jamais dépendu de moi de régler ainsi mon existence; et, depuis ton mariage et la révolution de Février, tu sais le changement qui s'est fait dans mes ressources. Tu me demandais *conseil* l'autre jour à Paris. Je ne pouvais que te rabâcher : Vis de peu, ou apprends à travailler. A tout, tu réponds : C'est impossible. Que veux-tu donc que j'invente pour toi, ma pauvre enfant? Je ne puis changer les conditions de la vie. Il t'a fallu du luxe. Je t'ai donné, l'un dans l'autre, beaucoup plus du tiers de notre avoir. Il faut bien songer que ton frère doit en avoir autant pour s'établir. Il me restera alors à peine un quart, sur lequel je te ferai encore 2 400 francs. J'ai établi mon bilan dernièrement avec des hommes d'affaires. Si Maurice se marie, il me restera, les impositions payées, 1 000 à 1 200 francs de rente. Tu dis à cela que je travaille. Oui. Je travaillerai tant que je pourrai. Mais quand je ne pourrai plus? Impossible depuis deux ans de vendre autre chose que ce que je produis au jour le jour. En présence des grands événemens qui se produisent et qui causent une crise générale peut-être très longue, et très grave à envisager, je n'ai pas l'espérance de faire une affaire quelconque avec cette propriété littéraire, peut-être considérable un jour comme valeur. Mais quel jour? quand j'aurai soixante-cinq ou soixante-dix ans? Tout cela ne m'affecte pas pour moi-même. Le jour où je ne pourrai plus soutenir la vie de Nohant, je trouverai moyen de me passer d'un reste de bien-être. Ce qu'il faut, il le faut, et la plainte ne sert de rien. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'ouvrirai pas de *souscription Lamartine*. Ce qui m'afflige et m'abat, c'est de ne pouvoir te faire un meilleur sort. Si tu me le reproches, tu as bien tort. J'en souffre plus que tu ne penses, et, plus je m'en tourmente, moins les forces me reviennent. Le seul conseil que je puisse te donner, c'est d'avoir une forte volonté pour les privations ou pour le travail. Et quand tu dis *ça m'ennuie*, je n'ai plus rien à dire. La volonté ne se donne pas. Bonsoir, ma mignonne, je ne puis écrire davantage. Je te bige mille fois.

A la date de cette lettre (1859), Solange avait déjà essayé du travail. Mais le grand effort, le saut définitif lui coûtait encore. Elle ne le fera jamais, quoiqu'elle ait produit deux ouvrages, et qu'à une certaine époque, elle ait eu plusieurs autres essais sur le métier. Commencer lui coûtait peu. Mais continuer, mais achever! Une fois la première fièvre tombée, elle laissait tout languir. C'est que, avec trop de goût naturel pour se satisfaire à bon compte, elle n'eut jamais assez de persévérance pour triompher de toutes les difficultés du métier. « C'est un métier, dit La Bruyère, de faire un livre, comme de faire une pendule. » C'est même un métier que de faire un article; plus facile d'ailleurs, et auquel une femme vive, spirituelle est vite

dressée. Solange le prit d'abord par ce bout-là. Mais c'est le cas de détailler un peu. En raccourci, l'exemple de Solange peut nous montrer ce qu'était une femme de lettres amateur sous le second Empire, et quelles difficultés rencontre une essayiste, même bien douée, lorsque d'amateur elle veut s'élever au rang d'auteur.

Cela commença par des vers, naturellement. Une jeune femme qui souffre incline à chanter sa douleur. George Sand encourage (26 avril 1856) : « Je vois avec plaisir que la veine poétique persiste. Va toujours. Tu sais qu'il faut publier un volume. Tout petit, ce sera de bon goût. Mais il faut que *ça sièle* du bon. » Ce n'était encore que de l'assez bon. Solange avait jeté son dévolu sur les petits poèmes à forme fixe du XVIe siècle, triolets, rondeaux, etc. Voici un échantillon de son envoi à sa mère :

Reprenez votre cours, mes pleurs,
Vos sources ne sont point taries;
Vous ne savez tous mes malheurs,
Reprenez votre cours, mes pleurs.
La vie est changeante en douleurs,
Qui se déroulent par séries;
Reprenez votre cours, mes pleurs,
Vos sources ne sont point taries.

George Sand poursuit :

Je n'ai pas fait l'illustre Manceau seul juge de tes poésies. Je les trouve très jolies de forme, un peu creuses de sens. Les rondeaux et triolets ont l'inconvénient de rendre l'esprit plus chercheur de rimes que d'idées. Je sais bien qu'il n'en faut pas faire une grande consommation en vers; mais encore en faut-il un peu, ou au moins il faut une grande clarté dans ce peu. Quand tu dis : *vous ne savez tous mes malheurs*, on ne sait pas du tout si c'est aux larmes que tu t'adresses, ou à quelque auditeur. Du reste, c'est très joli à l'oreille, très coulant. Avec quelques mois d'étude, ça peut devenir bon. Par étude, j'entends qu'il faut en faire souvent et beaucoup. La forme te deviendra alors si facile que tu pourras n'en être pas gênée pour accuser un peu plus le fond.

Ce premier projet fut bientôt abandonné. Trois autres petites pièces, du même style, prouvent que Solange pratiqua quelque temps ce pastiche, d'ailleurs facile. Mais il ne fut plus reparlé d'un volume de vers, même « tout petit, » sinon beaucoup plus tard, et, même alors, ce projet n'aboutit pas.

L'année 1856 ne s'était pas écoulée que Solange projetait un autre essai, probablement un roman.

Je viens de finir un autre roman, — lui écrit sa mère, en décembre. — Et toi? Te voilà dans de superbes projets. Pourvu qu'il y ait autre chose de fait que les titres des chapitres! Je désire *excessivement* que ton ardeur ne se passe pas en paroles et en projets: et, si tu veux me faire tout de bon plaisir, tu mèneras la chose à bonne fin. Le travail relève de toutes les méchancetés du dehors, et de tous les ennuis du dedans.

Ce nouvel ouvrage dut être bientôt délaissé. Il pouvait attendre, puisqu'il avait déjà ses titres de chapitres! C'est sans doute à lui que George Sand faisait allusion, lorsqu'elle lui écrivait malicieusement (une fois n'est pas coutume) le 14 janvier 1859 : « Je n'ai pas besoin de te dire de ne pas trop te fatiguer à *ton roman*. Il ne me paraît pas qu'il t'enivre... »

Si Solange n'écrivait pas le roman projeté, c'est peut-être qu'elle en vivait un autre. Sur ces entrefaites, elle avait renoué avec l'ami dont la correspondance, surprise par Clésinger en 1854, avait provoqué l'éclat que nous avons raconté plus haut. Cet ami était le comte A***, député du Piémont; sa résidence ordinaire était à Turin, mais il faisait à Paris des passages ou des séjours. Le 26 mars 1858, Solange parle de lui à sa mère sur un tel ton que celle-ci lui répond : « On voit bien à ton style que c'est le descendant du Corneille de l'Italie. » Solange, sans doute invitée par lui, veut partir pour Turin. Cet imprévu l'attire. Le Piémont, d'ailleurs, était fort intéressant à cette époque, à la veille de l'indépendance italienne. Et Turin, ville de tout temps à demi française, comptait, en outre, des exilés ou des victimes de l'Empire. Un des meilleurs amis berrichons de George Sand, Ernest Périgois, s'y trouvait entre autres, avec Étienne Arago. C'était là matière à devis politiques, à observations, à écritures.

Un livre sur le Piémont! Solange le voit luire dans l'éclair de sa fantaisie. Et la voilà qui se prépare à ce fascinant voyage. Elle empile sur sa table et dévore simultanément : une grande biographie de Victor Alfieri, les lettres du président de Brosses sur l'Italie, celles de Mlle de Lespinasse et enfin les ouvrages... du maréchal de Saxe! Férue tout à coup d'enthousiasme pour son grand ancêtre de la main gauche, Solange ambitionne d'écrire, elle une femme, l'ouvrage d'histoire grave, technique, profond, dont son héros est digne et qui lui manque encore. La tête échauffée de ces projets multiples, elle part pour Turin. Sitôt arrivée, elle tombe à plat, et s'ennuie. Elle se plaint de cet ennui à Ernest Périgois, et à sa mère. Celle-ci lui répond :

Écoute un peu les conseils d'Ernest, qui sont excellens et aussi bien dits que bien pensés. Je les signe des deux mains. Il ne tient qu'à toi d'être charmante et d'avoir une vie à la hauteur de ton esprit. Tout ce que tu me dis de toi, aujourd'hui, est naturel et aimable. Eh bien! c'est bon *pour le moment*, comme me disait à chaque mot une vieille femme de Gargilesse; mais, à force de voir en toi-même, tantôt posant avec une poésie un peu folle, tantôt *te démolissant* avec beaucoup d'esprit et de gentillesse, arrive donc à prendre un parti vis-à-vis de toi-même, à te dire : « Voilà décidément mon meilleur côté. Je le sais, je le sens, je veux le développer. » Rappelle-toi ta fameuse sentence de Majorque : « Tout se peut quand on le veut. » Rien n'annonçait, dans ce temps-là, en toi, un caractère léger. Tu étais rageuse, mais tu avais de la volonté. Aies-en encore, mais pour ton profit. Écris ce qui te passe par la tête, si ça te soulage. Mais en te déclarant fantastique et mobile, n'oublie pas qu'il ne s'agit pas seulement de se critiquer avec esprit, mais de profiter de son propre esprit et de sa propre critique. Tu sais très bien te faire admirer, je n'en suis pas en peine. Fais-toi aimer sérieusement, et tu seras plus heureuse, plus forte, plus belle en tout. (3 mai 1858.)

Éperonnée de la sorte, Solange commence à colliger des observations. Mais quelle forme leur donner? Le souvenir des *Lettres d'un voyageur* l'obsède; d'autre part, la forme et l'esprit de la *Grèce contemporaine*, parue trois ans auparavant, l'attirent. Elle songe à ce titre : *Lettres d'un voyageur amoureux;* About serait son modèle pour le style, et elle mêlerait à doses piquantes la politique, le pittoresque et le sentiment. Elle songe aussi à un roman genre *Tolla*. Pour se mettre en train, elle discute littérature à perte de vue avec un certain « George » (tel est son pseudonyme dans la correspondance), un Français exilé qui n'est autre, sûrement, qu'Étienne Arago. George Sand intervient en tiers dans leur dialogue :

Je ne suis pas si rigide que *George* en fait de littérature. J'adore Voiture, c'est une vieille passion; un fadasse si on le juge comme un contemporain, mais le plus curieux et le plus charmant *diseux de rin que j'asse pas connaissu*. Mérimée est un maître ; Ronsard un divin poète, et About un talent charmant que l'avenir augmentera ou détruira selon la vie qu'il mènera. Voilà comme je pense ; et si tu avais, de ces quatre esprits, seulement le moindre à ton service pour la *forme* et le *savoir-faire*, ce que l'on appelle le *métier*, je te dirais: écris vite et publie. Je crois George trop difficile et trop exclusif. Mais je doute que, d'emblée, tu fasses un roman comme *Tolla* (1), qui certes est une bonne chose. Ce n'est pas une raison pour ne pas essayer n'importe quoi. Envoie-moi ton élucubration ; et, comme je suis

(1) *Tolla* avait paru en 1855, dans la *Revue des Deux Mondes*

assez au courant pour le moment de ce qui plaît, je te dirai franchement s'il faut la publier. Quant aux vers, je ne serais pas bien compétente ; et George, qui en fait de très beaux, pourrait te mieux conseiller. Mais si tu te rebutes quand on te dit qu'une chose n'est pas réussie, tu ne feras jamais rien. Il faut, au contraire, que le blâme te stimule et te donne envie de mieux faire. Je crois qu'en voulant faire parler un *voyageur amoureux*, tu débutes par une très grande difficulté. L'amour d'un homme, dit par une femme, surtout à brûle-pourpoint dans une lettre, c'est un tour de force, et ne peut passer qu'avec une habileté consommée. Envoie-moi ça quand même ; et, si tu me parais avoir échoué en effet, tu prendras ton sujet plus terre à terre. Il est impossible qu'il n'y ait pas quelque chose de joli à sauver dans tout cela.

Le comte, de son côté, pressait Solange d'aboutir, et lui offrait tous les matériaux nécessaires à un livre, grave ou léger, sur le Piémont. George Sand, très souffrante de coliques néphrétiques, et condamnée au repos forcé, lui écrit entre deux accès pour revenir à la charge :

Il faut faire le livre qu'on te conseille, ne pas « échigner » les populations. On n'a ce droit-là que dans un livre très sérieux. Mais tu peux très bien t'instruire des choses du pays, même sérieuses, puisqu'on te donne la besogne toute mâchée. (26 juillet 1858.)

Mais Solange, au moment de sauter, se dérobe. Ce ne sera pas pour cette fois. On verra une autre année, au prochain voyage... Et la voilà partie pour une grande randonnée, qui la mène de Turin à Aix-les-Bains (4 août), d'Aix à Baden-Baden (13 août), de Bade en Belgique (28 août) ; elle finit par se rabattre à Nohant (septembre). Et sa mère, désolée, de lui écrire le 9 août, mal guérie encore :

Ta grande lettre m'a fait beaucoup de peine. Je voulais t'y répondre longuement. Je n'ai pas pu. Je n'ai fait que pleurer, en te grondant en moi-même de jeter ainsi le manche après la cognée. Ma tête n'est pas assez forte pour cela. Épargne-moi un peu. Je t'écrirai de Nohant... Je t'embrasse tendrement et tristement.

Les pleurs de George Sand s'expliquent. Solange en était à sa troisième tentative avortée : un volume de vers, un roman, un livre de mœurs. Et la tarentule du déplacement la piquait toujours ! Au mois de décembre, elle repartait pour Turin d'une traite, à l'improviste.

Que diable vas-tu faire à Turin, pour y passer cinq jours, par ce mauvais temps ? Il faut que tu sois de fer pour de pareilles courses. Dieu merci,

tu es trempée pour une existence si active et si *mystérieuse*. Car le diable ne devinerait pas le but de pareilles promenades en plein hiver.

Il est probable, pourtant, que le diable eût deviné. Solange s'en expliquait, à sa manière :

J'avais promis là-bas, à une personne que j'aime beaucoup, de ne pas laisser finir l'année sans retourner la voir... Sur huit jours, j'ai donc été en passer cinq à Turin, un à Aix pour y voir mon bon docteur Davat (qui m'était venu tirer de ma fièvre cérébrale l'an passé en Piémont), — et M. Lanfrey, un garçon de beaucoup de mérite et de talent, qui a le mauvais goût de me trouver de l'esprit, et la naïveté de me chapitrer sur le travail. (16 décembre.)

Une certaine coquetterie satisfaite perce dans cette dernière phrase. Solange était justement fière d'avoir attiré l'attention du grave Pierre Lanfrey. Elle l'occupa plus d'un jour. Mais les Célimène ne captivent pas éternellement les Alceste.

Plusieurs mois se passèrent. Solange était à Paris, et sa mère parcourait l'Auvergne, quand elle reprit, en juillet 1859, deux de ses anciens projets ; écrire, à défaut de livres, des articles sur le Piémont, et approfondir l'œuvre du maréchal de Saxe. M. de Girardin, qui semble avoir eu un faible pour son brillant esprit, la chargeait d'aller, sur place, écrire des articles politiques pour *la Presse :*

Enfin je quitte Paris ce soir pour Florence, où je vais tartiner des bouts d'articles pour *la Presse*. Bouts d'articles mal payés, mais cependant payés. (28 juillet.)

En août, elle rentrait, après avoir envoyé au journal plusieurs études, dont trois parurent, mais hachées par les ciseaux du rédacteur en chef Nefftzer. En même temps, elle se mettait décidément au « Maurice de Saxe. » George Sand, ravie, lui adressait de vifs encouragemens pour ses lettres de Florence, et offrait de lui corriger, « si elle voulait, » ses études sur l'auteur des *Rêveries*. « Je crois bien que je le veux ! » (9 octobre.)

Tout s'annonce à souhait, d'autant plus que George Sand se trouve inopinément secondée, dans ses conseils à sa fille, par le maître de la critique, par cet incomparable « directeur » intellectuel qui s'appelle Sainte-Beuve. La rencontre est assez curieuse pour qu'on s'y attarde un instant.

IV

Solange écrit à sa mère, le 9 juillet :

A l'occasion de la réception de Sandeau, à l'Académie, j'ai fait la connaissance de Sainte-Beuve. Il a salué notre rencontre d'une gracieuseté à ton adresse, dans son compte rendu de la séance (1). Il me prête des livres, et me les commente avec beaucoup d'obligeance.

George Sand répond, le 11 juillet :

Je suis bien aise que tu voies Sainte-Beuve. C'est un esprit incomparable, et que j'aimerai toujours, bien que je ne l'aie pas vu depuis des siècles. Je crois qu'il est brouillé avec la *Revue des Deux Mondes*, car je n'y vois plus rien de lui. Où écrit-il? Tâche donc de m'envoyer ce qu'il a dit sur moi.

Mais un brusque départ de Solange pour Florence suspend ces relations à peine commencées :

Sainte-Beuve vient d'écrire à Mme Allart (2) pour lui demander en ma faveur une lettre pour le fameux Capponi. Je t'ai envoyé la *Revue européenne* où il écrit maintenant. Oui, il est brouillé avec la *Revue des Deux Mondes*. Mais je ne sais pas pourquoi. Il a été charmant et excellent pour moi, s'intéressant, et paternisant. Il me montrait le chemin et me prêtait des livres. Mais mon départ démanche ces séances de bons conseils littéraires. Je le regrette infiniment. Il enseigne à merveille, avec érudition et avec goût. Au fait, tu le connais, je ne sais pas ce que je te conte là! Les enfans croient toujours avoir découvert ce que les parens savent mieux qu'eux! (28 juillet.)

Revenue de Florence, Solange reprend, au début d'octobre, contact avec Sainte-Beuve. La lettre dans laquelle elle détaille une de ses visites au petit ermitage de la rue Montparnasse est trop intéressante pour que nous n'en citions pas la majeure partie. Après toutes les révélations que nous a values récemment le centenaire du célèbre critique, elle conserve tout son prix, et toute sa saveur. La description de cet intérieur de bénédictin laïque, et le portrait légèrement égratigné de Feydeau qui lui fait suite, prouvent bien que ni Girardin, ni Lanfrey, ne se trompaient en croyant Solange capable de talent.

(1) *Revue européenne* du 1er juin 1859; — article inséré depuis dans le tome XV des *Lundis;* l'allusion à George Sand est à la fin, p. 326.

(2) Mme Hortense Allart de Méritens, auteur, entre autres, de nombreuses publications sur l'Italie.

... Sainte-Beuve, ce puits d'érudition, s'est mis à ma disposition. Il n'aura des livres de la Bibliothèque et des documens, — voire même des chercheurs consommés, — pour me faciliter ma tâche [son livre sur le maréchal de Saxe]. Il fait le papa avec moi d'une façon fort touchante. Je parierais qu'il s'intéresse à moi autant qu'à la chatte qui vient de faire ses petits et les allaite dans son cabinet de travail. Il m'a fait présent de livres, dont un assez rare, — les lettres de l'abbé Galiani ; — il m'a donné un médecin, un coffret venant de Delphine Gay, des bouquets de roses-thé, de sages conseils, des lettres de recommandation pour Florence, d'autres pour d'érudits personnages ; enfin il *s'intéresse* (comme il dit), et je lui en suis très reconnaissante. Car son esprit, sa mémoire inouïe m'ont fait passer des heures charmantes; sa raison, souverainement raisonnable, ses encouragemens bienveillans m'ont arrachée à des jours de désespérance bien amère.

Je vais le voir quelquefois (sa maison est très honnête). Il habite une maisonnette très proprette que sa mère lui a léguée rue Montparnasse. Au rez-de-chaussée, une salle à manger, un salon meublé en acajou, un jardinet avec prunier et clématite grimpante, une cuisine archilavée, le tout grand ouvert à tous les vents, comme en province. Trois femmes s'y tiennent avec une petite fille (laquelle est bien assez laide pour ... mais qui cependant... ça n'en a pas l'air du moins !). Les trois femmes ont l'air décent de gouvernantes et de servantes de curé. La régisseuse est laide comme sa petite fille, la cuisinière est vieille, mais la femme de chambre est jolie comme un cœur et ressemble tout simplement à Mme de Pompadour. Pour un érudit... Tout cela est fort décent, et tient le milieu entre le presbytère et la bibliothèque de l'Académie. Personne n'oserait y allumer une pauvre cigarette. On vous y offre, à neuf heures du soir, un bol de lait chaud, ou une tasse de thé, avec du rhum dedans.

Monsieur se tient en haut : une jolie chambre Louis XV, à panneaux blanc et or, d'une fraîcheur charmante. Deux bibliothèques d'acajou ; deux fenêtres sur la clématite, trois tables brutes craquant sous les bouquins, un lit de fer sans rideaux et à couvre-pied de laine verte, avec un édredon, sous lequel la bonne cache la chemise et le foulard de nuit. Une corbeille à papiers, — la chatte derrière la porte, allaitant ses enfans, — la photographie de Feydeau, — la *Sapho* de Pradier en pendule, — deux vases de porcelaine verdâtre et deux fauteuils modernes avec trois chaises de paille, — voilà le cabinet de travail où Sainte-Beuve reçoit les gens qu'il aime. On le trouve là avec un professeur de collège qui lui vient faire la lecture à huit heures, et l'on en sort toujours *en ayant appris quelque chose qu'on ne savait pas.*

Lundi, j'y ai rencontré Ernest Feydeau. Je ne devine pas comment diable Sainte-Beuve s'est pris d'affection pour ce garçon ! Ils se ressemblent comme le soleil et la lune! On dit beaucoup de mal de ce Feydeau,... ce qui me l'a fait regarder curieusement. Il est assez beau diable, grand, élégant, pâle et noir (du Clésinger, sans lui ressembler cependant). S'il parle, c'est de lui; s'il se tait, on voit que c'est pour y penser. Il trouve moyen d'y ramener toutes les conversations, de s'appliquer tout ce qui se formule d'agréable ou de louangeur sur n'importe qui, de jeter sur le dos de se

ennemis ce qu'on peut blâmer chez Richelieu, Robespierre ou Denys le Tyran. Si vous dites : Je viens de lire un roman de Th. Gautier sur l'Égypte, qui m'a beaucoup intéressé, il s'écrie : « Parbleu, je crois bien ! c'est moi qui l'ai fait. » Un autre, à propos de Chateaubriand, émet une opinion sur le monde ; Feydeau lui coupe la parole de cette manière : « Ah ! c'est très juste ce que vous dites là ! ainsi, moi, je... » ou bien : « Oh ! vous êtes dans l'erreur ; car, moi je... »

C'est un ouragan de personnalité que cet homme. Il n'a pas d'esprit ; car c'est en manquer totalement que de toujours parler de soi. La seule vraie marque d'intelligence qu'il ait donnée pendant les deux ou trois heures que j'ai passées en sa compagnie, c'est son admiration pour toi. Il dit avoir reçu quatre ou cinq lettres de toi. Il les sait par cœur, vous les cite, vous les lit (il les a dans sa poche), il arrête les passans pour leur dire : « Voyez, je suis un grand homme ; George Sand le pense et me l'a écrit ici, voyez, regardez, lisez, écoutez ! »

Il est bruyant, fatigant, vantard. Et cependant Sainte-Beuve, l'homme calme, bien élevé, modeste et raisonnable par excellence, l'aime ! arrangez cela !

Le Feydeau a de bonnes naïvetés, par instans. Il dit : « Mme Sand m'a engagé à l'aller voir à Nohant ; mais je ne puis maintenant. Quelqu'un se meurt chez moi (c'est sa femme). » Puis, il ajoute, après un silence et un regard *convenable* vers le plafond : « Est-ce qu'on peut aller en hiver à Nohant? Je serai libre au mois de décembre ou de janvier. »

Il n'y a sortes de questions qu'il ne m'ait faites sur toi : sur ton caractère, ta personne, tes habitudes, tes manuscrits. Il m'impatientait tant, que j'ai fini par lui répondre : « Ce qu'il y a de plus remarquable et de plus beau chez ma mère, ce n'est pas encore ses jolies petites mains ni ses grands yeux noirs : c'est son naturel, sa modestie, et sa simplicité, qui du reste sont le partage du génie et du vrai talent. » Il a compris, et l'inquisition a fini. (9 octobre 1859.)

A ce croquis à l'eau-forte, George Sand répond de son crayon gras et ferme, avec sa manière généreuse :

... Tu peins de main d'artiste l'intérieur de Sainte-Beuve, et tu me rappelles le temps où, quand il venait me voir, je me sentais calmée et réconfortée pour plusieurs jours. C'est que personne ne dit mieux les bonnes choses. Il leur donne une forme agréable et sérieuse en même temps, qui pénètre les cervelles quand elles ne sont point obtuses ; et, la tienne ne l'étant pas, je désire beaucoup qu'il ait sur ta vie l'influence qu'il a eue sur la mienne en certaines occasions. Si tu pouvais mettre à la place des relations frivoles dont tu te dis souvent lasse et désabusée des relations utiles à l'âme, tu sortirais de ta chrysalide de paresse, et tu trouverais ton équilibre. Je suis convaincue de la possibilité de l'*éclosion ;* le papillon ayant beaucoup voltigé et attaqué beaucoup de plantes doit redevenir un très beau et fort papillon, après toutes ces campagnes et métamorphoses. — Tu vas croire, d'après cette *jolie* comparaison, que je me suis imprégnée d'entomo-

logie au contact de Maurice. Non. Je suis dans les cailloux quand j'ai une heure de récréation (1). Mais c'est si rare, et mes yeux sont si fatigués que je commencerai à savoir un peu de minéralogie vers l'âge de quatre-vingt-dix ans. C'est pourtant bien beau, les pierres, et je ne sais pas pourquoi on en qualifie quelques-unes de *précieuses*, quand toutes sont le résultat d'opérations si mystérieuses et si puissantes. Tout est beau et intéressant, vois-tu, et, quand tu seras vieille comme moi, tu regretteras comme moi de n'avoir pas eu plus de temps pour *admirer*, au lieu de *vivre*. Mais qu'y faire? Allons! c'est égal, tu travailles et tu es éprise de ton sujet, c'est la meilleure condition pour bien faire. Je ne comprends rien aux lignes de circonvallation et autres belles choses dont tu te régales. Mais je suis sûre que c'est très intéressant, parce que tout est beau dès qu'on le comprend. Je t'embrasse. Ton frère aussi. Tiens-moi au courant de tes batailles. (23 octobre 59.)

P.-S. — Tu peux attendre une occasion pour m'envoyer les *Rêveries*. Dis à Émile [Aucante] de t'en remettre le prix. J'ai bien ri de ta description d'Ernest Feydeau. Je le crois, en effet, *exhubérant* (*sic*), mais il me plaît quand même. Il a du talent courageux et jeune; et comme, en fait de gens de lettres, il y en a deux de modestes sur cent, il faut bien les prendre comme ils sont. Rappelle-toi Balzac!

Là-dessus, Solange se remet en selle et trotte vigoureusement durant quelques semaines, à la suite de Maurice de Saxe. Mais, un beau matin, elle s'aperçoit que « le moderne ne lui est plus de rien, » et que sa cervelle « manquait totalement d'actualité. » Des amis la raillent. Ils provoquent un réveil de la mondaine, qui d'ailleurs n'avait jamais dormi que d'un œil. Quelle verve fouettée dans cette page espiègle, où Solange à la fois s'admire et se raille elle-même!

J'ai compris que j'étais *coulée*, si je ne donnais un bon coup de collier à l'indulgente réputation d'esprit qu'on m'a bien voulu faire. Alors j'ai endossé mon habillement de velours, agité des nuages de poudre rose et blanche, et fait une petite tournée dans le pays des rubans et des grelots. J'ai *dîné* toute la semaine dernière, éreinté mes plus tendres amies, assommé mes petits camarades, et réveillé, à grands coups d'éventail sur la tête, trois à quatre amoureux transis qui s'étaient endormis dans le coin de ma cheminée entre la pelle et le garde-cendres. Puis jetant, le matin, sur les publications nouvelles, un regard suffisant pour en surprendre les défauts, je proclamais tout haut le soir le mal qu'il en fallait penser. Après huit jours d'allées, de venues, de repas, de caquetage et d'éreintante oisiveté, j'ai opéré ma retraite, en frappant les dentelles de mon jabot, de la façon de

(1) George Sand « découvrait » alors la minéralogie, après avoir fait toute sa vie de la botanique en élève de Jean-Jacques, et de l'entomologie à la suite de Maurice. Elle regretta toujours de s'y être adonnée trop tard, et la cultiva jusqu'à la fin, à ses heures de loisir. — Voir sa curieuse lettre à Michelet du 14 février 1861. (*Revue de Paris*, 1er décembre 1904.)

quelqu'un qui n'est point mécontent de soi. Au retour, j'ai flanqué au plus haut rayon d'une armoire mes perles d'or, mes souliers haut montés, mes bons mots, mon scepticisme railleur et mon esprit de parade, aussi faux que mes couleurs vermeilles et mes longs sourcils. Me voici donc rentrée au gîte et rendue à celui que j'aime, à l'homme de mes rêves, au vaillant et beau Maurice, heureuse de lui donner à la fois et mon temps et mon cœur! J'ai entrepris hier en sa compagnie et sous les ordres du prince Eugène la plus forte place de Flandre. Et je me suis endormie dans le logement qu'ont pratiqué nos bons soldats Hessiens, sur l'angle du demi-bastion d'un tenaillon. (28 novembre 1859.)

La jolie page! et quel charmant livre, écrit « à la française, » cette page promettait! Le 10 décembre l'élan n'est pas encore ralenti. Solange fait donc plus que de promettre, elle commence à tenir! Voici le plan détaillé, les titres de chapitres : ceci nous inquiète, vu un certain précédent; les devises nous rassurent : c'est sérieux, c'est du latin. Première partie : Un fils des Kœnigsmark (*ab origine summa*), 4 chapitres. — Deuxième partie : Le duc de Courlande (*frangor non flector*, ou bien *invicto insuperabile fatum*), 4 chapitres. — Troisième partie : Le comte de Saxe (*per tela, per hostes*), 4 chapitres. — Quatrième et dernière partie : Le maréchal de Saxe (*Victricia signa!* ou bien *Quævis obstacula rumpit;* ou bien encore : *Hostes feliciter arcet*), 8 chapitres : campagne de 1744, Fontenoy, Bruxelles, Raucoux, Laufeld, Maestricht, Chambord, Strasbourg. — Programme superbe, développé avec un véritable emportement d'éloquence qui implique l'assaut définitif. Pourtant, les lettres suivantes ne parlent que de chiffons ou d'affaires. Inquiète, George Sand insinue, le 24 février 1860 :

Et le maréchal de Saxe? comment se porte-t-il, le pauvre homme? Son portrait (1) a l'air de me le demander tous les jours. Je ne sais que lui répondre. As-tu fini tes cartes et tes plans, et vas-tu enfin le faire naître?

Hélas! le héros de Fontenoy subissait maintenant toutes les sautes d'humeur — ou de santé — de Solange. Solange a eu mal aux yeux, puis la cholérine. Aussi, entrée dans Prague depuis quinze jours, ne peut-elle plus en sortir (25 février). Le 1er avril, elle reprend le travail; le 16, elle l'arrête. Elle le reprend

(1) Par La Tour, réplique (ou original?) de celui du Louvre. Aujourd'hui chez Mme Lauth-Sand. George Sand écrivit un jour à Solange qu'elle lui donnerait ce portrait quand elle aurait achevé son livre sur le maréchal de Saxe. Aussi ne l'eut-elle jamais.

encore, au début de mai ; le 31 mai, elle l'abandonne définitivement. Un billet de la maréchale Randon, sur la difficulté de forcer le règlement des Archives de la Guerre, en est le prétexte.

Pauvre maréchal de Saxe, s'écrie Solange! On va encore dire que je commence trente-six choses et n'en finis jamais une seule! Mais dame! cette fois-ci, ce n'est pas ma faute! Voici ce que la maréchale Randon me répond. Je ne peux pas entrer par escalade au Dépôt de la Guerre. Il me faudra attendre un changement de ministre pour renouveler ma tentative!

Piètre excuse! c'était le cas, ou jamais, de montrer ses talens de stratégie. Solange était plus sincère lorsqu'elle s'alarmait de découvrir tant de choses à apprendre sur son sujet, et craignait d'en avoir jusqu'à quatre-vingts ans! Trop amorcée cependant au travail de la plume pour reprendre simplement l'éventail et les mouches, elle se rabat sur l'article à faire, chose qui lui a déjà réussi. Elle essaie d'entrer au *Figaro ;* peine perdue, tout y est pris. Alors, elle fera « de l'esprit à six sous la ligne » au *Courrier de Paris*, sous le pseudonyme, presque transparent pour des Berrichons, de « Dubois de Vavray (1). » Bientôt, le *Courrier* est son débiteur de six cents francs. Quand elle se dispose à toucher la somme, en septembre 1860, le *Courrier* est suspendu par ordre, sa rédaction dispersée ; c'est la faillite. Et Solange trouve que c'est à vous dégoûter d'avoir de l'esprit.

La correspondance entre la mère et la fille devient dès lors un peu plus flottante. Pendant l'été de 1860, George Sand avait éprouvé une fatigue très sérieuse, très persistante. Pour s'en remettre, elle projetait de prendre encore un de ces bains d'atmosphère méridionale, qui lui réussissaient toujours. Moins loin que la Spezzia, toutefois. C'est à Tamaris, aux portes de Toulon, près du dévoué Poncy, qu'elle s'installait maintenant, de mi-février à fin mai, ou début de juin (1861). Elle avait fini *Valvèdre*, elle allait écrire *Tamaris*. De son nouvel ermitage, elle adressait à sa fille de magnifiques descriptions de l' « énergique printemps » du Midi, et sans doute aussi quelque invitation au travail sérieux : car les réponses de Solange parlent de ses lectures et contiennent plus d'une irrévérence sur Bossuet : elle se reprend à le lire, avec plus d'insuccès encore

(1) Le bois de Vavray, près de Nohant, est celui où George Sand a placé une partie de l'action de *Valentine*.

qu'en 1851. Bossuet « l'abrutit; » elle en devenait « innocente! » Cette seule idée la fait frémir. Une dernière allusion, plaisante cette fois, aux « ouvrages » de Solange, d'après une conversation de George Sand avec un paysan, — en automne 1861; — puis, au mois de janvier 1862, tout à coup, un grand silence. Ou, du moins, un grand trou. Les lettres manquent sur un espace de sept années, et nous ne ressaisissons la correspondance, de part et d'autre, qu'en 1869.

V

Nous ne chercherons pas trop diligemment à combler cette lacune. Si le lien se détendit entre les deux femmes, ou si les lettres ont été supprimées par la principale intéressée, c'est sans doute pour des raisons intimes; il serait d'autant plus ou indiscret ou superflu de les chercher, qu'il est loisible de les soupçonner. A ces années correspond la période où Solange, dans la plénitude de son originale beauté et de son esprit cinglant, eut un salon littéraire, rue Taitbout, dans une sorte de piquante « garçonnière » qui confinait aux jardins de l'hôtel Rothschild. Un habitué de ce salon, bon juge en fait d'esprit et de femmes, nous dit (1) que dans ce salon, presque exclusivement viril, « il se dépensa prodigieusement d'esprit, avec une spontanéité et une liberté dignes du siècle passé. » Nous le croyons sans peine, non seulement à cause de la présence fréquente de J.-J. Weiss, d'Hervé, de Gambetta, de Laurier et d'Henry Fouquier lui-même, mais encore et surtout grâce à la nature de la maîtresse de maison, qui ne ressemble à rien, sinon à certaines femmes du XVIIIe siècle. Cette nouvelle vie, soutenue d'élégance et d'aisance soudaines, n'était pas de nature à faire croître l'intimité entre George Sand et sa fille.

Passons donc, et bornons-nous à noter que, lorsque les rapports reprirent, ou du moins à la date où il nous est permis de les ressaisir, en 1869, la vie avait légèrement modifié la situation respective des deux femmes. George Sand avait eu la joie de marier son fils, avec la fille d'un ami très dévoué, très estimé. Sa belle-fille, cette Lina Calamatta, qu'elle peint avec une grâce charmante dans ses lettres à Dumas fils, avait pris

(1) Article d'Henry Fouquier dans *la Liberté*, du 7 novembre 1899.

d'emblée, au foyer de Nohant et dans le cœur de la mère de Maurice, la place d'une fille. Trois enfans lui étaient nés coup sur coup : un petit garçon, Marc-Antoine, mort avant l'âge d'un an; et deux fillettes, Aurore et Gabrielle, — Lolo et Titite, — dont l'adorable enfance illuminait Nohant. George Sand réalisait son rêve : elle redevenait grand'mère. Elle s'exerçait maintenant à écrire ses romans, — qui vont incliner aux contes merveilleux, et pour cause, — avec le baby perché derrière son épaule, et un autre à califourchon sur son genou. Sa correspondance en deviendra plus brève; elle aura ce je ne sais quoi de planant, d'adouci et de lointain des esprits supérieurs qui sourient à l'éternité toute proche et qui se laissent délicieusement vieillir.

Solange, elle, a vu mourir sa grand'mère paternelle, Mme Dudevant mère, et son père. Elle a réalisé, ainsi que son frère, l'héritage de Guillery. Elle a tenu un salon à Paris. Il lui agrée maintenant de se bâtir un *home* original, sur un coin de la Côte d'azur, non loin de ce *Tamaris* célébré par sa mère, et à portée du bon Charles Poncy, si dévoué aux Sand, et d'ailleurs si entendu aux choses de bâtiment. C'est sur les environs de Cannes qu'elle jette son dévolu. Elle y achète, au bon moment, des terrains capables d'une très forte et très prochaine plus-value. Elle met les ouvriers au lopin où s'édifiera la villa *Malgrétout*, joli nom, et d'un choix si ingénieux : hommage filial, et crâne devise. Tout en calculant, achetant, projetant, elle noircit du papier, et non pas seulement avec des chiffres. Le goût d'écrire l'a ressaisie.

Quand la correspondance reprend, nous voyons qu'elle vient de terminer en brouillon son premier roman, *Jacques Bruneau*, et qu'elle a soumis ce brouillon à sa mère (été de 1869).

Qu'est-ce que *Jacques Bruneau* (1)? Une « nouvelle, » d'ailleurs intéressante, ingénieusement étirée jusqu'aux dimensions d'un roman. La réalité avait fourni la donnée première. Celle-ci se compose de trois épisodes ou « faits-divers. » Un fait d'armes en Afrique, la poursuite et la mort du chef arabe Si-Embarek; un duel retentissant, et un suicide dans des conditions bizarres et cruelles. Jacques Bruneau a réellement existé. Dans les *Souvenirs d'Afrique* de M. de Castellane, il s'appelle le capitaine Siquot. Solange suppose que le vainqueur de Si-Embarek, vrai

(1) Paru en feuilleton dans *la Presse* au mois de décembre 1869, et en volume chez Michel Lévy au printemps de 1870.

troupier d'Afrique, un Alceste sabreur et hypocondriaque, enrichi subitement par un héritage, tombe à Paris dans un club à la mode. Un de ses compagnons de plaisir le présente à la fille d'une cantatrice célèbre. Cette femme est d'abord froide, puis coquette. Jacques Bruneau s'en éprend follement, prétend s'imposer, se faire aimer bon gré mal gré; vrai sanglier lâché dans un salon, il multiplie les incartades, se fait de nouveau haïr, puis estimer, puis rechercher, enfin aimer. Mais, ombrageux et jaloux jusqu'à la frénésie, il s'avise subitement, sur des apparences d'ailleurs trompeuses, qu'il est joué, et que son frère est du complot : et il se fait sauter la cervelle, presque en présence de son frère mandé par lui pour assister à ce sauvage dénouement. Histoire assez truculente, un peu heurtée de couleurs et assez incertaine de dessin, mais contée avec une verve rapide, et dont certaines pages, tantôt gracieuses et tantôt narquoises, révèlent un talent prime-sautier.

L'ensemble était donc distingué. Mais à combien de petits cailloux s'achoppait la débutante! Elle pouvait avoir le talent de son art; elle n'en possédait ni le métier, ni la grammaire. George Sand lui montre patiemment l'un et l'autre. Page à page, elle relève les incertitudes, souligne les fautes, passe le coup de lime, esquisse une théorie. Elle se révèle admirable pédagogue à son tour, comme tout à l'heure Sainte-Beuve; et, par surcroît, elle nous apprend quelque chose sur son art à elle-même, tant il est vrai que le plus admirable instinct serait insuffisant, si la réflexion ne l'approfondissait, si l'art ne le fécondait. Retenons quelques-unes de ses observations.

Après avoir remarqué, page 2, qu'on ne dit pas *en proie à une résolution*, parce qu'une résolution est le contraire d'une anxiété; — p. 43, qu'on n'écrit pas *des candeurs qui viennent se briser contre;* — que, p. 63, *opérer une fin* n'est d'aucune langue; — que, p. 137, *avoir l'air d'une houri* est risible : « Quel air ont les houris? qui les a vues? » etc., elle ajoute, p. 142 : « Vraiment, l'héroïne est odieuse. »

Ta volonté a été certainement de porter tout l'intérêt sur Jacques; ce n'est pourtant pas une raison pour que la Tasca (la femme dont Bruneau est amoureux) soit une carogne accomplie. C'est d'autant plus choquant qu'elle *raconte* elle-même, et sans s'expliquer suffisamment sur les causes de son caprice. Elle semble même vouloir imposer son atroce caractère comme une chose toute simple. Ce n'est pas une artiste fantasque, ce n'est pas du

tout une Italienne, ce n'est pas une coquette froide, c'est une fille doublée d'une coquine. Il faut absolument la féminiser, l'humaniser un peu. J'ai tenté de t'indiquer dans un feuillet attaché à la page... la seule chose qu'elle aurait à dire pour se faire tolérer jusqu'au bout. Traduis l'idée à ta façon. C'est sur ce caractère de la Tasca, en effet mal venu, ou tout au moins énigmatique, que convergent presque toutes les observations. — Page 44 *bis :* En voulant peindre une coquette, tu lui as laissé trop de conscience, ou tu ne lui en as pas donné assez. Elle a souvent l'air de manquer de raison d'agir dans un sens ou dans l'autre. Elle est indécise, et comme dépourvue de jugement. Il y a, au bas de cette page, une phrase incompréhensible que j'ai rayée, ne trouvant aucun moyen de l'éclaircir.

Et Solange, en accueillant avec gratitude ces remarques, de s'écrier : « Si tu crois que c'est facile de faire un mauvais roman!... C'est joliment peu commode de dire ce qu'on veut dire! » Elle reprend, corrige, adoucit. Nous avons pu relever, sur le volume, les preuves évidentes de ces corrections de détail.

Quant au style de Solange, style volontiers nerveux, saccadé, il n'était guère possible d'en changer la tenue. Mais quelle leçon pour elle que cette appréciation d'ensemble!

En général, il faut étudier, dans la construction des phrases, ce qu'on appelle le *nombre*. Cela répond au rythme en musique, mais moins absolument. Le nombre est facultatif pour chaque phrase. Je ne suis pas pour la monotonie et l'habitude de couper de même chaque fragment du discours. Il y a une sorte d'équilibre à établir, et l'habileté est de le glisser partout sans qu'on s'en aperçoive dans les choses de développement et d'analyse, pour le briser ensuite avec une certaine brusquerie quand on se hâte vers la solution de l'idée, et le jeter bas à la fin par un trait net, brillant, chaud ou glacial, selon la nature du sujet. L'instinct nous éclaire là-dessus mieux que la règle, et tu y arrives parfois heureusement. Mais souvent tu alourdis tes réflexions par une surabondance d'épithètes ou d'*équivalences* qui refroidissent et allongent. Alors le nombre, ce que j'appellerais l'harmonie dans les proportions n'y est plus. Mes fréquentes ratures, que tu feras bien d'examiner toutes, s'efforcent de rétablir un peu l'équilibre là où il manque trop, et de le faire disparaître quand il y en a trop...

Dans la première version, la Tasca, après avoir raconté la fin tragique de Bruneau, déclarait qu'elle renonçait au monde et se retirait dans un couvent. Voici les réflexions de George Sand sur ce dénouement :

Dernière page. — Cette conclusion de vouloir entrer dans un couvent, elle, la Tasca, justement qui ne croit à rien, est très mauvaise, et puérile comme moyen. C'est usé jusqu'à la corde. Je crois que la conclusion logique

et naturelle de ce récit serait... « *me rattacher à la vie par un devoir.* Je l'ai accepté, ce devoir. Je le remplis avec zèle, avec joie et avec douleur. Je voudrais rendre ces enfans [les enfans d'une amie, la cantatrice Nina Grossi] heureuses et sages; j'y mets mon cœur et mes soins; et puis tout à coup je me sens désespérée de l'avenir pour elles comme pour moi. Quel est le bonheur d'une femme? l'amour partagé : et rien ne peut fixer ni même déterminer ce but idéal de notre existence! Moi, qui ai été beaucoup aimée, je n'ai trouvé l'amour auquel j'eusse pu répondre que dans une âme troublée, aux prises avec le désespoir, et l'idée fixe du suicide. » Développe, et traduis cette idée à ta façon (1), qui est quelquefois très bonne malgré toutes mes critiques; et, en somme, le roman a une valeur que je crois réelle. La seconde lecture, avec l'attention que j'ai apportée aux corrections, a justifié ma première impression. Je t'envoie une lettre pour M. de Girardin (2). Mais, si tu avais du courage et de la conscience, tu reverrais avec soin tout ton livre. Tu pourras faire une très bonne transposition... Fais un remaniement et montre-le-moi. Ton livre peut avoir du succès. Il ne faut pas passer à côté de ce que, avec un peu de patience et de volonté, on peut saisir. (17 juillet 1869.)

C'est là une mâle et ferme critique, relevée à l'occasion de morale, et il n'y manque pas même l'encouragement. Tel récit (p. 204 du livre) est qualifié : « extrêmement bien; et la fin de la page très jolie. » Telle scène (p. 207 à 211) bien jugée aussi : « Au reste, tout ce qui précède est charmant. C'est le meilleur du livre. » Et tout lecteur de goût en tombera d'accord. Solange, ainsi soutenue, a le courage de remanier. Nouveau brouillon envoyé à Nohant, nouvel examen, nouveau jugement :

20 août. — J'ai tout relu avec soin, et encore corrigé de-çà et de-là quelques mots un peu trop mauvaise compagnie. Par malheur, tous tes personnages sont mal élevés et ont le ton grossier; quand ils ne l'ont pas, ils sont emphatiques. Ils peuvent être vrais, mais un seul est intéressant; c'est Jacques, dont la brutalité s'explique et se motive très bien. Les autres, si grands seigneurs, parlent trop comme des calicots. Tu me diras qu'ils sont comme ça. C'est possible, mais ils ne devraient pas être comme ça avec une femme qu'ils disent tous estimer et respecter. La Tasca est aussi assez vulgaire par momens. Je l'ai empêchée de dire : « *Quel manant!* » Elle se répète aussi beaucoup...

Avec tous ses défauts, que j'accuse pour ton instruction de narrateur, le roman a beaucoup gagné comme ensemble et vraisemblance; et, tel qu'il

(1) Solange trouva l'avis si bon, qu'elle transporta, *sans y rien changer,* le passage précédent : « Je l'ai accepté ce devoir... » dans *Jacques Bruneau,* à l'avant-dernière page (p. 311). Et voici comment elle « développa : » — « La Religion! dit la Nina! la foi sauve et console de tout. — C'est parfait! mais ne l'a pas qui veut. » Et c'est fini. La pirouette était habile. Solange se reconnaît à ce trait.

(2) Sans doute pour présenter le roman à *la Presse.*

est, il a du mérite et de l'émotion. Je l'ai ponctué d'un bout à l'autre. Ta ponctuation est généralement intelligente; mais il y a des étrangetés qu'il faut perdre, comme de mettre — au lieu de... Cette barre ne s'emploie qu'à la place de l'ancienne parenthèse, dont on ne se sert plus. Mais il faut en être économe, car tout ce qui impatiente l'œil impatiente l'esprit. Tu emploies trop le *car*. C'est lourd. La conclusion est bien meilleure...

Abrégeons, *car* le zèle de détail auquel la mère se livre dans l'intérêt de sa fille, a de quoi confondre le lecteur, même celui qui n'a pas été prévenu, par l'article d'Henry Fouquier, que Solange « avait l'ambition de se faire une place parmi les écrivains, » mais que sa mère la « découragea. » George Sand lut et critiqua de même façon les deux « morts » de Bruneau, les deux versions de la *Préface*, etc. Bref, rhabillé et refaçonné sur toutes les coutures, *Jacques Bruneau* faisait son apparition, devant le public, dans le mois de décembre, sous la forme du feuilleton. Il obtenait un premier succès de curiosité et d'estime. Ce succès se confirmait quand Michel Lévy le publiait en volume, quelques mois plus tard. Cependant Solange ne s'en faisait pas accroire. Et comme le goût, chez elle, était supérieur au talent, ses défauts lui sautèrent aux yeux dès qu'elle les vit imprimés. De là cette charmante lettre, qui est de son meilleur cru :

Cannes, 14 janvier 1870.

Ma chère mignonne,

Depuis que je me suis vue *imprimée*, le défaut m'a sauté aux yeux et me les crève. Mazette ! le style n'est pas fort ! Et le plus fâcheux, c'est que les parties les plus travaillées sont les plus mauvaises. Je ne le dirai à personne ; il y a assez de gens pour vous démolir sans qu'on mette soi-même la main à l'œuvre. Je constate avec tristesse et déplore le fait. Tout ce que tu m'as dit là-dessus, l'été dernier, est très juste. Je ne l'avais pas assez bien compris alors. Les flatteurs (toute femme a les siens), et les indulgens (le bienveillant Sainte-Beuve en tête), ayant loué des épîtres écrites au courant de la plume, Sainte-Beuve me disait : « Vous avez la grâce et le trait. Si vous prenez un pion, vous perdrez ces qualités pour ne rien acquérir de plus. » Sur une page de moi qu'un ami moins complaisant avait corrigée, il écrivit en marge : « Toutes ces corrections sont absurdes ! C'est ainsi qu'on ôte au style le premier jet, le naturel et l'abandon. » Et il me dit : « C'est comme cela que Planche se mêlait de corriger votre mère ! Et elle le laissait faire ! » Il aimait tant les femmes (1), ce spirituel Sainte-Beuve, qu'il lui était impossible de leur parler autrement qu'avec grâce. Le moyen de dire à une dame qui vient vous voir : « Madame, vous écrivez comme un petit cochon ! »

(1) Rappelons que Sainte-Beuve venait de mourir, le 13 octobre 1869.

Lanfrey m'aurait pu donner d'excellens avis et de profitables leçons. Mais il en eût fallu apprendre trop long avec lui. Et puis il est si occupé ! Il a depuis longtemps décliné l'honneur de m'apprendre quelque chose (1). Si je lui demande de revoir ce que j'ai fait, il écrit en marge toutes sortes de gamineries de collégien qui ne sont même pas drôles, la légèreté badine n'étant pas son fait. Il est plus que décourageant, il est aplatissant. De manière qu'entre un ami trop méprisant et d'autres trop aimables je me suis trouvée le... chose par terre. J'ai pêché en eau trouble, au hasard de la fourchette. Tant mieux si j'ai amené un morceau à peu près mangeable, et si le public l'avale sans sourciller. Mais, pour moi, depuis que j'ai vu ce morceau sur une assiette de porcelaine, je ne le trouve pas *chic*, et d'une autre main je ne l'accepterais pas. J'ai la prétention de m'y connaître assez pour ne pas croire à mon talent. Pour l'instant, me voici assez démontée. J'ai commencé trois choses différentes : une pièce moderne, un roman Henri III, une nouvelle en 1820. Ça ne marche pas. Avec *Jacques Bruneau* j'allais de l'avant avec l'aplomb de l'ignorance. A cette heure, je sens que l'instrument me manque pour dire ce que je veux dire, comme je le voudrais dire. Je reçois de tous côtés des complimens. Mais je sais à quoi m'en tenir, et je pense à César après le passage de son trop fameux Rubicon.

En dépit de cette confession sincère, Solange était amorcée. George Sand, qui s'en applaudissait deux fois, redouble d'encouragemens. La pièce, plus avancée que le roman « Henri III » et les poèmes, lui fut communiquée, acte par acte. Le premier fut jugé charmant : « Continue ta comédie. » Que risquait-elle ? George Sand, en la prévenant d'avance que, quoique fort jolie, sa comédie pouvait n'être pas « scénique, » avait ajouté spontanément : « Si elle n'était que jolie, j'essaierais de la faire agréer à la *Revue des Deux Mondes* (8 juin). » Ainsi Solange pouvait espérer voir son nom figurer dans le recueil même où sa mère avait donné ses œuvres les plus glorieuses. Malgré cette flatteuse perspective, la pièce ne paraît pas avoir été au delà du troisième acte. Le second se soutenait encore. « L'embrouillage vient, écrit George Sand le 13 juillet, de ce nouveau personnage arabe qui arrive à la fin du troisième acte. » Ce personnage s'appelait Amrou. Nous voyons par d'autres lettres que les autres rôles de la pièce étaient : Sélim, principal rôle ; Mme de Beauval, et la mère Delmas, pour les femmes ; un rôle de général, un jeune premier, etc. Qu'advint-il de cette ébauche ? et de même, qu'étaient les « études » en prose, et les poèmes dont Solange soumit les brouillons à sa mère, et au sujet desquels

(1) Ceci est exact. Les lettres existent, elles sont même fort piquantes.

celle-ci répondait : « Débarrasse-toi d'un certain prétentieux de la Renaissance... En vers, c'est différent. Rassemble donc ceux que tu as faits en imitation de Charles d'Orléans. Fais-en d'autres, et on peut voir à les publier. Mais, pour écrire en prose, oublie cette manière. »

Ces lignes sont du 22 juillet 1870. La guerre venait d'être déclarée. Cette fois, si les projets de Solange avortèrent, l'excuse était majeure. Les événemens qui allaient se précipiter ont valu à la France d'autres pertes.

VI

On sait quel livre attachant une femme distinguée a écrit sur l'histoire d'une famille française pendant la guerre (1). On pourrait en écrire un autre sur George Sand et sa famille durant l'année terrible. Les élémens principaux en sont épars dans les correspondances déjà parues, notamment dans les lettres à M. Henry Harrisse. Mais celles de George Sand à sa fille, et surtout celles que Solange épouvantée adresse de Cannes à Nohant pendant la marche de l'invasion vers le centre de la France, et celles, plus vibrantes encore qu'elle écrit de Paris après les horreurs de la Commune, apporteraient à cet ensemble une contribution de valeur. Les dangers que sa mère peut courir affolent Solange, qui supplie instamment tous les hôtes de Nohant de la rejoindre. Le même sentiment ramène en scène un grand coupable, auquel il faut tenir compte de son empressement et de ses offres de services, à savoir Clésinger. L'ancien cuirassier se réveillait sous le sculpteur. A cinquante-sept ans, notre artiste réalisait une dizaine de mille francs, lançait des proclamations à Besançon, équipait à ses frais un corps franc, qui tombait en deux combats presque tout entier sous les balles prussiennes autour de Beaune-la-Rolande ; puis, ayant versé le reste de ses hommes dans l'armée régulière, il s'inquiétait d'opérer le sauvetage de Nohant, et poussait une pointe vers Solange. Et Solange, chauvine dans l'âme, reconnaissante à son mari de son courage et de sa sollicitude, l'accueillait quelques jours à Cannes, affectueusement.

(1) Mme L. Boissonnas : *Une Famille pendant la guerre* (Hetzel).

J'ai reçu de mon mari une lettre d'adieu, pour ainsi dire une demande de pardon, fort touchante. (7 décembre 1870.) — Clésinger a passé par ici, il y a six semaines, cherchant à former un corps... Il a été bien, et convenable. (6 février 1871.) — J'ai oublié de te dire pourquoi Clésinger t'avait envoyé à ses frais un officier pour t'engager à quitter Nohant. (16 février 1871.)

Cet officier, un Polonais nommé Stefan Poleski, lieutenant de Clésinger, s'était présenté de sa part à Nohant, le 15 décembre, pour persuader à George Sand de fuir, et pour protéger son départ. Mais George Sand, qui allait et venait avec son calme habituel, pendant que Maurice organisait ses paysans mobilisés, était alors absente. « Je ne l'ai pas vu ; j'étais absente pour deux jours. Je ne comprends pas davantage cette visite d'un étranger, venant m'offrir des services que je n'ai pas demandés. » (31 décembre 1870.) Stefan Poleski en fut pour un billet qu'il écrivit à l'auberge, et qu'il data ainsi : *au Bouchon, Nohant, ce 15 décembre 1870.*

Durant ces tristes mois, les deux femmes échangent leurs impressions, — révolte d'un côté, grave résignation de l'autre, — et elles partagent leurs ressources. Solange a ses maçons sur les bras ; mais la littérature de Nohant, d'autre part, ne va guère. Le 12 février, George Sand annonce qu'un obus a éclaté dans la maison où elle a son pied-à-terre, rue Gay-Lussac. Heureusement la vieille Martine a été épargnée, et l'appartement reste à peu près sauf. Après la Commune, on fait la revue des amis survivans, des disparus. Et, tandis que Solange, ulcérée à la vue de ces ruines qui exaspèrent sa patriotique douleur, se répand en cris de honte et de rage, George Sand, songeant plus haut, visant plus loin, a déjà repris le sillon interrompu. Certes elle a souffert ; mais elle prévoyait : « Quel dénouement à cette aventure de l'impérialisme ! Il était si prévu qu'il ne m'étonne pas plus que quand les dénouemens logiques de mes romans se placent tout seuls sous ma plume. Je m'attendais à ces désastres, à ces douleurs. Ils n'en sont pas plus doux pour avoir été vus d'avance. » (Printemps de 1871.) En attendant que l'aube du lendemain s'éclaire, elle travaille. Et elle reprend, avec sa fille, son habituelle question : « Travailles-tu ? Il faut écrire n'importe quoi. Tu fais des progrès de forme, d'expression et de raisonnement. Il faut tirer de soi ce que l'on a. » (22 juin 1871.) Si Solange n'a pas encore le cœur au roman, qu'elle occupe son esprit à une étude quelconque, à la botanique par exemple, pour laquelle

souvent elle a marqué de la curiosité. Mais la botanique elle-même ne l'intéresse plus à cette heure. Et George Sand, en vraie disciple de Rousseau, d'ajouter cette belle leçon à tant d'autres :

Tes dédains pour la botanique sont des raisons de paresseuse. La nature ne classe pas, mais elle est *classifiable*. Elle suit une ligne d'invention que nous pouvons constater et qui est d'une admirable logique dans sa fécondité toujours originale. Si de lourds savans ont marché sur elle avec de gros sabots, des génies de premier ordre ont su la comprendre. Linné est un grand philosophe et un grand poète. Il a eu le coup d'œil de l'aigle avec la méthode austère du savant. Ses noms sont presque tous beaux. On peut encore suivre sa méthode dans ses grands aperçus et garder ses aphorismes comme de hautes vérités. La botanique est une étude charmante qui ouvre les yeux de l'artiste et le rend plus artiste. En huit jours, et tout seul, avec un livre élémentaire, on peut non pas la savoir, — on ne possède pas une science sans de longues études et une solide mémoire, — mais être à même de la comprendre et de trouver dans des livres plus détaillés tout le détail qu'on veut s'approprier jour par jour. Apprendre le vocabulaire descriptif, et l'appliquer aux parties de la plante qu'on a sous les yeux, tout est là. Une fois en possession de ces élémens, on ouvre la *clé* qui se trouve au commencement de tous les ouvrages ; on examine à la loupe, si la plante est petite ; et, en dix minutes, on trouve son nom, son habitat et ses habitudes. Seulement il faut autant que possible l'avoir entière, racines, fleurs et fruits. Si tu veux en essayer, la *Flore* de Decaisne et Lemahout est très commode pour la France, l'Europe et les exotiques. (Fin de 1871, ou début de 1872.)

Solange en essaya. Ne créait-elle pas un jardin autour de sa villa *Malgrétout?* Elle se mit en quête de plantes rares, les étudia, les acclimata. Elle avait d'ailleurs pour la culture l'instinct et le tact de sa mère. Tout venait à merveille sous ses doigts : son jardin révélait ses dons d'artiste, comme chez d'autres femmes la coupe d'une robe, ou l'aménagement d'un salon. Sa villa elle-même, bâtie en partie avec le gain que lui procura la vente d'une fraction de ses terrains, était d'une originalité pleine de saveur. L'intérieur ressemblait à un caprice réussi. « Malgrétout, » la maison était la bien nommée. Et Solange se plaisait dans ce cadre créé à son image. Elle en oubliait ses projets littéraires. Cependant, le 26 octobre 1871, elle annonçait qu'elle commençait un nouveau roman : « Je n'y travaille qu'une heure le soir avant de m'endormir. » Sa mère, le mois suivant, l'interroge sur cet ouvrage ainsi traité comme un somnifère : « Veux-tu songer à travailler un peu ? » Mais Solange, maintenant moins pressée d'argent, se refroidit.

Tant mieux, reprend sa mère, pour la vente de ton terrain. Ce n'est pas une raison pour ne pas écrire. On a toujours, même quand le pain est à la maison, quelque bout d'idéal en soi et on le développe en le disant. Comment avaler l'horreur de la vie générale si on n'a un coin pour se réfugier contre ses caprices? Le coin matériel, le *hôme* ne suffit pas. Il y a le nid intérieur, le petit sanctuaire, la petite pagode intellectuelle, si tu veux, que l'âme se bâtit, qu'elle orne à sa guise, et où elle entre de temps en temps pour s'absorber et se refaire. (27 janvier 1872.)

Maintenant elle n'aura de cesse que Solange n'ait achevé cette nouvelle petite œuvre. Elle sait trop bien que l'inaction lui est mauvaise; elle sait aussi qu'avec elle, tout se commence et rien ne s'achève; or, « achever, tout est là. » En juin 1872, elle revient à la charge. En septembre, elle prêche d'exemple en refaisant *Mlle de La Quintinie* « de fond en comble. » En janvier 1873 : « Pioche ton roman! » En mars : « Avances-tu ton roman? » Et ainsi jusqu'à la fin de la correspondance, qui tombe tout à coup en juillet 1873. Elles ne s'écriront plus désormais, parce qu'elles vont demeurer presque porte à porte. Dans l'été de 1873, Solange acquiert Montgivray, et s'installe dans son cher Berry, exactement entre La Châtre et Nohant, presque au bord de la route qui conduit directement chez sa mère. Un double hasard lui permettait d'accomplir son vœu secret. « Malgré-tout » était à peine achevé et meublé, qu'un acheteur de marque, le prince de la Moskowa, en offrait le double de ce qu'il avait coûté. Solange hésita, puis conclut cette affaire avantageuse, et opportune. Ce ne fut pas la maison qu'elle regretta. « Mon pauvre jardin! ça, c'est le crève-cœur; mes plantes exotiques en pleine terre, mes cyclamens, mes camélias en fleur, et mes bordures de violettes de Parme! Mon *colecia horrida*, surtout! » Cet exotisme qu'elle regrettait à Cannes, elle allait le transplanter, avec elle, dans ce domaine de Montgivray, ancienne propriété des Châtiron; en changeant de mains, Montgivray restait dans la famille. En même temps, le fonds de nature berrichonne allait ressusciter chez Solange, tandis qu'elle vieillirait au gîte. Du coup, elle finit le roman qu'elle avait rapporté de Cannes inachevé (1)! Son

(1) Il n'est pas sûr que ce roman de 1873 ait rien de commun avec celui que Solange fit paraître assez longtemps après la mort de sa mère (en 1887), chez Calmann-Lévy, *Carl Robert*. Dans *Carl Robert*, on retrouve une partie des personnages de *Jacques Bruneau* et deux nouveaux personnages, deux artistes (Robert et Mlle Flori). Tous deux sont d'une extraordinaire invraisemblance; mais les pages fringantes abondent, et certains épisodes sont enlevés avec un surprenant brio.

dernier billet à sa mère (15 septembre 1873) nous la montre se présentant chez Charles Edmond, et laissant pour lui une lettre de sa mère avec son manuscrit. « Je n'ai pas trouvé Charles Edmond. Il ne rentrait qu'aujourd'hui. J'ai laissé ta lettre et fait remettre le manuscrit que j'ai encore *retapé* à Paris. » Ce billet est déjà daté de Montgivray.

Ainsi se termine le dialogue de la mère et de la fille. Depuis 1835, nous avons pu le suivre presque sans interruption. Il avait duré près de quarante ans.

VII

Les trois années, à peine, qui s'écoulèrent entre l'installation de Solange à Montgivray et la mort de sa mère paraissent n'avoir été marquées par aucun incident notable. C'en est un, pourtant, que l'éloignement relatif qui résulta de ce rapprochement. Entre Montgivray et Nohant, il y eut bientôt plus de distance qu'il y en avait eu entre Nohant et Cannes jadis ou Turin. C'était à prévoir. George Sand avait prouvé une fois de plus sa sagesse, quand elle s'était opposée, douze ans auparavant, à une installation près d'elle, qu'elle jugeait prématurée. Maintenant les inconvéniens n'étaient plus les mêmes. Pourtant, des froissemens se produisirent bientôt, notamment avec Maurice. Nohant était le nid où s'élevaient les gracieux petits-enfans de la grande aïeule, ces enfans auxquels Solange s'intéressait (ses lettres en témoignent), mais dont la vue, malgré tout, rouvrait dans son cœur toujours saignant une blessure profonde. N'écrivait-elle pas, après la secousse de l'année terrible :

Je suis contente de savoir que vous allez bien. Les petites filles... quand elles sont charmantes, ah! c'est la joie de tous les instans de la vie. Mais c'est aussi l'effroi et le tourment au moindre accident. Et quand on ne les a plus, c'est le désespoir *foncier* et pour toujours; un désespoir qui se creuse comme une solitude dans un cœur, et qui s'y enfonce et s'y étend comme un cancer à mesure que l'on vieillit. Vieillir seule, c'est affreux pour une femme. Les amitiés replâtrent le vide par-dessus les malheurs : elles ne reconstruisent ni ne bouchent rien. L'amitié, cette invention si douce des humains, n'est vraiment qu'un palliatif charmant, qu'un pis aller délicieux. (26 octobre 1871.)

On s'envoyait des nouvelles, on ne se voyait pas.

La distance entre le castel fleuri de Montgivray et la vieille

gentilhommière de Nohant n'était pourtant pas telle, que Solange n'accourût aux premières atteintes du mal qui devait emporter celle qu'elle adorait dans le fond de son étrange cœur. Dans la terrible nuit du 7 au 8 juin 1876, durant ces heures d'agonie où la mourante murmurait, parmi d'atroces souffrances : « Mon Dieu, la mort! la mort! » Solange était à son chevet, avec le reste de la famille. Peu avant son dernier soupir, vers dix heures du matin, c'est la main de Solange que George Sand porte à sa bouche « en faisant le simulacre de mordre. Sa fille lui demanda si elle voulait manger. Elle fit signe que oui. On lui fit avaler péniblement une ou deux petites cuillerées de bouillon (1). » C'est elle, aidée de Solange Marier, qui donna aux restes mortels de sa mère les derniers soins; elle enfin qui insista pour que, en l'absence d'instructions expresses de George Sand, les funérailles ne fussent point civiles. Un sentiment de convenance supérieure lui fit user ainsi d'une latitude sans doute intentionnelle, et qui en elle-même avait sa signification.

Elle lui survécut vingt-trois années (2). Ceux qui l'ont connue seulement dans les derniers temps de sa vie ont pu éprouver les impressions les plus singulières, voire les plus contradictoires. Mais la contradiction était le fond même de cette nature. Tête très artiste, cœur naturellement froid, à de certains momens ce cœur battait d'un mouvement désordonné, et emballait tout le reste. L'ancienne jolie femme se décelait à certains soins du visage, à des redressemens subits du port et de la taille, à des gestes demeurés séduisans malgré leur dédain. Son esprit était la chose la plus unique et la plus hétérogène : caustique, drôle, supérieur et gavroche, très viril et pourtant très féminin, impétueux en saillies et pourtant capable de profondeur, il donnait l'idée la plus avantageuse de ce que la nature l'avait fait, et surtout de ce que l'étude en aurait pu faire. Tous ses propos en étaient assaisonnés. L'esprit était la chose que Solange dépensait sans compter. Autour d'elle tout respirait l'ordre le plus méticuleux, et un arrangement bourgeois dans une fantaisie d'artiste. Elle préférait ouvertement ses bêtes à ses gens, quoiqu'elle

(1) Henry Harrisse, *Derniers momens et obsèques de George Sand* (1904). — Même détail dans la relation manuscrite du Dr Pestel, de Saint-Chartier, relation aujourd'hui entre les mains de sa veuve, et que nous avons pu consulter.

(2) Elle mourut à Paris, de l'influenza, le 17 mars 1899.

s'attachât même à ses gens. Dans l'amitié, qui pour elle était un sentiment extrême, elle était indomptable. Elle avait des dévouemens violens, têtus comme des passions malheureuses. Au fond, elle était toute passion, mais passion de tête. Une romantique forcenée, doublée d'une mondaine du second Empire, et compliquée d'une Berrichonne impénitente, formaient chez elle un amalgame de haut goût. L'impossibilité de réaliser l'unité logique de son moi, en fit, de tout temps, une nature à part, et une femme malheureuse. Elle n'acheva pas plus son caractère qu'elle n'achevait ses romans; sa vie fut une succession d'essais; et le plus beau en était toujours la préface. Trop « lionne » pour être uniquement écrivain; trop écrivain pour n'être que « lionne; » trop coquette pour se prendre à l'amour; trop femme pour ne pas le regretter; trop fille de George Sand et trop esprit supérieur pour ne pas mépriser sa vie mondaine et soi-même par-dessus le marché, souvent abusée mais jamais dupe, Solange devait traîner jusqu'à la fin son incurable ennui, approfondi et envenimé d'un deuil inconsolable. Un berceau vide, cette pensée l'accompagnait partout; un serpent lui mordait le cœur à toutes les heures. Vouée au spleen par une sorte d'hérédité, elle songea plus d'une fois au suicide, et même un jour elle faillit le réaliser. Elle essaya de croire; là, comme ailleurs, elle n'alla probablement pas jusqu'au bout. En tout cas, quelle que fût sa religion, elle dut avoir, comme sa mère, foi en la réunion finale. Et cela put relativement la soutenir. Il lui fut doux de penser qu'elle retrouverait ailleurs l'enfant perdue. Sur la croix de marbre blanc dont sa tombe, comme celle de Jeanne, devait se parer très simplement, elle voulut que l'on gravât le signe de sa souffrance (1). C'est la « mère de Jeanne, » dont elle a voulu qu'on se souvînt dans le petit cimetière de Nohant. Et, certes, nul ne contestera à Solange Clésinger le titre de mère très malheureuse. Toutefois, grâce à des lettres précieuses, que sa piété a justement conservées, nous savons aujourd'hui qu'il faut ajouter à ce titre celui de fille très aimante et très aimée de George Sand.

SAMUEL ROCHEBLAVE.

(1) « Gabrielle-Solange Clésinger, née Dudevant-Sand, *mère de Jeanne*, née à Nohant le 13 septembre 1828, morte à Paris le 17 mars 1899. »

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

EN BELGIQUE

Un système de « fausse séparation, » un système « d'oppression, » ainsi que le qualifiait récemment M. Émile Ollivier (1), menace de remplacer le pacte concordataire qui, depuis un siècle, régit en France les rapports de l'Église catholique et de l'État. Avant que cette œuvre funeste ne soit accomplie, il nous semble utile de faire connaître aux lecteurs de la *Revue* quelles sont les relations entre les deux pouvoirs dans un pays gouverné par des institutions essentiellement libérales, en cette Belgique, nation unie à la nôtre par une communauté de race et de lointains souvenirs.

I

Soumise par l'Espagne aux néfastes rigueurs de l'Inquisition dans le temps où la Réforme s'épanouissait en Europe, la Belgique se trouva ainsi épargnée des atteintes du protestantisme. Au contact de ses maîtres, elle se pénétra même d'une foi particulièrement rigoriste et démonstrative qui subsiste de nos jours, entretenue par le sang espagnol jadis infusé dans les veines de ses habitans.

L'incorporation de leurs provinces à la France avait imposé aux Belges l'obligation de se conformer à la réglementation constitutionnelle du culte. On comprend quel soulagement ap

(1) *Pour le Concordat,* dans *le Correspondant* du 25 mars 1905.

porta à leurs consciences la promulgation du Concordat, qui pourtant ne leur garantissait point encore la liberté religieuse, liberté qu'allait tout d'abord leur accorder, sinon totalement, du moins dans une large mesure, le régime hollandais.

Mais enhardis par les dispositions bienveillantes du gouvernement des Pays-Bas, les catholiques belges commirent alors la faute de se montrer trop exigeans. Espérant, après 1815, un retour pur et simple à l'ancien régime, les évêques réclamèrent pour les catholiques « le monopole de la liberté religieuse, l'exclusion des dissidens des emplois publics en rapport direct avec le culte, la proscription de la liberté de la presse, l'entrée du clergé dans les assemblées nationales et provinciales à titre d'Ordre reconnu dans l'État, une dotation fixe pour l'Église et la direction souveraine de l'instruction publique (1). » A leur suite les chefs du parti catholique repoussèrent, comme attentatoire aux droits de l'Église, la *loi fondamentale* des Pays-Bas, sorte de charte constitutionnelle octroyée par Guillaume Ier à ses sujets.

Les libéraux, voyant leurs adversaires revendiquer ces privilèges surannés, adhérèrent au contraire à la *loi fondamentale*, n'hésitant point ainsi à soutenir le gouvernement hollandais, allant même jusqu'à donner leur assentiment « aux mesures les plus arbitraires, aux actes les plus despotiques, aussitôt que, de près ou de loin, ils tendaient à restreindre l'influence ou l'autorité de la hiérarchie catholique (2). »

Fort de cet appui, le cabinet néerlandais remit bientôt en vigueur non seulement le Concordat français subordonnant l'Église à l'État; mais aussi les articles organiques de la loi du 18 germinal an X, assujettissant aux règlemens de police l'exercice public du culte.

« Ces inconséquences et ces contradictions eurent un terme en 1828, écrit Thonissen dans la préface de son savant ouvrage sur *la Constitution belge*. Libéraux et catholiques finirent par comprendre que ces luttes stériles ne produisaient d'autre résultat que l'affaiblissement des uns et des autres au profit des Hollandais et au détriment des Belges.

« Les chefs des libéraux acceptèrent sans réserve la liberté des cultes, la liberté d'enseignement, la liberté d'association,

(1) J.-J. Thonissen, *la Constitution belge annotee*, p. XI.
(2) *Ibid.*, p. XI.

sans se préoccuper des avantages qui pourraient en résulter pour les catholiques. Et ceux-ci, après quelques hésitations, s'unirent à leurs ennemis de la veille pour réclamer la responsabilité ministérielle, le rétablissement du jury, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté de la presse et, en général, toutes les institutions inhérentes au régime parlementaire largement et généreusement pratiqué.

« Dès cet instant, le grand parti national, le parti de l'*Union* était fondé... Toutes les aspirations et tous les vœux se confondaient dans la revendication de la liberté commune (1). »

Deux ans plus tard, grâce à cette union, la Belgique s'affranchissait de la domination hollandaise.

II

Le gouvernement provisoire, qui prit la direction des affaires au lendemain de la révolution, décréta aussitôt la convocation d'un congrès national chargé de doter le pays d'institutions nouvelles ; mais, sans attendre la réunion de cette assemblée, il proclama l'indépendance réciproque de la religion et de l'État.

Animée des mêmes sentimens, la commission à laquelle le gouvernement provisoire confia le soin de préparer un projet de constitution, destiné à être soumis aux délibérations du futur congrès, y inscrivait la liberté absolue des cultes, mais en accordant au législateur le droit d'interdire leur exercice hors des temples lorsqu'ils troubleraient l'ordre public ; la liberté d'enseignement, sans enlever au pouvoir législatif le droit de prescrire les mesures de surveillance et de répression ; le droit d'association, sans toutefois accorder aux sociétés formées en vertu de ce droit le privilège de la personnification civile.

Le Congrès devait se montrer plus libéral encore.

Bien que disposant du vote de cent quarante-deux députés parmi les deux cents membres de cette assemblée, le parti catholique sut non seulement se montrer plus sage qu'en 1815, mais il donna, cette fois, l'exemple d'une modération remarquable, et même d'une extraordinaire impartialité.

« Oubliant, dit Thonissen, que le clergé formait jadis le premier ordre dans l'organisation politique de nos provinces, les

(1) Thonissen, p. VIII.

cent quarante catholiques du Congrès votèrent unanimement en faveur de l'article 6 de la Constitution qui proscrit à jamais toute distinction d'ordres.

« Renonçant loyalement et sans arrière-pensée aux privilèges dont ils jouissaient sous l'ancien régime, ils s'unirent à toutes les nuances du libéralisme pour proclamer la liberté absolue des cultes dissidens et la liberté illimitée de la presse.

« Ils mirent au nombre des garanties constitutionnelles une disposition portant que nul ne peut être contraint d'observer les jours de repos prescrits par la loi religieuse.

« Ils décrétèrent l'égalité des catholiques, des protestans et des juifs devant la loi civile, et ils les déclarèrent tous admissibles aux emplois publics.

« Ils ne songèrent pas un instant à réclamer une dotation immobilière pour les ministres de leur culte.

« Ils songèrent moins encore à revendiquer le droit de censure que le clergé avait exercé pendant plus de deux siècles sur toutes les productions de l'esprit humain.

« Ils votèrent pour la liberté absolue des opinions politiques, philosophiques et religieuses (1)... »

Le prince de Méan, archevêque de Malines et ancien souverain de la principauté de Liège, associait solennellement le clergé belge à l'œuvre du Congrès.

« Les catholiques, écrivait aux députés le primat de Belgique, forment la presque-totalité de la nation que vous êtes appelés à représenter et à rendre heureuse. Ils se sont constamment distingués par un dévouement sincère au bonheur de leur patrie, et c'est à ce double titre que je réclame en leur faveur la protection et la bienveillance de votre assemblée.

« En vous exposant leurs besoins et leurs droits je n'entends demander pour eux aucun privilège. Une parfaite liberté avec toutes ses conséquences, tel est l'unique objet de leurs vœux, tel est l'avantage qu'ils veulent partager avec leurs concitoyens. »

Indiquant la nécessité de rompre avec le précédent régime en soustrayant les exercices religieux aux mesures de police préventives, le prélat ajoutait : « Si, à l'occasion ou au moyen du culte, des abus se commettent, les tribunaux doivent en poursuivre les auteurs ; mais il serait injuste d'interdire le culte

(1) Thonissen, p. XIV.

même, puisque la peine rejaillirait toujours sur des innocens et souvent n'atteindrait pas les coupables (1). »

Et ce fut dans cet esprit dépourvu de toute tendance cléricale ou même particulièrement catholique, puisque le principe adopté par lui s'applique indistinctement à tous les cultes, que le Congrès réglementa les rapports des Églises et de l'État.

Trois articles devaient suffire à cette réglementation. Ce sont les articles 14, 15 et 16 de la Constitution, auxquels il convient pourtant d'ajouter l'article 117, relatif aux traitemens des ministres des cultes.

III

L'article 14 est ainsi conçu : « La liberté des cultes, celle de leur exercice public ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toute matière sont garanties, sauf la répression des délits commis à l'occasion de l'usage de ces libertés. »

La liberté des cultes, improprement dénommée liberté de conscience, car la conscience échappe à toute investigation humaine, est non seulement pour chacun le droit de croire en telle ou telle religion, mais aussi de la professer, sans être astreint à aucune réglementation émanant du pouvoir civi .

En vertu de ce principe, nettement proclamé par l'article 14, tout Belge est admis à pratiquer publiquement sa foi.

Catholique, il peut donc se livrer aux exercices religieux à l'intérieur des églises paroissiales (2), des chapelles, et même des oratoires domestiques, dont l'ouverture reste exempte de toute autorisation administrative (3). Mais le peut-il aussi, et non moins librement à l'extérieur, hors des édifices consacrés au culte, c'est-à-dire dans le silence des campagnes ou dans le tumulte des rues?

La conduite solennelle du Saint-Sacrement aux malades, la présence des prêtres revêtus de leurs ornemens sacerdotaux aux enterremens des fidèles, la bénédiction des cimetières, la sonnerie des cloches, les plantations de croix, les processions,

(1) Huyttens, *Discussions du Congrès national*, t. I, p. 525.

(2) La plupart des églises paroissiales font partie du domaine public et sont gratuitement affectées au culte. Il en existe pourtant un certain nombre appartenant à des particuliers. (Corswarem, *Législation civile des cultes*, p. 102.)

(3) Jules Bara, *Essai sur les rapports de l'État et des religions au point de vue constitutionnel*, ch. VII.

courent-elles constitutionnellement le danger d'être administrativement interdites ?

Nous ne croyons pas que telle ait été l'intention du Congrès.

Tandis que notre loi de Germinal, afin d'éviter les conflits que risque de provoquer l'existence de plusieurs religions dans une même commune, prohibe, en certains cas, toute cérémonie hors des édifices du culte, il semble que la Constitution belge ait voulu soustraire les cérémonies extérieures à toute interdiction préventive du pouvoir civil, et cela en vertu du principe de la liberté religieuse, du principe de la séparation.

« La liberté des cultes, la liberté d'enseignement et celle de la presse, disait devant le Congrès le baron de Gerlache, ont été justement rapprochées dans le projet de constitution. Elles sont en quelque sorte identiques. C'est toujours la manifestation de la pensée sous des formes diverses. C'est précisément pour cela que ces libertés doivent être mises sur la même ligne et que vous ne pouvez faire ni plus ni moins pour l'une que pour l'autre. Or le grand principe qui prédomine ici tous les autres... c'est l'absence de toute mesure préventive (1). »

Répondant à l'objection soulevée par plusieurs de ses collègues qu'une liberté aussi absolue menaçait de compromettre l'ordre public, un autre membre du Congrès, M. de Meulenaere, ajoutait : « On me demande quelle garantie nous vous donnons contre les désordres que l'exercice d'un culte peut faire naître... Je réponds d'abord à cette objection que le culte, sous ce rapport, est placé sur la même ligne que la presse... Quant à la religion catholique, treize siècles sont là pour dissiper toutes vos inquiétudes et pour vous convaincre que l'exercice public de ce culte se saurait jamais par lui-même troubler le bon ordre. Si à l'occasion de l'exercice du culte, des individus quels qu'ils soient portent atteinte à la tranquillité publique, les lois ordinaires sont suffisantes pour les atteindre et pour les punir (2). »

La volonté du Congrès paraît résulter si nettement de ses délibérations que Thonissen, envisageant les inconvéniens de l'intervention du pouvoir dans l'exercice public des cultes, n'hésite pas à écrire en commentant l'article 14 : « On pourrait, sous des prétextes plus ou moins plausibles... susciter à l'exercice public d'un culte mille entraves de toute nature. La police locale

(1) Huyttens, t. I, p. 574.
(2) Huyttens, t. I, p. 579.

ne peut pas plus, sous la crainte d'un désordre éventuel, interdire l'exercice public d'un culte qu'elle ne pourrait, sous le même prétexte, interdire la publication d'un journal politique hostile aux ministres. Dans les deux cas, la société ne possède que le droit de réprimer les délits (1). »

Bara, qui fut une notabilité du parti libéral et qui, par suite, échappe à toute suspicion de cléricalisme, professe ici la même opinion que le catholique Thonissen.

« Ces termes, — ceux de l'article 14, — sont généraux, lisons-nous dans son *Essai sur les rapports de l'État et des religions*. Ils consacrent la liberté du culte public et du culte domestique... La liberté des cultes ne comprend pas seulement pour les religions le droit de faire ce qu'elles veulent à l'intérieur des temples, elle leur donne aussi le droit de se produire dans la rue... »

Toutefois, se fondant sur le second paragraphe de l'article 19 (2), relatif aux rassemblemens, Bara ajoute : « La différence des droits de l'autorité civile vis-à-vis des rassemblemens en plein air se résume donc en ceci : Elle peut toujours les disperser quand elle les croit dangereux à l'ordre et à la tranquillité publique ; mais elle ne peut empêcher leur formation. Quant à ce point, les réunions en plein air sont sur la même ligne, sous le même régime que les réunions dans un lieu couvert et fermé (3). »

Nous devons cependant reconnaître que la jurisprudence ne se montre point en parité de sentimens avec ces deux savans commentateurs de la Constitution. La Cour de cassation a, en effet, reconnu aux autorités communales le droit d'interdire certaines manifestations extérieures du culte, et notamment les processions, dans l'intérêt du maintien de l'ordre.

« L'article 14, allègue la Cour suprême, doit être mis en rapport avec l'article 19, § 2, qui soumet aux lois de police tous les rassemblemens en plein air... Il est incontestable que si, pour

(1) Thonissen, p. 57.

(2) L'article 19 de la Constitution est ainsi conçu : « Les Belges ont le droit de s'assembler paisiblement et sans armes en se conformant aux lois qui peuvent régler l'exercice de ce droit, sans néanmoins le soumettre à une autorisation préalable.

« Cette disposition ne s'applique point aux rassemblemens en plein air, qui restent entièrement soumis aux lois de police. »

(3) Bara, ch. VII.

manifester leurs opinions, les citoyens descendent dans la rue, ils ne peuvent pas se soustraire aux lois de police (1). »

Mais il n'est pas moins incontestable que la discussion de l'article 19 eut pour unique objet les rassemblemens de masses « dangereuses à l'ordre social » et se mouvant « sous l'impulsion pernicieuse d'orateurs populaires (2). » Nous pensons donc, avec M. de Corswarem, que, malgré la haute autorité qui s'attache aux décisions de la Cour de cassation, « il est permis de se demander si la thèse consacrée par l'arrêt du 23 janvier 1879 est bien conforme à l'intention du législateur constituant (3). »

Quoi qu'il en soit, l'autorité gouvernementale ne se trouve nullement privée des moyens de réprimer, de châtier les infractions à la loi commises hors des temples, car outre le droit que possède toujours le pouvoir civil de dissiper un rassemblement paraissant compromettre la tranquillité publique, il est suffisamment armé pour conduire devant les tribunaux ceux qui, par leur témérité ou leur imprudence, auraient provoqué ce rassemblement.

« Or l'imprudence du ministre du culte, disait au Congrès le comte de Theux, auteur de l'amendement devenu l'article 14; l'imprudence du ministre du culte serait évidemment répréhensible si, averti par l'expérience et la connaissance de la disposition des esprits, il faisait un acte extérieur du culte non nécessaire, qui serait suivi de désordres qu'il avait pu prévoir.

« Mais qu'on le remarque bien, ajoutait le comte de Theux, il ne suffit pas, en ce cas, d'avoir posé un fait d'où aurait pu résulter du trouble. Il faut encore que le fait ait été gravement imprudent (4). »

Les abus dont certains prêtres se rendraient coupables, en attaquant dans l'exercice de leur ministère soit le gouvernement, soit une loi, soit un arrêté, soit un acte quelconque de l'autorité civile, n'échappent pas davantage à une juste répression (5).

« Ce pouvoir de punir les infractions aux lois du pays, réservé à la société civile, écrit Thonissen, n'a rien d'ailleurs d'incompatible avec le principe de la liberté des cultes sainement

(1) Arrêt du 23 janvier 1879.
(2) Thonissen, p. 94.
(3) Corswarem, p. 34.
(4) Huyttens, t. I, p. 578.
(5) Article 268 du Code pénal.

entendu. Aussi longtemps que la législature se renferme dans le cercle de ses attributions législatives, ses prescriptions doivent être respectées. » Toutefois, observe ce jurisconsulte, « la critique des actes de l'autorité est permise aussi longtemps qu'elle ne dégénère pas en provocation directe à la désobéissance aux lois. Cette règle doit s'appliquer au prêtre, comme à tout autre citoyen. Tous les Belges, quels que soient leur caractère ou leur profession, sont égaux devant la loi (1). »

Mais si le pouvoir civil a le droit d'imposer au prêtre le respect de son autorité humaine, il a de son côté le devoir de le protéger comme citoyen jusque dans l'exercice de son sacerdoce. Et, puisque la Constitution garantit à chacun la liberté de manifester ses opinions en toute matière, il reste à la loi d'assurer la pleine jouissance de cette liberté. C'est pourquoi deviennent punissables ceux qui auraient empêché, retardé ou interrompu l'exercice d'un culte, qui en outrageraient les ministres dans l'accomplissement de leurs fonctions (2).

Ainsi la Constitution belge accorde bien aux religions la liberté la plus étendue qui soit compatible avec l'ordre social.

IV

Si la liberté des cultes consiste dans le droit pour chaque individu de professer publiquement sa foi, l'application de ce principe entraîne pour lui la dispense de participer, contrairement à sa conscience, aux exercices d'un culte et d'en suivre les préceptes. L'article 15 constitue donc le corollaire de l'article précédent, quand il édicte :

« Nul ne peut être contraint de concourir d'une manière quelconque aux cérémonies d'un culte ni d'en observer les jours de repos. »

Cette disposition est tout à l'honneur du Congrès. « Alors que, en Amérique, en Angleterre et ailleurs, l'observance du repos du dimanche trouvait sa sanction dans la loi civile, au milieu de l'engouement dont les institutions anglaises étaient l'objet en 1830, il eût été facile de faire glisser un précepte analogue dans la Constitution belge. Les catholiques n'y songèrent pas un instant (3). »

(1) Thonissen, p. 50, 51.
(2) Articles 261 et 262 du Code pénal.
(3) Thonissen, p. 62.

Le dimanche n'est donc point en Belgique un jour légalement férié, mais il demeure officiellement consacré comme jour de repos, parce qu'il « coïncide avec une fête de la religion de la majorité (1). »

Il en résulte notamment que, dans l'armée, toute latitude est laissée aux hommes pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Sous aucun prétexte, autre que celui de l'intérêt public, ils ne se voient privés d'assister aux exercices de leur culte.

Mais, puisque les citoyens appelés sous les drapeaux y sont, au point de vue religieux, exempts de toute contrainte, puisque, libres de pratiquer leur religion, ils le deviennent de n'en pratiquer aucune, comment les forcer à rehausser parfois de leur présence les cérémonies du culte catholique, comment les obliger à rendre au Saint-Sacrement les honneurs accoutumés?

La réponse est aisée.

Si en effet les autorités gouvernementales s'associent à certaines solennités de la religion catholique, parce qu'elle est celle de la majorité, l'armée doit suivre cet exemple. Mais alors l'homme de troupe n'agit plus comme citoyen. Il participe simplement à l'acte public du corps constitué dont il fait partie. C'est comme « dépositaire de la force armée (2) » qu'il rend les honneurs au Saint-Sacrement.

Le respect de la foi du plus grand nombre a également fixé en Belgique la formule du serment judiciaire, sans pour cela porter atteinte à l'indépendance des consciences.

Anciennement, dans certaines provinces, le témoin après avoir, en levant la main droite, prononcé les mots : « Je le jure, » ajoutait : « ainsi m'aident Dieu et les saints. » Dans les autres provinces il prenait Dieu seul à témoin.

« Je le jure, ainsi m'aide Dieu, » reste aujourd'hui en Belgique la formule légale du serment. Le législateur l'a maintenue sans en altérer le caractère religieux, parce qu'il sait que le serment fortifié de ce caractère constitue « un lien puissant. » Toutefois cette formule chrétienne consacrée par l'usage n'en devient point pour cela obligatoire aux témoins. Chacun peut prêter serment selon les principes du culte auquel il appartient, le prêter même sans aucune adjonction aux mots : Je le jure; car

(1) Bara, ch. XIII.
(2) Thonissen, p. 61.

l'article 15 « défend de contraindre un citoyen dans n'importe quel but à poser un acte religieux. »

Si donc un magistrat, sous peine de voir annuler toute une procédure, est astreint par la loi à proposer le serment sous la forme civile et religieuse, il n'y a pour un témoin « que le serment civil, la simple affirmation judiciaire sans invocation de la divinité qui soit obligatoire (1). »

V

Tandis que le régime concordataire attribue au chef de l'État la nomination des évêques, pour ne laisser au Souverain Pontife que leur institution canonique, et subordonne le choix des curés à l'agrément de l'autorité civile, tandis que la législation française soumet à l'autorisation du gouvernement la publication des bulles, brefs ou autres manifestations de la Cour pontificale et punit les membres du clergé qui, sur des questions ou matières religieuses, entretiendraient une correspondance avec une cour ou puissance étrangère, sans y être autorisés par le département ministériel chargé de la surveillance des cultes, l'article 16 de la Constitution belge statue :

« L'État n'a le droit d'intervenir ni dans la nomination, ni dans l'installation des ministres d'un culte quelconque, ni de défendre à ceux-ci de correspondre avec leurs supérieurs et de publier leurs actes, sauf, en ce dernier cas, la responsabilité ordinaire en matière de presse et de publication.

« Le mariage civil devra toujours précéder la bénédiction nuptiale, sauf les exceptions à établir par la loi, s'il y a lieu. »

Le premier paragraphe de cet article est pleinement conforme à la théorie de la séparation. Si, en effet, le pouvoir civil prétend intervenir dans la nomination des ministres d'un culte, s'il exerce une surveillance quelconque relativement aux rapports de ces ministres avec leurs supérieurs, même avec ceux qui résident à l'étranger, l'État s'arroge alors, à l'égard de ce culte, une autorité incompatible avec le principe de l'absolue liberté.

Mais en subordonnant, par le second paragraphe du même article, la bénédiction nuptiale à la célébration du mariage civil,

(1) Bara, ch. XIII.

le Congrès s'est écarté de ce principe. Telle est d'ailleurs l'unique restriction qu'il y ait apportée.

Thonissen nous en donne les motifs.

« Après la restauration de la religion catholique en France, l'article 54 de la loi du 18 germinal an X prescrivit aux curés de ne donner la bénédiction nuptiale qu'à ceux « qui justifieraient, en bonne et due forme, avoir contracté mariage devant l'officier de l'état civil. » En 1810, le Code pénal, sanctionnant cette prohibition, prononça des peines sévères contre les ecclésiastiques qui procéderaient aux cérémonies religieuses d'un mariage « sans qu'il leur eût été justifié d'un acte de mariage préalablement reçu par les officiers de l'état civil. »

« En 1815, un arrêté du prince souverain abrogea l'article 54 de la loi de Germinal et les articles 199 et 200 du Code pénal. Il en résulta de graves abus. Un nombre considérable d'habitans des campagnes, oubliant que le mariage civil était indispensable pour légitimer la famille aux yeux du législateur temporel, se contentaient de faire célébrer le mariage religieux. Le gouvernement des Pays-Bas s'émut de cette situation. Une loi du 10 janvier 1817 révoqua l'arrêté du 7 mai 1815 et remit en vigueur la législation française relative à la célébration du mariage.

« Telle était la situation lorsque, par un arrêté du 16 octobre 1830, le gouvernement provisoire abrogea les lois générales et particulières « entravant le libre exercice d'un culte quelconque et assujettissant ceux qui l'exercent à des formalités qui froissent les consciences et gênent la manifestation de la foi religieuse. » On en conclut aussitôt que le clergé avait récupéré le droit de donner la bénédiction nuptiale, sans être obligé d'attendre la célébration préalable du mariage civil; mais les évêques belges, en vue de prévenir les abus qui s'étaient manifestés sous le régime des Pays-Bas, enjoignirent aux curés et aux desservans de n'user de cette faculté que dans les cas d'urgence et après avoir consulté leurs supérieurs ecclésiastiques.

« Il semble que, malgré les prudentes et sages recommandations de l'épiscopat, un grand nombre de couples, surtout dans les campagnes, négligèrent cette fois encore de faire célébrer leur mariage civil, et ce fut pour mettre un terme à cette négligence coupable que la majorité du Congrès, par esprit de con-

ciliation, vota l'amendement devenu le second paragraphe de l'article 16 (1). »

Ainsi contrainte par les nécessités sociales, cette majorité ne se résigna qu'après de longs débats à voter le second paragraphe de l'article 16. La plupart des catholiques, qui y sentaient une atteinte à la théorie de la séparation, nombre de libéraux qui regrettaient d'admettre, fût-ce au profit du pouvoir civil, une restriction quelconque au principe de liberté, tinrent, par suite, à réserver l'avenir, en adjoignant au texte primitif dudit paragraphe les mots suivans : « sauf les exceptions à établir par la loi s'il y a lieu. »

En conférant ainsi au législateur la faculté de déroger à la règle générale, le Congrès prévoyait surtout l'exception à créer en faveur du mariage *in extremis*.

Aucune loi n'est venue remplir ce vœu.

VI

Nous avons avancé que la subordination du mariage civil constituait l'unique atteinte donnée par le Congrès au principe de la séparation. Nous maintenons cette appréciation, quoique l'article 117 semble tout d'abord nous interdire de la formuler

« Les traitemens et pensions des ministres des cultes, énonce cet article, sont à la charge de l'État; les sommes nécessaires pour y faire face sont portées annuellement au budget. »

Certains esprits peuvent trouver étrange que, après s'être refusé sur les cultes toute autorité, tout contrôle, l'État belge se soit imposé le devoir d'entretenir les ministres de ces cultes. Mais il convient de ne point oublier que l'Assemblée constituante, en nationalisant les biens de l'Église, prit l'engagement de pourvoir aux frais du culte catholique et à l'entretien du clergé. Or, par suite de leur annexion à la France en 1795, l'Église subit dans les provinces belges cette même spoliation de ses biens. La Belgique, devenue nation indépendante, s'est donc sentie liée, tout comme la France, par ce solennel engagement.

Le gouvernement des Pays-Bas n'avait point contesté les obligations résultant pour lui du décret de l'Assemblée constituante et, après la Révolution de 1830, le Congrès allait se mon-

(1) Thonissen, p. 65.

trer imbu « des mêmes idées de justice et de réparation (1). »

« Sous le gouvernement français, déclarait M. de Sécus devant le Congrès national, les corps ecclésiastiques ont été dépouillés de biens immeubles d'une valeur immense. La Cour de Rome a ratifié l'aliénation de ces biens sous la condition que l'État, qui en avait profité, se chargeât des frais du culte et de l'indemnité aux ministres. Cette indemnité est donc une dette de l'État, dette dont il a reçu le capital (2). »

Il est donc exact de soutenir que, en accordant un traitement aux ministres du culte, la Constitution belge ne déroge nullement au principe de liberté. Elle n'a nullement voulu « donner aux fonctions ecclésiastiques rémunérées une sorte de caractère public (3). »

Mais, si après avoir décidé de subvenir aux frais du culte catholique, le Congrès se fût refusé à traiter d'une façon identique les autres religions, il eût semblé placer intentionnellement ces dernières dans un état d'infériorité marquée. C'est pourquoi l'article 117 n'établit aucune distinction entre les cultes. « La proposition de l'une des sections du Congrès tendant à restreindre le bénéfice de cette règle constitutionnelle aux cultes chrétiens, ne fut pas reproduite dans les débats de l'Assemblée (4). »

En vertu de l'article 117, la Belgique inscrit annuellement au budget du ministère de la Justice pour les services des différens cultes une somme d'environ 7 150 000 francs, dont la presque-totalité se trouve attribuée à la religion catholique, pour cette seule raison qu'elle est de beaucoup la plus répandue dans le royaume.

L'ensemble des crédits demandés au budget de 1905, que nous avons sous les yeux, s'élevait à 7 196 900 francs; savoir : culte catholique, 7 061 500 ; culte protestant, 99 900 ; culte israélite, 35 500 francs.

Sur les 7 061 500 francs réclamés en faveur du culte catholique, 817 500 sont applicables au « clergé supérieur, » 5 844 000 au « clergé inférieur » et 900 000 francs restent destinés à des « subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques pour

(1) Thonissen, p. 363.
(2) Huyttens, t. V, p. 576.
(3) Bara, ch. v.
(4) Thonissen, p. 364.

les édifices servant au culte, aux frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et à l'ameublement des églises. »

Le clergé supérieur (1) se compose en Belgique d'un archevêque et de cinq évêques recevant ensemble 101 000 francs de traitement et 25 000 francs pour frais de tournée; de 79 prêtres remplissant les fonctions de secrétaires d'évêchés, vicaires généraux et chanoines, dont les émolumens forment un total de 190 900 francs.

Le clergé inférieur (2) comprend 247 curés inscrits au budget pour la somme de 455 700 francs; 3 000 desservans pour celle de

(1) Clergé supérieur :

	Nombre d'agens.	Appointemens par an. Francs.	Total des traitemens. Francs.
Archevêque	1	21 000	21 000
Évêques	5	16 000	80 000
Frais de tournée et des secrétariats.	»	»	25 600
Secrétaires d'archevêché	3	1 500	4 500
— d'évêché	10	1 000	10 000
Vicaires généraux	4	4 500	18 000
—	10	4 000	40 000
Chanoines	56	2 400	86 400
—	16	2 000	32 000
			317 500

(2) Clergé inférieur :

	Nombre d'agens.	Appointemens par an Francs.	Total des traitemens. Francs.
Curés de 1re classe	123	2 100	258 300
Curés de 2e classe	44	1 800	79 200
—	31	1 600	49 600
—	49	1 400	68 600
Desservans	800	1 400	1 120 000
—	873	1 200	1 047 600
—	1	1 100	1 100
—	1 336	1 000	1 336 000
Chapelains	7	1 100	7 000
—	23	900	20 700
—	120	800	96 000
Vicaires	24	1 000	24 000
—	745	900	670 500
—	1 206	800	964 800
Places restant à créer en 1904.	»	»	12 600
Desservans d'églises annexes et d'autres services reconnus par l'État. Indemnités. Places nouvelles à créer en 1905. Élévation de curés de 2e classe à la 1re.			88 000
			5 844 000

3504700 et 1945 chapelains et vicaires, dont les appointemens réunis s'élèvent à 1 783000 francs (1).

Quant aux 31 pasteurs protestans, aux 12 rabbins ou ministres officians du culte israélite, nous nous bornerons à dire qu'ils jouissent de traitemens généralement égaux et parfois supérieurs à ceux des prêtres catholiques auxquels ils pourraient être assimilés.

VII

Nous avons exposé comment le Congrès, lié par des engagemens antérieurs, put mettre à la charge de l'État les frais du culte catholique et par extension ceux des autres cultes, sans pour cela déroger au principe de la séparation.

Mais il est plus difficile d'expliquer par quels motifs le législateur s'est cru en droit de placer parfois les ministres de ces cultes dans « une position exceptionnelle, tantôt favorable, tantôt défavorable » relativement à la généralité des citoyens.

Il faut voir là vraisemblablement une tendance des pouvoirs publics « à substituer les cultes salariés aux cultes reconnus des régimes français et hollandais; » une tendance aussi « à tirer des subsides que reçoivent certaines religions la nécessité d'une différence à leur égard dans la législation. »

Cette double tendance a ainsi amené le législateur à considérer les prêtres et les étudians en théologie comme exempts du service de la milice et à les dispenser de celui de la garde civique; à assimiler les membres du clergé « aux ministres, aux gouverneurs de province, aux membres des députations permanentes, aux juges, aux membres de la Cour des comptes, aux militaires (2), » en interdisant leur inscription sur les listes de jurés; enfin à les contraindre d'opter entre leur qualité de ministre salarié d'un culte et tout mandat électif.

Il convient d'observer que ces diverses mesures touchent simplement le prêtre et qu'en outre elles tournent pour la plupart à son avantage. Rien ne vient donc de ce fait affecter l'indépendance des cultes.

(1) L'archevêque et les évêques, les curés et les desservans ont en Belgique l'usage gratuit des palais épiscopaux et des presbytères. A défaut desdits immeubles, ces prélats et ces prêtres ont droit à un logement ou à une indemnité pécuniaire. (Corswarem, p. 91 et 192.)

(2) Bara, ch. XIII.

Si, en tant que religions, les Églises ne jouissent point de la personnalité civile, les cathédrales, les grands séminaires, les fabriques, les consistoires et les synagogues (1), reconnus personnes civiles par les législations précédentes, bénéficient, en Belgique, au profit des cultes et sous la surveillance de l'autorité civile (2), de tous les avantages pouvant résulter de cette qualité.

L'article 17 de la Constitution, proclamant la liberté de l'enseignement, confère au clergé la faculté d'ouvrir des écoles et des collèges. L'article 20, exemptant de « toute mesure préventive » le droit de s'associer, permet la libre formation des congrégations religieuses, la libre existence des ordres monastiques (3).

Sous le régime de la séparation, l'Église catholique jouit ainsi en Belgique d'une liberté qu'elle n'a jamais connue en France et que pourtant elle n'y réclame pas, car si, en vertu du pacte concordataire, l'État français « reçoit plus qu'il ne donne, » les catholiques considèrent que « ce pacte a été bienfaisant » et que son application loyale garantit « la liberté spirituelle de l'Église (4). »

Mais aujourd'hui qu'il est question de dénoncer le Concordat et que, sous le faux prétexte de la séparer d'avec l'État, il est question d'asservir l'Église, la comparaison du régime belge et des projets soumis aux Chambres fait mieux sentir encore ce que ces projets contiennent d'arbitraire, à quel point ils insultent aux consciences, combien ils sont attentatoires à la liberté et, par cela même, combien ils sont contraires aux principes qui seuls doivent régir le système de la séparation.

CALMON-MAISON.

(1) Corswarem, p. 74 et 583.

(2) Corswarem, p. 304.

(3) Le Congrès a manifesté l'intention de ne rien changer à la législation antérieure en ce qui concerne la qualité civile des associations. C'est-à-dire que les associations religieuses qui, avant la Constitution, n'étaient pas des personnes civiles, ne le sont pas devenues par le vote de l'article 20 et que les associations qui l'étaient sont restées en possession de ce privilège. (Bara, ch. XIII.)

(4) Émile Ollivier, *Pour le Concordat.*

REVUE LITTÉRAIRE

AUTOUR DE MADAME RÉCAMIER

On est d'abord un peu effrayé. En maniant les deux volumes que M. Herriot vient de consacrer à Mme Récamier, on se demande si l'hommage est tout à fait en rapport avec le mérite d'une personne célèbre surtout pour son charme et pour sa grâce. Comment peut-on en écrire si long sur une femme qui n'a jamais écrit ni vers, ni romans, ni même de maximes, et dont les lettres ne sont que d'insignifians billets? Et le moyen de dire du nouveau sur elle, à moins de dire qu'elle ne fut pas coquette? Qu'on se rassure. Dans cette étude sur *Madame Récamier et ses amis* (1), Mme Récamier elle-même tient assez peu de place, et l'attention est appelée surtout sur ses amis. Apparemment, il était très convenable qu'il en fût ainsi. Car, l'honneur de Mme Récamier étant d'avoir su être une parfaite maîtresse de maison, son rôle devait donc, ici encore, consister à faire centre au milieu de ses hôtes et à s'effacer pour les laisser paraître. M. Herriot en fait justement la remarque : « Mme Récamier n'a rien fait par elle-même de très considérable et de très important. Les lettres qu'elle a écrites sont beaucoup moins nombreuses et beaucoup moins intéressantes que celles qui lui ont été adressées. Son histoire est le fil léger qui relie bien des histoires. Pour parler d'elle d'une façon qui mérite quelque attention, il faut faire intervenir Mme de Staël ou Benjamin Constant ou Chateaubriand. » Or M. Herriot a eu entre les mains un grand nombre de documens inédits : il a eu la bonne fortune de pou-

(1) *Mme Récamier et ses amis* d'après de nombreux documens inédits, par M. Édouard Herriot, 2 vol. in-8° (Plon).

voir puiser largement dans d'importantes archives particulières : il en a rapporté des pièces qui ne sont pas toutes de même valeur, mais dont quelques-unes au moins sont très intéressantes : ce sont des lettres de Mme de Staël, de Chateaubriand, de Ballanche, de Mathieu et d'Adrien de Montmorency et de plusieurs autres parmi les plus fameux correspondans de Mme Récamier. Il les publie en les reliant par une sorte de récit continu qui suit les *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier* publiés, il y a un peu moins de cinquante ans, par sa nièce Mme Lenormant, les complète et les rectifie en plus d'un endroit. Nous accompagnons ainsi Mme Récamier à travers ses diverses fortunes, depuis le brillant hôtel de la rue du Mont-Blanc jusqu'au modeste appartement de l'Abbaye au Bois. Nous la voyons tour à tour fêtée sous le Directoire, persécutée sous l'Empire, adulée sous la Restauration, pour la retrouver, vieillie et cent fois plus aimable, dans les années qui suivent 1830. Confiant dans l'intérêt des documens qu'il produit, l'auteur de ces deux volumes s'est le plus souvent borné à les encadrer. Il semble s'être défendu de faire œuvre personnelle. Il n'a voulu être que l'heureux chercheur qui nous fait partager le plaisir de ses trouvailles. Il nous convie à feuilleter avec lui ces lettres dont il a touché avec émotion le papier jauni. Et il suffit en effet que ces lettres précisent plusieurs points de biographie, qu'elles éclairent certains aspects du caractère de ceux qui les ont écrites. Nous nous bornerons, à notre tour, à en mettre sous les yeux du lecteur les passages les plus curieux.

Aucune femme n'a eu plus d'amis que Mme Récamier ; ce qui est remarquable, c'est qu'ils avaient tous souhaité d'être pour elle quelque chose de plus. C'était son art de convertir en amitiés ces passions qu'elle n'avait pas satisfaites. Nous trouverions ici au grand complet ce cortège d'adorateurs dont chacun apparaît à sa date dans la suite du récit. Les voici tous, depuis Lucien Bonaparte et Bernadotte, jusqu'à Auguste de Staël et J.-J. Ampère : princes, grands seigneurs, hommes de guerre, artistes, écrivains, les pères et les fils, les cousins, les oncles et les neveux : aucun d'eux ne mourait, mais tous étaient frappés. Elle-même, pourtant, celle qui, sur son passage, soulevait ce grand murmure d'amour, se peut-il qu'elle soit demeurée toujours insensible? N'a-t-elle jamais brûlé des feux qu'elle allumait? Nous avons beaucoup de peine à le croire : cette impassibilité éternellement souriante serait trop inhumaine. La chronique, les Mémoires du temps, la relation de Mme Lenormant nous ont laissé deviner qu'il y avait eu dans la vie de Mme Récamier tout au moins une crise par-

ticulièrement grave. C'est un des épisodes sur lesquels on nous apporte les renseignemens les plus précis et les plus piquans.

Juliette avait trente ans. Son cœur était vide et n'avait jamais été rempli. On lui avait fait contracter, toute jeune, un mariage de raison qui se trouva être un mariage absurde. Elle était à cet âge où, la première jeunesse étant passée et l'insouciance de l'avenir évanouie avec elle, on se demande s'il est possible de faire à la règle, aux convenances, à une idée le sacrifice du bonheur de toute une vie. Elle se trouvait très isolée, dans une grande détresse morale, avec d'intimes besoins de tendresse. A Coppet, dans l'été de 1807, elle rencontra le prince Auguste de Prusse, neveu du grand Frédéric, de six ans moins âgé qu'elle. Une passion réciproque les entraîna l'un vers l'autre; dans l'ivresse et l'exaltation du sentiment, ils en vinrent à souhaiter d'unir leurs destinées. Nous en avons pour témoignage irrécusable le double serment qu'ils échangèrent en se quittant et dont on nous a conservé le texte : « Je jure par l'honneur et par l'amour, écrivait le prince de Prusse, de conserver dans toute sa pureté le sentiment qui m'attache à Juliette Récamier, de faire toutes les démarches autorisées par le devoir pour me lier à elle par les liens du mariage, et de ne posséder aucune femme, tant que j'aurai l'espérance d'unir ma destinée à la sienne. » Et de son côté, à cette même date du 28 octobre 1807, Juliette écrivait et signait : « Je jure sur le salut de mon âme de conserver dans toute sa pureté le sentiment qui m'attache au P. A. de Pr., de faire ce que permet l'honneur pour faire rompre mon mariage, de n'avoir d'amour ni de coquetterie pour aucun autre homme, de le revoir le plus tôt possible et, quel que soit l'avenir, de confier ma destinée à son honneur et à son amour. » Ainsi la discrète et la prudente Juliette n'avait pas craint de se déclarer et de s'engager! Elle avait nettement envisagé la possibilité d'un divorce. Et nous savons qu'elle écrivit à M. Récamier pour lui demander de lui rendre sa liberté, que celui-ci consentit d'abord, puis hésita, répugna à l'idée d'une séparation.

Pourtant Mme Récamier avait quitté Coppet, elle s'était soustraite à l'atmosphère si spéciale qu'on respirait là-bas dans le temps même des scènes les plus violentes entre Benjamin Constant et celle que Rosalie de Constant appelait la « célèbre et méchante femme, » elle avait échappé à l'influence de Mme de Staël qui patronnait le projet d'union avec le prince de Prusse. Elle se ressaisit. Elle eut conscience de l'extravagance de son projet. Quels étaient exactement ses devoirs envers M. Récamier? Il paraît que celui-ci, en l'épousant, s'était engagé à

n'être pour elle qu'un père. Mais ce rôle même de père, il ne le prenait pas fort au sérieux. Il tenait sa jeune femme pour une « intéressante amie » dont la nature était parfaitement impossible à comprendre, ce qui le dispensait de s'en tourmenter davantage. Quelques fragmens de ses lettres, à vrai dire un peu postérieurs à l'époque qui nous occupe, témoignent de sa part une légèreté et une étourderie singulières. En 1811, sa femme qui est à Angervilliers chez Mme de Catellan lui écrit qu'elle est obsédée de papillons noirs. « Pour moi, lui répond-il, je veux bannir toute tristesse; nous allons aujourd'hui dîner au *Feu sacré de la Vestale*, sur le boulevard neuf, près le Jardin des Plantes. » La même année Juliette est exilée, elle songe à quitter Châlons pour Lyon. « Chacun, lui écrit son mari, a ses goûts, ses affections, sa manière de voir et de sentir; on ne peut guère diriger les intentions sur ce point. Il faut suivre son impulsion naturelle. Je disais, moi, que si l'on m'exilait, je choisirais la ville de Normandie où il y aurait le plus de chevaux, où je pourrais en voir et en maquignonner davantage. Ce n'est pas le même attrait, à coup sûr, qui pourrait te diriger, mais tu en trouveras quelque autre (1). » C'est dire qu'en aucun temps, Mme Récamier ne trouva auprès de son mari beaucoup de réconfort. Toutefois, nous avons la lettre par laquelle Récamier dissuadait sa femme de son projet de divorce : elle est pleine de dignité. D'ailleurs, c'était l'époque de la ruine du banquier. Mme Récamier comprit qu'elle ne pouvait, à pareil moment, abandonner son mari : ce fut scrupule de délicatesse autant que crainte de l'opinion.

On pense qu'une fois son parti arrêté Juliette va reprendre sa parole, désabuser le prince, et, pour le mieux guérir de leur commune folie, couper dans le vif. Il n'en est rien. Tout en se retirant, elle ne décourageait pas entièrement le prince de Prusse. Celui-ci s'inquiétait, se désolait, s'indignait, rappelait tant de douces émotions, de si beaux sermens dont la nature entière avait été prise à témoin. La rupture définitive n'eut lieu que près de deux années plus tard. C'est le 13 juillet 1809 que le prince écrivait à Mme Récamier : « Je sens, malheureusement trop tard, que nous n'étions pas faits pour être heureux l'un par l'autre. Je n'aurais pu être heureux avec une femme qui sait feindre des sentimens qu'elle n'a peut-être jamais éprouvés et qui met les convenances au-dessus de la moralité... Je vous prie de ne plus m'écrire; vos lettres me font trop de mal. Adieu

(1) Herriot, *op. cit.* II, 412.

pour la dernière fois. » Et, vers le même temps, il exhalait son dépit en termes amers auprès de Mme de Staël : « Vous voulez, disait-il, justifier la conduite de votre amie envers moi ; cependant, si vous la connaissiez entièrement, je suis bien sûr, madame, que vous changeriez d'opinion. Vous savez que sa conduite devait me faire croire qu'elle avait pour moi un attachement qui aurait fait le bonheur de ma vie et qu'elle avait même lié sa destinée à la mienne par les sermens les plus solennels. Il se peut que les circonstances pendant lesquelles j'ai appris à la connaître lui ont fait illusion sur la nature du sentiment qu'elle a eu pour moi. Malgré cela, elle a trouvé un plaisir cruel à entretenir pendant plus d'une année des sentimens auxquels son cœur ne répondait plus. Une conduite pareille, qui passe vraisemblablement en France pour de la coquetterie, me paraît le comble de la perfidie. » Est-ce ici la plus grande coquetterie de Mme Récamier? Ou plutôt, n'avait-elle pas été elle-même plus sincère qu'elle ne le fut jamais ? En tout cas, qu'elle ait été profondément troublée par cette aventure, cela ne fait pas de doute : elle songea au suicide. Elle devait se tuer en absorbant des pilules d'opium. On a la lettre par laquelle elle avertissait M. Récamier de sa résolution. Par bonheur, les suicides annoncés sont les moins dangereux. Le roman ne se dénoua pas en mélodrame. Même il eut une heureuse fin. Le prince Auguste guérit de sa blessure ; il se consola, il s'apaisa : il fit comme les autres, et, pareil à toutes les victimes de Mme Récamier, il réclama sa place au nombre de ses amis et reprit avec elle la correspondance.

Dans l'étude qu'il consacrait à Mme Récamier, au lendemain de sa sa mort, Sainte-Beuve traçait le plan d'une série de chapitres qu'il regrettait de ne pouvoir encore esquisser. « L'un de ces chapitres serait celui de ses relations et de son intimité avec Mme de Staël... Un autre chapitre traiterait de la conquête aisée que Mme Récamier fit à Lyon du doux Ballanche. Un autre chapitre offrirait ses relations, moins simples, moins faciles d'abord, mais finalement si établies avec M. de Chateaubriand. » C'est le programme même de toute étude sur Mme Récamier. La première partie de son histoire, qui se lie à celle de Mme de Staël, n'est pas la moins curieuse. Ou plutôt, c'est un prodige que l'intimité ait pu se prolonger entre deux femmes diversement mais également célèbres, et qui avaient tant de chances de devenir rivales ! On en croit sur parole le Suisse Gaudot, qui les avait vues ensemble à Coppet, quand il écrit : « On imaginerait difficilement la quantité et la finesse des petites tracasseries qui ont été produites par cette longue vie de château. Mme de Staël et Mme Réca-

mier ou Mme Récamier et Mme de Staël, comme on voudra, sont les deux pôles autour desquels le mouvement tourne, et l'une et l'autre de ces deux femmes célèbres sont dans la situation la plus extraordinaire quant à leurs relations subsistantes, à leur cœur et à leur avenir... » La brouille ne fut-elle pas tout près d'éclater à propos de Prosper de Barante? C'est Mme de Staël qui avait adressé le jeune homme à son amie. Elle ne tarda pas à regretter ce mouvement de confiance. Prosper ne pouvait-il devenir amoureux de Mme Récamier? C'est ce qui ne manqua pas d'arriver, et de son côté, Juliette ne fut pas tout à fait insensible. Mme de Staël s'empresse de s'expliquer catégoriquement et de signifier à Juliette une défense formelle : « Vous me dites que vous m'écrirez plus souvent, maintenant que vous voyez plus souvent Prosper. Je crains, je vous l'avoue, que vous ne vous laissiez aimer par lui, et ce serait pour moi une peine mortelle, car deux de mes premiers sentimens en seraient troublés. Ne le faites pas, Juliette! Proscrite que je suis, me confiant à vous, et si prodigieusement inférieure à vos charmes, la générosité vous défend de vous permettre avec lui la moindre coquetterie! » Juliette se le tint pour dit : elle arrêta « en avril » la passion de Prosper de Barante, qui au surplus ne se crut pas digne de faire le bonheur d'une personne aussi éminente que Mme de Staël et dont l'âme « si active et si variée » lui causait quelque effroi. Une autre fois, c'est Auguste de Staël qui tombe passionnément amoureux de Mme Récamier, ce qui est, pour les relations des deux femmes, source de quelque embarras. Et enfin on ne peut voir sans un peu d'étonnement ou de gêne Mme Récamier accueillir, tout en le modérant et le tenant dans les limites de l'honnêteté, le grand amour de ce Benjamin Constant, par qui elle savait que son amie avait tant souffert.

Apparemment ce qui explique la durable intimité de ces deux femmes célèbres, c'est la profonde opposition de leurs natures. La douceur, le calme, la réserve de Juliette contrastaient avec l'emportement habituel à Mme de Staël et lui faisaient reprendre sur celle-ci une espèce de supériorité. Mme de Staël, avec son admirable clairvoyance, s'en rendait bien compte; elle écrivait à son amie : « Je suis une personne avec laquelle et sans laquelle on ne peut vivre; non que je sois despotique ni amère, mais je semble à tout le monde quelque chose d'étrange qui vaut mieux et moins que le cours habituel de la vie. Enfin, comme vous êtes plus jeune que moi, que votre esprit comprend tout, quand je ne serai plus, vous raconterez tout cela avec un sentiment de bienveillance qui l'expliquera. » Ajoutez que Mme Réca-

mier, et c'est la meilleure partie de sa gloire, a porté dans l'amitié une délicatesse et un dévouement incontestables. Son attachement à Mme de Staël a été la véritable cause de son exil. Et le calme avec lequel elle supporta cette épreuve était pour Mme de Staël un objet d'étonnement si ce n'est d'émulation : « Que je suis loin de ce calme courageux !... Vous êtes plus isolée, plus à plaindre dans votre situation que je ne suis dans la mienne, et c'est vous qui me consolez ; mais ce que j'ai et dont Dieu vous a préservée, parce que vous ne méritez pas une si cruelle peine, c'est un sombre découragement qui ne laisse pas percer dans mon âme un rayon d'espoir... Vous avez plus de caractère que moi. » En tout cas, elle n'avait ni la même fièvre, ni le même besoin d'activité ou d'intrigue. Elle souffrait beaucoup moins de l'exil. Ce n'est pas elle qui eût trouvé cette éloquente exclamation : « Personne ne peut se faire l'idée de ce que c'est que l'exil, c'est l'hydre aux cent têtes en fait de malheur ! » Toutes les lettres qu'on nous donne de Mme de Staël témoignent dans le même sens, et nous la montrent en proie à cette soif de mouvement et d'agitation dont elle ne cesse d'être dévorée.

C'est auprès du lit de mort de Mme de Staël que Mme Récamier avait rencontré Chateaubriand. Elle commença à le recevoir en 1818. Elle fut très vite dominée, subjuguée par lui. Il fut tout de suite évident que celui-ci régnerait sans partage ; aussi y eut-il dans le cercle de Mme Récamier un instant de désarroi causé par l'entrée soudaine et aussitôt triomphante du nouveau venu. Les anciens amis s'alarmèrent, témoignèrent, chacun à sa façon, de leur tristesse et de leur mécontentement. Ils s'efforcèrent de mettre leur amie en garde contre une domination dont ils prévoyaient la tyrannie, contre une liaison qui ne pouvait manquer d'apporter son contingent de souffrances. Le fait est qu'un grand chagrin attendait Mme Récamier : bientôt, dans une crise de dépit, elle songera à rompre toutes relations avec celui qu'elle avait trouvé si tôt infidèle ! Ce fut la véritable raison du second voyage qu'elle entreprit en Italie, en 1823. Les contemporains avaient soupçonné ce mobile secret ; mais Mme Récamier s'en explique clairement avec ses intimes. A Paul David qui s'étonnait qu'elle prolongeât son séjour de l'autre côté des monts, elle répondit tristement : « Après toutes les distractions d'un voyage, l'Abbaye pourrait paraître bien triste cet été ; je crains aussi d'y retrouver des agitations qui me sont odieuses. Je reçois des lettres douces, on se plaint de mon absence, on demande mon retour ; mais, avec une personne qui manque de vérité, on ne sait jamais vivre et je suis absolument déter-

minée à ne plus me remettre dans toutes ces agitations; il faut du temps pour changer les termes d'une relation, et, sous ce rapport, la prolongation de mon séjour ne peut qu'être favorable. » Cependant, à Naples, Mme Récamier apprenait la disgrâce de Chateaubriand, renvoyé du ministère. Celui-ci écrivait, se plaignait, avait besoin d'être consolé. Elle revint.

Ce que fut Mme Récamier pour Chateaubriand, après 1830, lorsque le grand homme tenu à l'écart de l'action politique et délaissé par la jeune génération littéraire, bâilla littéralement sa vie, on le sait depuis longtemps; et sur les rites de ce culte de chapelle organisé autour de l'idole, nous n'avons probablement plus rien à apprendre. Toutefois on se demande si devant l'insatiable égoïsme et la vanité jamais satisfaite de René, celle même qui y sacrifiait les trésors de son ingéniosité n'eut pas ses instans de lassitude. Était-elle arrivée à se faire illusion à elle-même? Avait-elle conservé toute sa clairvoyance? Il semble bien que cette dernière hypothèse soit la vraie. Cela ressort d'un fragment de conversation que Louis de Loménie notait en 1841. « M. de Chateaubriand, lui confiait Mme Récamier, a beaucoup de noblesse, un immense amour-propre, une délicatesse très grande; il est prêt à faire tous les sacrifices pour les personnes qu'il aime. Mais de véritable sensibilité, il n'en a pas l'ombre; il m'a causé plus d'une souffrance. » De pareilles confidences sont singulièrement significatives : elles éclairent une situation : elles nous permettent de mesurer combien lourde dut paraître plus d'une fois à Mme Récamier la tâche qu'elle avait assumée!

A vrai dire, des figures de premier plan, telles que celles de Mme de Staël ou de Chateaubriand nous sont trop familières, et l'originalité en est marquée de traits trop puissans, pour que la connaissance que nous en avons soit sensiblement modifiée par les détails, même curieux, qu'on nous apporte ici; et nous en dirions autant de tout ce qui concerne Adrien ou Mathieu de Montmorency, Benjamin Constant, Camille Jordan ou Ampère. Mais il est une figure que peu à peu nous voyons se dessiner, dans son individualité de demi-teinte, un caractère avec lequel nous lions connaissance intime, et pour qui, à mesure que nous le connaissons mieux, nous nous prenons de plus de sympathie : c'est le doux philosophe Ballanche. C'est lui qui aura, plus qu'aucun autre, bénéficié de la présente publication. Peut-être en effet l'étude biographique est-elle celle dont il a le plus de profit à attendre. Son œuvre est intéressante et rebutante, l'homme était exquis. Rien n'est plus curieux que de voir

auprès de la belle Juliette et dans le brillant cortège de ses soupirans la figure que fait cet amoureux timide, passionné, discret et qui se change bientôt en une sorte de directeur de conscience et de « Platon domestique. » Sa laideur, sa timidité, sa gaucherie furent proverbiales. Quand il fut présenté à Mme Récamier à Lyon, en 1812, par Camille Jordan, il était presque un débutant de lettres : il avait trente-six ans; il venait de composer les *Fragmens* qu'un amour malheureux lui avait inspirés; il travaillait à son *Antigone;* il ne se doutait pas que pour prêter à son héroïne idéale toutes les beautés il allait être obligé de les emprunter à une personne réelle.

Dès la première rencontre avec Mme Récamier, on peut dire qu'il lui appartient. Il s'en explique avec d'adorables obscurités de langage ; car le même embarras qu'éprouve Ballanche à tirer au clair ses idées philosophiques et sociales, on le trouve aussi bien dans sa façon de parler d'amour. Voici un bout de déclaration dont Molière aurait tiré parti : « Vous savez que je ne pouvais comprendre votre coquetterie ou ce à quoi vous donnez ce nom, car je n'y crois point encore. En effet, jamais nulle n'a eu moins besoin d'être coquette, comme nulle n'a jamais moins eu besoin d'être belle. C'est donc, à mon avis, en pure perte, que vous auriez été coquette, puisque vous êtes si belle, comme le Créateur, de son côté, aurait pu vous faire moins belle, puisqu'il avait résolu de vous accorder si libéralement ce qui peut suppléer le plus à la beauté. Pardon, Madame, de ce ton léger... » C'est le dernier trait qui est ici la merveille, et l'on peut juger par cet exemple combien pèsent les « légèretés » de Ballanche! On a retrouvé de lui des lettres enflammées qu'il n'avait pas osé envoyer. Au surplus, il savait, à l'occasion, trouver la note juste et faire comprendre le véritable caractère de son affection dévouée et désintéressée. « Ma pauvre vie n'est qu'un reflet de la vôtre... Je n'ai point de destinée à moi... C'est à moi de suivre votre destinée et non point à vous d'obéir à la mienne, parce que je n'en ai point, parce que vous êtes une créature d'un ordre bien plus élevé que moi. » Il aurait voulu rendre service à Mme Récamier, lui faire du bien ; ce sentiment, se mêlant à une sorte de jalousie plus ou moins consciente, fait qu'il surveille les relations de Juliette, épie l'état de son cœur. A son avis, le grand danger vient pour celle-ci de ce qu'elle a l'esprit inoccupé. Il voudrait à toute force qu'elle entreprît un travail de littérature. Pourquoi n'écrirait-elle pas ? « Montrez-nous un talent qui n'ait rien de factice, rien d'apprêté, rien de fait, rien de convenu. Vos impressions naïves sur le monde, sur les lettres, sur ce que

vous voudriez choisir seraient une chose charmante. » Pourquoi Mme Récamier ne se peindrait-elle pas elle-même pour la postérité et ne ferait-elle pas ce que Mme de Staël a fait dans *Corinne*? Pourquoi, sinon parce qu'il manquait à Mme Récamier les idées et l'imagination de son amie? Au moins Ballanche avait-il obtenu qu'elle s'essayât à une traduction de Pétrarque, et il l'engageait à ne se point rebuter des premières difficultés. Comment la langue française ne se fût-elle pas montrée docile aux volontés d'une si belle personne? « J'en suis convaincu, la langue française finira par vous obéir, elle ne pourra résister au charme de vos pensées et de vos sentimens. Ensuite elle sera tout heureuse et toute fière d'avoir cédé à une si douce magie. » Ce sont galanteries de collège; même quand il est délicieux, Ballanche reste un peu ridicule.

De même il y a chez lui un singulier mélange de modestie et de confiance en soi. Il se persuade de bonne foi que son *Antigone* a tranché la question du poème en prose qui, après *Télémaque* et les *Martyrs*, était encore pendante. Il croit non seulement à la diffusion de ses idées sociales, mais à la célébrité de son nom : « Mon nom est bien plus connu qu'il ne le paraît en effet; et Nodier me disait hier qu'avant deux ans ce serait un des noms les plus populaires de France. » Cela n'empêche pas qu'il ne se juge à sa vraie valeur; il sait qu'il lui manque quelque chose, un certain degré de vigueur, d'éclat, de maîtrise pour atteindre au premier rang : le jour où l'Académie songe à lui, pour l'opposer à Victor Hugo, il est homme à refuser un honneur dont il sent toute l'indignité, et dans des termes qui, à force de simplicité, deviennent éloquens.

Si Ballanche n'arrive jamais à se débrouiller complètement, c'est peut-être qu'il avait en réalité une nature fort complexe. Tout rêveur qu'il fût, il n'en était pas moins à l'occasion un observateur perspicace et même narquois : sa douceur s'aiguisait de finesse et d'ironie. Nul n'a mieux vu et n'a souligné d'un trait plus juste, en même temps que plus discret, les défauts du caractère de Chateaubriand. Lorsque celui-ci apparut dans la vie de Mme Récamier, Ballanche, on le devine, avait été de ceux qui avaient le plus souffert. Il avait songé d'abord à s'effacer. Il était resté. Il avait été le témoin des dernières agitations et ambitions de Chateaubriand et il les avait doucement raillées. Il n'était pas dupe des attitudes désespérées que René aimait à affecter et il avertissait son amie de ne pas s'émouvoir outre mesure de ses déclamations mélancoliques : « Il est préservé de l'intensité des émotions par sa grande mobilité. S'il pou-

vait prendre les choses plus simplement, s'il pouvait être plus lui-même, s'il pouvait concevoir que les hommes ne valent que par les choses et les circonstances, s'il pouvait s'accoutumer à ne voir que la vérité vraie et non la vérité faite ou inventée, il ferait un grand pas vers le repos. Mais il est dans sa nature : il n'y a rien à dire. » Il eût été d'avis que Chateaubriand se retirât de la scène politique et trouvât dans son talent d'écrivain une retraite assurée, un asile inviolable. Et c'est en effet le parti qu'on eût souhaité de lui voir prendre.

De même encore, lorsque eut lieu dans les relations de Mme Récamier et de Chateaubriand le grand déchirement de 1823, Ballanche ne douta pas que tôt ou tard un rapprochement ne dût se produire. Et quand il apprit que ses prévisions en effet se réalisaient, il se contenta d'indiquer d'un mot qu'il ne s'y était pas trompé, réservant tout son effort pour qualifier en termes vraiment admirables l'influence que la tendre compassion de Mme Récamier pouvait désormais exercer sur cette âme lassée, en la réconciliant avec le sentiment moral. « Je me doutais bien que vos ressentimens ne tiendraient pas ; il y a des choses trop antipathiques à nos natures, et la vôtre est certainement la mansuétude. La tristesse dont il est absorbé ne m'étonne point. La chose à laquelle il avait consacré sa vie publique est accomplie : il se survit, et rien n'est plus triste que de se survivre. Pour ne pas se survivre, il faut s'appuyer sur le sentiment moral. Ainsi donc votre douce compassion sera encore son meilleur asile. J'espère que vous le convertirez au sentiment moral. Vous lui ferez comprendre que les plus belles facultés, la plus éclatante renommée ne sont que de la poussière, si elles ne reçoivent la vie et la fécondité du sentiment moral. » De telles pages suffisent à nous donner la mesure d'une âme ; elles nous révèlent tout ce qu'il y avait de profondeur de sentiment, de noblesse et de générosité chez le philosophe lyonnais.

Quand elle n'aurait servi qu'à remettre en valeur la physionomie du bon Ballanche, l'étude de M. Herriot n'aurait pas été inutile. Mais elle sera en outre un précieux complément aux publications de Mme Lenormant. Elle sert de contrôle aux *Mémoires d'Outre-Tombe*. Elle nous achemine vers une publication de plus en plus complète et authentique de la correspondance de Mme de Staël et de celle de Chateaubriand. Et elle nous permet de mieux juger du rôle de Mme Récamier et de son importance.

Que ce rôle ait été fort exagéré, c'est ce qu'il est difficile de contester. Sainte-Beuve a donné l'exemple : il avait connu Mme Récamier ; il avait été accueilli à l'Abbaye au Bois ; il évoquait, lorsqu'il en par-

lait, des souvenirs personnels. Le bruit que firent les *Mémoires d'Outre-Tombe*, la curiosité provoquée par des publications et des révélations successives, ont contribué à prolonger jusqu'à nous le prestige de Mme Récamier et de son salon. Mais quand on lit, dans le grand détail où elle nous est contée, la biographie de cette femme célèbre, on s'aperçoit combien les incidens dont elle est remplie sont, pour qui se place à un point de vue un peu général, de médiocre conséquence. Tout leur intérêt est restreint à une petite coterie. Si Mme Récamier a été, pendant un demi-siècle, en relations avec beaucoup de personnes remarquables par l'intelligence, elle n'a nullement contribué à la formation de leur esprit. Elle n'est pour rien dans l'œuvre de Mme de Staël; il n'est pas bien sûr qu'elle ait inspiré à Benjamin Constant son fameux article; elle a consolé, flatté, soigné Chateaubriand vieilli, mais elle n'a apporté à son talent aucun élément nouveau. Elle n'a eu aucune influence d'aucun genre; et ne s'est pas souciée d'en avoir. Dans le temps de sa jeunesse, elle a eu fort à faire de se reconnaître dans le réseau compliqué de ses intrigues personnelles; plus tard, elle s'est employée à adoucir l'isolement d'un homme de qui le monde s'était écarté. On a toujours, chez nous, fait à l'influence des salons une part beaucoup trop grande. Passe encore pour ceux de l'ancien régime, et pour le temps où la vie de société avait sur la direction des esprits quelque action. Nulle part, moins qu'à l'Abbaye au Bois, on ne s'est soucié d'influer sur le mouvement littéraire ou politique. Aussi peut-être suffirait-il de saluer en Mme Récamier une reine de la beauté; on la louerait encore, si l'on y tient, et sur le témoignage de ses amis, d'avoir été réellement bonne, et d'avoir eu dans l'esprit un agrément qu'on eût remarqué davantage si on eût été moins préoccupé d'admirer ses grâces extérieures. Mais il serait temps de faire rentrer son histoire dans la chronique mondaine où elle est mieux à sa place que dans l'histoire de la littérature.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS DU CENTENAIRE DE LA MORT DE SCHILLER

Briefwechsel zwischen Schiller und Gœthe, nouvelle édition, précédée d'une préface de M. H. S. Chamberlain; 2 vol. Iéna, 1905. — *Schiller, Intimes aus seinem Leben*, par Ernest Muller, 1 vol. illustré, Berlin, 1905.

Peut-être se rappelle-t-on encore que, le 28 août 1899, cent cinquante ans après la naissance de Gœthe, l'Allemagne entière a éprouvé le besoin de fêter à nouveau le centenaire de cette naissance, les événemens politiques de l'année 1849 ne lui ayant point laissé le loisir, cette année-là, d'honorer avec assez d'enthousiasme le génie d'un poète, et du plus indifférent qui fut jamais à toute politique. Mais la naissance de Gœthe a été, pour les compatriotes de l'auteur de *Faust*, un événement si heureux qu'ils ont bien raison de s'en réjouir aussi souvent que possible : tandis qu'on ne peut pas se défendre d'être un peu choqué de l'empressement qu'ils viennent de mettre, ces jours-ci, à célébrer de la même façon le centenaire de la mort de Schiller. Non pas qu'il n'y ait, à la rigueur, des morts dont le souvenir mérite d'être célébré : celles, par exemple, de faux grands hommes qui ont trop longtemps « encombré leur siècle, » ou encore celles de quelques vrais grands hommes qui s'en sont allés doucement au repos éternel, après avoir produit leur œuvre et vécu leur vie ; mais lorsqu'un poète meurt jeune, ou dans la force de l'âge, sans nous avoir tout donné de ce qu'il avait en lui, est-ce que nous ne devrions pas plutôt tenir sa mort pour un malheur public, et la déplorer en silence, ou même essayer d'en oublier la date ? Je me souviens qu'à Salzbourg, en

1891, pendant les belles fêtes du centenaire de la mort de Mozart, je n'ai pas trouvé mon plaisir habituel en écoutant *Don Juan* et *la Flûte enchantée;* devant ces chefs-d'œuvre que nous a laissés Mozart, je pensais involontairement à ceux qu'il aurait eu à nous offrir encore, et que la mort l'avait forcé à emporter avec lui. Et, pareillement, je m'étonne aujourd'hui que l'Allemagne, avec tant de motifs qu'elle a de bénir la naissance de Schiller, s'accommode aussi volontiers de fêter sa mort.

Celui-là, en vérité, a vécu dix ans de plus que Mozart : mais il a précisément employé ses dix dernières années à recueillir les élémens d'un art dramatique nouveau, que la mort l'a empêché de réaliser. Son *Wallenstein* (1796-1798), sa *Marie Stuart* (1800), sa *Fiancée de Messine* (1802), même son *Guillaume Tell* (1803), tout cela n'était encore qu'une série d'ébauches, partielles et imparfaites, du grand drame poétique dont l'idée lui était apparue dès 1795, sous la double influence de l'étude des anciens et de ses relations avec Gœthe. Et quand enfin, dans les premiers mois de 1805, il a voulu récolter le fruit de ce long effort, quand il a voulu offrir aux Allemands, avec son *Démétrius*, un modèle achevé de ce drame à la fois classique et romantique, plein de vérité et plein de beauté, joignant à la passion fiévreuse des *Brigands* l'harmonieuse noblesse des tragédies grecques, la mort est survenue, qui l'a arrêté. De telle sorte que cette mort a été, pour l'Allemagne, une véritable catastrophe, et probablement à jamais irréparable : car le fait est que ni le génie de Frédéric Hebbel, ni le talent de Kleist, de Grillparzer, et de M. Hauptmann, n'ont réussi, depuis cent ans, à rien créer qui égale l'admirable mélange de réalité et de poésie que promettait le premier acte de *Démétrius*. Sans compter que, pour Schiller lui-même, et dans les circonstances où elle s'est produite, cette mort a eu un caractère si particulièrement lamentable qu'on voudrait écarter toute occasion de se la rappeler. Après vingt ans de misère, d'inquiétude, de luttes douloureuses contre soi et contre la destinée, le poète commençait à voir s'accomplir ses rêves les plus chers. Il avait pu s'installer à Weimar, y acheter une maison, la meubler et l'orner à sa fantaisie : dans une lettre du 21 août 1804, il décrivait à sa femme les beaux changemens qu'elle y trouverait, à son retour d'Iéna. Et puis la gloire lui arrivait, avec la fortune : le grand Gœthe, de plus en plus, le traitait en égal, les princes lui prodiguaient les marques de leur faveur, toutes les scènes allemandes acclamaient son *Guillaume Tell;* et enfin, il avait devant lui ce *Démétrius*, qui allait montrer au monde le maître qu'il était. « Maintenant je

suis en train, et je tiens mon sujet ! » écrivait-il à Gœthe, le 27 mars 1805. Ses anciens amis, en le voyant, ne le reconnaissaient plus, tant la conscience de son pouvoir nouveau l'avait transfiguré. « Oh ! comme il est affectueux, et bon, et comme il est heureux ! — disait de lui le jeune Henri Voss, en février 1804. — Depuis que la santé lui est revenue, il n'aperçoit dans la vie rien que gaieté. » Dans les premiers jours de mars 1805, le même Voss l'avait retrouvé au sortir d'une nouvelle bronchite. « Combien Schiller était joyeux, tout à l'heure, lorsque pour la première fois j'ai pu l'emmener en promenade avec moi ! Dans les arbres dénudés il ne voulait voir que le printemps prochain. Le printemps ! il fondait sur lui des projets de voyages, — et il me racontait ces voyages, — des projets de santé, des projets d'œuvres qu'il avait encore à créer. » Et c'est le même Henri Voss, le fils du traducteur de l'*Iliade*, qui, quelques semaines plus tard, il y a tout juste cent ans, décrivait à ses parens les affreuses et pitoyables scènes que voici :

Le dimanche 28 avril, douze jours avant sa mort, Schiller est encore allé à la Cour. Je l'ai aidé à s'habiller, et me suis bien réjoui de son apparence de santé, comme aussi de l'imposante figure qu'il faisait, dans son gala vert. Deux jours après, il est allé au théâtre. Mais lorsque, à la fin de la pièce, suivant mon habitude, je suis monté dans sa loge pour le ramener chez lui, il avait une fièvre si forte qu'il claquait des dents. Sitôt rentré, il s'est fait préparer un punch, ainsi qu'il le faisait d'ordinaire pour se réconforter. Le lendemain matin, jeudi, je l'ai trouvé étendu sur son sofa, dans un état de demi-sommeil. « Me voici de nouveau couché ! » me dit-il, d'une voix toute creuse. Ses enfans sont venus l'embrasser : mais il ne leur a montré aucune sympathie, n'a manifesté aucun signe de remerciement. Le 5 mai, en le revoyant, j'ai senti qu'il était perdu. Ses yeux étaient très enfoncés dans la tête, et tous ses nerfs tremblaient convulsivement. La servante ayant apporté des citrons, il en a saisi un, comme pour en boire le jus, mais l'a aussitôt laissé retomber sur la table. Le soir, il a eu le délire, qui ne l'a point quitté durant vingt-quatre heures. Quand il a repris conscience, il a demandé qu'on lui amenât son dernier enfant (la petite Émilie, qui avait alors un peu moins d'un an). Il a tourné la tête vers l'enfant, lui a pris la main, et s'est mis à le considérer avec une expression de tristesse vraiment indicible. Et puis, il a commencé à pleurer amèrement, s'est caché la tête dans l'oreiller, et a fait signe qu'on emmenât la petite...

La dernière nuit, il s'est encore relevé dans son lit, et a parlé avec une force d'esprit singulière, entre autres choses d'un prochain voyage de sa femme aux eaux. Vers dix heures du matin, après un court sommeil, il a de nouveau déliré, puis est encore revenu à lui, et a paru reprendre des forces. A quatre heures de l'après-midi, il a demandé de la naphte ; mais la dernière syllabe du mot a expiré dans sa bouche. Il a essayé d'écrire, mais n'a

pu dessiner que trois lettres, où se reconnaissait d'ailleurs le caractère très marqué de son écriture. Et puis les dernières forces vitales ont commencé à s'éteindre...

Si du moins la commémoration de ces tristes journées pouvait être de quelque profit pour la gloire du poète ! Si elle pouvait, notamment, servir à résoudre enfin cette inquiétante « question Schiller » dont nous parlait, il y a quelques années, M. Adolphe Bartels, dans son excellente *Histoire de la Littérature allemande !* « Depuis le commencement du XIXe siècle, disait-il, Schiller a toujours été le poète favori des Allemands, et longtemps, les lettrés eux-mêmes l'ont célébré comme notre poète national; mais ensuite, vers le milieu du siècle, une opposition violente a commencé à s'élever contre ses drames, et, vers la fin du siècle, Nietzsche et toute la jeune génération l'ont jeté aux morts, non sans rencontrer toujours d'énergiques protestations, ni sans que Schiller ait gardé sa place sur la scène allemande. » Et M. Bartels ajoutait que ce débat « aurait certainement à être tranché tôt ou tard. » Mais, hélas ! les centenaires ne sont point faits pour trancher des débats de ce genre; et je crains bien que celui de la mort de Schiller, en particulier, ne contribue encore à accentuer davantage l'antagonisme entre les partisans et les détracteurs de l'auteur de *Guillaume Tell*, c'est-à-dire, au total, entre le public et les lettrés allemands.

J'ai sous les yeux les résultats d'une enquête sur Schiller, organisée par une revue berlinoise qui s'est adressée surtout aux hommes de lettres et artistes des écoles nouvelles. Les artistes, sauf quelques exceptions, peintres et musiciens, admirent sans réserve le génie de Schiller : les hommes de lettres, pour la plupart, le traitent avec un dédain plus ou moins déguisé. Beaucoup d'entre eux se rappellent l'enthousiasme qu'ils ont ressenti pour lui dans leurs jeunes années, ou bien s'attendrissent au souvenir du culte éprouvé jadis pour lui par leurs parens ou leurs professeurs; après quoi, ils déplorent d'avoir eu à se détacher, pour leur compte, d'un maître dont l'œuvre était décidément trop imparfaite pour leur goût. « Autrefois, — écrit l'un d'eux, dont l'opinion pourrait être donnée comme le résumé de celle de bon nombre de ses confrères, — autrefois je répétais, moi aussi : Schiller et Gœthe. Aujourd'hui, je ne dis plus cela. »

Évidemment il se passe à présent en Allemagne, au sujet de Schiller, quelque chose comme ce que nous avons vu se passer en France, voilà une vingtaine d'années, au sujet de Musset, que le

public tout entier s'obstinait à chérir, tandis que poètes et critiques lui reprochaient dédaigneusement la pauvreté de sa pensée et les négligences de sa forme. Resterait à savoir seulement si la « question Schiller » finira, chez nos voisins, comme a fini chez nous la « question Musset. » Le public allemand reconnaîtra-t-il, lui aussi, que son instinct le renseigne mieux que les soi-disant révélations des soi-disant « délicats? » Ou bien se laissera-t-il convaincre, contre son instinct, et se privera-t-il du plaisir d'aller s'émouvoir aux *Brigands* et à *Guillaume Tell,* pour aller s'ennuyer respectueusement à *Egmont,* à *Torquato Tasso,* et à *Iphigénie?* En tout cas, ce ne sont point les fêtes du présent centenaire qui pourront décider de son attitude future à l'égard de Schiller. Dès demain, quand se seront fanées les dernières couronnes déposées, dans toutes les villes d'Allemagne, au pied de la statue ou du buste du poète, la campagne recommencera, avec une force nouvelle, contre celui que Nietzsche accusait d'être trop « moral, » et dont le principal tort est en effet, aux yeux des jeunes nietzschéens, d'avoir été malgré lui, toute sa vie, le représentant de la pitié chrétienne, en opposition avec l'impassibilité païenne de son grand rival. Et certes, ce ne sont point non plus des « enquêtes, » de l'espèce de celle que je viens de signaler, qui permettront au bon public allemand de savoir à quoi s'en tenir sur la valeur poétique de Schiller. Pareille à toutes les enquêtes, celle-là ne rachète son inutilité effective que par la drôlerie, inconsciente ou voulue, de quelques-unes des réponses qu'elle met au jour. Il y a là de jeunes poètes qui, à propos de Schiller, racontent gravement toute l'évolution de leur propre génie, aussi gravement que s'ils avaient écrit eux-mêmes *Wallenstein* ou *Faust;* et il y a un romancier naturaliste anglais, M. Georges Moore, qui, interrogé sur ce qu'il pense de l'œuvre de Schiller, répond par une déclaration à la fois si imprévue et si amusante que je ne puis résister au désir de la citer tout entière :

Jamais, de ma vie, je n'ai lu une seule ligne de Schiller, et je ne crois pas qu'il m'arrive jamais d'en lire une seule ; jamais non plus je n'ai lu aucune étude sur sa personne ou son œuvre : mais de cela les lecteurs ne doivent pas conclure que je ne me sois pas fait une opinion sur lui. J'estime que tout homme qui vit dans un milieu littéraire éprouve un sentiment vague, mais sûr, qui lui dit quels écrivains méritent ou non qu'il les lise. Et puis le nom même d'un écrivain sert, en cela, de guide; et sans doute c'est le nom de Frédéric Schiller qui m'a toujours inspiré une méfiance instinctive. J'ai écrit naguère un petit Essai sur les noms des auteurs, où j'ai montré que ceux-ci se trouvent toujours condamnés à produire des œuvres en accord avec leurs noms; et mes lecteurs allemands reconnaîtront avec moi

que Frédéric Schiller n'est pas un nom aussi distingué que Gœthe ou que Heine. A le juger d'après son nom, je jurerais que les œuvres de Schiller doivent être de même sorte que les portraits de l'excellent peintre hollandais Van der Helst : comme ces portraits, elles doivent être remplies de ces qualités solides qui rendent un ouvrage classique et, en même temps, illisible.

Tout concourt, d'ailleurs, à nous prouver que Schiller, cent ans après sa mort, ne se trouve pas en grande faveur auprès des jeunes générations littéraires de son pays. Tandis que le cent-cinquantenaire de Gœthe, en 1899, a fait naître une nombreuse et importante série d'études biographiques ou critiques, je ne vois pas que le centenaire de la mort de Schiller nous ait, jusqu'ici, rien valu de semblable. Parmi la foule des publications nouvelles qu'il a provoquées, tout au plus aurait-on à signaler le premier volume d'une consciencieuse biographie du poète, qu'il sera temps d'apprécier quand son auteur, M. Karl Berger, l'aura achevée, et un très intéressant petit livre de vulgarisation où M. Ernest Muller, conservateur du Musée Schiller de Marbach, nous offre, avec l'accompagnement d'un texte explicatif plein de détails curieux, une série de reproductions des portraits du poète, des portraits de ses parens et de ses amis, des maisons qu'il a habitées, de ses autographes, etc. Mais nulle trace, dans tout cela, d'un travail original sur l'œuvre poétique de Schiller, sur le développement de ses idées, sur le rôle qu'il a joué dans la littérature allemande. Et ainsi la célébration du centenaire de la mort de ce grand homme aurait été pour nous absolument sans fruit si elle ne nous avait valu, il y a quelques semaines, une très belle réédition de la *Correspondance* de Schiller avec Gœthe, précédée d'une longue et savante préface de M. Chamberlain.

A supposer même que toute l'œuvre poétique de Schiller dût, un jour, périr, sa correspondance avec Gœthe resterait pour nous porter témoignage de son grand cœur et de son génie. Et vraiment aucun autre de ses écrits, dans les circonstances présentes, n'était aussi bien fait que celui-là pour être remis sous les yeux du public allemand. Car il faut dire les choses comme elles sont : si le principal grief réel des jeunes lettrés allemands contre Schiller est la présence, chez lui, de cet esprit chrétien que Gœthe, le premier, leur a appris à haïr, leur argument principal contre lui est son infériorité vis-à-vis de Gœthe. Ils ne lui pardonnent pas d'avoir été, pendant près d'un siècle, tenu pour l'égal de son illustre ami ; et le fait est que ni ses ballades, ni ses

odes, ni ses tragédies en vers, n'ont la parfaite et profonde beauté de celles du plus merveilleux poète qu'ait produit l'Allemagne. Peut-être y découvrirait-on, à les bien étudier, certaines vertus qui manquent même aux chefs-d'œuvre de Gœthe : au point de vue de la forme, conception et composition, choix des images et harmonie du vers, l'immense supériorité des poèmes de Gœthe ne saurait plus, désormais, être mise en doute. Mais au contraire, dans la *Correspondance*, c'est incontestablement Schiller qui reprend l'avantage. Non seulement la part d'idées qu'il y apporte est plus importante, aussi bien par sa qualité que par sa quantité : il y apporte en outre un langage plus varié et plus riche, plus digne d'un poète ; et surtout il y apporte infiniment plus de son âme, et celle-ci nous y apparaît dans toute sa grandeur.

Différence qui, assurément, ne prouve rien contre la supériorité artistique de Gœthe sur Schiller : car on aperçoit tout de suite qu'elle ne résulte que de la différence des deux caractères. Gœthe, dans ses lettres, ne se livre jamais tout entier. De même qu'il ne soumet à son ami qu'une partie de ses travaux, il ne lui confie, non plus, qu'une partie de ses rêves et de ses pensées. Ses lettres sont presque toujours, simplement, des « réponses : » réponses absolument parfaites, du reste, comme tout ce qui nous vient de lui, et il n'y a pas un seul mot des lettres de Schiller que nous ne sentions qu'il ait lu, médité, et jugé. Mais nous sentons aussi qu'aux sujets que traite Schiller il n'éprouve pas le besoin d'en ajouter d'autres, et que, sur ces sujets mêmes, il ne dit que ce qu'il croit capable d'intéresser son correspondant. Jamais nous ne le voyons là que de profil, sauf pour nous à deviner le magnifique visage de poète qu'il nous cache à demi. Et au contraire Schiller se découvre à nous pleinement, dans chacune de ses lettres. Celui-là n'est pas homme à rien garder pour lui seul ; tout ce qu'il pense et tout ce qu'il éprouve, ses réflexions, ses projets, ses espérances, il livre à Gœthe tous les secrets de son âme, trop heureux qu'un tel maître lui fasse l'honneur de les accepter.

Encore n'est-ce pas tout. Un autre trait, d'ordre plus particulièrement intellectuel, distingue Schiller de Gœthe, et nous explique l'intérêt plus constant de ses lettres. C'est que Gœthe, du fait même de son génie de poète, et avec une force et une étendue d'intelligence bien supérieures à celles de son ami, se trouve hors d'état de rien comprendre sans aussitôt le transfigurer, sans le revêtir aussitôt de vie poétique. Son puissant esprit ne sait que contempler ou créer ; et le passage de l'un à l'autre de ces deux états s'opère en lui incon-

sciemment, sans qu'il puisse se rendre compte des réflexions qui l'ont accompagné. Et Schiller, lui, est essentiellement un esprit « réfléchi. » Chez lui et chez les autres, toujours il se rend compte des motifs qui amènent le passage de l'observation à la création. Son génie, de trempe moins forte que celui de son ami, est toujours plus complexe, ou si l'on veut, plus simple : et les diverses phases du travail artistique s'y effectuent plus lentement, par des degrés plus nettement perçus. De telle sorte qu'il raisonne plus que Gœthe, et souvent mieux, et que sur lui-même et sur Gœthe, il nous renseigne plus complètement. Les dons natifs de son cerveau, aussi bien que ceux de son cœur, lui permettent d'introduire dans ses lettres tout ce que nous aimons à retrouver dans les lettres d'un artiste : un abandon complet de soi, une admirable diversité de matière, et des aperçus nombreux sur ce qu'on pourrait appeler l'envers de la création poétique, sur les théories et les argumens qui ont aidé à la naissance de belles œuvres d'art. Oui certes, à supposer même que les ballades et les tragédies de Schiller dussent, un jour, périr, la *Correspondance* de Schiller avec Gœthe est assurée de vivre aussi longtemps que vivront les lettres allemandes.

Et je ne saurais assez dire quel précieux surcroît d'intérêt la préface de M. Chamberlain est encore venue ajouter à la réédition de cette *Correspondance*. Avec son tact et sa finesse ordinaires, l'éminent biographe de Richard Wagner s'est gardé de joindre au texte même des lettres de Schiller et de Gœthe un commentaire dont elles n'avaient nul besoin. Ayant à nous les présenter, il s'est borné à nous indiquer les conditions où elles se sont produites, et à nous instruire de l'état d'esprit des deux correspondans au moment où ils se sont écrit les premières d'entre elles ; après quoi, il a simplement essayé de nous faire voir, en quelques pages, l'influence réciproque de ce long échange d'idées sur Schiller et sur Gœthe. Mais il a mis à cette tâche une science si sûre et une pénétration si entière, il y a mis aussi une si profonde sympathie pour les deux poètes, que son étude éclaire véritablement d'un jour nouveau le merveilleux monument littéraire qui la suit. Par delà les lettres de Gœthe et de Schiller, elle nous fait entrer jusqu'au fond de leur âme. Et jamais, je crois, personne ne nous a si clairement montré comment et pourquoi, avec une opposition absolue d'aspirations comme d'aptitudes, ces deux grandes âmes ont cependant un droit égal à nous être chères.

Lorsque Schiller et Gœthe se sont rencontrés pour la première

fois, à Weimar, le 7 septembre 1788, les sentimens qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre n'annonçaient guère leur prochaine amitié. Ce sont ces sentimens que nous décrit et nous explique, d'abord, M. Chamberlain. Il nous montre Schiller tout rempli encore de son ancienne admiration pour *Werther* et *Gœtz de Berlichingen*, mais ayant sans cesse mieux conscience de sa propre valeur, et de plus en plus prévenu contre Gœthe par la sourde hostilité qu'il sentait chez celui-ci; et en effet Gœthe, de son côté, au sortir de la crise qu'avait été pour lui son voyage d'Italie (1786-1788), ne pouvait s'empêcher d'être importuné de la gloire grandissante d'un rival qui reprenait, en l'exagérant, le romantisme dont il venait lui-même de se séparer. Aussi la rencontre des deux poètes fut-elle assez froide; et l'on put même craindre que, loin de calmer leur méfiance réciproque, elle n'eût pour effet de la rendre plus vive. Mais ensuite, peu à peu, sous l'action simultanée des circonstances et de leur développement intérieur, Gœthe et Schiller, désormais voisins, ont commencé à se comprendre; le fossé qui les séparait s'est, peu à peu, comblé, jusqu'à ce jour mémorable du 14 juillet 1794 où, dans une rue d'Iéna, une phrase de Schiller a brusquement révélé à Gœthe la haute valeur intellectuelle de son jeune confrère. Après ce jour, les deux hommes ne pouvaient plus manquer de s'unir : conduits à cela non seulement par la profonde estime qu'ils ressentaient l'un pour l'autre, mais aussi, sans doute, par la perception, plus ou moins consciente, de l'utilité qu'aurait, pour chacun d'eux, une telle amitié. Et je vais essayer de traduire, tout au moins, quelques lignes du chapitre où M. Chamberlain nous définit l'influence parallèle exercée sur Schiller et sur Gœthe, par ce long échange de leurs sentimens et de leurs idées.

Maintenant Gœthe, — le monde qu'était la pensée de Gœthe, — devenait pour Schiller comme un élément, une atmosphère nouvelle où il pouvait recréer poétiquement ce que, jusqu'alors, il n'avait fait que concevoir abstraitement. Pour employer une de ces images qui lui étaient familières, on pourrait dire que Gœthe était devenu pour lui un miroir, un miroir enchanté. Assurément il n'y a pas, dans les dernières tragédies de Schiller, une seule grande figure qui aurait été ce qu'elle est sans la présence de Gœthe : non que ces figures ne soient, des pieds à la tête, une création de Schiller; mais ce n'est qu'au contact de Gœthe que Schiller a appris à revêtir d'une forme concrète et précise tout ce que son génie lui faisait concevoir...

Sur l'œuvre poétique de Gœthe, d'autre part, l'influence de Schiller a été moins vive. Sans doute c'est Schiller qui a encouragé le retour de Gœthe à la poésie, et leurs lettres nous prouvent, en outre, qu'il l'a souvent éclairé sur les qualités et les défauts de ses écrits. Mais tout cela n'est que superficiel

Au fond, la création poétique de Gœthe était dorénavant inaccessible à l'influence de Schiller. « Je me suis toujours efforcé de tenir bon, dans mes relations avec lui, disait plus tard Gœthe à Eckermann, et de défendre mes ouvrages et les siens contre des influences de cette sorte. »

Mais, en revanche, Schiller a exercé une influence presque incommensurable sur toute l'évolution intime du génie de Gœthe ; et ce n'est que par l'entremise de Schiller que Gœthe est parvenu à la pleine et dernière conscience de lui-même. Si Gœthe a été pour Schiller un miroir, je dirais volontiers que Schiller, à son tour, a été pour lui un flambeau. Il a projeté en lui une lumière qui a eu pour effet de lui faire approfondir définitivement sa conception de la nature et toute sa philosophie. Jusqu'alors, Gœthe avait oscillé entre un vague mysticisme spinoziste et un naturalisme encore primitif et confus. C'est Schiller qui, — et dès le début de leurs relations, — lui a signalé cette confusion qui régnait dans sa pensée ; après quoi il l'a initié, autant qu'il l'a pu, à la vraie critique de la connaissance, telle que l'avait fondée Platon, et telle qu'elle venait d'être définitivement formulée par Emmanuel Kant... Mais son influence sur Gœthe ne s'est point bornée là. Il y avait chez Gœthe un fonds latent d'idéalisme, aussi bien intellectuel que sentimental, que les diverses circonstances de sa vie intérieure l'avaient toujours empêché de mettre en valeur; et c'est encore à Schiller qu'il a dû d'en prendre conscience. Jusqu'alors c'était comme si, volontairement, il se fût lié les ailes : c'est Schiller qui, vraiment, les lui a déliées.

Et M. Chamberlain nous rappelle, en terminant, les nombreux passages des lettres et des entretiens de Gœthe où celui-ci, durant toute la suite de sa vie, a noblement proclamé le bienfait qu'avait été pour lui l'amitié de Schiller. Amitié dont le seul souvenir devrait suffire, en vérité, pour imposer aujourd'hui aux jeunes lettrés allemands un ton plus respectueux à l'égard d'un homme qui, avec cela, et autant par ses défauts que par ses qualités, répond bien plus exactement que Gœthe à l'idéal poétique inné de leur race. « Schiller, — écrivait Gœthe au musicien Zelter, — avait d'instinct en lui la tendance chrétienne : il ne pouvait toucher à rien de commun sans aussitôt l'ennoblir. » Mais hélas! c'est précisément cette « tendance chrétienne » que l'on entend faire expier aujourd'hui au malheureux Schiller, plus encore que la maladresse de son art et la fougue trop facile de son romantisme. La littérature proprement dite ne joue qu'un rôle accessoire dans la « question Schiller ; » et peut-être le jour n'est-il pas éloigné où la jeunesse allemande, définitivement libérée de la fâcheuse influence de Nietzsche, pardonnera à l'auteur de *Guillaume Tell* ses préjugés « moraux, » en considération de ce don qu'il a eu « d'ennoblir tous les sujets où il a touché. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Nous ne savons pas exactement quel a été le caractère des observations qui nous sont venues d'Extrême-Orient à propos des prétendues violations de notre neutralité par la flotte russe; mais on aurait tort d'en juger d'après le ton de la presse japonaise, et même d'après celui qu'a eu un moment la presse anglaise. Les gouvernemens, quand ils sont désireux de maintenir entre eux de bons rapports, emploient un langage plus atténué, et nous sommes convaincus que c'est ce que n'a pas manqué de faire le gouvernement japonais. Il arrive souvent, surtout en temps de guerre, que l'opinion dans un pays s'énerve, s'exalte, s'égare, et que le gouvernement conserve tout son sang-froid : il en a sans doute été ainsi à Tokio. Les esprits y ont été très agités à la nouvelle que la flotte russe était entrée dans les eaux françaises et qu'elle y avait séjourné plus ou moins longtemps : on ajoutait même qu'elle s'y était non seulement reposée, mais ravitaillée, qu'elle y avait établi sa base d'opérations militaires et qu'elle s'y comportait enfin comme si elle y était chez elle. On comprend l'émotion des Japonais. Une grande flotte ennemie vient de l'Extrême-Occident leur disputer les résultats qu'ils ont obtenus sur mer après plus d'une année de guerre. Une bataille navale est imminente, et elle peut changer la face des choses. Les Japonais en sont vivement, violemment préoccupés; quoi de plus naturel? Mais que peuvent-ils nous demander, sinon de pratiquer à leur égard les règles de la neutralité, et nous ajoutons les règles françaises, car il n'y en a pas, on le sait, qui soient uniformément adoptées par toutes les nations? Les nôtres, par exemple, ne sont pas celles de l'Angleterre. Ces différences s'expliquent par la situation géographique des diverses puissances et

de leur domaine colonial. Les colonies anglaises forment une chaîne quasi ininterrompue à travers le monde, et les navires anglais trouvent toujours, après une courte navigation, des points de refuge et de ravitaillement : les navires français, au contraire, sont obligés pour cela de traverser quelquefois des espaces immenses. C'est pourquoi nous n'avons jamais admis la règle que des navires de guerre ne pouvaient séjourner dans des eaux neutres pendant plus de vingt-quatre heures : nous n'avons fixé aucune limitation à la durée de ce séjour. Ces règles, que nous avons toujours maintenues avec énergie dans le passé, parce que les intérêts de notre marine en dépendent, nous ne pouvons pas y renoncer aujourd'hui. On conviendra que le fait qu'elles profiteraient à la Russie ne serait pas un motif suffisant pour cela. Mais nous sommes les premiers à reconnaître qu'elles ne doivent pas non plus porter un préjudice sensible au Japon, et que notre devoir est de les appliquer non pas suivant la lettre stricte, mais dans un égal esprit de loyauté envers les deux belligérans. Notre neutralité doit, en un mot, être une vérité. C'est bien ainsi que nous l'avons entendu : rien dans ce qui s'est passé jusqu'à ce jour ne constitue un manquement aux résolutions que nous avons prises dès le début des hostilités et notifiées à qui de droit.

La flotte russe a fait un long séjour à proximité de Madagascar, et sans doute nous ne l'en avons pas empêchée. Comment aurions-nous pu le faire? Il aurait fallu, pour que nous en eussions le droit, que la flotte russe se fût installée dans nos eaux territoriales qui, comme on le sait, s'étendent du rivage à trois milles en mer : nous aurions pu alors l'inviter à en sortir. Mais la flotte russe a évité avec soin de stationner dans nos eaux territoriales, de sorte que, même si nous avions voulu le faire, nous n'aurions eu aucun droit de lui dire d'aller plus loin. Les ravitaillemens qu'elle a opérés en vivres ou en charbon ont été des opérations purement commerciales sur lesquelles nous n'avions et ne pouvions avoir aucune action, car le commerce est libre sur les mers. Aussi bien, et quoiqu'il ait surveillé avec vigilance ce qui s'est passé autour de Madagascar, le gouvernement japonais ne nous a-t-il adressé aucune plainte formelle à ce sujet. L'amiral Rodjestvensky s'est dirigé ensuite vers l'Orient et a pénétré dans les eaux jaunes : alors seulement l'opinion japonaise a commencé à s'émouvoir. Des plaintes ne sont élevées et sont devenues pressantes. Nous aurions certainement préféré que l'amiral Rodjestvensky n'entrât pas dans nos eaux territoriales comme il l'a fait à Kam-Ranh; nous aurions apprécié de sa part une attitude plus ré-

servée et plus discrète; il nous aurait épargné quelques embarras s'il l'avait adoptée. Mais enfin, le fait pour des navires de guerre d'entrer dans les eaux d'une puissance neutre ne constitue pas en soi une violation de la neutralité, pourvu qu'ils n'y restent qu'un temps raisonnable et qu'ils n'en fassent pas une base d'opérations contre l'ennemi. Or que s'est-il passé à Kam-Ranh?

Nous n'avons eu qu'à signaler la situation au gouvernement russe, et l'empereur Nicolas a envoyé spontanément à l'amiral Rodjestvensky l'ordre de sortir des eaux françaises. L'ordre de l'empereur a été immédiat. L'amiral russe a quitté aussitôt la baie de Kam-Ranh et s'est dirigé vers le Nord. Les Japonais prétendent qu'il est revenu dans nos eaux, ce qui n'est nullement prouvé; mais, s'il l'a fait, il n'a pas tardé à reprendre la haute mer. Il serait, d'ailleurs, équitable d'apprécier la difficulté, et parfois l'impossibilité pour nous de surveiller une longue étendue de côtes où il n'y a souvent ni routes, ni télégraphe. Quant à l'amiral Rodjestvensky, il suffit qu'il soit à plus de trois milles du rivage pour que nous n'ayons rien de plus à lui demander : au delà de cette limite il est maître de faire ce qui lui convient, et ce n'est plus là seulement une règle française, mais une règle universelle. S'il trouve le moyen de se ravitailler par le concours de commerçans libres, c'est son affaire : les Japonais seuls ont droit de l'en empêcher, car c'est là un acte de guerre. Toutes ces règles peuvent être tempérées dans la pratique; nous pouvons faire plus, ou faire moins, dans le cadre assez élastique où nos règles habituelles enferment notre liberté: mais ce que nous pouvions faire, nous l'avons fait, et lorsque le calme sera revenu dans leur esprit, les Japonais sauront le reconnaître. Nous avons eu pour eux des ménagemens dont ils devraient dès maintenant nous savoir gré. On ne peut pas oublier, en effet, que nous sommes les alliés des Russes en Europe : il en résulte pour nous des obligations qui sont d'ailleurs tout à fait conformes à nos sentimens. Est-ce qu'on peut sérieusement nous demander de restreindre à leur détriment des règles de neutralité que nous n'avons pas inventées pour les besoins de la circonstance actuelle, mais que nous avons dans tous les temps soutenues et appliquées envers et contre tous? Et n'est-ce pas ce que font les Japonais? Nous pourrions nous en plaindre à notre tour, si nous ne tenions pas compte de la surexcitation que l'état de guerre, arrivé à la période où il est aujourd'hui, donne inévitablement aux esprits. La partie qui se prépare sera, en effet, décisive. Si, la mauvaise fortune continuant de s'acharner contre la Russie, l'amiral Rodjestvensky est vaincu, la dernière carte

russe aura été jouée et perdue. Dans le cas contraire, nous ne disons pas que la situation sera complètement retournée : les Japonais n'en seront pas moins à Port-Arthur et à Moukden; mais leur situation y deviendra critique, puisque leurs communications maritimes avec le Japon seront coupées. On ne saurait donc exagérer l'importance de la bataille prochaine; elle est très grande. Ce n'est pourtant pas une raison pour nous accuser d'avoir manqué aux lois de la neutralité alors que nous avons fait, pour les respecter, plus que toute autre nation n'aurait peut-être fait à notre place.

L'attitude de la presse britannique a participé, pendant quelques jours, de l'émotion et de la trépidation qui se manifestaient à Tokio: nous n'avons pas cru, toutefois, un seul instant qu'il y eût là une brusque modification des sentimens amicaux de l'Angleterre à notre égard. La presse est la même dans tous les pays; elle est sujette, qu'on nous passe le mot, à s'emballer, mais elle a des retours aussi prompts que l'ont été ses premiers mouvemens. Les plus grands journaux de Londres, le *Times* par exemple, nous ont adressé des observations sévères, des objurgations rudes et presque menaçantes, comme si nous avions réellement mérité les reproches que nous adressaient les Japonais et si nous avions manqué aux lois de la neutralité. La presse anglaise, qui est la mieux informée du monde, aurait bien fait de prendre quelques renseignemens aux bonnes sources avant de partir ainsi en campagne: elle n'aurait pas eu beaucoup de peine à reconnaître que les faits relevés contre nous avaient été non seulement exagérés, mais dénaturés. Nous étions d'avance suspects aux Japonais parce que nous sommes les alliés des Russes, cela se comprend; mais nous ne devrions pas l'être aux Anglais parce qu'ils sont les alliés des Japonais, et nous attendions de leur part plus de justice. Il s'agit, cette fois encore, des journaux et non pas du gouvernement : le langage de celui-ci a été ce qu'il devait être. Il a suffi à M. Balfour et à lord Lansdowne d'exposer très simplement et très froidement les faits tels qu'ils s'étaient passés, le premier à la Chambre des communes et le second à la Chambre des lords, pour apaiser l'effervescence de l'opinion. On a pu se convaincre alors que notre conduite avait toujours été correcte, et aussi que le gouvernement britannique n'était pas disposé à prendre en mains contre nous des griefs imaginaires.

Comment aurait-il pu en être autrement le lendemain même du séjour que le roi Édouard a fait parmi nous? Les sentimens qu'il nous a témoignés et ceux que nous lui avons témoignés nous-mêmes

avec une cordialité respectueuse étaient de sûrs garans que le bon accord des deux pays n'était pas à la merci d'un incident plus ou moins mal interprété. Au reste, tout en reconnaissant l'attitude amicale du gouvernement anglais envers nous et en l'opposant au ton un peu trop pressant que la presse a eu pendant quelque quarante-huit heures, nous sommes très loin de croire que la mauvaise humeur des journaux ait été de leur part l'indice de mauvaises dispositions. Il est probable que c'est justement le contraire qui est vrai. L'Angleterre est l'alliée du Japon, et, si certaines hypothèses venaient à se réaliser, le *casus fœderis* se trouverait posé : en d'autres termes, l'Angleterre se verrait obligée de prendre fait et cause pour son alliée contre son nouvel ennemi. Tel est l'engagement qu'elle a contracté; elle y serait certainement fidèle; mais, certainement aussi, rien ne lui serait plus pénible que d'avoir à le faire, et contre qui? contre nous, c'est-à-dire contre une puissance avec laquelle, par tous ses organes officiels et officieux, elle a manifesté depuis quelques mois une si vive satisfaction d'avoir noué des rapports plus intimes et plus confians. Cette politique de l'Angleterre à notre égard n'est pas, dans sa pensée, accidentelle et provisoire; elle désire la maintenir et la voir se développer comme nous le désirons de notre côté. Ne serait-il pas déplorable de la voir butter en quelque sorte dès le premier pas contre un caillou japonais? Une pareille perspective ne serait pas moins désagréable aux Anglais qu'à nous-mêmes : on comprend qu'ils ne l'aient pas envisagée sans une impatience que leur tort a été de tourner un moment contre nous. Ils ont cru sans doute devoir nous parler fort pour nous montrer un danger que nous apercevions aussi bien qu'eux, et quand les Anglais parlent fort, ils dépassent quelquefois la mesure. Mais leur gouvernement a remis les choses au point. Aussitôt après avoir entendu les déclarations de M. Balfour et de lord Lansdowne, la presse a bien voulu reconnaître que nous n'étions pas aussi coupables qu'elle l'avait cru d'abord. En tout cas, elle nous a trouvé des circonstances atténuantes : elle s'est aperçue que notre situation pouvait être difficile entre les Russes et les Japonais. Elle nous a tenu compte de nos efforts pour traverser la crise actuelle sans rien compromettre. Enfin, elle nous a jugés un peu plus équitablement, et, comme il n'y a que le premier pas qui coûte, nous espérons bien qu'elle ira encore plus loin dans cette voie.

Nous éprouvons, d'ailleurs, le même sentiment que la presse anglaise à la pensée que la moindre imprudence en Extrême-Orient pourrait avoir un contre-coup immédiat sur la paix du monde. Il suffi-

rait d'un coup de tête des Japonais pour nous imposer l'état de guerre sans que nous l'eussions voulu, par exemple s'ils venaient attaquer les Russes dans nos eaux territoriales, ou s'ils poursuivaient leurs navires dans nos ports, comme ils l'ont fait au début des hostilités dans les ports coréens ou chinois. La presse anglaise serait, nous n'en doutons pas, la première à condamner un acte pareil; mais le langage qu'elle a tenu un moment n'était-il pas de nature, en faisant croire aux Japonais qu'ils avaient vraiment contre nous des griefs légitimes, à les porter à quelque résolution inconsidérée? Par bonheur, le gouvernement a parlé avec plus de sagesse : en cela il a rendu service à tout le monde et aux Japonais eux-mêmes. Ils n'ont, en effet, aucun intérêt à ce que la guerre, en se généralisant, se complique et amène des éventualités au milieu desquelles leur fortune pourrait sombrer. Personne, nous voulons le croire, ne rêve l'extension de la guerre. Nous ne parlons pas de nous, c'est entendu; on sait à quel point nous sommes pacifiques; mais l'Angleterre ne l'est pas moins. C'est bien assez que la guerre fasse couler à flots le sang de deux nations généreuses! A Paris et à Londres, on veut la paix sincèrement, fermement, fortement, et cela suffit pour que nous ayons la certitude qu'elle sera maintenue.

Aussi bien n'a-t-elle pas été un seul moment en danger, et pas plus en Occident qu'en Extrême-Orient. L'affaire du Maroc est toujours pendante, et il continue d'être très difficile de démêler les intentions véritables qu'a eues l'Allemagne en y prenant attitude avec l'éclat que l'on sait : il semble bien, cependant, que, là encore, un peu plus de calme soit rentré dans les esprits. On peut dire, à la vérité, que M. de Tattenbach étant parti pour Fez, il n'y a plus qu'à attendre le résultat de sa mission : on verra alors ce qu'il conviendra de faire de part et d'autre. Attendons, puisqu'on ne peut plus faire autrement; mais peut-être serait-il dangereux de s'en tenir à cette attitude négative et d'attendre en se croisant les bras. Si M. de Tattenbach obtient beaucoup à Fez, nous n'aurons pas à nous en féliciter; s'il n'obtient rien, la situation sera éclaircie, mais ne sera pas améliorée, du moins aux yeux de ceux qui souhaitent, comme nous, de reprendre le plus tôt possible de bons rapports avec l'Allemagne, au Maroc et ailleurs. Aussi nous paraîtrait-il plus utile que jamais de savoir ce que veut le gouvernement de Berlin et de connaître le but qu'il poursuit; et, par malheur, nous continuons de l'ignorer.

Si on a pu reprocher à M. Delcassé d'avoir été autrefois trop peu communicatif avec l'Allemagne, il faut convenir que celle-ci le lui a

bien rendu. M. Delcassé a fait au prince Radolin des avances formelles que le gouvernement impérial n'a pas accueillies : il est resté officiellement muet, comme s'il attendait autre chose encore, sans laisser deviner quoi ; situation qui, en se prolongeant, risque de devenir embarrassante pour tout le monde. Nous ne disconvenons pas qu'elle le soit pour nous. Quelques traits de cette situation sont très nets ; d'autres restent obscurs et tous les efforts que nous avons faits pour y appeler la lumière ont été à peu près vains. Plus nous recherchons les intentions réelles de l'Allemagne et plus il nous est difficile de nous en rendre compte avec cette évidence qui satisfait l'esprit. La presse germanique nous a dit que nous avions eu des torts de forme, des oublis fâcheux, des négligences qu'on a pu croire intentionnelles : en admettant que tout cela soit vrai, était-ce une raison suffisante pour que l'Allemagne abandonnât du jour au lendemain une politique qu'elle a suivie à notre égard pendant plus d'un quart de siècle ? Cette politique, nous l'avons rappelée et définie : elle a consisté essentiellement à nous encourager et presque à nous aider dans notre expansion coloniale, où l'Allemagne pouvait croire que nous trouverions des satisfactions propres à nous détourner des préoccupations purement européennes. Nous ne jugeons pas cette politique, nous l'exposons : il est incontestable qu'elle a produit quelques-unes des conséquences qu'on en attendait à Berlin. A-t-elle été subitement changée, et, dans ce cas, pourquoi l'a-t-on changée ?

Qu'elle l'ait été, soit par une brusque explosion de méchante humeur tenant à des causes provisoires, soit par suite d'un dessein préconçu, cela n'est pas contestable. Quoi qu'en ait dit depuis quelques jours la presse germanique, le Maroc n'a pas aux yeux de l'Allemagne un assez puissant intérêt pour expliquer et pour justifier l'attitude de son gouvernement. Au reste, ce que nous nous proposons d'y faire, bien loin de nuire au commerce allemand, ne peut que lui être favorable, et il faudrait plutôt nous en remercier que nous en faire un reproche. Il n'est pas douteux qu'autrefois, au temps que nous rappelions plus haut et qui est d'hier, l'Allemagne n'aurait pas eu la moindre velléité de nous contrarier dans notre entreprise marocaine : elle l'aurait vue, au contraire, avec la même sympathie qu'elle a vu nos entreprises tunisienne et indo-chinoise. L'exécution en étant plus difficile, elle aurait seulement pensé que nous y serions occupés plus longtemps, ce qui n'aurait pas été pour lui déplaire. Elle se serait bien gardée de nous en détourner. Il semble qu'au premier moment elle soit restée fidèle à ses anciens principes. Lorsque l'arrangement anglo-

français du 8 avril 1904 lui a été connu et qu'elle en a publiquement parlé, sans se préoccuper de savoir s'il lui avait été notifié, le chancelier de l'Empire n'a pas hésité à dire que les intérêts allemands n'étaient en rien lésés, ce qui signifiait sans nul doute qu'il n'avait aucune objection à présenter ; et nous avons pu croire à ce moment que l'adhésion de l'Allemagne, pour n'être pas directe comme l'avaient été celles de certaines autres puissances, n'en était pas moins valable. Il n'y avait encore, alors, rien de changé à la politique du gouvernement de Berlin. Le discours de M. de Bülow au Reichstag s'adressait tout aussi bien à nous qu'au parlement impérial, et il nous disait : Faites ce que vous voudrez au Maroc; pourvu que vous respectiez nos intérêts commerciaux, comme vous le ferez certainement, vous n'avez rien à craindre de nous. — Les choses ont continué ainsi pendant toute une année. Si l'orage grossissait sur nos têtes, aucun signe précurseur ne l'avait révélé : le ciel était calme en apparence, les vents étaient en repos. Tout d'un coup, l'Empereur est parti pour Tanger, et les journaux allemands ont entrepris contre nous une campagne de récriminations acerbes. Les faits sont d'hier ; à peine avons-nous besoin de les rappeler. Incontestablement, il y a eu alors quelque chose de changé. Est-ce dans l'intérêt que le Maroc présentait pour l'Allemagne ? Cet intérêt, dont le gouvernement impérial ne s'était pas encore rendu compte, aurait-il subitement apparu à ses yeux dessillés ? Comment le croire de la part d'un gouvernement aussi sérieux, appliqué, réfléchi, qui ne néglige rien de ce qui peut, à travers le monde, le servir ou lui nuire, et qui connaissait de très longue date tous les élémens du problème marocain ? A coup sûr il y a eu autre chose qu'une illumination soudaine, imprévue, miraculeuse, qui, à travers un voile brusquement déchiré, aurait montré au gouvernement allemand des dessous que, jusqu'alors, il n'avait pas soupçonnés. Plus on y songe et plus on est amené à croire que le Maroc, aujourd'hui comme hier, est pour l'Allemagne une question secondaire et que l'importance qui lui a été donnée subitement est en grande partie artificielle. Il ne faudrait pas nous presser beaucoup pour que nous disions que, dans toute cette affaire, le Maroc n'est qu'un prétexte.

Mais alors, quel est le fond des choses ? Ici, nous ne pouvons faire que des hypothèses. Autant nous sommes convaincus que le Maroc n'explique pas à lui tout seul la nouvelle orientation de l'Allemagne, autant nous sommes peu fixés sur cette orientation elle-même. A travers le vraisemblable, nous ne sommes nullement assurés d'atteindre le vrai. On a dit que l'Allemagne avait peut-être voulu profiter des

difficultés au milieu desquelles la Russie se débat en Mandchourie, et de l'affaiblissement momentané qui en résulte pour notre alliance. L'occasion lui aurait paru bonne à saisir. Mais pour quoi faire ? La guerre? Rien n'indique, hâtons-nous de le dire, que telle soit son intention, et Dieu nous garde de diriger contre elle un soupçon injurieux! Serait-ce seulement pour empiéter au Maroc sur le domaine que nous avions voulu nous réserver trop exclusivement? Nous avons dit que le Maroc n'avait pour elle qu'un intérêt de second ordre. Il faut donc chercher ailleurs.

Sans doute la guerre d'Extrême-Orient permet à l'Allemagne d'exercer en ce moment sur nous une pression plus forte; mais pour quel but exerce-t-elle cette pression? Peut-être s'est-elle aperçue que dans notre politique coloniale, telle que nous la pratiquons aujourd'hui, il y a quelque chose de nouveau qui la distingue de celle que nous avons pratiquée autrefois. Nous disions que l'Allemagne nous avait encouragés et même favorisés dans notre entreprise tunisienne. Rien n'est plus vrai. Il faut rendre justice, et nous le faisons volontiers une fois de plus, au ministre prévoyant qui a préparé de longue main la solution de la question tunisienne et même de quelques autres. L'histoire dira un jour que c'est à M. Waddington qu'en appartient l'honneur : ceux qui sont venus après lui ont marché dans la voie qu'il avait ouverte et l'ont suivie conformément à ses principes. C'est au congrès de Berlin que, profitant de l'émotion causée par la mainmise de l'Angleterre sur Chypre, M. Waddington s'entendit avec elle et avec l'Allemagne en vue des compensations qui devaient nous être attribuées, car il n'hésitait pas à causer de nos affaires méditerranéennes avec M. de Bismarck, de même que M. Jules Ferry n'a pas hésité à le faire à son tour. M. Waddington est revenu de Berlin avec l'adhésion de l'Angleterre et de l'Allemagne à ce que nous pourrions entreprendre dans la Régence, et aussi avec la promesse de l'Angleterre de ne rien faire en Égypte que d'accord avec nous : n'oublions pas, pour être complet, qu'il a réussi à faire insérer dans le traité de Berlin un article qui reconnaissait notre situation privilégiée dans les Lieux saints. C'étaient là des résultats, certes ! Ils étaient obtenus par une méthode sage et prudente dont il n'aurait jamais fallu s'écarter. Ils risquaient cependant d'avoir pour nous quelques conséquences fâcheuses qu'aucune sagesse ne pouvait écarter à ce moment : l'établissement de notre protectorat à Tunis devait nous brouiller pendant un temps plus ou moins long avec l'Italie, et pour ce qui est de l'Égypte, il était à craindre que le

condominium anglo-français, qui était en germe dans les arrangemens de Berlin, n'amenât, s il n'était pas pratiqué avec beaucoup de franchise et de ménagemens réciproques, des difficultés entre Londres et Paris. Les choses se sont passées comme il était facile de les prévoir, et comme M. de Bismarck les avait prévues. Nous n'avons d'ailleurs, de ce chef, aucun reproche à adresser à sa mémoire : tout en favorisant nos entreprises, il avait le droit de penser que, si nous en avions les avantages nous en aurions aussi les inconvéniens, et qu'un de ces inconvéniens serait d'exciter entre nous et certaines puissances des rivalités, des divisions même, qui assureraient sa propre sécurité. Notre politique coloniale, quelque habile qu'elle ait été alors dans son principe, a entraîné pour nous ces inconvéniens. Instruits par l'expérience, nous aurions dû par la suite maintenir la même prudence dans la préparation de nos entreprises nouvelles, c'est-à-dire nous entendre avec toutes les puissances qui pouvaient nous nuire ou nous aider. Nous n'avons rempli qu'une partie de ce programme. Nous nous sommes entendus, au sujet du Maroc avec l'Italie, l'Angleterre et l'Espagne, mais non pas avec l'Allemagne; de sorte que nous ne lui avons donné ni la satisfaction de connaître d'avance nos projets et de les approuver, ni celle de nous voir plus ou moins en froid avec d'autres puissances. L'omission que nous avons commise à son égard sur le premier point est sans doute regrettable : elle n'était pas de nature à nous faire accepter les conséquences du second.

L'habileté de M. Delcassé a été très grande dans le domaine où elle s'est exercée. Il n'était pas facile de nous entendre avec les puissances méditerranéennes au sujet du Maroc. Quelques-unes y avaient des droits, d'autres des prétentions : nous les avons désintéressées toutes en leur faisant des concessions qui ont été parfois considérables, et nous avons obtenu leur consentement à ce que nous avions le dessein de faire au Maroc. Il restait bien entendu que nous ne porterions atteinte, ni à la souveraineté du sultan, ni à l'intégrité de son territoire, ni, pendant une longue période de temps, au *statu quo* commercial du pays. Grâce à cela, leur consentement a été sincère et sans aucune arrière-pensée de leur part. Tunis nous avait autrefois brouillés avec l'Italie; l'Égypte nous avait maintenus en rapports tendus avec l'Angleterre. Si le Maroc avait eu quelques conséquences du même genre, peut-être en aurait-on pris à Berlin plus facilement son parti; mais, par un heureux phénomène dont il faut attribuer le mérite à M. Delcassé, au lieu de nous brouiller avec l'Italie, l'Espagne et

l'Angleterre, le Maroc nous en a rapprochés. C'est là ce qu'il y avait de nouveau et d'imprévu dans notre politique méditerranéenne. Quoi! pas un nuage ne s'était formé entre ces puissances et nous, ou, s'il s'en était formé un, il avait été dissipé! S'il ne s'était agi que de l'Italie et de l'Espagne, on n'y aurait probablement pas vu grand inconvénient à Berlin; mais il y avait aussi l'Angleterre. L'Égypte pesait sur nos rapports avec elle, et le Maroc risquait d'y peser un jour davantage. C'est le contraire qui est arrivé: les deux questions ont été résolues l'une par l'autre et tout aussitôt les relations des deux pays ont pris un caractère d'intimité qu'elles n'avaient pas eu depuis longtemps. Est-ce là ce qui a déplu à l'Allemagne? Peut-être. A mesure qu'on a vu à Berlin le rapprochement anglo-français devenir plus étroit, on y a donné une attention plus grande. Nul n'ignore en effet que la rivalité d'intérêts qui existe dans le monde entier entre l'Angleterre et l'Allemagne entretient entre ces deux pays des sentimens de plus en plus vifs. Il y a là un sujet d'inquiétude pour un avenir qui, nous l'espérons, est encore éloigné, car quand on a du temps devant soi les choses peuvent toujours s'arranger, à la condition qu'on y mette beaucoup de prudence et de modération. Quant à nous, nous n'avons *a priori* aucune raison de prendre parti pour ou contre l'Angleterre ou l'Allemagne dans des affaires qui ne sont pas directement les nôtres; mais cette indépendance même, que nous entendons conserver, dérange peut-être certaines vues sur les classemens ultérieurs des puissances, et il nous semble, en vérité, par momens qu'on ne serait pas éloigné de nous faire quelque violence pour nous déterminer dans un sens ou dans l'autre. Reste à savoir si des procédés de cette nature ne risqueraient pas d'avoir la conséquence contraire à celle qu'on se propose, et ne nous rejetteraient pas du côté opposé à celui où on voudrait non seulement nous attirer, mais nous tirer.

Faut-il répéter que ce sont là de simples hypothèses sur une situation qui demeure très obscure à nos yeux? Mais ces hypothèses s'imposent, car l'intérêt commercial de l'Allemagne au Maroc n'est pas assez grand pour justifier, dans le fond et dans la forme, les brusques interventions qui se sont produites à Tanger ou à Fez. Nous sommes prêts en tout cas, nous l'avons dit, à donner au sujet de cet intérêt toutes les garanties qu'on est en droit de nous demander : mais peut-être entend-on nous demander encore autre chose. Alors, qu'on le dise de manière que nous puissions voir clair dans la situation qui nous est faite. Quant à nos sentimens, nous n'avons pas à les dissimuler. La France, suivant un mot plein de bon sens de Talleyrand,

entend être bien avec toutes les puissances et mieux avec quelques-unes. Elle est mieux avec la Russie, qui est son alliée; mais cela ne l'empêche pas d'être bien avec les autres puissances, sans en excepter aucune. Nous avons eu longtemps des rapports corrects, courtois, utiles, avec l'Allemagne : pourquoi n'y reviendrions-nous pas, s'il est vrai qu'on s'en soit écarté ? Quand on veut la paix, comme nous la voulons, il faut en pratiquer les mœurs, et nous sommes assurément tout disposés à le faire. Si ce sont également les dispositions de l'Allemagne, tout s'arrangera aisément entre elle et nous. Mais une lutte d'influence, comme celle que la mission de M. de Tattenbach paraît vouloir inaugurer, ne peut que prolonger l'état d'anarchie et de barbarie du Maroc sans être profitable à personne, et les quelques avantages que l'Allemagne pourrait à la rigueur en tirer seraient une mince compensation de ce qu'elle serait la première à y perdre. S'il y a eu un malentendu, qu'on s'explique ; il se dissipera vite, et les relations des deux pays, établies sur une base plus solide, redeviendront ce qu'elles n'auraient jamais dû cesser d'être. Sur nos intérêts mêmes nous pourrons toujours nous entendre avec l'Allemagne, car ils ne sont nulle part hors d'Europe en opposition avec les siens. Il n'y a d'ailleurs que deux choses sur lesquelles il ne nous est pas permis de transiger dans nos rapports avec qui que ce soit, à savoir notre liberté et notre dignité.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'ISOLÉE

DERNIÈRE PARTIE (1)

PASCALE

Il était neuf heures. La nuit était chaude, et plus chaude encore la nappe de vapeur et de poussière, éclairée en dessous par les becs de gaz, et qui flottait au-dessus de Nîmes. Le sol restituait le soleil du jour, et l'odeur des égouts, des caves, des chambres, des ruisseaux, du fumier écrasé par les roues, des écorces de melon jetées devant les portes, tout l'encens de la ville montait. A la même heure, sur les collines, sur les pentes des garrigues, les touffes de lavande et de mélisse, les feuilles mourantes de soif et pendantes des lauriers, des romarins, des genévriers, livraient leur parfum à la brise soufflant de l'ouest. Mais la brise n'avait pas assez de force pour balayer l'énorme colonne de miasmes, de débris, de puanteur humide qui se dégageait des rues, des places, des cours, des toits longtemps chauffés. Elle y creusait seulement des trous d'air pur. Et ceux qui respiraient cet air disaient : « Il fait bon sortir. »

Les habitans de Nîmes, ceux que l'été n'avait pas chassés, se promenaient, buvaient devant les cafés, les buvettes, les débits, les hôtels, faisaient le tour des fontaines, s'épongeaient le front, et, partout où l'on pouvait s'asseoir, s'asseyaient. En haut

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et des 1er et 15 mai.

du large cours de la République, qui aboutit au jardin de la Fontaine, les promeneurs, ouvriers ou petits bourgeois du quartier, soulevaient une épaisse poussière, et marchaient les pieds traînans, la tête levée et contente. On riait. Des filles se croyaient jolies, quelques-unes l'étaient. Des plaisanteries, des intrigues d'amour, des médisances occupaient les esprits qu'aucune idée n'alourdissait, et on eût compté les visages graves ou seulement sérieux. On respirait. Beaucoup d'enfans « prenaient le frais » avec les parens. Des soldats flânaient ou regagnaient la caserne. En haut du cours, au-dessus du bois de pins, la Tour Magne se dressait, comme un phare éteint et vague dans la nuit.

Une femme, immobile, près de la ligne de micocouliers qui entoure le terre-plein, et appuyée contre la colonne d'un bec de gaz, attendait. L'ombre de la plate-forme de la lanterne l'enveloppait et vacillait autour d'elle. Cela lui faisait comme une guérite. La femme ne sortait pas de là, et le métier qu'elle faisait se devinait à sa jeunesse non moins qu'à sa persistante volonté de demeurer à cette place, les bras croisés, le dos tourné à la foule qui se promenait. Elle savait qu'on viendrait l'y chercher. Dans cette foule, un seul groupe semblait l'intéresser. Elle regardait, de temps en temps, du coin de l'œil et sans tourner la tête, un homme jeune, mince, bien vêtu, coiffé d'un chapeau de paille et qu'accompagnaient un autre homme plus jeune, long buste aux jambes de basset, et deux femmes du bas peuple de Nîmes. L'homme passait et repassait dans la lumière, et ses yeux se plissaient pour apercevoir et surveiller, dans la demi-ombre, la mince créature qui se tenait dressée contre le réverbère. Il ne cessait pas de parler, d'ailleurs, ni de rire. Quelquefois, les yeux de l'une et de l'autre se rencontraient, et leur dialogue, muet et rapide, ramenait à l'immobilité la femme qui avait peur.

C'était le troisième soir qu'elle venait là, et à cette place. Elle était la chose, l'exploitée, celle qui n'a pas le droit de se plaindre. Elle attendait, par ordre, exposée au mépris, aux plaisanteries des passans et, ce qui était pire, à leur convoitise, n'ayant pas de nom, pas de volonté, pas de choix, pas d'aide. Quand la lumière de la flamme tombait sur elle par hasard, on pouvait deviner qu'elle avait de beaux cheveux blonds, mais courts, et formant en arrière un petit chignon plat.

Un homme, assis sur un banc, à quatre pas, la regardait. Il

se leva, et elle le vit, et elle se recula, d'un mouvement lent, essayant de se cacher de l'autre côté de la colonne de fonte. L'homme approchait d'un pas mal assuré, le buste courbé en avant, les bras écartés, comme ceux qui, au jeu de colin-maillard, tâtent l'espace pour saisir quelqu'un. Il était vêtu d'étoffe brune, pantalon large, veste longue, et coiffé d'un chapeau à bords rabattus, bouvier sans doute ou gardeur de moutons des Cévennes, descendu avec son troupeau jusqu'au grand marché de Nîmes. Sa face carrée, bestiale, encadrée de deux favoris courts, riait d'un rire fixe, et, entre ses joues couleur de terre, montrait la pointe de ses dents jeunes. Il venait, et la pauvre fille aurait voulu s'échapper, mais elle avait peur de celui qui se promenait dans la foule, et qu'elle sentait toujours voisin.

Elle s'était encore reculée; elle était sortie de l'ombre et entrée dans la lumière crue du bec de gaz; on voyait qu'elle était jolie, délicate, honteuse et craintive. Elle avait mis ses mains dans les poches de son tablier à carreaux mauves, afin qu'il ne les prît pas, lui qui était tout près. La poussière, le bruit, l'indifférence ou la basse curiosité de plusieurs centaines de promeneurs, enveloppaient ce drame de l'extrême misère, celle de la honte qui n'est pas consentie.

L'homme qui tâtait l'ombre, ayant touché la colonne de fonte, s'y appuya d'une main, se redressa, énorme, et, de l'autre main, lancée en avant, saisit la jeune femme et l'attira contre lui pour l'embrasser. Elle se débattit, elle poussa un cri, en détournant la tête. Et il y eut des rires, dans les groupes, parce que cette fille refusait de se laisser embrasser. Quelqu'un cria : « Tiens bon! » Un agent de police, de loin, observait la scène avec l'indulgence de l'habitude. Un homme ivre, une fille rudoyée, c'était normal. D'ailleurs il n'eut pas besoin d'intervenir. D'un groupe de promeneurs qui s'était arrêté, l'homme au chapeau de paille et à l'épingle de cravate bleue se détacha, et, rapidement, s'étant avancé derrière la jeune femme :

— Allons! dit-il à voix basse et sifflante, emmène-le, faut-il que je m'en mêle!

Avec une expression de terreur et de supplication, elle regarda celui qui parlait. Elle se rapprochait de lui, par saccades, luttant faiblement contre le bouvier qui la tenait par les poignets, et la forçait à reculer.

— Ah! tu ne veux pas obéir! reprit le promeneur, qui avait

tiré sa montre et, la faisant tourner, enroulait la chaîne autour de son doigt;... nous réglerons ça à la maison!... Emmène-le, je te le répète, et vite!

Elle allait se trouver prisonnière entre les deux hommes. Tout à coup, par une brusque secousse, elle parvint à dégager ses poignets, plia la taille, se redressa et partit dans la direction du Cadereau.

Quelques bravos l'approuvèrent. Mais le bouvier la rattrapa au bout de vingt pas, la prit par le bras, et on les vit tourner ensemble, à l'angle d'une des rues du quartier ouvrier, à gauche du cours de la République.

L'homme à l'épingle bleue qui s'était, lui aussi, mis à courir, revint sur ses pas, et l'une des femmes qui l'attendaient, regardant la créature réduite par la peur et dont on pouvait entrevoir encore, près de disparaître, la tête basse et le tablier flottant, dit avec dédain :

— Il y a de la brouille dans le ménage!

L'homme fronça les sourcils, et répondit :

— Depuis quelques jours. Mais ça ne durera pas! J'ai le moyen de me faire obéir.

Et il frappa, l'une contre l'autre, ses mains pliées et formant le poing.

La nuit chaude, fouillant les pierres et la poussière pour en boire la dernière eau, continuait de peser, et les petites gens de se promener sur les boulevards et dans les rues, espérant un souffle frais, qui venait rarement.

Cinq heures du matin. La porte qui fait communiquer la maison des Prayou, en arrière, avec le terrain vague, s'ouvre, et une femme se penche; elle s'appuie au mur comme si la fraîcheur du matin la faisait défaillir; elle aspire quelques gorgées d'air, précipitamment; elle regarde le temps, puis rentre, laissant la porte ouverte.

Le matin est d'une limpidité parfaite. Il n'y a plus de vent du tout, et la journée sera étouffante. Il faut se hâter de sortir. La femme revient; elle a encore la même jupe grise qu'elle portait la veille, le même corsage d'étoffe bleue à semis de grappes blanches; seulement, elle a jeté sur ses épaules, à cause de l'heure matinale et qui devrait être fraîche, un châle de laine qu'elle ne croise pas, et qui retombe, en avant, sur la poitrine, et du bout

de sa frange touche la ceinture. Elle est pâle et amaigrie; son visage n'exprime aucun contentement de la beauté du matin; ses yeux restent tristes. Elle soulève et pousse devant elle une brouette chargée d'un énorme paquet de linge qu'enveloppe un drap. Et, pendant qu'elle sort des brancards de sa brouette, pour fermer sa porte, elle inspecte les fenêtres des maisons voisines de la sienne, sur la pente de Montauri.

Car toutes ces femmes qui habitent là, ces locataires des Prayou, qui ont dépendu d'elle autrefois et qui la saluaient bas, la Rioul, la Lantosque, la Cabeirol et les autres qui demeurent plus haut ou plus bas dans la rue de Montauri, leurs maris, ou frères, ou amans, et ces Mayol, l'homme, la femme, la sœur, qui sont logés de l'autre côté de la rue, juste en face de la maison des Prayou, tous, comme ils doivent rire d'elle à présent! Que de choses ils savent, sur le compte de Pascale! Comme ils l'ont vue descendre et tomber, depuis des mois, elle dont plusieurs femmes étaient jalouses au début! Ils doivent avoir entendu ses cris, cette nuit, quand Jules Prayou est rentré, à deux heures, et qu'il l'a battue; quand il l'a poursuivie dans l'escalier; quand elle a ouvert la fenêtre et appelé au secours! Ils doivent la guetter ce matin. Derrière quelle fenêtre et quelle vitre sont-ils cachés? Encore cette veuve Rioul, qui va faire des ménages en ville, peut poser pour la vertu : elle est vieille. Mais cette Lantosque, la femme du tailleur qui loge dans la même maison que la Rioul, on a parlé d'elle souvent; elle a, dans le regard, tous les feuilletons qu'elle lit à longues journées! Et les Cabeirol, le petit employé de tramway et sa femme, qui ont loué la maison de gauche, qu'est-ce qu'ils ont à dire? Des gens qui paient mal, qui n'ont pas donné un sou depuis six mois!... Ils devraient se taire au moins et ne pas montrer leur mépris!... Ah! si elle avait quelqu'un, pour la protéger!... La protéger!... Hélas! il faudrait être aimée. Personne n'aime plus Pascale Mouvand, surtout celui qui l'a perdue.

Et il faut vivre là.

La jeune femme reprend son fardeau, traverse l'extrémité du terrain vague, et gagne la rue de Montauri, qu'elle descend jusqu'au torrent. Les voisins n'ont pas encore ouvert leurs volets. Il n'y a qu'un maraîcher qui arrose son jardin. Au delà du pont, sur le quai, bien peu de boutiques sont ouvertes : quelques débits, quelques épiceries dont les cliens sont tous des campagnards.

Personne encore dans le lavoir qui est là, à droite, au tournant du pont. Pas une laveuse de Nîmes n'est encore au travail. Tant mieux! Elle pose à côté d'elle le paquet de linge, relève ses manches, dénoue le drap, et s'agenouille à la première des places ménagées le long du bassin plein d'eau, tout près du robinet dont elle augmente le débit. Une femme passe sur la route, dans une petite carriole, un « jardiniero, » où sautent en mesure, au trot du cheval, les arrosoirs de fer-blanc, pleins de lait. Elle n'a fait attention ni au long lavoir au toit de tuile, ni à l'unique laveuse qui lève le battoir sur les torchons de la veuve Prayou.

Une longue traînée de poussière retombe derrière la voiture. Pascale trempe le linge, l'essore, le frappe; mais elle ne peut travailler longtemps, et, toutes les cinq minutes, de souffrance et de lassitude elle s'arrête, et ferme les yeux, et elle reste là, comme évanouie, assise sur ses talons, les bras à plat sur le mur de ciment du bassin, et les doigts touchant le courant de l'eau. Le soleil commence à chauffer les tuiles du lavoir. L'ombre des maisons sur le quai diminue et blêmit.

Il ne reste plus rien qu'une apparence, en vérité, de cette Pascale qui arrivait, il y a treize mois, dans la banlieue de Nîmes, espérant y retrouver quelque chose de l'abri où elle avait vécu. Sa crédulité, son imprudence, un souvenir chantant de sa jeunesse l'avaient amenée chez ces parens misérables. Et, tout de suite, avec une habileté entière, on avait commencé de la corrompre. Que de complices s'étaient unis contre elle! L'éloignement de l'exemple de ses compagnes; l'absence de cette règle qui guidait sa volonté et l'exerçait, de sorte que chaque minute était une élection nouvelle et donnait à la maîtrise sur soi un accroissement de pouvoir; la subite privation de l'amitié tendre, intelligente et pure des sœurs, et le chagrin qu'elle en éprouvait: tout cela servait les desseins de Jules Prayou. Il s'était montré, d'abord, prévenant et réservé; il avait su la plaindre et garder le secret de ce passé qu'elle voulait regretter seule et jalousement, comme un amour déçu; il l'avait défendue contre les préjugés de ce milieu populaire, qui ne s'ouvre pas plus aisément que les autres à l'étrangère, et il l'avait comblée de cadeaux. Pascale s'était montrée confiante. Peu à peu, il l'avait séduite. L'erreur n'avait pas duré : mais elle était sans retour. Au lendemain de sa faute, le sentiment de l'irréparable avait saisi Pascale. Il s'était

mêlé aux premiers remords ; il les avait rendus vains et tournés en désespoir ; à présent, il la dominait toute. Elle s'était répété, tant et tant de fois : « Comment ai-je pu tomber si bas ! Malheureuse Pascale, plus malheureuse que d'autres ! Avoir été ce que j'ai été, et être ce que je suis ! Avoir eu la mère que j'ai eue, et mon père, et ensuite le voisinage et l'exemple des saintes ! Avoir été la bénie, l'entourée, la respectée, et ne plus oser même soutenir le regard de celles des femmes de Montauri qui me rappellent mon passé : des pures, des préservées, des vaillantes ! Avoir été choisie, et trahir ainsi ! Et pour qui ! Comme je connaissais ma faiblesse, hélas ! Ma vocation n'était que de la crainte de moi-même, où Celui que je n'ai plus le droit de nommer avait mêlé un peu d'amour pour lui ! Et tout est fini ! Le seul avenir que je voulais est fermé ! Même si les temps devenaient meilleurs, si les couvens se rouvraient, plus de place pour la créature indigne que je suis ! Qui donc voudrait reprendre, pour enseigner les enfans, et leur apprendre à résister aux tentations, celle qui est tombée ? Je suis celle que rien ne peut relever. Je suis damnée, damnée, damnée ! »

Bien vite aussi, elle avait deviné l'abominable machination dont elle avait été victime ; elle avait aperçu la corruption foncière de ce Prayou, sa vie de débauche et d'expédiens, sa brutalité. Elle avait compris qu'il ne l'avait jamais aimée, et qu'on avait travaillé de concert à pervertir Pascale. La veuve Prayou avait maintenant une domestique gratuite, à laquelle elle laissait tout le travail de la maison ; et lui, il avait acquis sur une femme jeune, jolie, et privée de tout appui, une domination qu'il comptait exploiter, à son heure, jusqu'aux dernières conséquences. Ruiné depuis longtemps, il entendait que cette fille, qu'il avait perdue, tombât encore plus bas, et devînt une ressource. Elle résistait. Cette vie était si affreuse que Pascale, dans les premiers mois de l'année, avait voulu se tuer, mais le courage lui avait manqué. Elle avait peur de la souffrance et de la mort, à présent que l'âme ne commandait plus, et que le péché la tenait. Elle avait voulu s'enfuir aussi, mais Jules Prayou avait pris ses mesures, depuis longtemps, pour qu'elle ne pût s'échapper.

De tout ce qu'elle faisait et disait, il était averti. Pascale se sentait enveloppée, de plus en plus, dans un réseau de surveillances, de trahisons, de jalousies presque sans nombre. Son

maître était un être redoutable et redouté. Cet homme, sans argent avouable, sans considération et sans métier, avait des complicités partout. Il tenait le quartier, non seulement le groupe des maisons de Montauri, mais celui de l'abattoir et du marché aux bestiaux. Sans qu'il fût mêlé ouvertement aux luttes politiques, plusieurs politiciens le ménageaient, à cause de sa faconde et de l'influence qu'il avait dans des milieux spéciaux. On disait : « Il ne faut pas avoir Prayou contre soi. » Et les périodes électorales lui donnaient des rentes. Les agens chargés de la police, et qui avaient formelle mission de le surveiller, avaient fini par entrer en arrangement et en combinaisons avec ce bandit, que l'opinion désignait comme capable de tout, et qu'on ne parvenait pas à convaincre d'un délit déterminé. Ils acceptaient d'entrer, avec ou sans lui, dans l'un ou l'autre des cafés borgnes où il régnait, d'y prendre une consommation et de partir sans payer. Jules Prayou les aidait quelquefois en leur fournissant des indications. Il achetait ainsi, non l'impunité, mais un relâchement de surveillance, une myopie accidentelle de certains employés subalternes. Les fraudeurs d'alcool se servaient volontiers de son expérience, de sa connaissance parfaite du pays et des hommes ; les braconniers se débarrassaient chez lui du lièvre ou des perdrix tirés en temps prohibés; les propriétaires de mazets, dont les oliviers étaient trop souvent visités par les maraudeurs, en novembre, savaient que, moyennant une juste rétribution, un mot d'ordre serait transmis qui leur épargnerait l'ennui de perdre toute la récolte. Quand ce grand jeune homme aux yeux veloutés et dédaigneux, à la mâchoire avançante de bête fauve, passait dans les quartiers voisins de Montauri, une foule de gens le saluaient d'un coup de chapeau ou d'un signe de la main. Il répondait d'un mot ou d'un mouvement de paupière, selon l'importance des cas. Les femmes le regardaient. Les marchands de journaux descendaient du trottoir où il marchait; les bohémiens de la cour de la Consolation, tribu fermée pour d'autres, l'accueillaient ; les musiciens ambulans et les mendians de tout ordre, vrais ou faux, le considéraient. Et tout ce monde, plus ou moins, le renseignait. On lui disait : « J'ai vu votre bonne amie au jardin de la Fontaine ; je l'ai vue dans le chemin de Saint-Césaire. » D'ailleurs, Pascale ne sortait jamais qu'avec autorisation, et pour un temps d'avance limité.

Elle était bien devenue l'esclave, à la fois révoltée et apeurée.

Ses forces avaient décliné, au point que les voisines disaient : « Avec cette mine-là, elle n'ira pas loin. » Elle ne pouvait plus voir Prayou sans être prise d'un tremblement nerveux, qui durait des heures. Elle toussait; elle avait la fièvre souvent; elle souffrait toujours en quelqu'un de ses membres, et l'usure de son sang dans ses veines douloureuses l'avait laissée à la fin sans défense contre la volonté de son maître. Mais le mal était surtout dans l'âme, que le passé torturait et désespérait. Pascale les repoussait, ces souvenirs, dix fois, vingt fois, cent fois, et ils revenaient toujours. Avec l'aube et avec le crépuscule, avec les midis qui sonnaient aux clochers, et à toute heure du jour, pour un moment de silence et de vide que naguère la paix aurait rempli, pour un visage ou un son de voix qui en rappelait vaguement d'autres, des images surgissaient en elle, impétueusement : « Réveil !... C'est sœur Léontine qui sonne... Angelus... Maintenant, nous descendions à l'église... c'était la méditation... Le soleil décline, les petites nous laissaient seules... Edwige bien-aimée ! Danielle ! Et vous qui étiez mon appui, sœur Justine !... Quelle horreur ! Quelle profanation ! Quelle honte devant vous ! Je ne veux plus vous voir ! Écartez-vous de mon abîme, vous qui êtes les élues ! » Et tout avait sombré dans ce désespoir, l'ancienne liberté d'esprit, l'ancienne gaîté, l'éclat même de ces yeux d'or que leur jeunesse semblait avoir quittés; tout, excepté un amour encore vivant : celui des enfans qui ne l'approchaient plus, et dont elle regrettait le bonjour, les baisers, le regard confiant, et ce sourire qu'elle gagnait si vite autrefois...

Oh ! quel poids de chagrin il lui faut soulever, pour se remettre au travail ! Et pourquoi travailler encore ? Et pour qui ?

Voilà encore un jour revenu !... La matinée est commencée; toutes les boutiques sont ouvertes; les filets et les claies qui protègent contre les mouches pendent devant les portes. Pascale, avec effort, se redresse, et se penche sur le linge abandonné dans la cuve de pierre. Une forme noire, une haute silhouette d'ombre, venant du côté du pont, éteint le soleil et passe sur la route; c'est la veuve Rioul, avec ses airs de dame pauvre qui a connu la fortune. Elle part de bonne heure, pour aller faire deux ménages en ville, et elle a coutume d'entendre la messe à l'église Saint-Paul. Elle n'a pas vu Pascale; en tout cas, elle dépasse le lavoir, sans regarder à droite; elle s'en va, le bas de sa

jupe noire déjà tout blanc de poussière... Depuis le jour, — il y a des mois, — où elle s'est permis de dire à Pascale, tout nouvellement arrivée dans ce quartier et dans cette maison des Prayou : « Vous êtes bien jeune, mademoiselle, prenez garde, on parle déjà de vous, » elle n'a plus guère adressé la parole à Pascale, qui l'avait si mal reçue! Le battoir s'abat sur le linge. La vieille femme traverse le terrain nu qui s'étend en face du lavoir, et s'enfonce dans les rues de la ville. Les cigales augmentent de nombre et de bruit. La laveuse a déboutonné le col de son corsage bleu. Des voix descendent de Montauri. Elles sont jeunes, et Pascale les reconnaît : elle nomme déjà dans son esprit, avant qu'elles n'aient passé le pont, Marie Lantosque, une locataire aussi, et la femme d'un jardinier, la Mayol, qui demeure juste devant la porte de la veuve Prayou, et la sœur de la Mayol, une jeune fille qui va se marier. Les trois femmes débouchent du pont de Montauri, et elles n'ont pas plutôt dépassé le mur qui protège, à gauche, les laveuses, qu'elles tournent la tête sans s'arrêter.

— Bonjour, madamo Pascaù! Bonjour! Bonjour! Coumo vai faire caù, dinc uno ouro! (Comme il va faire chaud, dans une heure!)

Elles rient, elles vont vite, et Pascale les suit des yeux, un instant, en foulant son linge de ses deux mains lasses. « Elles me saluent, songe-t-elle, elles ne voudraient pas me mépriser tout haut. Mais, tout bas, que pensent-elles? La Lantosque avait un air de se moquer. »

Et Pascale souffre d'imaginer les conversations secrètes des trois femmes qui s'éloignent, pressées et droites comme trois doigts fins, et entrent dans la ville. Elle est tellement incapable de se dominer, qu'elle s'en prend aux choses qu'elle lave. Elle frappe plus vite, elle roule et tord son linge avec irritation. La colère lui tient lieu de force, pour un temps. Finir, finir, ne plus être là... c'est son rêve, comme, tout à l'heure, son rêve était de quitter la maison. Pendant que Pascale travaille ainsi et s'épuise, une enfant, une clarté, une joie est entrée dans le lavoir. C'est la petite Delphine Cabeirol, qu'on appelle Finette, la fille de la locataire des Prayou, une enfant de dix ans, vive, sautillante comme une bergeronnette, sombre de cheveux et qui » de si longs yeux, verts comme une olive et étonnés de tout. Pourquoi est-elle entrée par l'autre extrémité du lavoir?

Qui sait? Pour danser quelques pas de plus, dans le soleil qu'elle aime comme une cigale. Elle est arrivée en sautant jusqu'au milieu du couloir où les femmes se placent pour laver; elle retient, d'une main, un petit paquet posé sur sa tête; puis, subitement, elle s'est arrêtée, apercevant la voisine, la « propriétaire » de la rue de Montauri, « celle à qui tu ne dois pas parler, » dit la maman. Et Delphine, qui évite le plus qu'elle peut Mme Pascale, est tout interdite de se trouver là, vis-à-vis d'elle, sans l'avoir prévu, et toute seule. Elle s'est donc baissée très bas, et elle dénoue sans bruit, sans geste brusque, le paquet dont elle était chargée. Mme Pascale bat si fort son linge qu'elle ne remarquera peut-être pas le présence de Delphine. Mais non, la petite a été vue, et le battoir s'arrête de frapper le linge. Et les yeux qui savent être si doux la considèrent avec une tendresse qui ressemble à celle de la mère. Mme Pascale a retiré de l'eau ses mains; elles les laisse pendre sur son tablier mouillé; elle est à genoux et à moitié détournée vers l'enfant, et elle ne sourit pas comme font les femmes qui veulent que les enfans les embrassent, mais elle attire aussi, et elle appelle avec sa tristesse. Ni elle, ni Delphine ne bougent plus. Les moustiques font plus de bruit qu'elles deux. On dirait que Mme Pascale a peur d'effaroucher Delphine et de la faire fuir. Et c'est Delphine qui parle la première, quand elle voit que les larmes sont tout près des yeux qui la contemplent. Elle a dénoué le paquet et mis en pile sur bord du bassin, à quelques pas de Mme Pascale, quelques mouchoirs, une chemise, des bas et un jupon d'enfant, avec un gros morceau de savon de Marseille. Elle est moins Nîmoise que Provençale. Elle se sert de la jolie formule d'autrefois :

— Salù, madamo Pascaù e la compagno... Vous porte iço, per ma mera, que tan ben vai veni lava. (Bonjour, madame Pascale et la compagnie, j'apporte cela pour ma mère, qui va aussi venir laver.)

Elle fait un signe de sa petite tête pâle, qui se relève vite, comme une touche d'ivoire, et elle veut s'en aller.

— Dis-moi, Delphine, tu as donc la permission de me parler ce matin?

— Non, dit la petite ingénument et par-dessus son épaule.

— Alors, c'est parce que tu vois que j'ai de la peine, que tu me dis bonjour?

Delphine eut un mouvement de paupières qui disait oui.

— Je l'ai deviné, vois-tu, reprit Pascale ; je connais bien les petites filles ; oh ! très bien... Tu as raison de croire que j'ai de la peine. J'en ai beaucoup...

Les grands yeux couleur d'olive se voilèrent.

— Tout le monde est méchant avec moi... Veux-tu être bonne, toi, petite Delphine ?

L'enfant, embarrassée, tordit l'une dans l'autre ses mains, et sans ouvrir ses lèvres, elle répondit par son regard, qui disait : « Que voulez-vous de moi ? J'ai le cœur gros parce que vous souffrez, sans que je comprenne bien ;... mais que voulez-vous de moi ? Si c'est quelque chose que je puisse faire sans trop désobéir ? Je désobéirai bien un peu pour vous ? »

— Je ne te demande pas de venir m'embrasser, petite Delphine, non, je ne voudrais pas... Donne-moi ta main seulement ;... cela me fera tant de bien !... Je n'ai personne qui m'aime.

La petite sourit. Toute sa joie lui revint. Ce n'était que cela ? Donner la main ? Delphine savait que les mères et toutes les voisines, d'ailleurs, aiment à caresser les enfans. Elle s'avança, les mains à plat dans l'air et tendues comme pour les faire baiser. Mais, avant qu'elle n'eût touché celles de Pascale, elle s'arrêta court, écouta, sauta sur ses pieds de chèvre, et s'enfuit :

— Maman qui arrive ! La voilà ! la voilà !

En trois bonds, elle eut traversé le couloir ; elle passa par la brèche qui est au bout du bassin, repassa sur la route ensoleillée devant Pascale, et tourna brusquement, pour prendre le pont de Montauri.

Pascale entendit quelques mots rapides, en patois, échangés entre Delphine qui se défendait et la mère qui grondait, puis, par la porte qui ouvre près du pont, la Cabeirol entra. Un froncement de sourcil exprima tout de suite le sentiment de cette Cabeirol, quand elle aperçut la maîtresse de Prayou agenouillée dans le lavoir. Elle eut soin de reculer d'une place les hardes déposées sur le bord du bassin, pour n'être pas tout auprès de cette créature. Elle dit cependant, comme les autres : « Bonjour, madame Pascale, » mais très vite et du bout des lèvres, si bien que l'autre, qui s'était penchée de nouveau en avant, ne l'entendit pas. C'était une Provençale de la petite espèce, maigre, décidée, vibrante. Elle se sentait au-dessus de

Pascale, étant mariée, elle, et mère. Elle désapprouvait cette vie de désordre et de dépense des Prayou, — on les croyait riches encore dans Montauri, — sentiment tout humain, d'ailleurs, et qui n'était nullement inspiré par la dévotion. Mais, en même temps, elle était contrainte de ne point montrer ce qu'elle pensait, étant la locataire des Prayou, locataire en retard le plus souvent. Oh ! il y a longtemps qu'elle aurait quitté la maison, si les années n'avaient pas été si dures, pour Cabeirol ! Il faudrait quand même en venir là prochainement, à cause de Delphine qui grandissait, qui comprendrait, futée comme elle l'était, et avancée pour son âge. En attendant une bonne année, de l'avancement dans les tramways, on aurait aimé des voisins de meilleure tenue, et un logement moins mal famé.

La Cabeirol s'agenouilla à la place qu'elle avait choisie, et se mit à savonner, frotter, tordre son linge, comme faisait sa voisine Pascale.

Celle-ci, blessée au plus profond d'elle-même par le refus de l'enfant, n'avait pas eu l'air de s'apercevoir de la présence de la Cabeirol. Elle avait seulement rangé sa jupe, d'un mouvement vif, mais sans regarder même celle qui entrait. Fallait-il que cette Cabeirol la méprisât, pour avoir défendu à une enfant de dix ans de lui parler ! Quelle cruauté ! Pourquoi cette femme insultait-elle une autre femme ? Elle était heureuse : elle aurait dû avoir plus de pitié ! « Si elle pouvait voir autre chose que ma vie, pensait Pascale, voir mon cœur, et le regret inutile, et le dégoût infini, et l'abandon de tout, de tout, de tout !... Bah ! qu'est-ce que je pense là ? Si elle savait qui je suis, elle aurait encore plus d'horreur de moi, et elle me mettrait la tête dans l'eau qui court, pour me noyer... »

Les deux femmes travaillaient. Le soleil, reflété par la poussière de la route et par l'eau du lavoir, éclairait en dessous leurs visages qu'une usure différente altérait. La Cabeirol était ridée, desséchée par la misère, fanée par trente ans de vie rude et mal nourrie. Pascale était atteinte, et il y avait une transparence inquiétante dans ses joues pâles, dans le tissu de ses oreilles qui eussent pu appartenir à une statue d'albâtre, et dans ses maigres mains, si chétives quand elle les levait, ruisselantes, au milieu de l'ardente réverbération de l'eau et de la route.

Quelques traîneurs passaient devant le lavoir ; on entendait

le murmure de la ville et les cris des enfans que les mères rappelaient vers l'ombre.

Le battoir de Pascale se ralentit; elle toussa, d'une toux sèche, et, comme si la force de son corps s'était épuisée, tout à coup, demeura renversée en arrière sur ses talons, la poitrine tendue, les narines dilatées et bleuies, les yeux fixés en avant, par une angoisse. Puis, elle appuya son épaule contre le mur du lavoir, à gauche. La Cabeirol acheva de tordre la chemise de Delphine, parce qu'il est convenu qu'on ne doit pas observer ceux qui souffrent, quand ils ne sont pas des parens, à l'heure où ils grimacent de souffrance; puis, de côté, après quelques instans, elle regarda Pascale, qui essayait de nouveau de se remettre au travail et de rassembler le linge lavé pour l'étendre et le faire sécher. Elle la vit si haletante que la pitié, la vraie, la fit parler. Elle était une créature d'impulsion, et ne pouvait voir souffrir, au delà d'un certain degré, ceux mêmes qu'elle n'aimait pas.

— Oh! dit-elle, vous êtes malade, madame Pascale?

Pascale répondit durement:

— Qu'est-ce que cela peut vous faire? Malade ou non, il faut aller.

Le mouvement de sensibilité de la Cabeirol résista à cette mauvaise réponse, et elle dit :

— Je pourrais vous aider à étendre. J'ai si peu à faire, moi, ce matin. Voyez! j'ai fini.

Elle montrait son paquet de linge frais, haut d'une coudée.

— Je ne suis pas habituée à être aidée, dit Pascale. Mais, si vous avez du temps à perdre, faites ce que vous voudrez.

La Cabeirol se leva aussitôt, et, sans rien dire, se mit à empiler les chemises, les mouchoirs, les jupons, les serviettes lavées par Pascale. Celle-ci, stupéfaite plutôt que touchée, la laissait faire, et cherchait quel intérêt pouvait avoir la Cabeirol à agir de la sorte. Elle demeurait immobile, occupée de sa seule souffrance, et de la peine qu'elle avait à respirer.

Ce mutisme énerva la Cabeirol, qui dit enfin, passant près de Pascale:

— Ce n'est pas tout de même une raison, parce qu'on est malheureuse, pour traiter le monde comme des chiens.

— Malheureuse? dit Pascale en la regardant. Qu'en savez-vous?

— Eh ! oui, croyez-vous que ça ne se devine pas? Une jeunesse comme vous, ça devrait être heureux !

Pascale secoua la tête, et garda la même physionomie dure, mais elle écouta. C'était la première fois qu'on la plaignait, depuis qu'elle était entrée dans la maison de Jules Prayou... Quatre laveuses de profession, vieilles femmes de Nîmes, parlant haut, pénétrèrent en ce moment dans le lavoir, et commencèrent à s'installer à leurs places d'habitude.

— A votre âge et avec votre mine encore,... continua la Cabeirol, qui s'approcha tout près de Pascale agenouillée et lui parla tout bas, mettant sa petite tête brune et vivante à la hauteur de la tête blonde abandonnée de Pascale,... est-ce que vous devriez vous laisser traiter comme on vous traite?

— Vous avez entendu, cette nuit?

— Non.

— D'autres nuits?

— Peut-être. Il vous a battue?...

— Oui.

— Et puis, ce n'est pas beau, ce qu'il vous oblige à faire... On n'est pas dévotes, ni vous ni moi, et je sais bien que chacun est le maître de son corps : mais pourtant, si vous étiez mariée, on vous traiterait mieux !

Pascale fit un geste d'horreur.

— Avec lui ou avec un autre, madame Pascale; je ne dis pas avec lui, si vous ne l'aimez pas !... Ne vous fâchez pas. Croyez-moi, vous trouveriez facilement des remplaçans... Moi qui vous parle...

Pascale lui prit le bras, et, devenue livide :

— Non, dit-elle, ni avec lui, ni avec d'autres.

— Seriez-vous donc déjà mariée?

— Non.

— Alors?

Pascale se redressa avec effort, ramassa un monceau de linge et dit :

— Alors, ne vous occupez pas de moi; je ne peux pas m'ôter mon mal; je l'ai voulu, et les peines qu'on a voulues, on les souffre et on en meurt, voilà... Tenez, aidez-moi à étendre mon linge, je veux bien. C'est tout ce que vous pouvez faire pour moi.

La Provençale se leva aussitôt, et dit, comme se parlant à elle-même :

— C'est moi qui filerais, si Cabeirol levait seulement la main sur moi!

Elles étaient debout, toutes les deux maintenant, et prenant l'une et l'autre une brassée de linge blanc, elles sortirent par la porte toute voisine, et, sur le sommet arrondi du mur bas qui borde le Cadereau, sur le parapet du pont qui dépasse la longueur des arches et s'ouvre sur la route, elles étendaient les mouchoirs, les chemises, les bas. Le soleil était si ardent, que la chaux des murs, et les cailloux au fond du torrent, avaient l'air de flamber. La poussière se levait par endroits, et montait sans qu'on sentît le moindre souffle de vent. On eût dit qu'une ivresse éclatante l'emportait dans le ciel. Les bêtes de lumière criaient de joie, les cigales, les mouches, les moucherons innombrables au bord du Cadereau. Onze heures étaient sonnées depuis longtemps. Des enfans remontaient de la ville vers Montauri, et des ouvriers, et des femmes lasses, les traits tirés par la longue station debout dans l'atelier.

Or, en ce moment, et en sens contraire, une femme, une étrangère venait. Elle descendait la rue de Montauri. C'était une femme empaquetée dans une robe défraîchie de laine noire, lourde et qui lui avait donné terriblement chaud. Malgré la température, et malgré la sueur qui coulait sur son visage, elle portait une voilette. En arrivant devant le pont, elle rencontra la Cabeirol qui revenait à vide vers le lavoir, les bras ballans.

— Voulez-vous me donner un renseignement, ma chère dame?

— Pour vous servir, dit la maigriote, en cherchant à voir à travers la voilette.

— Vous connaissez peut-être une femme qui s'appelle Pascale Mouvand?

— Mouvand? je ne sais pas : on dirait plutôt ici Pascale Prayou, répondit en riant la Cabeirol.

L'autre ne rit point, et répondit :

— C'est elle que je cherche. Je viens de la maison qu'elle habite, là-bas. On m'a répondu qu'elle était au lavoir. Est-ce vrai?

— La voilà, dit la Cabeirol en montrant du doigt le lavoir; parmi les femmes, là, celle qui se baisse pour prendre du linge... Voulez-vous que je l'appelle?

— Oh! non, non,... attendez!

La Cabeirol fut étonnée de l'émotion que des mots si simples avaient produits sur la nouvelle venue. Celle-ci mit la main sur sa poitrine, tout près du cou, comme si elle ne pouvait respirer. Elle tâchait en même temps de discerner la femme qu'on lui montrait, à moins de vingt mètres, dans le lavoir. Mais elle secoua la tête.

— Mes yeux sont mauvais aujourd'hui... Je ne la vois pas... Dites-lui que c'est une de ses amies qui la demande... Je vais l'attendre ici, à la sortie du pont, derrière la porte du lavoir...

Devant elle, en ligne droite, elle gagna le réduit formé par le parapet du Cadereau, par celui du pont qui s'ouvrait en calice sur la route, et par le mur du lavoir, tandis que la Cabeirol se dirigeait, en diagonale, vers l'autre extrémité de la petite construction.

Il s'écoula deux minutes à peine. Les battoirs frappaient le linge, les laveuses bavardaient; l'eau du bassin, fouaillée en tous sens, ajoutait son bruit clair au bruit confus des mots. Derrière la porte et y faisant face, debout dans le grand soleil, la vieille femme en deuil attendait; elle n'écoutait rien, elle n'avait qu'une pensée dans l'esprit, qu'un souvenir, qu'un nom, qu'une image, qu'un appel, et tout se traduisait dans la prière habituelle qui remuait ses lèvres : *Ave Maria*. Elle n'alla pas jusqu'au bout. Celle qu'elle attendait sortit brusquement, et repoussa la porte. Alors, à deux pas d'elle, apercevant la vieille femme que la voilette ne cachait plus, la reconnaissant, elle poussa un cri comme un enfant saisi de peur; ses yeux s'agrandirent; ils s'emplirent d'angoisse; elle se rejeta contre la muraille, les mains écartées et à plat sur la chaux. « Vous! Vous ici! » tandis que la vieille amie la regardait avec un amour infini, et l'appelait de l'ancien nom, tout bas, bien bas :

— Ma sœur Pascale?

Et la vieille femme s'approchait, toute tremblante, et elle tendait déjà les bras. Mais Pascale la repoussa, et cacha sa tête dans ses mains.

— Non! N'approchez pas de moi! Allez-vous-en! Allez-vous-en!

— Pascale, je sais que tu souffres, je veux t'emmener.

— Non! Ne me parlez pas! Allez-vous-en! Vous ne savez pas qui je suis!

— Je le sais. Tu es ma Pascale.

— Une autre... Je suis une autre... Vous ne pouvez plus me reprendre, je suis une maudite... Allez-vous-en!

Elle appuyait, et meurtrissait contre le mur son visage et ses bras nus.

Sœur Justine lui toucha l'épaule.

— Je veux que tu viennes, au nom du Miséricordieux, qui m'envoie.

— Non!

— Je t'emmènerai de force!

— Non!

Pascale, pour échapper, prit son élan vers la route. Mais la vieille femme la saisit au passage, à bras-le-corps. Elle l'attira violemment contre sa poitrine; elle l'y maintint, et quand elle sentit, sur son épaule, que la nuque blonde de Pascale ne se débattait plus, et demeurait immobile et penchée :

— Pascale, toutes nos sœurs ont prié pour toi. Sœur Danielle a souffert.

Elle s'arrêta un instant, pour écouter s'il y aurait une réponse, et elle entendit des mots à moitié bus par ses vêtemens, mais plus durs à entendre que des cris, et plus perçans :

— Je ne peux pas être sauvée!

— Pascale, sœur Léonide travaille pour toi.

Pascale ne répondit pas, mais elle essaya de s'arracher aux bras maternels. Et désespérée, luttant et parlant à la fois, la mère dit encore, toute courbée :

— Ta sœur Edwige endure le martyre pour toi; elle l'offre pour toi; c'est elle qui m'a suppliée de venir; ne lui résiste pas, ma sœur Pascale, mon enfant, laisse-toi sauver!

Et Pascale, à demi cachée sous le manteau de la vieille sœur, cessa de se débattre. Sœur Edwige avait passé. Les absentes étaient là. Pascale leva la tête, et, reprenant conscience de la vie, comme si elle sortait d'un songe, porta les mains à ses cheveux tout ébouriffés et décoiffés, et, en même temps, elle regardait entre ses doigts s'il y avait des témoins de la scène. Il y en avait : des ouvriers, des boutiquiers et marchands du quai, des laveuses sorties du lavoir et qui observaient avec curiosité ces deux femmes, dont une inconnue et étrangère, paraissant se disputer, puis tombant dans les bras l'une de l'autre.

— Oh! dit Pascale, comme ce sera difficile! tout mon linge

qui est là,... et la Cabeirol qui va me demander où je vais,... et les autres...

Elle rabattait les manches de son corsage, sans savoir pourquoi. Sœur Justine rajustait aussi son vieux manteau.

— Viens, ma petite!

Les deux femmes sortirent de l'abri du lavoir et du pont, et s'engagèrent sur la route. Sœur Justine avait passé sous son bras le bras de Pascale. Pascale pleurait, et elle aurait voulu boire ces larmes, avant qu'elles n'eussent coulé, car les groupes se rapprochaient, les dernières laveuses quittaient le lavoir, on entendait les mêmes mots, à droite, à gauche, en avant : « Qu'est-ce qu'elle a? Pourquoi s'en va-t-elle? Qu'est-ce que c'est que cette vieille? »

— Plus vite! disait celle-ci.

Elles avaient traversé la route, et les groupes s'étaient ouverts sur leur passage ; elles mettaient le pied sur le trottoir qui borde, de l'autre côté, le terrain non bâti, lorsque Pascale, entendant quelqu'un qui courait derrière elle, se détourna, pâlit affreusement et cria :

— C'est lui! Nous sommes perdues; sauvez-vous, notre mère, sauvez-vous!

L'ancienne appellation avait jailli de son cœur. Sœur Justine s'était déjà détournée, elle avait mis Pascale derrière elle.

— N'avancez pas! ma mère, n'avancez pas! Il vous tuerait!

Jules Prayou, d'un signe, en maître qu'il était à manier le populaire, rassemblait déjà la rue autour des fugitives. On accourait. On devinait un spectacle auquel il conviait. Lui, il avait son air insolent, son regard dur et faussement calme. Mais sa mâchoire, et ses lèvres, et le poil frisé de son menton s'agitaient de colère. Il s'avança, la tête haute, droit sur Pascale, et sans même s'occuper de la vieille qui la protégeait :

— A la maison! commanda-t-il. Ah! tu te sauvais? Eh bien, tu vas voir! A la maison, tu entends!

Il étendait le bras. Sœur Justine se jeta devant lui, et, levant sa grosse face de lutteuse sans peur :

— Rentrez vous-même! dit-elle.

— Parce que?

— Parce que c'est moi qui l'emmène!

Prayou la toisa.

— Vous, la vieille? Qui êtes-vous?

— Sa mère.

— Ce n'est pas vrai, elle n'a plus de mère.

— Je lui en sers. Et toi, qui es-tu donc?

— Son amant.

— Eh bien! prends-en une autre. Celle-là veut te quitter!

— Menteuse!

— Et moi, je l'emmène!

— Voleuse de femmes! cria l'homme dont la voix éclata.

— Allez chercher la police! cria sœur Justine. A moi les braves gens!

Des têtes se penchèrent aux fenêtres. Un groupe de terrassiers, qui déjeunaient dans un garni, sortirent en hâte, mâchant du pain, et les paupières bridées par le jour. Ils virent une pauvre femme, embarrassée dans ses vêtemens, essoufflée, rouge, qui essayait de tenir à distance ce grand Prayou, roi du quartier; ils virent celui-ci, d'un revers de main, l'écarter et saisir par les deux bras, près des épaules, Pascale toute blanche de frayeur et qui renversait la tête en arrière pour être plus loin de lui. On prenait parti pour les deux femmes, timidement.

— Ne lui faites pas de mal, voyons, monsieur Prayou.. Laissez la vieille s'expliquer... Ne serrez pas l'autre comme ça. Elle va se trouver mal... Elle est libre, tout de même!

— Ah! elle est libre! Qui a dit cela? cria Prayou, en se détournant et sans lâcher Pascale...

La foule l'écoutait. On cherchait à comprendre. La vieille femme, séparée de Pascale, tenue en respect par un groupe d'hommes et de femmes, tâchait en vain de rejoindre son enfant.

— Voyez, vous autres, cette vieille voleuse qui s'est introduite chez moi, qui est venue jusqu'au lavoir chercher cette fille, qui lui a parlé contre moi!... Va chercher la police, je ne demande pas mieux... Pascale dira qu'elle veut rester avec moi. N'est-ce pas, Pascale?

Il entrait ses doigts entre les muscles des bras de Pascale. Elle se renversait en arrière, avec un air d'épouvante, mais elle ne disait rien. La foule grommelait plus fort : « Laissez-la!... laissez-la! »

— N'est-ce pas que tu veux rester? répéta l'homme en se pen-

chant au-dessus de la tête convulsée de Pascale. Une fille qui est ma parente, que j'ai recueillie chez moi, qui n'avait plus le sou, et que j'ai fait vivre... N'est-ce pas que tu veux revenir avec moi?

Les pauvres lèvres pâles s'entr'ouvrirent, et dirent :

— Non! Je veux aller avec sœur Justine!

Un cri lui répondit :

— Ah! la pauvre, écoutez-la donc!

La vieille sœur Justine se débattait. La foule s'animait et se partageait : « Il a raison... Non! non! » Les femmes criaient. Des hommes montraient le poing. Alors, Prayou, se redressant de toute sa taille, voyant le danger, cria plus haut que tous :

— Je vais tout vous dire, pour que vous jugiez... Celle-là est une vieille nonne décloîtrée, — et il montrait Justine, — et cette Pascale en est une autre; c'est une bonne sœur que le gouvernement a jetée dehors, et que la vieille voudrait ramener dans son couvent... Mais son couvent, à présent, c'est chez moi, mes amis, et je l'emporte!

Il se baissa, saisit Pascale par les genoux et par la taille, et, l'enlevant comme un pain de froment, il l'emporta évanouie.

La foule s'ouvrit devant lui, et se referma autour de sœur Justine.

— Faites son affaire à celle-là! cria-t-il en se détournant.

Suivi de quelques femmes seulement, il marchait vite vers Montauri, passait le pont, et montait vers sa maison.

En arrière, sur la route, il pouvait entendre les clameurs des gens du quartier, ameutés, qui rudoyaient la vieille dame en deuil, l'appelant voleuse et défroquée, et qui la poussaient de force vers le centre de la ville, beaucoup la croyant indigne comme l'autre, et d'autres obéissant à des souvenirs de réunions publiques, et insultant, dans l'étrangère, son passé religieux.

Jules Prayou alla droit à la maison de la rue Montauri, poussa la porte, traversa le corridor, les pieds et les jupes de Pascale éraflant le mur de gauche

— Qu'apportes-tu là?... Pascale? Elle a eu un accident?... Qu'est-ce que c'est?

La veuve Prayou, accourue au bruit, criait encore que son fils était déjà à l'extrémité de la cour, et entrait chez lui, dans le logement qui donnait sur le terrain vague et sur la campagne. Il était épuisé. Il heurta du pied le sommet du perron de deux

marches, et faillit tomber. Et, rendu plus furieux, se sentant sans témoin, dans un effort de tous ses membres, il leva au bout de ses bras le corps ployé de la jeune femme, et, courant vers la droite, il la jeta, de toute la force de son élan, contre le mur de l'escalier qui montait au premier. La tête et la poitrine heurtèrent le mur, puis le corps s'abattit sur l'angle des planches de sapin, et se tassa sur les premières marches, les pieds touchant le carreau.

Elle n'avait poussé aucun cri, rien qu'un gémissement long, qui s'apaisait et qui finit. Elle ne bougeait plus. Elle avait le visage dans l'ombre, tourné vers le mur. Un filet de sang s'échappait de la bouche. Prayou regardait. Il se pencha, et dit, se détournant, à sa mère qui accourait :

— Eh bien! Quoi! C'est un accident; elle a voulu monter, et elle est tombée.

— Tu l'y as aidée, canaille!

— Quand ça serait!... Elle se sauvait de chez nous, sais-tu?... Mais je l'ai rattrapée... Je ne suis pas fâché qu'on voie ce qu'il en coûte, quand on me provoque... Tu vas laisser la porte de chez moi ouverte, tu entends, les deux portes... Et puis, ne te mêle pas de défendre cette fille-là, tu sais, petite mère!

Il la regardait de côté, avec ce plissement des yeux semblable au rire peu sûr des bêtes, et il tournait dans ses mains et frottait son chapeau qu'il venait de ramasser.

— La vieille nonne peut aller chercher la police, ajouta-t-il, répondant à une préoccupation personnelle. Je m'en moque... La police ne les a pas séparées pour les remettre maintenant ensemble...

— Tu l'as tapée dur, tout de même, Prayou! hasarda la veuve, dont l'œil droit était complètement fermé par l'émotion. Elle ne remue pas!

— La canaille! Elle se sauvait! Une femme qui mange depuis un an à la maison!

— Comme elle est blanche, dis donc!

— Quand elle aura payé ce qu'elle me doit, je la laisserai aller! Pas avant!

— Dis donc, Prayou, si elle ne se réveillait plus!

— Fais pas du sentiment, la vieille, dit l'homme en la poussant brutalement; et viens dehors, j'ai à te parler.

Dehors, dans la cour, dans l'ombre étroite que projetait le

logement, il donna ses ordres à la vieille femme, qui était devenue subitement « raisonnable, » et qui répondait : « Oui, mon Prayou, je veillerai; j'irai; je ferai attention. » Quand il la quitta, il eut soin de redescendre sans se presser la rue de Montauri, afin qu'on reconnût, à son air, qu'il n'avait peur de personne, et qu'il s'éloignait tranquillement, allant où il lui plaisait, roi du quartier plus qu'auparavant.

Il franchit le pont du Cadereau, et pénétra dans la ville. Aussitôt, tout le voisinage courut chez lui : les hommes, les femmes, les enfans, tout Montauri qui le guettait à partir. Ils l'avaient vu emporter Pascale. Qu'était-elle devenue? L'avait-il tuée? On voulait la voir. « Moi, j'y vais! — Moi aussi! Dépêchez-vous! — Il est allé chercher la police! — Mais non! le médecin! »

Ils tâchèrent d'entrer par la porte de la Prayou, qui les renvoyait, et alors, faisant le tour, ils entraient par le terrain vague et par la porte demeurée ouverte à l'extrémité de la cour. Ils avaient des figures de colère, et une autre passion que la curiosité les jetait ainsi vers le logement des Prayou. La Cabeirol, comme une petite Grecque furieuse, arriva la première dans la pièce du bas où gisait Pascale ; puis la Lantosque, ayant encore à la main la cuiller à tremper la soupe, puis la Mayol, puis deux autres femmes, vieilles, dont une béquillait. Il n'y avait, dans cette salle, qu'une table et une malle le long d'un mur, et ce corps immobile, incliné sur les marches de l'escalier, et que toutes elles contemplaient, rassemblées dans l'angle en face.

— Oh! venez donc voir, la Lantosque, et vous, la Mayol... Dirait-on pas qu'elle saigne?... Oui... Il y a du sang, bien sûr. Elle est blessée...

— Il faut la relever, pauvre femme!

— La relever, la Mayol, la relever! Vous la plaignez!

— Bien sûr! Tenez! on dirait qu'elle remue... Est-elle blanche, sa main! On jurerait de l'eau de savon.

— Eh bien! avancez donc toute seule! Ce n'est pas moi qui la relèverai, pour sûr! Une sœur défroquée, ça me dégoûte! Je n'y toucherai pas!

— Ni moi ! Ni moi! dirent des hommes et des femmes qui arrivaient. Elle n'a que ce qu'elle mérite!

— C'est une gueuse! — Et la voix de fausset de la Cabeirol

éclata, stridente dans la salle où, maintenant, quinze personnes se pressaient, et se déplaçaient à gauche et à droite, mais sans vouloir approcher du corps — « Une gueuse! Et ça faisait sa dame!... Quand je pense que tout à l'heure encore, au lavoir, je l'aidais à étendre son linge!... Ah! tu peux saigner maintenant, tu peux crever, on sait que tu es la dernière des dernières, on ne te plaindra pas!... Tu entends tout ce qu'on dit, va, je le sais bien... Tu fais semblant de ne pas comprendre, et tu comprends tout... C'est moi, la Cabeirol, et je dis que tu es une gueuse!

— Une honte pour Montauri! cria tragiquement l'ouvrier tailleur interrompu dans son dîner.

Et cet avorton, qui payait mal et qui saluait bas « madame Pascale, » fendit les rangs des femmes, et, s'avançant jusqu'au pied de l'escalier, tendit son poing, et l'approcha de la pauvre figure blême, posée à plat sur l'angle d'une marche.

— C'est plus à toi que je paierai mon terme, n'aie pas peur!

Alors toute la troupe qui emplissait la chambre s'avança, comme si l'injure de l'homme eût été un signal. Le bas de l'escalier fut enveloppé par les voisins de Pascale. Ils parlaient tous, les uns pour l'insulter, les autres pour dire simplement : « Laissez-la; ne la tourmentez pas », mais sans la défendre. Plusieurs soulevaient le bras de la blessée et le laissaient retomber, pour voir si elle avait conscience; d'autres la poussaient du pied; d'autres la regardaient avec mépris et haussaient les épaules. Des jalousies, des rancunes, la pleutrerie humaine incapable de lutter contre l'exemple, expliquaient quelques-uns de ces outrages, mais les autres, presque tous, s'élevaient du fond obscur de l'âme populaire, et vengeaient la trahison d'un idéal divin. Le salle était pleine encore, lorsque le bruit se répandit : « Prayou revient! » C'était faux. Mais la foule s'écoula en une minute. Les pitiés honteuses se retirèrent les dernières, à reculons. A ce moment, une enfant sauta sur le perron, comme un oiseau, s'appuya au chambranle de la porte, avança sa tête brune ébouriffée, regarda du côté de l'escalier, et cria de sa voix fraîche :

— Saleté, va!

C'était Delphine Cabeirol, la petite du matin.

Pascale se souleva péniblement, et tourna son visage vers le jour. L'enfant s'enfuit.

Pascale se recoucha sur les marches, et elle pleura longtemps.

Le soleil déclinait, quand quelqu'un, prudemment, s'approcha. C'était la Prayou, inquiète, qui venait aux nouvelles. Elle redressa la jeune femme, et l'assit sur la marche, et la tint devant elle par les deux épaules.

— Allons, Pascale, pas de bêtises!

Mais, quand les yeux de Pascale rencontrèrent ceux de la Prayou, celle-ci eut peur, tant ils étaient pleins de souffrance et de répulsion, et elle la laissa.

— Tu ne veux pas monter dans ta chambre?

Le visage pâle, taché de sang et de larmes, demeura rigide. Pascale la regardait seulement, avec le regard sauvage et profond des oiseaux blessés à la chasse, et elle suivait, comme eux, les mouvemens de l'ennemi qui se relevait.

La Prayou comprenait obscurément qu'elle avait devant elle quelque chose de redoutable : une créature réduite à l'extrême désespoir, qui ne demande plus pitié, qui n'a plus de révolte, mais que le malheur a fini par rendre juge et qui condamne, sans rien dire, et qui a Dieu derrière elle. La Prayou se reculait.

— Comme ça, dit-elle, tu ne veux pas que je te touche!... Eh bien! je m'en vais, tu vois... Mais tu feras bien de ne pas lui résister une autre fois!... En quel état il t'a mise!... Il est encore bien en colère! Mais aussi, pourquoi te sauvais-tu?... Une fille qui n'a manqué de rien ici...

Elle se fit doucereuse.

— Écoute, je me charge de lui parler. Veux-tu? Il est violent, mais quand c'est fini, c'est fini... La vieille cousine Prayou te protégera, si tu promets de ne plus recommencer.

Les lèvres saignantes murmurèrent :

— Je ne resterai pas ici!

— Où veux-tu aller? Pas en ville, je suppose? Tu sais qu'il a défendu...

Pascale se leva avec peine, et, s'appuyant au mur, elle le suivit, puis, quand elle fut arrivée à la porte de la cour, entendant la Prayou qui la suivait en répétant : « Où vas-tu? Je veux savoir où tu vas? » Elle étendit le doigt vers l'angle du terrain vague, à droite, là-bas.

— Ah! c'est là que tu vas? dit la Prayou rassurée... Tu n'as peut-être pas reçu assez de sottises, tu en veux d'autres? Enfin, fais donc à ton idée... Moi, je rentre. Il fait chaud à en mourir, dehors.

Elle ne rentra cependant que lorsqu'elle eut vu Pascale s'arrêter à l'extrême bord de la jachère. Pascale allait lentement, dans l'étouffante chaleur, parmi les pierres, la poussière, les plaques de gazon desséché. Elle avait une main appuyée sur ses cheveux blonds, à l'endroit où la tête avait heurté les marches. Elle se dirigea, en diagonale, vers l'angle où elle serait à l'ombre, loin de la maison. Car la pâture était en contre-bas, à l'ouest et au sud, et bordée de vieux murs en pierre, à demi ruinés, qui retenaient les terres des olivettes voisines. Pascale s'assit dans l'ombre courte et chaude de cet abri. Elle ne se demandait pas ce qu'il adviendrait d'elle. Elle n'avait aucune autre idée que celle de rester à l'écart, d'aller jusqu'au bout de sa chaîne. Tous les logemens s'ouvrant en arrière sur le terrain vague avaient clos leurs portes et leurs fenêtres, à cause du soleil, et Pascale éprouvait une espèce de détente, à se voir seule, séparée par cinquante mètres au moins des personnes qui l'avaient toutes fait souffrir, lorsqu'une femme, venant de la ville, entra dans le terrain vague. Pascale la reconnut tout de suite. C'était la veuve Rioul, avec ses vêtemens noirs, ses cheveux blancs tirés et lissés, son air digne et tranquille, et qui tricotait le même bas noir, tandis que sa pelote de laine gonflait la poche de sa robe, sur le côté; la veuve Rioul qui avait vu Pascale, elle aussi, et qui se dirigeait vers l'angle de la jachère.

Elle s'arrêta, debout, tout près de Pascale et comme elle tournée vers la rue de Montauri et vers Nîmes. On eût dit une voisine obligeante venant passer une heure avec une amie. Pascale, courbée et sa main serrant ses genoux, était décidée à se taire. Mais il fallut bien répondre.

— Écoutez, madame Pascale, j'ai à vous parler...

— Vous ne me parliez plus depuis longtemps, laissez-moi donc !

— Parce que vous me l'aviez défendu... Mais je vous ai toujours aimée. C'est moi qui ai tenu sœur Justine au courant de tout; c'est moi qui l'ai appelée; c'est moi qui lui avais enseigné, ce matin, le chemin de Montauri; c'est moi qui l'ai tirée des mains des misérables qui la poursuivaient... Ah! ils n'ont pas continué longtemps, quand ils ont vu que je prenais sa défense, et que je la reconduisais, à travers les rues, du côté de la gare... Je viens de sa part. Elle vous attend à Lyon.

La veuve Rioul se pencha alors, comme si les oliviers avaient été aux aguets pour l'écouter.

— J'ai promis que vous partiriez cette nuit.

Pascale remua, sans la relever, sa tête blonde.

— J'ai essayé ce matin... Je suis perdue, voyez-vous...

— Je sais qu'il a des amis partout; mais j'en ai, moi aussi; promettez-moi de faire ce que je vous dirai; je vous sauverai, madame Pascale.

Doucement et se sentant écoutée, la vieille Rioul exposa son plan. Elle connaissait, dans la campagne prochaine, au delà du chemin de Saint-Césaire, sur la pente qui fait face au Puech du Teil, un petit propriétaire qui vivait là toute l'année. Elle l'avait prévenu. A la nuit, elle conduirait Pascale, à travers les vergers, pour éviter les rencontres, jusqu'à la ferme de M. Cosse, car il ne fallait pas songer à prendre un train à la gare de Nîmes: Prayou savait trop bien les heures et le chemin. Pascale serait cachée, gardée, protégée à la ferme mieux que partout ailleurs. On l'attendait. Et puis, au petit jour, sous la conduite de Cosse, elle se rendrait à la station de Caveirac, en pays de haute pierraille et de garrigue, ou, s'il le fallait, à quelque station plus éloignée encore.

— A quelle heure passe le train? demanda Pascale.

La veuve Rioul vit alors que la jeune femme acceptait de fuir, et elle dit avec joie :

— Je vous remercie d'avoir confiance en moi, je vous remercie de vouloir vivre... Oh! que vos sœurs seront contentes! Écoutez-moi jusqu'au bout. Je vous ai déjà trop parlé, car je suis sûre que quelqu'un nous épie, soit Prayou, soit un autre pour lui. Dès que la nuit sera faite, je serai au bout de l'olivette, près du chemin de Saint-Césaire, mais de ce côté-ci, dans le mazet, où il est facile de se cacher. Je vous mènerai par les brèches. Pour le moment, il faut que vous alliez prendre un peu de nourriture...

— Chez lui! dit Pascale avec un sursaut.

— Chez sa mère, oui...

— Je n'irai pas.

— Vous irez parce que vous avez besoin de votre force. Je ne puis pas vous faire entrer chez moi ; on se douterait de quelque chose...

— Je n'irai pas. Je ne rentrerai pas...

La veuve Rioul se courba un peu, pour la seconde fois.

— Madame Pascale, si vous acceptiez de retourner et de manger leur pain,... comme un sacrifice?...

La vieille femme reprit le chemin de la maison, appliquée en apparence à son tricot. Et le mot qu'elle venait de dire était si grand, et il avait eu tant de force autrefois sur l'âme de Pascale, qu'il retrouva encore un reste de puissance.

Le soir remplaçait le jour. Il faisait chaud dans le creux de la jachère comme dans un four dont on a retiré la braise. Rien ne luisait plus, ni là, ni en avant, aussi loin que le regard pouvait s'étendre sur la ville. Le soleil était derrière Montauri, et il n'y avait plus dans sa gloire que les pins parasols plantés sur la colline, et qui tenaient des gerbes de rayons tout plein leurs griffes. Pascale se leva.

Quand elle entra dans la cuisine, la Prayou, stupéfaite, s'arrêta d'éplucher des oignons qu'elle coupait en rondelles.

— Que viens-tu faire?

— Donnez-moi une serviette et de l'eau; je veux me laver.

— Ici?

— Oui.

— Mais,... je veux bien.

— Et donnez-moi aussi du pain : je suis à jeun depuis ce matin.

— Allons! te voilà redevenue raisonnable, je le vois!

Pascale ne répondit pas. Quand elle eut fait disparaître les traces de sang, de poussière et de larmes qui tachaient son visage, et relevé ses cheveux tout dénoués par la chute, elle vint près de la fenêtre qui donnait sur la rue de Montauri, et elle se tint debout, suivant le geste de la veuve Prayou qui coupait une tranche de pain. Il lui faisait horreur, ce pain qu'elle avait demandé. Elle pensait : « J'ai promis, il le faut. » Et, sans doute, la mère de Jules Prayou eut un vague sentiment que cet acte de tous les jours avait, ce jour-là, une signification particulière. Elle tendit le pain, à bout de bras, et observa Pascale qui le prenait sans mot dire, et qui, au lieu de le porter à sa bouche, laissait sa main pendre le long de son corps. Enfin Pascale, appuyée au chambranle de la fenêtre, se détourna vers la rue et les jardins, porta à ses lèvres la tranche de pain, et mordit.

La Prayou étonnée, et voulant s'assurer de cette espèce de soumission singulière et soudaine de Pascale, avait commencé

un monologue où elle mêlait, aux assurances de sollicitude pour la santé de la jeune femme, un certain nombre de questions sur le travail qu'il y aurait à faire à la maison, le lendemain, le surlendemain, dans dix jours. Pascale n'écoutait pas. Elle mangeait sans faim. Elle pensait à tout à l'heure, quand il faudrait se fier à la nuit, à cette veuve Rioul qui pouvait la trahir, au hasard des chemins, à son pauvre corps las qui pouvait à peine se tenir debout en ce moment.

Tout à coup ses épaules s'effacèrent le long de la muraille, et l'expression de terreur reparut dans ses yeux. Quelqu'un, invisible encore, montait la rue. Pascale aurait pu se cacher dans l'angle de la pièce. Par un effort d'énergie et une inspiration qui l'étonnèrent elle-même, elle resta appuyée à la fenêtre, et même elle porta à ses lèvres le reste du pain, afin que Jules Prayou la vît ainsi.

Il la vit, et il eut le sourire silencieux d'un homme qui ne doutait pas d'avoir réussi, mais qui ne croyait pas que le succès fût si complet. Il ne dit rien à Pascale, mais, cherchant du regard et apercevant dans la petite pièce sa mère, qui continuait d'apprêter le souper :

— Ne compte pas sur moi ce soir, la mère, dit-il. Il y a demain une corrida à Arles, et je pars ce soir avec mes amis.

De son geste sûr d'orateur et d'acteur, il indiquait, dans le bas de Montauri, deux hommes que la Prayou ne pouvait voir. Pascale regardait fixement au-dessus de la petite maison d'en face. Et néanmoins elle sentit peser sur elle, une seconde fois, la haine de Jules Prayou.

— C'est bien, mon garçon, dit la mère. A demain soir, alors; j'aurai soin de la petite.

L'homme se détourna, et redescendit la rue. Pascale le regarda alors, et elle remarqua qu'il avait son vêtement de tous les jours, ce même complet bleu, usé et taché, qu'il portait le matin.

Au fond de la cuisine, la veuve Prayou n'avait cessé d'observer Pascale. Voyant que celle-ci, sans changer de visage, sans un mouvement, regardait Prayou s'éloigner, elle pensa : « J'avais tort de m'inquiéter, elle a mangé de notre pain devant lui. »

Elle se trompait. L'humiliation avait été volontaire, et Pascale, à cause de cela, avait commencé de s'affranchir.

Que l'ombre venait lentement! Était-ce bien l'ombre, cette poussière de rayons, cette cendre de la lumière du jour, qui

flottait dans l'espace ? Les plus petits détails des maisons de Montauri étaient visibles, et rien n'avait d'éclat, mais tout était enveloppé dans la même lueur égale et qui venait de partout. Et que de témoins encore ! Il y avait du monde dans les jardins voisins. Tout le long de la rue, des voix s'élevaient, voix de femmes et d'enfans, pointues comme des ifs. Les hommes buvaient sous les tonnelles. Plus loin, du côté de l'abattoir, on entendait par momens, interrompue par les risées du vent, la flûte sautillante d'un garçon boucher, qui s'exerçait pour faire danser les filles dans les bals publics.

Vers neuf heures, Pascale se pencha encore par la fenêtre, et elle reconnut que les oliviers plantés sur la colline, au bout de l'impasse, malgré la transparence de la nuit, ressemblaient à de grosses fumées roulées sur elles-mêmes, et au travers desquelles on ne voyait plus, comme avant, le scintillement de la terre.

— Je vais dormir, dit-elle, et elle se leva.

La Prayou, qui sommeillait dans le fond de la pièce, lui répondit :

— Va donc vite, tu aurais dû te retirer déjà.

Pascale, malgré elle, commença à marcher sans bruit. Elle traversa la cour, et se cacha un moment dans la pièce qui servait d'entrée au logement de Prayou, puis, n'entendant aucun bruit nouveau, elle ouvrit la porte qui donnait sur le terrain vague, et se trouva seule, épouvantée de ce qu'elle allait faire, dans la nuit nacrée qui enveloppait la colline de Montauri. Il n'y avait aucun moyen de franchir à l'abri cette large bande de jachère. Après un instant d'hésitation, Pascale remonta le long des murs des jardins, et, quand elle fut à l'endroit où commençait l'espèce de terrasse qui surplombait le terrain vague, elle grimpa par un escalier qu'avaient pratiqué dans les pierres les enfans et les maraudeurs, et se trouva sous les premiers oliviers du mazet qui barrait la colline. Elle se jeta derrière le tronc d'un arbre, et se retourna pour s'assurer qu'elle n'était pas suivie. La nuit était partout paisible ; la petite flûte du boucher avait cessé de chanter ; les étoiles s'étaient multipliées. Pascale suivit la ligne d'arbres en montant d'abord, puis elle tourna à gauche. L'olivette était comme une mer bleuâtre avec d'innombrables îles toutes rondes. Pascale allait d'une île à l'autre, aussi vite qu'elle le pouvait, se dirigeant vers l'angle du domaine, là-bas où la veuve Rioul avait promis de l'attendre. Elle arriva au pied d'un

mur de clôture, et, n'osant appeler, deux ou trois fois elle le suivit et revint sur ses pas, effrayée par le bruit qu'elle faisait en écrasant les feuilles sèches. Enfin, elle put mettre le pied sur la fourche d'un arbuste mort, elle posa les mains sur le sommet du mur, et, regardant de l'autre côté, elle vit toute droite, toute noire de vêtement, et haute, et mince comme la statue d'un saint d'église, la veuve Rioul qui attendait dans le mazet voisin.

— Venez vite, dit celle-ci. A trente pas à droite, vous trouverez la brèche.

Quand Pascale eut pris la main de la veuve Rioul, elle se sentit plus confiante. Sans bruit, cherchant l'ombre des arbres dans cet immense damier d'une autre olivette qui descendait à présent, puis d'une autre encore qui remontait vers l'ouest, les deux femmes parvinrent au sommet d'une hauteur, seconde vague de la campagne rocheuse, et qui faisait suite à celle de Montauri. Il y avait là un carrefour. Le vieux chemin de Saint-Césaire, arrivé en haut de la croupe, se séparait en deux arceaux ployés fortement, entre lesquels s'enfonçait le coin d'un bosquet touffu et dont les murs, débordés par les feuillages, à droite et à gauche, n'enfermaient plus, à l'angle, que deux cyprès noirs, qui pointaient, et, seuls au-dessus de la colline, divisaient les étoiles. Lieu tout étincelant de lumière comme un coin d'Orient, lieu désert, car les environs immédiats n'étaient habités que le dimanche.

Il ne fallait pas que Pascale et la veuve Rioul y fussent vues. Celle-ci, faisant un détour et gagnant une brèche qu'elle connaissait, avança la tête hors de l'olivette, écouta, et revint chercher Pascale.

— Il n'y a pas de danger, dit-elle, venez, vous êtes sauvée. La maison est tout à côté.

Elles passèrent, en effet, sans que rien eût bougé, tournèrent à l'angle du domaine aux deux cyprès, descendirent pendant quelques mètres, et prirent un petit chemin latéral de pente assez rapide, qui les mena devant une grille de fer dépeinte et rouillée. Une sonnette pendait à gauche, accrochée à une branche d'arbre.

— C'est là, murmura la veuve Rioul, mais il ne faut pas sonner, laissez-moi ouvrir.

Elle pesa sur le bas de la grille, poussa les deux battans, et

fit passer Pascale. La jeune femme se trouvait dans un petit domaine planté d'abord d'oliviers, comme tous les autres, et qui, au delà de la ferme construite à cinquante pas plus bas, se développait en prairie jusqu'au pied d'une autre colline appelée le Puech du Teil.

Ce fut la veuve Rioul qui heurta à la porte de la maison. Personne ne répondit. Mais, dans le grand silence de la campagne, les deux femmes, serrées l'une contre l'autre, entendirent une voix aigre de femme, qui disait en patois :

— Ah ! tu as promis ! Il ne fallait pas promettre ! Tu aurais dû me prévenir ! Je ne veux pas d'une fille comme ça chez moi ;... sans compter qu'il y a peut-être du danger à la recevoir !

— Tais-toi, la Louise, je ne laisserai pas dehors notre amie la Rioul, n'est-ce pas, ni l'autre non plus.

Un pas traînant s'approcha de la porte ; le verrou fut tiré, et un vieil homme, qui faisait effort pour se tenir droit, et dont le visage régulier, cuit et recuit par soixante-dix étés du Midi, était foncé de couleur, avec deux touffes blanches de sourcils pour tout poil, se recula pour faire entrer les deux femmes. Mais celles-ci demeurèrent sur le seuil.

— Entrez, madame Pascale, dit la Rioul, je vous laisse chez de braves gens...

— Vous me laissez ?

— Il le faut.

— Non ! Je vous en supplie, restez avec moi, la nuit sera si longue ! Restez ! restez ! J'ai si grand'peur !

Pascale avait jeté ses bras autour du cou de la veuve Rioul, la seule créature qui l'eût aimée dans ce passé qui s'achevait.

— Restez ! Vous partirez demain, en même temps que nous...

Elle entendit la voix amie qui murmurait à son oreille :

— Je m'en vais à cause de vous... On serait trop surpris, si on ne me voyait pas ce soir dans Montauri... On devinerait... Entrez... Laissez-moi aller... Faites encore cela pour être sauvée...

Les deux femmes s'embrassèrent, et la plus jeune entra seule. La porte se referma, et le verrou fut poussé.

— Remettez-vous, madame Pascale, dit le vieux en la précédant ; vous êtes blanche comme une apparition... Eh quoi ! Il n'y a plus de peur à avoir... Vous êtes chez des amis, n'est-ce

pas, la Louise?... Et demain matin, au petit jour, nous ferons la course ensemble, jusqu'à la gare de Caveirac.

Pascale s'avança jusqu'au milieu de la salle qui était vaste, et éclairée par une petite lampe à pétrole placée tout au fond, sur la tablette d'une cheminée. Quelques chaises à côté d'une table, et une vieille armoire à droite, étaient les seuls meubles de la pièce. A gauche, des vêtemens de travail pendaient, accrochés à des clous, pêle-mêle avec des outils, des fouets et un harnais.

— Parbleu ! quand on n'est pas mariée, on est bien libre de s'en aller, reprenait le bonhomme... C'est ma manière de voir... Remettez-vous !... Vous prendrez bien un verre de carthagène, pas vrai ?

Pascale n'osait aller plus loin. Elle sentait le mépris, la colère de la vieille femme assise en face d'elle, près de la cheminée, mais hors du rond de lumière que l'abat-jour de la lampe traçait sur le carreau. La Louise, beaucoup plus jeune que son mari, avait des yeux si noirs, dans l'ombre, et si durs, et qui chassaient l'étrangère ! Mais elle n'avait rien dit. Le vieux Cosse embarrassé, monologuait entre les deux femmes, avançait une chaise, ouvrait l'armoire et y fouillait. Il y eut un cliquetis de verres. Cosse revint vers la table, près du mur.

— De braves gens, je le répète, et qui ne vous laisseront pas dans la peine, madame Pascale !... Bondiou, il faut se faire une raison ! Dis donc, la Louise, où as-tu caché...

Il s'arrêta court, et tressauta.

Quelqu'un avait levé le loquet et poussé la porte violemment. Le verrou avait tenu bon.

En une seconde, les deux Cosse s'étaient trouvés l'un près de l'autre, debout, à l'extrémité de la salle. Pascale, à quelques pas d'eux, s'était penchée en avant, aux aguets. Il y eut un tel silence qu'on entendit les cigales de la nuit.

— C'est lui, dit Pascale en se détournant ; ah ! mes pauvres gens, tout est fini !

La porte fut secouée de nouveau, et la voix de Prayou cria :

— Ouvrez, vieux Cosse, ou je la défonce ! Pascale est chez vous !

— N'y va pas ! souffla la fermière ; n'y va pas, Cosse ! Tu ne vas pas te faire tuer pour elle !.. C'est elle qu'il demande ;... c'est pas toi ! Mais allez donc, vous ! allez donc !

Pascale s'était faite toute petite ; et, tremblante, elle avait les yeux, et toute l'âme, contre cette porte, où sa destinée frappait.

— On y va ! cria le vieux.

Il se dégagea de l'étreinte de sa femme, et se dirigea, en boitant, du côté où ses instrumens de travail étaient pendus. Pascale le suivait des yeux. Un combat se livrait dans le profond d'elle-même, entre l'instinct de la vie, la jeunesse, et d'anciennes forces affaiblies. Le vieux la dépassa. Il saisit, contre le mur, le manche d'une bêche dont il voulait se faire une arme. Mais il n'avait pas dégagé le fer de l'amas de vêtemens pendus au même clou, que Pascale se précipitait vers lui.

— Laissez, dit-elle ; c'est à moi d'aller : il vous ferait du mal !

— Et à vous?

— A moi, il ne peut plus en faire !

— Ouvrirez-vous? cria la voix.

Le vieux Cosse voulut de nouveau s'avancer. Pascale lui barra le chemin, et dressée devant lui, blanche et hagarde, elle dit :

— C'est Dieu qui veut que j'aille ! Je l'ai offensé ! Il me pardonne !

Déjà elle avait couru à la porte, et en courant, elle avait jeté sur sa tête, sans savoir pourquoi, comme si elle pouvait avoir peur du froid de la nuit, le châle gris qu'elle avait apporté sur son bras. La porte s'ouvrit. Les vieux, blottis dans l'ombre, virent un carré de lueur bleue, qui était la terre de leur olivette ; ils virent un homme qui se précipitait en avant. « Ah ! te voilà, coquine ! » Ils virent qu'il saisissait Pascale demeurée sur le seuil, et qu'il l'entraînait dehors ; puis ils ne virent plus que le carré de nuit bleue, et l'olivette en pente. On entendait courir Prayou et Pascale qui remontaient le chemin.

L'homme avait saisi Pascale par la taille, et l'entraînait. Elle luttait ; elle glissait ; il la portait par momens. Et ils allèrent ainsi jusqu'à la grille. Là, il lâcha Pascale.

— Explique-toi à présent, la Sœur ! Et gare à ta peau !

Elle se jeta à gauche, le long du petit mur, et se mit à courir.

— Ah ! coquine, tu veux encore échapper !

Elle essayait. Elle n'avait que la force de l'épouvante. Elle n'irait pas loin. Ils le savaient tous deux. Elle courait, sur l'extrême bord de l'étroit couloir qui menait de la ferme au chemin

de Saint-Césaire; elle courait dans la pierraille qui s'écroulait, dans les touffes d'herbe et de ronces qui accrochaient sa robe. Elle n'avait qu'une espérance : atteindre le carrefour, l'endroit où il y avait, à cent mètres plus loin, de l'espace, une pente, des passans peut-être. Elle avait compris, d'instinct, que l'homme la frapperait moins aisément, si elle se maintenait à sa gauche. Et elle regardait uniquement les mains de Prayou. Lui, il trottait sans se presser, au milieu du sentier ; il n'avait pas de peine à se maintenir à la hauteur de la pauvre fille qui fuyait, éperdue. Deux fois il la dépassa, les poings levés comme s'il allait se jeter sur elle. Mais elle aurait crié; elle n'était pas à bout de souffle. Elle courait.

— Veux-tu revenir avec moi?

— Jamais ! jamais!

— Veux-tu revenir, ou je te crève?

Cette fois, il n'attendit pas la réponse Il fouilla dans ses poches. Pascale vit le geste. Elle se sentit perdue. Elle n'avait plus la force de crier. Le sentier finissait. Le chemin de Saint-Césaire le coupait à angle droit. Dans un dernier effort, Pascale tourna, près du bosquet aux deux cyprès, et arriva au carrefour de la crête. Hélas! elle vit que la route était toute blanche. En même temps, elle entendit, derrière elle, Prayou qui galopait. Il l'avait laissée passer; il la rejoignait; il arrivait par la gauche. Avant qu'il ne l'eût atteinte, elle poussa un gémissement faible. Elle leva les mains au-dessus de Nîmes lointaine :

— *Miserere mei...*

Et, entre ses deux épaules, la lame du couteau s'abattit et traversa la poitrine.

. . . . . .

Emporté par l'élan et par la violence du coup, le corps roula jusqu'au mur de l'olivette, à l'endroit où le chemin s'incline vers la ville, à dix mètres du bosquet en éperon qui sépare les routes.

Prayou bondit, arracha le couteau, laissa retomber la tête dont les yeux viraient encore dans l'orbite, puis, s'échappant par le chemin qui suit le sommet de la colline, il franchit une clôture, à gauche, dévala les pentes en terrasses, et disparut dans les campagnes désolées qui commencent au delà.

Pascale était déjà morte. Elle était couchée sur le dos. Le sang de sa blessure coulait par-dessous son corps, à gros bouil-

lons, et suivait les rigoles creusées par les orages dans la terre assoiffée. En peu d'instans, le visage était devenu aussi pâle que celui d'une statue de marbre blanc. Vous n'aviez plus vos lèvres lisses, pauvre fille; vos yeux n'avaient plus de regard entre leurs paupières détendues, mais ils étaient encore à moitié ouverts et levés vers les étoiles. Le châle de laine, ramené sur un côté du front et sur une des joues, faisait un commencement de voile. Les bêtes de la nuit chantaient de moins en moins fort. L'heure de la paix était venue. Les deux cyprès, en arrière, veillaient comme deux cierges de cire brune.

Au petit jour, une voiture de laitier, venant de la campagne, se haussa sur la crête du chemin. Le cheval, flairant le cadavre, tourna bout pour bout. L'homme, un jeune gars, sauta sur la route pour le ramener par la bride et le faire passer. C'est alors qu'il aperçut le corps de Pascale.

Il y eut deux cris en même temps; la sœur du laitier, sautant à terre, elle aussi, courut avec son frère vers le mur de l'olivette, et, soulevant à eux deux, rien qu'un peu, les épaules de la victime, ils virent le rouge du sang frais.

— Ah! ne le déplace pas, à cause de la justice! dit le jeune homme. Il ne faut pas toucher aux morts avant la justice... Je vais prévenir les autorités. Toi, Marie, tu veilleras sur elle...

Il était quatre heures du matin. La jeune fille s'assit près de la tête de la morte, un peu au-dessus, en haut de la butte. Elle avait peur. Il faisait froid. Elle se levait, parfois, croyant entendre des pas derrière les murs. Puis, elle se rassurait, et elle regardait, avec une compassion tendre, le visage si jeune, si blanc, si calme de celle qui avait le même âge qu'elle, et dont elle ne savait que le malheur. Et de regarder ce visage, et ces cheveux d'une nuance rare, il lui venait une pitié grandissante, et une espèce d'amitié que, même après la mort, Pascale avait le don d'émouvoir dans les cœurs.

La jeune fille finit par tirer son chapelet. « Même si elle n'était pas de ma religion, pensa-t-elle; même si elle était une fille de rien, qui court le monde, qu'est-ce que cela fait? » La première nappe de lumière coula sur la colline de Montauri et sur celles qui la suivent, et le jour toucha les mains, et le menton, et les joues de Pascale; mais les cils dorés ne bougèrent pas, et les yeux continuèrent de chercher, de voir peut-être les étoiles effacées.

A la même heure, le procureur de la République de Nîmes, prévenu par le commissariat central de la mairie, où le laitier s'était rendu, courait à la station des fiacres du boulevard Amiral-Courbet, et donnait l'ordre qu'on le conduisît en hâte « sur le lieu du crime. » Des agens de police, le commissaire central, un médecin montaient déjà le chemin de Saint-Césaire. Ce fut dans cette voiture que le corps de Pascale, après les premières constatations, fut rapporté à Nîmes. On le conduisit à l'hôpital du chemin de Montpellier, là où Pascale, quelques années plus tôt, entrant à Nîmes pour la première fois, avait dit : « Je ne peux voir une blessure, ou seulement y penser. » Les deux grilles furent ouvertes. Le fiacre s'arrêta dans la cour, et deux garçons de salle emportèrent le cadavre à gauche, au delà du bâtiment principal, dans un amphithéâtre bas, ancien, éclairé par un vitrage à demi démoli, et qui servait de salle de dissection.

Le bruit de l'assassinat soulevait déjà toute la ville. Les magistrats instruisaient l'affaire, et lançaient des mandats contre le fugitif. Les renseignemens abondaient. Pour en avoir, de nombreux habitans du quartier de l'ouest s'efforçaient d'en donner aux journalistes, aux agens, aux cafetiers, au portier de l'hôpital. « Je l'ai connue... Nous étions du voisinage... »

A la fin de l'après-midi, tout le quartier de Montauri avait défilé devant le corps, transporté de l'amphithéâtre dans une salle toute voisine; plusieurs avaient pleuré; beaucoup s'étaient agenouillés; tous, cette fois, avaient senti la pitié qui unit une seconde les vivans avec le passé des morts; quelques-uns, secrètement, avaient regretté des paroles, des gestes, des injures adressées à celle qui avait souffert, et qui ne souffrirait plus, et qui ne pourrait plus pardonner. Deux femmes, l'une soutenant l'autre, entrèrent dans cette morgue. C'étaient la veuve Rioul et sœur Justine. Celle-ci, prévenue par télégramme, arrivait de Lyon. De la gare où elle venait de débarquer, jusqu'à l'hôpital, elle n'avait pu qu'écouter la Rioul qui lui racontait l'affreuse chose, elle n'avait répondu que par des plaintes : « Mon enfant qui est morte ! ma petite! ma Pascale ! » Elle était toute perdue dans sa peine, ne voyant plus, se laissant mener, n'entendant pas les boutiquiers voisins de l'Hôtel-Dieu, ni le portier, qui disaient : « C'est la mère, vous voyez! » Elle tendait les bras avant d'entrer, comme elle avait fait la veille, hélas! Mais, quand elle eut ouvert la porte de cette chambre, et qu'elle eut

vu, elle s'arrêta, elle se détourna, elle appuya sa tête contre la poitrine de la femme qui la suivait. En face d'elles, le corps de Pascale était étendu sur une des trois tables de bois inclinées, disposées le long des murs. Un drap le couvrait jusqu'au-dessus de la poitrine, laissant à découvert le cou qu'elle avait si fin et le visage, à présent livide, et dénivelé déjà, comme le sable d'où s'est retirée la mer. Les cheveux étaient répandus en désordre. Et il n'y avait, autour de la morte, aucun cierge, aucun brin de buis bénit, aucune fleur, rien qui pût dire : « Nous l'avons aimée. » Cependant, au fond de la salle, l'espérance commune, le Christ était pendu aux bras d'une croix. Au-dessus de la table où reposait le corps de Pascale, une planche de bois noir, fixée au mur bien anciennement, portait cette inscription en lettres jaunes, à l'adresse des vivans qui entraient : « Nous avons été ce que vous êtes, vous serez un jour ce que nous sommes. » Tout cela, pénétrant à la fois dans l'âme maternelle de sœur Justine, l'avait si violemment remuée, que, pendant une minute, la pauvre femme n'eut pas le courage de rouvrir les yeux. Mais elle se reprit vite; elle s'avança vers le lit noir de son enfant; elle se pencha, et, sur le front glacé, elle mit le baiser de paix. Puis elle s'agenouilla; la veuve Rioul en fit autant, près des pieds de la morte. On n'entendit plus que le pas du garçon de salle, qui se promenait dans la courette voisine, et qui attendait, parce que « l'heure de fermer » était venue.

Quand sœur Justine se releva, elle fouilla dans la poche de sa robe, et en retira son grand rosaire de religieuse, puis, prenant les deux bras de la morte, les ramenant sur le drap, elle commença de joindre, avec la chaîne bénite du *Pater* et de l'*Ave*, les deux mains de Pascale.

— Que faites-vous là? dit la Rioul. Votre rosaire! O ma sœur, c'est tout de même trop!...

— Puisqu'elle n'a plus le sien! répondit l'Alsacienne.

Elle continua d'enrouler les dizaines autour des doigts qui obéissaient, et qui semblaient se plier d'eux-mêmes au geste des jours purs.

Quand elle eut fini, elle resta encore debout, longtemps, ne ne pouvant séparer ses yeux du visage qu'elle ne verrait plus. Et elle disait à la Rioul :

— Vous êtes comme le monde, la Rioul, vous êtes dure. Moi, je vous dis que la moitié de son péché est à ceux qui l'ont

chassée de mes bras; je vous dis qu'elle a expié sa part en acceptant la mort; je vous dis que mon enfant m'était déjà revenue, depuis qu'elle avait réentendu le nom de ma sœur Edwige.

Sœur Justine demeura deux autres jours à Nîmes, avant d'obtenir ce qu'elle voulait, renvoyée d'une administration à l'autre, sollicitant le procureur, le maire, le préfet, tous ceux qui donnent des permissions pour les morts. Elle fut tenace; elle fut passionnée parce qu'elle aimait; quelques bourgeois s'intéressèrent à elle, et l'aidèrent. Elle gagna sa cause : elle eut le droit de porter son enfant au cimetière des vieux canuts de Saint-Irénée et des Mouvand de la Croix-Rousse.

Le quatrième jour au soir, la grille du cimetière de Loyasse s'ouvrit, une fois de plus, devant le corbillard des pauvres. Il descendit jusqu'au delà du monument où aboutit l'avenue de sycomores, jusqu'auprès de ce fortin déclassé que les tombes pressent de toutes parts, et d'où l'on voit, au flanc de tant de collines qui s'éloignent, tant de villages qui diminuent. Il faisait encore tout clair. Quatre femmes seulement formaient le cortège de Pascale. Elles avaient repris, pour un jour, la robe, la guimpe et le voile de leurs vœux; elles étaient venues en hâte, de quatre coins de la France, et toutes, rappelées par des devoirs différens, elles allaient repartir. C'étaient sœur Justine, sœur Danielle, sœur Edwige et sœur Léonide. Leur voyage, l'achat des six pieds de terre remuée autour desquels elles pleuraient, les frais des obsèques, le prix de la croix de pierre nouvellement taillée et appuyée contre une balustrade voisine, avaient épuisé le petit trésor légué par le fabricant lyonnais. Dans un instant, elles retrouveraient, avec l'éloignement, la pauvreté absolue qui maintient les séparations. Elles le savaient. Aucune d'elles, cependant, ne songeait à elle-même. Tout le souvenir de ces créatures d'élite était commandé par l'amour. Elles priaient pour la compagne dont le visage, et le regard, et les mots, et la faiblesse toujours appelant au secours, n'avaient jamais cessé de leur être présens; elles priaient pour les petites de l'école, dispersées à présent et sûrement moins aimées, pour le quartier, les pauvres, les timides qu'elles fortifiaient jadis, les révoltés qu'elles calmaient, toute la souffrance des autres qu'elles souffraient de ne plus connaître et de ne plus consoler; puis, ramenées vers des dates et des heures, elles priaient pour ceux

qui, le voulant ou non, méchans ou faibles seulement et ignorans de la vie divine et fraternelle, avaient été la cause de tant de maux.

Le prêtre avait fini de réciter les prières et s'était retiré; les fossoyeurs avaient descendu le cercueil dans la fosse, et les pelletées de terre, lourdement, tombaient sur celle qui fut Pascale. Les sœurs ne s'en allaient pas. Elles se retrouvaient en communauté ; elles attendaient le signal; elles achevaient de sauver une âme. Le jour commençait à baisser. Sur un mot de la plus vieille, elles saluèrent enfin la tombe, et quittèrent Loyasse. On les vit, étroitement groupées, suivre le chemin qui conduit à Saint-Irénée, causant à demi-voix, très vite pour dire plus de choses, et reprises un instant par la joie d'être ensemble. Elles s'arrêtèrent sur les pentes, pour regarder, une fois, la ville immense devant elles. Et ce fut fini. Arrivées près du quai, au coin d'une ruelle déserte, elles s'embrassèrent, et, sans plus pleurer, parce qu'il ne s'agissait plus que d'elles-mêmes, par deux routes différentes, puis par trois, puis par quatre, elles s'éloignèrent, obscures dans la foule, offrant encore pour la morte la douleur de cette séparation définitive.

René Bazin.

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE

I

L'HIVER DE 1709

Nous avons abandonné, il y a si longtemps, notre Duchesse de Bourgogne qu'il est nécessaire de rappeler brièvement dans quelle situation nous l'avons laissée. Nous avons vu que durant toute la désastreuse campagne de 1708, depuis la bataille d'Oudenarde où le Duc de Bourgogne et Vendôme s'étaient fait battre par Marlborough jusqu'à la capitulation de Lille qu'ils avaient laissé prendre sous leurs yeux, elle n'avait cessé de prêter au Duc de Bourgogne l'appui le plus ferme, et qu'elle avait pris ouvertement sa défense contre la cabale de Vendôme. Nous avons raconté le retour du Duc de Bourgogne à Versailles, puis celui de Vendôme, et l'accueil que leur fit à tous deux Louis XIV, accueil par lequel il semblait vouloir tenir entre eux la balance égale, et ne donner ni à l'un ni à l'autre le sentiment de la disgrâce. Enfin nous avons montré comment par sa fière contenance, la Duchesse de Bourgogne avait réussi à chasser Vendôme de Versailles où elle se refusait à lui parler, tandis que le Duc de Bourgogne, toujours prompt à pardonner, avait consenti au contraire à recevoir

les hommages publics de celui dont la cabale ne cessait de le déchirer en secret. Vaincu, Vendôme s'était retiré dans son château d'Anet, et sur le terrain de Versailles, tout au moins, la Duchesse de Bourgogne demeurait maîtresse du champ de bataille. Nous reprenons ici notre récit où l'on verra avec quelle ténacité elle sut poursuivre et compléter sa victoire.

I

Cependant Vendôme se morfondait à Anet. Confiant dans sa vieille popularité, il avait compté y recevoir de nombreuses visites dont l'affluence serait comme une protestation muette et éclatante à la fois contre son apparente disgrâce. Son attente fut vaine. Bien que l'opinion de la Cour fût assurément plus favorable à Vendôme qu'au Duc de Bourgogne, cependant l'autorité morale du Roi demeurait assez grande pour que les courtisans craignissent de déplaire en environnant d'égards l'exilé. Vendôme ne voyait point venir à lui les hommages qu'un demi-siècle plus tard Choiseul devait recueillir à Chanteloup. « L'herbe poussait à Anet, » dit Saint-Simon. Mais « ce prince des superbes, » comme il l'appelle, n'était pas homme à accepter ainsi sa défaite. S'il était battu sur le terrain de Versailles, s'il n'y pouvait plus paraître, il en était deux autres où il se croyait de force à continuer la lutte : c'était Marly et Meudon.

« Marly, Sire, » disaient à demi-voix les courtisans qui se pressaient sur le passage de Louis XIV, et en effet, être invité à Marly était déjà une marque de faveur. Audacieusement Vendôme sollicita cette faveur et l'obtint. Il parut à Marly au commencement de l'année 1709, exactement le mercredi 6 février. Il s'y présentait de nouveau le vendredi 15. « Il y fut bien reçu du Roi et gracieusé, » écrit la marquise d'Huxelles à son correspondant ordinaire le marquis de la Garde (1). Et elle ajoute : « Il luy a esté défendu de parler de tout ce qui se passe, accordé à Madame la Duchesse de Bourgogne qui en veut à ce prince. » Mais soit que Vendôme n'eût pas observé assez exac-

(1) Nous rappelons que la correspondance de la marquise d'Huxelles avec le marquis de la Garde se trouve à Avignon, au musée Calvet. Cette correspondance est encore inédite. Cependant quelques fragmens en ont été publiés en note par les éditeurs du *Journal de Dangeau*, et par M. de Boislisle dans les volumes XVII et XVIII de son *Saint-Simon*.

tement cette défense, soit que sa présence même parût un affront à la fière princesse, elle entreprit de le faire bannir également de ce lieu privilégié, et elle y réussit. Habilement elle saisit une occasion qui lui fut offerte par une maladresse de Monseigneur. Le brelan était alors un jeu à la mode. Monseigneur y jouait souvent avec la Duchesse de Bourgogne. Manquant un soir d'un cinquième, il aperçut Vendôme à un bout du salon et le fit appeler pour faire sa partie. Laissons ici parler Saint-Simon : « A l'instant Madame la Duchesse de Bourgogne dit modestement, mais fort intelligiblement, à Monseigneur que la présence de M. de Vendôme à Marly lui étoit déjà bien assez pénible, sans l'avoir encore au jeu avec elle et qu'elle le supplioit de l'en dispenser. Monseigneur, qui n'y avoit pas fait la moindre réflexion, ne le put trouver mauvais; il regarda par le salon et en fit appeler un autre. Vendôme, cependant, arrivoit à eux et en eut le dégoût en plein et en face, devant tout le monde. On peut juger à quel excès cet homme superbe fut piqué de l'affront... Il pirouetta, s'éloigna dès qu'il le put, et bientôt après regagna sa chambre, où il ragea à son loisir (1). »

Forte de ce premier avantage, la Duchesse de Bourgogne entreprit de le rendre plus complet. Elle eut recours à Mme de Maintenon. Le soir même, elle lui témoigna avec vivacité tout ce que la présence continuelle de Vendôme à Marly avait pour elle de pénible. Sans parler de ces rencontres qu'elle ne pouvait éviter, le seul fait qu'il y fût admis était une marque de l'amitié du Roi pour lui, et après tout ce qui s'était passé, « elle ne pouvoit supporter qu'avec la dernière douleur que cette amitié parût égale entre son petit-fils et elle d'une part, et M. de Vendôme de l'autre. » Mme de Maintenon entra dans les sentimens de la Duchesse de Bourgogne. Le soir même elle parla au Roi, et le Roi qui voulait la paix, et qui avait à cœur de ne pas mortifier la Duchesse de Bourgogne, fit dire le lendemain au duc de Vendôme par Blouin, son premier valet de chambre, le successeur de Bontemps, de ne plus demander pour Marly où la Duchesse de Bourgogne avait peine à le voir et où il n'était pas juste de lui en imposer la contrainte. Furieux, Vendôme partit brusquement pour Clichy où il passa quelques jours chez son ami le financier Crozat. Ce départ inopiné fit même répandre le bruit que Ven-

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVII, p. 319 et suivantes.

dôme avait été chassé de Marly. Il n'en était rien, et il y reparut même encore une fois pour sauver les apparences, mais ce fut la dernière.

Banni de Marly, Meudon lui restait. Là, il se trouvait sur son terrain. La cabale de Monseigneur lui avait toujours été ouvertement favorable. Monseigneur lui-même avait reçu assez froidement le Duc de Bourgogne au retour de la campagne de Flandre. Du père au fils, il y avait peu de tendresse, l'attitude du fils semblant une perpétuelle censure de la conduite du père. La duchesse de Bourbon, qui partageait avec Mlle Choin le petit royaume de Meudon, s'était déclarée parmi les adversaires les plus acharnés du Duc de Bourgogne, qu'elle poursuivait de ses railleries et de ses malicieux couplets. Ainsi soutenu, Vendôme pouvait se croire inexpugnable, comme dans une place forte. Mais il commit l'imprudence d'abuser de ses avantages. Il se mit à fréquenter Meudon avec affectation, ne manquant pas de s'y présenter à tous les voyages que faisait Monseigneur, arrivant la veille, et y passant tout le temps du séjour. La Duchesse de Bourgogne ne venait à Meudon qu'en visite, sa situation y étant assez délicate; Vendôme au contraire y séjournait, et, à chaque fois, se présentait devant elle comme pour lui faire sentir que, là du moins, il était le plus fort. Tant d'insolence ne devait pas lui profiter. La Duchesse de Bourgogne le guettait et ne manqua pas l'occasion. A l'une des visites qu'elle fit à Meudon, il eut la hardiesse de s'avancer un des premiers à l'arrivée du carrosse pour la contraindre à le saluer. Blessée, la Duchesse de Bourgogne détourna la tête avec affectation, après une apparence de révérence. Au lieu de battre en retraite, Vendôme fit la folie de la poursuivre encore l'après-dînée, à son jeu, comme pour s'imposer à elle. Même attitude de la part de la Duchesse de Bourgogne, au point que Vendôme, décontenancé, finit par se retirer dans sa chambre; mais il devait payer cher cette incartade. La Duchesse de Bourgogne eut recours au même procédé qu'à Marly. Elle se plaignit d'abord à Monseigneur, puis à Mme de Maintenon, puis au Roi lui-même, et ses plaintes ne furent pas vaines. Le lendemain, Vendôme jouait dans un cabinet particulier lorsque d'Antin, arrivant de Versailles, l'aborda et lui dit qu'il avait à lui rendre compte de ce dont il l'avait chargé : « Moi, dit Vendôme avec surprise, je ne vous ai prié de rien. — Pardonnez-moi, lui répliqua d'Antin. Vous ne vous souvenez donc

pas que j'ai une réponse à vous faire. » Vendôme comprit alors qu'il y avait quelque chose, et, s'étant retiré avec d'Antin, apprit de lui que le Roi lui avait donné commission « de prier Monseigneur de sa part de ne plus le mener à Meudon, comme lui-même avoit cessé de le mener à Marly, que sa présence choquoit Madame la Duchesse de Bourgogne et que le Roi vouloit aussi que le Duc sût qu'il désiroit qu'il ne s'y opiniâtrât pas davantage. » Là-dessus, fureur de Vendôme, qui vomit tout ce que la fureur peut inspirer. Il tint bon quelques jours encore, mais, le jour du départ de Monseigneur, il s'enfuit non pas à Anet, mais à son autre terre de la Ferté-Aleps, où, « sous prétexte de chasse, il s'enferma un mois, sans nulle compagnie, donnant ainsi de sa fureur une marque si publique que le bruit en transpiroit partout. »

Tel est le récit de Saint-Simon, dont il n'y a point lieu de mettre en doute l'exactitude, et dont nous trouvons d'ailleurs la confirmation dans la correspondance de la marquise d'Huxelles. « On prétend, écrivait-elle, que Madame la Duchesse de Bourgogne n'en revient pas à l'égard de M. de Vendôme, et qu'on a fait entendre sous main à ce prince de ne plus aller à Meudon ni à Marly, ce dont il est si affligé qu'il envisage Anet comme un séjour épouvantable. » Nous devons dire cependant que suivant Bellerive, ce secrétaire de Vendôme, dont le récit très partial et passionné en tout ce qui concerne son ancien chef a déjà été plusieurs fois cité et contredit par nous, les choses se seraient passées autrement, et l'attitude du Duc et de la Duchesse de Bourgogne, comme celle de Vendôme, aurait été toute différente. Le Duc de Bourgogne ayant, le jour de la Chandeleur, rencontré Vendôme à Versailles, dans un escalier, lui aurait dit : « Ah ! monsieur de Vendôme, je vous trouverai toujours sur mon chemin, » et Vendôme lui aurait répondu : « Monseigneur, vous êtes jeune et je suis vieux. Je voudrois, ajouta-t-il encore en levant son bras gauche, qu'il me l'eût coûté, qu'on vous eût trouvé dans la plaine de Lille (1). » Mais ce récit contraste trop avec ce que nous savons de l'humeur pacifique et de l'attitude conciliante du Duc de Bourgogne, pour que nous puissions y ajouter foi. Quant à la scène de Meudon, voici com-

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVII, p. 575. M. de Boislisle a publié en appendice de ses XVIIe et XVIIIe volumes d'importans fragmens des manuscrits de Bellerive qui sont à la Bibliothèque nationale.

ment, suivant Bellerive, elle se serait passée. « Le duc de Vendôme ayant été faire sa cour au Dauphin chez qui la Duchesse de Bourgogne vint et, l'y voyant, dit tout haut : « Voilà donc cet homme qui sait faire de si belles choses. » Le duc de Vendôme, sans sortir du respect qu'il devoit à cette princesse comme Duchesse de Bourgogne, se rendant justice à lui-même, lui fit cette réponse : « Ah ! Madame, si on m'avoit laissé faire, j'aurois réduit Turin en cendres et M. de Savoie, votre père, à ne pouvoir montrer une poignée de terre de ses États. Il ne m'auroit pas échappé comme à d'autres ; je l'aurois fait conduire au pied du trône du Roi mon maître, pour lui demander pardon de son infidélité, et, si on m'avoit laissé faire, Madame, la dernière campagne en Flandre, Mgr le Duc de Bourgogné auroit triomphé d'Oudenarde, comme de Gand et de Bruges, Lille ne se seroit point rendue, et les ennemis ne seroient point où ils sont présentement. » Le duc de Vendôme, continue Bellerive, sortit de l'appartement du Dauphin et fut chez le Roi pour lui rendre compte de ce qui venoit de se passer. Le monarque, regrettant toujours sa première conquête, approuva la réponse que Vendôme avoit faite à la Duchesse de Bourgogne (1). »

Il est à peine besoin de faire ressortir l'invraisemblance de ce récit. Si insolent que fût Vendôme, il ne l'était pas au point de manquer ainsi ouvertement de respect à la Princesse et, en tout cas, Louis XIV ne l'eût point approuvé. Nous n'avons donc laissé parler Bellerive que pour montrer à quel point les passions étaient surexcitées du côté des amis de Vendôme. Elles devaient l'être d'autant plus qu'il était évident à tous les yeux que la Princesse l'emportait. Il faut entendre en quels termes Saint-Simon célèbre, on pourrait presque dire chante, ce triomphe : « On vit cet énorme colosse tomber à terre par le souffle d'une jeune princesse sage et courageuse, qui en reçut les applaudissemens si bien mérités. Tout ce qui tenoit à elle fut charmé de voir ce dont elle étoit capable, et ce qui lui étoit opposé, à elle et à son époux, en frémit. Cette cabale si formidable, si élevée, si accréditée, si étroitement unie pour régner après le Roi sous Monseigneur, en leur place, au hasard de se manger alors les uns les autres sur les ruines de la Cour et du royaume demeureroient ces chefs mâles et femelles, si entreprenans, si audacieux et qui, par leurs

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVIII, p. 491.

succès, s'étoient promis tant de grandes choses et dont les propos impérieux avoient tout subjugué, tombèrent alors dans un abattement et dans des frayeurs mortelles. C'étoit un plaisir de les voir rapprocher avec art et bassesse, et tourner autour de ceux du parti opposé qu'ils jugeoient y tenir quelque place et que leur arrogance avoit fait mépriser et haïr, surtout de voir avec quel embarras, quelle crainte, quelle frayeur ils se mirent à ramper devant la jeune princesse, tourner misérablement autour de Mgr le Duc de Bourgogne et de ce qui l'approchoit de plus près et faire à ceux-là toute sorte de souplesses (1). »

Dans cette lutte entreprise par sa propre épouse et dans son propre intérêt contre Vendôme, quelle avait été l'attitude du Duc de Bourgogne? Il ne paraît point y avoir pris part. « Enfoncé dans la prière et dans le travail de son cabinet, dit ailleurs Saint-Simon, il ignoroit ce qui se passoit sur la terre. » Son âme chrétienne ne connaissait ni le fiel ni la rancune. Peu s'en était fallu qu'il ne prît sous sa protection le comte d'Évreux, dont il avait eu si fort à se plaindre, et si la Duchesse de Bourgogne ne lui en eût fait honte, il l'eût aidé à obtenir de nouveau du service dans la campagne qui se préparait. L'année suivante, quand Philippe V demanda à Louis XIV de lui envoyer Vendôme pour prendre le commandement de ses armées, le Duc de Bourgogne s'employa pour que la requête du roi d'Espagne fût favorablement accueillie. « J'ai été fort flatté, écrivit-il à son frère, de la bonne opinion que vous avez de moy. Il me paroist, Dieu mercy, que je préférerai toujours le bien public aux intérêts particuliers ; du moins, si je pense toujours comme je fais à présent, et quant à tout ce qui pourroit s'appeler haine ou ressentiment, je les dois sacrifier et les sacrifie aussi comme chrétien. Peut-estre trouverez-vous ceci plein de vanité, mais je parle simplement, comme je le pense. Soyez donc persuadé, mon très cher frère, que, si je puis quelque chose pour ce que vous demandez, je m'y emploierois de bien bon cœur (2). »

Mais, la requête de Philippe V étant accordée et Vendôme désigné pour aller commander en Espagne, le Duc de Bourgogne crut cependant de son devoir de faire connaître à son frère le véritable caractère de celui entre les mains duquel allaient être

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVII, p. 327.

(2) Archives d'Alcala. Le Duc de Bourgogne à Philippe V, 10 février 1710, lettre communiquée par l'abbé Baudrillart.

remises les destinées de la monarchie espagnole, et il portait sur lui ce jugement équitable : « Quoique vous le connaissez déjà, il ne sera pas mal à propos que je vous en dise un petit mot, qui, je vous proteste, est sans passion, car Dieu sçait, comme je suis sur son chapitre, ne luy attribuant rien de ce qui vient apparemment d'autres personnes, et connoissant son attachement et son respect pour le Roy, pour Monseigneur, et pour toute la famille Royale. Le caractère de M. de Vendôme est donc présomptueux; tout ce qu'il souhaitte, il le croit, et ce qu'il craint, il pense qu'il n'arrivera jamais. Il est opiniastre, et quand il a une fois une chose dans la teste on ne la luy peut point oster; il est haut et prompt, souvent même envers ses meilleurs amis. D'ailleurs il est paresseux, et je croy que les maladies qu'il a eues y contribuent. Sa confiance et sa paresse s'accommodent ensemble; son corps est pesant, et, après une journée de fatigue, le sommeil l'accable indispensablement. Il n'est pas assez prévoyant, ce qui est encore une suitte de sa confiance; il a tout le courage imaginable et peut-estre trop, s'exposant un jour d'action plus qu'un simple soldat. Les meilleures intentions du monde et un bon cœur, voilà en peu de mots, mon très cher frère, un portrait fidèle de M. de Vendosme dans lequel je n'ay cherché, pour le bien de la chose, qu'à vous le faire connoistre tel qu'il est, car, Dieu mercy, ma disposition n'est pas de dire du mal, quand il n'est pas nécessaire (1). »

« Les meilleures intentions du monde et un bon cœur, » c'est en ces termes que le Duc de Bourgogne, après de trop justes critiques, résumait son jugement sur Vendôme, et quand on se rappelle l'injustice, la violence, la grossièreté des attaques dirigées contre lui par Vendôme et sa cabale, il est impossible de méconnaître de quel côté se trouvait tout au moins la supériorité morale.

II

L'année 1709, au cours de laquelle prirent place les incidens que nous venons de raconter, fut une de ces époques calamiteuses qui marquent dans l'histoire d'un pays. Les maux les

(1) Archives d'Alcala. Cette lettre a déjà été publiée par l'abbé Baudrillart (*Une Mission en Espagne*, p. 76) et en partie reproduite par M. de Boislisle dans une note de son *Saint-Simon*, t. XVII, p. 515.

plus divers fondirent sur la France déjà si éprouvée, et lorsqu'on en lit le détail dans les Mémoires du temps, et surtout, dans la *Correspondance des Intendans*, ces préfets de l'ancien régime, avec les contrôleurs généraux (1), où l'on voit se dérouler jour par jour l'histoire administrative et économique de la France, on se prend à admirer une fois de plus la force de résistance de notre pays. On ne peut non plus s'empêcher de constater les progrès qu'au point de vue du bien-être et de la diminution des souffrances, les siècles ont amenés dans la condition générale de toutes les classes sociales, aussi bien en bas qu'en haut; progrès dont il faut faire honneur non point à un régime plutôt qu'à un autre, mais tout simplement au travail et à l'effort accumulé des générations successives, aux découvertes de la science, à la facilité plus grande des échanges et peut-être aussi à une connaissance plus approfondie des lois économiques. On peut et doit regretter beaucoup de choses des institutions de l'ancienne France, mais il est impossible d'y chercher un idéal de félicité que les conditions de l'existence moderne auraient détruit. Il y avait, sans doute, des années de prospérité, bien que les conditions de la vie générale y fussent d'une simplicité qui déconcerterait fort nos habitudes de mollesse; mais il y avait aussi, comme on va le voir, des années singulièrement dures où les plus haut placés n'échappaient pas aux souffrances.

Ce fut dans la nuit des Rois que le froid prit subitement avec une intensité qu'on n'avait pas vue depuis un siècle. En quelques jours, le thermomètre descendit à une température équivalente, d'après les instrumens dont on se servait alors, à vingt et un degrés centigrades au-dessous de zéro. Tous les fleuves et même les bords de la mer furent subitement gelés. Au bout de dix-huit jours, la température se releva cependant, et un commencement de dégel survint; mais ce ne fut qu'un répit, et, dix jours après, le froid reprit pour durer jusqu'aux premiers jours de mars, avec chute de neige et vents impétueux, ce qui en aggravait la souffrance. Notons cependant que, si excessif que fût le froid, nous en avons connu, à une époque récente, de pareils, et que, durant l'hiver de 1879 à 1880 en particulier, le thermomètre est descendu aussi bas. Mais c'est ici qu'apparaît la différence des temps. Dans ces vieilles demeures d'autrefois dont nous admi-

(1) *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les Intendans des provinces*, publiée par M. de Boislisle.

rons la distribution majestueuse et les élégantes décorations, on n'était pas armée pour se défendre contre la rigueur de la température. On n'allumait que des feux de bois, et l'atmosphère des appartemens n'en était pas sensiblement réchauffée. Nulle part on ne souffrait du froid comme à Versailles, où les pièces étaient plus vastes qu'ailleurs : « La violence de toutes les deux gelées fut telle, dit Saint-Simon, que l'eau de la Reine de Hongrie, les élixirs les plus forts et les liqueurs les plus spiritueuses cassèrent leurs bouteilles dans les armoires des chambres à feu et environnées de tuyaux de cheminée dans plusieurs appartemens... Soupant chez le duc de Villeroy, dans sa petite chambre à coucher, les bouteilles sur le manteau de la cheminée, sortant de sa très petite cuisine où il y avait grand feu et qui étoit de plain-pied à sa chambre, une très petite antichambre entre les deux, les glaçons tomboient dans nos verres (1). » Il faut lire dans la correspondance de Madame ses plaintes sur le froid atroce qu'il faisait dans la salle à manger où elle soupait avec le Roi. On y allumait cependant un grand feu qui lui brûlait la figure, sans arriver à la réchauffer. L'encre gelait au bout de la plume de la marquise d'Huxelles et le vin de Champagne dans la cave du conseiller Mesmin, où le conseiller, faisant l'inspection de sa cave, découvrit « deux pauvres petits savoyards morts gelés de froid au coin d'une porte où ils s'étoient cantonnés et embrassés l'un l'autre pour se réchauffer (2). »

Si l'on souffrait ainsi à Versailles et dans les maisons des personnes les plus riches, on peut penser ce qu'il en devait être chez les pauvres. Le Roi faisait bien distribuer un peu de bois à ceux de Paris, « ce qui, écrivait le lieutenant de police d'Argenson au nouveau contrôleur général Desmarets, attiroit des bénédictions au Prince et à son fidèle ministre (3). » Mais ce n'était qu'un bien faible soulagement, et le froid persistant amenait avec lui son cortège habituel de maladies. Le 19 janvier, il y avait déjà 2675 malades à l'Hôtel-Dieu « et il y en aura encore plus demain, ajoute Daguesseau, le Procureur général au Parlement, dans une lettre à Desmarets, car le nombre en augmente tous les jours (4). » La misère n'était pas moins grande dans les

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVII, p. 195.
(2) *Le Grand Hiver et la Disette de 1709*, par M. A. de Boislisle, p. 22.
(3) *Correspondance des contrôleurs généraux*, t. III, lettre 278.
(4) *Ibid.*, lettre 274.

provinces, et l'évêque d'Angers mandait ces cruels détails sur l'état du Craonnais : « Il n'y a dans ces paroisses que des misérables qui n'ont ni les choses nécessaires à la vie pour se nourrir, ni de paille pour se coucher, ni d'habits, ni de toile pour se couvrir. On marque même un fait particulier qui est qu'un curé, ayant porté les sacremens à une pauvre malade qui étoit toute nue, il fallut emprunter un tablier pour la couvrir et la mettre en état de les recevoir avec moins d'indécence (1). » « Les gens du peuple meurent de froid, comme les mouches, » écrivait Madame, et elle prétend, avec exagération probablement, qu'il en mourut 24000 à Paris, entre le 5 janvier et le 2 février (2). Mais on mourait aussi en tout lieu. Il y avait « furieuse quantité de malades de fluxions sur la poitrine (3) » et beaucoup y succombaient : la vieille maréchale de la Mothe, qui avait élevé le Duc de Bourgogne, Mme d'Heudicourt, qui fut l'amie, — quelques-uns disaient le mauvais ange, — de Mme de Maintenon, la princesse de Soubise qui fut celle du Roi, d'autres encore. Les vides causés par la maladie ou les deuils étaient si grands que le Roi s'étant transporté à Marly au mois de février, jamais suivant Sourches, « on n'avoit vu tant de gens malades ou incommodés demeurer à Versailles (4). » La vie générale était interrompue. Les tribunaux cessaient de tenir audience; l'Opéra suspendait ses représentations; les membres de l'Académie française n'apparaissaient plus aux séances. Une estampe du temps, qui comprend plusieurs médaillons, résumait toutes ces calamités. L'Opéra y est représenté vide, ainsi que la Grand'Chambre du Parlement. Les maisons de jeux sont fermées. Les ouvriers errent les bras ballans, sans ouvrage, et le gibier meurt de faim dans les champs gelés (5).

Les souffrances qu'avait causées le froid n'étaient rien cependant à côté de celles qui allaient suivre et qui devaient amener la famine : la famine, ce fléau des temps passés que notre Europe

(1) *Correspondance des contrôleurs généraux*, t. III, lettre 281.

(2) *Correspondance*, édition Jæglé, t. II, p. 80. D'après M. Levasseur dans son *Histoire de la population*, la mortalité aurait été à Paris de 29288 en 1709 contre 15220 en 1711.

(3) Lettre de la marquise d'Huxelles en note du *Journal de Dangeau*, t. XII, p. 312.

(4) Sourches, *Mémoires*, t. XI, p. 267.

(5) Cette estampe a été reproduite par M. Bourgeois dans son ouvrage sur *le Grand siècle*, p. 268.

moderne ne connaît plus, mais à laquelle n'échappent pas encore toutes les régions où elle a entrepris de porter sa civilisation, témoin les récentes famines de l'Inde.

Le froid avait été si intense que dans toutes les régions de la France, même dans le Midi, les arbres fruitiers, dont les produits jouaient un grand rôle dans la nourriture des paysans, avaient gelé sur pied. Noyers, châtaigniers du Périgord et du Limousin, pruniers, pêchers, abricotiers de l'Anjou et de la Guyenne, oliviers, orangers, vignes de la Provence et de la Gascogne, légumes des jardins, tout avait péri. Mais ce n'était rien encore. Bientôt on sut que la récolte allait manquer. Déracinés par un faux dégel, suivi d'une reprise de gelée, inondés au mois d'avril par la brusque fonte des neiges, les blés pourrissaient en herbe au lieu de grandir. La moisson prochaine serait nulle. Le bruit s'en répandit peu à peu; la panique s'en mêla et le prix du blé monta follement. La spéculation aggrava encore le mal. S'il fallait en croire les deux grandes voix calomniatrices de l'époque, Madame et Saint-Simon, les personnages les plus haut placés de l'État auraient été mêlés à ces spéculations. « La Guenipe, dit Madame (c'est de Mme de Maintenon qu'elle veut parler), a acheté du blé bon marché et l'a revendu extrêmement cher... Quand elle vit que la récolte avait manqué, elle fit acheter sur les marchés tous les blés qui s'y trouvaient. Elle a ainsi gagné passablement d'argent, mais tout le monde mourait de faim (1). » Suivant Saint-Simon, « Messieurs des finances avoient saisi l'occasion de s'emparer des blés par des émissaires répandus dans tous les marchés du royaume, pour le vendre ensuite au prix qu'ils voulurent y mettre, au profit du Roi, sans oublier le leur (2). »

Mme de Maintenon n'a pas besoin d'être défendue contre ces calomnies. Les accens pathétiques de sa correspondance avec la princesse des Ursins où elle voit dans les malheurs de la France un châtiment de Dieu, suffiraient à la justifier. Dans son érudite publication sur le *Grand Hiver de 1709*, M. de Boislisle a également justifié ceux que Saint-Simon appelle *Messieurs des finances*, et il a très bien montré que ces imputations ont eu pour origine précisément les judicieuses mesures que Desmarets s'efforçait de prendre pour approvisionner les provinces où le blé coûtait le plus cher, l'achetant là où il était le meilleur marché. Mais il

(1) *Correspondance*. Édition Brunet, t. II, p. 25 et 65.
(2) Saint-Simon, édition Boislisle, t. XVII, p. 97.

est certain cependant que d'odieuses spéculations eurent lieu de la part de ceux qu'on appelait les *blatiers* et que Massillon dénonçait en pleine chaire lorsqu'il parlait de ceux qui « mettent à profit la misère publique et se font de l'indigence une occasion barbare de gain. » Mais l'opinion publique égarée, exaspérée par tant de souffrances, ne s'en prenait pas seulement aux *blatiers* et aux financiers. Elle remontait plus haut. La révolte grondait dans Paris. Le lieutenant de police d'Argenson était attaqué dans sa voiture. Les ouvriers employés à la réfection de la porte Saint-Martin, et qui n'étaient point payés, s'insurgeaient ; sans Boufflers, qui se trouva sur les lieux, le tumulte tournait à la sédition. D'horribles propos étaient tenus contre Mme de Maintenon. Le Roi lui-même n'était pas épargné. Des chansons, des placards couraient contre lui, entre autres cette sacrilège parodie du *Pater :* « Donnez-nous notre pain qui nous manque de tous côtés. Pardonnez à nos ennemis qui nous ont battus, mais non à nos généraux qui les ont laissés faire. Ne succombez pas à toutes les tentations de la Maintenon, mais délivrez-nous de Chamillart. »

Dans certaines chansons qui couraient les rues, il était directement pris à partie :

Ah! que la France est désolée
Sans espérance de repos!
Que de pauvres gens sont troublés
Par un nombre infini d'impôts!
Grand Roy, pour vous estre soumise,
Il faut que nous mourions de faim,
Et, si nous allons sans chemise,
Du moins laissez-nous donc du pain (1) !

D'autres allaient jusqu'à l'insulte et le menaçaient d'une révolution.

Le grand-père est un fanfaron,
Le fils un imbécile,
Le petit-fils un grand poltron;
Oh! la belle famille!

Que je vous plains, pauvres François,
Soumis à cet empire!
Faites comme ont fait les Anglois,
C'est assez vous en dire (2).

(1) *Recueil* Clérembault. Fonds Français, 2694, p. 393.
(2) *Nouveau Siècle de Louis XIV*, t. III, p. 311.

Certains placards parlaient même de Brutus et de Ravaillac.

Ce qui était, à un autre point de vue, plus grave encore, c'est que, à la Cour, le mauvais esprit gagnait les plus hauts placés. Un officier général, ami de l'ambassadeur vénitien Mocenigo, s'ouvrait à lui de l'état des affaires dans une conversation dont celui-ci s'empressait de rendre compte à la Sérénissime République. « La nation est avilie, lui disait-il, le cabinet manque de courage. A la tête des régimens sont des jeunes gens fraîchement sortis des écoles. L'antique discipline est perdue dans les armées royales. Dans les guerres précédentes, les Français étaient accoutumés à vaincre; dans celle-ci, ils ont toujours été battus. C'est pourquoi si, d'ici à deux mois, la paix n'est pas conclue, il n'y aura pas de sécurité à Paris, et le Roi lui-même ne sera pas en sûreté à Versailles, » et Mocenigo ajoutait cette réflexion dont la sévérité ne va pas sans quelque justesse : « Il est vrai que cette nation ne sait ni supporter la disgrâce, ni se modérer dans la fortune, car dans la première, elle s'abandonne et se décourage, et dans la seconde, elle s'enorgueillit et devient insolente (1). »

Si chargée encore de flatteries que fût l'atmosphère au milieu de laquelle vivait Louis XIV, ces rumeurs du dehors parvenaient à en traverser l'épaisseur. Ce qu'il ne savait pas directement de ces attaques, il le devinait. Il ne pouvait pas se dissimuler combien il était déchu de son prestige. Son orgueil en dut cruellement souffrir, et, s'il avait commis des fautes, elles étaient en partie expiées. Aussi est-il impossible de ne pas compatir aux larmes qu'il versait en entendant cette péroraison d'un sermon du Père de la Rue qui, par la nouveauté et la hardiesse du ton, fit alors grand bruit : « Nos péchés sont montés jusqu'à votre trône, Seigneur; mais vous avez promis que vous ne mépriseriez pas un cœur humilié, et vous en voyez au pied de vos tabernacles qui ne sont pas indignes de vos attentions. Sire, je vous parle avec d'autant plus de liberté que les vérités que j'avance à votre peuple sont les sentimens intérieurs de votre cœur. Le commencement de votre règne a été amer et difficile; la fin en est encore plus laborieuse, et l'intervalle qui touche à ces extrémités a été semé de lis et de roses. Peut-être avez-vous négligé de les renvoyer à Dieu seul; il les reprend et sa justice se dédommage. C'est de là

(1) Bibliothèque nationale. Fonds Italien, 1930, Filza 207, p. 9. Dépêche du 3 mars 1709.

que viennent tant d'ennemis ; que dis-je, Sire, des ennemis! Ce sont des instrumens dont la Providence se sert pour achever le grand ouvrage de votre sanctification. Encore un peu de temps, les verges des infidèles seront jetées au feu. Nous avons lieu de croire que sa miséricorde était contente dans le grand combat où la victoire a paru revenir à vous ; elle est retournée encore une fois, mais teinte du sang de vos ennemis (1). Ne puis-je donc pas vous dire aujourd'hui, Sire, en finissant ce discours, ce que disait autrefois Jésus-Christ à saint Pierre en lui baisant les pieds : Laissez-moi faire, ce que vous ne comprenez pas aujourd'hui, un jour vous le comprendrez. Mes voies vous sont inconnues, les routes dans lesquelles je vous fais entrer vous paraissent étrangères ; mais, quand le rideau sera tiré et que le nombre de jours sera écoulé, vous verrez que je n'ai pensé qu'à vous rendre heureux dans l'éternité que je vous souhaite. »

Le Duc de Bourgogne n'avait point de responsabilité directe dans les mesures à prendre pour parer à tant de maux. Il se bornait à assister exactement aux différens Conseils où il avait entrée depuis deux ans. Il entendait avec émotion les rapports que les ministres adressaient au Roi sur les misères du peuple. « Le Duc de Bourgogne, dit son biographe Proyart, se faisoit exactement instruire de l'état du peuple, quoique souvent il ne lui revînt de cette connoissance que la douleur de ne pouvoir le soulager. Dans un Conseil où le duc de Beauvilliers exposoit au naturel l'extrémité de la misère publique, on vit le prince éclater en soupirs, et plusieurs ministres mêler leurs larmes aux siennes (2). » La seule chose qu'il pouvait faire, c'était de prendre sa part du grand mouvement de charité qui se développa, en réponse aux exhortations des évêques. Les aumônes furent abondantes. A la vérité, elles n'étaient pas toujours absolument volontaires. C'était une vieille tradition de notre droit public que dans les temps de calamité, les Cours avaient le droit d'établir dans chaque ville une taxe des pauvres à laquelle tous les habitans étaient astreints à contribuer, « les taillables proportionnellement à leur cote d'impôt, et les privilégiés et non taillables au sol la livre des deux tiers de leur revenu présumé. » A cet impôt personne n'avait le droit de se soustraire. C'est ainsi que dans le *Journal* de Pierre Narbonne, premier commissaire de po-

(1) Allusion à la bataille de Malplaquet.

(2) *La Vie du Dauphin Duc de Bourgogne*, par l'abbé Proyart, t. I, p. 267.

lice de la ville de Versailles, nous trouvons le « rôle général de la taxe contributive et répartition faite sur les propriétaires des maisons bourgeoises et habitans de la ville de Versailles pour la subsistance et nourriture en pain des pauvres de ladite ville, arrêté le 15 mai 1709 en exécution de l'arrêt du Parlement du 19 avril 1709. » Sur cette taxe des propriétaires et bourgeois, tout le monde figure : le Roi pour 4220 livres, Monseigneur pour 2110 livres, le Duc de Bourgogne pour 397, le Duc d'Orléans pour 600, la Duchesse pour 300. Sept directeurs des pauvres avaient été choisis par les soins desquels les fonds ainsi recueillis furent employés en distributions de pain. Chaque pauvre recevait une carte avec un cachet, et lorsqu'il se présentait à la distribution, on lui donnait son pain et l'on faisait une entaille à sa carte avec des ciseaux. Les choses, comme on voit, se passaient avec beaucoup d'ordre, et les pauvres de Versailles furent ainsi nourris pendant six mois et demi (1).

Cette charité obligatoire et administrative ne pouvait suffire au Duc de Bourgogne. C'était le grand et noble côté de son caractère d'être extrêmement sensible aux misères populaires. Quand nous en arriverons à étudier ses projets de gouvernement, nous verrons qu'au point de vue fiscal, le soulagement du peuple fut toujours une de ses préoccupations principales. Mais le spectacle de ces misères qui s'étalaient sous ses yeux, de ces gens mourant de faim par les rues ou les chemins, de ces rassemblemens de femmes demandant du pain, ne pouvait manquer de l'émouvoir profondément. Il s'efforçait de parer à ces détresses par les seuls moyens qui dépendaient de lui, c'est-à-dire par d'abondantes aumônes. On en trouve le détail dans Proyart et dans un petit opuscule qui a pour titre : *Mémoire des principales actions de vertu qu'une personne de probité a remarquées dans Monseigneur le Dauphin*, et qui paraît avoir été composé par le curé de Versailles (2).

Comme il était naturel, c'était en effet envers les pauvres de Versailles, de Marly et des villages environnans que s'exerçait surtout sa charité. « Il étoit si persuadé de l'obligation de faire l'aumône, dit l'auteur de cet opuscule, qu'il m'a souvent dit que

(1) *Journal* de Pierre Narbonne, p. 8.

(2) Cet opuscule a été joint aux oraisons funèbres du Duc et de la Duchesse de Bourgogne, par l'évêque d'Alet, le Père Gaillard, le Père de la Rue et au *Recueil de ses vertus* par le Père Martineau.

je répondrois devant Dieu de la mort des pauvres de Versailles qui périroient, faute d'être secourus, si je ne l'avertissois de leurs pressans besoins. C'est dans cet esprit qu'en l'année 1709, dont ils ressentirent la rigueur plus qu'en aucune autre par la cherté des vivres, il leur a souvent donné tout ce qu'il avoit d'argent sans se rien réserver. »

Ainsi, grâce à lui, un grand nombre de pauvres purent être nourris par le curé de Versailles. Mais il ne suffisait pas au Duc de Bourgogne de pourvoir à leurs besoins matériels. Il s'inquiétait des tentations auxquelles la misère pouvait les exposer. « Dans la dernière année, dit encore le curé de Versailles, ayant appris qu'il se trouvoit de pauvres filles d'ailleurs fort sages, mais dans la dernière nécessité, sans pain, sans condition, et en un mot, en grand danger, et que j'en avois retiré quelques-unes, ayant même retenu pour cet effet une chambre et fait faire quelques lits chez une personne de confiance, ce Prince me dit aussitôt qu'il adoptoit cette bonne œuvre et que j'en retirasse autant qu'il se pourroit, et il a continué jusques à sa mort de m'aider à en nourrir et loger jusques à huit ou dix... Ce grand Prince avoit si fort à cœur cette bonne œuvre qu'il me faisoit l'honneur de me dire de tems en tems : Hé bien, monsieur, combien avons-nous encore de pauvres filles? »

Sur douze mille livres qui lui étaient allouées par mois pour ses menus plaisirs, le Duc de Bourgogne en employait ainsi onze mille en charités, ne s'en réservant que mille. Les comptes trouvés dans sa cassette après sa mort l'établissent d'une façon positive. Mais comme il se cachait de ses charités, les courtisans étaient parfois disposés à l'accuser d'avarice en le voyant se refuser aux moindres dépenses superflues. Il ne s'accordait en effet aucune fantaisie : « C'étoit la mode du jour, rapporte Proyart, d'avoir une écritoire d'argent; on en voyoit déjà dans les bureaux des commis. Le Dauphin n'en avoit point encore, on lui en présenta une. Le Prince l'examine; il en paroît amateur, il s'informe du prix, et il dit qu'il ne la prendra point. On lui demande si elle n'est point de son goût; elle lui plaît infiniment : « Mais les pauvres! » Mme de Maintenon étoit présente : « En vérité, Monsieur, lui dit-elle, vos pauvres seroient bien ridicules si, après tout le bien que vous leur faites, ils trouvoient mauvais que vous vous donnassiez une écritoire. » Et elle l'obligea de

la prendre en ajoutant qu' « elle la payeroit elle-même, s'il ne vouloit pas en faire la dépense (1). »

« De même, ayant changé d'appartement à la mort de Monseigneur, on lui proposa de se commander un bureau qui répondît aux autres meubles garnissant le nouveau cabinet de travail qu'il devoit occuper. Il entra d'abord dans cette idée et fit venir l'ouvrier qui devoit l'exécuter. Mais le prix demandé lui ayant paru exorbitant : « Hé bien, répondit-il, Monsieur le Dauphin continuera de travailler sur le bureau du Duc de Bourgogne, et je sais l'usage que je ferai de l'argent qui me restera. » Il fut envoyé sur-le-champ à de pauvres officiers dont l'État ne pouvoit pas récompenser les services (2). »

Il ne suffisait pas à l'ardente charité du Duc de Bourgogne de dépenser ainsi en aumônes la presque-totalité de l'argent que le Roi mettait à sa disposition. « Le désir de soulager les misérables sembloit aller chez lui, dit Proyart, jusqu'à une sorte d'inquiétude. » Il se reprochait de conserver des objets de prix dont la vente aurait pu augmenter les sommes qu'il distribuait aux pauvres. Volontiers, il aurait été tenté de vendre les objets précieux qui garnissaient son appartement. Mais il s'en faisait scrupule, car ils appartenaient au Roi. Il n'en était pas de même de ceux qu'il pouvait considérer comme sa propriété particulière. Longtemps il avait eu le goût des pierres fines, et il en avait composé une collection. Peu à peu, il s'était défait des plus précieuses, mais il en avait conservé quelques-unes. « Précisément en cette année 1709, le curé de Versailles étant venu lui représenter que la misère continuoit toujours, il l'introduisit dans son cabinet et lui remettant ses pierreries : « Monsieur le curé, lui dit-il, puisque nous n'avons plus d'argent et que nos pauvres meurent de faim : *Dic ut lapides isti panes fiant*, et les pierres furent changées en pain (3). » Saint-Simon rapporte également de lui un trait touchant : « Il avoit fait faire deux petits seaux d'argent pour rafraîchir son vin sur sa table; il les aimoit; ils lui paroissoient commodes et bien faits, et il se repentit de cette dépense et de cet attachement. Bientôt après, les deux seaux disparurent et devinrent la nourriture des pauvres(4). »

(1) Proyart, t. II, p. 242.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 243.
(3) *Ibid.*, t. II, 242.
(4) *Éloge inédit du Duc de Bourgogne*, publié par M. de Boislisle, p. 17.

Il ne suffisait pas au Duc de Bourgogne de s'adonner ainsi personnellement à la pratique de la charité. Il voulait encore y accoutumer la Duchesse de Bourgogne. Il y avait quelque peine. Elle n'avait cependant pas mauvais cœur. Il suffisait qu'une infortune lui fût représentée d'une manière un peu vive pour qu'elle s'attendrît et y repensât souvent, Mme de Maintenon lui ayant parlé un jour d'une femme dont les privations avaient rétréci l'estomac, elle fut émue de cette souffrance, et, de temps à autre, apportait de l'argent à Mme de Maintenon en lui disant : « Ma tante, voilà pour votre estomac rétréci (1). » Mais elle était dépensière, souvent endettée. Parfois elle avait aussi des fantaisies. Elle s'adressait alors au Duc de Bourgogne et lui demandait de distraire en sa faveur quelque chose de ce qu'il dépensait en aumônes. Pour ne point lui faire peine, le Duc de Bourgogne ne lui opposait point un refus direct. Il se bornait à lui communiquer l'emploi qu'il comptait faire de tout l'argent qu'il avait à sa disposition, la laissant maîtresse de se substituer à ceux dont les besoins lui paraîtraient plus urgens que les siens. « La Princesse, continue Proyart, se mit à contrôler à son profit les libéralités du Dauphin; mais ne trouvant sur la liste de ceux qui y avoient part que des pauvres honteux, des orphelins abandonnés, des veuves d'officiers sans ressources, des officiers ruinés au service, la plume lui tomba des mains. « Il faut convenir lui dit-elle, que tous ces gens sont plus à plaindre que moi. » Mais elle ne put s'empêcher d'ajouter : « Je ne comprends pas, Monsieur, comment vous pouvez déterrer tant de malheureux (2). »

L'exemple que le Duc de Bourgogne donnait à son épouse ne devait cependant pas être perdu. A mesure qu'elle avançait dans la vie et que le sérieux l'emportait chez elle sur la frivolité, elle comprit mieux les préoccupations charitables de son mari et s'y associa, même à l'insu de celui-ci. « Il n'avoit pas seulement obtenu d'elle, dit Proyart que nous ne pouvons nous défendre de citer une dernière fois, qu'elle modérât la passion qu'elle avoit pour le jeu. Il l'avoit encore attendrie par son exemple sur les besoins des misérables. Une personne qui avoit également la confiance des deux époux vint dire un jour au Duc de Bourgogne, en lui demandant le secret, que la Princesse avoit fait plusieurs aumônes et qu'elle nourrissoit tous les jours quarante pauvres

(1) *Souvenirs sur Mme de Maintenon*, t. II, p. 162.
(2) Proyart, t. II, p. 240.

pendant le Caresme. « Ah! que me dites-vous, s'écria-t-il. Voilà un trait qui me ravit; mais ce qui me fait le plus de plaisir, c'est qu'il vient de son cœur et qu'elle veut qu'on l'ignore. »

Ainsi les malheurs publics, comme auparavant les épreuves privées, travaillaient au rapprochement des deux époux, et si la Duchesse de Bourgogne avait rendu un service signalé à son mari, celui-ci payait sa dette en lui communiquant quelque chose de ses vertus.

III

Les dures extrémités de l'année 1709 eurent une conséquence d'une tout autre nature qui dut singulièrement coûter au Duc de Bourgogne. Il désirait passionnément servir de nouveau. Ce désir remontait au lendemain de la campagne précédente, car il sentait bien que c'était pour lui la seule manière de se réhabiliter des bruits fâcheux qui avaient couru sur son compte. « J'ose assurer que je servirai si j'en ai envie, ce qui est très certainement, » avait-il écrit à Beauvilliers au sortir de sa première entrevue avec le Roi (1). En effet, le bruit courut tout l'hiver qu'il serait désigné pour commander une des armées qui devaient entrer en campagne au printemps. « On ne doute pas présentement, écrivait Dangeau dans son *Journal*, le 20 décembre 1708, que Monseigneur le Duc de Bourgogne ne serve la campagne qui vient, » et Sourches, au mois de janvier 1709, enregistre le même bruit (2). La désignation officielle n'eut lieu cependant que deux mois plus tard. Le 3 mai, le Roi déclara que Monseigneur commanderait l'armée de Flandre, ayant sous lui le maréchal de Villars, et le Duc de Bourgogne l'armée d'Allemagne, ayant sous lui le maréchal d'Harcourt. Le Duc de Berry devait accompagner son père; le Duc d'Orléans allait commander en Espagne, et Berwick en Dauphiné. De tous les officiers ayant quelque renom, le seul Vendôme n'était pas rappelé au service. Les malveillans voulurent y voir le dernier triomphe de la Duchesse de Bourgogne, et lui reprochèrent de servir indirectement la cause de son père. C'était calomnie. Vendôme recueillait tardivement le fruit de ses fautes. On se souvient de l'acharnement avec le-

(1) *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, par le marquis de Vogüé, p. 341.

(2) *Dangeau*, t. XII, p. 29. Sourches, t. XI, p. 252.

quel, par lui-même et par ses séides, il avait, pendant la campagne de 1708, chargé Puységur qui, placé auprès du Duc de Bourgogne, avait plusieurs fois contrecarré ses desseins. Puységur n'avait point depuis lors reparu à la Cour. Lorsqu'il y revint au mois d'avril 1709, le Roi, qui faisait cas de lui, le tint enfermé dans son cabinet pendant deux heures, et le mit au courant de toutes les imputations dirigées contre lui par Vendôme. Piqué au vif, Puységur non seulement se défendit, mais attaqua Vendôme à son tour, et étala aux yeux du Roi toutes les fautes commises par lui depuis la défaite d'Oudenarde jusqu'à la perte de Lille, avec tant de précision et de vigueur que le Roi en conçut une impression tout à fait défavorable à Vendôme. Quelques jours après, on apprenait que les cent places de fourrage qui lui avaient été jusque-là laissées venaient de lui être retirées et qu'il vendait ses équipages. C'était l'indice qu'aucun commandement ne lui serait donné, mesure en soi-même regrettable, car il ne faut pas oublier que, deux ans après, commandant seul en Espagne et laissé à lui-même, il remportait la victoire de Villaviciosa et faisait coucher Philippe V sur un lit de drapeaux.

Le *Mercure* de février annonçait, avec un peu plus d'emphase qu'il n'était peut-être heureux de le faire, la désignation du Duc de Bourgogne pour commander l'armée d'Allemagne : « On dit que M. le Duc de Bourgogne commandera en Allemagne, et comme ce prince y a déjà porté la terreur, et comme il y a fait des conquêtes considérables et qu'en s'y faisant craindre il s'y est fait aimer, que les troupes qu'il commandoit alors en ont été charmées, il y a lieu de croire que ce prince sera encore aussi heureux du côté de l'Allemagne qu'il l'a déjà esté (1). »

Le maréchal d'Harcourt était en même temps désigné pour commander sous les ordres du Duc de Bourgogne. Dans ce choix, il est impossible de ne pas reconnaître l'influence discrète de Mme de Maintenon. Harcourt était fils de Beuvron, un de ces amis (et même quelque chose de plus, dit naturellement Saint-Simon) qui l'avaient environnée de soins au temps où elle n'était encore que Mme Scarron, et auxquels elle eut le mérite de demeurer toujours fidèle. Pour former le Duc de Bourgogne à l'art de la guerre, pour lui inspirer l'esprit d'audace et d'initiative qui, durant la campagne de 1708, lui avait manifestement fait

(1) *Mercure* de février 1709, p. 378.

défaut, le choix de Villars eût été meilleur; mais, en soi, celui d'Harcourt n'était pas mauvais. Habile diplomate, d'Harcourt était également bon militaire, bien qu'il n'eût pas encore trouvé l'occasion de se signaler par quelque succès. De plus, il avait de la souplesse dans le caractère, et l'on pouvait être assuré qu'il s'accommoderait de l'autorité personnelle du Duc de Bourgogne, comme, durant la campagne de 1708, s'en était accommodé Boufflers. Harcourt prit même à l'avance la précaution de s'assurer les bonnes grâces de la Duchesse de Bourgogne. A peine désigné pour ce commandement, le Duc de Bourgogne s'était mis à travailler avec lui. « En rusé compagnon, dit Saint-Simon qui ne l'aime pas, Harcourt alla plus loin. Il proposa au jeune prince que Mme la Duchesse de Bourgogne fût présente à leur travail et les charma tous deux de la sorte. Il avoit réservé les choses principales pour les déployer devant elle. Finement il la consulta, admira tout ce qu'elle dit, le fit valoir à Mgr le Duc de Bourgogne, allongea la séance et y mit tout son esprit à étaler dextrement sa capacité pour leur en donner grande idée et à persuader la princesse de son plus respectueux attachement. Elle en fut flattée... Elle étoit fort sensible à se voir ménagée et recherchée par les personnages (1). »

Le choix d'Harcourt et même celui du Duc de Bourgogne ne furent cependant pas approuvés de tous. Une chanson, qui courut sous main représentait Mme de Maintenon, « après son oraison, » tirant au sort dans un chapeau le nom des généraux, et celui des princes auxquels ils seraient associés. Voici le couplet qui concernait le Duc de Bourgogne et Harcourt :

Harcourt arriva le premier
En nommant l'Allemagne,
Et le prince qui fut tiré
Pour la mesme campagne,
Ce fut le fameux Bourguignon
La faridondaine, la faridondon,
La terreur de nos ennemis,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami (1).

Tant d'application de la part du Duc et de la Duchesse de

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XVII, p. 385.
(2) Recueil Clérembault, Fonds Français 2694, p. 369.

Bourgogne, un si habile manège de la part d'Harcourt (si tant est qu'il nourrît les visées ambitieuses que lui prête Saint-Simon), devaient être perdus. L'entrée en campagne des armées fut retardée par les négociations qui se poursuivirent tout le printemps et jusqu'au commencement de l'été à La Haye par l'intermédiaire du président Rouillé et de Torcy lui-même, et lorsque celui-ci revint, le 1er juin, porteur des conditions insolentes et humiliantes qui déterminèrent le Roi à rompre toute négociation et à adresser un suprême appel à son peuple (nous reviendrons sur ces négociations et sur la part que le Duc de Bourgogne fut appelé à y prendre), la situation militaire et financière s'était aggravée. Déjà elle était apparue dans toute son angoisse à une sorte de conseil de guerre que le Roi avait inopinément tenu un dimanche de mai et auquel il avait convoqué le Duc de Bourgogne, « à moins, lui dit-il un peu aigrement, que vous ne préfériez aller à Vêpres. » A ce conseil assistaient en plus de Monseigneur et du Duc de Bourgogne, Villars, Boufflers, Harcourt, Chamillart et Desmarets. Là il fut démontré, par les maréchaux appelés à commander les armées, que les troupes placées sous leurs ordres n'étaient pas payées, et que les approvisionnemens les plus nécessaires leur faisaient défaut. Avant tout, il fallait y pourvoir. « Harcourt, habile en tout, dit Saint-Simon, ne voulut point partir que très bien assuré de pain, de viande et d'argent pour son armée du Rhin. » Ces dépenses absorbèrent les dernières ressources du Trésor. Il ne restait plus rien pour les équipages des princes. Or la présence d'un prince à l'armée coûtait gros. Lors de la campagne d'Oudenarde, la table du Duc de Bourgogne était de seize couverts, plus une de dix pour son bureau, et cela paraissait peu. Qu'eût-ce été s'il avait fallu faire face à la dépense occasionnée par le séjour simultané aux armées de Monseigneur, du Duc de Bourgogne, du Duc de Berry et du Duc d'Orléans ! Il fallut y renoncer. « Le Roi, à son dîner, dit à Livry, son premier maître d'hôtel, qu'il n'avoit qu'à congédier les équipages de Monseigneur le Dauphin et de Monseigneur le Duc de Bourgogne, et que ces princes n'iroient point à l'armée cette année... Le Roi, ajoute Dangeau, veut envoyer à ses troupes l'argent qu'il auroit coûté pour le voyage de ces princes (1). »

(1) *Dangeau*, t. XI, p. 430.

Le Duc de Bourgogne ne se soumit cependant point sans résistance à cette décision. « Il soutint, dit Proyart, que c'étoit dans ces circonstances fâcheuses qu'il falloit se roidir contre les obstacles par la fermeté et la constance : « Puisque l'argent nous manque, ajouta-t-il, j'irai sans suite ; je vivrai en simple officier ; je mangerai, s'il le faut, le pain du soldat, et personne ne se plaindra de manquer du commode quand on verra que j'aurai à peine le nécessaire (1). » Mais le Roi fut inflexible. Par une fausse conception de la dignité princière, il ne voulut pas admettre que son petit-fils figurât dans ses armées sans être entouré de l'éclat qui convenait à son rang. Il lui refusait ainsi l'occasion de déployer les rares qualités morales qui étaient en lui, et qui auraient fini par forcer au moins le respect. Le Duc de Bourgogne vivant en simple officier aurait fait oublier les fautes du Duc de Bourgogne chef d'armée. Ce n'était point son intérêt de le condamner à vivre de la vie inoccupée de la Cour, où, comme nous le verrons dans un prochain article, la Duchesse de Bourgogne, involontairement, brillait un peu à ses dépens.

HAUSSONVILLE.

(1) Proyart, t. I, p. 264.

APRÈS LA CHUTE

DE

PORT-ARTHUR

Port-Arthur s'est rendu aux Japonais le 2 janvier 1905. Les événemens des années précédentes avaient fait de ce point stratégique, si merveilleusement situé, à l'extrémité du Liao-Toung, pour commander les avenues maritimes de Pékin, le symbole de la domination russe dans l'Asie septentrionale et de l'hégémonie européenne en Extrême-Orient : pour les Japonais, il était l'enjeu de la lutte; il est devenu le signe de la victoire. Depuis le commencement du siège, les acteurs et les spectateurs de la lutte comprenaient que le duel engagé autour de la place ne déciderait pas seulement de la domination sur la Mandchourie et le golfe du Pe-tchi-li, mais de l'empire du Pacifique et de l'avenir de l'expansion européenne : de là vient l'anxiété avec laquelle tous les peuples ont suivi les péripéties du drame. Lorsque Stœssel a rendu aux Japonais les ruines de la ville et les carcasses des vaisseaux, l'opinion publique de tous les pays ne s'y est pas trompée ; elle a compris que ce n'était pas seulement la Russie, mais l'Europe elle-même, avec tout ce qu'elle représente d'intérêts, de traditions et d'idées communes, qui venait de reculer. Cette date du 2 janvier, où a été signée la capitulation de Port-Arthur, restera fameuse dans l'histoire : elle marque le point précis où s'arrête la courbe ascendante de l'expansion européenne; et si, dans l'armée vaincue, il s'est rencontré quelque philosophe, il aura pu dire, comme Gœthe à ses compagnons de bivouac, le soir de Valmy : « De ce lieu et de ce jour, commence

une ère nouvelle de l'histoire du monde, et vous pourrez dire : j'y étais. » Quand les historiens de l'avenir voudront fixer à un grand événement la fin du XIXe siècle et le commencement du XXe, c'est sans doute la prise de Port-Arthur qu'ils choisiront; de ce point, comme de la ligne de faîte qui sépare les vallées de deux grands cours d'eau, ils montreront d'un côté le grandiose essor de la conquête européenne, de l'autre ils auront à décrire les réactions nationales, l'émancipation des peuples d'Asie et d'Afrique, l'Europe expropriée de ses sciences, de ses méthodes, de ses industries, vaincue par ses propres armes et peu à peu refoulée dans son antique domaine.

I

A peine connu, il y a vingt ans, de quelques marins, de quelques consuls ou de quelques missionnaires, familiers avec l'Extrême-Orient, Port-Arthur, brusquement, vers 1890, entre dans l'histoire ; Li-Hung-Chang en fortifie les abords pour en faire la citadelle avancée de la puissance chinoise, la gardienne, en face de Wei-hai-wei, de l'entrée du golfe de Pékin, le port d'attache et l'arsenal de l'escadre chinoise du Nord. Survient la guerre de 1894 : Port-Arthur, enlevé d'assaut par les fantassins du général Oyama, apprend au monde étonné la valeur militaire des armées nippones ; premier objectif de l'état-major japonais, il devient ensuite sa base d'opérations pour la marche offensive sur Pékin. La chute d'une position militaire si forte et si avantageuse aux mains d'un peuple dont les victoires venaient de révéler l'énergie et la vitalité, éveille l'inquiétude des puissances européennes, détermine leur intervention et dicte à trois d'entre elles le « conseil amical » du 23 avril 1895; les Japonais se résignent à renoncer à une proie longuement convoitée et chèrement achetée; victorieuses sans combat, les trois puissances proclament la doctrine de l'intégrité de l'empire chinois. Ainsi, dès que les mers orientales deviennent le théâtre des grands événemens de l'histoire, Port-Arthur prend pied d'emblée dans la célébrité et joue un premier rôle; la résonance française de son nom, parmi tant de vocables barbares, l'impose aux imaginations et l'incruste dans les mémoires. Il devient, avant même d'être occupé par une puissance européenne, comme le signe visible de la suprématie définitive de l'Europe sur les pays d'Extrême-Orient.

Tels étaient bien, en effet, le sens et la raison d'être de l'intervention du 23 avril : par la communauté de leur action diplomatique, ce que la Russie, la France et l'Allemagne ont voulu affirmer, c'est l'existence d'intérêts communs aux grands États qui constituent l'Europe continentale; c'est un droit supérieur d'intervention et de contrôle dans tous les pays du globe; c'est, pour tout dire, l'hégémonie universelle des peuples européens (1). Les trois puissances ne se contentaient pas, en effet, d'assurer le libre exercice de leur commerce avec la Chine, d'en ouvrir les marchés et d'en garantir l'intégrité, mais elles proclamaient que rien ne peut être changé, sans la permission de l'Europe, dans l'état territorial de l'Asie et dans l'équilibre des mers orientales. Politique imprudente, a-t-on dit et redit-on volontiers aujourd'hui; politique en réalité prévoyante et sage puisqu'elle consacrait, au profit du concert des grandes puissances européennes, un droit de haute surveillance sur les affaires d'Extrême-Orient, en même temps qu'elle sauvegardait tous les intérêts en s'attachant au principe de l'intégrité de l'Empire du Milieu, seul fondement possible, en 1895 aussi bien qu'en 1905, d'une pacification durable du monde jaune. Il arrive souvent que ceux qui écrivent sur l'histoire de cette époque confondent avec la politique d'intégrité, proclamée et pratiquée en 1895, les événemens qui en ont été, à la fin de 1897, la négation ; la politique d'intégrité de 1895 ne portait pas en elle-même, comme une conséquence fatale, la politique de spoliation de 1897 : bien au contraire, l'occupation violente de Kiao-tcheou par l'Allemagne et de Port-Arthur par la Russie, qui avaient participé à l'action diplomatique de 1895, n'est devenue possible que par un abandon néfaste des principes posés par les trois puissances comme la règle de leur conduite en Extrême-Orient. Cette déviation de la politique européenne est la source de tous les malheurs qui ont suivi : la révolte des Boxeurs et la guerre actuelle (2). Sans doute, certains indices permettent de supposer que, dès 1895, le gouvernement allemand préméditait et préparait

(1) Il est toujours sous-entendu que l'on compte les Américains parmi les nations « européennes; » s'ils ne le sont pas par la géographie, ils le sont par le sang et par la civilisation.

(2) Nous avons déjà, dans un précédent article : *La Chine et les puissances européennes* (1894-1904), dans la *Revue* du 1er août 1904, tenté de mettre en lumière l'enchaînement logique des causes et des effets dans ces déplorables événemens et d'établir les responsabilités.

le coup de force qui devait, le 17 novembre 1897, planter son pavillon et établir ses soldats à Kiao-tcheou, au mépris du principe d'intégrité posé et défini par lui-même; peut-être encore, à la lumière des événemens postérieurs, est-il permis de se demander si le comte Mouraviev, lorsqu'il se laissa entraîner à mettre la main sur ce même Port-Arthur dont la Russie avait, moins de trois ans auparavant, exigé du Japon la rétrocession, ne succombait pas à une tentation savamment préparée et machinée adroitement pour attirer la puissance moscovite, loin de la Baltique et des Balkans, vers cette Mandchourie et cette Chine où l'attendaient tant de pièges; mais de ce que la politique d'intégrité fut abandonnée en 1897 et 1898, il ne s'ensuit pas, quels que soient les motifs de cet abandon, qu'elle ait été une faute en 1895; il s'ensuit encore moins qu'elle ne puisse redevenir, aujourd'hui, la meilleure sauvegarde du prestige et des intérêts européens et la garantie la plus efficace d'une pacification équitable.

L'échec de la politique d'intégrité a eu pour cause première l'abstention de la Grande-Bretagne lors de l'intervention de 1895. Dans la vie de l'Angleterre contemporaine, ces journées marquent un moment décisif : de la résolution que prendrait, à cet instant critique, le gouvernement anglais, allait dépendre tout le développement ultérieur de sa politique; il s'agissait pour lui, soit de solidariser sa cause avec celle des puissances continentales pour imposer au monde la suprématie de l'Europe unie et faire triompher sa civilisation, soit au contraire de s'isoler, d'opposer ses intérêts particuliers à ceux du reste de l'Europe, de se confiner dans son « splendide isolement » pour n'en sortir enfin qu'en se jetant dans l'alliance du Japon. Le ministère, attiré du côté du Japon par les intérêts immédiats du commerce anglais et par une vieille animosité contre la Russie, eut-il néanmoins conscience des responsabilités qui pèseraient sur lui s'il abandonnait la cause européenne? En tout cas, il hésita longtemps; on put croire un instant qu'il allait adhérer à la politique des trois puissances et se joindre à elles pour affirmer leur commune volonté de régler d'un commun accord les difficultés qui surgissaient en Extrême-Orient. D'autres conseils l'emportèrent finalement; l'Angleterre commença cette politique personnelle qui allait, en faisant d'elle, quelques années plus tard, l'alliée du Japon, contribuer pour une si large part à la guerre qui sévit sous nos yeux.

Restée seule, la France n'était pas en mesure de se mettre en travers des ambitions imprudentes de l'Allemagne et de la Russie, ni d'imposer à tous le respect de l'intégrité chinoise. Les Japonais, du moins, ne s'y sont pas trompés; ils ont reconnu que, dans la crise de 1895, c'est à la diplomatie et à la marine françaises qu'ils ont dû d'éviter une guerre où leur flotte encore faible risquait de périr dans un conflit inégal et que c'est à la France que doit rester, en définitive, l'honneur d'avoir posé et défendu, dans la limite de ses moyens, le principe salutaire de l'intégrité. La France seule a eu, à certaines heures critiques, une politique soucieuse de l'avenir, supérieure aux rivalités nationales et aux intérêts particuliers; si elle a été impuissante à la faire prévaloir, il n'en reste pas moins acquis que quelques-uns de ses hommes d'État et de ses diplomates ont, les premiers, compris que la question d'Extrême-Orient n'est pas une « question coloniale, » comme celle du Dahomey ou du Niger, mais que l'avenir de toutes les puissances et de la civilisation européenne elle-même y est engagé.

Kiao-tcheou et Port-Arthur occupés par l'Allemagne et par la Russie, la politique d'intégrité définitivement abandonnée, les conséquences logiques de ces fautes allaient, on sait comment, se développer pour aboutir aux catastrophes de 1900 et de 1904. La présence des escadres et des troupes russes à Port-Arthur rappelait cruellement aux Japonais leur déconvenue de 1895 et donnait un sens précis aux projets de partage de l'Empire du Milieu dont on parlait si légèrement. Kiao-tcheou, isolé, loin de l'Allemagne, pouvait paraître comme une simple possession maritime, sans racines dans le continent asiatique et sans influence sur ses destinées; Port-Arthur, au contraire, relié à l'Europe, sans solution de continuité, par son immense chemin de fer, semblait être la Russie elle-même qui s'installait aux portes de Pékin et proclamait sa candidature à l'empire du Pacifique. C'est bien ainsi que les journaux de l'époque interprétaient l'établissement des troupes du Tsar dans le Liao-Toung; ils célébraient l'importance d'un pareil événement comme une conquête de la civilisation et comme un nouvel et définitif épisode du partage du monde. Ainsi s'affirmait, avec une conviction ingénue, le sentiment de la suprématie naturelle et nécessaire des Européens « civilisés » sur le reste du globe : le drapeau russe flottant à Port-Arthur en apparaissait comme

le symbole. Le sentiment d'une supériorité native des Européens, d'un droit de domination universelle qui leur appartiendrait en vertu de la préexcellence de leur civilisation, de leurs sciences, de leurs arts, de leurs industries, se montre nettement dans toutes les imprudences et toutes les contradictions de leur politique en Extrême-Orient. Les Russes ne tenaient aucun compte du mécontentement du Japon et ne voulaient pas voir ses armemens. Port-Arthur était à peine fortifié; on n'y creusait même pas un bassin de radoub, mais on prodiguait les millions pour le port commercial de Dalny. Une telle imprévoyance, qui nous paraît aujourd'hui inexplicable, est au contraire caractéristique des méthodes et des tendances de l'expansion européenne telle que nous la montre l'histoire du XIXe siècle: elle a été avant tout mercantile, elle a confondu volontiers le commerce avec la civilisation, elle a cru que l'introduction des machines perfectionnées et des procédés scientifiques était un bienfait assez précieux pour justifier une domination universelle. La ruine de la flotte russe du Pacifique, la prise de Port-Arthur et la défaite des armées de Kouropatkine ont été le résultat de ces illusions.

II

L'œuvre maîtresse du XIXe siècle est la conquête du monde par les nations européennes; c'est là ce qui donne au siècle qui vient de finir son caractère particulier. Les conséquences commencent seulement à se développer. De la grande ruche en plein travail sont sortis, sans trêve ni relâche, les émigrans, les soldats, les commerçans, les ingénieurs, les colons; ils ont fourmillé, entreprenans et laborieux, sur toute la surface du globe. Les conditions de la vie économique, de la vie sociale, de la vie politique, en ont été, partout, radicalement modifiées. Fortes de leurs capitaux, de leurs armées et de leurs flottes, fières des progrès de leurs sciences, de leurs inventions, de leurs industries, nos races blanches se sont persuadé de leur supériorité, de la nécessité et de l'éternité de leur domination; enivrées de leurs triomphes, elles n'entrevoyaient ni un obstacle à leur expansion, ni un terme à leur prospérité. L'Afrique dépecée, ne parlait-on pas, naguère encore, d'un partage de la Chine! A cette confiance en l'avenir, à cet optimisme sans réserves, a succédé sans tran-

sition une inquiétude aussi excessive : depuis quelques mois, il n'est guère de village, en Europe, où l'on ne discute du « péril jaune ; » en France, on parle de « lâcher l'Asie ; » en Allemagne, les vastes espérances que l'on fondait sur Kiao-tcheou s'effondrent ; les Anglais eux-mêmes craignent de rencontrer, sur les marchés de l'Empire du Milieu, des concurrens importuns ; dans tous les pays, l'opinion publique a senti que, depuis la chute de Port-Arthur, il y quelque chose de changé dans le monde, qu'un fait jusqu'alors inouï vient de se produire : le recul de l'Europe a commencé.

Certains partis, qui applaudissent aux succès du Japon et voient dans ses victoires le triomphe de la liberté sur le despotisme, de la lumière sur l'obscurantisme, répudient toute solidarité de l'Europe avec la Russie ; l'expansion russe, font-ils remarquer, n'a pas eu le même caractère que l'expansion anglaise, par exemple ; la Russie, étalée sur deux continens, est en quelque sorte plus asiatique que le Japon lui-même ; son gouvernement se rapproche bien plus du despotisme oriental que des constitutions libérales de l'Occident ; son christianisme lui-même, altéré par des infiltrations byzantines, rappelle les religions de l'Asie presque autant que les croyances européennes : ces observations peuvent être, jusqu'à un certain point, exactes en elles-mêmes, mais il suffit, pour qu'elles perdent toute valeur en l'espèce, que les Japonais ne s'en soient pas avisés. Ni eux, ni les Européens établis en Extrême-Orient, ne s'y sont trompés : ce qu'ils ont vu dans la chute de Port-Arthur, c'est, autant que le désastre de la Russie, le recul de l'Europe et la riposte victorieuse à l'intervention de 1895. A cette date, le droit de haute surveillance que les puissances occidentales s'attribuent sur toutes les mers et tous les continens, s'était exercé contre le Japon vainqueur ; dix ans ont passé, et les Nippons infligent à ces prétentions le démenti de la victoire : la police des mers d'Extrême-Orient et de l'Empire chinois, c'est eux désormais qui revendiquent le droit de l'exercer. En battant les armées et les flottes de l'un des plus puissans souverains d'Europe, comment les petits soldats du Mikado n'auraient-ils pas eu conscience de vaincre l'Europe elle-même ? Imbus de l'idée de la supériorité de la race japonaise et de la dignité prééminente de leur empereur sur tous les monarques de la terre, ils viennent de réaliser la foi dont leur histoire et leur éducation les a pénétrés et pour laquelle

ils savent mourir avec une abnégation de croyans. Leur orgueil national, parfois irréfléchi, mais justifié par des succès sans précédens, éclate dans leur attitude et leurs propos. « Nous avons battu les Russes qui ont battu Napoléon, » disait l'un d'eux, et la conclusion suivait : Napoléon était le plus grand homme de guerre, mais nous sommes plus forts que lui : à nous l'empire du monde ! Le mot d'un batelier, cité par M. Reginald Kann, n'est pas moins caractéristique : « Nous voulons vaincre l'Allemagne sur terre et l'Angleterre sur mer. » Paroles d'enfans du peuple, dira-t-on ; mais ces humbles reflètent, comme des miroirs fidèles, les passions obscures qui s'agitent au fond de l'âme nationale ; ces grands courans d'opinion qui emportent toutes les résistances et finissent par entraîner les gouvernemens, c'est dans les profondeurs de la foule anonyme qu'ils se forment lentement. Leur histoire et leurs légendes, leurs arts et leur littérature, leurs journaux et leurs politiciens, leurs prêtres et leurs maîtres d'école, ont inculqué aux Japonais la croyance qu'ils doivent être le premier peuple du globe et la volonté de le devenir : ils ont salué avec transport, dans la chute de Port-Arthur, leur première et décisive étape sur la voie triomphale.

Les Européens qui, dans les ports du Japon, ont assisté au débarquement des prisonniers russes de Port-Arthur, ont, de leur côté, unanimement ressenti la même impression. Dans ces soldats à la solide carrure, au teint blanc basané par les intempéries, qui défilaient, encadrés par les petits fantassins nippons au pas automatique, c'est bien une apparition de l'Europe vaincue qu'ils ont eu l'impression de voir surgir devant leurs yeux. Le correspondant du *Temps* a, dans une de ses lettres, parfaitement rendu cette impression saisissante.

Quel triomphe et quelle revanche pour les petits Nippons de voir ainsi humiliés ces grands et beaux hommes qui, pour eux, ne représentaient pas seulement les Russes, mais surtout quelques-uns de ces Européens qu'ils détestent tant. Cette scène tragique dans sa simplicité, cette douleur passant dans cette joie, ces blancs vaincus et captifs défilant devant ces jaunes triomphans et libres, ce n'était pas la Russie battue par le Japon, ce n'était pas la défaite d'un peuple par un autre ; c'était quelque chose de nouveau, d'énorme et de prodigieux : c'était la victoire d'un monde sur un autre ; c'était la revanche qui effaçait les humiliations séculaires supportées par l'Asie ; c'était l'espoir des peuples d'Orient qui commençait à poindre ; c'était le premier soufflet donné à l'autre race, à cette race maudite d'Occident qui, depuis tant d'années, triomphait sans même avoir à lutter.

Et la foule japonaise sentait cela, et les quelques autres Asiatiques qui s'y trouvaient mêlés partageaient son triomphe. L'humiliation de ces blancs était solennelle et effrayante !... J'avais complètement oublié que ces captifs étaient des Russes... et je dois dire que les quelques autres Européens qui se trouvaient là, bien que n'aimant pas les Russes, éprouvaient le même malaise : eux aussi devaient sentir que les vaincus étaient leurs semblables. Quand nous prîmes le train pour Kobé, une solidarité instinctive nous réunit dans le même compartiment...

Comment d'ailleurs, pour des Asiatiques ou des Africains, les nations européennes, quelles que soient les différences de race, de religion, de gouvernement, de mœurs qui les séparent, n'apparaîtraient-elles pas comme solidaires les unes des autres? Depuis un siècle, le fait capital de leur histoire, surtout lorsqu'on la regarde de l'extérieur, n'est-ce pas l'expansion, le « partage du monde? » Or, malgré la diversité des procédés de colonisation employés par les différens peuples, selon leur tempérament et leurs intérêts, l'expansion européenne ne se présente-t-elle pas comme un bloc? Ne sont-ce pas les mêmes causes économiques et psychologiques qui en ont déterminé l'essor, les mêmes besoins qui l'ont précipitée, les mêmes méthodes et les mêmes armes qui l'ont fait triompher? Et si l'on est fondé à dire qu'un mouvement de recul va se produire dont la chute de Port-Arthur marque le commencement, n'est-ce pas parce que des raisons d'ordre général en font prévoir l'imminence?

La force propulsive qui a lancé hors de chez elles les grandes nations européennes et qui, au cours du XIXe siècle, leur a donné la domination de la terre, n'a été ni l'enthousiasme religieux, comme aux temps de l'Islam ou des Croisades, ni, comme vers 1793, l'ardeur révolutionnaire, ni encore l'orgueil du sang ; ç'a été l'essor prodigieux de l'industrie, déterminé par le progrès des sciences et de leurs applications aux méthodes de production. La découverte des machines, l'utilisation de la houille, les chemins de fer et les bateaux à vapeur, le développement de la grande industrie, l'afflux des populations rurales vers les grands centres urbains et, d'autre part, l'accroissement du commerce d'importation des matières premières et d'exportation des produits fabriqués, la création des grandes institutions de crédit, l'ouverture de nouveaux marchés et l'expansion coloniale, constituent une série de faits qui s'engendrent les uns les autres, qui s'impliquent mutuellement et dont l'aboutissement nécessaire était

la prise de possession du globe par les grandes nations productrices, disposant des capitaux, des outils et des armes. Le régime économique caractérisé d'une part par le « capitalisme » et, de l'autre, par le « salariat, » devait avoir pour conséquence l'expansion et la conquête, l'impérialisme. « L'empire, c'est le commerce! » s'écriait M. Joseph Chamberlain. L'impérialisme contemporain est, dans ses origines et dans ses aspects essentiels, un phénomène d'ordre économique. M. G. Ferrero a parfaitement montré, dans son beau livre, comment ce sont les banquiers, les publicains, les marchands, toute la classe accapareuse et usurière des manieurs d'argent qui ont mis en mouvement la force conquérante des légions de l'ancienne Rome (1). C'est aussi la haute banque et la grande industrie qui ont lancé l'Angleterre contemporaine, l'Allemagne, les États-Unis et, à leur suite, toutes les nations modernes, dans les voies de l'impérialisme agressif. Pour les usines sans cesse multipliées, la consommation nationale n'offre qu'un exutoire insuffisant; il faut vendre le fer, l'acier, les laines, les toiles, les cotonnades à des peuples lointains; à mesure que la concurrence grandit, que les marchés s'encombrent, il faut trouver des débouchés nouveaux et les ouvrir, au besoin par la force, au besoin par la guerre : ne faut-il pas donner du travail aux innombrables ouvriers qui s'entassent dans les grandes villes? Si l'atelier chômait, ou si seulement le taux des salaires venait à baisser, ce serait la révolution, la guerre civile : l'exportation et l'expansion servent de soupapes de sûreté à ces gigantesques machines surchauffées que sont les sociétés modernes. Ne faut-il pas surtout que les capitaux engagés dans les grandes affaires trouvent leur rémunération, que les actionnaires touchent des dividendes, les banquiers des primes et les agens des courtages? Et alors toutes les forces vives de l'État sont mises en branle au profit des grosses entreprises industrielles et commerciales; au besoin, si la porte refuse de s'ouvrir, l'armée et la marine sont là, comme une ressource suprême, pour rassurer les intérêts, éloigner la faillite, conjurer la révolution. Parfois, on voit le souverain lui-même mettre au service de l'expansion commerciale le prestige de sa fonction royale, l'autorité de sa parole et jusqu'aux loisirs de ses promenades. Les financiers, chargés de lancer les émissions.

(1) *Grandeur et décadence de Rome*, I, la Conquête (Plon).

d'organiser les emprunts, dirigent, sans responsabilités, la politique générale, ils conduisent l'universelle mobilisation de la richesse, la transformation de toutes les ressources des pays nouveaux en actions, en parts, en obligations. Ainsi l'organisation du crédit et le régime du travail, déterminés par l'emploi de la machine et l'application des découvertes scientifiques, déterminent à leur tour la politique des grands États et règlent leur expansion. Dans toute entreprise extérieure, il y a une affaire. Bornons-nous aux faits les plus récens. Deux ans durant, une guerre sans merci ensanglante l'Afrique du Sud pour sauvegarder les intérêts des actionnaires des mines d'or et de diamant. La France, si résolument pacifique, mobilise une escadre pour Lorando et Tubini. Toutes les puissances, dès qu'elles ont obligé la Chine à ouvrir ses portes, assiègent le Tsong-li-Yamen pour lui arracher des concessions de toute sorte, chemins de fer, mines; aussitôt obtenues, des sociétés anonymes et internationales en préparent la mise en valeur; la spéculation s'en empare et en organise le « lancement. » L'Allemagne, depuis 1870, cherche dans l'industrie une nouvelle source de richesses; l'Allemagne de l'Ouest, manufacturière et démocratique, entraîne, malgré ses répugnances, sur l'Océan et dans les entreprises coloniales, l'Allemagne agricole et féodale de l'Est; le gouvernement s'est donné la mission de favoriser cet essor : comptant trouver en Chine les marchés dont il a besoin, il s'est emparé de Kiao-tcheou, au risque de provoquer les malheurs qui ont été, en effet, la conséquence de ce coup de force; les affaires, en Extrême-Orient, menaçant aujourd'hui de devenir moins fructueuses, c'est vers d'autres pays qu'il se mettra peut-être à chercher les débouchés réclamés par l'industrie nationale. En ces dernières années, les États-Unis sont venus jeter dans la balance l'énorme poids de leurs ressources vierges et de leur vertigineuse activité; fermant leurs propres marchés par des droits de douane énormes, ils envahissent les marchés d'Asie et leur production intense reflue jusque dans les ports de l'Europe. Les peuples mêmes que leurs ressources en capitaux et en matières premières et l'assiette de leur vie économique ne paraissaient pas prédisposer à se transformer en États industriels, ont suivi le mouvement, fascinés par les succès de leurs voisins. La Russie elle aussi, la Russie agricole et forestière, s'est couverte d'usines, elle a poussé au loin les tentacules de ses chemins de fer, et

de gigantesques emprunts lui ont donné les capitaux nécessaires à la création des grandes industries : c'est le sens et la raison d'être de la politique pratiquée par M. Witte. Certes, la marche des Russes à travers l'Asie a été guidée, à ses débuts surtout, par d'autres préoccupations; mais la fièvre des affaires n'a pas épargné l'immuable empire, elle l'a jeté dans les entreprises hasardeuses : chemins de fer en Mandchourie, forêts du Yalou, port de commerce de Dalny; l'expansion russe, en ces dernières années surtout, a participé du caractère mercantile et capitaliste de l'impérialisme européen; elle a été inspirée et dirigée par les banquiers et les hommes d'affaires plus que par les marins et les militaires : à eux revient, pour une forte part, la responsabilité de la guerre; la Russie paye aujourd'hui bien cher la faute d'avoir rompu avec ses méthodes traditionnelles de pénétration pacifique et d'infiltration lente. Sans doute, les phénomènes de la vie sont complexes et il y a, dans l'expansion européenne, d'autres élémens que le facteur économique et financier, mais c'est celui-là qui, partout, reste prédominant : au sens où M. Paul Hervieu a illustré le mot, il en est l'armature.

Les nations européennes se sont prises parfois à douter de la légitimité de leur œuvre d'expansion; elles ont senti le besoin de justifier à leurs propres yeux ce que les pratiques de la conquête et de la colonisation eurent souvent de brutal et de spoliatoire, et de mettre les pires abus de l'impérialisme mercantile sous le couvert d'un idéal bienfaisant et désintéressé; pour apaiser leurs scrupules, elles ont proclamé qu'elles travaillaient au « progrès de la civilisation. » Nous touchons ici à une conception qui, au XIXe siècle, a été l'illusion maîtresse de l'Europe. Elle a confondu la « civilisation » avec ce qui n'en est que le vêtement extérieur, le « progrès » avec ce qui n'en est que l'un des facteurs matériels; elle a apporté à tous les peuples de la terre l'outillage scientifique de la vie moderne et elle a cru que les âmes de ces sociétés si différentes des nôtres se trouveraient changées du même coup; en vendant ses outils et ses machines, elle a cru propager sa « civilisation. » Dans l'orgueil de leurs triomphes, la science et l'industrie revendiquaient la royauté du siècle et n'apercevaient ni une limite à leur essor, ni un terme au progrès humain; elles s'identifiaient elles-mêmes avec la « civilisation. » C'était le temps où la bourgeoisie enrichie

croyait, comme à une foi nouvelle, au progrès nécessaire et continu de l'humanité dont Condorcet avait le premier donné la formule, où elle s'extasiait devant les « harmonies économiques » que lui découvrait Bastiat, où un Gratry lui-même célébrait la vertu moralisatrice des grandes découvertes modernes. Le XIXe siècle avait cru assurer le règne définitif de la « civilisation européenne » dans le monde : il s'est contenté en réalité d'en vulgariser le décor et l'outillage; il n'en a pas communiqué l'essence.

Sans doute, à côté de l'expansion économique et mercantile, il faut faire une large place à la propagande des idées. Les missionnaires chrétiens n'ont jamais montré plus d'ardeur au sacrifice, plus de zèle désintéressé; ils ont conquis des âmes, ils n'ont pas transformé des peuples; leur action a pu jeter des semences d'avenir, mais elle a été, pour ainsi dire, extérieure au mouvement général du siècle, parfois même en contradiction avec lui; loin de profiter de l'essor industriel et du succès des négocians, l'enseignement des missionnaires en a pâti; la comparaison était trop facile à faire entre la morale qu'ils prêchaient et certains procédés de domination et d'exploitation employés par les nations chrétiennes d'Europe. Livingstone n'a pas été le parrain de l'expansion anglo-saxonne, ni le cardinal Lavigerie celui de la colonisation française. La répression de l'esclavage a été le prétexte de la fondation de l'État indépendant du Congo qui n'est plus, aujourd'hui, qu'une « bonne affaire. » De leurs sciences elles-mêmes, les Européens n'ont exporté que des applications pratiques; ils n'ont pas communiqué ce qu'il peut y avoir dans la recherche de la vérité scientifique de vertu désintéressée et de haute moralité. L'écorce extérieure d'une civilisation est aisément modifiable, mais le cœur de l'arbre national reste intact; pour changer d'outils, une nation ne change pas d'âme. Le Japonais d'aujourd'hui en est la preuve : il s'habille à l'européenne, voyage en chemin de fer, se sert habilement des instrumens les plus nouveaux et des armes les plus perfectionnées, mais il pense et agit en Japonais, il se bat comme se battaient, avec leurs sabres et leurs armures laquées, les samouraïs du temps de Yeyasu. Quelques détails du décor ont changé, mais le caractère national, hérité des lointains ancêtres, est resté le même; l'usage des outils et des armes exotiques n'a fait que révéler aux sujets du Mikado toute la puissance d'action, toute la force

d'expansion que pouvait ajouter à leur génie guerrier l'emploi des machines, des vaisseaux et des canons modernes.

Pour faire participer réellement les Africains et les Asiatiques à tout ce qui constitue notre civilisation morale, les Européens n'ont fait que des tentatives incohérentes et fragmentaires. L'expansion européenne a entraîné avec elle l'étrange bigarrure d'idées et de doctrines qui divisent les nations contre elles-mêmes et les différencient entre elles ; les élémens les plus anciens et les plus traditionnels de la vieille Europe ont concouru à l'action extérieure avec les élémens les plus hardiment novateurs de l'*Europa giovanne*. L'Europe, au dehors, ne s'est sous aucun aspect présentée comme une unité réellement vivante ; exportant à la fois toute sa civilisation, avec les contradictions et les incohérences d'un siècle ballotté par les révolutions et secoué par les plus violentes luttes d'idées, elle a répandu à la fois l'ivraie et le bon grain, vendu l'antidote avec le poison ; partis de chez elle, des apôtres de doctrines adverses se sont rencontrés sur les mêmes champs de bataille ; ils s'y sont, pour ainsi dire, neutralisés les uns les autres, ou ils n'ont eu, chacun, que des succès incomplets. Au Japon, par exemple, Napoléon a ses admirateurs, mais Rousseau, voire même Émile Zola, ont aussi les leurs ; le catholicisme compte un nombre important de fidèles, mais aucune des sectes protestantes n'en est dépourvue ; le positivisme et la libre pensée ont de nombreux disciples sans que les anciennes religions nationales aient vu déserter leurs temples ; l'impérialisme conquérant a ses partisans enthousiastes, et le socialisme pacifiste n'a pas de peine non plus à recruter de fervens adeptes. La diversité des doctrines aurait suffi à empêcher l'unité de l'action européenne, si d'ailleurs les rivalités nationales n'y avaient, de leur côté, travaillé efficacement. Cette faillite partielle de l'action morale des races occidentales a rendu plus sensible encore, et plus pernicieuse, la prédominance, dans l'expansion européenne, du caractère économique et mercantile. Le système monétaire, l'organisation du crédit, les sociétés anonymes, les machines, les moyens de transport, c'est toute cette armature internationale de notre vie moderne qui a fait la seule unité de l'action extérieure des Européens. De cette Europe, dont tant d'élémens divers constituent l'admirable activité, les peuples nouvellement entrés dans le cercle de son activité ont surtout connu l'agitation fiévreuse des maisons de commerce et des quais d'embar-

quement, le brouhaha des bourses, le sifflement des machines, le vacarme des grandes usines; au lieu des bienfaits véritables dont pouvait disposer leur civilisation, les Occidentaux n'ont apporté d'abord avec eux que l'asservissement des hommes à la machine et à l'argent.

III

L'expansion européenne, fondée sur le commerce et aboutissant au commerce, devait nécessairement évoluer selon la loi de son origine et de sa fin; elle devait trouver son apogée, et en même temps le commencement de son déclin, au moment où tous les grands peuples de la terre auraient adopté d'abord, fabriqué ensuite eux-mêmes, les outils, les armes, les machines et tout ce que leur vendent nos usines. Science, outillage, main-d'œuvre, capitaux, le moment vient où les peuples qui ont été jusqu'ici les cliens des manufactures européennes vont posséder et mettre en œuvre ces élémens essentiels de la production; lorsqu'ils en seront pourvus, on les verra bientôt protéger à leur tour leur travail national par une barrière de droits de douane, comme l'ont fait les États-Unis, et ils ne tarderont guère à faire au commerce européen une concurrence d'autant plus redoutable qu'elle sera munie des derniers perfectionnemens scientifiques. Quand les États-Unis suivirent cette méthode et devinrent une formidable puissance exportatrice de l'autre côté de l'Atlantique, on s'en alarma, mais on ne s'en étonna pas : les Américains n'étaient-ils pas, eux aussi, des Européens, et n'avaient-ils pas les mêmes droits que leurs vieilles métropoles? Aujourd'hui, la situation devient plus grave. L'Europe et l'Amérique elle-même avaient compté que le monde jaune, avec ses centaines de millions d'habitans, absorberait longtemps encore, comme une immense éponge, les produits de leurs industries; les États-Unis, l'Australie fermaient leurs ports aux émigrans chinois ou japonais, mais ils exigeaient qu'en Asie, la porte restât ouverte à leur négoce et volontiers, si on eût tenté de la fermer, ils l'eussent enfoncée à coups de canon. Et voici que maintenant les victoires du Japon, le retentissement de la chute de Port-Arthur dans tout l'Extrême-Orient menacent de retourner, au profit des Asiatiques, une situation dont Européens et Américains estimaient naturel et juste de réserver pour eux seuls

les avantages. La prédominance économique ne va pas sans l'hégénomie politique : « l'empire des affaires, » dont parle M. Andrew Carnegie, c'est aussi l'empire des soldats ; M. Roosevelt et l'empereur Guillaume II le savent bien, eux qui appellent si volontiers les argumens économiques au secours de leur éloquence lorsqu'il s'agit d'obtenir, du Congrès ou du Reichstag récalcitrans, le vote de nouveaux crédits pour la marine. Si l'Europe recule, si elle perd le contrôle des mers Jaunes, si elle y reconnaît la suprématie des armes et de la politique du Japon, comment espérerait-elle soutenir longtemps contre lui la bataille économique ? Comment les États-Unis et l'Australie prétendraient-ils encore interdire l'entrée chez eux des émigrans nippons et chinois ? La puissance qui a pris Port-Arthur et infligé aux armes européennes le premier échec grave qu'elles aient subi depuis des siècles, n'admettra pas longtemps que ses nationaux, ou même que les Chinois dont elle se fait la protectrice, restent soumis à un régime spécial d'exclusion et de défiance. Affranchir les « jaunes » de toute ingérence de l'étranger « blanc, » les faire triompher dans la lutte économique comme ils viennent de triompher dans la lutte militaire, les émanciper à tous les points de vue, leur assurer la suprématie dans les mers orientales et l'empire du Pacifique, tel sera, tel ne peut pas ne pas être, le programme d'action des Japonais victorieux. Ce plan, que leur situation leur impose comme une nécessité, ils en ont commencé la réalisation devant Port-Arthur ; s'ils restent maîtres d'en poursuivre l'achèvement, les intérêts de toutes les nations dans les mers d'Asie seront directement atteints ; leurs possessions seront compromises. La puissance militaire qui prendra en main la cause des travailleurs « jaunes » disposera d'un prétexte redoutable pour intervenir jusque dans les affaires intérieures des pays qui, comme l'Australie, le Cap, les États-Unis, sont envahis ou menacés de l'être par l'afflux des coolies. Quelles que puissent être les intentions pacifiques et les sages résolutions du Mikado et de ses conseillers, la force des choses et la pression de l'opinion seront plus puissantes que leur volonté même : la chute de Port-Arthur a sa logique dont on ne détournera pas les effets.

Partout où les races occidentales tiennent sous leur joug politique ou économique des populations indigènes, la chute de Port-Arthur, symbole des victoires du Japon, a trouvé un immense retentissement ; elle y a été saluée comme une revanche

et comme un exemple. La presse, la gravure ont porté jusqu'au fond de l'Asie et de l'Afrique le bruit de la défaite des Russes et du recul de l'Europe : les peuples ont tressailli d'espérance; de l'Afrique noire jusqu'aux extrémités de l'Asie, il n'en est pas un qui n'ait ses griefs contre l'Européen; tout ce qu'ils ont reçu de lui, tout ce qu'ils ont appris à ses leçons, tout ce qu'ils lui doivent, malgré tout, de vraie civilisation bienfaisante, ils en oublient bien vite la source pour ne se rappeler que l'humiliation subie et le joug imposé : c'est la loi de l'histoire et elle n'est que justice lorsque la « civilisation » n'a été que le prétexte et, pour ainsi dire, le véhicule du mercantilisme.

Ainsi la chute de Port-Arthur aura été le point de départ d'une ère nouvelle où nos armes et nos machines seront employées au service de civilisations originales. L'époque où les nations de l'Europe s'élançaient à la conquête de territoires nouveaux est close ou près de l'être; leurs émigrans et leurs marchandises continueront longtemps encore à se répandre sur le globe, mais elles sont près d'atteindre les bornes de leur empire. Déjà les trois Amériques presque tout entières se sont émancipées; les races européennes y sont triomphantes, mais elles y ont formé des États nouveaux, très jaloux de leur indépendance et fiers de suffire, avec leurs propres ressources, à leurs principaux besoins. L'abandon, par le gouvernement britannique, de la convention Clayton-Bulwer, la renonciation de la première puissance maritime du globe à tout droit de contrôle sur le futur canal de Panama, et, tout dernièrement, le retrait des garnisons métropolitaines des Antilles anglaises et la suppression de toutes les escadres stationnées dans les eaux américaines, ont été interprétés, par toute la presse des États-Unis, comme un hommage à la doctrine de Monroe. Le président Roosevelt fait aujourd'hui, de cette charte de l'impérialisme américain, une application qui ne tend à rien moins qu'à l'élimination progressive de tout ce qui reste encore, en Amérique, de « colonies » appartenant à des États d'outre-mer. L'Amérique est aujourd'hui aux Américains; si « Européens » qu'ils soient restés par leurs religions, leurs mœurs, toute leur civilisation morale, ils portent néanmoins, en tant que nations, la marque de leur origine : nés d'une insurrection contre leurs métropoles, les États américains en ont gardé une prédilection instinctive pour tout ce qu'ils croient être l'émancipation d'un peuple; c'est pourquoi ils ont applaudi avec tant

d'enthousiasme aux premiers succès du Japon, tant qu'ils n'ont vu en lui que le libérateur de l'Asie et de la Russie elle-même. Mais nous assistons aujourd'hui à un revirement très caractéristique de l'opinion des Yankees : ils commencent à redouter que ces Japonais, dont ils n'admettent pas chez eux les émigrans, ne deviennent bientôt de dangereux voisins pour les maîtres des Philippines et les plus acharnés de leurs concurrens dans la lutte pour le Pacifique.

En Chine, la nouvelle des triomphes d'Oyama ou de Togo, annoncée par les journaux, commentée par les agens japonais jusqu'au fond des provinces les plus fermées aux étrangers, a eu un incroyable retentissement dont l'avenir montrera les conséquences. En Annam et dans tout l'empire français d'Indo-Chine, où certaines méthodes dangereuses de notre colonisation ont semé bien des germes de mécontentement, le gouvernement a dû interdire l'entrée des journaux chinois, rédigés le plus souvent par des Japonais, qui commentaient avec trop de complaisance la chute de Port-Arthur et la défaite des Européens et excitaient les indigènes à la révolte. Au Siam, l'aristocratie gouvernante, menacée dans ses privilèges et dans sa paisible exploitation du pouvoir par les influences étrangères, tourne ses regards vers le Japon comme vers son protecteur naturel. Aux Philippines, la population Tagale voit dans les soldats du Mikado des auxiliaires éventuels contre les Américains et espère que, si les vainqueurs des Espagnols tardaient à rendre aux indigènes l'indépendance promise, un secours libérateur pourrait, un jour, venir du Nord. A Java, dans tout l'empire malais, où quelques milliers de Hollandais gouvernent des millions d'indigènes, les tendances autonomistes, encore peu développées, ont été encouragées et stimulées par les événemens de la guerre. Le même phénomène se produit dans l'empire anglais des Indes (1); le parti, peu redoutable encore, malgré son intelligence et son activité, qui rêve de confier aux Indous le gouvernement des Indes, ira maintenant chercher son mot d'ordre vers cet Empire du Soleil Levant dont l'emblème lui apparaît comme le présage des hautes destinées réservées aux races asiatiques. Les Anglais redoutaient de voir fondre un jour sur l'Inde, du haut des mon-

(1) Entre les ports de l'Inde et l'archipel nippon, les relations commerciales sont très actives; le commerce indo-japonais atteint 18,3 pour 100 du total des échanges du Japon, il y dépasse celui des États-Unis et de la Chine.

tagnes afghanes, l'épouvantail moscovite; pour détourner cette menace, pourtant bien lointaine, lord Curzon et ses amis ont poussé à l'alliance japonaise et préparé la guerre actuelle : il se pourrait qu'un jour ils regrettassent d'avoir aidé aux succès du Japon, soit que la Russie, éloignée du Pacifique, cherche une revanche du côté du golfe Persique, soit que le Japon lui-même devienne, pour ses anciens alliés, un voisin trop puissant, et, pour les aspirations du nationalisme indigène, un exemple trop encourageant. Jusque parmi les populations de notre île de Madagascar, jusque dans l'empire anglais du Cap, où, à la faveur des luttes entre l'élément anglais et l'élément boer, les races noires se développent avec une rapidité si déconcertante, la victoire du Japon a eu, parmi les indigènes, une profonde répercussion. Ainsi, partout où s'étend la domination ou l'influence des nations européennes, la chute de Port-Arthur a éveillé des espérances qui se traduiront, dans un avenir prochain, par des faits menaçans pour l'hégémonie mondiale de la vieille Europe.

IV

Le péril commun qui menace, sinon leur existence et leur foyer, du moins certainement leurs possessions lointaines et leur prééminence économique et politique, aura-t-il la vertu de donner une forme concrète et vivante à ce sentiment de solidarité européenne qui n'existe encore qu'à l'état latent et pour ainsi dire inconscient? Nous sera-t-il donné d'assister aux premières manifestations d'une politique de défense commune de tout cet ensemble d'idées, de croyances, de traditions et d'aspirations qui constitue, bien au-dessus des querelles nationales et des luttes de partis, le patrimoine incomparable de nos civilisations chrétiennes? S'il peut y avoir un internationalisme bienfaisant, n'en serait-ce pas précisément la formule? On peut espérer que la chute de Port-Arthur sera pour l'Europe un avertissement. La civilisation européenne n'est pas menacée actuellement de périr, par le fer et par le feu, sous les coups d'une formidable invasion asiatique; le « péril jaune » ne s'avance pas sur nous, tel que l'empereur Guillaume II l'a symbolisé dans son fameux dessin, à la lueur d'un immense incendie; mais les événemens de ces dernières années ont soulevé en Extrême-Orient une série de problèmes dont la solution importe au repos du monde et aux inté-

rêts de toutes les grandes puissances. Les imprudences et les fautes des nations occidentales ont créé en Chine et dans les mers Jaunes un foyer dangereux d'où l'incendie peut se propager jusqu'en Europe. Il n'est besoin de rappeler ni les anxiétés que firent naître, au début de la guerre, les engagemens réciproques de l'Angleterre vis-à-vis du Japon et de la France vis-à-vis de la Russie, ni l'incident de Hull, ni les difficultés relatives aux droits et aux devoirs des neutres. La pacification de l'Extrême-Orient, l'avenir de l'Empire chinois sont des questions qui n'intéressent pas seulement les belligérans, mais toutes les puissances qui ont, dans les mers d'Asie, une clientèle, des nationaux ou des colonies. Il est temps, pour l'Europe, si elle tient à garder sa suprématie universelle, de montrer qu'elle est capable d'exprimer une volonté collective, et en mesure de la faire prévaloir. Avec plus de grandeur tragique qu'en 1895, mais à peu près dans les mêmes termes, c'est toujours le même problème qui se pose devant les hommes d'État européens; les solutions, elles aussi, restent les mêmes : on les trouvera dans une politique d'intérêt général et de dignité européenne, respectueuse de l'indépendance et des droits des peuples Jaunes, mais fermement décidée à protéger, au besoin contre eux, les droits acquis et les possessions territoriales des Européens. Parlant tout dernièrement au *Liberal unionist Club*, M. Joseph Chamberlain défendait vigoureusement l'alliance anglo-japonaise et déclarait qu'une alliance offensive et défensive entre les deux puissances assurerait pour un temps indéfini la paix en Extrême-Orient; le *Times* et plusieurs grands journaux faisaient écho à l'ancien ministre des Colonies. Si le passé répond pour l'avenir, l'affirmation pourra paraître téméraire; il n'est pas, croyons-nous, nécessaire de démontrer que l'alliance de l'Angleterre avec le Japon a eu pour premier effet de rendre la guerre plus certaine et plus prochaine. Plus efficace, semble-t-il, pour garantir la paix et l'ordre en Extrême-Orient, serait une entente générale, une action commune de toutes les grandes puissances pour aboutir à un règlement des questions pendantes, en respectant les situations acquises et les intérêts légitimes. Une alliance encore plus étroite avec le Japon victorieux ne risquerait-elle pas d'exposer l'Angleterre aux pires difficultés le jour où un conflit grave viendrait à surgir entre le Japon et un État européen? Le cas n'a-t-il pas été tout récemment sur le point de se produire lors des incidens re-

latifs à la neutralité française, et n'a-t-on les vu, quelques jours après la visite du roi Édouard VII à Paris, les journaux de Londres prendre un ton menaçant et envisager l'éventualité d'une rupture entre l'Angleterre et la France? L'heure approche, peut-être, où en face d'un péril commun les peuples européens sentiront la nécessité d'apaiser leurs discordes et de faire front, d'un même geste, contre la menace extérieure.

Mais les passions politiques ou religieuses, les haines sociales, les rivalités nationales, ne parleront-elles pas plus haut que l'intérêt général? Les exemples du passé doivent nous le faire craindre. Reprenant un mot de Hegel, le comte de Bulow disait récemment : « Les peuples ne tirent aucun enseignement de l'histoire. » C'est que la leçon des événemens n'est perceptible qu'à longue échéance, lorsque le temps en a déduit toutes les conséquences et que les faits apparaissent dans leur vérité, dépouillés des passions et des préjugés du moment où ils se sont produits. L'Europe contemporaine n'est peut-être pas prête à recevoir et à comprendre la leçon de Port-Arthur. Qu'importent les exemples de l'histoire à ces gigantesques maisons de commerce inquiètes pour leurs bilans de fin d'année que sont les nations modernes? Il est dans la nature des États fondés sur le mercantilisme de se contenter d'une politique au jour le jour, sans vues générales et sans idéalisme, satisfaite du bénéfice immédiat et inhabile à préparer un lointain avenir. D'où pourrait venir, dans l'Europe actuelle, le principe d'une entente et sur quoi porterait-elle? Trop d'intérêts divergens, trop d'ambitions rivales, trop de haines vivaces, trop de « morts qui parlent » sont là pour couvrir la voix de la conscience européenne. Le christianisme, divisé contre lui-même, émietté en confessions multiples, a perdu sa force de cohésion : il n'a plus la parole, depuis les congrès de Westphalie, dans les conseils de l'Europe politique. Si menaçant que soit le danger extérieur, on peut craindre que les rancunes politiques ne sachent pas se taire et que l'ennemi du dehors ne trouve au dedans des complices ou au moins des auxiliaires inconsciens. La puissance du Japon, plus encore que de ses régimens et de ses cuirassés, est faite de nos discordes, de l'absence d'un idéal capable de soulever les peuples européens au-dessus de la recherche quotidienne de leurs intérêts immédiats et de faire passer dans tous les cœurs le frisson d'une émotion commune. Le vrai « péril jaune, » c'est en nous qu'il faudrait le combattre.

J'ai montré ici, quelques semaines après le début de la guerre actuelle, pour quelles raisons profondes les partis révolutionnaires et socialistes de tous les pays s'étaient d'instinct trouvés d'accord pour souhaiter et, au besoin, pour aider la victoire du Japon, champion de la « civilisation » et de la « liberté, » contre la Russie, incarnation de l' « obscurantisme » et de la « tyrannie : » la situation n'a guère changé. L'heure vient où les passions politiques et les haines sociales seront si puissantes qu'elles domineront ce qui reste des sentimens nationaux : à travers les frontières tend à s'établir l'internationalisme des partis. Philippe de Macédoine, Alexandre, et plus tard les Romains, lorsqu'ils voulurent assujettir cette Grèce ancienne où une civilisation raffinée dissimulait le vice mortel des guerres de classes et l'inexpiable antagonisme des riches et des pauvres, purent toujours compter sur la complicité, soit de la ploutocratie inquiète pour ses intérêts, soit des démagogues menacés dans leur exploitation du pouvoir. L'Europe, si l'on n'y prenait garde, pourrait être bientôt sous le coup d'un sort pareil : ce serait l'aboutissement logique d'un régime où l'argent a tout corrompu, faussé le jeu des institutions, détruit tout idéal. Et que l'on ne dise pas que « l'intérêt bien entendu » fera toujours conclure, au moment opportun, les ententes nécessaires : pas plus qu'il ne suffit à fonder une morale, l'intérêt n'est capable de fonder une politique; trop d'intérêts particuliers, plus immédiatement exigeans, se mettent à l'encontre de l'intérêt général; parmi les peuples comme parmi les individus, la ruine des uns servira toujours à édifier la fortune des autres. Si la leçon de Port-Arthur n'était pas, pour les nations européennes, un avertissement suffisant, il faudrait craindre qu'aucune force au monde ne fût capable de les arrêter sur la pente où leur régime économique les entraîne avec une vitesse qui va s'accélérant à mesure que disparaissent les contrepoids historiques qui faisaient encore obstacle à l'omnipotence des manieurs d'argent : la vieille société irait ainsi, d'une course vertigineuse, jusqu'à ce que le mercantilisme ait achevé son œuvre de ruine, jusqu'à ce que l'impérialisme ait tué l'empire.

René Pinon.

LE MOUVEMENT RITUALISTE

DANS L'ÉGLISE ANGLICANE[1]

IV

LA FAILLITE DE LA PERSÉCUTION

I

La persécution, qui ne parvenait pas à réduire les Ritualistes, leur valait, par ses excès mêmes, des sympathies inattendues. La *Church Association* ne pouvait pas ne pas voir que l'acharnement de ses poursuites judiciaires fatiguait, agaçait, froissait une bonne partie de l'opinion, même celle qui d'ordinaire s'inquiétait le moins des choses religieuses. Comme l'a rappelé plus tard, avec quelque amertume, un des porte-paroles de l'Association, il était devenu *fashionable* de critiquer ses procédés (2). Beaucoup de ses premiers adhérens se séparaient d'elle. L'idée se faisait jour, dans le public, que ces *clergymen* ritualistes, peut-être un peu bizarres, mais après tout dignes de sympathie pour leur zèle et leur charité, étaient trop durement traités. On était surtout choqué de ces emprisonnemens qui tendaient à devenir l'aboutissement normal des procès rituels, et, quand on voyait l'un de ces emprisonnemens se prolonger deux ans, comme dans le cas du Rev. Green, chez tous le senti-

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril, 1er et 15 mai.

(2) *The Work of the Church Association*, par James Inskip, tract publié par cette association.

ment de justice et même le simple bon sens se révoltaient. N'était-il pas contraire aux idées modernes de recourir à de semblables pénalités, dans une affaire de conscience et pour contraindre à certaines formes de culte? Aussi, M. Talbot, membre des Communes, exprimait-il une idée très répandue, quand il écrivait qu'en pareil cas, la prison était « un scandale et un anachronisme (1). »

Si tel était l'effet produit sur des gens du monde, qui n'avaient aucune raison de s'intéresser aux questions débattues, on peut s'imaginer ce qu'il était sur des *churchmen* qui, sans se confondre avec les Ritualistes, s'en rapprochaient cependant par plus d'une croyance et d'une aspiration communes; je veux parler des anciens Tractariens et, d'une façon générale, de tous ceux qui se rattachaient plus ou moins au *High Church*. Le vieux Pusey, devenu octogénaire, épuisé par l'âge et la maladie, trouvait cependant la force de renouveler ses protestations publiques contre les condamnations et de témoigner sa sympathie aux victimes. Un *clergyman* menacé de poursuites avait-il quelque velléité de découragement et parlait-il de résigner ses fonctions, Pusey le ranimait : « La bataille n'est pas perdue, lui écrivait-il, mais elle le serait, si ceux qui doivent la soutenir se retiraient... J'irais avec joie en prison pour vous, mais je ne puis. » Il fut particulièrement indigné du long emprisonnement du Rev. Green; il eût voulu le partager; dans ce dessein, il signifiait aux auteurs des poursuites que, lui aussi, il pratiquait les mêmes rites, et il les mettait en demeure de lui faire subir le même sort (2). Entre temps, fidèle, jusqu'au bout, à maintenir l'intégrité de la foi, il publiait un livre pour défendre l'éternité des peines contre le Rev. Farrar (3). Cependant, sa santé déclinait de jour en jour. Le 31 août 1882, il adressa une lettre au *Times*, en faveur de M. Green. Ce fut son dernier acte public. Il languit quelques jours et s'éteignit, le 16 septembre, dans les sentimens de foi et de piété profondes qui avaient été les siens, durant sa vie entière. L'impression générale, dans l'Église d'Angleterre, fut que cette mort y faisait un grand vide. Après avoir été suspect, pendant plusieurs années, à la suite de la sécession de Newman, Pusey avait acquis à la longue, moins par quelque supériorité

(1) *Life of Tait*, t. II, p. 469.
(2) *Life of Pusey*, t. IV, p. 291, 361 à 370, 380 à 382.
(3) *Ibid.*, t. IV, p. 344 à 358.

intellectuelle que par le prestige de ses hautes qualités morales, une importance et une autorité qui s'imposaient même aux adversaires de ses idées. Suivant l'expression de lord Selborne, « son pouvoir, dans l'Église, était supérieur à celui d'un évêque ou d'un archevêque (1). » Le plus grand nombre de ses coreligionnaires avaient fini par comprendre ce qu'ils gagnaient, aux yeux du monde, à se montrer comme éclairés du reflet de ses vertus. Aujourd'hui encore, Pusey est vénéré par beaucoup, comme le saint de l'Anglicanisme. Ses admirateurs ont fondé, en son honneur, à Oxford, une maison, *Pusey House*, où vivent en commun, dans la prière et l'étude, des *clergymen* chargés de garder sa mémoire et de continuer son apostolat. Là ont été transportés, comme de précieuses reliques, l'autel sur lequel il célébrait chaque jour l'Eucharistie, et l'image de la Sainte Face devant laquelle il avait l'habitude de prier.

A côté de Pusey, plusieurs autres *High churchmen* avaient aussi pris plus ou moins parti pour les Ritualistes : entre tous, un ancien Tractarien, dont l'intervention fut plus particulièrement remarquée, William Church. Les conditions dans lesquelles il avait été conduit à se prononcer, sont significatives et intéressantes à connaître. Il m'est arrivé, déjà plusieurs fois, de citer les réflexions que suggéraient, à cet observateur avisé, les phases diverses de la crise religieuse. Toutefois, jusqu'en 1871, du presbytère de campagne où il s'était réfugié et comme caché après la sécession de son très cher Newman (2), il n'avait assisté aux événemens qu'en spectateur un peu lointain et désabusé, soucieux de ne se mêler à aucun parti, de ne s'associer à aucune démarche, fuyant le bruit et le mouvement, détaché de toutes choses, sauf du soin de ses humbles paroissiens et de sa propre sanctification, ne communiquant avec le dehors que par les articles, toujours fort bien écrits et pensés, qu'il publiait sur des sujets littéraires ou religieux. A la fin de 1871, un changement brusque s'était fait dans sa vie : M. Gladstone était parvenu, non sans résistance de sa part, à l'arracher à sa retraite, pour l'élever au poste considérable de doyen de S. Paul, l'église cathédrale de Londres. Cette dignité le mêlait forcément aux affaires publiques. Placé bien en vue, sur le terrain où se livrait le plus vif de la

(1) *Personal and political memorials*, t. II, p. 72.

(2) Voir *la Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle*, première partie, p. 158; seconde partie, p. 69.

bataille religieuse, il ne lui était plus possible de s'en désintéresser. On attendait de lui, sinon qu'il descendît personnellement dans l'arène, du moins qu'il y fît connaître son opinion et sentir son influence. Or, si vif que fût son goût du silence et de l'obscurité, il était avant tout homme de devoir, résolu à ne manquer à aucune des obligations de sa fonction. Non content donc de susciter dans sa cathédrale, jusque-là froide, vide et presque muette (1), une vie religieuse toute nouvelle, il n'avait pas hésité à prendre position dans les grandes questions qui agitaient l'Église. La façon dont il tenait ce rôle, jointe au prestige qu'il avait gardé de sa participation à l'époque héroïque du Mouvement d'Oxford, lui avait vite acquis, dans le monde religieux, une autorité universellement reconnue. Chacun était attentif à ce que disait le doyen de S. Paul. Ainsi se trouvait-il peu à peu égaler en importance sociale l'autre fameux doyen de Londres, celui de Westminster, Stanley, auquel il faisait, pour ainsi dire, pendant et, dans une certaine mesure, contrepoids. Natures bien dissemblables : d'un côté, l'homme du monde accompli, brillant causeur, intellectuel ouvert à toutes les curiosités, principalement aux idées téméraires et dissolvantes, esprit combatif en même temps que dilettante, passionné et sceptique, aimable du reste et d'une rare séduction; de l'autre, l'homme d'Église tout en étant un lettré, âme croyante et pieuse, esprit sage, ouvert et équitable, réservé, détaché de toute ambition, fuyant la notoriété et la popularité, sincèrement humble avec beaucoup de dignité, volontiers silencieux quand la conversation se dispersait en banalités secondaires, mais d'une éloquence pleine de choses dès que le sujet s'élevait, d'une austérité qui s'alliait à un charme intime et pénétrant, n'ayant pas un ennemi, pas un détracteur, laissant à tous l'impression profonde de ce qu'on s'accordait à appeler sa « beauté morale. »

Parmi les questions sur lesquelles le doyen de S. Paul devait se prononcer, la question ritualiste était la plus aiguë. Homme de mesure et de modération, à ce point qu'il avait trouvé parfois que Pusey allait trop loin, Church était peu porté vers

(1) L'évêque Blomfield disait un jour à l'évêque Wilberforce, en passant devant S. Paul : « Je ne saurais dire ce que cette grande bâtisse a pu jamais faire pour la cause de Jésus-Christ, » et, en 1870, Pusey, parlant avec Liddon de toutes les réformes à faire dans cette cathédrale, ne craignait pas de la qualifier d' « écurie d'Augias. » (*Life and letters of Liddon*, p. 135.)

les Ritualistes. Lui aussi, il était surpris et un peu choqué de leurs idées et plus encore de leur manière d'être. Mais, en même temps, avec sa largeur d'esprit, avec son aptitude à sortir de son propre point de vue pour se placer à celui des autres, il ne s'obstinait pas à ne concevoir le Mouvement que sous les formes et dans les limites où il l'avait connu au début; il apercevait le changement que ce Mouvement avait dû subir en passant de l'Université dans les paroisses, des *scholars* d'Oxford aux apôtres des quartiers populaires de Londres. Si cette forme nouvelle avait pour lui moins d'attrait, il en discernait cependant la raison d'être. D'ailleurs, quelque déplaisir que lui causassent certaines singularités ritualistes, il détestait davantage encore la politique qui prétendait étouffer un mouvement religieux et violenter les consciences, par des lois, des procès et des mesures de coercition. Aussi n'avait-il pas hésité, dès le début, à prendre parti, sinon pour les Ritualistes, du moins contre leurs persécuteurs, et à préconiser, en cette matière, une politique de tolérance, de liberté et de patience (1). Lors de la présentation du bill sur le *Public Worship*, il avait signé une déclaration qui insistait sur le danger d'imposer une rigide uniformité dans le culte, particulièrement en ce qui touchait l'*eastward position* et les vêtemens ecclésiastiques; non que, pour sa part, il eût goût à porter une chasuble ou une chape; bien au contraire, disait-il, il eût trouvé ce costume « inconfortable; » mais il comprenait « l'état d'esprit de ceux qui, par révérence pour la partie la plus élevée du service divin, ou par égard pour les usages anciens, désiraient porter ces vêtemens (2). » Quand, en application du bill, les procès et les condamnations se multiplièrent, Church marqua plus fortement encore sa désapprobation. Écrivant à un ami, ancien tractarien comme lui, lord Blackford, qui, ne voyant que certaines extravagances ritualistes, approuvait la politique de répression, il exposait ainsi quel était son point de vue :

... Je ne puis voir dans les décisions législatives et dans les mesures prises pour les appliquer dans la présente crise, qu'un mauvais usage de la loi et une politique d'injustice envers un parti impopulaire qui a, je pense, autant à dire pour lui-même qu'aucun autre dans l'Église, qui a fait du bon service pour l'Église, et qui, provocant, comme il l'a été souvent, a été plus provoqué que ne le sont d'ordinaire les partis dans les con-

(1) *Life and letters of Dean Church*, p. 228, 243 et 244, 256.
(2) *Ibid.*, p. 241, 242.

troverses religieuses. Je pourrais condamner M. Tooth autant que vous. Mais je dois auparavant condamner encore plus fortement de plus grands personnages que M. Tooth (1).

En avril 1877, au lendemain de l'emprisonnement du Rev. Tooth, et à la veille du jugement de la Cour suprême dans l'affaire Ridsdale, Church prenait l'initiative d'une déclaration signée par environ quatre-vingts *clergymen* importans et adressée au primat et à ses collègues du *Bench*, « pour leur exprimer la grande anxiété et détresse qu'ils éprouvaient à la vue de la situation présente des affaires. » A leur avis, le mal ne serait guéri que par la « voix vivante de l'Église, » et toute cette suite de procès ne pouvait que l'empirer (2). Dans son inquiétude, Church en venait à se demander si l'on n'allait pas droit au « désétablissement. » « Vous ne pouvez pas, écrivait-il à un ami, être plus effrayé que je ne le suis du désétablissement... Mais le premier pas a été fait, quand l'archevêque a invoqué l'aide du Parlement, afin d'avoir raison de disputes, pour l'apaisement desquelles on aurait dû s'en remettre au temps, à la patience, aux sages influences. Ma seule crainte est qu'il ne soit trop tard pour défaire le mal qui a été fait (3). »

Les années s'écoulaient, et loin de découvrir des signes d'apaisement, Church n'entendait parler que de nouveaux procès. Il lui semblait qu'un vent de folie avait passé sur toutes les têtes, et il ne voyait, autour de lui, que confusion et violence. Il ne se lassait pas d'y opposer son appel à la paix et à la tolérance, soit dans sa correspondance privée (4), soit dans une lettre publique, adressée au *Times*, le 16 décembre 1880 (5), soit enfin, au commencement de 1881, dans une nouvelle adresse au primat, bientôt signée par près de cinq mille *clergymen* (6). La signature de cette adresse lui fut l'occasion de faire, sur l'état d'esprit du clergé, des observations qu'il résumait ainsi dans une lettre, en date du 30 janvier 1881 :

On ne sait pas à quel point la situation est scabreuse, mais elle l'est. J'ai été surpris de voir jusqu'où l'indignation et l'inquiétude ont pénétré

(1) Lettre du 5 janvier 1877. (*Ibid.*, p. 252 à 254.)
(2) *Life of Tait*, t. II, p. 288 à 290.
(3) *Life and letters of Dean Church*, p. 256.
(4) *Ibid.*, p. 261, 262, 281.
(5) *Ibid.*, p. 284.
(6) *Life of Tait*, t. II, p. 424 à 426.

dans le clergé. Je suis tout à fait sûr que si un homme, ayant un nom, avait mis en avant une déclaration, donnant comme mot d'ordre de ne reconnaître, dans aucun cas, lord Penzance ou les décisions du Conseil privé, cela aurait du coup attiré des signatures plus nombreuses et plus enthousiastes que notre papier. Il y a trois semaines, le seul fait de lever le doigt aurait été presque un signal de révolte. Les gens signent notre papier, faute de quelque chose de plus fort (1).

Church avait un sentiment si vif de la gravité du péril, qu'il s'était un moment demandé s'il ne devait pas, en signe d'avertissement à l'opinion et de protestation contre la prolongation d'un tel état de choses, résigner ses hautes fonctions ecclésiastiques. Pour décider de ce cas de conscience, il s'était adressé au Rev. Talbot, *warden* de *Keble College* à Oxford, qui, disait-il, « représentait mieux sa façon de voir les choses que les esprits échauffés et désespérés » qu'il rencontrait autour de lui, à Londres. Sa « perplexité » était grande et les motifs qu'il en donnait sont intéressans à connaître, à la fois pour mieux pénétrer cette âme si délicate, et pour montrer quelle impression lui faisait la situation des choses religieuses. Il avait donc écrit au Rev. Talbot, le 18 mai 1877 :

Rien de ce qui est arrivé n'a ébranlé, et je ne pense pas que rien de la même sorte puisse ébranler ma foi dans la présente Église d'Angleterre. Elle a beaucoup de défauts et d'anomalies, mais il en est de même de toutes les Églises que je connais ou dont j'ai entendu parler. Et il y a, en elle, une vigueur, un pouvoir de guérison, un attachement croissant à ce qui est bon et vrai, que je ne vois nulle part ailleurs. Mais la question est de savoir ce que les individus doivent faire, quand, soit dans une Église, soit dans une nation, il leur semble que la politique, délibérément suivie par ceux qui sont au pouvoir, est injuste, abusive et inconstitutionnelle. S'ils n'ont aucune position spéciale, ils peuvent murmurer, protester et attendre de meilleurs temps. Mais s'ils sont à une place d'honneur et d'émolument, où cependant ils ne peuvent rien faire, et où ils peuvent être tentés de se taire et d'acquiescer par des motifs privés, la soumission et l'attente ne sont plus des devoirs aussi clairs. S'ils ne peuvent empêcher le mal, ils doivent au moins résigner leur fonction.

Je ne puis m'empêcher de croire que la conduite de ceux qui gouvernent l'Église d'Angleterre est bien la politique que je viens de décrire. Les évêques, effrayés par un mouvement qu'ils n'ont pas cherché à comprendre et à gouverner, ont encouragé des appels à la loi. Les cours de justice ont rudement essayé de maintenir l'usage existant. L'archevêque a aggravé le mal, en agitant le pays par une mesure destinée à faciliter l'opération de ce

(1) *Life and letters of Dean Church*, p. 287.

juge légal, tandis qu'il décourage persévéramment tout effort pour le contrôler par le seul organe constitutionnel de législation laissé à l'Église. Et le résultat est que, tandis que toutes sortes de libertés sont allouées, dans l'Église, aux partis que l'opinion du jour sanctionne, on serre bien fort la vis au parti impopulaire, et l'observance rigoureuse et grotesquement partiale de nombreuses interprétations légales des rubriques est imposée par des pénalités, est prêchée et montrée comme le critérium décisif de la loyauté envers l'Église et de l'honnête obéissance à la loi.

Cela me semble injuste, inconstitutionnel et oppressif. C'est certainement irritant et impolitique. Mais mon seul moyen de montrer que je suis sérieux, en pensant et en parlant ainsi, est de quitter la haute position que j'occupe.

Vous penserez que, bien que je n'aie jamais désiré venir ici, c'est une chose sérieuse de quitter cette place, et de recommencer à chercher quelque chose pour soutenir ma famille. C'est une raison qui peut retenir. Une autre est que je désire très vivement ne rien faire qui ébranle la confiance dans l'Église d'Angleterre. Je n'ai pas foi dans le désétablissement. Je n'y vois rien que le triomphe présent du mal dans l'Église et dans la nation. Et tout mouvement d'un homme, même une simple démission, dans de telles circonstances, donne une secousse. Je suis donc dans une grande perplexité quant à ce que je dois faire, me souvenant que l'Église ne gagne jamais à ce qui paraît être inconsistance et lâche résignation chez ceux de ses ministres qui ont un enjeu considérable à perdre (1).

Church se laissa convaincre, non sans peine, que sa démission ferait plus de mal que de bien. Il y renonça. Mais qu'un serviteur aussi dévoué et aussi sage de l'Église d'Angleterre, se fût un moment demandé si cette démission n'était pas nécessaire, n'était-ce pas un signe caractéristique du trouble jeté dans le monde religieux et la condamnation la plus forte de la politique suivie?

II

Que pensait de cette situation l'homme qui en était l'un des principaux auteurs, l'archevêque Tait? Les faits avaient donné à ses prévisions des démentis d'une mortifiante clarté. Au témoignage même de ses amis, il n'aimait pas à avouer qu'il s'était trompé et à se reconnaître vaincu (2). Toutefois, dès 1876 et 1877, deux ou trois ans à peine après le vote du *Public worship Act*, il était visible que sa confiance présomptueuse du début commençait à faire place à une impression de fatigue, de

(1) *Life and letters of Dean Church*, p. 258 à 260.
(2) *Memorials of Dean Lake*, p. 108.

tristesse inquiète, qui se trahissait dans son journal intime (1). Au lieu de se borner, comme naguère, à renvoyer sèchement les mécontens aux décisions des cours de justice, il essayait de démarches apaisantes. Au *Church Congress*, tenu à Croydon, en octobre 1877, il prêchait la tolérance et le mutuel support. A deux reprises, en août et décembre de cette même année, il réunissait, dans son palais, une centaine de *clergymen* de marque, choisis à dessein dans les opinions les plus diverses : *devotional meeting*, comme il le qualifiait lui-même, en vue non de débattre et de trancher les points controversés, mais de s'unir dans une pensée commune de prière et de charité. Il s'était, un moment, flatté d'avoir ainsi jeté des germes de pacification. « On y a parlé très franchement, écrivait-il sur son Journal, mais l'esprit a été admirable, et, avec la bénédiction de Dieu, j'en attends de vraiment bons résultats. » Avait-il pu conserver longtemps cette espérance, quand il avait vu de quel ton les journaux ardens de chaque parti critiquaient la réunion? Les feuilles anti-ritualistes n'étaient pas les moins âpres. L'une d'elles dénonçait l'invitation de l'archevêque comme un piège tendu à la candeur des *evangelicals* et il rappelait l'histoire de ce roi anglo-saxon qui avait permis d'établir, dans la même église, un autel au Christ et un autre aux idoles païennes. « C'était un exemple d'unité, disait-elle, mais ce n'était pas l'unité d'une seule foi et d'un seul esprit. » Un autre journal de même couleur ne comprenait pas qu'on eût pu inviter ses amis à « se rencontrer avec des violateurs de la loi, des traîtres, des blasphémateurs, des idolâtres, » et il se demandait comment « l'assistance à la sainte communion, dans un aussi étrange compagnonnage, pouvait être un acte agréable à Dieu (2). » Les incidens des années suivantes n'avaient pu que faire sentir davantage à Tait son impuissance à calmer la tempête qu'il avait déchaînée. Entre les persécutés qu'il ne parvenait pas à réduire et les persécuteurs qu'il essayait tardivement et vainement de contenir, il ne savait que faire. Il aurait désiré empêcher certaines poursuites qu'il jugeait

(1) Témoin les exclamations de ce genre qu'on trouve dans ce Journal : « Que Dieu nous accorde que tous ces sujets de querelle disparaissent! Puisse-t-il nous donner un esprit sain! » (5 novembre 1876.) — « Prions Dieu que ces luttes cessent et que les hommes en viennent à un état d'esprit plus calme. » (28 janvier 1877.) — « Prions Dieu qu'il fasse sortir l'Église de ces troubles et lui apporte paix et prospérité. » (4 février.) (*Life of Tait*, t. II, p. 296 à 300 et 320.)

(2) *Life of Tait*, t. II, p. 292 à 294.

excessives, comme celle contre le Rev. Enraght; mais il se heurtait au parti pris de la *Church Association*. En présence des emprisonnemens dont le fâcheux effet ne lui échappait pas, il était réduit à exprimer, dans ses lettres privées, une désapprobation toute platonique (1).

Des amis, de l'attachement desquels l'archevêque ne pouvait douter, ne lui épargnaient pas les avertissemens. L'un d'eux, le Rev. Lake, doyen de Durham, lui écrivait, en 1878 : « Votre meilleur moyen d'avoir la paix est d'accepter le Ritualisme. C'est de ce côté que souffle l'esprit religieux de notre époque. Je ne veux pas que vous passiez aux yeux de la postérité pour le grand homme qui a retardé le déluge, de façon à lui permettre de noyer plus complètement ses successeurs. » Il lui signalait, avec insistance, le détestable effet des mesures violentes, lui montrait « l'Église d'Angleterre tombant graduellement dans un état de mécontentement général, » au point de faire craindre une « explosion de papisme » et le « désétablissement (2). » Ajoutons qu'en 1878, Tait avait perdu, coup sur coup, son fils et sa femme, et que, sous l'impression de ce grand chagrin, il s'était produit, dans cette âme naturellement un peu sèche, raide et combative, une sorte d'attendrissement qui le disposait à plus de bienveillance pour ses adversaires. On en trouve, à cette époque même, une trace dans son Journal. Après y avoir rapporté « l'irritation, le frémissement » qu'il venait d'éprouver, dans une église, en voyant, au moment de la communion, « ces frivoles altérations de cérémonial qui blessaient tous ses sentimens, » il se reprochait d'être « trop facilement bouleversé et irrité par de telles choses; » il se rappelait quelle difficulté le clergé rencontrait à satisfaire les besoins opposés des fidèles, et il terminait par cette prière : « O Seigneur, enseigne-moi à m'élever aux grandes réalités et à ne pas me laisser influencer par des objets petits et vulgaires! Donne-moi la vraie charité et l'impartialité (3). » Certes, ce n'était pas de ce ton qu'il parlait naguère des innovations rituelles.

Ainsi, sous l'action de causes diverses, une évolution s'accomplissait, peu à peu, dans l'esprit du primat. En décembre 1880, une conférence ecclésiastique lui fut l'occasion de manifester

(1) *Life of Tait*, t. II, p. 422, 429, 432. *Memorials of Dean Lake*, p. 104.
(2) *Memorials of Dean Lake*, p. 229, 257.
(3) *Life of Tait*, t. II, p. 332.

publiquement ses nouvelles dispositions. Dans le discours qu'il y prononça, il ne prétendait plus, comme il faisait naguère, que les questions débattues fussent définitivement tranchées par les lois existantes et par l'interprétation qu'en donnaient les cours de justice; il reconnaissait « l'extrême gravité » de ces questions; puis, après avoir constaté les attaques dirigées contre le « présent système de législation et de judicature ecclésiastiques, » il ajoutait:

Je sais que vous estimez, avec moi, qu'en pareille matière, on n'a rien à gagner par violence d'action ou de parole. Ce que je veux recommander à tous ceux qui sont agités par les récens événemens, est ceci: Qu'ils demandent eux-mêmes clairement ce dont ils ont besoin... S'ils aspirent à certains changemens importans dans notre constitution actuelle, qu'ils indiquent explicitement quels ils sont, et ils peuvent être assurés que leurs suggestions seront examinées avec respect et calme... S'il y a quelque chose de défectueux dans la forme présente de notre plus haute Cour d'appel, qu'on ne néglige rien pour le corriger. Tous les vrais *churchmen*, désireux que l'Église puisse remplir sa mission céleste, s'efforceront, j'en ai la confiance, d'apaiser l'excitation qui est autour d'eux, et, s'ils se trouvent en face de sentimens puissans, ils s'appliqueront eux-mêmes, dans un esprit calme de prière, à examiner si quelques changemens doivent être opérés pour le plus grand bien de l'Église, et, dans ce cas, quels sont ces changemens (1).

Cette attitude était si nouvelle que les *High churchmen*, se souvenant du passé, ne l'accueillirent d'abord qu'avec méfiance et incrédulité (2). A l'un d'eux qui témoignait quelque doute de ce genre, l'archevêque répondit, le 31 décembre 1880, par une lettre qu'il fit publier dans le *Guardian;* il y renouvelait l'assurance que les évêques étaient disposés à prendre en considération les griefs des Ritualistes, et, faisant allusion aux pénalités subies par certains ecclésiastiques, il voyait, dans ce fait que « des *clergymen*, par ailleurs irréprochables, considéraient de leur devoir » de s'exposer à ces pénalités, le signe « qu'il y avait quelques difficultés exceptionnelles dans les arrangemens actuels (3). » Peu après, au commencement de 1881, M. Gladstone confirmait à Pusey les dispositions plus conciliantes qu'il constatait chez Tait. « Son ton, écrivait-il, semble entièrement changé, et je suis convaincu qu'il est maintenant sincèrement appliqué à faire une

(1) *Life of Tait*, t. II, p. 423, 424.
(2) *Memorials of Dean Lake*, p. 106, 107.
(3) *Life of Tait*, t. II, p. 431, 435 à 437.

œuvre de paix dans l'Église. Quand je pense aux jours du *Public worship regulation Act*, je puis à peine croire que ce soit le même homme (1). »

L'archevêque ne s'en tint pas à des déclarations publiques ou privées. Il résolut de demander au gouvernement : 1° de faire voter un bill accordant force législative ou quasi législative aux décisions que la Convocation pourrait prendre sur les questions rituelles; 2° de nommer une commission royale d'enquête sur la législation des cours de justice en matière ecclésiastique. Il se flattait, d'une part, que les Ritualistes n'opposeraient plus la même résistance à une réglementation émanant d'une autorité purement ecclésiastique, d'autre part, qu'ils verraient, dans la nomination de la commission, la preuve qu'on avait égard à leurs réclamations. Cette double démarche n'avait pas dû être sans lui coûter; par la première, il désavouait son ancienne politique érastienne qui avait toujours tendu à annuler la Convocation au profit du Parlement; par la seconde, il reconnaissait implicitement que le *Public worship regulation Act* n'avait pas résolu d'une façon satisfaisante le problème de la judicature ecclésiastique.

Le ministère, sans le concours duquel rien ne pouvait être tenté, fit objection à la première des demandes du primat; bien que son chef, M. Gladstone, fût personnellement favorable à l'indépendance de l'Église, il n'osait proposer une loi où le Parlement verrait un affaiblissement de la suprématie civile en matière religieuse. Il accueillit, au contraire, favorablement l'idée de la commission d'enquête, non qu'il s'attendît à lui voir faire une besogne bien effective, mais il comptait qu'il en résulterait, sur le moment, pour les mécontens, un espoir qui les apaiserait, et, pour les fauteurs de poursuite, une indication qui les décourager-ait d'en ouvrir de nouvelles (2). Tait présenta donc, en mars 1881, à la Chambre des lords, une motion à cet effet, qui fut adoptée. La commission d'enquête fut instituée sans retard. L'archevêque, appelé à la présider, se mit aussitôt à l'œuvre, d'autant plus pressé d'aboutir qu'il se sentait atteint par une maladie qui menaçait de ne pas lui laisser beaucoup de temps devant lui (3).

(1) *Life of Pusey*, t. IV, p. 364.

(2) *Life of Tait*, t. II, p. 431, 437 à 444.

(3) Cette commission ne devait aboutir à aucun résultat. Après la mort de Tait, survenue peu après, elle continua ses travaux et adopta, en août 1883, un rapport

Au moment même où il se dépensait dans ces dernières et vaines tentatives de pacification, Tait avait le regret de voir les violences des poursuites judiciaires se multiplier et s'aggraver; de plus en plus, il se sentait débordé par le mouvement qu'il avait contribué à lancer. C'était l'époque où l'emprisonnement prolongé du Rev. Green faisait scandale. Spectacle curieux que celui de l'archevêque, s'épuisant, d'août 1881 à novembre 1882, en efforts désespérés pour faire cesser une rigueur dont il voyait l'effet déplorable. Vainement proclamait-il bien haut que « l'emprisonnement, pour désobéissance opiniâtre en matière ecclésiastique, n'avait jamais été prévu quand le Parlement avait voté le *Public worship regulation Act*, » vainement s'adressait-il successivement à Green lui-même, à la *Church Association*, à l'évêque de Manchester dont dépendait le *clergyman* incriminé, à la Couronne, au Parlement, vainement multipliait-il ses démarches, ses lettres, les continuant de la Riviera où sa santé l'avait obligé à chercher un peu de repos, il se butait à l'obstination du prisonnier, à l'acharnement des poursuivans, à la mauvaise volonté, à l'insouciance ou à l'impuissance légale de ceux qu'il conjurait de s'interposer. Ce ne fut qu'après plus de quinze mois de ces instances et quand, à raison même du délai écoulé, M. Green était déchu de son bénéfice, qu'il obtint la cessation d'un emprisonnement qui n'avait plus de raison d'être (1).

Mêmes efforts et même impuissance dans le cas du Rev. Mackonochie. J'ai déjà eu l'occasion de raconter comment l'archevêque, ému et troublé à la pensée du scandale que causerait la destitution d'un *clergyman* aussi zélé, tâcha d'écarter cette mesure extrême, en obtenant du *vicar* de S. Alban sa résignation volontaire, et en lui faisant accorder en place une autre cure ; du lit où il se mourait, il suivait, avec une impatience anxieuse, les péripéties de cette négociation, faisant faire par son secrétaire les lettres qu'il n'avait plus la force d'écrire de sa main (2). Mais on sait aussi comment, là encore, il échoua devant la ténacité des poursuivans et la rigueur du juge, et comment Mackonochie n'en fut pas moins déchu et brisé. Tait ne connut pas

assez bien accueilli du *High Church*. Le successeur de Tait, l'archevêque Benson, songea alors à présenter au Parlement un bill réalisant quelques-uns des vœux du rapport. Il dut y renoncer, à cause de la division et de l'apathie de ses collègues de l'épiscopat. (*Life of Benson*, par A. C. Benson, t. II, p. 47 à 48, 67 et 68.)

(1) *Life of Tait*, t. II, p. 453 à 473

(2) *Ibid.*, t. II, p. 474 à 480.

du reste ce dernier déboire. Il mourut auparavant, le premier dimanche de l'Avent de 1882.

En somme, le primat avait assez vécu pour s'apercevoir du mal causé par sa politique, pas assez pour le réparer. Il laissait son Église dans un état de division, de confusion, de malaise dont on lui imputait, en grande partie, la responsabilité. Le parti religieux qu'il s'était flatté d'abattre, était toujours debout, ayant gagné en force, confiance et popularité. De l'aveu de tous, aussi bien des contemporains que de ceux qui jugent les événemens du point de vue de l'histoire, le *Public worship regulation Act*, son œuvre propre, avait été un coup absolument manqué, *a conspicuous failure from first to last*, comme a dit son biographe (1). Un tel échec se conciliait mal avec les qualités d'homme d'État qu'on avait été longtemps habitué à prêter à ce prélat. Aussi un *churchman* distingué d'Amérique, visitant l'Angleterre, peu avant la mort de Tait, posait-il cette question à l'un de ses informateurs : « Comment se fait-il que le plus sage et le plus respecté de vos évêques soit l'auteur du plus impopulaire, du plus ridicule, du plus inefficace des actes modernes du Parlement (2) ? »

III

L'issue des poursuites dirigées contre Green et Mackonochie avait fait un si fâcheux effet que l'on ne paraissait plus disposé à en intenter d'autres et qu'une sorte d'accalmie semblait se faire dans le monde religieux. L'auteur d'une adresse présentée, en juin 1883, à l'*English Church Union*, se flattait d'entrer dans une période où cette association pourrait appliquer son activité à d'autres besognes que la défense juridique des ministres poursuivis (3). Cependant, tout le monde n'avait pas encore désarmé, et, en février 1885, la trêve de fait fut rompue par de nouvelles poursuites engagées, toujours pour illégalités rituelles, contre le Rev. Bell Cox, *vicar* de S. Margaret, à Liverpool. Cette église, mise en vente quelque temps auparavant, avait été achetée par un groupe de laïques pour y appliquer le *catholic ritual;* la paroisse ne comprenait pas d'autre territoire que le sol sur lequel étaient construits l'église et le presbytère ; la congrégation qui s'y

(1) *Life of Tait*, t. II, p. 227.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 186.
(3) *History of the English Church Union*, p. 262.

réunissait volontairement, était en plein accord avec le *vicar*. Le procès, suivant la marche accoutumée, aboutit, en décembre 1885, à une suspension de six mois, puis, en mai 1887, à un emprisonnement auquel la Cour du Banc de la Reine se montra aussitôt empressée à mettre fin. Les efforts tentés pour obtenir une nouvelle incarcération échouèrent, après avoir mis en mouvement jusqu'à la Chambre des lords (1). Visiblement, ces violences judiciaires étaient de moins en moins en faveur. Dès le début de ce procès, des *Evangelicals* de marque avaient tenu à témoigner qu'ils ne l'approuvaient pas, et la *Church Association*, elle-même, s'en était « lavé les mains (2). » La persécution fut, du reste, particulièrement inefficace en ce cas. Le Rev. Bell Cox demeura dans son église, y continuant les mêmes pratiques, et, il n'y a pas longtemps, en juillet 1899, à l'occasion de la trentième année de son ministère dans cette paroisse, il a pris plaisir à rappeler, dans une adresse solennelle, les épreuves du passé et comment le Ritualisme en était sorti vainqueur (3).

L'affaire Bell Cox n'était pas finie, qu'en juin 1888, la *Church Association* rentrait en scène, en engageant deux nouveaux procès. L'un avait trait à un somptueux retable en marbre que le chapitre de S. Paul avait fait élever et qui n'avait pas coûté moins d'un million. Arguant de ce que la Vierge et le Christ en croix étaient représentés dans ce retable, les plaignans prétendaient faire condamner le chapitre à enlever un monument qui « tendait à encourager des dévotions superstitieuses. » L'évêque de Londres, qui était alors Temple, l'ancien rédacteur des *Essays and Reviews*, d'origine *Broad Church*, mais d'esprit droit et ouvert, usa du *veto* que lui attribuait le *P. W. R. A.*, pour empêcher une poursuite qu'il jugeait sottement vexatoire. Attaqué lui-même, à ce sujet, par la *Church Association*, il se vit donner tort par la Cour du Banc de la Reine, mais la Chambre des lords, saisie en appel, reconnut, en 1891, son droit absolu de *veto* (4).

L'autre procès devait avoir des conséquences plus considérables. Désireuse de rétablir, par un coup d'éclat, son crédit

(1) *History of the English Church Union*, p. 276 à 285, 288, 289, 294 à 299, 325, 336, 346.

(2) *Ibid.*, p. 279.

(3) *The Church Times*, 21 juillet 1899.

(4) *History of the English Church Union*, p. 304, 315, 319, 320, 324. — *Life of Benson, archbishop of Canterbury*, par A. C. Benson, t. II, p. 209.

de plus en plus ébranlé, la *Church Association* avait résolu de s'attaquer directement à un évêque; elle en choisit un, fort respecté pour sa vertu et son caractère, le docteur King, évêque de Lincoln. Il avait été précédemment, de 1862 à 1871, principal du collège ecclésiastique de Cuddesdon, et, de 1871 à 1885, professeur de théologie pastorale à Oxford. Dans ces deux fonctions, il s'était attaché à susciter, chez les jeunes clercs, une piété et une foi généralement inspirées des traditions catholiques. Il avait un don particulier pour gagner et toucher les cœurs. Son action s'était trouvée parfois conduire ceux sur qui elle s'exerçait, au delà du but qu'il se proposait, et plus d'un converti a, depuis, avec une gratitude émue, témoigné avoir puisé, dans cette direction et dans cet enseignement, le germe des idées qui devaient les amener plus tard à la véritable Église (1). Devenu évêque, le docteur King s'était appliqué à mettre le culte en harmonie avec les croyances qu'il entendait restaurer, et il avait ainsi secondé, dans son diocèse, la propagande ritualiste. Les émissaires, délégués par la *Church Association*, pour surveiller les cérémonies où il officiait, n'eurent donc pas de peine à y relever plusieurs pratiques pouvant être traitées d'illégalités rituelles. Seulement, sa qualité d'évêque ne permettant pas de le déférer au juge institué par le *P. W. R. A.*, on le cita, le 2 juin 1888, devant son métropolitain, l'archevêque de Canterbury.

Depuis la mort de Tait, en 1883, le siège primatial était occupé par le Rev. Benson. La carrière de ce prélat avait été rapide et heureuse. Appelé en 1876, par Disraëli, à l'évêché nouvellement créé de Truro, il avait été, de là, à l'âge de cinquante-trois ans, porté d'emblée, par M. Gladstone, à l'archevêché de Canterbury. On ne peut dire qu'un mérite exceptionnel expliquât cet avancement inaccoutumé et la faveur ainsi témoignée par les deux hommes d'État rivaux. Chez lui, ni don supérieur, ni grande originalité; une nature d'esprit peu portée à s'inquiéter, volontiers optimiste, un peu superficielle; mais, avec cela, beaucoup de bonne grâce, de bienveillance, de disposition conciliante; un certain tact, de l'adresse à passer à travers les difficultés; une grande dignité de vie et d'attitude, une piété réelle, le souci élevé de ses devoirs ecclésiastiques, ce qui n'impliquait pas qu'il fût insensible aux satisfactions

(1) *L'Ame anglicane*, par M. Chapman, p. 87 à 112. — *The City of Peace*, *passim*.

mondaines de ses hautes fonctions. Il évitait soigneusement de se laisser classer dans aucun des partis religieux, bien qu'il fût, par certains côtés, en sympathie avec chacun d'eux. Ses traditions de famille et son éducation première l'auraient rattaché au *Low Church*, et il avait tout au moins gardé, de cette origine, un sentiment affectueux pour ceux qu'il appelait « les chers vieux *Evangelicals;* » il admirait la solidité de leur foi, sans fermer les yeux sur le fanatisme qui s'y mêlait, ou, suivant son expression, sur « leur légère teinte de Torquemada, » et il estimait que l'Église établie perdrait beaucoup s'ils s'en séparaient (1). Depuis son passage à l'Université de Cambridge, il était lié avec le trio Lightfoot, Westcott et Hort, qui représentait une certaine nuance, la plus chrétienne, du *Broad Church*, et ultérieurement, il avait noué également une étroite amitié avec Kingsley qui en personnifiait une autre. Enfin, par le tour de ses idées et de sa piété, par sa conception historique des choses religieuses qui le portait à rechercher les précédens antérieurs à la Réforme, par sa curiosité des antiquités liturgiques, par son goût du cérémonial et du symbolisme, il semblait avoir des points communs avec le *High Church*. Dès l'âge de trente ans, il écrivait : « Je ne suis, moi-même, ni *High*, ni *Low*, ni *Broad Church*, bien que je m'entende attribuer, tour à tour, toutes ces qualifications, et aussi souvent l'une que l'autre (2). » Plus tard, parvenu au sommet de la hiérarchie, il demeura soigneux de ne se laisser compromettre avec aucun parti et de rester en bons termes avec tous. Au lendemain de sa nomination au siège primatial, remplaçant Tait à la présidence de la Commission royale d'enquête sur la législation des cours de justice en matière religieuse, il faisait un rapport assez favorable aux idées *High Church* (3); en même temps, il choisissait un chapelain qui inspirât confiance aux *Evangelicals*, et il se préoccupait que ceux-ci ne se sentissent pas *uncomfortable* dans l'Église d'Angleterre (4). En somme, très attaché à cette Église, très convaincu de sa légitimité, il la concevait, avant tout, comme une institution « compréhensive » où des opinions diverses pouvaient cohabiter en paix.

(1) *Life of Benson*, par A. C. Benson, t. II, p. 12 et 234.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 179.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 67, 68.
(4) *Ibid.*, t. I, p. 565; t. II, p. 234.

La citation de l'évêque de Lincoln devant l'archevêque de Canterbury, soulevait une question préalable : l'archevêque avait-il pouvoir pour juger son suffragant? Les précédens étaient rares et incertains. Si la juridiction du métropolitain se justifie avec un pape, chef suprême de l'épiscopat, et dont ce métropolitain est le délégué, on ne voit pas sur quel fondement l'établir dans une Église acéphale, comme l'Église anglicane. Ou bien alors il faut la faire découler de la suprématie royale, au risque de manifester davantage encore la dépendance de cette Église. C'est ce quo Benson parut lui-même reconnaître, en demandant tout d'abord, le 26 juin 1888, que son pouvoir de juridiction fût reconnu par le Conseil privé. Celui-ci, saisi de la question, déclara, le 3 août suivant, l'existence de cette juridiction (1).

Ce premier point réglé, un autre se présentait : convenait-il que l'archevêque usât de son droit de *veto*, pour arrêter la poursuite? Plusieurs *High churchmen* désiraient qu'il le fit, en se fondant sur l'indignité des accusateurs (2). D'autres personnes le lui conseillaient, dans son intérêt, comme l'unique moyen de se soustraire à d'inextricables difficultés. En effet, s'il laissait le procès suivre son cours, ne serait-il pas, de l'avis général, acculé à un redoutable dilemme? Ou bien il se conformerait aux décisions précédentes du Conseil privé et condamnerait son suffragant, et alors on pouvait craindre que les Ritualistes exaspérés ne provoquassent un déchirement dans l'Église; ou bien il se prononcerait contre la jurisprudence du Conseil privé, et, dans ce cas, il ferait éclater, entre les deux hautes juridictions ecclésiastique et civile, un conflit qui risquait fort aussi d'amener la ruine de l'Établissement. L'impression de ce double péril était si vive que l'un des membres importans de la Chambre des lords, lord Carnarvon, chercha un moment, sans succès il est vrai, le moyen de faire intervenir le gouvernement et le Parlement pour arrêter d'autorité ce procès (3).

On eût donc compris que personnellement Benson fût tenté de se dérober. Après mûre réflexion et consultation avec ses amis, il jugea qu'il ne devait pas le faire. Son abstention eût laissé subsister l'état de désordre et de division dont souffrait l'Église. Il estima que c'était un devoir de sa charge de saisir cette occa-

(1) *Life of Benson*, t. II, p. 326 à 328.
(2) *History of the English Church Union*, p. 312.
(3) *Life of Benson*, t. II, p. 344 à 346.

sion de réparer le mal fait par son prédécesseur et de substituer, à la politique de combat qui avait si manifestement échoué, une politique d'apaisement et de tolérance dont l'opinion sentait le besoin ; il se flattait, d'une part, que les *High churchmen* auraient plus d'égard à la décision d'une juridiction ecclésiastique, et, d'autre part, qu'en face d'un jugement fortement motivé, le Conseil privé ne s'obstinerait pas ; en tous cas, il entrevoyait là une œuvre à tenter, dont la difficulté et le risque l'inquiétaient, mais dont l'utilité et le bienfait le sollicitaient, et il fit connaître sa résolution à un de ses plus intimes confidens, l'évêque Westcott, par une note contenant ce seul mot : *Audeo* (1).

Le débat judiciaire s'ouvrit, au palais de Lambeth, le 12 février 1889 (2). L'archevêque siégeait, entouré de quatre évêques dont il avait requis l'assistance, mais à titre consultatif et en gardant pour lui seul la responsabilité du jugement à intervenir. Le monde religieux était dans l'attente d'une décision dont chacun sentait l'extrême importance. L'*English Church Union* avait invité ses associés ecclésiastiques à célébrer la Sainte-Eucharistie, ce même 12 février, pour obtenir que le Dieu tout-puissant fit tourner l'événement à sa gloire. Une première année fut occupée par des escarmouches préliminaires. Les conseils de l'évêque de Lincoln récusèrent d'abord la juridiction du métropolitain et demandèrent que leur client fût jugé par tous les évêques réunis en synode. Ils contestèrent ensuite qu'un évêque fût lié par les rubriques qui parlaient seulement du « ministre. » Sur ces deux points, leurs conclusions furent repoussées. Les débats sur le fond s'engagèrent le 4 février 1890 et durèrent vingt et un jours. Après quoi, l'archevêque en prononça la clôture et réserva pour plus tard la délivrance de son jugement. Se refusant à admettre qu'il n'eût qu'à appliquer la jurisprudence du Conseil privé, il entendait faire une étude personnelle et approfondie, surtout au point de vue historique, des questions soulevées. Ce ne fut qu'après avoir prolongé cette étude durant huit mois, d'abord au milieu des livres de sa bibliothèque de Lambeth, ensuite dans la retraite alpestre où il alla passer les mois d'été, et après s'être convaincu que « les jugemens antérieurs témoignaient d'une connaissance très imparfaite du sujet

(1) *Life of Benson*, t. II, p. 694.

(2) Sur les faits qui vont suivre, je renvoie, une fois pour toutes, à *Life of Benson*, t. II, chap. VII.

et de peu de largeur de vues, » qu'il prit son parti et arrêta les termes de sa décision.

Le 21 novembre 1890, un public nombreux et ému où l'on remarquait les personnages importans du *High Church*, se pressait dans la salle d'audience, pour entendre la lecture du jugement. Le texte en était fort long et, avec ses appendices, il ne remplit pas moins de 99 pages des *Law Reports*. L'archevêque s'y explique d'abord sur les précédens du Conseil privé; il en parle avec ménagemens, proteste du soin avec lequel il les a considérés et de l'importance qu'il y a attachée, puis il ajoute :

Attendu cependant que les points soulevés dans la poursuite sont, quelques-uns nouveaux, et tous se présentant dans des conditions qui diffèrent des poursuites précédentes ; attendu aussi que les dernières recherches des savans ont apporté de nouvelles lumières sur des points historiques qu'on reconnaissait être obscurs, la Cour n'a pas cru juste de s'abriter derrière une autorité, comme pour décliner la responsabilité ou s'épargner le travail d'examiner chacun des points à nouveau, à la lumière de ces recherches historiques plus étendues, et de peser, une fois de plus, les raisons qui peuvent être avancées soit pour, soit contre chacun des actes ou des usages aujourd'hui en question.

Cela posé, l'archevêque aborde les griefs l'un après l'autre, et, se fondant principalement sur des considérations historiques qui le faisaient remonter avant la Réforme, il aboutit, sur chacun d'eux, à une sorte de compromis qui, tout en paraissant parfois donner tort aux prétentions extrêmes du Ritualisme, lui laissait, en fait, une suffisante latitude. La cérémonie de mêler l'eau avec le vin était interdite dans le service de la communion, mais l'emploi du *mixed chalice* n'était pas défendu. Le célébrant ne devait pas faire les actes manuels de la Consécration de façon à n'être pas vu de la Congrégation, mais l'*eastward position* était admise. Le chant de l'*Agnus Dei* était jugé licite. De même, la cérémonie de l'ablution, pourvu qu'elle fût accomplie une fois le service fini et après la bénédiction. Enfin les chandeliers allumés et placés sur la table de communion étaient permis, à la condition qu'ils fussent allumés avant le service et que ce ne fût pas une partie cérémonielle de ce service. Le jugement se terminait par cette conclusion que l'archevêque débita avec un accent particulièrement expressif :

Une Cour constituée, comme l'est la présente, ayant des devoirs plus larges envers toutes les parties intéressées que ceux des autres juges, devoirs

inséparables de la position qui fait ses membres juges, se considère comme obligée à faire les courtes observations suivantes, relativement à cette cause :

1° Quoique des personnes religieuses, dont les sentimens religieux souffrent réellement, puissent justement se sentir obligées à se présenter comme témoins dans un tel procès, cependant il ne convient pas que des personnes religieuses recrutent, à prix d'argent, des témoins pour se mêler au culte des autres dans un dessein d'espionnage...

2° La Cour n'a pas seulement senti profondément l'incongruité des enquêtes minutieuses et des disputes sur les grands sujets sacrés, mais elle désire exprimer son sentiment qu'aussi bien ceux qui blessent les autres que ceux qui se blessent sans raison dans de telles matières, distrayent ainsi l'attention et le temps qui devraient être employés à la vraie lutte de l'Église contre le mal et à son effort pour édifier le bien.

3° Le Jugement apostolique quant aux autres matières de rituel, s'applique proprement à celles-ci : à savoir que les choses qui ont dû être jugées légales, ne deviennent pas, pour cette raison, opportunes.

4° Le culte public est une des Institutions divines qui sont l'héritage de l'Église, pour l'union fraternelle de l'humanité. C'est pourquoi l'Église a le droit de demander que ses congrégations ne soient pas divisées, soit en voulant appliquer sans nécessité des pratiques qui ne sont pas en elles-mêmes illégales, soit en témoignant à ce sujet des suspicions exagérées. L'un et l'autre esprit est en fâcheuse contradiction avec le profond et large désir qui doit prévaloir, d'une mutuelle entente. Les membres du clergé sont qualifiés pour suggérer et entretenir cet instinct divin qui s'attache aux choses qui servent à la paix et à celles avec lesquelles on s'édifie l'un l'autre.

La lecture du jugement fut bien accueillie ; à un moment même, des applaudissemens éclatèrent, aussitôt réprimés par l'archevêque. A la réflexion, cette impression favorable se confirma. Les modérés de tous les camps approuvèrent une décision visiblement inspirée par un désir de paix, en dehors de tout esprit de parti. Sir Richard Webster, attorney général, écrivait : « Cette décision n'est pas seulement rédigée de main de maître et concluante pour les hommes d'intelligence droite, mais l'esprit de paix et de tolérance chrétienne qui se fait sentir dans le ton du morceau tout entier ne peut qu'avoir une grande influence pour le bien de notre Église (1). »

Chez les *High churchmen*, si l'on regrettait d'être contredit sur certains détails, l'impression dominante était la satisfaction (2). Church, malade, qui avait suivi le procès avec une véritable angoisse, et qui avait écrit à son beau-fils : « Cet horrible *Lambeth trial* me hante, » se sentait soulagé. « C'est la chose la plus

(1) *Life of Benson*, t. II, p. 370.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 366.

courageuse qui soit venue de Lambeth, depuis deux cents ans, » disait-il, et, peu de jours après, il mourait, plus rassuré sur l'avenir de son Église (1). Quant à l'évêque de Lincoln, tout en « maintenant l'opinion qu'un jugement en synode eût été plus en harmonie avec les précédens et plus satisfaisant pour l'Église en général, » il se déclarait « reconnaissant de pouvoir, en conscience, se soumettre au jugement de Sa Grâce et discontinuer les pratiques désapprouvées par elle (2). » Chez les protestans passionnés, le dépit était grand; on imprimait que « le *Lincoln judgment* était le coup le plus rude que l'Église d'Angleterre eût reçu depuis la glorieuse Réforme; » on ajoutait : « Les dignitaires de l'Église ont été pesés dans la balance et trouvés de poids insuffisant; dans la crise, ils ont déserté la vérité; quand l'épreuve a été faite, il a été prouvé qu'ils étaient d'un métal impur. » Aussi exprimait-on l'espoir que la *Church Association* appellerait, au Conseil privé, de « ce honteux jugement. »

C'est ce que firent en effet, sans retard, les poursuivans. L'émoi fut grand chez ceux qui s'étaient réjouis du jugement. N'était-il pas à craindre que, suivant la coutume des cours suprêmes, le Conseil privé ne se crût lié par sa jurisprudence antérieure? Le dédain accoutumé des légistes pour la judicature ecclésiastique ne lui rendrait-il pas, dans le cas particulier, plus malaisé de se déjuger? Mais, d'autre part, le soin avec lequel le jugement était motivé, les recherches historiques sur lesquelles il s'appuyait, ne permettaient pas de ne pas le prendre très au sérieux. Et surtout, pouvait-on ne pas avoir égard à l'état de l'opinion, à sa lassitude, à son besoin d'apaisement, au péril manifeste d'une persécution prolongée? Les hommes politiques étaient maintenant bien convaincus que le Ritualisme était trop fort pour qu'on en pût avoir raison par des rigueurs judiciaires ; c'était entre autres le sentiment très net de lord Salisbury, alors premier ministre (3). De l'effet produit par ces considérations de politique religieuse sur les légistes eux-mêmes, on trouve la trace dans le langage de l'un des plus distingués d'entre eux, lord Selborne, qui avait, en 1877, pris part à la condamnation du Rev. Ridsdale. Déjà, en 1880, il avait déclaré que, malgré ses préférences pour « l'uniformité liturgique » et le déplaisir

(1) *Life and Letters of Dean Church*, p. 349.
(2) *History of the E. C. U.*, p. 335.
(3) *Life of Tait*, t. II, p. 448 à 450.

que lui causaient surtout les nouveautés introduites dans le service eucharistique, il était prêt à mettre de côté ces préférences, « par souci de la paix de l'Église et pour prévenir les maux qu'il redoutait du désétablissement (1). Il ajoutait, en avril 1889, précisément à propos du *Lincoln's case :*

Je pense que, dans les circonstances présentes, il vaut mieux se soumettre et acquiescer à des déviations (même si elles semblent déraisonnables) de l'Acte d'Uniformité, tel qu'il a été interprété par les cours compétentes, en matière de costumes, de posture, de formes de rituel, que de briser l'Église ou d'éloigner d'elle des évêques, des *clergymen* ou des laïques qui sont d'ailleurs des hommes de bien, de bons chrétiens et qui font de bonne besogne. Je pense qu'ils ont une part trop forte de l'opinion de leur côté, pour qu'il soit possible, en admettant que ce fût expédient, de leur imposer de force la stricte exécution de la loi à laquelle ils refusent d'obéir (2).

Le Conseil privé siégea, en juin et juillet 1891, pour entendre les avocats des deux parties. Le jugement ne fut rendu qu'un an après, le 2 août 1892. Ce délai est-il l'indice que les juges ne se résignèrent qu'avec peine à désavouer leurs décisions précédentes? En tous cas, leur capitulation fut complète. A l'unanimité, ils confirmèrent, sur tous les points, le jugement de l'archevêque. Dans le public, ce fut un sentiment général de soulagement. Le *Times* lui-même, naguère si passionné contre les Ritualistes, considéra cette décision « comme une victoire légale de la tolérance et une œuvre de paix. » Le *Record*, organe des *Evangelicals*, tout en regrettant l'admission de cérémonies étrangères à l'esprit de simplicité chrétienne, se félicita, « comme d'un bien sans mélange, » de l'accord des cours spirituelle et séculière. Quant à l'archevêque, il écrivait sur son journal : *Deo sint gratiæ qui rem nostram gubernavit ; pax Ecclesiæ. Amen. Pax Ecclesiæ.*

IV

De l'avis général, le jugement rendu dans le *Lincoln's case* n'avait pas seulement réglé cette affaire particulière ; sa portée était plus générale ; il rendait impossible à l'avenir tout procès de ce genre et mettait un terme à la persécution judiciaire qui sévissait

(1) *Life of Tait*, t. II, p. 444.
(2) *Memorials personal and political*, par lord Selborne, t. I, p. 401.

depuis tant d'années. L'organe des Ritualistes, le *Church Times*, ne s'y trompait pas et il constatait, dès le 5 août 1892, que ce jugement « fermait l'époque des poursuites rituelles. » De son côté, la *Church Association* convenait, avec dépit, qu'elle devait renoncer désormais à ses procès. Sa seule consolation était d'imputer le complet effondrement de ses entreprises à la trahison des évêques, à l'insouciance ennuyée des hommes politiques, à l'apathie de l'opinion. Désormais, pour principal emploi de son activité, elle se bornait à distribuer des *tracts* et, dans ce dessein, elle mobilisait des fourgons, ou sortes de roulottes, destinés à colporter sa marchandise de propagande à travers tout le pays.

Ainsi était apparue, à l'honneur de l'Angleterre, l'impuissance finale des violences législatives et judiciaires dans les questions de conscience. Au début, les Ritualistes avaient eu, semblait-il, tout contre eux; ils étaient une minorité impopulaire, à demi désavouée par le *High Church* lui-même; ils heurtaient les habitudes et les préjugés séculaires de leurs concitoyens; presse, parlement, gouvernement, cours de justice, évêques semblaient conjurés pour leur perte. Et cependant, quand on voulut user contre eux des moyens de coercition, le seul scandale de l'emploi de ces moyens suffit à retourner l'opinion, à rappeler les évêques à leur rôle et à obliger les tribunaux à capituler. L'acte fameux, forgé exprès par le Parlement pour les abattre, dut aller rejoindre, au magasin de rebut où s'accumulent les lois caduques, tant d'autres mesures législatives, nées un jour d'une explosion de fanatisme protestant, mais bientôt désavouées par cet esprit de justice et de liberté qui finit toujours par avoir le dessus dans l'opinion anglaise.

Était-ce donc que les Ritualistes eussent obtenu, pour leurs revendications de principe, pleine satisfaction? Leur prétention était que l'Église devait, seule, indépendamment de l'État, affirmer sa doctrine, régler son rituel; l'intervention des Cours de justice civiles leur paraissait, en pareille matière, insupportable. Or, dans le *Lincoln's case*, si le Conseil privé s'était résigné à juger conformément à la décision du tribunal ecclésiastique, ce n'en était pas moins lui qui avait jugé en dernier ressort; l'archevêque lui-même n'avait osé exercer sa juridiction qu'après qu'elle avait été sanctionnée par ce Conseil privé. Les résultats étaient favorables en fait, mais, en droit, le mal dont se plaignaient ceux qui aspiraient à une Église spirituellement auto-

nome, subsistait, et, à vrai dire, étant donnés l'origine et le principe de l'Anglicanisme, on ne voit pas comment il aurait pu y être remédié.

Toutefois, il est dans l'habitude des Anglais de se préoccuper plus du fait que de la théorie, et le fait était pour satisfaire les Ritualistes qui pouvaient désormais suivre librement leurs pratiques, sans s'exposer à des poursuites. De cette liberté ils usaient largement et gagnaient chaque jour du terrain. Ce n'étaient pas seulement les statistiques de l'*English Church Union* qui énuméraient avec orgueil les églises où les rites nouveaux étaient observés (1); la *Church Association* faisait, avec indignation, une constatation analogue, et l'un de ses *tracts* contenait une liste de 9 600 *clergymen*, convaincus de « seconder le *Romeward movement* dans l'Église nationale (2). » Les Ritualistes étaient particulièrement à l'aise dans les villes, où la multiplication des paroisses permettait aux fidèles auxquels ces changemens déplairaient, de fréquenter une autre église. Dans les villages, le ministre novateur était forcément plus contenu; néanmoins, là même, les protestans dénonçaient le nombre croissant des paroisses rurales « contaminées. » Telle était d'ailleurs la force du mouvement vers ce qu'on appelait le *High ritual*, qu'il se faisait sentir jusque dans les temples des *Evangelicals*. On s'y écartait chaque jour davantage de l'ancienne nudité puritaine; presque aucun de ces temples où la chaire fût restée devant la table de communion; dans plusieurs, on introduisait des retables, des fleurs, même des cierges; le surplis était devenu d'usage général pour le sermon; la musique et les chants étaient soignés. Même tendance chez les dissidens.

Non seulement le Ritualisme s'étendait, mais son cérémonial devenait de plus en plus ouvertement catholique. Ses porte-paroles autorisés annonçaient publiquement « ne pouvoir prendre, pour le rituel, de meilleur modèle que l'Église de Rome qui avait toujours fidèlement gardé le sien (3). » Jamais ces Ritualistes n'étaient plus heureux que quand un visiteur de passage se trom-

(1) D'après le *Tourist's Church Guide*, le nombre des églises où l'on observait l'*eastward position*, s'était élevé successivement, en 1884 à 2 054, en 1896 à 5 964, en 1898 à 7 044. — Même progression pour les autres rites contestés, les vêtemens eucharistiques, les cierges d'autel, le *mixed chalice*, etc.

(2) *The Ritualistic clergy List, being a guide for patrons and others.*

(3) Discours prononcé, le 30 juillet 1889, dans une réunion de l'*E. C. U.* et cité dans *The Secret History of the Oxford Movement*, p. 350.

pait et prenait une de leurs églises pour une église catholique romaine (1); jamais plus désolés que quand ils étaient obligés de confesser ce qui manquait encore pour qu'il y eût ressemblance complète. « Laissez-moi le dire, déclarait lord Halifax, quoique je ne le dise qu'avec honte, de tous les spectacles tristes et décourageans, je n'en connais pas d'aussi triste et d'aussi décourageant que celui d'une cathédrale anglaise, même la meilleure, après qu'on a passé quelque temps sur le continent (2). » Et il était entendu qu'on ne visait pas seulement à une similitude de formes extérieures, mais à une similitude de dévotions, de doctrines, de croyances. Le Rev. Coles, depuis placé à la tête de *Pusey House*, à Oxford, définissait ainsi, en 1891, le but auquel tendait l'*English Church Union :*

Que l'ineffable mystère de l'Autel soit reconnu comme une Divine communion, un vrai sacrifice, une Présence réelle demandant une adoration spéciale; que, pour la préparation de la communion,... il soit fait un usage plus fréquent de la confession privée; que l'ancienne règle catholique du jeûne pour la communion soit mieux observée; que l'onction des malades soit dûment et exactement rétablie; que tous les rites et cérémonies qui témoignent de notre union avec le reste de l'Église catholique et des doctrines que nous professons en commun, soient protégés et restaurés (3).

Des associations, des confréries se multipliaient, pour cultiver toutes les formes de la piété catholique, telle *the Guild of all Souls*, en vue de prier pour les morts (4). Les livres de prières, les manuels, les catéchismes étaient presque identiques aux ouvrages similaires en usage chez nous (5). Il n'y avait guère de différence que pour ce qui regardait le Pape; encore quelques-uns reconnaissaient-ils sa primauté d'honneur ou même sa suprématie. On aspirait ouvertement au jour où cesserait la malheureuse division de la Chrétienté et où l'Église d'Angleterre se trouverait de nouveau réunie à l'Église romaine. Lord Halifax croyait même, en 1895, l'heure venue de réaliser cette union en corps, « *corporate union.* » On sait les espérances que

(1) *City of Peace*, p. 24.
(2) *The Lord's Day and the Holy Eucharist*, p. 38.
(3) Cité par *the Secret History of the Oxford Movement*, p. 338.
(4) Voyez ce que *the Secret History* rapporte à ce sujet, avec indignation, p. 227 et sq
(5) Voyez, par exemple, un petit livre fort répandu, dont la première édition a paru en 1893 : *The catholic Religion, a manual of instruction for members of the Anglican Church*, par the Rev. Vernon Staley, avec une préface par le Rev. Carter.

parurent un moment autoriser le langage de certains Anglicans et celui du Pape ; on sait aussi comment ces généreuses illusions furent brusquement et douloureusement dissipées, en septembre 1896, par le *non possumus* de la bulle sur l'invalidité des ordinations anglicanes. Cet échec amena sans doute un certain refroidissement vis-à-vis du Saint-Siège et de Rome : si l'on sentait encore, dans l'Église anglicane, le besoin de faire cesser son isolement et si l'on parlait toujours d'union, c'était désormais de préférence avec les Églises orientales, séparées de Rome ; mais, pour être plus anti-papistes, les Ritualistes prétendaient n'en être pas moins catholiques.

Ce mouvement puissant ne laissait pas que d'être un peu désordonné. J'ai déjà eu occasion de noter plusieurs fois l'habitude prise par les Ritualistes de n'avoir égard à aucune autorité ecclésiastique et d'en faire absolument à leur tête. L'impunité qui leur était désormais assurée ouvrait un champ plus libre encore à leur fantaisie. Chacun se faisait son culte et aussi sa doctrine à sa guise. Il en résultait des affectations parfois puériles, des excentricités choquantes, et, en tous cas, des disparates, et, comme on a pu dire, un état de « confusion chaotique » qui n'avait rien de catholique (1). Aussi les chefs du parti, préoccupés de ce désordre auquel ils voyaient échapper l'Église rivale, en venaient-ils à souhaiter l'établissement d'une « Congrégation des rites » analogue à celle qui fonctionne à Rome (2). C'était oublier qu'il ne suffit pas d'installer un rouage ; encore faut-il avoir la force qui le met en mouvement. Dans l'Église romaine, cette force est l'autorité papale dont la congrégation des Rites est une émanation. Quoi de pareil dans l'organisation anglicane ?

Cette indiscipline et ces excentricités dont Pusey déjà avait été, de son vivant, si souvent offusqué, ont fait parfois juger dédaigneusement les Ritualistes. Les comparant aux Tractariens, on s'est refusé à admettre qu'ils fussent leur légitime descendance. En place du sérieux de vie, de la profondeur de croyance, de la recherche anxieuse de la vérité qui caractérisaient les premiers *leaders* du Mouvement d'Oxford, on a cru ne plus trouver,

(1) Des convertis, autrefois mêlés au monde ritualiste, ont raconté les bizarreries dont ils avaient été témoins. Voyez *The City of Peace*, ou *l'Ame anglicane*, par le Rev. Chapman.

(2) Communication du chanoine Newbolt, au meeting de l'*E. C. U.*, en juin 1897.

chez leurs successeurs dégénérés, que des obstinations puériles, des opinions superficielles; ils ont paru plus occupés à s'amuser de certains décors que résolus à se sacrifier pour une foi douloureusement conquise. Que, dans certains cas, cette sévérité fût justifiée, je ne saurais le nier; mais il ne faudrait pas la généraliser. Chez beaucoup d'autres Ritualistes, — et on peut espérer qu'ils finiront par donner le ton à tout leur parti — l'importance attachée aux formes ne venait que de l'attachement aux doctrines qu'elles manifestent. A côté des collectionneurs, en effet peu intéressans, de vieilles chasubles, combien d'autres étaient comme ce *father* Dolling, si dévoué aux ouvriers, qui, montrant à un prêtre français ses ornemens sacerdotaux, lui disait, avec un haussement d'épaules, que « son cœur n'était pas là. » Ces hommes sans doute n'avaient pas toujours la culture et la distinction intellectuelles des grands Tractariens; ils étaient aussi moins brillans, moins savans, moins ouverts aux subtilités de la critique moderne que d'autres descendans des Tractariens, ces *High churchmen* légèrement teintés de *Broad Church* dont le Rev. Gore, l'éditeur de *Lux Mundi*, récemment nommé évêque de Worcester, est le représentant le plus en vue. Mais, appelés à agir sur le peuple des paroisses, non sur une élite universitaire, ils avaient, plus que les Tractariens, le sens, le souci, la flamme du missionnaire apostolique; on les a vus à l'œuvre dans les quartiers ouvriers et misérables où l'anglicanisme n'avait avant eux aucune prise. Les nouveaux « collèges théologiques » par lesquels ils ont presque tous passé, leur ont donné une éducation spirituelle et comme une empreinte cléricale, inconnues chez leurs devanciers qui avaient été exclusivement formés dans les Universités et dont on avait pu écrire qu'ils « passaient directement des champs de cricket ou des rivières d'Oxford et de Cambridge aux autels de l'Église de Dieu. » En somme, avec eux, apparaissait un type de *clergyman*, à peu près inconnu jusqu'alors dans l'Église établie, moins homme du monde, moins *scholar*, plus sacerdotal, plus ascétique, plus apostolique, se rapprochant davantage de notre idéal du prêtre catholique. En semblant ne batailler que pour des questions de cierge et de chasuble, ils ont commencé à ranimer pratiquement, dans l'Église anglicane, la vie sacramentelle qui y était à peu près entièrement éteinte. A ces titres divers, ils sont vraiment les successeurs des Tractariens; ils ont continué et complété leur

œuvre ; et, sans les comparer ni prétendre les égaler à ces derniers, on peut aussi saluer en eux de nobles et de belles âmes. Newman, le meilleur juge en cette matière, écrivait d'eux, dès 1882, dans une lettre au doyen Lake : « J'éprouve beaucoup de sympathie pour les Ritualistes, parce que je sais quel principe élevé est derrière leurs actes, quel est le succès de leur œuvre, et aussi de quelle indigne et injuste façon ils sont traités par leurs adversaires (1).

V

Si l'on a pu dire que le jugement prononcé dans le *Lincoln's case* terminait victorieusement la longue lutte soutenue par les Ritualistes pour s'assurer leur place dans l'Église d'Angleterre, il n'en faudrait pas cependant conclure que ceux-ci fussent désormais à l'abri de tout retour offensif de la part des protestans. Non, quelques années ne devaient pas s'écouler avant qu'ils ne fussent assaillis de nouveau par une violente bourrasque. Le moment n'est pas venu d'entreprendre le récit détaillé de cette seconde crise dont le dénouement est encore à venir et qu'on peut, jusqu'à nouvel ordre, croire plus bruyante que réellement menaçante. Toutefois, une indication rapide et sommaire des événemens paraîtra peut-être un utile épilogue de l'histoire que je viens de raconter.

Ce réveil de passion protestante a suivi l'échec de la campagne entreprise par lord Halifax, en 1895 et 1896, pour amener la réunion de l'Église d'Angleterre et de l'Église romaine. Les adversaires des Ritualistes, les voyant à la fois compromis par leurs avances à Rome, humiliés et en désarroi par l'échec mortifiant de ces avances, jugent alors l'occasion favorable pour essayer de prendre leur revanche. Des livres, perfidement rédigés, lancent, dans le public, de redoutables actes d'accusation contre les Romanisans (2). On ne se contente pas des polémiques de presse : un certain Kensit, petit libraire de la Cité, personnage de peu de considération, se met en tête, au commencement de 1898, de porter la bataille dans l'intérieur même des églises ritualistes. Il débute, le vendredi saint, dans sa paroisse, où a été introduite la cérémonie catholique de l'Adoration de la

(1) *Memorials of Dean Lake*, p. 259, 260.
(2) Cf. notamment *The Secret History of the Oxford Movement*, par W. Walsh.

Croix; on le voit subitement s'avancer vers l'autel, saisir le Crucifix et le brandir en criant à haute voix : « Je proteste contre cette idolâtrie ! » Le signal donné, des scandales du même genre se reproduisent, chaque dimanche, dans beaucoup d'autres églises ritualistes. Kensit a recruté, pour l'aider dans cette besogne tapageuse, une « brigade de défense protestante, » qui opère à Londres et dans toute l'Angleterre. Les esprits s'échauffent, et, sur plusieurs points, il en résulte des bagarres. A cette agitation de bas étage, qui dégoûte les délicats mais n'est pas sans action sur le vulgaire, des hommes politiques considérables ne dédaignent pas de faire écho. Sir William Harcourt, l'un des *leaders* du parti libéral (1), légiste et financier renommé, imbu des idées de l'érastianisme protestant, publie, dans le *Times*, jusqu'à dix-neuf lettres où, s'attaquant avec une vigueur peu commune aux pratiques ritualistes, il dénonce ce qu'il appelle *the lawlesness in the Church* et s'en prend de ce mal à la négligence ou à la connivence des évêques.

Ceux-ci sont fort embarrassés. Ils n'ont au fond aucun désir de voir recommencer une campagne de coercition dont ils connaissent par expérience l'impuissance et le danger ; mais ce grand bruit les intimide. Quelques-uns font plus ou moins chorus avec les accusateurs du Ritualisme. Sur le siège primatial, Benson, mort en 1896, a été remplacé par Temple, dont la fermeté et la droiture ont quelque autorité sur l'opinion. Le nouvel archevêque essaye d'une attitude modératrice et intermédiaire ; tout en blâmant, sur plusieurs points, le nouveau cérémonial, il écarte les voies de rigueur, et fait, sur les questions de doctrine, notamment sur l'Eucharistie, des déclarations encore ambiguës, mais penchant un peu vers le *High Church*. L'irritation des protestans en est accrue. Dans un meeting formidable du 31 janvier 1899, le nom du primat est accueilli par les cris de : « Traître, traître ! fusillez-le ! » Appel est fait au Parlement, pour qu'il se substitue aux évêques et fasse respecter la légalité dans l'Église. De leur côté, les Ritualistes, au premier moment un peu abasourdis par la violence de l'explosion, reprennent leurs esprits. Par la voix de lord Halifax et de *clergymen* importans, ils signifient leur résolution de « ne pas reconnaître à la Couronne ou au Parle-

Ce livre, qui devait être suivi un peu plus tard d'un autre, intitulé : *The Romeward Movement*, a été répandu à plusieurs milliers d'exemplaires.

(1) Il est mort récemment, au commencement d'octobre 1904.

ment le droit de régler la doctrine, la discipline et le cérémonial de l'Église d'Angleterre; » ils refusent même aux chefs de cette Église le pouvoir de leur imposer des règles en opposition avec celles de l'Église universelle, — doctrine qui, soit dit en passant, devait sonner étrangement aux oreilles protestantes; — ils déclarent qu'ils « seront heureux de souffrir, s'il le faut, pour leurs principes, » et, aux menaces qu'on leur adresse, ils répondent en menaçant, à leur tour, de rupture et de « désétablissement. » Cette attitude de défi n'est pas pour apaiser les adversaires et faciliter la tâche des évêques. Aussi voit-on, sur une caricature du temps, l'archevêque de Canterbury embrassant, éperdu, le tronc chancelant d'un arbre qui figure l'Église établie, tandis qu'à l'extrémité d'une branche toute prête à se rompre, un Ritualiste en grand costume brandit fièrement un encensoir; au bas, on lit : *L'archevêque :* « Pour l'amour de Dieu, finissez vos bêtises, ou vous allez tout casser; ça craque déjà. — *Le Ritualiste :* « Je m'en f... (1). »

Plusieurs fois, au cours de la session de 1899, la question du Ritualisme est soulevée dans les deux Chambres du Parlement. Les ministres dirigeans, lord Salisbury à la Chambre des lords, M. Balfour aux Communes, manœuvrent habilement, en dépit de l'excitation des esprits, pour écarter les mesures coercitives, blâmant en théorie certaines formes ritualistes, prêchant en pratique la patience et la modération. Quand, en mai, la Chambre basse est saisie d'un *Church discipline bill*, proposé en vue de recommencer, en les aggravant, les persécutions judiciaires du *Public worship regulation Act*, M. Balfour parvient à l'ajourner, par le vote d'un amendement ainsi conçu : « La Chambre, n'étant pas préparée à accepter une mesure qui crée de nouveaux froissemens et méconnaît l'autorité des évêques en ce qui concerne le maintien de la discipline ecclésiastique, opine que, si les efforts, tentés maintenant par les archevêques et les évêques pour assurer la légitime obéissance du clergé, n'ont pas un prompt effet, il sera nécessaire de procéder à une législation ultérieure pour sauvegarder l'observation des lois existantes de l'Église et du Royaume. »

Que va pouvoir faire l'épiscopat pour accomplir l'œuvre, faute de laquelle le Parlement s'est réservé d'intervenir? Les

(1) Rapporté par M. l'abbé Dimnet, dans un article de la *Revue du clergé français*, avril 1899.

deux archevêques de Canterbury et d'York se sont offerts à décider en arbitres les questions controversées. Deux leur sont soumises, celles de l'encens et de la réserve des espèces consacrées. Après des débats prolongés entre les champions de chaque parti, les archevêques prononcent, sur les deux points, contre les Ritualistes. Grand mécontentement chez ces derniers; ils s'indignent surtout de la décision sur la réserve, où ils discernent un déni de la persistance de la présence réelle et du devoir d'adoration. Arguant de ce que les prélats ont statué non en vertu de leur pouvoir ecclésiastique, mais comme interprètes d'un Acte du Parlement, et de ce qu'en tous cas ils se sont mis en désaccord avec l'usage de l'Église universelle, ils déclarent que ces décisions ne sauraient lier les consciences; ils n'y voient que des opinions particulières sans autorité canonique et affectent de les appeler « *the Lambeth opinions.* » Les plus ardens annoncent tout de suite leur résolution de ne pas obéir. D'autres, il est vrai, sont moins absolus, et il en résulte quelque tiraillement dans le sein de l'*English Church Union.* Les archevêques n'ont pas prétendu que leur avis eût aucune force exécutoire; c'est à chaque évêque de prendre les mesures d'application qui lui paraîtront opportunes. En fait, la conduite varie suivant les diocèses. Dans certains, les évêques prétendent interdire rigoureusement l'encens et la réserve, et infligent une sorte de « boycotage » aux réfractaires; dans d'autres, ils laissent faire, ou tout au moins, à Londres, par exemple, usent de tempéramens, de délais et de compromis. On est donc loin d'avoir obtenu l'uniformité désirée, d'autant qu'en dehors des deux seuls points tranchés par les archevêques, il est beaucoup d'autres pratiques ritualistes qui continuent comme par le passé.

Aussi les adversaires du Ritualisme, après avoir un moment applaudi aux décisions des archevêques, sont-ils loin de se montrer satisfaits des résultats obtenus. Kensit et ses acolytes continuent, à travers toute l'Angleterre, leur campagne d'agitation tapageuse, troublent les offices divins, et cherchent à exciter partout le fanatisme protestant, sous sa forme la plus grossière. Des élections générales ayant lieu en octobre 1900, un grand effort est fait pour y mêler la question ritualiste. La *Church Association*, un peu effacée depuis ses déconvenues judiciaires, rentre en scène, avec ce mot d'ordre électoral : *Protestantism before politics.* Mais, en dépit des sommes considérables dépen-

sées, le résultat est médiocre, et les électeurs paraissent avoir plus de souci de la guerre du Transvaal que des griefs de M. Kensit. Aussi bien, en se prolongeant, la campagne de ce personnage fatigue et dégoûte l'opinion, plus qu'elle ne l'échauffe. Elle n'est d'ailleurs pas sans risques personnels pour les agitateurs eux-mêmes dont plusieurs sont, pour leurs violences, frappés par les tribunaux ; en septembre 1902, le fils de M. Kensit est condamné à la prison, et, quelques semaines plus tard, M. Kensit lui-même, blessé dans une bagarre qu'il a suscitée à Liverpool, succombe aux suites de ses blessures. Tel est le discrédit où est tombé ce personnage, qu'en dépit des efforts de ses partisans pour le gratifier d'une auréole de martyr, cette fin tragique ne fait guère plus d'effet que tout autre fait divers.

Parmi les protestans, quelques-uns, oublieux des mécomptes passés, eussent volontiers repris les poursuites judiciaires : de prétendus *aggrieved parishioners* ont voulu, à la fin de 1900, citer, devant le tribunal de lord Penzance, trois *vicars* ultra-ritualistes de la capitale ; mais l'évêque de Londres, manifestement soutenu par son clergé, y a opposé son *veto*. A défaut de procès contre les personnes, on se console en en engageant plusieurs contre les choses, et en demandant aux juges laïques des cours consistoriales, qui s'y prêtent d'ordinaire assez facilement, d'ordonner l'enlèvement des ornemens déplaisans aux préjugés protestans. Le spectacle de ces légistes, statuant sur des questions de crucifix, est singulier et quelque peu ridicule ; quant au résultat obtenu, il est mince : les ornemens, condamnés dans telle église, se retrouvent dans un grand nombre d'autres églises voisines ; le résultat devient odieux, quand il aboutit, comme à Brighton, dans un procès qui se prolonge durant trois ans, à permettre à un particulier de saccager lui-même une église, en en arrachant brutalement les crucifix, les chemins de croix, les statues de saints, les confessionnaux, et en emportant le tout pêle-mêle dans une voiture de déménagement.

Les évêques, critiqués des deux côtés, sont donc loin d'avoir fait, dans l'Église, la paix, l'ordre et l'uniformité qu'on attendait d'eux. Vainement se sont-ils associés à des essais de conciliation. Les deux *Round table conferences* où, à la fin de 1900 et en 1902, l'évêque de Londres a convoqué les représentans des divers partis religieux, en vue d'établir une sorte de compromis sur les questions de la présence réelle et de la confession,

n'aboutissent, malgré la courtoisie des délibérations, qu'à mettre en lumière d'irréductibles divergences. Tout est plus que jamais confusion, trouble et discorde. En février 1903, un incident vient encore augmenter l'irritation des protestans; le Rev. Evans, *vicar* de la paroisse de S. Michel, Shoreditch, à Londres, menacé de poursuites par l'évêque, à raison de ses pratiques ultra-ritualistes, lui répond en se démettant et en passant à l'Église romaine, en compagnie de ses *curates* et d'un grand nombre de ses paroissiens. Cette conversion suivait de près une autre non moins retentissante, celle du Rev. Benson, fils du récent archevêque de Canterbury.

Nous voici en 1903 : près de quatre ans se sont écoulés depuis que la Chambre des communes a décidé de suspendre son action, afin de permettre aux évêques de montrer ce qu'ils étaient capables de faire par eux-mêmes. Les adversaires des Ritualistes croient le moment venu, pour le Parlement, de rentrer en scène, et ils lui demandent de remettre à son ordre du jour le *Church discipline bill* dont la discussion a été ajournée en 1899 et d'y joindre un autre projet présenté sur le même sujet. Leurs animosités se croient assurées de trouver de l'écho dans une assemblée qui n'est plus, comme jadis, uniquement composée de *Churchmen* et où siègent des protestans non conformistes, appelés à décider du gouvernement de l'Église dont ils sont les rivaux et les ennemis. Ainsi parvient-on, en mars 1903, à obtenir, par 51 voix de majorité, le passage à une seconde lecture. Succès, il est vrai, plus apparent, que réel. Ni la majorité, ni surtout le gouvernement qui sait l'inefficacité et le péril des coercitions en matière religieuse, n'entendent aller plus loin, si bien même qu'au bout de quelques semaines, M. Balfour peut déclarer, en pleine Chambre, que « les deux bills étaient morts. »

Après la session, on ne fait guère que piétiner sur place, sans avancer vers aucune solution. Les *Low churchmen* continuent leurs dénonciations, les Ritualistes, leurs protestations. Dans les rangs de ces derniers, il est vrai, l'harmonie n'est pas complète : on y discerne un essai de groupement des modérés qui ne voudraient pas être plus longtemps compromis par les esprits excessifs. Quant aux évêques, embarrassés et divisés, ils hésitent toujours à exercer une autorité dont ils doutent, et ils n'aboutissent, comme naguère, qu'à être attaqués des deux parts. Pour ajouter au trouble résultant de ce que certains *clergymen* paraissent trop

catholiques, d'autres, dans un camp opposé, donnent le scandale de mettre en doute les vérités fondamentales du Christianisme, telles que l'éternité des peines, la naissance virginale ou la résurrection du Christ; si l'un de ces derniers est obligé par son évêque à démissionner, beaucoup gardent, sans être inquiétés, leurs fonctions ecclésiastiques; et c'est le moment que choisit la majorité de l'épiscopat pour remettre sur le tapis la suppression du Symbole d'Athanase, tandis que l'archevêque d'York conseille l'intercommunion eucharistique avec les dissidens.

Avec la rentrée du Parlement, en 1904, se pose de nouveau la question de l'intervention législative à laquelle l'impuissance de l'Église à dominer elle-même ses divisions, semble fournir prétexte. Le premier ministre, M. Balfour, n'y est pas plus porté que naguère. Seulement, préoccupé de prévenir des défections dans une majorité déjà ébranlée par d'autres causes, il croit nécessaire de faire quelque chose; au moins tâche-t-il que ce soit le plus inoffensif possible, et, dans cette vue, il imagine, de nommer, en avril 1904, une Commission royale d'enquête sur les désordres allégués dans l'Église; c'est le même expédient auquel avait eu recours lord Derby, en 1867, pour ajourner une action réelle.

Depuis lors, l'enquête a suivi son cours. Il n'est pas téméraire de supposer que le premier ministre n'est pas fort pressé d'avoir à prendre un parti sur ses conclusions. A peine les commissaires choisis, les protestans se sont plaints bruyamment d'y voir trop peu des leurs, et l'un de leurs journaux a déclaré que « la Commission n'était rien autre chose qu'une farce. » Toutefois, ils se sont mis en campagne, ont envoyé partout des espions pour surprendre sur place toutes les irrégularités rituelles, et apportent ensuite ces dénonciations à la Commission. De leur côté, les Ritualistes, tout en comprenant que cette Commission n'a pas été imaginée à mauvaise intention, ne se montrent pas entièrement rassurés sur une opération qui implique le droit de l'État d'intervenir dans les choses religieuses, et, bien qu'imparfaitement informés sur les procédés assez mystérieux de l'enquête, ils ne laissent pas que de les critiquer. Dans un meeting de l'*English Church Union*, tenu en octobre 1904, à Liverpool, à l'occasion du *Church Congress*, lord Halifax fait observer que les questions de rituel auxquelles on prétend borner l'enquête, notamment celles qui ont trait au culte eucharistique, sont étroi-

tement liées aux plus graves questions de doctrine sur lesquelles la Commission, à raison même de sa composition, est sans compétence et sans autorité; qu'au fond le vrai sujet du débat est de savoir si l'on ne doit pas regarder le *Communion service* de l'Église établie comme n'étant pas autre chose que l'ancienne messe latine, traduite en anglais, avec quelques changemens, les uns recommandables, les autres déplorables; que, ce point accordé, l'agitation protestante est condamnée; que, sur ce sujet, les Ritualistes ne peuvent se prêter à aucun compromis et ne reculeront devant aucun sacrifice. Quant à l'autorité des évêques, lord Halifax se dit prêt à s'y soumettre, si elle s'exerce en vertu du pouvoir apostolique et non comme interprète d'un acte du Parlement ou d'une décision des cours de justice; encore ne l'admet-il que pour le règlement de certains détails du cérémonial, sans altérer ce qui tient à l'essence même de la doctrine et ce qui est consacré par l'usage de l'Église universelle.

Entre temps, un membre important du clergé anglican, le docteur Wace, doyen de Canterbury, croit avoir trouvé un critérium pour trancher les questions débattues entre les Ritualistes et leurs adversaires; il propose d'en « appeler aux six premiers siècles » et de décider que « rien ne saurait être accepté comme vraiment catholique, qui ne peut se réclamer de l'assentiment et de la pratique générale de l'Église chrétienne, avant la fin du VIe siècle. » L'idée a trouvé d'abord d'assez nombreuses adhésions dans le clergé et n'a pas paru mal vue du nouvel archevêque de Canterbury, le docteur Davidson; mais, après quelques hésitations, les Ritualistes la combattent, et des esprits indépendans n'ont pas de peine à faire observer combien est arbitraire et difficile à fixer la limite à laquelle on prétend arrêter ce développement qui est la loi de l'Église et l'essence même de toute institution vraiment vivante. Il n'est donc pas probable qu'on ait trouvé là, plus qu'ailleurs, le remède cherché aux dissensions de l'Église d'Angleterre.

VI

Les choses en sont là. Quelle en sera l'issue? Une reprise de persécution? Un nouvel effort de coercition législative ou judiciaire? Je ne le crois pas. Des incidens parlementaires de ces dernières années, il ressort clairement que le gouvernement n'a

nul désir de s'engager dans une entreprise dont il prévoit les dangers et l'inefficacité. Que l'on cherche s'il n'y a pas quelque moyen de refréner certaines fantaisies par trop indisciplinées, c'est possible, et, dans ces limites, les *leaders* du *High Church* ne s'en formaliseraient pas. Mais, si l'on veut s'attaquer à ce qui est essentiel dans le cérémonial et dans la doctrine, les Ritualistes ne se soumettront pas; plutôt que de le faire, ils rompraient les liens qui les attachent à l'Église établie, et, dans le trouble de cette *disruption*, que deviendrait l'Établissement lui-même? C'est une perspective de nature à faire reculer les gouvernans de l'État et ceux de l'Église.

Admettons donc que les pouvoirs publics se refuseront à prendre l'offensive contre les Ritualistes. Toute difficulté est-elle ainsi écartée? Il reste à savoir jusqu'à quand le parti ritualiste lui-même acceptera la situation qui lui est faite dans l'Église d'Angleterre, jusqu'à quand il lui suffira d'y être toléré, à côté et parfois sous l'autorité d'hommes qui, non seulement sur des formes de culte, mais sur les vérités primordiales représentées par ces formes, sur l'Eucharistie, sur les autres sacremens, soutiennent des opinions qu'il regarde comme des hérésies capitales. Cette réunion d'élémens si discordans n'est pas pour choquer les théologiens du *Broad Church* qui professent l'indifférence dogmatique. Elle convient aux politiques plus ou moins sceptiques, qui, ne considérant les choses que du point de vue du bon ordre extérieur, trouvent là une garantie contre la multiplication des sectes, et un moyen d'obliger les hommes de convictions opposées à vivre à peu près en paix. C'est ce qu'on a appelé la *comprehensiveness* de l'Église établie d'Angleterre, dont on affecte de lui faire honneur, comme d'une qualité et d'un avantage. Mais tout autre est la conception des Ritualistes, j'entends de ceux pour qui le cérémonial est autre chose que la satisfaction d'une piété superficielle et qui tiennent sérieusement aux croyances ainsi représentées. Ils n'admettent pas que leur Église soit un édifice construit de la main des hommes, pour y rassembler les opinions religieuses diverses qu'il peut convenir aux Anglais de professer; ils se sont convaincus, à l'école des hommes du Mouvement d'Oxford, que cette Église est une institution divine, ayant reçu le dépôt de vérités révélées qu'elle doit jalousement garder, maintenir et enseigner. La prétendue *comprehensiveness*, fondée sur une sorte d'éclectisme dogma-

tique, leur semble donc un non-sens. Au début, quand ils étaient menacés de se voir refuser leur place dans l'Église, il leur a paru un succès d'obtenir qu'on les tolérât. Mais ils ne peuvent considérer que cette tolérance leur fasse une situation normale et en accord avec leurs principes. Bien au contraire, le fait même que l'on consent à les tolérer constitue la violation de ces principes, puisqu'il suppose, de la part des autorités religieuses qui ont renoncé à poursuivre leur exclusion, l'idée que les divergences dogmatiques sont choses secondaires et indifférentes.

Que faire alors? Les Ritualistes ne sauraient se flatter d'imposer leur conception catholique à l'universalité des Anglicans; ils n'ignorent pas combien, chez une bonne partie de ceux-ci, l'idée protestante est encore puissante (1). Dès lors, déclarer qu'ils ne veulent faire partie que d'une Église vraiment catholique et n'admettant dans sa communion que ceux qui professent les croyances catholiques, c'est provoquer eux-mêmes la dislocation qu'eussent amenée leurs adversaires en les excluant. Oseront-ils affronter cette crise redoutable? Ne leur est-il pas, après tout, commode et avantageux de faire partie d'une Église établie, aussi puissante et aussi riche? N'ont-ils pas dû déjà, dans l'Anglicanisme, se résigner à beaucoup d'autres inconséquences, et n'ont-ils pas ainsi pris l'habitude de pratiquer dans l'ordre religieux, où ils ne devraient pas être admis, les compromis dont leur pays s'est bien trouvé dans l'ordre politique? C'est pour ces raisons, sans doute, qu'ils se sont contentés jusqu'ici d'être tolérés et qu'ils s'en contenteront peut-être encore pendant un certain temps, si du moins leurs coreligionnaires protestans ne leur rendent pas la cohabitation trop déplaisante. Toutefois, n'est-il pas évident que, pour des hommes dont la sincérité de convictions et la droiture de caractère ne sauraient être contestées, la fausseté de cette situation deviendra, de jour en jour, plus sensible et moins supportable? Ils commencent à s'en rendre compte. En avril 1903, lord Halifax disait, dans un article manifeste (2) :

On peut minimiser les divergences intérieures de l'Église d'Angleterre,... mais il reste vrai que, dans cette Église, il y en a réalité quelque chose

(1) C'est lord Halifax qui rappelait dernièrement cette parole d'un des premiers Ritualistes, le Rev. Neale : « L'Église d'Angleterre est catholique, quoique l'Angleterre elle-même ne le soit pas. » (*Nineteenth Century*, avril 1903.)

(2) *The Crisis in the Church*, publié dans le *Nineteenth Century*.

comme *deux* religions et qu'on ne peut tolérer un état de choses si contraire à la nature et à l'office de l'Église, qu'à la condition que rien ne soit fait par les chefs de l'Église pour rendre le recouvrement de la doctrine et de la pratique catholique plus difficile, ou pour consolider la position de ceux qui, dans l'Église, au point de vue catholique, ne devraient jamais être admis à occuper la position qu'ils tiennent maintenant.

L'auteur pouvait-il se faire l'illusion que l'accomplissement de la condition énoncée dans la seconde partie de sa proposition remédiait sérieusement au désordre qu'il signalait dans la première? D'ailleurs, quelques mois plus tard, le même lord Halifax a dit, en termes plus catégoriques encore, dans un meeting de l'*English Church Union* (1) :

En récitant l'article du *Credo :* « Je crois en une Église, une, sainte, catholique et apostolique, » professons-nous notre foi en une Église qui, en ce qui regarde les matières de foi définies et tenues pour telles par le corps tout entier, ne peut être en contradiction avec elle-même?... Alors, la doctrine vraie de l'Église d'Angleterre, quant... à la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel, à l'adoration due à la présence sacramentelle du corps et du sang du Christ sous les espèces du pain et du vin, au sacrifice eucharistique,... au pouvoir conféré à l'Église de pardonner les péchés, et au devoir qui en découle, en cas de péché grave, de recourir au sacrement de Pénitence,... au pouvoir conféré à la prêtrise, ne sont pas des questions ouvertes.

De ce langage, si formel soit-il, je ne conclus pas qu'on est résolu à précipiter la solution. L'extrême gravité des conséquences peut faire hésiter les plus convaincus et les plus hardis. Toutefois, il est évident que l'idée marche. Le jour où elle se traduirait dans les faits et amènerait la séparation des élémens catholiques et protestans, aujourd'hui réunis dans l'Église établie, où se ferait la coupure? C'est un inconnu qui s'ajoute à beaucoup d'autres. Parmi les *High churchmen*, les convictions et les caractères ne sont pas tous de même trempe; on ne saurait dire combien d'entre eux se croiraient obligés à rompre et surtout auraient le courage de le faire. Et puisque notre curiosité essaie, un moment, d'interroger l'avenir, une dernière question se pose encore. Les Ritualistes, une fois séparés des protestans pour affirmer leurs convictions catholiques, s'arrêteraient-ils, pour ainsi parler, à mi-chemin, et ne seraient-ils pas conduits, par la logique de leur

(1) *Meeting* tenu à l'occasion du *Church Congress* de Liverpool, en octobre 1904

principe, jusqu'au catholicisme intégral? Là, plus encore que tout à l'heure, toute prédiction serait téméraire. Je n'ignore pas quel amas de préjugés, d'intérêts, de faits historiques ou politiques, pèsent sur les esprits et les gênent pour faire ce que l'idée pure leur demanderait. Aussi préféré-je, cette fois encore, m'abriter derrière l'homme qui avait le plus qualité pour risquer un pronostic en semblable matière. Newman disait volontiers qu'il ne comptait pas sur la venue à Rome de la génération actuelle des Ritualistes; mais il reportait son espoir sur leurs descendans. Dans la lettre déjà citée où il exprimait à Lake sa sympathie pour les Ritualistes et sa confiance dans le triomphe de leur seconde génération, il ajoutait : « A moins que, comme, en vérité, je l'espère et suis porté à le croire, cette seconde génération ne devienne catholique (1). » Le Rev. Walworth, prêtre américain, était un jour en visite, chez le cardinal Newman, avec un prêtre étranger; à cause de ce dernier, la conversation avait lieu en latin; comme il était demandé si les Anglicans, déjà portés si loin de leur point de départ par un courant mystérieux, ne le suivraient pas jusqu'au bout et ne finiraient pas par atteindre le plein catholicisme, Newman se borna à répondre ces deux mots : *Spero fore* (2). C'est aussi par ces mots que je veux conclure : *Spero fore.*

PAUL THUREAU DANGIN.

(1) *Memorials of Dean Lake*, p. 259, 260.

(2) *Reminiscences of a catholic crisis in England* (*Catholic World*, de New-York, août 1899).

LE GESTE MODERNE

AUX SALONS DE 1905

Il y a des pays où l'on ne dit pas d'un homme : « Il est brave, » mais : « Il a été brave, — tel jour, dans telles circonstances, devant tel danger. » — En traversant les *Salons* de 1905, les admirateurs de nos artistes nationaux éprouvent mélancoliquement qu'on ne peut pas dire, non plus, d'un peintre : « Il a du talent, » mais bien plutôt : « Il a eu du talent, tel jour, sous telle impression, inspiré par tel sujet, » — car, hélas! rien n'est moins définitif que les conquêtes de l'art et le terrain gagné peut, à tout moment, se trouver perdu. Les *Salons* de 1905 marquent un fléchissement universel chez ceux qu'on appelle « les Maîtres » et ils ne marquent pas un progrès ni une découverte chez ceux qu'on appelle « les Jeunes. » Les génies anciens ont passé; les nouveaux ne sont pas encore apparus. Pour qui cherche une impression forte ou neuve, les deux *Salons* avec leurs 7 655 objets qualifiés « œuvres d'art, » ou les trois *Salons* en comptant les *Indépendans*, — avec leurs 11 924 produits de l'activité des exposans, — sont vides. Jamais les moyens de se manifester ne furent plus libéralement accordés aux artistes; jamais ils ne s'en sont moins servis pour manifester quelque chose qui valût la peine d'être connu. Jamais le moindre accent d'originalité, la note la plus ténue de modernisme ne furent plus facilement accueillis et acclamés comme des découvertes mondiales, — mais elles ne sont pas plus nombreuses que jadis et elles étaient plus précieuses lorsqu'elles avaient quelque peine à se faire accueillir. L'Esprit, qui souffle où il veut, ne souffle pas plus dans les pays et aux

momens où l'opinion comble d'honneurs les artistes qu'aux époques où ils faisaient figure dans les cours espagnoles entre les bouffons et les barbiers et mouraient à l'hôpital. Ni l'élévation sociale des fonctions d'artiste, ni la diffusion des modèles, ni la réation d'innombrables musées, ne font surgir un seul génie inconnu. Jamais l'art n'a été plus encouragé, ni plus décourageant.

Il ne faut pas en conclure à sa décadence. Un art n'est pas en décadence nécessaire et irrémédiable, parce qu'il ne s'affirme point chaque année par 11 924 œuvres saisissantes, et l'on n'a jamais vu, même aux plus belles époques de l'activité florentine ou vénitienne, les peintres fournir de quoi faire la gloire de trois Salons de printemps, d'un Salon d'automne, d'un Salon de femmes peintres et sculpteurs, de trente à quarante expositions de cercles ou de sociétés particulières, et enrichir, encore, celles des amateurs ou des employés de Chemins de fer ou des Postes et Télégraphes, ou de simples particuliers, curieux de se présenter avec toutes leurs œuvres devant le public, et d'éprouver un avant-goût de ce qui sera un jour, pour leurs œuvres et pour eux-mêmes, une sorte de jugement dernier. Cette immense floraison d'herbes parasites étouffe le bon grain ou le dissimule à la vue. Si l'on entre au Salon en quittant quelque musée, il ne faut pas comparer le produit de trois ou quatre siècles d'art, sélectionné par les incessantes évolutions du goût avec le déballage des envois de deux ou trois mille ateliers, pendant une année, présentés tels quels, dans la plus effrayante promiscuité. Toute comparaison serait une injustice. De fait, on a vu, durant l'année qui vient de s'écouler, dans les expositions de cercles, à la galerie Georges Petit, à la galerie des Artistes modernes, chez MM. Graves ou Durand-Ruel, des essais de traductions nouvelles de tel ou tel texte de nature et même des réalisations assez puissantes pour donner au passant ou à l'observateur une minute de joie. Il serait difficile de trouver dans tous les cartons des aquarellistes du siècle quelque chose de plus franc, de plus preste et de plus éclatant que les aquarelles de M. Pierre Vignal, et ceux qui ont vu les *Foires et Marchés* de M. Julien Le Blant, occupé jadis à des œuvres de chouannerie, ont admiré comment un artiste, dans toute la force de l'âge et du succès, pouvait renouveler non seulement ses sujets, mais son angle visuel, mais sa couleur, mais sa facture et jusqu'à

l'atmosphère où baignent ses figures et ses horizons. De même, au Cercle de l'Union artistique, le passant n'était pas désappointé devant le portrait de M. Gaston Ménier par M. Bonnat ou de Mme F... par M. Flameng, et il découvrait, dans celui du comte de Dampierre par M. Gabriel Ferrier, des qualités singulières, qui haussent tout d'un coup ce rare scrutateur des physionomies contemporaines bien au-dessus de lui-même et de ses œuvres passées. On apercevait enfin dans l'œuvre d'un jeune artiste, M. Baugnies : le portrait du colonel H..., un art déjà très subtil et très sûr. Mais de toutes ces choses, les unes sont absentes du Salon, les autres y sont éteintes et opprimées par la masse des 7 655 manifestations bruyantes et lamentables des chroniqueurs mondains, des conteurs d'anecdotes, des décorateurs officiels, de cette foule, qui n'a aucun témoignage esthétique à nous apporter d'une joie ou d'un enthousiasme devant la nature, mais qui a pensé que, puisqu'il y avait des expositions de peinture, il convenait de peindre et d'y exposer. En sorte qu'il serait peut-être injuste de prédire la décadence de l'art français, mais il n'est que loyal de noter le vide et l'insignifiance des *Salons*.

Ils ne semblent plus faits que pour le triomphe de deux catégories d'exposans, peu nombreux autrefois ou peu notoires et qui, aujourd'hui, accaparent toute l'attention : les Étrangers et les Femmes. Bien que, cette année, ni M. John Sargent, ni M. Boldini, ni M. Zuloaga n'apportent rien de comparable à leurs séduisantes œuvres passées, toutes les fois qu'on voit un effet neuf et juste, un arrangement imprévu, quelque ordonnance réfléchie, on trouve, dans un coin du cadre, une signature étrangère. Avenue d'Antin, le portrait du jeune Alphonse XIII, à cheval, drapé, sobre, sombre, mystérieux, est d'un Espagnol, M. Casas. Les admirables eaux du fossé qui entoure le château, à Copenhague, sont d'un Scandinave, M. Thaulow. Ce beau portrait de Mme Guinness, où les tonalités de Whistler revivent, à peine accentuées, est d'un étranger, M. W. G. Glenh. Cette admirable *Espagnole*, dissimulée dans le coin de l'escalier nord, portant le n° 650, est d'un étranger, M. Hayward. Cette réunion de famille, rassemblant plusieurs portraits : le père, la mère, les deux filles, le fils, est d'un Suisse, M. Giron, et l'on en voit peu de mieux groupés, de plus franchement peints, d'étudiés d'aussi près et avec tant de pénétrante attention. Et les vues flamandes

de M. Willaert, de M. Gilsoul, attirent aussi le passant peu soucieux des signatures et uniquement curieux d'impressions.

Au Salon de l'avenue Nicolas II, il en va de même. Le morceau de peinture le plus vigoureux est, sans aucun doute, salle 2, celui d'un étranger, M. Sorolla y Bastida. Des bœufs dans la mer, des voiles, un coucher de soleil en font le sujet le moins intelligible, mais aussi la joie la plus vive des yeux qu'il soit donné, ici, de ressentir. Plus loin, salle 31, si l'on s'approche d'un beau portrait de vieillard, sir Samuel Montagu, on s'aperçoit qu'il est signé d'Orchardson, ou d'un beau portrait de femme (n° 1 596), salle 7, qu'il est signé Lee Greene Richards. Un effet de neige extrêmement saisissant, une maison abandonnée, close, avec les restes d'une cérémonie funèbre sur le seuil, un voyageur qui s'appuie contre un arbre et n'ose avancer, salle 11, (n° 1 751), avec ce titre : *Trop tard!* est encore d'un étranger M. Spenlove-Spenlove. Deux subtiles « harmonies » en tons sourds, l'une intitulée *le Goûter* et l'autre *la Toilette* (n° 1 351), salle 22, pourraient être dues à quelque jeune Français, mais elles ne le sont pas, et l'auteur en est un Américain. M. Miller. C'est M. Feihner, de Berlin, qui a peint le beau portrait d'homme Wilhelm Raabe, dans la manière d'Israels, salle 27 (n° 708). C'est M. Oswald Birley qui a peint le beau portrait de femme en noir, avec un petit chien exposé salle 6 sous le n° 177. Et MM. Boggs et Csok, qui ont envoyé des toiles intéressantes, une vue de la Seine (n° 197), salle 16, et *Coin d'atelier*, salle 22, sont encore des étrangers. Étranger, aussi, M. Stockdale, l'auteur du magnifique *Lord chef de la Justice d'Angleterre*, figuré à sa table de travail, parmi ses paperasses. On ne voit guère, parmi les Français, que le portrait de M. Ribot par M. Gabriel Ferrier et celui du vieux maître Hébert par M. Aimé Morot, qu'on puisse leur opposer.

Tout aussi décisif est le progrès des femmes peintres. Non qu'elles fassent oublier ni Marie Bashkirtseff, ni Rosa Bonheur. Mais l'ensemble de leurs envois est, chaque année, supérieur à ce qu'il était l'année précédente, et les faiblesses techniques ou les défauts de personnalité qui décelaient autrefois, si sûrement, leur peinture, disparaissent; de telle sorte que les reconnaître à première vue devient chaque jour plus difficile. On admire toujours, avenue d'Antin, salle I, les portraits de Mlle Delasalle. On trouve, sur l'escalier nord, une tête peinte avec une franchise

et une adresse infinies, intitulée *Nanette riant* (n° 703), par Mlle Kibbey, et aussi une très harmonieuse impression de jour et de lumière par Mlle Sands, intitulée *Femme au lit*. Mme Marie Duhem continue à traduire très personnellement des impressions justes : *Soleil couchant sur la maison* (n° 440). Pareillement Mme Alfassa, en peignant *la Console*, et Mlle Powers, en peignant les oranges, *Valence!* et, si nous passons au salon de l'avenue Nicolas II, salle 11, Mme Bourrillon-Tournay, avec son portrait de Mme P..., Mlle Smith avec sa Bretonne, Mlle Sédillot avec son portrait du général Percin, et Mlle Chauchet, salle 16, avec le portrait de *Sa grand'mère*, ont montré des qualités d'artiste qui n'ont rien d'expressément féminin, mais qui n'en sont pas moins agréables et adroitement déployées.

Lorsqu'on a noté cette conquête du *Salon* par les Étrangers et les Femmes, on a noté tout ce que contiennent de neuf et de suggestif les salles de peinture. Descendons, maintenant, parmi les sculpteurs.

Quand on entre dans le grand hall, avenue Nicolas II, où des centaines de statues faites pour humaniser des solitudes se confondent dans un indiscernable enchevêtrement de lignes, et gesticulent sans aucun égard à leurs attitudes réciproques, il semble qu'on entre dans une assemblée où tout le monde parlerait à la fois. Et cela rend le regardant très injuste. Mais, s'il s'applique à dégager par l'imagination et par quelque ingéniosité dans le point de vue la valeur propre et la silhouette de chaque figure et si, faisant un travail inverse de celui du jury, il parvient à isoler ce que l'Art n'a pas uni, peut-être jugera-t-il que quelques-unes de ces œuvres méritaient, en vérité, d'être créées pour la joie des âmes artistes et pour l'honneur de l'art français. Telles sont, par exemple, l'admirable *Danse sacrée* de M. Ségoffin, la gracieuse et harmonieuse *Biblis pleure* de M. Jean Camus, la *Consolation* de M. David et l'*Eté* de M. Hippolyte Lefebvre. D'autres encore : le *Baiser à la source* de M. Couteilhas, *le Rhône et la Saône* de M. Vermare, les *Mystères douloureux. Et Demain?* de M. Alaphilippe, *Ceux qui restent*, de M. Marquet, *Orpheline* de M. Robert-Champigny, *Tendresse humaine* de M. Vital-Cornu, et *Prière*, de M. Barthe, retiennent l'attention de tous ceux qui sont capables de sentir profondément l'éloquence d'un geste ou le charme d'une expression, et il y a, encore, çà et là, parmi les centaines de bustes où éclatent la raideur, la laideur et la

morgue contemporaines, quelques fines et radieuses figures de marbre telles que le *Portrait de Mme S...* par M. Sicard.

Ainsi, en dépit de la monotonie ou de la banalité des sujets, malgré cette innombrable quantité de *Baisers*, de *Sources*, de couples enlacés, de statues qui se cachent obstinément la figure, d'agriculteurs et de violonistes, que les sculpteurs de 1905 semblent avoir tirés d'un programme commun et destinés à remplir le peu de vides qui restent encore dans nos squares, la statuaire demeure ce qu'elle fut, déjà, si souvent : la revanche de l'art français. Le hall occupé par les sculpteurs repose des salles remplies par les peintres. On y séjourne peu, d'ordinaire. Leur langage plus sévère retient moins les passans. Dans leur lutte avec une matière plus durable et moins docile, ils se laissent aller moins aisément aux caprices de la mode, que leurs frères, les peintres. Ils en reflètent moins les oscillations innombrables. Par là, ils touchent moins la foule. Mais aussi, lorsque, dans leurs œuvres, quelque tentative nouvelle se fait jour, il convient d'y prendre garde davantage et de s'y arrêter plus longtemps. Ces tentatives plus rares viennent d'aspirations plus réfléchies et, une fois commencées, se renouvellent avec plus d'obstination. Précisément, depuis quelques années, la seule querelle esthétique dont se soit émue l'opinion, la seule qui nous ait rappelé les violences de la querelle wagnérienne et de la bataille impressionniste, s'est livrée à propos d'un sculpteur : M. Rodin. Et si l'on observe que le scandale était soulevé non par un débutant en quête de notoriété, mais par un maître déjà plein d'années et d'œuvres, par l'auteur de l'*Age d'Airain*, du *Baiser*, de la *Pensée*, de *Saint Jean-Baptiste*, on éprouve assez qu'il s'agissait d'une recherche véritable de renouveler la statuaire; qu'il y avait, sinon succès, du moins effort, et qu'une question singulière était posée. D'autre part, on n'a pu passer, en France ou à l'Étranger, devant les œuvres de M. Bartholomé, de M. Constantin Meunier, de M. Jef Lambeaux, de M. van Biesbroeck, de M. de Charmoy, de M. Charpentier, de M. Bistolfi, de M. Habich, de M. Calandra, de M. Frantz Metzner, sans ressentir que par ces excellens artistes s'opérait une véritable évolution de l'art statuaire. Dans quel sens et grâce à quels moyens? C'est ce qu'en regardant au Salon de 1905 quelques œuvres topiques, et en regardant, en dehors des Salons, dans les jardins et dans les musées quelques jalons de la sculpture contemporaine, nous allons essayer de déterminer.

I

Ce renouveau de la statuaire, comment l'obtenir? Et cette impression de modernité dans des formes aussi vieilles que le monde, comment la donner? Telle est la question que se posent les sculpteurs modernes en face de l'infinie richesse des bronzes et des marbres anciens, et qui n'est pas résolue mais au contraire aggravée à chaque découverte nouvelle que font les archéologues d'une école inédite, d'un style différent ou d'une période inconnue. Devant l'immense moisson faite aux champs antiques, à considérer encore les glanes, qu'au xve siècle florentin et qu'au xviiie siècle français, les artistes ont liées en gerbes nouvelles, le sculpteur se demande quel labeur et quelle joie lui ont été laissés... Plus il est conscient de la perfection passée de son art et de ses limites, plus le problème lui semble difficile. Tel il se posait aux successeurs de Canova, et de Thorwaldsen, surpris que ces deux maîtres aient dépensé tant de talent à des pastiches d'une école où les beaux originaux sont innombrables, tel il se pose encore aujourd'hui.

Un instant on a pu croire que la science allait aider à le résoudre. Dans les moyens nouveaux d'investigation scientifique appliqués à la connaissance du corps humain, de ses mouvemens et de ses moteurs, on a pensé trouver non seulement le contrôle des chefs-d'œuvre anciens, mais la source et l'inspiration de formes inconnues. Les progrès de l'anatomie et de l'anthropométrie permettaient dorénavant de donner à chaque corps, à chaque race, à chaque âge des proportions exactes et ainsi de différencier infiniment ce que les connaissances un peu vagues des anatomistes anciens les obligeaient d'exprimer par le même canon. De plus, l'étude systématique des passions ou des sentimens sur la physionomie humaine, soit traitée par l'analyse électro-physiologique, soit observée dans des crises d'hystérie, paraissait devoir aider les tentatives originales de nos artistes. « Quelles sources d'observations nouvelles! » s'écriait le docteur Duchenne de Boulogne en posant des rhéophores sur les muscles faciaux de ses patiens. Enfin, les photographes, en saisissant le mouvement le plus rapide et en le décomposant en toutes ses parties, ont paru déchirer un voile, qui jusqu'alors aurait empêché le statuaire de voir l'homme danser, lutter, courir et ainsi

de le figurer dans un juste équilibre. Des attitudes sans nombre que les anciens n'avaient pas soupçonnées allaient entrer dans la statuaire et, de fond en comble, la renouveler...

Aujourd'hui, il n'en est plus question. Les espérances nées de ces découvertes sont mortes d'une découverte plus importante encore, ou plutôt de la constatation renouvelée d'une loi qu'on n'a jamais prise en défaut : c'est que les sens et le sentiment esthétique même ne peuvent jouir que de ce qu'ils perçoivent tout seuls. Pour notre curiosité, sans doute, rien de plus intéressant que les recherches des savans sur la marche de l'homme, sur l'expression du frontal, sur l'indice morphologique du pouce, sur la contraction des muscles dans la lutte ou le saut : pour notre joie esthétique, rien de plus inutile. Car de deux choses l'une : ou ces nuances tactiles, ces demi-teintes myologiques, ces intervalles infinitésimaux dans la mesure et le rythme du mouvement sont perçus par l'œil de l'artiste ou ils ne le sont pas. S'ils le sont, déjà, il les avait, maintes fois, reproduits ; s'ils ne le sont pas, il ne doit pas les reproduire. S'il le fait, il ne nous procure qu'une sensation faible et bornée. Le secours des engins nouveaux lui est si peu nécessaire qu'il n'a point permis de relever chez les Anciens une seule erreur que nous voudrions voir redresser. Ils n'ont fait que des fautes heureuses. Toute la part de vérité que l'art peut porter sans en être accablé et dont il peut s'embarrasser sans faiblir est contenue dans les belles œuvres grecques, exprimées par des artistes qui n'avaient aucun de nos moyens d'exploration scientifique. Le reste n'est pas assimilable par l'art. L'instinct des artistes, en leur donnant une étrange acuité pour tout ce qui leur était nécessaire, leur a providentiellement caché tout ce qui ne le leur était pas. Et quand on voit des savans leur apporter des masses de vérités dont ils ne savent que faire, il semble qu'on assiste à ce spectacle étrange : des botanistes prétendant enrichir le chantier d'un oiseau de matériaux qu'il ignore et lui donner des conseils pour faire son nid.

Si l'on ne peut renouveler l'art statuaire par l'appoint des notions nouvelles que nous enseigne la science, peut-on, du moins, le perfectionner grâce aux procédés d'imitation qu'elle nous offre ? C'est encore moins possible. On sait, aujourd'hui, mouler le corps humain avec la plus rigoureuse exactitude. On sait le photographier de tous les côtés à la fois de façon à en donner une reproduction littérale digne du nom de « photo-

sculpture. » On sait enfin le figurer en cire et le colorier jusqu'à produire chez les mieux avertis l'illusion de la réalité. Les vieilles histoires classiques des oiseaux de Zeuxis et d'Apelles ou de la rondache de Léonard seraient aujourd'hui des constatations banales. Le coroplaste moderne atteint, quand il veut, le trompe-l'œil. Mais aussitôt qu'il l'atteint, il s'aperçoit que l'art a disparu, et que la reproduction de l'épiderme, des cheveux, des ongles, d'un être vivant, lorsqu'on ne peut y ajouter la circulation du sang, la succession du mouvement et le frémissement de la vie, n'est que le plus décevant des mirages. C'était encore une loi bien ancienne et fort connue, mais qu'on oublie périodiquement et à laquelle périodiquement on revient, comme à une pure nécessité : qu'une œuvre d'art doit témoigner, tout d'abord, par l'impression première, par sa matière, par son enveloppe et par sa composition, qu'elle n'est pas une chose réelle et naturelle, mais bien une chose sortie de la main de l'homme, une œuvre de l'art, et qu'après cette impression, doit naître en nous la sensation de la vérité et de la vie. Cette sensation, alors, se prolonge et se fortifie ; plus on regarde une belle œuvre, plus on perçoit que, malgré des différences radicales de matière et de dimension, elle se rapproche de la nature et, peu à peu, la voici qui semble s'animer et palpiter, sous la lente révolution du jour, d'une vie mystérieuse qui n'est qu'à elle. Au contraire, si nos sens ont été trompés ; si, pendant un instant de raison, nous avons pu croire que nous étions en présence d'un être humain vivant et respirant, aussitôt la désillusion est grande de ne le voir ni vivre, ni respirer. Il semble que la vie, telle que nous la connaissons chez les êtres de chair, s'est arrêtée tout à coup, et, comme nous ne pouvons y substituer cette vie singulière, propre à quelque belle matière nettement différente, que nous appelons le style et la beauté, plus nous considérons le trompe-l'œil, la figure de cire peinte, plus nous avons non seulement l'impression de l'erreur et du charlatanisme, mais le dégoût de la mort.

Jamais l'art, il est vrai, n'est descendu aussi bas. Mais les progrès de la reproduction photo-sculpturale l'amèneraient sûrement à cette décadence et l'on ne peut pas dire que dans les Campo-Santo d'Italie ou, aussi bien, dans quelques essais de statuaire polychrome chez nous, l'on ne s'y soit pas acheminé. Les vrais artistes ont vu tout de suite le péril. Ils ont com-

pris que l'imitation devait s'arrêter bien en deçà du point où commencerait le trompe-l'œil, et que, par conséquent, les secours que la science prêterait à cette imitation, ne pouvaient leur servir de rien. Même dans le travail et le fini de l'épiderme, ils se sont abstenus de mettre la précision que le modelage leur eût permis d'y apporter. Ils ont compris que, dès l'instant qu'ils travaillaient dans le bronze ou le marbre, cette matière de la « chair incorruptible et divine, » comme aimait à le dire M. Guillaume, ne devait pas reproduire toutes les dégénérescences, ni tous les accidens de la chair corruptible et animale, et que les limitations mêmes de cet art en faisaient la grandeur. Ainsi, les progrès de la reproduction mécanique, pas plus que les moyens nouveaux d'investigation scientifique, n'ont pu servir à donner à l'art du statuaire quelque forme qui fût à la fois belle et nouvelle, et c'est à des sources toutes différentes qu'il cherche aujourd'hui un renouvellement.

II

Celui-ci apparaît comme possible de trois manières. On peut renouveler la statuaire par son « enveloppe, » c'est-à-dire par la composition générale du monument, plus ou moins saillante, plus ou moins tourmentée, plus ou moins ramassée, profilée en plus ou moins de masses distinctes sur le ciel. On voit tout de suite qu'entre les silhouettes agitées de quelque *Enlèvement d'Europe* ou d'un groupe du Bernin et le calme contour d'un Sphinx ou d'un Pharaon de la vieille Égypte, il y a place pour une infinité de modalités différentes et, pour ainsi dire, d'« enveloppes » d'un monument. On peut renouveler encore la statuaire par la myologie, c'est-à-dire par les proportions du corps humain, plus ou moins affirmées dans le sens de la grâce ou de la vigueur ou de l'ascétisme, et par le traitement des chairs plus ou moins analysées, plus ou moins serrées, plus ou moins unies, réparties en masses diversement nombreuses et inversement équilibrées. On peut enfin renouveler la statuaire sans changer grand'chose à l'enveloppe ni à la myologie : par le geste.

Les trois tentatives se voient également dans la sculpture contemporaine. Il suffit de s'être promené un instant dans nos Salons depuis dix ans ou d'entrer dans ceux de 1905 pour s'apercevoir que les meilleurs sculpteurs modernes cherchent, avant

tout, à simplifier la silhouette totale de leurs monumens. Ils ne la veulent pas plus compliquée que la silhouette d'une montagne, et pas même d'une montagne de calcaire, mais de granit. Ils s'interdisent toute gesticulation centrifuge; ils enveloppent toutes les têtes et les membres dans un même contour très simple, comme s'ils les enfermaient dans un cercle magique, sous une coupole invisible. De loin, on ne distingue ni bras, ni jambes; de près, c'est à peine si on les aperçoit. Le *Balzac* de M. Rodin fut la plus célèbre manifestation de cette recherche de l' « enveloppe, » mais elle est loin d'être la seule. On la retrouve dans les monumens de Pasteur et de Balzac, de Falguière, dans ceux de *Bismarck* et de *Wagner*, de M. Frantz Metzner, de Berlin, dans le *Victor Hugo*, de M. Marqueste, dans l'*Alphonse Daudet* de M. de Saint-Marceaux, dans les *Jeunes Aveugles* de M. Hippolyte Lefebvre, et, cette année, au Salon de l'avenue Nicolas II, dans *Consolation* de M. David, dans *George Sand* de M. Sicard et au Salon de l'avenue d'Antin, dans *Ève* et dans *Soif*, de M. Wallgren et dans *Adam et Ève* de M. Bartholomé.

Quand l'enveloppe est ainsi cherchée, non seulement les membres ne sont pas projetés au dehors d'une limite idéale, mais dans cette limite même, ils se détachent très peu des corps. Les plis mêmes sont rares et peu profonds. La lumière glisse sur un vallonnement de marbre aux inflexions très douces et rejoint l'ombre par des dégradations insensibles comme sur une coupole. Le manteau de marbre sur les genoux ou sur les épaules ne fait pas plus de plis qu'un manteau de neige sur un jardin. Les lignes sont réduites au minimum comme dans la peinture impressionniste et, comme dans la peinture impressionniste aussi, les silhouettes s'émoussent et s'effacent. C'est pourquoi on appelle quelquefois cela de la sculpture « impressionniste. » En fait, c'est de la peinture, parce que les effets qui y sont cherchés sont des effets d'ombre et de lumière tellement indépendans de la ligne qu'ils font penser à des modulations de la couleur. C'est ce que Ruskin conseillait déjà, en 1849, par cette formule : « Le sculpteur doit *peindre* avec son ciseau, » et ce que Delacroix notait dans un haut relief de Puget qu'il « appelait une *peinture*, où manque l'acteur principal, le rayon de soleil. »

Y a-t-il, là, une source de renouveau très féconde? — Comme le sculpteur ne possède pas les grandes ressources de la pein-

ture, c'est assez inutilement et pour un bien mince profit qu'il abandonne celles de la statuaire. Il dépense beaucoup de matière et de travail pour donner les mêmes impressions que, dans un camaïeu ou dans un fusain, il obtiendrait bien plus aisément. Et si, par la simplicité de son enveloppe, par la douceur de ses reliefs, ce n'est pas un aspect pictural qu'il cherche, mais un aspect monumental, celui d'un monolithe, d'un rocher, d'un bloc de pierre créé par la nature, alors la prétention du statuaire est plus vaine encore. Comme jamais son rocher sculpté n'aura l'ampleur et la masse d'un rocher sauvage; comme jamais son héros, si « enveloppé » qu'il soit, ne ressemblera à un monolithe autant qu'un monolithe même, il est inutile de contrarier, pour si peu, l'œuvre de la nature et de tirer de la matière une forme qui tend si manifestement à s'y réintégrer. Il y a parmi les objets d'art exposés avenue Nicolas II une statuette de M. Michel intitulée : *La Forme se dégageant de la matière*. On peut dire que si l'évolution de la sculpture contemporaine se poursuivait jusqu'au bout, tout l'effort de nos artistes serait, au contraire, de l'y faire rentrer. Ce pourrait être fort intéressant, mais ce serait proprement la fin de la sculpture. « Un bloc de marbre était si beau... » que le statuaire n'osa pas y toucher, — telle serait aujourd'hui toute la morale du fabuliste. Et il est vrai qu'un bloc de rocher, de granit, avec ses crevasses, ses rondes bosses, son éclat, ses vagues apparences de muscles tourmentés et raidis qui cherchent à se développer et à s'étendre, peut avoir sa beauté. Mais il ne l'est pas moins que c'est là une beauté toute naturelle et que l'art n'y peut rien ajouter, mais seulement y contredire ou y gâter quelque chose par son insistance à montrer ce que le rêve seul et l'imagination devraient y voir. Tout aussi vaine est la tentative de faire, avec du marbre et un ciseau, de la peinture : c'est-à-dire de représenter les choses sur une surface quasi plane et non par des formes obtenues dans les trois dimensions, mais par des effets d'ombre et de lumière, ou de transparence et de clair-obscur, en réduisant les reliefs dans leur extrême fléchissement à peu de chose de plus que de forts empâtemens dans un tableau. Heureuse quand elle s'applique au drapé, cette peinture sculpturale devient tout à fait vaine, si elle prétend renouveler la statuaire. La sculpture est faite essentiellement pour représenter la forme, — la forme délimitée par ses trois dimensions, — et non pas l'espace illimité. Elle baigne elle-même dans l'espace,

elle y produit une note nouvelle et ne le reproduit pas. Elle délimite : elle ne donne à aucun degré, comme la peinture, l'idée de l'impalpable, de l'horizon, de l'illimité. Elle ne laisse rien à faire à notre faculté imaginative. Ce n'est pas une évocation : c'est une définition. De plus, elle s'exprime essentiellement en lignes et non pas en masses, ni en tons. Quant elle veut s'exprimer en masses, elle se confond avec l'architecture, si ces masses sont régulières, et, si elles ne le sont pas, avec la nature géologique. Quand elle veut s'exprimer en tons, elle se confond avec la peinture, sans avoir cependant, comme elle, la ressource de représenter l'espace. C'est donc bien la ligne qui reste l'essentiel de cet art. Qu'il soit difficile de la renouveler, après tant de maîtres et tant de modèles, sans doute. Qu'on cherche dans toutes les modalités de la matière, de sa masse, de son équilibre, de ses jeux d'ombre et de lumière, de ses effets de noir et de blanc, le secret d'un renouvellement plastique, d'accord. Mais pour qu'il y ait un renouvellement vrai, il faut qu'il y ait quelque renouvellement dans la ligne. Le chercher dans les effets dits « impressionnistes, » c'est tomber dans la même erreur où sont tombés les classiques au commencement du XIXe siècle. Du temps de David, on cherchait à renouveler la peinture en introduisant dans les tableaux des statues. Tatius, les Sabins, la femme qui écarte les combattans, Léonidas, sont des marbres antiques disposés dans une nature qui ne leur est de rien, faisant des gestes qui n'ont aucun rapport pittoresque entre eux, et manifestement choisis pour ce qu'ils développent de lignes harmonieuses. Qu'on mette bout à bout les groupes de marbre du jardin des Tuileries, et l'on aura facilement l'illusion d'une galerie de tableaux de cette époque. A ce moment-là, on oubliait les ressources de la peinture pour lui faire, tant bien que mal, imiter la statuaire. Aujourd'hui, la tentative est inverse, mais l'erreur est la même et symétriquement superposable. On oublie les ressources de la sculpture pour lui faire, tant bien que mal, exprimer des effets de noir et de blanc. Ce n'est point là, non plus, que la modernité de la statuaire peut être trouvée.

III

Sera-ce dans la myologie? Ce sont de bien petites modifications, celles qu'on peut apporter, d'âge en âge, aux propor-

tions du corps humain, seulement des nuances. Cependant elles sont très sensibles si on compare, par exemple, un corps du XVIIIe siècle avec une académie grecque, une gorge de Houdon avec le cou florentin, un Assyrien charnu avec un chevalier de Donatello, un Discobole ou un athlète assoupli par le gymnase avec un Étrusque épais ou même avec le barbare, le Gladiateur mourant. De même et avec autant de netteté, la myologie d'une statue actuelle tranche sur celle du XVIIIe siècle. On cherche à la renouveler en observant moins les formes raffinées que les formes vigoureuses, moins les muscles oisifs que les muscles entraînés au travail et davantage les types ou les âges où la construction du squelette apparaît que ceux où il est dissimulé par la chair. On cherche à faire l'homme plus vrai, les avant-bras plus minces, les coudes plus saillans, les omoplates et les clavicules plus visibles, les hanches et les genoux traités par à-plat, les mains plus fortes, les pieds plus épais, les membres en général plus nerveux, moins potelés, en un mot, la machine humaine plus anguleuse et plus usée. C'est simplement une réaction contre le potelé du XVIIIe siècle. C'est la mise en lumière de certaines raideurs ou de certaines pauvretés musculaires, autrefois très peu apparentes dans la statuaire, déployées aujourd'hui non parce qu'on les trouve belles, mais simplement parce que les anciens les avaient dissimulées. On paraît moderne en les montrant; en les affirmant, on s'affirme. Mais si l'on s'écarte ainsi du XVIIIe siècle, on n'est point, pour cela, très nouveau. On se rapproche des imagiers français du moyen âge et l'on reste bien en deçà du *Saint Jean-Baptiste* de Donatello. La myologie ne peut différer assez des modèles anciens de l'homme blanc, pour apparaître une myologie nettement moderne. Mais il y a d'autres hommes que l'homme blanc... Ne pourrait-elle pas se renouveler bien plus profondément par l'exotisme?

C'est une idée nouvelle et qui eût paru fort étrange à nos pères que la race blanche, dite Caucasique, n'offre pas le seul type supérieur et complet de l'homme et que, peut-être, les autres races soient aptes à figurer dans l'art avec leur apport de beauté. Pendant longtemps, elles n'ont figuré qu'à titre de vaincus massacrés par les Grecs ou de prisonniers foulés aux pieds par les Égyptiens dans les mosaïques. C'est grâce aux adorations des Mages que l'art chrétien admit et magnifia la beauté d'autres races que la nôtre, et tout le monde a vu les masques admi-

rables de nègres dessinés par Rubens. Mais, en sculpture, les exemples sont plus rares et bien qu'il y eût des précédens, ce fut un étonnement, au XVIIIe siècle, quand Houdon entreprit de faire admirer le buste d'une négresse ou, au XIXe siècle, lorsque Carpeaux modela son fameux *Pourquoi naître esclave?* De nos jours, au contraire, l'exotisme a triomphé. L'entrée en scène des Javanaises, en 1889, a jeté un grand trouble dans l'orthodoxie myologique des ateliers, et aussi l'apparition des dieux ramenés par MM. Guimet et Cernuschi, et enfin, le pullulement des jaunes et des noirs à nos expositions universelles. Ce n'était point une cassette ou une monstrance qu'ils tenaient dans leurs mains, comme leurs aïeux figurés sous l'étoile de Bethléem, mais peut-être le don de quelque nouvelle beauté. Les artistes qui se promenaient silencieux, dans l'immense cohue de ces rencontres universelles, ne perdaient point leur temps. Peu à peu, ils découvraient le charme de certaines mimiques, quelle que fût leur lointaine analogie avec des attitudes simiesques, ennoblies par un rythme très lent. Ils dégageaient la signification de certaines attitudes très fléchies, les corps de ces races ayant une particulière aptitude à s'infléchir, aptitude déjà bien visible chez les scribes accroupis et les broyeuses de grain de la statuaire égyptienne. Ils scrutaient les visages fermés des Bouddhas, si différens du visage immobile, mais ouvert, des Dieux grecs. Et bientôt, quelque chose de cette myologie exotique a commencé de pénétrer dans notre art. M. Falguière et bien d'autres ont montré des danseuses dans des poses que la race blanche peut prendre, mais qui ne sont fournies naturellement que par la myologie des races jaunes. Ils ont aussi rêvé de renouveler la silhouette féminine en substituant au type classique de beauté l'aspect menu, gracile, à la fois plat et onduleux qu'offrent les estampes japonaises ou les statuettes égyptiennes. La beauté roide et violente des ascètes et des moines indiens, les extraordinaires torsions de leurs muscles figés en une immobilité vivante, la tension myologique de ces hommes que leur volonté change en statues, ont fait sur nos artistes une impression profonde; par là, l'exotisme a marqué son empreinte dans le mouvement statuaire contemporain.

En même temps qu'il regardait plus loin dans l'espace, le sculpteur moderne regardait plus loin dans le passé. Les découvertes de l'anthropologie ouvraient à son imagination un champ

jusqu'alors inexploré : celui de la préhistoire. C'est proprement là le domaine de l'artiste. Car avant qu'il y eût une écriture, il y avait des formes, et celles mêmes qui ont disparu ont laissé, en laissant leur squelette, des élémens suffisans à un artiste pour les reconstituer. L'artiste est ici surtout le sculpteur, car on peut avoir des doutes sur les couleurs des êtres disparus : on en a moins sur leurs formes, et le statuaire ne fait guère plus d'hypothèses en les reproduisant que lorsque, d'après quelques photographies, il prétend faire la statue d'un grand homme qu'il n'a pas connu. Il a donc rêvé au Muséum, comme il rêvait aux danses exotiques des Javanaises. Quelle espèce d'être instinctif, défensif, toujours sur le qui-vive, armé de ses ongles et de ses dents, attentif au moindre bruit, inquiet à la moindre apparition, les yeux cherchant une proie, les bras prêts à se détendre et à frapper, les jarrets prêts à plier pour l'élan ou pour la fuite, les muscles durcis par un constant exercice, mais non pas raidis par un spécial labeur, quel était l'homme de ces temps-là? C'est ce que M. Frémiet a imaginé dans ses statues farouches et naïves où tout l'être humain se livre à une impulsion purement animale, traînant par les oreilles le petit ourson qu'il vient de ravir à sa mère ou dansant avec la hure de sanglier qu'il vient de trancher, faisant des gestes que la bête ferait si la bête avait les bras et les mains de l'homme. Pour méritoire qu'elle fût, et pour belles que soient les œuvres qu'elle nous ait données, cette tentative de rajeunir les modèles classiques, grâce à la sauvagerie, et d'échapper à l'histoire par la préhistoire, ne pouvait à aucun degré créer une statuaire « moderne. » Et elle le pouvait si peu que lorsque M. Frémiet, qui avait paru nouveau en traitant du plus lointain passé, a dû s'appliquer à une œuvre moderne, comme à la statue de M. de Lesseps, il n'a plus imaginé rien de moderne et sa banale figure n'a fait l'effet d'une chose ni nouvelle, ni ancienne, mais simplement démodée.

Quand la réalité même lointaine, même passée, ne suffit plus à renouveler la vision de l'artiste, il la demande à la chimère. Et les contemporains n'y ont pas manqué. Les Gustave Moreau, les Böcklin, se sont efforcés de créer des formes nouvelles d'êtres, symbolisant mieux que le corps humain lui-même quelque puissance ou quelque aspiration de l'humanité. Mais aucune de ces formes n'a pu servir à la statuaire. Tout ce que la chimère pouvait avoir de plastique a été trouvé par l'antiquité. Le cen-

taure est sculptural, le faune et le satyre aussi, et aussi le sphinx et aussi la sirène : les symboles modernes ne le sont pas. Le moyen âge et les temps modernes n'ont pas enrichi d'une seule ligne imaginaire la silhouette humaine. L'ange est essentiellement pictural : l'aile, si elle est grande et haute, doit être diaphane, ou, au moins, se perdre dans le modelé très doux d'un bas-relief. Les hippogriffes, les chimères que nos sculpteurs représentent enfonçant leurs griffes dans le thorax des poètes, sont tout bonnement risibles : ils ne donnent nullement l'impression de souplesse et de vigueur, d'une belle bête féroce, ni ce qu'a d'inévitable et de solennel une destinée. Ainsi, ni dans la chimère, ni dans l'exotisme, ni dans la préhistoire, l'artiste ne trouve les élémens nécessaires pour créer une myologie vraiment moderne. La statuaire ne peut donc se renouveler par la myologie du personnage, pas plus qu'elle ne l'a pu par l'enveloppe du monument. Le peut-elle par le geste?

IV

Y a-t-il un geste moderne? C'est-à-dire l'homme contemporain emprisonné dans un certain vêtement, courbé sur certaines besognes, en proie à certaines émotions, prend-il naturellement des attitudes que les anciens ne prenaient pas, ou, du moins, qu'ils n'ont pas reproduites, et qui témoignent nettement, même en l'absence de tout accessoire artificiel, qu'il appartient à une époque déterminée de l'évolution humaine et de la pensée? S'il y en a, sont-elles sculpturales? Et si elles le sont, dans quelle mesure nos statuaires ont-ils tenté de les exprimer? Tel est le dernier terme de la question.

A peine est-on entré au Salon de 1905, dans le hall du Grand Palais, on perçoit qu'une idée toute différente de l'idée ancienne, inspire le geste moderne. Les anciens représentaient trois choses : le repos, le jeu ou le combat. Les modernes représentent trois choses : le travail, la pensée ou la douleur. Il est évident, au premier coup d'œil, que les gestes ne sont pas choisis pour leur envergure plastique, mais pour leur grandeur morale. La dignité du travail, la solennité de ses attitudes, les stigmates de sa durée, apparaissent évidemment à nos sculpteurs comme dignes d'être immortalisés. On voit partout des faucheurs, des forgerons, des mineurs, des maçons remuant des blocs de pierre,

des gens qui tapent sur du fer ou qui creusent les entrailles du sol : les figurines laborieuses jadis rencognées dans les médaillons du Campanile de Florence ou de la cathédrale d'Amiens grandissent et envahissent les Salons : elles prennent leur revanche sur les éternels Apollons, sur les Nymphes, sur les Dieux, sur toute l'aristocratie de l'Olympe et des Académies, tant de fois et tant de fois rencontrés :

... Pourquoi
Ceux-ci toujours devant, ceux-là toujours derrière?

se sont demandé nos statuaires, enflammés d'un grand zèle démocratique. Et aussitôt l'on n'a plus guère dansé, mais on s'est mis à travailler beaucoup sur les piédestaux. Cela s'appelle le *Travail*, l'*Effort*, l'*Apprenti*, la *Forge*, les *Bardeurs de fer*, *Le fer qui donne du pain*. On a cherché, de préférence, les gestes « gourds, » les attitudes embarrassées des « simples, » des déviations contractées par l'habitude d'un travail pénible, exécuté toujours de la même façon, mettant toujours, dans le même sens, les mêmes muscles en mouvement. En sorte que le « geste » du travailleur apparaît, dans une espèce de pli professionnel, même quand le travail est suspendu.

Ce spectacle de muscles raidis et de corps en lutte avec la matière et qu'on voit porté à sa plus grande intensité dans le jardin du Luxembourg sous ce titre à tout instant réédité : l'*Effort*, est bien un geste moderne. Car les anciens ne représentaient presque jamais l'effort, mais la force; jamais le serpentement, mais la ductilité, souvent l'agilité, rarement la course. Le travail, ils ne le figuraient que facile. Leurs Cariatides mêmes portent les balcons ou les entablemens sans plus d'effort que les Canéphores des Panathénées, leur corbeille : à peine ont-ils connu l'effort des Atlantes. Rien ne pesait sur leurs épaules, rien n'alourdissait leur front. Ils connaissaient le repos, non la lassitude. Le gladiateur assis des Thermes de Dioclétien n'est pas fatigué : le mouvement de sa tête le montre. S'il l'est, il n'en laisse rien paraître, pas plus que les autres athlètes ne se dépensent en mouvemens tumultueux. *Sustine et abstine* semble être à tous leur devise. Et jusqu'à nos jours, le repos, le jeu ou le facile combat avaient inspiré la statuaire. Quand les statues travaillaient, elles semblaient jouer encore. Les statues à qui Carpeaux fait porter le monde, sur la fontaine du Luxembourg, ont

le geste dispos et la démarche légère de la danse. Les statues de Constantin Meunier qui ne portent rien du tout semblent plier sous un lourd fardeau. Toute la différence entre les deux esthétiques est là.

La nouvelle est-elle féconde en belles découvertes? Oui, sans doute, mais pourvu que l'artiste n'oublie pas que l'acte doit être choisi pour la forme, non la forme pour l'acte, ni l'acte pour l'idée. Le corps marqué d'un pli professionnel n'est plus un chef-d'œuvre humain capable de tout ce que peut l'homme : c'est une *corporis diminutio*. Tout geste de métier, par cela même qu'il est répété indéfiniment, et qu'il est fourni plus aisément par la musculature de l'ouvrier, rapproche l'homme de la machine qui, si perfectionnée qu'elle soit, ne peut faire qu'un geste. Si l'homme s'en rapproche assez pour lui ressembler, il tombe dans l'automatisme qui, comme M. Bergson l'a bien montré, est la principale, sinon la seule cause du ridicule. L'art n'atteint pas sa plus haute expression en révélant ce qui est distinctivement le faucheur, le foreur, le puddleur, mais en caractérisant ce qui peut être tout cela, mais n'est point cela nécessairement, et ce qui distinctivement est un homme. Avec ces réserves, l'artiste peut trouver nombre d'inspirations dans le geste du travail.

Il y a, aussi, celui de la Pensée. C'est un grand sujet de sculpture contemporaine. La plus célèbre tentative est celle de M. Rodin intitulée : *le Penseur*, qu'on a vu, l'an dernier, au Salon de l'avenue d'Antin, qu'on va voir, continûment, sur une de nos places publiques. Assurément, c'est là, pour renouveler le geste, une tentative désespérée. Quiconque essaiera de se mettre, ne fût-ce qu'un instant, dans l'attitude que M. Rodin inflige à son *Penseur*, sera grandement surpris que la méditation exige un pareil bistournage, ou même s'en accommode. Il faut, en effet, qu'étant assis, le buste courbé en avant et les pieds ramenés en arrière et reposant à terre par le bout, les talons beaucoup plus haut que les orteils, un homme appuie son coude *droit* sur son genou *gauche* et son menton sur sa main droite, tandis que le bras gauche posé sur ce qui reste libre du genou gauche, laisse pendre la main. Quiconque réussirait à prendre une telle attitude ne saurait la garder longtemps sans une atroce fatigue. Et il envierait celle du *Mineur* de M. Constantin Meunier, courbé lui aussi, mais dans une pose que l'on

a vu souvent prendre à un être humain au travail, tandis qu'on ne vit jamais un homme, de lui-même, fût-ce pour penser et si peu habitué qu'il y pût être, poser son coude droit sur son genou gauche, et se tenir sur la pointe des orteils lorsqu'il pourrait poser, bonnement, les talons à plat sur le sol. Si l'on avait résolu d'opposer la fatigue du labeur intellectuel à la facilité du travail manuel, on n'aurait pu concevoir un meilleur symbole, et les passans bénévoles qui doutent des affres de la pensée, seront vivement touchés par cette gymnastique méditative. Mais, assurément, l'artiste n'a rien cherché d'aussi symbolique. Il a cherché quelque attitude nouvelle et puissante, qui témoignât fortement de la dignité du corps humain. Et cela est beaucoup plus qu'un symbole, parce que c'est une chose qu'aucun langage, hors le langage plastique, ne pourrait nous signifier.

Ainsi, il suffit qu'il ait représenté l'homme dans l'action et le geste de penser, pour que l'artiste ait trouvé un geste moderne. Les anciens, s'ils pensaient eux-mêmes, ne faisaient pas penser leurs statues. On a remarqué depuis longtemps que, chez les gens d'action, les mouvemens commencent par les membres, chez les gens de pensée par la tête et chez les gens de cœur par les épaules. C'est assez visible si l'on jette à un homme une affirmation qui lui paraît fausse et l'irrite. L'homme de pensée secoue la tête; l'homme habitué à la parole publique ou à l'action fait un signe négatif de la main; l'homme qui sent très vivement plus qu'il ne réfléchit, hausse les épaules. Les anciens sculptaient évidemment des hommes d'action. Leur tête légère suivait l'impulsion du corps, ne se penchait pas plus sous le poids de la pensée qu'une tête d'oiseau. Elle n'entraînait jamais les membres à sa suite. Elle en était le dernier accent, l'aiguille du manomètre, si l'on veut, qui indique ce qui se passe dans la machine, pas même! la feuille au haut du grand arbre, qui plie comme l'arbre plie, mais qui ne l'entraîne, ne l'appesantit, ni ne le recourbe jamais. Ainsi, le précepte donné plus tard par Quintilien à l'orateur : « C'est de l'action elle-même que la tête doit recevoir tous ses mouvemens afin que, d'accord avec le geste, elle suive la direction des mains et des flancs, » n'était qu'une adaptation à l'art oratoire d'un enseignement donné déjà par des milliers de statues...

Dans la Pensée, au contraire, c'est la tête qui commence le mouvement et tous les membres, peu à peu, s'y rallient et y

coopèrent. Toute attitude psychologique est une attitude concentrée. Toute réflexion s'exprime plastiquement par une flexion, jamais par une extension des membres. Le thème du *Pensieroso* est une flexion, tandis que celui du *Moïse* est une extension qui commence. Les Anglais qui, parmi les modernes, furent les plus subtils dénicheurs de poses psychologiques, nous en offrent beaucoup d'exemples. En examinant le célèbre *Docteur* de Luke Fildes, plongé dans la réflexion au chevet d'un enfant malade, en étudiant ce corps replié, concentré sur lui-même, tous les membres ramassés pour soutenir le bras qui soutient la tête, comme en observant le *Saint Pierre* de Madox Brown, aussi courbé vers le Christ, les mains liées à ses genoux, on voit que l'expression psychologique dans une figure est en raison inverse du carré des distances du centre de la figure à la périphérie des membres. A mesure que l'homme devient plus pensif, le cercle de ses gestes se resserre. La tête se replie sur la poitrine, comme pour y chercher quelque chose. Les membres reviennent lentement se grouper autour de la tête, comme pour l'aider à « chercher, » ou comme pour la consulter, comme les estafettes reviennent vers le chef d'armée pour lui demander des ordres. La tête apparaît, selon le mot topique d'autrefois, le « chef » qu'elle n'était pas toujours dans la statuaire antique, la cause et la raison visibles du mouvement tout entier.

Il y a donc un geste de la pensée, un geste qui ne peut être confondu avec les autres et aussi bien M. Puech, dans sa *Pensée moderne*, que M. Rodin dans son *Penseur* et Mme Bertaux dans sa *Psyché sous l'empire du mystère* (au Petit-Palais) y ont plus ou moins ramené leur figures. Et ce geste est moderne. Tel est aussi celui de la douleur. Si l'on se place, dans le hall de l'avenue Nicolas, au bout du côté nord sous le grand *Vauban* de bronze et si l'on regarde vers le centre, on voit toute une succession de voûtes humaines : ce sont des dos, des épaules ployées, des corps affaissés sous un poids invisible. C'est le poids de la douleur, c'est lui qui courbe la puissante musculature de l'homme sur la femme et l'enfant dans l'émouvant groupe de M. Alaphilippe : *Et Demain?* C'est lui qui courbe les admirables figures que sculptait Constantin Meunier: *le Grisou, le Pardon, Ecce Homo*, et les figures plus touchantes encore des pleurans de M. Bartholomé. C'est sous lui que succombent, dans les œuvres de M. Metzner, les figures qu'il a intitulées la *Mort*,

la *Foi*, le *Destin*, et ici, tant de groupes, tant de figures isolées, et jusqu'aux petites statuettes dans les vitrines, dont beaucoup portent le poids de la misère. Les anciens ne figuraient pas ce geste. Les *Niobides*, même en tombant, même en ployant, n'ont pas d'affaissement : ils ploient comme le roseau, qui se relève, après que le vent du malheur a passé, aussi droit qu'avant; sous les flèches, le ressort de leurs corps penchés reste intact. Celui des misérables modernes semble brisé. Les corps des mineurs et des puddleurs de M. Constantin Meunier ont pris le pli de leur courbure. Et même au repos et dans la joie, ils restent courbés. L'homme moderne succombe sous un poids moral. C'est l'Atlante d'un entablement invisible, d'un monument imaginaire, peut-être de la cité meilleure qu'il rêve, ou bien c'est le penseur qui se penche sur le sol et y semble chercher les traces des pieds de ses aïeux. Travail, pensée, douleur, l'y courbent également.

V

Tous ces gestes modernes, qu'on le remarque bien, sont des gestes en flexion, c'est-à-dire des mouvemens d'affaiblissement de la vie. Ils ne montrent pas nécessairement la force de la passion ou le poids de la destinée : ils montrent simplement la faiblesse de l'homme, — non plus que la statique grecque ne témoignait pas qu'il n'eût à supporter ni fatigue, ni destin, ni douleur, mais plutôt qu'il les portait sans faiblir. Le geste en flexion extrême comme chez la *Danaïde* de M. Rodin ou les pleurans de M. Bartholomé témoigne bien d'un ordre de souffrances modernes ou d'une sympathie moderne à cet ordre de souffrances. Mais la vie moderne prend d'autres formes plastiques, et les expressions trouvées par ces maîtres, bien que très fortes et très émouvantes, ne sont pas les seules par où elle se puisse manifester.

Ce qui est vrai, c'est que le geste moderne, s'il n'est pas toujours en flexion, se produit toujours moins en extension que le geste ancien, et il est plus sobre. Ceci désigne l'homme contemporain. Et c'est vrai, soit qu'il s'agisse de gestes qui sont des mouvemens utiles, et qu'on fait même sans parler, pour réaliser une action, soit qu'il s'agisse des gestes qui sont une espèce d'annexe au langage et qu'on fait devant les autres pour

amplifier ou préciser une pensée. Le geste est si bien lié, par l'habitude, au langage et fait partie si intégrante du discours qu'on voit souvent des impulsifs faire inutilement, devant un téléphone, les frais d'une mimique démonstrative, persuasive, négative ou étonnée. Ces deux ordres de gestes : mouvemens utiles ou langage, sont également réduits dans la vie moderne.

Peu à peu, la science nous a permis d'obtenir une aussi grande somme d'effets utiles avec infiniment moins d'efforts musculaires et par conséquent de gesticulations. Tout progrès diminue le geste de l'homme. A mesure qu'il avance dans la civilisation, son envergure devient moins large, sa silhouette moins solennelle et sa main, dans un cercle plus réduit, se borne de plus en plus à pousser des boutons. Mais ce n'est pas, là, le point capital. Les gestes déterminés par le maniement d'un engin sont esthétiquement moins intéressans que les gestes déterminés par une simple émotion ou encore ceux dans lesquels les membres mêmes sont des engins : la main en cornet près de l'oreille pour écouter, ou en porte-voix pour appeler : — le geste de l'*Écho* de M. Beury et de la *Nymphe Écho* de M. Benoît-Lévy, avenue Nicolas, par exemple. De tous les engins modernes, il n'y a guère que le violon qui ait déterminé des gestes inconnus des anciens et dont certains artistes, tels que Barrias dans *Mozart accordant son violon*, aient pu tirer parti. La seule nouveauté qui puisse enrichir la statuaire est dans les mouvemens ou les émotions intimes de l'homme et dans l'expression qui en résulte aux yeux.

Or nos gestes modernes, en tant qu'ils traduisent nos émotions, sont beaucoup moins démonstratifs que les gestes anciens. L'évolution naturelle de notre éducation nous porte à des mouvemens moins arrondis, plus droits, plus rares, plus prompts. En myologie, comme en littérature, nous faisons moins de périphrases. Cela se voit dans les gestes de politesse, dans les honneurs rendus, même par les troupes et dans les pays où l'on les rend le mieux. Cela se voit encore dans les gestes officiels de deuil. Il n'y a plus rien qui rappelle les pleureuses ou les vocératrices de jadis. Cela se voit enfin dans nos plaisirs, dans nos danses, jusque dans l'art des armes, où les belles et larges parades d'autrefois, les contre de prime ou les attaques enveloppantes sont remplacés par de simples oppositions ou par des coups droits. En toutes choses, le lutteur moderne est moins ample,

plus direct, plus discret, tient moins de place. Il va sans cesse resserrant son cercle, comme un oiseau de proie qui descend sur la plaine, puis, tout d'un coup, il fait le geste direct, droit, le geste qui tue.

Le charmeur moderne, lui aussi, l'orateur, le poète, est économe de mimique. Il sent que son auditoire perdrait de la confiance en son guide s'il le voyait gesticuler, en lui montrant le but qu'il faut atteindre ou la beauté qu'il faut admirer. Il sait que le meilleur guide n'est pas celui qui se retourne à tout instant et manœuvre son piolet, mais l'homme grave et discret qui, d'un geste sobre, montre l'endroit exact où le pied doit se poser. Il ne veut pas être pris, non plus, pour un enfant ou pour un sauvage. L'enfant et le sauvage ont des expressions extérieures très vives et parfois très intempestives de leurs mouvemens d'âme : se taper sur les cuisses dans la joie, se mordre les doigts dans la douleur, comme l'enfant modelé par M. Marquet, avenue Nicolas II, sous cette impression : *Il n'est pas de roses sans épines;* se tordre en une infinité de gambades dans le rire ou dans la colère, avoir besoin pour laisser passer le rire de se tenir les côtes et de se renverser en arrière, ce sont là autant d'expressions naturelles de l'homme primitif. L'homme moderne les évite et peu à peu, les évitant, les oublie, et peu à peu, les oubliant, ne les trouve plus si naturelles. Ainsi, il leur substitue une foule de nuances qui se rapprochent toutes de l'immobilité. Peu à peu, son cycle se resserre : il ne met plus le poing sur la hanche, c'est le coude qui s'approche de la hanche, attitude moins provocante, mais plus apte pour le combat. De toutes ces modifications et de ces évolutions si lentes qu'elles paraissent insensibles, mais si profondes qu'elles frappent quiconque regarde la statuaire moderne après celle des maîtres du XVIIIe siècle, peut-on tirer un renouveau de la sculpture?

Sans doute, il est très difficile de trouver des gestes à la fois nouveaux et beaux. La difficulté est beaucoup plus grande en sculpture qu'en peinture, parce qu'il faut que, là, ils se silhouettent de tous les côtés. Il faut qu'ils révèlent partout la forme humaine. Il les faut partout en équilibre, ce qui n'est nécessaire ni dans un tableau, chez chacune des figures prises à part, ni même dans un bas-relief. La statue isolée est un tout, qui ne se corrige point ni ne se balance, ni ne s'équilibre par quelque autre chose. Il lui faut des gestes assez détachés pour

être visibles, intelligibles de toutes parts, et cependant non point tellement que la matière ne puisse se soutenir. Enfin, il faut des gestes qui ménagent quelques accens d'ombre et qui n'en projettent pas de trop larges surfaces. Il faut se défier du bloc et de l'enchevêtrement, mais aussi de l'acrobatie et de tout ce qui détruit le sentiment de masse et d'équilibre. Au milieu de tant d'obstacles à la beauté d'un geste moderne, nos artistes le trouveront-ils ?

Ils le trouveront s'ils s'y acheminent très lentement. C'est par des variations insensibles que l'art se renouvelle. De même qu'en croyant copier l'antique, les renaissans furent originaux et aussi les gens du XVIIIe siècle ; de même, en croyant ne les copier pas, nos modernistes pourraient fort bien en venir à pasticher quelque obscure école du moyen âge et tout à fait manquer leur but.

Ce qu'il faut en face des maîtres, ce n'est ni les renier, ni les suivre, mais les considérer comme ces stèles funéraires qui bordaient les routes dans l'antiquité : avec respect, et passer outre. Ce souvenir des aïeux, le passant ne cherchait pas à le fuir. Parfois, il s'arrêtait un instant, les regardait, y cherchait peut-être un présage, puis marchait à son but. Nos artistes trouveront le geste moderne s'ils ne veulent à la statue aucune modernité, mais s'ils savent voir la nature et en dégager les inflexions nouvelles, à peine sensibles à la foule, les rythmes naissans qui témoignent que l'homme moderne a laissé quelques-uns des fardeaux de l'homme antique et en porte de nouveaux.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

HISTOIRE

D'UNE

FÊTE POPULAIRE

LA FÊTE DES VIGNERONS A VEVEY

Les œuvres individuelles de la littérature dramatique, coulées dans les formes régulières de la tragédie, de l'opéra, de la comédie ou du drame, attirent plus que les œuvres anonymes et collectives l'attention de la critique. Jusqu'à ces dernières années, où il en a surgi plusieurs dont je ne puis parler ici, la Suisse française n'en avait guère produit qui se fussent imposées. Ce pays, l'un des plus beaux qui soient, un de ceux où la nature est la plus magnifique, le climat le plus aimable, la vie la plus douce, n'a eu, depuis la Réforme jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle, ni théâtre original, ni musique, — excepté celle de Niedermeyer, — on pourrait presque ajouter ni poésie, s'il n'y avait eu, surtout après 1830, un certain nombre d'heureuses exceptions. En tout cas, sa poésie populaire est à peu près nulle : elle se ramène à quelques chansons en patois, dont le mérite est surtout de bonhomie et de finesse narquoise; et ce n'est pas sans surprise qu'en songeant au trésor du *Commersbuch* des étudians allemands, on entend les étudians vaudois, genevois ou neuchâtelois, lancer dans la splendeur du paysage, des couplets dont ces quatre vers suffiront à donner une idée :

Les bords de la libre Sarine
Inspirent le républicain :
Il s'arme de sa carabine,
Alors il se sent souverain...

Cependant, si les dons de l'inspiration poétique ont tardé à se développer ou à se réveiller chez les Vaudois des temps modernes, ils n'étaient point étrangers à leurs ancêtres du moyen âge : l'élégance architecturale d'une ville comme Avenches, la beauté d'une cathédrale comme celle de Lausanne, témoignent d'un goût artistique évident ; et il y a de la poésie dans les œuvres de cet Othon de Grandson, dont l'existence fut si violemment mouvementée, et de ce Martin Le Franc, prévôt de Lausanne, que M. A. Piaget a tirés l'un et l'autre d'un injuste oubli. Il semble que les aspirations poétiques de l'âme vaudoise aient été comme étouffées par la longue domination de Berne, sous un régime plus déprimant que rigoureux. Mais sous ce régime même, elles ont inauguré, préparé et comme mûri l'œuvre collective qui a achevé d'éclore au début du siècle dernier, que chaque génération reprend en s'efforçant de la perfectionner, qu'on célèbre une fois à peu près tous les quinze ou vingt ans dans l'admirable décor de Vevey, et que Juste Olivier, je crois, a si justement appelée « le chef-d'œuvre du peuple vaudois. » C'est ce chef-d'œuvre, — l'éloge n'est point excessif, — dont je voudrais conter ici l'histoire, d'après les vieux *Manuaux* de la « louable Confrérie des Vignerons » qui en détient l'heureux monopole, non sans m'aider des travaux antérieurs, dont ceux de MM. Vernes-Prescott, Eugène de Mellet et Georges Renard sont les plus complets (1).

I

En l'an 1789, le bailli Charles-Emmanuel de Watteville, qui représentait à Vevey Leurs Excellences de Berne, s'avisa qu'il existait dans la gracieuse petite ville, déjà recherchée des étran-

(1) Vernes-Prescott, *l'Abbaye des Vignerons, son histoire et ses fêtes, jusqu'à et y compris la fête de 1865*, 3e édition, revue et augmentée, in-8° ; Vevey, Loertscher et fils. — Eug. de Mellet, *Abbaye des Vignerons*, in-8°, *id.*, 1881. — *Livret Officiel de la Fête des Vignerons* de 1889. *Notice historique*, par G. Renard, in-12, Vevey ; Schlesinger, 1889. Voir aussi les intéressans articles de M. Albert Bonnard, publiés sans signature dans le *Journal de Genève*, des 18 et 19 avril 1889.

gers, une Société appelée Abbaye de l'Agriculture ou Confrérie des Vignerons. Cette société était placée sous le patronage de Saint-Urbain, exerçait sa surveillance sur la culture des vignes, — sans en excepter celles de Leurs Excellences, — intervenait dans des affaires très distinctes de son objet principal, célébrait des fêtes qui attiraient de nombreux curieux, et pouvait donc être ou devenir un État dans l'État. A cette époque, les autorités les mieux établies sentaient passer dans l'air des souffles d'orage : on avait sous les yeux l'exemple voisin de Genève, secouée depuis près de trente ans par d'incessantes agitations; et les actes des peuples sujets, quels qu'ils fussent, causaient à leurs maîtres de sourdes appréhensions. Certes, le pays de Vaud semblait docile. Il supportait sans impatience le joug humiliant, plutôt facile, de l'Ours qui ne montrait ses griffes que lorsqu'il se croyait menacé. Il avait accepté jusqu'à la religion de ses dominateurs, et ne s'en plaignait pas. Il avait laissé sans révolte décapiter dans les plaines de Vidy le noble Davel, héroïque et doux, qui s'était en vain efforcé d'éveiller par son sacrifice le sentiment de l'indépendance dans des cœurs esclaves (1723). Il payait sans trop murmurer des dîmes et des redevances dont le trésor de la République s'engraissait. Et tout cela était rassurant. Mais il faut croire que le seigneur bailli de Watteville était un homme prévoyant : il voulut donc se renseigner de première main sur cette confrérie, et s'adressa à cet effet au Conseil qui la dirigeait. Le Conseil, non peut-être sans quelque inquiétude, s'empressa de nommer une commission pour préparer une réponse circonstanciée. Cette commission rédigea un Mémoire de cinq grandes pages, pour raconter les origines et exposer le but de la Société, et le transmit au seigneur bailli à la date du 14 février (1).

Sur la question d'origine, la Commission avoue qu'elle est embarrassée pour répondre avec exactitude : un incendie a détruit ses archives en 1688 (2). Elle n'en affirme pas moins avec conviction que cette origine « paroît être de la plus haute antiquité et se perdre dans la nuit des temps; » qu'on peut la rattacher aux fêtes dites aloënnes, que célébraient les païens en l'honneur de Cérès et de Bacchus ; que la confrérie fut ensuite

(1) *Manuaux*, à cette date (fol. 85-88 du *Manual* de 1784-1811).

(2) Cf. A. Cérésole, *Notes historiques sur la ville de Vevey*, in-8° ; Vevey, 1890, p. 61-63.

placée sous le patronage du saint catholique dont on portait encore l'image dans les *Parades*, en compagnie de celles de Bacchus et de Cérès : car la Réforme, en renversant les images des autres saints, avait fait exception pour celui-là. A défaut des documens détruits par le feu, la Commission invoquait à l'appui de sa thèse un ancien arrêt baillival, et l'inscription placée en tête du premier Manuel. Cet arrêt, rendu le 28 juillet 1644 par le bailli Th. Morlot, accordait une sanction officielle à la juridiction exercée sur les vignerons négligens par la confrérie, dont il reconnaissait du même coup l'utilité et l'ancienneté : puisque sans son intervention, « plusieurs pièces de vignes seroient déjà tombées et réduites en misérable frische, au grand dommage et perte de plusieurs bons seigneurs qui confient le factage de leurs vignes soubs la foy publique, voire des vignerons qui se laissent emporter à la fainéante paresse dont les exemples ne sont que trop communs des vignobles circonvoisins (1). » Quant à l'inscription qui ouvre le premier Manual, elle établit que le 20 juin 1647, « sage et prudent Créthien Montet, sieur abbé de la vénérable *Abbaye de l'Agriculture de Vevey dite de Saint-Urbain...*, a fait présent à dicte Abbaye du présent livre, pour dans iceluy enregistrer, minuter et anoter les choses et faicts qui se passeront en dicte Abbaye, pour servir de mémoire à l'advenir, à leur postérité (2). » Les historiens modernes, plus sévères que la Commission de 1789, se refusent à tirer une conclusion précise du second de ces documens, qui ne leur paraît point établir l'existence d'autres registres que le feu aurait détruits ; et M. G. Renard, dont la Notice est fort judicieuse, n'a garde de rien affirmer sur ce point. Toutefois, la présence de Saint-Urbain aux parades lui paraît montrer que la Confrérie existait avant l'établissement de la Réforme, c'est-à-dire avant l'année 1536, parce qu'il trouve improbable que les vignerons « se fussent mis sous le patronage d'un saint aussitôt après l'introduction de la Réforme dans le pays de Vaud (3). » L'explication semble plausible, sans être décisive : est-il plus probable, en effet, que les premiers Réformés, dans leur zèle de nouveaux convertis, eussent maintenu dans ses droits un saint, et que le gouvernement bernois l'eût toléré? Donc, si l'on peut conclure

(1) Publié par De Mellet, p. 7.
(2) *Ibid.*, p. 5.
(3) *Notice*, p. 14 et 15.

du maintien de Saint-Urbain que la Confrérie est plus ancienne que la Réforme, on en pourrait aussi bien déduire qu'elle ne fut fondée que plus tard, dans la période d'apaisement qui suivit la « conversion » du pays de Vaud. Pour la même raison, je ne tirerai non plus aucun argument de ce terme d'*Abbaye*, employé pour désigner la confrérie, qui s'est appliqué et s'applique encore à d'autres sociétés et à d'autres fêtes locales dans le canton de Vaud. Et je me contenterai de retenir, des deux documens les plus anciens que nous possédions sur la confrérie, qu'en 1644, elle fonctionnait régulièrement et passait pour exister dès longtemps. Quant à ses *Parades*, la première dont il soit fait mention dans les archives de la commune, serait celle du 28 juin 1651 (1) : ce n'est donc qu'à partir de celle-là, bien qu'il y en ait eu d'antérieures, que ces *Parades* commencèrent à compter pour des incidens notables de la vie locale.

Si l'origine de la « louable » ou « vénérable » abbaye de l'Agriculture reste incertaine, son organisation et son but, au moment où le seigneur bailli de Vevey eut l'idée de s'en informer, étaient très simples et fort bien déterminés par l'usage. Ses adhérens, appelés frères, ou frères-moines, étaient dirigés par un conseil de douze membres, par un conseil de police, et par un « Riere-conseil » chargé de surveiller la comptabilité. Leur président portait le titre de *Révérendissime*, ou de *Sa Révérence Seigneur Abbé;* leur trésorier, celui de *Connétable;* ils avaient encore un *Héraut*, qui fut aussi appelé *Hoqueton*, et toucha bientôt des appointemens réguliers et modestes. Les ressources étaient fournies par des cotisations, des dons et des amendes, celles-ci longtemps payables en nature, sous l'espèce d'un *pot* ou d'un *demi-pot* de vin. Ces amendes frappaient les vignerons négligens, auxquels même la Confrérie se substituait d'autorité, quand leurs vignes étaient par trop mal tenues. Elle s'y transportait alors au son du tambour, y plantait son drapeau, et séquestrait la récolte. Deux visites annuelles la renseignaient sur l'état du vignoble : la première au moment de la taille, pour s'assurer que cette opération avait été faite avec soin ; la seconde en juillet, à l'époque « où tous les gros ouvrages doivent être finis. » De telles inspections n'étaient pas limitées aux vignes des confrères : le Conseil avait décidé de les étendre aux

(1) A. Cérésole, p. 54 et E. de Mellet, p. 9.

vignes des étrangers, dans l'intérêt général du vignoble, et aussi dans l'espoir que « ces étrangers se verront par tels soins ponctuels, que se donnera cette Société, engagez à nous faire des récompenses (1)... » Les deux inspecteurs qui procédaient à ces visites (2), désignés à tour de rôle, mais « seulement de capables et bons connaisseurs, » recevaient de la ville une légère indemnité. Après la visite, ils faisaient avec les membres du Conseil un « chétif dîné (3), » où l'on buvait ferme. La Confrérie ne se bornait pas à surveiller la culture de la vigne : elle surveillait aussi la conduite de ses membres, intervenait dans certains de leurs différends ou dans leurs affaires privées, donnant des tuteurs à leurs orphelins mineurs, punissant les insultes ou les délits contre l'honneur : « et l'on ne voit pas qu'aucun de ceux qui y étaient appelés ait décliné cet espèce de tribunal, » affirment les rédacteurs du *Mémoire*. En fait, les Manuaux abondent en exemples de pareilles sentences, portées contre des frères coupables d'avoir juré, oublié leur « couteau courbe, » etc.

Quant à la « Promenade, » « Parade, » ou « Bravade, » le Mémoire nous apprend qu'elle avait lieu d'abord une fois par année, puis une fois par trois ans, et ensuite une fois par six ans, étant entendu qu'elle serait renvoyée si elle tombait sur « une année de calamité. » Ces parades étaient fort goûtées dans le pays de Vaud. J'ai encore vu, dans mon enfance, celle qui se célébrait autrefois à Nyon, où je suis né. On l'appelait *la Patente :* c'était la publication burlesque de prétendues « lettres patentes » accordées aux bourgeois par je ne sais lesquels de leurs anciens seigneurs. Le cortège s'arrêtait de place en place ; quelques danses se mêlaient à cette parodie. La Patente, n'étant qu'une simple farce, ne s'est jamais développée : on ne venait pas de loin pour la voir, et les habitans mêmes de la ville y prenaient un médiocre intérêt. La Parade de la Confrérie de Saint-Urbain, au contraire, avait un sens, exprimait quelque chose, correspondait aux sentimens intimes du pays : c'est pourquoi elle a grandi peu à peu, jusqu'à devenir l'émouvant spectacle qu'elle est aujourd'hui, — unique en son genre, en profonde harmonie avec le sol qui lui prête la magnificence de son décor, fruit d'efforts persévérans, de beaucoup de rêves. Un document privé, qu'a

(1) *Manual*, 27 avril 1735.
(2) *Ibid.*
(2) *Mémoire.*

transcrit M. A. Cérésole (1), nous montre qu'en 1860 déjà, cette parade avait le caractère qu'elle a toujours conservé : celui de représenter les travaux champêtres de l'année par des chants, des danses, des symboles. Les deux meilleurs vignerons marchaient couronnés en tête du cortège; les membres portaient leurs costumes habituels, un peu arrangés sans doute et embellis pour la circonstance, c'est-à-dire, pour les chefs, « l'habit vert, veste et culotte blanches, chapeau de paille orné, une écharpe blanche, un baril en guise de gibecière et, à la main, un bâton vert au bout duquel est le couteau courbe (serpette) dont on se sert pour tailler la vigne ; » pour les soldats, l'uniforme blanc, avec « le baril, le chapeau de paille, un *foussoir* sur l'épaule. » Le cortège comprenait les images de Cérès, de Bacchus et de saint Urbain, le drapeau de la Confrérie, quelques musiciens, des maréchaux qui réparaient les *foussoirs*, un crieur qui jouait avec des cliens supposés la comédie de leur vendre du vin, le char de la vendange, etc. Avec le temps, les images des principaux personnages furent remplacées par des figurans authentiques : en 1730, un jeune garçon représente Bacchus; en 1747, un jeune homme, — garçon boucher de son état, — représente Cérès; en 1743, Silène fait son apparition dans le cortège, — dont il devait devenir une des figures des plus populaires, — avec les faunes, les bacchantes, les moissonneurs, les moissonneuses; on s'arrête à diverses stations, pour exécuter des danses; les attributs prennent plus d'importance : ainsi, l'on dépense la somme de sept francs pour acheter une « grappe de Chanaan, » dont on compte bien se servir une autre fois (2). — Le Mémoire qui nous sert de fil conducteur insiste, en terminant, sur la part d'utilité que peut avoir une telle fête, comme si ses rédacteurs craignaient qu'elle ne déplût à Leurs Excellences :

« Les cultivateurs qui se sont distingués, y peut-on lire, marchent à la tête de cette Parade dans une espèce de triomphe et sont invités au Dîné, de la part de la Société avec ceux qui en ont fait le principal ornement; ce Dîné n'est que d'usage et par souscription, vu que cette Société n'a pas de fonds pour le rendre général et périodique. C'est ce même manque de fonds qui a empêché le Conseil de cette confrérie de parvenir au but désiré depuis bien des années, qui serait de donner des primes aux

(1) *Ouvrage cité*, p. 52-54.
(2) De Mellet, *ouvrage cité*, p. 12-13.

meilleurs cultivateurs; ce but ne se perdra jamais, et si une fois la Société peut trouver le moyen de grossir ses capitaux elle le développera d'une manière bien encourageante pour l'agriculteur et bien avantageuse pour les vignerons qui se seront distingués, jusques à présent l'on n'a pas eu le bonheur d'y réussir. »

On peut dès maintenant admirer l'esprit de suite, le robuste traditionalisme qui inspire les conseils de la Confrérie : ils poursuivent de longs desseins, avec la tranquille persévérance qu'ont si facilement les hommes, quand ils sont les outils conscients d'une œuvre collective ; ils ne se découragent point quand quelque incident vient arrêter leur marche, ni quand ils comparent leur but aux moyens dont ils disposent; ils font de leur mieux, sous leur devise : *Ora e labora*, en gardant la confiance que les fils achèveront ce qu'ont commencé leurs pères. Tout cela le plus gaîment du monde, parce que le pays est beau, le vin bon, les baillis de Leurs Excellences assez traitables. Ils ont d'ailleurs un sentiment vif et juste de l'intime union qui existe entre leur Société et la vie nationale, si ce mot peut être employé : ainsi, en 1781, on les voit renoncer d'eux-mêmes à leur fête, quoique les récoltes s'annoncent bien, en raison des troubles voisins. La République de Genève, agitée par les revendications des *Natifs*, qui avaient succédé à celles des *Représentans*, était alors en pleine révolution. D'un moment à l'autre, les troupes de Leurs Excellences pouvaient être appelées à intervenir, comme il arriva effectivement l'année suivante. Le Conseil de la Confrérie, après avoir examiné la question, prit une décision longuement motivée, où l'on peut lire « que des réjouissances aussi publiques que cette parade à côté de peuples et de voisins qui sont, les uns dans la plus amère affliction, les autres dans la plus grande perplexité, pourroient déplaire à nos Seigneurs, et nous donneroient à nous-mêmes bien peu de satisfaction (1). » En 1789, nous les voyons de même renoncer à leur fête, parce que le bailli est malade, et qu'il ne leur semblerait pas « décent » d'en faire seulement la proposition (2). L'année suivante, ils la renvoient encore, « par une suite de circonstances malheureuses, non seulement pour cette ville, mais pour tout le pays, étant persuadés que notre auguste Souverain et son Représentant notre très noble Seigneur Bailli verroient de mauvais œil une fête de

(1) *Manual*, 10 juin 1781.
(2) *Ibid.*, 18 juillet 1789.

ce genre dans des momens aussi critiques (1). » Ces braves gens sentent donc que leur parade est quelque chose de plus qu'un amusement privé : un épisode de la vie publique, qui ne peut avoir son vrai sens que s'il y a partout autour du bien-être et de la joie.

II

En 1791, le ton commence à changer : des infiltrations révolutionnaires de la France viennent appuyer les idées d'indépendance qui ont germé si lentement dans le pays de Vaud. Aussi, dès qu'il est question de célébrer la Parade, des inquiétudes se manifestent en haut lieu. Le Conseil de police est donc invité à réfléchir aux « inconvéniens que pourroit entraîner, cette année, la procession générale de l'Abbaÿe de l'Agriculture, dont la dépense n'est pas le seul qu'il seroit bon d'éviter, puisque la foule d'étrangers qu'elle attire en ville ne permet pas d'apporter un œil attentif sur tous, et pourroit aisément s'y glisser des gens suspects, qui chercheroient soit à occasionner du désordre, soit à en semer des germes (2). »

Le Conseil de police ne demanderait qu'à se rallier à ce point de vue : composé d'hommes tranquilles qui tiennent pardessus tout à la paix publique, il estime « que les circonstances délicates du temps exigent que les gens sages éloignent soigneusement tout ce qui tend à un grand rassemblement de gens en partie inconnus (3). » Mais ces mêmes circonstances sont peu favorables aux avis des « gens sages, » qui vont être bientôt débordés : le Conseil de la Confrérie passe outre, et décide que la Parade aura lieu le 17 août (4). Un Mémoire est adressé à Leurs Excellences, pour en obtenir l'autorisation : il rappelle que la Parade devait avoir lieu en 1789; qu'elle a été remise deux années de suite en raison de la cherté du blé; que, la présente année étant au contraire pleine de promesses, il n'y a aucun motif de la remettre davantage ; d'autant plus qu'elle n'a jamais donné lieu à aucun trouble, et que, le cas échéant, les trois ou quatre cents « frères, » qui sont « les plus fidèles sujets du gou-

(1) *Manual*, 18 mai 1790.
(2) *Ibid.*, 4 avril 1791.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, 1er mai.

vernement, » seraient prêts à « suivre les ordres supérieurs » pour maintenir le bon ordre. L'autorisation ainsi demandée est accordée sans difficultés le 14, par un écrit adressé au bailli, qui recommande seulement aux conseillers de « prévenir tout ce qui pourrait causer quelque désordre ou devenir dangereux pour la paix publique (1). » Cette favorable réponse est communiquée le 22, par Sa Révérence l'abbé De Lom, et les préparatifs de la fête ne tardent pas à commencer. Un détail marquera qu'un esprit nouveau se développe dans la Confrérie, où les anciennes mœurs se détendent de leur rigueur : pour la première fois, il est décidé que le personnage de Cérès sera représenté au féminin, et M. Jean-Jacques Rochonnet autorise sa fille à remplir ce rôle (2).

Il eût été singulier que, dans l'universelle fermentation des esprits, cette fête, qui rassemblait tant de gens et prêtait à tant d'allusions, se passât sans quelques symptômes d'agitation. Les 14 et 15 juillet, des fêtes civiques célébrées dans plusieurs villes du pays de Vaud, à Ouchy, à Rolle, à Vevey même, avaient été l'occasion de manifestations révolutionnaires. Des milices bernoises occupaient la contrée. Un tribunal extraordinaire siégeait à Rolle, où l'excitation avait paru la plus dangereuse, et frappait les coupables (3). Aussi les chansonniers ne purent-ils contenir leur enthousiasme : ils le laissèrent percer dans deux couplets, qui parurent suspects au Conseil de police, et furent supprimés. Ils devaient être chantés par la prêtresse des bacchantes, à la suite d'un autre qui ne contenait que l'éloge de Bacchus.

Si les Veveysans ne s'étaient pas mutinés au banquet du 15 juillet, ils n'en avaient pas moins entonné la *Carmagnole* et porté des toasts à la liberté, en s'embrassant les uns les autres en des expansions dangereuses (4). Aussi le Conseil de Police, en signalant au « louable Conseil » l'inconvenance des deux couplets les plus fâcheux, lui recommande-t-il en outre « de veiller à ce qu'il ne soit rien chanté d'étranger à la fête, singulièrement

(1) *Protokoll des Geheimen Rates.* N° VIII, p. 295. Vom 14 mai 1791. (Communication de M. le docteur Türler, archiviste de l'État de Berne.)

(2) *Manual,* 4 juillet 1791.

(3) P. Maillefer, *Histoire du canton de Vaud,* in-8°; Lausanne, 1903, p. 374; et surtout Ch. Burnier, *la Vie Vaudoise et la Révolution,* in-8°; Lausanne, 1902, p. 213-238.

(4) A. Cérésole, *ouvrage cité,* p. 94.

Ça ira, dont Leurs Excellences ont très sévèrement défendu l'air et les paroles (1). » Et le « louable Conseil » d'acquiescer aussitôt à ce vœu.

L'ordre de la Parade ne fut fixé que quatre jours avant la fête (2).

Le cortège, certes, s'est développé, depuis l'époque où quelques faunes gambadaient derrière cinq ou six musiciens, autour des images de Bacchus et de Saint-Urbain; mais il reste très simple, son ordonnance manque encore d'unité. On s'arrêta de place en place pour les chants et les danses, devant le Château, résidence du bailli, devant les maisons des personnages officiels, devant celle du duc de Sussex, fils du roi d'Angleterre, qui se trouvait en séjour à Vevey. Et tout se passa, en somme, en bon ordre. Les bonnets rouges, sur le tard, se montrèrent, firent quelque bruit; mais ce ne fut qu'une alerte sans conséquence (3); et le *Manual*, dans le compte rendu officiel qui fut dressé aussitôt la fête achevée, établit que tout le monde en fut enchanté :

« Le secrétaire croirait manquer à son devoir s'il passait sous silence le bon ordre, la décence, et l'heureuse harmonie qui ont régné dans la fête de ce jour. Jamais Vevey n'a offert un spectacle aussi intéressant, non seulement par l'élégante richesse et la noble simplicité qui s'y trouvaient confondues, mais surtout par la gaieté franche et innocente qui l'animait, et par l'affluence prodigieuse d'étrangers qui y étaient accourus de toutes parts, et qui ne cessaient d'y donner des témoignages publics de leur admiration. Puisse cette fête, l'image du bonheur d'un peuple de frères, se perpétuer chez nos neveux, et leur procurer un jour des biens plus réels ! »

Les comptes, arrêtés aussitôt, bouclent par un déficit : les dépenses avaient atteint 8 221 l., 3 s., contre 6 211 l., 14 s., 3 d., de « reçues (4). »

La Confrérie, ayant un fonds, pouvait supporter cette petite perte; mais elle avait l'ambition légitime de se développer. Les cotisations étaient modestes, les amendes rares ou insignifiantes, les dons peu fréquens : aussi l'abbé régnant profita-t-il d'une période où la Société se trouvait mieux d'accord que jamais avec l'esprit public, puisque l'agriculture et les fêtes populaires étaient

(1) *Manual*, 11 août 1791. — (2) *Ibid.*, 14 août.
(3) A. Cérésole, *ouvrage cité*, p. 95, 96.
(4) *Manual*, 20 août 1791.

au goût du jour, pour lancer des appels aux amis de la Vigne. On ne lira peut-être pas sans un certain intérêt celui qui porte la date du 5 janvier 1793 (1) :

« Dans tous les temps, dans tous les lieux, et chez toutes les nations, on a encouragé l'agriculture. Cette terre, notre mère nourricière, demande des bras, des êtres intelligens, qui lui aident, pour ainsi dire, à faire éclore ses productions avec abondance.

« Les potentats, le régime féodal, les despotes, les aristocrates, les démocrates, et les philosophes, ont constamment révéré l'agriculture; entre autres celui de ces derniers qui a été le plus célèbre de nos jours, a rendu hommage à cette classe de citoyens, si utile à la société en général, et communément peu favorisée des biens de la fortune. J'estime donc que la Société, autrefois désignée sous la qualification de Confrérie des Vignerons, et vulgairement appelée aujourd'hui Société de l'Agriculture, ne pouvoit rien faire de mieux que d'inviter le public (comme elle l'a fait dès 1791 par son imprimé) à contribuer volontairement à ce salutaire établissement.

« J'espère aussi que ceux qui ont bien voulu par leur souscription en former le premier capital auront lieu, ainsi que leur postérité, de se féliciter de plus en plus d'y avoir donné naissance.

« Il n'y a, autant que j'ai pu le calculer et le prévoir, qu'un seul abus à redouter, ce seroit de la partialité dans la distribution des primes : chaque membre qui sera appelé à y donner son suffrage devra considérer qu'il rendroit nul cet établissement bienfaisant, et le couvriroit d'opprobre, s'il s'écartoit des principes, que l'honneur et la bonne foi l'appellent d'apporter dans ses suffrages; dans tous les cas, mais particulièrement lorsqu'il s'agira de cette opération. »

Quand la fête fut de nouveau proposée, en 1797, le gouvernement bernois, à la veille de sa chute, se croyait moins menacé : parce que les régimes, comme les individus, sont aveuglés par les dieux hostiles, quand leur heure a sonné. Aussi ne fait-il aucune objection aux projets de la Confrérie, qui d'ailleurs ne songe qu'à « se réjouir des flatteuses promesses de la Paix (2). » Les préparatifs habituels se poursuivent tranquillement, sans qu'on remarque quelques traits qui pourraient alarmer : un jour,

(1) *Manual*, à cette date.
(2) *Manuaux*, 11 juin 1797.

par exemple, le Conseil repousse la proposition de demander à Leurs Excellences un drapeau et deux canons pour la fête, tandis qu'il accepte celle d'ajouter au cortège une « division de la Paix, » et de terminer par un bal (1); un autre jour, l'abbé mande « tous les maîtres qui peignent en couleurs, » et leur « fait promettre qu'ils ne peindront aucun des objets qui leur seront apportés pour la Parade autrement que de vert et de blanc ; » ce qui signifie, ainsi qu'il est expliqué dans la marge du registre, « que rouge, bleu et blanc sont défendus (2) : » et de cette précaution même, on peut inférer que quelque peintre malicieux aurait peut-être eu l'idée de mêler les trois couleurs de la Révolution au rouge et noir des despotes bernois, au vert et blanc de leurs pacifiques sujets. La plus complète harmonie règne entre le Conseil et le bailli, G. R. Tscharner : tellement que celui-ci envoie à Sa Révérence, pour contribuer aux frais de la fête, « un petit groupe de 50 petits écus, » en plaisantant agréablement sur ces « 50 Suisses » qui formeront « une faible garde de la cour de Cérès et de Palès (3). » La bienveillance de cet excellent bailli ne gêne en rien sa prévoyance : la fête ayant été fixée au 9, et le bal au lendemain, il faut s'assurer que cette date du 10 août n'a pas été insidieusement choisie pour commémorer le massacre des Suisses (4). Tant de soins sont récompensés : tout se passe, une fois encore, dans le plus bel ordre, et la fête est plus brillante que jamais. L'introduction d'une troupe de Palès vient compléter le cortège, divisé maintenant, — comme il le resta dès lors, — en quatre troupes, qui représentent les Quatre Saisons et défilent sous la garde des anciens guerriers suisses. D'abord la troupe du Printemps, marchant derrière l'abbé, les conseillers, le drapeau et la musique : ce sont des bergers et bergères, des faucheurs et faucheuses, des canéphores, un char de foin, la déesse, son prêtre, ses suivantes. L'Été groupe autour de Cérès une charrue, des semeurs, des tasseurs de mottes, des moissonneurs, des glaneurs, un char de blé, etc. Les vignerons couronnés marchent en tête de la troupe de l'Automne, suivis des « Marmousets » et de la forge de Vulcain, puis du corps des Vignerons, de Bacchus entouré de Faunes et de Bacchantes, de Silène sur son âne, de la grappe de Chanaan, de

(1) *Manuaux*, 3 juillet. — (2) *Ibid.*, 10 juillet. — (3) *Ibid.*, 3 août.
(4) Archives de Berne, *Akten des Geheimen Rates*, Bd. XXXVI, n° 89. (Communication de M. Türler.)

vendangeurs et vendangeuses, de tonneliers, de porteurs de houx. L'Hiver, où chôme l'agriculture pendant le sommeil de la terre, ne montre que l'arche de Noé et la Noce villageoise (1). — Le livret de la fête (2) témoigne d'un effort évident pour éviter les allusions politiques. Cependant, le Seigneur du Village accomplit allégrement sa petite nuit du 4 août :

Je suis un restant de Baron
  Du temps de Charlemagne,
Je conserve ce rejeton,
  Buvant force champagne :
Mes titres sont en parchemin,
  Font grand bruit dans le monde,
Servant de peaux de tambourin,
  Nous font danser la ronde.

A part celui-là, qui ne dut pas paraître bien subversif, les couplets ne chantent que l'abondance des récoltes et la joie du vin. Un observateur genevois, François Vernes (3), nous a laissé de cette fête une description déclamatoire, mais assez vive (4). Il en oppose la saine gaîté aux lamentables spectacles de la Révolution, en sorte que son âme en éprouve « une joie pure comme la source qui la produit. » Si son enthousiasme déborde en formules d'une sonorité de ferblanterie, du moins comprend-il le vrai sens de ce qu'il voit ; et il en donne une interprétation si simple et si juste, que dans la suite elle est venue d'elle-même à l'esprit de tous ceux qui ont essayé d'analyser leur impression du spectacle :

« Qu'on ne confonde point cette fête avec ces imitations théâtrales qui dans les grandes villes nous laissent froids et indifférens ; ici les acteurs sont les agriculteurs eux-mêmes ; les actions de grâces qu'ils rendent aux dieux des campagnes, leurs chants, leurs actes, les signes représentatifs de leurs travaux, de leurs jeux, les expressions naïves de leur félicité, rien n'est fardé, tout est réel, et le tableau de cette journée se compose de ceux de toute leur vie. »

(1) De Mellet, p. 15, publie d'après le *Manual* le tableau complet du cortège.

(2) Vevey, 1745.

(3) 1765-1839, fils du pasteur de Céligny connu par ses démêlés avec Rousseau ; auteur de nombreux ouvrages littéraires, mêlé activement à la politique genevoise pendant la Révolution.

(4) *Le voyageur sentimental en France sous Robespierre*, 2 vol. in-12, Genève, 1799 ; cité par Vernes-Prescott, p. 27-31.

Le bailli eut mille raisons d'être très parfaitement satisfait, et transmit à Berne le rapport le plus favorable : on avait évité les allusions politiques; le lieutenant-colonel Chastelain s'était distingué dans le commandement des cent hommes qui renforçaient la police; des patrouilles avaient parcouru la ville toute la nuit, et fouillé sans rencontrer de résistance les auberges par trop bruyantes; et si tout avait bien marché, le mérite en revenait moins à ses « faibles dispositions » qu'à l'esprit excellent de la population (1).

Pourtant, cette population si bien disposée était à la veille de briser son joug, et l'excellent bailli ne s'en doutait pas...

Les frais de la fête s'étaient élevés à 3 464 l., 12 s.; les « reçues » à 3 208 l., 18 s., 3 d.

III

Il n'est pas question de parades pendant les années qui suivent : le pays de Vaud s'émancipe enfin de la domination bernoise, organise son indépendance, subit le contre-coup des bouleversemens de l'Europe. Vevey, pour son compte, voit défiler à la fin de 1798 les vingt mille hommes de la division Schauenbourg, et sur la place du Marché, où gambadaient jadis les Faunes et les Bacchantes, le général Bonaparte passe en revue 6 000 des soldats qu'il va conduire en Italie, à travers les neiges du Saint-Bernard (2). On traverse une période où l'art de la guerre prime celui de l'agriculture, où coule un autre jus que le jus des raisins, où il n'y a point de loisir pour les banquets ni pour les mascarades. Dans ces temps difficiles, la Confrérie végète péniblement. Ses *Manuaux* sont sommaires. A peine y peut-on relever quelques traits dignes d'être notés : les « vignes de Leurs Excellences » sont devenues les « vignes de la Nation, » et sont beaucoup mieux soignées, si l'on en croit les visiteurs. Les comptes mêmes sont négligés pendant sept ans, en raison des « circonstances de la révolution, du passage continuel de troupes, et des occupations nombreuses qu'ont eues les greffiers de la municipalité (3) : » on profite d'un moment de répit

(1) Archives de Berne, *Akten des Geheimen Rates*, bd. XXXVI, n° 90. (Communication de M. le Dr Türler.)

(2) A. Cérésole, p. 101.

(3) *Manual*, 3 nov. 1804.

pour les rappeler au connétable, qui, « à cause du chômage d'une partie de sa redevance, » aura « à en dédommager la Société de ce qu'il croira être redevable envers elle (1). » La Confrérie, malgré l'état précaire de ses finances, n'en aura pas moins à participer à l'emprunt forcé ; et dès que des souffles pacifiques traverseront l'air orageux, elle essayera de se réorganiser en adoptant un nouveau règlement (2).

En 1816, aussitôt la paix rétablie, la population veveysanne songe à restaurer la fête abandonnée. Mais les temps sont durs, les vivres chers, les impôts lourds; le Conseil donc, « considérant... le peu d'effet qu'a produit la paix sur toutes les affaires, en général (3), » décide de n'en pas soumettre la proposition à l'assemblée générale; en revanche, à la fin de cette année où la disette s'aggrave, le même Conseil propose à la Confrérie de concourir pour une somme de 2 000 francs aux achats de blé que le gouvernement fait à l'étranger, puisque, dit-il, « notre Société mieux que d'autres peut faire un sacrifice, parce qu'elle n'est point appelée à faire chaque année une dépense qui absorbe ses revenus, la fête seule, qui les emploie, n'a pas eu lieu depuis dix-neuf ans (4). »

Mais en 1819, les conditions d'existence étant décidément meilleures, les membres de la Confrérie adressent au Conseil, dès le commencement de l'année, une pétition pour demander le rétablissement de la fête. Les avis se partagent : les uns, les pessimistes, soutiennent que si l'année écoulée a été propice, elle n'a cependant pas suffi à « relever tant de gens qui ont souffert et souffrent encore (5) » des guerres prolongées et de la disette; les autres, plus confians, répondent qu'au contraire, « après vingt et quelques années de révolutions, de guerres, de misère, il faut profiter des temps heureux pour se féliciter de la paix dont nous jouissons (6). » Ceux-ci l'emportent devant l'assemblée, à la majorité de 108 voix contre 7 (7). Et bientôt on s'occupe des plans, dans la volonté de donner à la fête un éclat particulier. Dès le 19 avril, on en fixe la date au 5 août; en même temps, on décide d'en faire une publication solennelle le 18 mai, et l'on adopte un plan général que présente le conseiller Walther. Certains traits, pendant la préparation,

(1) *Manual*, 3 nov. 1804. — (2) *Id.*, 11 août 1811. — (3) *Id.*, 8 avril 1816. — (4) *Id.*, 24 sept. 1816. — (5) *Id.*, 15 janvier 1819. — (6) *Id.*, *ibid.* — (7) *Id.*, 21 janvier.

montrent que des idées nouvelles se forment, et qu'en renouant la tradition interrompue, on s'aperçoit qu'il faut la modifier : ainsi, en persistant à charger des hommes de représenter les bacchantes, les faneuses et les moissonneuses, on croit devoir justifier cette décision par le fait que « les femmes ne peuvent supporter la fatigue comme les hommes (1); » et on leur abandonne en compensation tous les rôles qu'elles peuvent tenir. On engage un maître de musique, Glady, et un maître à danser, Constantin, en leur allouant des salaires qui eussent fait éclater les anciens budgets : 320 francs au premier, 280 au second (2). Entre les mains intelligentes du conseiller Walther, le plan se développe et s'élargit : on voit apparaître, entre autres nouveautés, les jardiniers, la « troupe de la Montagne, » avec les *armaillis* dont le *Ranz* fameux ne manquera jamais son succès d'émotion, les ustensiles du chalet, des vaches, des bouviers, un « bovayron. » De plus, un corps de vignerons du Printemps qui suivront Palès, le rémouleur, qui deviendra très populaire, les tonneliers. Le cortège complet ne comprendra pas moins de 730 figurans.

Plus la machine est considérable, plus il est laborieux de la mettre en mouvement. Celle-ci, dont les proportions sont changées, n'avance pas sans difficultés. Ainsi, la Société a cédé aux imprimeurs Lortscher et au peintre Stainly le droit d'imprimer, graver et distribuer le « programme » (3) : c'est-à-dire, une sorte de livret explicatif. Mais voici que Glady refuse de livrer les matériaux nécessaires à l'exécution de cette convention, — la musique et les couplets, — en alléguant que c'est « son ouvrage, » et qu'« il en veut tirer parti (4). » Question difficile : le musicien soutient qu'il n'est engagé envers la Société qu'à lui remettre la musique des chansons et à l'enseigner aux exécutans; les imprimeurs réclament les documens indispensables à l'ouvrage qu'ils ont acquis le droit de publier ; la Société répond qu'elle n'a pas de traité suffisamment précis avec Glady pour lui réclamer ce qu'il entend conserver, ne peut fournir aux imprimeurs ce qu'elle ne possède pas, et « se résume » en déclarant que les parties s'arrangeront entre elles comme elles voudront, mais que pour son compte elle ne veut « pas s'en mêler davantage (5). » L'affaire, quelque compliquée qu'elle soit, finit pour-

(1) *Manual*, 10 mai 1819. — (2) *Id.*, 17 mai. — (3) *Id.*, 31 mai. — (4) *Id.*, 8 juillet. — (5) *Id.*, 19 juillet.

tant par s'accommoder. On arrive au grand jour. On règle le détail des troupes et des stations ; comme le conseiller Walther s'est donné beaucoup de peine, on lui marque une place d'honneur dans le cortège, où il « portera à son chapeau un grand panache blanc afin d'être distingué dans la foule et sans doute acclamé (1). »

Ces brillans préparatifs, qui promettaient à la fête un éclat inaccoutumé, ne laissaient pas d'inquiéter les âmes pieuses, puisqu'on allait célébrer les « faux dieux, » et de soulever certaines protestations. C'était l'époque du *Réveil :* les couplets bachiques ne pouvaient manquer d'en contrarier les aspirations rigoristes. Nous trouvons l'écho de ce conflit dans un article de la *Gazette de Lausanne* (2), qui s'efforce de concilier les deux tendances, en rappelant que la fête des Vignerons est avant tout une fête « utile : »

«... Il ne s'agit point d'éblouir, mais d'être utile ; de séduire l'imagination, mais de parler au cœur. Deux vignerons seront couronnés, plusieurs autres distingués par des marques d'honneur. On aimera ainsi contempler cette fête comme une production de notre climat et de nos mœurs. Sous le voile des allégories, on aimera trouver l'agriculture honorée, la vertu respectée, et, même dans le bruit du plaisir, au travers des prestiges des arts, on n'oubliera peut-être pas que le travail est le premier devoir de l'homme, et que ce premier travail est celui de la terre. »

La fête tint ses meilleures promesses. Une estrade, qui contenait 2 000 spectateurs, avait été dressée sur la place du Marché, au bord du lac. C'est là qu'eut lieu la représentation principale, dont les traits essentiels fixèrent le caractère permanent du spectacle. Si l'on parcourt le livret (3) sans avoir assisté à aucune des fêtes qui suivirent, on aura quelque peine à s'en représenter l'effet : les couplets, qui ont toujours été la partie la plus faible de l'œuvre, étaient en effet particulièrement médiocres. Mais l'indication détaillée des danses, qui les accompagne, permettrait jusqu'à un certain point de rectifier cette impression de lecture. A coup sûr, il y a peu d'agrément à lire des vers comme ceux-ci :

(1) *Manual*, 2 août 1819. — (2) 19 juillet.
(3) *Description de la Fête des Vignerons célébrée à Vevey, le 5 août 1819.*

O doux printemps! quelle allégresse
Tu fais renaître dans nos cœurs;
Pour nous il n'est plus de tristesse
Quand tu parais avec tes fleurs...

Toutefois, si l'on pense qu'ils étaient chantés par neuf jeunes bergers vêtus de bleu de ciel et de blanc et portant des guirlandes; que d'autres bergers et bergères venaient ensuite leur offrir des fleurs et les entraîner à la danse; qu'un orage, — avec « un moyen préparé pour imiter le tonnerre, » — éclatait ou troublait leurs jeux, puis se calmait peu à peu et s'éloignait dans la reprise des chants, — on aura une idée du caractère général de ce spectacle. A travers les chants et les danses, c'était une image de la vie champêtre qui se déroulait, poétisée par la grâce des costumes, ennoblie par la magnificence du décor naturel. Ces moissonneurs, ces vachers, ces jardiniers n'étaient ni des danseurs de ballet, ni des chanteurs d'opéra dans l'exercice d'un art coutumier : c'étaient de vrais jardiniers, de vrais vachers, de vrais moissonneurs, mimant en quelque sorte leurs travaux habituels, dont la danse et la musique dégageaient la secrète poésie; et pour que cette poésie éclatât aux yeux et remplît les cœurs, il n'était point absolument nécessaire que les vers fussent meilleurs, n'étant là qu'un accessoire, un concours, une simple indication.

Les spectateurs n'en remarquèrent probablement pas la médiocre qualité. Pourtant, parmi la foule des bourgeois et des paysans qui remplissaient l'estrade, il y avait la fleur de la société vaudoise. Elle comptait à ce moment-là des hommes et des femmes du premier mérite : Alexandre Vinet qui, à peine âgé de vingt-deux ans, s'était déjà rendu populaire par des poèmes patriotiques et devait, à la fin de l'année, inaugurer à l'Académie de Lausanne son brillant enseignement; le noble général Boinod, natif de Vevey, qui, fidèle dans le malheur, avait visité Napoléon à l'île d'Elbe et ne retira jamais de sa gloire qu'un legs de l'empereur; deux des initiateurs de l'indépendance vaudoise : Jules Muret et Auguste Pidou, qui remplirent tous deux à plusieurs reprises les fonctions de *landamann* de leur canton; le doyen Bridel, poète et historien, dont le nom est presque légendaire; l'historien Vulliemin, tout jeune encore; une jeune fille de vingt et un ans, Mlle Herminie Chavannes, qui devait plus tard se faire un nom estimé dans les lettres de son pays;

son père, Daniel-Alexandre, lui-même écrivain distingué, qui avait été longtemps pasteur à Vevey (1); François Vernes, le « Voyageur sentimental, » qui avait déjà décrit la fête de 1791.

La « Relation » du *Manual* vibre d'un enthousiasme un peu fade :

« Quel pinceau pourrait peindre avec vérité cette pompe majestueuse!... Quelle variété dans les costumes! Quel contraste surtout entre ceux des acteurs et des spectateurs! etc. »

Mais il faut croire que les « mômiers, » irréductibles, grognaient toujours; car la *Gazette de Lausanne* éprouva le besoin de passer sur cette mythologie une éponge expiatoire :

« Des réunions de ce genre, dit-elle en terminant son compte rendu, sont toujours précieuses à la morale et douces pour le cœur. On aime à y trouver, nous le répétons, un hommage public au travail, un tribut d'estime aux classes laborieuses. Ces journées-là font autorité et restent dans la pensée. Avec la mollesse et la suavité qui les accompagnent, elles pénètrent presque toujours fort loin, et donnent cette espèce d'exaltation d'idées, de sentimens et de vertus que ne produirait pas une autorité plus tranquille. »

Et tout finit par des sermons.

Par des chiffres aussi, naturellement. Dans l'enthousiasme du lendemain, le Conseil vota une gratification de 100 francs à Constantin, et de 60 francs à Glady (2), — rétablissant ainsi l'équilibre des honoraires du danseur et du musicien. Quant aux comptes, il fallut près de deux ans pour les établir, — et l'écart grandit entre les dépenses (11 214 l., 2 s., 6 d.) et les « reçus » (5 544 l., 5 s.).

Organisée par le même conseiller Walther, avec le concours du même musicien et du même maître de danse, la fête de 1833 ne pouvait guère être qu'une répétition de celle de 1819, avec plus de luxe et moins d'élan. Il n'y a que peu de détails à relever dans l'histoire de sa préparation, qui devient de plus en plus minutieuse. Notons pourtant que Constantin demande 500 francs d'honoraires. On ne lui en accorde que 420, avec trente billets de faveur (3). Glady, plus modeste, se contentera de 320 francs (4): la musique, cette fois, est sacrifiée à la danse. — La question du

(1) Voyez Vernes-Prescott; ouvrage cité, p. 34-35, et de Montet, *Dictionnaire biographique* du Genevois et du Vaudois, *passim*.

(2) *Manual*, 7 août. — (3) *Id.*, 14 avril 1833. — (4) *Ibid.*, 23 mai.

personnel féminin est remise sur le tapis, et fait un nouveau pas : l'on décide que, « par amendement de ce qui s'est pratiqué précédemment et sur la demande du comité de la Noce, » les huit amies de noces seront « du sexe (1); » mais pour le reste, on s'en tient aux traditions : le conseiller Walther, l'homme écouté, rappelle les motifs qui ont empêché juqu'alors « d'ad mettre des filles dans les troupes de Palès et de Cérès (2); » et ils paraissent encore irréfutables. Les couplets sont fournis par divers auteurs : comme on en refuse, les choix provoquent quelques réclamations. — L'on soigne la liste des invités : parmi ceux-ci, le général F. C. de la Harpe, dont la popularité est très grande, s'excuse de ne pouvoir se rendre à Vevey, en raison de son « âge avancé, » — et, en remerciant le Conseil des trois cartes qu'on lui a envoyées, il ajoute avec une candeur charmante qu'il « en remettra une à sa femme, une à sa nièce *et gardera la troisième pour souvenir* (3). » Un comte polonais, malade, qui est en séjour à Bellerive, demande et obtient l'autorisation de se faire « placer sur l'estrade dans son petit lit ; on fixera le prix d'après la place qu'il occupera (4). »

Des troubles politiques, provoqués par la question de la revision du pacte fédéral, faillirent tout compromettre : la Confédération leva des troupes, pour occuper Schwitz extérieur et Bâle-Campagne (5). Trente-quatre figurans de la fête faisaient partie d'un bataillon que le colonel Vischer devait conduire contre les dissidens bâlois. L'autorité militaire accepta des « réservistes » de la contrée, qui s'offrirent pour remplacer les figurans; ceux-ci rejoignirent leur bataillon aussitôt après les représentations (6). Et ce trait de dévouement, de simplicité, de bonhomie montre bien quelle place tient la Fête des Vignerons dans la vie nationale. Sa popularité n'empêchait cependant pas les piétistes de condamner à grand fracas un spectacle qui restaurait le culte des faux dieux. « Un catéchiste, raconte M. A. Cérésole (7), avait interdit à ses élèves d'assister à la fête. Un pasteur avait cru bien faire de se prononcer dans le même sens. » De telles ma-

(1) *Manual*, 4 mai. — (2) *Ibid.*, 10 juin. — (3) *Ibid.*, 30 juillet. — (4) *Ibid.*, 3 août.

(5) Vulliemin, *Histoire de la Suisse*, 2e édit., 2 vol. in-18 ; Lausanne, 1839, t. II, p. 353-357.

(6) A. Cérésole, p. 114-115.

(7) P. 112. — M. A. Cérésole mentionne aussi une brochure dirigée contre la fête, qui fut publiée à Lausanne, à l'imprimerie Ducloux : je ne l'ai pas trouvée dans les Archives et n'ai pu me la procurer.

nœuvres ne pouvaient manquer d'exciter le fanatisme inverse, peu de temps après la fête. Elles n'en empêchèrent pas le succès : succès moral, si l'on peut dire sans offenser la mémoire de ces prédicans; mais à un point de vue plus matériel, les comptes bouclèrent encore par un déficit.

Le livret (1) n'offre que peu de nouveautés. Il faut noter pourtant qu'au lieu de commencer par la scène des bergers et de l'orage, désormais traditionnelle, l'œuvre s'ouvrait par une sorte d'invocation à l'agriculture, la patrie et la vigne. — Après le couronnement des Vignerons, un conseiller chanta des couplets en l'honneur du rétablissement de la paix civile, dont le chœur général entonnait le refrain :

Descends du ciel, fille de l'Harmonie.
Aimable Paix, unis tous nos Cantons.
Sur tous les fils de l'heureuse Helvétie
Verse à jamais tes plus précieux dons.

Ces couplets étaient une idée de M. Walther : il ne se doutait guère que lorsqu'ils résonneraient sur la place du Marché, les troupes fédérales seraient en train de rétablir l'ordre à l'autre bout de la Suisse, et que même le sang aurait coulé (bataille de Prattelen, 3 août). — Le Baron, qui présidait à la noce villageoise, était maintenu dans son rôle, malgré la poussée toujours plus forte de la démocratie ascendante; mais c'était à la condition de renoncer à ses droits et prérogatives; et il chantait :

Oui, d'une égalité touchante,
Croyez que je sens tout le prix,
Aujourd'hui, fête trop charmante,
Je suis votre égal, mes amis !

J'imagine que l'ancienne aristocratie vaudoise, qui conservait, à défaut de ses privilèges, ses idées et sa fierté, n'applaudit que du bout des doigts.

IV

En 1847, la Confrérie revisa ses règlemens, qui dataient de 1811 et ne furent plus retouchés qu'en 1873. Sa prospérité s'était

(1) *Description de la Fête des Vignerons célébrée à Vevey, les 8 et 9 août 1833.*

accrue : elle put enfin réaliser le vœu de ses anciens membres si patiemment poursuivi de génération en génération, et décider une distribution triennale de primes et de médailles pour récompenser « les Vignerons qui auront obtenu les meilleures notes sur leur travail ou sur l'introduction des plants nouveaux qu'on jugera avantageux pour notre vignoble. » (Art. 14.) La somme réservée à cet usage était alors fixée à 600 francs. Mais la fortune de la Société devait augmenter encore : les règlemens de 1873 laissèrent donc au Conseil la latitude de déterminer cette somme suivant les ressources disponibles.

Il n'y a pas lieu d'insister sur les détails des fêtes qui furent célébrées en 1851, 65 et 89. Elles ont été plus souvent décrites que les modestes parades du temps jadis; et, si elles continuent à augmenter leurs splendeurs, leur plan ne change plus guère.

Dès 1851, pourtant, le livret commence à s'améliorer. La Confrérie avait eu l'excellente idée de choisir un poète « officiel. » Ce fut le Genevois Jules Mülhauser (1), auteur de poèmes patriotiques publiés en 1840 sous le titre d'*Exil et Patrie* et l'un des rédacteurs du *Journal du Léman*. Il s'entoura de collaborateurs comme Albert Richard, Marc-Monnier, Petit-Senn, Oyex. Son talent personnel, qui ne manquait pas d'ampleur, se déploya en alexandrins, dans les invocations du grand prêtre, dont le ton s'éleva. C'est lui qui s'avisa pour la première fois, — concession regrettable aux criailleries des piétistes, — de mêler un élément chrétien à cette fête symbolique, comme s'il était nécessaire d'expliquer aux spectateurs que Bacchus, Cérès et Palès ne sont pas de « vrais dieux. » Après l'invocation à la Patrie venait une sorte de prière, qui commençait par un solo du grand prêtre de Bacchus, continuait par un trio des trois grands prêtres et se terminait par un chœur.

Un musicien genevois, François Grast (2), avait composé une partition d'une bonne saveur populaire; un autre Genevois, B. Archinard (3), régla et dirigea les danses, comme il devait le faire encore aux deux fêtes suivantes, et comme on espéra un moment qu'il le ferait encore cette année.

Les mêmes noms reviennent en 1865. Il y faut ajouter, du côté des poètes, ceux du Fribourgeois Sciobéret, peintre pitto-

(1) 1806-71.
(2) 1803-71.
(3) Mort il y a quelques semaines.

resque des mœurs de la Gruyère, des Vaudois Victor Buvelot et Louis Favrat, — un des derniers écrivains en patois du pays romand, — du Genevois de La Cressonnière. Le livret, cette fois-ci, renferma de beaux vers, parmi lesquels ceux de l'Invocation à Cérès, œuvre de Marc-Monnier :

> ... Mais qui donne, aujourd'hui, l'abondance où nous sommes ?
> Voyez ce char traîné par des bœufs lents et sûrs.
> Salut, déesse des blés mûrs,
> O mère, ô nourrice des hommes!

Toutefois, si le détail poétique s'est incontestablement perfectionné, une flagrante inégalité subsiste entre les divers morceaux, et l'unité manque encore.

Parmi les spectateurs de cette fête, se trouvait Théophile Gautier, qui la décrivit dans un de ses feuilletons du *Moniteur universel*, avec sa netteté de vision habituelle, son coloris et sa justesse d'expression. La pluie trempait impitoyablement les figurans et les onze mille spectateurs des estrades : l'illustre écrivain, habitué à des spectacles plus confortables, n'en admira pas moins les petites jardinières, dont l'eau du ciel aplatissait les « jupes de gaze semées de bleuets, » le défilé des *armaillis* et surtout la grande bacchanale, qui lui parut « un vrai chef-d'œuvre chorégraphique : »

« Elle n'est composée, ajoute-t-il, que de faunes, de satyres et de bacchantes, vêtus de peaux de panthères, de pagnes, de feuillages et coiffés de pampres. Ils dansent et bondissent comme s'ils avaient sous les pieds la peau de bouc gonflée des anciennes fêtes de Bacchus! Rien ne donne plus l'idée d'une fête antique que ce ballet mâle, d'une verve si délirante et d'une gaieté vraiment sauvage. Les danses athéniennes en l'honneur de Cérès et de Bacchus, et qu'on nommait les *aloennes*, devaient avoir ce caractère (1). »

Les frais avaient dépassé 144 000 francs. Ils s'élevèrent pour la fête de 1889 jusqu'à 230 000 francs; mais, cette fois, les recettes augmentèrent aussi, dans des proportions toutes nouvelles, jusqu'à 310 000 francs. Plus de soixante mille personnes étaient accourues à Vevey. Nous retrouvons B. Archinard comme maître de ballet, M. Plümhof comme directeur de musique. La

(1) *Les Vacances du Lundi*, in-18; Paris, 1896, p. 61-86.

partition était d'un compositeur allemand, depuis longtemps fixé à Genève, qui lui a dû une bonne partie de son développement musical, Hugo de Senger. Les musiciens furent unanimes à la trouver supérieure aux précédentes, surtout dans la partie sérieuse, où une orchestration savante et puissante soutient de belles phrases mélodiques. Le public applaudit surtout les morceaux de franche couleur populaire, comme le *Chœur des Jardiniers et des Moissonneurs*, le *Chant de la noce*, etc., qu'on entend encore aujourd'hui chanter souvent dans les villages vaudois (1). De nouveaux poètes ont collaboré au livret : Mlle I. Kaiser, MM. A. Egli, J. Besançon, G. Renard, etc.; mais le plan général est resté le même, et les changemens de détail sont de peu d'importance. Il faut noter cependant la disparition presque complète du patois, dont l'importance a constamment décru depuis le dernier siècle. Il n'y a plus, dans ce parler pittoresque, que deux *chansons des Vignerons*, de Dénéréaz et de L. Favrat, et le *Ranz des Vaches* qui eut, comme toujours, les honneurs de la journée : un notaire fribourgeois, M. Currat, qui l'interpréta avec beaucoup d'autorité et de poésie, en resta célèbre et continua dès lors à le chanter dans toutes les fêtes populaires du pays. On fit également grand accueil au joli morceau du *Devin du village :* « Allons danser sous les ormeaux, » que de Senger avait eu l'excellente idée d'intercaler dans la scène de l'Orage; au charmant *Chœur du Printemps :* « Jeunesse de l'année, » qui survivait de la partition de Grast; à la traditionnelle valse du Lauterbach, que danse la noce.

Comme aux fêtes précédentes, le piétisme et le rigorisme s'agitèrent. Le *Journal religieux de la Suisse romande* (2) y releva, non sans amertume, un « mélange de mythologie et de théisme, » tout en reconnaissant qu'un « courant général » ne s'était pas « formé dans le sens de l'approbation, ni dans le sens de la désapprobation. » A l'en croire même, la préparation du spectacle ne s'était point faite « sans difficulté. »

« Quelle est la valeur exacte de cette grande représentation au point de vue agricole et au point de vue patriotique? se demandait en terminant l'auteur de cet article aigre-doux. C'est ce que nous ne saurions dire; mais nous pensons cependant ne rien

(1) J'ai rendu compte de cette fête dans le *Temps* des 8 et 10 août et je l'ai décrite en la prenant pour cadre d'un chapitre de mon roman *Là-Haut*.

(2) Article signé E. J.

exagérer en disant que ce double caractère a une place toujours moindre dans cette fête. Nos agriculteurs y prennent une part très modeste, soit quant à une coopération active, soit quant à l'enthousiasme... »

Ce fut sans doute pour apaiser ces plaintes que M. A. Egli se résigna à souligner l'interprétation pieuse de la fête que Jules Mülhauser avait tâché de donner, en la précisant encore dans le chœur final :

Heureux enfans d'une heureuse patrie,
Assez de chants en l'honneur des faux dieux!
C'est l'Éternel que sous leur nom on prie,
C'est l'Éternel qui guida nos aïeux.

Cette tâche ingrate, imposée à un homme de talent par une dévotion trop ombrageuse, me rappelle un épisode connu de la guerre religieuse qui divise la France actuelle : pendant une période d'accalmie, quelques hommes politiques, qui dînaient dans le monde, reconnurent entre la poire et le fromage qu'il deviendrait peut-être expédient de réintroduire Dieu dans l'école ; mais en même temps, ils constatèrent qu'on ne l'y pouvait admettre que sous un pseudonyme. L'explication de M. Egli ne satisfit personne : d'aucuns même, dit-on, trouvèrent plus irrespectueux encore de donner à l'Éternel le pseudonyme de Bacchus, que de le laisser en dehors d'une fête qui n'a en vérité aucun caractère religieux.

Son caractère patriotique, en revanche, éclata avec une singulière grandeur en cette année 1889 où la Suisse traversait une crise assez sérieuse. L'arrestation d'un policier allemand, Wohlgemuth, qui manœuvrait indûment sur le territoire helvétique, venait de provoquer une série d'incidens diplomatiques entre le gouvernement fédéral et l'empire d'Allemagne. Les articles menaçans se succédaient dans l'organe officiel du prince de Bismarck ; des notes s'échangeaient entre Berne et Berlin, sans aboutir encore à aucune solution, et l'inquiétude que donnait ce périlleux dialogue étreignait tous les cœurs. Le révérendissime abbé était alors M. Paul Cérésole : un des orateurs et des hommes d'État qui ont le plus honoré la Suisse française, un de ceux aussi que leur expérience des grandes affaires pouvait le mieux aider à comprendre le vrai sens de celle-là. Le beau discours qu'il adressa aux vignerons récompensés, et dont sa puissante

voix sut lancer toutes les paroles jusqu'aux plus hauts gradins des estrades bondées, fut le grave écho de la préoccupation commune; et ses derniers mots exprimèrent avec autant de force que de simplicité le sentiment qui remplissait tous les cœurs.

« Aime ta patrie, les lieux qui t'ont vu naître, ce sol qui t'a nourri, ces champs, ce lac, ces montagnes et cette liberté, conquête de nos pères que nous voulons conserver à nos enfans (1). »

L'émotion généreuse qui courut en cet instant parmi les spectateurs fut une belle réponse à la question posée par le journal dévot.

Ainsi, jusque dans sa dernière manifestation, cette fête issue des modestes « Parades » d'autrefois, et qui s'est développée jusqu'à devenir l'un des spectacles les plus grandioses qui soient, aura affirmé son caractère national aussi bien que son caractère populaire. Celle qui se prépare pour le mois d'août prochain sera célébrée, — autant qu'on peut le prévoir à cette heure, — dans des conditions plus tranquilles. La Suisse, en effet, se trouve en ce moment dans une heureuse période de paix publique, de prospérité, de bien-être. Les partis politiques se combattent sans haine, en discutant avec modération les intérêts ou les principes qui les séparent sans les diviser. Les questions confessionnelles sont généralement résolues dans un esprit de tolérance et d'équité qui les empêche de s'aigrir. Les industries progressent d'un bout à l'autre du pays : on voit certaines villes et certaines régions se développer avec une rapidité presque américaine. Seuls, par un piquant contraste, les vignerons se plaignent des maladies et de la mévente : encore la crise qu'ils subissent est-elle incomparablement moins pénible sur les bords du Léman que dans beaucoup d'autres vignobles. Les arts et les lettres, qui ont eu quelque peine à conquérir leur place au soleil du canton de Vaud, sont eux-mêmes en plein épanouissement : on l'a bien vu, il y a deux étés, au magnifique *Festival vaudois* de M. Jacques-Dalcroze. Le Conseil de la Confrérie, que préside M. le conseiller national Émile Gaudard, a donc trouvé sans peine un poète et dramaturge de grand talent, M. René Morax, que l'éclat de ses débuts désignait pour le livret, auquel il saura donner l'unité qui

(1) Discours adressé, par l'Abbé-Président M. Paul Cérésole, aux Vignerons récompensés.

lui manquait encore; un peintre distingué vaudois, M. Jean Morax (1), pour les costumes et les décors; un musicien vaudois, et cette fois, il fallut choisir, car deux noms se présentaient, ceux de MM. Gustave Doret et Jacques-Dalcroze. Ce dernier venait de remporter, avec son *Festival*, un éclatant succès : ce fut une raison pour le Comité d'offrir à M. G. Doret l'occasion de déployer à son tour son beau talent dans le maniement de grandes masses musicales. Il n'y a plus que le maître du ballet, M. d'Allessandri, qui soit un objet d'exportation.

Le budget des dépenses s'est élevé à 350 000 francs. Quand j'aurai dit que sur cette somme considérable, 10 000 francs seulement sont réservés à la publicité par la voie des journaux, j'aurai démontré par un fait véritablement extraordinaire que la fête conservera certainement quelque chose de son caractère primitif : l'ignorance d'une des forces les plus dangereuses à manier de notre époque, d'une de celles qui, utiles parfois, servent trop souvent à fausser la vérité, en substituant, dans l'appréciation des œuvres d'art comme dans le lancement des affaires, l'intérêt à la sincérité, le calcul à l'indépendance. Ce trait original ne sera pas le seul reste des traditions anciennes : une fois de plus Vevey nous donnera ce spectacle, — qu'on ne rencontre à ma connaissance nulle part ailleurs, — d'une population qui trouve en elle-même la poésie nécessaire à représenter sa propre vie, et les moyens artistiques appropriés à l'exprimer, sans imitation des formes consacrées ni des autres spectacles.

ÉDOUARD ROD.

(1) M. René Morax a donné plusieurs pièces : *la Nuit des Quatre-Temps*, — *la Bûche de Noël*, — *Claude de Siviriez*, qui témoignent d'un très remarquable talent dramatique et ont été accueillies avec beaucoup de faveur dans le public français.

LES VILLES AFRICAINES

I

Ce sont les cités antiques de l'Afrique impériale et latine.

Les unes sont bien mortes, et pour toujours sans doute ! Les autres sont endormies. Celles-là, en revanche, commencent à sortir de leur sommeil millénaire : à la fois très jeunes et très anciennes, elles rentrent joyeusement dans la vie moderne, avec la couronne de leur glorieux passé. Mais, toutes, elles ont leurs souvenirs et leurs ruines !

Ces souvenirs, ils sont parmi les plus beaux que se soient transmis les peuples latins : d'abord le grand duel entre les deux Villes rivales, qui aboutit à la Paix romaine, à l'établissement de l'Ordre administratif dans tout l'Occident et à la majesté de l'Empire ; puis le triomphe du catholicisme, affermi par Tertullien et Cyprien de Carthage, surtout par Augustin d'Hippone ; enfin la lutte séculaire de l'Espagne et de la France contre les armes et le génie de l'Islam !... Toute cette Afrique du Nord est, pour nous, pleine d'histoire, — une histoire qui touche de très près à la nôtre, quand elle n'y est pas intimement mêlée. Le Français qui parcourt la Proconsulaire, la Numidie et la Maurétanie, marche environné de tout un cortège d'ombres illustres, — grandes figures nationales ou classiques. Depuis le premier des Scipions jusqu'à saint Louis, depuis André Doria et Duquesne, jusqu'à Bugeaud, Lamoricière et Lavigerie, combien d'hommes de notre race sont passés par ces mêmes chemins, pour combattre, coloniser, élever des villes ou des temples !

Les ruines de ces temples et de ces villes sont admirables. Je ne parle pas de leur valeur d'art, qui n'est point à mépriser, ni de leur intérêt archéologique qui est considérable pour les érudits. Je ne parle pas non plus des paysages si nobles et si fins qui les environnent, bien qu'il soit difficile de retrouver, en d'autres régions, une telle pureté de la lumière, une telle intensité de la couleur. Ce qui fait, à mon sens, le charme vraiment unique de ces villes mortes, c'est que leurs ruines sont toujours vivantes, au rebours des autres ruines, qui sont devenues de simples pièces de musées, — objets de curiosité pour une foule étrangère de touristes, ou de descendans oublieux des ancêtres. Elles sont vivantes, ces ruines africaines, parce que le peuple qui circule autour d'elles perpétue, sans le savoir, les gestes et les pensées des hommes anciens qui en ont jeté les fondemens, parce que d'elles à lui, il y a comme une pénétration réciproque et mystérieuse, une harmonie extérieure et tout de suite saisissable, que le temps n'a pu abolir.

Ailleurs en effet, même dans les pays latins, — en France, en Espagne, en Italie, — les mœurs se sont modifiées profondément, l'aspect même des lieux a changé, tout a été bouleversé de fond en comble. Ici, presque rien n'a bougé. En dépit des révolutions politiques et religieuses, les coutumes, l'atmosphère morale sont restées identiques. La *gens togata* semble se survivre, dans ces nomades vêtus de blanc et si noblement drapés qui se pressent, les jours de marché, devant les caravansérails, ou dans ces fumeurs indolens, couchés sur des nattes, à la porte des cafés maures, comme les convives des festins antiques. Ces ruelles étroites, aux murs enduits de chaux, c'est le décor même des comédies de Plaute et de Térence. Voici la taverne odorante et graisseuse, avec ses guirlandes de roses et de jasmins, l'*uncta popina* des satires d'Horace et de Juvénal. Voici la boutique du barbier, où l'on vient écouter les nouvelles, ou les histoires merveilleuses des conteurs de carrefours. Voici, dans les scènes de la rue, toute la bouffonnerie des mimes et des atellanes, le comique ingénu des anciens en sa simplicité enfantine : gifles, coups de pied et coups de trique, gestes obscènes, propos crapuleux, drôles qu'on rosse, veillards qu'on berne, parasites battus et contens ! Les accessoires et les comparses y sont toujours : le bâton d'abord, l'esclave, le portefaix, la courtisane, — et l'âne ! le petit âne rusé et lascif qui remplit de ses tours les *Métamor-*

phoses d'Apulée, après avoir amusé les vieux conteurs d'Ionie!... C'est pourquoi, en aucun pays latin, les ruines ne sont plus évocatrices que dans l'Afrique du Nord. Le milieu immuable aide à la résurrection de la plus lointaine histoire.

Oh! que la morte Pompéi paraît languissante, pour qui la compare à nos cités africaines!... Thermes de Cherchell, si beaux dans les soleils couchans, avec vos terrasses et vos promenoirs, d'où l'on voit tout le golfe jusqu'à Ténès, et d'où l'on entend le murmure de la mer au pied de la falaise, piscines à demi taries, mosaïques éclatantes, chapiteaux mutilés, peuples de statues étincelantes comme une neige sous la lumière de midi! Nécropoles chrétiennes, basiliques et baptistères de Tipasa, sépulture des évêques! Superbe Thimgad envahie par les sables, qui dresses à la limite du désert ton arc de triomphe et les hautes colonnes de ton capitole : chaînes de l'Aurès, espaces illimités, horizons décevans et splendides! Casernes de Lambèse, où vit le souvenir des légions! Savante Hippone où dorment les reliques d'Augustin! Colline sacrée de Carthage, quelle fortifiante mélancolie s'exhale de vos pierres éparses et quel vent salubre d'enthousiasme souffle de votre ciel! Pour le Français resté fidèle à la mémoire des grands aïeux, nul endroit du monde ne surpasse en beauté la décrépitude vénérable de vos débris; nul autre ne lui donnera davantage le sens vivant de la tradition; et il cherchera vainement ailleurs l'émotion filiale qui, pour lui, sort de cette terre si fortement façonnée par le génie latin et reconquise, après tant de siècles, au prix du sang de ses pères!...

I. — CHERCHELL

Il convient sans doute de commencer par la capitale des régions qui forment la presque totalité de notre Algérie, — par cette Césarée de Maurétanie qui, après l'extinction des dynasties indigènes, devint la résidence du procurateur impérial : centre administratif et militaire, port d'attache de la flotte destinée à surveiller les pirates de la Méditerranée occidentale.

Césarée s'appelle aujourd'hui Cherchell. La capitale des rois maures est un simple chef-lieu de canton. La grande ville qui, jadis, comptait environ deux cent mille habitans, n'en compte maintenant que trois ou quatre mille au plus, et son

enceinte actuelle occupe à peine la dixième partie de sa superficie primitive. Déchue, elle semble se tenir à l'écart, s'isoler avec ses ruines, bien loin des grands courans de l'activité nouvelle. Cent vingt kilomètres seulement la séparent d'Alger ; mais elle a l'air d'être au bout du monde, tant les détours sont interminables pour y atteindre. C'est à cet isolement, à cet accès difficile, qu'elle doit d'avoir gardé une physionomie propre, une séduction exquise et secrète que n'a aucune des autres villes africaines.

La première fois que je vis Cherchell, ce fut par un soir du mois de mai. J'avais quitté le chemin de fer à Marengo, pour prendre une bonne vieille diligence de l'ancien temps, qui, en trois petites heures, devait me conduire à Césarée de Mauretanie. La chaleur était déjà très forte. Malgré la ventilation de la course, un air d'une lourdeur intolérable emplissait les défilés et le ravin du Sahel. Le soleil frappait d'aplomb sur le cabriolet. La lumière brûlante filtrait entre la trame de la toile, comme par les trous d'un crible. Les reflets incandescens que renvoyaient les roches avoisinantes m'aveuglaient et m'irritaient les paupières. Une poussière blanche et corrosive soulevée par les pieds des chevaux ajoutait au malaise de l'étouffement la souffrance de mille piqûres continuelles. Une torpeur engourdissait mes membres, et cependant je ne pouvais pas m'assoupir, tellement ce supplice de la poussière et de la chaleur me surexcitait les nerfs. Il dura pendant des lieues... Soudain, une détente se produisit. Des souffles larges passaient, apportant avec eux une senteur d'algues et d'iode. Je reconnus l'odeur enivrante de la mer. Nous venions de dépasser le petit village de Zurich, et nous avions gagné le sommet d'une côte, d'où l'on découvre tout le versant opposé, jusqu'à la limite des rivages.

La mer apparaissait de plus en plus nettement : d'abord amincie en une étroite bande d'un vert léger qui se fondait dans le gris nacré de l'espace, elle se déployait maintenant, immense et bleue, d'un bleu pour ainsi dire aérien, le bleu limpide, angélique et souriant des ciels d'aurore.

Cherchell était tout près ; et j'admirai ses antiques fondateurs de lui avoir choisi un cadre à la fois si noble et si doux. Quelle différence avec les régions arides et montueuses que nous avions traversées !

La route venait de faire un coude brusque entre les arches

rompues d'un aqueduc romain. Nous avions à notre droite le dôme colossal du Chénoa, qui surplombe le promontoire de Tipasa et qui borne tout l'horizon du côté de l'Est. A gauche, du côté du couchant, dans un lointain inappréciable, le cap Ténès, tout entier visible à travers les brumes, élevait très haut ses pylônes bleuâtres. Au Sud, à une faible distance, ondulaient de molles collines, toutes couvertes de vignobles et de cultures; et devant nous, la pleine mer s'élargissait au bas des falaises.

C'est sur cette terrasse resserrée entre les collines et les rochers du rivage que Cherchell est assise et qu'elle étend, pendant plus d'une lieue, sa campagne riante.

Le soleil se couchait. Sous les teintes vermeilles de la lumière décomposée, la végétation des vignes, des cyprès et des pins en parasol qui s'étagent tout le long des hauteurs avoisinantes, semblait les revêtir d'une paroi de métal poli, un métal où se fussent confondues toutes les patines de bronze et toutes les rutilances de l'or. Dans cette coulée de verdures aux tons opulens et chauds, les moindres feuilles se détachaient, précises et brillantes, ainsi qu'en un travail d'orfèvrerie. Mais rien n'était suave, à la crête des collines, comme les cimes rondes des pins, courbés sur l'abîme du ciel crépusculaire, grand miroir verdâtre au rayonnement mélancolique, où, parmi des rousseurs ardentes, vibrait une poussière d'atomes lumineux.

De ces coteaux éclairés par les rayons du soleil oblique, comme d'un espalier d'émeraude, des reflets dorés ruisselaient jusqu'au milieu de la route, se répandaient sur les arbustes des jardins, les façades des petites villas. Les haies de rosiers sauvages qui, à perte de vue, bordent les fossés du chemin, en étaient transfigurées.

Ces haies fleuries de roses offraient une autre merveille. Elles étaient tellement alourdies de corolles, de boutons en grappes, qu'on eût dit une double file de reposoirs drapés de mousselines et surchargés de bouquets. Derrière les haies, comme pour ajouter à la pompe, se dressaient les grands panaches des roseaux. Toute l'avenue avait l'air d'être ornée pour le passage d'une procession. Des pétales s'envolaient aux brises. Les touffes et les guirlandes se soulevaient et se gonflaient comme les falbalas d'une robe de bal. Jamais nulle part, — pas même à Tipasa, ni dans les roseraies fameuses de Boufarik, — je n'en avais vu une telle profusion. Il y en avait de toutes formes

et de toutes nuances, — de minuscules comme des banxias, d'énormes comme des pivoines, de carminées, de roses pâles, de blanches à peine teintées de veinules purpurines. Mais toutes avaient la finesse, la transparence de la gaze, la fragilité, le papillonnement de la neige. Ces fleurs qui semblent faites pour être gaspillées, écrasées, foulées aux pieds dans des fêtes, ou dans des orgies, il faut les voir, comme ici, en buissons exubérans et monstrueux, en jonchées, en amoncellemens de gerbes. On comprend que la rose est, par excellence, la fleur de la volupté, l'emblème cher à Vénus. Ce mois de mai qui lui est consacré est aussi le mois des roses. Or je me souviens que Cherchell dut être, au temps de sa gloire, très dévote à Vénus, si l'on en juge par le nombre des statues de la déesse qu'on a retrouvées dans ses ruines. La ville africaine avait voulu faire honneur à sa patronne. Elle s'était tellement parée de roses que sa ceinture en éclatait et que tout l'air en était embaumé autour d'elle!...

Nous allions ainsi, parmi les fleurs printanières et les lueurs épanouies du couchant. La glace unie de la mer réfléchissait les couleurs du ciel avec une insolite magnificence. La mer était adorable en cette minute. Nul tissu fabuleux n'égale la richesse et le resplendissement des voiles dont elle illuminait les brumes légères de l'espace. C'était une étoffe de rêve, une vaste moire miraculeuse, qui eût emprunté aux pierres et aux métaux les plus rares leurs scintillations et leurs transparences, et qui eût pris à toutes les aubes et à tous les levers de lune l'enchantement de leurs clartés les plus irréelles. Sur le bord, elle avait le luisant et les phosphorescences de la nacre. Au large frissonnait une nappe diffuse, d'un mauve indéfinissable, où se mêlaient le gris tendre des perles et le bleu spectral des lampes électriques au moment où elles s'allument; et, parmi ces apparences liquides et chatoyantes, tournoyaient des volutes de soie blanche qui s'embrasaient de lueurs orangées et qui, vers la zone enflammée de l'horizon, se perdaient dans une rougeur de brasier mourant.

Et tout cela s'apaisait au sein d'un grand lac de clarté, surpassant, par les jeux innombrables de ses colorations, les éclairages fantastiques des fontaines lumineuses. Sous le réseau des couleurs, on sentait la présence d'un élément mobile, multiforme et insaisissable. C'était l'hymen chimérique de l'eau et du feu, — on ne sait quoi d'éclatant, de délectable et de musical

où s'unissait la vivacité de la flamme avec la fraîcheur des vagues et la modulation sans fin des grèves marines.

Par-dessus les montagnes montaient des fumées violettes qui s'évanouissaient dans un ciel de pourpre et d'or, comme si, sur toutes les cimes, on eût brûlé des herbes sauvages, ou allumé des bûchers d'essences résineuses : véritables encensoirs qui enveloppaient de leurs vapeurs diaphanes les glorieux sommets du paysage!

Ce paysage, je l'embrassais tout entier, depuis le cap Ténès jusqu'au promontoire du Chénoa, avec sa mer et ses coteaux, ses reposoirs fleuris de roses, ses vignes, ses cyprès et ses pins, — toute l'élégante végétation des rivages méditerranéens. Aux deux extrémités, les pylônes du cap et le dôme du promontoire arrêtaient ma vue et l'enfermaient dans un cercle de collines harmonieusement découpées. Et cette molle campagne m'apparaissait telle qu'une architecture et une plastique naturelles, aux lignes souples et robustes, aux contours très nets et cependant si doux qu'ils semblent expirer dans la limpidité mouvante des fonds aériens et se résoudre en lumière.

Nous approchions des portes de Cherchell. Je me penchai, une dernière fois, hors de la voiture, afin de m'emplir les yeux de la brillante vision qui allait s'éteindre avec la nuit : la mer sous ses voiles mauves, que nuançait encore un peu de rose, le ciel glauque comme l'eau d'un puits envahi par les mousses, où, dans des profondeurs toujours plus sombres, je voyais trembler les gouttelettes cristallines des premières étoiles. Et je me disais qu'à mon entrée dans l'antique Césarée de Maurétanie, je ne pouvais rêver plus triomphale escorte d'images : c'était toute l'âme païenne et toute la splendeur de l'Afrique latine qui, pour moi, flottaient dans ce beau soir!

*
* *

Le premier aspect de Cherchell, — il faut bien l'avouer, — n'encourage guère cette illusion. Rien de plus platement moderne, rien de plus « province, » — j'entends province française, — que cette petite ville coloniale.

Nous passons devant une mairie de construction récente, dont les murs sont complètement bariolés d'affiches électorales; et nous nous arrêtons devant un hôtel à deux étages, tout neuf,

lui aussi, dont le balcon fraîchement peint étale, en lettres d'or, une enseigne pompeuse : *Hôtel Continental*. L'acétylène flambe sous les arcades de la devanture et derrière les larges baies vitrées de la salle à manger. C'est aujourd'hui l'ouverture de l'établissement. On sent que cette inauguration est un événement pour Cherchell. Des groupes de curieux stationnent devant la porte, des enfans se haussent sur la pointe des pieds, pour contempler, à travers les rideaux, les officiers et les fonctionnaires qui dînent à l'intérieur.

Je me dégage de la cohue d'Arabes qui assiègent la diligence, et je me trouve immédiatement sur une petite place, au fond de laquelle se dresse la façade d'une église entourée de maisons basses, aux persiennes hermétiquement fermées. On sonne, en ce moment, l'office du mois de Marie. Les tintemens de la cloche tombent dans un silence profond. La place est déserte, les maisons closes ont l'air d'être inhabitées. Je devine, derrière leurs murs, des existences monotones et régulières de petits rentiers, de vieux retraités, de colons enrichis qui ont transplanté là le décorum bourgeois de nos sous-préfectures.

Pourtant, des odeurs de kif et de cigarettes au musc qui viennent des rues adjacentes empêchent d'oublier complètement l'Afrique. La couleur orientale réapparaît avec le turban jaune de ce marchand de tabac qui se tient, immobile et somnolent, entre les minuscules étagères de sa boutique. Deux jeunes garçons indigènes marchent devant moi, flanc à flanc, leurs petits doigts enlacés l'un à l'autre, en signe d'amitié, et le balancement de leurs pas agite les draperies légères de leurs gandouras, où tranchent crûment des mouchoirs de cotonnade rouge parsemés de fleurs d'un vert acide. Au seuil de bâtisses européennes, des tas de burnous grouillent sur des nattes : cela sent, autour d'eux, la crasse humaine et le suint de brebis. J'ai retrouvé l'atmosphère algérienne, ce mélange et ce contraste continuel de mœurs et de costumes très antiques avec les costumes et les mœurs de notre France d'aujourd'hui. Je ne connais rien qui soit plus coloré, ni plus chaud, plus suggestif d'idées et d'images, plus amusant pour la fantaisie d'un poète...

C'est pourquoi je m'empresse, à peine sorti de table, d'aller prendre une tasse de *kaouah* dans un café maure du voisinage... Le « café maure » est quelque chose de fort différent de nos estaminets français. On y consomme très peu et on n'y joue

qu'assez rarement. C'est avant tout un lieu de conversation, de paresse et de repos, un endroit frais et ombragé pour la fumerie ou le rêve. On y fait la sieste, on y dort, on y accomplit même ses dévotions. L'indigène, une fois accroupi sur ses talons, empaqueté dans son burnous, se considère là comme chez lui. Immobile et taciturne, il regarde couler les heures avec indifférence et béatitude.

Le café, où je suis entré, a été aménagé tant bien que mal au rez-de-chaussée d'une maison bâtie à l'européenne. C'est une grande salle nue, badigeonnée de chaux, et dont le sol inégal n'a même pas été recouvert de terre battue. Il n'y a d'africain dans la disposition de la pièce que la haute cheminée lambrissée de faïences émaillées, ou le *kaouadji* (1) surveille ses petites burettes de fer-blanc. Des bancs de bois assez larges circulent tout le long des plinthes. L'unique ornement est une boîte à horloge monumentale, toute peinturlurée de fleurs rouges et jaunes, telle qu'on en rencontre encore dans les cuisines de nos fermes. Au milieu, sur une table à trois pieds, une botte de roses trempe dans une grosse cruche de cuivre qui sert à porter l'eau.

La salle est à peu près vide. Quelques individus sommeillent, allongés sur les bancs. Je gagne la cour contiguë, dont l'éclairage un peu cru fait paraître plus sombres les demi-ténèbres où est plongé le café. Une lampe à pétrole est suspendue au treillage qui s'étend d'un mur à l'autre, en manière de plafond et qui est complètement tapissé par des lianes violettes de bougainvilliers. C'est un véritable berceau de verdure, où règne un peu de fraîcheur, grâce à la fontaine encastrée dans le mur et dont la vasque est pleine jusqu'au bord.

Je m'assieds à l'écart, sur une natte, et, après avoir commandé ma tasse au *kaouadji*, je regarde autour de moi... La cour n'est guère plus animée que la salle. Deux hommes assis sur leurs talons jouent gravement aux échecs. Un nègre, accroupi à côté d'eux, leur jette de temps en temps un regard distrait, en dilatant les gros globes laiteux de ses prunelles. Enfin j'ai pour unique voisin un grand vieillard maigre qui a l'air comme effondré dans les plis d'un burnous immaculé. Une barbe de patriarche allonge encore son long visage osseux et émacié, plus pâle que les mousselines de son turban. D'un doigt soigneux, il

(1) *Kaouadji*, cafetier.

tourne lentement les pages d'un magnifique et très ancien manuscrit, dont le vélin jauni est enluminé d'or, de vermillon et d'azur. Il lit, avec un clapotement continu des lèvres, comme un enfant qui épelle, puis il s'interrompt, ferme le livre précieux, et, les yeux fixes, enfiévrés et luisans d'extase, il marmotte une prière, se dresse de toute sa hauteur sur ses genoux, s'abat brusquement dans une totale prosternation et se relève, le front noirci de poussière.

Personne ne prend garde à la gesticulation du dévot personnage. Pas une parole ne s'échange entre les quatre hommes qui sont là. Je ne perçois que le bruit ténu du filet d'eau qui s'égoutte dans la vasque de la fontaine, le murmure de la prière sur les lèvres du vieux, et, parfois, le claquement des sandales du *kaouadji* qui vient enlever les burettes vides, éparses autour des joueurs. Plus que le café parfumé qui se dépose au fond de ma tasse, je savoure ce calme et ce recueillement, je jouis du spectacle qui m'environne, — ces hommes impassibles et beaux sous leurs draperies blanches, cette cour rafraîchie d'eau vive, ce rideau de fleurs violettes qui la recouvre toute, comme un riche vélum tendu sur la cella d'un temple...

Soudain le nègre somnolent ramasse une *darbouka* (1), qui traînait sur la natte, à côté de lui. Il appuie son torse contre le mur, se renverse la tête, puis, ayant plaqué un accord aigrelet, il lance les premières notes d'une mélopée stridente qui déchire les oreilles. Cette voix barbare éclatant tout à coup dans le silence nocturne, elle me fait tressaillir et elle m'épouvante presque, comme un cri dans le Désert. Cependant aucun de ceux qui l'entendent avec moi n'a bougé. Les joueurs d'échecs continuent à pousser les figurines de buis sur le damier, le vieillard marmotte toujours ses prières. Seul, je regarde le nègre s'enivrer de sa chanson.

Ses dents de fauve éclatent dans le trou noir de sa bouche, les globes laiteux de ses prunelles roulent comme des yeux d'automate. La guirlande de jasmins qui couronne ses tempes semble un collier de perles sur de l'ébène. Avec le tronc mal dégrossi de son corps, ses membres lourds, aux gestes gauches, il éveille l'image confuse d'une archaïque statue égyptienne taillée dans du marbre noir.

(1) *Darbouka*, instrument de musique analogue à la guitare.

Le nègre chante uniquement pour lui, sans se soucier qu'on l'écoute. Il atteint à des sons d'une acuité prodigieuse, puis sa voix retombe, se balance en roulades sans fin. Je le suis avidement. Peu de choses m'exaltent autant que ces mélodies du Sud, d'une brutalité sauvage, d'une langueur si plaintive qu'on dirait le sanglot d'un petit enfant. C'est la chanson des steppes arides, et du morne soleil.

Le nègre a fini sa chanson. Le vieillard s'est enveloppé dans son burnous pour dormir. Dix heures sonnent à l'horloge de la salle, et les vibrations du timbre se perpétuent avec une solennité étrange dans le silence absolu qui règne de nouveau. Je m'évade sans bruit à travers la salle, où je frôle, au passage, les dormeurs allongés sur leurs bancs, et, quand je me retrouve dans la rue, sous la nuit chaude et constellée, j'ai comme la sensation de sortir d'un lieu mystérieux, situé en dehors de l'espace et du temps, et habité par des ombres!

Malgré la douceur du soir, je regagne mon gîte, — un petit hôtel patriarcal, construit à la mode algérienne, — c'est-à-dire dont les bâtimens, en forme de quadrilatère, se déploient autour d'une cour intérieure. Je grimpe jusqu'à ma chambre par un escalier de bois débouchant sur un balcon qui fait comme un couloir continu le long des appartemens.

Me voici dans un autre monde! Les rideaux de percale à ramages qui emprisonnent mon lit, les chaises d'acajou et les fauteuils capitonnés de reps grenat achèvent de dissiper les visions de simplicité antique, que je rapportais du café maure. J'examine les lithographies coloriées qui s'espacent sur la tapisserie. Elles sont piquées de taches d'humidité et elles datent presque toutes du second Empire. Je reconnais les dames aux bandeaux soufflés qui, avec de petits airs penchés et minaudeurs, reproduisent la célèbre pose de l'Impératrice dans ses photographies : l'index appuyé contre la tempe, l'autre main soutenant un mouchoir de dentelle chiffonné et tombant avec nonchalance sur le ballon hyperbolique d'une robe de faille toute gonflée par les cerceaux de la crinoline. Je reconnais les zouaves de Lamoricière, vieux brisquards à barbiche, aux manches tailladées de chevrons, les voltigeurs de Vincennes coiffés de l'énorme shako en cuir bouilli, sanglés dans leur tunique à jupe tuyautée et portant l'aigle impériale sur la boucle du ceinturon...

Ce second Empire, ce n'était déjà plus l'époque héroïque de la conquête. Mais quels pimpans et brillans souvenirs il évoque aux imaginations des vieux Africains!

Les paupières fermées, j'y rêve longuement, avant de m'assoupir. Je songe à l'éblouissement que ce dut être pour les jeunes officiers qui débarquaient alors sur cette terre barbaresque encore frémissante de révolte et qui venaient y chercher la gloire avec les plus poétiques spectacles que puisse offrir un pays vierge et tout resplendissant de couleur et de lumière! Je revois les fêtes, les parades militaires, les chevauchées et les razzias! Comme je l'envie, le jeune chasseur d'Afrique. qui faisait, en ce temps-là, ses premières armes!... C'est à la veille d'un départ pour les oasis sahariennes ou la Kabylie insoumise! Taille de guêpe, moustache au vent, je le vois valser au Palais d'Été, sous les ombrages illuminés de Mustapha, tandis qu'à l'extrémité des salons en enfilade, entre les hautes tiges des palmiers, se dressait la stature martiale d'un Randon ou d'un Pélissier plastronnant sous ses décorations et ses chamarres : vivant symbole de tous les futurs triomphes pour un cœur de vingt ans!... Mon Dieu! comme le monde devait paraître beau à ce jeune homme, et l'avenir radieux de promesses!...

*
* *

Ces fantômes d'une génération déjà aux trois quarts disparue, ils me hantent encore au réveil. Ils trouvent un cadre si naturel dans un pays tout plein de leurs exploits et dont les villages portent les noms des batailles napoléoniennes : Novi, Marengo, Castiglione! Une foule de similitudes, de correspondances historiques, d'associations d'idées me conduisent sans cesse de l'Afrique de Napoléon III à l'Afrique latine des Auguste et des Septime Sévère; et c'est l'imagination tout éblouie par la majesté impériale et par la gloire romaine que je pars à la découverte de l'antique Césarée de Maurétanie.

Hélas! la ville moderne n'a plus guère à montrer que son Esplanade! C'est un assez vaste quadrilatère sur un plateau rocheux qui surplombe le rivage. Des bellombras d'une poussée vigoureuse y forment un superbe massif de verdure. Entre les feuillages et les branches tordues des arbres, je distingue l'éclair

bleu des petites vagues et, tout au fond, le grand miroitement ininterrompu des plaines marines.

Mais aussitôt mes regards se détournent vers une colonne mutilée, dont le torse élégant et robuste se dessine d'un trait net sur le fond splendide de la mer. Elle a été placée si heureusement que, dès qu'on l'a vue, on ne peut plus voir qu'elle. Cette colonne isolée, qui évoque tout un édifice et dont le fût blessé d'entailles offre un galbe si fier, elle suffit à elle seule pour faire oublier les vulgaires bâtisses qui bordent les deux côtés de la place et pour prêter une grandeur toute classique au paysage. Toute la noblesse de la ville morte revit en elle, comme en un témoin véridique, et toute l'histoire de la province se rassemble pour moi autour du socle d'où elle s'élance. Cependant nul mirage du passé ne saurait balancer à mes yeux cette fine silhouette de marbre qui se dresse, en plein ciel, au bord de l'abîme, et qui, dans sa ruine hautaine, prend on ne sait quel sens à la fois triomphal et tragique.

D'autres épaves gisent à l'entour. Mais on a rassemblé les plus belles pour en revêtir les parois d'une fontaine monumentale qui s'élève au centre de l'Esplanade. L'idée serait ingénieuse, si l'architecture banale de l'œuvre moderne ne jurait étrangement avec le caractère grandiose de ces débris. Ce sont d'abord quatre figures colossales, — des têtes de femmes, selon toute apparence, dont la chevelure divisée en masses épaisses a l'air de flotter au vent. D'une exécution simplifiée à dessein, ces figures toutes décoratives ont une vigueur de modelé, une intensité de vie idéale, qui les apparentent aux meilleurs modèles de l'art grec, par exemple aux compositions brillantes et mouvementées d'un Scopas. Faites pour planer de haut et pour être considérées de loin, elles devaient occuper sans doute une corniche droite, au sommet de quelque spacieux édifice. Les yeux profondément enfoncés sous les arcades sourcilières semblent absorber tout l'horizon dans leurs grandes prunelles vides.

Les quatre masques sont accompagnés de pilastres d'une ornementation gracieuse : on y a sculpté des arabesques, de longues tiges flexibles et fleuries, des oiseaux blottis sous les feuilles et qui becquètent des fruits. Tous ces fragmens antiques proviennent sans doute d'un temple qui s'élevait à l'extrémité de l'Esplanade, probablement sur l'emplacement de l'église actuelle. C'était peut-être ce grand temple « tout bâti de marbre et d'al-

bâtre » que le voyageur Marmol put voir encore debout au XVIe siècle, et qui s'apercevait de la haute mer.

Mais la chose vraiment exquise que j'ai rencontrée là, c'est un chapiteau de marbre blanc qui, à n'en pas douter, faisait partie du même ensemble. La corbeille, aux dimensions imposantes, est d'un corinthien fort libre, dont je n'avais vu nulle part ailleurs un type semblable. Seule, la base est bordée d'acanthes frisées du bout et recourbées en volutes. De cette touffe de feuillages, jaillissent des tiges très sveltes, qui serpentent jusqu'à la moulure de l'abaque, où elles se contournent en spirales. Au centre, une large fleur épanouit son calice parmi des entrelacs végétaux, d'une souplesse et d'une douceur qui donnent presque l'illusion de la nature. Ce corinthien léger et capricieux, c'est assurément l'illustration la plus parfaite que je connaisse de la célèbre légende hellénique, si jolie et si touchante : le *calathos* funéraire déposé par une jeune fille sur la tombe d'un mort chéri et, peu à peu, enveloppé, comme d'une sculpture vivante, par les belles feuilles qui poussent tout auprès. Mais, ici, les pieuses acanthes se sont arrêtées à mi-hauteur de la corbeille. On distingue encore le tissu frêle de l'osier et les corolles des fleurs offertes qui s'éparpillent et qui fuient par les interstices.

Je caresse longuement du regard et de la main ce marbre séculaire, moelleux au toucher et jauni comme un ivoire. Certes, les hommes d'Afrique capables de jouir de ces formes délicates ne pouvaient être des barbares. On peut juger de leur goût d'après les fûts de colonne, les chapiteaux, les pilastres, les figures colossales qui jonchent le sol de l'Esplanade. On peut même ressusciter par la pensée le mystérieux temple d'albâtre qu'entrevit Marmol, à cette place. Pour moi, je l'imagine (à peu près sur le modèle du temple de Tébessa, mais en beaucoup plus grand) précédé d'un vaste péristyle et surmonté d'un attique sans fronton, où se déployait une rangée de statues. Il était large, ventilé, sonore, tout resplendissant de bronze, de peintures polychromes, égayé de guirlandes, de feuillages, de rameaux en fleurs, véritable verger de marbre, où les oiseaux des frises, les Victoires des métopes faisaient comme un bruissement d'ailes continu, monument d'apothéose sous sa couronne de figures divines qui, tout en haut de la cimaise, s'enlevaient éclatantes de blancheur, dans le bleu du ciel, tandis qu'aux quatre angles de

l'architrave, les palmettes dorées des acrotères réfléchissaient, en bouquets de rayons, les feux des soleils marins.

Pour fixer tranquillement la radieuse image et pour embrasser tout le champ des ruines, je m'assieds au coin de la place, à la devanture d'un cabaret. A la table voisine de la mienne, deux hommes, deux Européens, causent, tout en dégustant leur absinthe. Je contemple les ruines et j'écoute vaguement ce qui se dit. L'un des hommes, courtaud et trapu, le teint basané, les cheveux crépus comme un Africain, ne peut être qu'un Provençal, puisqu'il s'appelle Claudius. L'autre, qui se nomme Livio, est sûrement un Italien. Le premier est un postillon, le second, un maréchal ferrant. Celui-ci, d'un blond châtain, a le cou rose comme une fille, — et l'ovale parfait de son visage est d'une pureté toute raphaëlesque. Le tablier de cuir retroussé sur ses genoux forme un contraste un peu rude avec sa physionomie presque féminine. Soudain, un adolescent, vêtu d'une gandoura bleue, débouche d'une ruelle voisine et, s'arrêtant à quelque distance du trottoir, il se met à crier d'une voix gutturale :

— Livio!... Ho! Livio!...

Le maréchal tourne la tête.

— Livio!... Viens tout de suite! crie l'Arabe, ta femme t'appelle!

Le jeune époux se lève immédiatement. Une flamme illumine son regard, un sourire glisse sur ses lèvres...

— Reste encore! dit le postillon, — tu n'es pas si pressé!

— Non, non! Ma femme m'attend!...

— Allons! adieu, Livio!

— Adieu, Claudius!

Les deux hommes se touchent la main, mais le maréchal n'a pas tourné les talons, que le postillon, qui se carre dans l'azur de sa blouse, lui crie, en le menaçant du doigt :

— Ah! *birbante!* tu n'as ta fantaisie qu'après l'amour!...

Les vagues paroles de cette naïve conversation traversent ma songerie... Livio! Claudius! Les sonorités latines de ces noms tintent mélodieusement à mes oreilles. Le visage enivré du jeune homme qui court « après l'amour, » de ce maréchal ferrant beau comme un apôtre de Raphaël, emplit encore ma pensée, tandis que mes yeux se reposent sur les fleurs et les tiges d'acanthes

du chapiteau corinthien et que je contemple une dernière fois la colonne solitaire, unique vestige du « grand temple d'albâtre » qui fut l'orgueil de Césarée.

*
* *

Par une mauvaise route pierreuse, je descends jusqu'au port de Cherchell, en contre-bas de l'Esplanade.

C'est un port minuscule, — simple abri pour les barques de pêche et les bateaux de cabotage. Mais le phare dont la lanterne reluit au plus haut du môle et qui domine de sa tour un groupe de constructions massives, lui donne un certain caractère. Si restreint que soit ce port moderne, il dépasse encore en grandeur l'ancien port militaire de Césarée, qui n'occupait que la moitié de sa superficie. C'est dans cet étroit espace que se pressaient les galères de la division navale de Maurétanie, chargée de faire la police de la Méditerranée occidentale.

Ceux qui ont visité les ports militaires des villes antiques ne s'étonneront nullement de ces faibles dimensions. Celui de Carthage qui a contenu tant de flottes fameuses n'était guère plus grand. En tout cas, sa disposition était vraisemblablement identique à celle du port de Cherchell, tel qu'il existait encore au XVIIIe siècle : de vastes magasins, entourés de portiques circulaires, faisaient le tour des quais.

Ce bassin, probablement hérissé de défenses et dont l'accès était soigneusement clôturé, communiquait par un goulet très resserré avec le port marchand, d'une étendue beaucoup plus considérable. Césarée était une ville de commerce et d'exportation. Les armes figurées sur ses monnaies représentaient un dauphin et un navire. Ses vaisseaux s'aventurèrent jusque sur les côtes de l'Atlantique, abordèrent aux Açores où furent fondées pour elle des teintureries de pourpre. J'ai noté ce détail avec plaisir. En riche cité qu'elle était, Cherchell devait aimer la magnificence et prodiguer la pourpre dans ses costumes et dans ses maisons. Du moins elle pouvait se payer ce luxe, étant active et industrieuse. Ses artisans étaient nombreux et des plus habiles. Elle avait des sculpteurs, des mosaïstes, des fondeurs en argent; elle travaillait le fer, comme toute espèce de métaux : jusqu'à la conquête française, ses forgerons sont demeurés célèbres. Elle fabriquait des lampes d'argile, des vases

en terre cuite, — toute une poterie grossière, dont elle inondait le pays. Mais surtout elle trafiquait de ses denrées et de ses fruits : les sacs de pois chiches, de fèves, de figues sèches, les outres de vin s'entassaient dans ses gabarres...

On ne voit plus rien de semblable dans le port de la Cherchell moderne. A peine si quelques tonneaux amenés des fermes voisines s'alignent sur le quai désert, où un petit vapeur d'Alger vient les prendre de loin en loin.

L'eau profonde de la darse réfléchit les assises régulières des maçonneries et, tout au fond, la lanterne renversée du phare. De courtes lames frisantes sillonnent d'un bout à l'autre cette étendue vide. Une seule barque s'y balance, amarrée à l'extrémité du môle. Elle va prendre le vent. Le pêcheur, arc-bouté à l'arrière, tire sur les câbles. Les raies bleues de son tricot éclatent crûment dans la lumière, et le mistral qui se lève éparpille autour de lui l'écume pulvérisée et scintillante, comme une averse dans le soleil.

Attiré par ce grand souffle humide, je m'avance le long des brise-lames et j'atteins la pointe de la jetée. Les toits roses de Cherchell, ses collines étagées qui forment une muraille verdoyante et continue, depuis le dôme du Chénoa jusqu'aux pylônes du cap Ténès, ses jardins et ses villas, ses champs de vignes et d'oliviers, — cette idyllique nature aux belles lignes architecturales, à la fois voluptueuse et si finement mélancolique, je l'ai toute ramassée devant mon regard. Elle est si fraîche, si reposante, si caressante à l'œil sous les douces teintes violettes, bleuâtres, ou vert pâle qui décorent ses campagnes et son ciel ! Je ne connais rien de plus aimable sur tout ce littoral, un peu âpre et dur, de l'antique Maurétanie !

Mais, si délicieux que soit le spectacle de la terre, il ne vaut pas pour moi le paysage marin. Nulle part, en Afrique, je n'ai ressenti pareille impression d'immensité que devant cette mer de Cherchell. Cela tient sans doute à ce que ses rivages se développent, pour ainsi dire, en ligne droite, sans que la courbe d'un golfe ou d'une baie emprisonne la vue. Les plaines des vagues labourées par le vent du Nord et qui semblent criblées de petits miroirs aveuglans, n'ont d'autre limite que la barre noirâtre de l'horizon, nettement coupée sur l'espace presque blanc, où l'œil s'égare dans des vibrations lumineuses. Pas une fumée de navire ne rampe dans les lointains. C'est le désert des eaux,

mais un désert qui n'a rien de sauvage ni de méchant. Cette mer est toujours celle où naquit Aphrodite et où chantaient des Sirènes. Il lui faudrait, pour égayer sa solitude, des escadrilles de trirèmes grecques ou latines, ou encore ces magnifiques galères du temps de Charles-Quint, de Philippe II et de Louis XIV, qui portaient sculptées à l'arête de leurs carènes des figures de divinités ou de nymphes marines et qui s'appelaient *Aréthuse*, *Amphitrite*, ou *Cymodocée*...

Je songe aux flottes conduites par Duquesne et Beaufort qui se rangèrent, ici même, en front de bataille, pour bombarder le nid de corsaires qu'était alors Cherchell. Je vois les beaux navires élevés sur la mer comme des palais de Venise, je distingue les trois rangs de rames, le château-gaillard étincelant de dorures sous l'étendard fleurdelysé qui claque à son sommet, et, par-dessus l'image symbolique de la proue, taillée dans Marseille ou Toulon, par quelque Puget, par-dessus le frêle balcon de l'avant, les deux énormes lanternes de fer, fleuronnées et dorées, que surmonte la couronne royale et où brûlent, durant les nuits du large, des chandelles de cire hautes comme des hampes de pertuisane et pesantes comme des cierges de Pâques!

Toute cette pompe repasse et se dissipe sur les eaux tumultueuses que flagelle le mistral. Le flot s'écrase en grondant contre les cubes de pierre de la jetée. Mes oreilles bourdonnent au fracas de la rafale, ma poitrine se dilate sous la violence du grand souffle salé, — et je regarde la pauvre barque de pêcheur, dernier souvenir des flottes de Césarée, pencher son mât, en franchissant la passe, et s'engloutir un instant entre les crêtes des lames...

*
* *

Le soir, je parcours les ruines disséminées à l'intérieur de l'enceinte romaine.

Les premières qui s'offrent, en sortant des portes de Cherchell et en traversant le Champ-de-Mars actuel, — ce sont celles de grands thermes publics, que les archéologues appellent les *Thermes de l'Est*. Les vestiges de deux autres subsistent encore : je compte m'y arrêter tout à l'heure. Ces thermes sont vastes et vraiment dignes d'une capitale. Mais ce ne sont pas les seuls, vraisemblablement, que possédât Césarée.

Ces thermes de l'Est sont réduits à quelques pans de murs, dans les parois desquels sont creusées des niches où il y avait sans doute des statues. On a retrouvé, dans les décombres, celle d'un personnage en toge, — portrait probable du généreux donateur, qui avait fait construire à ses frais cet édifice d'utilité publique. Elle s'élevait, au-dessus d'un bassin à margelle arrondie, dans un *frigidarium* qui s'ouvrait sur le vestibule. Mais tout cela est dans un tel état de délabrement qu'il faut renoncer à se faire une idée bien nette de ce que furent autrefois ces thermes. J'en dirai autant de l'amphithéâtre, situé un peu plus loin, en allant toujours vers le Levant, hors des limites du Champ-de-Mars. Et pourtant, il y a une cinquantaine d'années, c'était la ruine la mieux conservée de Cherchell. Malheureusement on l'a traitée avec le même vandalisme que tant d'autres ruines de l'Algérie romaine (1) ! On s'en est servi comme d'une carrière et on y a tellement puisé pour les bâtisses de la nouvelle ville qu'il n'en reste presque plus rien : à peine quelques gradins à demi recouverts par les cactus et les aloès ! L'arène, qui mesurait 120 mètres de long et 40 de large a disparu sous une plantation de maïs.

Ce lieu, aujourd'hui anonyme, a vu, pendant des siècles, des fêtes et des spectacles sanglans dont le faste, la cruauté ingénieuse et décorative exaspéreraient nos nerfs ou humilieraient notre luxe. On y donnait des chasses d'apparat, peut-être des naumachies, en tout cas, des combats d'hommes et des combats de fauves. C'est ici que fut martyrisée, on ne sait trop à quelle date, une jeune fille de Tigzirt, nommée Marciana, pour avoir brisé une statue de Diane sur une des places de Césarée. Un récit évidemment légendaire nous a conservé les péripéties de son supplice. Il paraît qu'avant de l'exposer aux bêtes, le procurateur de la province avait d'abord livré la vierge chrétienne à des gladiateurs.

Je l'avoue ingénument : j'ai beau relire la pieuse histoire, — trop semblable à une foule d'autres, je n'arrive pas à m'intéresser à cette petite fille de Rusucurru (le nom ancien de Tigzirt) qui fut blessée au sein par un taureau sauvage et mangée en-

(1) Pour ne rien dire d'autres dégradations sacrilèges, j'émets humblement le vœu que le Gouvernement général de l'Algérie se préoccupe au moins d'entretenir les ruines des nécropoles et des basiliques chrétiennes de Tripasa, qui sont peut-être les plus curieuses, en tout cas les plus émouvantes, de toute l'Afrique du Nord.

suite par un léopard. Les gladiateurs me passionnent davantage. Comme dans toutes les grandes villes de l'Empire, ces farouches aventuriers avaient leur caserne à Cherchell. On a même retrouvé sur un bas-relief funéraire l'effigie d'un de leurs chefs, un certain Flavius Sigerus. Il est armé de la longue baguette qui lui servait à tracer sur le sable de l'arène le cercle où s'enfermaient les couples de combattans.

Parmi les souvenirs nébuleux qui se rattachent à l'amphithéâtre détruit de Césarée, cette figure de gladiateur est l'unique témoignage matériel et certain, la seule qui se détache avec quelque précision... Elle me poursuit obstinément, tandis que je monte par d'étroits sentiers obstrués d'herbes folles, vers le quartier des riches, celui où s'élevaient jadis les plus opulentes villas.

Quelle existence prodigieuse, à la fois héroïque et frivole, poétique et absurde, que celle de ces hommes de joie, faits uniquement pour le plaisir de la foule, bétail de mort et de parade, parqué dans ses casernes, comme un bétail d'amour dans ses lupanars!...

— *Ave, Cæsar, morituri te salutant!* « César, ceux qui vont mourir te saluent! »... Ce cri des gladiateurs, chaque fois que je l'évoque, il me pénètre jusqu'aux moelles, il m'emplit de la plus poignante émotion. Je l'entends qui plane, par une chaude soirée d'août, dans le grand silence de l'amphithéâtre, où ne palpitent que les éventails des femmes et les banderoles des mâts, au sommet des gradins... Cet adieu funèbre, si calme et si sûr, si élégant dans sa bravoure, il répond pour moi à cette autre clameur, extatique et délirante, que poussaient à cette même place, le même matin, les troupeaux de misérables attachés au poteau et qui défiaient les lions, en affirmant leur foi invincible :

— *Christianus sum! Christianus sum!*

« Je suis chrétien! »... Cela est sublime aussi, mais d'un sublime si différent! L'élu qui meurt dans toute la folie de la croix et qui, au mépris de son corps, se précipite impatiemment vers le royaume de Dieu, celui-là sans doute, par un exemple de vertu si peu ordinaire, remue fortement le cœur et l'imagination, mais peut-être qu'aux yeux de l'artiste, ce pieux désordre ne vaut pas l'intrépidité, même théâtrale, du mirmillon ou du rétiaire, qui, sans l'appât d'aucune récompense céleste,

sans autre souci que de tomber avec grâce, entrait décemment, d'un pas mesuré, le geste harmonieux et le sourire aux lèvres dans cette arène, où il laisserait son cadavre! *Ave, Cæsar, morituri te salutat!...* Quand l'homme casqué jetait ces paroles hautaines vers le pulvinar impérial où le maître du monde se tenait immobile parmi les tapis de Babylone, sous les ailes déployées des Victoires, — sûrement, tandis que ces images triomphales passaient devant ses yeux, il voyait en même temps le croc de l'esclave qui allait traîner sa dépouille sur le sable encore tiède de son sang!...

Mais aussi quelle idolâtrie entourait ces histrions qui jouaient avec la mort! Quels applaudissemens populaires! Quelle ivresse de gloire!... Ces pauvres gens, sortis de la plus basse plèbe ou venus des pays barbares, de quel amour ils furent aimés! Qui ne se rappelle l'aventure, — lamentable et touchante, — de cette femme de sénateur, cette Eppia si durement injuriée par Juvénal?... En esclave soumise, elle avait suivi jusqu'à Alexandrie un gladiateur nommé Sergiolus. Cette femme était de noble extraction; riche, elle avait grandi « dans la plume profonde des coussins paternels, » et toute petite elle avait dormi dans des berceaux incrustés de pierres rares. Or voici qu'elle a méprisé tout cela pour un homme de l'amphithéâtre! Elle n'a pas eu peur de la mer, du moment qu'elle était avec lui. Elle a affronté les vagues houleuses de la mer tyrrhénienne, et bien d'autres mers encore! Elle qui autrefois, pendant ses voyages, était languissante, à côté de son mari, et toujours couchée dans sa cabine, elle mange maintenant avec les matelots, elle court sur le pont, elle s'écorche les mains aux cordages... Est-il beau du moins, ce Sergiolus, pour qui elle mène cette dure vie et pour qui elle a tout quitté? — C'est un manchot, il a le visage couturé de cicatrices, une bosse sur le nez, un œil chassieux qui suppure... Mais quoi? Il est gladiateur! Cela vaut, pour elles toutes, la beauté d'Hyacinthe. Ce n'est pas l'homme, c'est le gladiateur, c'est le *fer* qu'elles aiment : *Ferrum est quod amant!...*

*
* *

Je me suis arrêté, à mi-côte d'une colline plantée d'oliviers, sur l'emplacement d'une villa, où l'on a pratiqué quelques

fouilles sommaires. On en a exhumé une statue de Bacchus qui figure au musée de Cherchell, et l'on peut y voir encore les restes de deux mosaïques, à demi-dissimulées sous une couche de terre, et dont l'une représente une scène de chasse, l'autre, le groupe classique des Trois Grâces.

Des travaux méthodiques seraient nécessaires pour qu'on pût reconstituer l'ordonnance de cette habitation. Très probablement, elle n'avait ni les dimensions, ni la splendeur des antiques villas italiennes disséminées aux environs de Rome et sur tout le littoral de la Campanie. Mais, à en juger seulement par cette statue de Bacchus et par ces deux mosaïques, elle devait être luxueuse, elle aussi, et, au dedans comme au dehors, tout éclatante de marbres.

Je regarde les petits cubes aux couleurs amorties qui se désagrègent à mes pieds : ce n'était là qu'un simple parement, ouvrage d'utilité bien plus que de beauté. Il en existe, en Afrique, un très grand nombre d'autres, beaucoup plus vastes et d'une ordonnance décorative infiniment plus variée. Si les pavés des maisons recevaient un revêtement aussi magnifique, on se demande alors ce que pouvaient être les immenses fresques en mosaïques qui s'étalaient sur les murs et les voûtes des atriums, des exèdres, des chambres à coucher, des salles à manger, des bibliothèques et des salles de bains. La coupole de Saint-Marc de Venise en donne une idée lointaine. Mais les figures byzantines qui s'enlèvent sur les fonds d'or de la cathédrale vénitienne ont une raideur hiératique qui exclut le mouvement et la vie. Au contraire, les mosaïques de l'antiquité rivalisaient avec la peinture, non seulement pour l'ampleur de la composition, la vérité du dessin, mais aussi pour l'illusion de la perspective et du clair-obscur, le rendu des chairs et la finesse des tons. L'*opus vermiculatum*, — comme on l'appelait, — était un véritable tableau où l'artiste, au lieu de couleurs factices, employait les couleurs naturelles des pierres.

En fouillant les veines des porphyres, on arrivait à découvrir des roses tendres qui simulaient l'incarnat du visage, des rouges enflammés qui jouaient l'afflux du sang sous l'épiderme. Certains albâtres imitaient la pulpe transparente et pâle des tissus graisseux. Il y avait des lapis-lazuli pour le bleu des yeux comme pour le bleu du ciel, des malachites pour les verts des paysages, comme pour les colorations glauques de la mer, des

serpentines pour la peau bigarrée des monstres marins, des marbres numidiques tachetés de jaune et de blanc pour le pelage des bêtes...

Qu'on ait tiré de ces combinaisons polychromes un art singulièrement original et approprié aux exigences décoratives des riches maisons romaines, cela n'est pas douteux, si l'on considère la vogue insensée dont la mosaïque jouit dans toutes les régions de l'Empire, depuis l'Égypte jusqu'à la Grande-Bretagne, et depuis les bords du Danube jusqu'aux derniers confins de la Maurétanie. A partir de l'époque des Antonins, ce fut une véritable folie, au point que la peinture proprement dite en mourut. Pour ce qui est de l'Afrique, c'est par milliers qu'on a découvert des mosaïques dans les ruines des villes et des villas. Il y en a de toute espèce, à commencer par le simple *emblème* incrusté au milieu des rinceaux et des arabesques d'un pavé, pour aboutir aux grands tableaux d'ensemble qui embrassent des scènes variées et toute une figuration nombreuse d'animaux et de personnages.

Les sujets sont d'une diversité étonnante. Tantôt l'artiste copie telle œuvre fameuse d'un peintre grec, tantôt il suit sa propre inspiration. La mythologie, la légende, la poésie, la vie familière lui fournissent une matière abondante, sans cesse renouvelée. Et ces sujets sont appropriés à la destination du local ou de la pièce qu'ils décorent. Pour une salle à manger, ce seront, par exemple, — comme ici même, — les péripéties d'une chasse : un cavalier poursuivant un cerf ou un lion; des pêcheurs, sur une grève, qui tirent le câble d'un filet, ou tout simplement des natures mortes : pyramides de fruits, ou pièces de gibier. Pour les chambres à coucher, les sujets érotiques se présentent en foule, — entre autres, le mythe de Psyché et de l'Amour, rendu populaire en Afrique par le roman d'Apulée. Dans une bibliothèque, des épisodes de l'*Énéide*, — le combat d'Énée et de Turnus, le sacrifice de Didon, — conviendront davantage. Dans des thermes publics, toutes les divinités d'eau douce ou d'eau salée, toutes les flores et toutes les faunes aquatiques seront mises à contribution. Ce que j'ai vu de plus original peut-être, en ce genre, c'est une mosaïque conservée à Tunis, au Musée Alaoui et qui représente un intérieur de taverne. On dirait un café maure. Les personnages, presque de grandeur naturelle, sont tout semblables à leurs descendans :

mêmes costumes, mêmes attitudes, ou peu s'en faut! Comme les Maures d'aujourd'hui, ils portent des « chapeaux » de feuillages entrelacés autour des tempes et ils boivent dans des tasses d'argile aux peintures grossières. On y retrouve la flûte, le tambourin, dont les sons rauques, les aigres mélodies excitent les danses et les disputes. Toute cette vie antique se continue doucement à travers les siècles.

Mais ce qui me frappe surtout dans ces bouquets de couleurs éblouissantes qu'étaient les mosaïques, c'est l'emploi ingénieux du marbre pour la décoration intérieure ou extérieure des édifices. Rien de plus plausible, dans des pays où le marbre est presque commun. On devait être tenté de marier les lignes brillantes, les surfaces miroitantes et polies des albâtres et des porphyres avec les architectures végétales que forment les arbres et les plantes du Midi. Ces arêtes vives des contours, ces verdures luisantes ou sombres comme des bronzes, ces masses profondes, arrondies ou élancées, comme des dômes ou des colonnades, — tout cela encadré par des murs ou des portiques de marbre, — quel ensemble joyeux et grave, éclatant et grandiose, cela devait composer sous la lumière d'argent des plages africaines !

L'Afrique est le pays du marbre, autant que le pays du soleil. Toutes ses provinces en regorgent. Cette Cherchell, où je suis, avait, pour orner ses palais et ses temples, une réserve inépuisable presque à ses portes : les flancs du Chénoa dont la coupole colossale domine ses rivages. La montagne de marbre a donné généreusement sa substance pour embellir l'impériale Césarée. On a eu beau l'éventrer, elle ne semble pas porter la trace des mutilations anciennes. Quand, par les matins de grand calme sur la mer, on passe, en barque, autour de son promontoire, elle étincelle toujours de tous ses trésors, de tous les feux secrets cachés aux veines de ses pierres.

Mais le Chénoa n'est qu'un affleurement de cet immense filon de marbre qui traverse la Proconsulaire, la Numidie et la Maurétanie. Rome s'y est largement approvisionnée : elle n'était pas moins avide des marbres que des blés numides. Beaucoup des colonnes éparses dans les églises de Ravenne, de Cordoue et de Venise sont peut-être sorties du sol africain.

Aujourd'hui encore, notre Algérie moderne offre une profusion de marbres qui provoque l'émerveillement des Barbares du

Nord. Les maisons des pauvres en ont dans leurs escaliers et dans leurs corridors. Et (pour ne citer qu'un seul édifice moderne), l'hôtel de ville de Constantine, dont l'architecture est pourtant médiocre, laisse l'impression d'une chose très belle, grâce à ses colonnes de porphyre rouge et jaune, aux plaques de marbre vert, de marbre noir, aux brèches de toute espèce qui en revêtent les salles, les vestibules et les cours.

Avec cette richesse de matériaux, on comprend que l'Afrique ait été la mère des sculpteurs et des architectes.

Nous ne faisons encore que soupçonner l'étendue et la variété de leur œuvre. Des villes entières, avec leurs monumens presque intacts, sont sorties de leurs décombres. Tout un peuple de statues a pris place sur les socles de nos musées. Mais d'autres surprises nous attendent, dans cette patrie du marbre... Pour moi, quand j'essaie de ressusciter quelque vision de cette Afrique latine, ce que j'aperçois d'abord, comme le symbole de toutes ses splendeurs, — splendeurs du ciel, splendeurs de la mer, splendeurs des végétaux et des pierres, — c'est, sur une colline du Sahel, entre une double rangée de cyprès noirs, pareille à un cortège d'obélisques funéraires, — une petite chapelle de marbre blanc, enguirlandée de roses, où s'incline et sourit une Vénus pudique : toute la joie de la vie et toute la sérénité de la mort!

J'évoque ces calmes images devant les mosaïques éteintes de la villa écroulée. Mes yeux s'égarent sur les tas de pierres qui m'environnent. Je ne cherche point à me figurer l'édifice opulent qu'elles supportaient jadis, mais je songe à tous les raffinemens de civilisation qui s'accumulèrent entre ses murs, raffinemens tels que les nôtres paraissent misérables et bourgeois en comparaison!

Nos architectes s'avisent-ils, comme ceux d'autrefois, de capter la lumière et la chaleur du jour, grâce à une orientation convenable des pièces, à une disposition habile des ouvertures, pour combiner cette chaleur et cette lumière naturelle avec des chauffages et des éclairages factices? Avons-nous cette sagesse de ne pas mépriser la nature et de nous emparer de toutes les ressources qu'elle nous offre? Eux, les anciens, ils aimaient mieux s'exposer aux rayons du soleil qu'à la vapeur d'un calorifère et ils n'ouvraient les tubes à air chaud qui traversaient leurs appartemens, que si la température était tout à fait inclémente.

Ils avaient des chambres d'hiver et des chambres d'été, que dis-je? des chambres pour toutes les heures du jour, des promenoirs largement aérés et munis de baies vitrées qui s'ouvraient ou se fermaient, selon que c'était l'Auster ou le Zéphyr qui soufflait, — des bibliothèques en forme d'absides, coupées de hautes fenêtres qui permettaient de jouir de tous les points d'un beau paysage et suivant le charme de l'heure ou de la saison, de trouver le cadre approprié à une lecture de choix, — des canaux d'eau courante pour rafraîchir les exèdres estivales, ruisseaux minuscules qui, serpentant parmi les fleurs et les verdures des mosaïques, favorisaient l'illusion d'une prairie, — des étuves, des salles de massage, des piscines pour les bains froids, des salles à manger, suspendues sur des rochers, ouvertes aux coups de brise et à l'écume des vagues, de façon que les convives pussent se croire en pleine mer, sur le pont d'un navire

Savons-nous enfin placer et ordonner si heureusement nos villas, que, d'un côté comme de l'autre, le paysage se compose en un véritable décor? Il faut remonter aux palais de Versailles pour trouver, chez les modernes, quelque chose d'analogue. Et encore les architectes du Grand Roi ne se préoccupèrent-ils que de ménager une seule perspective devant la façade...

De l'endroit où je suis, j'embrasse tous les horizons qui se déployaient autour de la villa maurétanienne. Ses jardins, parfumés de violettes, de crocus et d'hyacinthes, plantés de charmilles et de quinconces, peuplés de buis à forme humaine ou animale, — ses jardins descendaient-ils jusqu'à la grève, par une série de terrasses, d'escaliers et de portiques?... Qu'importe! Vers quelque point que l'on se tourne, la vue est satisfaite : à droite, le dôme du Chénoa, à gauche les pylônes du cap Ténès; par devant, la mer; derrière, une colline à montée douce qui vient mourir sur le bleu du ciel. Cette colline est une admirable toile de fond. Des oliviers sauvages, vigoureux et touffus, en escaladent les pentes d'un tel élan de sève, d'un mouvement si impétueux, avec de telles crispations de leurs racines, de telles torsions de leurs bras noueux, qu'on dirait un assaut rué vers les remparts d'une citadelle.

Mais rien ne me plaît autant que les couronnes brillantes de ces beaux arbres, aux petites feuilles allongées et ciselées, telles des lamelles d'argent. Parfois une brise passe et tout l'arbre, qui frissonne, scintille de miroitemens et de reflets, comme si des

milliers de lampes s'allumaient dans ses branches et comme si toute l'huile contenue dans son écorce s'allumait soudain au souffle du vent!

On voudrait se fixer à l'ombre de ces oliviers, vivre toute une vie paisible, au milieu de cette nature pastorale et souriante... Je me rappelle une inscription funéraire découverte à Cherchell, où transpire peut-être le même vœu. C'est l'épitaphe d'un Espagnol qui mourut dans cette ville, au cours d'un voyage :

La Bétique m'a donné le jour, — disait l'Ibérien. — *Désireux de connaître le pays de la Libye, je suis venu à Césarée. Ma destinée s'est accomplie et maintenant je repose sur un rivage étranger... Allez, ô vous qui fûtes mes compagnons, retournez sans moi, vers les miens qui sont restés en Espagne; et toi, passant, dis-moi, je t'en prie : Que la terre te soit légère et que tes os reposent mollement!*

Moi aussi, comme l'Espagnol de la Bétique, j'ai envie de m'écrier : « Allez, ô vous qui fûtes mes compagnons! Retournez sans moi vers ceux des miens qui sont restés au pays natal!... Je ne désire ici aucune des choses luxueuses ou rares qu'on y vit autrefois : ni mosaïques, ni statues, ni portiques dallés de marbre! Rien qu'un toit de pisé, une masure crépie à la chaux, comme un gourbi arabe, — et la mer de Cherchell devant mes yeux! »

*
* *

Je m'en reviens à regret, par les rues banales de la ville moderne, vers le musée en plein air, où l'on a rassemblé le plus grand nombre des débris exhumés des ruines.

Ah! il ne ressemble guère à nos musées d'Europe! C'est une simple cour entourée de préaux, où sont entassés, dans un assez beau désordre, chapiteaux, fûts de colonnes, statues et bas-reliefs. Avec sa grille en bordure sur le trottoir, sa porte de fer forgé, à claire-voie, la poignée de la sonnette qui pend le long du linteau, cette cour vous représente d'abord le jardin du notaire.

Mais on entre, et tout de suite cette première impression s'efface, malgré la vulgarité des bâtisses avoisinantes. Le soleil qui tombe d'aplomb sur les marbres les fait resplendir avec une

intensité presque insoutenable à l'œil. Toutes ces formes blanches paraissent bouger sur leurs socles, et tous leurs pores se dilater, pour boire l'air et la lumière.

Un halo de nacre tremble autour des lignes qui se fondent moelleusement dans l'atmosphère ambiante. Des veines de flamme s'entre-croisent sur les beaux seins des déesses, les rondeurs des épaules se nuancent du plus doux orient des perles; les torses des dieux marins luisent, comme aspergés par la rosée des vagues. On s'approche, on touche ces corps olympiens qu'a pénétrés l'ardeur du jour et qui ont la mollesse à la fois brûlante et fraîche d'une chair en sueur. Par les cassures du marbre, ainsi que par la bouche béante d'une plaie, on voit au vif la pure matière dont ils sont pétris : cela est léger et compact comme un pain de froment, immaculé comme la neige, scintillant comme le mica, étoilé et bleuâtre comme le diamant!

Sincèrement, j'aime mieux ces anonymes, mais vivantes effigies, sous ces hangars, au milieu de cette cour pareille à un chantier de démolition, que les plus célèbres statues, dans toute la morne pompe de notre Louvre. Quelle nécropole que ce palais, où il fait sombre en plein midi et où l'on a froid au cœur de l'été! C'est le crépuscule des dieux, dans les limbes de l'Hadès ! Ici, au contraire, la fête païenne se continue à la face du ciel, et la nudité des Immortels s'épanouit dans la splendeur des saisons !

Il faut s'en tenir à cet éblouissement de l'entrée et ne point regarder de trop près ces sculptures, dont il n'y en a pas une qui soit vraiment supérieure. Mais, si ce ne sont point des chefs-d'œuvre, beaucoup d'entre elles sont du moins des copies de chefs-d'œuvre. Ce jeune satyre qui porte une peau de panthère sur son épaule, cette Vénus sortant des flots, le type original en a été inventé par Praxitèle. Cet Apollon, d'une raideur encore toute primitive, à la chevelure divisée en boucles symétriques, il a été exécuté d'après celui de Calamis. Ces deux hautes statues de femmes, drapées dans des tuniques aux plis nombreux et réguliers, nous en reconnaissons le style : c'est celui de Phidias. La grandeur sereine du maître athénien respire encore dans ces décalques affaiblis. Ainsi les images les plus familières de l'art hellénique nous accompagnent sans cesse, à travers ce petit musée de Cherchell. Le monde antique tout entier y est représenté comme en raccourci. Voici une statue égyptienne, en pierre

noire, mutilée tout près de la base : ces jambes roides comme des poteaux, ces pieds plats aux orteils largement espacés, ce sont les jambes et les pieds de Thoutmôsis Ier, roi de Thèbes, « le maître qui fait les choses, le fils du Soleil donnant de son flanc la vie à jamais. » Voici, plus loin, un ex-voto punique représentant un sacrifice à Baal. Voici enfin les reliques de la Rome conquérante. Statues d'hommes et de femmes revêtues de la toge ou de la *stola*, en cuirasses ou en manteaux militaires ! Matrones et jeunes filles, administrateurs, centurions, légionnaires, auxiliaires barbares ! Je m'arrête devant la stèle funéraire d'un jeune cavalier dalmate, « mort à vingt-sept ans, après onze ans de service, » dit l'inscription gravée au-dessous. Il est sur son cheval de bataille lancé au galop contre des soldats ennemis qu'il renverse et qu'il frappe de sa lance...

La figure est grossière jusqu'à la caricature, mais la signification en est tellement précise qu'il me semble avoir le personnage devant les yeux. Je songe aux zouaves du second Empire que j'ai revus, en lithographies coloriées, sur les murs de mon hôtel. Ces vieilles gravures militaires, c'est déjà de l'archéologie, presque au même titre que la stèle de mon cavalier dalmate. Mais, dans cette poussière des ruines, où les siècles et les pays se mêlent et se confondent, les différences d'époques finissent par s'atténuer, jusqu'à en devenir insensibles, et toute l'histoire nous apparaît dans un perpétuel présent.

En réalité, rien ne meurt, tout recommence. Cette idée me saisit plus fortement encore devant le buste du roi Juba II, qui fut le fondateur de Césarée, qui construisit ce grand temple d'albâtre, dont les débris jonchent l'Esplanade de Cherchell. Il est vrai que ce buste est affreusement mutilé, le nez a disparu, une longue balafre coupe le visage, du menton aux sourcils. Pour retrouver les traits du roi maure, je suis obligé de faire appel à mes souvenirs et de me reporter, par la pensée, à cet autre buste de lui qui est actuellement au Louvre, dans la salle des Antiquités africaines.

Il ne faut pas détailler longuement cette tête pour y reconnaître immédiatement une physionomie toute locale. Les pommettes rondes et saillantes, l'ovale gras du visage, le nez court et légèrement épaté, tels sont encore les signes caractéristiques qui distinguent le Maure du littoral barbaresque. Cette persistance du type ethnique à travers tant de révolutions, d'invasions, de

croisemens de races, est une chose qui déconcerte. Ce prince débonnaire et flegmatique, il me semble que je l'ai vu tout à l'heure, dans la grande rue de Cherchell... J'ai besoin de faire un réel effort de mémoire pour me rappeler que cet excellent homme fut le gendre de Cléopâtre, et que sa femme, — Cléopâtre Séléné, — était la fille de Marc-Antoine et de la célèbre Lagide. Quelle ironie dans ce simple rapprochement!

Mais en est-il une plus forte que la vie même de ce Juba, — fils de rois guerriers et pillards, — qui usa toute son existence à des besognes de scribe affolé de copie et de compilation? Car il obtint dans l'antiquité la réputation d'un savant encyclopédique : histoire, géographie, sciences naturelles, grammaire, critique d'art, poésie même, il dévora tout cela avec une égale avidité. Il entassa volumes sur volumes, et, — suprême ironie, — ce Maurétanien écrivit un traité sur la corruption du langage attique. Pourtant ne nous moquons pas trop de ce polygraphe couronné. C'est à lui que Cherchell fut redevable de devenir une des grandes capitales de l'Empire. Il la décora de ses plus beaux monumens, il se montra un des plus actifs propagateurs de la culture gréco-latine dans l'Afrique occidentale. Mais surtout ce Juba nous intéresse comme le personnage le plus *représentatif* peut-être de son époque et de sa patrie. Il symbolise à merveille ce que fut l'Afrique sous la domination romaine : je veux dire le lieu de rencontre de toutes les races et de toutes les civilisations du monde antique. L'histoire de ce roi maure qui fut élevé à Rome, dans la maison d'Auguste, qui épousa la fille de Cléopâtre, qui savait le punique et le latin, qui écrivit en grec, qui s'entoura d'artistes hellénistiques, qui vécut dans des palais à la romaine, c'est l'histoire même de cette Afrique du Nord, sur qui l'Égypte, la Phénicie, Carthage, la Grèce et Rome ont laissé tour à tour leur empreinte. Mais celle de Rome fut la plus profonde et la plus durable.

Non loin de Cherchell, sur la crête d'une colline, se dresse un immense mausolée qui domine tout le pays et qui s'aperçoit pendant des lieues, aussi bien de la haute mer que des plaines interminables de la Mitidja : c'est, à ce que l'on croit, le tombeau de Juba II. Il est aussi symbolique dans son architecture que la figure du prince dont il recouvrit la dépouille. Ce mausolée est un gigantesque tas de pierres, tout pareil à celui que les Numides, dès les temps les plus lointains, élevaient sur la

tombe de leurs chefs. Mais ce tas de pierres a été revêtu d'un cylindre en maçonnerie, surmonté d'un entablement et flanqué de colonnes à chapiteaux ioniques. Le cœur de l'édifice est barbare, la carapace en est toute latine.

*
* *

Après le musée, il ne reste plus guère à visiter, dans Cherchell, que les Thermes de l'Ouest, — le « Palais du Sultan, » comme l'appellent les indigènes. Il y a bien aussi un théâtre et un cirque, dont les vestiges précaires s'éparpillent à fleur de sol. Mais les quelques moellons qui en subsistent sont si peu de chose, en comparaison de ces Thermes!

Des constructions modernes les recouvrent en partie : d'un côté, la prison civile ; de l'autre, la manutention militaire. Néanmoins tout incomplets et démantelés qu'ils sont, ils offrent la ruine la plus intéressante, à coup sûr la plus imposante, de Césarée. Cet amas de décombres a l'air d'une forteresse désaffectée. Très probablement l'édifice entier serait aujourd'hui debout, si les hordes d'envahisseurs qui se sont succédé en Afrique ne l'avaient tour à tour saccagé. Il suffit d'examiner ces pans de murs épais, véritables agglomérats de petites pierres et de cailloux noyés dans un ciment indestructible. On dirait des quartiers de roches, roulés au bas d'une falaise. Pourtant l'appareil de la bâtisse, si extraordinaire qu'il soit, ne vous frappe pas autant que l'ordonnance intérieure. On la devine encore assez facilement. C'est ici qu'il faut venir pour juger de l'ampleur et de la somptuosité des thermes antiques, et en même temps pour savoir quelle entente ingénieuse de la commodité, quel instinct subtil de tous les raffinemens, quelle esthétique voluptueuse présidait à l'aménagement de ces bains, aussi magnifiquement décorés que nos palais, aussi hospitaliers, aussi vivans que nos cercles et nos cafés modernes, et, sans en avoir la banalité, capables de satisfaire le goût d'une race d'hommes avant tout amoureuse de loisirs et de beaux spectacles.

On entrait dans les grands thermes de Cherchell par un portique de granit vert, dont les colonnes, hautes de huit mètres, étaient couronnées de chapitaux ioniques. De là, on pénétrait dans le *frigidarium*, la salle des bains froids, — vaste pièce toute pavée d'onyx et où se dressaient quatre colonnes de granit qui

soutenaient la toiture. La plupart des statues qui sont réunies actuellement au musée proviennent des thermes. La salle où nous sommes en était toute peuplée : c'étaient des satyres, jouant de la flûte, agaçant des panthères, ou lutinant des hermaphrodites. De chaque côté de la piscine, dans les niches latérales, des statues de femmes et de divinités : probablement un Jupiter qui est maintenant au Louvre, un Neptune qui est au musée d'Alger et deux Vénus, dont l'une est fameuse sous le nom de *Vénus de Cherchell*, — copie excellente d'une statue alexandrine, inspirée par l'*Anadyomène* de Praxitèle.

A droite et à gauche s'étendaient des promenoirs pour les baigneurs. Comme partout, le marbre y triomphait, sous forme de mosaïques, de dallages, de revêtemens de toute espèce. Par derrière, c'était le *tepidarium*, ou bain de vapeur tiède. On distingue très nettement les piles de briques qui formaient le sous-sol superposé aux chaufferies, la trace des tubulures en terre cuite qui amenaient dans les chambres la chaleur douce des fourneaux. Enfin, dans le même axe que le *frigidarium*, une salle assez spacieuse communiquait avec le *caldarium*, grande pièce en forme d'abside où se prenaient les bains chauds. Ici encore abondaient les statues. Si l'on veut se représenter la décoration de ces salles, on n'a qu'à choisir parmi les marbres du musée et replacer dans les niches désertes, sur les bases ébréchées, le *Tireur d'épine*, l'*Hercule à la massue*, l'*Esculape*, le *Bacchus couronné de pampres*, ou l'*Apollon* de Calamis.

Autrefois, des voûtes épaisses recouvraient ce labyrinthe de salles, de cabines et de couloirs. Aujourd'hui, tout cela s'étale à ciel ouvert. Les racines des murs écroulés tracent, parmi les dallages à demi ensevelis sous de la terre, des compartimens réguliers, comme les carrés d'un jardin abandonné; les piscines bâillent au milieu des décombres, telles les caves d'une maison effondrée; et l'on dirait qu'un effroyable incendie est passé sur cette ruine, a recuit les briques qui saignent d'un rouge de sang caillé, liquéfié les cimens rosâtres, fait voler en éclats les durs granits marqués de stigmates vermeils et livides. L'abandon et le délabrement sont pitoyables. Les enfans de l'école voisine poussent leurs billes sur les figures exsangues des mosaïques qui se dissolvent en amas de petits cailloux décolorés; des chèvres au poil ras broutent les herbes folles poussées aux interstices des pierres et achèvent de briser sous leurs pattes les éclats des

albâtres et des stucs polychromes qui lambrissaient les plafonds...

Et pourtant ce lieu de désolation et de mort fut autrefois le lieu le plus vivant et le plus joyeux de la cité. Césarée entière s'y rencontrait. On venait flâner ici, pendant les heures brûlantes, on s'y étendait sur des nattes ou des tapis de feutre, on regardait les joueurs de dés et d'osselets; le soir, on s'accoudait là, pour respirer l'air du large, en face de la mer. Les voûtes sonores de l'édifice retentissaient des clameurs, du tumulte continuel de la foule, du fracas soudain des eaux jaillissantes sur le marbre des vasques : cris des marchands de pastèques et d'oranges, des vendeurs de vin chaud et de boissons à la neige, murmures des conversations, rires et lazzis autour d'une difformité ou d'un geste lascif, claquemens des mains sur les chairs moites que triturent les masseurs !... Quel calme maintenant ! quelle couche de cendre et d'oubli sur tous ces souvenirs ! Du petit mur où je me suis assis, je n'entends que le clapotement très faible de la mer toute proche qui s'écrase contre les récifs. Il est cinq heures. Le soleil s'incline déjà. A l'infini, le désert des vagues ondule, d'un gris bleuâtre d'ardoise neuve; et, sous la lumière apaisée du couchant, tout l'espace céleste rayonne comme une eau plus profonde, où rien ne se mire et où le regard s'éteint...

Alors, dans cette indécision des formes que voile le crépuscule naissant, dans cette fusion délicieuse et lente des images de la terre et du ciel, une scène me revient qui date pour moi de quelques années, mais qui ne me paraît ni plus jeune ni plus vieille que les visions antiques suscitées par ces ruines.

C'était à Alger, dans un bain maure de cette longue rue tortueuse, où se trouve le Musée et qui, après mille détours, se redresse, pour aboutir à mi-côte de la Casbah.

J'y entrai, un soir, vers onze heures, car les bains ne sont ouverts aux hommes que la nuit. Je soulevai le carré d'étoffe qui masquait la porte, au fond du vestibule, et je me trouvai dans un assez vaste patio dont l'atmosphère un peu lourde m'oppressa d'abord. A la lueur des lampes à huile, je ne distinguai qu'un amas de blancheurs, puis mes yeux s'étant accoutumés à la pénombre, je précisai les silhouettes des gens qui étaient là et l'architecture du local. C'était un patio tout en marbre blanc. Au centre, au milieu de l'*impluvium*, où l'on descend par quelques marches, se déploie un bassin circulaire, sur-

monté d'une vasque où s'égouttait un jet d'eau. Des linges mouillés pendaient tout le long de la margelle. A côté, un individu nu jusqu'à la ceinture, les reins entourés d'une espèce de pagne, foulait d'autres linges qu'il piétinait en cadence, comme un vendangeur dans une cuve...

Très exhaussée au-dessus du bassin, une galerie à colonnes torses encadre tout le patio. Des Arabes couchés y dormaient; d'autres jouaient aux dames, ou fumaient, en buvant du thé ou du café dans de petites tasses peintes de couleurs crues.

Le foulon, interrompant sa besogne, me conduisit dans la galerie, m'assigna une natte et me convia à me déshabiller. Les pas du foulon s'amortissaient sur le marbre onctueux. Il glissait comme une ombre. Aucun bruit dans le patio, sinon, de temps en temps, une rumeur de paroles échangées à voix basse. On se serait cru dans une mosquée, à l'heure de la prière nocturne.

Quand je fus prêt, le foulon me noua une serviette autour des hanches, puis il alla quérir le baigneur, — un adolescent, pâle et mince comme un cierge de cire, et plus trempé, plus ruisselant qu'une naïade. Le torse nu, la peau bronzée et distendue par les côtes saillantes, un simple torchon ficelé à la taille, l'esclave s'agenouilla, m'attacha aux pieds des sandales de bois blanc, et, me soutenant par les aisselles (car je risquais de tomber à chaque pas sur les dalles du patio toutes grasses d'eau savonneuse), il m'entraîna vers l'étuve, dont la porte de chêne retomba lourdement derrière nous.

Une chaleur humide, suffocante, me coupa la respiration. Je me sentais défaillir, un flot de sueur m'inonda soudain de la tête aux pieds. Mais, d'un mouvement brusque, mon guide me renversa, m'étendit sur une plate-forme rectangulaire recouverte d'une plaque de marbre noir : elle était chauffée à l'intérieur. Il me sembla qu'elle me brûlait. Je me relevai vivement, mais l'Arabe me força à me recoucher, pesa sur tout mon corps de façon que le contact fût complet entre le marbre et ma chair.

— Reste là! — me commanda-t-il, — ne bouge pas avant que je vienne!...

Je ne bougeais plus. J'étais comme anéanti. Je me liquéfiais par tous mes pores. Quand la plaque me brûlait trop fort, j'essayais inutilement de me soulever, ma peau adhérait à la pierre. Puis, peu à peu, je m'habituai à ce supplice. Je goûtai une sorte d'évanouissement voluptueux. Ma conscience diva-

guait : où étais-je? Les sensations que j'éprouvais étaient si nouvelles! Elles entraînaient mon imagination vers des époques et des choses si lointaines!... A travers les buées tièdes qui remplissaient l'étuve, je promenais mes regards autour de moi. Dans le fond, tremblait le halo d'une lampe, et je distinguais le sautillement rythmé de l'esclave qui, aidé d'un compagnon, foulait un paquet de linges. Je les voyais obliquement, car je ne remuais pas ma tête, et mes yeux revenaient toujours avec lassitude vers les ténèbres de la voûte, où ils se perdaient dans le noir. De temps en temps, une goutte froide, qui s'en détachait, tombait sur ma joue et me forçait à fermer les paupières. Une invincible torpeur m'envahissait...

Tout à coup, les deux esclaves, ayant fini leur besogne, m'empoignèrent, l'un par les épaules, l'autre par les jambes, et, sans la moindre douceur, ils me déposèrent dans un coin de l'étuve, au bord d'une rigole, où coulaient un robinet d'eau tiède et un robinet d'eau froide. Ils me firent coucher à plat ventre, le nez contre le pavé, puis, saisissant une poignée d'étoupes qu'ils trempèrent dans du savon liquide, ils se mirent à me frotter si vigoureusement que j'en criais. Ils s'interrompaient pour me jeter des gobelets d'eau tiède sur tout le corps, et ils recommençaient leur friction frénétique. Après cela, avec la paume de leurs mains en guise de strigile, ils entreprirent de me racler l'épiderme. On me nettoya, on me retourna dans tous les sens. Parfois, le grand maigre s'arrêtait et il agitait au-dessus de ma tête ses mains savonneuses :

— Regarde comme tu étais sale!... Regarde ta peau, ta sale peau!...

Je ne m'offensai nullement de ces familiarités, sachant que c'était un simple artifice pour obtenir un salaire plus élevé.

Quand ils se furent fatigués à ce jeu, ils m'arrosèrent d'eau répandue à pleins gobelets, et ce me fut une sensation délicieuse, qui me ramina un peu. Alors ils s'attelèrent tous les deux à mes bras et à mes jambes, ils me les tirèrent, ils m'écartelèrent. Ils me firent craquer chaque articulation, et, me tenaillant les muscles entre leurs doigts serrés comme des étaux, ils me les tordirent, ils en exprimèrent les dernières gouttes de sueur. Enfin on me rinça à l'eau froide, on me remit sur pieds, on m'essuya, on m'attacha une serviette autour des reins, une autre sur la tête, et, me soutenant par les aisselles, les deux esclaves

m'emportèrent vers le patio. Je ne pouvais plus me traîner, j'étais exténué. Sous la galerie du patio, un matelas recouvert d'un drap m'avait été préparé par le foulon. Il m'engagea à m'y reposer jusqu'à l'aube, m'apporta des cigarettes, une tasse de thé, et s'en alla.

Une fois étendu sur les draps frais du matelas, je goûtai un bien-être inexprimable, — quelque chose comme le réveil de la vie, au début d'une convalescence. Mon corps était brisé, mais je constatais en moi une lucidité d'esprit extraordinaire, une agilité, une acuité surprenantes des sens, cette espèce de libération de la matière qu'on éprouve dans les rêves. C'était un état voluptueux et candide. J'habitais un monde étrange et silencieux. Le murmure du jet d'eau dans la vasque, la respiration des dormeurs couchés à côté de moi ne faisaient que rythmer ce silence. La blanche colonnade du patio brillait doucement à la clarté des veilleuses, et, tout le long des murs, les corps disséminés formaient des entassemens plus sombres. Des apparences fantômales se levaient par instans, semblaient flotter sous les arcades. Et l'air tiède était tout chargé de parfums : odeurs de cigarettes musquées, de cumin, de santal et de girofle...

Lorsque je sortis de ma somnolence, les premiers rayons du jour filtraient déjà par les ouvertures du patio. Mes voisins agenouillés se prosternaient pour la prière matinale. Je me rhabillai et je m'enfuis au plus vite, dans la crainte de me gâter cette nuit par le spectacle de misères ou de vulgarités probables.

Je remontai la rue de l'État-Major, dans toute l'allégresse du soleil levant. Mes muscles avaient une élasticité singulière. J'escaladais les marches des rampes aussi lestement que les chèvres maltaises, qui se bousculaient, à mon passage, en agitant leurs grelots. Enfin j'atteignis la trouée de la Casbah. Les maisons en étages se teignaient de toutes les nuances délicates de l'aurore. Devant moi, un cyprès solitaire dressait son aiguille noire entre les quatre murs découronnés d'une masure tout entière peinte en bleu. En face, le golfe étalé resplendissait sous les brumes diaphanes. Les phares s'éteignaient... J'étais heureux d'un bonheur sans bornes...

Mais j'entends les criailleries des enfans qui jouent aux billes sur les pavés romains... Alger et ses bains maures, ses carrefours et ses ruelles ombreuses, toutes ces images s'effacent. Je suis à

Cherchell, sur les murs des Thermes, parmi les mosaïques décolorées qui racontent les triomphes des anciens dieux... Pourtant je me persuade que ma pensée n'a point quitté ces ruines, tellement les émotions qu'elles engendrent se confondent avec les plus intimes souvenirs de ma vie africaine. Non! il n'y a pas eu d'éclipse, pas d'interruption dans l'histoire! Les temps antiques continuent leur cours. L'aigle latine plane encore sur tous les pays de l'Empire!

Ici même, il y a dix-sept siècles, des jeunes gens élevés par les rhéteurs de Rome songeaient comme moi, les yeux tournés vers le rivage; et leurs esprits nourris des mêmes poètes caressaient sans doute des images pareilles. Assis sur les bancs en hémicycle ou sur les cathèdres de marbre qui bordaient la terrasse, ils se récitaient des vers de Virgile, peut-être les strophes ardentes de ce *Pervigilium Veneris*, composé, dit-on, par un Africain, — ces Vêpres païennes, où l'accent de la volupté la plus brûlante se marie aux plus mystiques effusions :

... Quando ver veniet meum?
Quando faciam ut chelidon? Ut tacere desinam?
Cras amet qui nunquam amavit, quique amavit, cras amet

— « Oh! quand viendra mon printemps? Quand ferai-je comme l'hirondelle? Quand cesserai-je de me taire?... Il aimera demain, celui qui n'a pas aimé, et celui qui a aimé déjà aimera demain encore!... »

Il y dix-sept siècles, la mer qui berçait ce chant d'amour n'était pas plus belle, plus harmonieuse plus pleine de Vénus que ce soir... Encore une fois, tournons les yeux vers le divin paysage! Quelle sérénité dans l'air! Le vent du Nord s'est calmé. La Méditerranée assoupie est un grand lac de lait, où la face vermeille des dieux couronnés de roses se reflète en traînées d'ambre et de pourpre pâle. Des fumées lilas montent dans le ciel tout blanc. Une barque unique se tient immobile sur le miroir illimité des vagues; et sa voile qui se répète, aile lumineuse, dans les profondeurs frissonnantes, semble un grand épervier d'or abattu sur les eaux, — l'Épervier sacré apporté autrefois d'Égypte par Cléopâtre Séléné, dans Césarée de Maurétanie.

Louis Bertrand.

REVUE SCIENTIFIQUE

LA LUTTE CONTRE LA GRÊLE

Parmi les innombrables calamités qui atteignent l'agriculture, il y en a deux qui sont particulièrement redoutées : ce sont, au début du printemps, les « gelées de la lune rousse, » et, pendant tout le cours de la belle saison, les « orages à grêle. » — L'un et l'autre de ces fléaux, le dernier surtout, ont des conséquences lamentables ; on peut dire, sans exagération, qu'ils sèment sur leur passage le découragement, la misère et la ruine. Le cultivateur, le vigneron, le maraîcher atteints par le sinistre voient s'évanouir, d'un coup, l'espoir de la récolte prochaine : leurs travaux de toute une année, leurs dépenses, leurs peines sont anéantis en un moment. Chacun, jusqu'ici, était réduit à compter sur sa bonne chance, pour échapper à ces désastres. D'essayer de lutter, il n'en était pas question. Que faire contre des forces naturelles, contre des fatalités météorologiques? Il semblait qu'il n'y eût qu'à se résigner.

Depuis quelques années, ce découragement n'est plus de mise : au fatalisme résigné d'autrefois a succédé une sorte d'ardeur guerrière. On a cru la lutte possible, avec l'aide de la nature, contre la nature même. Des associations agricoles, des syndicats se sont formés, dans beaucoup de pays, pour combattre les gelées et les orages. Aujourd'hui, des milliers de canons pacifiques, tournés vers le ciel, hérissent les vignobles de la Suisse, de l'Italie, de l'Autriche et de la France : pour ne parler que d'une de nos régions vinicoles, le Beaujolais n'a pas compté moins de 462 canons mis en batterie pendant le cours de la campagne dernière. On a pu assister à ce spectacle : dans les lourdes

soirées d'été, des soldats-laboureurs canonnant les sombres nuées dont les flancs recèlent en germe la grêle redoutée; tandis qu'un peu plus tôt, pendant les nuits trop claires et trop froides du printemps, ces mêmes éventreurs de nuages orageux, s'efforçant à une besogne contraire, formaient des nuages artificiels pour préserver le sol du rayonnement nocturne et de la gelée mortelle aux jeunes plantes. De façon ou d'autre, c'est toujours la lutte : c'est, en toute saison, une activité merveilleuse qui se déploie partout, avec l'espoir, la confiance, la conviction de triompher de la nature contraire.

Les agriculteurs ont donc entamé enfin contre les calamités météorologiques, gelée et grêle, ce que l'on a appelé la « lutte scientifique. » Il est intéressant de rechercher avec quel succès possible et avec quel succès effectif. Laissant de côté, pour un moment, la question des gelées printanières, nous réserverons notre attention à la lutte contre la grêle, envisagée non pas dans tous ses détails et sous tous les aspects, agricole, économique, financier, qu'elle revêt, mais au seul point de vue de son fondement rationnel et purement scientifique.

I

L'organisation de la lutte contre les orages, qui a pris dans notre pays un développement si remarquable, est d'origine récente. Le mouvement actuel remonte à quatre ans à peine. Il a débuté en 1900 dans le Beaujolais dont le vignoble occupe une partie du département du Rhône. C'est en cette année 1900, que fut fondée à Denicé la première société française. Dès l'année suivante, dix-sept sociétés nouvelles venaient se grouper autour de celle-là. Cet accroissement rapide était dû à l'annonce des résultats merveilleux qu'on disait avoir été obtenus en Italie par le tir contre les nuages orageux. Des congrès s'étaient réunis à Casale-Montferrat, en 1899, et à Padoue, en 1900. La Société de viticulture de Lyon y avait été représentée par deux de ses membres les mieux qualifiés, MM. Joseph Chatillon et Benoît Blanc, président et vice-président du Syndicat agricole de Villefranche. A Padoue, ces éminens viticulteurs furent témoins de l'enthousiasme débordant avec lequel on célébrait la victoire du canon sur le nuage.

Les délégués français à ces réunions internationales entendirent proclamer, sur le mode lyrique, l'infaillibilité du tir comme moyen de protection contre la grêle. Partout le succès avait été merveilleux. Les stations de tir se multipliaient. On annonçait que la Haute Italie, à elle seule, en comptait près de 15 000 réparties dans toute son éten-

due. Ces organisations avaient poussé pour ainsi dire en une nuit comme des champignons; ou, pour parler sans métaphore, elles s'étaient établies en moins de deux années. Il convient d'ajouter que beaucoup d'entre elles ont disparu tout aussi vite, par suite de leur mauvaise organisation ou d'autres causes accidentelles; en 1904, il n'en subsistait plus guère qu'une cinquantaine. Mais celles-là, fortement constituées, ont résisté vaillamment. Elles comptent encore 1 200 canons environ tant en Piémont et en Lombardie qu'en Vénétie, en Émilie et en Toscane. Les canons paragrêles dont elles font usage sont chargés avec de la poudre de mine (180 à 200 grammes par coup); d'autres, utilisent la déflagration du mélange détonant formé par l'air et l'acétylène. Le constructeur de ces derniers appareils, M. Maggiora de Padoue, en a muni environ 250 postes. La détonation qu'ils produisent est plus vive, plus stridente, plus violente que celle du canon à poudre. Tous ces engins possèdent un assez fort calibre; ils sont évasés en forme de cônes, et lancent une masse de gaz tourbillonnante qui prend la figure d'une sorte de couronne ou tore. Ils sont placés, sur le champ à protéger, environ à 600 mètres les uns des autres. Les plus grandes surfaces ainsi protégées sans discontinuité sont de 7 000 hectares à Castelfranco dans la province de Trévise, et de 4 000 hectares à Novare, en Piémont.

C'est cet exemple qui a été suivi en France. Sous l'impulsion de M. Chatillon, il s'est formé dans le Beaujolais un syndicat aujourd'hui composé de 28 sociétés. Leur prétention est de protéger une étendue de 12 000 hectares et elles disposent pour cela de 462 canons, la plupart de gros calibre évasés, coniques, atteignant 4 mètres de hauteur. La plupart sont des canons à poudre. Cependant on annonce l'apparition sur les champs de tir des canons à acétylène perfectionnés du système Labard et Charvet. — Ailleurs, dans la Côte-d'Or par exemple, on a employé d'autres engins encore : des fusées, des bombes, des explosifs divers. — Au moment de la décharge, on voit sortir de la gueule du canon une masse gazeuse d'où se détache une sorte de couronne de fumée qui se comporte comme un véritable projectile. Lorsque le tir a lieu horizontalement contre une nue à 200 mètres de distance on entend une sorte de claquement produit par le choc de cet obus gazeux.

En ce qui concerne la région du Beaujolais, les résultats des opérations de l'année 1904 ont été publiés récemment. Un éminent physicien, M. Violle, qui s'intéresse comme savant, et comme proprié-

taire de vignes, à ce remarquable effort de nos agriculteurs, les a fait connaître à l'Académie des Sciences, dans la séance du 6 février dernier. Il a résumé les enseignemens de cette campagne en disant que les orages, les gros orages, avaient été nombreux pendant l'année 1904, dans cette partie de la France; qu'ils y avaient causé de grands dégâts autour de la région défendue; mais que toujours celle-ci avait été préservée, sinon à ses limites, au moins dans sa partie centrale.

Depuis trois ans, le mouvement de défense s'est étendu à beaucoup d'autres régions. Dans la Côte-d'Or, il s'est formé, à partir de l'année 1902, 23 sociétés grêlifuges réunies en un Syndicat présidé par M. Savot. Ce groupe a pu mettre en batterie 180 canons et 140 pots à fusée. — Des organisations semblables se sont établies dans le département de la Loire et dans celui de la Gironde.

II

Les expériences s'étant ainsi multipliées, on commence, — mais on commence seulement, — à posséder les documens précis qui permettront d'apprécier les effets produits par le bombardement des nuées orageuses et de juger de l'efficacité ou de l'inanité de ce moyen de défense.

C'est qu'en effet le procès est encore pendant. La méthode de tir a ses détracteurs comme elle a ses partisans enthousiastes. Ces derniers, sans se laisser émouvoir, vont de l'avant; ils organisent la propagande, créent des expositions d'engins perfectionnés comme celle qui eut lieu à Nuits-Saint-Georges en janvier 1904; ils appellent la discussion et convoquent des congrès internationaux où se discutent toutes les questions théoriques et pratiques qui se rattachent à la défense contre la grêle.

La contradiction, pourtant, ne fait pas défaut. Les opposans insistent sur la disproportion des forces en présence : d'un côté l'irrésistible puissance des agens naturels, du vent, de l'eau, de l'éclair qui est une étincelle électrique de plusieurs kilomètres de longueur : de l'autre côté, une artillerie clairsemée et débile, qui est à peine capable d'envoyer à quelques centaines de mètres une couronne de fumée sans masse et sans force. On demande comment l'ébranlement produit par le tromblon agricole pourrait atteindre les nuées électrisées, qui couvrent le ciel à une grande hauteur; en supposant qu'il les atteigne, quel pourrait être l'effet de ce souffle expirant sur les masses

nuageuses que les détonations du tonnerre ne parviennent point à rompre. Et, enfin, en accordant, contre toute apparence, que l'effet soit réel, sa nature resterait absolument mystérieuse.

Entre les deux camps, il y a cependant des juges tout indiqués. Ce sont les hommes disciplinés par la méthode expérimentale et habitués à la recherche scientifique : ce sont les savans, les physiciens comme M. J. Violle, ou les météorologistes de profession comme M. Plumandon. Les résultats de chaque expérience de tir ne peuvent pas être et ne sont pas, en effet, tellement souverains, tellement uniformes, tellement indépendans du moment, de l'étendue, des conditions de l'intervention, que le jugement s'impose d'emblée et en quelque sorte *de plano*. Les faits, dans les conditions imparfaites où ils ont été observés, semblent tantôt favorables, tantôt défavorables. Il faut les soumettre à la critique et les interpréter correctement. Il est utile, pour cela, de posséder, outre l'habitude du contrôle scientifique, des connaissances précises sur les forces que l'on combat, c'est-à-dire sur les orages, sur la constitution des nuages et sur la formation de la grêle. Les physiciens et les météorologistes instruits sur ces matières, semblent indiqués pour ce rôle d'arbitres. C'est à eux, d'ailleurs, que s'adressent les intéressés. « Ce que nous souhaitons ardemment, déclarent MM. Chatillon et Blanc, c'est une entente cordiale entre la science et la pratique. Que les savans contrôlent les faits que nous leur apportons et ne les mettent plus systématiquement en doute. Eux-mêmes sont loin d'être fixés sur le mode de formation de la grêle. Nos expériences pourront peut-être leur fournir d'utiles renseignemens et les conduire à la découverte de la vérité. »

Cet appel a été entendu : quelques savans se sont mêlés aux praticiens dans les congrès agricoles où se discutent ces questions; et ce sont les résultats de ce concours d'efforts qu'il nous faut maintenant examiner.

III

La troisième réunion du Congrès international de défense contre la grêle se tint à Lyon les 15, 16 et 17 novembre 1901. Près de deux mille assistans plus ou moins directement intéressés à la viticulture y prirent part. Vingt-cinq rapports spéciaux firent connaître les résultats du tir au canon dans les différens pays représentés, France, Italie, Autriche, Hongrie, Suisse, Espagne et Russie. Un rapport général dû à M. Plumandon, météorologiste à l'Observatoire du Puy de Dôme,

résuma les enseignemens qui ressortaient légitimement de cette expérience très étendue.

Expérience très étendue, sans doute, mais encore insuffisante pour permettre un jugement. On constate, en effet, que le rapporteur s'est gardé de toute conclusion ferme. Très prudemment, il s'est contenté de déclarer que, parmi les faits observés, il y en a qui justifient la grande lutte entreprise. De son côté, l'assemblée se borne à affirmer que « la défense contre la grêle mérite l'attention et l'étude des savans, la confiance et les espérances des agriculteurs. »

Rien de décisif, comme on voit. C'est qu'en effet, il n'était pas possible d'être plus explicite après une seule campagne. Il faut une expérience répétée, portant sur une longue série d'années, pour asseoir une conclusion définitive. Il y a trop d'inégalité dans les ravages de la grêle et des orages d'une année à l'autre, pour permettre de décider si une diminution des dégâts occasionnés dans une campagne de lutte ou même dans un petit nombre de campagnes successives, est imputable aux moyens employés ou simplement au cours naturel des choses. La comparaison doit porter sur une période suffisamment longue pour éliminer ces inégalités. — La statistique des ravages avant et après protection ne pourra avoir de valeur que si elle embrasse une durée de plusieurs années.

L'observation des suites immédiates du tir n'apporte pas plus de clarté. Au contraire ; la plupart des cultivateurs engagés dans la lutte sont invinciblement poussés, si elle tourne bien, à attribuer la victoire à leurs efforts. Ils rapportent à leur artillerie tous les effets favorables qui succèdent au bombardement. C'est le vice de raisonnement ordinaire : *post hoc, propter hoc.* Un orage, inquiétant par la noirceur des nuées, par la violence des éclairs, par la continuité et le rapprochement des roulemens du tonnerre, s'approche-t-il d'une localité bien défendue? Les canons entrent en scène : le tir a lieu, répété, méthodique. Bientôt les nuages se résolvent en une pluie bienfaisante, les coups de tonnerre s'espacent, l'orage se dissipe sans avoir réalisé ses menaces. Est-ce le tir du canon, — demanderons-nous avec le rapporteur, — qui a fait avorter l'orage? Qui peut l'affirmer, puisque ces avortemens se produisent fréquemment, en l'absence de toute intervention.

L'intéressé cependant l'affirme. Il a vu de ses yeux : il a constaté l'approche de l'ennemi menaçant, du nuage obscur, avant-coureur de la grêle; il l'a canonné, il a assisté à sa fuite. Qu'est-ce donc qu'une victoire, si ceci n'en est pas une? — Les choses, au contraire, ont-

elles mal tourné? Il n'y a point de défaite. Il n'y a même pas eu de lutte. L'artillerie a donné trop tard : le mal était fait; l'ennemi était déjà dans la place. On peut toujours trouver quelque excuse semblable. La plupart des raisonnemens favorables sont bâtis sur ce modèle. Les esprits sont prévenus. L'enquêteur trouvera autant de témoins qu'il voudra de l'efficacité du tir.

Il y a surtout trois effets sur la constance desquels presque tout le monde s'entend. Beaucoup ont vu pendant le bombardement les éclairs devenir rares et les coups de tonnerre s'espacer dans la zone défendue tandis que la foudre faisait rage en dehors de cette zone. — Un second effet signalé par les opérateurs, c'est la dispersion des nuages orageux : les tireurs ont constaté que les décharges trouaient la masse opaque et noire et en chassaient au loin les débris.

Un troisième phénomène fréquemment observé à la suite des tirs consiste dans des chutes de neige et de grêlons mous ressemblant à de la glace écrasée et à moitié fondue. Ces chutes de neige et de grêlons mous ont paru spéciales aux orages attaqués à coups de canon : ce serait alors la preuve décisive, la preuve cherchée, de l'influence exercée par le tir. Les partisans enthousiastes de la défense contre la grêle triomphent bruyamment sur ce point : ils ne craignent point d'affirmer que le bombardement a pour résultat d'arrêter la formation de la grêle à son premier stade, qui est l'apparition de la neige et du grésil, ou de l'y faire rétrograder.

Tous ces faits sont parfaitement réels. Mais l'erreur consiste à croire qu'ils soient spéciaux aux orages contre lesquels on a lutté à coups de canon. Ils appartiennent à beaucoup d'orages contre lesquels l'on n'a rien fait. Toute la question est de savoir s'ils sont décidément plus fréquens à la suite des tirs. Et ce n'est qu'une étude attentive et prolongée qui est capable de nous l'apprendre.

Il est donc parfaitement possible, au résumé, que les tirs soient efficaces et qu'ils aient les effets qu'on leur attribue : mais le contraire est également possible. — Ce qui est sûr, en tout cas, c'est qu'aucun de ces effets ne leur est exclusif et ne saurait, par conséquent, être mis à leur compte avec certitude. La lutte pourrait n'avoir fait qu'attirer l'attention sur des phénomènes négligés, banals, communs à tous les orages, et les avoir seulement mis en relief. Ce qu'il importe de savoir, c'est si leur production est favorisée par les pratiques de la défense. Une pratique d'une ou deux années seulement, comme celle dont les résultats ont été exposés au congrès de Lyon en 1901, était impuissante à l'établir. L'expérience des trois dernières

années a remédié en partie à ce défaut. Il faut reconnaître que leur enseignement semble concorder avec celui des débuts et justifier les interprétations favorables, mais jusque-là un peu en l'air, des premiers observateurs.

En tout état de cause, on aperçoit la nécessité d'une connaissance préalable de l'histoire naturelle des orages à grêle et de leur histoire physique. Il faut savoir le degré de fréquence des chutes de neige, de la formation des grêlons mous, et autant que possible les causes et les effets qui entrent en action. C'est ce travail qui a été amorcé, dans ces dernières années, par les efforts des physiciens et des météorologistes.

IV

Sur l'histoire naturelle de la grêle et des orages à grêle, le rapport du Congrès de 1901 nous fournit de précieux renseignemens. M. Plumandon a recherché, en particulier, si les chutes de neige qui accompagnent ces orages sont aussi rares qu'on l'a prétendu.

Il ne s'agit, bien entendu, que des chutes de neige qui se produisent dans des pays de vignobles, pays de plaines ou de coteaux d'une altitude modérée. Les régions montagneuses ou les pays septentrionaux sont hors de cause puisque la vigne n'y vient pas, qu'on n'y pratique point le bombardement des nuages orageux, et qu'il n'y a dès lors pas lieu de chercher si le tir accroît ou non la fréquence du phénomène. On sait d'ailleurs que, dans ces régions septentrionales ou élevées, les orages à neige sont fréquens et d'autant plus que l'on s'éloigne davantage du cœur de l'été, et que l'on remonte plus haut en latitude ou en altitude. Mais en France même, sur les coteaux cultivés en vignes, du Rhône, du Beaujolais et du Mâconnais, il est rare qu'une année s'écoule sans qu'on observe de chute de neige à la suite d'orages. Dans cette région, les *Annales du Bureau central météorologique* ont enregistré trente-deux orages neigeux en l'espace de sept années, de 1891 à 1898 ; et il s'en faut que le service météorologique les signale tous. — Il est vraisemblable que la chute de neige est un fait très général et qu'elle se produit même dans les orages qui succèdent à des coups de chaleur. La théorie indique, en effet, comme on le verra tout à l'heure, que la formation de la neige est l'antécédent naturel de la formation de la grêle. Si on ne l'observe pas plus souvent, c'est qu'en été, les flocons fondent avant d'arriver au sol.

Cette fusion n'a pas lieu quand le champ orageux est refroidi. Ce

cas se réalise lorsqu'il y a mélange et brassage en grandes proportions des couches supérieures de l'atmosphère qui sont froides avec les couches chaudes inférieures. Le brusque abaissement de température qui en résulte préserve de la fusion la neige, le grésil et les grêlons formés. Il est possible que l'un des effets du tir soit de favoriser ce mélange.

Quant aux chutes de grêle véritable, le rapporteur a signalé leurs variations considérables d'une année à l'autre et même d'une série d'années à une autre. Pour le seul département du Puy-de-Dôme, par exemple, dans une série de six années, les chutes de grêle ont varié de 4 à 72 et pendant trois années de suite, de 1888 à 1891, elles se sont maintenues exceptionnellement rares.

Il faut être prévenu aussi de la distribution souvent capricieuse des chutes de grêle, dans le cas d'orages très étendus. On voit alors les champs de culture atteints et les parties indemnes s'enchevêtrer de façon très irrégulière. Il faut connaître cette particularité pour n'être pas exposé à juger de l'efficacité du tir des canons d'après les limites des chutes de grêle. Au contraire, il sera aisé d'apprécier cette efficacité si l'on suit la marche et l'évolution de ces orages moins étendus et parfois très limités qui parcourent dans un sens, généralement le même, des bandes étroites de pays. En leur barrant la route sur une certaine profondeur, on pourra juger, par l'événement, de la puissance du tir au canon pour modifier leur marche, et de la réalité de son activité désorganisatrice.

V

C'est maintenant à la physique qu'il faut demander si elle permet de concevoir l'action favorable que l'on attribue aux canons paragrêles. Les notions anciennes ou récentes qu'elle nous fournit sur les nuages orageux et sur la manière dont s'y forme la grêle sont-elles compatibles avec la possibilité de désorganiser l'orage et d'empêcher la production des grêlons au moyen d'un tir à blanc? Les énergies mécaniques immenses mises en jeu dans ces phénomènes sont-elles susceptibles d'être maîtrisées par le jet, mécaniquement insignifiant, de quelques tourbillons d'air chaud lancés vers le ciel par les tromblons coniques?

L'hypothèse ainsi proposée perdra son apparence paradoxale ou absurde, si l'on veut bien réfléchir au rôle de l'électricité dans tous ces phénomènes. On sait depuis Franklin que ceux qui se déroulent

dans la zone nuageuse sont essentiellement électriques. On tend à admettre aujourd'hui que ceux qui sont produits dans les canons paragrêles ont un caractère analogue. Il est permis d'admettre, avec M. J. Violle et avec les physiciens au courant des récentes acquisitions de la science, que le tir contre les nuages ne fait pas autre chose que de rétablir l'équilibre électrique dans le ciel. Les canons, les fusées et les bombes agiraient sur l'état électrique par les gaz chauds et ionisés auxquels ils donnent lieu. Les appareils paragrêles fonctionneraient alors comme de véritables paratonnerres opérant au sein même des nuages.

La lutte contre la grêle se trouve ainsi ramenée à ce qu'elle était au temps de ses premiers débuts : la pratique du jour se confond avec celle que les physiciens préconisaient au commencement du siècle dernier. Ce qui serait efficace dans le bombardement des nuées orageuses, ce n'est rien de ce que s'étaient proposé ses inventeurs : ce n'est ni l'ébranlement de l'air, ni ses vibrations sonores, ni l'action mécanique du tourbillon gazeux, ni le choc de l'espèce de couronne giratoire produite par la détonation. L'action serait due à une modification apportée dans la conductibilité électrique de la masse orageuse; l'effet réalisé inconsciemment serait un effet de paratonnerre.

Arago avait cherché jadis à obtenir, mais cette fois d'une manière consciente et voulue, un résultat de ce genre : il proposait de lancer vers les nuages des ballons reliés au sol. Le moyen était excellent en théorie, mais il était en réalité impraticable et d'ailleurs il n'a pas été pratiqué. Mais il y en a un autre qui n'est que l'application de la même idée et qui a été l'objet de nombreux essais aux environs de 1850. On construisait alors des paragrêles qui n'étaient autre chose que des paratonnerres véritables. C'étaient des perches hautes de 12 à 15 mètres, coiffées d'une pointe métallique à laquelle était attaché un fil de fer ou de cuivre qui descendait le long du mât et allait se perdre dans le sol. On s'imaginait que ces engins abritaient de la grêle un espace de rayon double de leur hauteur comme elles l'abritent en effet de la foudre. La supposition était toute gratuite : l'événement la contredit très vite; les tentatives échouèrent.

VI

Des exemples, comme celui que nous offrent les canons paragrêles, d'une pratique empirique qui exécute, sans s'en douter, ce que veut la

théorie, sont bien faits pour réhabiliter celle-ci et la venger des dédains dont elle est quelquefois l'objet. Toutefois, il faut ajouter que, dans l'espèce, la théorie de la formation de la grêle offre encore trop de lacunes, pour pouvoir servir de guide aux agriculteurs.

Les nuages à grêle sont assez ordinairement signalés par leur teinte noire et par l'obscurité qu'ils produisent. C'est là un effet de leur épaisseur dans le sens de la verticale, plus encore que de leur structure. Cette grande extension en hauteur, en même temps qu'elle les transforme en écrans opaques, entraîne l'existence dans leur étendue de grandes inégalités de température, les parties hautes pouvant être très froides, tandis qui les parties basses sont chaudes. D'autre part, on sait que ce qui de loin est un nuage, de près est un brouillard, c'est-à-dire une masse d'air parsemée de petites gouttes d'eau. D'ailleurs, ces gouttes sont pleines, massives, et non point des bulles creuses ou des vésicules comparables à des bulles de savon comme on l'a cru longtemps. Et si l'on demande comment ces gouttes d'eau se maintiennent et flottent sans tomber, il faut répondre qu'elles ne se maintiennent pas et qu'elles ne flottent qu'en apparence; qu'elles tombent, en effet, lentement à raison de leur ténuité, comme il arrive pour les poussières atmosphériques. Le nuage est un organisme en évolution; il se détruit par le bas — les gouttelettes se vaporisant au contact des couches chaudes inférieures de l'atmosphère; — et il se reforme par le haut, — cette vapeur, invisible parce que gaz véritable, remontant pour se condenser de nouveau au contact des couches froides supérieures. Cette masse qui sans cesse tombe et remonte, se détruit et se reforme, ne possède donc qu'une permanence illusoire. Si nos sens nous montraient la réalité, nous verrions des gouttelettes ayant chacune 1/40 de millimètre de diamètre placées à une distance cent fois plus grande, c'est-à-dire à 2 millimètres les unes des autres et tombant de 2 ou 3 millimètres par seconde.

A cette première notion il faut en joindre une autre. Un nuage est toujours électrisé, d'une façon ou de l'autre, positivement ou négativement. Son électrisation résulte de causes diverses — frottemens, influence, — auxquelles s'est ajouté, ces derniers temps, l'écoulement d'électricité négative produit par la partie ultra-violette des rayons du soleil. Si les gouttelettes du nuage restent séparées et distantes les unes des autres, c'est par suite de la répulsion électrique qui écarte les corps légers chargés d'électricité de même nom. Que le nuage soit déchargé de quelque façon, par le gaz chaud et ionisé provenant du canon paragrêle ou par le contact avec un nuage chargé contrairement

à lui, — et aussitôt les gouttelettes tout à l'heure séparées s'unissent en gouttes d'autant plus volumineuses que la décharge sera plus rapide et complète. Ainsi s'explique la pluie à larges gouttes qui, dans un orage, succède aux premiers éclairs ; ainsi s'expliquent encore les pluies torrentielles qui ont été constatées fréquemment pendant les grandes batailles, comme conséquence des décharges formidables d'une artillerie qui produit, — sur le ciel seulement, — les mêmes effets que l'artillerie agricole.

Ce n'est encore que la pluie. Il faut pour produire la grêle une circonstance de plus. Il faut que le nuage soit mis en contact avec une couche d'air refroidie, comme sont en effet les couches supérieures de l'atmosphère. Dans ce cas, sa température peut s'abaisser au-dessous de zéro, sans que ce refroidissement se traduise d'abord par aucun signe apparent. Les gouttelettes, quoique très froides, restent liquides. Mais qu'une circonstance quelconque vienne à mettre ces gouttes en surfusion en contact avec une parcelle quelconque de glace venant d'ailleurs ; aussitôt elles se solidifient brusquement autour de ce centre et constituent ainsi la bille de glace qui est le grêlon.

Aux conditions de l'orage qui se résout en pluie, il faut donc pour qu'il y ait grêle qu'il s'ajoute des déplacemens étendus dans le sens vertical, déplacemens qui brasseront les nuages chauds et bas avec les couches supérieures et froides de l'atmosphère. Or, tous les orages sont caractérisés par des mouvemens de ce genre. C'en est, en quelque sorte, la définition : une dépression barométrique déterminant un violent mouvement ascensionnel. On conçoit que si la décharge électrique des nuages est obtenue avant que le mouvement de brassage ait pris toute son ampleur, la grêle ne se formera plus. Est-ce par suite d'une action précoce de ce genre, d'une décharge des nuées qu'agit le canon paragrêle ? C'est ce que de nouvelles observations pourront apprendre aux physiciens. Aux cultivateurs le résultat suffit : que les nuées se mêlent avant ou après décharge ; ils n'en ont cure, pourvu que la grêle soit évitée, ils sont contens.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

La discussion de la loi de séparation de l'Église et de l'État s'est poursuivie pendant ces derniers jours à la Chambre dans une grande confusion. Les dernières séances ont été à la fois si passionnées et si embrouillées qu'il en est résulté pour presque tout le monde, sinon un grand découragement, au moins une grande lassitude. Le débat se passe entre quatre ou cinq orateurs qui comprennent certainement ce dont il s'agit; mais le reste de l'assemblée s'y perd. Le sentiment le plus général est la surprise. On ne s'attendait évidemment pas à ce qu'une réforme que l'on croyait toute simple soulevât tant de questions ardues et fît naître tant de difficultés. Les âmes candides de la gauche croyaient qu'il suffirait de supprimer le budget des cultes et de dénoncer le Concordat; après quoi l'État cesserait de connaître l'Église et n'aurait plus à s'en occuper. Combien les choses se présentent aujourd'hui sous un aspect plus complexe! Personne n'avait prévu tout ce que contenait ce cheval de Troie.

Nous avons laissé la discussion après le vote de l'article 4, qui indique les conditions dans lesquelles aura lieu ce qu'on a appelé la dissolution des biens des fabriques. Les biens dont l'Église a disposé jusqu'ici se divisent en deux catégories. Les uns sont incontestablement des biens de l'État, des départemens ou des communes : ce sont les cathédrales, les églises, les palais épiscopaux, les presbytères, etc. Les autres sont des biens qui, provenant de dons faits avec affectation spéciale à l'exercice du culte, appartiennent non moins incontestablement aux fabriques. Ce sont ceux-là que les fabriques

d'aujourd'hui doivent transmettre aux associations cultuelles de demain, et c'est sur cette dévolution qu'a porté jusqu'ici le débat. On n'a pas oublié que M. Ribot a obtenu de la Chambre, avec le concours de M. Briand et de M. Jaurès, qu'elle votât une nouvelle rédaction de l'article 4, en vertu de laquelle il reste entendu que la dévolution sera faite par la fabrique à une association constituée conformément à l'organisation générale du culte à l'exercice duquel elle doit pourvoir. Qu'est-ce à dire? On s'en est expliqué avec beaucoup de franchise. L'organisation du culte catholique, — car c'est à lui qu'on a songé tout le temps, — est connue. Tout y repose sur le respect d'une hiérarchie qui, depuis le dernier desservant de nos villages jusqu'au pape, en passant par les évêques, assure l'unité de l'Église au moyen d'une subordination consentie par tous. C'est là le principe de l'Église catholique : on ne saurait le violer, sans porter atteinte à l'Église elle-même, et M. Briand, aussi bien que M. Jaurès, se sont défendus avec éloquence de toute arrière-pensée de ce genre. Mais ces arrière-pensées, d'autres les ont à leur place. On leur a su très mauvais gré, dans le parti radical, de l'appui qu'ils ont donné à M. Ribot. Une polémique extrêmement chaude a été dirigée contre eux pendant les vacances parlementaires. Elle a été surtout l'œuvre de M. Clemenceau, dont la verve impitoyable, épargnant M. Briand, s'est déchaînée contre M. Jaurès, et aussi de M. Pelletan qui, tombé du ministère, a repris sa plume et toutes ses vieilles habitudes de journaliste. M. Pelletan s'est vanté dans un journal de fermer la bouche à M. Jaurès, chose difficile. Toutefois, à la reprise des travaux de la Chambre, M. Jaurès a montré un esprit plus hésitant et un caractère qui a paru troublé.

Pourquoi? Nous en avons dit un motif; il y en a encore un autre. Quelques hommes politiques, qui cherchent leur fortune entre les partis de gauche et le centre sans l'y avoir encore trouvée, étaient mécontens du rôle qu'ils avaient, ou plutôt qu'ils n'avaient pas joué dans la discussion de l'article 4. Ce sont des hommes dont personne ne doit désespérer. Tout le monde peut les avoir avec soi à un moment donné, mais il ne faut pas avoir la prétention de les fixer : ils ne se donnent pas, ils se prêtent, et, lorsqu'ils n'ont pas atteint leur but dans une campagne faite avec ceux-ci, ils en font une autre avec ceux-là. Le ministère Combes ayant duré trop longtemps à leur gré, ils se sont séparés de lui, et nous avons alors applaudi leur courage, car ils nous rendaient service. On les a appelés les « dissidens. » L'homme le plus en vue de ce petit groupe est M. Georges Leygues :

nous nous dispenserons de nommer les autres. Ils avaient préparé un amendement à l'article 4, qui a été étouffé sous le double poids de M. Briand et de M. Ribot, et ils ne s'en sont pas consolés. Ils ont annoncé, dès le premier moment, qu'ils trouveraient dans la discussion de l'article 6 un champ mieux approprié à leurs manœuvres et qu'ils y reconquerraient de haute lutte tout ce qui avait été concédé en trop à l'Église catholique et à ses défenseurs. Mais comment faire ? On risquait de retrouver en face de soi M. Briand et M. Ribot : il fallait, à tout prix, mettre quelque chose entre eux. Quoi ? La délégation des gauches ! Personne ne songeait plus à cette institution vieillie. La délégation des gauches a été l'expression parlementaire du Bloc. Elle se composait des délégués des quatre groupes de la majorité : lorsqu'ils avaient parlé, la majorité n'avait plus qu'à opiner du bonnet. C'était assurément une grande simplification du gouvernement parlementaire, mais c'en était aussi la destruction. On apportait à la Chambre un travail tout fait, et elle n'avait plus qu'à enregistrer les solutions qu'on paraissait lui soumettre, mais auxquelles, en réalité, on la soumettait. C'est ainsi que M. Combes a gouverné pendant deux ans et demi ; son éloquence suffisait à cette méthode de gouvernement ; mais il semblait que la délégation des gauches ne devait pas survivre à l'homme qui avait si bien su s'en servir. On la croyait morte. Qui se serait douté qu'elle devait ressusciter à l'évocation de M. Georges Leygues, qui lui avait été autrefois si funeste ? Non pas nous, certes ! Mais M. Leygues avait la modestie de croire qu'il ne pouvait rien à lui tout seul, et il venait en effet d'en faire l'expérience. La commission ayant repoussé ses anciens amendemens, il a eu l'idée, naturelle peut-être mais peu glorieuse, de lui faire imposer les nouveaux par la délégation des gauches : il lui a donc demandé pour eux l'estampille officielle, et il a eu l'insigne honneur de l'obtenir de la main même de M. Pelletan. M. Pelletan, sorti des ruines de notre marine qu'il a accumulées, s'était réfugié dans les ruines de la délégation des gauches, évidemment plus faciles à relever. S'attendait-il à y recevoir, pour première visite, celle de M. Leygues ? Non, sans doute. Comment ces deux adversaires de la veille se sont-ils réconciliés, nous n'en savons rien. Ce qui est sûr, c'est qu'ils ont signé un amendement commun à l'article 6. Ils ont dit ensuite très fièrement à la Chambre : Nous sommes la délégation des gauches, vous savez donc ce que vous avez à faire, inclinez-vous ! Mais les choses ne se sont pas passées tout à fait ainsi.

C'est qu'il manque enjourd'hui à la délégation des gauches un des

élémens qui lui donnaient le plus d'autorité, à savoir le groupe socialiste parlementaire. M. Jaurès l'y représentait autrefois, et si M. Jaurès exerce la dictature de la persuasion, comme on l'a dit jadis d'un autre, ce n'en est pas moins une dictature : il n'est pas toujours facile de distinguer si elle est acceptée, ou subie. Dans bien des cas, la délégation des gauches s'est résumée en M. Jaurès. Cet instrument commode, qui a été si utile à M. Combes, ne l'a pas été moins au leader socialiste, et M. Leygues n'avait pas tort de croire qu'il éprouverait quelque embarras lorsqu'il le verrait tourné et employé contre lui. Sans doute, la délégation, amputée de M. Jaurès, n'est plus que l'ombre d'elle-même; mais il y a des ombres gênantes, et celle-ci est du nombre. M. Jaurès ne pouvait pas la négliger absolument.

Sa sortie de la délégation des gauches est due à la crise que le parti socialiste traverse depuis longtemps, et qui a pris dans ces derniers temps un caractère plus accentué. On sait qu'il y a deux groupes opposés dans ce parti. L'un garde avec un soin farouche l'intégrité de la doctrine, condamne la participation de ses adhérens aux pouvoirs publics, et s'il tolère à peine leur présence à la Chambre, c'est à la condition qu'ils s'y réfugient sur une sorte de mont Aventin pour y vaticiner au milieu de la foudre et des éclairs en attendant une révolution qui ne peut manquer d'être très prochaine. L'autre estime, au contraire, que le parti socialiste doit se mêler à tout, même au gouvernement, à plus forte raison qu'il doit conclure des alliances et combiner sa conduite avec les autres élémens du parti républicain avancé, de manière à agir sur ce dernier, ou plutôt à le dominer comme cela lui est arrivé quelquefois. Nous indiquons les deux tendances par leurs conséquences extrêmes, entre lesquelles il y a naturellement beaucoup de nuances intermédiaires. Dans ces conditions, l'unité du parti était bien difficile à maintenir ou à reconstituer. M. Jaurès s'y employait d'un côté et M. Jules Guesde de l'autre, mais en sens inverse, et sans que jamais l'un ait remporté sur l'autre un succès décisif. Que de congrès n'a-t-on pas faits pour y réaliser enfin l'unité socialiste ! On proclamait immanquablement le lendemain qu'on y avait, cette fois, réussi pour de bon. Mais c'était toujours à recommencer. Il vient d'y avoir un dernier Congrès. Il s'est tenu à Paris, et, bien qu'on y ait voté, comme on le fait toujours pour mettre tout le monde à l'aise, des propositions équivoques ou même contradictoires, il en est sorti une condamnation assez apparente de la méthode parlementaire de M. Jaurès, pour que celui-ci fût obligé à un semblant de soumission. On devait faire l'unité partout, on a commencé par la Chambre. Il y

avait au Palais-Bourbon deux groupes socialistes : chacun correspondait à une des tendances que nous avons indiquées plus haut. On a décidé qu'il n'y en aurait plus qu'un, — et qu'il n'enverrait pas de représentant à la délégation des gauches. La seconde partie de la résolution était plus facile à réaliser que la première. La délégation des gauches n'a plus aujourd'hui de socialistes dans son sein; mais combien il s'en faut que l'unité du parti soit faite, même à la Chambre! On a voulu n'avoir qu'un seul groupe, et on en a trois, car les socialistes révolutionnaires se sont mal fondus avec les socialistes parlementaires, et entre les premiers et les seconds, il en reste tout un lot qui attend pour se rallier à ceux-ci ou à ceux-là que les vents aient pris une direction plus sûre. Le sentiment qui domine parmi les socialistes parlementaires est un mécontentement très vif des résolutions prises dans le Congrès de Paris. La participation au pouvoir, à ses faveurs qu'on distribue aux autres, à ses avantages dont on garde quelques-uns pour soi, est devenue pour eux une de ces habitudes très douces, auxquelles on a de la peine à renoncer. Le parti socialiste parlementaire, comment le contester? est un parti bourgeois. Il en est bien un peu de même aujourd'hui du parti socialiste en général; mais ceux qui ne sont pas encore arrivés jalousent les autres, surtout lorsqu'ils font beaucoup parler d'eux comme MM. Jaurès et Briand, et c'est là qu'il faut chercher le secret de cet effort sans cesse renouvelé vers une unité chimérique que l'on proclame toujours et que l'on n'atteint jamais.

Cette digression était nécessaire pour expliquer la situation respective des partis dans le Parlement. Nous avons dit que la délégation des gauches avait beaucoup perdu de son prestige et de son autorité. On n'a pas tardé à s'en apercevoir. Son intervention dans la discussion de l'article 6 a été le signal du plus inextricable gâchis. Autrefois, il lui suffisait de dire un mot, de faire un geste, et tout le monde obéissait. Si M. Leygues a cru qu'il en serait de même aujourd'hui, il s'est trompé. MM. Jaurès et Briand n'ont pas heurté de front, il est vrai, l'amendement que la délégation avait contresigné; ils l'ont même accepté; mais ils l'ont fait payer assez cher à son auteur.

Quel est donc cet article 6, autour duquel s'est livré la bataille? Il détermine ce qu'il adviendra des biens des fabriques, soit dans le cas où la dévolution n'en aurait pas été faite dans un certain délai, qui a été fixé à un an, soit dans celui où, après ce délai, ils seraient réclamés par plusieurs associations. On se serait épargné bien des difficultés, et surtout on aurait épargné bien des obscurités à la loi,

si l'article, ou du moins sa dernière partie, avait été purement et simplement supprimé. Nous ne parlons pas de la première, parce qu'il fallait bien pourvoir à la situation dans le cas, d'ailleurs peu vraisemblable, où la dévolution n'aurait pas été faite dans un temps donné. Le texte primitif disait qu'il y serait pourvu par le tribunal civil, et le texte définitif dit qu'il y sera pourvu par décret. On voit déjà là la tendance, qui se développera plus tard, à substituer l'action administrative à celle du droit commun. La solution adoptée n'est pas, à notre avis, la meilleure, mais enfin il en fallait une. Seulement il ne ne fallait pas aller plus loin. Pourquoi prévoir des conflits qui auront d'autant plus de chances de se produire qu'on les aura en quelque sorte sollicités et organisés dans la loi ? La dévolution une fois faite, quelle que soit la manière dont elle l'aura été, tout devrait être fini pour le législateur, s'il a l'intention sincère de séparer l'Église de l'État. Mais ceux mêmes qui parlent le plus haut de la séparation et qui s'en montrent les partisans les plus acharnés ont beaucoup de peine à en comprendre les conditions, ou du moins à les admettre. Ils en reviennent plus ou moins discrètement, plus ou moins inconsciemment, au projet de M. Combes, qui consistait à faire opérer la dévolution des biens par le préfet et à la rendre toujours révocable, de telle sorte que les associations cultuelles auraient toujours été sous la tutelle de l'État. M. Leygues est de ce nombre. Son amendement a un double objet. Le premier, qui n'est peut-être pas le plus dangereux, consiste à soumettre les contestations futures à la juridiction du Conseil d'État, au lieu de celle des tribunaux civils. Le second consiste à donner au Conseil d'État une règle de jugement qui n'en est pas une et qui l'abandonne à toutes les suggestions de l'arbitraire, qu'elles viennent spontanément ou par transmission. C'est là ce qui est grave. L'article 4 avait dit que la dévolution des biens serait faite à une association formée conformément à l'organisation du culte à desservir : c'était pour les tribunaux une règle intelligible et obligatoire. Mais M. Leygues et ses amis, qui en avaient combattu l'introduction dans la loi, s'ils ne pouvaient plus l'en effacer, voulaient du moins en obscurcir la clarté. Ils s'en sont défendus. Ils ont soutenu que leur article 6 ne changeait rien à l'article 4. S'il en était ainsi, pourquoi n'avoir pas dit dans l'article 6 lui-même que le Conseil d'État, statuant au contentieux, prononcerait conformément aux dispositions de l'article 4 ? Au lieu de cela, on y a dit que le Conseil d'État prononcerait « en tenant compte de toutes les circonstances de fait. » Cette règle n'en est certaine-

ment pas une. Aussi, lorsque le nouveau texte de l'article a été connu, y a-t-il eu contre lui des réclamations extrêmement vives. On ne s'est plus contenté de reprocher à M. Leygues et à ses amis d'avoir fait intervenir mal à propos la délégation des gauches; on les a attaqués dans leur projet même. Ils en ont été troublés, et alors qu'ont-ils fait? Ils ont présenté un article 6 *bis* destiné à atténuer la fâcheuse impression produite par son aîné. On reprochait à celui-ci le vague dans lequel il était resté sur les « circonstances de fait » dans lesquelles la dévolution des biens pourrait être attaquée. L'article 6 *bis* a énuméré ces circonstances. Ce sont: la scission dans l'association nantie, la création d'association nouvelle par suite d'une modification dans le territoire de la circonscription ecclésiastique, enfin le cas où l'association attributaire ne serait plus en mesure de remplir son objet. Il y a là une tentative plus ou moins heureuse de limiter les cas dans lesquels les biens des premieres associations pourront être réclamés par d'autres; mais, certes, il aurait bien mieux valu ne pas entrer dans tous ces détails et laisser les associations cultuelles débattre leurs intérêts devant les tribunaux de droit commun, conformément au droit commun. Encore devons-nous dire que l'article 6 *bis* ne s'appliquera qu'un an après la dévolution. Celle-ci pourra donc, pendant un an, être attaquée sous un prétexte quelconque, et le Conseil d'État en décidera comme il voudra. L'article 6 *bis* avait été repoussé d'abord par la commission et combattu par M. Jaurès; mais enfin, de guerre lasse, on a tout laissé passer, et il n'y a eu finalement dans cette affaire ni vainqueurs ni vaincus. On a abouti, comme il arrive si souvent dans les assemblées, à une cote mal taillée.

La raison politique et le bon sens pratique ont continué d'être représentés au cours de ce débat, avec une rare éloquence, par M. Ribot qui seul paraît avoir des idées arrêtées sur une question qu'il a profondément mûrie. Il n'a pas tenu à lui que l'article 6 ne fût rejeté dans son ensemble comme inutile et dangereux. Inutile, nous avons dit pourquoi il l'était. Dangereux, il le serait déjà parce qu'il est inutile, mais il l'est aussi parce qu'il laisse planer une incertitude là où il n'en faudrait aucune. Après la séparation, les associations cultuelles devraient être des propriétaires comme les autres : avec l'article 6, elles ne le seront pas. Au fond, un assez grand nombre de députés, parmi lesquels figurent M. Leygues et ses amis, cherchent à favoriser dans l'Église catholique ce qu'ils appellent son « évolution, » sans d'ailleurs définir ce terme, si ce n'est par des exemples qui ne sont pas toujours très bien choisis. M. Joseph Caillaux n'a-t-il pas

dit un jour qu'un prêtre marié n'en resterait pas moins catholique, et qu'il pourrait par conséquent réclamer sa part des biens de l'association? Tout le monde ne va pas jusque-là, et M. Caillaux lui-même en est revenu, puisqu'il a fait disparaître de l'*Officiel* sa phrase aventureuse. Mais il y a dans un certain milieu une tendance, plus ou moins accusée chez les uns ou chez les autres, à pousser les associations cultuelles à se multiplier par l'appât des biens terrestres qu'elles se disputeront devant les tribunaux, et à sortir peu à peu de l'Église catholique tout en prétendant y rester. Qui sera juge de leur orthodoxie? Sera-ce le Conseil d'État? Là est le danger. On n'a pas oublié la lettre que les cardinaux français ont écrite au Président de la République : ils y dénonçaient, dans l'institution des associations cultuelles, une tentative schismatique. L'expression nous a paru exagérée et, après le vote de l'article 4 qui obligeait les associations cultuelles à rester d'accord avec l'évêque, nous avons dit qu'il y avait là une garantie; mais cette garantie est incontestablement diminuée après le vote de l'article 6 ; et si, après celui des articles qui se rapportent à l'organisation des associations cultuelles, on a fait d'elles une foule comme le veulent quelques personnes, au lieu d'associations restreintes dans le sens ordinaire du mot, cette garantie n'existera plus du tout.

Alors la loi elle-même sera atteinte parce que les catholiques ne l'accepteront pas. La Chambre se sera mise sur la pente qui conduit à la constitution civile du clergé et à la persécution. Nous avons d'ailleurs toujours craint qu'on en vînt là, et c'est un des motifs principaux pour lesquels nous avons combattu la séparation de l'Église et de l'État; mais nous sommes loin de souhaiter que les faits justifient nos inquiétudes. Il faut pourtant constater que la discussion de la loi a dévié depuis quelques jours, et que, à travers les obscurités qui l'accompagnent, la seule chose qu'on aperçoive d'une manière un peu distincte est la main de l'État étendue sur les biens des associations cultuelles pour les distribuer ou les reprendre à son gré. Mettons qu'il n'y ait encore là qu'une tendance: cette tendance existe et c'est un devoir d'en signaler le péril.

Une dépêche de Christiania annonce que le roi Oscar ayant refusé de sanctionner la loi sur les consulats, votée par le Parlement norvégien, les ministres ont donné leur démission dans une lettre ainsi conçue : « Si Votre Majesté n'est pas disposée à agir conformément à la demande du gouvernement norvégien qui l'a priée de ratifier la loi

votée par le Storthing concernant les consulats, nous prenons la liberté de lui proposer de nous relever immédiatement de nos fonctions de membres de son Conseil d'État, vu qu'aucun de nous ne consent à contresigner une résolution que nous considérons comme évidemment nuisible à l'État. Le refus de satisfaction à une demande formulée à l'unanimité par les membres du gouvernement au sujet d'une loi qui a été adoptée à l'unanimité par le Storthing et dont toute la nation norvégienne réclame l'exécution, ne peut pas, à notre avis, être fondé sur des motifs répondant aux intérêts de la Norvège. Il équivaudrait à une négation de la souveraineté de l'État, et serait l'expression d'un pouvoir royal personnel en contradiction avec la Constitution et avec la manière dont elle est appliquée. »

La lettre des ministres norvégiens est l'indice d'une situation très tendue entre la Suède et la Norvège. Cette situation est déjà ancienne : peut-être serait-il vrai de dire qu'elle a toujours existé, car, depuis que les deux pays sont liés par le pacte d'union, l'accord n'a presque jamais existé entre eux et leur histoire commune a été faite des concessions que le premier a toujours été obligé de faire au second. Ils vivent sous le régime de ce que les publicistes appellent l'union personnelle, c'est-à-dire qu'ils ont un seul roi, mais que d'ailleurs ils sont indépendans l'un de l'autre et que chacun d'eux est pleinement souverain. On pourrait croire que, leurs statuts particuliers étant ainsi définis, aucune difficulté n'aurait dû s'élever entre eux : en réalité, il y en a eu constamment, et la principale, celle qui a grossi le plus dans ces dernières années, est celle qui se rattache à la représentation diplomatique et consulaire au dehors, à la représentation consulaire surtout, car c'est par les consuls qu'on commence, sauf à en venir ensuite aux ministres. Il paraît naturel, quand il n'y a qu'un roi, qu'il n'ait qu'une représentation à l'étranger : cependant cela est plus vrai des ministres qui représentent la politique du souverain, que des consuls qui ont la charge des intérêts matériels du pays. Aussi, la Suède aspire-t-elle à avoir des consuls distincts de ceux de la Norvège, et à se faire reconnaître une action prépondérante, exclusive même, sur leur nomination et sur leur révocation.

Cette prétention s'explique de la part de la Norvège ; mais on ne comprend pas moins bien la résistance que la Suède y oppose, soucieuse qu'elle est d'assurer l'unité de la politique suédo-norvégienne, au moyen d'une direction unique donnée à tous les agens des deux royaumes. Le dissentiment est d'autant plus difficile à régler que les deux pays ont d'assez bonnes raisons à invoquer. L'harmonie ne

pourrait se rétablir entre eux que par des concessions réciproques, et nous avons dit que la Suède en avait déjà fait beaucoup. Malheureusement, on en est venu au point où, de part et d'autre, on ne croit plus pouvoir en faire, et lorsqu'on en est là, chacun va naturellement à l'extrémité de sa thèse. Nous ne raconterons pas, même en nous enfermant dans ces dernières années, les nombreux détails de la lutte qui se poursuit entre Christiania et Stockholm : nous craindrions de nous y égarer. Il suffit de savoir qu'au commencement de 1903, une détente s'est produite, dont on a attendu beaucoup en Norvège et un peu moins en Suède. A la suite d'un vote du Storthing, des conférences avaient eu lieu à Christiania, où le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères suédois s'étaient rendus, pour fixer les bases d'une entente ultérieure. Y avaient-ils réussi? L'avenir a prouvé que non, mais on l'a cru sur le moment et un communiqué officiel du mois de mars, qu'on a bien souvent invoqué depuis, a annoncé les décisions suivantes : — 1° La Suède et la Norvège auront chacune un service consulaire distinct relevant de l'autorité nationale; 2° les rapports rattachant ces consulats au département des Affaires étrangères et aux missions diplomatiques seront déterminés par des lois identiques, lesquelles ne pourraient être modifiées que d'un commun accord.

On a vu là à Christiania un succès décisif. Les élections qui ont eu lieu bientôt après s'en sont ressenties, et au ministère Blehr qui avait représenté avec énergie, mais avec quelque intransigeance, les revendications norvégiennes, a succédé le ministère Hagerup, plus modéré. La même satisfaction ne régnait pas en Suède, où l'on ne voyait pas sans un redoublement de défiance grandir les prétentions de l'État voisin, et, quand on a abordé de part et d'autre la préparation des lois d'organisation qui devaient être identiques, on n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il y avait eu malentendu. Il apparaissait de plus en plus que le gouvernement suédois avait consenti surtout à poser des questions et à les étudier, tandis que le gouvernement norvégien avait compris qu'elles étaient virtuellement résolues et qu'il ne restait plus qu'à pourvoir à l'exécution du programme de mars 1903, ce qui devait être facile et rapide. Mais ce n'était ni l'un ni l'autre. Chacun des deux gouvernemens faisait son projet et l'opposait à celui du voisin. Loin de s'atténuer, les exigences du gouvernement norvégien allaient en augmentant : il entendait se réserver sur ses consuls une autorité disciplinaire sans partage. Dès lors, la rupture était difficile à éviter. La publication, faite par le gouvernement suédois, des documens se rapportant à la négo-

ciation a eu l'effet que les publications de ce genre ont d'ordinaire : elle a aigri les esprits au lieu de les calmer. Il y a eu en Norvège un déchaînement contre le premier ministre suédois, M. Bostöm, qu'on a accusé de mauvaise foi. Quant au ministre norvégien, M. Hagerup, bien qu'il soit un des plus modérés de ses compatriotes, il n'a pas cru pouvoir se séparer de l'opinion générale ou plutôt unanime du Storthing. Il a fait à l'assemblée, le 9 février dernier, une déclaration dont voici le sens et presque les termes : — Au conseil commun, a-t-il dit, tenu sous la présidence de Sa Majesté, les négociations ouvertes entre les deux gouvernemens ont été déclarées closes. Les négociations n'avaient abouti à aucun résultat. Les bases posées en mars 1903 avaient inspiré de la confiance, et nous ne nous en sommes pas écartés pour notre compte. La déception causée par cet échec sera d'autant plus grande pour le peuple norvégien qu'il s'agit d'un domaine où il ne considère pas que l'acte d'union l'oblige à la communauté, et d'une question sur la solution de laquelle il n'y a qu'une opinion dans le pays. La situation est très sérieuse. Notre peuple est animé du vif désir d'entretenir des rapports amicaux entre deux pays voisins et de même race. Mais les conditions actuelles de l'Union sont intolérables et elles ne peuvent être maintenues sans péril pour les rapports en question. Notre but doit donc être d'arriver à un état de choses qui assure à la Norvège la possession, dans leur plénitude et sans restriction, des droits qui lui reviennent comme État souverain, droits que tous les Norvégiens sont unanimes à revendiquer. Si cela ne peut être atteint dans les limites du régime qui lie actuellement les deux royaumes, il y aura lieu d'examiner sous quelles formes nouvelles et plus libres pourrait s'établir entre eux une entente profitable à leurs intérêts communs, intérêts dont la sauvegarde doit être chère à tous et qui, plus encore que les institutions, sont la base sérieuse et sûre de toute union entre États indépendans. — M. Hagerup, sans conclure à une proposition ferme, faisait appel, pour la trouver, à la collaboration du gouvernement et du Storthing : il ajoutait qu'il était prêt à donner sa démission, si son maintien aux affaires devait rendre plus difficile l'accord des partis. Le Storthing a écouté sa déclaration avec un silence qui témoignait de la gravité des circonstances, mais avec la résolution évidente de pousser les choses à bout. M. Hagerup, en effet, n'a pas tardé à donner sa démission, et il a été remplacé par M. Michelsen, partisan de ce qu'on appelle l'action immédiate. La constitution norvégienne porte qu'une loi devient définitive malgré le *veto* royal, lorsqu'elle a été

votée par trois Parlemens successifs. C'est à cette disposition que M. Hagerup aurait préféré avoir recours. L'action immédiate a quelque chose de révolutionnaire : elle consiste à voter une loi en déclarant qu'elle entrera en vigueur tout de suite, ou à une date fixe et prochaine. C'est à ce dernier procédé que le nouveau ministère et le Storthing ont eu recours, avec la ferme intention, de la part du Cabinet, de démissionner et de mettre le Roi dans l'impossibilité de trouver les élémens d'un autre, s'il opposait à la loi son *veto*, et, de la part du Storthing, de rendre tout gouvernement impossible.

La dépêche que nous avons publiée montre qu'on en est là. Au fond, on veut la séparation complète à Christiania, tout en conservant l'union personnelle sous sa forme la plus élémentaire, c'est-à-dire un même roi. Mais on poursuit, sur tout le reste, un remaniement radical du pacte de l'union. En Suède, la lassitude commence à conduire à la résignation. C'est là une situation fâcheuse pour les deux pays, et nous ne pouvons qu'en attendre l'issue : mais sera-t-elle aussi conforme à ses intérêts que la Norvège paraît y compter ?

Les nouvelles d'Extrême-Orient nous sont arrivées trop tard pour que nous ayons pu en faire état dans cette chronique ; elles sont d'ailleurs encore incomplètes, et quelques détails ont besoin d'en être précisés ; mais il est malheureusement hors de doute que les Russes ont éprouvé un nouvel et très grave échec. On suivait, depuis plusieurs mois, la longue marche de Rodjestwensky à travers les mers ; son escadre portait avec elle le secret de grandes destinées ; aussi l'attente générale s'est-elle changée en anxiété lorsqu'on a appris que l'amiral russe avait atteint le point où le combat qu'il était venu chercher de si loin allait inévitablement éclater. Les Russes ont lutté héroïquement, mais ils ont été vaincus ; leur flotte a été en partie coulée, en partie dispersée ; l'amiral Nebogatoff a été fait prisonnier, avec plusieurs milliers d'hommes. Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit après Moukden, à savoir que la guerre est virtuellement finie lorsqu'il n'y a plus d'espérance raisonnable de conjurer la fatalité et de changer la fortune. Peut-être aurait-il mieux valu qu'on le comprît plus tôt.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA LOI MILITAIRE

L'EMPEREUR ET NIEL

I

La loi du 21 mars 1832 établit le système qui était encore en vigueur à l'avènement de l'Empire. Elle constituait la force militaire par un tirage au sort entre tous les jeunes gens ayant accompli leur vingtième année au 1er janvier. La portion de la classe, favorisée par le sort ou exemptée à un titre quelconque, était définitivement libérée. Le contingent incorporé dans l'armée active devait servir sept ans. Mais, d'une part, le temps de service courant du 1er janvier et les formalités de tirage et de revision n'étant terminées qu'en juillet, le service effectif était diminué de six à sept mois ; d'autre part, soit pour faire des économies, soit pour faire passer dans le rang un plus grand nombre d'hommes, on accordait des congés illimités, et, en réalité, le service n'était jamais de plus de cinq ans, et souvent moins. La seconde partie du contingent, laissée dans ses foyers à titre de réserve, demeurait sous le coup d'un appel par ordonnance royale pendant sept ans ; et, même pendant ces sept ans, elle pouvait être soumise à des revues et à des exercices périodiques.

Le contingent annuel ne resta pas fixé une fois pour toutes comme sous la Restauration : il devait être voté chaque année par les Chambres. Pourtant il fut en fait, pendant toute la monarchie de Juillet, de 80 000 hommes, chiffre qu'on croyait nécessaire pour obtenir une armée de 500 000 hommes. Or, chaque année, 310 000 jeunes gens environ parvenaient à vingt ans;

170 000 étaient exemptés ou déclarés impropres ; restaient 140 000, sur lesquels 80 000 seulement entraient dans le contingent. Sur ces 80 000, 72 000 rejoignaient leur corps, 8 000 restaient dans leurs foyers. Ainsi, sur 100 hommes, 55 étaient exemptés, et, sur les 45 reconnus aptes, 24 seulement rejoignaient le drapeau. Le fardeau militaire ne tombait donc que sur un très petit nombre d'épaules.

Les hommes de l'une ou l'autre partie du contingent étaient autorisés à changer de numéro avec ceux de leur classe propres au service (cela s'appelait la substitution des numéros), ou bien à se faire remplacer par des hommes pris en dehors de la classe : c'était le remplacement. Ce remplacement était un contrat d'ordre purement privé, dans lequel la loi n'intervenait que pour déclarer, au cas de désertion, le remplacé responsable de son remplaçant pendant un an. Ce système avait ce défaut qu'il ne créait pas une véritable *réserve*. Ce qu'il appelait ainsi était la seconde partie du contingent, des hommes mis en réserve plutôt qu'une réserve. Les soldats qui la composaient n'étaient en général soumis à aucune préparation ; quand ils étaient rappelés, ils ne valaient pas plus que les simples recrues. Un élément sérieux s'adjoignait, il est vrai, à eux : les soldats de la première partie du contingent envoyés en congé avant l'expiration de leur temps. Ceux-là formaient une véritable réserve, mais leur nombre était insuffisant.

Une autre imperfection résultait de la liberté laissée aux contrats de remplacement faits en majorité par des compagnies, qui, moyennant une somme à forfait, se chargeaient soit de fournir un homme, soit d'assurer d'avance contre les mauvaises chances du tirage. Ces compagnies, peu scrupuleuses sur les moyens d'obtenir des remplaçans, avaient recours aux plus tristes pratiques : faciles sur les antécédens, habiles à détourner les investigations de l'autorité militaire et à dissimuler les tares, elles retenaient indûment une partie des sommes fournies ; sur 42 millions reçus annuellement, 18 seulement entraient dans les mains des remplaçans. Ainsi frustrés, ceux-ci arrivaient peu disposés à exécuter un contrat dont ils avaient presque entièrement perdu le bénéfice.

D'accord sur la nécessité de remédier à ces inconvéniens, on était divisé sur le meilleur moyen d'y parvenir. Les uns pensaient qu'il fallait laisser au remplacement son caractère privé et ne

réglementer que l'action des compagnies. D'autres ne croyaient pas possible cette réglementation : il n'y avait qu'à supprimer les compagnies ou se résigner à leurs mauvaises pratiques, et, comme cette résignation paraissait peu morale et peu patriotique, on en était venu à l'idée de faire du remplacement une institution d'État. Cette conception avait apparu dès 1818, dans les débats des Chambres. En 1844, le maréchal Bugeaud, dans une lettre adressée d'Afrique aux députés et aux pairs de France, proposait d'accorder pendant la paix la faculté de se libérer du service moyennant une somme de 1 500 francs, que l'État emploierait à engager des hommes d'élite. Se rangeant à cette idée, en 1848, Thiers avait suggéré de charger l'État de faire lui-même le remplacement. Lamoricière, dans un rapport approuvé par Bugeaud, proposa l'établissement d'une caisse d'exonération ou de dotation dans laquelle tout citoyen, voulant se libérer du service militaire, verserait, avant le tirage au sort, une somme annuellement fixée par la loi du contingent. Les ressources de la caisse de dotation serviraient à assurer un pécule aux appelés et à favoriser les engagemens et rengagemens par des primes et des pécules garantis aux volontaires après sept années de service. On faisait ainsi des armes un état où l'avenir de tous ceux qui s'y destinaient, volontaires et appelés, était assuré. Surtout on créait la profession de sous-officier, ce qui, disait le général Paixhans, devait donner de la solidité permanente, affermir la discipline et toutes les bonnes conditions qui font les bonnes armées. Le projet de Lamoricière n'arriva pas à réalisation ; l'Assemblée en se séparant le laissa à l'état de rapport.

II

Napoléon III, sans toucher au mécanisme de la loi de 1832, essaya d'obvier à ses deux principales défectuosités. Il s'occupa d'abord du remplacement. Reprenant l'idée de La Bastide, de Paixhans et de Bugeaud, il en fit une institution d'État, et créa une Caisse de dotation de l'armée, distincte du Trésor public, ayant ses ressources spéciales garanties par l'État. Tous les jeunes appelés eurent le droit de se faire exonérer par le versement d'une somme que déterminait annuellement le ministre de la Guerre. L'exonération pouvait être accordée à ceux qui étaient déjà au service après autorisation des chefs de corps. Les rem-

plaçans n'étaient plus des individus quelconques, mais des militaires sous le drapeau se rengageant et recevant des primes, de manière qu'aucun ne fût retenu sous le drapeau après quarante-sept ans. La Caisse de dotation n'était autorisée à chercher des remplaçans hors de l'armée et à opérer ce qu'on a appelé des remplacemens administratifs, qu'au cas où les exonérations seraient plus nombreuses que les rengagemens.

Il y avait dans cette Caisse de dotation une idée fondamentale momentanément rattachée au remplacement, mais qui en est indépendante et mérite de lui survivre, celle de constituer une armée de métier composée de professionnels, assurant au rang la même permanence stable qu'aux cadres. Sans doute une armée de métier, vu les exigences de la guerre moderne, a l'inconvénient d'être trop restreinte; il faut la compléter par un élément mobile qui lui donnera le nombre. Le problème paraît avoir été résolu en principe par Frédéric : son armée se composait de soldats racolés dans tous les pays, servant leur vie entière; en temps de guerre, on levait des conscrits qui venaient s'encadrer au milieu des vieux soldats, et devenaient vite une troupe excellente; ils composaient les deux tiers de l'effectif qui soutint la guerre de Sept Ans. Il eût suffi, pour que ce système fût parfait, que le service des permanens finît au plus tard à cinquante ans, et que, même en temps de paix, les milices de conscrits fussent exercées un an au moins.

Une certaine école professe un profond mépris pour « la vieille culotte de peau. » Moi-même, cédant à ce préjugé, j'ai dit autrefois que c'est une calamité. Ils sont, dit-on, indisciplinés, alcooliques, sans élan, égoïstes, ménagers de leur vie, tandis que les jeunes ont le feu sacré, l'enthousiasme, le dédain du danger, l'âme ouverte aux nobles inspirations patriotiques. Or, il n'est pas sûr qu'il n'y ait pas toujours parmi ces jeunes gens autant d'alcooliques que parmi les vieux; il y a certainement plus d'élan et d'enthousiasme, mais l'élan et l'enthousiasme sont de peu de durée à la guerre; le mépris de la mort n'y est pas même la plus essentielle qualité; ce qu'il faut surtout, c'est l'endurance à la fatigue et aux privations, le courage à supporter les longues marches, à bivouaquer en plein air, à manger maigrement ou pas du tout, à marcher dans la boue, à ne pas se décourager des difficultés renaissantes, à ne pas convertir les échecs en paniques, et c'est par quoi le vieux soldat aguerri l'emporte incomparable-

ment sur les jeunes, beaucoup plus impressionnables, quelque vaillans qu'ils soient (1). Les premiers ont la solidité du glacier marmoréen que la fournaise d'août ne peut entamer; les autres, celle de la neige du printemps qui fond au premier soleil. On doit en croire celui dont le génie a été éclairé par toutes les expériences heureuses et malheureuses de la guerre, qui a employé les vieilles troupes et les jeunes, et qui, à Sainte-Hélène, a dit : « C'est de vingt à cinquante ans que l'homme est dans toute sa force, c'est donc l'âge le plus favorable pour la guerre. Il faut encourager par tous les moyens les soldats à rester aux drapeaux, en faisant une grande estime des vieux soldats. »

Bugeaud et bien d'autres ont pensé de même. Stoffel écrit dans un de ses rapports : « En Prusse, tous les militaires éclairés reconnaissent que nos soldats l'emportent sur tous les autres par une individualité plus grande, par une intelligence plus vive, un élan incomparable; ils regardent l'insouciance, la gaieté française comme des qualités précieuses à la guerre; ils avouent que nos soldats sont plus ingénieux et meilleurs marcheurs. D'autre part, ils admettent l'avantage que donnent à l'armée française une plus longue durée de service *et la présence de vieux soldats dans les rangs :* ils nous envient surtout la composition de notre corps de sous-officiers. »

Par combien de faits on pourrait justifier toutes ces opinions! En voici un entre mille autres. En Crimée, se trouvaient les hommes de la classe de 1847. Leur temps de service devait finir en décembre 1854; nos vaisseaux avaient amené leurs remplaçans; ils étaient donc libres de droit. Mais c'étaient des soldats exercés, aguerris, les plus forts, les plus braves, qui avaient toujours donné l'exemple. On leur dit : « Nous avons besoin de vous, restez jusqu'à ce que nous ayons pris la place. » Pas un ne partit, et, le jour de l'assaut, ils étaient en tête, entraînant les plus jeunes. Voilà ce que savent faire les vieux soldats.

III

Napoléon III se préoccupa aussi de la seconde lacune de la loi de 1832 : le manque d'instruction de la réserve. La guerre de Crimée avait attiré son attention sur cet inconvénient. L'armée

(1) « La boue est un bien dangereux adversaire de l'enthousiasme. » (Goltz, *La nation armée.*)

envoyée atteignit le chiffre de 200 000 hommes. Pour l'alimenter, il avait fallu, pendant plusieurs années, élever les contingens à 140 000. Mais on ne pouvait pas utiliser les jeunes conscrits à combler les vides avant qu'ils eussent reçu une instruction suffisante; renvoyer des jeunes gens de vingt ans mal instruits, c'eût été dépenser de l'argent inutilement, peupler les hôpitaux, et introduire dans le rang un élément qui eût diminué la valeur du tout. On avait été obligé, pendant qu'ils s'instruisaient dans les dépôts, de prendre dans chaque régiment resté en France un certain nombre d'anciens soldats, ce qui avait affaibli les corps.

La paix signée, l'Empereur revient sans cesse sur ce sujet avec son ministre de la Guerre : « J'ai étudié le tableau de l'effectif général de l'armée que vous m'avez envoyé. Il en résulte pour moi cette vérité que l'effectif *ne peut pas rester tel qu'il est.* J'aimerais *mieux vendre ma chemise* que de le laisser ainsi. D'ailleurs, je suis fâché de vous le dire, je ne crois pas même à la sincérité des chiffres de votre tableau et, pour établir un contrôle, je vous prie de m'envoyer demain l'effectif des hommes qui sont aux bataillons de guerre et aux dépôts des régimens suivans, etc. » (17 février 1858.) « Les chiffres relatifs à *l'effectif* font mon malheur parce qu'ils ne sont jamais exacts. François Ier disait à l'historien Paul Jove qu'il attribuait la perte de la bataille de Pavie aux faux états de situation que lui avaient donnés ses généraux. J'espère qu'il n'en sera point de même. Mais répondez à cette question. D'après les états que je vous renvoie, tous les régimens, dépôts compris, auraient plus de 2 000 hommes. Or, d'après les états de situation du maréchal Magnan, du maréchal Castellane, du maréchal Canrobert et d'après les questions que j'adresse à tous les colonels que je vois le dimanche, il y a à peine dix régimens en France qui aient 1 900 hommes, tout compris; je tiens à avoir le cœur net sur cette importante question. » (21 février 1859.)

On s'attend à ce qu'après ces cris d'alarme, des mesures sérieuses aient été prises. Il n'en fut rien. Dès que l'on n'élevait pas les effectifs, en maintenant les contingens de 140 000 hommes, il n'y avait qu'un moyen d'y parvenir, c'était de constituer, à l'état de réserve instruite et sérieuse, la partie de la classe non appelée sous les drapeaux. Mais cela acheminait au service universel : l'Empereur recula devant cette mesure qui eût suscité

les réclamations des familles. Il se contenta de recourir à un expédient plus ou moins pratiqué sous tous les gouvernemens antérieurs : c'est de donner une certaine instruction à la seconde partie du contingent laissée dans ses foyers ; et on subvint aux dépenses de cette instruction sans excéder les ressources du budget, en envoyant en congés renouvelables les hommes de la première partie du contingent après trois ans et demi environ passés sous les drapeaux. La réserve pouvait être exercée ainsi trois mois la première année, deux mois la seconde, un mois la troisième.

IV

Depuis 1861, l'opinion, excitée par Achille Fould et ses amis, avait exigé qu'on affaiblît l'armée (1). Après Sadowa, elle demanda qu'on la fortifiât. Le chroniqueur de la *Revue des Deux Mondes*, Forcade, écrivit ce que presque tout le monde disait dans les salons comme dans la rue : « Il ne faut pas de longues réflexions pour comprendre que ce n'est point par une annexion de territoire, par une rectification de frontière qu'il est possible à la France de faire contrepoids aux forces effectives de la Prusse et de sa confédération. Nous avons donc à prendre, et sans délai, des résolutions viriles à l'égard de notre établissement militaire. Avouons la nécessité qui nous domine, quelque énorme qu'elle puisse paraître au premier abord. Il faut désormais que la France se tienne prête à posséder toujours pour le cas de guerre un effectif d'un million d'hommes... Ce qu'il y a de plus pratique et de plus efficace, c'est l'imitation du système prussien. On entrerait pleinement dans la loi de notre révolution démocratique en rendant le service militaire obligatoire pour tous, en combinant des périodes de service actif, de réserve, de rappel en cas de guerre qui missent le salut public à l'abri de tout péril, sans assujettir en temps de paix le service actif à des conditions de durée trop onéreuses pour les classes industrielles et les intérêts économiques du pays. Dans la recherche et la réalisation de cette nouvelle organisation militaire, on sera certainement porté par la grandeur et l'autorité pressante du devoir qu'il s'agit de remplir envers la patrie (2). »

(1) Voyez *l'Empire libéral*, t. VII, p. 305.
(2) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1866.

Le Temps de Nefftzer, dont le crédit égalait celui de la *Revue*, accentuait ces recommandations : « Tout est relatif. Il y a quelques mois encore, beaucoup de bons esprits pouvaient juger que notre état militaire était exagéré ; tous les esprits patriotiques doivent aujourd'hui le trouver insuffisant. Si la Prusse était une puissance libérale et parlementaire, de pareilles préoccupations n'auraient aucune raison d'être, et ne se produiraient pas. Mais les derniers événemens, le langage du Roi, et la manière dont M. de Bismarck pratique le système des annexions, ont dû montrer aux plus aveugles que la Prusse ne possède, en fait d'institutions libérales, que la forme et la lettre. Le roi Guillaume se croit un agent de la Providence, et, ainsi qu'il l'a dit aux Hanovriens, il ne connaît d'autre loi que l'intérêt de la Prusse. Il serait inutile de discuter cette manière de voir : elle existe, et nous ne la modifierons pas. Il faut donc en tenir compte, et tout le monde conviendra qu'elle est faite pour inspirer quelques inquiétudes, quand elle régit la politique d'un souverain qui va pouvoir disposer, à son gré, d'une armée de 1 200 000 hommes. Rien n'est donc plus naturel que les préoccupations qui se font jour. Ces préoccupations sont peu agréables par elles-mêmes ; mais elles sont la conséquence de la situation que les victoires de la Prusse ont faite à l'Europe. Nous ne pouvons nous y soustraire, et elles expliquent fort bien le retentissement du remarquable article de M. Forcade, article auquel la presse officieuse vient elle-même faire écho. Il ne saurait y avoir aujourd'hui de souci plus instant (1). »

Il n'est aucun journal indépendant ou d'opposition qui n'exprimât les mêmes appréhensions et les mêmes vœux, *le Siècle* notamment, le plus répandu alors. La seule voix discordante fut celle d'Émile de Girardin. Dans son journal *la Liberté*, qui avait le plus fort tirage après *le Siècle*, il s'opposa à l'accroissement de l'état militaire : « M. Eugène Forcade serait l'ennemi personnel et systématique de la dynastie napoléonienne qu'il ne lui donnerait pas un autre conseil. Non, nous en répondons, il ne se trouvera pas de majorité législative qui immole à la crainte d'un péril imaginaire la liberté de six millions de Français âgés de vingt à trente-neuf ans. Toucher à la loi française de recrutement pour la prussifier, ce serait ameuter contre la loi nouvelle

(1) *Temps* du samedi 8 septembre 1866.

600 000 familles, 4 200 000 personnes. Oui, il faut abolir la loterie militaire ; oui, il faut supprimer le recrutement militaire obligatoire : mais pas pour adopter le régime prussien, incompatible avec le suffrage universel. Il n'y a plus qu'un seul régime que la France puisse et doive adopter : c'est le régime américain ; c'est, en cas de guerre, l'enrôlement à tout prix, et, si l'enrôlement ne suffit pas, l'appel en masse, la nation armée. La France n'a plus qu'un seul parti à prendre : c'est de renoncer systématiquement à la guerre et de devenir exclusivement la grande nation de la paix. »

L'Empereur, qui avait beaucoup étudié ces questions, pendant son exil et sa prison, partageait entièrement les idées de Forcade et de Nefftzer. Combien il est fâcheux qu'il n'ait pas eu, à ce premier moment, un projet tout prêt, et n'ait pas profité, pour accomplir la réforme nécessaire, des dispositions, toutes semblables aux siennes, de l'opinion ! Dès Sadowa, il est vrai, il avait écrit au ministre de la Guerre : « Il m'est venu une idée qui aurait beaucoup d'avantages et qu'il faut étudier dans tous ses détails avant de savoir si l'application en est possible. Ce système consisterait à déclarer que tout Français, sans exception, sauf celles admises par la loi, est obligé au service militaire pendant sept ans, que, cependant, tout homme qui aura servi trois ans sous les drapeaux pourra se faire exonérer. De cette manière, 160 000 hommes seraient tous les ans appelés sous les drapeaux, et ils tireraient au sort uniquement pour savoir quels seraient ceux qui feraient partie de l'armée active et quels seraient ceux qui feraient partie de la réserve. » (2 octobre 1866.) C'était le principe du service obligatoire.

Le maréchal Randon objecta que ce service donnerait des effectifs trop nombreux pour nos finances et que trois années de présence sous le drapeau ne fourniraient pas assez de vieux soldats. L'Empereur prépara alors un autre projet : le service sous les drapeaux serait réduit de sept à six ans et le service dans la réserve élevé à huit ans ; sous le nom de garde mobile une seconde réserve serait instituée. A Biarritz, il communiqua ce projet à Niel. De retour à Toulouse où il commandait, le maréchal lui avait envoyé une note approbative : « (20 octobre 1866.) Ce projet, qui n'a rien de puisé chez l'étranger, peut se réaliser avec les ressources que présente la loi du 21 mars 1832 ; il me paraît impossible de trouver une idée qui soit plus facilement acceptée

par les familles et par l'opinion publique. » Seulement il proposait de supprimer l'exonération.

V

L'Empereur ne voulut pas prendre seul la responsabilité de ce système. Il convoqua une Haute commission, composée des personnages éminens de son gouvernement dans tous les ordres et la chargea de rechercher ce qu'il y aurait à faire pour mettre nos forces nationales en situation *d'assurer la défense du territoire et le maintien de notre influence politique* (1). C'était trop de délibérans pour arriver à un résultat pratique. Ils se réunirent à Saint-Cloud et à Compiègne, et tinrent deux séances par jour. Ils n'avaient pas seulement à aviser au moyen de contrebalancer la puissance prussienne en constituant une armée plus nombreuse, ils devaient encore examiner si le système de l'exonération avait bien résolu le problème du remplacement. Le point de départ incontesté fut la nécessité de se procurer une armée d'un million d'hommes. Comment y arriver?

Le prince Napoléon soutint avec force et éclat le système préconisé jadis par son cousin. Le maréchal Randon, persistant à ne pas croire réalisable le service obligatoire universel, proposa de ne point toucher à la loi de 1832, si ce n'est pour prendre toute la classe et la faire servir neuf ans, dont six dans l'armée active et trois dans la réserve. Ce système, que j'avais entendu exposer avec infiniment de force par le maréchal Niel chez le prince Napoléon, eût donné une armée formidable, et certainement c'était l'armée à organiser si l'on entendait vider avec la Prusse la querelle de prépondérance. Tous les militaires adoptèrent cette combinaison, et Trochu, un coup de feu tiré pour la forme en faveur du système du prince Napoléon, s'y rallia en limitant seulement la durée du service à huit ans. Mais ce projet rencontra l'opposition acharnée de tous les membres civils du Cabinet : il n'était pas possible d'aggraver le fardeau militaire, ni d'accroître les dépenses du budget de la Guerre, encore moins de

(1) Le prince Napoléon, Rouher, Achille Fould, Chasseloup-Laubat, Vuitry, les maréchaux Vaillant, Randon, Canrobert, Baraguay d'Hilliers, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Mac Mahon, Niel, Forey, les généraux Fleury, Palikao, Allard, Bourbaki, Lebœuf, Frossard, Trochu, Lebrun; les intendans généraux Barrican, Pagès.

rendre inutile le vote annuel du contingent en appelant la classe tout entière ; on se heurterait à une résistance obstinée du Corps législatif, et on fournirait des argumens à une opposition qui mettait dans son programme une réduction du contingent de 100 000 à 80 000 hommes et de toutes les dépenses de la Guerre. — « Dites la vérité au pays, répliquèrent les militaires, montrez-lui la situation politique extérieure telle qu'elle est depuis les derniers événemens; faites-lui connaître les dangers auxquels cette situation expose, et il ne vous refusera pas les moyens de fortifier son armée. » Mais comment Rouher pouvait-il dire au pays qu'il était en péril, après son fameux discours où il avait soutenu que, coupée en trois tronçons, l'Allemagne était moins menaçante et que notre sécurité était accrue au lieu d'être diminuée? Ainsi la première opposition aux mesures décisives que voulait adopter Napoléon III lui vint de ses ministres civils. « Ces ministres, dit le général Lebrun, eurent raison de la Commission, de l'Empereur, et, j'oserai dire, contre l'Empereur lui-même, parce qu'il partageait les idées de ses généraux. »

Quand l'élément militaire eut été vaincu par l'élément civil, l'Empereur, ne voulant pas abandonner son idée de l'augmentation des effectifs par l'établissement d'un service universel, remania comme il suit, avec le maréchal Niel, très fertile en ressources, son projet primitif. Jusque-là, la classe était coupée en deux : armée active et réserve; elle le serait en trois : armée active, réserve, garde mobile. Tout Français âgé de vingt ans révolus, capable ou non exempté, servirait six ans, soit dans l'armée active, soit dans la réserve, et trois dans la garde mobile : toute la classe serait ainsi appelée, et la loi annuelle du contingent n'aurait plus d'autre objet que de déterminer dans quelle proportion les appelés se répartiraient entre l'armée active et la réserve d'après le tirage au sort. L'exonération étant maintenue avec quelques modifications, les exonérés passeraient neuf ans dans la garde mobile, avec obligation de s'équiper à leurs frais. Ainsi, avec plus ou moins de rigueur, chaque classe était soumise tout entière au devoir militaire pendant neuf années.

Les ministres civils acceptèrent ce projet, qui ne fut pas du goût des militaires. La garde mobile leur parut un rouage perturbateur; elle compliquerait tout, coûterait beaucoup, obligerait à réduire les dépenses pour l'armée active, et, en temps de

guerre, enlèverait à l'armée régulière des recrues qui seraient bien plus utiles dans les dépôts qu'immatriculées dans les rangs d'un corps secondaire mal instruit. L'institution, selon eux, n'avait aucun avenir. L'Empereur et Niel ne la défendirent que comme un pis aller, puisqu'ils ne pouvaient obtenir mieux, et le projet fut adopté. Il restait à décider si l'on maintiendrait ou si l'on supprimerait l'exonération. Trochu l'attaqua vivement : « Elle donnait des sacs d'écus quand on avait besoin d'hommes et, au détriment des caporaux et des soldats jeunes, encombrait les cadres de vieux sous-officiers peu propres à faire campagne. » L'exonération trouva cependant des défenseurs dans les généraux Allard et Lebœuf : « Elle avait produit d'excellens résultats ; avant la loi de 1855, la proportion des hommes comptant plus de sept ans de service n'était que de 7 pour 100 ; elle s'était élevée à 33 pour 100 ; les remplaçans, autrefois la portion la plus défectueuse de l'armée, étaient devenus ce qu'elle avait de plus recommandable. Une amélioration sanitaire avait accompagné l'accroissement de la valeur morale : la mortalité était descendue de 48 pour 100 à l'intérieur, de 82 pour 100 en Algérie. Il fallait y poser des limites, la réduire, la suspendre même parfois, restreindre le nombre des seconds rengagemens de sous-officiers : le remplacement, sans une loi qui en empêchât le trafic, était une source certaine de corruption ; il était bien plus aisé d'obvier aux défauts que l'exonération, comme toute institution, contenait. » Les civils se rangèrent à cette opinion, car l'exonération avait trouvé grande faveur dans les familles qui se jugeaient heureuses de se débarrasser, moyennant le versement d'une somme d'argent, des soucis, des risques et des responsabilités du remplacement libre. Et l'exonération fut maintenue.

VI

Ces résolutions furent insérées au *Moniteur*. Le maréchal Randon s'étant montré l'adversaire de la garde mobile, son adoption entraînait un changement de ministre. L'Empereur lui écrivit qu'il le remplaçait par Niel, avec lequel il se trouvait déjà d'accord.

Le maréchal Niel était de haute taille, écuyer consommé, tireur habile. Ce qui frappait d'abord en lui, c'était la force de la réflexion, l'opiniâtreté de la volonté : force contenue, opiniâ-

treté calme. La réflexion se révélait dans le front bien fait, vaste, haut, couronné par des cheveux ondulés; la volonté, dans l'œil légèrement ombragé, dont le regard concentré ne se dispersait pas en éclairs fugitifs, et dans le menton porté en avant par une petite barbiche; l'opiniâtreté calme se marquait dans l'ensemble des traits dont aucun ne heurtait l'autre et qui venaient tous doucement se rattacher à un nez régulier, droit, fin; la bouche même, quoique ombragée par une forte moustache, restait aimable. Il inspirait autant de sympathie que de respect. On sentait un homme d'autorité, capable de diriger les autres parce qu'il demeurait toujours maître de lui-même et, en même temps, un cœur bon, appliqué à ne pas rendre l'obéissance pesante. Quand il commandait, il ne grossissait pas la voix, sachant que son commandement ne risquait pas d'être affaibli par une affabilité encourageante, et sa bienveillance n'avait pas plus de faiblesse que sa fermeté de rudesse. Il ne montrait de raideur et au besoin de colère que contre ceux qui tentaient d'empiéter sur ses prérogatives légitimes ou qui contrecarraient à l'étourdie des plans auxquels il demeurait d'autant plus attaché qu'il les avait longuement médités. Néanmoins sa foi en ses idées, quelque absolue qu'elle fût, et quoiqu'il ne la déguisât point, n'était accompagnée d'aucune jactance blessante. Au feu, sous les excitations de la fusillade, il ne s'emportait pas aux fougues fanfaronnes ou irréfléchies; il n'avait que la bravoure utile à l'accomplissement du devoir présent et cette valeur tranquille ne tenait pas à la froideur de son âme, mais à son équilibre. Quoique prompt à comprendre, il était assidu au travail, sa curiosité s'étendait dans toutes les directions de l'activité intellectuelle. Ce n'était pas seulement un soldat, c'était aussi un esprit politique, un diplomate habitué à éclaircir les affaires, à se mouvoir au milieu des compétitions de personnes et à les concilier. Il avait captivé l'Empereur par des empressemens dans lesquels n'entrait aucune servilité, et il en obtenait autant de confiance que de déférence. Le souverain aimait à le consulter, à le charger de missions difficiles et, sans l'opposition de Vaillant, il l'eût nommé commandant en chef en Crimée à la place de Canrobert (1). Il le fit maréchal après Solférino (2).

Dès qu'il fut entré en fonctions, Niel consacra toutes ses

(1) *Empire libéral*, t. III, p. 292.
(2) *Id.*, t. V, p. 106.

pensées, toutes ses forces à sa difficile charge. Il se serait fait scrupule de soustraire une heure de son temps au service de l'État. Il ne trouvait d'autre repos que dans le cercle de famille, où présidait une femme aussi belle que bonne. Là, il déposait un instant son fardeau, se montrant, envers tous, aussi gracieux que s'il n'avait point passé sa journée dans une écrasante tension de travail et de soucis. Après le dîner, il allait prendre sa récréation, disait-il, c'est-à-dire, faire une partie de billard et une partie de whist. Son unique distraction extérieure était, une fois par semaine, la chasse, seul avec un de ses officiers. Malheureusement sa santé, déjà gravement compromise, augmentait les fatigues de sa tâche, et les luttes qu'il eut à soutenir au Conseil d'État et à la Commission de la Chambre la rendaient encore plus pénible.

Avant d'envoyer le projet de la Haute commission au Conseil d'État, le maréchal lui fit subir une dernière modification qui en changea notablement le caractère. Voici le système auquel il s'arrêta définitivement. La loi de finances déterminerait annuellement le nombre d'hommes à incorporer dans l'armée active et ceux à laisser dans la réserve. Un tirage au sort distribuerait les hommes dans l'une ou l'autre catégorie. Les hommes envoyés dans l'armée active y demeureraient cinq ans, et de là passeraient dans la réserve pour quatre ans; ceux laissés dans la réserve y resteraient à la disposition du gouvernement pendant quatre ans et de là passeraient cinq ans dans la garde mobile. Ainsi la totalité de la classe servait sous une forme quelconque pendant neuf ans.

L'exonération n'était maintenue qu'au profit des jeunes gens de l'armée active. Ceux de la réserve pourraient se faire remplacer par des hommes de moins de trente-deux ans, mais sans que l'État en prît la charge. Le mariage serait interdit en principe dans l'armée active comme dans la réserve, sauf au gouvernement à accorder des permissions administratives dans les deux dernières années de la réserve. Le tout fournirait un effectif de 800 000 hommes, qui, avec les non-valeurs déduites, laisserait disponibles pour le combat 500 000 hommes.

La garde mobile se composerait des hommes de la réserve dont le temps serait expiré et des exonérés; elle ne pourrait être appelée en activité que par une loi spéciale ou un décret qui devrait être communiqué aux Chambres dans les vingt jours pour être converti en loi; le mariage y serait permis. Le

service y serait de neuf ans, desquels il fallait déduire quatre ans pour ceux qui venaient de la réserve. Elle serait uniquement destinée à la défense intérieure des côtes et des forteresses; elle fournirait 400 000 hommes.

Ce projet enlevait beaucoup de sa valeur à la garde mobile. Ne contenant plus d'anciens militaires, elle n'était qu'un troupeau d'hommes sans consistance. Par compensation, la réserve gagnait une valeur qu'elle n'avait pas d'abord, puisqu'elle ne recevait que des hommes exercés, et l'idée fondamentale de l'Empereur était respectée : aucun jeune homme de la classe n'échappait plus au devoir militaire.

L'Empereur présida lui-même l'assemblée du Conseil d'État appelée à délibérer. Il ouvrit la discussion par un discours explicatif et commença par répudier la pensée que son projet eût été provoqué par la complication des derniers événemens ou par la crainte d'une guerre prochaine. C'était l'expérience des guerres de Crimée et d'Italie qui avait montré la nécessité d'augmenter nos forces. Il ne niait pas les charges qu'imposerait la nouvelle loi : « Pour présenter un semblable projet, il fallait avoir la conscience de son devoir, et être bien persuadé qu'on faisait quelque chose d'utile pour le pays, car il est impossible de se dissimuler que l'on augmenterait ainsi les charges qui pèsent sur la population. » L'exposé des motifs de Niel s'attachait encore plus à bien enlever à la loi le caractère d'une nécessité politique récente. Malheureusement s'éleva dans les esprits cette objection : Si les guerres de Crimée et d'Italie vous avaient démontré la nécessité impérieuse de fortifier notre état militaire, pourquoi ne l'avez-vous pas fait immédiatement? Pourquoi êtes-vous resté sept années inerte, alors que les remuemens que vous provoquiez vous-même en Europe pouvaient vous entraîner dans une action militaire?

La nécessité invoquée par l'Empereur et par Niel, quoique tardivement satisfaite, n'en était pas moins évidente. Le Conseil d'État adopta le projet avec quelques modifications et le *Moniteur officiel* le publia.

VII

Dans le monde politique s'éleva aussitôt une clameur assourdissante. On reprocha à l'Empereur de militariser la jeunesse

française, toujours dans un intérêt dynastique, au profit de son ambition et de sa vanité. Il est vrai que s'il avait négligé d'accroître nos forces, l'opposition et le public lui auraient reproché plus violemment encore de ne songer qu'à ne pas compromettre sa popularité et de sacrifier toujours l'intérêt national à l'intérêt dynastique. On s'acharna à la disposition qui, en incorporant la totalité de la classe, rendait sans objet le vote annuel du contingent par la Chambre, supprimait les *bons numéros*. « Il n'y aura plus de bons numéros, » fut le mot qui, en un éclair, se répandit partout : journaux, revues, brochures faisaient mille variations alentour et le rabâchaient jusqu'à le faire parvenir aux couches les plus profondes du suffrage universel. Deux publications surtout produisirent grand effet, la brochure du général Changarnier : *Un mot sur le projet d'organisation militaire*, et le livre du général Trochu sans nom d'auteur : *L'armée française en 1867*.

Le général Changarnier, devenu l'obstacle de celui dont il avait d'abord été l'espérance, avait été arrêté au Coup d'État, puis exilé. Rentré après l'amnistie, le cœur bouillant des colères amassées et du désespoir de rester étranger à tant de brillans combats de sa chère armée, il haletait après la ruine de cet Empire odieux, qui, en lui fermant sitôt les champs de bataille, avait privé sa carrière de son couronnement glorieux. Thiers, étant de tous les hommes d'État celui qui lui parut s'employer le mieux à l'œuvre de vengeance, il s'était attaché à lui avec passion. Devenu un de ses auditeurs enthousiastes, on l'aurait exclu de l'enceinte législative, n'eût été le respect qu'il inspirait, tant il manifestait bruyamment son approbation aux paroles de l'orateur de sa haine. Son âme guerrière avait tressailli au bruit du canon de Sadowa; il s'était rangé parmi ceux dont la conviction était « que sans avoir mis un seul bataillon en mouvement, la France avait subi un des plus grands désastres de son histoire et qu'elle devrait reconquérir les armes à la main son importance militaire ou s'affaisser. » Sauf la réduction du service à cinq ans, « qui suffit à l'instruction et à la parfaite cohésion de toutes les parties d'une armée, » il blâmait tout dans le projet du gouvernement. Son vice capital, selon lui, était de rechercher trop le nombre. « On parle, disait-il avec dédain, de 300 000 combattans, fusil ou sabre en main, canons attelés ! Nous sommes frappés d'étonnement. Malheur à la France, si, brisant la chaîne

de ses glorieuses traditions, elle se lassait d'avoir une armée plus puissante par l'organisation que par le nombre! N'essayons pas d'égaler le chiffre de nos soldats à celui de nos adversaires possibles. Même en nous épuisant, nous ne serions pas sûrs d'y parvenir. Ne nous en inquiétons pas. S'il est très difficile à 3000 hommes d'en combattre avec succès 5000, il l'est infiniment moins à 60000 d'en défaire 100000. Plus les proportions s'élèvent, moins l'infériorité numérique est fâcheuse. Elle peut être avantageusement compensée par l'habileté du général en chef et par la meilleure composition des troupes. Au delà d'un certain chiffre il n'y a point de bonne armée, point d'armée dont on puisse assurer la subsistance et bien diriger les mouvemens. Celle qui, en 1812, entra en Russie était réduite de plus de moitié avant d'atteindre Moscou. Quand cette gigantesque et lamentable expédition eut complété la ruine de nos vieilles bandes déjà usées par des guerres incessantes, Napoléon sut encore réunir des conscrits très nombreux et leur faire compter quelques journées glorieuses. » Il ne blâmait pas seulement la recherche des effectifs considérables, il blâmait aussi l'organisation de la réserve, tant ses réunions et ses exercices que l'interdiction du mariage aux hommes qui en faisaient partie. L'exonération lui paraissait une malfaisante institution que, par amère ironie, on a qualifiée de démocratique.

Il flétrissait des termes les plus durs le projet de l'Empereur; il faisait justement l'effroi du pays. S'il était voté sans des modifications considérables, il nous donnerait trois armées flasques, peu rassurantes pour notre honneur, écrasantes pour la population, ruineuses pour le Trésor. Et l'étranger envieux de la France n'aurait qu'à attendre, les bras croisés, son épuisement et l'étiolement de son intelligence.

VIII

Le général Trochu, comblé des faveurs de Napoléon III, soit dans sa carrière, soit dans ses difficultés de famille, le poursuivait d'une hostilité implacable : c'était sa manière de témoigner une reconnaissance chaleureusement promise (1). Au début de

(1) *Général Trochu à Sa Majesté l'Empereur*, Lyon, le 18 août 1864. — « Sire, l'Empereur vient de m'élever dans la Légion d'honneur au rang de grand officier. Je ne me trouve pas le droit de rattacher la distinction dont j'ai à remercier Votre

sa carrière en Afrique, le général Trochu avait été protégé par le maréchal Bugeaud; il avait appris de lui beaucoup de parties de l'art militaire, et, en outre, ce qui, parmi nos généraux, était particulier au maréchal, le goût de disserter infatigablement. Je ne crois pas qu'il ait existé beaucoup d'hommes doués d'une telle faconde. Il parlait sans cesse, il parlait partout, avec force, avec éclat, avec une éloquence mordante et incisive, mais avec une effroyable abondance, au point que toute action finit par se réduire pour lui à parler. Religieux, probe, instruit, vaillant, exemplaire dans sa vie privée, il avait l'essentiel de ce qui pouvait lui constituer une figure militaire à la Catinat, et il s'acheminait déjà à n'être qu'un Marmont. Tout, dans sa petite personne, raide, guindée, sans laisser aller, comme dans son visage où brillaient sous de sombres sourcils deux yeux allumés, était ténébreux et tendu. On l'eût dit travaillé d'un tourment intérieur qu'il épanchait en dénigremens. Aussi était-il fort caressé dans les salons de l'opposition. On l'y cajolait, on l'y admirait, on recueillait ses sentences comme des oracles, qu'on colportait ensuite pour la plus grande joie des conjurés contre l'Empire. A la nouvelle marque de confiance que lui avait donnée l'Empereur en l'appelant dans la Haute commission militaire, il avait répondu en racontant partout que la discussion était pitoyable, et lui faisait l'effet d'une dislocation : « L'Empereur ne les avait pas réunis pour les consulter, mais pour les faire signer. Il est l'indécision dans l'entêtement. »

Majesté au souvenir des humbles services que j'ai pu rendre dans la dernière guerre. Le mérite des obscurs travaux auxquels je suis appliqué dans la paix ne la justifie pas non plus. J'ai le devoir de la considérer comme une marque de haute bienveillance particulière ; et, si elle n'ajoute rien aux sentimens de loyale fidélité avec lesquels je sers l'Empereur et le pays, elle élargit grandement le cercle de mes obligations envers l'un et l'autre. J'assure Votre Majesté que je saurai les remplir. Je suis, avec le plus profond respect, de l'Empereur, le très humble serviteur et obéissant sujet. J'apprends aujourd'hui seulement que l'Empereur a voulu que les bienveillantes espérances qu'il avait daigné me donner eussent immédiatement leur effet. Je sais à quel point leur réalisation était difficile, et je reste pénétré de gratitude pour Votre Majesté, devant la décision qu'Elle a prise en faveur de ma belle-sœur en lui donnant un bureau dans Paris. J'ai adopté les onze enfans de cette femme infortunée ; ma vie et la leur sont à présent solidaires, et ce que l'Empereur vient de faire pour eux, il l'a fait pour moi. Le devoir de la reconnaissance s'ajoute ainsi à tous les devoirs que me crée le naufrage de famille où je suis enveloppé. J'assure Votre Majesté, avec un cœur sincère, que je saurai le remplir. Je suis, avec le plus profond respect, de l'Empereur, le très obéissant, dévoué et fidèle sujet. En inspection générale, le 24 juillet 1866.

A Sa Majesté. »

Tel était l'homme. Le livre, écrit pour les gens du monde autant que pour les militaires, était un épanchement amer d'opposition autant qu'une belle étude. Il contenait des pages où se révélait un remarquable talent, celles notamment si vibrantes et si pathétiques sur le combat. Beaucoup de critiques étaient fondées, entre autres celles sur les excès de la centralisation. Malheureusement un esprit de pessimisme systématique répandait, sur les critiques fondées et sur les conseils justes, une fausse couleur. Dans la plus grande partie du livre, sous prétexte de n'exposer que des principes, il restait dans un vague commode. Presque tout était mal, du moins dans ce qui était essentiel; dès lors tout aurait dû être fondamentalement changé. Cependant il concluait à ce qu'on ne changeât rien de fondamental. Fallait-il adopter le système prussien et imposer le service obligatoire? Comme l'Empereur le désirait, l'homme d'opposition ne pouvait le vouloir : « Ce système serait le meilleur. Mais l'application dans les circonstances présentes en serait impossible. Elle jetterait les esprits, la coutume et notre institution militaire elle-même dans un trouble profond. » Fallait-il élever les effectifs? L'Empereur le demandait, l'homme d'opposition ne pouvait l'accorder : « Contrairement à l'opinion généralement admise, la réorganisation de l'armée consiste moins dans une loi de recrutement, dans des accroissemens d'effectifs, que dans le redressement de quelques erreurs et le perfectionnement des moyens. On commettrait une faute en exagérant les effectifs, en se laissant trop dominer par les préoccupations de quantité. » Sous les mots à chaque instant répétés d'impartialité, on sentait la violente contraction intérieure d'un Alceste militaire, ambitieux précipité ou déçu, et cependant cet officier à la carrière brillante n'avait aucune raison d'être l'un ou l'autre. Les critiques étaient creusées jusqu'à devenir de la caricature; les beaux côtés, les côtés incomparables de notre armée, sans être niés, en étant même signalés parfois, ne paraissaient pas avoir frappé son esprit autant que les défauts : on eût dit d'un peintre qui, ayant à représenter un visage d'Apollon défiguré par une verrue, aurait mis en relief la verrue et laissé le visage dans l'ombre.

Que d'injustices se mêlaient même aux jugemens favorables! Pourquoi répéter que nous ne brillons point par la modestie? Cela signifiait-il que nos officiers et nos soldats avaient confiance

en eux ? Tant mieux, car malheur aux armées qui doutent d'elles-mêmes, elles sont défaites avant d'avoir combattu. Un zouave, frappé en Crimée de sept coups de baïonnette, disait : « Aucun Russe ne peut se vanter d'en avoir reçu autant, car il ne faut qu'un coup de baïonnette française pour tuer. » Voilà comment sentent les soldats qui sont invincibles. Est-ce à dire que nous ayons la petitesse, funeste à la guerre plus qu'ailleurs, de méconnaître le mérite de nos ennemis? Nous péchons plutôt par l'excès contraire. Un écrivain militaire qui ne nous a jamais rendu que la justice impossible à refuser sans s'ôter à soi-même tout crédit, le colonel Rüstow, a écrit dans son *Histoire de la guerre de 1866 :* « Un adversaire très décidé de l'Autriche nous disait peu de temps avant la guerre actuelle : D'où provient, au fond, la réputation de l'armée autrichienne? Des Français, uniquement des Français. Dès que ceux-ci ont battu un ennemi quelconque, ils ont l'habitude de l'élever jusqu'au ciel... Déjà Napoléon Ier leur a donné l'exemple de ne jamais mépriser ni dénigrer, même avant la guerre, l'ennemi avec lequel on peut avoir affaire. Les Français d'aujourd'hui ont suivi consciencieusement cette règle et l'on pourrait dire qu'ils l'ont observée avec cette sorte de grandeur d'âme qui ne peut être produite que par la double culture de l'esprit et du cœur. »

Trochu aurait eu pleinement raison s'il avait simplement soutenu qu'augmenter l'effectif n'était pas la seule réforme urgente; qu'il était non moins indispensable de réformer l'organisation intérieure de l'armée, de décentraliser, de s'appliquer à mieux préparer le passage du pied de paix au pied de guerre, de simplifier nos règlemens routiniers. Il cessait d'être dans le vrai en tenant que ces diverses réformes dispensaient d'un accroissement de l'effectif, en chicanant deux années de service à la réserve, dont la solidité était absolument nécessaire; enfin il tombait dans la déclamation de l'ignorance en prétendant qu'un appel en masse serait une mesure de salut au jour de danger. Pouvait-il ignorer que l'appel en masse est une fantasmagorie qui ajoute les malheurs de la révolution à ceux de la guerre? Ces erreurs furent d'autant plus regrettables que, Trochu étant alors notre oracle à tous, elles devinrent les nôtres et qu'on les retrouva dans la plupart des discours prononcés sur la loi militaire.

L'écrit fut porté aux nues par le public politique de l'opposition, par les militaires aigris, les agités, les hommes de déni-

grement qui se réjouissent de toute démolition de leurs chefs. Les hommes de discipline et de devoir jugèrent que ce n'était pas le moment de diminuer la force morale de notre armée en ébranlant la confiance qu'elle avait en elle-même, et d'ajouter à l'audace entreprenante des Prussiens en leur faisant croire qu'ils ne trouveraient devant eux que des ignorans, des corrompus, des fanfarons et une organisation pourrie hors d'état de supporter un choc. « C'est une mauvaise action! » me dit le général Bourbaki d'une voix tremblante d'émotion.

L'Empereur n'avait pas été surpris de la plupart des critiques de Trochu, puisque, bien avant le général, lui-même les avait adressées à ses divers ministres de la Guerre ; mais il fut mécontent de cet étalage exagéré de plaies dont le général avait eu toute liberté d'entretenir la Haute commission, et qu'une publicité inopportune envenimait, grossissait et ne guérissait pas. Cependant, toujours indulgent, il refusa d'exercer des rigueurs, bien légitimes puisque le livre avait été publié, sans l'autorisation nécessaire, sous un anonymat transparent. Il y avait donc dans le livre de Trochu tout le mérite qu'on voudra, excepté celui du courage.

IX

A l'ouverture de la session, l'Empereur recommanda l'adoption du système accepté par le Conseil d'État : « Le projet de loi, qui a été étudié avec le plus grand soin, allège le fardeau de la conscription en temps de paix, offre des ressources considérables en temps de guerre, et, répartissant dans une juste mesure les charges entre tous, satisfait au principe d'égalité; il a toute l'importance d'une institution, et sera, j'en suis convaincu, accepté avec patriotisme. L'influence d'une nation dépend du nombre d'hommes qu'elle peut mettre sous les armes. N'oubliez pas que les États voisins s'imposent de bien plus lourds sacrifices pour la bonne constitution de leurs armées, et ont les yeux fixés sur vous pour juger, par vos résolutions, si l'influence de la France doit s'accroître ou diminuer dans le monde. »

La Chambre nomma une Commission de dix-huit membres dans laquelle elle fit entrer quelques-uns de ses députés les plus disposés à résister aux pressions du gouvernement (1). La Com-

(1) Larrabure, président; Buffet, Gressier, Talhouët, Chevandier de Valdrôme, d'Albuféra, etc.

mission ne chicana pas sur le point de départ; elle admit, tout en la regrettant, la nécessité d'augmenter nos forces défensives et d'avoir une armée active de 400 000 hommes, une réserve du même chiffre avec l'auxiliaire d'une garde mobile également de 400 000 hommes; elle consentit à la fixation du service à neuf années avec point de départ du 1er juillet. Mais elle se prononça énergiquement contre l'appel de la totalité de la classe, elle n'acceptait pas que le vote annuel du contingent fût retiré à la Chambre, par la fixation d'un chiffre immuable; elle voulait qu'il y eût encore de « bons numéros » et que toute la jeunesse française ne fût pas *militarisée;* elle se prononça non moins formellement contre le maintien de l'exonération et pour le retour au remplacement qui a le mérite de donner avec certitude homme pour homme, en laissant toute liberté aux familles et en ne faisant pas intervenir l'État dans ces transactions privées. Elle refusa d'adopter une garde nationale mobile que le ministre de la Guerre aurait le droit d'enlever à ses foyers quinze jours tous les ans : il suffisait d'établir des contrôles qui, faits soigneusement, permettraient de l'appeler et de la réunir vite. Elle refusa les exercices et les réunions qui entraîneraient un déplacement de plus d'une journée et se répéteraient plus de quinze fois. Enfin elle voulait que la permission de mariage accordée pour deux ans, sans autorisation, fût étendue à trois.

Ainsi l'œuvre de la Commission avait consisté : 1° à affaiblir l'armée active en exigeant une loi de contingent annuel qui n'excéderait pas 100 000 hommes et en supprimant, par l'abolition de la Caisse de dotation, la pépinière des vieux sous-officiers; 2° à affaiblir la réserve en permettant le mariage pendant les trois dernières années; 3° à annihiler la garde mobile en n'autorisant son existence que sur le papier. De pareilles dispositions eussent été toutes naturelles de la part de pacifiques comme moi, qui acceptaient la condition essentielle de la paix, c'est-à-dire la non-ingérence, quoi qu'il arrivât, dans les affaires d'Allemagne : elles étaient incompréhensibles de la part d'adversaires violens de l'Unité allemande qui, chaque jour, proclamaient, par leurs discours ou leurs acclamations, que la France devait à tout prix en empêcher l'entier accomplissement.

X

L'Empereur se montra très affligé de ces résistances de la Commission. Il se plaignit de ce manque de prévision, de ce sacrifice des véritables intérêts du pays. Il demanda à ses ministres de lutter pied à pied, et leur donna pour instruction formelle de n'accepter aucun amendement et de maintenir la loi dans son intégrité : elle était un minimum indivisible dont on ne pouvait abandonner aucune partie. Les ministres s'y employèrent en effet de leur mieux, mais le temps s'écoulait et la Commission ne cédait pas. Le point le plus aigu du dissentiment était la fixation du contingent. Et ce point, sur lequel la Commission se montrait intraitable, était celui sur lequel elle avait le moins raison. Les prérogatives de la Chambre eussent été, en effet, méconnues si, partant du principe qu'une portion seulement de la classe serait appelée, le gouvernement s'était attribué le droit de déterminer seul le chiffre de ce contingent. Mais dès qu'il était constant que classe et contingent seraient des termes identiques, et que tous les jeunes gens capables seraient incorporés à un titre quelconque, on n'ôtait pas au Corps législatif un droit que personne n'avait à exercer, puisque la loi l'avait exercé une fois pour toutes, avec le consentement du Corps législatif lui-même. D'ailleurs, le Corps législatif ne restait-il pas toujours investi du pouvoir de fixer annuellement, par la loi de finances, le chiffre des hommes à entretenir dans l'armée active? On ne pouvait cependant maintenir un contingent uniquement pour donner satisfaction à un droit constitutionnel chimérique. Lorsque plus tard, après la guerre, le service fut rendu universel, personne n'osa renouveler cette pauvre objection. En 1867, on ne put pas en déprendre les sages de la Commission composée en majorité de candidats officiels. Enfin lassé, l'Empereur donna l'ordre à Rouher de poser un ultimatum.

Le Vice-Empereur se présenta avec solennité, accompagné du général Allard, de Vuitry et du maréchal Niel. La Commission avait chargé son rapporteur, Gressier, de soutenir la discussion. Vuitry l'entama avec beaucoup de tact et de ménagemens, s'appliquant à ne pas froisser ceux dont il voulait l'assentiment; Gressier ne lui répondit pas. Alors Allard, un peu plus guerroyant, prit la parole. Pas de réponse encore. Le ma-

réchal Niel intervient d'un ton très insistant; Gressier continue à se taire. Enfin Rouher relevant sa mèche sur son crâne, comme il faisait au moment des grandes actions oratoires, prend la parole avec emportement, menaçant plutôt que discutant : la Commission n'avait qu'à bien réfléchir; l'Empereur était résolu à ne point reculer, dût-il aller jusqu'à une dissolution. Gressier continue à demeurer silencieux. On se regarde sans rien dire, pendant près d'un quart d'heure. Les ministres comprirent qu'ils n'avaient qu'à se retirer. Après leur départ, certains membres s'étonnèrent que le rapporteur eût gardé le silence : « Quand les questions se posent d'une certaine manière, répondit Gressier, on ne discute pas, on délibère; délibérons donc. » La Commission confirma ses résolutions.

L'Empereur pensa d'abord à relever le défi qu'on lui jetait et à recommencer en France la lutte du roi Guillaume contre son Parlement. Rouher déploya à l'en détourner autant de véhémence qu'il en avait mis à intimider la Commission. Une dissolution serait funeste à son système de gouvernement; le pays, touché dans un de ses intérêts vitaux, prendrait feu; l'opposition compacte, disciplinée derrière un mot de ralliement si simple, enlèverait le corps électoral et l'Empereur aurait à subir, non seulement la loi militaire qu'il repoussait, mais tout ce système de liberté auquel il ne pouvait encore se décider. Le maréchal Niel fléchit à son tour. Il se dit que, même avec les modifications imposées, la loi donnerait une assiette plus solide à notre force militaire : l'essentiel, l'accroissement du service et la constitution d'une réserve, était conquis, le principe de la garde mobile admis; avec ces élémens on pourrait avoir une armée assez forte pour parer aux éventualités prochaines. « Il eût mieux valu obtenir davantage, mais ce qu'on aurait serait suffisant. » Et sans même prendre les ordres de l'Empereur, il entra en pourparlers avec la Commission et lui accorda que toute la classe ne serait pas incorporée, et qu'un contingent annuel serait fixé par la Chambre.

L'Empereur fut douloureusement surpris de cette concession de son ministre. Quand on vint la lui apprendre, il laissa tomber sa tête dans ses mains et demeura quelques instans accablé. Abandonné par tous, il n'avait plus qu'à se résigner lui aussi. Gressier constata la victoire de la Commission dans son rapport du 8 juin 1867. La session touchait à son terme; il fallut ajourner la discussion.

Ainsi l'Empereur avait voulu opérer la réorganisation militaire par une refonte fondamentale de notre système et, en y introduisant l'universalité du service, il avait voulu surtout accroître nos effectifs, de façon à les mettre à la hauteur de ceux de la Prusse. Il avait été arrêté par une résistance invincible. Et cette résistance ne fut pas seulement celle impuissante de l'opposition de toute nuance, mais surtout celle déterminante des ministres, des députés officiels endoctrinés par un général en crédit, Trochu. Aucun fait ne montre mieux l'agonie de son pouvoir personnel. Il constata sa défaite à l'ouverture de la session législative par quelques paroles sèches où perçait un dépit mal contenu : « Le projet de loi présenté au Corps législatif répartissait entre tous les citoyens les charges du recrutement. Ce système a paru trop absolu ; des transactions sont venues en atténuer la portée. Dès lors j'ai cru devoir soumettre cette haute question à de nouvelles études. Mon gouvernement vous proposera des dispositions nouvelles, qui ne sont que de simples modifications à la loi de 1832, mais qui atteignent le but que j'ai toujours poursuivi : réduire le service pendant la paix, l'augmenter pendant la guerre. »

Ces dispositions n'étaient autres que celles proposées par la Commission.

XI

La discussion à la Chambre fut longue et brillante. La loi fut soutenue sans restriction, d'abord par un ancien officier, La Tour, catholique très convaincu, ordinairement plus considéré qu'écouté, qui, cette fois, fixa l'attention de l'assemblée par le tableau saisissant qu'il fit de la puissance de la Prusse : « Plusieurs journaux, quoique imprimés en France, se méprennent quelquefois sur les intérêts de la France, nous menacent journellement de la rancune du corps électoral si nous votons la loi. On fait injure au patriotisme de la nation. Mais quand bien même cela serait vrai, quand bien même nous devrions nous attendre à ces rancunes, ce qui n'est pas exact, je dirais encore : Votons la loi et assurons la force et la sécurité de la France. » (*Vive approbation sur un grand nombre de bancs.*)

Puis vint Larrabure : « Je croirais être aveugle, dit-il, en refusant au gouvernement les moyens nécessaires pour faire

respecter la France, sa sécurité et son influence dans le monde. Un devoir impérieux nous est imposé, c'est de nous prémunir contre toutes les éventualités. Plus on nous croira prêts pour la guerre, mieux nous assurerons la paix. Je vous le demande en grâce; soyons prêts la veille d'un Sadowa, non le lendemain. »

L'opposition républicaine ne se laissa pas toucher par ces adjurations. Déjà dans les discussions des interpellations et du budget, elle avait incidemment exhalé ses colères. « Quoi ! c'est après quinze ans de règne, lorsque la dette publique s'est accrue de huit milliards, avait dit Jules Favre; c'est après que nous avons été condamnés aux guerres que vous savez, qu'on vient décréter que la France entière sera disciplinée, et qu'au lieu d'être un atelier, elle ne sera plus qu'une caserne (1). » Jules Simon avait parlé de la préoccupation poignante que la nouvelle loi produisait dans le pays, et accusé le gouvernement de faire de l'armement à outrance, après avoir fait de la finance à outrance. Tous ces thèmes furent repris, amplifiés dans la discussion, et ce fut à qui déclamerait le plus éloquemment contre les armées permanentes, « qui créent au milieu de nous une race d'hommes séparée du reste de leurs concitoyens, » et maudirait la paix armée, « pire, avec ses énervemens et ses sacrifices, que la guerre, car elle ne finit pas et elle ne donne pas la seule chose qui puisse consoler des batailles, cette énergie, cette virilité des peuples qui se retrempent dans le sang versé. » C'est à qui chercherait les expressions les plus terribles pour qualifier la loi. Ce n'était pas seulement une loi dure, mais une loi impitoyable, anti-démocratique, anti-égalitaire, une aggravation de service; c'est la carte à payer du gouvernement personnel de dix-huit ans, un accroissement de la toute-puissance impériale parce que le pouvoir absolu que l'Empereur exerce pour faire la paix ou la guerre pèsera sur un plus grand nombre de soldats qu'aujourd'hui; ce qu'elle donne de force militaire au drapeau, en augmentant le nombre des hommes, elle l'enlève au pays en diminuant la force de production; l'adoption d'un tel projet serait un grand malheur : elle ramènerait aux pratiques

(1) 18 mars 1867. — Il est de légende que Niel aurait répondu : « Vous ne voulez pas faire de la France une caserne, craignez d'en faire un cimetière ! » J'étais présent et je n'ai pas entendu ce propos. Je ne l'ai pas non plus retrouvé au *Moniteur officiel* et aucun de ceux qui l'ont cité n'a pu m'indiquer où il l'avait pris.

de l'ancien régime et ferait rétrograder la France. Selon Garnier-Pagès, il ne fallait ni soldats, ni matériel; la levée en masse suffisait à tout : « Lorsque nous avons fait la levée en masse, disait-il, nous avons vaincu la Prusse et nous sommes allés à Berlin; lorsque les Prussiens ont fait la levée en masse, ils sont venus à Paris. » Jules Simon se défendit de vouloir un abandon de toute force armée, quelque chose qui ressemblât aux levées en masse ou à la simple garde nationale : « Je sais bien qu'il y a des esprits résolus qui proposent de se placer dans cette situation : « Donnez l'exemple du désarmement et attendez! » et qui comptent sur un désarmement général. C'est là une audace qui m'inspire une admiration cordiale, mais je ne me sens pas le courage de l'imiter. L'histoire contemporaine ne m'a laissé aucune illusion sur la magnanimité des peuples. Au moment où je déclare qu'il est temps de détruire les armées permanentes, je propose en même temps un système qui doit rendre la France invincible. » Ce système était le système suisse. L'instruction militaire donnée aux enfans, de telle sorte qu'au moment de leur enrôlement, les jeunes gens auraient déjà reçu une instruction, qu'ils compléteraient pendant treize mois passés sous le drapeau dans leur première année de service et par des exercices gradués dans les périodes suivantes. On arriverait ainsi à avoir de meilleurs tireurs et des hommes plus aguerris qu'avec le dur système de cinq ans de service actif; on obtiendrait une armée de deux millions d'hommes. On aurait donc une armée, mais une armée de citoyens et de soldats, invincible au dedans, et incapable de faire la guerre au dehors; une armée sans esprit militaire... » On l'interrommpt alors : « Il n'y a pas d'armée sans esprit militaire! » — « Eh bien! riposte Jules Simon, s'il en est ainsi, je demande que nous ayons une armée qui n'en soit pas une! »

Il serait peu instructif de reprendre tous les raisonnemens plus ou moins extraordinaires par lesquels les députés de la gauche justifièrent leur opposition. Il en est un cependant à retenir qui projette une sinistre clarté sur les événemens postérieurs : c'est que, pour la liberté d'un peuple, la défaite vaut mieux que la victoire. Garnier-Pagès, lors de la discussion du budget, avait déployé tout au long cette turpitude anti-patriotique en se couvrant, pour n'être pas hué, du masque d'un prétendu homme d'État très haut placé en Allemagne : « Toutes les fois,

faisait-il dire à cet interlocuteur, qu'un gouvernement s'enivre des victoires qu'il remporte, il devient plus absolu, il veut commander en maître souverain; s'il éprouve une défaite, c'est le contraire qui a lieu; alors il sent qu'il a le besoin de chercher une racine plus profonde dans le cœur de la nation. » Un interrupteur s'étant écrié : « Il n'en est pas ainsi en France! » Garnier-Pagès reprit : « Je reconnais qu'en France, après la bataille de Solferino, il y a eu une amnistie et le décret du 24 novembre. Mais mon interlocuteur allemand répondit en souriant : Vous avez eu cela, oui; mais si vous aviez perdu la bataille de Solferino, si vous aviez été vaincus, vous auriez eu la liberté tout entière. Cela est vrai; et le retour de l'île d'Elbe et la défaite de Waterloo nous disent ce qui peut arriver à un gouvernement le lendemain d'une défaite. » Rouher releva éloquemment cette idée abominable : « Non, la victoire ne conduit pas au despotisme. La victoire qui sauve une nation et qui consacre l'indépendance d'un peuple ne peut exercer partout qu'une noble et féconde influence. La victoire alors, c'est le chemin de la liberté, ce n'est pas le chemin du despotisme. »

Jules Simon, néanmoins, reprit la thèse impie, sans y mettre d'abord trop de précautions. « Après Sadowa, je suis allé sur les lieux étudier les causes morales de la victoire, et en voici une que je vous apporte, c'est qu'il y avait, dans certaines parties de l'armée autrichienne, comme un sentiment inconscient de l'utilité pour elle d'être vaincue. (*Réclamations et rumeurs.*) Quand je leur ai dit : « Vous paraissez vous plaindre de n'avoir pas été assez battus à Sadowa, » il y en a qui m'ont répondu : « Oui. » — Les rumeurs devinrent telles, que l'orateur comprit qu'il lui fallait s'aider d'une de ces précautions oratoires par lesquelles on se défend d'avoir une opinion afin de la mieux insinuer, et il reprit : « Vous me direz que ce sentiment est inintelligible pour un Français; oui, certes. Mais ceux dont je parle voyaient d'un côté une patrie autrichienne et de l'autre la patrie allemande; ici, la maison de Habsbourg, là, les espérances de la liberté. » Par un sous-entendu savant, il applique la théorie à la France à laquelle il vient de se défendre d'avoir songé : « Ne le niez pas; ce qui a fait la force de l'armée française autrefois, et sa plus grande puissance, c'est la cause sacrée qu'elle avait à défendre, une cause qui était un objet d'envie pour ceux qui se battaient contre nous, et pour nous la source puissante et

féconde de l'enthousiasme. Oui, il n'y a qu'une cause qui rende une armée invincible, et malheureusement cette cause n'est pas celle que nous défendons en ce moment, c'est la liberté. » Sa conclusion était celle de Garnier-Pagès. Souhaiter la défaite, n'est-ce pas être prêt à y travailler?

Niel réfuta de haut Garnier-Pagès et Jules Simon : « Je ne pense pas, dit-il, qu'on puisse donner au pays un conseil plus fatal que celui d'assurer un jour sa sécurité par la levée en masse. La levée en masse, a dit le maréchal Gouvion Saint-Cyr, n'a servi qu'à l'ennemi. Ces hommes, qu'on nous envoyait sans aucune organisation, épuisaient les pays où ils passaient, se jetaient sur notre armée et y semaient l'indiscipline. C'est un grand malheur d'avoir besoin de la levée en masse ; plus grand est celui de s'en servir. » Il ajouta : « Vous ne voulez pas que les soldats aient l'esprit militaire? Mais alors, ils n'auront pas non plus de discipline. Et vous voulez, dans de semblables conditions, exposer la France à marcher un jour contre une autre nation qui est habilement organisée et de longue main, où les exercices sont multipliés, chez laquelle l'esprit militaire domine à un point que nous n'atteindrons peut-être jamais, où la hiérarchie du grade s'allie à la hiérarchie de la naissance, sans que la population en soit offensée ! Ah ! vous n'y pensez pas, ou bien si vous voulez appliquer à la population française la levée en masse, il faut l'organiser complètement, imiter la Prusse ! Alors, mais seulement alors, les deux nations pourront, sans désavantage pour l'une d'elles, se montrer face à face sur ce terrain si difficile des batailles. »

XII

Thiers s'était prononcé indirectement sur certaines dispositions du projet : il avait félicité la Commission d'avoir aboli l'exonération, quoiqu'il eût été, avec Bugeaud et Lamoricière, un de ceux qui en avaient donné l'idée ; il avait voté, avec les membres indépendans, l'amendement sur les huit ans de service. Mais un discours d'ensemble qu'on supposait inévitable était attendu avec impatience. Il ne se souciait pas de le prononcer : il ne pouvait approuver les erreurs de la Gauche et il ne tenait pas à compromettre sa popularité en les combattant. Tant que la Chambre eut l'espérance de l'entendre, elle prolongea

une discussion épuisée sur l'article premier. Buffet le pria publiquement de s'expliquer : il ne le fit pas. Il ne prit la parole qu'à propos de la garde mobile, et, sans même monter à la tribune, il prononça de sa place deux petits discours pour soutenir qu'elle n'était pas nécessaire : « Je ne suis pas partisan de la guerre défensive, c'est une guerre qui ne réussit guère, qui n'est admissible que lorsqu'on ne peut pas en faire une autre. Il n'y a qu'une guerre. On porte à son ennemi, le plus vite et le plus énergiquement qu'on peut, des coups décisifs, et on ne passe à la guerre défensive que quand on n'a pas été heureux dans l'autre, ce qui ne va pas d'ailleurs au caractère français. (*Approbation sur un grand nombre de bancs.*) Mais on dirait qu'il n'y a que la garde nationale pour défendre le pays et que, la garde nationale mobile n'étant pas constituée, la France est découverte. Je vous le demande, à quoi vous servirait cette admirable armée active qui nous coûte 4 à 500 millions par an? Vous supposez donc qu'elle sera battue dès le premier choc, et que la France sera immédiatement découverte?... On vous présentait l'autre jour des chiffres de 1 200, de 1 300, de 1 500 000 hommes, comme étant ceux que les différentes puissances de l'Europe pouvaient mettre sur pied. Eh bien, ces chiffres-là sont parfaitement chimériques. La Prusse, selon M. le ministre d'État, nous présenterait 1 300 000 hommes! Mais, je le demande, où a-t-on jamais vu ces forces formidables? Combien la Prusse a-t-elle porté d'hommes en Bohême, où était le théâtre décisif des événemens en 1866? 330 000 environ. C'est qu'il ne faut pas se fier à cette fantasmagorie de chiffres qui sont étalés dans toute l'Europe aujourd'hui. Sans doute, il y a une funeste impulsion vers les armemens exagérés, mais il ne faut pas nous présenter comme réels des chiffres qui sont tout à fait chimériques. Et je le dis, parce qu'il faut enfin rassurer notre pays. Il ne faut pas que les paroles qui sont prononcées ici lui persuadent qu'il est dans des périls tellement effroyables... Eh bien! quand nous voyons que l'armée que nous pourrions présenter à l'ennemi, serait, dépôts déduits, n'oubliez pas cela! de 540 000 hommes avec sept ans de service, de 600 000 hommes avec huit ans, et de 680 000 hommes avec neuf ans, je dis que la France aurait le temps de respirer derrière une aussi puissante armée, et j'ai la confiance, moi, que cette armée donnerait le temps à la garde nationale mobile de s'organiser. Et maintenant,

est-ce que c'est donc une chose si difficile que d'organiser la garde nationale mobile ? Mais vous vous défiez beaucoup trop de votre pays, beaucoup plus qu'il ne le faudrait. Le principe sur lequel ont été basées les lois de 1831 et de 1851 a été celui-ci : c'est qu'au moment de la guerre, grâce à la nature de notre pays, il s'allume sur-le-champ une vive ardeur dans tous les cœurs, ardeur que j'ai trouvée en 1840, quand la guerre était peu probable, — et je suis convaincu qu'en se servant de cette disposition sans l'avoir fatiguée par des exercices puérils et inutiles, vous trouveriez un zèle dont vous pourriez tirer grand parti. Au commencement de la Révolution française, c'est-à-dire en 1793, puis en 1812 et en 1813, on a trouvé cet esprit ; on l'a retrouvé aussi en 1815, et je suis certain qu'on pourrait faire encore, si les circonstances redevenaient les mêmes, ce qu'on a fait alors. Mais c'est un feu qu'il ne faut pas user d'avance. Ce qui m'afflige, ce qui me désole, c'est que pour organiser une garde nationale mobile qui ne sera pas la force essentielle, qui ne sera qu'une force à laquelle vous pourriez suppléer par une garde nationale organisée comme celle de 1831 et de 1851, vous ferez des dépenses que vous pourriez porter bien plus utilement sur l'armée active, cette armée qu'il importe de présenter la première à l'ennemi, car la première bataille gagnée décide presque toujours du sort d'une guerre. La garde nationale mobile ne serait pas seulement une vexation inutile pour les citoyens en temps de paix ; elle affaiblirait l'armée parce qu'elle serait une cause de lourdes dépenses, non de 10, mais de 20, de 30 millions et plus. Ne serait-il pas plus prévoyant d'appliquer cette somme à l'armée active pour laquelle il faudrait dépenser plus de 40 ou 50 millions de plus par an? »

Ce discours contenait d'excellentes vérités contre cette armée de Jules Simon « qui ne doit jamais passer la frontière, » contre l'exagération de ces immenses effectifs sur le papier, qu'on ne retrouve plus sur les champs de bataille, sur la nécessité de fortifier avant tout l'armée active de première ligne dont les revers ou les succès ont souvent une influence décisive sur toute la campagne ; sur la confiance que devait nous inspirer notre admirable armée. Mais que dire de cette assertion, bonne tout au plus dans la bouche d'un Garnier-Pagès, qu'au moment du péril, le patriotisme improviserait des soldats capables de lutter contre des armées aguerries ?

Niel concéda que les effectifs considérables annoncés avaient « certainement de l'exagération s'il s'agissait de forces immédiatement mobilisables, mais on entendait parler non seulement du nombre des hommes aujourd'hui sous les armes, mais bien de la quantité de soldats que chaque puissance *pourrait appeler sous les drapeaux en temps de guerre.* » Il démontra que la nouvelle organisation n'affaiblissait pas l'armée : « La constitution d'une réserve a toujours été considérée comme la condition même de la solidité de l'armée de première ligne. Depuis 1815, on a reconnu la nécessité de constituer cette réserve sans y réussir. Et c'est ce que la loi fait, donnant par là une grande solidité à l'armée de première ligne. La création de la garde mobile accroît encore sa force de toutes les parties qu'il eût fallu immobiliser dans les places fortes, c'est-à-dire 350 000 hommes. Décharger l'armée de l'obligation de fournir des garnisons à nos places fortes, c'est donc un des points les plus importans que puisse avoir en vue l'organisation nouvelle, et j'ai la confiance que, par la garde nationale mobile, nous sommes arrivés à la solution du problème. Que notre illustre historien me permette de lui rappeler un mot d'une grande portée de l'empereur Napoléon Ier : « Pour s'opposer à l'ennemi en rase campagne, il faut des soldats ; pour occuper des places fortes, il suffit d'avoir des hommes. » Distinction très importante. Il n'était pas vrai non plus que la garde mobile chargerait le budget de telles dépenses qu'on serait obligé de diminuer les crédits consacrés à l'armée active. On procéderait avec prudence. La garde mobile ne serait pas organisée, habillée, armée, instruite partout à la fois. On commencerait par en établir les contrôles par département et par composer des cadres sur le papier. Pour cela 10 millions suffiraient. Plus tard seulement, on habillerait, on instruirait et on armerait et, sans doute, il faudra alors de nouveaux fonds, mais le succès des premières expériences sera tel que j'ai la conviction que ce que vous nous refusez aujourd'hui, vous nous l'offrirez. D'où viendrait donc l'affaiblissement de l'armée? De ce que le service de sept ans serait réduit à cinq? La pratique des choses, l'intérêt le mieux entendu nous a conduits à reconnaître qu'après cinq ans de service un homme était devenu un soldat à peu près accompli, du moins pour l'infanterie, car pour la cavalerie, l'artillerie et les armes spéciales, ce temps de service ne serait pas tout à fait suffisant. Il en est résulté ceci,

que pour arriver à instruire un plus grand nombre d'hommes nous avons, dans ces derniers temps, pris le parti de renvoyer dans la réserve les soldats après cinq ans de service, et de les remplacer à l'armée active par un pareil nombre d'hommes de la réserve. Cette période de cinq ans considérée par nous comme suffisante, pratiquée avec succès lorsque nous étions libre de l'accepter ou de la refuser, deviendra-t-elle insuffisante parce que de facultative elle sera devenue le temps fixé par la loi? Nous ne saurions l'admettre. »

La loi fut votée à une grande majorité.

XIII

Telle qu'elle sortit des délibérations, malgré tous les affaiblissemens imposés par la majorité, cette loi parut à Niel suffisante à la sauvegarde des intérêts, de la sécurité et de l'honneur de la France. « Il faut être prêt, avait dit Thiers. — Nous le sommes, répondait Niel. Nous avons à présenter en première ligne une armée active de 415250 hommes et une réserve de 329318 hommes. A la vérité, cette réserve, composée d'élémens d'inégale valeur, compte à côté des hommes de l'armée active ayant terminé leurs cinq ans (217146 hommes), 112172 hommes n'ayant que cinq ou six mois d'instruction; mais cette jeune réserve, encadrée par la vieille réserve, aura toute sa valeur. De ce total de 744568 hommes, en déduisant les non-valeurs, gendarmes, etc., (80000) et 60000 hommes pour l'armée d'Afrique, plus la dernière classe, non encore instruite, laissée dans les dépôts, il restera pour le combat immédiat 500000 hommes au moins qu'on n'aura pas à affaiblir pour la défense des forteresses, à laquelle sera affectée la garde mobile. 500000 hommes sur le champ de bataille, c'est énorme! c'est le plus grand effectif qu'on ait jamais vu. En Italie, nous en avions 200000. En 1866, sur les 640000 hommes qu'a mobilisés la Prusse, 270000 ont passé la frontière, et, sur ses 660000 mobilisés, l'Autriche en a mis en bataille 280000. En entrant en campagne avec 500000 hommes, nous aurons donc un effectif des plus respectables. Il ne serait pas supérieur à celui de nos voisins, mais *j'ai la plus grande confiance dans notre armée et je crois qu'à nombre égal, nous sommes très supérieurs*. Cette armée est organisée; ses cadres ont été rétablis. Les soldats d'infanterie ont reçu un excellent

fusil; ils en auront tous au printemps : les arsenaux sont bien garnis, les magasins sont pleins, les places sont déjà en meilleur état, et on y travaille tous les jours; nous avons des chevaux soit dans nos régimens, soit chez les cultivateurs; toutes les précautions sont prises pour que le passage du pied de paix au pied de guerre soit prompt. Rarement on a vu l'armée française dans une meilleure position et répondant mieux à la confiance que M. Thiers a eue en elle et que tout le monde peut avoir. Nous étant mis ainsi à l'égal de nos voisins, nous pouvons vivre très tranquilles. »

Personne du reste, en France, n'avait une opinion contraire, et, quand la loi eut été promulguée, le thème de l'opposition contre elle ne fut pas qu'elle était insuffisante, mais qu'elle était excessive, et qu'elle accablait inutilement les populations. Le prince de Joinville, dans son travail, du reste très distingué, sur Sadowa, l'accusait de « dépasser la limite, atteinte par la loi de 1832, des sacrifices qu'un pays doit demander en temps de paix à sa population. Exiger davantage, écraser outre mesure notre race, qui donne déjà, hélas! quelques symptômes d'épuisement, c'est vouloir (qu'on nous passe la familiarité de l'expression) tuer la poule aux œufs d'or; c'est donner raison à la triste théorie qui veut que les peuples, au lieu de tirer de leur sein des armées pour leur défense, ne soient que des machines destinées à fabriquer des milliers de soldats avec lesquels on joue, comme avec des pions, sur le vaste échiquier de la folie humaine. Nous le disons avec conviction, ce système de recrutement à outrance ne saurait durer; le temps, et un temps qui ne sera pas très long, en fera nécessairement justice : ni la population, en effet, ni la fortune publique, ne suffiront à le soutenir. » Si des hommes de cette valeur et de cette gravité parlaient ainsi, imaginez ce que disait le monde démagogique.

Chaque époque a sa banalité courante qui, à force d'avoir été répétée, se retrouve sur toutes les lèvres sans que personne la révoque en doute, si erronée qu'elle soit. Dorénavant, cette banalité fut le poids intolérable de la loi militaire. De même que jusque-là les députés de l'opposition déclamaient plusieurs fois par an sur les périls que nous faisaient courir les événemens de 1866, ils se récriaient, sans se troubler de la contradiction, contre les armemens qu'expliquait cependant la nécessité de conjurer ces périls. L'attaque à la loi militaire devint l'article

principal de toutes les professions de foi des candidats indépendans ou hostiles. Dans toutes, ou à peu près, on découvrait la déclaration de Falloux : « Je suis l'adversaire de la nouvelle loi militaire dont l'application prolongée, désolant vos familles, dépeuplerait vos campagnes. » L'opposition du monde industriel à l'Empire était née des traités de commerce, celle du monde catholique de l'expédition d'Italie ; la loi militaire l'éveilla dans le peuple. Tant qu'on lui parlait de liberté, il était resté insensible parce que la liberté lui est indifférente. Il dressa l'oreille quand on lui apprit qu'il servirait neuf ans, que, l'exonération étant supprimée, il devait retomber dans les soucis du remplacement libre. Pendant même la durée des débats, deux députés de l'opposition, Houssard et d'Estourmel, étaient nommés dans l'Indre et la Somme, et la défaite du gouvernement dans l'Indre était d'autant plus significative que le candidat officiel était le fils de Gouin, homme, à tous points de vue, considérable, député depuis trente-sept ans. Plus tard Gressier, le rapporteur de la loi, quoiqu'il en eût adouci les rigueurs, ne fut pas renommé au Conseil général dans un canton où il était jusque-là considéré comme un dieu. « Je vous aime bien, lui disait un de ses vieux fermiers, mais je ne voterai pas pour vous : vous avez fait mon fils soldat. » S'il n'avait pas été nommé ministre, puis sénateur, il n'eût pas été réélu député.

C'était certainement, comme on l'a dit, une preuve que l'esprit militaire était éteint chez nous. Comment en eût-il été autrement ? L'esprit militaire n'est pas un état naturel : il est le résultat de circonstances exceptionnelles. Un peuple l'a lorsqu'il voit une ambition prochaine et tangible à réaliser. Il existait en Prusse où tout Prussien rêvait de la conquête de l'Allemagne ; il existait chez le peuple français, sous la Restauration, tant que nous avions chanté avec Béranger :

Le Rhin lui seul peut retremper nos armes !

Mais on lui avait enseigné qu'il était chimérique et même criminel de prendre notre revanche de ces mutilations de 1814 et de 1815 dont son cœur avait tant saigné. Ne voulant pas renoncer à toute action dans le monde, il avait alors mis son ambition à devenir le libérateur des peuples malheureux. Mais, depuis 1859, les sages en crédit lui reprochaient le mouvement généreux qui lui avait fait prendre les armes pour l'Italie. Nous ne devions plus

songer qu'à jouir des bienfaits du repos, à nous enrichir, et à n'avoir plus d'autre ennemi que cette tuberculose, produit des vices de la paix, et qui, dans une année, fait plus de victimes que plusieurs années de guerre. Aucun idéal sous aucune forme! Comment demander à un peuple ainsi endoctriné d'avoir l'esprit militaire et de s'estimer heureux d'être enfermé dans des casernes? Pour défendre son indépendance? Mais il ne voulait pas la croire menacée. D'ailleurs, une crainte vague, sans réalité tangible, n'allume pas dans des âmes jouisseuses la passion des servitudes et des sacrifices de la vie militaire.

XIV

La discussion sur l'armée recommença à propos du budget de la guerre au Corps législatif. Les crédits demandés furent contestés à la fois par des amendemens de la Droite et par des amendemens de la Gauche. L'Empereur ne se préoccupait point des amendemens de l'opposition; il savait d'avance qu'ils ne seraient pas admis. Il était au contraire très soucieux des propositions de la majorité qui, plus modestes, n'étaient pas sans espoir de succès. De Fontainebleau, où il suivait attentivement ces débats, il envoyait ses encouragemens de résistance à son ministre. Le maréchal Niel se conformait à ces instructions et luttait sans fléchir contre l'opposition et contre la majorité, toutefois sur un ton très différent. Ses réponses à l'opposition étaient lestes et confiantes. Tout autre était son ton lorsqu'il s'adressait à la majorité. On y sentait de la tristesse, de l'amertume, parfois comme une nuance de découragement. « Il faut satisfaire l'armée, elle a besoin d'avoir confiance en elle-même. Si vous me faites exagérer le nombre des hommes en congé, nous aurons des régimens sans effectifs suffisans, les officiers découragés, les sergens et les caporaux partis. Le système nouveau paraîtra détestable, vous l'aurez fait échouer alors qu'il doit triompher. — Si je connaissais un ministre plus heureux et plus habile que moi, j'aurais déjà supplié l'Empereur de le mettre à ma place. Vous me rendez la chose impossible; je ne puis arriver à remplir la tâche que la confiance de l'Empereur m'a imposée. Vous allez me faire trébucher à une économie presque irréalisable. — Je n'ai pas la prétention d'être l'homme nécessaire, les hommes ne manquent pas dans notre pays, mais, quand j'ai em-

brassé cette mission que l'Empereur m'a donnée, et pour laquelle il veut bien me continuer sa confiance, *mission dont je crois le succès assuré*, comment pouvez-vous vouloir que l'on me refuse à chaque instant les choses que je regarde comme nécessaires? Nous avons une artillerie pour 240 000 hommes. Cette artillerie, nous pourrons l'atteler; mais il serait souverainement imprudent de descendre au-dessous. Les forces de notre armée ont été mesurées avec soin, et il en est résulté cette conviction que notre armée, dans son état actuel, devait être respectée. Mais si nous portons atteinte à son organisation, si, dans des discussions publiques, on établit sur chaque point que telle chose, nécessaire aux yeux du ministre, n'est pas nécessaire aux yeux de l'assemblée, et puisque toutes les solutions sont prises contre le ministre de la Guerre, il y a là de grands inconvéniens. Je vous déclare qu'à chaque amendement que vous proposerez, je lutterai dans la mesure de mes forces pour vous empêcher de les accepter. »

Au sortir de ces luttes avec la majorité, il était désolé. « Ils ne voient pas, disait-il à ses aides de camp, que la Prusse, accroupie comme une panthère, guette le moment de s'élancer sur nous. » Il est regrettable que Niel n'ait pas connu les paroles de Bismarck à la tribune prussienne à propos des Hanovriens. Elles lui eussent fourni une confirmation saisissante de ses raisonnemens : « Si les Hanovriens avaient agi comme ils le devaient, ils n'auraient pas fait des économies sur la défense nationale. Une mauvaise organisation de la défense nationale porte en soi son châtiment; pour avoir négligé cette défense, le Hanovre a perdu son autonomie, et le même sort attend tous les États qui négligeront la leur : c'est ainsi que cela se paye. »

Majorité et opposition, depuis l'événement, ont souvent essayé de s'exonérer de la responsabilité de leurs chicanes et de leurs refus de crédit, en prétendant qu'on les avait trompées, et que si on leur avait fait connaître, au lieu de les étouffer, les rapports de notre attaché militaire à Berlin, Stoffel, elles eussent été plus empressées à seconder le gouvernement. Or, les rapports de Stoffel ne disaient rien sur l'armée prussienne et sa force qui n'eût été publié partout, et le discours saisissant de La Tour, dans la discussion de la loi militaire, avait produit une sensation profonde par un tableau exact de la puissance avec laquelle nous devions nous mesurer. N'a donc pu ignorer la vérité sur ce point, que qui l'a voulu. Quant aux lacunes à combler dans notre armée,

les rapports de Stoffel n'en disaient mot ; et les discours de Niel et de Thiers les montraient suffisamment. Pouvait-on, d'ailleurs, communiquer des rapports dans lesquels on trouvait par exemple ceci : « Que voit-on en France? Une Chambre qui se vante de représenter le pays, et qui en est bien l'image, en effet, comme inconséquence, légèreté, une majorité presque entièrement formée d'hommes sans caractère, sans élévation, et sans aucune des connaissances qui font le législateur; une opposition où dominent des avocats ambitieux et vains, qui font consister le patriotisme en des récriminations haineuses ou des rancunes calculées, et qui cachent leur incapacité et leur impuissance sous les fleurs du langage, hommes qu'on ne pourrait qu'exécrer s'ils avaient conscience de leur criminelle conduite, car en cherchant à affaiblir la France, ils la trahissent au profit de son plus cruel ennemi. » Thiers n'est pas mieux traité : « C'est lui, champion des sentimens égoïstes et mesquins de la bourgeoisie, qui a fait échouer en 1849 l'institution féconde et moralisatrice du service obligatoire. Cet homme à qui la nature a refusé le sentiment de la vraie grandeur, les fortes convictions, la puissance des méditations graves, cet homme, dis-je, a été plus fatal à son pays que vingt désastres. » Et voilà ce que les républicains ont plusieurs fois reproché à l'Empereur de n'avoir pas divulgué.

Jules Favre, plus sincère que ses collègues, n'a pas essayé de se couvrir de ces mauvaises raisons. On m'a raconté que dans une des soirées lugubres où les membres de la Défense nationale revenaient sur le passé, il lui échappa, à propos de leur opposition à la loi militaire, ces mots : « Nous n'avons été que des jobards. » Je n'y contredirai pas. Et cependant s'ils n'avaient pas été ces jobards, ils seraient tombés dans l'impopularité, ils n'eussent pas été réélus députés de Paris et ils ne seraient pas devenus les maîtres de la France. *Et nunc erudimini.*

EMILE OLLIVIER.

L'INDOCILE

PREMIÈRE PARTIE

I

Valentin s'habilla sans hâte, en regardant à travers les vitres pour graver dans ses yeux le paysage familier qu'il allait quitter : les arbres aux troncs noirâtres, poussés en hauteur, comme amaigris par leur effort vers le soleil, les murs tapissés de lierre qui séparent les petits jardins rectangulaires, les fusains, les buis, les gazons maigres, les derrières des maisons de la rue des Grands-Augustins, où des bonnes en camisole battaient les tapis. Il aimait ce coin de Paris, sa chambre mansardée, sa porte-fenêtre ouvrant sur les toits, cette vieille maison de la rue Séguier d'où il descendait presque directement aux quais, dont les bouquinistes le connaissaient bien. C'était un garçon de petite taille, aux membres grêles, au front bombé sous des cheveux châtains, plats, peu abondans, à la bouche mince et serrée, à peine ombrée par un léger duvet roussâtre. Sa myopie, qui l'avait fait dispenser du service militaire, l'obligeait à porter un pince-nez dont les verres grossissaient ses yeux gris. Il avait des mains pâles, maigres, toujours chaudes, d'une extrême maladresse. Sa figure plutôt terne, très mobile, conservait à l'habitude une expression de surprise qui se nuançait facilement de révolte ou d'indignation : elle reflétait alors un orage

intérieur où se mêlaient des sentimens complexes et violens, toujours prêts à éclater, toujours forcés à se contenir, — la tristesse de la solitude, l'amertume de la dépendance et de la pauvreté, la blessure d'une naissance illégitime, — qu'aiguisaient une imagination trop active, une colère latente contre l'injustice sociale qui aggrave ces maux par la sévérité routinière de ses préjugés, une rancune concentrée contre la cruauté des hommes qui les exploitent avec bassesse au profit de leur amour-propre. de leur intérêt ou de leur prépotence.

Il avait deux fois échoué à l'École normale, au scandale de son oncle Alcide Délémont, le verrier de l'île Saint-Germain (1) qui subvenait à ses besoins :

— Mon cher, lui déclara l'usinier au premier échec, quand on a sa carrière à faire, on commence par réussir à ses examens. Avec ton intelligence et ta facilité, tu es impardonnable, ma parole !...

En effet, Valentin n'aurait eu qu'à vouloir. Mais qu'y pouvait-il, si sa curiosité de tout ce qu'on n'enseigne pas le poussait hors des chemins battus, loin des programmes ? Il travaillait, certes, savait plus de choses que ses camarades, avait ou croyait avoir des idées personnelles, et négligeait la préparation méthodique, qui se monnaye en succès de concours et d'examens. Au lycée déjà, ses bulletins portaient toujours : « Élève intelligent qui ne travaille pas assez... Esprit fantaisiste, indocile... » Et autres notes de même sens. Délémont grognait en les recevant. Au second échec, il se fâcha tout de bon :

— Pourquoi diable t'obstines-tu à faire des études si tu n'en es pas capable ? Je te l'avais dit : mieux vaut devenir un bon ouvrier qu'un raté de l'Université.

Il s'en tint à ces vains reproches : il se rappelait l'affection que sa fille Alice, morte tragiquement, avait vouée à l'orphelin perdu dans la vie ; en souvenir d'elle, bien que les temps devinssent difficiles, il remplit strictement sa promesse de le soutenir jusqu'à l'âge de la majorité. A ce moment-là, qui coïncida fâcheusement avec la licence manquée, il interrompit ses subsides :

— Les affaires deviennent de plus en plus mauvaises, mon garçon. La crise est longue ; elle n'est pas près de finir ; tout

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er avril 1904 : *Un Vainqueur*.

le monde a besoin de compter. D'ailleurs, tu as le pécule de ta mère. Ce n'est pas le Pérou, mais c'est quelque chose. Tâche de n'y pas toucher et de gagner ta vie, tout en terminant tes études. J'ai commencé plus tôt, moi qui te parle, et sans un centime, encore !

Peut-être en songeant aux difficultés croissantes de son industrie, à la concurrence, aux exigences de ses ouvriers, à la diminution régulière de ses bénéfices, Délémont faisait-il un retour mélancolique sur sa carrière, qui risquait après tant d'efforts de le ramener à ce zéro initial dont il avait été si fier.

Le petit capital, — à peine un millier de francs, — fondit très vite, dans les mains d'un garçon imprévoyant, qui n'avait jamais possédé que le strict nécessaire : il n'en restait pas lourd, et Valentin commençait à s'inquiéter de ses lendemains, quand Romanèche, son autre oncle, lui proposa d'entrer comme précepteur chez M. Nicolas Frümsel, le chef de l'importante maison de vins de Champagne *Frümsel et Fils*, qui en avait décuplé l'importance en ajoutant à ses grands vins des tisanes économiques, le « Champagne pour tous. » Il eût préféré écrire dans les journaux; il trouvait même que son oncle, qui venait de prendre la direction de *l'Égalité*, aurait pu lui ouvrir ce grand organe des revendications sociales, à lui qui dès sa naissance avait été victime des préjugés et de l'injustice. Mais le député, incorruptible et prudent, n'entendait mêler aucun des siens à sa carrière : ses quatre fils eux-mêmes allaient leur chemin loin de la politique qui facilite tant de choses à ses élus, et de l'administration nourricière; car il était hanté par la vision lamentable des fils, des gendres, des neveux jouisseurs et cupides, dont les frasques ont compromis des pères ou des beaux-pères intègres ou sortis à peu près indemnes de périlleux panamas. Sa femme lui reprochait un désintéressement poussé jusqu'à la manie, en citant des hommes honorés dont les crèches publiques alimentent pourtant jusqu'aux collatéraux. Il répondait alors, la barbe en avant, avec cette certitude de ton qui prêtait à ses moindres paroles une solennité d'oracles :

— Le népotisme est le fléau des démocraties : le premier devoir d'un homme politique est donc de s'en défendre absolument. Je ne confondrai jamais les intérêts de ma famille avec ceux de l'État.

Cette attitude lui valait l'admiration des esprits dont les

convoitises ne dépassent pas le bien-être ou l'argent, et qui jugent l'ambition désintéressée dès qu'elle n'est pas vénale. Elle lui attira en retour la haine de certains, plus bas encore, que le voisinage d'une telle austérité gênait dans leurs exploitations. Il ne s'en préoccupait guère, ayant reconnu que la force d'un homme public est faite aussi des rancunes qu'il inspire. Son ascendant sur Valentin lui permit de le décider très vite.

— Frümsel est de nos amis, lui expliqua-t-il : un de ces bourgeois riches, qui viennent à nous parce qu'ils commencent à nous craindre. Il sait que je m'occupe de toi; tu seras donc bien traité, bien payé...

L'incorruptible, ici, se dévoilait : s'il n'exploitait pas sa situation pour grever le budget public, il en usait sans scrupules pour pressurer des cliens.

— ... Chez lui, tu pourras préparer ta licence, en faisant des économies. Tu tâcheras de réussir à la seconde épreuve. Puis ta carrière suivra son cours normal, ton avenir ne dépendra plus que de toi-même.

Valentin hasarda, timidement, qu'il aimerait mieux écrire. Son oncle fronça les sourcils, et dit de son ton le plus sec :

— A ton âge, on n'a rien à dire. Écrire ! Si tu as du talent, tu trouveras ta voie et ton heure.

Le jeune homme céda, curieux, — malgré son horreur de tout esclavage, — de voir un nouveau coin du monde, d'autres figures, de connaître une vie différente, d'avoir cette indépendance que donne l'argent gagné, fût-ce en servant. A cette heure, sa dernière journée d'étudiant commençait : il la consacrerait à ses visites d'adieu, porterait ses clés chez le camarade qui reprenait son loyer et ses quatre meubles, passerait la soirée avec ses amis, et le rapide du matin suivant l'emporterait vers sa destinée.

La chambre exhalait déjà la tristesse du départ, avec les rayons vides de la petite bibliothèque en bois blanc, les parois nues où brillaient les têtes des clous qui, la veille encore, y fixaient des photographies d'après les maîtres préférés : Puvis de Chavannes, Rodin, Eugène Carrière. Comme pour en fuir la mélancolie, Valentin ouvrit la porte-fenêtre. En bras de chemise malgré la fraîcheur de cette matinée de septembre, il passa sur le balcon. Une manière de jardin, ce balcon garni de plantes grimpantes dont les pousses desséchées se cramponnaient aux

barreaux, de pots de chrysanthèmes en boutons, de plantes vertes et de plantes grasses, avec une cage attachée au contrevent, où voletait un chardonneret. Tout cela bien soigné, bien arrosé, malgré le dédain d'Urbain Lourtier, qui ne manquait jamais de s'écrier, chaque fois qu'il entrait chez son ami :

— Quand renonceras-tu à tes goûts de jeune fille?

Valentin regarda ses plantes, et leur sourit. On viendrait les chercher tout à l'heure. Il les avait offertes à Mme Lourtier, la parente d'Urbain; Paule-Andrée, avant même que sa mère les eût acceptées, avait promis de les soigner. Devinait-elle qu'il les lui laissait à elle, — rien qu'à elle? Se disait-elle, comme lui, que ce serait une frêle attache qui rapprocherait leurs souvenirs à travers l'absence? Peut-être le saurait-il, s'il avait la chance de la voir un instant seule, tout à l'heure, quand il irait faire ses adieux, dans le petit entre-sol de la rue de la Tacherie qui communique avec la boutique où piaillent les oiseaux, où les furets et les chats de race se morfondent dans leurs cages...

Valentin se tourna vers son chardonneret :

— Et toi, petit, que vas-tu devenir?

Impossible de le donner à Mme Lourtier, comme les plantes : on n'offre pas un oiseau à des oiseliers; d'ailleurs, Paule-Andrée, qui aimait les fleurs, détestait toutes les bêtes, leurs bruits, leurs mœurs, le commerce, le trafic auxquels elles donnaient lieu. Le chardonneret, à cette heure, semblait se douter des incertitudes de son sort : arrêté sur un barreau, sautant sur un autre, buvant à son auge, levant son bec ou le frottant contre son os de seiche, ou mouvant sa balançoire avec un air narquois, il jacassait, s'élançait, secouait ses plumes. Que de fois, en le regardant sautiller ainsi, le jeune homme avait songé à lui rendre la liberté! Mais c'était un gentil compagnon, souvent gai dans sa prison, chantant à plein gosier aux approches du printemps, frivole d'ailleurs, consolé depuis longtemps de la perte de sa femelle, qu'il déplumait dans ses accès d'humeur. Valentin le conservait donc, pour le plaisir de babiller avec lui aux heures d'ennui, ou pour l'écouter quand le gazouillis ne le dérangeait pas : car si l'oiseau se trouvait en veine aux heures de travail, il jetait un châle sur la cage, sans scrupule d'éteindre avec la chanson la gaîté du chanteur. Conscient de ses actes, enclin à leur chercher un sens, il se comparait alors aux éternels prometteurs de justice et de liberté qui, dès qu'ils sont les maîtres, s'empressent de

faire aux autres le mal même dont ils ont souffert. Il se trouvait sans peine une excuse : « Charmant comme il est, intelligent à sa manière, ce petit n'est pourtant qu'un oiseau ! » Sa logique répondait : « Est-ce une raison pour le tyranniser? la liberté ne doit-elle pas être un bien commun à tout ce qui respire? » Et il concluait : « Si l'on allait jusqu'au bout de ses principes, on ne vivrait plus ! » — A cette heure, ses « principes » lui fournissaient la solution : il pouvait sans sacrifice se montrer conséquent. S'adressant au chardonneret, il lui dit :

— Mes plantes ne sont pas malheureuses, si tant est que leur sensibilité réclame autre chose que de l'air et de l'eau. Elles seront soignées par Paule-Andrée, qui ne néglige jamais rien. Si Paule-Andrée a un peu d'affection pour moi, elle y mettra son cœur, puisqu'il n'y aura plus entre nous que ce lien de souvenir, et la pensée muette qui traversera peut-être l'espace pour nous rapprocher... Peut-être!... Quant à toi, petit, je ne vais pas te traiter comme des plantes passives, qui périraient si personne ne s'occupait d'elles. Non, sois tranquille, tu ne changeras pas de maître. Tu n'es qu'un oiseau, c'est vrai : mais tu n'as besoin de personne pour faire ton nid, chercher ta nourriture, jouir de l'air et de l'espace...

Il retournait ainsi son raisonnement habituel, sans s'en apercevoir.

— ... Aussi, je t'ouvrirai ta cage et tu t'envoleras... Oui, tu t'envoleras haut dans le ciel, loin dans l'azur. Tu t'en iras au gré de ton caprice, si longtemps retenu. Tu nicheras dans ces vieux arbres. Tu viendras quelquefois te poser sur ce balcon, plaindre le prisonnier que tu fus si longtemps. Ou si tu veux, tu t'en iras plus loin, dans les champs, vers les bois. Tu seras libre... Libre!... Moi, je ne le serai jamais!... Nous autres hommes, vois-tu, nous avons l'air de l'être et ne le sommes pas. Le monde est notre cage : une cage moins étroite que la tienne, mais avec des barreaux invisibles où l'on se cogne à chaque mouvement ! Sans compter que personne ne nous met dans notre auge du mil ou du chènevis, et que beaucoup n'ont pas le plus petit brin de mouron... Tu profiteras de tes ailes : nous, nous n'en avons pas. Et si nous en avions, à quoi nous serviraient-elles? Jamais elles n'iraient aussi vite que nos désirs, jamais elles ne nous porteraient partout où nous voudrions être!... Ah! petit, si tu n'as pas la malchance de retomber dans les filets d'un

oiseleur, tu seras libre comme le son, la lumière ou le vent... Et moi, je vais manger le pain de M. Nicolas Frümsel, fabricant de champagne, monter ses escaliers, dormir sous son toit, instruire et morigéner son fils, — quand j'aimerais tant aller ailleurs, faire autre chose!... Et ce sera toujours ainsi, toujours, toujours...

Il introduisit la main dans la cage. L'oiseau, très apprivoisé, se laissa prendre sans trop s'effaroucher. Valentin l'embrassa sur le dos, sur la tête, tendrement, tandis qu'il remuait de petits yeux perçans et vifs où semblait se réfugier toute son agilité captive.

— Tu vas partir, petit, tu vas être libre... Comprends-tu, dis? peux-tu comprendre?...

Il ouvrit la main. L'oiseau prit son essor, fila d'abord tout droit, surpris ou enivré de sentir du vent sous ses ailes; puis il revint en zigzaguant à gauche, à droite, en avant, en arrière, avec de petits cris effarés, comme s'il ne reconnaissait plus les routes de l'espace. Enfin, il s'abattit sur un acacia. Aussitôt d'aigres piailleries éclatèrent : une famille de moineaux surgit en fureur, pour donner la chasse à l'intrus, qui s'enfuit comme un malfaiteur.

« L'arbre était pourtant assez grand pour les abriter tous, songea Valentin. Quel mal leur faisait-il, à ces bourgeois?... »

Les moineaux triomphans, rentrés dans leur domaine, disparurent en criant toujours sous les minces feuilles rouillées qui s'agitèrent encore un moment. Le chardonneret continua de battre l'espace : il s'éloignait, fuyait, revenait, inquiet, fatigué; ses cris se précipitaient; on eût dit qu'avec l'infini devant ses ailes, il restait prisonnier. Il se posa quelques secondes sur le balcon, haletant; toutefois, comme Valentin avançait la main vers lui, il repartit en piquant droit sur une allée, où il s'arrêta pour picorer dans le gravier. Alors un chat, caché dans un buisson de fusains, se jeta sur lui : il y eut des cris, des bonds, d'adroits coups de patte; et le matou disparut avec sa proie.

Valentin se penchait au balcon, soulevé d'émotion par la brutale rapidité du drame, comme s'il venait d'assister à un meurtre. « Hé quoi! songeait-il, cet oiseau possédait l'espace, pouvait s'enfuir par delà les sommets des arbres étiques, les toits de zinc, les cheminées grises, jusqu'aux forêts, jusqu'aux montagnes. Eh bien, non! une force mystérieuse l'a retenu là, comme par

d'invisibles chaînes, aux abords de sa cage; et il aurait fini par y rentrer, sans le coup de patte de ce chat. Est-il donc si difficile d'être libre? N'y a-t-il que la mort qui puisse rompre l'obscur esclavage dont tous les êtres sont les victimes? » Il en sentit le poids sur lui-même, il sentit autour de son âme ces liens séculaires qui nous enserrent tous; et cette amère sensation en éveilla une autre, toute voisine, aussi douloureuse, — une indéfinissable sensation d'abandon et de solitude. Il la connaissait de vieille date, celle-là, il la retrouvait au fond de tous ses souvenirs. Elle le poignait souvent dans ses rêveries, quand son cœur, bondissant du désir de joindre un autre cœur, se cognait à la cloison étanche qui nous sépare les uns des autres et retombait dans son isolement; ou plus fortement encore, quand il se trouvait auprès d'êtres différens, ou même de quelques-uns qu'il appelait ses amis, comme de cet Urbain Lourtier qui l'attirait et le repoussait à la fois. Angoissante comme une sourde menace de la destinée, lancinante comme une pointe enflammée qui vous pénétrerait jusqu'aux os, cette sensation lui serra la gorge, lui tordit le cœur. Il lui sembla qu'il n'aimait personne, que personne ne l'aimait, que le monde s'étendait devant lui comme un désert sans limites, où il s'avançait seul, seul, seul, parmi des sables et des ossemens, plié sous d'incompréhensibles fatalités, gouverné par de sombres tyrannies, entouré d'ennemis qui, tout en lui ressemblant par la forme, le haïssaient, s'acharnaient contre lui.

— *Ils* n'existent que pour se tourmenter les uns les autres, dit-il à haute voix. *Ils* n'ont de force que pour la haine, l'injustice, l'oppression. *Ils* sont tous à chacun ce que ce chat vient d'être à mon chardonneret : quand *ils* ne peuvent pas asservir les plus faibles, *ils* les égorgent ou les dévorent. *Ils* me traiteront de même, dès que je tomberai dans leurs griffes. *Ils* sont bien une race maudite : je les exècre tous...

Au moment où il prononçait cet anathème contre son espèce, l'image de Paule-Andrée passa dans ses yeux; les pensées sombres s'envolèrent, et sa jeunesse lui sourit...

II

Le moment le plus propice pour une visite aux Lourtier, c'était la soirée : alors, la boutique fermée, on s'installait dans la

pièce de l'entresol qui remplit l'office de salon et de salle à manger. Le père digérait en sommeillant : un peu gourmand, il mangeait trop, et en restait alourdi. La femme de ménage, la grosse Angélique, desservait : énorme, bien qu'encore jeune, haute en couleurs, avec de belles dents et des yeux fripons, elle était rieuse, bruyante. Pendant qu'elle lavait à grand tapage sa vaisselle, Mme Lourtier allait et venait de la chambre à la cuisine. Comme il fallait bien que quelqu'un s'occupât du visiteur, Paule-Andrée causait avec lui. C'étaient des momens délicieux, où les idées des deux jeunes gens se rencontraient toujours. Vers neuf heures, les rires plus forts d'Angélique secouaient la cloison : elle saluait ainsi l'arrivée de son mari, qui venait la chercher. Il était sergent de ville, méticuleux, rangé, propret, un peu valétudinaire : impossible d'imaginer un contraste plus frappant que celui de cette vive-la-joie avec ce petit homme à l'air soucieux, qui ne pensait qu'au pain de ses vieux jours. Le couple parti, Mme Lourtier s'asseyait sous la suspension. Puis, Lourtier sortait de son sommeil, congestionné, bâillant, s'étirant, reniflant, et la conversation faisait une chute profonde, car le brave homme ne parlait que de ses affaires : il se lamentait de n'être pas sur le quai même, comme ses concurrens, racontait les difficultés croissantes de son commerce, déplorait les maladies des perruches ou s'extasiait sur les mérites des petites « Bentam argentées » ou des énormes « coucous de Malines. » C'étaient là de pauvres sujets, pour un étudiant de vingt ans qui s'intéresse à « tout ce qui est humain, » — pourvu qu'il s'agisse de l'humanité des livres et de l'esprit. Valentin tâchait pourtant d'écouter, de glisser un bout de phrase par-ci par-là ; tandis que Paule-Andrée, qui détestait le commerce et tout ce qui s'y rapporte, s'absorbait dans quelque délicate broderie. Ou bien elle se mettait au piano, pour jouer en sourdine des nocturnes de Chopin ; ce qui attirait infailliblement cette remarque de M. Lourtier :

— En fait de musique, moi, je n'aime que les danses et les pas redoublés. Allons ! petite, la *Valse des Roses*, pour finir ! On dansait ça, dans mon jeune temps !

Valentin eût bien voulu passer ainsi sa dernière soirée. Par malheur ses deux amis, Urbain et Claude, avaient décidé qu'ils dîneraient ensemble, tous les trois. Et l'amitié a ses tyrannies. Il n'y avait pas moyen de leur expliquer qu'il préférait à leur compagnie celle du marchand d'oiseaux ! C'eût été leur confier

un secret qu'il enfermait au plus profond de son cœur, de ce cœur silencieux à qui la vie avait appris à battre sans bruit. Il se résigna donc à choisir, pour les adieux, le moment moins favorable qui suit le déjeuner.

Il s'était promis de ne pas arriver avant une heure et demie. Mais l'impatience le poussa : une heure sonnait à peine quand il ouvrit la porte de la boutique. Aussitôt la sonnerie électrique se mit en branle, les oiseaux s'effarouchèrent dans leurs cages, des pas résonnèrent à l'entresol. Il cria :

— Ne vous dérangez pas, monsieur Lourtier. C'est moi, Valentin.

Il monta rapidement l'étroit escalier, en ajoutant très vite :

— Je viens vous faire mes adieux. C'est demain que je pars.

— Déjà ! fit Mme Lourtier.

Le marchand d'oiseaux dit :

— Ah ! diable !...

Paule-Andrée ne dit rien; mais quand Valentin lui prit la main en la saluant, il crut s'apercevoir qu'elle tremblait un peu. Il remarqua aussi que la grosse Angélique les observait d'un air narquois, avec un sourire malicieux, qui découvrait ses belles dents.

— Nous n'avons pas encore pris le café, dit Mme Lourtier. Vous allez le prendre avec nous, n'est-ce pas?

Ils s'assirent autour de la table, et se turent un moment, dans l'attente du café.

Agénor Lourtier avait des cheveux grisonnans, taillés à mi-longueur, de fortes moustaches encore noires, le teint brique, le cou ramassé, le front rétréci, les joues tombantes, un triple menton, un gros ventre. Il restait généralement en bras de chemise, les manches retroussées, le gilet déboutonné. Ses mains étaient larges et rouges, ses doigts gras. Il portait à l'index droit une grosse bague à cachet, dont il tirait vanité. Ancien commis, puis successeur de feu son beau-père, P.-J. Talèfre, il n'avait eu dès la jeunesse qu'un seul but, précis, simple, accessible : développer son commerce de manière à en augmenter la prospérité, afin de donner à sa fille une dot double de celle qu'avait reçue sa femme, afin de la marier si possible à un garçon capable de continuer la maison, et de se retirer alors dans quelque pavillon à toit rouge de la banlieue, avec de modestes rentes inscrites dans le Grand Livre. Toutes les idées particulières ou générales

qu'il pouvait avoir sur la marche des choses, la politique, la nature, la vie présente, l'au-delà, étaient conditionnées par ce programme, dont l'exécution seule lui semblait d'importance.

Sa femme y souscrivait pleinement.

Sous des allures plutôt effacées, elle cachait une persistance dans ses desseins qui lui tenait lieu d'énergie. Elle souffrait du foie, sans soigner son mal, qui l'attristait. De là ce teint en grisailles, ces yeux fatigués, aux pupilles souvent injectées et jaunes, ce nez strié de filamens rouges, cette démarche dolente. De là du laisser aller, une demi-paresse, un certain désordre dans le ménage, qu'elle s'obstinait à faire avec la seule aide de la grosse Angélique, et qu'elle faisait bien, ayant une conscience scrupuleuse des petits devoirs. En plus de ses occupations domestiques, Mme Lourtier tenait les comptes de l'oisellerie avec une minutie toujours inquiète. Elle était une cuisinière excellente : les deux plats de sa confection, qu'on servait à chaque repas, étaient tels, que son mari n'aurait jamais pu s'accoutumer, disait-il, à une autre cuisine.

Ils commirent dans l'éducation de leur fille une faute, qui les obligea de bonne heure à modifier un point de leur programme: ils voulurent qu'elle fût instruite, et cultivât les arts d'agrément. Elle remporta des prix à son lycée, joua du piano, dessina, broda, fit de la dentelle, et prit en horreur la boutique paternelle, où jamais elle ne descendait. Très vite, son idée fixe fut de s'en éloigner; elle la cacha, un peu par crainte de chagriner ses parens, un peu par méfiance parce qu'elle les croyait capables de la contrarier. Elle se fit donc sa vie à soi : une existence en dedans, indépendante de son milieu, qui ne se manifestait qu'en de rares occasions. Son père, très bavard, disait d'elle :

— On n'entend jamais le son de sa voix, on ne sait jamais ce qu'elle pense...

Il fallait la regarder un moment pour la trouver jolie. Habillée par une mauvaise couturière, — quand sa mère ne se chargeait pas de couper elle-même la jupe et la blouse ! — elle avait souvent des toilettes qui lui épaississaient la taille ou lui déformaient les épaules. Mais des cheveux fins, abondans, brun clair à reflets mordorés, la coiffaient comme d'un diadème précieux et lourd; elle avait un teint très blanc, presque transparent, de jolis yeux dont la couleur rappelait celle des cheveux, et qui semblaient pailletés d'or, une bouche d'un dessin très pur,

un peu trop petite, un front pensif, charmant. Ses amitiés de lycée ou de cours n'avaient pas duré, ses compagnes, — celles du moins qui l'attirèrent, — appartenant à des milieux trop différens. C'étaient des filles de médecins, de professeurs, de magistrats. Elle les vit quelquefois chez elles, dans ces intérieurs agréables que recherchent les bourgeois de professions libérales; elle rapportait de ces visites le goût du confort, l'horreur de l'entresol étroit, de la boutique où s'empilent les cages tapageuses, le ferme vouloir de s'en évader. Elle crut d'abord que l'instruction, la musique, l'aquarelle l'aideraient dans ce dessein. Ses illusions tombèrent bientôt : elle comprit qu'elle ne le réaliserait que dans le mariage, et dès lors compta sur l'un ou l'autre des deux jeunes gens qui fréquentaient l'oisellerie, ayant deviné sans peine qu'ils n'y venaient pas pour les perruches. Entre les deux, son cœur ne choisissait pas, bien que Valentin lui fût plus sympathique. Son désir d'échapper à sa vie était si despotique, qu'il la préserva du rêve et du sentiment: ses vingt ans ignoraient la douceur d'aimer, ou celle même d'aimer l'amour. Sans être au fond cupide, ambitieuse ni calculatrice, elle s'habitua pourtant à conformer ses actes et ses pensées au but qu'elle s'était assigné; sans être naturellement coquette, elle jouait un double jeu, s'étudiant à ménager ces deux jeunes hommes qui gardaient leur secret : l'un, parce que, pauvre et bâtard, craignant d'être repoussé, il ne demandait rien, qu'à jouir en silence de l'éveil de ses tendresses; l'autre, parce qu'il recherchait simplement une bonne combinaison matrimoniale, et attendait sans trop d'impatience que la poire fût mûre. Lourtier, qui ne se faisait plus d'illusions sur l'intégrité de son programme, raisonnait comme elle, et congédia son commis. Quant à lui, ses préférences n'hésitèrent pas longtemps : Valentin n'était à ses yeux qu'un pis aller : son histoire, l'incertitude de sa carrière, ses insuccès d'école ne disposaient guère en sa faveur. On l'avait toléré, parce qu'on le jugeait peu dangereux; on le voyait partir sans regrets.

Mme Lourtier lui offrit une tasse de café. Il la prit en disant, avec un soupir :

— Ce sera la dernière, de longtemps.

Son regard cherchait celui de Paule-Andrée, qu'il ne rencontra pas; pourtant il crut voir palpiter les paupières de la jeune fille.

— Dame! puisque vous partez demain ! dit philosophiquement le marchand d'oiseaux, un morceau de sucre entre ses gros doigts.

Et, après un silence :

— Où est-ce que vous allez?

Mme Lourtier répondit, pour Valentin :

— A Reims, mon ami, tu ne te rappelles donc pas?

— C'est juste, vous nous l'aviez déjà dit... Que voulez-vous?... J'ai tant de choses dans la tête!...

Il passa la main sur son front, pour exprimer une immense fatigue. Valentin avait le cœur trop gros pour se sentir froissé de cette indifférence : il recommença, doucement, l'histoire de son préceptorat. Quand il eut fini, Lourtier pensa qu'il attendait un mot d'encouragement :

— Bon! bon! très bien! fit-il en secouant ses mentons, renversé dans son fauteuil les mains croisées sur le ventre... Très bien!... Votre carrière, vous savez, c'est comme celle de mon neveu : je n'y vois pas clair!... Ainsi, tenez! ce séjour à Rome qu'il a voulu faire : moi, ça me paraît du temps perdu, ni plus ni moins... Quant à vous, si vous voulez que je vous dise mon avis... hum! je peux me tromper, mais je crois qu'à votre place, j'aimerais mieux terminer mes études le plus vite possible, pour aboutir... Car enfin, c'est pour aboutir qu'on fait tant d'études, n'est-ce pas?... Pour aboutir à une bonne place!... Et une fois qu'on est casé par le gouvernement, on n'a plus rien à craindre de l'avenir, on est tranquille comme Baptiste!...

— Ah! s'écria Valentin, je ne suis pas pressé de prendre du service!

— Pourquoi pas? On ne commence jamais trop tôt! Quand on a beaucoup de chemin à faire, voyez-vous, il faut partir de bonne heure, comme il faut se lever matin!

Valentin n'osa pas le contredire :

— J'ai bien réfléchi avant d'accepter, expliqua-t-il. J'hésitais. Mais... c'était l'avis de mon oncle Romanèche!

Il ne prévoyait pas que l'argument porterait aussi bien :

— Oh! alors, fit Lourtier, si c'était l'avis de votre oncle... Oh! alors!...

Il secoua un moment sa tête alourdie par l'approche du sommeil, en continuant :

— Quand on la chance d'avoir un oncle comme celui-là, on n'a

qu'à l'écouter... ni plus ni moins !... Moi, vous savez que je n'ai pas ses idées... Ah ! non !... Mais enfin, ses idées, ça le regarde !... Et pour un homme habile, c'est un homme habile, personne ne dira le contraire !... Et puis c'est un homme qui fait tout ce qu'il veut... C'est un de ceux qui nous mènent, quoi !... Où il nous mène, on ne sait pas trop, et peut-être qu'il ne sait pas non plus... Mais il nous mène !... C'est un chef !.... Alors, un jour ou l'autre il vous tendra la perche, et vous serez casé !... Par conséquent, faites toujours ce qu'il vous conseille, ni plus ni moins, vous ne vous en repentirez pas !...

Valentin était à l'âge où l'on cherche le bien, sans penser plus loin : le souci de sa carrière le tourmentait peu ; il répondit :

— Et puis, il faut voir le monde. Si j'étais un brillant élève comme Urbain, je pourrais voyager aux frais de l'État, comme lui : n'ayant point de bourse de voyage, je cherche à me pourvoir selon mes moyens...

Il dit cela sans amertume. Il ne se mésestimait point de n'être pas un fort en thème, au contraire : son indépendance dédaignait les gloires qui s'avancent par les chemins battus. Il n'aurait pas osé le déclarer nettement dans ce milieu qu'il sentait acquis à toutes les idées communes, et où il craignait de déplaire ; mais en réalité, il était plutôt fier de ne rien devoir à la munificence d'aucun ministère.

— Ce ne sont pas toujours ceux qui ont des prix et des bourses qui vont le plus loin dans la vie ! fit complaisamment Mme Lourtier.

Elle se reprit aussitôt, craignant d'avoir émis une opinion révolutionnaire :

— Quand même, les prix et les bourses, il ne faut pas les dédaigner... Non, non, je ne veux pas dire cela !

Paule-Andrée s'était levée en silence, pour prendre sa broderie, et se mettait au travail. Lourtier fermait les yeux. Mme Lourtier dit encore :

— Je vous assure qu'Urbain, par exemple, n'est pas mécontent de son séjour à Rome. Il y voit beaucoup de choses, beaucoup de gens. Il y travaille bien... Voilà qu'il va repartir : il nous manquera.

Elle jeta un regard sur sa fille, qui continuait à se taire.

— Vous n'aurez plus personne pour vous déranger ! fit Valentin avec une affectation d'insouciance.

Paule-Andrée lui décocha un rapide coup d'œil, comme pour protester. Mme Lourtier dit :

— Nous serons un peu solitaires...

Un ronflement retentit : Lourtier venait de s'endormir, la tête inclinée sur l'épaule gauche, très rouge, la bouche entr'ouverte.

— Le père est parti, fit-elle en souriant. Il en a pour un bon quart d'heure.

A peine avait-elle parlé, que la sonnerie électrique se mit en mouvement, sans réveiller le dormeur.

— Bon ! voilà quelqu'un ! il me faut descendre, à présent !...

Les jeunes gens restèrent seuls. Les ronflemens sonores de Lourtier troublaient la minute inespérée, qui ne reviendrait peut-être jamais. Valentin s'était promis de la saisir au vol ; et il la laissait fuir, la voix coupée, le cœur bondissant, d'ailleurs paralysé par ce bruit vulgaire, impitoyable. Paule-Andrée brodait, les yeux sur son ouvrage. Un imperceptible mouvement des paupières trahissait à peine son émotion. La sonnerie électrique s'arrêta. Leur silence se prolongeait. Hasard ou calcul, un peloton de fil bleu roula sous la table. Valentin se précipita pour le ramasser. Elle dit cérémonieusement :

— Merci, monsieur.

Il restait debout à côté d'elle, regardant l'ouvrage. Il demanda :

— C'est... une broderie russe,... n'est-ce pas, mademoiselle ?...

— Oui, un chemin de table.

Les ronflemens continuaient, paisibles, réguliers ; ils cessèrent de les entendre.

— Ah ! mademoiselle, dit Valentin, je m'en vais,... je m'en vais parce que cela vaut mieux,... comme j'ai tâché de l'expliquer à votre père... Mais... mais...

L'aiguille précipita ses mouvemens. Le fil cassa. Les mains de Paule-Andrée restèrent immobiles.

—... Si vous saviez... quels regrets j'ai,... quelle tristesse !... Il me semble que je perds tout !...

Son émotion était si éloquente qu'une enfant, même plus naïve que Paule-Andrée, n'aurait pu s'y méprendre. Elle lui jeta un coup d'œil rapide, rougit un peu, et dit :

— Paris vous est donc nécessaire ?

— Oh! Paris, s'écria-t-il, encouragé, ce n'est pas cela : on peut vivre n'importe où... Mais si seulement j'osais espérer... qu'on ne m'oubliera pas tout à fait... Il y a un vilain proverbe que vous connaissez : Loin des yeux...

Il ne put achever. Mme Lourtier remontait en coup de vent, si affairée qu'elle ne remarqua pas leur trouble.

— Il faut que j'éveille le père, expliqua-t-elle. Il y a là des cliens pour une grosse affaire. Toute une volière dans un château... Ils demandent des oiseaux rares. Moi, je ne sais pas les prix, je ne sais que leur dire.

Elle appela son mari, qui ne broncha pas, n'ayant pas épuisé son sommeil. Elle dut le secouer, comme un gros arbre. Il s'éveilla enfin :

— Hein!... qu'y a-t-il?...

— Des cliens... grosse affaire!... descends!... descends vite!...

Il se mit debout, en titubant et se frottant les yeux; puis son pas pesant fit craquer l'escalier. Mais Mme Lourtier ne redescendit pas. Valentin dut se résoudre à prendre congé sans avoir pu renouer le cher entretien. Paule-Andrée n'avait pas repris son ouvrage, qui restait sur ses genoux, avec le fil cassé...

— Au revoir, madame Lourtier... Au revoir, mademoiselle.

La mère répondit, sans beaucoup d'élan :

— Adieu, monsieur Valentin, bon voyage et bonne chance!...

Ce fut la fille qui ajouta :

— Vous viendrez quelquefois à Paris, peut-être?... Pensez à nous!...

Il s'écria, passionnément :

— Oui, oui, je viendrai souvent!

Et toutes deux l'accompagnèrent jusqu'au haut du petit escalier.

Dans la boutique, qu'il fallait traverser pour sortir, le marchandage continuait. Valentin eut l'audace de l'interrompre. Lourtier l'expédia très vite, avec une poignée de main distraite.

— Adieu, monsieur Valentin, bon voyage!...

III

Ayant ainsi fait la part de son rêve, Valentin comptait consacrer son après-midi à ses oncles, Délémont et Romanèche. Il prit donc l'hirondelle, pour se rendre d'abord à l'île Saint-Germain. Ses pensées restaient auprès de Paule-Andrée; mais déjà son exaltation tombait, comme fondaient derrière les ponts le paysage de la Cité, les deux tours de Notre-Dame, la coupole de l'Institut. La raison reprenait ses droits : il pensait à son passé triste, à son état civil incomplet, à son avenir incertain : pauvres présens à offrir avec son cœur! Jamais Lourtier, petit bourgeois rapace, ne se contenterait d'un si misérable appoint. Les berges du fleuve défilaient, avec leurs toits caressés par les rayons pâles du soleil automnal : Valentin ne les regardait plus, le dos arrondi, les coudes serrés, sa petite figure concentrée et sombre...

Quelque préoccupé qu'il fût, il remarqua pourtant l'aspect délabré de la Grande Bouteillerie, où il n'était pas venu depuis longtemps : la façade salie de la maison d'habitation attendait d'être réparée; il y avait un air de désordre dans la cour, où musait un groupe d'ouvriers autour d'un camion qu'ils tardaient à décharger; un des fours était éteint. Sa visite fut brève, sans cordialité. Son oncle Alcide, seul au bureau, sortit à peine de ses chiffres pour lui souhaiter bon voyage.

— Et mon cousin Bernard?

— Absent, pour affaires... Viendras-tu quelquefois à Paris?

— J'espère bien.

— On te verra?

— Sans doute.

— Allons! très bien, très bien!...

Ce fut tout. Dans la cour, Valentin aperçut Soutre, le gendre, gigantesque et lourd, qui lui serra la main :

— Estelle est à la maison?

— Non. Tu sais bien qu'elle n'y est jamais.

— Vous la saluerez de ma part, n'est-ce pas? Dotty aussi, je vous prie.

C'était fait. Il repassa le pont et reprit l'hirondelle, impressionné par l'odeur de ruine qui flottait autour des établissemens. Mille souvenirs anciens remontaient à sa mémoire : sa première

arrivée dans cette cour, après l'enterrement de sa mère, quand Step faillit le dévorer; les belles allures victorieuses de son oncle dans l'usine en pleine prospérité; sa terreur de devenir ouvrier; la bonté d'Alice sur qui se reportaient toutes ses tendresses; la mort tragique de la jeune fille, pendant la noce d'Estelle et de Soutre. Autant de pages tournées du livre de sa vie, déjà chargé d'émotions. Leur sens changeait avec les années :

« La pauvre Alice a bien fait de mourir, songea-t-il : elle aurait aujourd'hui les soucis qu'ils ont tous; elle souffrirait des chagrins qui les dévorent; qui sait ceux qui l'attendraient?... »

Au moment où cette idée lui traversa l'esprit, il retrouva dans son intensité le frisson qui l'avait secoué en voyant tomber la jeune fille : frisson de désespoir et plus encore de révolte, comme si toute l'injustice de la destinée se révélait dans l'éclair du coup de feu. Il s'étonna de juger si différemment, à moins de dix ans de distance, ce brutal caprice de la fatalité, où il reconnaissait à cette heure une amère et charitable pitié; et comme il se sentait pénétré de tristesse, comme sa jeunesse comptait peu sur le lendemain, comme il se mettait à douter de toute son espérance, il se répéta le mot le plus désolé que la science de la vie ait jamais arraché à la douleur humaine : « Ceux que les dieux aiment meurent tôt... »

Déjà Paris se rapprochait. Valentin songea qu'il ne reverrait plus ces grands paysages urbains, dont ses yeux avaient pris l'habitude. Sans doute, il aimait la campagne : il se rappelait avec attendrissement de belles heures passées dans la forêt, quand il était au collège de Fontainebleau. Mais il aimait davantage encore, à présent, les rives populeuses du fleuve où dansent la nuit les reflets de tant de lumières, les horizons poudrés de brume d'où surgissent les hautes maisons, ces rues qui s'ouvrent sur les quais et vont se perdre au loin, palpitantes comme un réseau d'artères où le sang bat, ces ponts qui ne sont jamais solitaires, la beauté du vieux Louvre et celle des vieilles églises. Il aimait surtout l'émotion de tant de vies humaines inconnues et voisines, la vibration qui se communique d'un être à l'autre comme aux anneaux d'une longue chaîne, la foule inquiète, nerveuse, mobile qu'on voit onduler comme une mer. Au lieu de ces aspects, n'aurait-il à contempler désormais que ceux d'une ville endormie?...

Il descendit à la station de la Concorde, traversa le pont que chargeaient les files des passans, longea le Palais-Bourbon où ne bourdonnait pas ce jour-là la ruche des frelons accoutumés, suivit la rue de Bourgogne jusqu'au croisement de la rue de Grenelle, où demeurait Romanèche. Le député, sa femme et ses quatre fils occupaient un modeste entresol, dans une de ces maisons récentes, légères, étroites, sonores, qui installent peu à peu, sur l'emplacement des vieux hôtels démolis, leurs faux marbres, leurs faux bois, leur confort illusoire, leur élégance de pacotille. Trois personnes attendaient dans le petit salon; sa tante Claire, qui ouvrait la porte elle-même quand la bonne était sortie, le fit entrer dans la salle à manger :

— Ton oncle a tant à faire! Tu vas être obligé d'attendre un peu. Ce sont des électeurs, qui sont là. Un député est obligé de recevoir tout le monde!

— Mes cousins? demanda Valentin.

— Sortis tous les quatre. Robert donne une leçon. Juste est au *racing :* tu sais qu'il a la passion des sports. Et il gagne souvent des prix! Marc et Tony, je ne sais pas.

Avec les années, Mme Romanèche prenait un peu d'embonpoint, en restant assez fraîche, assez rose, alerte, toujours gaie. C'était une bonne et simple personne. Sans culture, peu renseignée sur la vie, tout à fait ignorante de la politique, elle n'en secondait pas moins admirablement son mari, par la grâce de sa nature pondérée, par son adresse de ménagère économe qui s'accommode de peu, par l'admiration dont elle enveloppait le grand homme, par la foi qu'elle avait en lui. Cette foi, cette admiration ne connaissaient pas plus d'obstacles que de limites. Que, par exemple, on se plaignît en sa présence des dangers que courait la République, elle était femme à répondre aussitôt : « Maximilien saura la défendre. » Qu'on critiquât l'insuffisance morale ou l'incapacité du personnel parlementaire, elle s'écriait : « Mais il y a Max! » Toujours avec une certitude si candide, que sa conviction s'imposait : en tout cas, cette ferveur établissait que Romanèche, inattaquable dans sa réputation d'homme public, était encore un modèle dans sa vie privée!

La tante et le neveu causèrent un moment, à bâtons rompus, du départ du lendemain, des quatre garçons, de la Grande Bouteillerie dont on prédisait la prochaine déconfiture, du ménage

Soutre qui finirait mal. Des coups de sonnette les interrompaient de temps en temps. Claire alors disparaissait, en s'excusant :

— Lorsqu'une bonne est sortie, on ne sait jamais quand elle rentrera.

Et en revenant :

— Encore un!... Heureusement que ton oncle s'entend à les expédier!... Et tous s'en vont contens : oh! il sait comment il faut les prendre!

Enfin, après une bonne heure et demie d'attente, Claire poussa Valentin dans le petit cabinet de travail où Romanèche recevait ses solliciteurs, — ou ses tyrans. Il était assis devant un bureau américain en bois d'érable, acquis à l'Exposition de 1900. Des lettres, des dossiers, des coupures de journaux, des brochures, des revues, des rapports, débordant des cases, allaient encombrer la table ovale, le canapé parisien, les chaises. L'unique fenêtre de la chambre donnait sur une cour, et le jour était rare. Des livres brochés, déchiquetés pour la plupart, garnissaient des rayons de bois noirci. Il n'y avait pas d'autre ornement qu'un buste de la République sur le bureau, et aux parois un portrait de Robespierre, encadré de baguettes de chêne, entre deux estampes, dont l'une représentait l'assassinat de Marat, l'autre la séance du 9 Thermidor.

Bien qu'il parût plus vieux, Romanèche dépassait à peine la cinquantaine. Son crâne chauve, d'un modelé vigoureux, entouré de quelques mèches de cheveux gris, son vaste front aux tempes renfoncées et marquées de la patte d'oie, sa figure renfrognée, d'un ton de grisailles, prenaient avec les années comme un accent d'autorité. Il rejetait volontiers la tête en arrière, en sorte que sa barbe, blanche et drue, pointait en angle presque droit, et qu'on voyait saillir dans l'échancrure de son col la pomme d'Adam de son cou maigre. Sous la moustache, coupée au ras de la lèvre, le pli de la bouche se burinait avec une expression hargneuse que soulignaient encore les deux rides profondes qui coupaient en équerre la commissure des lèvres. Au fond des yeux, veillait un regard despotique, qui mettait seul un peu d'animation ou d'imprévu dans cette physionomie froidement résolue. — Romanèche tenait à l'habitude ses deux poings fermés dans les poches de son éternel pardessus noir, plus chaud ou plus léger selon la saison, toujours luisant, trop large, déboutonné, bourré

de journaux. Sous ce pardessus légendaire, il ne portait jamais que la redingote, noire aussi, également déboutonnée et flottante. Quand l'air fraîchissait, il s'enveloppait le cou d'un foulard noir : c'est alors qu'il apparaissait dans sa complète austérité, incorruptible comme son modèle historique, solennel, presque effrayant. Depuis son entrée à la Chambre, son action s'y développait avec une régularité progressive. Il n'y avait point réussi d'emblée : son premier discours fut une déception pour ses amis comme pour lui-même, car Romanèche était de petite éloquence, restait trop didactique, s'encombrait dans un lourd bagage de citations, de développemens, de métaphores. Sans se décourager, il se mit avec patience à regagner le terrain perdu, travailla dans les commissions, intrigua dans les couloirs, s'initia à cet art nouveau jeu qu'on appelle la tactique parlementaire, en avançant toujours plus vers la gauche, comme l'aiguille d'un cadran aimantée par le soleil levant. Il devint ainsi, assez vite, l'un des agens, non des moindres, de cette force anonyme, occulte, impersonnelle, irresponsable, qui, sous le régime actuel, gouverne le gouvernement; et tandis que son nom s'infiltrait dans le grand public grâce à ses campagnes de *l'Égalité*, son influence croissait à la Chambre par l'effet de ce travail souterrain.

Quelques-uns de ses collègues commençaient à la subir. Beaucoup le regardaient comme un homme d'avenir, chef de groupe ou futur ministre. Intransigeant, tenace, implacable, il voulait avec aveuglement ce qu'il voulait; unilatéral, il ne se laissait jamais arrêter par les aspects multiples des questions; d'esprit abstrait, il poursuivait avec une rigueur de théorème ses idées jusqu'à leurs plus extrêmes conséquences; dialecticien, il croyait à tout ce que lui prouvait sa dialectique. Sa scrupuleuse honnêteté lui valut une position privilégiée, dans un milieu qu'ont traversé de tels scandales. Il l'affichait d'ailleurs avec ostentation, préservé par l'étendue même de son ambition des désirs vulgaires dont les miroitemens ont perdu tant de menus politiciens. Vivant de son indemnité parlementaire et des six cents francs par mois qu'il se faisait modestement allouer par son journal, il ne souffrait pas de sa pauvreté relative; et, dans l'attente de son heure prochaine, il en consolait les siens à l'aide d'aphorismes dans ce goût-ci : « Un homme politique n'est jamais trop pauvre : la pauvreté est le seul reproche que nul

n'osera jamais lui adresser... L'avenir appartient à qui sait attendre... Quand on aime sincèrement le bien de son pays, on a le droit de négliger ses propres intérêts... Je travaille pour tous : je suis un ouvrier, je ne puis prétendre qu'à un salaire d'ouvrier... » Comme il s'appliquait à mettre ses moindres actions d'accord avec ses principes, il inspirait un certain respect à ses adversaires : ceux-ci, désespérant de l'attaquer par leurs moyens habituels, inclinaient à le croire invulnérable, et le redoutaient.

Romanèche se tourna à demi vers son neveu, en lui tendant distraitement la main :

— Tu vas toujours bien?

Valentin expliqua qu'à la veille de partir, il venait dire adieu.

— Comment! tu pars? Frümsel ne t'attend qu'à la fin d'octobre.

— M. Frümsel m'a écrit pour me demander d'avancer mon arrivée, et je n'ai rien qui me retienne.

— Très bien. J'espère que tu ne perdras pas ton temps, là-bas?

— Je compte travailler de mon mieux.

— Si tu m'en crois, tu penseras à tes examens. Ils sont l'essentiel, ne l'oublie pas. Tu n'es que trop enclin à sacrifier au superflu : tu manques de méthode.

Valentin baissa la tête sous la réprimande. Son oncle continua :

— Le travail positif ne suffit pas à remplir la vie. On a toujours des loisirs, si peu que ce soit. As-tu songé à l'emploi des tiens?

— Ah! s'écria Valentin, entre mon élève, la préparation de ma licence et quelques lectures, il ne me restera guère de temps pour flâner.

Toutes les rides du député se creusèrent, et son visage n'exprima plus qu'un amer mécontentement :

— Pour flâner? j'espère bien que non. Mais pour faire des choses qui servent aux autres, à la Société. Tu entres dans la vie, mon cher: apprends à réserver une part de ton temps à l'action. N'es-tu donc affilié à aucune de ces associations de jeunes gens qui préparent l'avenir?

— J'en connais plusieurs au Quartier. J'ai fréquenté parfois leurs réunions. Aucune ne s'accorde avec mes idées.

Cette réponse acheva d'irriter Romanèche, qui fit un geste de blâme énergique :

— Tes idées? Te figures-tu en avoir à toi?... Tes idées! A ton âge on n'en peut pas avoir de personnelles : on fait partie d'un ensemble, on a celles de sa collectivité.

Valentin fut froissé de cette ingression dans un domaine qu'il regardait comme son bien propre, le seul, et dont il se montrait jaloux :

— J'ai un ami qui pense comme vous, mon oncle, répondit-il, un chartiste qui s'appelle Urbain Lourtier : il est en ce moment à l'École de Rome. Il est membre de tous les comités anticléricaux, laïques, libres penseurs, socialistes, radicaux et autres qu'il y a dans le Quartier!...

— Voilà qui est bien et d'un bon exemple, interrompit Romanèche.

— ... Et j'ai un autre ami, qui se nomme Claude Brévent. Il est aussi démocrate et républicain que Lourtier. Il croit également à l'efficacité des œuvres collectives. Mais il est catholique et il fait partie du *Sillon*.

— Tu as drôlement choisi cet ami-là!

— Mes deux amis sont très loin l'un de l'autre, continua Valentin avec un flegme où pointait un rien d'ironie : puisque l'un veut chasser les prêtres et que l'autre compte sur eux. Pourtant chacun désigne ses opinions par la même expression : *la Cause*, en parle avec la même ardeur, veut leur vouer sa vie...

— Et toi?

— Oh! moi, je suis à égale distance des deux.

En avançant dans son interrogatoire, Romanèche devenait plus attentif. Les réponses de son neveu témoignaient d'un état d'esprit inquiétant. Elles trahissaient des traces de cet anarchisme où se réfugient certains intellectuels de l'heure présente, trop épris de liberté pour accepter les promesses organisatrices et despotiques des collectivistes. Le mot lui vint aux lèvres ; il ne le prononça pas, jugeant l'étiquette aussi dangereuse peut-être que le poison.

— C'est fâcheux, dit-il de son ton le plus tranchant. Un homme, surtout un jeune homme, ne doit pas avoir une existence par trop individuelle. Il ne peut que gagner à s'agréger à un organisme plus général. Si tu t'étais laissé gagner par ton ami du *Sillon*, je ne t'enverrais pas chez Frümsel. Je te dirais : « Mon

garçon, tu te trompes de route; tu manques à ton devoir social, à ta véritable destinée, à ta classe : va ton chemin comme tu voudras! » Ce n'est pas le cas, heureusement; et je te dis: « Il y a des choses qui te déplaisent dans la jeunesse laïque, mon ami? N'importe! c'est là qu'on élabore l'avenir, là que mûrit et se forme la démocratie de demain. Mets tes petites préférences dans ta poche, marche avec ceux qui font œuvre utile et saine, sinon parfaite! »

Valentin, pensif, ne répondit pas. Le député, le croyant ébranlé, poursuivit :

— En province, mon cher, ce n'est pas la besogne qui manque! Tout est à créer, ou presque : oui, tous les organes qui nous permettront de nous défendre et de rayonner. Il y a sans doute beaucoup de bonnes volontés : tu en verras un exemple en Frümsel. Mais quelles masses de préjugés à déplacer! quels obstacles devant nos pas, élevés comme des barricades par la routine, la tradition, l'habitude! A Paris, on sent à peine les racines du passé : en province, elles sont vivaces, envahissantes comme de mauvaises herbes qu'on a trop longtemps laissées pousser. C'est là qu'il faut tailler, émonder, faucher!...

Il fit de la main droite un large geste de faucheur abattant les moissons mûres.

— Frümsel est un des nôtres, reprit-il; je le crois sincère. Mais il est trop riche. C'est toujours la même histoire, vois-tu: il est plus difficile à un riche de bien faire qu'à un chameau... Tu connais l'image!... Elle est juste, quoique biblique, et je la rappelle volontiers... Pourtant, comme les riches peuvent encore beaucoup, dans notre monde, gardons-nous de les décourager, et sachons profiter de leurs bonnes intentions!... Il faudrait aider celui-là, lui montrer la voie...

— Comment pourrais-je servir de mentor à M. Frümsel? demanda Valentin. J'ai vingt ans, il est presque un vieillard!

— Ne doute pas de ta jeunesse, répliqua vivement Romanèche : elle fait souvent des miracles. Les gens comme Frümsel sont hésitans, perplexes: une parole dite à propos, une remarque juste, une phrase où l'on affirme ses convictions, peuvent beaucoup, d'où qu'elles viennent. Bien des yeux sont fixés sur vous, jeunes gens sortis des écoles, élevés par la démocratie, qui lui devez ce que vous êtes, ce que vous deviendrez. Vous n'avez pas à vous demander : Que puis-je? — mais à faire tout ce que

vous pouvez! Aucun effort n'est perdu, dans la bataille actuelle. Rien ne doit être négligé...

Il prit un ton plus confidentiel :

— Et puis, il y a encore autre chose, mon ami : il y a beaucoup à observer, autour de soi... Ouvre les yeux, regarde!.. Écoute, aussi!... Nous qui sommes les chefs, et qui jouons une partie si serrée, nous avons besoin de connaître nos amis, les vrais, et nos adversaires, qui se cachent... Une armée ne marche pas sans éclaireurs... Il y a là une belle tâche à remplir,... délicate, mais importante, et toute de dévouement!... Quand tu reviendras, tu auras des choses à me raconter...

Sa voix montait avec une autorité croissante, son regard s'animait, toute sa personne exprimait une passion ardente, tendue âprement vers son objet. Mais Claire apparut sur le seuil, en annonçant, d'un air de mystère :

— Il y a là quelqu'un, qui demande à te voir tout de suite.

Elle baissa la voix et ajouta :

— M. Godesberg.

C'était le principal commanditaire de *l'Égalité*.

— Qu'il entre, naturellement! dit Romanèche.

Et il congédia son neveu, sans plus songer aux germes qu'il venait de semer dans ce jeune esprit. Valentin s'effaça devant un gros homme lippu, mafflu, blafard, en se rappelant que, chez les Romains déjà, les grands financiers prodiguaient leurs fonds aux démagogues...

IV

Les trois amis avaient pris rendez-vous dans un restaurant nouveau, rue de l'École-de-Médecine : salle spacieuse, peinte en blanc; orchestre de quatre violons au bas d'un escalier central, à rampe garnie de velours rouge; carte abondante. Sans la familiarité qui se communique de table en table, sans la jeunesse des convives, on se croirait dans un bon restaurant bourgeois ; on est loin, en tout cas, des « boîtes » d'autrefois, où quelques habitués immuables venaient manger ensemble les biftecks, les frites, les quatre-mendians. Les portions sont un peu plus chères que dans ces antiques maisons : en se mettant à plusieurs, avec des combinaisons et grâce aux hors-d'œuvre, on n'y dépense, en somme, guère plus

Valentin arriva avec un léger retard. La grande salle était presque vide. Trois jolies filles, dont l'une tenait sur ses genoux un minuscule chien grelottant, dînaient à la table la plus proche de celle où Urbain, maniaque de régularité, attendait en lisant *l'Égalité*.

C'était un robuste garçon, trapu, carré d'épaules, avec une barbe épaisse, presque noire, taillée en éventail; sa chevelure plus rare, de même teinte, laissait voir la forme singulière d'un crâne aux arêtes vives, où les idées devaient nicher comme la poussière dans les angles aigus. Il avait le teint bistré, les traits vigoureux, le front ramassé, une mâchoire puissante, la lèvre inférieure un peu saillante, de petits yeux gris au regard insistant. Ménager de ses paroles, il ne s'exprimait que par des affirmations catégoriques. Quand il émettait une opinion, après un léger frémissement du menton, ses yeux brillaient, ses traits se tendaient, sa voix grondait comme s'il se préparait à foncer sur un contradicteur possible. Il avait vingt-huit ans, et se trouvait en retard dans ses études. Fils unique d'un charpentier de Clermont-Ferrand, orphelin de mère dès l'enfance, il semblait destiné à poursuivre le métier paternel. L'héritage d'un parent éloigné changea ses plans : il put suivre ses goûts, qui le portaient aux études, et s'efforça de rattraper le temps perdu. Cet héritage l'avait mis en relation avec les Lourtier-Talèfre, ses cousins au troisième degré : depuis la mort de son père, ils étaient sa seule famille. Bien qu'il fût dans l'aisance, il vivait à peu près aussi modestement que ses camarades pauvres, en abandonnant une part de son superflu aux œuvres de propagande de la « Cause. » Il subventionnait ainsi une Université populaire, une Revue, une Maison du peuple, des cuisines économiques. Habile administrateur d'autre part, il acquérait à bon compte une maison de rapport dans sa ville natale, et plaçait le reste de ses fonds dans des entreprises fructueuses : en sorte qu'il retrouvait comme capitaliste l'argent qu'il consacrait à battre en brèche le capital. Mélange très particulier de générosité et de calcul, de désintéressement et de sens pratique, d'idéalisme et d'avarice, il combinait dans son âme les vertus contradictoires d'un apôtre et d'un administrateur. Son dévouement à la « Cause » était sincère : il eût consenti pour elle à de lourds sacrifices ; d'autre part, il entendait à merveille ses intérêts, qu'à l'occasion il eût défendus avec âpreté.

Mystérieux d'allures, il ne parlait à personne ni de ses affaires ni de ses projets. Un peu gêné par la fraîcheur de sa culture dont il redoutait de trahir les lacunes, il recherchait de préférence des camarades plus jeunes. De là son amitié, qui parfois se faisait protectrice, pour Valentin. Il tira sa montre en le voyant entrer, posa son journal, et dit :

— Tu es en retard, comme toujours.

— A peine un quart d'heure, répondit le jeune homme qui n'avait à aucun degré le sens de l'exactitude. D'ailleurs, Claude n'est pas encore là.

— Oh ! Claude !... Il a toujours quelque chose à faire, lui.

— Moi, j'avais aujourd'hui mes préparatifs de départ, mes visites d'adieux.

— Tu n'as pas oublié de passer rue de la Tâcherie?

— Non, non, bien entendu...

Un instinct avertit Valentin d'éviter le sujet; il ajouta précipitamment :

— Et puis, j'ai perdu beaucoup de temps chez mon oncle Romanèche. Il m'a fallu l'attendre...

Au nom de Romanèche, la figure d'Urbain prit une expression de vénération.

— Tu l'as vu? demanda-t-il.

— Tout à l'heure.

— Que t'a-t-il dit?

Depuis une heure, Valentin réfléchissait aux paroles de son oncle; et plus il y songeait, plus elles prenaient dans son esprit un sens déplaisant. Il dit :

— Il m'a donné des conseils assez singuliers.

Le visage d'Urbain s'avança, dans une attention passionnée.

— Quoi?... quels conseils?...

Au lieu de rapporter les paroles qui l'inquiétaient, Valentin éluda à demi la question.

— Tu connais mes idées, dit-il. Je hais par-dessus tout la tyrannie, la coercition, les mauvais moyens.

Urbain eut ce léger frémissement du menton qui annonçait toujours des paroles péremptoires.

— Quand il s'agit d'assurer le progrès social, déclara-t-il, on emploie les moyens qu'on peut. Nos adversaires s'en privent-ils, eux?

Valentin riposta vivement :

— Si nous faisons ce qu'ils font, en quoi valons-nous mieux qu'eux? Le progrès social ne dépend ni des programmes qu'on publie dans les journaux, ni des grandes phrases qu'on clame dans les réunions : il dépend de l'effort sincère qu'affirment dans leurs actes ceux qui s'en réclament.

— Avant tout, il s'agit de détruire les végétations malsaines qui encombrent ou ralentissent notre marche en avant... Tiens, lis cela!...

Urbain tendit à son ami le numéro de *l'Égalité*, en lui montrant une histoire de séquestration dans un couvent. Valentin la parcourut. Il allait répondre, quand leur compagnon arriva, tout essoufflé.

Claude Brévent était petit, svelte, blond, soigné de sa personne, avec des cheveux frisés, de fines moustaches, des traits délicats, un teint rose et blanc. On ne l'eût remarqué que pour lui trouver une joliesse de jeune fille. Mais cette apparence frêle, presque efféminée, cachait un ressort extraordinaire, une puissance de travail inlassable, une énergie persévérante. Fils aîné d'un médecin de Lyon sans fortune et chargé de famille, il gagnait sa vie avec des répétitions, tout en préparant son droit. Comme, en outre, il consacrait beaucoup de temps au *Sillon*, il avançait lentement dans une carrière qui, dans sa pensée, servirait moins ses intérêts que la « Cause, » puisqu'il employait le même mot que Lourtier pour désigner un objet si différent! Il avait vingt-quatre ans. Jamais on ne le voyait fatigué, inquiet, doutant de soi. Sa vie était gouvernée par le souci constant d'être ce qu'il faut être, de faire ce qui se doit, d'aider les autres, de pratiquer et de répandre les leçons du Christianisme. Entre lui et Lourtier, l'écart était trop grand pour que l'affection fût très vive; mais Valentin leur servait de trait d'union. Les amitiés de jeunes gens dépendent souvent de causes fortuites et futiles : d'une rencontre accidentelle en un moment propice, d'une impression d'art partagée, d'un accord sur un point essentiel qui ne se renouvellerait pas sur d'autres, ou simplement de ce mystère de la sympathie qu'on ne peut définir. Ainsi Lourtier et Brévent, séparés par les croyances, les aspirations, le caractère, l'activité, se rencontraient dans une affection commune, également vive, pour ce cadet, plus sceptique qu'eux, malgré sa jeunesse, plus sensible pour avoir déjà plus souffert, dont l'imagination prime-sautière les attirait par

son imprévu, que chacun d'eux aimait comme un petit frère et rêvait de gagner à la « Cause. »

— J'ai failli ne pas venir, expliqua Claude haletant. Je manque une séance de mon Cercle d'études...

Il regarda Valentin avec un éclair de tendresse dans ses jolis yeux limpides :

— Mais je me suis rappelé que tu pars demain...

— Étonnant, que tu te sois rappelé une chose aussi contingente ! fit Lourtier avec une pointe d'ironie.

Le garçon leur tendait la carte. Urbain proposa un menu que les deux autres acceptèrent sans discussion, d'un signe de tête : les fameux hors-d'œuvre, du gigot bretonne, du fromage. Valentin seul buvait du vin ; même, en l'honneur de son départ, il commanda une demi-bouteille de Saint-Émilion, marquée au prix de quatre-vingts centimes. Ce qui le fit traiter de sybarite par Claude et de prodigue par Urbain.

— J'ai du vague à l'âme, ce soir, dit-il pour s'excuser.

— Parce que tu pars? demanda Lourtier. Moi qui me remets en route dans huit jours, je n'y pense pas!

— Oh! toi, c'est autre chose! s'écria Valentin. Tu vas à Rome parce que tu l'as voulu, tu es libre, tu cours les musées, les églises, tu te remplis les yeux de belles choses...

— Peuh! fit Urbain, Rome est une ville comme une autre. D'ailleurs, vous savez, si j'y suis, moi, ce n'est pas pour m'amuser, ah! non! C'est pour me préparer à la lutte, tout simplement. Et à ce point de vue, on ne perd pas son temps là-bas, mon petit!

— A quoi bon ce travail, quand toutes tes idées sont arrêtées d'avance? insinua Brévent.

— Ce que je vois les confirme.

— Naturellement!...

— Ah! mon cher, si tu t'étais trouvé là pendant le Conclave!... Tu aurais bien vu que c'est la fin! Oui, toi-même, malgré ton aveuglement!

Les hors-d'œuvre interrompirent l'escarmouche : on se tut pour choisir entre les différentes espèces de saucissons, de salades, de poissons en conserve. Puis Valentin, qui voulait éviter les discussions habituelles, demanda étourdiment à Lourtier :

— As-tu vu Louise, pendant ton séjour ici?

Urbain répondit, avec un geste d'humeur :

— Non. Je ne la verrai plus. C'est fini.

Claude insinua ironiquement :

— Cela aussi?...

— Je t'en prie, n'en parlons plus

Et Urbain se mit à en parler :

— Je ne lui ai rien promis, je n'avais pris avec elle aucun engagement. Au contraire, je lui répétais en toute occasion que nous ne nous devions rien l'un à l'autre. Elle savait que je ne l'épouserais jamais. Alors, de quoi se plaindrait-elle?... Quand je suis parti pour Rome, il a bien fallu en finir. Je ne pouvais pas l'emmener au Palais Farnèse! Elle l'a très bien compris.

D'habitude, Claude négligeait de manger, pour mieux causer. A cette heure, il avalait ses sardines et son céleri, comme un affamé. Urbain conclut :

— D'ailleurs, j'ai fait les choses très convenablement, vous pouvez croire!

La phrase tomba dans un silence éloquent. A l'inverse de Claude, qui n'admettait aucune forme de libertinage et ne concevait qu'un amour unique, légitime, pour la vie, Valentin ne jugeait pas leur ami. Peut-être même lui portait-il quelque envie : la timidité seule l'avait préservé jusqu'alors de rencontres faciles; et s'il avait eu grand'pitié de la pauvre fille, — une gentille modiste, jolie, blonde, sentimentale, — il restait indulgent à Urbain. Pour lui venir en aide et détourner la conversation, il avisa le fin profil de médaille d'un dîneur voisin, aux cheveux gris d'acier, à la forte moustache encore noire, et le désigna à ses amis comme un des poètes favoris de la jeunesse.

— Tiens! fit Urbain, pas possible! Je ne l'ai jamais vu!...

Et il feignit de l'observer avec intérêt, lui qui ne lisait jamais un vers et tenait les poètes pour « les plus inutiles des animaux domestiques, » tandis que Valentin récitait en sourdine quelques vers des *Syrtes :*

> Je veux un amour plein de sanglots et de pleurs,
> Un amour au front pâle orné d'une couronne
> De roses dont la pluie a terni les couleurs...

Claude, qui ne mangeait plus, continuait à fixer son assiette vide. Il pensait à l'étrange inconscience de leur ami, abandon-

nant ainsi sans scrupule celle qui lui avait donné, avec le meilleur de sa jeunesse, le pain quotidien de l'amour. Il s'était dès longtemps accoutumé à réfléchir aux moindres faits qui tombaient sous son observation ; et il rattachait celui-ci, — banal à force de se répéter, si « reçu » qu'il n'entache en rien l'honorabilité d'un homme, — à l'affaissement de cette morale courante qu'ils étaient tous les trois d'accord à détester. Urbain la criblait de sarcasmes : il n'en acceptait pas moins un de ses plus égoïstes compromis, plutôt que de dompter ses sens ou de gêner ses calculs d'avenir ; et dans tous les compartimens de la vie comme dans tous les groupes issus de la corruption bourgeoise, elle continuait à régner ainsi, hypocrite, facile, désagrégeant les volontés, chassant l'idéal. — Au moment où le garçon servait le gigot, Claude sortit de sa rêverie, en disant de sa voix claire, au beau timbre franc :

— Ce que je vois autour de nous comme en nous-mêmes, me montre toujours mieux que l'important n'est pas de voter des lois ni de refondre des codes, mais d'améliorer nos cœurs afin de refaire l'unité morale du pays.

C'était un des points essentiels du programme du *Sillon*, l'un des vœux qu'il répétait le plus volontiers dans ses entretiens avec ses amis, où les mêmes idées se heurtaient sans cesse. Le nombre de celles qui alimentent une génération est des plus limités. Chacun a l'illusion d'en produire, et ne fait le plus souvent que nuancer les plus répandues selon son tempérament personnel. Ainsi, ces trois jeunes gens croyaient penser chacun pour son compte : en réalité, ils ne pensaient qu'à travers les philosophes, les économistes, les théoriciens ou les propagandistes qu'ils cultivaient de préférence. Claude puisait ses idées dans les écrits de Marc Sangnier et de la démocratie chrétienne, et dans ces laborieuses conférences du *Sillon* qu'il fréquentait assidûment. Urbain cherchait les siennes dans *l'Égalité*, dans *la Petite République sociale*, dans les revues socialistes, dans les discours de Jaurès ou de Romanèche, dans les écrits de Georges Renard ou de Georges Deville, dans *le Capital*, dans ses dérivés, ses critiques, ses commentaires. Quant à Valentin, plus personnel à certains égards parce qu'il maintenait son individualité naissante en dehors des groupes où elle se fût résorbée, il s'inspirait surtout des livres de Stirner, de Bakounine, de Kropotkine, de Jean Grave. Toutefois, si les idées de ces jeunes gens plongeaient

leurs racines dans des pensées plus mûres, elles leur appartenaient en ce sens qu'ils les cultivaient de toute leur ardeur et en tiraient les principes directeurs de leur vie.

Urbain ne parut pas s'apercevoir que son cas avait provoqué la boutade de Claude. Il sourit en répondant, la fourchette en l'air :

— C'est singulier combien nos points de départ se ressemblent! Je suis entièrement d'accord avec toi : notre pays a un immense besoin d'unité.

— Premier postulat qu'il s'agirait d'établir! objecta Valentin. Pour quelles raisons l'unité de croyance ou d'opinion serait-elle nécessaire dans un pays que composent tant d'élémens divers, où il y a des protestans, des catholiques, des libres penseurs et des Juifs, des Celtes, des Germains, des Gaulois, et que sais-je?

— Après tant de siècles de vie nationale, ces élémens devraient être fondus, répondit Lourtier : ton fédéralisme n'est point compatible avec les conditions actuelles de la concurrence entre nations.

Brévent ajouta :

— L'unité est aussi nécessaire à l'âme d'un pays qu'à la conscience d'un homme.

— Je suis enchanté de vous trouver une fois d'accord, répliqua Valentin. Mais vous ne l'êtes que sur une proposition contestable. Que l'unité existe ou non dans un pays, c'est secondaire. Ce qui importe, c'est que l'homme y puisse développer toutes ses facultés. Cette possibilité n'a quelque chance de se réaliser que dans la liberté; et la pratique de la liberté ne peut manquer de rompre une unité, nécessairement obtenue par l'artifice et la coercition.

— Tu fais de l'idéologie, dit Urbain. Nous, qui ne sommes pas des utopistes à la Bakounine, nous sentons profondément le besoin de cette unité, et nous voulons la fonder...

Il continua en s'adressant à Claude :

— Tu prétends qu'elle a existé dans le passé. Il est possible. Seulement, comme il ne reste rien de ses anciennes assises, nous en cherchons d'autres, tandis que vous n'aspirez qu'à restaurer les vieilles ruines. Voilà où les divergences commencent!

Valentin vida la moitié de son verre de vin, pendant que Claude répondait :

— Les assises de notre unité, nous ne pouvons pas les choisir,

pas plus qu'on ne choisit ses parens, ses ancêtres, la maison où l'on vient au monde, sa patrie. Nous les trouvons là : elles nous sont imposées par notre passé, par notre histoire...

— Où commence donc notre histoire, notre passé? demanda vivement Lourtier. Quand tu prononces ces mots, tu ne penses pas aux Celtes, aux Cimbres, aux Ibères. Quand tu parles de tes ancêtres, tu ne penses pas à Vercingétorix, à Ambiorix ou à Dumnorix, ni même à Clovis ou à Chilpéric. Tout cela est trop loin. A peine remontes-tu jusqu'à Charlemagne, à cause de la *Chanson de Roland*, ou jusqu'aux Croisades, parce que tu es catholique. Sans cela tu t'arrêterais, — et tu t'arrêtes en réalité à la Renaissance. Eh bien! moi, je ne dépasse pas la Révolution. Notre ère commence là. Ses luttes héroïques sont nos Croisades, ses grands hommes sont nos Prophètes et nos Saints. Il y a dans la vie des peuples des points d'arrêt qui sont en même temps des points de départ : la Révolution est le nôtre. Nous sommes à l'aurore du second siècle qu'elle a inauguré. Vive le calendrier révolutionnaire!

— La Révolution n'est qu'une crise, riposta Claude en s'échauffant : elle a détruit sans rien créer. Elle ne nous a légué que des phrases creuses, des souvenirs sanglans, une mauvaise rhétorique, de mauvaises lois, des crimes...

— ... Des victoires, la Déclaration des Droits...

— ... Nous l'expions depuis cent ans par nos convulsions et nos défaites...

Les voix montaient; le menton menaçant d'Urbain tremblait furieusement; Claude était rouge jusqu'à la racine des cheveux. Les tables voisines s'intéressaient à la discussion. Un garçon écoutait, la serviette sous le bras. Valentin s'interposa, en disant de sa voix qui restait calme :

— Je vois poindre une nouvelle religion, de nouvelles idoles, un nouvel Évangile, un nouveau fanatisme... Non, je vous renvoie dos à dos!

— Hé! mon cher, s'écria Lourtier, il faut pourtant bien qu'on croie à quelque chose!

De la même voix tranquille, le jeune homme prononça :

— Je n'en vois pas la nécessité.

Ce fut Claude alors qui s'emporta : les deux aînés, dont les opinions se heurtaient avec tant de violence, se trouvaient toujours ensemble à faire front contre le nihilisme de leur cadet.

— Tu es un malheureux, petit! Tu demandes à l'humanité de marcher sans lumière, dans la nuit. La foi est aussi nécessaire à l'action que le soleil à la vie. Urbain le reconnaît, lui. Pourquoi s'obstine-t-il dans son mauvais Évangile de haine, quand nous lui en offrons un qui n'est que de douceur et d'amour?

— Tu veux dire de résignation, ajouta Valentin : c'est cette vertu-là qui m'exaspère!

Sa petite figure chétive prit une expression presque sauvage, comme s'il allait jeter dans la discussion l'ardeur concentrée de toutes ses colères; Lourtier l'interrompit :

— Je ne nie pas que le christianisme n'ait eu sa grandeur, dit-il plus bas, en coulant un regard inquiet vers la tablée qui les écoutait. Il a préparé l'émancipation moderne de la conscience individuelle, et rendu possible ainsi la formation de l'idéal démocratique : les nôtres le reconnaissent. Mais il est déchu, il est dépassé, son rôle est fini, on n'en peut rien attendre...

— Il demeure la seule forme qui puisse résoudre par l'amour l'opposition de l'intérêt individuel et de l'intérêt social...

— C'est votre formule, je sais; elle ne veut rien dire.

— Elle est la solution du problème, tout simplement, puisque cette éternelle opposition fait seule obstacle à l'organisation de la démocratie intégrale. Sangnier le démontre avec une lucidité merveilleuse.

— Comme vous êtes faits pour vous entendre, tous deux! s'écria Valentin. Vous ne pensez l'un et l'autre qu'à brider la force individuelle, levier suprême du peu de grandeur qu'il y a dans le monde, unique raison d'exister que nous avons tous. Monarchie ou république, aristocratie, oligarchie ou démocratie ou n'importe quoi, qu'est-ce que ça fait? Je demande que l'individu, cellule essentielle de l'humanité, centre du monde, puisse s'épandre librement. Je réclame pour lui la première place. La société n'a d'autres fins que de lui garantir le développement de ses facultés, la satisfaction de ses besoins. Sinon, qu'elle disparaisse, comme la vaine conception d'une philosophie démodée!...

Urbain et Claude eurent le même geste de protestation. Il les arrêta, en continuant :

— Savez-vous, vous n'êtes que des esclaves qui tendez à devenir des tyrans : quand vous parlez de détruire un despotisme, c'est pour le remplacer par un autre, et votre prétendu besoin

d'unité n'est qu'un immense besoin d'oppression. Moi seul je voudrais des hommes libres, vainqueurs! Vous avez une « cause : » je n'en ai pas. Je suis l'Unique, comme dit Stirner. Je le resterai... A Ma santé!

Il versa le reste de sa demi-bouteille dans son verre, qu'il vida d'un trait.

— Ah! petit! dit tristement Claude qui n'avait plus envie de discuter, pourquoi n'aimes-tu pas un peu plus ton prochain?...

Il se leva de table. Valentin, en se levant aussi, se dressa avec un regard de défi, et cria presque :

— Je n'ai pas de prochain!...

Dans la rue, les trois jeunes gens hésitèrent un moment sur l'emploi de leur soirée. Comme après chacune de leurs discussions, ils se sentaient distans, presque hostiles, avertis que l'heure viendrait où leur amitié, qui leur était chère, sombrerait dans le conflit de leurs opinions. Pourtant, une force invincible les obligeait à recommencer sans cesse. Ils gagnèrent en silence le boulevard Saint-Germain. Là, comme ils s'arrêtaient au bord du trottoir, en se demandant s'ils prendraient la droite ou la gauche, Lourtier proposa :

— Nous sommes près des Sociétés Savantes, où il y a ce soir une belle réunion. Si nous y allions un moment?

Il ne se lassait jamais de courir les lieux où l'on parle, talonné par sa passion. Il s'en allait ainsi de quartier en quartier, de l'une à l'autre de ces salles où les Sociétés, les Unions, les Ligues convoquent l'état-major des orateurs patentés, députés, sénateurs, conseillers municipaux, candidats de demain, anciens ministres, hommes de lettres ou journalistes, qui se président et se congratulent interminablement : au Grand Véfour, aux Mille-Colonnes, à l'Athénée Saint-Germain, aux salons de la taverne Gruber, à la terrasse Jouffroy, à l'École des Hautes Études sociales, à la salle Grandjean et partout où subsistent quelques vestiges des Universités populaires. Croyant que Claude allait protester, il le prévint, avec un reste d'aigreur :

— Tu ne veux jamais entendre nos orateurs. Ce soir, pourtant, l'occasion est bonne...

Il nomma le sénateur qui présidait, le député qui faisait la conférence.

— Allons! dit Claude, qui s'était repris. Et si ton député me convertit...

Il acheva de s'exprimer par une pirouette : il avait parfois ainsi des gestes gamins, qui contrastaient avec son habituelle gravité.

Les trois amis furent bientôt devant le grand bâtiment blanc de la rue Serpente, d'où sortait une nappe de lumière crue, projetée sur le trottoir. Dans le vestibule, autour de la caisse, des jeunes gens offraient des brochures, des chansons, des églantines rouges. Urbain s'empressa d'acheter trois de ces emblèmes, en offrit un à Valentin, qui le mit à sa boutonnière, un autre à Claude, qui refusa :

— Non, merci, ce n'est pas ma couleur.

On le regardait de travers. Il ajouta :

— Cette fleur sanglante et stérile, poussée sur des épines, est donc le symbole que vous avez choisi? Combien je préfère le nôtre, l'épi nourricier d'où sort la vie!...

La salle claire, disposée comme un petit théâtre, était déjà remplie; mais c'est à peine si quelques ouvriers figuraient dans ce public bourgeois formé de commis, de petits fonctionnaires, d'étudians, surtout de femmes. L'heure fixée était depuis longtemps dépassée : ils attendaient avec cette admirable patience des Parisiens qui, toujours amusés d'être ensemble, oublient volontiers le prétexte de la réunion. Les brochures, les églantines, les chansons circulaient dans le couloir. Deux jeunes femmes gentiment mises, bien gantées, des fleurs au chapeau, ayant acquis une de ces chansons, déchiffraient la musique et fredonnaient en souriant les vers d'Henri Turot :

... Plus de curés, de patrons, d'exploiteurs.
Haut les cœurs !
A bas les calotins et les voleurs.
Prends ton fusil, bonhomme !...

Enfin, l'état-major apparut sur l'estrade. Les deux grands hommes promis n'étaient pas venus : l'un parce que le travail l'accablait, l'autre parce qu'il avait la grippe. Un sénateur et un député de seconde marque les remplaçaient. Ce fut le sénateur, — gros, court, chauve, sanguin, — qui annonça cette fâcheuse nouvelle, en ouvrant la séance. Lui aussi, il avait la grippe (et il toussa, pour en donner la preuve) : il était venu quand même, pour encourager par sa présence la jeunesse de l'arrondissement, et il s'en félicitait. Il se félicita ensuite des services qu'il avait

rendus à la démocratie au cours de sa longue carrière; puis il félicita son parti de ses récentes victoires, lui en promit de nouvelles; et il félicita encore le député d'avoir consenti à remplacer son collègue, et les auditeurs d'entendre un tel orateur. A son tour, le conférencier félicita son parti de le posséder, et se félicita d'appartenir à son parti. Puis il décrivit avec horreur les entreprises de la réaction, célébra l'œuvre de la législature, annonça l'avènement de la justice, essaya d'expliquer la théorie de la lutte des classes en s'embrouillant dans des termes qu'il employait de travers : l'*infra-structure sociale*, le *complexus* des notions économiques, le *processus* de la technique, les *idéologies* des partis conservateurs. L'auditoire applaudissait de temps en temps, sans entrain. Lourtier souffrait, sentant bien que ces redites ne pouvaient porter sur ses deux amis, trop intelligens pour n'en pas sentir la misère. Claude écoutait de toute son attention, avec un imperceptible sourire. Valentin donnait des signes d'impatience :

— Si nous partions? proposa-t-il, pendant qu'on applaudissait une tirade à effet, et que l'orateur s'essuyait le front.

Lourtier s'empressa d'acquiescer. Dehors, Brévent dit tranquillement :

— Pourtant, j'aurais été curieux d'entendre la fin.

Ils firent quelques pas en silence, et entrèrent dans une brasserie, où ils commandèrent du café. Après un combat intérieur d'un instant, Lourtier dit piteusement :

— Pour une fois que je vous emmène, nous n'avons pas de chance!... Mais, vous savez, ce n'est pas ce que nous avons de mieux!...

Claude se récria :

— Comment! un sénateur et un député! que voudrais-tu donc nous servir? Je reconnais que le député n'est pas illustre. Mais le sénateur!... Voilà plus de vingt ans qu'il siège dans la haute assemblée. S'il n'a pas été ministre, il a failli l'être, et peut-être qu'il le sera. Il est un de ceux qui font nos lois, qui les marquent de leur empreinte. Il nous gouverne, il nous conduit, il règne!... Non, décidément, je n'ai pas perdu ma soirée!

Urbain objecta :

— Tous les partis ont leurs non-valeurs.

— Mais quand il les mettent sur le pavois? riposta Claude.

A mesure que l'impression directe du plat discours s'éloignait, Lourtier comprenait mieux sa faute : il n'est jamais de bonne tactique d'abandonner les siens; quels qu'ils soient ou quoi qu'ils fassent, on doit les soutenir quand même.

— Du reste, dit-il, on peut être un orateur médiocre et un homme sage, un bon législateur. Tout le monde n'a pas le don de la parole. Je ne connaissais pas ce député, qui manque d'expérience. Mais le sénateur a fait ses preuves : il sait agir, ce qui vaut mieux que de bien parler.

— J'ai peur que tu ne veuilles te tromper toi-même, répliqua Claude. Prends garde! Tu as bien vu que cet homme ne peut être qu'un sot, borné, fanatique, dangereux.

Valentin compléta :

— Vaniteux et stupide!

Lourtier protesta, en commençant à se fâcher.

— Et quoi encore?... Moi, j'ai simplement vu et entendu un brave homme qui parlait mal... Est-ce un crime, de mal parler?... Et après tout, il disait de bonnes choses, des choses vraies, des choses justes...

Claude interrompit :

— Des âneries. Tu le sais aussi bien que nous.

Cette fois, Urbain se fâcha tout à fait :

— De quel droit doutes-tu de ma parole?... On vous dit une chose, vous répondez : Vous ne pensez pas cela!... C'est le procès de tendances,... l'arme de votre parti...

Claude, à son tour, s'échauffa :

— Par exemple!... Notre arme!... Il me semble que vous la maniez assez bien, vous autres!... Procès de tendances! Que faites-vous depuis dix ans, sinon d'en dresser à tous ceux qui ne sont pas de votre coterie?... Nous vous disons que nous sommes catholiques, et vous criez : « Ils ne sont pas démocrates!... » Nous vous disons que nous sommes chrétiens, et vous criez : « Ils ne sont pas républicains !... » Nous vous disons que nous croyons en Dieu, et vous criez : « Ils veulent restaurer la monarchie!... »

Urbain, très rouge, les yeux ardens, avançait contre son ami sa figure irritée.

— Continue! cria-t-il... Et parle-nous d'union, de concorde, d'amour du prochain et d'autres balançoires!... Je n'ai jamais si bien compris l'abîme qui nous sépare. Personne encore ne me

l'avait si bien montré... Allons, achève de jeter le masque, continue!...

— Paix! paix! dit Valentin, allez-vous vous fâcher pour la dernière soirée que nous passons ensemble?... Que chacun garde ses opinions, et que l'amitié nous sauve!...

Ils se turent, tels des lutteurs qu'on sépare et qui restent à se regarder, frémissans, pendant que leur sang et leurs nerfs s'apaisent lentement. Ils se mirent à parler d'autre chose, d'abord avec des voix blanches, comme des gens qui se guettent et pèsent leurs mots; puis, peu à peu, dans un retour de confiance et d'abandon. Mais un souffle de discorde avait passé sur eux. Lorsqu'ils se séparèrent et que Valentin leur dit : « Nous resterons amis, tous trois, quoi qu'il arrive! Nous avons jusqu'à présent sauvé la fleur d'amitié, nous ne la laisserons pas périr! » — les deux aînés se regardèrent avec la même pensée : le vent maudit la dessécherait, cette chère et fraîche plante de leur jeunesse...

ÉDOUARD ROD.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE

II[1]

LA VIE A LA COUR DE 1709 A 1711

I

Malgré ces calamités, la vie de cour continuait, non pas animée et brillante comme au temps de ces gais carnavals où les fêtes succédaient aux fêtes en l'honneur de la jeune Duchesse de Bourgogne, mais non point aussi triste et aussi dénuée de plaisirs qu'avec nos idées modernes nous serions tentés de l'imaginer. Il n'entrait pas dans la politique de Louis XIV de permettre que la Cour s'assombrît outre mesure, car c'eût été avouer sa défaite, et son légitime orgueil ne lui permettait pas un pareil aveu. Nous avons vu qu'au lendemain d'Hochstædt il n'avait décommandé aucune fête, et que lui-même avait voulu paraître à un bal masqué au lendemain de Ramillies. S'il n'avait tenu qu'à lui, l'année 1709 aurait encore vu des bals, car il pensait (Mme de Maintenon nous l'apprend) « qu'il serait aussi bon de ne pas donner au monde l'idée de l'accablement de la France. »

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

Ce fut la Duchesse de Bourgogne qui s'y opposa, car elle était plongée « dans une grande mélancolie, » et le Roi ne la voulut point contraindre (1).

Il ne pouvait être non plus question de soupers, pour une bonne raison, c'est qu'obéissant les uns à un sentiment patriotique, les autres à la mode, les autres à la contrainte morale, les principaux seigneurs de la Cour avaient envoyé leur vaisselle d'argent à la Monnaie pour y être convertie en numéraire, et s'étaient mis « à la faïence, » pour reprendre l'expression de Saint-Simon qui avoue lui-même avoir constitué, et de fort mauvaise grâce, l'arrière-garde de ces donateurs plus ou moins volontaires. Le Duc de Bourgogne avait constitué au contraire l'avant-garde, ayant, à l'exemple du Roi et de Monseigneur, envoyé à la Monnaie le peu de vaisselle d'argent qu'il possédait : exactement 73 marcs d'argent à 34 livres le marc, représentant une somme totale de 2490 livres. On ne pouvait guère inviter ses amis à manger dans des assiettes en faïence ou même en étain. Jouer n'était guère possible; on était trop pauvre et on n'y avait pas cœur. On se souvient que la Duchesse de Bourgogne se refusait, la veille de Malplaquet, à proposer une partie à des femmes qui avaient peut-être leurs maris ou leurs pères à la bataille. Un seul plaisir restait : la comédie, et le Roi ne voulait pas qu'on s'en privât. « Il ne se parle icy que de mauvais temps et des maladies que cela y produit, écrit la marquise d'Huxelles. Il y a pourtant des comédies à Versailles, afin de réjouir la jeune Cour. Monseigneur y est revenu de Meudon, ne trouvant

(1) *Lettres de Mme de Maintenon à la princesse des Ursins*, t. I, p. 380. A sa grand'mère, Madame Royale avec laquelle elle continuait, malgré la guerre, d'échanger par le service des *ordinaires* des lettres affectueuses, la Duchesse de Bourgogne témoignait cependant quelques regrets : « Je n'aurai pas grand'peine, lui écrivait-elle, à vous rendre compte des divertissemens de ce carnaval; il a esté fort triste jusque à cet heure, et je crois qu'il finira de mesme. Il ne saurait y avoir de bals car il n'y a plus personne pour dancer. Il y a plusieurs dames qui sont dans de trop grands deuils, d'autres qui sont grosses et la plus part de celle qui ce marie on esté toute leur vie dans des couvens et ne savent point dancer. Il n'y a présentement à la Cour que neuf dames en estat de dancer qui ne sont la moitié que de petite fille. Je serais la plus vieille du bal, ce qui m'a osté toute envie de dancer. Je ne sais quelle folie les dames ont présantement, car, à trente ans, elle se trouve or d'âge à pouvoir dancer. Si cette mode dure, il faudra profiter du peu de temps qui me reste. » Cette lettre a déjà été publiée par la comtesse della Rocca (*Lettres de la Duchesse de Bourgogne*, p. 72). Mais nous en avons rétabli le texte d'après l'original, qui est aux archives de Turin, comme spécimen de son orthographe. Elle avait cependant fait quelques progrès, si l'on compare cette lettre aux premières qu'elle adressait à sa grand'mère.

pas son château habitable à cause du grand froid qu'il y souffroit (1). »

Il devait en coûter à Monseigneur de ne plus pouvoir aller à l'Opéra, son théâtre favori, où il se plaisait à conduire la Duchesse de Bourgogne, tandis que, par scrupule, le Duc de Bourgogne demeurait à Versailles. Mais pendant la période des grands froids, l'Opéra avait dû fermer, et lorsque les représentations reprirent au printemps, la misère et la surexcitation à Paris étaient si grandes qu'il y eut, sur le passage de Monseigneur, populaire cependant à Paris, des incidens pénibles. Un soir d'avril qu'il y avait mené la Duchesse de Bourgogne et celui qu'on appelait le roi d'Angleterre, ainsi que plusieurs dames, dans trois carrosses, des femmes du peuple s'attroupent et arrêtent les carrosses, « criant au pain et montrant celui qu'elles mangaient (2). » Monseigneur ne put se dégager qu'en leur jetant par les portières quelque argent. Il fallut éviter le retour de ces scènes et se contenter des comédies à Versailles. Du 22 décembre 1708 au 16 mars 1709, les comédiens ordinaires du Roi ne s'y transportèrent pas moins de vingt-deux fois, le registre de la Comédie-Française en fait foi. Ils y jouaient tantôt la tragédie, tantôt la comédie, tantôt *Phèdre* et *le C... imaginaire*, tantôt *Tartuffe* et *Turcaret*, alors dans sa nouveauté. La période des grands froids, où le théâtre était fermé à Paris, n'arrêta pas leurs voyages. Ils s'y transportaient en plusieurs carrosses, à leurs frais, et le coût de chaque voyage est soigneusement noté sur leur registre (3). Au commencement de l'année 1710, la Duchesse de Bourgogne, qui arrivait au terme d'une grossesse, fit même construire un théâtre dans sa salle à manger afin de pouvoir assister plus facilement aux représentations. On ne s'y divertissait pas seulement à entendre des farces comme *l'Avocat Patelin*, mais on y écoutait avec plaisir *le Misanthrope*, *Britannicus*, *Polyeucte*. Dans le choix du répertoire qu'on représentait devant elle, la Princesse faisait preuve de goût. Elle aimait également la musique, et Sourches nous dit qu'un jour « le Roi revenant de Trianon passa chez elle où il trouva une bien belle symphonie composée de des Costeaux pour la flûte allemande,

(1) Correspondance de la marquise d'Huxelles avec le marquis de Lagarde. Bibliothèque du musée Calvet à Avignon.

(2) *Ibid.*

(3) Bibliothèque du Théâtre-Français. Registre des comédiens ordinaires du Roi.

de Vizé pour le théorbe, de Buterne pour le clavecin, et de Fourcroy pour la basse de viole (1). »

Il y avait aussi, de temps à autre, à la Cour des réceptions officielles où la Duchesse de Bourgogne jouait son rôle. L'Électeur de Bavière vint à Paris dans les derniers jours de novembre 1709. Cet allié de la France, qui payait en ce moment sa fidélité de la perte de ses États, avait besoin d'être ménagé. On décida que, bien qu'il voyageât incognito, il serait reçu à Marly dont le Roi lui fit les honneurs. La Duchesse de Bourgogne l'y aida avec infiniment de bonne grâce, et Mme de Maintenon, dans sa joie de la façon avantageuse dont s'était montrée la jeune princesse, s'empressait d'écrire à la princesse des Ursins : « Madame la Duchesse de Bourgogne s'est surpassée, et il nous est déjà revenu que l'Électeur en est charmé. Dès qu'il aborda le salon où il entra avec le Roi, il la connut à sa bonne mine. J'en tire d'autant plus de vanité que Mme la princesse de Conti était près d'elle. Cette princesse m'en a toute l'obligation; elle voulait paraître en écharpe sous prétexte de sa grossesse, et dans une négligence qui lui sied plus mal qu'à personne; j'obtins d'elle, avec bien de la peine, de s'habiller et même de se parer; il est vrai que j'en fus surprise moi-même; elle ne paraissait pas grosse de cinq mois; elle a très bon visage, car elle se porte très bien, et elle était incarnate et blanche depuis les pieds jusques à la tête. Elle renouvela une ancienne connaissance avec l'Électeur, qui lui soutenait qu'elle ne pouvait plus se souvenir de lui ; elle lui dit qu'elle l'avait vu dans le cabinet de Madame sa mère, et qu'il contrefaisait l'Empereur (2). »

Ainsi, depuis sa lutte contre Vendôme et son triomphe, notre princesse avait pris de l'assurance et dominait de plus en plus la Cour. La cabale opposée, à la tête de laquelle était toujours la Duchesse de Bourbon, ne cessait cependant point de lui faire opposition. « Toute la Cour est pleine d'intrigues, écrivait Madame... Le Dauphin est sous la domination absolue de sa sœur Madame la Duchesse. La princesse de Conti est devenue l'alliée de celle-ci, afin de ne pas perdre tout pouvoir sur lui. Madame la Duchesse de Bourgogne, qui voudrait elle aussi gouverner le Dauphin aussi bien que le Roi, est jalouse de Madame

(1) *Mémoires* de Sourches, t. VII, p. 136.

(2) *Lettres de Mme de Maintenon à la princesse des Ursins*, t. II, p. 109. Dans cette publication, la lettre est datée par erreur de 1710.

la Duchesse. Elle a donc fait un pacte d'amitié avec notre Madame d'Orléans pour contrecarrer l'autre. C'est une plaisante comédie d'intrigues enchevêtrées, et je pourrois dire avec la chanson : *si on ne mouroit pas de faim, il en fauderoit mourir de rire* (1). » La Duchesse de Bourgogne n'ignorait rien de ces intrigues, mais elle ne s'en préoccupait guère, car elle sentait son crédit s'affermir chaque jour. A la fin de l'année 1710, elle en devait recevoir une preuve éclatante. Le Roi déclara qu'il lui laissait l'entier gouvernement des affaires de sa maison et la disposition de toutes les charges qui pouvaient y devenir vacantes. Il n'avait donné pareille marque de confiance ni à la Reine, ni à la Dauphine Bavière, et l'un des courtisans qui l'approchaient de plus près lui ayant dit : « Apparemment, Sire, elle vous rendra compte de ce qu'elle fera là-dessus, » le Roi répondit : « Je me fie assez à elle pour vouloir qu'elle ne me rende compte de rien, et je la laisse maîtresse absolue de sa maison. Elle seroit capable de choses plus difficiles et plus importantes (2). » Mme de Maintenon, dont la tendresse pour la Duchesse de Bourgogne croissait de jour en jour, se réjouissait de voir que justice était enfin rendue à celle que, dans ses lettres, elle ne cesse d'appeler sa chère princesse. Le 15 décembre 1710, elle écrivait à la princesse des Ursins : « Trouvez bon, madame, que je m'épanche avec vous sur Madame la Duchesse de Bourgogne. Après avoir souffert bien des discours sur les mauvaises mesures que je prenais sur son éducation, après avoir été blâmée de tout le monde des libertés qu'elle prenait de courir depuis le matin jusqu'au soir, après l'avoir vue haïe de tout le monde, parce qu'elle ne disait mot, après l'avoir vue accusée d'une dissimulation horrible dans l'attachement qu'elle avait pour le Roi et dans la bonté dont elle m'honorait, je vois aujourd'hui tout le monde chanter ses louanges, lui croire un bon cœur, lui trouver un grand esprit, convenir qu'elle sait tenir une grosse cour en respect. Je la vois adorée de Mgr le Duc de Bourgogne, tendrement aimée du Roi, qui vient de lui remettre sa maison entre les mains pour en disposer comme elle voudrait, et disant publiquement qu'elle serait capable de gouverner de plus grandes choses. Je vous fais part de ma joie là-dessus,

(1) *Correspondance de Madame*, édition Jæglé, t. II, p. 101. Les mots en italiques sont en français dans l'original.

(2) Dangeau, t. XIII, p. 295.

madame, persuadée que vous en serez bien aise, car vous avez démêlé plus tôt que les autres les mérites de notre princesse (1). »

Une singulière transformation, sous le coup des anxiétés et des épreuves, s'était en effet opérée chez la Duchesse de Bourgogne. Sans avoir rien perdu de ses grâces, elle avait acquis du sérieux, de la dignité, de la tenue. Elle en était arrivée à se faire scrupule des distractions les plus innocentes, comme de jouer au papillon, nouveau jeu récemment mis à la mode, ou d'assister à cheval à une revue, de peur qu'on ne l'accusât de ne « penser qu'à s'amuser (2). » Peu s'en fallait même qu'elle ne fût en train de devenir un peu rigoriste, à s'en rapporter du moins au témoignage des dames de Saint-Cyr. Elle n'avait pas cessé de fréquenter la pieuse maison, mais, quand elle y venait, ce n'était plus pour se livrer comme autrefois « à des jeux de mouvement, » c'était pour assister aux offices. Aussi ne voulait-elle pas que sa présence donnât prétexte au moindre trouble ou désordre. « Un jour de fête qu'elle étoit ici, disent les dames de Saint-Cyr dans leurs *Mémoires*, il y avoit beaucoup de monde à la grille, qui, pour la mieux voir et les demoiselles, firent si bien qu'ils ouvrirent peu à peu les petits rideaux entièrement, les tirant avec des cannes et des éventails. Cela déplut à la Princesse, qui trouva que c'étoit trop de hardiesse. Elle alla elle-même, d'un air tout sec, refermer tous les rideaux de la grille, non seulement les petits, mais encore les grands. Chacun se retira au plus vite, bien confus. » Un autre trait va nous la montrer non moins sévère. « Un page de la Duchesse de Bourgogne ne manquoit pas d'aller à l'Église à l'heure où les demoiselles y sont, et les regardoit par la grille. Mlle de Buidbarre, fille très bien faite de taille et de visage, lui plut entre toutes les autres. Il trouva moyen de le lui faire savoir par une lettre qu'il lui écrivît et qui lui fut rendue sans qu'on le sût. Cette demoiselle, qui étoit aussi vertueuse que belle, ayant lu cette lettre, fut fort indignée et la porta à la première maîtresse, la priant de dire à ce page de n'être pas si hardi à l'avenir de lui écrire de pareilles lettres et de la regarder, ce à quoi on ne manqua pas. Le page eut une verte réprimande de Madame la

(1) *Lettres de Mme de Maintenon à la princesse des Ursins*, t, II, p. 262.

(2) Lettre à Mme de Maintenon, publiée dans les *Mélanges de littérature et d'histoire* de la Société des Bibliophiles français, année 1850.

Duchesse de Bourgogne, et elle ne l'amena plus (1). » Ainsi, l'aimable princesse qui avait eu, quelques années auparavant, tant de peine à recouvrer ses imprudentes lettres à Maulevrier, réprimandait vertement un de ses pages parce qu'il s'était permis d'adresser un billet doux à une demoiselle de Saint-Cyr. Était-elle cependant revenue elle-même de son penchant à la coquetterie, au point qu'il ne faille lui attribuer aucune responsabilité dans une aventure qui fit quelque bruit et à laquelle son nom ne laissa pas d'être mêlé? Le lecteur en sera juge.

Le mois de janvier 1711 vit débuter à la Cour un jeune seigneur dont la première apparition fit beaucoup de bruit, et qui devait, au cours de sa vie aventureuse, en faire davantage encore. C'était le jeune duc de Fronsac, issu d'un second mariage de ce duc de Richelieu, neveu du grand cardinal qui convola trois fois en justes noces, et à propos duquel Mme de Coulanges disait plaisamment : « Si on le voyait toutes les fois qu'il se marie, on ne le quitterait jamais. » Le duc de Richelieu était un de ces amis de jeunesse à qui Mme de Maintenon demeura toujours fidèle. Aussi se montra-t-elle particulièrement bienveillante pour le jeune Fronsac lorsqu'il fut présenté à la Cour. Voici comme elle parlait de lui dans une lettre au duc de Noailles. « Il a seize ans et en paroît douze; il est, dans sa petitesse, de la plus jolie taille du monde : un beau visage et une parfaitement belle tête; il est des meilleurs danseurs; il est très bien à cheval; il joue; il aime la musique; il est propre à la conversation. Il est très respectueux, très poli, un tour de raillerie agréable : il est sage quand il le faut, et tout le monde le trouve tel que je viens de le dépeindre. » Et dans une autre lettre encore : « On voudroit le caresser comme un joli enfant, et je fus bien sur le point de le prendre sous le menton quand il me pria de signer à son contrat de mariage (2). »

Dans la bienveillance avec laquelle Mme de Maintenon parle de ce joli enfant, on trouve quelque trace de ce goût pour les vauriens dont elle s'accusait plus tard dans une lettre à Mme de

(1) *Mémoires de ce qui s'est passe de plus remarquable dans l'établissement de notre maison, et depuis jusqu'à présent.* Ces *Mémoires*, rédigés successivement par plusieurs religieuses de Saint-Cyr, sont en manuscrit à la Bibliothèque du grand séminaire à Versailles. Partie en a été publiée en 1846 à Paris, chez le libraire Fulgence, sans nom d'éditeur. L'ouvrage est devenu assez rare.

(2) *Mme de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, t. II, p. 270.

Caylus. Mais elle ne devait pas tarder à en déchanter. Un peu effrayé de l'ardeur et de la précocité de son fils, le duc de Richelieu avait cru sage de le marier avec une fille de sa troisième femme, la marquise de Noailles, qui avait trois ans de plus que lui. Cette fille était, d'après Mme de Maintenon elle-même, « laide, bien faite et raisonnable. » C'est dire qu'elle n'avait rien de ce qu'il fallait pour tenir un époux de cette sorte. Aussi, après avoir témoigné pour l'épouse qui lui avait été donnée malgré lui d'un dédain blessant, le jeune duc de Fronsac n'avait-il pas tardé à se faire connaître par l'éclat de ses galanteries. C'était surtout dans le petit cercle de la Duchesse de Bourgogne qu'il brillait. Présenté par Mme de Maintenon, la Princesse lui avait fait bon accueil. Elle s'amusait de lui, l'encourageait dans ses folies auxquelles elle se montra peut-être trop indulgente. C'est du moins ce qu'avance Soulavie, dans sa *Vie privée du maréchal de Richelieu*, et dans les *Mémoires* où il a cru pouvoir faire parler le maréchal lui-même, mémoires assurément apocryphes, mais dont il n'est pas possible cependant de négliger complètement le témoignage, car il est certain que beaucoup de renseignemens et de documens authentiques ont été procurés à Soulavie par Richelieu lui-même. « Habitué, dit Soulavie, à trouver des beautés assez faciles, il s'imagina que les bontés dont l'honoroit Madame la Duchesse de Bourgogne étoient une preuve de son amour. Il se conduisit avec cette princesse aussi légèrement qu'il le faisoit ailleurs, et, voyant que tout lui réussissoit, il fit de nouvelles extravagances. Il auroit dû se perdre, mais la Duchesse de Bourgogne le trouvoit aimable. Elle le regarda comme un enfant étourdi dont il falloit excuser les inconséquences. Elle s'en amusoit, et c'est peut-être un tort dans cette princesse qui donna lieu à la calomnie de s'armer contre elle (1). » Fronsac poussa l'inconséquence jusqu'au scandale. Que fit-il exactement? Cela est assez difficile à dire. Suivant Soulavie, un soir qu'il devait y avoir compagnie chez la Duchesse de Bourgogne, il se cacha sous le lit. Quand il y fut découvert, il donna comme excuse qu'il avait voulu entendre ce que les dames diraient de lui. Suivant Rulhière, qui reçut lui aussi, sur le tard, les confidences du Maréchal, « assistant un jour à la toilette de la Duchesse de Bourgogne, au moment où on faisoit retirer les

(1) *Vie privée du maréchal de Richelieu contenant ses amours et ses intrigues*, édition de 1791, p. 26.

hommes pour qu'elle pût changer de chemise, il s'étoit caché derrière un paravent, et il n'avoit pu s'empêcher de lever la tête au-dessus pour faire voir à cette princesse l'excès de son amour et celui de sa témérité. La Dauphine cria, par un premier mouvement. Richelieu fut aperçu de toutes les femmes; elles jurèrent toutes de lui garder le secret, et elles le dirent, sans qu'elles eussent envie de lui nuire, mais craignant d'être prévenues et chacune d'elles voulant être la première à apprendre ce petit événement. Le Roi le sut et crut devoir punir cette hardiesse pour les suites qu'elle pouvoit avoir. Il l'envoya à la Bastille (1). »

Telle est la double version de Richelieu ; mais, comme il ne laissait pas d'être assez fat, il pourrait bien ici avoir exagéré un peu les choses. Sa témérité ne paraît pas avoir été la seule cause de la disgrâce où il tomba. Après s'être engoué de lui à la Cour, on était devenu plus sévère. « On va vous envoyer notre petit prodige qui n'est plus prodigieux, écrivait encore Mme de Maintenon au duc de Noailles, qui, pour lors, commandait en Espagne. On donne autant sur lui présentement qu'on le louoit au dernier voyage de Marly. Je ne sais pourtant rien de positif que d'avoir donné dans un panneau qu'on lui a tendu sur le jeu. » Et, toujours indulgente elle ne pouvait s'empêcher de dire encore : « C'est la plus aimable poupée qu'on puisse voir (2). »

Le duc de Richelieu son père trouva cependant que ce n'était pas assez d'envoyer cette poupée à l'armée, et il vint à Versailles solliciter du Roi des mesures plus sévères. Sur le conseil même de Mme de Maintenon, du moins à en croire Soulavie, il obtint contre son fils une de ces lettres de cachet qui étaient, dans les mœurs d'alors, l'équivalent de ces mesures de détention par voie de correction paternelle qu'aux termes de notre code les pères de famille sont en droit de solliciter du président du tribunal. La lettre de cachet en vertu de laquelle il fut incarcéré, le 13 avril 1711, et qui est contresignée. « Phelypeaux, » porte en effet cette mention : « pour correction (3). » Ce serait en dehors de notre sujet que de le suivre et de raconter les tentatives dont à la Bastille il fut l'objet de la part de l'abbé Remy et de la

(1) *Anecdotes sur Richelieu*, par C. de Rulhière, précédées d'une notice, par Eugène Asse, p. 2.

(2) *Mme de Maintenon d'après sa Correspondance authentique*, t. II, p. 274.

(3) Archives de l'Arsenal, n° 2125 du catalogue, dossier n° 10598.

duchesse de Fronsac, l'un ayant entrepris de le convertir et l'autre de le séduire. Disons seulement que la pénitence fut assez longue et qu'il n'en sortit que le 19 juin 1712 (1). A sa sortie, il obtint d'être envoyé à l'armée de Flandres, non sans que Mme de Maintenon fût intervenue en sa faveur, et eût sollicité cette grâce du Roi. Aussi Fronsac demandait-il à prendre congé d'elle, et elle lui adressait une lettre pleine de si bons conseils que le duc de Richelieu déclarait son fils « indigne de vivre s'il n'étoit pas touché d'un repentir sincère par la manière convaincante dont elle savoit inspirer la sagesse et la vertu (2). »

Pour en revenir à la Duchesse de Bourgogne, peut-être fut-elle en effet un peu imprudente, un peu coquette, si l'on veut, avec ce joli enfant que Mme de Maintenon elle-même était tentée de prendre sous le menton. En tout cas, ce ne fut de sa part que légèreté, car elle s'était, à cette époque, sérieusement et tendrement rapprochée de son mari. Une des personnes qui lui étaient jusque-là le moins favorables, Madame, elle-même le reconnaît, en même temps qu'elle lui rend témoignage sur d'autres points. « Elle a beaucoup gagné à son avantage, écrivait-elle le 9 mai 1711, et vit en bonne intelligence avec son mari. » Et elle continue par ce portrait du mari lui-même : « Le bon seigneur n'est pas aussi laid qu'il est mal bâti; il est boiteux et bossu, mais le visage n'est point laid; il a des yeux magnifiques et pleins de raison, et le reste de la figure n'est point mal. Ses cheveux sont très beaux. Il en a une vraie perruque... Il est un peu trop

(1) En 1715, Fronsac courut de nouveau le danger d'être mis à la Bastille. Pour y échapper il adressait, à Mme de Maintenon des lettres très humbles. « J'ose vous supplier, lui écrivait-il, de songer que je n'ai que dix-neuf ans, et qu'il est aisé de voir que l'âge et l'expérience corrigent assez de ces sortes de fautes-là. Je vous supplie de songer aussi que je suis un pauvre orphelin qui n'a plus d'autres asiles que la Cour et d'autres soutiens que vos bontés; » et dans une autre lettre : « Je suis dans une appréhension et dans un désespoir qui fait que je ne dors ni jour ni nuit du malheur que j'ai eu de déplaire au Roi... Si j'étois assez heureux pour qu'il voulût bien suspendre sa colère ou me permettre d'aller me jeter à ses pieds, j'ose vous supplier, Madame, de vouloir bien me le faire savoir. Vous me rendrez la vie. J'ai tant reçu de marques de vos bontés que j'ose en attendre encore celle-ci et je vous supplie de ne pas douter de ma parfaite reconnaissance. » Je dois communication du texte authentique de ces deux lettres à l'obligeance de M. le duc de Lesparre qui possède deux curieux volumes de copies de lettres adressées à Mme de Maintenon dont le plus grand nombre sont inédites. Ces deux lettres de Fronsac avaient cependant été publiées par La Beaumelle. (Édition de Maëstricht, t. VIII, p. 40 et 41), mais, comme toujours, inexactement.

(2) Archives du duc de Lesparre.

bigot, cela est certain, mais il ne prêche guère. » Ainsi, à mesure que la femme devenait plus sérieuse, le mari devenait moins prêcheur, et l'harmonie régnait chaque jour davantage entre eux.

II

Durant ces années de 1709 à 1711, plusieurs événemens se succédèrent à la Cour, heureux ou tragiques, qui grandirent encore la situation de la Princesse et du Prince et tournèrent vers eux tous les yeux.

La Duchesse de Bourgogne n'avait qu'un fils, le Duc de Bretagne, le premier enfant qu'elle avait mis au monde étant mort peu de temps après sa naissance. Au milieu de l'année 1709, on sut qu'elle était de nouveau grosse. Cette fois elle prit de grandes précautions pour que sa grossesse se terminât heureusement. A la vérité elle ne laissait pas de regretter un peu de se trouver dans cet état : « Vous me reprochés qu'il y a du temps que je n'ai eu d'enfans, écrivait-elle à sa grand'mère, et je ne saurois mieux faire pour vous obéir que d'estre grosse, mais je vous avoue que j'aurois bien voulu n'estre pas si ponctuelle à de pareils ordres (1). » Elle évitait les routes pavées, les fatigues excessives, renonçait au cheval, et passait beaucoup de temps au lit. A partir du commencement de février, l'anxiété devint grande, car on la savait à terme. Le Roi, qui considérait comme une des fonctions de son devoir royal d'assister aux couches de ses belles-filles ou belles-petites-filles conservait toujours ses habits auprès de son lit afin de pouvoir se rendre auprès d'elle dès qu'il serait appelé. Le samedi 15, à sept heures, on vint le réveiller, la Princesse ressentant les premières douleurs. On eut un moment de crainte, les couches s'annonçant difficiles; mais Clément, l'accoucheur ordinaire des princesses, qui revenait précisément d'Espagne où il avait été donner des soins à la Reine, prit, assure le *Mercure* (qui entre dans beaucoup de détails), ses mesures si habilement que les choses se passèrent au mieux. A huit heures un quart, la Duchesse de Bourgogne accouchait d'un garçon, « ce que les faiseurs d'horoscope seront bien aises d'apprendre, ajoute le *Mercure*, et qu'il a de tous temps

(1) Archives de Turin.

passé pour constant que les enfans qui naissoient le jour étoient plus heureux que ceux qui venoient au monde pendant la nuit (1). » L'heureux événement fut annoncé à Versailles par la cloche du palais, comme c'était l'usage, et à Paris par le carillon de la Samaritaine. Lors de la naissance du second Duc de Bretagne, venu au monde en 1707, le Roi, nous l'avons dit, avait interdit les réjouissances. Bien que les temps ne fussent pas moins tristes, il ne prit pas la même précaution, et des fêtes furent spontanément données dans un grand nombre de villes de France, à Paris en particulier, où le Prévôt des marchands et les échevins organisèrent, sans avoir reçu d'ordres, un brillant feu d'artifice. « Trois emblèmes prétendoient y faire voir trois des principales vertus nécessaires à un prince : sçavoir la sagesse, la grandeur d'âme et la science. » L'instinct populaire voyait en effet, dans la naissance ardemment désirée d'un nouvel héritier du trône, comme un heureux présage qui annonçait la fin des maux de la guerre et le retour à l'ancienne prospérité. Ce sentiment se traduit dans les nombreux sonnets que la naissance du jeune prince inspirait aux rimeurs de cour. Parmi les pièces de vers assez médiocres que rapporte le *Mercure*, nous choisissons celle-ci :

De votre bras vengeur nous ressentons le poids,
Grand Dieu ; vous nous frappez de fléaux légitimes ;
Tout ce que nous donnèrent vos bontés magnanimes
S'est trouvé de nos mains enlevé par vos lois.

A peine vos rigueurs nous ont laissé la voix,
Mais loin d'envisager les excès de nos crimes
Détournez vos regards vers les vertus sublimes
Que pratique à vos yeux le plus sage des rois.

Hà Seigneur, vous daignez exaucer ma prière ;
Je vois par son bonheur finir notre misère,
Votre cœur apaisé donne un prince à nos lis.

De son berceau naîtra la paix et l'abondance
Et par luy vous laissez plus de bien à la France
Que nos tristes forfaits ne nous en ont ravis.

Le royal enfant dont le berceau semblait contenir tant de promesses, à qui on souhaitait grandeur d'âme, sagesse et science,

(1) *Mercure de France*, année 1710, p. 203 et 207.

fut titré au moment de sa naissance : Duc d'Anjou. Il devait être un jour le roi Louis XV.

Cette même année 1710, qui fut témoin d'une naissance royale, vit encore un mariage qui assura et fortifia le crédit de la Duchesse de Bourgogne et parut avec raison un nouveau triomphe pour elle. Il y avait à la Cour un jeune prince de vingt-quatre ans sur lequel l'attention commençait à se porter. C'était le troisième fils de Monseigneur, le frère cadet du Duc de Bourgogne, le Duc de Berry. Ce prince n'était pas sans qualités; il s'était bien montré durant la campagne de Flandre, et avait été reçu avec faveur à son retour par le Roi et par son père, qui le préférait ouvertement au Duc de Bourgogne. Mais il n'en vivait pas moins sur un pied de grande intimité avec la Duchesse de Bourgogne, ne bougeant guère de chez elle, et prenant part à tous ses plaisirs. Madame, toujours sévère, lui reproche même son attitude au milieu du petit cercle de dames qui entouraient la Duchesse de Bourgogne. « Depuis nombre d'années, écrivait-elle le 9 juin 1708, le Duc de Berry n'écoute que la Duchesse de Bourgogne et ses dames. Comme celles-ci ont autant de savoir-vivre que des vaches dans leur vacherie, elles le traitent comme un valet, il ne sait plus lui-même qui il est (1). » Et dans une autre lettre du 9 mars 1710 : « Il n'est pas étonnant que le Duc de Berry se conduise comme un enfant. Il ne parle avec personne de raisonnable. Nuit et jour, il est dans la chambre de la Duchesse de Bourgogne où il fait le valet de chambre de ses dames. L'une se fait apporter une table par lui, l'autre son ouvrage, la troisième lui donne telle autre commission ; il se tient debout ou bien est assis sur un petit tabouret, tandis que toutes les jeunes dames sont étendues ou bien dans une chaise à bras, en écharpe, ou bien sur un lit de repos (2). » Le Duc de Berry aimait en effet la société des femmes, tout en se montrant timide avec elles. « Parmi plusieurs commencemens de galanteries, dit Saint-Simon (3), il n'avoit su encore ni les embarquer, ni les conduire, ni en mettre aucune à fin. » On pouvait craindre cependant qu'il ne devînt plus hardi, et qu'il ne s'engageât dans quelque liaison, dont il serait difficile de le détacher. Il était donc naturel que

(1) Édition Bodeman, p. 180. Cette édition, récemment publiée en Allemagne, contient un certain nombre de lettres qui n'ont jamais été traduites.

(2) Édition Jæglé, t. II, p. 115.

(3) Saint-Simon, édition de 1856, t. VIII, p. 214.

dans la famille royale on pensât à le marier. Mais à qui ? Quelques années auparavant les partis n'auraient pas fait défaut en Europe. Il n'aurait pas manqué de princesses qui eussent été fières d'épouser un fils de France. Il n'en allait plus de même après tant de revers, et d'ailleurs, Louis XIV étant en guerre à la fois avec l'Empire et la Savoie, il n'y avait pas de princesse catholique sur laquelle les yeux pussent se porter. Il ne pouvait donc être question que d'une princesse française. Or on n'en comptait que deux qui fussent en âge de se marier. L'une était Mlle de Bourbon, la fille de cette Duchesse de Bourbon dont nous avons si souvent parlé; l'autre était la fille du Duc et de la Duchesse d'Orléans, qu'on avait coutume d'appeler Mademoiselle.

Le mariage du Duc de Berry avec Mlle de Bourbon eût été un véritable échec pour le Duc et la Duchesse de Bourgogne. La Duchesse de Bourbon, que nous avons vue si grossièrement hostile au Duc de Bourgogne pendant la campagne de Flandre, était demeurée l'âme de cette cabale de Meudon où se réunissaient tous les ennemis du jeune prince, et, si la ferme attitude de la Princesse avait fait baisser le ton à la cabale à laquelle la disgrâce de Vendôme avait servi de leçon, cependant son hostilité se déguisait à peine, et continuait de diviser la Cour en deux factions, celle de Monseigneur et de la Duchesse de Bourbon d'une part, celle du Duc et de la Duchesse de Bourgogne d'autre part. Le mariage du Duc de Berry avec Mlle de Bourbon aurait fait passer le jeune prince d'une faction dans l'autre, et aurait assuré le crédit de Madame la Duchesse sur Monseigneur « des volontés duquel, dit Saint-Simon, elle disposoit absolument, et qui, reliée à lui par le mariage de leurs enfans, usurperoit une puissance sous laquelle tout plieroit sous son règne et dès celui-ci même. Madame la Duchesse de Bourgogne, continue Saint-Simon, tomberoit pas à pas dans un éloignement de Monseigneur qui, approfondi par la dévotion mal entendue de M. le Duc de Bourgogne et par le dégoût que Monseigneur avoit pris de lui depuis les choses de Flandres, soigneusement entretenu depuis, les plongeroit tous les deux dans l'abîme dont il a été parlé, avoit si hardiment commencé à leur creuser (1). » Au contraire, le Duc et la Duchesse de Bourgogne ayant toujours vécu dans la plus

(1) Saint-Simon. Édition de 1856, t. VIII, p. 220. La phrase, obscure et incorrecte, est ainsi rédigée.

parfaite intelligence avec le Duc et la Duchesse d'Orléans, le mariage du Duc de Berry avec Mademoiselle les rapprocherait encore et laisserait le Duc de Berry dans leur camp. La Duchesse de Bourgogne était trop intelligente pour ne pas apercevoir en même temps le péril et l'avantage, et il est probable qu'elle s'en serait avisée, lors même que Saint-Simon ne l'y aurait pas fait penser.

Pour toutes les *intrigues et batteries* qui précédèrent ce mariage et qui durèrent plusieurs mois, nous ne pouvons que renvoyer à Saint-Simon, qui n'y consacre pas moins d'un demi-volume de ses *Mémoires*. A l'en croire, il aurait tout conçu, tout conduit, tout fait réussir; mais lors même qu'il aurait, ce qui est probable, grossi quelque peu son rôle, il reconnaît lui-même l'ardeur et l'adresse que déploya de son côté la Duchesse de Bourgogne. Ce fut elle qui entama l'affaire avec Monseigneur dont on redoutait la résistance, car il n'aimait pas le Duc d'Orléans. Un jour que Mademoiselle avait été chez Mme de Maintenon, où se trouvaient précisément Monseigneur et le Roi, la Duchesse de Bourgogne fit l'éloge de la jeune princesse lorsqu'elle se fut retirée, et dit, comme étourdiment, que c'était là une vraie femme pour M. le Duc de Berry. A ce mot, Monseigneur rougit de colère et répondit vivement que « cela seroit fort à propos pour récompenser le Duc d'Orléans de ses affaires d'Espagne (1) » et il sortit brusquement de la chambre. La Duchesse de Bourgogne feignit l'étonnement, et se tournant d'un air effarouché vers Mme de Maintenon : « Ma tante, lui dit-elle, ai-je dit une sottise? » A quoi le Roi répliqua avec feu que si Madame la Duchesse le prenoit sur ce ton-là et entreprenoit d'empaumer Monseigneur, elle compteroit avec lui (2). » L'insuccès apparent de cette première tentative n'était pas pour décourager la Duchesse de Bourgogne, et elle continua de s'occuper avec ardeur de ce projet, ne cessant d'agir sur Mme de Maintenon, qui ne savait rien lui refuser, et se prêtant à tout, même à une démarche indirecte auprès de Mlle Choin, à qui, sur le conseil de Saint-Simon, on dépêcha son ami Bignon pour se la rendre favorable. Tant de persistance, tant de diplomatie, et, pour reprendre le mot de Saint-Simon lui-même,

(1) L'année précédente le Duc d'Orléans avait été accusé, non sans fondement, d'avoir profité de ce qu'il commandait en Espagne pour se livrer à des intrigues contre Philippe V.

(2) Saint-Simon, édition de 1856, t. VIII, p. 232.

tant d'intrigues furent à la fin couronnées de succès. Pressé par le Roi, Monseigneur finit par donner son consentement. Le Duc de Berry, consulté en dernier, répondit qu'il « obéiroit au Roi avec plaisir, » et le mariage fut résolu.

La chose faite, Monseigneur en prit son parti de bonne grâce. Le Duc et la Duchesse d'Orléans étant venus le voir alors qu'il était encore à table avec le Duc et la Duchesse de Bourgogne, il embrassa cinq ou six fois la Duchesse d'Orléans, but au beau-père, à la belle-mère, à la belle-fille, et les força de lui rendre raison, « la Duchesse de Bourgogne animant tout et le Duc de Bourgogne étant si aise du mariage et de le voir si bien pris qu'il en haussa le coude jusqu'à tenir des propos si joyeux qu'il ne pouvoit les croire le lendemain. »

Mieux encore que dans cette scène de famille, racontée de seconde main par Saint-Simon, leur joie apparaît dans une lettre que Madame, la grand'mère de la fiancée, adressait le 5 juin à la duchesse de Hanovre. « Le soir quand, à sept heures, j'étais à ma fenêtre, à écrire à la reine d'Espagne et à Mme de Savoie, la Duchesse de Bourgogne avec toutes ses dames et son mari accoururent tout d'un coup et s'écrièrent : « Madame, nous vous amenons le duc de Berry, car le Roy vient de déclarer tout haut qu'il espousera Mademoiselle. Le Roi va vous le dire et Monseigneur aussi. Nous les avons devancés. Je dis à la duchesse de Bourgogne : « A l'heure qu'il m'est permis de parler, je vous assurres, Madame, que j'orès une recognoissance éternelle de tous les soins et peines que vous vous estes donnés pour cette affaire. Je say aussi, dis-je au duc de Bourgogne, que vous l'avès toujours désiré, dont je vous rends mille grâces. » Au duc de Berry je dis : « Venès, que je vous embrasse, car vous voilà plus que jamais, comme disait Madame la Dauphine le *bery* de Madame (car elle l'appelait mon *Berry* il le sait bien... Je vous orès dans mon cœur, je vous aimerès tendrement, mais je suis trop vieille pour vous voir souvent, car je ne puis vous estre bonne à rien. Soyez heureux, gay et content, et je jouirai de votre contentement (1). » Ces effusions de famille prenaient place les derniers jours de mai. Le 2 juin, le Roi déclara le mariage qui fut

(1) Les lettres de Madame sont écrites en allemand, et nous ne les connaissons que par des traductions. Celle-ci paraît avoir été écrite, en partie du moins, en français. Nous l'avons reproduite telle que M. Jæglé l'a fait paraître, t. II, p. 119 de son édition.

considéré comme un grand succès pour la Duchesse de Bourgogne. Ce fut elle qui se chargea de composer la maison de la future Duchesse de Berry. Elle obtint, non sans peine, de la duchesse de Saint-Simon, qui lui était toute dévouée, qu'elle acceptât la place de dame d'honneur. Elle fit écarter, comme dame d'atours, Mme de Caylus, d'accord avec Mme de Maintenon qui ne voulut pas, assure Saint-Simon (1), « se donner le ridicule de faire dire qu'elle mettoit sa nièce auprès d'une jeune princesse pour la former à ce qu'elle avoit pratiqué et à ce qui l'avoit fait chasser avec éclat (2). » Elle lui fit préférer Mme de Cheverny qui était fille de Saumery, ancien sous-gouverneur puis aide de camp du Duc de Bourgogne. Indirectement tout au moins, sa jeune belle-sœur était ainsi placée sous sa surveillance et sa protection. Les fêtes du mariage, auxquelles on donna peu de solennité, se passèrent en partie dans son appartement. Ce fut chez elle que se rendirent, le jour des fiançailles, les futurs époux après la signature du contrat. « Il y avait, dit Dangeau, plus de dames parées que je n'en ai vues à aucune cérémonie (3). » On joua en attendant le souper du Roi, car, afin qu'on pût établir un plus grand nombre de tables de jeu, la Duchesse de Bourgogne avait eu la précaution de faire enlever le billard. Le lendemain, le mariage fut célébré par le cardinal de Janson. Au sortir de la cérémonie qui l'élevait au rang de petite-fille de France, la nouvelle duchesse de Berry dut passer devant sa grand'mère, Madame : « Poussez-moi donc, Madame, lui dit-elle avec bonne grâce, pour me faire passer devant vous, et il me faut encore quelque temps pour m'accoutumer à cet honneur-là. » Au souper, on fut vingt-huit à table. Après le souper, on conduisit les époux à leur nouvel appartement. Toutes les dames entrèrent dans la chambre de la mariée. Le cardinal de Janson fit la bénédiction du lit. Ce fut la Duchesse de Bourgogne qui donna la chemise à la Duchesse de Berry, et, quand tout le monde se fut retiré et les mariés couchés, ce furent le grave duc de Beauvilliers comme ancien sous-gouverneur, et la duchesse de Saint-Simon comme dame d'honneur qui tirèrent le rideau chacun de leur côté,

(1) Saint-Simon fait ici allusion à la liaison notoire de Mme de Caylus avec le duc de Villeroy.

(2) Saint-Simon, édition de 1856, t. VIII, p. 317.

(3) Dangeau, t. VIII, p. 300.

« non sans rire un peu, dit Saint-Simon, d'une telle fonction ensemble. »

Quelques jours après, la Duchesse de Bourgogne intervint auprès du Roi, qui n'avait fait qu'un médiocre présent de pierreries à la Duchesse de Berry et n'avait rien donné au Duc de Berry, pour qu'il lui donnât au moins quelque argent de poche, car, faute d'argent, le jeune prince n'avait pu jouer au dernier voyage de Marly. Le Roi, en s'excusant sur le malheur des temps, lui remit cinq cents pistoles.

La Duchesse de Bourgogne eut peu à se louer de cette belle-sœur, qui ne tarda pas à vivre en assez mauvaise intelligence avec elle. Bientôt, elle s'impatienta de l'amour que le Duc de Berry témoignait à sa femme, trouvant qu'il était « par trop fade, » et comme elle aimait sincèrement ce jeune beau-frère, elle dut se repentir de la femme qu'elle lui avait donnée. La Duchesse de Berry qui, comme Mademoiselle, avait bien caché son jeu, et paraissait timide et modeste, ne tarda pas à se montrer telle qu'elle était, c'est-à-dire grossièrement gourmande, buveuse, portée à la débauche en tout genre, et de plus insolente. On sait le triste rôle joué par elle sous la Régence, et l'on comprend cette réflexion philosophique par laquelle Saint-Simon clôt le long récit des peines qu'il se donna pour ce mariage : « Plus cette princesse se laissa connoître, et elle ne s'en contraignoit guère,.. plus nous gémîmes du malheur d'avoir si bien réussi dans une affaire que, bien loin d'avoir entreprise et suivie au point que je le fis, j'aurois au contraire traversée avec encore plus d'activité quand même Mlle de Bourbon en eût dû profiter et l'ignorer, si j'avois su le demi-quart, que dis-je, la millième partie de ce dont nous fûmes si malheureusement témoins (1). »

III

Ainsi la Duchesse de Bourgogne s'exerçait peu à peu à remplir ses fonctions de future reine, quand un événement tragique vint brusquement la mettre davantage encore au premier plan et en pleine lumière.

En 1711, Monseigneur avait cinquante ans. Il était dans la

(1) Saint-Simon, édition de 1856, t. VIII, p. 338.

force de l'âge, et rien dans sa santé ne pouvait faire craindre que, d'après l'ordre de la nature, il ne succédât pas au Roi son père. Il avait bien eu, quelques années auparavant, une indigestion qui avait fait croire à une attaque d'apoplexie, mais comme cet accident avait été occasionné par un excès de nourriture, comme il avait eu grand'peur, et comme il surveillait depuis lors fort exactement son régime, rien ne donnait à prévoir que l'accident dût se renouveler. Au contraire le Roi vieillissait. Bien qu'il eût conservé sa belle prestance, on remarquait que son visage était changé. Les anxiétés et les fatigues du métier qu'il remplissait si consciencieusement n'avaient pas laissé d'altérer cette complexion magnifique, et la médication habituelle d'alors, saignées et purgations, n'était pas pour rendre vigueur à un corps affaibli. Chacun, à part soi, se préoccupait donc de l'avenir, et bien qu'il courût sur Monseigneur certaines prédictions : « Fils de Roi, père de Roi, jamais Roi, » cependant le courtisan, pour parler comme Saint-Simon, se demandait avec anxiété quels changemens surviendraient dans les affaires publiques, et dans la situation de chacun, le jour où celui qui n'était que le roi de Meudon deviendrait le roi de Versailles.

Ce n'était pas qu'entre les deux cours il n'y eût quelque ressemblance. A Versailles, Mme de Maintenon régnait dans l'ombre; à Meudon, c'était Mlle Choin. Monseigneur l'avait-il épousée? On le croyait généralement. « On se marie étrangement dans cette famille, » avait dit un jour la Duchesse de Bourgogne, faisant allusion au double mariage supposé du Roi avec l'ex-gouvernante de ses bâtards et de Monseigneur avec l'ex-fille d'honneur de sa demi-sœur. Il faut avouer que les apparences y prêtaient. Les jours de reception officielle, la Choin disparaissait, remontant dans sa petite chambre, et laissant la princesse de Conti ou la Duchesse de Bourbon faire les honneurs. Mais les jours ordinaires elle trônait dans le salon, sur un fauteuil, laissant la Duchesse de Bourgogne assise sur un tabouret. En lui parlant directement, elle ne l'appelait point « mignonne, » comme Mme de Maintenon, mais en parlant d'elle ou de la Duchesse de Berry, elle supprimait le « Madame. » Ce n'était pas qu'elle fût vaniteuse ou hautaine. Elle était au contraire une assez bonne personne, incapable de s'employer à mal, discrète et désintéressée. Un jour elle avait déchiré de sa main un testament que lui montrait Monseigneur et par lequel il lui laissait

un legs important. Au retour de la campagne de Flandre, elle avait, dans la mesure de son influence, travaillé à rapprocher le fils du père. De même elle avait contribué au mariage du Duc de Berry. Le Duc et la Duchesse de Bourgogne n'avaient donc point à se plaindre d'elle, comme des autres personnages qui composaient les *parvulos* de Meudon. Les débris de la cabale de Vendôme, dont le principal personnage était d'Antin, continuaient de s'y réunir, et leurs sentimens vis-à-vis du Duc de Bourgogne n'étaient pas changés. Aussi ce dernier venait-il de plus en plus rarement à Meudon. Il s'y sentait toujours timide, gêné, « en brassière, » répète souvent Saint-Simon, et si Monseigneur se comportait toujours vis-à-vis de la Duchesse de Bourgogne en beau-père affectueux, il témoignait au Duc de Bourgogne une froideur marquée, réservant toutes ses tendresses et ses complaisances pour son second fils, le Duc de Berry, comme lui grand mangeur, grand chasseur, sanguin, emporté, bien qu'au fond d'humeur assez débonnaire, et vers lequel il se sentait attiré par ces ressemblances de nature.

Les choses en étaient là, et les deux cabales, contenues dans leur hostilité réciproque par l'autorité du Roi, continuaient à se miner sourdement quand, le 9 avril, le Roi apprit par d'Antin que Monseigneur avait eu le matin une faiblesse, et que, vers six heures du soir, il avait une forte fièvre et semblait fort assoupi. Le lendemain, la petite vérole se déclarait. Le Roi se transporta immédiatement à Meudon, défendant au Duc et à la Duchesse de Bourgogne, ainsi qu'au Duc de Berry de le suivre, parce qu'ils n'avaient pas eu cette redoutable maladie. Mais Mme de Maintenon venait l'y rejoindre. A peine arrivée, elle recevait deux lettres, l'une du Duc et l'autre de la Duchesse de Bourgogne, qui tous deux paraissaient dans ces lettres encore plus préoccupés de la santé du Roi que de celle de Monseigneur. Voici en quels termes s'adressait à elle le Duc de Bourgogne : « Je prends, Madame, la liberté d'écrire au Roy sur une chose qui intéresse encore plus l'Estat que la santé de Monseigneur; vous jugez aisément que c'est sur la sienne propre. Il n'y a personne qui ne tremble, lorsque l'on pense que le Roy est exposé à tous momens à un air dangereux, non seulement pour la petite vérole, mais mesme pour donner d'autres maladies venimeuses et plus à craindre. Je sais, Madame, que le Roy se doit à sa famille, et je ne le sais que trop, par l'ordre qu'il m'a donné de ne me

point présenter devant lui, mais je sais aussi qu'il se doit encore plus à l'Estat, et si l'on prenoit la voix de ses sujets, il ne s'exposeroit pas ainsi sans nécessité à un péril dont Dieu le préservera j'espère, mais qui est réel. » Après avoir suggéré quelques précautions que le Roi pourrait prendre, et insisté de nouveau, tant en son nom qu'au nom du Duc du Maine, pour qu'il ne voie pas Monseigneur, il continue : « Après un objet public, je suis honteux d'en venir à un particulier : c'est Madame la Duchesse de Bourgogne. Pensez, je vous prie, Madame, tout ce que je pense et dois penser, l'aimant comme je l'aime, si je la vois aller à Meudon, et soyés persuadée qu'il n'y a que la seule satisfaction du Roy qui l'emporte sur mon inquiétude. »

A cette lettre le Duc de Bourgogne en joignait en effet une pour le Roi. La Duchesse de Bourgogne écrivait de son côté à Mme de Maintenon : « Je suis ici hors de moy, beaucoup plus encore pour le Roy et vous que pour Monseigneur, car j'ai dans la teste qu'il s'en tirera heureusement... Je suis ravie, ma chère tante, que vous veniez dîner icy, car je serai à l'aise avec vous Nous verrons ensemble comment je ferai pour voir le Roy, car, pour vous dire la vérité, je n'ai pas grande envie d'entrer dans la maison. Je fais les mesmes réflexions pour moy que pour vous, et quand j'aurai gagné quelque mal, personne ne m'en saura gré; au contraire, on m'en blâmera. Il faut pourtant que je voye le Roy; sans cela Versailles m'est insupportable. Vous ne sauriez vous figurer l'air qu'il a. Il faut dire toute la vérité : les lieux où le Roy n'est pas sont inanimés (1). »

Le Roi ne fit pas venir la Duchesse de Bourgogne à Meudon. Il en interdit au contraire le séjour à tous les personnages de la Cour qui n'avaient pas eu la petite vérole, sauf à ses ministres qu'il faisait venir chaque matin pour tenir conseil. Pendant ce temps, Mlle Choin était reléguée dans un grenier, et le Père Le Tellier, qu'on voulait avoir sous la main, dans un autre, tous deux cachés, *incognito*, servis seuls dans leur chambre, et traités de même, avec cette différence que Mlle Choin ne voyait que Monseigneur et que le Père Le Tellier ne voyait que le Roi.

Le 13, on crut le malade mieux. Les harengères de Paris auprès desquelles il était populaire comme auprès du menu peuple, s'étaient transportées à Meudon pour avoir de ses nou-

(1) Archives du duc de Lesparre.

velles. Monseigneur voulut les voir. Sans crainte de la contagion elles se jetèrent au pied de son lit qu'elles baisèrent plusieurs fois, et, ravies de le trouver en pleine connaissance, lui dirent qu'en rentrant à Paris, elles allaient faire chanter un *Te Deum*. Le pauvre prince, qui sentait la gravité de son mal, leur dit qu'il n'était pas encore temps. Il avait raison. Le lendemain, son état s'aggravait subitement; à quatre heures, la connaissance l'abandonnait; les médecins perdaient la tête et se disputaient entre eux sans prévenir personne jusqu'au moment où Fagon vint dire brusquement au Roi que tout était perdu. Le Roi voulut entrer dans la chambre de son fils. La princesse de Conti l'en empêcha, lui disant que Monseigneur ne le reconnaîtrait point et qu'il entrait en agonie. Le Roi s'affaissa sur un canapé dans la pièce voisine, et y demeura une heure, attendant l'arrivée de la mort, mais non sans avoir fait prévenir le Père Le Tellier. Celui-ci, qui venait de se coucher, se releva et se rhabilla en hâte, mais il ne put recevoir la confession du moribond. Mme de Maintenon, qui était venue s'asseoir avec le Roi sur le canapé et qui « tâchoit de pleurer, » voulut le déterminer à partir. Le Roi s'y refusa, tant que Monseigneur serait encore en vie. La mort survint à onze heures. Il fit alors demander un carrosse. Un serviteur maladroit fit avancer la propre berline de Monseigneur. Le Roi refusa de s'en servir et en demanda un autre. Au moment d'y monter, il rencontra Pontchartrain, et lui dit de recommander aux autres ministres de se rendre le lendemain à Marly pour le conseil de mercredi. Il fallut que Pontchartrain lui dît qu'il n'y avait point d'affaires urgentes, et que le Conseil pouvait être remis sans inconvéniens.

Cependant la nouvelle avait volé de Meudon à Versailles où le désordre et l'émotion régnaient dans le palais. Il n'est personne qui ne connaisse l'immortel tableau tracé par Saint-Simon de cette nuit du 14 au 15 avril, et qui n'en sache en quelque sorte par cœur le récit : l'appartement de la Duchesse de Bourgogne, puis bientôt son salon et la grande galerie remplis de dames en déshabillé; les courtisans rassemblés en hâte et en confusion; les uns pénétrés de douleur, les autres attentifs à eux-mêmes pour cacher leur élargissement et leur joie; les sots tirant leurs soupirs de leurs talons, et, avec des yeux égarés et secs, louant Monseigneur toujours de la même louange, c'est-à-dire de bonté; les plus fins s'inquiétant de la santé du Roi, se

sachant bon gré de conserver tant de jugement parmi ce trouble et n'en laissant pas douter par la fréquence de leur répétition; d'autres, vraiment affligés et de cabale frappée, pleurant amèrement ou se contenant avec un effort aussi aisé à remarquer que les sanglots; les plus politiques, les yeux fichés en terre et reclus en des coins, méditant profondément aux suites d'un événement si peu attendu et bien davantage sur eux-mêmes; l'agitation des indifférens, les mugissemens des valets, tout, jusqu'aux épisodes burlesques, Madame arrivant en grand habit, et hurlante sans savoir pourquoi, et le bon Suisse qui dormait dans un lit de repos, sortant, à peine réveillé, un gros bras nu, puis n'osant se lever en si nombreuse compagnie et se cachant sous ses couvertures, tous ces traits sont présens à toutes les mémoires, et nous ne pouvons qu'y renvoyer (1). Nous voulons seulement extraire de ces pages, écrites en lettres de feu, ce qui concerne l'attitude de la Duchesse et du Duc de Bourgogne.

Aux premiers momens qui suivirent l'arrivée de la triste nouvelle, Saint-Simon nous représente la Princesse allant et venant de son cabinet dans sa chambre et attendant le moment de se rendre sur le passage du Roi qui, pour aller de Meudon à Marly, passait par Versailles et lui avait fait dire de se trouver sur sa route, à l'Orangerie. « Son maintien, toujours avec ses mêmes grâces, étoit un maintien de trouble et de compassion que celui de chacun sembloit prendre pour douleur. » Le passage du Roi étant annoncé, « elle prit à sa toilette son écharpe et ses coiffes, debout et d'un air délibéré traversa la chambre, les yeux à peine mouillés, mais trahie par de curieux regards lancés à la dérobée, et suivie seulement de ses dames, elle gagna son carrosse par le grand escalier. » Quand elle revint, le duc de Beauvilliers la fit passer, ainsi que le Duc de Bourgogne, de son appartement encombré dans la grande galerie. Là, s'asseyant sur un canapé à côté de son époux, elle s'occupa surtout de le consoler, « et elle y avoit moins de peine qu'à acquérir le besoin d'être elle-même consolée, à quoi pourtant, sans rien montrer de faux, on voyoit bien qu'elle faisoit de son mieux pour s'acquitter d'un devoir pressant de bienséance sentie. » Elle répondait par « un fréquent moucher » aux sanglots, aux cris, aux hurlemens de son beau-frère, le Duc de Berry, qui parfois se taisait, comme

(1) Saint-Simon, édition de 1856, t. IX, p. 115 et suivantes.

suffoqué, et parfois faisait éclater avec force la « trompette du désespoir. » Une partie de la nuit se passa ainsi jusqu'au moment où le duc de Beauvilliers s'avisa « qu'il étoit temps de délivrer les jeunes princes d'un si fâcheux public et proposa que chacun se retirât dans son appartement. » En gagnant le sien, la Duchesse de Bourgogne eut un court entretien avec une de ses dames, Mme de Lévis, la fille du duc de Chevreuse. Mme de Lévis lui dit « que n'ayant pas lieu d'être affligée, il seroit horrible de lui voir jouer la comédie. Elle répondit bien naturellement que, sans comédie, la pitié et le spectacle la touchoient et la bienséance la contenoit et rien de plus. » Après ces courtes paroles, qui exprimaient avec dignité et sincérité ses véritables sentimens, elle rentra dans son appartement où elle reposa paisiblement jusqu'au matin.

Différente fut l'attitude du Duc de Bourgogne. Au premier moment, l'impression qui domina chez lui fut celle de la stupeur. D'un coup d'œil, il dut mesurer à quel point cette mort imprévue le grandissait en situation, mais aussi de quelles responsabilités elle l'allait charger, et chez cette nature scrupuleuse, consciencieuse avant tout, mais un peu indécise, l'effroi dut l'emporter sur tout autre sentiment. Au moment où la nouvelle venait d'arriver, Saint-Simon l'aperçut à travers la porte ouverte du petit cabinet; le coup d'œil qu'il asséna sur lui ne lui rendit « rien de tendre, mais seulement l'occupation profonde d'un esprit saisi. » Saint-Simon le revit de plus près dans la grande galerie « pleurant d'attendrissement et de bonne foi des larmes de nature, de religion, de patience. » Mais l'impression du saisissement était encore celle qui dominait, et Madame nous le représente « bouleversé, pâle comme la mort et ne disant pas un mot (1). » L'émotion ressentie par lui avait été si grande que sa santé en souffrit, et qu'il fut indisposé pendant quelques jours. Peu à peu cependant, il reprit possession de lui-même. Nous trouvons l'expression des sentimens par lesquels il passa successivement dans ses lettres à son frère Philippe V. La veille même du jour où Monseigneur devait succomber, il lui écrivait : « Vous serez sans doute dans une extrême inquiétude, mon très cher frère, en recevant cette lettre, mais j'espère qu'alors nous en serons déjà délivrés, » et, après quelques détails sur le cours suivi par

(1) Édition Jæglé, t. II, p. 145.

la maladie de Monseigneur, il continuait : « Nous recevons à tout moment des nouvelles de Monseigneur qui, jusqu'ici, calment un peu notre juste inquiétude. La matière dont je parle m'occupe si fort que vous ne trouverez point étrange que je n'en trouve point d'autre (1). » Le lendemain de la mort, il lui adressait un billet très court où se trahit l'inquiétude que fait naître dans son âme de chrétien fervent cette disparition si brusque. « Le sujet de cette lettre est si triste, mon cher frère, que je n'ai pas la force de vous en parler. Je prends part à votre douleur qui n'est que trop commune avec la mienne. Reposons-nous sur l'immense miséricorde de Dieu (2). » Quelques jours après, il lui écrivait encore : « Je ne vous écrivis qu'un seul mot, mon très cher frère, le 15 de ce mois au sujet du malheur qui nous est arrivé. Je ne doute pas qu'ayant un aussi bon cœur que le vostre, vous n'en ayez esté bien vivement touché ; j'ai beaucoup pris de part à votre peine, et je suis bien sûr que vous en aurez aussi pris à la mienne ; j'en ai été secoué et pénétré, et m'en suis trouvé incommodé pendant quelques jours, c'est-à-dire sans appétit et languissant, mais, Dieu mercy, je suis mieux présentement. C'est un coup de la main de Dieu qu'il faut adorer avec soumission. Vous aurez sçu que le Roy a jugé à propos que je prisse le titre de Dauphin, ce qui me remet à tous momens devant les yeux la perte que j'ai faitte. Je sçais, mon cher frère, que vous aviez beaucoup de confiance en l'amitié de Monseigneur ; il ne tiendra pas à moy que je ne la mérite aussi, et je ne saurois assez vous marquer combien j'ai de joye de voir nos intérêts se réunir de plus en plus. Aimez moy donc toujours, mon très cher frère, et soyez persuadé que ma tendresse pour vous sera toujours telle qu'elle doit estre, que vos intérêts iront chez moi immédiatement après ceux de la France, et j'espère qu'ils ne se sépareront jamais (3). »

Ces lettres traduisent les regrets d'un fils respectueux, ressentant tout ce qu'il doit sentir à la mort d'un père, mais on n'y trouve point l'accent d'une douleur profonde, ce qui est assez explicable, étant donné la nature des relations qui existaient entre le père et le fils. La Duchesse de Bourgogne, chez qui ne parlait

(1) Archives d'Alcala. Lettre du 13 avril 1711 communiquée par l'abbé Baudrillart.

(2) *Ibid.* Lettre du 15 avril 1711.

(3) *Ibid.* Lettre du 26 avril 1711.

pas la voix du sang, s'exprimait sur cette mort plus librement. Elle échangeait parfois des lettres avec le duc de Noailles, le mari de sa compagne d'enfance et de jeu, Mlle d'Aubigné, lettres très courtes, car elle n'avait pas la plume facile, mais toujours d'un tour aimable. « Je ne sais comment je suis présentement dans vos bonnes grâces, lui écrivait-elle alors qu'il commandait en Espagne, mais ce que je sais fort bien, c'est que vous êtes à merveille avec moy, et que votre absence, bien loin de faire l'effet ordinaire que l'on dit qu'elle cause dans les princes réveille en moy tous les sentimens d'une amitié très tendre. » Aussi, peu de temps après la mort de Monseigneur, s'ouvrait-elle à lui, en toute sincérité, des sentimens qu'elle éprouvait. « J'ai été véritablement troublée de la mort de Monseigneur, lui écrivait-elle, mais je m'en console comme les autres; je crois même avoir plus de raisons. Il n'y a pas assez longtemps que vous estes ors d'ici pour avoir oublié la situation de la Cour et par conséquand pour imaginer grande partie de ce que je dois penser (1). » Saint-Simon avait donc bien raison de dire : « Jamais douleur ne fut plus courte que celle de la mort de Monseigneur (2). » Cette mort amenait cependant à la Cour et en particulier dans la situation du Duc et de la Duchesse de Bourgogne de grands changemens qui feront l'objet de la suite de notre récit.

HAUSSONVILLE.

(1) *Mélanges de littérature et d'histoire* publiés en 1850 par la Société des Bibliophiles français, p. 38.

(2) Addition au Journal de Dangeau, t. XIII, p. 382.

A TRAVERS LONDRES

ET

AUX ENVIRONS

Je n'ai jamais vu à Londres autant de choses intéressantes qu'en plein été, au moment où il n'y avait censé rien à voir. Aurais-je, par exemple, entrepris dans la saison mondaine des voyages de découvertes tels que celui qui me conduisit vers un des plus anciens monumens de la Cité, l'église normande de Saint-Barthélemy? Aurais-je eu le temps de visiter à plusieurs reprises tant de collections d'art? Aurais-je osé rechercher en simple badaud les amusemens populaires d'Earl's Court?

On peut passer des jours dans la galerie Tate, cette annexe de la Galerie Nationale qui occupe aujourd'hui l'emplacement d'une prison cellulaire définitivement détruite, Millbank. Elle fut offerte à la nation, il y a peu d'années, par Henry Tate « pour l'encouragement et le développement de l'art britannique et en actions de grâces d'une carrière prospère de soixante ans dans les affaires. » La dédicace, ainsi rédigée sur la base d'une colonne du hall central, indique la provenance de soixante-cinq des tableaux auxquels se sont ajoutés ceux de la collection Vernon, puis les legs Chantry et Vaughan, composant pêle-mêle un ramassis de chefs-d'œuvre et de médiocrités que domine de toute sa majesté intransigeante et sombre le don du grand poète, du grand penseur que fut G.-F. Watts. Quelle vision poignante de la destinée de l'homme se dégage des symboles de la Vie, de l'Amour et de la Mort, tels qu'il les concevait! Il n'y a qu'un mot,

un mot anglais, *awe*, synonyme de respect et d'épouvante, pour rendre l'émotion qui vous étreint dans cette salle nouvelle occupée exclusivement par le maître. Après M. de la Sizeranne, personne ne peut rien ajouter au plus éloquent, au plus éclairé des tributs d'hommage; pourtant M. de la Sizeranne n'avait vu que dispersées au Musée de Kensington, ou dans l'atelier du peintre, ces compositions aujourd'hui réunies, et la dernière, la *Cour de la Mort*, à laquelle il consacra une si belle page, ne lui était apparue qu'à l'état d'ébauche. Elle est maintenant à Tate Gallery, au milieu d'autres allégories toujours mélancoliques, mais parfois moins sévères, renouvelées par l'imagination la plus forte et la plus originale peut-être qui existe dans l'art contemporain. Coloris à part, si l'on veut, il faut admirer la vigueur avec laquelle est exprimée cette joie de mourir triomphant des fausses joies humaines, cette réelle promesse de vie succédant au néant d'ici-bas, cet élan impétueux des libérés de tout âge, accourus, sous les auspices du Silence et du Mystère, vers la Reine universelle, vigueur d'autant plus étonnante quand on a lu, au bas de la signature de Watts, les mots : « Achevé le 86e anniversaire de sa naissance. »

La réunion de dix des principaux Millais n'est pas moins caractéristique à sa manière du talent ou de la personnalité du peintre. On y voit combien les défauts mêmes d'un artiste heureux et fêté entre tous peuvent contribuer à son succès, quand ces défauts sont d'accord avec ceux du pays où le succès est obtenu. Les Anglais aiment avec exagération l'anecdote, le détail, le renseignement précis; ceux-là mêmes qui ne seraient pas capables d'apprécier chez Millais le mérite de la peinture sont contens de savoir que la femme du Highlander qui vient délivrer son mari prisonnier est le portrait mêmes de lady Millais, que l'ordre de *Levée d'écrou* est copié d'après le document authentique si exactement qu'on reconnaît la signature du gouverneur de la prison; ils retrouvent avec plaisir, sous les traits d'*Ophélie* emportée par les flots d'une rivière d'Angleterre, ceux de Mme Rossetti. Charles Ier et son fils posant dans l'atelier de Van Dyck, Raleigh enfant écoutant les récits d'un vieux marin, tout cela est anecdotique à souhait, de même qu'est sensationnel le sujet intitulé, *Parle! oh parle!* une belle morte constellée de diamans qui apparaît au pied du lit de son mari, tandis que celui-ci relit à la lueur d'une lampe ses lettres d'amour.

Ce sont là, grandes ou petites, des toiles de genre, sauf peut-être le *Saint Étienne* lapidé, gisant sous les murs de la ville, et *la Vallée du Repos*, ce cimetière de couvent dont Ruskin a eu soin de nous expliquer la valeur symbolique.

Le *roi Copethua*, de Burne Jones et, de Rossetti, l'*Annonciation*, la *Beata Beatrix*, *Rosa Triplex*, avec le portrait de Mrs William Morris, forment un beau bouquet d'œuvres préraphaélites. Seulement je me dis une fois de plus, devant *Ecce ancilla Domini*, que les frères préraphaélites, en jurant de ne jamais s'écarter de la nature, se sont terriblement écartés de la grâce spéciale qui permet de traiter les sujets chrétiens. Rien de moins religieux que l'ardente physionomie de la poétesse Christina Rossetti, soulevée à demi sur son lit avec une sorte d'égarement pour répondre au salut du robuste archange chaussé de flammes, dont la tête virile, posée sur de larges épaules, a été empruntée au sculpteur Thomas Woolner.

Saviez-vous que la sainte Monique d'Ary Scheffer fût le portrait de Mme Robert Holland? La mère de saint Augustin et Mme Holland par le même peintre sont là côte à côte pour l'attester, et voici d'autres œuvres de chez nous, la *Mort de Jane Grey*, *le Marché aux Chevaux*. N'importe, Tate Gallery est bien, par excellence, une collection anglaise. J'y suis retournée un jour de congé pour les écoles; des enfans du peuple s'y promenaient. Et je pensai qu'en outre des impressions d'art ils ne trouveraient rien parmi ces œuvres si nombreuses qui eût un caractère bas ou seulement sensuel. Tout y est de nature au contraire à fortifier chez eux le sentiment national. Les admirables paysages du vieux Crome, de Constable et beaucoup d'autres de mérite inégal leur font aimer les sentiers, les haies, les beautés rustiques de l'Angleterre; d'orgueilleuses marines glorifient dans un infini chargé de navires l'empire britannique qui couvre le monde, *Britannia's Realm*. Les charmans Wilkie leur montrent des sujets intimes et domestiques, des jeux rustiques, le *home;* les Leslie, les Maclise et les Mulready racontent d'honnêtes et familières historiettes locales ou bien encore illustrent, pour donner envie de les lire, les chefs-d'œuvre de la littérature anglaise; les animaux de Landseer jouent innocemment la comédie de la vie humaine. Ce vieux capitaine en retraite, de Millais, qui, sous les beaux traits de Trelawney, l'ami de Byron et de Shelley, suit sur la carte les recherches d'un voyage au pôle Nord et

s'écrie, transporté : « Oui, cela peut se faire, et l'Angleterre le fera, » travaille à exciter le patriotisme. L'attitude si digne du vieil homme du monde ruiné que Herkomer place dans la chapelle de la Charterhouse, debout, la tête haute, au milieu de ses compagnons d'infortune, nous apprend ce que c'est qu'un gentleman : « Malgré sa chute, il ne sera pas abaissé. » De nudités, il y en a si peu et celles-là si chastes : la svelte *Psyché au bain* de Leighton ; la pudique beauté attachée à un arbre par des liens que le *Chevalier errant* de Millais tranche de son épée, sans vouloir même remarquer que la victime qu'il délivre est dans le costume d'Andromède !...

Oui, les écoliers peuvent être lâchés dans la Tate Gallery, elle ne leur offrira que les images morales et saines qui forment l'honnête homme et le bon citoyen. D'autre part, les raffinés qui pardonnent à l'art d'être voluptueux, pourvu qu'il soit de l'art, sont libres de fréquenter l'incomparable collection Wallace, et quel plaisir ils y trouveront ! Là c'est la France tout entière. Dès le premier pas, nous autres Français, nous sommes chez nous. Le nom seul de Hertford house nous remet en présence du propriétaire de Bagatelle, qui fit de notre pays sa patrie d'adoption au point d'être, sous le second Empire, une figure parisienne représentative par excellence.

L'escalier splendide à rampe forgée vient du palais Mazarin. Les bustes des donateurs qui vous accueillent au passage ont une physionomie française. Vous montez, les yeux fixés sur le *Triomphe d'Amphitrite* qui couvre les murs, un chef-d'œuvre de Boucher ; les Amours au-dessus des portes sont autant de Fragonard de première beauté ; les calendriers du roi faits pour Louis XV plaquent çà et là leur émail précieux ; l'amour est partout, en marbre, en peinture. Au premier étage, il vous décoche avec une flèche d'or le distique :

> Qui que tu sois, voici ton maître,
> Il l'est, le fut ou le doit être.

Et, en effet, l'Amour décida du sort de cette merveille unique, inspirant son choix, réglant sa destination, la faisant passer en dépit des héritages légitimes aux mains qui finalement l'ont d'un geste loyal rendue à l'Angleterre. Le devoir a triomphé ce jour-là ; mais il n'en est pas moins vrai qu'en parcourant certaines salles, un Français éprouve le sentiment que tout Athé-

nien doit ressentir en présence des marbres de lord Elgin, prisonniers du British Museum. Ces Watteau, ces Lancret, ces Pater, aussi beaux que ceux qui vinrent rendre visite à notre Exposition de 1900, ne sont-ils pas à nous? Tous ces meubles sans prix du XVIIIe siècle, la plupart originaux, les autres copiés par Riesener, ne devraient-ils pas être logés à Trianon? Sur cette table de laque verte fut signé le traité de Tilsitt, ce bureau a été offert par Louis XV à la grande Catherine, ce collier fut un cadeau de Marie-Antoinette à la princesse de Lamballe : si facile à trancher ce frêle cou d'enfant! Mme de Pompadour en robe feuille morte, peinte par Boucher, semble un peu triste de son exil à Londres. Nous pourrions consentir encore à partager avec nos voisins les Nattier, les Greuze surtout. Vraiment trop de Greuze! Mais quelques-uns intéressans à d'autres titres que la joliesse du visage, comme par exemple cette Sophie Arnould qui pétille d'esprit. C'est cependant la recherche des grâces légères que se sont surtout proposée les collectionneurs, il serait inutile de le nier; la qualité dominante de ce cadeau plus que royal fait de nos dépouilles à l'Angleterre n'est pas l'austérité. Les puritains auraient lieu de crier au scandale s'ils ne se rappelaient que le choix de ces scènes libertines, de ces friponnes figures déshabillées a été fait après tout par le goût anglais. On se demande, devant leur nombre, comment il peut encore en rester chez nous quelques-unes. Et elles ne sont pas toutes du XVIIIe siècle : une dame auprès de moi prend Mademoiselle de Clermont pour une courtisane. Quand on songe que Mme de Genlis a écrit sur cette baigneuse qui montre beaucoup plus que ses jambes tel roman prétendu historique qui en fait presque une *Princesse de Clèves!*

Heureusement la grande salle de l'école française contemporaine ouvre un refuge aux pudeurs effarouchées; plusieurs des Meissonier, des Rousseau, des Decamps, des Corot les plus célèbres, y ont leur place. Très éclectique, lord Hertford s'est approprié de beaux Philippe de Champaigne, et dans la section du XVIe siècle qui renferme tant de cires coloriées plus précieuses que belles, les Clouet ne manquent pas, un Hertford entre autres, de fière allure, non loin de Marie Stuart en deuil blanc, blanche de teint, châtaine de cheveux, les yeux bruns, bien fendus, le nez long et busqué. L'unique portrait véritable, m'assure-t-on, qui existe d'elle. La miniature blonde est de fan-

taisie et a été faite après coup; mais alors que vaut le témoignage de Ronsard? Qui a raison du poète ou du peintre? Faut-il conclure qu'elle fut la variété même, vingt femmes en une seule, au gré de ses adorateurs?

Les miniatures?... Elles abondent ici, tout autant que les émaux de Limoges, les porcelaines de Sèvres, les tapisseries des Gobelins, Isabey et Augustin côtoyant les Cooper et les Cosway, Napoléon et Joséphine voisinant avec Cromwell et Charles II. Et on nous dit : la Wallace collection vaut pour le moins quatre millions de livres, c'est-à-dire cent millions de francs... Si peu en vérité! Rien que cent millions de francs, y compris les salles de l'école hollandaise, les Rembrandt : ces deux *Juifs* prodigieux, cet adorable petit *Nègre*, ce paysage que baigne une lumière dorée; y compris la *Fontaine d'amour* de Fragonard, et encore les grands Velasquez, les incomparables Jan Steen, et les Van Dyck; et les Rubens de l'étonnante galerie des aquarelles ; et les échantillons triés sur le volet de l'école anglaise, les dames et les comédiennes de Reynolds : la délicieuse Nellie O'Brien; la Robinson donnant certes raison au violent caprice qu'eut pour elle le prince de Galles, que Romney nous montre resplendissant de gaîté, de coquinerie, le type même du mauvais sujet, avant le portrait d'apparat qui reste de George IV par Lawrence! Quel dommage que tous les tableaux, sans exception, soient sous verre! Le climat l'exige, paraît-il. Je ne me laisse pas arrêter par l'énorme procession des armures et je m'échappe à l'heure où l'on ferme, étourdie, éblouie, enivrée, emportant comme une proie au plus vif de ma mémoire *la Femme à l'éventail* dont le regard de feu vous poursuit, et *l'Infant Balthazar à cheval*. Ils n'ont de rivaux que dans les musées de Madrid.

Après ces jours passés à me saturer d'esthétique, j'aurais voulu le soir goûter plus que je ne l'ai fait du théâtre; mais en plein été, il n'y a guère d'ouverts que les music halls et les salles d'opérettes. *Véronique*, longtemps applaudie à Paris, s'attarde cependant à Londres où elle retrouve la même faveur, et le Criterion Theatre, donne ses dernières représentations de la pièce de H.-A. Jones : *The Liars* (*les Menteurs*). Cette reprise a remporté du reste le seul grand succès de l'année. Un acteur de talent, Charles Wyndham, s'y surpasse dans le rôle principal qu'il a créé.

Et la pièce elle-même est jolie, bien conduite, tout aussi amusante que si elle n'était pas fondée sur un axiome de morale : « Ne mentez jamais, non pas même pour des bagatelles, l'habitude en est mauvaise. » Ce principe une bonne fois posé, l'auteur s'est trouvé libre de broder à son aise des scènes très vives où nous ne voyons pas que la haute société anglaise vaille beaucoup mieux que la nôtre. Il y a là trois jeunes ménages que Gyp ne désavouerait point, sauf qu'il n'est jamais question d'adultère. Les maris, menés comme ailleurs par leurs femmes, sont ennuyeux, tatillons, tracassiers, plus que la généralité des maris de notre connaissance; l'un d'eux, brutal par surcroît, passe la mesure de maladresse que se permettraient chez nous ceux de sa confrérie, et il en recueille nécessairement les fruits; sa femme demande à d'autres les attentions qu'il n'a pas pour elle, mais elle s'arrête au flirt, — un flirt assez gros et très audacieux, car « plus un flirt est innocent, plus il s'accorde de latitude. » Les dames de cette brillante et futile compagnie affectent une impertinence singulière avec leurs maris, dont elles se moquent entre elles et qu'en face elles blaguent, pour nous servir d'un des mots d'argot dont elles sont coutumières. Auprès de ces folles, paraît être d'une espèce différente la belle veuve d'un officier tué au Zoulouland : Béatrice porte rigoureusement son deuil tout en faisant languir le plus dévoué, le plus discret, le plus fidèle des amoureux, le colonel Deering. Celle-là seule serait capable d'une passion profonde; les autres ne sont que des papillons. L'un de ces papillons cependant, lady Jessica, est tout près de se brûler à la flamme qu'elle a soigneusement attisée chez le lion de la saison, un lion émule de don Quichotte, qui a gagné sa renommée dans des missions contre la traite des nègres, cause tout évangélique pour laquelle son grand-père avant lui s'est ruiné, car les Falkner sont une famille de dissidens, de non-conformistes, variété de puritains dont certain personnage de la pièce dit : — J'ai une insurmontable aversion pour ces gens-là!

A quoi un autre répond : — Oh! certes, je les hais, mais ils ont sauvé l'Angleterre, que le diable les emporte, et je crois bien qu'ils sont encore ce qu'elle a de plus solide.

— De grâce, s'écrie quelqu'un, n'allez pas leur dire cela, juste au moment où ils commencent à devenir inoffensifs, supportables, et tant soit peu artistes.

Mais si non-conformiste que l'on soit, on est homme après tout, homme de chair et de sang; on ne résiste pas à des parties de rivière en tête à tête avec une jolie personne qui brave, décolletée, les frissons nocturnes, sans parler d'autres avances dont la dernière est la suggestion détournée d'un fin dîner au cabaret.

Malheureusement, comme lady Jessica va goûter, non sans curiosité, une sauce qu'elle ne connaît pas, et qui, sur le menu, s'appelle sauce arcadienne, surgit un féroce beau-frère qui, pas plus que le mari lui-même, ne comprend la plaisanterie, même quand on la lui explique. Et le moyen d'expliquer celle-ci sans mentir? Ce n'est pas que le mensonge répugne beaucoup à Jessica et à ses pareilles, qui ne cessent d'y avoir recours pour justifier leurs dépenses et leurs incartades. La coquette, prise au piège, et ses amies, et les maris de ses amies entraînés dans le complot, mentent donc à qui mieux mieux pour sauver la situation. Seul, le colonel Deering tient pour la vérité, tout en se mettant avec un empressement chevaleresque au service de la pauvre Jessica. Tant d'inventions qui se contredisent plus ou moins ne font qu'aggraver le mal et produiraient peut-être un divorce scandaleux, si lady Jessica n'ordonnait enfin à son farouche amoureux puritain, plus malhabile à mentir que les autres, de dire devant tous, simplement, ce qui est. Alors, dans une très belle scène, Falkner se déclare prêt à enlever, à épouser, à prendre tout à lui, à jamais lady Jessica, d'ailleurs sans reproche. Et le mari, qui n'a pas su se faire aimer, commence, en présence de cette passion frénétiquement proclamée, à sentir que, tenant à sa femme, il n'a rien de mieux à faire que de la garder.

Il accepte la situation, parce que, s'il ne l'acceptait pas, lady Jessica s'en irait au bras de Falkner, tandis que c'est avec lui au contraire que, devenue sous le coup de cette aventure un être humain qui souffre et se sacrifie, elle s'en va, le cœur gros, goûter conjugalement la fameuse sauce arcadienne. L'amant abandonné retourne au fond de l'Afrique avec son ami Deering qui emmène aussi la belle veuve. Ils se marieront en route; elle s'est décidée au dernier moment. C'est là encore une scène excellente. Tout en faisant rapidement sa malle pour se rendre au poste lointain où il est appelé d'urgence, le colonel, montre en main, — il n'a plus que cinq minutes, — arrache Falkner à une irrémédiable folie, réconcilie un ménage brouillé et obtient

l'aveu qu'il a tant attendu. Sa grande patience sait vouloir à la fin; et Béatrice sera heureuse, car ce Desgenais de nouvelle espèce n'a rien d'un pédant, si féru qu'il puisse être, non seulement du devoir que ses compatriotes épellent trop souvent avec un grand D, mais des conventions sociales taxées parfois d'hypocrisie.

— Certes, dit-il, nous autres Anglais, nous ne sommes pas meilleurs que le reste du monde; mais, Dieu merci, nous prétendons valoir mieux et il en cuit à quiconque s'avise de troubler cette illusion.

Là-dessus, il montre la fin tragique des scandales qui se produisent en Angleterre; on n'en veut pas, ils ne rencontrent ni tolérance, ni pitié; pour qui s'y risque c'est une mauvaise affaire.

Avec son optimisme, sa franche bonhomie, son sens pratique imperturbable, Deering ne manque pas d'esprit.

A la dame qui s'efforce d'excuser ses menus mensonges quotidiens : — Le seul inconvénient que j'y voie, madame, c'est que tôt ou tard on se laisse prendre...

— Oh! pourtant... si vous arrangez les choses non pas exactement comme elles sont, mais comme elles auraient dû être?...

— Oui, je comprends... Le mensonge devient alors, n'est-ce pas, une espèce de vérité idéalisée...

Jouée d'abord en 1897, la comédie des *Liars* a tenu l'affiche une année entière et chaque reprise est le signal d'un nouveau succès. Un de ses mérites à nos yeux est d'être gaie sans tomber dans la bouffonnerie et fidèle au but bien oublié du théâtre d'autrefois : châtier les mœurs en riant. L'Angleterre a démarqué, adapté, expurgé tant de pièces françaises! Pourquoi donc à notre tour ne transporterions-nous pas au Vaudeville *The Liars?*

Un spectacle qui se prolonge bien après les autres, tout l'été, pour le grand plaisir des badauds est celui d'*Earl's Court*. Je m'y laisse entraîner.

Earl's Court est une exposition anglaise typique; la masse du peuple qui n'a pas le temps ou le moyen de voyager peut y satisfaire à peu de frais un besoin aussi impérieux chez lui que le besoin de boire et de manger, celui de parcourir le monde. Chaque année un pays différent vient planter ses monumens, ses produits, ses costumes, ses curiosités naturelles sur l'im-

mense emplacement que lui réserve Earl's Court. Cette fois l'Italie trouve à Londres un ciel bleu digne d'elle.

Aussitôt le tourniquet franchi, vous rencontrez des bersagliers ; vous n'avez qu'à choisir entre le lac Majeur, l'Isola Bella, les Catacombes, la Grotte d'Azur, le Forum, la Méditerranée, tout cela représenté très ingénieusement par une suite de panoramas, de dioramas, de toiles peintes entrecoupés d'architecture plus ou moins provisoire. Si vous êtes bon marcheur, vous pouvez parcourir en quelques heures la Péninsule, vous rafraîchir sous des treilles, vous repaître de plats locaux dans une *trattoria*, voir danser la tarentelle, faire l'ascension du Vésuve, que sais-je? Il y a des théâtres, des tréteaux de foire, des marionnettes, tous les produits du Midi dans tous les genres, une exposition commerciale qui rassemble des marbres, des bronzes, du point de Venise, des verreries de Murano et des objets à deux sous ; une abondante exposition de peinture, non moins commerciale. La foule s'y presse, étonnée devant les colossales compositions alpestres et symboliques au mètre, j'allais dire au kilomètre, de cet étrange Segantini, qui vécut solitaire et pauvre dans l'unique intimité des glaciers et des avalanches et mourut jeune, tué par la montagne dont il s'était acharné, avec une constance héroïque, à surprendre les secrets (1).

Le Pape lui-même est là escorté du cardinal Merry del Val, en effigie comme le roi Victor, comme la reine Hélène. Mais le *clou* de ce spectacle incohérent dans sa bizarre unité, c'est Venise, une Venise qu'il faut voir la nuit quand les étoiles électriques palpitent sur son ciel d'indigo, quand ces canaux et ces palais transportés par magie dans l'immensité d'Empress Hall vous donnent vraiment, tandis que vous vous promenez en gondole conduite par des gondoliers authentiques, l'impression brutale, désagréable à demi de la réalité. Vous glissez sous le Pont des Soupirs au son des barcarolles, — la musique aussi vient directement de Venise, — et les appels en patois vénitien s'échangent au-dessus des eaux noires où tremblent des feux; les cartonnages ont des reflets de marbre, la lune blanchit la façade des palais. Tous les cockneys de Londres se flattent naïvement de goûter les délices des nuits vénitiennes, et, avec eux, on s'illusionne, non sans une certaine honte. Parodie, profanation, quelque chose comme

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars 1898, l'étude de M. Robert de la Sizeranne sur *le Peintre de l'Engadine : Giovanni Segantini.*

la musique de Rossini entendue tout à l'heure dans l'électrophone, qui lui prêtait l'accent de Polichinelle. Ce qui est vraiment intéressant, c'est le sérieux de la foule semblable à une escouade monstre de touristes Cook. Hommes, femmes, enfans, ont l'aspect le plus *respectable*, tout en s'amusant comme savent s'amuser les Anglais, beaucoup plus qu'on ne le croit, mais d'une façon éminemment correcte. Point de bavardages, de questions, de plaisanteries, d'exclamations; les plus grandes folies, les expéditions les plus téméraires se font en silence, comme, par exemple, l'embarquement sur des canots précipités d'une hauteur inquiétante dans l'écume de rapides vertigineux qui sont du Saint-Laurent plutôt que de l'Arno ou du Tibre; et encore la navigation aérienne au moyen des *airships :* leur nom même n'est pas italien, mais ils font fureur nonobstant. Des familles entières s'envolent, aussi muettes que si elles étaient de cire comme ces nombreux délégués des musées Tussaud et Grévin dont la présence ajoute au prestige de l'Exposition. Bien avant dans la nuit, les fontaines lumineuses aux couleurs italiennes rouge, blanche et verte, l'incendie du lac, toutes les fantasmagories de l'électricité attirent la foule vers le chef-d'œuvre du signor architecte Giuseppe Galetti, vers l'Italie d'Earl's Court, précédée naguère par l'Égypte, l'Espagne, Paris, que sais-je? et qui sera suivie l'an prochain par quelque autre partie du monde au grand complet.

C'est ainsi que la montagne vient à Mahomet, Mahomet ne pouvant aller à la montagne, et pour beaucoup de gens, n'en doutez pas, l'effet doit être le même.

La montagne ne vint pas à moi, tout au contraire, elle se déroba malicieusement, lorsque je me mis à la recherche d'un édifice qui n'a rien de commun avec de modernes cartonnages, l'église normande de Saint-Barthélemy. Ce fut toute une aventure. L'amie qui m'avait signalé cette curieuse relique architecturale croyait pouvoir me la faire aborder par l'arc en tiers-point, encastré dans des bâtisses vulgaires, qui sépare l'ancien prieuré de Saint-Barthélemy des vastes espaces où se tient aujourd'hui le marché à la viande, où avaient lieu autrefois les exécutions criminelles. Mais nous trouvâmes l'église close. Elle est au bout d'un cimetière abandonné; les pierres tombales, rongées par le temps et par l'humidité, fléchissent sur un gazon éblouissant de fraîcheur et de vie. Fraîches aussi les figures

d'enfans qui, aux fenêtres des maisons d'ouvriers, non moins noires que les tombes elles-mêmes, se penchaient comme des roses épanouies vers ce champ de mort. Des débris de piliers indiquent que la nef couvrait jadis une partie du cimetière. L'endroit est lugubrement pittoresque. C'est dimanche, mais l'office est terminé, on n'ouvre plus. Personne pour nous répondre. Alors nous nous engageons dans un labyrinthe de ruelles; il y règne le plus absolu silence dominical.

Jadis ce quartier faisait partie de la clôture des Augustins, aucune grande rue n'y fut jamais percée, et plusieurs des allées, si étroites que l'on peut se parler à travers, d'une maison à l'autre, aboutissent encore à des portes. Les noms sont caractéristiques de champs, de prairies, indiquant apparemment les terres du prieuré. On construisit peu à peu sur les anciens vergers des moines. Nous nous égarons dans ces lacets inextricables qui s'entre-croisent autour de nous comme pour nous défier d'arriver au but; nous tournons en vain autour de l'église serrée de près par toute sorte de constructions de pauvre apparence; sur le seuil, des bambins jouent, aussi robustes que s'ils n'étaient pas nourris dans des culs-de-sac sans air et sans soleil. Nous sommes non moins surprises de voir d'humbles petits jardins fleurir sous l'ombre noire de l'inaccessible tour. Enfin le conseil nous est donné de nous adresser à la Mission collée comme un champignon aux flancs de Saint-Barthélemy. Nous sonnons, une porte étroite s'entre-bâille; deux ou trois marches de pierre à gravir, et nous nous trouvons dans une petite pièce où deux femmes prennent le thé en compagnie de leur chien.

L'église communique avec ce réduit. Son aspect extérieur ne m'avait en rien préparée à la noble ordonnance du dedans; le chœur, les collatéraux et une partie de la nef bâtis par Rahere, le premier prieur, sont de pur style roman-normand; le plein cintre s'y appuie sur de massifs piliers circulaires à bases carrées, à chapiteaux trapus, surmontés d'un triforium aux colonnes élevées, au large tympan, aux moulures en billettes, le tout effrité, noirci, comme peut l'être un échantillon non restauré des XIIe et XIIIe siècles. Ailleurs règne l'architecture perpendiculaire qui est le gothique anglais; l'abside a été reconstruite, avec un respect scrupuleux du plan original, et dans le chœur la plupart des tombeaux restent intacts. Au nord de l'autel se trouve celui du fondateur sous un baldaquin de pierre riche-

ment sculpté au xve siècle, mais la figure couchée dans l'habit d'un moine augustin est bien du temps de Rahere. Cet ami des pauvres, qui continuent à bénir son nom, eut une étrange histoire. Quoique ecclésiastique, il était homme de cour, célèbre par son esprit, favori du roi Henri Ier. Pendant un voyage qu'il fit à Rome, la malaria le prit et il faillit mourir : saint Barthélemy lui apparut alors en une vision tragique et lui ordonna de créer l'hôpital que nous avons vu tout à l'heure sur la grande place de Smithfield. C'est le plus ancien des établissemens de bienfaisance de la ville. Chaque année, cent cinquante mille malades environ y viennent chercher des soins gratuits; et, en cas d'accident, ils sont admis immédiatement, à quelque heure que ce soit, car Rahere avait entendu les paroles suivantes : « Le Tout-Puissant habitera cette maison spirituelle, et la bénira et la glorifiera, et ses yeux seront fixés sur la maison jour et nuit afin que celui qui demande reçoive, que celui qui cherche trouve, et qu'il soit ouvert à celui qui frappe. » Rahere bâtit aussi l'église sur des terres dont la concession lui fut accordée par le roi, qui s'engagea solennellement à maintenir et défendre les droits de cette église autant que sa couronne même, enjoignant à tous ses héritiers et successeurs de confirmer les libertés qu'il accordait. Ce qui a été fait jusqu'à ce jour à travers les changemens apportés dans le culte par la Réforme.

Une grande piété s'attache à Saint-Barthélemy : on y vient de loin. Les dons n'ont cessé d'y affluer magnifiquement; il n'est pas jusqu'à une pauvre ouvreuse de bancs qui n'ait légué six cents livres sterling, économisées sou à sou, pour la construction d'une chaire. Aussi son nom est-il gravé sur le marbre. Quelques monumens, survivant à d'autres aujourd'hui détruits, rappellent des noms plus illustres, ceux de nobles paroissiens à l'époque où Saint-Barthélemy n'était pas une paroisse de petites gens. Un sir Robert Chamberlayne, mort en 1615, est à genoux sous un dais supporté par des anges; deux têtes d'époux du temps d'Élisabeth sortent de lucarnes carrées comme pour prêter encore dévotement l'oreille au sermon; un trésorier de cette grande reine, sir Walter Mildmay, trop puritain pour permettre qu'on lui consacre une statue d'albâtre, porte cependant sur son tombeau une multitude d'écus armoriés qui rappellent les alliances illustres de sa famille; il y a aussi des figures de la période jacobite en hautes collerettes. De curieuses épitaphes se laissent déchiffrer.

La devise qui représente une flèche traversant un tonneau, sur le balcon en saillie au sud du chœur, est celle du prieur Bolton, qui acheva l'église au XVIe siècle.

Restent à voir les fonts baptismaux de forme octogone où fut baptisé Hogarth, dont le père était correcteur d'épreuves dans une imprimerie voisine; en sa qualité d'enfant du quartier, l'auteur du *Mariage à la mode* crut devoir décorer l'escalier de l'hôpital d'un *Bon Samaritain* et d'une *Piscine probatique* qui n'ont pas le mérite de ses immortelles caricatures.

L'architecture romane, soit normande, soit de transition, et le gothique sont certainement les styles qui conviennent au ciel nuageux et au climat humide d'Angleterre. Les emprunts qu'a faits ce pays du Nord à la renaissance italienne et à la Grèce ne lui ont jamais réussi et on peut regretter que la nouvelle cathédrale catholique de Westminster, maintenant bien près d'être achevée, soit de style byzantin. Il est facile du reste de comprendre pourquoi. Le cardinal Vaughan, en excluant le gothique, d'abord proposé par l'architecte, a voulu écarter toute comparaison avec l'abbaye du même nom. L'érection d'une église métropolitaine avait été le rêve du cardinal Wiseman et du cardinal Manning; mais ces deux prélats s'imposèrent longtemps le devoir d'appliquer toutes leurs ressources « à la fondation d'une église spirituelle » dans le diocèse de Westminster, c'est-à-dire qu'ils concentrèrent d'abord leur zèle infatigable sur les écoles catholiques jusqu'à ce que les enfans pauvres du troupeau eussent été mis à l'abri des influences protestantes. Ceci fait, sans qu'aucune opposition y eût été apportée, — oh! heureuse et libre Angleterre! — le cardinal Vaughan pensa qu'il était temps de prendre une part ostensible, éclatante, au mouvement religieux qui jusque-là s'était plutôt dissimulé dans d'humbles chapelles. Le terrain de Carlisle Place fut acheté et ceux qu'on appelle les pionniers de l'entreprise, le duc de Norfolk en tête, ayant fourni le tiers environ de la somme nécessaire, les travaux commencèrent assez promptement, tandis que continuait la souscription.

Depuis le jour de l'Ascension 1902, les chants liturgiques retentissent chaque jour sous les hautes voûtes. Celles-ci n'ont pas encore leur revêtement de mosaïques et ne me paraissent que plus belles dans cette nudité. L'immense vaisseau de brique

d'un brun rougeâtre sur le modèle de Sainte-Sophie de Constantinople et des églises de Ravenne, perdra, je crois, à l'excès d'ornement. Deux ou trois chapelles, déjà toutes scintillantes de marbres précieux, semblent rapetissées par leur trop tapageuse décoration. La partie extérieure est entièrement terminée; on en peut juger autant que le permet le manque de place. Autour d'un pareil édifice il faudrait un espace libre et vaste à proportion, qui permît d'embrasser l'ensemble. Faute de recul, on se sent comme écrasé par cette lourde masse de brique rayée de blanc. En vain nous dit-on que le porche principal est plus grand que celui de Saint-Marc de Venise et le campanile appelé tour Saint-Edouard, plus haut que les tours de l'abbaye de Westminster; ni Saint-Marc ni l'abbaye ne sont cependant égalés. Il est vrai que de toutes parts est visible, du moins, le campanile avec son dôme de métal, et le symbole de la croix qui le surmonte domine la grande ville protestante. C'est une prise de possession hardie, une revanche de l'obscurité passée, quoiqu'il y eût déjà de jolies églises catholiques à Londres, l'église des jésuites de Farm-Street entre autres, celle que j'ai le plus fréquentée. J'y payais un shilling ma place à la grand'messe.

Les fidèles de chez nous s'accommoderont-ils facilement de cette conséquence inévitable de la séparation de l'Église et de l'État? Il n'en faut pas douter. Nous ferons le nécessaire; nous n'oublierons pas que les pauvres qui se procurent à grand'peine le pain matériel, ne tiendraient peut-être pas assez, sans l'aide de leurs frères plus favorisés, à la nourriture de l'âme. Ce qu'on donne en Angleterre pour les écoles catholiques et pour les frais du culte, nous voudrons le donner aussi, — quoique la tâche doive être autrement difficile, dans les campagnes surtout que délaissent nos grands propriétaires. Beaucoup de problèmes résolus en ce pays plus riche et plus libre que le nôtre vont nous être proposés. Des points d'interrogation se dressent auxquels l'avenir seul saura répondre.

Combien de conversations intéressantes accompagnent pour moi ces promenades dans Londres! J'ai dit que le monde était déjà dispersé, mais il y a toujours des passans qui ne font que camper chez eux entre deux absences. Partager ce campement est un privilège. Vos hôtes sont en ville incognito, à l'heure où l'on n'y doit pas être; ils sont prêts à entreprendre avec vous

toute sorte d'expéditions plus ou moins incorrectes dans des quartiers inexplorés ; la glace des conventions est rompue ; vous les avez tout à vous dans un rôle, amusant pour eux aussi, de compagnons de voyage. Causerait-on aussi bien au milieu du formalisme de leurs réceptions qu'on le fait en parcourant à deux le British Museum ou la galerie des Portraits historiques? Là ils vous apparaissent munis d'un bagage de connaissances que vous ne leur soupçonniez pas, ne les ayant rencontrés auparavant que sur le terrain assez plat des relations purement sociales. Rien de tel pour élever le niveau de la conversation que d'y admettre en tiers les marbres des Phidias, les Parques et le Dionysos, si vous voulez, ou seulement les Stuarts idéalisés par Van Dyck, les Tudors dénoncés par Holbein, Cromwell, cet homme d'airain dans une armure de fer, le divin visage de Keats qui, mort, semble sous la glaise humide sourire à un rêve de génie. Que sais-je?... Voilà des présences suggestives qui vous élèvent au-dessus de vous-même et mettent en déroute la banalité.

Quelques salons, d'ailleurs, tardent à se fermer : j'ai passé des heures inoubliables, en contact avec l'un des esprits de femmes les plus vifs et les plus délicieusement optimistes que je connaisse, un esprit que des origines celtiques ont marqué de leur empreinte et qui a le charme de ces ciels d'été où s'embrouillent la pluie et le soleil. Autour de nous les précieux objets d'art hérités de cette étonnante caillette du temps de Charles II, Samuel Pepys, et, se déroulant sous nos yeux, la vue des jardins de Kensington, qui seraient magnifiques sans le malencontreux monument du prince Albert.

D'autres heures encore, courtes comme des minutes, chez une survivante, restée jeune, du cercle d'amis auquel appartinrent les Browning, les Thackeray, les Brontë, et parmi eux, l'un des anciens collaborateurs de cette *Revue* qui fut le premier à nous parler de Ruskin et de son esthétique, Joseph Milsand. Miss Alice Corkran est en train de publier ses propres souvenirs qui commencent à Paris où elle est née, où elle vit, toute petite, plusieurs de nos gloires littéraires, Alfred de Vigny et Brizeux entre autres, passer dans le salon de sa mère. Récemment elle nous a donné un livre très bien fait sur Leighton. J'aime cette consécration, fréquente en Angleterre, d'un talent littéraire au culte des amis disparus. Il sied aux femmes d'entretenir ainsi d'une main pieuse le feu sacré.

Mrs Ritchie, dont le talent de romancier brilla d'un éclat si pur et si délicat au temps où elle signait Miss Thackeray, écrit aussi en ce moment des pages de réminiscences où se retrouvera, j'en suis sûre, l'accent très particulier de sa conversation ailée, capricieuse, pleine de naturel, de spontanéité. J'apprends à connaître, tout en l'écoutant, son glorieux père et son cher papa qu'elle confond dans une même adoration familière et prosternée tout ensemble. Thackeray en personne semble m'accueillir dans ce joli hôtel de Saint-George Square. Mon premier regard tombe sur un dessin de Lawrence : cette puissante carrure, cette forte tête, ces traits ramassés, ces yeux de bonté, ce front superbe, cette bouche où l'humour trace le pli d'une ironie sans amertume, comment les méconnaître ? Voici la large chaise de velours où il avait coutume de se reposer; sur cette petite table Louis XVI à chevalet il dessina beaucoup, car Thackeray comme George Sand avait volontiers le crayon à la main pour s'aider à penser. En feuilletant les grands albums bourrés pour la plupart de croquis de voyages, j'entrevois le côté le plus enjoué, le plus aimable de sa nature. Il vit beaucoup de pays, revint souvent au nôtre, où s'était déclarée sa vocation, alla jusqu'en Amérique et y laissa le sillage d'un astre étincelant disparu trop vite. Ses enfans le rappelaient, les deux jeunes têtes blondes dont Watts a ébauché les chevelures d'or et le teint laiteux émergeant d'un brouillard.

Avec révérence je touche les manuscrits de l'auteur de *Pendennis* et de *Vanity fair*. Je n'en avais encore vu que quelques échantillons dans les vitrines du musée de Kensington, et ils m'avaient frappée par la netteté de la fine écriture de myope, très serrée, admirablement régulière, par le peu de retouches qu'ils indiquent, tandis que les manuscrits de Dickens sont, au contraire, chargés de ratures.

Mrs Ritchie me dit que son père écrivait et même dictait très vite, tout le travail, non seulement d'imagination mais encore de correction, se faisant dans sa pensée sans cesse à l'œuvre.

Les premières éditions reliées de tous les romans de Thackeray garnissent une petite bibliothèque, avec la copie du dernier, *Denis Duval*, qui demeura inachevé. Tout ici est consacré à une chère mémoire, tout révèle les origines distinguées, les belles amitiés littéraires de ce parfait homme de lettres qui fut aussi un parfait honnête homme, un homme de foyer. Sur les

murs, un aïeul en habit rouge, quelques esquisses de maîtres, un beau portrait d'enfant de l'école française du XVIIIe siècle qu'on me dit être celui du dauphin Louis XVII, un éventail peint par Watts, pour Annie Thackeray. Watts peintre d'éventail! On croit voir les mains du géant s'ingénier à la création futile d'un joujou. Ce sont des fantaisies pseudo-japonaises auxquelles s'entremêlent bizarrement des paroles de Conan Doyle.

Cette initiation à la vie intime de Thackeray a été continuée pour moi par sa petite-fille dont il eût pu s'inspirer pour tracer le type idéal de la jeune fille anglaise. On n'admire bien que chez elle, dans l'atmosphère où elle a fleuri, cette vierge libre et réservée, fière et timide, enthousiaste et maîtresse d'elle-même, *the english girl*, trop peu connue en France, sauf au point de vue des sports.

J'en ai vu dernièrement deux exemplaires dont la rare beauté physique s'embellissait d'une simplicité plus rare encore. L'une, servant le thé dans le salon clair de Saint-George Square, au milieu des reliques de l'aïeul illustre, l'autre, étudiante au collège de Newnham, qui se rattache à l'université de Cambridge, et passée de là dans le laboratoire Faraday où elle est admise, seule et première chimiste de son sexe. Où la conduiront ses hautes études scientifiques entreprises par pur amour de la science? Elle suivra sa carrière à moins que le mariage n'intervienne. Conçoit-on un meilleur état d'âme? Elle pourra devenir la plus saine, la plus raisonnable, la plus éclairée des mères de famille; le célibat, si elle le garde, sera chez elle plein de grâce, et le genre de féminisme qu'elle incarne, si absolument dépourvu de prétentions, obtiendrait partout les suffrages des hommes, voire même celui des femmes.

Oui, la vie estivale de Londres vous réserve des momens que tout le fracas de la « saison » ne vous donnerait pas, mais ce que je lui trouve surtout de délicieux, c'est qu'elle se passe en grande partie à la campagne. Il fait trop chaud pour voyager; les châteaux, les cottages retiennent encore leurs heureux possesseurs et les Anglais, de quelque condition qu'ils soient, ont la passion d'héberger leurs amis. Lettres et télégrammes m'arrivent coup sur coup, réclamant ma visite ici ou là. Je commence à connaître les principales gares, — il n'y en a pas moins de quatorze — et chacun sait que tout s'y arrange de manière à simplifier

singulièrement départ et arrivée, les malles n'étant ni enregistrées, ni examinées. La circulation libre, les employés nombreux, tous à leur poste, indiquent assez que l'on est au pays par excellence des déplacemens.

Huit jours exquis entre tous dans les bois enchantés d'Ascot qui continuent le grand parc de Windsor et firent longtemps partie du domaine royal. Parce qu'ils ne sont morcelés que depuis une centaine d'années, il n'y faut point chercher d'anciennes demeures; en revanche, les chênes ont un âge légendaire. A leur ombre s'éparpillent de rians cottages; un village plein de ressources, pourvu d'une jolie bibliothèque, de boutiques et de bazars dignes d'une ville, s'est construit sous les auspices de l'immense hippodrome.

Les courses attirant chaque année des milliers d'étrangers sont une cause de prospérité pour le pays; le 2 juin, jour de la Coupe, est une hégire à proprement parler. Rien de plus laid d'ailleurs que le grand *Stand* dégarni de tout ce qui brille, de tout ce qui bruit dans ses tribunes et dans l'enceinte de son *cercle magique;* ce n'est plus qu'une colossale et morne armature dont on se figure difficilement l'aspect à l'heure où s'y montrera l'Angleterre royale et aristocratique, — car les courses d'Ascot sont, chacun le sait, la fête du grand monde et de la fashion, comme Epsom est la fête du peuple en masse, l'amour sincère et passionné du cheval étant commun à toutes les classes de la nation. Les belles toilettes sont inaugurées à Ascot, les beaux équipages y affluent; cette monotone étendue plane, qui dégage l'ennui lorsqu'on la regarde au repos, se montre alors vibrante d'excitation, grouillante de spectateurs, dont les chapeaux forment comme une houle grise; la spéculation y fait et y défait des fortunes. Aujourd'hui le temple du sport est vide, le dieu, les fidèles sont absens; je n'ai qu'à lui tourner le dos, puisque aussi bien mon chemin est d'un autre côté, vers le bois.

Il n'y a presque, au sortir de la station, qu'à pousser une barrière rustique; derrière se déroule et monte un sentier qui ressemble à ceux des gorges d'Apremont, tout embaumé d'odeurs résineuses, veiné de grosses racines dont les nœuds percent le sable et soulèvent l'épaisse jonchée des aiguilles de pins. A peine tracé parmi les hautes fougères, ce chemin débouche, dans un jardin, devant le cottage, puisqu'il faut appeler ainsi ce groupement pittoresque de toits de brique, de pignons, de windows

ventrus où les fleurs jouent un rôle important. A tous les balcons, à toutes les fenêtres retombe une frange odorante d'œillets, penchant vers nous leurs figures, comme me le fait remarquer l'inventeur de cette jolie décoration. Une galerie couverte rattache l'habitation proprement dite à l'atelier coiffé de chaume, où le maître de céans a rassemblé les objets curieux recueillis en ses voyages, les aquarelles très renommées qui lui permettent d'emprisonner tout vifs dans ses cartons l'Égypte, la Californie, la Sicile, la Grèce, l'Espagne, l'île de Crète, l'Italie surtout et l'Orient, sans préjudice des pays du Nord. Oh! l'aspect charmant de cet atelier! Tout y est une fête pour les yeux, choses et gens, quand devant le chevalet où défilent un à un de beaux paysages, avec le récit rapide des incidens qu'ils évoquent, se groupent des admiratrices attentives, produisant elles-mêmes dans la grande pièce un effet d'ornement, jeunes voisines de campagne en jupe écourtée pour la marche, sveltes, agiles, curieuses, qui reconnaissent vite ceci, cela, car elles aussi ont voyagé et elles se promettent bien de voyager encore.

Ou bien les visites sont reçues dehors, sur la pelouse que, chaque matin, je vois des mains vigilantes épousseter, balayer comme un tapis. La table à thé avec ses accessoires d'argent et de cristal étincelle au soleil, et durant une partie de l'après-midi les voitures, les autos se succèdent, amenant des visiteurs qui s'asseyent quelques instans, grignotent un sandwich et repartent.

L'atelier l'a trahi, vous êtes chez un artiste, tout homme du monde qu'il soit : artiste à bien des titres, le pinceau et la plume à la main, romancier, poète, musicien, auteur dramatique. Les lecteurs de la *Revue* le connaissent; pourquoi ne pas nommer Hamilton Aïdé? Il a fait de sa demeure un écrin de choses rares, disposées avec le goût qui lui est propre, et dans cette retraite élégante autant que studieuse, passent des hôtes de tous pays; leurs noms inscrits au livre des visiteurs vous font rêver de Décamerons cosmopolites dont est vraiment digne ce cottage esthétique. A-t-on fini de causer, il reste à regarder les collections considérables d'autographes précieux, écritures et dessins On peut s'attarder aussi dans la bibliothèque aux murs revêtus du beau cuir doré, patiné par le temps, des éditions anciennes, ou s'isoler au jardin pour lire, pour rêver, tantôt dans la vieille Angleterre et tantôt en Italie, selon le temps. La vieille Angleterre, c'est l'abri frais et ombreux d'un grand chêne; l'Italie, la

treille ensoleillée devant laquelle une vasque antique retient un oranger. A moins encore qu'une promenade en voiture découverte ne vous emmène sous bois à travers l'intense verdure coupée de rais de lumière qui, en larges taches mobiles, jouent et se brisent sur l'herbe épaisse.

Nous roulons parmi les souvenirs historiques, car les rois fréquentèrent beaucoup Ascot, en grand apparat, pour les courses, ou de façon plus discrète, comme Charles II par exemple, qui venait y chercher Nell Gwynn. Nous passons devant Frognel où elle l'attendait.

J'avoue mon indulgence pour cette maîtresse de roi qui savait à peine lire et ne parvenait à signer une lettre de change qu'en se faisant guider la main. Elle est la seule des beautés de ce harem royal où figurèrent tant de grandes dames qui laissa dans la mémoire du peuple le souvenir de sa bonté. Les autres ne firent que s'enrichir ou gaspiller les dons royaux; elle, la petite marchande d'oranges, fonda un hôpital qui, jusqu'à nos jours, perpétue ses bienfaits. Et puis, allez la voir à la Galerie nationale des portraits, et vous aurez compris; ses nobles rivales la font valoir, toutes somptueusement débraillées, la blanche et indolente Middleton en bergère, la Castlemain, gorge au vent, avec ses tresses dénouées de bacchante, toutes sans plus d'esprit au demeurant que la merveilleuse Hamilton, sauf cette duchesse de Portsmouth dont la physionomie froide et rusée ne dit d'ailleurs rien qui vaille, tandis qu'elle étend la main vers les richesses de l'Océan que lui présente un petit nègre dans une conque de nacre. Le Roi au milieu d'elles porte sur sa longue figure pâle aux grands plis flasques, la lassitude du plaisir. On conçoit sa prédilection pour Nell Gwynn, à laquelle il revenait toujours. Cette plébéienne a pour elle sa franche et mutine gaillardise, l'insouciance hardie de sa petite tête naturellement frisée aux grands yeux limpides. La joie de vivre relevée d'un grain de gaminerie émane de toute sa printanière personne. Elle dut être amusante. La chronique insiste sur sa grossièreté. Grossière, soit; mais tout était grossier d'une façon ou d'une autre à la cour de Charles II; les grandes dames de ce temps-là ont l'air de filles. Nell Gwynn en était une tout de bon et elle eut le mérite de mourir jeune. Son ombre flotte légère dans le demi-jour verdissant de ces bois de féerie qui entendit son rire et qui la vit passer, telle que Lely l'a peinte, irrésistible...

Notre heureuse flânerie continue sous les chênes trapus maintes fois séculaires, étirant leurs membres énormes, chargés d'un lourd fardeau de feuillage, au-dessus des routes silencieuses. Devant nous les barrières s'ouvrent avec cette hospitalité qui permet de passer d'une propriété particulière dans une autre. On la voudrait moins habitée par les hommes cette forêt digne de servir de théâtre au *Songe d'une nuit d'été;* il y a un peu trop de cottages, si fleuris qu'ils soient; ce n'est en somme qu'un très grand parc, d'une moindre étendue que notre forêt de Fontainebleau et beaucoup moins accidenté, mais les arbres gigantesques sont en plus grand nombre; le climat d'Angleterre est apparemment favorable à leur longévité.

Il y en a d'extraordinairement beaux sur les terres de lady S... qui a quitté, jadis, l'un des grands noms de France, pour un nom de la meilleure noblesse anglaise. Je lui rends visite dans la vaste habitation classique à péristyle et à colonnes, où elle tient ses états presque toute l'année; et je la retrouve, en dépit du temps écoulé, avec les traces encore visibles de la beauté que j'avais admirée à Paris. Des amis venus d'un château de la Loire, entourent son fauteuil; j'ai grand plaisir à entendre rappeler dans notre langue commune des souvenirs de chez nous, à reconnaître le goût français dans l'ameublement de ce salon. Un charmant portrait de femme par Gérard semble se mêler à la conversation où domine une note de rancune violente contre tels hommes, tels événemens qui compromettent la France aux yeux de l'étranger. Cette rancune n'est que l'envers du grand amour qui subsiste pour le sol natal chez cette transplantée, si enviable qu'ait pu être la part que la destinée lui a faite dans sa nouvelle patrie.

Le parc-forêt n'est pas le seul trait caractéristique d'Ascot; il y a aussi le *bog*, le marais ou plutôt la lande en fleur ressortant rose et violacée sur le noir d'un rideau de pins. Le bog porte à courte distance l'une de l'autre les deux églises protestante et catholique; la seconde se rattache à un couvent de Franciscains. J'y rencontre une congrégation peu nombreuse; le hasard m'a placée auprès du bibliothécaire du village, ancien zouave pontifical qui administre un legs de livres et de journaux dont tout le monde profite. L'assistance me paraît, comme il arrive souvent en Angleterre dans les églises catholiques, de condition modeste; cependant une personne haut placée y figure; celle

qu'on n'appelle que la Rani, comme s'il n'existait qu'une Rani au monde. N'allez pas croire, comme je le fis, à une princesse indienne; il s'agit de la fille d'un voyageur célèbre mariée à un rajah, lui-même de race anglaise; l'éducation de ses enfans lui a fait quitter Bornéo.

L'un des cottages du bog abrite, sous les roses, la personnalité intéressante d'une ancienne dame d'honneur de la reine Victoria, femme de goût et d'esprit, beaucoup plus indépendante en ses idées que ne le sont d'ordinaire les gens de cour. Sa conversation abonde en saillies et en paradoxes qu'on aimerait à noter. Elle connaît à fond la littérature française et témoigne une indulgence singulière à nos romans les plus hardis, pourvu qu'ils ne traitent pas de ce vieux sujet rebattu et de mauvais ton, l'adultère. Tout le reste la trouve clémente, à la condition qu'il y ait du talent, mais sur ce chapitre elle ne transige pas : le *second best*, la seconde qualité qu'on fait trop souvent passer pour la première, encourt ses mépris. Le socialisme ne l'effraye guère; elle n'a aucune peur surtout des socialistes du grand monde. Elle dit à l'un de ses amis qui affecte d'être dans ce mouvement : — Très bien, faites des serrures si vous pouvez! — Les mots tombent de sa bouche, amusans ou dédaigneux, frappant juste. Elle devait tenir à sa souveraine très agréable compagnie et ne pouvait dans un palais avoir plus grand air qu'elle ne l'a dans son cottage ou plutôt devant son cottage, sur la pelouse, jonchée de tapis où des parasols d'étoffe japonaise abritent tout un établissement pour écrire, pour travailler, — pour causer, cela va sans dire.

Ascot sert de cadre en somme à des figures que je n'oublierai pas plus que le paysage même sur lequel, chacune avec ses qualités propres, elles ressortent quand les évoque ma pensée. Groupe de *ladies* dans toute la force du terme, arrivées à ce moment de la vie où il faut pour continuer à plaire autre chose que de la beauté et accomplissant sans effort cet exploit difficile. M. Taine, dans ses *Notes sur l'Angleterre* où chaque observation est juste, a rendu hommage à la distinction sereine des Anglaises de cet âge et de cette condition ; il a même constaté qu'elles s'habillaient admirablement, sans souci exagéré de la mode, ce qui est vrai aujourd'hui encore. L'une de ces dames est parente du colonel Younghusband dont l'entrée triomphale à Lhassa vient d'assurer un si grand succès en Asie à la politique anglaise.

Nous parlons de lui. Au milieu de toutes les louanges qui s'adressent à l'explorateur et au soldat : — Oui, dit-elle, il est très bon, l'obligeance même. Quand dans la maison quelqu'un a besoin d'un écheveau de soie, c'est toujours lui qui se trouve là pour courir le chercher. — Cet humble mérite accordé à celui qui a forcé les portes de la Ville Sainte et mis en fuite le Dalaï Lama, est si imprévu que je ne puis m'empêcher de rire. Mais il faut voir là une preuve de cette absence de *fuss*, d'embarras, si remarquablement anglaise.

Et quelle simplicité dans le patriotisme, révèle cette réponse d'une mère qui a perdu son fils, jeune homme de grand avenir, aux colonies où ses deux autres fils servent encore dans les armées de terre et de mer ! Je lui parlais de son propre courage et de ses sacrifices. Elle répliqua en me citant un vers connu : « C'est par nos fils que se fait l'Angleterre ; ils la font, vivans ; ils la font, morts. » Et elle avait, avec ces paroles stoïques sur les lèvres, une grosse larme dans les yeux. Comment douter de la force d'un pays où l'amour maternel lui-même sait ainsi se contraindre, faire passer avant tout l'honneur de la nation !

Nous causons beaucoup d'œuvres sociales. Mrs W... s'intéresse à un asile d'infirmes fondé par sa sœur au bord de la mer pour y recevoir une trentaine de vieillards parmi les plus pauvres et les plus abandonnés qui soient sur ses domaines. Elle veille à ce qu'ils s'occupent dans la mesure de leurs forces, elle assure à leurs dernières années la somme nécessaire de douceurs et de distractions. L'idée lui était venue d'établir une maison de retraite semblable dans le midi de la France où elle va souvent, mais Mrs W... s'est heurtée à toute sorte de difficultés administratives. En Angleterre la bienfaisance privée s'exerce sans autant de contrôle ; elle est encouragée plutôt que contrariée ou même réglée à l'excès, et les pauvres en profitent.

Individualité, liberté, voilà vraiment les deux mots d'ordre de l'Angleterre, dont la prospérité semble croître sous un roi de plus en plus populaire, qui vaque très activement à tout ce que négligeait sa mère, accablée d'abord par la tristesse, puis par l'âge. Il est allé en Irlande et il s'y est fait acclamer. D'après ce que je recueille de côté et d'autre, il montre en général une sagesse et une entente des affaires, dont l'occasion ne s'était pas présentée pour lui de donner la preuve, tant qu'avait duré sa longue jeunesse de prince de Galles. Les Anglais se montrent

ravis du brillant réveil survenu chez eux. Ils ne semblent pas mécontens non plus de l'état actuel de la France, sauf en ce qui concerne l'alliance russe. Mais ceci est un sujet à laisser de côté; quand l'étranger trouve que tout va bien en France, c'est évidemment qu'elle ne lui apparaît pas plus forte, plus puissante, plus belliqueuse qu'il ne convient à la sécurité de ses voisins!

Henry James, le romancier américain, auprès de qui j'ai eu l'heureuse fortune de passer quelques jours, chez des amis communs, me dit que Daudet, voyageant en Angleterre, ne cessait de répéter : — Tout cela est bien beau, mais comme je suis loin de mon pays! — Lui-même est d'avis qu'Anglais et Français ne peuvent arriver à s'entendre, l'accord étant impossible entre deux civilisations également raffinées, mais établies sur des fondemens tout à fait opposés. Il est possible que l'extrême subtilité de son esprit lui fasse exagérer les différences; en admettant même qu'elles existent à ce degré, le contact, il me semble, n'en serait pas moins utile et les deux peuples ne pourraient qu'y gagner en s'empruntant quelques qualités l'un à l'autre.

Pour sa part Henry James habite depuis beaucoup d'années l'Angleterre; la psychologie où il est passé maître s'y est affinée, quintessenciée à l'excès; il est aussi éloigné que possible de ce qui semble trop cru, trop primitif en Amérique. Et voilà qu'il y retourne à présent!... Eh bien! je suis persuadée que le voyage qu'il va entreprendre, presque un voyage de découvertes, au pays natal après si longtemps, lui portera bonheur, qu'il se retrempera dans ce qu'il appelle la sauvagerie, que son grand talent reviendra fortifié par une bouffée d'air libre. Nous profitons, dussions-nous en souffrir, dans nos manies, ou dans notre amour-propre, de l'espèce de contradiction qui se dégage de la rencontre de mœurs et d'idées qui ne sont pas les nôtres. Nous profitons en somme pour notre développement de toutes les rencontres, de toutes les expériences de la vie, et s'efforcer de les multiplier, au lieu de s'endormir figé dans le *statu quo* des habitudes, est peut-être un devoir.

Ce matin, en partant pour Hastings, j'ai pris quelques roses de la main d'une des bouquetières, qui sont en nombre aux portes de la gare Victoria, toutes vêtues à peu près de même; un châle de tartan, noué derrière le dos, les grossit et les engonce,

leur chapeau informe porte parfois une plume lavée par la pluie. Elles tendent gauchement leurs fleurs mal arrangées, sans un mot, sans un sourire. Il y en a de belles. Celle qui me vend ses roses jaunes à demi fanées a des grappes épaisses et luisantes de cheveux noirs, bizarrement ramenées de chaque côté du front et de grands yeux bleu de mer; mais l'espèce des jolies filles du peuple, agaçantes et coquettes, n'existe pas à Londres. Timide ou grossière la *coster girl* n'a pas le geste engageant; elle ne s'entend ni à parer sa marchandise, ni à l'offrir avec gentillesse. En lui achetant son affreux bouquet serré comme une botte de légumes, je ne voulais que regarder celle-ci de près. J'ai entendu de plus l'accent nasal et perçant de sa voix; cela me suffit.

En route maintenant! Le train est bondé, un temps radieux attirant la foule sur les plages en vogue du Sussex. Je n'en suis plus à m'étonner que tant de gens élégans montent en troisième classe. C'est reçu; la vanité n'a rien à voir ici dans les modes de transport et il y a beaucoup moins de différence qu'ailleurs entre les wagons, tous suffisamment confortables. Riches ou pauvres, les voyageurs ont leurs aises.

Le trajet, de deux heures environ, s'effectue sur un chemin charmant, sauf les tunnels qui se succèdent en sa première partie. Quelques ruines de vieux châteaux donnent de l'accent au paysage. De distance en distance, s'arrondissent sur la dune de grosses tours qui sont autant de forts. Sans se montrer encore, la mer se laisse deviner très proche. On descend rapidement vers elle et bientôt je la vois, bleue et scintillante sous le soleil d'août. Chaque station est maintenant une plage plus ou moins à la mode. Des jeunes gens en costumes de golf et de tennis, des jeunes filles hâlées viennent à la rencontre du train; beaucoup de bicyclettes.

Saint-Léonard et Hastings reliés l'un à l'autre par une longue esplanade, ne font qu'une seule et même ville, mais en deux parties très distinctes : la première, dont la réputation, celle de posséder les plus beaux bains et le plus doux climat de l'Angleterre, ne commença qu'à la fin du XVIIIe siècle; la seconde gardant sa physionomie de vieux port historique antérieur à Guillaume le Conquérant. Il y a une centaine d'années, Hastings était encore un repaire de contrebandiers. Quelques-unes des meilleures familles locales descendent de ces braves bandits.

Une amie m'attend, Mathilde Betham Edwards, la roman-

cière. Aussitôt réunies, nous tournons le dos à la plage, où des banderoles flottent à la brise sur les constructions bariolées qui représentent l'établissement des bains, et nous remontons vers la petite ville qui donna son nom à la fameuse bataille livrée sur les hauteurs, à trois lieues de là.

Mon amie n'admire et ne veut connaître que le Hastings qu'elle habite, le Hastings des peintres et des poètes, celui où Byron écrivit quelques-unes de ses admirables lettres, *the Green Hastings*, le vert Hastings auquel Charles Lamb dédia des pages exquises. Turner, Hunt, d'autres peintres célèbres vinrent immortaliser la jolie perspective de Minnie's Rock, un ancien ermitage, et les falaises où s'appuie le marché au poisson.

— Votre paysagiste, Daubigny, me dit Miss Edwards, a séjourné aussi dans nos vieux quartiers, enthousiasmé de plus en plus par les flottilles de petits bateaux de pêche et les vallons qui se creusent entre la mer et les dunes.

Déjà, moi aussi, je m'enthousiasme. Au sommet de la colline de l'Ouest, le peu qui reste du château de Guillaume le Conquérant s'écroule noir sur le ciel clair. Au-dessous, les cavernes de Saint-Clément rappellent l'ère aventureuse de la contrebande, et à l'entrée de ces grottes creusées d'abord par l'extraction du sable, la tour gothique d'une église porte encore la trace des balles tirées par la flotte française et hollandaise en 1720. L'église de Saint-Clément est peut-être la dernière où tinte encore le couvre-feu. Ce couvre-feu, Guillaume le Conquérant l'institua et Gray l'a chanté.

Lentement notre voiture découverte escalade High Street : le trottoir s'élève au-dessus de la chaussée à une telle hauteur qu'on se demande comment toute la marmaille pullulante du quartier ne se rompt pas le cou en courant au bord de ce précipice. Et, tout le long, de vieilles maisons pleines de caractère bombent la brique de leurs façades, la brique rouge foncé qui prend de si beaux tons dans les climats humides. L'importance de l'église Sainte-Marie-Étoile de la Mer, indique que Hastings renferme un certain nombre de catholiques ; construite en galets luisans et rugueux, elle est le don d'un poète, Coventry Patmore. Il la consacra pieusement à la mémoire de sa seconde femme qui, convertie par le cardinal Manning, l'avait amené lui-même au catholicisme. Non loin de là se dresse la tour protestante du vieux temple de Tous les Saints. Mais mon amie

m'explique que Hastings est surtout *non conformist*, contrairement à Saint-Léonard, qui est tout à fait *high church;* et, à l'honneur de l'église libre, elle ajoute que le plus vigoureux *tolle* contre la guerre anglo-boër est parti de Hastings, les dissidens ne manquant jamais de se mettre à la tête des mouvemens libéraux. Miss Edwards n'a pas besoin d'ajouter, car je le sais comme tout le monde, qu'elle a été l'interprète courageux et persévérant de cette protestation à travers la presse.

Nous gravissons toujours : deux rues suffisent à remplir l'étroite vallée, entre les deux falaises avançantes : la rue Haute où nous sommes et la rue de Tous les Saints, qui descend vers le quartier des pêcheurs avec ses bateaux épars sur le sable et ses grands abris noirs où sèchent les filets. Ce qui est unique si près de la mer, c'est la belle végétation, le luxuriant feuillage. J'admire surtout les ormes qui montent vers le cimetière. Malheureusement des avenues entières de ces arbres, qui étaient la gloire de Hastings, sont tombées pour livrer la place à d'assez laides bâtisses, et les peintres ne sont pas seuls à le déplorer.

Il faut que nos chevaux aient des pieds de chèvre pour nous hisser jusqu'au sommet de la falaise; là, de petits jardins remplis de fuchsias arborescens, de myrtes et de grenadiers en pleine terre, bordent les cottages alignés. Celui qui me reçoit est un des plus petits. Préservé du vent par le dernier contrefort, il domine la mer, le château, la ligne sinueuse des toits brunâtres de la ville, pressés les uns contre les autres et que refoulent à droite, à gauche les escarpemens herbeux où s'éparpille le bétail. Chaque soir, à travers le silence qui enveloppe les collines, des feux s'allument partout, un à un, et, dans le port, un incendie semble errer sur les flots, c'est le *fire ship*, le brûlot qui se promène. Ce joli nid d'artiste et de philosophe, énergiquement défendu contre l'invasion du monde, fut légué à l'auteur de *The King of the Harvest* et d'*A Suffolk Courtship* (1) par sa cousine Miss A.-B. Edwards, la voyageuse qui a laissé de reconnaissans souvenirs en Égypte où elle passa une partie de sa vie, plongée dans de sérieuses études, et qui fut la fondatrice à Londres de la première chaire d'égyptologie. La villa Julia, comme on la nomme, abrite le travail assidu d'une très féconde

(1) C'est à dessein que nous citons ces deux robustes idylles; elles doivent être recommandées à tous ceux qui veulent connaître les mœurs, aujourd'hui presque effacées, de la vieille Angleterre rurale.

romancière qui, de son côté, a bien mérité de la France par l'amour si intelligent qu'elle lui porte. Plusieurs des livres de Miss Betham Edwards sont faits pour expliquer l'une à l'autre deux voisines qui se connaissent trop peu. Elle a tout vu de notre pays, l'Algérie comprise, et ses jugemens sont d'une amie; non qu'elle nous flatte cependant : elle fait mieux, elle nous rend sympathiques en disant la vérité.

Dans ses récits d'excursions à travers nos provinces, elle a signalé des beautés auxquelles avant elle on n'avait guère pensé, par exemple les Causses du Tarn, que sa plume contribua jadis à mettre à la mode. Le joli voyage en zigzag, *A l'Est de Paris*, est consacré aux aspects modestes d'une région qui ne s'impose pas comme bien d'autres à l'attention des touristes. La voici, *Ursule Mirouet* en poche, qui se promène d'un petit village à l'autre sur la lisière de la forêt de Fontainebleau; ses croquis de paysans sont plus justes que ceux de beaucoup d'observateurs français; elle enregistre les détails de la plus humble vie ; elle dit ce qu'elle voit, ce qu'elle entend. Libre penseuse et républicaine (par sa mère, elle descend d'une famille française huguenote), ni les châteaux, ni les cathédrales ne l'attirent beaucoup; ses yeux pénétrans se fixent plutôt, en Nivernais, en Bourbonnais, en Bourgogne, sur la petite bourgeoisie, ce qui lui a permis de ne pas tomber dans les redites et les banalités. A Reims, elle vit jouer une pièce tirée du roman historique qu'après une visite à Arcis-sur-Aube elle avait écrit sur *Danton;* jamais auteur dramatique ne se critiqua soi-même avec autant de bonne humeur; à Reims encore elle assiste à la réception de l'empereur de Russie, partageant les sentimens de la France en vraie Française, si peu favorable qu'elle soit à l'autocratie; c'est là peut-être ce qui ajoute au piquant des impressions de Miss Edwards, la lutte partout visible entre sa bienveillance pour nous et ses préjugés d'hérétique, de radicale, de puritaine. Elle s'éprend au passage d'un curé de campagne, elle voudrait qu'il fût assez bien rétribué pour pouvoir comme les clergymen faire son petit voyage annuel en Suisse ou en Norvège, et n'est-ce pas une honte que les juges de paix, des hommes bien élevés très souvent, — elle en a connu un qui lisait Shakspeare, — touchent un si misérable traitement? Invitée à des noces de village, elle s'écrie : « Quel bel héritage national que cette sociabilité joyeuse! » Insensiblement entraînée de Franche-Comté en Lorraine, elle de-

vient éloquente à la vue de nos provinces perdues. Maintenant la frontière est proche; elle n'y résiste pas, elle ira constater par elle-même que depuis vingt ans qu'elle ne l'a vue, l'Alsace germanisée ne s'est pas réconciliée avec le régime impérial, que les Allemands, de quelque rang qu'ils soient, restent marqués de réprobation comme les Juifs des ghettos d'autrefois : « Je suis, dit-elle, sous un toit français sur le sol allemand, j'entends lire Lamartine et Victor Hugo, j'entends chanter les chansons de Nadaud. Quand, dans nos promenades, nous passons la frontière, les chevaux eux-mêmes semblent marquer leur joie par un trot plus vif et en reniflant, allègres, l'air de la patrie !... Mon excursion, à l'est de Paris, m'a conduite plus loin que je ne me le proposais : mais pour un amoureux de la France, tout autant que pour un cœur français, la France au delà des Vosges est encore la France ! »

Miss Betham Edwards n'eût-elle pas tout le talent dont chacun de ses nombreux romans d'une belle sincérité, d'un honnête et vigoureux réalisme donne la preuve que nous devrions apprécier chez elle des sympathies qui la font nôtre à proprement parler.

Ses études comparatives entre sa vraie patrie et sa patrie d'adoption prennent toute sorte de formes, parfois d'une utilité très pratique. Une des dernières, accueillies avec beaucoup d'intérêt en Angleterre et reproduite aussitôt dans les principales revues d'Amérique est intitulée : *Du coût de la vie en France.* Miss Edwards s'est servie, pour déterminer nos dépenses, de renseignemens précis fournis par des maîtresses de maison françaises, autant que de son expérience personnelle. En résumé, il ressort du parallèle que les salaires sont moindres en France et les dépenses environ d'un tiers plus lourdes. Au lieu de 500 ou 600 livres sterling (de 12 à 15 000 francs) que reçoit un fonctionnaire anglais quelconque, le fonctionnaire français est payé 10 000 francs à peine. Les taxes semblent au premier aspect plus considérables dans le pays où les églises et les hôpitaux sont supportés par des contributions particulières, où existe l'impôt sur le revenu, où la part des pauvres qui permet d'interdire rigoureusement la mendicité est prélevée dans une grosse proportion sur le train de maison des gens riches; mais aucune denrée n'est taxée en Angleterre, tandis que, chez nous, il en est autrement pour la nourriture, le vêtement, pour tout ou presque

tout. Les fruits coûtent, sur le sol qui les produit, le double de ce qu'on en demande dans le pays où ils sont exportés. A Paris, le prix du fromage, du beurre, de la viande, du café, du thé, des pâtisseries paraît exorbitant aux Anglais, qui payent leur sucre six ou même quatre sous la livre, selon la qualité (1), cinq sous la demi-douzaine de boîtes d'allumettes étrangères, quatre sous la pinte de lait non écrémé. Le prix de nos drogues serait, dans leurs pharmacies, réduit de moitié. Les petits restaurans du Strand donnent pour un shilling un tiers de plus de nourriture qu'au boulevard les mêmes restaurans à 1 fr. 50. On se chauffe aussi à meilleur compte. Les petits feux de France, le froid qu'il fait dans nos appartemens, sont passés presque en proverbe.

Le capital ne circule point en France comme en Angleterre; c'est là une vertu et une faiblesse à la fois; la plus large aisance ne nous préserve pas du culte de l'épargne; pour nos ménagères, une économie bien déguisée est le suprême talent; pour la maîtresse de maison anglaise une large hospitalité est le premier devoir. Les Anglais de la classe moyenne nous accusent de manquer singulièrement à ce devoir; et il est certain que leur manière de tenir, d'un bout de l'année à l'autre, table et maison ouvertes, semble à beaucoup d'entre nous de la prodigalité. Résultat inévitable de la différence du goût français qui porte chacun à s'enfermer dans sa chacunière, de la facilité passablement égoïste que nous avons de nous suffire à nous-mêmes; tandis que l'Anglais se répand volontiers au dehors, cherche la distraction que lui apportent les nouveaux visages, les idées nouvelles, et trouve dans la société des étrangers une partie du plaisir qu'il aurait à voyager, le plaisir de l'exploration. Son esprit a moins d'élasticité, moins de légèreté, moins de ressources variées que le nôtre. Il se laisse amuser et réclame l'*excitement*, pour lequel nous n'avons pas de mot. Notons que l'éducation des enfans contribue à ces différences. Tout en France est subordonné aux enfans; il n'est question que d'eux; les parens ne vivent que pour eux. En Angleterre où tous les mariages sont supposés être des mariages d'amour, le mari et la femme vivent l'un pour l'autre; les enfans, presque toujours plus nombreux, dans la *nursery* sont confiés à des bonnes ou

(1) La *pound* est un peu inférieure à la livre; notre kilogramme contient deux livres anglaises, plus trois onces.

à des gouvernantes très supérieures aux personnes de la même condition que nous avons coutume d'employer ici et investies de plus d'autorité. L'école vient ensuite, laissant aux filles comme aux garçons beaucoup d'initiative. Il en résulte des hommes prêts à entreprendre la conquête du monde, des jeunes femmes qui suivent leurs maris, sans un regard de regret en arrière, des vieilles filles occupées, actives, utiles, plus libres que si elles n'étaient pas célibataires, nullement sacrifiées en somme. Tout cela est-il un mal? Miss Edwards admire l'étroitesse de nos liens de famille, qui est en effet une beauté; moi, je fais, en considérant la force du peuple anglais, des réflexions sur l'inconvénient qu'il peut y avoir à vivre dans la dépendance excessive les uns des autres.

En errant de bonne heure sur la falaise où les jardinets bien peignés alternent avec une végétation sauvage de ronces, d'ajoncs et de fougères, j'ai admiré la plus belle des marines matinales. Hastings dormait encore, paresseusement blotti au creux de son étroite vallée comme dans un berceau, surgissant de la mer, sans intervalle de plage, un même linceul de brume enveloppant la ville et les flots. Un bateau à vapeur, vaguement visible au loin, semblait la seule chose vivante. Et lentement se produisit un de ces effets que Turner a notés : une raie de lumière blanchit la cime des vagues et révèle leur transparence, puis gagne, s'élargit, argente la surface grise, moirée de grandes ombres; avançant avec le flot, cette clarté atteint les premières maisons de la ville, qu'elle semble envahir. Lutte entre le soleil et le brouillard, qui me fait sentir combien est exacte l'observation du peintre, même quand elle nous semble fantastique. Deux grandes cheminées d'usine ajoutent leur noir vomissement aux fumées plus légères et plus pâles que sont en train de percer les rayons vainqueurs; tout s'éclaire à la fois, tout étincelle. Le *steamboat* approche, un peu secoué. Les cottages de la falaise en face de moi, ouvrent leurs fenêtres; rien ne m'échappe plus, ni des riches couleurs bariolées de leurs jardins, ni du mouvement des troupeaux de vaches en pâture sur l'herbe luisante. Hastings émerge des masses de feuillage qui semblent elles-mêmes tremper dans l'écume; il n'y a d'aride que les deux pointes avancées fermant le port. Au-dessus, des clochers entrevus indiquent d'autres plages qui sont comme les étapes de la conquête normande.

Miss Edwards me fait savamment goûter les contrastes de

l'endroit. Nous quittons les rues neuves bordées de magasins pour les vieux quartiers de pêcheurs. Quoique Hastings n'ait plus depuis des siècles le droit de compter parmi les Cinq Ports de la côte Sud-Est, quoique le flot ait englouti une partie des falaises de grès siliceux et profondément modifié le dessin du rivage qui formait jadis un havre très sûr, c'est toujours un bon port de pêche. Hors du monde des baigneurs, j'apprends à reconnaître la population stable, officiers en retraite de l'armée de terre ou de mer, rentières aisées, veuves et demoiselles soucieuses de bonnes œuvres, autant que de tennis ou de garden parties.

Cette société paisible, sans grandes préoccupations commerciales, artistiques, littéraires ou autres, n'a jamais produit d'hommes célèbres, sauf, hélas! Titus Oates, d'infâme mémoire (lire Macaulay); mais elle est, cette unique exception écartée, composée de braves gens. Ils ont fait bon accueil à nos religieuses exilées qui occupent un fort bel immeuble.

Le privilège commun à tous les citoyens de Hastings, c'est la longévité. Il n'y a pas de ville en Angleterre où la moyenne des décès soit moins élevée. On n'y meurt que de loin en loin à un âge extraordinairement avancé.

— Je le crois sans peine, dis-je à Miss Edwards, après une heure passée avec elle au Public Hall où a lieu un match d'échecs formidable. Il est évident que ces lents calculateurs sont sûrs d'avoir devant eux un temps de réflexion illimité, que la vie ne les presse pas, qu'elle leur promet des siècles de loisir pour poser judicieusement le pion suspendu entre leurs doigts.

Mais, comme la plupart des voyageurs, j'ai tiré de trop promptes conclusions qui se trouvent être fausses. Ces joueurs viennent de différentes parties de l'Angleterre, ce sont les membres de la *British chess Association;* chaque année un *tournoi* les rassemble dans telle ou telle ville. J'ai donc tort de prendre pour une particularité locale cette expression uniforme de patience surhumaine, de ténacité implacable qui est apparemment la caractéristique de tous les joueurs d'échecs. Le *Tournoi* dure plusieurs jours et certaines parties, commencées dès l'aube, ne se terminent pas dans les vingt-quatre heures; on les remet au lendemain. Une petite pendule placée sur chaque table indique le moment où s'est interrompu le combat. Alentour, des témoins, non moins taciturnes que les joueurs, sont plantés comme autant de mannequins. Il y a des amateurs, il y a des professionnels.

Les dames s'exercent au silence d'une façon qui m'édifie. Ignorante des finesses et des complications de ce noble jeu, je ne comprends très clairement que la partie d'un jeune couple dont les pions ne bougent guère et qui regardent dans les yeux l'un de l'autre plutôt que sur l'échiquier. Nous sortons de ce temple du silence pour goûter les gaietés de la plage, du moins ce qu'on appelle ainsi.

Promenade en voiture le long de cette superbe esplanade qui, sur trois milles, borde la mer d'un côté et supporte de l'autre trop d'hôtels, trop de pensions, trop de villas, sans parler des théâtres, casinos, restaurans fréquentés hiver comme été. Rien ne manque, sauf un grain de fantaisie; on cherche en vain le joyeux mouvement d'un Dieppe ou d'un Trouville; trop de constructions solides et régulières, de trop solennelles étiquettes indiquant les bains pour ladies ou gentlemen, vers lesquels roulent les cabines mouvantes. La parade, la magnifique jetée, qui avance de 900 pieds dans la mer, n'offrent aucun étalage pittoresque de toilettes hardies comme les femmes en arborent aux grèves normandes ou bretonnes. On me dit bien qu'il y a un *Amusement committee* dont les seules fonctions sont d'empêcher les étrangers de s'ennuyer, mais ce comité même m'inspire une certaine méfiance. Les amusemens vrais ne sont pas aussi réglés que cela; ils s'improvisent, ils échappent à l'organisation.

Nous nous sentons en ville, dans une ville opulente de plus de 60 000 habitans; les dames sortent vêtues comme elles le seraient à Londres; celles qui ne sont pas des dames risqueraient vite, en se faisant trop remarquer, d'encourir l'expulsion. Tout est respectable, correct à l'excès. Et comment souffrir, — si commode qu'il soit, — cet ascenseur qui conduit prosaïquement au vieux château!

Heureusement, sur les terrasses et les parapets trop réguliers de Hastings fleurissent les chevelures blondes, les belles chairs rebondies d'une nuée de babies genre Kate Greenaway. Les enfans jouent dans le jardin public autour de la roche plate qui passe pour être la tombe du pauvre roi Harold, à moins qu'elle n'ait été la table à manger de son vainqueur. Cette idée de repas évoque le souvenir d'un épisode de la tapisserie de Bayeux: le Conquérant volant vers Hastings pour approvisionner son armée. Toute l'épopée grandiose se déroule aussitôt. La flotte, partie de Dives en France, a débarqué sur cette côte que rien

ne défend. Le successeur choisi d'Édouard le Confesseur, l'élu de la nation, Harold, voit marcher contre lui à l'improviste une armée que toute la bravoure désespérée des Anglais ne parvient pas à repousser. Ils tiennent ferme jusqu'au bout, aucun ne s'est rendu; la terre à telle place, nommée toujours Bataille (Battle), pleure encore du sang, la tête coupée de Harold ne sera reconnaissable que pour Edith au cou de cygne, errante parmi les cadavres à la recherche du bien-aimé. En vain la mère du chef vaincu offre-t-elle de payer ce corps mutilé au poids de l'or.

On se demande vraiment pourquoi une grande partie de la noblesse britannique revendique si haut des origines normandes, origines distinctement françaises, beaucoup de noms l'attestent. Il y a là un singulier oubli de l'écrasante défaite de l'Angleterre qu'un groupe d'archéologues de chez nous, partis de Normandie, comme jadis le Conquérant, allèrent célébrer l'an dernier par l'érection d'une pierre commémorative. Toute la ville de Hastings se joignit à eux et leur fit grand accueil. Il y eut en leur honneur des fêtes dont j'ai entendu le récit. Elles s'ouvrirent par une allocution du clergé et une prière, ce qui ne fut pas sans surprendre les délégués d'un pays où Dieu n'est guère mêlé aux solennités municipales; puis commencèrent les banquets et les réjouissances. A leur tour, après cette réception chaleureuse, les hôtes de Hastings invitèrent les habitans à visiter Rouen. Ceux-ci en effet s'y rendirent, beaucoup plus nombreux que les Français n'étaient venus. L'hospitalité ne fut ni moins cordiale, ni moins large. On leur fit faire connaissance avec Corneille, sans s'informer beaucoup d'ailleurs de l'intérêt que la plupart d'entre eux pouvaient prendre à *Rodogune* et, en échange du monument commémoratif de la bataille de Hastings, le maire de cette cité dota notre ville de Rouen d'une plaque en l'honneur de Jeanne d'Arc. Il faut dire que les deux noms étrangers auxquels le plus vif et le plus constant hommage est rendu en Angleterre, sont les noms de Jeanne d'Arc et de Napoléon.

N'y a-t-il pas dans cet échange de politesses un côté joliment comique avec le fond de gravité qui accompagne toute bonne comédie et qui donne ici la mesure des retours de la politique, voire même de l'histoire ?

TH. BENTZON.

POÉSIE

CHATEAU A VENDRE

Sur la route déserte où le pavé du roi,
Usé, cassé, disjoint par le poids du charroi,
Étend vers l'horizon sa ligne monotone,
Je cheminais, pensif, un soir de fin d'automne.
Le vent d'ouest tourmentant les lourds nuages gris
Gémissait. Des tilleuls par octobre flétris,
Déjà son souffle avait arraché la dépouille
Et chassait devant moi ces tourbillons de rouille.
On ne fréquente plus ce chemin déclassé,
Mais cette solitude évoque le passé
Et fait rêver de temps enfui, d'ancienne France.
Ces grands arbres ont vu passer la diligence.
Les plus vieux des corbeaux planant sur les sillons
S'effarèrent aux coups de fouet des postillons.
L'écho, sourd aujourd'hui, des prochaines collines
Répéta le fracas du galop des berlines,
Et l'antique chaussée où poussent des pavots
A fait jaillir du feu sous le fer des chevaux.

Maintenant c'est un lieu morne sous un ciel terne.
L'automobile, monstre effrayant et moderne,
Évite ce pavé qui crèverait ses pneus.

Je flânais donc, lorsque, sur un mur ruineux,
Une affiche attira mon regard pour m'apprendre
Qu'un château du pays, tout proche, était à vendre
Avec ses prés, ses bois, ses fermes, ses hameaux.
Puis j'aperçus, au bout d'un long couvert d'ormeaux
Dont la ramure forme une voûte et se croise,
Le rose de la brique et le gris de l'ardoise
Et, devant ce logis ayant noble et grand air,
La large grille avec ses artichauts de fer.

*
* *

J'ai voulu visiter la maison condamnée.

Une ruine, hélas! et très abandonnée.
Parmi les nénuphars et les souples roseaux,
Le château lézardé, tel qu'une fleur des eaux,
Émerge de fossés à l'eau trouble et malade,
Et les vieux mascarons sculptés de la façade
Penchent sur ce marais leurs visages chagrins.
Aux alentours, ce sont quinconces, boulingrins,
Cabinets de verdure et plates-bandes droites.
Deux bustes surgissant de leurs gaines étroites
Montrent encore, en un déshabillé coquet,
Pomone avec ses fruits, Flore avec son bouquet.
Bref, c'est bien le jardin où notre ancien génie
Mit son goût de correcte et trop sage harmonie.
Mais le désordre l'a transformé. Reconquis
Par l'herbe folle, par les lierres, par les guis,
Et laissé trop longtemps sans soins et sans culture,
Paisiblement le parc retourne à la nature.
Partout c'est un tapis de vieux feuillages secs.
Plus d'ifs taillés pareils aux pions du jeu d'échecs.
La charmille se change en bocage quelconque.
Le triton du bassin ne tire de sa conque

Nul jet d'eau. Le rosier redevient églantier.
Un banc sert de perchoir aux poules du portier.
Vifs, de légers lapins sautent sur les pelouses,
Et d'affreux limaçons souillent de leurs ventouses
Un dieu-terme qui gît sur le sol, mutilé.
Le pauvre parc! Il est charmant, mais désolé.

Je gravis le perron.

Dans le grand vestibule,
L'humidité déteint les murs et les macule.
En entrant, un frisson vous passe sur le corps.
Là, certains ornemens, — têtes de cerfs dix-cors
Hures de sangliers, trompes à la Dampierre, —
Puis la rampe dorée et l'escalier de pierre
Gardent encore un peu d'aspect seigneurial.
Cependant on sent bien, dès le seuil glacial,
Que la noble demeure est décidément morte;
Et du salon d'honneur quand j'eus franchi la porte,
Quand, pour donner du jour, le rustique valet
Ouvrit une croisée et poussa le volet,
L'irréparable, la sinistre décadence
M'apparut brusquement dans sa froide évidence.

Oh! quel fils, du passé de sa race oublieux,
Laissa crouler ainsi le toit de ses aïeux?
Pierres de sa maison, depuis combien d'années
A cette lente mort vous a-t-il condamnées?
Qui le sait?... Je devine un drame, un désespoir...

L'obscure solitude et le silence noir,
Depuis que plus jamais l'air ici ne pénètre,
Depuis qu'on a bouché la dernière fenêtre,
Ont fait leur œuvre ainsi que les vers d'un cercueil.
Le désordre est flagrant dès le premier coup d'œil.
Tout est détruit, gâté, souillé, réduit en loques.
Le grand lustre, brisant toutes ses pendeloques,
Est tombé du plafond et, dans ce choc brutal,
A jonché le parquet de fragmens de cristal

Partout le bois se fend, la peinture s'écaille,
Le mobilier n'est plus qu'une ignoble antiquaille;
Car les rats, — j'en ai vu trois ou quatre s'enfuir, —
Ont rongé le satin, le velours et le cuir.
Pas une étoffe n'est par leurs dents épargnée.
Un voile épais et gris de toiles d'araignée
Cache, dans le foyer, la plaque et son blason.
Des champignons hideux et gonflés de poison
Poussent dans tous les coins. Sur la tapisserie,
Vénus sortant de l'onde est de lèpre pourrie,
Et les planchers branlans fléchissent sous les pas.

Un miroir était là, fêlé du haut en bas.
Je vis, tant m'obsédait cette horrible agonie,
Un spectre, — c'était moi, — dans la glace ternie.

Mais un détail navra mon âme jusqu'au fond.
C'était tout simplement un tricot comme en font
Les dames des châteaux pour les pauvres familles,
Un tricot traversé de deux blanches aiguilles,
Qui, depuis le moment du funeste abandon,
Était resté sur le marbre d'un guéridon
Où j'aurais pu tracer mon nom dans la poussière.
Oui, cet humble travail qu'une main noble et fière
Avait abandonné depuis cet ancien jour,
Affirmait tristement le départ sans retour,
Et plus que ce château que, dans un temps très proche,
Les limousins mettront par terre à coups de pioche,
Plus que ce parc sauvage où les ronces ont crû,
Il m'adressait l'adieu d'un monde disparu.

O France du passé, dans ma mélancolie,
Alors tu me semblas pour toujours abolie,
Bien morte, sans laisser souvenirs ni regrets

Mais j'étais entouré de vivans, les portraits.

*
* *

Noirs et fumeux dans leurs bordures dédorées,
Ils garnissaient les murs des salles délabrées

Et me troublaient de leurs regards mystérieux;
Et tous, dames guindant leur maintien gracieux,
Gentilshommes figés dans un geste de gloire,
Ils surgissaient du fond ténébreux de l'histoire.

Voici tout d'abord, peints par Clouet ou Porbus,
Les ancêtres, mignons frisés, ligueurs barbus,
Raides dans leurs pourpoints, engoncés dans leur fraise;
Puis, non loin d'un jeune homme au feutre Louis treize,
Un froid vieillard au front austère et monacal,
Qui sans doute a souffert du tourment de Pascal,
— Grave portrait signé : « Philippe de Champaigne. » —
Puis, très pompeux, voici les hommes du grand règne.
Près d'un prélat drapé dans un goût somptueux,
Une énorme perruque aux replis tortueux
Inonde l'habit rouge et le bout de cuirasse
D'un maréchal de camp au nez de grande race,
Tout triomphant encor des conquêtes du Roi.
Puis c'est un élégant vainqueur de Fontenoy,
D'autres, d'autres encore, — enfin, dans un grand cadre,
Jeune, poudré de frais, charmant, un chef d'escadre
Qui, pour le branle-bas ayant fort galamment,
Dans son jabot, piqué son plus beau diamant,
Debout sur son château d'arrière, sourit d'aise
Aux flammes des canons d'une frégate anglaise.

A côté d'eux, voici les femmes d'autrefois.

Cette rousse aux yeux verts, sous les derniers Valois,
Offrit, dans le drap d'or, sa superbe poitrine
Près de la reine en deuil, la vieille Catherine.
Pour cette brune aux nœuds de rubans satinés,
Malgré l'édit sur les duels, les raffinés
Se sont poussé leurs plus subtiles estocades.
Au temps du Mazarin, parmi les barricades,
Paris a salué d'un vivat triomphal
Cette blonde frondeuse en habit de cheval;
Et la robuste dame à la robe étoffée,
Portant la gorge haute et lourdement coiffée

En un pesant carrosse a dû suivre à grand train
Le Roi-Soleil devant Namur et sur le Rhin.
Puis, voici les beautés d'un siècle plus frivole
Qui de galanterie et de plaisir s'affole;
Et l'une rêve, un doigt dans quelque livre impur,
Et l'autre, près d'un paon gonflant son col d'azur,
Par caprice payen, — dont Dieu veuille l'absoudre, —
S'est fait peindre en Junon, mais en gardant sa poudre.

J'y songe. Les derniers de ces gens comme il faut,
Aux mauvais jours, ont dû mourir sur l'échafaud
Ou traîner en exil des misères secrètes.
Ce pauvre vieux, naguère officier des levrettes,
A Londres, ramassa du pain dans le ruisseau,
Et le gentil collier fait d'un ruban ponceau,
Qui pare cette enfant exquise, prédestine
Son cou si blanc à la sanglante guillotine.

L'ancien régime est mort, et tout de suite après,
Ils ont un air bourgeois et déchu, les portraits.
C'est de la grande gloire encore qu'on respire
Devant ce colonel chamarré de l'Empire
Qui porte dans son bras arrondi son colback.
Mais ensuite quel triste et piteux bric-à-brac!
Sous le Bourbon podagre à grosses épaulettes,
Le beau sexe eut vraiment de grotesques toilettes,
Et l'on ne prendrait pas pour un homme bien né
Ce pédant doctrinaire à l'habit boutonné.
Un peu plus loin, c'est vrai, l'on retrouve l'armée.
Le haut képi d'Isly, le caban de Crimée
Font plaisir. Mais que ces tableaux sont gris et froids!
Et cette dame qui, sous Napoléon trois,
Eut ce buste opulent et cette taille fine,
Est ridicule avec son ample crinoline.

*
* *

Je sortis, murmurant presque un *De profundis*
Sur cette tombe où gît la France de jadis.

Mais, dehors, ranimé par la bise automnale,
Je me suis rappelé l'œuvre nationale,
L'œuvre de cette France, et j'eus comme un remords
En songeant à l'oubli qui couvre tous ces morts.

Oui, ceux que ce logis en ruine eut pour hôtes
Ont commis, j'en conviens, des erreurs et des fautes;
Ils ont de durs abus trop longtemps profité.
Mais, vers plus de justice et de fraternité,
Sommes-nous sûrs d'aller? Vers quel gouffre nous roule
Le stupide et changeant caprice de la foule?
« Ni Dieu ni Maître! » Mais nous nous humilions
Devant les souverains du jour, les millions,
Et notre âme vénale, au Veau d'Or convertie,
Trouve à l'abject écu la splendeur de l'hostie.
Notre pire démence, en ce siècle orgueilleux,
C'est l'horreur du passé, le mépris des aïeux.
Mais le poète les respecte et, tout à l'heure,
Quand ils m'ont apparu dans la vieille demeure,
Mon cœur fut attendri, car je reconnaissais
En eux de vrais, de purs, d'authentiques Français
Qui donnèrent, pour des siècles, à notre race,
Les hommes leur vaillance et les femmes leur grâce.
Le mal, quand ils l'ont fait, fut celui de leur temps.
Mais la France est leur œuvre et, pendant des cent ans
Et des cent ans, ils ont peiné pour son service.
Leur sang fut le ciment de ce grand édifice.
Ils ont, croyant en Dieu, fidèles à leur roi,
Maintenu l'unité de pouvoir et de foi.
Leur effort instinctif, pendant la lente histoire,
Province par province, accrut le territoire.
Il leur doit, ce pays natal que nous aimons,
Sa ceinture de mers, de fleuves et de monts.
Leur épée a donné sa forme à la patrie;
Et si, de notre temps, elle s'est amoindrie,
C'est que nous n'avons pu, peuple au cœur fatigué,
Garder intact le sol qu'ils nous avaient légué.

France des fleurs de lys, puissant et beau royaume,
Je reste ému d'avoir évoqué ton fantôme

Devant ces vieux portraits aux cadres vermoulus
Qui m'ont si tristement redit que tu n'es plus.
Vers ton noble passé ma mémoire remonte,
Hélas! en d'affreux jours de douleur et de honte
Où, comme pénétrés d'un miasme empoisonneur,
Dépérissent la foi, la bravoure et l'honneur.
Mais ce pauvre pays qui se rue aux abîmes
Est celui, tu le sais, des surprises sublimes.
Nos drapeaux sont changés, France des fleurs de lys!
Mais puisque le nouveau nous montre dans ses plis
Aux trois couleurs, lorsque le vent les développe,
Des mots en or prouvant qu'il fit le tour d'Europe,
Pour lui j'ose espérer un glorieux réveil.
Qu'avec l'aide de Dieu, splendide, au grand soleil,
Dans un ciel de victoire encore il se déploie!
Alors, oh! je suis sûr que d'orgueil et de joie,
France des morts, dont j'ai le regret si troublant,
Tu frémiras dans ton linceul, le drapeau blanc!

François Coppée.

JULIE DE LESPINASSE [1]

LE SALON DE LA RUE SAINT-DOMINIQUE

I

Il est permis de soupçonner une vague intention de défi, ou tout au moins quelque malice, dans le choix du logis où Mlle de Lespinasse, au lendemain de sa brouille avec la marquise du Deffand, fixa le siège de sa célébrité naissante et, comme dit un contemporain, « ouvrit boutique de bel esprit. » A cent mètres à peine du monastère de Saint-Joseph, dans la même rue Saint-Dominique, se trouvait une petite maison qui faisait face au couvent de Bellechasse, au coin de la rue du même nom; le sieur Messager, « maître menuisier à Paris, » en était le propriétaire. C'est là que s'installa Julie, porte à porte, pour ainsi dire, avec son ancienne protectrice. Elle y loua le second et le troisième étage, moyennant un loyer de 950 livres, plus « quarante-deux livres dix sols pour contribution aux gages du portier. » La somme, sans être énorme, ne laissait pas de grever son budget d'une assez lourde charge. L'inventaire de la succession de Mlle de Lespinasse (2) et les documens inédits que j'ai eus sous les yeux (3) fournissent, en effet, des données très précises sur l'étendue de ses ressources. A l'époque où nous sommes, elle jouissait, outre la modeste pension léguée par la comtesse d'Albon, d'une

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril.

(2) Pièces publiées par M. Eugène Asse à la suite de sa brochure : *Mlle de Lespinasse et Mme du Deffand*, et par M. Charles Henry en appendice des *Lettres inédites de Mlle de Lespinasse.*

(3) Dossier communiqué par M. Gaston Boissier.

rente de 692 livres sur le Duc d'Orléans, constituée par contrat du 16 juillet 1754, — sans doute par l'entremise de Mme du Deffand, — et de deux autres rentes, également viagères, de 600 et de 2 000 livres, dont l'origine n'est pas exactement connue (1). Son revenu montait donc au total à 3 592 livres, suffisant strictement pour vivre, mais ne lui laissant pas « un sol d'argent liquide » pour parer aux dépenses de son installation.

Fort heureusement pour elle, ses amis y pourvurent. Hénault, Turgot, d'Ussé, Mme de Châtillon, se cotisèrent pour subvenir à ses premiers besoins. La maréchale de Luxembourg lui fit présent d'un mobilier complet. Enfin Mme Geoffrin, sollicitée par d'Alembert, fit davantage à elle seule que tous les autres réunis. Loin d'être liée avec Julie, elle ne la connaissait encore que de réputation; mais, soit pitié sincère de la détresse qu'on lui peignait, soit désir de faire pièce à Mme du Deffand, son ennemie et sa « bête noire, » elle frappa l'un de ces grands coups auxquels se complaisait son double amour du faste et de la bienfaisance. Dans sa galerie, elle prit ses trois plus beaux Van-Loo et les fit proposer à l'impératrice de Russie, qui en donna dix mille écus. Une partie de cette somme servit à l'emménagement de Julie; le surplus (2) fut remis à Joseph de la Borde, le richissime « banquier du Roi, » qui, en retour, souscrivit l'engagement de faire à la jeune fille une rente à vie de 2 000 livres. A ce don généreux, Mme Geoffrin joignit bientôt une pension d'un millier d'écus, sur laquelle elle garda un si complet silence, que sa fille, la marquise de la Ferté-Imbault, n'en connut l'existence qu'à la mort de sa mère, par l'examen de ses livres de comptes (3).

Grâce à ces libéralités, la fortune viagère de Mlle de Lespinasse atteignit graduellement le chiffre de 8 500 livres environ (4).

(1) De ces deux rentes viagères, l'une, de 600 livres, fut constituée par contrat du 21 mai 1758, l'autre de 2 000 livres, par contrat du 6 octobre 1763. Des documens qui m'ont été gracieusement communiqués par M. Gaston Boissier, il résulte que ces deux pensions étaient versées à Mlle de Lespinasse « sur les revenus du Roi, » ce qui paraît confirmer l'assertion des mémoires de Marmontel qu'une partie des rentes de Julie provenait directement de la cassette de Louis XV, sur la demande du duc de Choiseul.

(2) Soit 20 000 livres. — Contrat en date du 5 octobre 1764.

(3) Souvenirs inédits de Mme de la Ferté-Imbault. — Archives du marquis d'Estampes.

(4) Il y faut ajouter 3 000 livres de pension, qui furent constituées par la suite à Mlle de Lespinasse par M. de Vaines et par un autre donateur dont le nom est inconnu.

C'était non la richesse, mais du moins une certaine aisance, et, par le fait, son train de vie est, dès les premiers mois, honorable et décent. Elle a quatre domestiques à ses gages : une femme de chambre, une femme de charge, une cuisinière et un valet. Son appartement a bon air, sans luxe, mais commode et confortablement meublé. Nous en connaissons le détail ainsi que la distribution. Elle habite le second étage; de l'antichambre, assez étroite, une porte ouvre sur un petit salon, aux boiseries blanches, aux rideaux de soie cramoisie, un salon quelque peu encombré de fauteuils, de bergères, d'ottomanes, sièges bas, moelleux et favorables aux causeries; çà et là, des commodes, des secrétaires de bois de rose, une « petite chiffonnnière de bois de merisier, » un bureau à cylindre, un rouet à filer de la laine, un buste de Voltaire en marbre et un autre de d'Alembert; au-dessus de la cheminée s'érige une pendule ciselée par Masson. Près du salon, et donnant sur la rue, est la chambre à coucher, tendue aussi de damas rouge, avec une vaste alcôve où, « sous une housse à l'Impériale, » se dissimule un lit « large de quatre pieds, » qu'enveloppent des rideaux assortis. Au même étage sont un cabinet de toilette et une chambre de domestique; au troisième, la cuisine, le logement de la femme de chambre et quelques pièces « de débarras, » qui restèrent d'abord sans emploi. Telle est, vue d'un rapide coup d'œil, la demeure où Mlle de Lespinasse va passer douze années, les dernières de sa vie.

Cette existence nouvelle eut un début fâcheux. A peine installée dans ses meubles, Julie tomba malade, et bientôt les médecins reconnurent la petite vérole. C'était un mal dont elle avait grand'peur; mais, trompée par les apparences d'une indisposition dont elle avait souffert dans sa première jeunesse, elle s'était crue à l'abri du fléau et n'avait pas voulu subir l'inoculation, dont l'usage commençait à se répandre en France. « Je ne suis pas encore consolée, écrira-t-elle à ce souvenir (1), d'avoir cru faussement que j'avais eu la petite vérole. Mon Dieu, que je me serais évité de maux et de malheurs! » Le cas fut grave, et l'on craignit un moment pour ses jours. « Mlle de Lespinasse est dangereusement malade de la petite vérole, mande Hume à Mme de Boufflers (2). Je suis heureux de voir que d'Alembert, en cette circonstance, oublie sa philosophie. » D'Alembert fit

(1) Lettre du 26 novembre 1771 à Abel de Vichy. — Archives de Roanne.
(2) *Private correspondence of David Humé.* London, 1820.

preuve, en effet, d'un dévouement presque héroïque : bravant la contagion, surmontant toute fatigue, il veilla nuit et jour au pied du lit de son amie, la quittant quelques heures à peine pour prendre un instant de repos dans son lointain logis. Ses soins contribuèrent puissamment à la disputer à la mort. Elle guérit, mais la convalescence fut longue, et sa santé se ressentit toujours de cette secousse. Elle en garda une grande faiblesse, des maux de tête affreux; la vue surtout, — dont la délicatesse était chez les Vichy une tare héréditaire (1), — resta sérieusement altérée; de constantes rechutes d'ophtalmie l'obligèrent depuis lors à recourir sans cesse à l'aide d'un secrétaire. Au point de vue plastique, les suites furent aussi désastreuses, quoi qu'ait prétendu d'Alembert : « Elle est assez marquée de la petite vérole, écrivait-il à Hume, mais sans en être défigurée le moins du monde. » Il n'est que trop certain, malgré cette assertion, que son visage, autrefois agréable, fut irrémédiablement « gâté, » les traits grossis, le teint perdu. Mlle de Lespinasse le reconnaît elle-même en plusieurs passages de ses lettres, et, quoiqu'elle fasse courageusement contre fortune bon cœur, elle est trop femme pour ne pas souffrir cruellement de cette sorte de déchéance.

Julie à peine remise, ce fut le tour de d'Alembert. Les inquiétudes, les émotions récentes, tant de nuit passées sans sommeil, eurent un contre-coup immédiat sur sa constitution fragile : « J'ai, écrit-il (2), un estomac qui me joue d'aussi mauvais tours que si je l'obligeais à digérer tout ce qui se fait et tout ce qui se dit en France! » Malgré la sévérité de sa vie, sa sobriété légendaire, cet état ne fit qu'empirer; il fut pris au printemps d'une fièvre d'abord modérée, puis soudainement si violente, que Bouvard, son médecin, huit jours durant n'osa se prononcer. C'est ce que le malade, à l'issue de cette crise, mande en ces termes à Voltaire : « J'ai pensé aller demander une pension au Père Éternel, qui sûrement ne m'aurait pas traité plus mal qu'on ne fait à Versailles. Une inflammation d'entrailles (3) m'a mis un pied dans la barque à Caron, dans laquelle il me semble que

(1) Sans parler de Mme du Deffand, Gaspard de Vichy et son fils Abel souffraient perpétuellement des yeux; leur correspondance renferme nombre de recettes pour remédier à ce mal.

(2) 9 juillet 1764. — *Correspondance générale de Voltaire.*

(3) Si l'on en croit Marmontel, ce fut plutôt une « fièvre putride. »

je descendrais sans regret; heureusement, ou malheureusement, le danger n'a pas été long... Il faut, ajoute-t-il railleusement, que le diable, qui nous guette l'un et l'autre, ne sache pas son métier; ou il se console apparemment en pensant que ce qui est différé n'est pas perdu. » A cette période aiguë succédèrent une langueur, une prostration des forces, dont Bouvard accusa le logis de la vitrière, logis étouffant et malsain où, par reconnaissance pour sa mère adoptive, se confinait le philosophe, « une petite chambre, dit Marmontel, mal éclairée, mal aérée, avec un lit à tombeau très étroit, » un « cachot où je ne respirais pas, » confessera plus tard d'Alembert. Dès qu'il fut transportable, le médecin exigea pour la convalescence un plus confortable séjour. Un ami généreux, le financier Watelet, proposa son hôtel, proche du boulevard du Temple. L'offre fut acceptée; et, pour la première fois depuis son plus jeune âge, d'Alembert échappa aux mains de sa nourrice : « Voilà un jour remarquable, s'écrie Duclos à cette nouvelle; c'est aujourd'hui qu'on a sevré d'Alembert (1)! »

Nous connaissons assez Julie pour qu'il soit superflu de longuement insister sur la conduite qu'elle tint pendant cette maladie. Elle réclama la première place au chevet du patient et lui rendit, en sœur dévouée, tous les soins qu'il avait pris d'elle. « Quoi qu'on en pût penser ou dire, témoigne Marmontel, elle s'établit sa garde-malade. Personne n'en pensa et n'en dit que du bien. » Elle n'en resta pas là; lorsqu'il fut hors d'affaire, elle prétendit ne plus se séparer de lui. A l'étage supérieur de son appartement, quelques chambres restaient vacantes, simples d'aspect et peu spacieuses, plus claires et plus saines néanmoins que la misérable soupente dont d'Alembert s'était jusqu'alors contenté. Elle le pria affectueusement d'y élire domicile, moyennant un faible loyer (2); ils prendraient leur repas ensemble, et cette intimité constante réaliserait le plus doux rêve que puisse former la plus exigeante amitié. Comment refuser une telle offre? Il n'y songea pas un instant. Par égard pour la bienséance, à ses amis il donna pour prétexte les prescriptions de son mé-

(1) « D'Alembert est comme hors d'affaire, écrivait peu après à Hume M. d'Angiviller. Il a été transporté chez Watelet; il s'en trouve fort bien, il plaisante, dit de bons mots et s'impatiente. Tout cela est de bon augure. » (*Life of David Hume*, par Burton.)

(2) 400 livres par an.

decin et les besoins de sa santé : « Je sens que l'air m'est absolument nécessaire ; je vais chercher un logement où il y en ait (1). » Mais, plus sincère avec lui-même, il dévoile sans détour le vrai motif de sa résolution : « Ah ! ma pauvre nourrice, vous qui m'avez mieux aimé que vos propres enfans,... je vous ai quittée pour obéir à un sentiment plus tendre (2). » Les arrangemens furent promptement terminés; l'automne de 1765 trouva d'Alembert installé dans la maison du menuisier de la rue Saint-Dominique, faisant ménage commun avec celle qui, depuis dix ans, régnait uniquement sur son cœur.

II

La tentative était osée; sans parler même de l'opinion du monde, cette association quasiment conjugale, pour une femme jeune encore et de nature fougueuse, offrait des risques évidens. Pourtant cette même Julie, que nous verrons plus tard si soucieuse du qu'en-dira-t-on, semble n'avoir aucunement redouté les suites de ce parti audacieux : « Rien ne tire plus à conséquence, dit-elle d'un grand sang-froid (3), quand on a trente ans et qu'on est ce qu'on appelle, en beau style, *grêlée.* » Plus qu'à ces faibles raisons, sa sécurité tient sans doute à la conscience qu'elle a du calme de son cœur et peut-être, — si j'ose le dire, — à la confiance que lui inspirent les bruits accrédités sur la vertu sans tache, l'innocuité de d'Alembert. « Elle a fini par vivre avec lui, écrit malicieusement Rousseau, s'entend en tout bien tout honneur, et *cela ne peut même s'entendre autrement.* »

Quoi qu'il en soit, et quelle que fût alors la largeur des idées courantes, il est bien difficile à croire que cette situation étrange ait échappé, les premiers temps, à tout malveillant commentaire. Hume, débarquant à Paris précisément vers cette époque, ne fera, selon l'apparence, que dire tout haut ce que pensent tout bas bien des gens, en écrivant avec sa simplicité britannique : « J'ai été voir Mlle de Lespinasse, *la maîtresse de d'Alembert*, qui est réellement l'une des femmes les plus intelligentes de Paris (4). »

(1) Lettre du 13 août 1765, à Voltaire.

(2) Élégie sur la mort de Mlle de Lespinasse, écrite en juillet 1778. — D'Alembert fit à Mme Rousseau, pour la « dédommager de son mieux, » une pension viagère de 600 livres. Elle mourut à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

(3) Lettre à Mme X... Papiers du président Hénault, *passim.*

(4) *The life of David Hume*, par Burton.

Si ces insinuations laissent Julie insensible, en revanche elles troublent d'Alembert et l'irritent plus qu'il ne faudrait. Son état d'amoureux transi et de soupirant sans espoir lui rend la fibre étrangement chatouilleuse; à une innocente plaisanterie de son ami Voltaire, il répond d'un ton dépité : « *Si vous êtes amoureux*, dites-vous, *restez à Paris*. A propos de quoi me supposez-vous l'amour en tête? Je n'ai pas ce bonheur ou ce malheur-là; et mes entrailles sont d'ailleurs trop faibles pour avoir besoin d'être émues par autre chose que par mon dîner. » Et du propos qui l'a vexé il se prend aussitôt à Mme du Deffand, sans preuve, et sans autre motif que la rancune qu'il lui conserve : « J'imagine bien *qui* peut vous avoir écrit cette impertinence, et à propos de quoi. Mais il vaut mieux qu'on vous écrive que je suis amoureux que si on vous mandait des faussetés plus atroces, dont on est bien capable. On n'a voulu que me rendre ridicule, et ce ridicule-là ne fait pas grand mal. » Même démenti et même indignation quand les gazettes, un peu plus tard, font allusion à quelque projet de mariage : « Eh! mon Dieu (1), que deviendrais-je avec une femme et des enfans? La personne à laquelle on me marie est, à la vérité, une personne respectable par son caractère et faite, par la douceur et l'agrément de sa société, pour rendre heureux un mari; mais elle est digne d'un établissement meilleur que le mien, et il n'y a entre nous ni mariage ni amour, mais de l'estime réciproque et toute la douceur de l'amitié. Je demeure actuellement dans la même maison qu'elle, où il y a d'ailleurs deux autres locataires; voilà ce qui a occasionné le bruit qui a couru. » Sur quoi, nouvelle diatribe contre l'infortunée marquise : « Je ne doute pas que ce bruit n'ait été appuyé par Mme du Deffand... Elle sait bien qu'il n'en est rien de mon mariage, mais elle voudrait faire croire qu'il y a autre chose. Une vieille et infâme catin comme elle ne croit pas aux femmes honnêtes. Heureusement elle est bien connue, et crue comme elle le mérite ! »

Le philosophe s'échauffait en pure perte. Bien mieux que ses colères et ses dénégations, l'attitude de Julie, sa tranquille assurance, sa franche et simple façon d'être, sans dissimulation, en pleine lumière du jour, suffirent à faire tomber soupçons et médisances, à faire taire les propos, à persuader les plus récalci-

(1) Lettre du 3 mars 1766, à Voltaire. — *Correspondance générale de Voltaire.*

trans. L'heure vint, plus rapidement qu'on n'eût pu s'y attendre, où l'association fut acceptée de tous sans réticence et sans arrière-pensée, où les femmes les plus estimées, les plus irréprochables, — Mme Necker, Mme Geoffrin en tête, — tinrent à honneur de proclamer, par leurs paroles et leur accueil, leur foi dans la pureté d'une liaison platonique. « A Naples, écrit Galiani à son ami le marquis Tanucci (1), on dirait qu'ils sont mariés secrètement; mais ici on se dispense de ces assertions inutiles... Mlle de Lespinasse jouit du droit de vivre comme un être à part, aimée et estimée de tous, et la meilleure compagnie de Paris va chez elle. » — « Rien de plus innocent que leur intimité, déclarera de même Marmontel; aussi fut-elle respectée. La malignité même ne l'attaqua jamais, et la considération dont jouissait Mlle de Lespinasse, loin d'en souffrir aucune atteinte, n'en fut que plus honorablement et plus hautement établie. »

Et cependant vit-on jamais communauté de vie plus étroite et plus familière? Ils se consultent sur toutes choses et n'agissent que d'accord, comme le ménage le plus uni. Toutes les affaires où Julie est intéressée, même les plus personnelles, passent sous les yeux de d'Alembert, sont dirigées par lui avec un dévouement jaloux; c'est lui qui touche ses rentes et qui place ses économies. Presque toujours, au moins dans les premières années, ils font ensemble leurs visites; on ne se risque guère à les inviter l'un sans l'autre. Lorsqu'elle a des maux d'yeux, ce qui est trop fréquent, il prend l'emploi de secrétaire; fût-ce pour écrire à ses amis, elle se sert de la main de ce sûr confident, lui dictant du fond de son lit, voire même de sa baignoire. « *Le mardi 2, du bain, où je suis,* » ainsi débute une de ses lettres à Condorcet, de l'écriture de d'Alembert (2). Aussi ces pages, composées en commun, ont-elles souvent l'air d'un dialogue, chacun s'adressant tour à tour à l'interlocuteur absent : « Mon secrétaire (3) ne sait jamais ce qu'il dit ni ce qu'il fait (pure bêtise de dire cela! cette pensée est du secrétaire); ainsi vous ne devez pas être étonné qu'il ait pris le mois de juillet pour le mois d'août (le secrétaire

(1) *Lettere di Ferdinando Galiani al marchese Tanucci,* publiées par Bozzoni, Florence, 1880. — Lettre du 13 mars 1769.

(2) Hâtons-nous de dire que cette baignoire, « forme sabot, en cuivre rouge, » comme porte l'inventaire, était, selon l'usage du temps, recouverte d'une planche qui ne laissait passer que la tête de l'occupant, ce qui éloigne toute idée d'indécence.

(3) Lettre du 7 août 1769, à Condorcet. *Lettres inédites de Mlle de Lespinasse,* publiées par M. Charles Henry.

répond qu'apparemment on lui a dicté août et non pas juillet, et qu'il écrit ce qu'on lui dicte)... » En plus d'une occasion, cette collaboration revêt une forme plus sérieuse, s'étend à des ouvrages d'un ordre plus important : « L'influence de Mlle de Lespinasse sur d'Alembert, assure le plus récent des biographes de ce dernier (1), à partir de leur réunion a été de tous les instans. Il aimait à l'associer à tous ses travaux; dérobant à peine quelques heures pour la géométrie, son ancienne maîtresse, il ne se plaisait plus qu'à des œuvres légères, auxquelles son amie prenait part. La main de Mlle de Lespinasse dans ses manuscrits, — on pourrait dire dans *leurs* manuscrits, — est sans cesse mêlée à la sienne; plus d'une page signée par d'Alembert aurait pu l'être par Mlle de Lespinasse; toutes sont inspirées par elle. »

Tous deux, ils sont heureux ainsi, heureux chacun à sa manière et selon sa nature, mais presque à l'égal l'un de l'autre. Le bonheur de Julie est fait de calme et de sécurité; arrachée tout enfant du logis familial, ballottée depuis lors de foyer en foyer, toujours hôte de passage, étrangère et déracinée, elle croit avoir atteint, après tant de fluctuations, le port tranquille où elle pourra défier l'orage. Elle jouit non moins vivement du sentiment nouveau de son indépendance, du droit de satisfaire ses goûts, de mener la vie qui lui plaît, sans en devoir compte à personne. Surtout enfin, après avoir longtemps et cruellement souffert de la froideur ou de l'hostilité de ses compagnons d'existence, elle goûte cette joie profonde de sentir près de soi la ferveur bienfaisante d'une affection fidèle et de dilater ses poumons dans une atmosphère de tendresse. Si vives et si ardentes sont, dans ces premières années, sa joie et sa reconnaissance, qu'elles lui inspirent des expressions dont l'accent chaleureux ressemble au langage de l'amour, ou qui, du moins, recueillies par un cœur réellement épris, peuvent en donner l'illusion passagère. « Vous m'avez dit tant de fois, s'écriera plus tard d'Alembert, que, de tous les sentimens que vous avez inspirés, le mien pour vous, et le vôtre pour moi, étaient les seuls qui ne vous eussent pas rendue malheureuse !... Vous m'avez du moins aimé quelques instans, et personne ne m'aime, ni ne m'aimera plus (2) ! » Ce qui est hors de doute, et ce dont elle convient elle-même, c'est que cette quiétude, cette ivresse de la liberté, cette douceur

(1) *D'Alembert*, par J. Bertrand.
(2) *Aux Mânes de Mlle de Lespinasse*

infinie de se sentir aimée, inondent son âme d'une impression si délicieuse que, par momens, son bonheur lui donne le frisson, et qu'elle en est comme « effrayée. »

Ces assurances, ces effusions suffisent pleinement à d'Alembert. La confiance absolue qu'a placée en lui sa compagne, la certitude qu'il est, comme il le dit, « le premier objet de son cœur, » le dédommagent de tout ce qui lui manque, le paient de tous ses soins et de tous ses services. Bien des années après, abreuvé qu'il est de tristesse, lorsqu'il évoque cette période de sa vie et qu'il met en balance avec les récentes amertumes les heures radieuses du passé disparu, il se proclame encore le débiteur de son amie; dans une des élégies où il déplore sa perte, il fait trêve à ses larmes pour entonner soudain comme un hymne de gratitude : « Vous qui m'avez aimé, par qui du moins j'ai cru l'être, vous à qui je dois quelques instans de bonheur ou d'illusion, vous enfin qui, par les anciennes expressions de votre tendresse, dont la mémoire m'est si douce encore, méritez plus la reconnaissance de mon cœur que tout ce qui respire autour de moi!... » Que l'on ne voie pas là d'exagération littéraire ni de poétiques hyperboles; les faits déposent de la sincérité des mots. Lorsque, en avril 1772, après sept ans d'existence en commun, d'Alembert succède à Duclos en qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie française, il refuse le logement au Louvre auquel cette fonction lui donne droit; au vaste et bel appartement qui lui est gratuitement offert, il préfère sans hésitation, malgré la détresse de sa bourse, son humble chambrette sous les toits, dans la maison du menuisier. Le seul profit qu'il tire de son nouvel emploi est une pension de 1 200 livres, sur laquelle il doit entretenir, d'après les règlemens, *le feu de l'Académie.* « Je ménagerais le bois, en y jetant tous leurs beaux ouvrages, » dit d'un ton de dédain la marquise du Deffand.

Les débuts dans le monde de ce ménage irrégulier furent patronnés par cette même femme que nous avons vue tout à l'heure remédier si généreusement à la pauvreté de Julie. Mme Geoffrin était, ainsi qu'on sait, la plus ancienne amie de d'Alembert; s'il l'avait un peu négligée au temps de son assiduité dans le salon de Saint-Joseph, le lendemain de sa brouille avec Mme du Deffand, il s'était empressé de reprendre sa place au milieu des sujets du célèbre « royaume; » il fut reçu les bras

ouverts, et ce bon accueil redoubla le jour où il amena Julie de Lespinasse. « Je fus très étonnée, écrit vers cette époque Mme de la Ferté-Imbault (1), un jour que je revenais de la campagne, de trouver installée dans le salon de ma mère une figure que je n'y avais jamais aperçue et qui y semblait comme chez elle. » On conçoit la surprise dont ces lignes font foi : rien de moins fait, à première vue, pour une liaison intime que ces deux femmes, si dissemblables par l'âge, les goûts, le tour d'esprit, l'une calme, tempérée, toujours maîtresse d'elle-même, ayant fait de la mesure et de la modération l'étude constante, la règle de sa vie, l'autre bouillonnante, impétueuse, et perpétuellement agitée par la passion qu'elle met en tout ; l'une, comme dit Morellet, « ne cherchant qu'à goûter en paix les douceurs de la société et de l'amitié, » l'autre, au contraire, « sans cesse troublée dans sa jouissance par la violence même de ses affections. » Il est pourtant certain que, malgré ces contrastes, une étroite amitié s'établit rapidement entre elles. Chacune, sans doute, aima dans l'autre les qualités dont elle se sentait dépourvue ; et cette sympathie s'affermit de l'estime réciproque fondée sur une droiture et une sincérité pareilles.

Il semble que Mme Geoffrin tomba la première sous le charme ou, tout au moins, fit les premières avances. La vieille et experte « virtuose » dans l'art de tenir un salon et de diriger les causeries fut séduite et émerveillée par cette parole chaude, animée, écho d'une âme sensible et enthousiaste, contenue pourtant par le tact le plus fin et le goût le plus délicat. Elle calcula tout ce qu'une telle recrue pourrait apporter d'agrément aux réunions dont elle était si fière et d'intérêt aux entretiens. Seule de son sexe, et par une exception unique, Julie de Lespinasse fut admise aux dîners du lundi et du mercredi ; et, du jour au lendemain, elle en fut la parure, l'attraction principale, l'étoile autour de laquelle gravitaient tant d'astres fameux. Chose extraordinaire, elle conquit également et domina bientôt celle dont la rude férule régentait l'*Encyclopédie* et en qui ses contemporains reconnaissaient « l'âme d'Alexandre. » L'heure arrive où Mme Geoffrin ne peut plus supporter l'idée de se passer de cette chère confidente, réclame sans cesse sa compagnie, la traite moins en amie qu'en fille, une de ces filles choyées et adulées qui com-

(1) Souvenirs inédits, *passim*.

mandent plus qu'elles n'obéissent et dont les désirs font la loi.

Doit-on reprocher à Julie d'avoir accepté la douceur de cette maternelle affection, dont, au surplus, elle n'abusa jamais? Et le crime est-il grand d'avoir, après quelques années de ce régime, pris le ton et l'allure d'une véritable enfant de la maison, sans que cette apparence fût au détriment du respect, du dévouement sincère et désintéressé? Julie de Lespinasse, malgré sa réelle innocence, n'a pourtant pas échappé sur ce point au blâme le plus sévère, à la plus cruelle suspicion. J'ai conté dans un autre ouvrage les jalousies, les craintes, les imputations outrageantes dont elle se vit l'objet de la part de la fille légitime, et j'ai cité les pages où la marquise de la Ferté-Imbault exprime, en termes violens, sa colère, son indignation, à voir sa place « usurpée, » comme elle dit, par l'étrangère qui règne sans partage aussi bien sur le cœur que dans le logis de sa mère (1). J'ai d'ailleurs fait justice, — et je n'y reviens pas, — de ce que ces accusations avaient d'immérité; mais on ne peut dénier que, si les soupçons étaient vains, l'impatience était naturelle. Le tort, véniel autant qu'incontestable, de Julie et de d'Alembert, — car on ne peut ici les séparer l'un de l'autre, — fut de se refuser à des ménagemens nécessaires, et d'afficher avec trop de hauteur le crédit exclusif dont ils jouissaient tous deux dans le premier salon du siècle.

D'abord quotidiennement, plus tard deux fois le jour, le matin et l'après-midi, ils arrivaient de compagnie et s'installaient des heures entières, tantôt restant en tête à tête avec Mme Geoffrin, tantôt recevant avec elle les nombreux visiteurs et présidant aux entretiens, si complètement à l'aise et se sentant si bien chez eux, que fréquemment ils s'y font adresser leurs lettres. Même, si l'on croit Mme de la Ferté-Imbault, la vieille bourgeoise, si jalouse autrefois de son autorité, aurait, sur la fin de sa vie, résigné aux mains de Julie une part essentielle de ses droits, lui conférant le privilège d'ouvrir ou de clore à son gré l'accès de son empire : « Ma mère lui avait donné permission d'amener chez elle qui elle voudrait parmi les gens de lettres, et c'était la Lespinasse qui décidait qui l'on recevrait et qui l'on ne recevrait pas (2). »

Je ne veux pas insister davantage sur ces menus griefs et ces

(1) Voyez *le Royaume de la rue Saint-Honoré*, p. 347 et suivantes.
(2) Souvenirs inédits, *passim*.

empiétemens sans conséquence. La chose certaine, — et la seule qui importe à la réputation de Mlle de Lespinasse, — c'est que, si elle tira profit de son commerce familier avec Mme Geoffrin, ce n'est pas dans le sens qu'y attachaient les gens qui, pour la mal connaître, lui supposaient des vues intéressées, bien éloignées de sa pensée et fort indignes de son caractère. Ce fut un profit tout moral, et qui n'en est pas moins appréciable : une réserve plus modérée dans ses jugemens sur les personnes et sur les choses, une plus habile sagesse dans le choix de ses relations, l'art de retenir ses amis par de légères prévenances et de constantes attentions, au besoin par des concessions et par des sacrifices. A l'exemple comme aux leçons de sa septuagénaire amie, elle dut ainsi, dans une large mesure, l'espèce de calme et de repos d'esprit qui bercèrent les premières années de son existence affranchie, ces années dont elle parlera par la suite comme du seul temps de vrai bonheur qu'elle eût jamais connu. A Mme Geoffrin également, aux amitiés qu'elle noua sous ses auspices et dans son entourage, elle devra les premières assises de sa célébrité et l'origine de ce salon qui va devenir pour longtemps le grand intérêt de sa vie.

II

Se former un salon, — le rêve de tant de femmes, — un salon au vrai sens du terme, qui ne soit pas une cohue d'invités, un endroit où se pressent et défilent des hôtes de passage, mais une société homogène, un groupe discipliné, ayant sa physionomie propre, gardant une sorte d'unité morale parmi la diversité des personnes, l'entreprise était ambitieuse à une époque où tant de cénacles consacrés semblaient décourager d'avance toute concurrence et toute rivalité. Mme Geoffrin, nous le savons, était alors à l'apogée de son règne et voyait, pour parler avec l'abbé Delille (1), « l'Europe entière d'un triple cercle entourer son fauteuil; » la marquise du Deffand conservait ce prestige de présider aux entretiens où, de l'aveu de tous, se dépensait le plus d'esprit; Mme Necker inaugurait, dans son fastueux hôtel de la rue de Cléry, ces assemblées, d'un aspect un peu grave, où tous les grands problèmes du jour et du lendemain étaient pas-

(1) Poème de la *Conversation*.

sés tour à tour en revue, se formulaient en théories avant que la Révolution substituât les faits aux idées. Auprès de ces cercles fameux, — pour ne parler que des trois plus connus, — il semblait malaisé d'en ouvrir un nouveau, surtout pour une fille sans fortune et d'origine irrégulière, qui conviait ses amis dans la maison d'un menuisier, où, trop pauvre pour leur offrir dîner, souper ni collation, elle se contentait, comme dit Grimm, de leur donner « à digérer. » Le succès fut pourtant éclatant et rapide. Au bout de quelques mois d'essai, chaque jour, de six heures à dix heures du soir, le modeste salon aux rideaux cramoisis s'emplissait jusqu'à déborder de visiteurs de choix, hommes de Cour, hommes de lettres, hommes d'épée, hommes d'Église, ambassadeurs, grandes dames, toute l'innombrable armée de l'*Encyclopédie*, depuis les chefs de file jusqu'aux corps auxiliaires et aux tirailleurs isolés, tous délaissant avec entrain, pour gravir les marches de bois de l'étroit escalier, les plus riches hôtels de Paris, oubliant sans regret, dans le feu des causeries, les soupers, les bals, l'Opéra, les capiteuses attractions du grand monde.

Parmi les causes de cette prompte réussite, une des plus apparentes est le patronage officiel et la présence constante de d'Alembert. On a beaucoup écrit sur la domination, la royauté intellectuelle de la femme au XVIIIe siècle, sur le « gouvernement » qu'elle exerce « sans défaillance, sans apathie, sans interrègne (1), » dans le domaine des idées, sur l'espèce de revanche qu'elle prend, à cette époque, de la suprématie si longtemps dévolue au sexe masculin. Loin de moi la pensée de contester cette affirmation. Je reconnaîtrai même que, cet empire qu'elle a conquis, la femme s'en montre souvent digne par l'étendue de son esprit, par la forte culture de son intelligence, par son application à tout apprendre, à tout comprendre, à suivre le progrès des connaissances humaines, qu'il s'agisse de littérature, de science, de politique. Aussi jamais plus clairement qu'en ce temps ne comprit-on le charme et l'avantage, fût-ce dans la plus docte assemblée et dans la discussion des questions les plus hautes, de mélanger aux fronts ridés des savans, des penseurs et des réformateurs quelques-uns de ces fins visages que nous a conservés La Tour, à l'œil vif et perçant, à la lèvre mo-

(1) Goncourt, *la Femme au XVIIIe siècle.*

queuse, d'où jaillit une parole alerte, qui anime, aiguillonne la diversité des propos, modère l'intempérance des uns, secoue l'engourdissement des autres, ramène vers les réalités les pensées qui s'égarent dans le brouillard des cimes, et dégonfle d'un mot piquant la boursouflure des utopies. « La société, dit Morellet, a besoin de cet ingrédient, comme le café a besoin de sucre. Je sais bien qu'il y a des gens qui ne mettent point de sucre dans leur café, mais je ne les en estime pas davantage (1). »

Il n'en est pas moins vrai qu'alors, dans un salon convenablement réglé, à plus forte raison dans un bureau d'esprit, l'usage impose la présidence discrète et la direction spirituelle de l'un de ces guides patentés, l'un de ces « saints de l'*Encyclopédie*, » dont l'influence a remplacé l'autorité détruite du prêtre sur l'âme de la femme affranchie. « La nécessité dans laquelle on se trouve chaque jour de porter un jugement sur ce qui a paru de nouveau, remarque un étranger clairvoyant (2), oblige chaque maison d'avoir un bel esprit, c'est-à-dire un homme qui la fournisse de décisions sur tout ce qui se présentera. » Tout cercle intellectuel a donc son philosophe, qui donne le ton aux entretiens, qui inspire les jugemens sur les gens et les œuvres, et qui, d'une main légère, conduit le troupeau des fidèles dans la voie du salut selon le nouvel Évangile. Ce fut longtemps Fontenelle dans l'hôtel de Mme Geoffrin; c'est Grimm chez Mme d'Épinay, Diderot chez le baron d'Holbach. Chez Mlle de Lespinasse, d'Alembert tient l'emploi; et comment trouver mieux que le premier lieutenant de Voltaire, le promoteur de l'*Encyclopédie*, aussi divers dans ses talens que respectable par ses mœurs, l'homme le plus célèbre en Europe après le patriarche de Ferney? « Ce n'est que là que l'on voit d'Alembert, affirme Galiani; on l'y rencontre toujours, et il ne va point ailleurs (3). » On imagine de quel lustre et de quel prestige ce nom rehausse les réunions inaugurées dans la petite maison de la rue Saint-Dominique, et l'on s'explique l'accueil fait au salon qui peut, pour ses débuts, s'enorgueillir d'un si éclatant parrainage.

C'est cependant à Mlle de Lespinasse elle-même qu'il faut, en bonne justice, reporter, avant tout, l'honneur de la grande place

(1) 21 juillet 1779. *Lettres de Morellet à lord Shelburne*, publiées par lord Fitz-Maurice.

(2) Lettre de Victor de Bonstetten, 1770.

(3) *Lettere al marchese Tanucci, passim.*

qu'elle tient dans la société de son temps. Si d'Alembert attire la clientèle, c'est elle qui la retient et qui se l'approprie. C'est à cause d'elle que tout visiteur de hasard aspire à devenir l'un des familiers du logis. Elle est « l'âme et le charme » de cette compagnie bigarrée (1). Son défaut de beauté sert peut-être plus qu'il ne nuit à la durée de son succès; elle y gagne en effet, de n'avoir pas à redouter l'envol de la première jeunesse et le ravage du temps. Il est d'ailleurs à remarquer que la vogue, au XVIIIe siècle, n'appartient guère aux âmes novices et aux visages en fleur. L'irrésistible séduction de Mlle de Lespinasse repose sur des bases moins fragiles que l'harmonie des traits ou la fraîcheur du teint; elle réside avant tout dans ce don merveilleux, dont parlent ses contemporains, de se renouveler constamment, d'être toujours présente à tous et à chacun, de répandre sur tous objets la vive clarté de son intelligence, sans chercher à faire de l'esprit, en cherchant au contraire à faire valoir celui des autres. « Elle savait, écrit Grimm, réunir les genres d'esprit les plus différens, parfois même les plus opposés, sans qu'elle y parût prendre la moindre peine; d'un mot, jeté adroitement, elle soutenait la conversation, la ravivait et la variait à son gré. Il n'était rien qui ne parût lui plaire et qu'elle ne sût rendre agréable aux autres... Son génie était présent partout, et l'on eût dit que le charme de quelque puissance invisible ramenait sans cesse tous les intérêts particuliers vers le centre commun. »

Grimm, dans ces lignes pénétrantes, note d'une touche délicate le tour d'esprit particulier et, si l'on peut dire, l'art social de Mlle de Lespinasse. Sa causerie, pleine de feu, demeure toujours fine, élégante, animée du désir de plaire. Sa subtile intuition, la justesse de son goût, lui font aussitôt discerner le fort et le faible des gens, le sujet qui les intéresse et le langage qui leur convient. « Sa conversation, dit Guibert (2), n'était jamais au-dessus ni au-dessous de ceux à qui elle parlait; elle semblait avoir le secret de tous les caractères, la mesure et la nuance de tous les esprits. » Ayant promptement compris que le meilleur moyen de se gagner les cœurs est de paraître s'oublier pour s'occuper des autres, même avec ses meilleurs amis elle parlait peu de soi et leur parlait beaucoup d'eux-mêmes. « Elle était

(1) Grimm, *Correspondance littéraire.*
(2) *Éloge d'Éliza, passim.*

l'âme de la conversation, mais elle ne s'en faisait jamais l'objet. » Si cette méthode soutenue implique quelque calcul, il lui en coûte pourtant moins qu'on ne pourrait croire. C'est sincèrement qu'elle prise les talens et les qualités de ceux qui lui font compagnie; son grand plaisir est de les faire briller et de les mettre en leur relief. « C'est ce sentiment vif des agrémens des autres qui leur faisait croire que j'étais aimable, » écrit-elle; et elle revient ailleurs sur cette observation : « Cent fois, j'ai senti que je plaisais par l'impression que je recevais des agrémens et de l'esprit des gens avec qui j'étais; et en général je ne suis aimée que parce qu'on croit ou qu'on voit que l'on me fait effet... Cela prouve tout à la fois et la disette de mon esprit et l'activité de mon âme, et il n'y a dans cette remarque ni vanité ni modestie; c'est la vérité. »

Cet intérêt qu'elle prend à tout ce qui l'entoure, cette aisance à entrer dans l'âme et dans l'esprit d'autrui, tiennent sans doute, pour une part, à ce besoin inné de plaire, à cette âme de conquête que nous lui connaissons; mais cette disposition lui est rendue facile par l'éclectisme de ses goûts, par l'ouverture d'intelligence qui la rend apte à comprendre et à apprécier toutes les formes de la pensée, toutes les manifestations de la vie, toutes les œuvres, sans exception, par lesquelles se traduit l'activité humaine. « Je suis assez heureuse, assure-t-elle (1), pour aimer à la folie les choses qui paraissent les plus opposées... Oui, dans tous les genres, j'aimerai ce qui paraît opposé, mais qui n'est peut-être opposé que pour les gens qui veulent toujours juger et qui ont le malheur de ne rien sentir... Je ne compare rien, je jouis de tout. » A un ami qui lui demande les raisons de son enthousiasme pour un nouvel opéra : « Vous savez bien, lui répond-elle, que je ne pense pas et que je ne juge jamais; » et elle explique comment elle se contente de recevoir des « impressions », peut-être outrées, du moins toujours sincères : « Vous ne m'entendrez jamais dire : *cela est bon, cela est mauvais;* mais je dis mille fois par jour : *j'aime;* et je dirai de tout ce que disait une femme d'esprit en parlant de ses deux neveux : *J'aime mon neveu l'aîné parce qu'il a de l'esprit, et j'aime mon neveu le cadet parce qu'il est bête* (2). » De cette

(1) *Apologie d'une pauvre personne accablée, opprimée par ses amis.* (Lettres de Mlle de Lespinasse, publiées par M. Isambert), et archives du château de Talcy.
(2) *Ibid.*

largeur d'idées naîtra naturellement une égale tolérance : « M. d'Alembert a été voir *Arlequin;* il aime mieux cela qu'*Orphée*. Tout le monde a raison, et je suis loin de critiquer les goûts ; tout est bon. »

On devine quelle facilité il en résulte dans les relations, et quelle franchise d'allures règne dans un salon formé d'après de tels principes. L'indépendance jointe à la variété, c'est en effet ce qui caractérise le cénacle nouveau, c'est en quoi il diffère des sociétés rivales. Les fidèles de Mme Geoffrin subissent une stricte discipline ; la sagesse tyrannique, la rude modération de cette bourgeoise autoritaire entretiennent dans leurs rangs une salutaire terreur ; la houlette de « Dom Burigny, bénédictin de robe courte » et gardien du bon ordre, ramène vite dans le droit chemin, au plus léger écart, les idées et les expressions, les doctrines et les hommes : « On ne peut jamais rien vous dire ! » gémit une des victimes avec une résignation douloureuse. Rien, à coup sûr, qui ressemble à une telle police dans le logis de Mme du Deffand ; mais la foncière indifférence que professe la marquise envers les grandes questions, son scepticisme dédaigneux, son horreur pour le raisonnement, bannissent de la causerie la plupart des sujets élevés ; morale, religion, politique n'y sont admis, ou peu s'en faut, que comme thème à railleries ou matière d'épigrammes. Chez Mme Necker, au contraire, on ne parle guère d'autre chose ; l'économie sociale et la philosophie y tiennent une place presque exclusive ; on disserte plus qu'on ne cause ; et l'on croirait quelquefois assister moins à un souper entre amis qu'à une assemblée d'hommes d'État ou une séance académique.

Plus que partout ailleurs, peut-être même seules en ce temps, les réunions tenues dans le petit salon de la rue Saint-Dominique sont exemptes à la fois et de contrainte et d'uniformité. Les entretiens y sont plus spontanés et plus hardis que rue Saint-Honoré, plus sérieux et plus profonds que dans le couvent de Saint-Joseph, moins solennels et plus enjoués que dans l'hôtel de la rue de Cléry. « La conversation générale, écrit Grimm, n'y languissait jamais, et, sans rien exiger, on faisait des *a-parte* quand on le jugeait à propos. » Nulle gêne et nul joug, en un mot ; point de barrières que celles de la décence ; le libre essor des cerveaux et des tempéramens ; l'épanouissement complet des personnalités. Et rien pourtant, dans cet affranchissement des

âmes, qui donne l'idée de l'anarchie : invisible et présent, le « génie délicat » de Mlle de Lespinasse suffit à maintenir l'unité ; d'un fil ténu, qui ne se rompt jamais, elle dirige à son gré, et presque à l'insu des causeurs, la diversité des propos. La crainte de la froisser, le souci de lui plaire, sont la seule règle qu'on s'impose et tiennent lieu de gouvernement. Elle est la reine incontestée de ces tournois intellectuels ; c'est pour elle seule que l'on se met en frais d'esprit ou d'éloquence ; un sourire favorable, un mot approbateur, sont regardés de tous comme le meilleur encouragement et la plus belle des récompenses.

C'est que, par un rare privilège, les familiers de son salon sont, pour la plupart, ses amis ; et c'est encore une note particulière par où son entourage se distingue de celui des autres. On craint Mme Geoffrin ; on admire Mme du Deffand ; on respecte Mme Necker ; on aime Julie de Lespinasse. « Elle inspirait tant de confiance qu'il n'y avait personne qui, au bout de quinze jours de connaissance, ne fût prêt à lui raconter l'histoire de sa vie ; aussi personne n'a jamais eu autant d'amis, et chacun d'eux en était aimé comme s'il eût été seul à l'être (1). » Bien mieux encore, cet irrésistible mouvement qui entraîne les cœurs vers un unique objet crée parmi tous ceux qui s'y livrent une sympathie mutuelle, un lien qui les attache entre eux. Au rebours de ce qui se passe dans tant de cénacles rivaux, où les nouveaux venus sont vus d'un œil hostile, où chacun jalouse son voisin, où couvent des haines secrètes et de sourdes cabales, les fidèles de Julie s'entendent, s'apprécient, se soutiennent. Après la mort de l'enchanteresse : « Nous nous sentions tous amis chez elle, s'écrie l'un d'eux, parce que nous étions tous réunis par les mêmes sentimens... Hélas ! combien de personnes se voyaient, se recherchaient, se convenaient par elle, qui ne se verront, ne se rechercheront, et ne se conviendront plus (2). » Cette espèce d'alliance est son œuvre ; elle a cette coquetterie de vouloir que tous ceux qui l'aiment communient, pour ainsi parler, dans l'affection passionnée qu'ils lui portent. Elle met toute son adresse à sceller et à fortifier, parmi des hommes divers par l'origine, par les idées, par le milieu social, une association sentimentale, une agrégation fraternelle, dont elle est le mobile, le but, la raison d'être.

(1) La Harpe, *Correspondance littéraire*.
(2) *Éloge d'Eliza, passim*.

Quelle force naît de cette entente, de quelle puissance dispose un groupement aussi homogène de personnages en vue et de gens de talent, c'est sur quoi il n'est pas nécessaire d'insister. On a pu dire avec raison que, si les assises officielles de l'*Encyclopédie* se tenaient rue Saint-Honoré, le minuscule salon de la rue Saint-Dominique en était le « laboratoire (1). » C'est dans cette officine, en effet, que se rédigent le plus souvent, sur les œuvres et sur les hommes, les formules décisives qui seront le lendemain l'opinion de Paris, que se créent les réputations, que se font et parfois se défont les grands hommes, que l'on décerne ou qu'on retire le brevet d'immortalité. Là également se distribuent les fauteuils à l'Académie; on y dresse en famille les listes de candidats, et l'élu de ce petit cercle a bien des chances d'être l'élu de la grande compagnie. La « dictature de d'Alembert, » pour employer l'expression consacrée, cette dictature académique que facilite bientôt son titre de secrétaire perpétuel, paraît avoir été, à proprement parler, un pouvoir absolu moins qu'une oligarchie; son despotisme se tempère des avis quotidiens de son conseiller en jupons et du contrôle constant d'une assemblée délibérante, qui intervient dans tous les choix et met au besoin son *veto*.

Plus tard, non satisfaite de son crédit dans l'empire littéraire, l'association eut l'orgueil d'étendre une main sur le gouvernail de l'État. Avec Turgot, l'un de ses plus dévoués et plus fervens admirateurs, Julie de Lespinasse, comme Mme du Deffand jadis avec Choiseul, put, elle aussi, se targuer d'avoir « son ministre. » Nous verrons cependant qu'elle n'en abusa point et que cette fortune passagère ne lui fit pas tourner la tête. C'est dans le domaine de l'esprit qu'elle tient à garder son pouvoir; et c'est en effet celui-là où, pendant dix années, avec moins d'éclat extérieur, moins de renom européen, que le salon de Mme Geoffrin, la société groupée autour de Mlle de Lespinasse exerce une action plus profonde, plus directe et plus efficace.

IV

« C'est à Paris, écrivait Sébastien Mercier (2), qu'un homme sensé doit chercher un ami dans une femme; c'est là qu'on en

(1) Goncourt, *la Femme au XVIIIe siècle.*
(2) *Tableau de Paris.*

trouve un grand nombre qui, accoutumées de bonne heure à réfléchir, plus libres, plus éclairées qu'ailleurs, se mettent au-dessus des préjugés, et ont l'âme forte d'un homme avec la sensibilité de leur sexe... Une femme, à trente ans, devient une excellente amie. » De la vérité de ces paroles, l'histoire intime du XVIIIe siècle est la meilleure démonstration; elle est pleine de ces attachemens où l'amour, au sens précis du mot, n'entre nullement en jeu, où la femme est pour l'homme une compagne à la fois fidèle et désintéressée, plus fine, plus délicate, plus attentive, que ne serait un ami de son sexe, toujours prête à l'aider dans les circonstances difficiles, à partager ses chagrins comme ses joies, à relever son âme aux heures de trouble ou de disgrâce. Dans l'affaissement des caractères qui est le mal de cette époque, la femme, de cœur plus haut et plus souple d'esprit, paraît avoir presque seule conservé l'apanage de ce que jadis on nommait les vertus françaises, l'entrain, l'initiative, la ténacité dans l'action, la bonne humeur dans les revers; et loin d'y perdre de son charme, on dirait au contraire qu'elle y acquiert une grâce nouvelle : « Quels sont les gens vraiment agréables que j'ai connus dans ma vie? se demandait Walpole au terme de sa longue carrière. *Un grand nombre de Françaises*, quelques Anglais, peu d'Anglaises, et extrêmement peu de Français. »

Cet ensemble de qualités, joint à la tolérance des mœurs, à l'indépendance absolue que laisse l'abdication de l'autorité maritale, rendent plus fréquente qu'en d'autres temps cette chose délicieuse entre toutes, l'amitié d'une femme et d'un homme, confiante, intime, tendre sans galanterie, dévouée sans exigences, familière sans vulgarité, douceur grave de l'âge mûr et réconfort du déclin de la vie.

Ce sentiment pur et consolateur, si Mlle de Lespinasse eut, comme j'ai dit plus haut, l'heureuse fortune de l'inspirer souvent, elle l'éprouva de même et en tira tous les bienfaits et toutes les jouissances qu'il implique, encore qu'avec son humeur impétueuse elle y apportât un peu d'exaltation. C'est sur le mode lyrique qu'elle en proclame les joies et qu'elle en célèbre les charmes : « Je ne connais qu'un plaisir, je n'ai qu'un intérêt, celui de l'amitié; elle me soutient et me console... Je n'existe que pour aimer et chérir mes amis. Ah! qu'ils sont aimables! Qu'ils sont honnêtes! Et qu'ils sont généreux! Combien je leur

dois (1)! » Dans les jours de détresse, alors qu'elle est prête à fléchir sous le poids de l'épreuve, c'est à ses amis qu'elle s'adresse pour ranimer ses forces défaillantes. Et dans les temps de calme, au cours de cette correspondance, dont j'aurai bientôt à parler, où elle dirige des conseils de son expérience la jeunesse d'Abel de Vichy, ce qu'elle préconise avant tout, ce qu'elle recommande à son frère comme le grand secret du bonheur, c'est l'attachement à ses amis, les innocentes jouissances du cœur : « C'est à votre âge, mon cher ami, qu'il faut être heureux par le sentiment. Le plus grand inconvénient de la vieillesse, c'est de ne point aimer; l'âme se dessèche, elle se retire sur elle-même, et l'on ne vit plus que d'amertume. Conservez bien votre sensibilité, c'est la source des vrais et uniques plaisirs. »

Non contente du précepte, elle prêche aussi d'exemple; et l'on n'en doutera pas si l'on veut un moment parcourir avec moi la galerie des privilégiés qui tinrent quelque place en sa vie et eurent une part des trésors de son cœur. Immédiatement après d'Alembert, — qui, dans ses affections, occupe un rang spécial, à mi-coteau, si l'on peut dire, entre l'amour et l'amitié, — l'homme auquel elle donna le plus de sa confiance et de sa sympathie est assurément Condorcet. On pourrait, au premier aspect, s'étonner de ce choix. De figure douce, mais froide et immobile, négligé à l'excès dans sa mise et dans son maintien, la tête basse, les épaules voûtées, Condorcet, — du moins dans le monde, — ne rachetait guère cette disgrâce extérieure par le brillant de son esprit. Il parlait peu, et presque par monosyllabes, la mine absorbée et distraite, bien qu'en réalité rien n'échappât à sa malignité; car il était de ces observateurs dangereux qui semblent ne rien voir, et dont, pour cette raison, l'on ne se méfie pas. Doué au plus haut degré des facultés mathématiques, et membre à vingt-six ans de l'Académie des sciences, c'est dans cette branche qu'il semblait destiné d'abord à se faire un grand nom : « J'ai cru un moment qu'il valait mieux que moi, disait le géomètre Fontaine, et j'en étais jaloux; mais, ajoutait-il aussitôt, il m'a rassuré depuis. » C'est que sa curiosité insatiable, s'étendant à toutes choses et dans toutes directions, l'avait vite fait déchoir au rang de vulgarisateur, d'interprète éclairé de la pensée d'autrui, plutôt que d'inventeur, de créateur d'idées.

(1) Lettres à Condorcet, octobre 1773 et 1774. — *Lettres inédites de Mlle de Lespinasse*, publiées par M. Charles Henry.

Cette dispersion de son intelligence, à quoi correspondait quelque éparpillement de son cœur, n'avait pas échappé à la pénétrante clairvoyance de Mlle de Lespinasse : « Il travaille dix heures par jour, dit-elle avec un soupçon d'ironie; il a vingt correspondances, dix amis intimes, et chacun d'eux sans fatuité pourrait se croire son premier objet. Jamais, non jamais, on n'a eu tant d'existences, tant de moyens et tant de félicité (1) ! »

Toutefois les défauts mêmes que je viens de noter, s'ils nuisaient fort à son succès mondain comme à son renom scientifique, contribuaient au contraire à l'agrément de son commerce intime. La variété de ses études, jointe à sa prodigieuse mémoire, lui permettaient, dans un cercle restreint où fondait sa timidité, de traiter avec compétence les sujets les plus différens, « philosophie, belles-lettres, sciences, art, gouvernement, jurisprudence. » Cette énumération est de Julie de Lespinasse. « Quand vous l'aurez écouté, ajoute-t-elle, vous direz cent fois par jour que c'est l'homme le plus étonnant que vous ayez entendu... On pourrait donner à son esprit un attribut qu'on n'accorde qu'à Dieu : il est infini et présent, sinon partout, du moins à tout (2). » Sa facilité même à répandre ses affections et cette « bonté universelle » qui confinait à la banalité lui composaient une physionomie bienveillante, propre à toucher les âmes sensibles. « Il aime beaucoup de gens, disait-on, mais il les aime beaucoup. » Ses contemporains, au surplus, s'accordent à vanter sa réelle obligeance, son actif empressement « à compatir, à secourir, » les services qu'il rendait dussent-ils lui coûter quelque peine. « Il n'a peut-être jamais dit à un de ses amis : *Je vous aime;* mais il n'a jamais perdu une occasion de le lui prouver... Jamais aucun d'eux n'a pu désirer par delà ce qu'il lui donne (3). » Ainsi parle Julie, qui, pénétrée d'admiration pour tant de bienfaisance, ne l'appelle autrement que « le bon Condorcet; » tout au plus, aux heures de querelle, se contente-t-elle de le nommer « le ci-devant bon Condorcet. »

Bien qu'en des circonstances tragiques sa conduite ultérieure justifie mal cette épithète, Condorcet, disons-le, semble avoir mérité la reconnaissance de Julie. Du jour où, présenté

(1) Lettre du 9 octobre 1774, à Guibert. Édition Asse.

(2) Portrait de Condorcet par Mlle de Lespinasse. Appendice aux lettres publiées par M. Ch. Henry.

(3) *Ibid.*

par d'Alembert, il lia connaissance avec elle, il n'est de soins et d'attentions dont il ne l'ait comblée, toujours à son service et à sa dévotion, accourant rue Saint-Dominique au moindre appel de son amie : « Me voici de retour à Paris, mande-t-il à Turgot (1); je vais reprendre ma fonction ordinaire, et servir de secrétaire à Mlle de Lespinasse. » Elle n'a pas tardé, en effet, à l'élever à la dignité de « second secrétaire; » il double, en cas d'absence, le titulaire habituel de l'emploi et, en toute chose, rivalise de zèle avec lui, au point que c'est à peine si elle les distingue dans son cœur : « Je ne puis exprimer, dira-t-elle, mon affection pour M. Condorcet et M. d'Alembert qu'en disant qu'ils sont identifiés avec moi; ils me sont nécessaires, comme l'air pour respirer; ils ne troublent pas mon âme, mais ils la remplissent. » Par la suite, quand elle se sent plier sous le fardeau d'un douloureux secret, dont elle doit, et pour cause, exclure l'amoureux d'Alembert, c'est Condorcet, — avec un autre ami dont je parlerai tout à l'heure, — qui reçoit de sa bouche, sinon des confidences entières, au moins l'aveu de ses combats, de son trouble, de son angoisse. Il est bien l'homme qu'il faut pour ce rôle délicat; sa discrétion impénétrable déjoue les curiosités indiscrètes; ce qu'on lui a confié, « il le reçoit et il le garde, » ainsi qu'un inviolable dépôt. Il sait aussi, d'une main légère et qui n'appuie jamais, panser les plaies saignantes, adoucir l'acuité des mystérieuses blessures; son tact délié trouve les mots qui conviennent pour distraire et bercer les peines, ce qui est, après tout, la vraie manière de consoler. Aussi devient-il peu à peu indispensable au repos de Julie, et elle le confesse sans détour : « Mon Dieu, que je vous aime d'être bon! Vous m'êtes devenu bien nécessaire, et je devrais vous en haïr, car ce qui m'est nécessaire peut me faire souffrir beaucoup. » Elle se désole, à la plus courte absence qui la prive de cette compagnie : « Je sens un redoublement de tristesse tous les jours, à l'heure où je vous voyais! »

De dix ans son aînée (2), il se mêle à cette grande tendresse une nuance de protection et de maternité. Dans les lettres qu'elle lui adresse, les recommandations, les avis dont elle est prodigue descendent parfois aux plus infimes détails : « Mes soins

(1) 9 juillet 1771. *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot*, publiée par M. Ch. Henry.

(2) Condorcet était né en 1743.

pour votre éducation s'étendent jusqu'à votre absence. Je vous recommande surtout de ne point manger vos lèvres ni vos ongles ; rien n'est plus indigeste, je l'ai entendu dire à un fameux médecin... Je vous recommande aussi vos oreilles, qui sont toujours pleines de poudre, et vos cheveux, qui sont coupés si près de votre occiput, qu'à la fin vous aurez la tête trop près du bonnet (1). » Du chapitre de la toilette, elle passe à la santé : « Vous prenez trop de café ; je le crois bien contraire à l'état où sont vos nerfs... Vous avez tort de faire de la géométrie comme un fou, de souper comme un ogre, et de ne pas plus dormir qu'un lièvre. Vous croyez bien que ce n'est pas mon secrétaire (d'Alembert) qui dit cela, car il n'aurait jamais fait le vers de Voltaire qui dit en parlant du temps :

Tout le consume, et l'Amour seul l'emploie.

« Il aurait mis :

Tout le consume, et l'algèbre l'emploie (2). »

Je pourrais citer d'autres preuves de cette sollicitude, mais c'est principalement dans le domaine de l'âme que s'exerce son influence ; elle y déploie les qualités d'une précieuse conseillère, et jamais direction ne fut plus à propos. Condorcet, en effet, tranchant dans ses propos et dogmatique dans ses écrits, était, dans sa conduite, vacillant et sans volonté : « du coton imbibé de liqueurs fines, » dira plus tard de lui Mme Roland. De plus, il traversait alors une crise sentimentale qui le faisait beaucoup souffrir. Tombé dans les filets de Mlle d'Ussé, une impitoyable coquette qui attisait sa flamme et n'y répondait pas, et trop vraiment épris pour voir clair en ce jeu cruel, il passait tour à tour de l'illusion au doute et de l'ivresse au désespoir. Julie eut le courage de dessiller ses yeux, de lui montrer le piège tendu à sa crédulité et de l'aider à briser ses entraves : « Faites-vous effort, lui écrit-elle, abandonnez une chimère, dont vous n'obtiendrez jamais ni plaisir ni consolation. Soyez heureux par vos amis, et ne leur donnez pas le chagrin de vous voir dégrader, en vous rendant l'esclave d'une personne dont vous dites vous-même que vous ne serez jamais l'ami. Vous n'êtes pas fait pour servir de

(1) 3 juin 1769. — *Lettres inédites*, publiées par M. Charles Henry.
(2) Juillet 1769 et novembre 1771. — *Ibid.*

remplissage et jouer le rôle de complaisant. » Elle lui répète cette vérité que la fuite en amour est parfois acte d'énergie ; elle l'exhorte à « compter un peu plus sur sa force, » à se priver courageusement de la vue d'une ingrate, à cesser même toute correspondance avec elle, dût-il encourir des reproches ou subir des adjurations, car, lui dit-elle judicieusement, « puisqu'on ne veut pas faire votre bonheur, on doit au moins ne rien faire pour entretenir une disposition qui empoisonne votre vie. Je sais très bien qu'il est possible de tenir plus fortement à son sentiment qu'à la personne qui l'inspire ; mais, quand on vient à considérer combien l'on intéresserait peu les gens pour qui on aurait donné sa vie, cela n'humilie pas, mais cela révolte, et il semble que cela doit refroidir (1). »

Ainsi prêche-t-elle longtemps dans le désert, aussi clairvoyante pour autrui que, justement à cette même date, elle l'est peu pour son propre compte. Après deux ans de vains discours, elle eut pourtant cette joie de voir ses conseils écoutés et son ami libéré de sa chaîne : « Je suis ravie de ce que vous m'assurez que votre âme ne sera plus troublée par l'affection ni par l'indifférence de la *rue des Capucines*... Un sentiment profond coûte tant de douleur, que du moins faut-il y trouver quelque dédommagement, et il n'y en a point lorsqu'on aime une personne qui n'est pas sensible (2). » Rien de plus sage que ces propos, c'est le langage même du bon sens ; mais n'y a-t-il point quelque chose de piquant et d'inattendu à voir Julie de Lespinasse se constituer ainsi, avec une si chaude conviction, l'avocat de la froide prudence contre les entraînemens du cœur, de la raison contre l'amour?

V

Ce sens pratique, ce clair discernement des intérêts de ses amis, cette passion de leur être utile, nous les retrouvons également dans les rapports de Mlle de Lespinasse avec un autre de ses familiers, qui n'est guère moins cher à son cœur que *le bon Condorcet*. « Au nom de Dieu, écrira-t-elle à Suard (3), intéressez-vous à ce qui vous regarde. Je crains que vous n'y ap-

(1) Juin-juillet 1772. Correspondance publiée par M. Charles Henry.
(2) 1773.
(3) Lettre sans date. Collection de l'auteur.

portiez une grande négligence, et cette pensée me fait souvent mal. Je vous désirerais du bonheur, si je croyais qu'il y en eût dans cette triste vie, mais je me souviens qu'il peut y avoir du calme et du repos, et je voudrais que le vôtre ne fût pas troublé par les inconvéniens attachés à la mauvaise fortune. Ce n'est pas pour moi que je crains la pauvreté; elle ne me paraît que la privation d'un avantage; mais pour mes amis, je la sens comme la douleur. » Rien de plus opportun que ces exhortations. Pauvre « à mourir de faim, » marié par sentiment à une femme qui n'avait que sa sagesse et sa beauté pour dot, Suard, au moins dans sa jeunesse, était en effet de ces gens qui vivent au jour le jour sans songer au lendemain, et comptent sur le hasard pour le pain quotidien. Ce détachement exagéré, mélange d'insouciance et d'orgueil, mettait hors d'elle Mme Geoffrin, protectrice attitrée du littérateur famélique; certain jour, indignée qu'il eût manqué, faute d'une simple démarche, un emploi lucratif : « Quand on n'a pas d'argent, lui dit-elle d'un ton sec, on ne doit pas avoir de fierté. — Au contraire, madame, répliqua-t-il vivement, c'est alors surtout qu'il en faut, car sans cela on n'aurait rien ! »

Avec moins de rudesse sans doute, et certainement plus de succès, Julie ne se lasse pas de répéter la même antienne, et elle travaille avec persévérance à faire malgré lui la fortune de cet indifférent. Ce fut elle qui le décida, en dépit de sa résistance, à poser sa candidature au siège académique vacant par la mort de Duclos; on a conservé le billet qui triompha de ses refus (1). « Je vous demande, au nom de la raison, que je parle quelquefois, et au nom de l'amitié et du tendre intérêt qui m'animent toujours, de ne pas vous obstiner à vous conduire contre vos intérêts et contre l'opinion et le désir de vos amis, qui se réunissent tous pour vous engager à vous présenter à l'Académie. N'y eût-il que pour l'empêcher de faire un choix médiocre ou plat, vous devriez en conscience l'engager à vous préférer. Je n'entreprends pas de vous citer les raisons invincibles que vous avez pour prétendre à l'Académie; tous ceux qui la composent, ou du moins tous ceux qui sont dignes d'être nommés, le savent et le sentent comme moi. En grâce, ne repoussez pas leur justice, leur justesse et leur intérêt, et n'affligez pas mon amitié, en vous refusant à

(1) Publié par M. Isambert, d'après le portefeuille de Hénault, *passim*.

ce qui peut vous être agréable et utile. Bonsoir; je suis malade et bête, mais je vous aime bien. »

L'acceptation ainsi arrachée à grand'peine, toute la « coterie de d'Alembert » donna avec un merveilleux ensemble; après une campagne acharnée, Suard fut élu (1); mais, au lendemain même du triomphe, une mésaventure imprévue vint justifier ses premières répugnances. Le Roi, brouillé à ce moment avec le parti philosophique, se refusa nettement à ratifier, selon l'usage, le choix fait par l'Académie. En vain, à la prière de Mlle de Lespinasse, le prince de Beauvau plaida-t-il avec une généreuse chaleur la cause d'un écrivain « irréprochable dans ses mœurs et qui n'avait jamais écrit contre la religion; » Louis XV fut inflexible et maintint l'exclusion contre l'élu de la grande compagnie, donnant pour toute raison « que ses liaisons lui déplaisaient et qu'il n'en voulait point (2). » Suard resta donc au seuil de la terre promise; et le seul qui gagna quelque chose à l'affaire fut le prince de Beauvau, dont on porta aux nues, dans tout le monde lettré, le courage, l'esprit de justice et d'impartialité : « Pour moi, conclut avec sa bienveillance accoutumée la marquise du Deffand, je voudrais qu'il les eût réservés pour quelques sujets plus importans; c'est un mince honneur que de se faire le protecteur de pédans ou de polissons. Mais je me tais, parce que tout cela ne me fait rien. »

Ajoutons au surplus que, deux années plus tard, l'Académie eut sa revanche, et Julie avec elle. Louis XVI venait alors de monter sur le trône, et l'on sait qu'au début son règne fut salué par l'opinion publique comme la victoire de l'Encyclopédie sur le « parti dévot, » de la raison et de la tolérance sur la « superstition » et sur le « fanatisme. » L'entrée de Suard dans le cénacle académique parut être le gage de ces dispositions nouvelles; un mois après la mort de Louis XV, il fut une seconde fois élu (3) et prit place sans opposition au milieu des amis que Mlle de Lespinasse, avec une tenace énergie, avait mis derechef en campagne et groupés sur son nom. Grande fut la joie qu'elle ressentit de ce succès définitif; par une délicatesse touchante, ce fut à Mme Suard qu'elle en voulut adresser l'expression : « Je

(1) Le 7 mai 1772.

(2) Un refus pareil accueillit l'élection, faite le même jour, de l'abbé Delille, sous prétexte « qu'il était trop jeune et qu'il pouvait attendre. »

(3) Le 26 mai 1774.

vous fais mon compliment, madame, et je partage votre plaisir avec tant de vérité et d'intérêt, que je serais presque tentée de croire que vous me devez aussi des félicitations. Ayez du moins assez de bonté pour être bien persuadée qu'il n'y a que vous au monde à qui je cède l'avantage de mieux aimer M. Suard, et de prendre un intérêt plus tendre à tout ce qui le touche... Recevez, je vous prie, la tendre assurance des sentimens que je vous ai voués pour la vie (1). »

Cet enthousiasme a de quoi étonner ceux qui jugeraient Suard sur ses œuvres ; et Grimm, avec son sens critique, semble avoir prévu cette surprise, quand il écrit aussitôt après l'élection : « Beaucoup de gens n'ont point voulu reconnaître les titres qu'il pouvait avoir à cet honneur, mais tous ceux qui le connaissent sont persuadés qu'il ne dépendrait que de lui de le mériter. » C'est que la renommée de Suard et l'ascendant réel qu'il exerça sur ses amis tenaient à sa personne bien plus qu'à ses écrits. Grand et bien fait, le visage noble et spirituel, tranchant par sa naturelle distinction sur les allures et les manières de la plupart des gens de lettres de son temps, il séduisait irrésistiblement par le charme de sa parole, à la fois chaude et mesurée, par sa conversation tour à tour légère et sérieuse, sans cesse variée, jamais pédante, par la finesse de son esprit, la sûreté de son goût et l'aimable douceur d'une âme bienveillante et sensible. « Ce qui réussit ainsi en tout temps et en tout lieu est un don et n'est pas un art, » remarque un de ses biographes.

Ces qualités vivantes expliquent et le succès de Suard auprès de ses contemporains et l'indifférence dédaigneuse de la postérité. Elles suffirent, en tous cas, à lui gagner le cœur de Mlle de Lespinasse. Il fut par sa causerie l'un des attraits de son salon, et par sa bonté attentive l'une des joies de son existence. Au début de leurs relations, certains des billets qu'ils échangent exhalent comme un parfum léger de coquetterie d'une part, de galanterie de l'autre, chose rare dans la correspondance de Julie avec ses amis. « Voudriez-vous, lui écrit-elle (2), ne fût-ce que pour la rareté du fait, venir dîner avec moi, c'est-à-dire mourir de faim et de tristesse ? Ce régime vous est proposé par l'amitié ; la haine ne ferait pas pis. Je serai bien aise et bien contente si vous acceptez ; mais peut-être sera-ce un bonheur pour moi si

(1) *Essais de Mémoires sur M. Suard*, par Mme Suard.
(2) Archives du château de Talcy.

vous refusez, car je ne m'exposerai pas au dégoût et à l'ennui que doivent inspirer ma situation et la manière dont j'en suis affectée... Adieu, que la bonté et la sensibilité de votre âme vous tiennent lieu du plaisir que vous ne trouverez pas avec moi. » Il lui répond sur un ton analogue : « Vous vous plaignez (1) souvent que les mots sont trop faibles pour exprimer vos sentimens; vous affligeriez mon cœur si vous appliquiez cette mesure à mes paroles. On ne dit jamais tout ce qu'on sent; il y a mille nuances de sentimens qui n'ont point d'expression... Hélas! je vous laisse bien à deviner sur tout ce que vous suggérez de doux, de flatteur et de tendre à mon cœur; mais croyez bien qu'il ne peut y avoir de sentiment au-dessus de celui que vous m'inspirez, qu'un sentiment que vous ne voudriez pas! »

Toutefois cette première période ne dure guère; l'accent est bientôt tout changé, et le marivaudage fait place à de graves, à de douloureuses confidences. Plus librement encore que près de Condorcet, c'est près de Suard que s'épanchera Julie, qu'elle cherchera du soulagement dans les angoisses de son âme passionnée. Il est le seul auquel elle ose parler, sans ambages et sans réticences, d'abord de son amour pour M. de Mora, plus tard de ce qu'elle nomme justement sa « folie, » de cette ardeur effrénée qui la tue, de ses remords, du sombre désespoir qui l'envahit au déclin de sa vie : « Ah! mon Dieu (2), pourquoi a-t-on la lâcheté de vivre, lorsqu'on n'espère plus rien, et surtout lorsqu'en recherchant bien, on ne trouve ni en soi ni dans l'univers entier de quoi consoler de ce qu'on a perdu! » Suard se montre digne, en tous points, de la confiance qu'elle lui témoigne; il la plaint, la relève, et souvent aussi la raisonne, la chapitre doucement sur les excès de sentiment qui « détruisent sa machine, » sur le pessimisme excessif auquel elle semble se complaire : « Je vous ai laissée souffrante (3); je voudrais bien croire que vous êtes délivrée de ce surcroît de peines physiques qui affaissent votre âme et aggravent d'autres peines, auxquelles votre imagination prête un charme dangereux. Vous craignez de guérir, et vous repoussez les consolations et les distractions que vous offrent le temps et votre propre caractère... Je sais bien le

(1) Archives du château de Talcy.

(2) Lettre à Suard, citée par M. Ch. Henry dans l'appendice des *Lettres inédites de Mlle de Lespinasse*.

(3) Archives du château de Talcy.

cas que vous ferez de mes observations et de mes conseils, mais je ne saurais vous dissimuler une pensée qui m'occupe souvent : vous vous faites une habitude d'images tristes et d'idées funestes, dont je crains les suites. Si vous vouliez écouter la nature et l'amitié... mais à quoi bon dire à quelqu'un : *Soyez heureux?* Quand on ne l'est pas, c'est qu'on est entraîné par des mouvemens plus forts que la raison, qui montre les moyens de l'être. Tout ce bavardage prouve seulement combien l'idée de votre bonheur contribuerait au mien. »

Sans doute, ainsi qu'il le prévoit, les « conseils » ne servent à rien, mais l' « indulgence » la touche et l'amitié vraie la soutient; c'est, comme elle le lui dit, dans l'affection de ce consolateur fidèle qu'elle puise quelque courage pour supporter ses peines. Nulle part peut-être, dans ses lettres à ses amis, on ne trouve un accent aussi ému et aussi tendre qu'en ces lignes qu'elle lui adresse (1) bien peu de temps avant sa fin : « A quoi sert donc d'aimer ? Je vous aime de toute mon âme, et cela ne vous sera jamais bon à rien. Je ne vous ferai jamais éprouver autre chose que le plaisir qu'une âme sensible et honnête, comme la vôtre, goûte à adoucir les maux d'une créature souffrante, malheureuse, et qui serait tombée dans le découragement complet, si votre amitié n'était venue à son secours. »

Il n'est rien dans ces effusions qui ne soit senti et sincère, rien qui ressemble à la banalité, rien, en un mot, où l'on puisse soupçonner quelque chose de cette sensibilité factice et de cette enflure littéraire si communes en son temps. Il suffit pour n'en point douter de voir sur quel autre ton elle s'exprime lorsqu'il s'agit de certains de ses familiers, non moins méritans, non moins dévoués peut-être que les deux qui précèdent, mais qui ont moins bien su trouver le chemin de son cœur. J'en citerai comme exemple le chevalier de Chastellux (2). C'était, parmi les intimes de Julie, l'un des premiers en date comme l'un des plus assidus, toujours d'ailleurs, comme elle le reconnaît, « parfaitement bon et attentif. » Malgré ces titres et ces qualités, les sentimens qu'elle éprouve envers lui ne dépassent guère la gratitude et ne vont pas jusqu'à la sympathie. Lorsqu'il revient

(1) 1776. Collection de l'auteur.
(2) François-Jean, d'abord chevalier, puis marquis de Chastellux (1738-1788).

d'une longue absence : « Je serai bien aise de le revoir, écrit-elle à Guibert (1); cependant, si j'avais pu ajouter à son voyage ce que je voudrais retrancher du vôtre, je ne le verrais pas si tôt! Voyez, je vous en prie, combien je renverse l'ordre de la chronologie : il y a huit ans que j'aime le chevalier. » Ce n'était pourtant pas un hôte à dédaigner que l'auteur applaudi de *La Félicité publique*, et les plus difficiles recherchaient sa présence. Petit-fils par sa mère du chancelier d'Aguesseau, il avait été, disait-on, « bercé sur les genoux » de ce glorieux aïeul, auquel il était redevable de sa forte culture, de sa maturité précoce. Entré jeune au service, colonel à vingt ans, il avait fait, non sans éclat, la plupart des campagnes de la guerre de Sept Ans; mais ses goûts le portaient vers la littérature et ses idées vers l'Encyclopédie; c'était alors la route assurée du succès, il atteignit promptement au but. Quelques morceaux de prose dans le *Mercure*, un traité sur l'*Union de la poésie et de la musique*, enfin un gros ouvrage de politique et de philosophie, il n'en fallut pas davantage pour faire du chevalier d'abord un homme à la mode, ensuite un homme en vue, et vers la quarantaine un académicien.

Il était digne, par certains côtés, de cette rapide fortune. Sans même parler de son caractère droit et sûr, de son humeur liante et « candide, » sa solide instruction et son intelligence ouverte, jointes à un don particulier d'expressions pittoresques et de promptes reparties, lui valaient le renom du plus agréable causeur. On citait de ses mots dans les cercles et les boudoirs; en parlant du style de Diderot : « Ce sont, avait-il dit, des phrases qui se sont enivrées et qui se sont mises à courir les unes après les autres. » Dans un groupe de jeunes femmes qui discouraient sur la passion : « Vous êtes, s'écriait-il, semblables à ces paresseux qui aiment à lire des histoires de voyages! » En plus sérieuse matière, il avait quelquefois des vues originales et des « lueurs » qui, comme des éclairs, traversaient soudain sa causerie. Mais il gâtait ses traits d'esprit par la manie des calembours, qu'il prodiguait sans mesure et sans trêve, et ses dissertations par le brouillard fréquent dont s'embarrassait sa pensée. « L'esprit et les idées de M. de Chastellux, disait Mme Necker, sont comme ces nuages mal dessinés qui représentent toujours aux regards la chose qu'on nomme, arbre, montagne ou clocher. »

(1) Lettre du 1er août 1773. Édition Asse.

Sans faire un crime au chevalier de ces imperfections légères, Julie de Lespinasse en éprouvait quelque agacement, qui se devine à la façon dont elle parle de ses visites : « Le chevalier de Chastellux a résolu de me tourner la tête. Il est encore venu passer la soirée d'hier avec moi ; j'étais presque morte quand il est entré, et je n'ai pas été plus en vie tout le temps qu'il a été avec moi (1). » Elle lui reproche aussi ses partis pris, ses jugemens exclusifs, le tranchant de ses opinions, sur tous sujets et notamment en matière de musique. Quand il heurte ses enthousiasmes en proclamant « absurdes, détestables » les chefs-d'œuvre de Glück, elle ressent, confesse-t-elle, de cet aveuglement une colère mêlée de pitié : « Pourquoi je ne parle pas d'*Orphée* au chevalier de Chastellux? Par la raison qu'il serait barbare de parler de couleur aux Quinze-Vingts! » Mais ce qui la blesse davantage, ce qui l'empêche d'accorder à Chastellux l'affection qu'il mérite par son long dévouement, c'est ce qu'elle trouve en lui d'affecté et d'artificiel, c'est ce défaut de sensibilité, qui n'exclut pas à coup sûr la bonté, mais qui le prive, dit-elle, de la compréhension des choses de l'âme et des jouissances du cœur ; et c'est aussi sa vanité, l'importance qu'il attache aux bagatelles et aux « niaiseries du monde, » le goût excessif qu'il professe pour « la Cour, pour les princes, pour leur *lever*, pour leur *coucher* et pour leur *végéter* (2). » Aussi, après une heure de tête-à-tête, est-elle prise fréquemment d'une sourde irritation, qu'elle a peine à contenir : « Les trois quarts du temps (3), je ne comprends pas le chevalier. Il est si content de ce qu'il a fait, il sait si bien tout ce qu'il fera, il aime tant la raison, en un mot il est si bien arrangé sur tout, que cent fois j'ai pensé me méprendre en lui parlant ou en lui écrivant, et j'allais prononcer ou écrire le *Chevalier Grandisson;* mais c'était sans envier le sort de Clémentine (4) ni de miss Gléon (5) ! »

Cette impatience nerveuse, causée par une dissemblance de natures, ne se traduit d'ailleurs que par des boutades de ce genre, murmurées à l'oreille d'un confident discret ; rien n'en paraît

(1) Lettre du 6 octobre 1775 à Guibert, Édition Asse.

(2) Lettre de Guibert à Mlle de Lespinasse du 19 octobre 1774. — Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

(3) Lettre à Guibert du 30 octobre 1774. Édition Asse.

(4) Personnage d'un des plus célèbres romans de Richardson.

(5) Sans doute Geneviève Savalette, marquise de Gléon, intimement liée avec Chastellux.

dans son attitude envers lui, moins encore dans ses procédés, car, si elle est parfois injuste, au moins n'est-elle jamais ingrate. Elle ne méconnaît pas les hautes qualités de Chastellux et, quand l'occasion s'en présente, elle s'emploie avec zèle à lui rendre service. Ce fut à son initiative, à ses efforts persévérans qu'il dut l'accomplissement de son vœu le plus cher : « Il est bien content de moi, annonce-t-elle à Guibert en octobre 1774 (1); j'ai échauffé ses amis, et les choses sont si bien arrangées qu'il ne nous faut plus que la mort d'un des Quarante pour qu'il soit reçu de l'Académie. Cela est juste sans doute, mais ce n'était pas sans difficulté. L'intérêt, le plaisir, le désir qu'il mettait à ce triomphe, m'ont animée. Mon Dieu! Fontenelle a raison : il y a des hochets pour tout âge! — Comme il est très prouvé, répond sentencieusement Guibert (2), que l'*âme* est, de toutes les qualités, la moins nécessaire à un académicien, comme, du reste, le chevalier a de l'esprit, des connaissances, de l'érudition même, et enfin un ouvrage qui lui fait honneur, je trouve que c'est parfaitement bien fait de lui donner la première place vacante. D'ailleurs, ce *hochet* le transportera, il croit déjà le tenir. » Quelques mois plus tard, en effet, lors de la mort de Châteaubrun, cet espoir se réalisa; après Suard et avant La Harpe, Chastellux fut du nombre de ceux auxquels l'influence de Julie assura les douceurs de ce qu'elle nomme ironiquement « une immortalité à vie. »

VI

Dans cette revue des principaux personnages de la troupe, nous n'avons jusqu'ici rencontré que des hommes. La règle du nouveau salon est pourtant moins sévère que celle adoptée de longue date dans l'hôtel de Mme Geoffrin, et Mlle de Lespinasse n'exclut pas plus les femmes de ses réunions littéraires que de sa société privée. Nombreuses sont, au contraire, celles qui fréquentent en son logis, jeunes ou vieilles, belles ou laides, sous la seule condition d'avoir un peu d'esprit. Toutefois, à y regarder de près, il faut bien reconnaître que, sauf rares exceptions, — telles que Mme Geoffrin et la maréchale de Luxembourg, — elle ne témoigne pas à la plupart de ses pareilles cette même

(1) Édition Asse.
(2) 19 octobre 1774. Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

affection exaltée qu'elle apporte dans son commerce avec ses amis masculins. Elle rend justice à leur mérite, elle est sensible à leur attrait, elle est parfois touchée de leur tendresse, mais elle ne livre pas son cœur et ne verse pas ses secrets. On la sent toujours réservée et promptement ombrageuse; un rien suffit à provoquer un frisson d'inquiétude, un mouvement de recul, qui dégénérerait aisément en méfiance et en jalousie. C'est que, par une disposition secrète, fréquente chez les grandes amoureuses, en chaque femme de son entourage, pour peu qu'elle possède quelque charme, elle redoute d'instinct une rivale ; cette obscure suspicion est faite pour gâter toute jouissance et pour prévenir tout abandon.

Ainsi nous apparaît Julie de Lespinasse au cours de ses relations d'amitié avec cette comtesse de Boufflers (1), que Mme du Deffand avait surnommée *l'Idole*, — parce qu'on l'adorait au Temple, où demeurait le prince de Conti, son amant, — et qui fut une des femmes les plus séduisantes de son siècle. Délicieusement jolie, de cette beauté qu'on appelle délicate et qui souvent se conserve le mieux, à près de quarante ans, disent ses contemporains, elle gardait la fraîcheur de la vingtième année. De sa causerie alerte, le trait saillant était une réelle éloquence, parfois paradoxale, mais toujours ingénieuse, originale, colorée, et, malgré la hardiesse de certaines théories, d'une expression si chaste et d'une moralité si haute, qu'on oubliait en l'écoutant les démentis que la conduite donnait trop souvent aux propos. « Je veux, disait-elle joliment, rendre à la vertu par mes paroles ce que je lui ôte par mes actions. » Personne d'ailleurs ne se choquait de cette contradiction, car elle était conforme aux mœurs et aux idées du jour : « Qu'importe d'où vient la source, pourvu que l'eau soit pure? proclamait le duc de Lévis. Autant vaudrait s'informer si le médecin qui vous ordonne la tempérance l'a toujours pratiquée. » Ce qu'on critiquait davantage chez Mme de Boufflers, c'est ce que son esprit avait d'un peu subtil et d'un peu recherché, c'est aussi le soin qu'elle prenait de souligner, pour forcer l'attention, ses spirituelles saillies, et le souci qu'elle laissait voir de provoquer, au terme d'une brillante période,

(1) Marie-Charlotte-Hippolyte Campet de Saujon, née en 1725, mariée en 1746 au comte Édouard de Boufflers-Rouverel, morte le 4 décembre 1800. Il ne faut pas la confondre avec ses deux contemporaines, la duchesse de Boufflers, qui fut ensuite duchesse de Luxembourg, et la marquise de Boufflers, l'amie du roi Stanislas Leczinski.

les bravos de son auditoire. « Elle a une continuelle préoccupation d'applaudissemens, écrit Horace Walpole ; vous diriez qu'elle pose constamment pour son portrait devant le biographe. »

Sur cette faiblesse de son amie, notre héroïne insiste à mainte reprise, et plus qu'on ne voudrait, quand on songe aux titres réels que Mme de Boufflers s'était acquis à la gratitude de Julie. N'avait-elle pas, l'une des premières, pris publiquement parti pour la jeune fille dans sa querelle avec Mme du Deffand, bien qu'elle fût de tout temps liée avec la marquise? Et, sans rompre entièrement avec la société de Saint-Joseph, n'avait-elle pas été depuis l'une des plus assidues dans le salon rival? Elle se vit, il faut bien l'avouer, mal récompensée de ce zèle, car Mme du Deffand lui en voulut à mort, et Mlle de Lespinasse ne lui en sut qu'un gré insuffisant. Non pas que cette dernière soit absolument insensible à l'amitié de Mme de Boufflers : « Je me fais un grand plaisir de vous retrouver, lui écrit-elle (1) après une séparation assez longue. Votre absence m'est pénible à plus d'un égard, goût, besoin, habitude; cette dernière raison est la moins forte; ce n'est que dans les choses indifférentes qu'elle tient lieu de sentiment. Adieu, madame, je désire fort de vous revoir, et vous vous trompez si vous croyez que je me passe aisément de vous. » Elle ne ferme pas davantage les yeux de parti pris sur ses rares qualités : « Elle est bien aimable (2), je l'ai vue beaucoup cette semaine. Elle vint dîner chez Mme Geoffrin mercredi; elle fut charmante; elle ne dit pas un mot qui ne fût un paradoxe; elle fut attaquée, et elle se défendit avec tant d'esprit que ses erreurs valaient autant que la vérité. » Mais l'ironie suit de bien près l'éloge : « Elle nous dit que, dans le temps où elle aimait le mieux l'Angleterre, elle n'aurait consenti à s'y fixer qu'à la condition qu'elle y aurait amené avec elle *vingt-quatre ou vingt-cinq de ses amis intimes et soixante ou quatre-vingts autres personnes qui lui étaient nécessaires absolument;* et c'était avec beaucoup de sérieux, et surtout beaucoup de sensibilité, qu'elle nous apprenait le besoin de son âme (3). » Dans le passage suivant, l'égratignure est plus marquée : « Dans mes longues insomnies (4), je suis venue

(1) Archives du château de Talcy.

(2) Lettre du 21 octobre 1775 à Guibert. Édition Asse.

(3) Lettre du 21 octobre 1774, à Guibert. Édition Asse.

(4) 18 octobre 1775, *idem*. La lettre autographe contient en toutes lettres le nom de Mme de Boufflers, dont la lettre publiée ne donne que les initiales.

à penser à la comtesse de Boufflers; je me demandais ce qui faisait qu'avec beaucoup d'esprit, de grâces et d'agrémens, elle faisait en général aussi peu d'effet, et surtout aussi peu d'impression; je crois en avoir trouvé la raison. Ne convenez-vous pas qu'il y a dans tout un *vrai* de convention? Il y a le vrai de la peinture, le vrai du spectacle, le vrai du sentiment, le vrai de la conversation. Eh bien! Mme de Boufflers n'a le vrai de rien, et cela explique comment elle a passé sa vie sans toucher ni intéresser même les gens à qui elle a le plus d'envie de plaire. » Il serait facile de citer bien d'autres extraits du même genre. Pourquoi donc cette aigreur et cette évidente malveillance à l'égard d'une amie dont la fidélité ne s'est à aucun moment démentie? L'explication n'est pas difficile à trouver : c'est qu'avec ses quarante-huit ans sonnés, la comtesse a fait à Guibert quelques avances de coquetterie, auxquelles, nous le verrons plus tard, celui-ci a paru n'être pas insensible. Voilà le crime impardonnable qui, aux yeux d'une femme passionnée, efface tout un passé d'affection et de dévouement.

Même nuance de froideur et d'ombrage, — moins accentuée peut-être, moins justifiée surtout, — dans ses rapports avec une autre femme de son intimité, aussi célèbre de son temps que Mme de Boufflers, mais plus oubliée de nos jours, et dont, pour cette raison, il me sera permis d'esquisser la figure. Je veux parler de Mme de Marchais (1), dont le salon, au dire de Marmontel, se composait de « tout ce que la Cour avait de plus aimable et de ce qu'il y avait, parmi les gens de lettres, de plus estimable du côté des mœurs, de plus distingué du côté des talens. » Pour présider à ces assises, imaginons (2) une mignonne créature « de quatre pieds de haut, » mais « faite au tour » et proportionnée à ravir, avec des traits peu réguliers, des cheveux merveilleux, des yeux pétillans de malice, des dents « qui paraissaient beaucoup, mais qui étaient superbes, » une mise tant soit peu excentrique, d'énormes panaches sur la tête, et, tout autour de sa personne, « plus de guirlandes de fleurs naturelles que toutes les figurantes de l'Opéra, » bref, un curieux mélange

(1) Fille de Benjamin de La Borde, fermier général, lequel n'a d'autre rapport qu'une ressemblance de nom avec Joseph de Laborde, banquier du Roi, son contemporain, avec qui on le confond parfois.

(2) *Mémoires* de Marmontel, de Garat, du duc de Lévis. *Lettres de Walpole*, etc.

d'agrément et de ridicule. Mais ce que nul ne pouvait contester, c'était la séduction extraordinaire de son esprit, enjoué, piquant, vif, prime-sautier, « animé, disait-on, jusque dans le silence, » et profond autant que rapide. « Elle devinait la pensée, et ses répliques étaient des flèches qui jamais ne manquaient le but. » L'âme douce avec cela, d'une obligeance parfaite, cette « jeune fée, » comme dit Marmontel, ne manquait pas d'adorateurs; mais son cœur était pris par une passion unique, qui occupa son existence entière, et dont l'objet était le comte d'Angiviller, directeur général des bâtimens et des jardins du Roi. Ils eurent une liaison de quinze ans, s'épousèrent dès qu'ils se virent libres, et ne s'aimèrent que mieux après, phénomène qui valut à ce couple modèle la juste admiration de leurs contemporains.

Qu'une pareille maîtresse de maison s'arrachât presque journellement aux élégances de son logis, aux empressemens de ceux qui formaient autour d'elle comme une espèce de cour, pour réclamer une place dans le salon étroit de la maison du menuisier, c'était sans doute une marque d'attachement dont Mlle de Lespinasse lui devait tenir compte; et tout donne à penser que, pendant les premières années, elle n'y fut pas indifférente. Mais il se trouva, par malheur, que cette pimpante petite personne ne dédaignait point les hommages qui venaient vers elle de toutes parts. « Elle inspire des passions, dit Walpole, et elle n'a pas assez de temps pour guérir le quart des blessures qu'elle fait. » Nullement galante, coquette à peine, il lui plaisait toutefois d'éveiller dans les cœurs l'émotion attendrie qui s'en tient aux regards, aux timides allusions et aux discrets soupirs. Du jour où, fort innocemment, elle fut remarquée par Guibert, du jour où elle fut la confidente de ses premiers essais de littérature dramatique, l'amitié des deux femmes fut à jamais détruite, et Mme de Marchais se vit irrémédiablement perdue dans l'esprit de Julie. Il est intéressant de voir avec quelle promptitude la susceptibilité jalouse de cette dernière s'applique à rompre une intimité qui l'inquiète, et comme elle s'attaque habilement au point le plus sensible, la vanité de l'auteur débutant : « Nous aimons toujours ceux qui nous admirent, écrit-elle à Guibert (1); oui, mais vous devriez bien dire à M. d'Angiviller de faire taire Mme de Marchais, lorsqu'elle dit que les deux pre-

(1) Août 1775. Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

miers actes du *Connétable* (1) sont du machiavélisme tout pur, que le Connétable est un rôle détestable, que celui d'Adélaïde est ridicule, etc., etc. Bonsoir, je voudrais avoir exclusivement le secret de votre amour-propre; en revanche vous auriez celui de mon cœur. » La manœuvre eut un plein succès; entre Guibert et Mme de Marchais, ce fut la fin soudaine de tout commerce intellectuel; la sympathie naissante suivit le même chemin. Quiconque s'en étonnerait prouverait une faible connaissance de l'âme humaine en général et en particulier de celle de l'homme de lettres.

Voici toutefois, pour clore la série, une femme envers laquelle les sentimens de Mlle de Lespinasse suivirent une gradation entièrement opposée et, de l'indifférence première, s'élevèrent progressivement jusqu'à la plus tendre affection. Il est vrai qu'Émilie-Félicité de La Vallière, duchesse de Châtillon (2), n'avait pas en partage des dons aussi dangereux que celles dont je viens de parler, la beauté qui subjugue, l'esprit qui éblouit. Ses principaux, presque ses seuls mérites, étaient la bonté de son âme et la sincérité de son cœur ingénu. C'était encore presque une enfant quand, dans le salon de sa mère, la délicieuse duchesse de La Vallière (3), amie intime de Mme du Deffand, elle avait rencontré Julie de Lespinasse; du premier jour, elle s'était prise pour elle d'une de ces passions de jeune fille qui confinent à l'adoration. Quelques années plus tard, quand Julie quitta Saint-Joseph, il n'est de soins et de services qu'elle ne s'ingénia à lui rendre; de ses conseils, de ses démarches, fréquemment aussi de sa bourse, elle l'aida comme la plus dévouée et la plus affectueuse des sœurs. Pendant bien des années pourtant, elle n'obtint guère, pour salaire de ses peines, qu'une reconnaissance un peu froide, sans élan et sans effusion.

(1) Tragédie du comte de Guibert.

(2) Née le 29 août 1740, mariée en 1756 à Louis Gaucher, duc de Châtillon, veuve six ans après, morte au château de Wideville en 1812. Elle laissa deux filles, qui furent la duchesse d'Uzès et la princesse de Tarente.

(3) Anne-Julie-Françoise de Crussol d'Uzès, duchesse de La Vallière. Sa merveilleuse beauté résista jusqu'au seuil de la vieillesse à l'assaut des années, et c'est pour elle que fut composé le célèbre quatrain :

La nature prudente et sage
Force le Temps à respecter
Les charmes de ce beau visage
Qu'elle ne saurait répéter.

Nulle mauvaise volonté d'ailleurs de la part de Julie, rien autre chose qu'une impuissance à contraindre son cœur. Elle s'en veut même, au fond, de ne pas rendre davantage en échange de ce qu'elle reçoit; mais, par un mouvement bien humain, c'est contre celle qui lui vaut ce remords que se tourne son impatience: « Elle est bien aimable (1), mais elle fait que je suis mécontente de moi. Elle croit m'aimer, elle agit, elle a de la bonté, de l'honnêteté, mais sa tête est vide comme une lanterne, et son âme est un vrai désert; et vous croyez bien que je n'ai ni le temps ni la force d'éclairer l'une et de remplir l'autre. Elle me gêne souvent; elle me prive de ma pensée. »

Pour faire rendre plus de justice à cette fidèle tendresse, il fallut les leçons sévères de la douleur, cette grande éducatrice. Éperdue de tristesse, abîmée de découragement, Julie comprit enfin la douceur consolante d'une affection toujours présente, d'une compassion ardente en même temps que discrète : « J'aurais bien mauvaise opinion de moi si je ne l'aimais pas, s'écrierat-elle alors; elle exige si peu, elle donne tant! Je voudrais que vous la vissiez, que vous entendissiez ce qu'elle me dit; la passion ne s'exprime pas autrement. » Désormais la glace est brisée; ces deux âmes chaleureuses, faites d'une pareille essence, se sont reconnues, dirait-on, et volent à l'appel l'une de l'autre; et c'est Mme de Châtillon que Mlle de Lespinasse propose en exemple à Guibert, lorsqu'elle souffre à son tour de la froideur qui répond à sa flamme: « Je commence à croire que la première de toutes les qualités pour se faire aimer, c'est d'être aimante. Non, vous n'imaginez pas tout ce qu'elle invente pour aller jusqu'à mon cœur. Mon ami, si vous m'aimiez comme elle!... Non, je ne le voudrais pas. Me préserve le ciel de connaître deux fois un pareil bonheur! » Nombreux sont les passages où Mlle de Lespinasse exprime ainsi ses sentimens nouveaux pour une incomparable amie; je n'en veux pas fatiguer le lecteur; les lignes qu'on a lues suffisent à indiquer les étapes successives d'une liaison qui, comme elle le dit, sera dorénavant pour l'héroïne de cette histoire « le charme et le bienfait » de ses dernières années.

SÉGUR.

(1) Lettre sans date. Archives du comte de Villeneuve-Guibert.

CARTES MARINES

ET

RÉCIFS SOUS-MARINS

Le levé des cartes marines est une science d'origine récente; elle est de plus d'origine française. Il y a à peine un siècle qu'un illustre marin, Beautemps-Beaupré, créait, pour ainsi dire de toutes pièces, la science de l'hydrographie et lui donnait du premier coup une précision et une perfection qui ont suffi pendant longtemps à tous les besoins de la marine. C'est l'origine et l'état actuel de cette science que nous nous proposons d'examiner ici.

I

Les cartes marines des siècles antérieurs étaient faites surtout pour la navigation du *large* : c'était ce qu'on appelle des *routiers*. Elles étaient donc à très petite échelle et n'indiquaient que d'une façon grossière la forme et le détail des côtes. L'*estime* entrait alors pour beaucoup dans la conduite du navire. La latitude seule était observée. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, époque où l'on commença à se servir des chronomètres, la longitude était généralement déduite de l'estime; or celle-ci étant une donnée grossièrement évaluée au moyen du loch et du compas, il suffisait de connaître à quelques milles près la position d'un port ou d'un danger. Quand on arrivait près des côtes, on naviguait avec prudence (on n'était jamais bien pressé, tout au moins le temps ne *comptait* pas alors comme aujourd'hui), on mettait en panne pour sonder, on envoyait des vigies dans la mâture pour mieux dis-

tinguer les récifs. Enfin on attendait le pilote avant de s'engager dans les passes.

Le pilote jouait alors un rôle essentiel dans la navigation. Quand le capitaine n'avait pas acquis par lui-même, à force de voyager, la pratique de certains ports, seul le pilote était en état de conduire le navire dans les passes et jusqu'au mouillage.

Dès qu'il avait mis le pied à bord, sa présence suffisait, — et suffit encore aujourd'hui, — pour décharger le capitaine de toute responsabilité relativement à la conduite du navire. De là ces règlemens minutieux, disons même tyranniques, ces privilèges quelque peu excessifs (1) qui avaient leur raison d'être autrefois, qui ne l'ont plus aujourd'hui, mais se sont maintenus cependant à travers toutes les transformations de notre état social, comme tant d'autres institutions maritimes échappées, elles aussi, à la rage de destruction de notre époque, grâce, sans doute, à l'indifférence de la masse du public pour les choses et les gens de mer.

La grande impulsion que les Cassini donnèrent en France aux travaux cartographiques ne se fit guère sentir en hydrographie (2). Cependant, dans le courant du XVIIIe siècle parurent quelques cartes de nos côtes levées par Magin. Elles contenaient peu de sondes. Seuls les bancs et les dangers les plus importans y étaient marqués approximativement; on manquait en effet de procédé pour les placer avec précision sur les cartes.

C'est que les méthodes qui étaient dès lors — et qui sont restées — en usage pour l'établissement des cartes terrestres ne peuvent s'appliquer aux cartes marines. Les levés à la planchette, les méthodes de cheminement et d'arpentage qui, par leur caractère élémentaire, peuvent être mis à la portée des simples géomètres sont inutilisables à la mer.

L'usage des cartes marines diffère aussi radicalement de celui

(1) Même sur les navires de l'État, qui ont tous à bord des pilotes militaires admirablement formés dans une école spéciale, même sur les navires hydrographes, on est obligé de prendre ou de payer les pilotes locaux. Et un navire de guerre ne peut entrer à Brest ou à Lorient sans l'assistance, fictive le plus souvent, d'un pilote civil. Les pilotes locaux forment dans chaque port, sous le patronage de l'État, de véritables corporations, très jalouses de leurs droits et où l'on n'entre qu'après des examens de pratique analogues aux anciens examens de maîtrises.

(2) On appelait autrefois *hydrographie* tout ce qui concernait la science ou l'art de la navigation, spécialement l'astronomie nautique. Ce sens ne s'est conservé que dans la dénomination d'*écoles* et de *professeurs* d'hydrographie destinés à former des capitaines de la marine marchande. Autrement, le nom d'hydrographie ne s'applique plus qu'au levé des cartes marines et à tout ce qui s'y rattache.

des cartes terrestres. Le voyageur qui, sur terre, se rend d'un point à un autre a surtout besoin de connaître les distances qu'il aura à parcourir, les routes les plus courtes ou les plus commodes entre lesquelles il devra choisir. Sachant toujours d'où il part, il lui est facile de suivre son chemin sur la carte, et si celle-ci est suffisamment exacte et complète, il reconnaîtra aisément, au fur et à mesure qu'il les rencontrera, les diverses particularités du pays qu'il parcourt.

Tout autre est le but d'une carte marine.

Le marin qui s'en sert sait bien où il veut aller, mais le plus souvent il ne sait pas où il est, ou du moins, il ne le sait que dans une limite plus ou moins large, et, en tout cas, c'est la carte elle-même qui doit lui servir à fixer sa position. Or, pour cela, les distances lui importent peu. S'il aperçoit devant lui un clocher ou un phare, il n'a pas le moyen de mesurer sa distance à ce clocher ou à ce phare; il ne trouve pas sur sa route de bornes kilométriques pouvant le fixer sur cette distance, sauf aux entrées de quelques ports où des bouées, dites d'*atterrissage*, remplissent jusqu'à un certain point ce rôle; et encore, comme elles sont susceptibles de *chasser* sous l'effort des courans ou à la suite d'un abordage, elles ne donnent pas de certitude absolue.

Mais si le navigateur n'a pas les moyens de mesurer les distances, il possède un instrument qui, à terre, ne joue qu'un rôle secondaire, mais dont l'importance à bord est capitale, c'est le *compas* ou boussole marine. En topographie, la boussole ne sert qu'à orienter approximativement les levés effectués à la planchette. En mer, le compas permet, non seulement de diriger à coup sûr le navire hors des côtes, mais encore de fixer sa position quand il approche de terre. Pour cela le marin n'a qu'à relever au moyen d'une alidade placée sur son compas la direction ou *rhumb de vent* dans laquelle il vise tel ou tel point : en corrigeant cette direction de la déclinaison magnétique, il a une indication précise de la position qu'il occupe par rapport à ce point, ce qu'on appelle en géométrie un *lieu*. S'il vise un autre point, il a un second *lieu*. Les cartes marines sont construites de façon que chacun de ces lieux soit représenté par une ligne droite et puisse ainsi être tracé sans calcul. L'intersection de ces deux lieux donne donc par une construction des plus élémentaires et des plus rapides la position du navire.

Il importe par suite extrêmement que les directions géogra-

phiques, ou orientations, soient sur les cartes marines d'une exactitude absolue. Au contraire, pour le voyageur terrestre, la connaissance des orientations est tout à fait secondaire; et, même sur nos meilleures cartes topographiques, ces orientations, — du moins en ce qui concerne les détails, les routes par exemple, — sont souvent affectées d'erreurs sensibles dont les *terriens* ne s'aperçoivent pas, mais qui frappent vivement les hydrographes quand ils comparent leurs travaux à ceux de leurs collègues de l'État-major.

Inutile d'ajouter que, sur les cartes marines plus encore que sur toute autre espèce de cartes, les points susceptibles d'être relevés de la mer doivent former une figure rigoureusement semblable (au sens géométrique du mot) à celle que ces points affectent sur le terrain; sans quoi, les relèvemens ne se couperaient pas au même point et formeraient un triangle, — ce qu'on appelle en argot maritime un *chapeau*, — qui peut être pour le marin une cause d'incertitude ou même d'erreur. Or toute erreur, en navigation, peut produire un désastre.

Enfin il entre dans les cartes marines un élément essentiel qui ne remplit qu'un rôle accessoire dans les cartes terrestres. Sur celles-ci la forme du terrain est représentée par des hachures qui représentent le relief général du sol, avec, en plus, quelques cotes sur les sommets pour indiquer les altitudes.

Le relief du sol terrestre intéresse peu le marin. Il suffit que la carte lui représente le pays dans ses grandes lignes telles qu'il les voit de la mer, de manière à lui faciliter la reconnaissance de la partie de côte sur laquelle il atterrit. Mais le relief du sol sous-marin lui importe essentiellement. Il a besoin de savoir si, sur la route qu'il veut suivre, il trouvera toujours la quantité d'eau nécessaire pour passer, eu égard aux conditions de marée, de houle et au tirant d'eau de son navire. De là ces nombreuses cotes ou *sondes* qui donnent aux cartes marines un aspect si différent des cartes terrestres.

II

Comment arriver à déterminer la position exacte sur la carte de chacune de ces sondes, de celles au moins qui correspondent à des dangers que les navires doivent à tout prix éviter? Tel est le problème qui s'est tout d'abord posé à l'attention des hydro-

graphes et qui a retardé longtemps le développement de la cartographie maritime. Le compas n'est pas assez précis pour un levé étendu où les points de repère sont très éloignés les uns des autres; les erreurs en s'accumulant finiraient par devenir dangereuses. Du reste on ne peut guère se servir du compas, — à cause de son peu de stabilité, — dans les embarcations qui seules permettent des sondes précises et délicates (1).

Ce fut Beautemps-Beaupré qui le premier résolut le problème d'une façon aussi simple que précise et qui donna ainsi à l'hydrographie la base scientifique qui lui avait manqué jusqu'alors. Le premier, il eut l'idée d'appliquer aux opérations hydrographiques les instrumens à réflexion, cercles ou sextans, qui ne servaient avant lui qu'aux observations astronomiques nécessaires à la conduite du navire au large. Il montra comment, en mesurant avec un de ces instrumens, d'un point situé en mer, les angles sous lesquels on voit trois points à terre, on peut, sans calcul, par une construction géométrique simple et rapide, déterminer la position de ce point avec une exactitude qui ne laisse rien à désirer.

Lors du célèbre voyage entrepris par d'Entrecasteaux pour aller à la recherche de La Pérouse, de 1791 à 1795, Beautemps-Beaupré, qui faisait partie de l'expédition, eut l'occasion d'appliquer pour la première fois ces nouveaux procédés, et les résultats qu'il en obtint furent consignés par lui, avec le principe de sa méthode, dans un rapport qu'il publia à son retour de ce long et pénible voyage. La France était alors trop agitée par les derniers soubresauts de la Révolution pour qu'on pût tirer parti pour la reconnaissance de nos propres côtes de cette découverte dont seuls les marins et les savans étaient à même de comprendre l'importance. Toutefois, l'attention était attirée sur le jeune hydrographe. Il fut chargé par Napoléon de plusieurs missions délicates où il se fit remarquer de nouveau par ces qualités d'observation et de science nautique qui devaient le mettre hors de pair.

Les guerres maritimes du premier Empire firent ressortir plus que toute autre les inconvéniens graves résultant du manque

(1) Pour des levés de détail, des ports par exemple, on peut placer deux observateurs munis d'un théodolite en des points déterminés d'où ils relèvent simultanément à un signal convenu une embarcation qui sonde au large. Le procédé est très précis et a été employé au XVIIIe siècle pour les rares levés hydrographiques de cette époque; mais il exige un nombreux personnel et ne peut s'appliquer à un levé un peu étendu.

de cartes précises pour notre littoral. Le blocus des escadres ennemies forçait nos navires à circuler uniquement le long de la côte, à l'abri des batteries de terre, et l'on s'aperçut bien vite qu'il était aussi impossible de faire des opérations navales sans cartes marines que des plans de campagne terrestres sans cartes géographiques. Aussi, dès que la paix générale fut rétablie, on s'occupa de procéder à la reconnaissance méthodique et détaillée de notre littoral. Par analogie avec le corps d'ingénieurs géographes qui s'était déjà illustré par tant de travaux cartographiques de premier ordre, on créa un corps d'ingénieurs hydrographes; et ce fut Beautemps-Beaupré, déjà connu par ses travaux antérieurs et membre depuis 1810 de l'Académie des sciences, qui en fut l'organisateur et le chef.

Dès 1816, on se mit à l'œuvre. On commença par les abords de Brest. C'était, on peut le dire, prendre le taureau par les cornes; car il n'y a pas sur nos côtes de parages plus difficiles, avec leurs courans violens et leurs récifs toujours battus par la grande houle de l'Océan, que l'Iroise, le Fromveur et le Raz de Sein. En deux ans, cette partie de nos côtes, si importante au point de vue militaire, était complètement levée, d'Ouessant à Penmarc'h. De 1818 à 1826, on poursuivit sans interruption la reconnaissance de toute la côte Ouest, de Penmarc'h à la frontière d'Espagne. De 1829 à 1838, ce fut le tour de nos côtes de la Manche, de Brest à Dunkerque. Enfin, de 1840 à 1845, on procéda au levé de nos côtes méditerranéennes.

Quand on réfléchit aux moyens rudimentaires dont disposait Beautemps-Beaupré : des bateaux à voiles, des embarcations de pêcheurs, avec des collaborateurs sortant de l'École, ignorant tout de la marine et qu'il fallait former sur le terrain, on est émerveillé de la rapidité et de l'habileté avec laquelle opéra l'illustre hydrographe. Tout était à faire, y compris la triangulation; car l'État-major de la Guerre n'avait pas encore poussé ses travaux de ce côté. Il mena tout de front, sondes, topographie, rédaction, découvrit d'innombrables dangers, des passes nouvelles, même aux abords de Brest, des ports nouveaux comme celui de Labervrac'h, dont il montra l'utilisation possible par des vaisseaux de ligne. Avec son admirable sens marin, Beautemps-Beaupré sut conduire son immense travail dans un esprit réellement pratique, s'attachant principalement à ce qui pouvait servir à la marine de son temps, passes, mouillages,

dangers près des routes ou dans les limites du louvoyage. Il fit même des levés, comme ceux de l'anse de la Torche, près de Penmarc'h et de la baie d'Aiguillon près de La Rochelle, qui devaient servir uniquement aux navires affalés par la tempête pour leur permettre de *faire côte* avec plus de sécurité.

L'œuvre de Beautemps-Beaupré fut si appréciée des marins, que toutes les autres nations adoptèrent ses méthodes et se mirent en mesure de procéder à leur tour au levé de leurs côtes. En même temps les ingénieurs hydrographes furent appelés à coopérer aux grands voyages de recherches et d'explorations qui signalèrent la renaissance de notre marine, de 1830 à 1840. Vincendon-Dumoulin, de Tessan, Givry, se signalèrent dans les expéditions scientifiques des Dumont d'Urville, des Dupetit-Thouars, comme leur chef l'avait fait au début de sa carrière dans le voyage de d'Entrecasteaux. Dès que nos armes furent portées sur le sol africain, Bérard et Lieussou procédèrent à une reconnaissance rapide des côtes de notre nouvelle conquête. Enfin, quand le levé des côtes de France eut été terminé en 1845, le zèle de nos hydrographes se porta sur les pays voisins. Toute la côte Ouest d'Italie fut levée de 1846 à 1858, entre notre frontière et le détroit de Messine, par des ingénieurs français dont l'œuvre, admirablement interprétée par des artistes de premier ordre, s'est traduite par des chefs-d'œuvre de gravure que les nouveaux travaux effectués par les Italiens n'ont pas supplantés.

Les expéditions coloniales appelèrent nos hydrographes sur de nouveaux terrains. De même que les ingénieurs géographes accompagnèrent nos armées du Premier Empire à travers les contrées les plus diverses de l'Europe où ils se signalèrent par de remarquables travaux, de même les ingénieurs hydrographes firent partie de toutes les expéditions maritimes de la seconde moitié du siècle dernier. Les flottes de la Crimée, du Petchili, des mers de Chine, celle de l'amiral Charner comme celle de l'amiral Courbet, virent nos hydrographes à l'œuvre. Ils pilotèrent nos navires dans les passes du Peï-Ho, du Donnaï, de la rivière Min, et accompagnèrent Garnier dans sa conquête du Tonkin. Dans toutes ces expéditions, le temps qui n'était pas consacré aux opérations militaires était employé aux levés hydrographiques. C'est ainsi que furent reconnus de 1859 à 1887 l'estuaire du Mekong et du Donnaï, la côte d'Annam, le delta du

Tonkin et l'archipel des Faïtzilong, travaux rapides forcément incomplets qui se ressentent des entraves apportées aux travaux scientifiques par les nécessités des opérations et des ravitaillemens militaires, mais qui n'en rendirent pas moins les plus grands services et répondaient suffisamment aux besoins de la marine d'alors.

Entre temps, la Tunisie, plus récemment les côtes Nord de Madagascar furent l'objet de reconnaissances détaillées qui ne le cèdent en rien comme exactitude à celles des côtes de France.

Si nous ajoutons les levés divers effectués un peu partout, aux Antilles, à Terre-Neuve, au Maroc, dans le Pacifique à Taïti et en Nouvelle-Calédonie, on aura un aperçu du vaste travail que, depuis quatre-vingt-dix ans, ont accompli Beautemps-Beaupré et ses successeurs.

III

L'hydrographie ne pouvait rester étrangère à l'immense développement qu'ont pris toutes les sciences appliquées dans ces dernières années. Alors que tout se transformait dans la marine, il était impossible que l'œuvre de Beautemps-Beaupré ne fût pas complétée. L'illustre hydrographe avait fait son travail uniquement en vue de la navigation à voiles. Ses cartes suffirent pendant quelque temps pour la navigation à vapeur. Le changement du mode de propulsion laissait en effet intacts les procédés de navigation. La mer est toujours la mer, et quelles que soient les conditions dans lesquelles on s'y meut, il y a des nécessités qui restent inéluctables. Un capitaine qui se rend d'un port à un autre a également besoin de savoir la quantité d'eau qu'il aura sous la quille, sur les différens points de son parcours, que son navire soit à voiles ou à vapeur. Il lui est aussi nécessaire que les points de terre et les dangers à la mer soient exactement placés les uns par rapport aux autres. Les routes, bonnes pour les voiliers, le seront *a fortiori* pour des vapeurs d'égal tirant d'eau qui n'auront pas à s'inquiéter des limites du louvoyage. Les mouillages qui servent aux premiers servent aussi bien aux seconds, qui auront en plus la facilité d'appareiller et de s'élever au vent, s'ils sont surpris par la tempête, au lieu de risquer d'être jetés à la côte.

Mais bientôt les transformations du matériel naval suscitè-

rent de nouvelles exigences auxquelles l'œuvre de Beautemps-Beaupré ne pouvait entièrement satisfaire.

Le tirant d'eau et le déplacement des navires, tant dans la marine de commerce que dans la marine de guerre, allaient sans cesse en croissant. L'augmentation du tirant d'eau multipliait les chances d'échouement sur des dangers qui ne semblaient pas à redouter aux marins de l'époque précédente. L'augmentation du déplacement rendait les échouages plus dangereux et, en cas de perte, plus désastreux. La marine de commerce, pour laquelle, de plus en plus, *le temps devenait de l'argent*, prenait l'habitude de choisir les routes les plus directes pour abréger les traversées. Tandis que les voiliers s'écartaient toujours des côtes et surtout des pointes qu'ils considéraient comme l'ennemi, les vapeurs s'en rapprochaient pour couper au plus court de manière à arriver plus vite au port.

Mais ce fut surtout l'apparition des torpilleurs qui mit en défaut l'œuvre de Beautemps-Beaupré. Ces petits bateaux doivent en effet circuler surtout le long de la côte au milieu des roches et des îlots, de manière à pouvoir se dissimuler aux regards de l'ennemi qui croise au large et l'attaquer à l'improviste une fois que la nuit est venue. Ils doivent encore, pour échapper plus sûrement à la poursuite des *destroyers*, couper court au milieu des dangers, dans des passes étroites et sinueuses où de plus gros bateaux ne pourraient les poursuivre. Les cartes n'avaient pas été faites pour cela; en beaucoup d'endroits, les contours seuls des plateaux dangereux avaient été déterminés, et de vastes espaces avaient été laissés en blanc, parce que les navires du temps de Beautemps-Beaupré n'auraient pu y pénétrer sans s'y perdre. De même bien des petits ports, des criques avaient été laissés de côté par Beautemps-Beaupré parce que de son temps ils n'étaient fréquentés que par des pêcheurs qui ne se servent pas de cartes; ils devenaient nécessaires aux torpilleurs qui pouvaient y trouver un refuge éventuel contre l'ennemi ou contre le mauvais temps.

Nous avons dit que le tirant d'eau de nos grandes unités de combat, en augmentant, devait conduire à une reconnaissance plus approfondie des passes qu'elles étaient appelées à fréquenter. Des accidens retentissans vinrent bientôt montrer la nécessité de cette nouvelle reconnaissance. Ce fut d'abord l'échouage du cuirassé le *Fulminant* qui, en 1887, faillit se perdre sur une roche

inconnue en plein chenal du Four, près de Brest. Ce fut ensuite le *Hoche* qui toucha sur une roche également inconnue, à l'entrée de la baie de Quiberon. Ce fut, en 1895, le navire-amiral et deux autres cuirassés de l'escadre de la Méditerranée qui touchèrent sur un haut-fond non porté sur les cartes en rade d'Hyères.

Bientôt les alertes du Niger et de Fachoda attirèrent l'attention sur l'insuffisance des cartes des abords de nos grands ports militaires. Brest et Lorient, les deux centres principaux de nos constructions navales, sont couverts du côté du large par une série d'îles et d'îlots, entre lesquels ceux de Molènes et des Glénans ont une importance particulière. Ces deux archipels sont composés en effet de centaines de rochers et d'îlots qui avaient été laissés à peu près complètement de côté par Beautemps-Beaupré. On y trouve cependant des passes profondes et des mouillages très sûrs, mais où nos torpilleurs n'osaient pas s'engager, faute de cartes. Or l'importance stratégique de ces deux archipels est considérable. Le premier couvre les abords de Brest du côté de la Manche, commandant les passes du Four et du Fromveur. Le second commande la route de Brest à Lorient et à Quiberon. Une puissance ennemie aurait pu en prendre possession, dès le début de la guerre, en faire un levé rapide et y constituer un centre d'opérations pour ses *destroyers*, sans que nos torpilleurs eussent pu les y poursuivre. Et le fait est que, suivant des informations reçues après coup, tel avait bien été le plan de nos adversaires éventuels (1).

L'étendue du danger décida à des mesures immédiates et radicales. Une revision de nos cartes, telle que celles auxquelles procède de temps en temps le service géographique de l'armée, eût été insuffisante. On préféra une réfection complète de notre hydrographie et l'on commença par les abords de nos ports de guerre.

(1) Il est bon de rappeler qu'un coup de main semblable fut exécuté par les Anglais pendant les guerres de la Révolution. Ils s'emparèrent des îles et des îlots qui ferment la baie de Quiberon du côté du Sud, et firent de cette admirable baie un centre d'opérations contre la côte Sud de Bretagne; de là ils commandaient Lorient et la Loire. *Ils en balisèrent les passes et les dangers;* et nos officiers, impuissans, assistaient du haut de la Tour du port de Lorient à leurs mouvemens et à leurs évolutions. C'est là qu'en particulier ils préparèrent à loisir, en 1800, la grande expédition qui devait nous chasser de l'Égypte après les glorieuses mais éphémères victoires de Bonaparte. (Voir la *Chronique maritime du port de Lorient pendant la Révolution*, par le commandant Lallemand. *Revue maritime*, 1902.)

La région méditerranéenne, de Port-Vendres à Menton, avait été refaite ainsi que les côtes de Corse, à la suite du levé des côtes de Tunisie. En 1897, on entama les abords de Brest dont la reconnaissance fut poursuivie presque sans interruption de Molènes au Raz de Sein. Elle fut terminée en 1902. Elle se continue actuellement par celle des abords de Lorient.

Naturellement, les nouvelles reconnaissances hydrographiques bénéficient des perfectionnemens que la transformation de l'outillage maritime permet d'apporter aux procédés de Beautemps-Beaupré. Les principes et les méthodes générales restent les mêmes; seule l'exécution diffère.

C'est ainsi que les sondes ne pouvaient se faire autrefois que dans des embarcations à rames; de là une grande lenteur d'exécution, et surtout une grande irrégularité dans le travail, les embarcations à rames ne pouvant guère lutter contre une brise et du clapotis un peu forts. On se sert aujourd'hui, — pas assez cependant, — de canots à vapeur; les embarcations à avirons, — canots ou baleinières, — sont réservées pour les recherches dangereuses autour des roches ou dans les passes délicates.

L'emploi d'embarcations à vapeur permet de couvrir de sondes une superficie donnée dans un temps plus restreint et d'une façon plus régulière, de sorte que les cartes nouvelles ne présentent plus ces *blancs* énormes que l'on trouve dans les précédentes; elles offrent donc à l'œil un aspect plus satisfaisant qui montre aussi que le champ sous-marin a été exploré d'une façon plus méthodique.

Mais il ne suffit pas, pour avoir une carte complète, de couvrir de sondes un espace déterminé. On n'a ainsi que le relief général du sol sous-marin. Dans les pays à fonds plats, dans les rivières, on peut s'en contenter; mais dans les régions rocheuses, il n'en est pas de même. Une tête de roche, dangereuse pour la navigation, peut échapper aux sondes régulières; il suffit qu'elle soit située dans l'intervalle compris entre deux des routes suivies en sondant (ce qu'on appelle en *argot* d'hydrographe des *lignes de sondes*). Or, si rapprochées que soient ces lignes, — et il est difficile de les serrer, en mer, à plus de 40 ou 50 mètres, — une roche isolée d'un diamètre inférieur peut se trouver entre deux d'entre elles et constituer ainsi un danger redoutable pour la navigation.

La recherche des roches isolées qui ne découvrent pas à

basse mer constitue une des tâches les plus ardues et les plus importantes de l'hydrographe. Dès qu'une roche est couverte de plus de deux ou trois mètres d'eau et qu'elle n'est pas signalée par ces volutes qui constituent ce qu'on appelle des *brisans* ou par les remous que forment les courans de marée, elle est très difficile à trouver. Sans doute, dans les mers calmes, dans des eaux limpides comme celles de la Méditerranée et des Tropiques, avec des éclairemens favorables, on peut apercevoir le fond par des profondeurs qui vont quelquefois jusqu'à 20 mètres, — rarement plus. Mais même dans ce cas, la zone de visibilité est limitée à un rayon très faible autour de la verticale; en dehors de la verticale, on ne voit rien, même à très petite profondeur.

De plus, quelle que soit la limpidité de l'eau, dès que la mer est tant soit peu agitée, dès que la moindre brise en ride la surface, la visibilité disparaît complètement. Inutile d'ajouter que les matières terreuses ou organiques tenues en suspension qui produisent les eaux troubles des embouchures de fleuves ou de rivières que l'on trouve parfois si loin en pleine mer empêchent également de rien distinguer au-dessous de la surface. Aussi arrive-t-il très souvent que, même lorsqu'on connaît à l'avance la position exacte d'une roche par des angles ou des alignemens, on a les plus grandes peines à en trouver le sommet au plomb de sonde (1). Il y a en effet des roches tellement pointues que le plomb glisse sur la tête et retombe à côté, de sorte que

(1) On n'a encore rien trouvé de mieux, malgré de nombreuses tentatives, pour les sondes à la mer, que l'antique appareil qui sert de temps immémorial aux marins : un plomb en forme de tronc de cône, plus ou moins volumineux suivant la profondeur à atteindre, attache à une ligne de filin graduée. Les graduations consistent en petits morceaux d'étamine ou de luzin passés entre les torons de la ligne, de mètre en mètre; si l'on tient à plus de précision, pour les sondes délicates, on intercale de 20 en 20 centimètres de petits bouts de cuir. Pour éviter les confusions, la couleur de l'étamine change de 5 en 5 mètres. Maniée par un bras vigoureux de gabier ou de timonier, la sonde ainsi constituée permet d'atteindre et d'apprécier exactement des profondeurs inférieures à 20 mètres, toutes celles qui intéressent la navigation. On sonde à *courir*, c'est-à-dire sans arrêter l'embarcation, jusqu'à des profondeurs de 10 mètres. En stoppant et en se mettant bien *à pic* de la ligne on peut arriver jusqu'à des profondeurs de plusieurs centaines de mètres; mais au delà de 100 mètres, on ne peut pas raidir suffisamment la ligne et l'incertitude peut atteindre plusieurs mètres. Pour les sondes de grande profondeur en plein océan, on se sert d'appareils différens, quoique fondés sur le même principe : un poids et une ligne; seulement la ligne, au lieu d'être en chanvre, est en fil d'acier, en *corde à piano*. Au lieu d'être lancée, elle est déroulée sur un treuil muni d'un compteur qui indique à chaque instant les longueurs de fil immergé, la difficulté est de bien apprécier le moment où le poids atteint le fond.

si on ne la voit pas, il est impossible d'en constater l'existence. Et c'est ainsi que l'on apprend un jour avec étonnement que, dans des chenaux très fréquentés, où des centaines de navires sont passés précédemment, un navire moins heureux a trouvé une roche, comme l'on dit, *avec sa quille*.

On a essayé de bien des moyens pour arriver à trouver sûrement les roches sous l'eau. Un des plus anciens consiste à draguer le chenal que l'on veut reconnaître, en immergeant derrière le bateau-sondeur une pièce de bois ou *espars*, lesté de manière à reposer sur le fond et remorqué avec une touée suffisante. Mais si le remorquage se fait trop vite ou par *à-coups*, l'espars peut sauter par-dessus les roches. En outre, la largeur ainsi draguée ne peut dépasser une vingtaine de mètres, ce qui est insuffisant pour assurer la sécurité d'une passe, un grand navire ne pouvant gouverner à vingt mètres près. M. Renaud a perfectionné ce procédé en substituant à l'espars en bois, — ou à la barre d'acier par laquelle on le remplace quelquefois, — un assemblage de bouées et de grappins, reliés entre eux par des entremises en filin, qu'on laisse dériver au courant; l'espace dragué peut atteindre ainsi une largeur d'une centaine de mètres, ce qui est suffisant. Mais cet appareil, qui a donné en certains endroits d'excellens résultats, ne peut être utilisé que dans des régions à courans réguliers et pas trop violens.

On a songé à utiliser les ballons. On sait en effet depuis longtemps que, plus on s'élève au-dessus de l'eau, plus le fond apparaît avec netteté. A une certaine hauteur, la couche d'eau interposée semble disparaître, et le fond ressort comme sur un plan en relief. Cette particularité est connue depuis longtemps des marins; du haut d'une falaise, d'un phare, on aperçoit très nettement les dangers voisins. Les anciens navigateurs avaient toujours soin de faire monter les vigies au haut des mâts pour surveiller la route à parcourir; et même maintenant, dans les pays à coraux, on ne gouverne pas autrement dans les passes.

On fit des essais sur l'emploi des ballons en hydrographie au parc aérostatique de la marine à Lagoubran. Le lieutenant de vaisseau Baudic, chargé de ce parc, obtint des résultats satisfaisans aux environs de Toulon, et l'on songeait à employer le ballon pour achever la reconnaissance des abords de Brest en 1902 quand la mort tragique de ce malheureux officier, en désorganisant le service aérostatique de la marine, força à renoncer,

momentanément au moins, à des expériences de ce genre. Elles n'ont pas été reprises. Il est douteux du reste que les résultats eussent été les mêmes à Brest qu'à Toulon; la visibilité sous-marine n'est possible en effet, même du haut d'un ballon, que par des eaux claires et des temps calmes. Or ces temps sont très rares sur les côtes de Bretagne; et la manœuvre d'un ballon à bord d'un bateau, toujours très délicate, semble devoir être difficilement pratique sur nos côtes si venteuses de l'Océan.

D'ailleurs il ne suffit pas de voir une roche de loin; il faut ensuite aller sur sa tête et s'y placer exactement pour déterminer son brassiage et sa position. Celle-ci peut être obtenue, au moins approximativement, par des angles mesurés du ballon; mais le brassiage ne peut être déterminé que sur la roche elle-même; et il faudrait toujours finalement recourir aux embarcations.

Aussi, en dépit de toutes ces tentatives, du reste très intéressantes et qui donneront peut-être des résultats dans l'avenir, est-ce toujours avec les embarcations qu'on cherche et qu'on trouve le plus souvent les roches sous l'eau. Les sondes très serrées et méthodiques telles qu'on les fait maintenant, si elles ne constituent pas un moyen infaillible de trouver les roches, en facilitent cependant grandement les recherches.

A l'examen minutieux des sondes ainsi obtenues, l'hydrographe qui a l'habitude et le *flair* de son métier, devine l'endroit où doit se trouver une tête de roche; il y retourne, — à basse mer, de manière à diminuer autant que possible la couche d'eau interposée; — trois ou quatre embarcations, munies de sondeurs, l'accompagnent; chacune explore une zone déterminée, définie par de petites bouées en liège qu'on déplace au fur et à mesure qu'on trouve de plus petits fonds; la zone d'exploration se rétrécit ainsi de plus en plus, et il est rare que de cette façon on ne finisse pas par arriver sur le sommet cherché.

C'est par ce procédé, un peu long peut-être, mais régulier et sûr, que l'on a trouvé dans ces dernières années plus d'une centaine de roches, dont plusieurs très dangereuses, situées dans des passes fréquentées, et inconnues des meilleurs pilotes et des pêcheurs.

Nous parlons des pêcheurs. Leur assistance est généralement très utile pour les travaux de ce genre; elle ne doit pas être négligée par les hydrographes. Pratiquant toujours les mêmes

parages, ils finissent par connaître très bien les roches isolées, soit qu'elles déchirent leurs filets et qu'à cause de cela, ils aient intérêt à les éviter s'ils chalutent, soit au contraire qu'ils les recherchent pour leurs casiers à homards. Beautemps-Beaupré les utilisait beaucoup ; ses successeurs font de même ; mais il faut savoir les faire causer, débrouiller, au milieu du fatras de choses inutiles qu'ils vous racontent, les quelques renseignemens précieux qui peuvent vous mettre sur une bonne piste. Depuis quelques années, la marine leur donne des primes pour toutes les roches nouvelles qu'ils signalent ; seulement, comme ils n'usent pas de cartes et qu'ils ne savent pas les lire, ils ignorent quelles sont celles qui n'y figurent pas, et ce n'est qu'en causant longuement avec eux qu'on arrive, parfois, à le savoir.

IV

Les accidens récens survenus sur les côtes de l'Indo-Chine à quelques-unes de nos plus belles unités navales montrent que la réfection de notre hydrographie ne doit pas se borner aux côtes de France, mais qu'elle doit s'étendre à notre domaine colonial dont plusieurs parties ont été, comme nous l'avons dit, un peu hâtivement et insuffisamment levées.

Malheureusement le nombre des ingénieurs hydrographes est beaucoup trop restreint pour suffire à une tâche pareille ; le corps, créé uniquement en vue de la reconnaissance des côtes de France, n'a jamais été augmenté depuis ; il a même été plutôt diminué ; il ne comprend actuellement que quinze ingénieurs. Ce sont ces quinze ingénieurs qui doivent faire face, non seulement aux travaux de réfection des côtes de France qui n'avancent que très lentement parce qu'on ne peut y consacrer plus de trois ou quatre ingénieurs par an, mais aux travaux coloniaux qui les sollicitent de plusieurs côtés : Indo-Chine, Madagascar, peut-être bientôt le Maroc. Ils y suffisent d'autant moins qu'il y a aussi les travaux de rédaction et les services intérieurs à assurer. Ce n'est pas tout en effet que de lever une carte, il faut ensuite la *dresser* ou la *construire* avec les matériaux recueillis sur le terrain. Ce travail de construction est très long, très minutieux et doit être exécuté, ou tout au moins surveillé, par les ingénieurs qui ont pris part au levé, et qui, de ce fait, sont immobilisés pour une période de temps à peu près

égale à celle qu'ont nécessitée les opérations sur le terrain. Il y a enfin les travaux de publication et de gravure qui doivent être également suivis de très près.

Outre la rédaction de leurs travaux personnels, les ingénieurs hydrographes doivent encore reproduire, en les adaptant aux nécessités et aux besoins de notre marine, les cartes levées par les marines étrangères, de manière que nos bâtimens soient constamment munis de tous les documens nécessaires ou utiles à la navigation. Ils ont à tenir à jour les cartes déjà faites, en y portant les modifications provenant des nouveaux levés, les dangers nouveaux, les changemens d'éclairage et de balisage, travail fastidieux, minutieux, mais qu'on ne saurait abandonner complètement à des agens subalternes; car la moindre négligence ou erreur peut avoir des conséquences désastreuses.

Les ingénieurs hydrographes ont aussi la charge de tous les services scientifiques qui intéressent la marine; ce sont eux qui s'occupent des instrumens nautiques, en particulier des chronomètres dont ils suivent et vérifient les marches avant de les envoyer aux observatoires des ports d'où on les *délivre* aux navires; ils ont eux-mêmes à Paris un observatoire qui leur sert pour ces opérations, très précises et très délicates; plusieurs centaines de chronomètres et de montres leur passent ainsi tous les ans entre les mains. Les études et les prédictions des marées sont également de leur ressort.

Enfin il ne se fait pas un travail sur les côtes de France, construction ou amélioration de port, établissement de phares, sans qu'ils soient appelés à l'étudier comme rapporteurs au sein de *commissions nautiques*, sortes d'enquête d'intérêt maritime auxquelles sont soumis tous les projets de travaux à la mer émanant de l'administration des ponts et chaussées.

On a cherché à compenser leur insuffisance numérique en les suppléant par des officiers de marine, spécialement pour les sondes à la mer. Dès l'origine, Beautemps-Beaupré s'en était adjoint quelques-uns, mesure d'autant plus justifiée alors que ses jeunes compagnons nouvellement sortis de l'École polytechnique étaient complètement étrangers aux choses de la mer.

De cette collaboration avec l'illustre fondateur de l'hydrographie est née une sorte d'école quelque peu rivale de celle des ingénieurs, à laquelle est attaché principalement le nom de l'amiral Cloué. C'est surtout à Terre-Neuve, sur les côtes de

l'ancien *French Shore*, que les officiers de cette école furent appelés à faire de l'hydrographie. Plus tard leur concours fut utilisé également sur les côtes de l'Indo-Chine et de Madagascar où presque toujours les ingénieurs furent doublés d'officiers. Mais il est clair que cette dualité ne saurait donner toute satisfaction. Le plus souvent, l'officier de marine manque de l'instruction technique nécessaire à l'hydrographe. Le programme de l'École navale ne comporte pas en effet de cours d'hydrographie; dans l'état actuel des choses où les officiers de marine sont appelés si souvent à coopérer au levé des cartes marines, c'est une lacune aussi bizarre que le serait celle du cours de topographie dans le programme de Saint-Cyr. Cette lacune n'est que bien insuffisamment comblée par les quelques conférences qu'on fait aux aspirans à bord du vaisseau école d'application. Le lieutenant de vaisseau chargé de ces conférences est généralement étranger lui-même, — ou à peu près, — à l'art qu'il enseigne; ces conférences, forcément très restreintes, sont limitées à quelques notions élémentaires; elles sont insuffisantes pour former un hydrographe, et les exercices pratiques qui consistent en une ou deux journées de sondes ne le sont pas moins.

L'hydrographie en effet, même si on la borne à sa partie élémentaire, à un simple levé de plan, est une science dont la pratique exige, comme tout ce qui touche aux choses de la mer, une très grande expérience, principalement en ce qui concerne les sondes.

Cette pratique, il est clair que l'officier de marine, en se spécialisant, pourrait tout comme un autre, et certainement plus facilement qu'un autre, arriver à l'acquérir.

Mais cela est-il nécessaire? Doit-on essayer de distraire encore l'officier de marine du rôle militaire qui reste, avant tout, le sien? Nos amiraux se plaignent déjà de l'insuffisance numérique des officiers de vaisseau; le nombre des unités navales a augmenté dans des proportions énormes depuis trente ans, et les cadres de ces officiers sont restés à peu près les mêmes; aussi, en cas de mobilisation, nous n'aurions pas assez d'officiers pour armer tous nos navires. Déjà, pendant la guerre de Chine, en 1885, il fallut prendre dans la marine marchande des officiers auxiliaires. Il serait donc contraire aux intérêts bien entendus de notre marine de chercher à retirer encore au personnel combattant, trop peu nombreux, une partie, — et la plus savante, —

de ses membres pour la spécialiser dans un rôle technique

Il n'y a déjà que trop d'officiers immobilisés dans des fonctions qui ne sont pas militaires. C'est ainsi que, dans les ports, le service des observatoires et des chronomètres, qui serait plutôt du ressort des ingénieurs, est confié à des officiers; ce sont eux aussi qui y sont chargés du service des cartes avec toutes les manipulations et corrections que ce service entraîne. La formation des *pilotes de la flotte*, celle des *patrons-pilotes* pour torpilleurs immobilise également un certain nombre d'officiers qui sont appelés ainsi à faire œuvre d'hydrographes plutôt que de militaires. Enfin à Paris, les services des Instructions nautiques, des compas, de la météorologie nautique, services ayant de nombreux points de contact avec l'hydrographie et primitivement confiés à des ingénieurs, ont été, par suite de la pénurie de ceux-ci, successivement attribués à des officiers, au détriment de la rapidité de transmission et d'exécution des affaires qui se traitent souvent ainsi en double. En un mot, il y aurait intérêt à appliquer le grand principe de la division et de la spécialisation du travail, en réservant l'hydrographie et tous les services annexes qui s'y rattachent, observatoires, pilotages, à un corps technique suffisamment nombreux, de manière à laisser les officiers de marine à leur rôle militaire, le seul auquel, au fond, ils s'intéressent.

C'est ce qui se passe du reste presque partout à l'étranger; et ici, comme dans beaucoup d'autres circonstances, la France qui avait tracé la voie aux autres nations s'est laissé devancer par elles.

Aucune des grandes marines ne consacre à son budget hydrographique une somme relativement aussi dérisoire que la nôtre. L'amirauté anglaise entretient couramment sept navires hydrographes qui font des levés sur tous les points du globe, aussi bien dans les eaux métropolitaines et coloniales que sur les côtes étrangères. Ces sept navires doivent correspondre à une centaine au moins de *navigating officers* ou d'*hydrographers* attachés aux différens services hydrographiques tant à terre qu'à la mer. Qu'est-ce auprès de cela que nos quinze ingénieurs et notre unique navire hydrographe, la *Chimère*, petit aviso de 250 tonnes, filant à peine ses six nœuds?

Inutile de citer après cela les autres nations qui, comme les États-Unis, l'Espagne, voire le Portugal, ont des corps d'officiers ou d'ingénieurs hydrographes plus ou moins semblables au nôtre.

Enfin la dernière venue de toutes les puissances maritimes, maintenant une des plus redoutables, le Japon, n'a pas hésité à nous copier en créant à son tour un corps d'ingénieurs hydrographes. C'est ce corps, dont nous ignorons l'importance numérique, mais qui doit être beaucoup plus nombreux que le nôtre, à en juger par les travaux qu'il publie, qui procède depuis une vingtaine d'années à la reconnaissance détaillée de ses côtes si étendues et si découpées. Il apporte dans cette œuvre de longue haleine les qualités maîtresses que la guerre actuelle a mises en relief : soin minutieux, esprit de méthode, souci du détail ; mais on y constate aussi le manque d'originalité ; ses cartes semblent calquées sur les cartes anglaises dont elles ont adopté les unités de mesure : le méridien est celui de Greenwich, les sondes sont en brasses anglaises ou en pieds anglais ; à côté des caractères chinois qui représentent les noms des îles, caps, rochers, etc., sont les traductions anglaises ; les titres sont mi-anglais, mi-japonais. Ils en ont même imité les défauts ; les cartes japonaises sont, comme les cartes anglaises trop touffues, trop *noires de sondes*, compliquées de détails inutiles. Elles ne s'en distinguent même pas par le cachet artistique qu'on peut mettre dans le figuré du terrain et qu'on pouvait attendre de ces maîtres que sont les Japonais dans toutes les branches de l'art.

Et, à ce point de vue encore, nos cartes marines françaises gravées par les Collin, les Michel, les Dyonnet, et autres artistes de leur école, sont restées des chefs-d'œuvre artistiques qu'on n'a pas égalés.

***

REVUE LITTÉRAIRE

LE ROMAN PERSONNEL

Naguère, dans leur course éperdue à la recherche de la meilleure définition du romantisme, Dupuis et Cotonet rencontrèrent sur leur chemin le genre intime. Cette découverte les occupa pendant toute l'année 1831. Par malheur, et comme ils s'en plaignaient au directeur de cette *Revue*, ils ne parvinrent jamais à distinguer nettement les romans intimes des autres romans. « Ils ont deux volumes in-octavo, beaucoup de blanc, il y est question d'adultères, de marasme, de suicides, avec force archaïsmes et néologismes; ils ont une couverture jaune et ils coûtent quinze francs; nous n'y avons trouvé aucun signe particulier qui les distinguât. » Le « roman personnel » est proche parent du roman intime, et M. Joachim Merlant, qui vient de lui consacrer une étude assez superficielle (1), a noté quelques-uns de ces « signes particuliers » que n'avaient pas aperçus ses deux notoires devanciers. Il est fâcheux qu'il manque à ce livre un certain degré de clarté; l'idée directrice s'en dégage mal; le point de vue auquel s'est placé l'auteur ne laisse pas apercevoir l'intérêt historique de la question. « Le roman autobiographique, écrit-il, nous apparaît comme une variété du roman moral; il s'est développé en même temps que le roman d'éducation; il n'est pas étranger au roman de mœurs, il en dérive, il en est la forme la plus vivante et la plus concentrée. » Et

(1) *Le Roman personnel, de Rousseau à Fromentin*, par M. J. Merlant, 1 vol. in-16 (Hachette). — *Le Roman français au XIXe siècle* avant Balzac, par M. A. Le Breton, 1 vol. in-16 (Lecène et Oudin).

ailleurs : « Le roman autobiographique n'a pas été autant un genre littéraire qu'il n'a été une manière de moraliser. » Le fait est que, dans son examen de chacun des exemplaires fameux du roman personnel, M. Merlant s'efforce surtout d'en développer le contenu moral. Et cela n'est pas sans surprendre un peu dans une étude qui devait être avant tout un chapitre d'histoire littéraire. Toutefois, en réunissant un certain nombre d'utiles indications éparses dans ce livre, en profitant aussi des fines analyses que contient l'ouvrage bien connu de M. André Le Breton sur *le Roman au XIXe siècle*, nous pourrons esquisser la solution de quelques-uns des problèmes que soulève ce sujet. Quelle place occupe le roman personnel dans l'histoire du genre? A quelle date et dans quelques circonstances le voit-on apparaître? Quelles formes différentes a-t-il revêtues? Quels rapports soutient-il avec la poésie lyrique ou les autres variétés de la littérature romanesque? Sous quelles influences a-t-il succombé? D'où vient qu'à plus d'une reprise on l'ait vu renaître? Ce sont là autant de questions dont on aperçoit aisément l'intérêt.

Le roman personnel est essentiellement celui où l'écrivain se confond avec son personnage principal. Soit qu'il emprunte aux souvenirs de sa propre existence un épisode dont il se borne à mettre sous nos yeux le récit, soit qu'il imagine une aventure fictive pour y encadrer son être moral, c'est toujours lui qui est en scène. Il fait au public les honneurs de sa vie intérieure. Il se raconte. Il se confesse. Ce parti pris de concentrer sur lui seul toute l'attention a pour conséquence que l'ordonnance générale du récit en soit toute modifiée. Les autres personnages admis à y figurer n'ont de rôle que par rapport à lui ; au surplus, il les élimine autant que possible, en sorte qu'on aura des romans à deux personnages, comme *Adolphe*, et même des romans où le héros reste tout seul en face de lui-même, ce qui est le cas d'*Oberman* et de *René*. L'écrivain n'aperçoit l'humanité tout entière qu'à travers son humeur et ses dispositions actuelles, et ses jugemens ne sont que l'écho et le prolongement de ses émotions. Ce genre, — consacré par des chefs-d'œuvre, — s'est développé chez nous dans les premières années du XIXe siècle. La période la plus brillante de son histoire est celle qui va de 1802 à 1816, et qui commence avec *Delphine* pour aboutir à *Adolphe*, en passant par *Oberman* et *René*. Après 1830, il trouve un regain de faveur; c'est le temps de *Volupté*, d'*Indiana*, de la *Confession d'un enfant du siècle*. Mais déjà dans la littérature romanesque d'autres tendances prévalent, qui l'emporteront sur la tendance personnelle. Ou, pour mieux dire, le roman,

après cette excursion sur des terres qui ne sont pas les siennes, prend conscience de lui-même, et revient à sa destination naturelle.

Il est aisé de voir en effet que, pour devenir personnel, le roman est obligé de dévier et de s'écarter de sa définition. Car on a coutume de dire que le roman est le genre le plus souple, qu'on y peut faire tout entrer, et qu'il admet tous les sujets comme toutes les manières de les traiter. C'est une théorie commode et qui est assurée de recueillir le suffrage de tous les romanciers. Combien sont-ils qui ne se sont faits romanciers que pour être libres de suivre leur seule fantaisie! Mais il y a quelque chose de supérieur à la fantaisie de chaque écrivain, si grand qu'il puisse être, et c'est la loi du genre, c'est l'idée qui tend à s'y réaliser et qui par sa permanence fait l'unité de son développement et rend compte de ses modifications, de ses progrès ou de sa décomposition. Le roman dérive de l'épopée, il confine à l'histoire : c'est dire qu'il est, de sa nature, impersonnel. C'est le caractère que M. Brunetière déterminait justement, lorsqu'il écrivait, à propos des romans de Mme de Staël : « Le roman est avant tout l'imitation de la vie moyenne; la vérité en est faite surtout de l'intelligence des intérêts ou des sentimens des autres, et on n'y atteint, comme en tout, le premier rang, qu'à la condition de savoir s'aliéner soi-même. » Pendant tout le XVIIe et le XVIIIe siècle, le roman, quelles que fussent d'ailleurs ses imperfections au temps de Mlle de Scudéry, et quelle que fût la part de lui-même qu'engageât dans son œuvre l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* ou celui de *Manon Lescaut*, s'était, d'une façon générale, conformé à cette loi. Sous quelle pression et par quels degrés va-t-on le voir s'en écarter?

Depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle, et à l'appel de Rousseau, l'orientation de la littérature avait changé. De classique, c'est-à-dire d'impersonnelle qu'elle avait été, elle devenait personnelle et romantique. Le Moi qu'on avait si longtemps caché, contraint, étouffé, réclamait sa revanche. Le lyrisme était dans les cœurs et dans les esprits. Il était en quête de ses moyens d'expression. Il cherchait un genre propre à le recevoir. La poésie n'était pas encore en possession de sa langue et de son rythme. Le théâtre, même anémié, n'avait pas cessé d'être sous la discipline ou sous le joug de la tragédie. Seul le roman offrait un terrain favorable. Il s'y était produit une nouveauté qui ne modifiait encore que la forme, mais qui pouvait servir de préface à une modification plus profonde. Depuis que Courtils de Sandras avait publié de prétendus *Mémoires* de M. d'Artagnan, le roman affectait volontiers la forme des Mémoires, du récit personnel. C'était

pour l'auteur non pas une occasion de se confesser au public, mais un procédé en vue de donner l'illusion de la réalité. Le « je » apparaît dans *Gil Blas*, dans *Manon Lescaut*, dans *la Vie de Marianne*, dans *le Paysan parvenu*. Le succès de *Clarisse Harlowe* et de *la Nouvelle Héloïse* met à la mode le roman par lettres. Ajoutez qu'un goût essentiel à notre race réclamait de nouveau satisfaction. Nous sommes, nous autres Français, curieux de l'intérieur des âmes : nous voulons savoir ce qui s'abrite dans les replis de la conscience et ce qui se dérobe au plus profond des cœurs. Cette analyse psychologique, dont avait vécu notre tragédie, comme les livres de nos moralistes, avait été négligée par la littérature du XVIIIe siècle. Elle faisait sa rentrée dans le roman. Mais si l'on recommence à sonder les cœurs, sur qui, mieux que sur nous-mêmes, pourrions-nous faire ce travail d'analyse? « Connais-je quelqu'un aussi bien que je me connais? demande Restif de la Bretonne. Si je veux anatomiser le cœur humain, n'est-ce pas le mien que je dois prendre? » Enfin l'avènement d'une société qui ignore les scrupules d'antan permet bien des nouveautés qui jusqu'alors étaient tenues pour impossibles. Jadis on eût trouvé du plus mauvais goût d'entretenir le public de ses affaires privées et de l'initier à ses misères intimes. Mais le goût, les convenances, la politesse sont autant de conventions qui ont craqué avec l'ancien ordre social. — Ainsi par l'emploi du récit à la première personne et du roman épistolaire, par le retour à l'analyse morale, par la rupture des entraves traditionnelles, les voies étaient préparées. Le sillon était tracé : le Moi s'y est précipité. Et la vogue du roman personnel s'est déchaînée.

A vrai dire, ce qu'on entend désormais par psychologie est exactement le contraire de ce qu'on avait jusque-là désigné de ce nom. Nos moralistes s'étaient efforcés de donner du monde et de la vie une interprétation valable pour tous, de démêler à travers les variétés individuelles les traits communs, et d'atteindre, suivant le mot de Montaigne, à la « forme de l'humaine condition. » Maintenant au contraire, on néglige tout ce fonds commun, pour ne s'attacher qu'aux singularités. Ce sont elles qui intéressent. On ne veut pas être confondu avec la foule : ce qui nous en tire, mérite seul l'attention : « Personne n'a souffert comme toi, » dit Charlotte à Werther. « Peut-être nul homme n'a-t-il éprouvé tout ce que j'ai senti, » dit Oberman, et il s'en sait gré. Pour se déterminer et se poser, le Moi estime que le seul moyen est de se séparer de la communauté, et de s'en distinguer. Tel est justement le premier caractère des romans personnels : on ne

nous y présente qu'une humanité en dehors des voies communes, que des types d'exception.

Toute singularité est une monstruosité. Tout écart de la règle crée un danger de maladie. Il serait aisé de montrer que les héros du roman personnel, à quelque titre que ce soit, sont tous des malades. Ils ont d'abord la maladie de l'orgueil, l'hypertrophie du Moi. Delphine brave l'opinion; c'est dire qu'elle a assez confiance en elle-même, en sa valeur morale et en la fermeté de son jugement, pour s'opposer au sentiment de tous et pour s'affranchir de règles qui ont été lentement élaborées pendant des siècles par le travail de la conscience universelle. Corinne ne cesse de se décerner à elle-même le titre de femme supérieure; et non seulement elle ne doute pas un instant de cette supériorité, non seulement aucun instinct ne l'avertit que cette supériorité, fût-elle réelle, se réduirait encore à de bien minces avantages, mais elle croit que cette supériorité l'élève au-dessus des règles de vie usitées pour le commun des mortels. Lélia aura même admiration pour son propre génie, et même confiance en soi. Oberman, c'est, à prendre le mot dans son sens littéral, l'homme supérieur, le surhomme. Toute la doctrine du surhomme est déjà en germe dans les romans personnels, et Nietzsche a pu l'y aller reprendre. Si René, par apitoiement sur ses maux, se qualifie d'enfant débile, il a soin de se faire décerner par Chactas l'épithète de « grande âme. » Et si Adolphe s'accuse de faiblesse, il garde à part lui la conviction que c'est une faiblesse distinguée dont peu d'hommes seraient capables. L'orgueil est le mal initial qui domine toute la psychologie de ces héros drapés dans l'admiration d'eux-mêmes.

Et la maladie chez eux prend toutes sortes d'autres formes. Werther finit par le suicide. Or on souffre d'aimer et on se désespère d'avoir perdu celle qu'on aime : on ne se tue pas par amour. Les amoureux qui se tuent, c'est qu'ils portaient en eux et mûrissaient depuis leur naissance ce dégoût ou cette horreur de la vie pour laquelle le dépit amoureux a seulement été une occasion de se manifester. *Oberman* est la confession d'un homme qui, physiquement, était un infirme. Cette infirmité se traduit dans l'ordre moral par les hésitations, les incertitudes, l'impuissance à fixer sa propre pensée, à retenir sa propre personnalité qui sans cesse se dissout et lui échappe. C'est par ce côté morbide qu'Oberman, trente ans après l'apparition du livre de Senancour, continuait de séduire une génération pour laquelle Sainte-Beuve portait la parole. Le critique notait, dans la Préface de l'édition de 1833, cette disposition mélancolique et souffrante du

pauvre héros, l'effort fatigué de ses facultés sans but, son étreinte de l'impossible, son ennui. « Ce mot d'ennui, pris dans l'acception la plus générale et la plus philosophique, est le trait distinctif et le mal d'Oberman : ç'a été en partie le mal du siècle, et *Oberman* se trouve ainsi l'un des livres les plus vrais du siècle, l'un des plus sincères témoignages dans lesquels bien des âmes peuvent se reconnaître. » Sainte-Beuve voit en lui le type de ces sourds génies qui avortent, de ces existences retranchées, nous dirions : de ces ratés. « J'en appelle à vous tous qui l'avez déterré solitairement, depuis ces trente années, dans la poussière où il gisait, qui l'avez conquis comme votre bien, qui l'avez souvent visité comme une source à vous seuls connue, où vous vous abreuviez de vos propres douleurs, hommes sensibles et enthousiastes, ou méconnus et ulcérés, génies gauches, malencontreux, amers; poètes sans nom, amans sans amour ou défigurés. » Le cas de René est tout au moins une « crise, » une exaspération de la sensibilité sous l'aiguillon du désir. « J'étais accablé d'une surabondance de vie. Quelquefois je rougissais subitement et je sentais couler dans mon cœur comme des ruisseaux d'une lave ardente; quelquefois je poussais des cris involontaires et la nuit était également troublée de mes songes et de mes veilles... Je marchais à grands pas, le visage enflammé, le vent sifflant dans ma chevelure, ne sentant ni pluie, ni frimas, enchanté, tourmenté, et comme possédé par le démon de mon cœur. »

Il y a un mal créé par l'abus de l'observation intérieure et l'habitude du repliement sur soi. Ce mal de l'analyse est celui dont souffre Adolphe. Parce que ce monde est imparfait et que c'est le règne des apparences, toute action suppose une part d'illusion et de duperie : Adolphe est victime de son impitoyable clairvoyance. Comment goûter les prémisses d'un sentiment dont on escompte déjà la fin? Comment savourer un plaisir, dont on sent déjà le regret au cœur et l'amertume aux lèvres? Entre toutes les opinions dont chacune lui présente un point faible, entre tous les partis dont chacun le frappe par ce qu'il a de désavantageux, Adolphe est incapable de choisir. Il craint de ne pas obtenir ce qu'il demande et se repent de l'avoir demandé. Il délibère quand il faudrait se décider, il se juge quand il faudrait agir; en perpétuel désaccord avec lui-même, il se sent misérable dans sa faiblesse. Ainsi il se torture et il fait souffrir les autres. Ironie, timidité, débilité, mots presque synonymes. S'il fallait maintenant recueillir la confession d'Amaury ou celle d'Octave, ce que leurs aveux nous dévoileraient, ce seraient des tares d'un ordre sin-

gulièrement plus bas et plus déplaisant. La sensualité, une sensualité tour à tour grossière ou perverse, voilà la bête qui ronge les entrailles d'Amaury. Et on ne sait ce qu'il y a de plus désobligeant, ou les vulgaires jouissances par lesquelles il nous donne à savoir qu'il apaise les exigences de ses sens, ou les satisfactions incomplètes dont l'approche de Mme de Couaen, de Mme R..., de Mlle de Liniers, lui procure le plaisir décevant. Quant à Octave, c'est le débauché, prisonnier de son vice, chez qui, à des intervalles réguliers, remonte la boue de ses expériences ignobles, tandis que l'épuisement nerveux se traduit par des colères qui sont un commencement de folie.

Ces orgueilleux et ces malades sont des tristes. Ils ne cessent d'étaler leur mélancolie, et leur plus grande jouissance vient de s'y complaire. Ils se remettent sans cesse sous les yeux les raisons qu'ils ont de se plaindre et de souffrir, et ils en viennent à tirer vanité d'être des privilégiés de la souffrance : « une grande âme doit contenir plus de douleurs qu'une petite. » De l'un à l'autre, on peut voir différer l'espèce de la souffrance. René aspire aux orages de la passion : « levez-vous vite, orages désirés! » et c'est l'attente qui en est pour lui douloureuse et pénible. Chez Oberman, comme chez Werther, c'est le tourment de l'infini dont l'âme est tout accablée : ils se désespèrent de ne pouvoir échapper aux conditions mêmes de la vie, comme le prisonnier qui se heurte et se meurtrit aux murs de sa prison. Mais, chez tous, il y a une même raison profonde, une même cause initiale d'où procède leur inguérissable souffrance. Parce qu'ils se croient des êtres exceptionnels, ils prétendaient à une destinée d'exception. Ils refusent de s'incliner devant la loi. Hypnotisés dans la contemplation d'eux-mêmes, ils ont cru naïvement que tout devait se plier à leur caprice, et ils ne se résignent pas à se soumettre aux choses. Éperdus d'égoïsme, ils ont commis une double erreur; car d'abord ils se sont assigné, comme but de la vie, le bonheur; et ensuite ce bonheur ils n'ont pas compris, qu'à moins d'être un mot vide de sens, il ne peut signifier que l'harmonie de l'individu avec l'ensemble, et la conformité à l'intérêt général.

Leurs souffrances les mènent tout droit à la révolte. Car ils ne songent pas un instant à s'accuser eux-mêmes des tourmens imaginaires qu'ils se créent; mais ils s'empressent d'en faire le crime de la société. C'est elle qui ne leur a pas réservé la place à laquelle ils avaient droit : elle ne les a pas compris, elle ne leur a pas rendu justice, étant, par définition, sotte, ignorante et hypocrite. De là à déclarer que la société est mal faite et que la nécessité s'impose d'en

réformer les institutions fondamentales, il n'y a qu'un pas. René, Oberman, Adolphe, Octave, évitent de le franchir, parce qu'ils sont surtout des rêveurs absorbés dans la contemplation de leur chimère. Peut-être aussi est-ce parce qu'ils sont des hommes et qu'ils ont un esprit muni de culture : l'habitude de la réflexion, la connaissance de l'histoire leur ont appris qu'un bouleversement social est parfaitement inefficace pour amener le bonheur de l'individu. Les femmes ignorent ce genre de scrupules. Elles vont jusqu'au bout de leurs théories ou de leurs passions. Et c'est pourquoi les héroïnes du roman personnel, une Delphine et une Corinne, et plus encore une Indiana, une Valentine réclament bien haut une refonte sociale. La réclamation est plus voilée chez Mme de Staël, parce que celle-ci est une grande dame, qu'elle a connu l'ancienne hiérarchie sociale, et qu'elle a trop souffert par la Révolution pour ne pas comprendre que ces grands changemens ont leurs dangers. George Sand, qui par sa mère est tout près du peuple, donne à ses revendications tout l'emportement et toute la violence plébéienne. C'est ainsi que notre « féminisme » est sorti tout armé du roman personnel.

Isolement, souffrances et révoltes de l'orgueil, tristesse maladive, réclamations passionnées, manie anti-sociale, c'est tout le romantisme et tout le lyrisme. Aussi serait-il aisé de découvrir à travers les pages, souvent troublantes des plus fameux romans personnels, tous les thèmes que nous retrouverons dans la poésie lyrique à partir de 1820, les plus nobles, ceux par exemple qui proviennent du tourment métaphysique, comme les plus médiocres aussi et ceux qui ne sont que déclamation toute pure. Le morne, l'ennuyé, l'ennuyeux Oberman est, par instans, un paysagiste exquis ; et elle est du sec et sceptique Adolphe, la page si tendre : « Charme de l'amour, qui pourrait vous peindre ?... » Mais il suffit de relire *René :* on constate à chaque développement que pour en faire une *Méditation*, une *Harmonie*, une *Rêverie*, il n'y manque vraiment que la cadence du vers et la rime. C'est le goût de la rêverie qui s'éveille à tout propos. « Qu'il fallait peu de chose à ma rêverie ! une feuille séchée que le vent chassait devant moi, une cabane dont la fumée s'élevait dans la cime dépouillée des arbres, la mousse qui tremblait au souffle du Nord sur le tronc d'un chêne, une roche écartée, un étang désert où le jonc flétri murmurait. » C'est le sentiment des harmonies de la nature et de l'accord secret qui apparie ses tristesses aux nôtres. « Tantôt nous marchions en silence, prêtant l'oreille au sourd mugissement de l'automne... » Voici la poésie des ruines. « Je m'en allai m'asseyant sur

les débris de Rome et de la Grèce... Souvent j'ai cru voir le Génie des souvenirs assis tout pensif à mes côtés. » La poésie du christianisme, de son culte, de ses monastères et de ses cloches : « J'ai souvent entendu dans les grands bois, à travers les arbres, les sons de la cloche lointaine... J'erre encore, au déclin du jour, dans les cloîtres retentissans et solitaires. » Pour René comme pour les romantiques, le poète est un inspiré, l'artiste est un être à part. Tout à la fois il goûte la douceur de la solitude et il ressent l'âpre douleur de l'isolement. Il médite sur la mort, et la leçon qu'il en tire est celle de l'immortalité. » Il aspire à une félicité qui n'a pas de nom au terrestre séjour : « Hélas ! je cherche seulement un bien inconnu dont l'instinct me poursuit. » Mais à quoi bon poursuivre ? Il faudrait tout citer. C'est déjà toute la matière des chants de nos grands lyriques. C'est la poésie de demain qui s'annonce, et qui s'essaie dans un langage à peine moins harmonieux, dans cette prose dont la musique éveille en nous tout un monde d'émotions mystérieuses.

On voit ainsi quel a été le rôle du roman personnel dans l'histoire de notre littérature contemporaine : ç'a été de donner au lyrisme, déjà tout prêt à éclater, une expression, telle quelle, en attendant que le langage poétique, définitivement organisé, fût en mesure de lui apporter sa forme définitive et sa séduction souveraine. Il a précédé et préparé l'éclosion du lyrisme. Et c'est bien pourquoi nous voyons que son grand moment est entre 1800 et 1820. Du jour où la poésie lyrique est constituée, il n'a plus sa raison d'être : et nous voyons en effet que, pendant les dix années qui suivent, sa vogue a diminué, et que le genre bat en retraite deux fois vaincu par le succès de la poésie lyrique et par celui du roman historique. Si l'on veut se convaincre d'ailleurs à quel point la matière du roman personnel est plus lyrique que romanesque, et mieux en accord avec la loi du poème qu'avec celle du roman, il n'est que de voir ce que devient un même sujet traité par les moyens de la poésie lyrique ou par ceux du roman personnel. A côté du *Lac* et du *Crucifix*, qu'est-ce que *Raphaël?* Et qui se plaindrait qu'on eût perdu la *Confession d'un enfant du siècle*, à condition qu'on eût conservé les *Nuits?* Après la Révolution de 1830, dans la fièvre universelle qui s'est emparée des esprits, et alors que le lyrisme s'est insinué dans tous les genres, il pénétrera le roman comme le drame ; le roman personnel qui s'appelle maintenant tantôt le roman intime, tantôt le roman byronien, va retrouver une faveur de quelques années. Pourtant, et dans cette dernière phase de sa carrière, on se rend compte qu'il n'a plus la même confiance que jadis

en sa propre vertu, qu'il ne se suffit plus à lui-même, et qu'à l'attrait de la confidence les écrivains éprouvent le besoin de joindre un autre genre d'intérêt. L'auteur de *Volupté* cherche à tirer de l'observation intérieure quelque chose qui la dépasse. Celui de la *Confession d'un enfant du siècle* n'a pas osé nous présenter son récit comme ayant seulement la valeur d'une aventure personnelle: il a prétendu en rattacher le souvenir à des influences qui dominent tout le siècle, lui prêter une portée générale. Le lien est des plus factices; mais cela même est significatif. Pour ce qui est de George Sand, dès ses premiers romans, les souvenirs personnels se sont accompagnés de revendications et complétés par l'appareil de la thèse sociale.

Désormais le roman personnel a terminé son développement et achevé sa carrière : il va céder la place au roman impersonnel qui est le roman de mœurs. La transition de l'un à l'autre sera faite par le roman historique d'abord. Car, si la grande vogue du roman historique est antérieure à 1830, nous ne saurions oublier que le roman de Walter Scott a mis Balzac sur la voie qu'il avait auparavant vainement cherchée, et que le roman historique se continue donc par le roman réaliste. Balzac lui-même l'a reconnu hautement et n'a pas ménagé à Walter Scott l'expression de sa reconnaissance. C'est en 1829 que commencent à paraître les romans dont l'ensemble formera la *Comédie humaine*. Vers le même temps, Stendhal en publiant *le Rouge et le Noir*, montrera comment on peut utiliser la psychologie, non pas seulement pour initier le public à ses propres misères, mais pour représenter par un type vivant d'une vie indépendante un certain aspect de l'âme d'une génération. D'autre part, le service qu'a rendu à Balzac le roman historique, le roman socialiste l'a rendu à George Sand. Et si le *Meunier d'Angibault* et les *Compagnon du Tour de France* sont aujourd'hui complètement illisibles, du moins leur sommes-nous redevables d'avoir fait oublier à George Sand les souffrances de la baronne Dudevant, d'avoir appelé sa sympathie sur d'autres misères, d'avoir élargi et rasséréné son âme.

Le roman personnel a eu une brillante fortune. A vrai dire ce qui en a fait le succès auprès des contemporains est aujourd'hui ce qui nous laisse le plus indifférens. L'intérêt de curiosité et d'actualité en a disparu; et nous ne reconnaissons plus en nous les états d'âme si particuliers, si spéciaux à un moment, dans la peinture desquels il s'est confiné. Mais son intervention n'a pas été inutile aux progrès de l'art même du roman, et il a contribué pour sa part à faciliter l'avènement du roman de mœurs. Pour pouvoir raconter ses propres

aventures et se mettre lui-même en scène, le romancier a dû rapprocher le récit de la réalité et renoncer aux fictions trop invraisemblables. En outre, le roman personnel a réconcilié la littérature avec le goût de l'analyse intérieure, il a fait entrer dans le roman les préoccupations supérieures de l'ordre métaphysique et la discussion des problèmes sociaux. Ajoutons qu'il s'en faut que ce genre soit un genre mort. D'abord aux époques où la tendance lyrique prédominera en littérature, il n'est pas impossible qu'il reprenne une vitalité nouvelle. Ensuite, et à l'état isolé, le roman personnel restera toujours la forme à laquelle auront recours ceux qui éprouveront, pour une fois, le besoin d'adresser au public une confidence légèrement voilée et romancée. Il n'est personne qui, à condition d'avoir un certain talent, ne puisse écrire un bon roman; la difficulté commence au second. C'est la remarque que faisait Sainte-Beuve alors que le caractère trop personnel du premier roman de George Sand lui inspirait de prudentes inquiétudes. « Toute personne qui dans sa jeunesse a vécu d'une vie d'émotions et d'orages et qui oserait écrire simplement ce qu'elle a éprouvé est capable d'un roman, d'un bon roman... Mais de là au don créateur et magique des Lesage, des Fielding, des Prévost, des Walter Scott, il y a évidemment une distance infinie. » Sainte-Beuve s'était un peu trop hâté de s'inquiéter. Il se trouvera que George Sand avait le don créateur ; aussi a-t-elle bientôt renoncé au roman personnel. Mais, en aucun temps, il ne manquera de gens soucieux de faire un jour leur examen de conscience et de le faire en public, de prolonger par le récit le souvenir d'un épisode qui a marqué dans leur vie, ou de dessiner d'eux-mêmes un portrait idéal. Ce sont eux qui continueront de recourir au genre personnel et intime. Plus lyrique que romanesque, voisin du poème sans en avoir la valeur d'art, et du roman de mœurs sans en avoir la signification objective, le roman personnel est la forme de roman à l'usage des écrivains qui ne sont pas romanciers.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE CAUSE CÉLÈBRE ANGLAISE AU XVIIIe SIÈCLE

Lady Jean, a stuay of the Douglas Cause, par Percy Fitzgerald, 1 vol. in-8° illustré, Londres, Fisher Unwin, 1905

« Le duc de Douglas était un personnage de l'intelligence la plus pauvre, vaniteux, ignorant, fantasque, passionné, irritable, et ne pardonnant jamais. Il possédait, avec cela, une agréable figure, et, dans sa jeunesse, avait beaucoup fréquenté la Cour, où lady Jean, sa sœur, avait été très en vue, étant une créature d'infiniment de beauté et de douceur. Cette lady Jean avait déjà été cause, autrefois, d'un duel qu'avait eu son frère avec lord Dalkeith... Quelques années après, en 1726, elle commença une *flirtation* avec un de ses cousins germains un certain capitaine Ker; et le duc, qui était jaloux de sa sœur comme si elle avait été sa femme, ou qui peut-être s'imaginait qu'elle allait déshonorer sa famille, résolut de descendre jusqu'au fond de l'affaire. Il épia donc le jeune homme, le soir d'avant son départ du château de Douglas, et le vit entrer dans le boudoir de lady Jean pour lui dire adieu : sur quoi, saisi d'une fureur diabolique, il le poignarda. »

En 1746, vingt ans après l'aventure que nous raconte ainsi le chroniqueur C. K. Sharpe, lady Jean Douglas avait tout près de cinquante ans, étant née le 17 mars 1698; mais, par un véritable miracle, les années avaient passé sur elle sans lui rien enlever de sa « douceur » ni de sa « beauté. » Tous ceux qui l'ont connue à ce moment s'accordent à dire qu'elle paraissait avoir vingt ans de moins que son âge.

Elle était restée la charmante, la délicieuse femme que nous montrent ses portraits : grande, mince, et d'une élégance de formes tout à fait royale, avec un magnifique front très ouvert sous de fines boucles blondes, le sourire caressant d'une jolie bouche, et deux énormes yeux bruns, lumineux et profonds. « Vertueuse, pieuse, charitable sans ostentation, » personne ne pouvait la voir sans l'aimer. Et cependant elle n'était toujours pas encore mariée. Non certes que les occasions lui eussent manqué de faire un beau parti, puisque nous apprenons qu'elle avait été demandée, notamment, par « les ducs de Hamilton, de Buccleugh et d'Athole, par les comtes de Hopetown, d'Aberdeen, et de Panmure, *cum multis aliis;* » mais tantôt c'était elle-même qui avait refusé, tantôt des circonstances s'étaient produites qui avaient rendu impossible l'union projetée. A présent, lady Jean vivait seule, dans une petite maison des environs d'Édimbourg, et très pauvrement : car elle n'avait jamais eu de fortune personnelle, et son frère, avec qui elle n'avait point tardé à se réconcilier après la mort tragique du capitaine Ker, venait décidément de se brouiller avec elle.

Ce frère, lui non plus, ne s'était pas marié. D'une humeur de plus en plus sombre et soupçonneuse, enfermé dans son château sans aucune compagnie que celle de ses domestiques, il avait fini par tomber entièrement sous la domination de l'un d'entre eux, un bas coquin nommé Stockbrigg, qui, peut-être à l'instigation d'autres parens de son maître, avait achevé d'indisposer celui-ci contre sa sœur. Aussi bien le contraste complet des deux caractères du frère et de la sœur s'aggravait-il encore de la différence de leurs opinions : le frère zélé presbytérien, et tout dévoué à la maison de Hanovre, tandis que la sœur, de plus en plus, avait laissé paraître ses sentimens jacobites, et son peu de goût pour la froide rigueur du culte écossais. Si bien que lord Douglas, tout en continuant à la tenir pour « la femme la plus vertueuse qu'il y eût au monde, » — comme il allait le reconnaître lui-même, l'année suivante, — lui avait supprimé désormais toute subvention, l'avait formellement déshéritée, et s'était déclaré résolu à ne plus entendre parler d'elle.

Force lui fut, pourtant, d'en entendre parler, dans les derniers mois de l'année 1746; et l'on peut imaginer ce que dut être sa rage lorsqu'il apprit que lady Jean, à quarante-huit ans passés, venait de se marier. Elle avait épousé secrètement, le 4 août, un vieil officier jacobite, récemment rentré en Écosse après vingt ans d'exil, le colonel John Stewart de Grandtully. Le colonel Stewart était, en vérité, d'excellente maison; et l'on savait aussi qu'il connaissait lady Jean de-

puis l'enfance, et l'avait toujours adorée : mais il était pour le moins aussi pauvre qu'elle, et s'était acquis, en outre, durant son exil, une si fâcheuse réputation de joueur et de quémandeur que, longtemps après le mariage, sa femme n'allait point oser avouer qu'il était son mari.

Elle s'était d'ailleurs empressée, sitôt mariée, d'émigrer sur le continent. Le nouveau couple avait séjourné d'abord à La Haye, où, comme toujours, nombre de gentilshommes, jeunes et vieux, s'étaient passionnément épris de la belle Écossaise ; et il paraît bien que celle-ci, sans jamais leur rien accorder d'autre que d'aimables paroles, ne s'était pas fait faute de leur emprunter, plus d'une fois, l'argent nécessaire à son train de vie. De La Haye, les Stewart étaient allés à Utrecht ; puis ils étaient venus à Aix-la-Chapelle, où leur séjour se prolongea pendant près d'un an. Et ce fut à Aix que lady Jean, qui jusqu'alors avait fait passer le colonel Stewart pour son « maître d'hôtel, » se vit contrainte à reconnaître publiquement qu'elle était mariée. Le fait est qu'elle était enceinte. Elle avait essayé, au début, de dissimuler son état, en portant des robes très amples et un grand manteau ; mais bientôt toutes ces précautions furent inutiles, la grossesse ayant pris un caractère particulièrement apparent. Presque à chaque repas, lady Jean éprouvait des nausées qui l'obligeaient à se lever de table ; elle marchait avec peine, pâlissait de jour en jour ; et ses robes n'étaient pas si lâches qu'elle n'eût encore, sans cesse, à les faire élargir.

Devant l'inquiétante perspective des dépenses nouvelles qui l'attendaient, elle se décida à tenter une humble démarche auprès de son frère, pour obtenir de celui-ci qu'il lui vînt en aide : le duc, toujours dominé par son valet de chambre, répondit simplement que sa sœur, pour avoir fait un mariage comme le sien, ne valait pas mieux que la dernière des filles, et que, du reste, sa prétendue grossesse ne pouvait être qu'une comédie. Alors les Stewart, se trouvant tout à fait sans ressources, affreusement endettés, et de plus en plus incapables de subvenir aux frais de leur coûteuse existence à Aix-la-Chapelle, durent prendre le parti de se transporter dans quelque autre ville, moins élégante, et où la vie leur serait moins chère. Une dame de leurs amies, à Aix, leur avait parlé de Reims : ils se rendirent donc à Reims, vers la fin de mai 1748, et se logèrent très modestement chez une vieille dame, Mme Andrieux, qui possédait une maison sur la paroisse Saint-Jacques. Ils y passèrent un mois d'une tranquillité parfaite, et y seraient restés plus longtemps encore si, malheureusement, leur hôtesse ne s'était avisée de leur dire « que les médecins, à Reims, étaient igno-

rans comme des brutes, et qu'elle-même, par leur faute, avait presque perdu la santé après un accouchement. » De telle sorte que, dans les premiers jours de juillet, le terme de la grossesse étant proche, et l'état de la malade s'étant d'ailleurs sensiblement amélioré, le colonel Stewart et sa femme, malgré leur extrême indigence, résolurent d'aller à Paris. Ils laissaient à Reims leurs domestiques, et la plus grande partie de leur bagage, avec la promesse de revenir le plus vite possible.

A Paris, ils descendirent d'abord dans un hôtel que leur avait recommandé un syndic de Reims, l'hôtel de Châlons, au faubourg Saint-Germain; mais ils n'y restèrent que quelques jours, la chambre qu'on leur avait donnée étant inhabitable. Ils allèrent ensuite demeurer chez une certaine Mme Lebrun, sans doute une sage-femme; et c'est là que, dans la nuit du 10 au 11 juillet, avec l'aide d'un médecin nommé Delamarre, lady Jean accoucha de deux garçons jumeaux. Quelques jours après, sa femme de chambre, qui seule avait accompagné sa maîtresse à Paris, écrivait aux autres domestiques restés à Reims, que « les deux enfans étaient de vrais amours, mais que le plus jeune était si petit et si faible que le médecin avait ordonné qu'il fût envoyé en nourrice, à la campagne, sans perdre un moment. »

Un mois après environ, lady Jean et son mari revinrent à Reims avec l'aîné de leurs deux enfans. Ils le firent baptiser solennellement, par un prêtre catholique, à l'église Saint-Jacques; il eut pour parrain et pour marraine, par procuration, deux grands personnages écossais, lord Crawford et lady Lothian, qui étaient restés tout dévoués à la mère. Et ce fut encore lord Crawford qui se chargea d'annoncer au duc de Douglas la naissance de ses deux neveux : à quoi le duc ne manqua point de répondre qu'il tenait toute cette histoire de grossesse pour une supercherie, et que, si sa sœur s'avisait de nouveau de s'adresser à lui, il lui ôterait jusqu'aux quelques centaines de livres qu'il lui avait laissé toucher jusqu'alors. Les Stewart, littéralement, n'avaient plus de quoi manger à leur faim. Ils durent abréger leur séjour à Reims, reprendre au plus vite l'enfant qu'ils avaient envoyé en nourrice, et repartir pour l'Angleterre, où des amis leur promettaient de s'occuper d'eux.

Leurs amis obtinrent en effet pour lady Jean, en août 1750, une petite pension royale de trois cents livres. Et nous savons, par de nombreux témoignages, qu'il n'y eut personne à Londres qui ne s'émût de

pitié au spectacle de la profonde misère de cette descendante de rois, personne qui ne s'émût d'admiration au spectacle de sa douceur et de son courage. La pauvre femme ne vivait plus que pour son mari et pour ses enfans. Elle les servait elle-même, avec une tendresse et une sollicitude infinies : instruisant ses fils, se privant du nécessaire pour leur acheter des jouets ou des sucreries, et non moins infatigable à réconforter en toute manière le vieux colonel, qu'elle avait désormais à gronder ou à consoler comme un troisième enfant. Avec cela, pas une plainte. Dans le pire dénuement, écrasée sous les coups d'une malchance tragique, toujours elle gardait la résignation d'une chrétienne, et la simple dignité d'une princesse. « Lorsque je l'ai vue, racontait plus tard lord Mansfield, elle se trouvait dans l'état le plus misérable ; et pourtant sa modestie ne lui permettait pas même de paraître s'en affliger. La noble femme qu'elle était se montrait toujours, jusque sous la pression du besoin et de l'indigence : à tel point que je craignais de lui offrir mon aide, par peur qu'elle n'en fût offensée comme d'un affront. Sachant mon intention de la secourir, deux fois elle est venue chez moi sans pouvoir se résigner à me faire connaître sa situation. » Nous avons toute une série de lettres qu'elle écrivait à son mari : vraiment on n'en pourrait imaginer de plus naturelles, ni de plus touchantes. Le salut de l'âme du colonel Stewart ne la préoccupe pas moins que la santé de son corps : elle l'encourage à prendre patience, lui envoie de bons livres qu'elle l'engage à lire, se réjouit ingénument de telle de ses phrases où elle croit découvrir la trace d'un espoir, d'un retour de son ancienne foi dans la Providence.

Pendant les trois mortelles années de son séjour à Londres, son unique pensée était d'assurer l'avenir de ses enfans, en décidant son frère à les voir et à les protéger. Hélas ! toutes les lettres qu'elle écrivait au duc de Douglas étaient interceptées par le valet Stockbrigg ; et à toutes les démarches qu'elle faisait tenter par des amis, le duc répondait invariablement qu'elle eût à le laisser tranquille. Enfin, dans les premiers jours de l'année 1753, au plus dur de l'hiver, elle prit le parti de se rendre en Écosse, et de se présenter devant son frère avec ses enfans. Un des serviteurs du duc, un vieux brave homme qui l'avait connue dans sa jeunesse, nous fait un émouvant récit de son arrivée au château :

J'étais en train de traverser la cour, lorsque je l'ai vue par les barreaux de la petite porte. Elle m'a appelé ; je me suis approché ; et elle m'a dit qu'elle était venue, avec ses enfans, pour attendre le duc. Alors je lui ai proposé d'ouvrir la porte et de la faire entrer : mais elle m'a dit qu'elle n'en-

trerait pas avant que Sa Seigneurie fût instruite de sa présence. J'allai donc trouver le duc, et lui fis part de mon message; il en parut un peu surpris, réfléchit quelque temps, et puis, sans aucune observation défavorable contre sa sœur, me dit qu'il n'avait point de place pour les loger, et me demanda où l'on pourrait les mettre. Je répondis que la place ne manquait pas ; mais il m'ordonna d'abord d'appeler Stockbrigg, pour en causer avec lui; et, quand Stockie fut arrivé, le duc me dit de le laisser seul avec lui. Quelque temps après, Stockie vint à moi et me commanda de dire à lady Jean qu'il lui était défendu d'entrer au château... Et, après qu'elle fut repartie, le duc me demanda si j'avais vu les enfans. Je lui dis que je les avais tenus, tous les deux, dans mes bras; que l'aîné était brun, et le plus jeune, Sholto, aussi ressemblant à lady Jean que jamais aucun enfant ressembla à sa mère.

De l'auberge voisine, où elle s'était réfugiée, lady Jean écrivit à son frère une longue lettre, que j'aimerais à pouvoir traduire tout entière. « Tout ce que je demande, à Votre Grâce, disait-elle, est de pouvoir l'entretenir quelques instans; et si je ne réussis pas à vous convaincre pleinement de mon innocence, vous pourrez m'infliger toutes les punitions qu'il vous plaira. Je consens à subir toute votre rigueur si je ne me justifie pas de toutes les basses calomnies dont on m'a chargée. Dans l'espoir que votre bonté daignera accueillir ma supplique, et que vous voudrez bien m'appeler auprès de vous, je resterai jusqu'à demain soir dans l'auberge d'où je vous écris. Les enfans, — pauvres petits — n'ont certes encore commis aucune faute. Permettez qu'ils vous voient et vous baisent les mains ! » Le duc, qui décidément « ne pardonnait jamais, » laissa cette lettre sans réponse. Désespérée, lady Jean se retira à Édimbourg; et là, quelques semaines après, un nouveau malheur s'abattit sur elle. Son second fils, Sholto, qui avait toujours été particulièrement fragile, mourut subitement.

Le chagrin qu'elle en eut fut si vif, et d'une sincérité si manifeste, que ses plus implacables adversaires sont forcés de convenir qu'elle avait pour cet enfant une tendresse passionnée. En fait, ce fut ce chagrin qui la tua elle-même. Elle mourut le 22 novembre 1753, à Édimbourg, « très émaciée et très affaiblie, — écrit son médecin, — mais ayant supporté sa maladie avec une patience et une résignation merveilleuses, comme aussi avec les admirables douceur et affabilité de caractère qui lui étaient naturelles. » De nouveau, sur ce point, tous les témoignages se trouvent d'accord. Jusqu'au bout, se sachant condamnée, lady Jean n'a eu de pensée que pour l'enfant qu'elle avait perdu et pour celui qui allait lui survivre. « Devant le Dieu tout-puis-

sant à qui j'aurai bientôt à répondre de ma vie, disait-elle, je jure que ces deux enfans sont bien nés de moi! Et ce fait, que je meurs pour eux, quelle autre preuve plus forte mon frère pourrait-il demander, pour se convaincre enfin qu'ils sont mes enfans? » Bien loin de s'effrayer de la mort, elle y aspirait de toute son âme : mais l'avenir de son Archibald l'inquiétait si douloureusement que son inquiétude à ce sujet semble avoir encore contribué à hâter sa fin.

Ici se place un intermède comique qui mériterait d'être raconté avec plus de détail. Il y avait alors en Écosse une vieille demoiselle Douglas, cousine de lady Jean, et certainement l'un des membres les plus singuliers de cette famille d'excentriques. S'étant prise d'une haine profonde pour sa parente lady Hamilton, qui comptait recueillir le titre et la fortune du duc de Douglas, la vieille fille, vers 1758, pour mortifier son ennemie, résolut d'amener le duc à reconnaître le fils de lady Jean; et, pour l'y amener, elle résolut d'abord de se marier avec lui. Elle s'installa, à son tour, dans une auberge voisine du château, sous prétexte d'avoir à consulter le duc sur un procès qu'elle avait; puis les relations ainsi engagées se poursuivirent régulièrement, jusqu'à ce qu'un jour le duc, en gage d'amour, envoya à sa vieille cousine « une des plus belles pièces de son argenterie. » Dès lors le mariage fut décidé, « à la grande stupeur de toute l'Écosse ; » et la nouvelle duchesse se mit aussitôt en devoir de convertir son mari à la cause de feu lady Jean. Mais l'entêtement du vieillard était plus difficile à vaincre qu'elle ne l'avait supposé. Ne pouvant pas se délivrer autrement des instances, reproches, et allusions de sa femme, lord Douglas finit même par se séparer d'elle, malgré l'extrême déférence qu'elle lui inspirait; et lorsque la réconciliation se produisit, ce ne fut que sous la condition formelle, et stipulée devant notaire, que jamais la duchesse ne ferait mention, devant son mari, du prétendu fils de lady Jean. Comment la duchesse put se contraindre à observer cette condition, on l'ignore. On sait seulement que le vieux duc, obstiné dans son caprice avec une ténacité inébranlable, se refusa jusqu'au bout à voir son neveu, tout en manifestant un remords de plus en plus vif de la dureté de sa conduite à l'égard de sa sœur. Mais quand il se sentit sur le point de mourir, en 1761, il annula tous ses testamens antérieurs, et nomma pour unique héritier de son titre et de ses biens « Archibald Douglas, *alias* Stewart, fils mineur de défunte lady Jean Douglas. » Ainsi, neuf ans après la mort de la malheureuse femme, se trouvait réalisé son unique désir !

On pourrait penser que l'histoire finit là : elle ne fait que com-

mencer. En léguant sa fortune et son titre au fils de lady Jean, le vieux duc, par un dernier scrupule, avait déclaré qu'il les lui léguait comme « à l'héritier du sang de son père, le marquis de Douglas. » Et à peine lady Hamilton eut-elle connaissance du testament qui la déshéritait, qu'elle intenta une action publique contre le jeune Archibald, se faisant fort d'établir qu'il n'était point l'« héritier du sang des Douglas. » Ainsi s'engagea un procès qu'aujourd'hui encore les Anglais désignent du nom de « la Grande Cause : » une cause qui, pendant près de dix ans, allait passionner l'Angleterre et l'Écosse, ou plutôt l'Europe entière, diviser les familles les plus unies, rompre à jamais les plus solides amitiés, et mettre violemment aux prises, jusque dans la rue, les défenseurs et les accusateurs de feu lady Jean.

Celle-ci, comme je l'ai dit, n'avait jamais cessé d'affirmer, et sous les sermens les plus solennels, qu'elle était bien la mère des deux enfans : mais, quand on lui avait demandé d'en fournir la preuve, toujours elle s'y était refusée très énergiquement, en répétant que c'était à ses adversaires de prouver l'imposture dont ils l'accusaient. Quant à son mari, le colonel Stewart, et à la fidèle femme de chambre qui les avait accompagnés à Paris en juillet 1749, tous leurs récits des circonstances de l'accouchement n'étaient, sans aucun doute possible, qu'un tissu de mensonges et de contradictions. Le colonel, en particulier, non seulement se reconnaissait incapable de donner l'adresse exacte de la sage-femme, mais variait même sur le nom de cette personne. Il ne retrouvait pas, non plus, le nom ni l'adresse de la nourrice à qui il prétendait avoir confié le petit Sholto. Tout au plus avait-on obtenu de lui le nom du médecin qui avait fait l'accouchement, Pierre Delamarre : encore soutenait-il qu'il l'avait rencontré aux Tuileries, et n'avait jamais su où il demeurait. Tout cela était, en vérité, extrêmement suspect, et bien fait pour encourager les espérances de lady Hamilton. Et cette dame avait en outre la chance de connaître, parmi les familiers de sa maison, un jeune avocat écossais, Andrew Stewart, qui joignait à des dons précieux d'activité un véritable génie d'investigation policière : quelque chose comme le prototype à la fois et l'idéal de ces « détectives amateurs » que se plaît à créer inépuisablement, de nos jours, la fantaisie des romanciers anglais. Ce fut cet Andrew Stewart que la duchesse d'Hamilton envoya en France, avec mission de découvrir ce qu'il en était, au juste, de la grossesse et de l'accouchement de la sœur de lord Douglas.

Je ne puis songer, malheureusement, à résumer ici les diverses

phases de l'enquête conduite, à Paris et à Reims, par ce précurseur du fameux Sherlock Holmes, enquête où il sut intéresser des personnages de tout ordre, depuis l'archevêque de Paris jusqu'à Diderot. Il ne réussit point, naturellement, à découvrir la sage-femme, ni la nourrice, ni le médecin Delamarre, — bien qu'il fût obligé de constater qu'un médecin de ce nom avait vécu à Paris en 1749. Mais il découvrit, en revanche, une foule de gens qui avaient rencontré les Stewart dans leurs voyages, ou pendant leur séjour à Paris, et qui étaient prêts à affirmer que la grossesse de lady Jean n'avait été qu'une supercherie. Il retrouva jusqu'aux personnes qui étaient montées dans les mêmes diligences que lady Jean, et qui se souvenaient de l'avoir vue en excellente santé, quelques jours avant la date du prétendu accouchement. Il fit mieux encore : il mit la main sur deux familles d'artisans de Paris qui lui racontèrent, avec les détails les plus minutieux, dans quelles circonstances elles avaient vendu, chacune, un de leurs enfans, à un étranger qui ressemblait fort au colonel Stewart. L'une de ces familles avait vendu son enfant en juillet, l'autre en novembre : d'où résultait la conclusion que lady Jean n'avait même pas pris la peine de s'approvisionner simultanément de ses deux « jumeaux. »

On peut se figurer l'effet produit, en Écosse et en Angleterre, par ces révélations, présentées d'ailleurs et mises au point avec une adresse infinie. Elles n'empêchèrent pas, cependant, lady Hamilton de perdre son procès en dernière instance. Le 1er mars 1769, après de longs débats, la Chambre des lords consacra définitivement la légitimité du jeune Archibald, l'énorme appareil de preuves laborieusement construit par Andrew Stewart ayant échoué devant l'éloquence passionnée de certains lords amis de lady Jean, qui, sans presque daigner discuter les argumens de ses adversaires, s'étaient bornés à rappeler quelle parfaite et admirable femme elle avait été. Mais quand ensuite leur éloquence fut oubliée, et que s'affaiblit le souvenir des vertus de la pauvre femme, l'enquête du *detective* écossais resta seule pour instruire et guider l'opinion publique ; si bien que celle-ci, malgré le verdict de la Chambre des lords, en vint de plus en plus à admettre que lady Jean, afin de capter la fortune de son frère, avait fait passer pour ses fils deux enfans achetés par elle sur le pavé de Paris. C'est aussi ce qu'ont admis la plupart des historiens anglais, lorsqu'ils ont eu à raconter la « Grande Cause. » Et c'est ce qu'admet aujourd'hui, avec une assurance absolue, M. Percy Fitzgerald, après avoir pris connaissance de tous les documens, publiés ou inédits, qui se rapportent à cette mémorable affaire. Son livre, à la fois tout rempli de faits et

fort agréable à lire, n'est, d'un bout à l'autre, qu'un réquisitoire contre lady Jean Douglas.

Or, si les conclusions de ce réquisitoire étaient vraies, si effectivement les deux prétendus enfans de lady Jean étaient fils, l'un d'un pitre de la foire Saint-Laurent, l'autre, d'un ouvrier du faubourg Saint-Antoine, il y aurait là, pour nous, un de ces inquiétans « mystères historiques » dont j'ai eu récemment l'occasion de parler. Car M. Fitzgerald lui-même est forcé d'avouer que non seulement lady Jean a toujours su se donner l'apparence d'aimer ces enfans qui lui étaient étrangers, mais qu'elle les a vraiment aimés de tout son cœur, au point de se priver de tout pour les élever, au point de ne pouvoir pas survivre à la mort de l'un d'eux. Sur son lit de mort, en présence d'un Dieu dont elle savait qu'elle aurait bientôt à affronter la justice, — et la sincérité de sa foi ne peut pas être mise en doute, — elle a encore juré que les deux enfans étaient bien ses fils. Comment expliquer tout cela? Et comment expliquer, même, qu'une femme de cette sorte, qui avait vingt fois refusé les plus beaux partis, se soit abaissée à projeter et à exécuter une escroquerie aussi misérable?

Mais je dois ajouter que, pour ma part, après avoir lu avec grand soin tous les documens cités par M. Fitzgerald, je n'en ai pas découvert un seul qui eût proprement la valeur d'une preuve décisive de l'escroquerie. En réalité, toute cette affaire se résume pour nous, aujourd'hui, dans l'alternative d'un choix qui nous est offert entre deux témoignages : celui de lady Jean et celui de l'avocat Andrew Stewart. Si ce dernier dit vrai, la culpabilité de lady Jean est incontestable : mais nous ne sommes pas tout à fait sûrs qu'il dise vrai, ou plutôt nous avons irrésistiblement l'impression qu'il est trop fin, trop habile, et que l'édifice de son enquête est trop ingénieux. Avec les ressources merveilleuses de son esprit, et la grosse somme d'argent dont il disposait, nous songeons que cet ami de Grimm et de Diderot aurait parfaitement pu, au besoin, découvrir des témoins pour affirmer qu'ils avaient vu les Stewart occupés à voler les tours de Notre-Dame. Et ainsi, nous rappelant l'hommage unanime rendu à lady Jean par tous ceux qui l'ont connue, nous en venons à nous demander si, au fond de ce « mystère »-là, comme de maints autres, il n'y aurait pas, simplement, une mystification.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

La quinzaine qui vient de finir a été chargée et surchargée d'événemens. Nous voudrions commencer par le plus heureux de tous, c'est-à-dire par le voyage du roi d'Espagne à Paris, et lui donner la première place ; l'ordre chronologique nous y inviterait, sans parler d'autres motifs ; mais la démission de M. Delcassé, les circonstances qui l'ont préparée et accompagnée, enfin les préoccupations qu'elle a fait naître et qui ne sont pas encore dissipées, s'imposent à notre attention avec tant de force que nous devons lui donner aujourd'hui la première place. Il y a quelques semaines encore, M. Delcassé semblait être dans une situation très forte : elle était pourtant déjà profondément, quoique silencieusement, minée. L'irritation de plus en plus vive que causait à l'Allemagne la politique de M. le ministre des Affaires étrangères devenait un danger de plus en plus inquiétant. Sur ces entrefaites, se sont produits deux faits qui devaient avoir une répercussion immédiate sur la situation : à savoir la bataille de Tsou-Shima dans le détroit de Corée et la réponse du sultan du Maroc aux propositions que nous lui avions faites. Toutes les fois que M. Delcassé est monté à la tribune, aussi bien après les échecs militaires de la Russie qu'avant, il a parlé de l'alliance russe comme de la pierre angulaire de sa politique. Il avait raison de le faire, car cette politique ne pouvait se soutenir jusqu'au bout que si la Russie n'était pas trop sensiblement diminuée. Notre alliance avec elle était pour notre sécurité une garantie qui, pendant une douzaine d'années, s'est révélée très efficace, et qui a donné, pendant ce laps de temps, de l'indépendance à notre politique. Mais après Moukden et Tsou-Shima

il n'en a plus été de même, et les conséquences de ces tristes événemens n'ont pas tardé à se manifester. Évidemment M. Delcassé n'avait pas prévu les échecs de la Russie, et peut-être dans notre pays lui-même n'avait-on pas pressenti à quel point ces échecs de notre alliée devaient être aussi les nôtres. La politique du monde entier en a été profondément modifiée dans le présent : qui sait si elle ne le sera pas plus encore dans l'avenir ?

Le public juge assez naturellement et superficiellement d'après le spectacle qu'il a sous les yeux ; il ne voit pas tout de suite les ressorts qui le mettent en mouvement ; il ne pénètre pas dans les coulisses. Aussi ses jugemens sont-ils rapides, mais incomplets. L'incident marocain lui ayant révélé tout d'un coup la gravité de la situation, il a cru que c'était l'incident marocain lui-même qui était grave, et qu'il suffirait de le régler de manière ou d'autre pour dissiper les nuages menaçans d'où l'orage avait paru près de sortir. L'opinion s'était vivement intéressée au Maroc, non pas assez toutefois pour accepter qu'il fournît un prétexte à des complications générales. Quand on a vu ces complications sur le point de se produire, on en a éprouvé autant de surprise que d'émotion, et on a cherché quelle pouvait être la cause d'un phénomène aussi imprévu. La lecture des journaux allemands nous a d'abord donné à croire qu'elle tenait à une omission commise par M. Delcassé : il avait négligé, disait-on, de communiquer officiellement à Berlin la convention anglo-française du 8 avril 1904, et cela a semblé au premier abord impardonnable. Mais cette impression s'est atténuée lorsqu'on s'est souvenu des discours que le chancelier de l'Empire, le comte, aujourd'hui prince de Bülow a prononcés devant le Reichstag allemand. Dès le mois d'avril 1904, M. de Bülow a parlé de l'arrangement anglo-français comme un homme qui le connaissait fort bien et qui n'en était nullement préoccupé. Comment ne l'aurait-il pas connu, puisque la substance en avait été communiquée par M. Delcassé au prince Radolin quinze jours avant qu'il fût conclu, et puisqu'il avait d'ailleurs été publié par les journaux du monde entier ? Et comment s'en serait-il préoccupé, puisque les intérêts commerciaux de l'Allemagne, aussi bien que ceux des autres puissances, y étaient garantis pour une longue période de temps par l'affirmation du principe de la porte ouverte ? Les prétextes mis en avant par la presse allemande pour justifier sa mauvaise humeur ne semblaient donc pas bien sérieux : il fallait chercher autre chose. L'Allemagne aurait pu se plaindre, avec plus d'apparence de raison, que nous n'eussions pas négocié et traité directement avec elle, comme nous l'avions fait avec

d'autres puissances ; mais, si tel était son sentiment, que ne l'a-t-elle exprimé en toute franchise ? Elle ne l'a pas fait, et pendant plusieurs mois, nous le répétons, elle nous a laissé croire, elle nous a même formellement donné à croire que la question du Maroc lui était en elle-même indifférente. L'Allemagne était-elle sincère alors, ou cherchait-elle à nous endormir dans une fausse sécurité, dont elle devait nous réveiller par la suite en sursaut ? Peut-être y a-t-il eu dans sa politique un mélange de l'un et de l'autre, de réserve pour l'avenir et d'indifférence dans le présent. Sa pensée mûrissait; ses desseins n'étaient pas encore arrêtés. Une seule chose est certaine : c'est que la question du Maroc ne lui causait que des préoccupations très secondaires et que si elle devait la mettre un jour au premier plan, c'était pour cacher autre chose derrière elle. La presse allemande s'est plainte aussi, et très amèrement, des procédés de M. Delcassé ; elle s'est attaquée à sa personne; elle a donné à entendre qu'il était un obstacle à toute négociation entre son pays et le nôtre. Faut-il s'arrêter à ce langage des journaux? Le gouvernement impérial nous en voudrait peut-être de le trop faire, et d'accréditer la croyance que de simples considérations de personnes ont pu peser d'un poids aussi lourd sur sa politique. Que lui importe M. Delcassé ? En tout cas, le voilà parti : nous verrons bien si la situation en sera sensiblement modifiée. Qu'il y ait eu là une satisfaction d'amour-propre pour les Allemands, soit; mais, s'ils sont sensibles aux considérations de ce genre, ils n'ont pas l'habitude d'y subordonner leur politique, et ce sont généralement d'autres influences qui la déterminent.

A mesure que nous éliminons quelques-unes des causes qu'on a attribuées à l'accès de mécontentement auquel l'empereur allemand a cédé, nous nous rapprochons sans doute de la véritable. Mais ici c'est le cas de dire : *Incedo per ignes*. Les hypothèses qui se présentent à l'esprit sont délicates à énoncer. Si ce n'est pas tant à la personne de M. Delcassé qu'on en a voulu qu'à sa politique, quelle a donc été celle-ci ? On l'a caractérisée d'un mot en l'appelant une politique de rapprochemens. Et de rapprochemens avec qui? Avec l'Italie et l'Angleterre. Tout le monde en France, ou presque tout le monde, en a approuvé cette double manifestation : est-ce que tout le monde a eu tort? Cela est difficile à croire. Au moment où la Russie éprouvait en Extrême-Orient des malheurs qui la condamnaient à un affaiblissement provisoire, on a pensé qu'il y avait eu dans la politique de M. Delcassé un calcul habile ou un hasard heureux qui l'avait ramené à contracter des amitiés nouvelles, ou du moins à en resserrer les

liens, sans rien faire d'ailleurs qui fût de nature à relâcher ceux qui continuaient de nous unir à la Russie. Nous ne saurions dire si M. Delcassé, qui n'avait pas prévu la tournure que devaient prendre les événemens d'Extrême-Orient, a recherché ce que nous appelons des amitiés nouvelles à titre de compensation et de contre-garantie, ou s'il y a été tout simplement conduit par la logique de ses négociations marocaines au succès desquelles il prenait un intérêt passionné; et, au surplus, peu importe ; ce qui est sûr, c'est que les rapprochemens avec l'Italie et l'Angleterre, indépendamment de leurs mérites propres qui auraient été les mêmes en tous temps, se présentaient à nous avec un caractère d'opportunité qui semblait incontestable. La venue à Paris du roi d'Angleterre, puis du roi d'Italie, puis encore du roi d'Angleterre, a donné beaucoup d'éclat extérieur à cette politique. En aurait-on pris ombrage ailleurs? Rien, en tout cas, ne serait moins justifié, car nous n'avons jamais eu en tout cela que des vues, non seulement pacifiques, cela va de soi, mais conciliantes, et il n'est pas venu une seule minute à notre esprit que nos rapprochemens avec certaines puissances pourraient être mal interprétés par d'autres. L'Italie, en nous tendant la main, est restée dans la Triple Alliance : avons-nous fait quoi que ce soit pour l'en faire sortir? Probablement nous n'y aurions pas réussi, mais nous n'avons même pas eu l'idée de le tenter. Il est d'ailleurs inutile d'insister sur ce point : l'Allemagne compte à bon droit sur l'amitié de l'Italie, et elle sait bien que la part que nous en avons prise laisse la sienne intacte. Mais les sentimens réciproques de l'Allemagne et de l'Angleterre ne sont pas les mêmes, il s'en faut de beaucoup. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit bien des fois de la rivalité commerciale qui s'est établie entre les deux nations dans le monde entier, rivalité à laquelle le développement continuel de la marine de guerre allemande a donné dès aujourd'hui quelque chose de préoccupant pour l'Angleterre. L'heure ne paraît pas bien choisie pour soumettre cette situation à une étude qui aurait quelque peine à conserver un ton académique. Si on a accepté à Berlin sans trop de malveillance notre rapprochement avec l'Italie, il en a été autrement avec l'Angleterre. On s'en est peut-être exagéré les conditions acquises et les suites possibles. Il n'existe, en effet, entre l'Angleterre et nous, que l'arrangement du 8 avril 1904, dont les termes sont connus de tout le monde et dont personne ne saurait s'inquiéter. Pour ce qui est de l'avenir, il sera ce que chacun le fera.

Nous n'avons, quant à nous, qu'un souci, à savoir de maintenir à l'égard de tous la liberté absolue de notre politique. A défaut de notre

intérêt, notre honneur nous en ferait une obligation. Nous n'avons aliéné aucune parcelle de cette liberté, et nous n'en aliénerons aucune. Mais, ceci dit, nous n'avons aucun regret à éprouver, ni surtout aucun repentir à exprimer au sujet de la politique que nous avons suivie. L'amitié de l'Angleterre en particulier nous reste très précieuse, d'autant plus qu'elle nous a été offerte dans des conditions qui n'ont rien coûté à notre dignité, et qu'elle nous est sans doute utile pour conserver celle-ci intacte. Aussi avons-nous éprouvé une impression pénible à voir l'acharnement avec lequel plusieurs journaux ont jeté la pierre à M. Delcassé le lendemain de sa chute. Sans doute, et cela pour des motifs divers, il était très difficile à M. Delcassé, après avoir conservé ses fonctions pendant sept ans, de les exercer longtemps encore; et enfin ses procédés personnels lui appartiennent: mais sa politique a reçu l'approbation des Chambres et du pays, et nous n'avons aucun désaveu à en faire, au moins sur les points essentiels. Nous comprenons fort bien les impatiences de l'Allemagne, et assurément nous devons en tenir compte sans nous arrêter à la manière dont elles se manifestent. La vie de ce monde, entre les nations comme entre les particuliers, est faite de conciliation et de transactions, et nous avons dit bien souvent que, lorsqu'on veut sincèrement la paix, ce qui est notre cas, il faut en vouloir et en respecter les moyens. M. Rouvier, assurément, est homme à le faire; mais l'opinion doit l'y aider en reprenant ou en conservant son sang-froid.

La retraite de M. Delcassé n'est pas une solution, et nous serons très heureux si seulement elle en est le prodrome. Le règlement de la question du Maroc n'en sera pas une non plus, mais pourra aussi et encore plus efficacement la préparer. Quelle est actuellement la situation à Fez? Le Sultan a fait savoir à notre ministre que, pour se conformer à la volonté de son peuple représenté ou plutôt figuré par la réunion de quelques notables, il ajourne les réformes dont il reconnaît d'ailleurs la nécessité, jusqu'au moment où une conférence internationale aura dit ce qu'elle en pensait. Il est peu probable que cette idée d'une conférence internationale serait venue à l'esprit du Sultan si M. le comte de Tattenbach ne la lui avait pas inspirée. C'est une idée allemande : elle est partie de Berlin pour aboutir à Fez. Mais il est naturel que le Sultan y ait adhéré puisqu'elle lui permettait de gagner du temps, et que tout ce qui produit ce résultat est en quelque sorte en harmonie préétablie avec la diplomatie musulmane. Toutefois, le Sultan ne nous aurait pas fait la réponse qu'il nous a faite si M. le comte de Tattenbach ne lui avait pas donné contre ses suites

possibles des garanties de nature à lui inspirer pleine sécurité. Il pouvait d'ailleurs les lui donner à fort peu de frais, car nous avons eu toujours l'intention arrêtée de respecter l'indépendance du Sultan et l'intégrité de son territoire, et tous les moyens d'action que nous nous étions proposé d'employer pour inspirer, nous aussi, confiance au Maghzen, consistaient en bons conseils et en bons exemples. Mais nous ne sommes pas arrivés à nos fins, et M. de Tattenbach est arrivé aux siennes : le premier acte de l'incident marocain s'est terminé contre nous. M. de Tattenbach aurait-il donc été plus habile que M. Saint-René Taillandier? Ceux qui jugent d'après les apparences seront peut-être portés à le dire. Mais M. Saint-René Taillandier est un agent digne de toute confiance, soit par l'expérience qu'il a acquise, soit par le sentiment du devoir qu'il a toujours eu au degré le plus élevé, et nous sommes convaincus qu'un autre à sa place n'aurait pas été plus heureux. Entre le ministre de France, qui lui demandait de faire quelque chose, et le ministre d'Allemagne, qui lui conseillait de ne rien faire, il faudrait mal connaître le Sultan du Maroc pour croire qu'il pouvait hésiter : les conseils d'inertie sont toujours ceux qui lui plaisent le plus. On nous propose donc une conférence, et cette fois l'Allemagne se découvre : elle prend la proposition à son compte et la recommande officiellement à toutes les puissances. Les journaux ont annoncé que le chargé d'affaires allemand à Paris avait remis entre les mains de M. Rouvier une note verbale qui avait cet objet. M. Rouvier ne pouvait évidemment pas répondre sans réflexion, ni sans entente préalable avec les puissances qui sont déjà d'accord avec nous dans cette affaire. Pour elles comme pour nous, une conférence est inutile et peut dès lors présenter plus d'inconvéniens que d'avantages : et qui sait s'il n'en est pas ainsi pour l'Allemagne elle-même? Mais enfin qu'est-ce qu'une conférence? Un simple moyen, et nous n'avons jamais été intransigeans sur les moyens. Combien de fois déjà n'avons-nous pas accepté, non pas celui qui nous paraissait le meilleur en soi, mais celui qui réunissait le plus grand nombre d'adhésions? Reste à savoir s'il en sera ainsi de la proposition allemande, et, quand même elle réunirait le plus grand nombre d'adhésions, ce qui est douteux, il resterait encore à savoir s'il ne lui en manquerait pas d'indispensables. Quoi qu'il en soit, nous sommes saisis de la proposition. L'Allemagne l'a embrassée elle-même et s'y est jetée avec tant d'ardeur qu'il lui est peut-être difficile de reculer, et c'est une situation dont il convient de tenir compte. Mais nous demandons qu'on tienne compte aussi de la nôtre, qui ne

nous permet évidemment pas d'aller à une conférence dont le programme ne serait pas arrêté d'avance, de manière que les vues de l'Allemagne soient aussi bien connues que le sont celles de la France, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Espagne. Il importe, en effet, qu'entre ces vues diverses la conciliation soit déjà faite et qu'il ne reste qu'à la consacrer. Au reste, nous nous rappelons un mot très sage de M. de Bismarck qui disait que, dans certains conflits, c'est le plus sage qui cède : cela est vrai surtout de ceux qui sont de pure forme, lorsque les amours-propres s'y sont, à tort ou à raison, engagés très avant.

Après les secousses de ces derniers jours, le calme, mais non pas encore la sécurité, commence à rentrer dans les esprits. On a l'impression qu'il y a encore beaucoup à faire pour apaiser les flots soulevés en tempête par le *quos ego!* de l'empereur allemand; mais on y parviendra sans aucun doute, à condition que la bonne volonté se montre égale de part et d'autre. S'il est vrai, comme on le dit à Berlin, que certaines négligences, certaines omissions de notre part y ont fait croire à un parti pris de nous tenir à l'écart de l'Allemagne et de rendre de plus en plus rares nos rapports avec elle, il faut dissiper cette impression, sans même perdre notre temps à rechercher si nous y avons effectivement donné prétexte. L'Allemagne est une beaucoup trop grande puissance pour qu'elle n'entre pas dans tous nos calculs de politique européenne ou mondiale. Bien qu'elle n'ait au Maroc, comme elle l'a si souvent déclaré elle-même, que des intérêts commerciaux, il est naturel qu'elle ait voulu prendre part au règlement de la question marocaine, et tout ce que nous regrettons, c'est qu'elle ne l'ait pas dit plus tôt et autrement. Mais que veut-elle? La porte ouverte? Elle l'aura. L'indépendance du Sultan? Nous avons toujours promis de la respecter. L'intégrité du territoire chérifien? Nous avons pris à ce sujet le même engagement. Veut-elle autre chose encore? Le Maroc n'est-il qu'un prétexte pour elle, et ses pensées s'étendent-elles sur un ensemble d'objets beaucoup plus vaste? Qu'elle s'explique. Nous n'avons qu'une chose à dire, c'est que, en dehors de la Russie envers laquelle nous sommes liés par des engagemens formels, notre politique est libre et que nous entendons lui conserver ce caractère, sans renier aucun de nos amis anciens ou nouveaux. Tout ce qui est compatible avec ces sentimens à coup sûr légitimes, nous le ferons pour mettre nos intérêts d'accord avec ceux de l'Allemagne. Cet accord est certainement possible et même facile, à la condition de respecter notre dignité réciproque et de n'avoir vraiment d'autre chose en vue que la paix.

Le voyage du roi d'Espagne à Paris évoque dans notre esprit des impressions très différentes de celles qu'y ont fait naître la brusque poussée de l'Allemagne au Maroc et la chute non moins brusque de M. Delcassé. Nous pouvons, cette fois, nous livrer à une satisfaction sans mélange. Dès sa première apparition à Paris, le roi Alphonse XIII a fait personnellement la conquête de cette ville parfois capricieuse et toujours impressionnable. Il a plu, ce mot dit tout. Sa jeunesse, sa bonne grâce, la franchise de ses allures, son esprit d'à-propos ont frappé et séduit les imaginations. Et puis, il représentait un pays de même race que le nôtre, auquel toute notre histoire a été mêlée, tantôt en bien, tantôt en mal, mais toujours intimement, de telle sorte qu'un atavisme inconscient continue de nous pousser vers lui. Enfin une circonstance qui aurait pu être tragique, mais qui n'a servi qu'à mettre en relief le courage et le sang-froid du jeune roi, a contribué plus peut-être que tout le reste à faire monter autour de lui les acclamations bruyantes de la popularité. De tous les discours qu'il a prononcés, et tous lui sont venus de l'inspiration la plus généreuse, celui où il a fait une allusion directe au péril qu'il avait couru, au baptême du feu qu'il avait essuyé, a-t-il dit, avec M. le président de la République et au milieu de nos beaux cuirassiers, nous a été droit au cœur. Une fois de plus, en effet, le sort commun des deux pays avait été mis à une même épreuve dans la personne de leurs représentans, l'un provisoire et presque au bout de son mandat, l'autre héréditaire dans la fleur de son âge et au début de son règne, et ce sort heureux avait dissipé les chances mauvaises et les maléfices meurtriers. La parole vaillante d'Alphonse XIII a eu dans la France entière un retentissement prolongé.

Derrière lui il y avait son pays, et les manifestations parisiennes s'adressaient à l'Espagne comme à son souverain. Les rapports que nous avons eus avec elle n'ont pas été toujours aussi bons qu'aujourd'hui, quelquefois par sa faute, quelquefois par la nôtre. Il est arrivé à l'Espagne et à la France de se mêler plus qu'il n'aurait fallu des affaires l'une de l'autre et d'avoir voulu y exercer trop profondément leur influence, ce qui n'a finalement réussi à aucune des deux. Mais ces temps appartiennent à un passé déjà lointain. D'autres principes ont fini par prévaloir dans la politique des nations voisines : autrefois, c'était le principe d'intervention qui régnait, aujourd'hui, c'est celui de non-intervention. On a parlé souvent de ce dernier avant de le bien comprendre : il consiste dans le respect réciproque de la liberté d'autrui. Des siècles ont été nécessaires pour nous faire admettre

que chacun devait être libre chez soi, tant les idées simples ont de la peine à pénétrer dans les esprits. Aussi la maison d'Espagne et la maison de France ont-elles rempli l'histoire du bruit de leurs luttes héroïques. Nous ne méconnaissons nullement les grands intérêts qui ont été en jeu dans cette gigantesque querelle et qui l'ont rendue longtemps légitime; mais, même après qu'ils ont été réglés, l'habitude a survécu de nous trop occuper les uns des autres, et le mot que le jeune roi a répété d'une manière si amicale pour nous, à savoir qu'il n'y avait plus de Pyrénées, mot qu'il a emprunté à son aïeul Louis XIV, n'a été malheureusement que trop vrai. Il faut qu'il n'y ait plus d'obstacles entre les deux peuples, mais nous sommes heureux qu'il y ait matériellement une frontière aussi bien tracée par la nature : que ne l'a-t-on toujours respectée? Depuis que nous l'avons fait, les rapports entre les deux pays sont devenus excellens. Nous nous sommes appliqués, lorsqu'il y a eu des troubles en Espagne, à ne rien faire pour les encourager, encore moins pour les soutenir. Nous nous sommes abstenus soigneusement de toute propagande en faveur de nos principes, laissant à l'Espagne le soin de choisir et de réaliser les siens, et cette attitude nous a valu sa confiance. Elle sait aujourd'hui qu'elle n'a à attendre de nous que des procédés de bon voisinage, et que, partout où nous avons des intérêts communs, nous ne demandons qu'à les régler ensemble à l'amiable. C'est précisément ce qui vient d'avoir lieu au Maroc, et puisque la question du Maroc est à l'ordre du jour, on nous permettra d'y insister.

Nous ignorons le dispositif de notre arrangement avec Madrid; il est resté secret; nous savons seulement qu'il repose sur les mêmes bases que notre arrangement avec l'Angleterre, à savoir le respect de l'indépendance du Sultan et de l'intégrité de son territoire. La porte ouverte au point de vue commercial y est également garantie. Les négociations, avant d'aboutir, ont été assez longues et parfois laborieuses, parce que l'Espagne, et elle avait le droit de le faire, émettait des prétentions assez étendues sur le Maroc. Son droit venait, non seulement de son voisinage, — car si nous sommes voisins du Maroc sur terre, l'Espagne l'est sur mer, — mais encore des entreprises nombreuses qu'elle a faites dans ce pays : les possessions qu'elle a conservées sur la côte en sont le témoignage toujours vivant. Il convenait donc de s'entendre avec elle et M. Delcassé l'a parfaitement compris : nous n'avons voulu exclure personne du Maroc, et l'Espagne moins que personne. Nous sommes arrivés enfin à nous mettre d'accord, et il faut bien croire que nous l'avons fait dans des conditions

convenables et honorables pour les deux parties, puisque l'une et l'autre s'en sont montrées satisfaites. Ce résultat est dû aux ministres des Affaires étrangères des deux pays, M. de Villa-Urrutia et M. Delcassé, et à leurs ambassadeurs, M. le marquis del Muni et M. Jules Cambon. Aussi leur place était-elle marquée dans les fêtes qui viennent d'avoir lieu à Paris et qui ont été si brillantes. Nous avons été heureux qu'Alphonse XIII ait été accompagné de son ministre et que, par là, son gouvernement ait été associé aux manifestations qui se produisaient autour de lui. Si elles s'adressaient directement au Roi et à son pays, les pensées se reportaient aussi, avec une sympathie respectueuse, vers la Reine mère qui a élevé son fils avec tant de bonheur et de succès. Nous espérons que le Roi gardera un aussi bon souvenir de Paris et de la France que Paris et la France le garderont de lui, et que l'amitié des deux pays en sera encore resserrée.

Les événemens se pressent, se précipitent en Suède et en Norvège : il semble bien que la séparation des deux pays ait fait depuis quelques jours un progrès décisif. Lorsque, dans notre dernière chronique, nous remontions à l'origine de la crise pour en faire mieux comprendre l'état actuel, les circonstances nous paraissaient fort graves et nous les avions présentées comme telles ; mais nous ne pensions pas qu'on irait si vite au dénouement. La Norvège est un pays très démocratique, où les résolutions s'élaborent lentement mais fortement : une fois prises, elles se manifestent tout d'un coup et il est alors bien difficile d'en changer le cours. La crise a pris en quelques heures une allure révolutionnaire. Le Storthing norvégien s'est érigé en une sorte de Convention et a érigé le ministère en Comité du salut public. Il n'en avait pas le droit constitutionnel ; mais il est des circonstances où un droit de cette nature pèse peu dans les décisions de tout un peuple, et le peuple norvégien est arrivé à un de ces momens. Qu'aurait-il fallu faire, et aurait-on pu faire quelque chose pour détourner le coup qui vient d'être porté à l'union des deux pays ? La question échappe à notre compétence. L'attitude du roi Oscar s'explique fort bien ; elle est légitime ; elle a sur celle du Storthing et du gouvernement norvégien l'avantage d'être parfaitement correcte ; mais cet avantage n'a peut-être pas un très grand prix dans les circonstances actuelles. Que peut faire un texte de loi, ou même de constitution, en face d'une révolution ?

Car il s'agit d'une révolution, et ce qui la caractérise c'est la volonté froide et ordonnée avec laquelle les Norvégiens l'accomplis-

sent. Ils n'y mettent aucun emportement dans la forme, aucune violence, mais bien une logique implacable qui semble ne devoir reculer devant rien. Nous avons dit, il y a quinze jours, que le ministère Michelsen se proposait d'agir par l'action immédiate, en d'autres termes, par le vote d'une loi qui trancherait unilatéralement la question de la représentation consulaire distincte, et que le Roi serait mis en demeure de donner son adhésion à cette loi. On prévoyait naturellement qu'il ne la donnerait pas ; mais alors le ministère donnerait, lui, sa démission, et le Roi ne parviendrait pas à en faire un autre. Les prévisions s'arrêtaient là, les nôtres du moins. Tout s'est passé conformément à ce programme. Le Storthing a voté la loi consulaire à l'unanimité, dit-on, en tout cas à une majorité qui en approche et qui y ressemble moralement. La ratification royale a été sollicitée et refusée. Les ministres ont démissionné. Qu'allait faire le Roi ? Il a refusé d'accepter la démission des ministres, et peut-être a-t-il eu le tort d'en donner publiquement la raison véritable, à savoir qu'il lui était impossible d'en trouver d'autres. Le Storthing n'a pas hésité. Il a déclaré que, puisque le Roi se reconnaissait lui-même dans l'impossibilité d'exercer sa fonction constitutionnelle, celle-ci devenait vacante par la force des choses, et que, comme un pays ne pouvait pas rester sans gouvernement, le Conseil des ministres en exercerait les pouvoirs à titre provisoire. Du même coup, la rupture de l'Union était prononcée. La Norvège et la Suède devaient faire désormais deux royaumes distincts, ce qui résolvait une fois pour toutes et d'une manière radicale, non seulement la question de la représentation consulaire, mais celle de la représentation diplomatique.

Nous avions cru qu'on s'en tiendrait là, et que, s'il devait y avoir deux royaumes, il n'y aurait du moins qu'un seul roi : c'est ce qu'on appelle l'union personnelle. Mais les Norvégiens ont peut-être craint qu'on ne leur opposât encore l'objection qu'avec un seul roi, on n'avait pas besoin de deux représentations à l'étranger, et ils ont décidé qu'il y aurait deux rois comme deux royaumes. La seule concession qu'ils ont faite a consisté à demander au roi Oscar un de ses fils sur la tête duquel il placerait la couronne de Norvège, car ils n'en veulent, disent-ils, ni au Roi, ni à sa dynastie. Loin de là, ils gardent un grand respect pour la maison royale de Suède et ils le prouvent à leur manière ; mais on comprend que le roi Oscar en apprécie médiocrement le formalisme déférent. Il proteste avec énergie contre la prétention du Storthing norvégien de régler à lui seul des questions qui doivent être aussi soumises au Riksdag suédois, et qui ne peuvent

être résolues que par des lois identiques votées par les Parlemens des deux pays. Il proteste avec plus de vigueur encore contre les atteintes portées à sa prérogative. Il a parfaitement raison en principe et tous les juristes seront de son avis; mais il n'y a ni lois, ni constitution qui tiennent devant une révolution. Quelquefois on peut arrêter celle-ci, la retarder ou la détourner par des concessions opportunes; seulement il faut le faire à l'heure propice, et cette heure est sans doute passée. Alors, il ne reste que... la dernière raison des rois, et nous nous demandons si le roi Oscar voudra l'employer. Il perdrait un trône pour son fils sans être sûr de le conserver pour lui-même, car on n'arrête pas le cours naturel des choses qui, depuis de longues années déjà, semble pousser la Suède et la Norvège vers une séparation inévitable. Nous avons dit qu'on éprouvait en Suède un découragement assez voisin de la résignation : l'épreuve montrera si cela est vrai.

Depuis quelques jours, une lueur de paix, encore assez faible, apparaît à l'horizon de l'Extrême-Orient : c'est à M. le président Roosevelt que l'on doit cette initiative, et cette résolution lui fera, quoi qu'il advienne, le plus grand honneur. Il ne l'a pas prise sans s'être assuré au préalable que les deux gouvernemens russe et japonais étaient disposés à l'accueillir. A peine est-il besoin de dire que les gouvernemens de toutes les nations civilisées lui donneront, discrètement et dans la mesure de leurs forces, le concours le plus dévoué. Assez de sang a coulé ! L'honneur de la Russie est sauf et ses intérêts historiques ne sont nullement compromis. Il dépend de la modération du Japon de rendre la paix possible : l'humanité lui saura gré de le faire.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-SEPTIÈME VOLUME

MAI — JUIN

Livraison du 1er Mai.

Pages.

L'Isolée, deuxième partie, par M. René BAZIN, de l'Académie française. . . 5

La Conjuration de Catilina. — III. Les Catilinaires, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 59

Le Mécanisme de la vie moderne. — Porcelaines et Faïences, par M. le vicomte Georges D'AVENEL. 89

Le Mouvement ritualiste dans l'église anglicane. — II. La Persécution, par M. Paul THUREAU-DANGIN, de l'Académie française. 116

Théodore Rousseau et les peintres de Barbison, par M. Émile MICHEL, de l'Académie des Beaux-Arts. 152

La Politique nouvelle de l'Amirauté anglaise, par M. Auguste MOIREAU. 185

Revue dramatique. — *Le Duel*, a la Comédie-Française; — *L'Armature*, au Vaudeville, par M. René DOUMIC. 209

Revue scientifique. — La Vie dans les tunnels, par M. A. DASTRE. . . . 216

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 229

Livraison du 15 Mai.

L'Isolée, troisième partie, par M. René BAZIN, de l'Académie française. . . 241

Le travail dans la grande industrie. — Le coton, par M. Charles BENOIST. 268

Le Mouvement ritualiste dans l'église anglicane. — III. Suite de la persécution, par M. Paul THUREAU-DANGIN, de l'Académie française. . . . 295

Pages.

La Conjuration de Catilina. — IV. Les Nones de décembre, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 331
Les momies animales de l'ancienne Égypte, par M. le docteur LORTET. . . 368
George Sand et sa fille, d'après leur correspondance inédite. — III. Après le deuil. Dernières lettres (1855-1873), par M. Samuel ROCHEBLAVE. . 391
L'Église et l'État en Belgique, par M. CALMON-MAISON. 430
Revue littéraire. — Autour de Mme Récamier, par M. René DOUMIC. . . . 447
Revues étrangères. — A propos du centenaire de la mort de Schiller, par M. T. DE WYZEWA. 459
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 469

Livraison du 1er Juin.

L'Isolée, dernière partie, par M. René BAZIN, de l'Académie française. . . 481
La duchesse de Bourgogne et l'Alliance savoyarde. — L'Hiver de 1709, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 521
Après la chute de Port-Arthur, par M. René PINON. 545
Le Mouvement ritualiste dans l'église anglicane. — IV. La faillite de la persécution, par M. Paul THUREAU-DANGIN, de l'Académie française. . 567
Le Geste moderne aux Salons de 1905, par M. Robert DE LA SIZERANNE. 607
Histoire d'une fête populaire. — La fête des vignerons a Vevey, par M. Édouard ROD. 632
Les Villes africaines. — I. Cherchell, par M. Louis BERTRAND. 660
Revue scientifique. — La Lutte contre la grêle, par M. A. DASTRE. . . 697
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 709

Livraison du 15 Juin.

La Loi militaire. — L'Empereur et Niel, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française. 721
L'Indocile, première partie, par M. Édouard ROD. 759
La duchesse de Bourgogne et l'Alliance savoyarde. — II. La vie a la cour de 1709 a 1711, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 798
A travers Londres et aux environs, par Th. BENTZON. 824
Poésie. — Chateau a vendre, par M. François COPPÉE, de l'Académie française. 859
Julie de Lespinasse. — Le salon de la rue Saint-Dominique, par M. le marquis DE SÉGUR. 867
Cartes marines et récifs sous-marins, par ***. 907
Revue littéraire. — Le Roman personnel, par M. René DOUMIC. 926
Revues étrangères. — Une Cause célèbre anglaise au XVIIIe siècle, par M. T. DE WYZEWA. 937
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 45320.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1289